11. Annexes

11.1 *B.1 Délibérations du Conseil communal*

Province du Brabant wallon | **Arrondissement De Nivelles** | **Commune de 1450 CHASTRE**

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU

CONSEIL COMMUNAL

A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT

SEANCE DU 19 FEVRIER 2014

Présents : C. JOSSART - Bourgmestre-Président
GENDARME DEMANET PIERRE THIRY - Echevins
CHAMPAGNE DISPA CORDY RYCKMANS HENKART DEMELENNE
CARDOEN MOUTQUIN VERHOEVEN BABOUHOT MASSON PAULET
BEELEN Conseillers
DASTREVELLE F. Présidente du CPAS
Y. CHARLIER - Directeur général

Réalisation d'un Plan Communal de Développement Rural (PCDR) : accompagnement du projet par la Fondation Rurale de Wallonie.

Le Conseil communal en séance publique,
Vu la volonté de notre Commune d'établir un Plan Communal de Développement Rural ;
Considérant qu'outre la réalisation de ce document par un Bureau d'études agréé, il y a lieu de prendre les dispositions pour que le projet soit accompagné par la Fondation Rurale de Wallonie ;
Attendu que pour pouvoir bénéficier de cet accompagnement, l'accord préalable de Monsieur le Ministre des Travaux Publics de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine est indispensable ;
Vu les dispositions légales ;
Après en avoir délibéré ;
Décide à l'unanimité :
De solliciter l'accord de Monsieur le Ministre Di Antonio, Ministre des Travaux Publics, de l'Agriculture, de la Ruralité, de la Nature, de la Forêt et du Patrimoine, permettant à la Fondation Rurale de Wallonie, d'accompagner notre projet de réalisation d'un Plan Communal de Développement Rural.
La présente délibération sera annexée à un courrier qui sera transmis à Monsieur le Ministre Di Antonio.

Par le Conseil :

Le Directeur général,
Y. CHARLIER

Le Bourgmestre,
C. JOSSART

Pour extrait conforme, délivré le 09/10//2017

La Directrice générale

S. THIBEAUX

commune de CHASTRE BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

C. JOSSART

Province du Brabant Wallon	Arrondissement de Nivelles	Commune 1450 CHASTRE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLEGE COMMUNAL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

COLLEGE DU 27 octobre 2017

Présents : *JOSSART Claude, Bourgmestre, Président*
GENDARME Fabienne, DEMANET Vincent, PIERRE Michel, BABOUHOT Philippe, Echevins
DASTREVELLE Françoise, Présidente du CPAS
THIBEAUX Stéphanie, Directrice générale

Objet: PCDR - Mise en place du programme - Organisation/st

Le Collège communal,
- Considérant la mise en place du Programme communal de Développement Rural (PCDR) approuvé par la Conseil communal en sa séance du 19 juillet 2017 ;
- Considérant les différentes réunions d'organisation relatives à la mise en place des consultations citoyennes ;
- Considérant qu'il convient de fixer les dates et heures des 4 réunions citoyennes ;
- Considérant la proposition des agents de la Fondation Rurale de Wallonie de créer un site web spécifiquement dédié au PCDR de CHASTRE et ce, à titre gratuit ;
- Considérant qu'il serait judicieux de prévoir une campagne de communication dès le mois de janvier 2018 pour informer les citoyens des réunions villageoises qui auront lieu entre fin janvier et fin mars 2018 ;
- Après en avoir débattu et en toute connaissance de cause ;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1er : de fixer les réunions citoyennes dans les villages suivants et aux dates suivantes :
- Cortil-Noirmont : le 24 janvier 2018
- Saint-Géry - Gentinnes : le 7 février 2018
- Chastre - Villeroux : le 21 février 2018
- Blanmont : le 7 mars 2018
- la rencontre avec les associations : le 21 mars 2018

Article 2 : de marquer son accord sur la création d'un site web par l'intermédiaire de la Fondation Rurale de Wallonie suivant une convention établie entre la Commune de CHASTRE et la FRW.

Article 3 : de marquer son accord soit pour insérer un article dans le bulletin communal à paraître mi-janvier, soit pour procéder à une campagne toutes-boîtes vers la mi-janvier.

Article 4 : d'imprimer des "flyers" faisant référence à l'opération PCDR à distribuer lors de la prochaine journée de l'Arbre.

Par le Collège:

La Directrice générale
THIBEAUX Stéphanie

Le Président
JOSSART Claude

Pour extrait conforme
Délivré le 30/10/2017

commune de CHASTRE • BRABANT WALLON •

La Directrice générale ff,

C. VAN MEENSEL

Le Bourgmestre,

C. JOSSART

Province du Brabant Wallon	Arrondissement de Nivelles	Commune 1450 CHASTRE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

COLLEGE DU 25 avril 2019

Présents : *CHAMPAGNE Thierry, Bourgmestre, Président*
COLIN Stéphane, BRISON Christine, DISPA Pascal, Echevins
MONMART Anne-Sophie, Directrice générale ff

Absents : HENKART Thierry, Echevin
COLOT Jacqueline, Présidente du CPAS

Objet: CLDR - Adoption d'un Règlement d'Ordre Intérieur

Le Collège Communal,
Prend pour avis le règlement d'ordre intérieur pour la Commission locale de développement rural de Chastre repris ci-après :

Titre Ier - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art.1 - Conformément au décret de la Région Wallonne du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural: chapitre II, articles 5 et 6, une commission locale de développement rural est créée par le Conseil Communal de la Commune de Chastre en date du 30 avril 2019.

Art.2 - Les missions de la Commission locale de développement rural sont:

- Durant l'entièreté de l'ODR,
  - d'assurer l'information, la consultation et la concertation entre les parties intéressées, c'est-à-dire notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune et de tenir compte réellement du point de vue des habitants.
  - de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place.

- Durant la période d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR),
  - de préparer avec l'encadrement de la Fondation Rurale de Wallonie et de l'auteur de programme communal de développement rural, l'avant-projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil communal qui est seul maître d'œuvre.

- Durant la période de mise en œuvre du PCDR,
  - de suivre l'état d'avancement des différents projets et actions du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.
  - de proposer au Collège communal des demandes de conventions en développement rural ou autres voies de subventionnement pour le financement de projets.
  - d'assurer l'évaluation de l'ODR.
  - d'établir par la Commission, au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural. Ce rapport est remis à l'autorité communale qui le transmettra le 31 mars au plus tard au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions.

Art.3 - Le siège de la Commission locale de développement rural est établi à l'Administration communale de Chastre, avenue du Castillon, 71 à 1450 Chastre.

Art.4 - La Commission locale est constituée pour la durée de l'Opération de Développement Rural.

Titre II - Des membres

Art.5 - Le Bourgmestre ou son représentant préside la Commission locale de développement rural.

Art.6 - Sont considérés comme membres, outre les personnes citées dans l'annexe numérotée et datée, toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal, sur proposition annuelle, de la Commission (dans le cadre du rapport annuel).

La commission se compose de 10 à 30 membres effectifs (ainsi qu'un nombre égal de suppléants) dont un quart peut être désigné au sein du Conseil Communal.

Assistent de droit aux séances de la CLDR et y ont voix consultative (article 8 du décret) :

- Le représentant de la Direction du Développement Rural (DGO3) du Service Public de Wallonie ;
- Le représentant de l'organisme chargé de l'accompagnement (FRW).

Les candidats non retenus lors de la sélection précédente constitueront une réserve (ordre de priorité en fonction de la chronologie des candidatures et de leur représentativité géographique) pour la prochaine révision de composition et seront interrogés en cas de place vacante.

Art.7 - La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive.

- Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président.

Cette démission deviendra effective à dater de la réception de la lettre.

- Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président.

Le Conseil Communal validera l'admission ou non des candidats, une fois l'an lors du rapport annuel.

- Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de l'élaboration du rapport annuel, le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et absent(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective et actée lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.

Art.8 - Le secrétariat de la Commission locale de développement rural de Chastre sera assuré par la Fondation Rurale de Wallonie /Bureau Brabant-Hesbaye –rue de Clairvaux, 40 bte1-1348 Louvain-la-Neuve

Art.9 - Les membres de la Commission locale de développement rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la Commission Locale.

Titre III – Des réunions

Art.10 - La commission locale se réunit chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert. La commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an.

Art.11 - Le Président, d'initiative ou à la demande d'1/3 des membres inscrits, convoque les membres par écrit au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion.

Art.12 - La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points sont établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission. Seuls ces points seront l'objet de prises de décisions.
Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour.

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avertir prioritairement le Président ou le secrétaire.

Art.13 - Le Président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats. Il veille au respect du présent règlement.
En cas d'absence du Président, l'assemblée désigne un autre membre qui présidera la réunion.

Art.14 - Le secrétaire assiste le Président, rédige le procès-verbal des séances, transmet au Président et à l'administration communale le projet de procès-verbal de la réunion. Celle-ci se chargera de le transmettre au Collège, aux membres de la Commission et aux experts extérieurs le cas échéant, au plus tard lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.
Selon les souhaits exprimés par les membres, les envois se font sous format papier ou informatique.

Le secrétaire conserve les archives de la commission. Il est chargé de la gestion journalière de celle-ci. Les rapports et avis de la Commission locale de développement rural sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration communale.

Art.15 - A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la commission.

Art.16 - Les propositions de la commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois en cas de blocage un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents.

Art.17 – Les séances de la CLDR ne sont pas publiques. Toutefois en cas de besoin, la commission peut inviter, avec l'accord du Président, des personnes extérieures dont elle désire recueillir l'avis.

Art.18 - Un membre de la commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier.

Titre IV – Droit à l'image

Art.19 - Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune et la FRW pour des articles, présentations, annonces…découlant de l'Opération. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant.

Titre V – Divers

Art.20 - Les membres de la commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.
- Chaque membre peut consulter les archives de la commission en faisant la demande auprès du secrétariat.

./.

./.

Art.21 - Le présent règlement peut être modifié après inscription explicite à l'ordre du jour par la commission.

DECIDE à l'unanimité :

Article 1 : de valider le présent Règlement d'Orde Intérieur

Article 2 : de le soumettre pour approbation à la première Commission Locale de Développement Rural.

Par le Collège:

La Directrice générale ff
MONMART Anne-Sophie

Le Président
CHAMPAGNE Thierry

Pour extrait conforme
Délivré le 29 avril 2019.

La Directrice générale

THIBEAUX Stéphanie

commune de CHASTRE BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

CHAMPAGNE Thierry

Province du Brabant Wallon	Arrondissement de Nivelles	Commune 1450 CHASTRE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

CONSEIL DU 30 avril 2019

Présents : *VERHOEVEN Geoffrey, Président du Conseil*
CHAMPAGNE Thierry, Bourgmestre
HENKART Thierry (absent), COLIN Stéphane, BRISON Christine, DISPA Pascal, Echevins
COLOT Jacqueline,(absente) Présidente du CPAS
JOSSART Claude, GENDARME Fabienne, CORDY Michel, PIERRE Michel (absent), DASTREVELLE Françoise, THIRY Jean-Marie, CARDOEN Frédéric, BABOUHOT Philippe, RYCKMANS Hélène (absente), BERNY Louis, ZOUGAGH Hicham (absent), DEWITTE Nicolas, LEFRANCQ Bérengère, Conseillers communaux
THIBEAUX Stéphanie, Directrice générale

Objet: CLDR - constitution d'une Commission Locale de Développement Rural : Désignation des membres/st

Le Conseil Communal, réuni en séance publique,
- Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;
- Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;
- Vu sa décision du 19/07/2017 de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement, pour la réalisation des différentes phases de l'opération;
- Attendu qu'il convient, dans ce cadre, de constituer une Commission Locale de Développement Rural (CLDR);
- Vu l'appel à candidatures qui a été lancé à l'occasion des consultations publiques ainsi qu'à l'occasion de la rencontre avec les milieux associatifs;
- Attendu que 77 candidatures ont été rentrées dans les délais; qu'il est proposé au conseil d'accepter toutes les candidatures;
- Attendu qu'il est proposé d'assurer la représentation du conseil communal sur base du système dit de la clef d'Hondt;
- Vu les candidatures déposées par les groupes politiques représentés au conseil communal;
DECIDE à l'unanimité :
Article 1 : de fixer comme suit la composition de la CLDR :

LISTE DES TITULAIRES

Nom	Prénom	Village
Lezin	Marc	Blanmont
CHOMEZ	Lena Susanna (Sanna)	Blanmont
Glibert	Agnès	Blanmont
Voisin	Olivier	Blanmont
Rouxhet	Paul	Chastre
Salien	Martine	Chastre
Grosjean	Kathleen	Chastre

Henneaux	Nicolas	Chastre
Biston	Jacques	Cortil
Charlier	Marie	Cortil
De wilde	Olivier	Cortil
LAFORGE	Anne	Cortil
ROUSSEAU	Véronique	Gentinnes
Dussart	Anne	Gentinnes
Morlot	Virginie	Gentinnes
Mairesse	Anne	Noirmont
Lelubre	Nathalie	Noirmont
Bonnouh	Hayat	Noirmont
Deru	André	Saint-Géry
Colin	Régis	Saint-Géry
Falise	Jean-Jacques	Saint-Géry
Maerevoet	Denise	Villeroux
LEFEVRE	Thierry	Villeroux
Hupet	Céline	Villeroux

LISTE DES SUPPLÉANTS

Nom	**Prénom**	**Village**
CLOSSET	Ronald	Blanmont
Van Parys	Bernard	Blanmont
Delens	Pierre-Yves	Blanmont
Coppoy	Nathalie	Blanmont
Decamps	Diane	Chastre
Bernard	Jean-Luc	Chastre
Eloy	Véronique	Chastre
Depaue	Christine	Chastre
Detry	Fabrice	Cortil
Leemans	Mathieu	Cortil
Bosch	Sébastien	Cortil
Lantin	Nicolas	Cortil
De Coster	Francis	Gentinnes
Falque	Jean-Philippe	Gentinnes
Coppe	Olivier	Gentinnes
Filot	Annick	Chastre
Dutron	Pauline	Chastre
Harris	Tiffany	Chastre
CLOSSET	Jean Gérard	Saint-Géry
L'Allemand	Thierry	Saint-Géry
Piton	Marie-france	Gentinnes
Tirions	Olivier	Villeroux
GERARD	Geneviève	Villeroux
ADAM	Helianthe	Villeroux

./.

./.

Quart Communal

Titulaire	**Suppléant**	
Hélène Ryckmans	Thierry Henkart	ECOLO
Bérengère Lefrancq	Louis Berny	ECOLO
Thierry Champagne	Frédéric Cardoen	Chastre20+
Stéphane Colin	Geoffey Verhoeven	Chastre20+
Nicolas Dewitte	Michel Pierre	Chastre@avenir
Fabienne Gendarme	Claude Jossart	Chastre@avenir

Par le Conseil:

La Directrice générale
THIBEAUX Stéphanie

Le Président
VERHOEVEN G.

Pour extrait conforme
Délivré le 2 mai 2019.

La Directrice générale,

THIBEAUX Stéphanie

commune de CHASTRE • BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

CHAMPAGNE Thierry

Province du Brabant Wallon	Arrondissement de Nivelles	Commune 1450 CHASTRE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

COLLEGE DU 01 août 2019

Présents : *CHAMPAGNE Thierry, Bourgmestre, Président*
HENKART Thierry, COLIN Stéphane, BRISON Christine, DISPA Pascal, Echèvins
Jacqueline COLOT, Présidente du CPAS
~~THIBEAUX Stéphanie~~, Directrice générale
MONMART Anne-Sophie, Directrice générale ff

Objet: ODR Chastre - Tableau d'analyse des propositions de type "lot 0"/jb

Le Collège Communal,
Est invité à se prononcer sur les actions développées pendant la phase d'élaboration du PCDR concernant le "lot 0" et donne son avis sur le tableau repris ci-après afin de mener des réalisations concrètes de l'ODR.

1. ANALYSE DES PROPOSITIONS DE TYPE "GESTION COMMUNALE"

ACTION PROPOSEE	**Suivi (A enclencher - en cours - déjà réalisé - non pertinent - pas d'intérêt - à inclure dans un projet "structurant" PCDR)**	
	Avis CLDR	**Avis Commune**
PHYSIQUE		
Equiper les bâtiments publics et les églises de panneaux solaires (tiers-payant)		- Difficile en lot "O" - Terminer d'abord le cadastre énergétique est une opération obligatoire pour les communes avant tout investissement énergétique - Voir et étudier la législation en cas de revente
Eteindre les gros spots du terrain de foot quand personne n'y joue		- Une convention vient d'être signée avec l'ASE Chastre au Conseil communal du 30/07/2019. Ils seront maintenant sensibilisés et responsables de leurs consommations.
Curer systématiquement les avaloirs, les rivières		- Rivières dépendant de la Province - Pour les avaloirs, nous étudions une solution en partenariat avec d'autres communes
ECONOMIQUE		

Promouvoir les journées fermes ouvertes		Nous sommes pour
Créer une Commission agricole pour favoriser les échanges/collaborations		C'est en cours
CULTUREL		
HUMAIN		
Prévoir des kiss and ride aux écoles		- A faire étudier par le Conseil de Mobilité mais nous ne sommes certainement pas opposés
Renforcer les panneaux indicateurs dans les campagnes afin de "rapprocher" les différents villages		- Action pas claire. On ne sait pas se prononcer
Faire un cadastre "sport et culture"		- En cours mais difficile d'avoir les infos. - Le Collège est pour.
Augmenter le nombre d'éducateurs de rue		- Un éducateur de rue va commencer ce 01/09/2019
Faciliter la création de petites résidences d'appartement à l'échelle humaine au lieu de 4 façades		- Certains projets à venir comportent déjà plus d'appartements. Cela dépend des zones dans la commune et nous prônons la mixité de logements
PARTICIPATION ET COMMUNICATION		
Rentrer dans des dynamiques smart-cities		- Nous sommes pour
Réactiver la Commission consultative de sécurité routière		- C'est fait
Utiliser Facebook et mails		- Pas encore parfait mais ça commence
Création d'un agenda des activités locales, notamment visible via le site internet communal		- En cours
Actualiser la liste des associations		- En cours
Faire un calendrier annuel des activités		- En cours

2. Analyse des propositions de type "actions mobilisatrices"

ACTION PROPOSEE	Suivi (A enclencher - en cours - déjà réalisé - non pertinent - pas d'intérêt - à inclure dans un projet "structurant" PCDR)

	Avis CLDR	Avis Commune
PHYSIQUE		
Groupe d'Action "actions de valorisation des cimetières" Les débats sur l'entretien des cimetières pourraient être mieux compris suite à un travail collectif pour faire connaître, nettoyer, embellir.	La CLDR a émis le 19/06/19 un intérêt "mitigé" pour cette proposition. En séance, 2 membres se sont montrés intéressés d'y participer.	- Nous sommes tout à fait pour et le Conseil consultatif des cimetières va travailler sur le sujet
ECONOMIQUE		
CULTUREL		
HUMAIN		
Groupe d'Action "Création d'une journée découverte des associations citoyennes et communication" Le constat est que des associations sont actives et ont des besoins mais on ne les connaît pas et que les citoyens sont motivés de s'impliquer. Un Forum des associations pourrait être utile.	La CLDR a émis le 19/06/19 un grand intérêt pour cette proposition. En séance, 8 membres se sont montrés intéressés d'y participer.	- Nous souhaiterions prévoir une journée des associations
GESTION COMMUNALE DU TERRITOIRE		
COMMUNICATION ET PARTICIPATION		

3. .**Analyse des propositions de la Commune en lien avec l'ODR**

ACTION PROPOSEE	PRECISIONS	Suivi (A enclencher - en cours - déjà réalisé - non pertinent - pas d'intérêt - à inclure dans un projet "structurant" PCDR)
PHYSIQUE		
ECONOMIQUE		
Création d'un label "produits chastrois"		Avis favorable de la CLDR le 27/05/19. Liste de membres intéressés de participer à un groupe d'action travaillant sur le sujet transmis à la Commune. Programmation d'une réunion le 22/08/2019 à 18h.
CULTUREL		

HUMAIN		
GESTION COMMUNALE DU TERRITOIRE		
COMMUNICATION ET PARTICIPATION		

DECIDE à l'unanimité :
Article 1 : de transmettre la présente délibération à la CLDR reprenant les avis de la Commune.
Article 2 : de transmettre la présente délibération aux agents relais de la CLDR.

Par le Collège:

La Directrice générale ff
MONMART Anne-Sophie

Le Président
CHAMPAGNE Thierry

Pour extrait conforme
Délivré le 2 août 2019.

La Directrice générale ff,

MONMART Anne-Sophie

Le Bourgmestre,

CHAMPAGNE Thierry

Commune de CHASTRE • BRABANT WALLON

Province du Brabant Wallon	Arrondissement de Nivelles	Commune 1450 CHASTRE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

COLLEGE DU 22 août 2019

Présents : *CHAMPAGNE Thierry, Bourgmestre, Président*
HENKART Thierry, ~~COLIN Stéphane~~, BRISON Christine, DISPA Pascal, Echevins
Jacqueline COLOT, Présidente du CPAS
THIBEAUX Stéphanie, Directrice générale

Objet: PCDR - Parties A & C - Approbation/jb

Le Collège Communal,
- Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;
- Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;
- Vu la décision du Conseil communal en sa séance du 19 juillet 2017 de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement, pour la réalisation des différentes phases de l'opération;
- Considérant le courriel daté du 2 août 2019 du bureau d'études AGORA relatif à la dernière version des parties A & C actualisées du PCDR (prenant en considération les remarques établies par la Commission Locale de Développement Rural) en vue de leur approbation;
- Considérant les remarques établies par l'Administration et par le Collège communal;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1 : de ne pas approuver les parties A & C du PCDR telles qu'élaborées par l'auteur de projet AGORA.
Un courrier sera adressé à l'auteur de projet leur précisant les remarques de l'Administration et du Collège communal.
Le document sera dès lors approuvé une fois les commentaires et les remarques intégrées dans une nouvelle version.

Article 2 : de transmettre la présente décision pour information et suite voulue
- à la Fondation rurale de Wallonie
- au bureau d'études AGORA
- aux membres de la Commission Locale de Développement Rural.

Par le Collège:

La Directrice générale
THIBEAUX Stéphanie

Le Président
CHAMPAGNE Thierry

Pour extrait conforme
Délivré le 5 septembre 2019.

La Directrice générale,

THIBEAUX Stéphanie

commune de CHASTRE • BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

CHAMPAGNE Thierry

PROVINCE DU BRABANT WALLON

COMMUNE DE

CHASTRE

Agora s.a.
Rue Montagne aux anges 26
1081 Bruxelles

Chastre, 05/09/2019

Madame, Monsieur,

A la lecture des épreuves successives des parties A et C du diagnostic réalisé par vos équipes en 2018-2019 dans le cadre de l'opération de développement rural à Chastre, l'Administration communale et le Collège communal de Chastre souhaitent apporter plusieurs remarques justifiant la suspension de la validation de ces parties. Le Collège a pris une décision en ce sens lors de sa séance du 22 août 2019.

Ainsi, la partie A se compose de données souvent anciennes, qui ne peuvent être raisonnablement considérées comme « *une description de certaines caractéristiques socio-économiques récentes* » ou « *actuelles* » telles que le Cahier de charges les décrit.

Par exemple, des données ponctuelles sur la mobilité, l'urbanisme ou l'environnement auraient pu (dû ?) être produites ou obtenues de tiers, à la lumière des entretiens menés avec les personnes-ressources. Certaines sont si anciennes et évoluent de telle manière qu'aucune conclusion ne peut être tirée sur telle ou telle caractéristique. En filigrane, des enjeux identifiés plus tard devraient intégrer les lacunes des données lorsque l'Auteur de projet n'a pu les combler.

Par ailleurs, de nombreuses données, descriptions et cartes de la partie A sont peu précises, parfois confuses, contradictoires ou erronées, et ce quelquefois malgré les remarques formulées par l'Administration ou la CLDR. Or, comme les données chiffrées, ces données géographiques ou administratives sont importantes pour identifier les leviers d'action éventuels. On ne peut en effet constater à la fois le faible relief du sol (p. 25) et parler plus loin d'un paysage vallonné (p. 26). Il n'est pas raisonnable d'affirmer dans le même paragraphe (p. 20) que les eaux usées ne sont pas collectées et qu'elles le sont depuis 2015. Nous ne pouvons pas baser des fiches-projet sur des cartes localisant de l'espace public en domaine privé et inversement (p. 45 à 56).

En particulier, la carte des propriétés publiques accompagnant la partie A, qui n'a pas été actualisée malgré l'engagement de l'auteur de projet en date du 07 mai 2019.

Dans les parties A et C, les tableaux de synthèse « AFOM » ne sont pas suffisamment objectifs (par manque de données actuelles). On y retrouve, pêle-mêle, des faits et des ressentis issus des rencontres citoyennes, sans distinction claire. Par ailleurs, la catégorisation des éléments relevés n'est pas clairement justifiée, un élément pouvant être considéré comme atout ou comme faiblesse selon le point de vue. A titre d'exemple, faut-il voir l'agriculture comme un atout, pour les paysages ? Comme une opportunité, pour son déclin qui libèrera des terres sous peu ? Comme une menace pour l'environnement ? Ou comme une faiblesse quant à son impact sur l'économie locale ?

Votre contact : Nicolas Servais – Responsable du Service environnement – nicolas.servais@chastre.be

Enfin, les « constats et pistes d'enjeux » ou « pistes de l'auteur » des parties A et C se présentent de manière extrêmement succinctes, sous forme de points sans hiérarchie ni mise en perspective transversale entre les thèmes abordés, ne permettant pas une appropriation aisée des enjeux (voir, par exemple, partie A, p.16). Un diagnostic ne se résume a priori pas à lister les constats ; nous espérions une appropriation de ces données pour hiérarchiser les constats, les faire dialoguer ou, pour reprendre les termes de votre offre (p. 25) « *permettre de répondre aux questionnements de la collectivité sur son développement futur* ». Par analogie avec un diagnostic médical, on s'imagine mal sortir d'une consultation avec la seule liste des symptômes (que l'on a soi-même rapportés) sans prescription d'examen complémentaire ou de traitement.

Nous reconnaissons que le Cahier de charges ne définit pas explicitement l'actualité des données à exploiter, quoiqu'il précise bien la description de caractéristiques « *récentes* » ou « *actuelles* ». Si la Commune sollicite un bureau d'études, c'est précisément qu'elle n'est pas en mesure de fournir de telles données ni a fortiori d'en tirer des conclusions pour l'avenir.

Nous pouvons comprendre également qu'une date de clôture de l'actualisation doit être convenue, un territoire évoluant sans cesse. Mais la date d'arrêt ne peut être fixée arbitrairement au 31 décembre 2018, alors que des versions de travail ont encore été envoyées en janvier et en juillet 2019. A cet égard, on pourrait plaider que l'Administration communale et la Commission locale de développement rural (CLDR) ont leur part de responsabilité dans la tolérance dont elles ont pu faire preuve quant à la persistance de certaines données actualisables ou dans le manque d'informations récentes disponibles. Nous comprenons moins que des remarques n'aient pas été intégrées dans les épreuves successives, ou que vos équipes n'aient pas envisagé d'actualiser des données qui leur eussent semblé pertinentes pour la suite de la préparation de notre ODR. C'est bien le rôle d'un bureau d'études que de tamiser la masse d'informations collectées pour n'en garder que les plus structurantes ou les leviers d'action.

Pour toutes ces raisons, nous ne sommes pas en mesure de valider les parties A et C en l'état. Il nous semble en revanche opportun de tirer profit des groupes de travail organisés en septembre et octobre prochains, pour pointer les éléments structurants du territoire méritant un approfondissement. Des données plus récentes ou mises en contexte plus fines pourraient alors alimenter les deux premières parties livrées actuellement et, surtout, stabiliser les fondations de la stratégie de développement qui sera proposée dans la partie D du présent marché. Il ne semble dès lors pas opportun d'entamer le travail de cette partie D sans validation des parties A et C.

Dans l'espoir de maintenir un dialogue constructif entre nos équipes respectives, nous vous prions, Madame, Monsieur, d'accuser bonne réception de ce présent courrier et de nous faire part de vos éventuelles remarques, propositions ou toute démarche que vous jugeriez utile.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

La Directrice générale,
St. Thibeaux

Commune de CHASTRE - BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,
Th. Champagne

Votre contact : Nicolas Servais – Responsable du Service environnement – nicolas.servais@chastre.be

Province du Brabant Wallon	Arrondissement de Nivelles	Commune 1450 CHASTRE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

COLLEGE DU 31 octobre 2019

Présents : ***~~CHAMPAGNE Thierry~~, Bourgmestre, Président***
HENKART Thierry, COLIN Stéphane, BRISON Christine, DISPA Pascal, Echevins
~~COLOT Jacqueline~~, Présidente du CPAS
~~THIBEAUX Stéphanie~~, Directrice générale
VAN MEENSEL Cécile, Directrice générale ff

Objet: PCDR - Parties A & C - Approbation/jb

Le Collège Communal,
- Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;
- Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;
- Vu la décision du Conseil communal en sa séance du 19 juillet 2017 de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement, pour la réalisation des différentes phases de l'opération;
- Considérant la phase préparatoire confiée par marché public au bureau d'études AGORA s.a. ;
- Considérant que le cahier de charge prévoit que la Partie A « *repose sur des données adéquates, fiables et actuelles* », et qu'au besoin « *les inventaires* (...) *seront complétés et actualisés en fonction de la situation locale* » ;
- Considérant que cette partie A exploite des données qui paraissent anciennes, notamment fournies par l'Administration communale, relatives entre autres à l'environnement, à la mobilité ou à l'urbanisme ;
- Considérant qu'à la partie A doit être annexée notamment une carte des propriétés publiques ;
- Considérant la demande de la Commune de Chastre d'y faire apparaître en couleurs nettement différenciées les propriétés de la Commune et celles du Centre public d'action sociale, ainsi que d'y ajouter les possessions des fabriques d'église ;
- Considérant que le cahier de charge prévoit que cette partie A consiste en une analyse des « *caractéristiques de la commune visée à l'article 13, § 1er, 1o du Décret* » du 11 avril 2014, visant « *à mettre en évidence les spécificités de la commune, ses enjeux de développement* (...) » ;
- Considérant que le travail d'analyse de la partie A ne permet pas de faire émerger d'enjeux ou de ressources *spécifiques* au territoire communal de Chastre ;
- Considérant que la partie C doit faire la synthèse de la partie A et des attentes citoyennes collectées dans la partie B par la Fondation rurale de Wallonie, aux fins de fonder la stratégie développée dans les parties D & E ;
- Considérant que la partie C est présentée sous forme de tableau « AFOM » ;
- Considérant que la partie C ne différencie pas, ni dans la forme ni dans le fond, le caractère objectif (données « froides » ou chiffrées) ou subjectif (éléments ressentis par les citoyens) des éléments exploités ;
- Considérant que le parti pris pour catégoriser chaque élément n'est pas expliqué, un élément pouvant être considéré de manière totalement contradictoire selon le point de vue adopté ;
-Considérant la nécessité de valider les parties A & C du PCDR pour entamer les phases de stratégie D et E ;

- Vu la délibération du Collège communal, en date du 22 août 2019, signalant au bureau AGORA la décision de ne pas valider en l'état les parties A & C ;
- Considérant que le courrier consécutif à la délibération du 22 août 2019, envoyé à AGORA par l'Administration, en date du 05 septembre 2019, ne mentionnait pas d'injonction précise ni de délai relatif à la réponse à y apporter le cas échéant ;
- Considérant le courriel de la Fondation rurale de Wallonie à l'Administration communale de Chastre, en date du 02 octobre 2010, relatif au courrier du 05 septembre 2019, signalant que « *les remarques demandées ne* (lui) *semblent pas indispensables pour entamer une réflexion sur une esquisse globale de stratégie de développement* » mais qu'elles « *auront par contre leur utilité pour la rédaction des fiches projets* » et rappelant que le bureau AGORA « *est tenu par le cahier des charges de compléter et d'actualiser la partie A pour la remise de l'avant-projet de PCDR* » ;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1 : La partie A peut être laissée en l'état, sous réserve qu'elle soit comme prévu dans le Cahier Spécial des Charges, alimentée par AGORA et par les données recueillies plus tard, avant la remise de l'avant-projet de PCDR ainsi que par la fourniture d'une carte complète (possessions publiques), pour le 01 mars 2020 au plus tard.

Article 2 : La partie C devrait contenir une introduction argumentée qui précise
- o D'une part, l'origine de l'élément cité (donnée objective ou ressenti local) pour clairement différencier les faits des impressions (par exemple : sentiment d'isolement géographique, sentiment d'insécurité routière…sans chiffres objectifs associés). Cette précision, dans les tableaux, peut-être simplement graphique (typographie différente, astérisque, couleur…)
- o D'autre part, le parti pris thème par thème pour classer les éléments en atout, faiblesse, opportunité, menace et/ou un contre-pied
- o Pour le 01 mars 2020 au plus tard.

Article 3 : Les parties D & E devront être rédigées en prenant en compte l'ancienneté des données, Agora produisant au besoin des données « *adéquates, fiables et actuelles* » pour justifier les fiches-projets. Le risque est grand sinon de recevoir de belles fiches-projets très passe-partout, éventuellement inutiles.

Article 4 : Un exemplaire de la présente délibération sera remise à :
. S.A. Agora
. Fondation Rurale de Wallonie
. H. RYCKMANS, Présidente de la CLDR
. Th. CORVILAIN, Directeur financier
. N. SERVAIS, Service Environnement

Par le Collège:

La Directrice générale ff
VAN MEENSEL Cécile

Pour le Bourgmestre
HENKART Thierry, 1er Echevin

Pour extrait conforme
Délivré le 4 novembre 2019.

La Directrice générale,

THIBEAUX Stéphanie

commune de CHASTRE • BRABANT WALLON •

Le Bourgmestre,

CHAMPAGNE Thierry

Province du Brabant Wallon	Arrondissement de Nivelles	Commune 1450 CHASTRE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

CONSEIL DU 25 février 2020

Présents : *VERHOEVEN Geoffrey, Président du Conseil*
CHAMPAGNE Thierry, Bourgmestre
HENKART Thierry, COLIN Stéphane, BRISON Christine,
DISPA Pascal, Echevins
COLOT Jacqueline, Présidente du CPAS
JOSSART Claude, GENDARME Fabienne, CORDY Michel, PIERRE Michel,
THIRY Jean-Marie, ~~CARDOEN Frédéric~~, ~~BABOUHOT Philippe~~,
RYCKMANS Hélène, BERNY Louis, ZOUGAGH Hicham, DEWITTE
Nicolas, LEFRANCQ Bérengère, FERRIERE Anne, Conseillers communaux
THIBEAUX Stéphanie, Directrice générale

Objet: Commission Locale de Développement Rural - Modification de la composition - Décision/st

Le Conseil Communal, réuni en séance publique,
- Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;
- Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;
- Vu sa décision du 19/07/2017 de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement, pour la réalisation des différentes phases de l'opération;
- Attendu qu'il convient, dans ce cadre, de constituer une Commission Locale de Développement Rural (CLDR);
- Vu la décision du Conseil communal en sa séance du 30 avril 2019 de fixer la composition de la CLDR ;
- Vu la notification d'approbation sur cette composition de Madame la Ministre de l'Environnement, de la Nature, de la Forêt , de la Ruralité et du Bien-être animal en date du 20 janvier 2020;
- Considérant les démissions des membres citoyens suivants ;
    - Mathieu Leemans
    - Marc Lezin
    - Olivier Voisin
    - Jacques Biston
    - Anne Laforge
- Considérant les membres citoyens réputés démissionnaires :
    - Hélianthe Adam
    - Hayat Bonnouh
    - Olivier Coppe
    - Geneviève Gérard
- Attendu qu'il convient de les remplacer en respectant les notions d'équilibre et de représentativité selon les modalités du ROI de la CLDR ;
- Considérant les propositions de remplacement, selon l'ordre et les critères établis :
    - Olivier Tirions
    - Joseph d'Huyvetter

- Brice Tytgat
- Charles-Hubert Remiche
- Marion Slegers
- Jean-Gérard Closset
- Eric Michels
- Antoine Raucent
- Cipriano Ceraulo
- David Duchêne
- Noémie Hoslet
- Patricia Antoine

- Attendu qu'il convient de remplacer Nicolas Dewitte, membre du quart communal démissionnaire par son suppléant Michel Pierre
- Considérant qu'Olivier Tirions est déjà membre de la CLDR;
- Considérant que Charles-Hubert Remiche et Marion Slegers n'habitent plus la commune;
- Considérant que Bryce Tytgat et Jean-Gérard Closset ne sont plus disponibles pour la CLDR
- Considérant qu'il n'y a plus de membre de sexe féminin dans la réserve de candidats;
- Sur proposition du Collège communal;

DECIDE à l'unanimité :

Article 1er : de remplacer les membres démissionnaires et réputés démissionnaires comme suit :

- Mathieu Leemans par Joseph d'Huyvetter
- Marc Lezin par Antoine Raucent
- Olivier Voisin par Marie-Cécile Croonenberghs
- Jacques Biston par Guillaume Wese
- Anne Laforge par David Duchêne
- Helianthe Adam par Ceraulo Cipriano
- Hayat Bonnouh par Eric Michels
- Olivier Coppe par Noémie Hoslet
- Geneviève Gérard par Patricia Antoine
- Nicolas Dewitte par Michel Pierre

Par le Conseil:

La Directrice générale
THIBEAUX Stéphanie

Le Président
VERHOEVEN Geoffrey

Pour extrait conforme
Délivré le 27 février 2020.

La Directrice générale ff,

VAN MEENSEL Cécile

Le Bourgmestre,

CHAMPAGNE Thierry

Commune de CHASTRE - BRABANT WALLON -

Province du Brabant Wallon	Arrondissement de Nivelles	Commune 1450 CHASTRE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

COLLEGE DU 22 octobre 2020

Présents : *CHAMPAGNE Thierry, Bourgmestre, Président*
HENKART Thierry, COLIN Stéphane, BRISON Christine, CORDY Michel, Echevins
COLOT Jacqueline, Présidente du CPAS
THIBEAUX Stéphanie, Directrice générale

Objet: ODR Chastre – Validation des lots 1 - 2 et 3 – Proposition de modification/st

Le Collège Communal,
- Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;
- Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;
- Vu la décision du Conseil communal en sa séance du 19 juillet 2017 de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement, pour la réalisation des différentes phases de l'opération;
- Vu la version actualisée de la programmation dans le temps faisant suite à la réunion de la CLDR du 01/07/2020;
- Considérant que le délai d'écriture des fiches prévu dans le cahier des charges est de 60 jours à compter de sa validation;
- Considérant que l'auteur précise également son accord sur la possibilité d'écrire le nombre de 13 fiches en lot 2 à la condition que la commune donne toutes les informations dont elle dispose sur l'aménagement du quartier de la gare, le réseau écologique, les inondations, etc.;
- Vu la décision du Collège communal en sa séance du 9 juillet 2020 validant la version actualisée de la programmation dans le temps faisant suite à la réunion de la CLDR du 01/07/2020 en approuvant les lots 1-2 et 3 ;
- Vu la décision du Collège communal en sa séance du 1er octobre 2020 d'étudier la possibilité de remonter une ou plusieurs fiches projets du lot 2 en lot 1 et ce, sur la proposition de Monsieur DUBOIS Xavier, du Service Public de Wallonie ;
- Après en avoir débattu et en toute connaissance de cause ;

DÉCIDE à l'unanimité :

Article 1er : de proposer à la CLDR lors de sa prochaine réunion de modifier la composition des lots 1 -2 et 3.

Article 2 : de transmettre un exemplaire de la présente délibération à :
- Simon DEPAEPE, de la Fondation Rurale de Wallonie
- Hélène RYCKMANS, Présidente de la CLDR.

Par le Collège:

La Directrice générale
THIBEAUX Stéphanie

Le Président
CHAMPAGNE Thierry

Pour extrait conforme
Délivré le 23 octobre 2020.

La Directrice générale,
THIBEAUX Stéphanie

Le Bourgmestre,
CHAMPAGNE Thierry

Commune de CHASTRE - BRABANT WALLON -

Province du Brabant Wallon	Arrondissement de Nivelles	Commune 1450 CHASTRE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

COLLEGE DU 26 novembre 2020

Présents : *CHAMPAGNE Thierry, Bourgmestre, Président*
HENKART Thierry, COLIN Stéphane, BRISON Christine, CORDY Michel, Echevins
COLOT Jacqueline, Présidente du CPAS
THIBEAUX Stéphanie, Directrice générale

Objet: ODR - Fiche - projet "renforcer l'ancrage local des écoles" - Proposition de changement d'intitulé et les différentes localisations des kiosques/jb

Le Collège Communal,
Prend pour information la fiche projet "Renforcer l'ancrage local des écoles" telle qu'annexée à la présente;
Le Collège est invité à se positionner sur la proposition de changement d'intitulé et les différentes localisation des kiosques.
DÉCIDE à l'unanimité :
Article 1er : de marquer son accord sur la proposition de changement d'intitulé et les différentes localisations des kiosques
Article 2 : la présente délibération sera transmise à la Fédération Rurale de Wallonie.

Par le Collège:

La Directrice générale
THIBEAUX Stéphanie

Le Président
CHAMPAGNE Thierry

Pour extrait conforme
Délivré le 26 novembre 2020.

La Directrice générale,

THIBEAUX Stéphanie

Le Bourgmestre,

CHAMPAGNE Thierry

commune de CHASTRE • BRABANT WALLON •

Province du Brabant Wallon	Arrondissement de Nivelles	Commune 1450 CHASTRE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

COLLEGE DU 09 juillet 2020

Présents : *CHAMPAGNE Thierry, Bourgmestre, Président*
HENKART Thierry, COLIN Stéphane, BRISON Christine, DISPA Pascal, Echevins
COLOT Jacqueline, Présidente du CPAS
THIBEAUX Stéphanie, Directrice générale

Objet: ODR Chastre – Validation des lots 1-2 et 3/jb

Le Collège Communal,
- Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;
- Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;
- Vu la décision du Conseil communal en sa séance du 19 juillet 2017 de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement, pour la réalisation des différentes phases de l'opération;
- Vu la version actualisée de la programmation dans le temps faisant suite à la réunion de la CLDR du 01/07/2020;
- Considérant que le délai d'écriture des fiches prévu dans le cahier des charges est de 60 jours à compter de sa validation;
- Considérant que l'auteur précise également son accord sur la possibilité d'écrire le nombre de 13 fiches en lot 2 à la condition que la commune donne toutes les informations dont elle dispose sur l'aménagement du quartier de la gare, le réseau écologique, les inondations, etc.;
- Après en avoir débattu et en toute connaissance de cause ;

DÉCIDE à l'unanimité :

Article 1er : de valider la version actualisée de la programmation dans le temps faisant suite à la réunion de la CLDR du 01/07/2020 en approuvant les lots 1-2 et 3 ci-joints et faisant partie intégrante de la présente décision.

Article 2 : Un exemplaire de la présente délibération sera remise à :
. S.A. Agora
. Fondation Rurale de Wallonie
. H. RYCKMANS, Présidente de la CLDR
. Th. CORVILAIN, Directeur financier
. N. SERVAIS, Service Environnement

Par le Collège:

La Directrice générale
THIBEAUX Stéphanie

Le Président
CHAMPAGNE Thierry

Pour extrait conforme
Délivré le 9 juillet 2020.

La Directrice générale,

THIBEAUX Stéphanie

commune de CHASTRE • BRABANT WALLON

Le Bourgmestre,

CHAMPAGNE Thierry

PROVINCE DU BRABANT WALLON

COMMUNE DE
CHASTRE

Chastre, le 16 mars 2021

AGORA SA
Rue Montagne aux Anges 26
1081 Bruxelles

Nos réf. : 2021/QG/16-03-3
Objet : Élaboration d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) – Approbation de l'avenant 1

Madame, Monsieur,

Par la présente, nous vous informons que le Collège communal a approuvé le 11 mars 2021 votre proposition d'avenant pour le marché susmentionné.

Cet avenant porte sur la réalisation d'une nouvelle fiche du lot 3, pour le montant de 560,00 € HTVA ou 677,60 € TVAC.

Pour les autres modalités, veuillez prendre contact avec M. Quentin Gillet (Service juridique - tél. 010/65.44.73 - quentin.gillet@chastre.be).

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à notre considération distinguée.

La Directrice générale,

S. THIBEAUX

commune de CHASTRE • BRABANT WALLON •

Le Bourgmestre,

T. CHAMPAGNE

Belfius: Iban BE18 0910 0013 9465 - BIC GKCCBEBB
☎ 010.65.44.71 - Fax 010.65.44.79
Avenue du Castillon, 71 - 1450 Chastre

Agent traitant : Quentin GILLET – 010/65.44.73 – quentin.gillet@publilink.be

Province du Brabant Wallon	Arrondissement de Nivelles	Commune 1450 CHASTRE

DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU COLLÈGE COMMUNAL A ETE EXTRAIT CE QUI SUIT :

COLLEGE DU 22 avril 2021

Présents : *CHAMPAGNE Thierry, Bourgmestre, Président*
HENKART Thierry, COLIN Stéphane, BRISON Christine, CORDY Michel, Echevins
COLOT Jacqueline, Présidente du CPAS
THIBEAUX Stéphanie, Directrice générale

Objet: PCDR Chastre - Remarques émises par la FRW relatives aux fiches du lot 1/jb

Le Collège Communal,
- Vu le décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural;
- Vu l'arrêté du Gouvernement wallon du 12 juin 2014 portant exécution du décret du 11 avril 2014 relatif au développement rural et abrogeant l'arrêté de l'Exécutif régional wallon du 20 novembre 1991 portant exécution du décret du 6 juin 1991 relatif au développement rural;
- Vu la décision du Conseil communal en sa séance du 19 juillet 2017 de mener une opération de développement rural sur l'ensemble du territoire de la commune et de solliciter l'aide de la Fondation Rurale de Wallonie, organisme d'accompagnement, pour la réalisation des différentes phases de l'opération;
- Considérant les remarques émises par la direction de la FRW relatives aux fiches du lot 1 ;
- Considérant qu'il convient d'inviter le bureau d'étude AGORA à adapter les modifications suivant lesdites remarques et ci-après retranscrites :

De manière générale ;

- Il s'avère que la manière dont AGORA a agencé la présentation de la fiche ne correspond totalement pas au modèle imposé par la Région que vous pourrez retrouver ici sur le site officiel : https://agriculture.wallonie.be/principe (Arrêté ministériel du 30/11/2017 approuvant le modèle de Fiche-Projet) ;

En effet, le point 7 'programme de réalisation' reprend distinctement des sous-catégories :

- Éléments dont il faut tenir compte pour définir la priorité de la fiche
- État du dossier
- Programme des travaux
- Planification
- Démarches administratives à réaliser
- Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

Le bureau d'études a regroupé les éléments soulignés en un seul point et ne les a pas développés entièrement. è**Il faudrait donc dissocier les différents points et les compléter.**

- La **description** des projets **doit être succincte** et les **principes de mise en œuvre**, de réalisation ou d'aménagement doivent se retrouver dans le point 7 'programme de réalisation' : programme des travaux.
- Assez souvent, certains éléments de justification se trouvent dans la description du projet. Il faut reprendre uniquement comment concrètement le projet sera mis en œuvre dans la partie description.
- Il faut retirer toutes les références à l'arrêté ministériel qui devrait voir le jour et préciserait la nouvelle circulaire. Nous analyserons cette possibilité de subside le jour où nous mettrons en œuvre les fiches.
- Il faut systématiquement donner une valeur cible pour tous les indicateurs.

Plus spécifiquement, deux fiches doivent être clarifiées car elles sont difficilement compréhensibles pour le lecteur qui n'a pas participé au processus d'élaboration :

- **Fiche 1.3 « Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades »**
  - Il est nécessaire de clarifier les étapes et leur enchainement ; dans quel ordre se déroulera la mise en œuvre des différentes actions listées ? Mise en place d'un groupe porteur, localisation des tronçons, inventaire des chemins, aménagement des tronçons, balisage…? (Attention ; il faut que ça soit logique avec la réalisation du futur PCM). Les actions sont actuellement listées sans logique temporelle.
  - Dans les actions sont reprises des justifications : Diminuer la consommation de pétrole (énergie)… Il faut les retirer et éventuellement les reprendre dans les justifications ou impact sur le développement durable.
  - Le réseau est orienté pour les déplacements quotidiens. Dès lors, il faut parler d'atout touristique secondaire plutôt que de création de circuit touristique.
  - Etat du dossier : point sur l'état d'avancement du PCM
  - Préciser que le montant repris pour le balisage sera précisé en fonction du PCM plutôt que de parler d'un montant précis.
  - Pour les futurs aménagements à réaliser, préciser en plus un prix au m².
- **Fiche 1.6 « Création d'un plan de communication »**
  - Justifications présentes dans la description.
  - Importance de restructurer la fiche et de proposer une description beaucoup plus succincte ; soit mettre dans le programme des travaux (principe de mise en œuvre) - point 7. ; soit annexé si trop conséquent.
  - Éviter la redondance dans la fiche (résultat de la fusion des 3 fiches en une).
  - Intégrer le lien avec la création du groupe Associ'Action en lot 0.
  - Attention, dans l'estimation budgétaire, les supports de communication ne sont prévus que pour les actions solidaires. Hors, dans la fiche, c'est beaucoup plus large.

Finalement, voici quelques remarques plus précises :

- **Fiche 1.1 « Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire » :**
  - Enlever la référence à l'outil PCDN car l'outil proposé par la Région va très prochainement être revu pour faire place à un autre.
- **Fiche 1.2 « Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry »**
  - Valeur cible de l'indicateur « Enquête de satisfaction » : pas le nombre de participation mais parler plutôt du 'taux de satisfaction'.
- **Fiche 1.5 « Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité) »**
  - Retirer l'indicateur de réalisation 'Nombre d'activités organisées' car il se trouve déjà à la bonne place comme indicateur de résultat.
- **Fiche 1.7 « Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en Maison de Village »**
  - Parler plutôt d'aménagement des abords de manière conviviale pour l'espace de jeux pour enfants et mettre le financement en développement rural.
- **Fiche 1.9 « Lutte contre les inondations et coulées de boue »**
  - On parle de campagnes d'information dans le programme de réalisation mais ce n'est pas évoqué dans la description.
- **Fiche 1.10 « Recréer d'une vraie place communale à Chastre »**
  - Changer l'intitulé 'recréer' en 'créer'.
  - Retirer SPW DGO3 et laisser juste développement rural
  - Ne pas parler de périmètre d'intervention rapproché et élargi mais plutôt de la place et des accès. Ce, pour être clair avec le développement rural pour la demande convention faisabilité qui pourra porter sur l'ensemble du périmètre. Suite à quoi, en fonction de l'étude de l'auteur de projet, on pourra préciser un périmètre d'intervention plus restreint.
  - A la place d'expliquer la manière dont la drève sera gérée, plutôt indiquer dans le point 7 que le cahier des charges prévoira une étude spécifique de l'état sanitaire de la drève pour choisir la meilleure option d'aménagement :

Après en avoir débattu et en toute connaissance de cause

DÉCIDE à l'unanimité :

Article 1er : de transmettre la présente décision et le tableau adapté avec les commentaires du Collège pour information et suite voulue :

- au bureau d'études AGORA
- à la Fondation Rurale de Wallonie
- à la CLDR

Par le Collège:

La Directrice générale
THIBEAUX Stéphanie

Le Président
CHAMPAGNE Thierry

Pour extrait conforme
Délivré le 22 avril 2021.

La Directrice générale,

THIBEAUX Stéphanie

Commune de CHASTRE - BRABANT WALLON -

Le Bourgmestre,

CHAMPAGNE Thierry

11.2 *B.2 ligne du temps de l'élaboration du PCDR de Chastre*

màj 13/07/21

Synthèse élaboration :

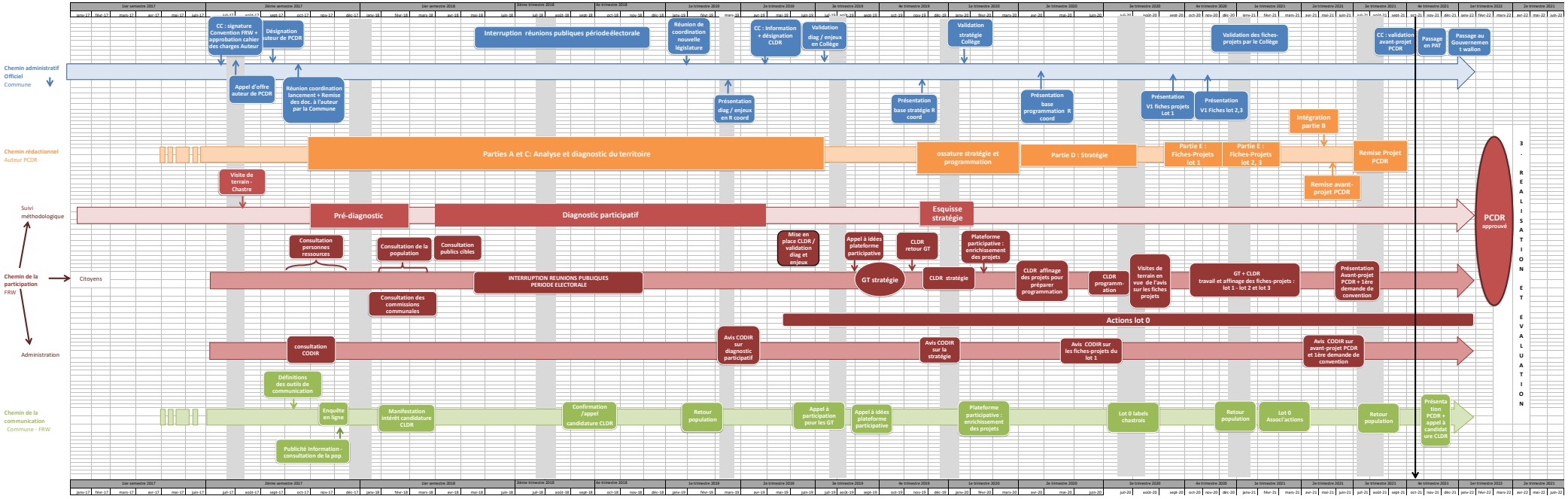

11.3 ***B.3 PV réunions de coordination***

2017

Ensemble, pour des villages vivants

Rencontre entre la FRW et le Collège communal de Chastre

Le 9 juin 2017

Présentation

Deux parties

Fondation Rurale de Wallonie (FRW)

Opération de Développement Rural (ODR)

L'ODR, l'opération de développement rural

PARTIE 1

ODR, c'est

1. Processus participatif
2. Mise en œuvre d'un **P**rogramme **C**ommunal de **D**éveloppement **R**ural (**PCDR**)
3. Stratégie de développement
4. Projets

Base légale

Décret relatif au DR du 11 avril 2014

Arrêté du Gouvernement du 12 juin 2014

Un PCDR
6 parties

1. Une analyse **des caractéristiques** de la commune
2. Le résultat de la **participation**
3. Un **diagnostic partagé**
4. La **stratégie de développement** sous forme d'objectifs spécifiques à la commune
5. Les **projets** visant à atteindre les **objectifs**
6. Une **tableau récapitulatif**

Étapes d'une ODR

Décision commune

Phase d'analyse par l'auteur de Programme Communal de Développement Rural

Phase d'information - consultation

Phase de co-construction

Diagnostic partagé

Stratégie

Projets

Programmation

Validation par la commune et la Région Wallonne

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

DGO3 , CRAT, Région wallonne

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Avantages pour la commune

- Aide à la décision
- Fédérateur
- Gestion des moyens humains et financiers
- Mobilisation

Opportunité de financement

Leader

FWB

Développement Rural

Projets du PCDR

Infrasport

...

FRW

Développement Rural

Opportunité de financement

1. Subventions pour *

*	1ère tranche jusque 500.000 €	2e tranche au-dessus 500.000 €
Aménagements d'espaces publics	60 %	50 %
Autres (maisons de village, logements, …)	80 %	50 %

2. Subventions pour *

*	1ère tranche jusque 500.000 €	au-delà de 500.000 €
Projets transcommunaux	90 %	50 %

Projets subsidiés

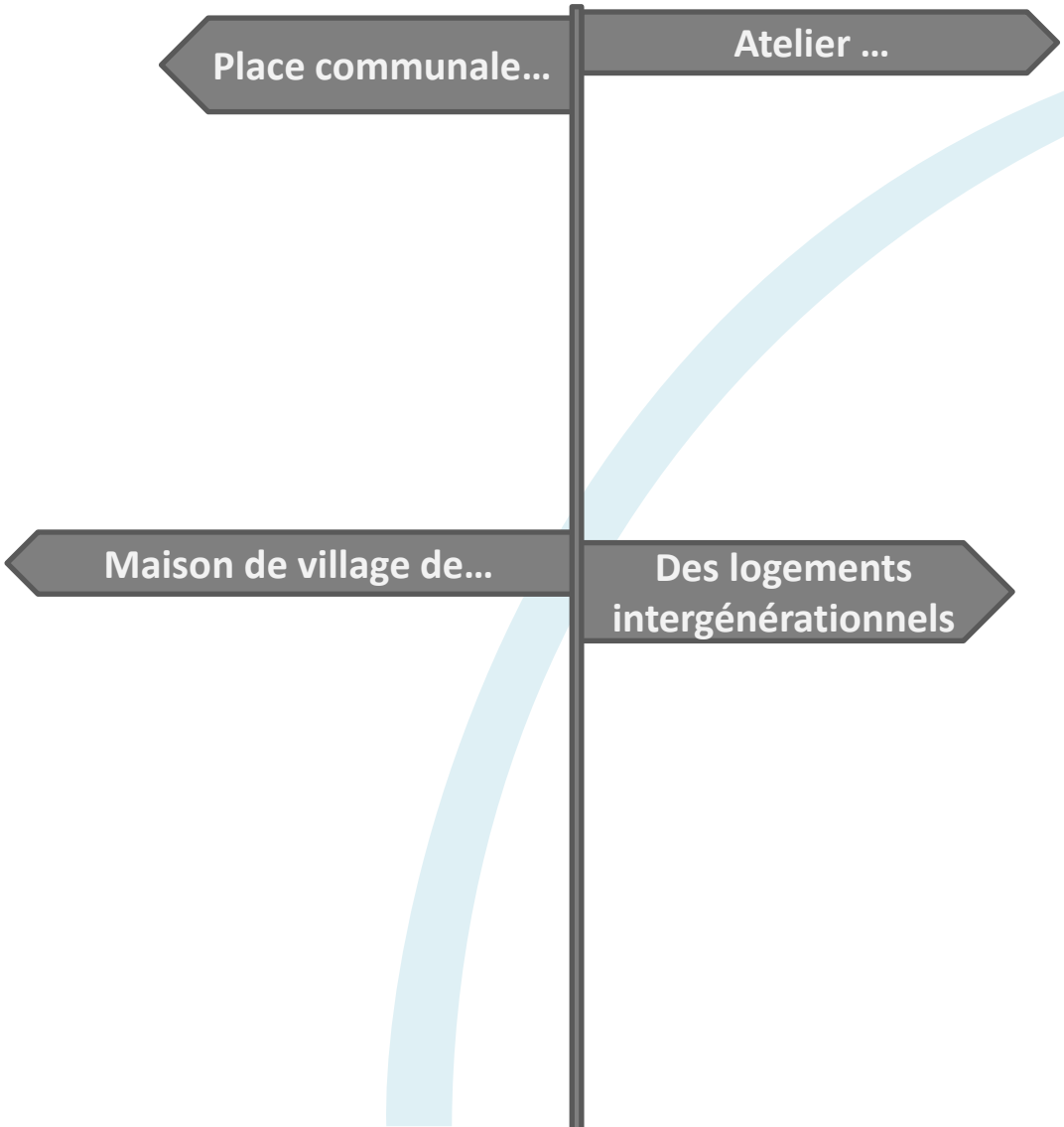

Projets portés par la dynamique citoyenne

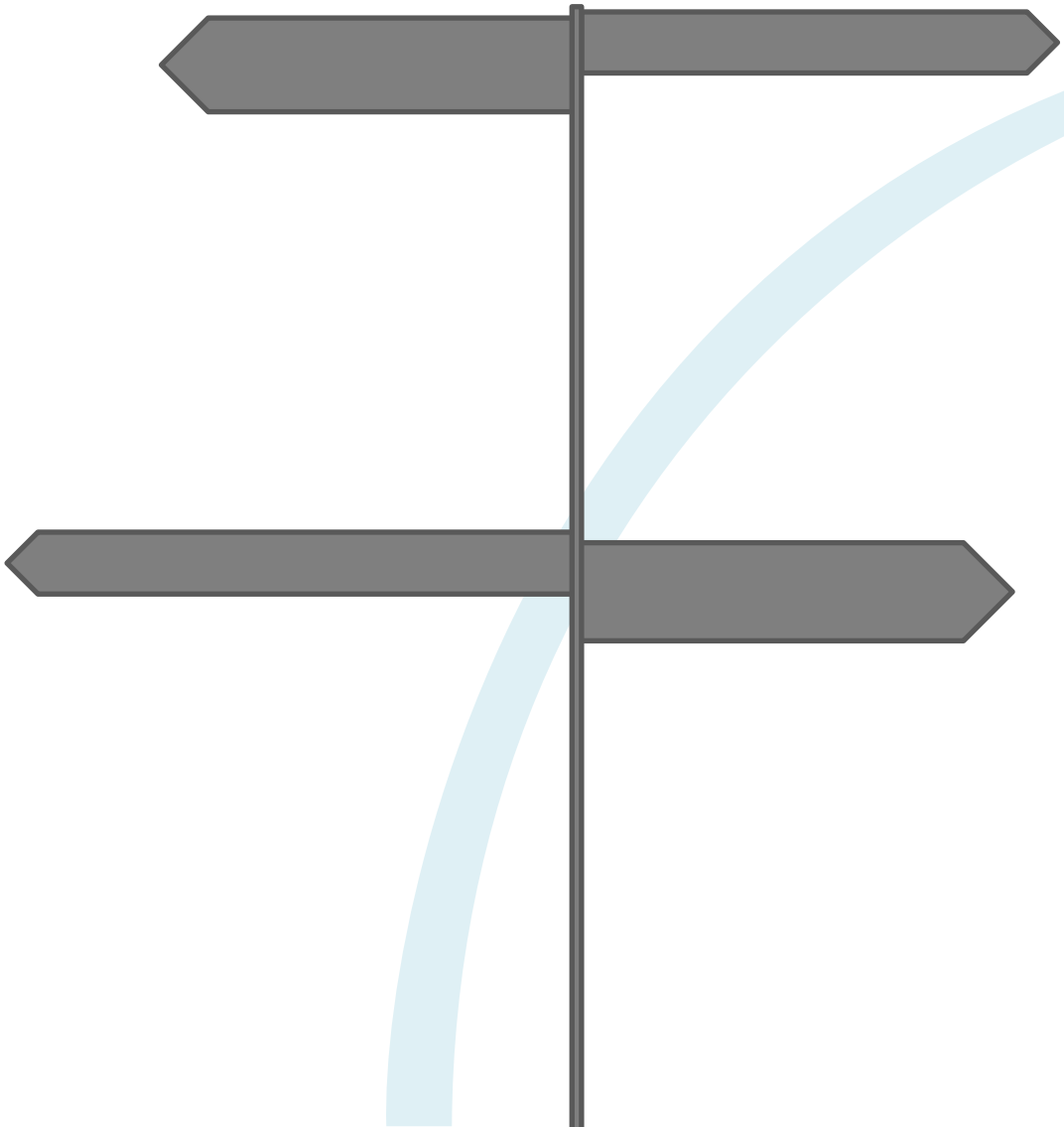

FRW

PCDR - A21L

- Élaboration conjointe d'un Programme Communal de Développement Rural – Agenda 21 Local
- Un seul document
- Évaluation impacts et maîtrise empreinte écologique
- Plate-forme interservices (non obligatoire)
- Impact sur l'ensemble des projets communaux

LA FRW,
la Fondation Rurale de Wallonie

PARTIE 2

LA FRW, C'EST…

1

Un organisme privé, indépendant et pluraliste

2

En charge de missions de service public (convention cadre avec la Région Wallonne)

3

Présent pour le développement des régions rurales de Wallonie, par l'encadrement des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux

FRW

SES MISSIONS

- Informer les communes et les acteurs du territoire sur le développement rural.
- Accompagner les communes menant une Opération de Développement Rural.
- Superviser les coordinateurs locaux « Plan Communal de Développement de la Nature ».
- Assurer l'Interface entre les GAL – Opération de Développement Rural – Administration régionale.
- Conseiller dans les domaines de l'aménagement du territoire et du patrimoine.
- Etre facilitateur Bois Energie (secteur public).

11 ÉQUIPES à travers la WALLONIE

Ses moyens humains

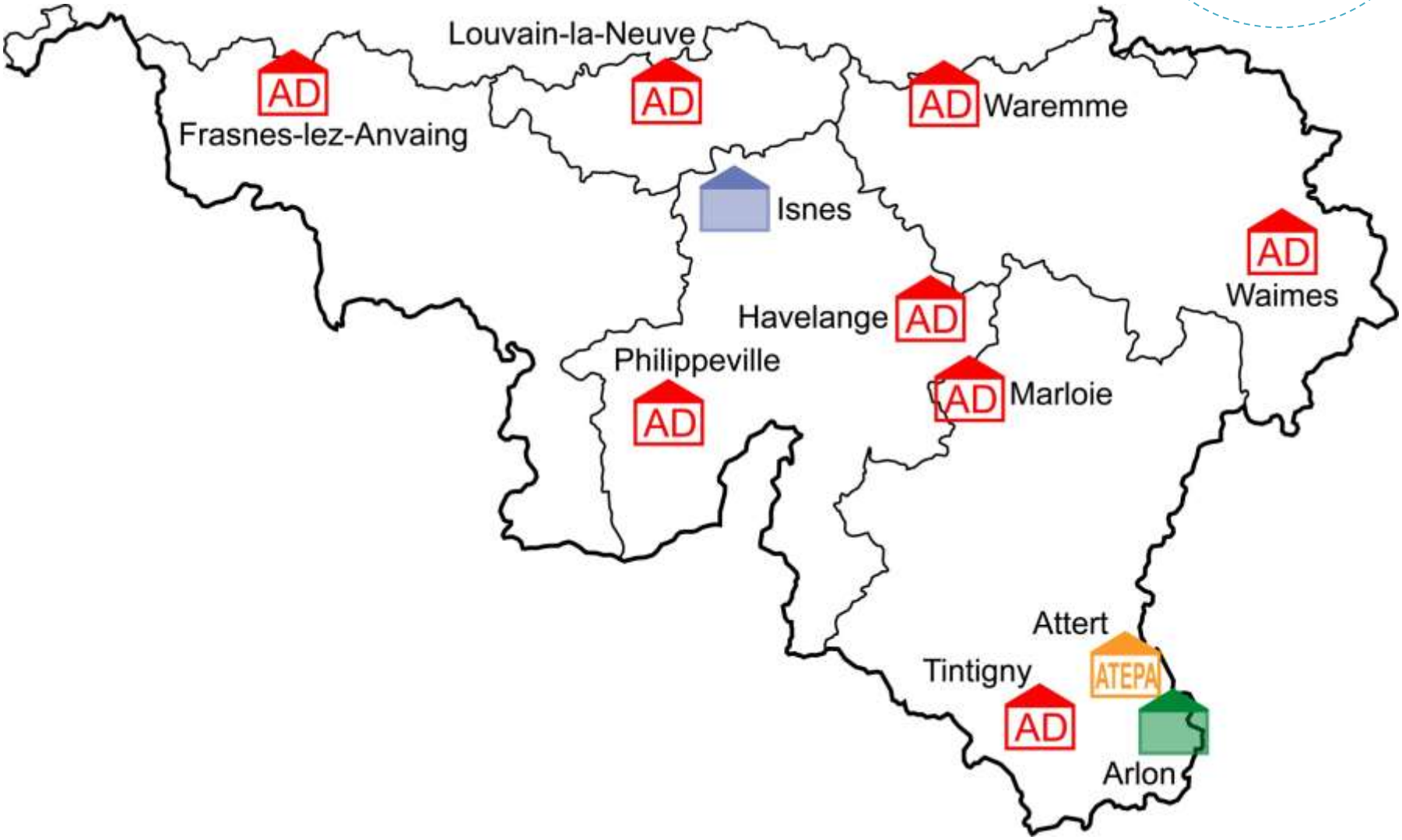

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

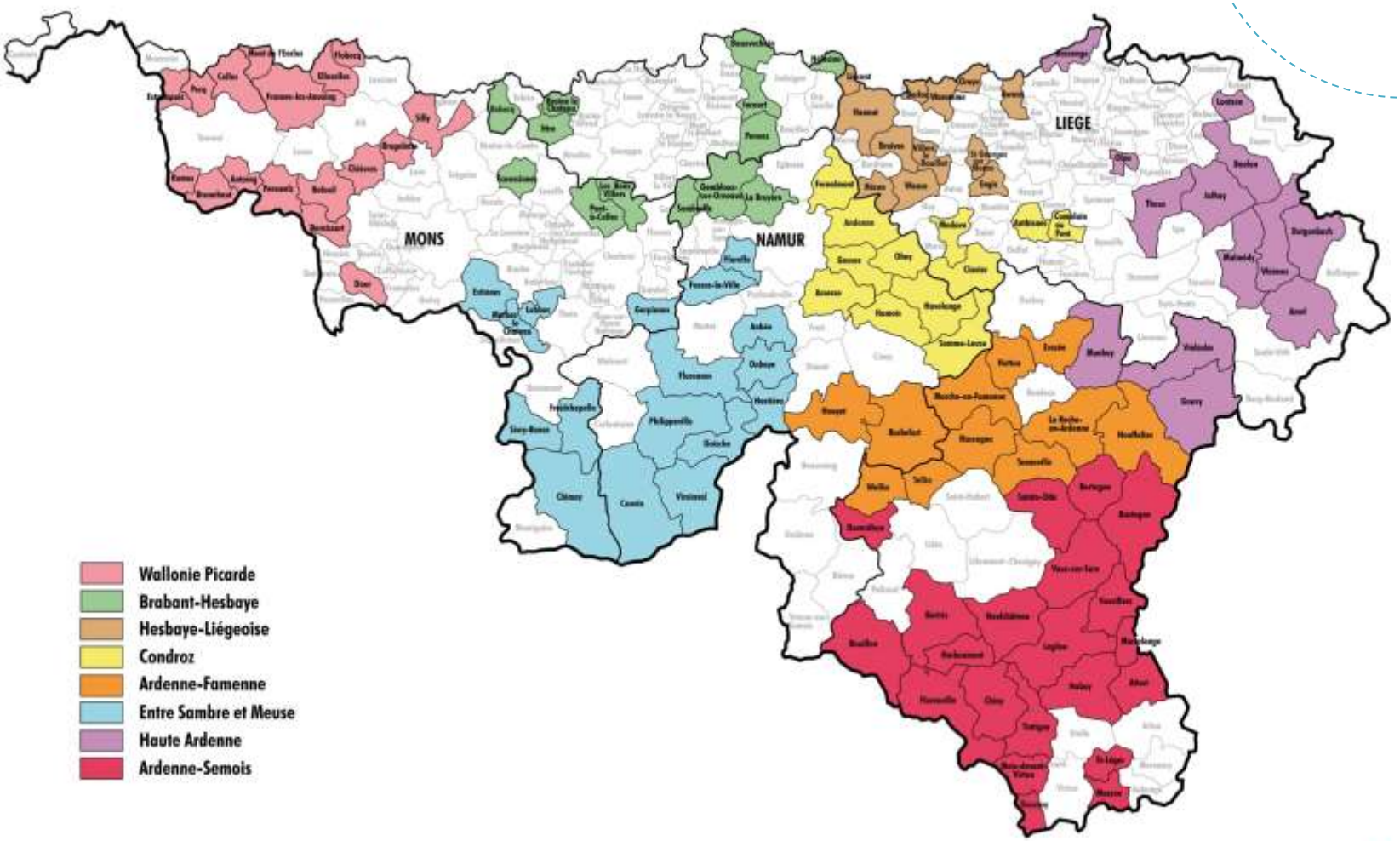

Mars 2017

FRW

PCDR en élaboration

INFORMATION, CONSULTATION, PARTICIPATION ET CO-CONSTRUCTION

La FRW s'engage à assurer :

- les séances d'information et de consultation,
- les groupes de travail,
- la Commission locale de développement rural.

La commune s'engage à fournir :

- la logistique en ce compris financière,
- les moyens de communication,
- les informations.

PCDR en élaboration

RÉDACTION DES 6 PARTIES DU PCDR

La FRW s'engage à :

- rédiger les comptes rendus,
- rédiger la partie 2,
- conseiller la mise en forme du PCDR.

La commune s'engage à :

- organiser les réunions de concertation Collège-Auteur de PCDR-FRW,
- informer la FRW.

PCDR en élaboration

APPROBATION PAR LES DIFFÉRENTES INSTANCES

La FRW s'engage à :

- aider le Collège Communal à présenter son dossier au CC et en CRAT.

La commune s'engage à :

- organiser une réunion de concertation Collège-Auteur de PCDR-FRW.

PCDR en cours d'exécution

La FRW s'engage à aider la commune à introduire et à mettre en œuvre les projets du PCDR.

Deux réunions de concertations par an

La commune s'engage à fournir la logistique et toutes les informations utiles à la FRW.

Opération de développement rural

Relais communal au sein de l'administration

Relais au sein du Collège Communal

Participation aux frais de la FRW

FRW

Tableau financier

CATÉGORIE	TARIF ANNUEL 2017
< 2.500 habitants	5.937,69€
2.500 – 5.000 habitants	7.916,92€
5.000 – 10.000 habitants	9.166,96€
10.000 – 15.000 habitants	11.771,21€
> 15.000 habitants	15.729,67€

Merci pour votre attention
Avez-vous des questions?

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE CHASTRE

Rencontre Collège communal - FRW
Le vendredi 9 juin 2017
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le **Collège communal** : Claude Jossart (Bourgmestre), Vincent Demanet (Echevin), Fabienne Gendarme (Echevine), Michel Pierre (Echevin), Philippe Babouhot (Echevin)*
- *Pour **l'administration communale** : Quentin Gillet (service juridique)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Corinne Billouez (Directrice opérationnelle FRW), Nicolas Bosmans (Agent traitant Chastre)*

Annexe : présentation ODR et FRW

Documents remis en séance :

- Convention entre la Commune de Chastre et la FRW.

Documents à transmettre :

- Liste des Auteurs potentiels de PCDR

Objectifs de la rencontre :

- **Présentation des opérations de développement rural et de la Fondation rurale de Wallonie.**
- **Organisation des premières étapes pour l'enclenchement de l'opération de développement rural**

1. Présentation des opérations de développement rural (ODR) et de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)

La Commune de Chastre a été désignée par le Ministre de la Ruralité pour l'accompagnement de son ODR par la FRW. Elle est reprise dans le planning 2017 de la FRW pour l'enclenchement de l'ODR.

Corinne Billouez, Directrice opérationnelle de la FRW, et Nicolas Bosmans, agent de développement dans l'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW, présentent les ODR et la FRW.

→ **Présentation en annexe.**

La Commune de Chastre sera accompagnée par le bureau FRW Brabant-Hesbaye basé à Louvain-la-Neuve. Les agents FRW seront Nicolas Bosmans et Marie Burette.

La Commune devra désigner une personne relais ODR au sein du Collège communal et au sein de l'Administration communale.

C. Billouez remet à la Commune la Convention entre la Commune de Chastre et la FRW.

→ **Le Collège propose de passer cette convention en urgence au Conseil communal de juin afin que l'accompagnement de la FRW puisse débuter concrètement dès juillet.**

2. Organisation des premières étapes pour l'enclenchement de l'opération de développement rural

- Réunion de travail entre la FRW, l'Echevin relais et l'agent relais communal pour l'organisation pratique des premières démarches liées à l'opération de Développement Rural **(à fixer une fois que le Collège aura désigné l'Echevin et l'agent relais) :**
    - Préparation des informations à rassembler pour le futur auteur de PCDR
    - Visite de terrain du territoire communal
    - Interview de personnes ressources
    - Information au personnel communal
    - Rencontre de commissions consultatives communales
    - Établissement d'un plan de communication
    - ….
- Dernière semaine de juillet : Conseil communal
    - Présentation de l'ODR par la FRW au Conseil communal
    - Approbation du cahier des charges pour l'appel d'offre à Auteur de PCDR

  → **La Commune communiquera à la FRW (Nicolas Bosmans ; n.bosmans@frw.be) la date du Conseil communal de juillet dès que celle-ci sera connue.**

- Une fois l'Auteur désigné, celui-ci établira un « pré-diagnostic » territorial sur base de diverses informations, dont une série de données transmises par la Commune. Ce pré-diagnostic sera présenté à la population.
- À chaque élection communale, le Ministre ayant le développement rural dans ses attributions envoie un courrier demandant de suspendre les réunions publiques au 1er juin. Dès lors, le timing proposé est d'organiser les séances d'informations-consultations au premier quadrimestre 2018.
- Une fois la nouvelle législature mise en place, le processus reprendra et la Commune pourra lancer un appel à candidature pour la CLDR.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Nicolas Bosmans

2019

CHASTRE

agora-urba.eu

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination 28/03/19

Les grandes étapes d'une ODR :

+/- 2 ans

10 ans

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

- Consultation de la population
- Mise en place de la CLDR
- Stratégie de développement
- Fiches-projets
- Approbation du PCDR par la Commune
- Approbation du PCDR par la Wallonie

+ Actions « lot 0 » ?

L'élaboration d'un PCDR, comment ça fonctionne ?

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

Définition d'**enjeux** et d'**objectifs** pour le développement du territoire

Diagnostic participatif du territoire

Analyse du territoire

Avis de la population

Le Programme Communal de Développement Rural

PCDR = 6 parties

Partie A	Analyse socio-économique du territoire
Partie B	Description du processus participatif
Partie C	Diagnostic partagé
Partie D	Stratégie de développement
Partie E	Fiches-projets
Partie F	Tableau récapitulatif des projets et planification temporelle

La partie A : une analyse « objective » de la Commune

<u>Rappel cahier des charges</u>

- **Analyse (≠ simple description)**

→ Données
→ constats
→ Premières pistes d'enjeux thématiques
→ Démarches déjà entreprises

- Analyse **globale**, **concise (>< « encyclopédique »)** et **facilement appropriable**
- Mise en évidence des caractéristiques **principales**
- Données **adéquates, fiables et actuelles**
- **Mise en évidence des spécificités de la commune**
- **Prise en compte de la micro région**
- **Actualisation avant la remise de l'avant projet**

Partie C: questions guides sur les enjeux

Les enjeux répondent-ils aux problèmes prioritaires d'avenir de l'entité de Chastre?

Reformulation/ Précision de certains enjeux ?

Y a-t-il un enjeu « oublié », cohérent avec le diagnostic, qui devrait être proposé ?

La suite logique « théorique »…

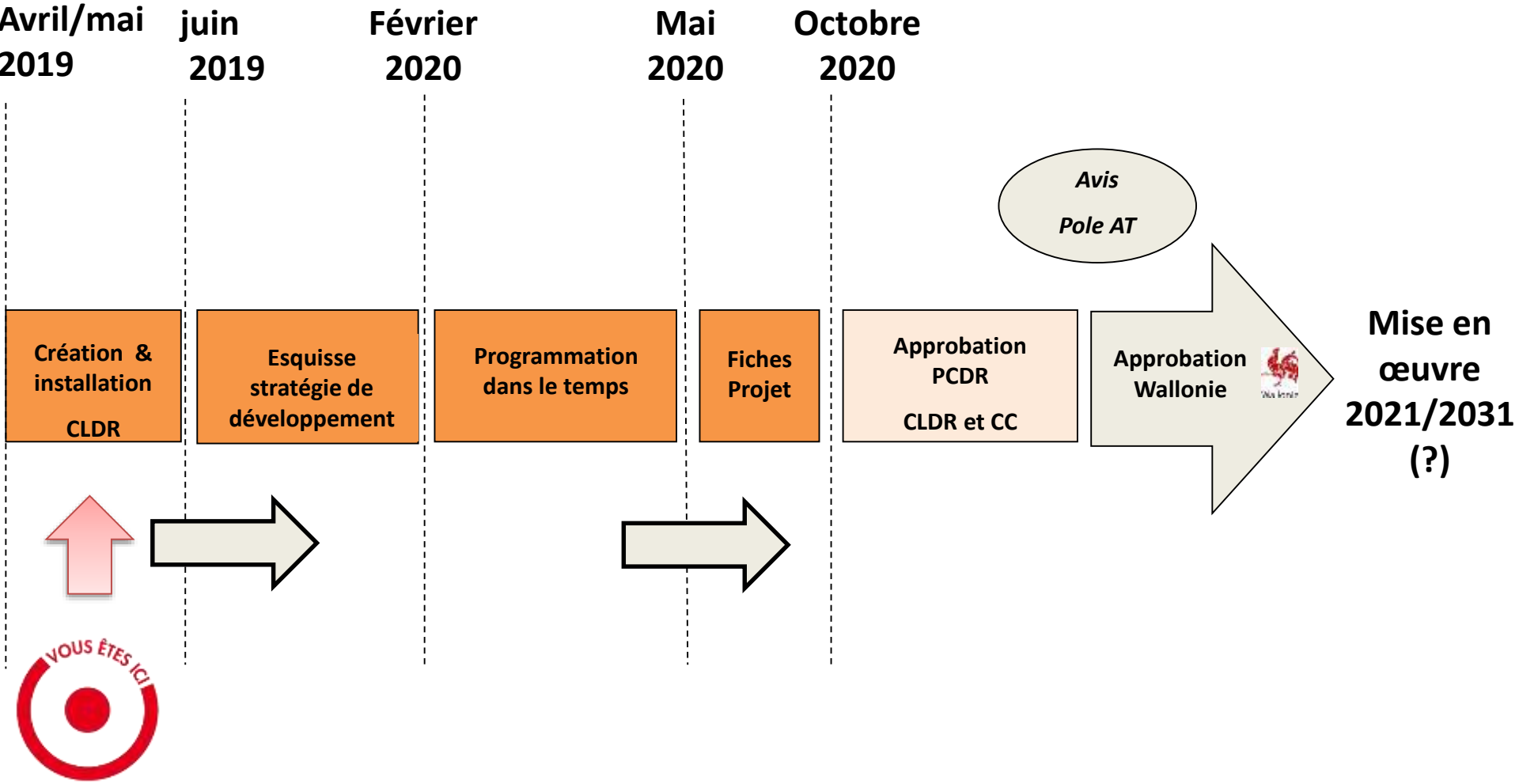

Les GT : cycle de réunions thématiques pour générer les premières idées

Les objectifs …??

L'enjeu

Le concret …??

Proposition de planning

- **03/04 : réunion d'information aux candidats**
- **16/04 : limite dépôt candidatures CLDR**
- **23/04: réunion pool relais communaux**
- **30/04 : désignation CLDR par le Conseil communal**
- **Fin mai – Fin juin : 2 séances CLDR (à fixer):**
  - **Séance 1: Installation + validation diagnostic partagé.**
  - **Séance 2: Validation enjeux + organisation des GT thématiques « stratégie »**
- **Juillet – Août : proposition d'appel à idées via plateforme participative numérique**
- **Mi-septembre → Novembre : Cycle GT thématiques**

Participation.frw.be

2. Commentez

1. Déposez une idée

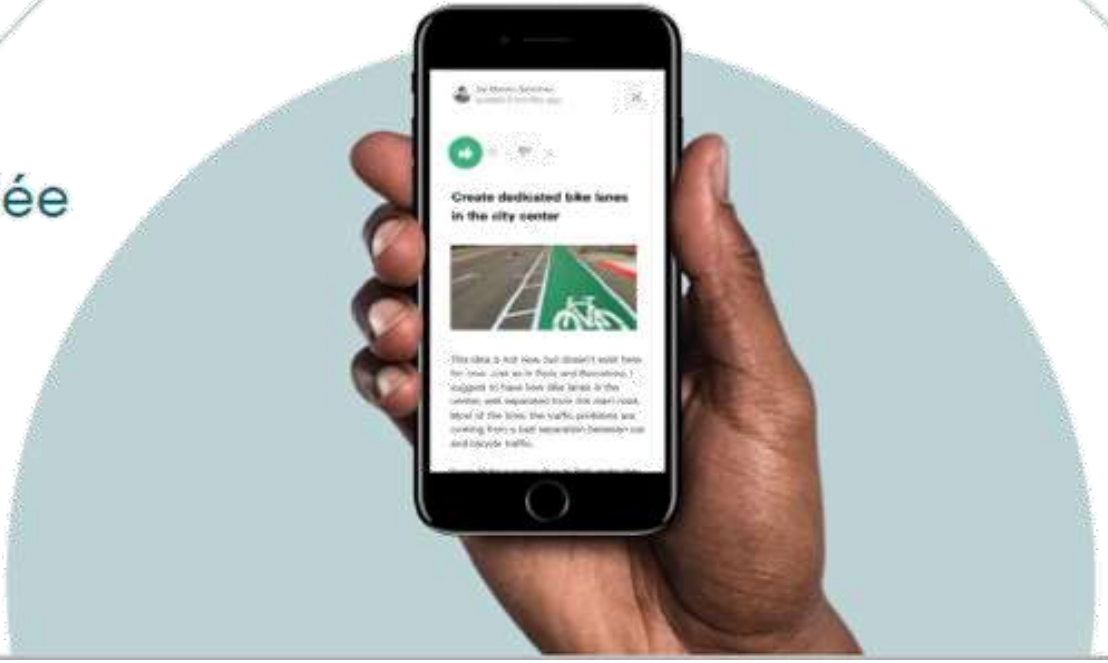

3. Votez

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination Commune/Auteur/FRW/DGO3
28/03/19 – Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le Collège : T. Champagne (Bourgmestre), T. Henkart (Echevin), S. Colin (Echevin), C. Brison (Echevine), P. Dispa (Echevin).*
- *Pour l'Administration communale : S. Thibeaux (DG)*
- *Pour la FRW : N. Bosmans et S. De Paepe.*
- *Pour la DGO3- Dir Dévept rural – service ext : X Dubois*
- *Pour AGORA : A-S Van Houdenhove*

Copie à :

- *Au Collège communal*
- *A la Directrice générale, au pool d'agents-relais*
- *A AGORA, Auteur du PCDR*
- *Au service extérieur de la DGO3*
- *A la FRW : la Directrice opérationnelle et la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye.*

Annexes : présentation (An 1)*)*

Objectifs de la rencontre :

- **Avis sur les parties A et C remises par l'Auteur de PCDR**
- **Planning des prochaines étapes.**

Eléments ressortant de la rencontre

1. Rétroacte

- La première étape de l'élaboration du PCDR était de réaliser un diagnostic du territoire communal, c'est-à-dire de dresser un état général de Chastre avec ses forces et ses faiblesses. La première phase de consultation s'est déroulée entre janvier et mars 2018 (rencontre de personnes ressources, cycle de consultations villageoises, consultation des publics-cibles)
- Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, le processus a été temporairement suspendu en raison de la période des élections communales.
- L'auteur de PCDR, le bureau d'études 'Agora' a réalisé une première version de la partie A 'analyse socio-économique du territoire' et la partie C 'diagnostic partagé et enjeux' en septembre 2018.
- Une version actualisée sur base des remarques des services communaux et de la FRW a été envoyé le 22 janvier 2019.
- La Commune a par ailleurs lancé mi-février l'appel à candidature pour la constitution de la CLDR. Celui-ci se clôturera le 16 avril prochain. Le Conseil communal désignera les membres de la CLDR le 30 avril.

2. Avis sur la partie A (analyse territoriale)

- La FRW rappelle les éléments relatifs à la partie A dans le cahier des charges et l'Arrêté du GW.
- Au vu du temps disponible, il est proposé de traiter en réunion les remarques générales et ponctuelles jugées très importantes. Mais il sera naturellement impossible de passer en revue toutes les remarques une à une.

➔ Il est demandé aux participants de transmettre à AGORA par mail les éventuelles remarques secondaires.

- Globalement, la Commune souligne la qualité de l'analyse territoriale.
- Remarques des participants :
  - Page 45 et suivantes (chapitre sur les espaces publics). Le terme « place » n'est parfois pas adapté aux réalités.
  - La Commune est présentée comme semi-rurale. Or, il existe une diversité dans la morphologie des villages. Certains sont assurément semi-ruraux. D'autres, très ruraux.
    ➔ Mieux montrer cette diversité dans la présentation des villages.

➔ Après prise en compte de ces remarques, la partie A pourra être présentée à la CLDR

3. Avis sur la partie C (diagnostic participatif et enjeux)

- La FRW rappelle les éléments relatifs à la partie C dans le cahier des charges et l'Arrêté du GW. Elle explique également que les enjeux de développement constitueront la base de réflexion pour la stratégie de développement.
- Remarques des participants concernant le diagnostic participatif (tableau AFOM) :
  - Pg 6 : il est fait mention de l'influence des pôles urbains de Bruxelles, LLN et Gembloux. Mais Namur est également un pôle secondaire (plus éloigné) d'influence.
  - Pg 7 **:** Villeroux est sans doute le village ressentant le plus un sentiment « d'isolement ». Or, il n'en est pas fait mention.
  - Pg 9 : Le castor n'est plus présent sur le territoire. Néanmoins, il est judicieux de mentionner sa présence passée (possibilité de retour).
  - Pg 10 : les stations d'épurations sur le territoire de Mont-Saint-Guibert.
  - Pg 12 : salles communales : la gestion du « Chalet » vient d'être reprise récemment par les scouts.
  - Pg 16 : l'AFOM devrait mentionner le manque de bus et de train en semaine en dehors des heures de pointes et le week-end. Cela a été mis en évidence dans le cycle de consultations.
- La FRW rappelle que les constats présentés dans la partie enjeux sont non-exhaustifs et qu'il faut également se référer au tableau AFOM précédent pour appréhender totalement l'identification des enjeux.
- Remarques concernant la formulation des enjeux de développement:
  - Enjeu 1 (environnement / paysages) : ajouter de manière plus explicite dans l'enjeu la notion de paysages.
  - Enjeu 2 (humain / équipement à la population) : pas de remarque.
  - Enjeu 3 (cohésion sociale et bien-être) : pas de remarque.

- Enjeu 4 (économie) :
  - Dimension agricole : parler de dynamique agricole plutôt que d'identité agricole (qui concerne plus la cohésion / bien-être entre habitants).
- Enjeu 5 (mobilité) : pas de remarque.
- Enjeu 6 (gestion publique du territoire) : cet enjeu, bien que pertinent, est peu exploitable dans le cadre du PCDR. Il sera plutôt mis en œuvre dans le cadre du PST.
  ➔ Rediriger vers le PST
- Enjeu 7 (participation et communication) : remarque analogue à l'enjeu 6.
  ➔ Rediriger vers le PST les éléments qui sont plutôt du ressort de la gestion communale interne.
  ➔ L'enjeu 7 se concentrera uniquement sur les aspects « d'information des habitants ».
- Enjeu 8 (énergie)
  ➔ Rediriger vers le programme Pollec qui se met en place.

➔ Après prise en compte de ces remarques, la partie C pourra être présentée à la CLDR

4. Suites et planning

- **03/04 (20h00): réunion d'information pour les candidats à la CLDR**
- **16/04 : clôture des candidatures pour la CLDR**
- **23/04 : réunion de travail pool relais communaux / FRW : préparation des premières réunions de la CLDR.**
- **30/04 : Désignation de la CLDR par le Conseil communal**
- **27/05 (19h30) : Installation de la CLDR + validation du diagnostic partagé**
  - La Commune propose également d'y lancer à un appel à participation à un GT pour la création d'un label autour des produits chastrois (action mobilisatrice).
- **19/06 (19h30) : séance plénière CLDR : validation des enjeux + inscription groupes de travail thématiques « stratégie »**

➔ La FRW demande que dans la mesure du possible, les séances plénières de la CLDR ne soient pas organisées dans la salle du Conseil (trop exigüe) mais plutôt dans d'autres salles communales, avec une préférence pour la salle du Tensoul (suite à l'expérience des réunions consultations).

- Comme les groupes de travail thématiques ne pourront débuter qu'après les vacances d'été, la FRW propose de lancer un appel à idées autour des enjeux de développement via la nouvelle plateforme participative en ligne de la FRW (participation.frw.be). Elle permettra de maintenir la dynamique pendant l'été, d'étendre la participation et surtout de récolter des premières idées qui seront analysées par la suite par les GT et la CLDR.

➔ La Commune donne son accord de principe sur la démarche.

- Le cycle de GT thématique pourra être lancé mi-septembre.

Simon De Paepe et Nicolas Bosmans (Fondation rurale de Wallonie)

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Nicolas Bosmans (010 237 800, n.bosmans@frw.be)

CHASTRE

agora-urba.eu

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination Commune / AGORA / FRW / DGO3
6 décembre 2019

A l’ordre du jour…

- **Rétroacte**
- **Ossature de la stratégie de développement (ébauche partie D)**
  - ✓ **Présentation Agora**
  - ✓ **Avis des participants**
- **Les suites**
- **Divers**

Les grandes étapes d'une ODR :

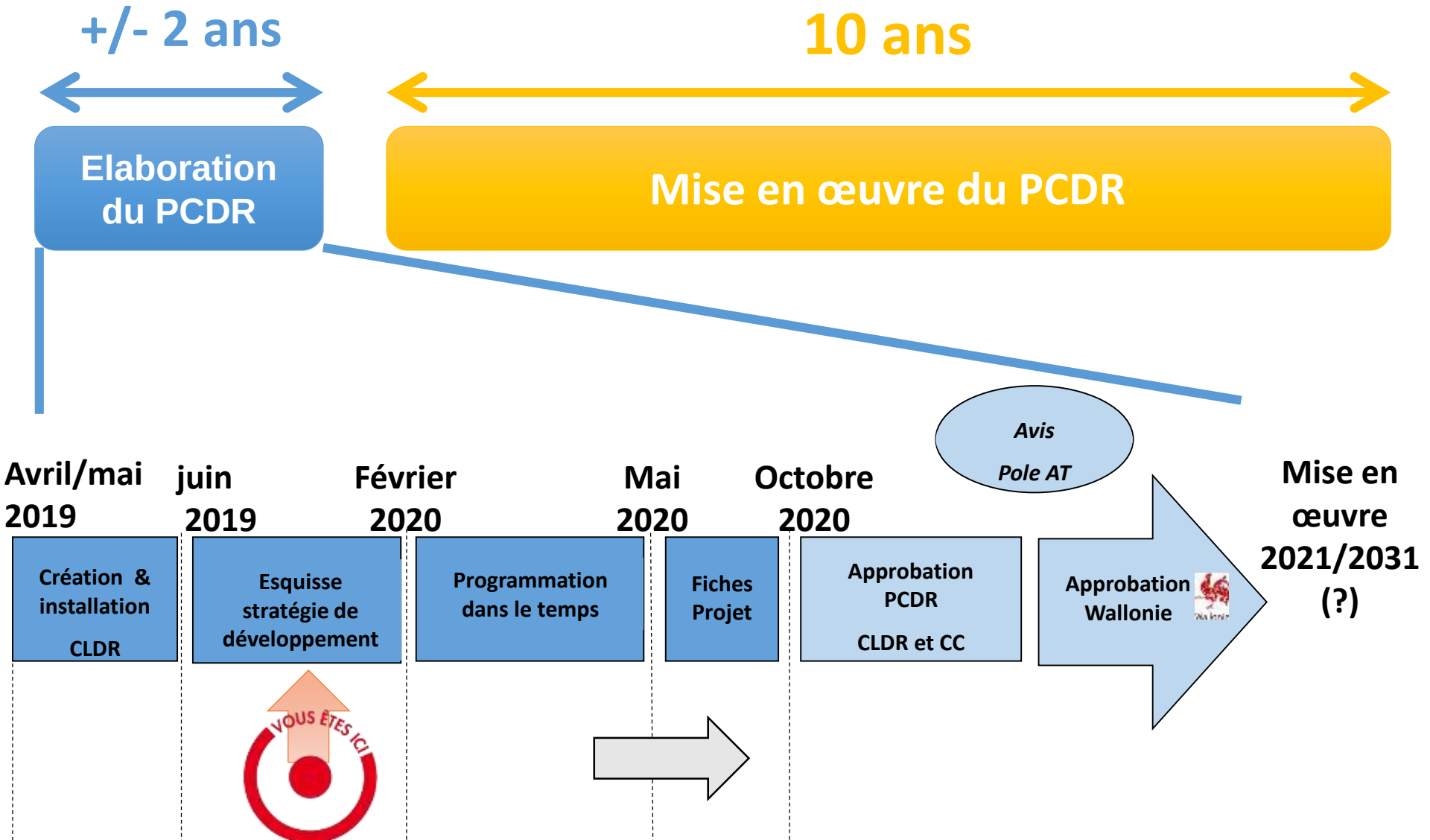

Plateforme participative
Vacances d'été

Groupes de Travail
Septembre/Octobre

Les premières idées de projets et d'objectifs

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin

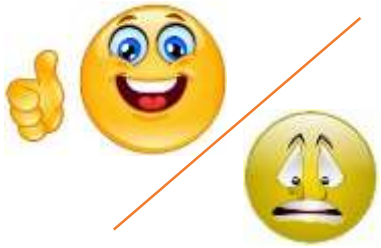

Le diagnostic partagé

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**

Besoins prioritaires ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le Programme Communal de Développement Rural 6 parties

Partie A	**Analyse socio-économique du territoire**
Partie B	**Description du processus participatif** *Rédigé à la fin du processus*
Partie C	**Diagnostic partagé + Enjeux de développement**
Partie D	**Stratégie de développement**
Partie E	**Fiches-projets**
Partie F	**Tableau récapitulatif des projets et planification temporelle**

Et maintenant ????

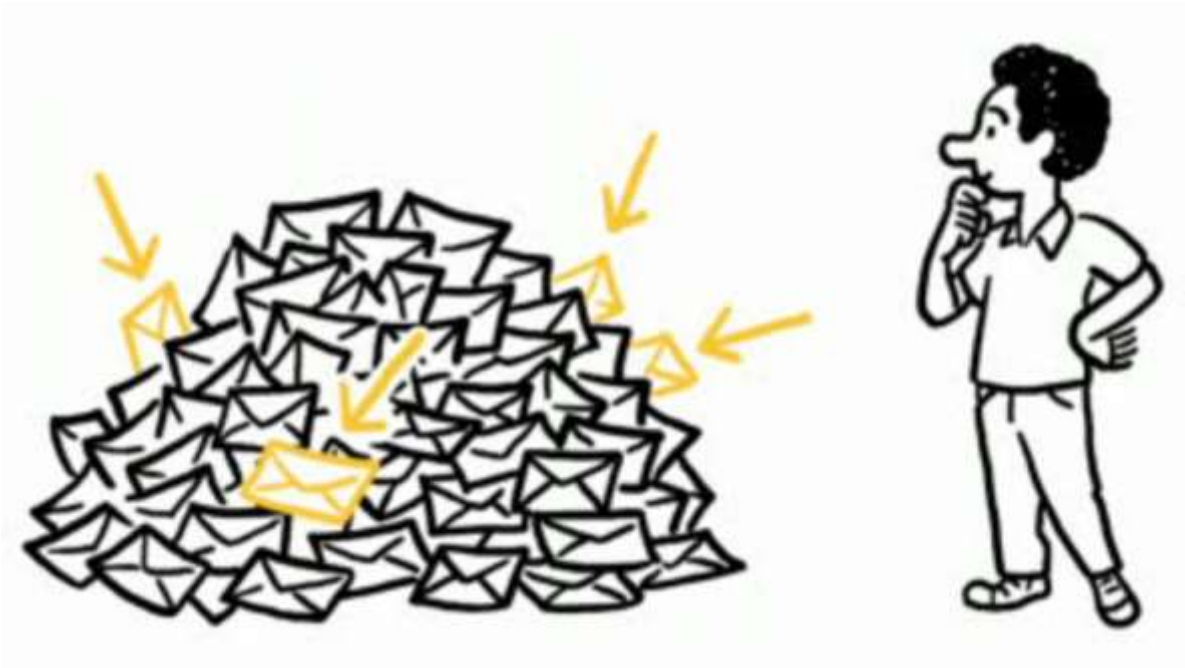

DISTINGUER LE PRIORITAIRE…

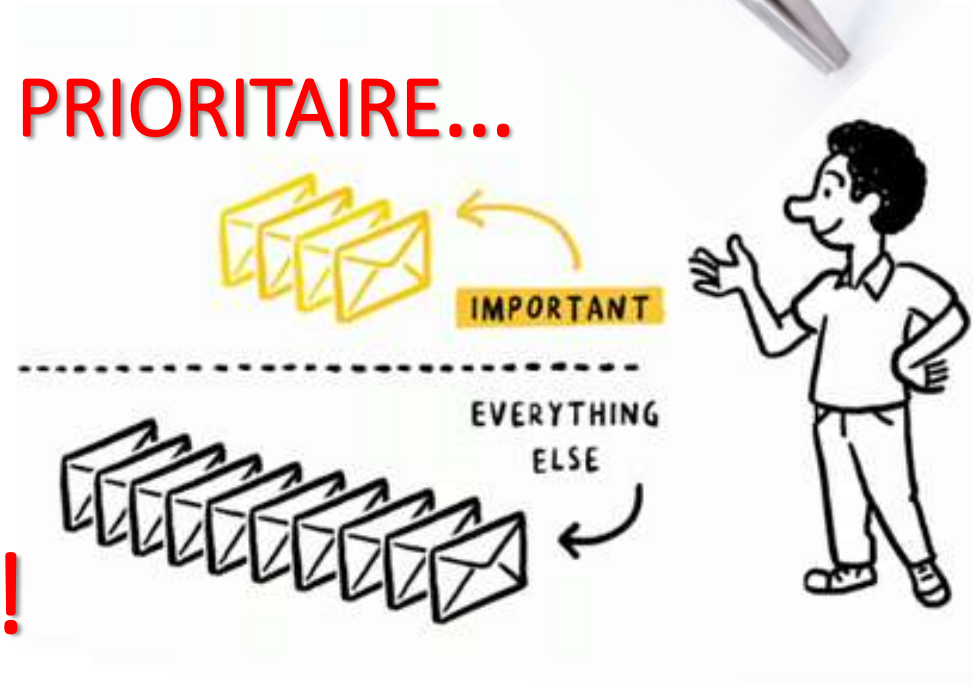

DU RESTE…..!!

Et traiter les maillons faibles ou chaînons manquants …

GT Stratégie
Septembre-octobre 2019

Idées d'objectifs

+/- 120 idées de projets

Réflexions CLDR 13/11/19

CHAÎNONS MANQUANTS ?

VOS 30 PROJETS PRIORITAIRES ?

+ Avis communal en parallèle !

CLDR janvier 2019

Proposition d'une ossature de stratégie globale comprenant une base de max 35 intitulés de projets

Passage d'une réflexion thématique à une vision d'ensemble...

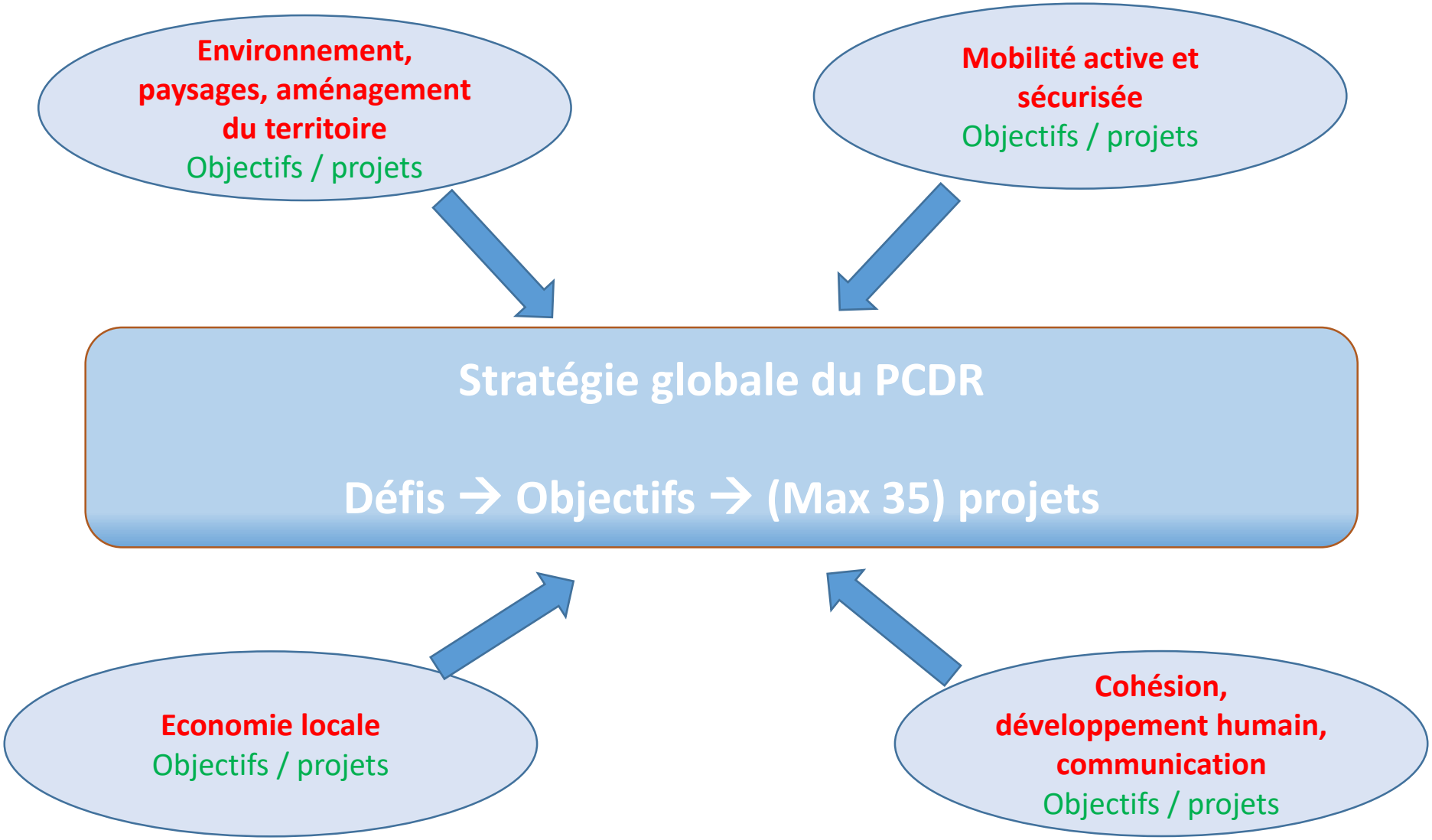

Les suites...

- **21 janvier : CLDR (ossature stratégie globale)**
- **Validation Commune pour stratégie à porter à la consultation en ligne (délais court / mail)**
- **Du 27 janvier au 16 février : 2ième consultation en ligne**
- **Mars : CLDR (approfondissement intitulés en vue de la programmation dans le temps)**
- **Avril : CLDR (avis sur programmation dans le temps)**

Participation.frw.be

ACTE 2 : janvier 2020

Deuxième consultation En ligne…

Quand ?

Du Lundi 27/01/20 au dimanche 16/02/20

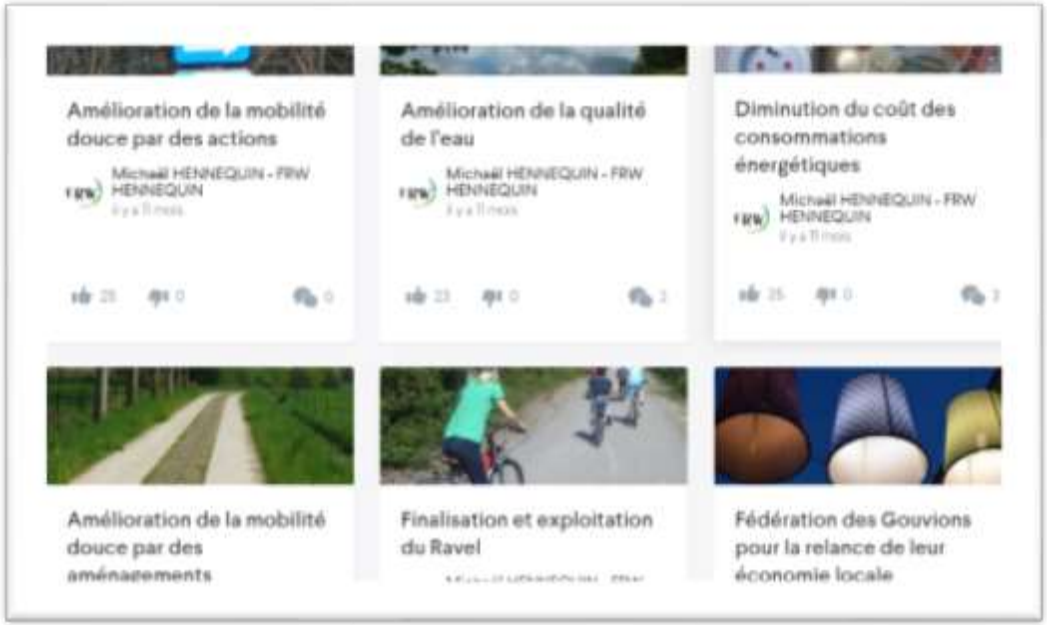

A quelle étape ?

Une fois que la CLDR et la Commune auront validé une liste provisoire de projets qui feront l'objet d'une fiche-projet pour le PCDR

Pour quoi faire ? Quel intérêt ?

- **Aimer (ou non) les projets qu'il trouve les plus intéressants, pertinents, motivants,…**

→ *Indicateur pour la programmation dans le temps des projets*

→ *Ajustement de la liste si nécessaire*

- **Enrichir / étoffer la description des projets**

→ *Apports d'informations pour la rédaction des fiches projets*

Les suites...

- **21 janvier : CLDR (ossature stratégie globale)**
- **Validation Commune pour stratégie à porter à la consultation en ligne (délais court / mail)**
- **Du 27 janvier au 16 février : 2ième consultation en ligne**
- **Mars : CLDR (approfondissement intitulés en vue de la programmation dans le temps)**
- **Avril : CLDR (avis sur programmation dans le temps)**

CHASTRE

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

CHASTRE

Programme Communal de Développement Rural

Proposition ossature de la Stratégie

6 Décembre 2019

FRW agora-urba.eu

Processus de co-construction de l'ossature de la stratégie

QUATRE GRANDS ÉLÉMENTS

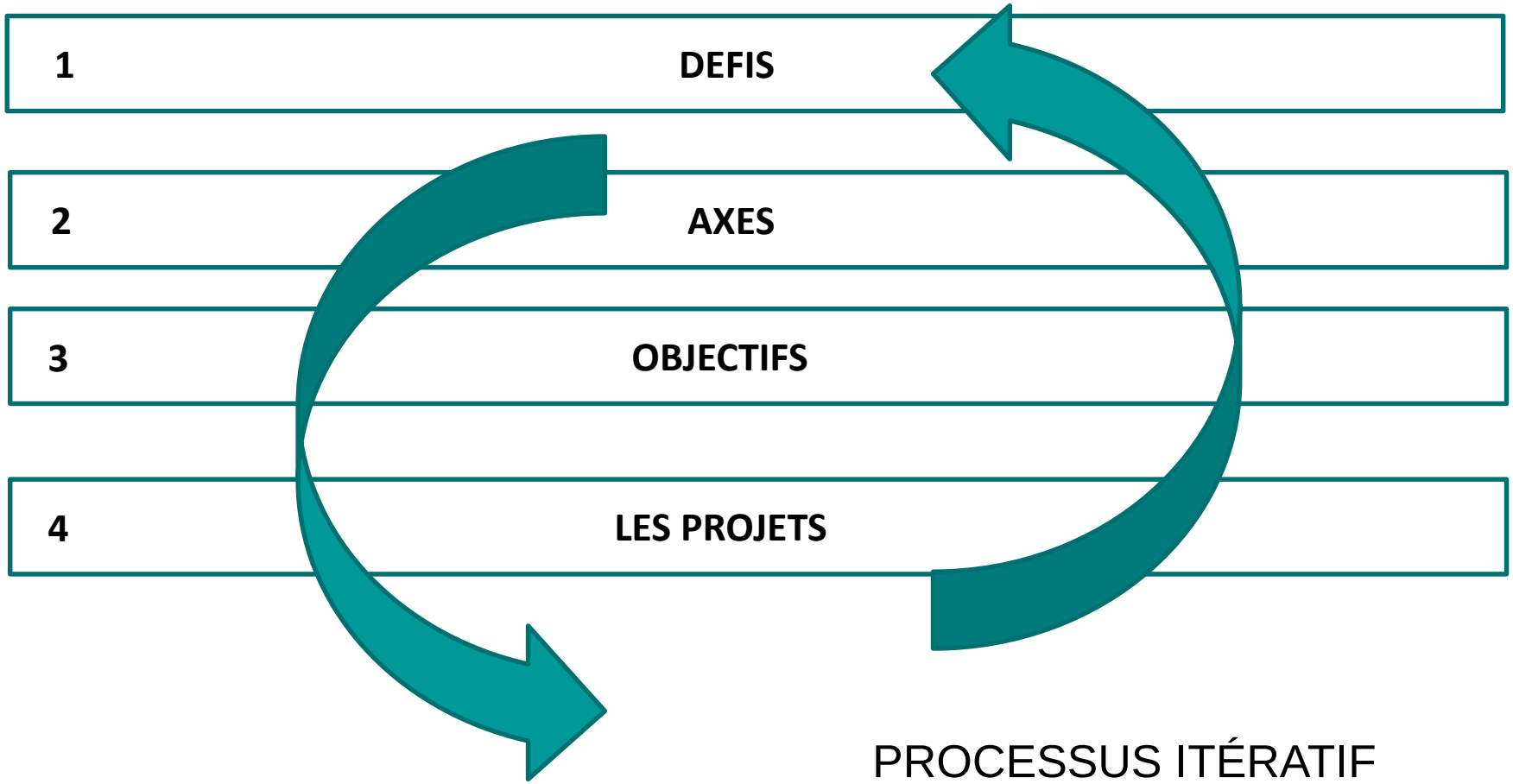

PROCESSUS ITÉRATIF

Processus de co-construction de l'ossature de la stratégie

PREMIERE GRANDE ÉTAPE

JUIN/JUILLET 2019

6 ENJEUX ET THEMATIQUES

1	**DEFIS**
2	**AXES**
3	**OBJECTIFS**
4	**LES PROJETS**

SUR BASE DE LA PROPOSTION FAITE DANS LA PARTIE C

VALIDATION DES ENJEUX COMMUNE/CLDR

Processus de co-construction de l'ossature de la stratégie

DEUXIEME GRANDE ÉTAPE

1	**DEFIS**
2	**AXES**
3	**OBJECTIFS**
4	**PROJETS**

SEPT/OCTOBRE 2019

PREMIÈRE LISTE D'IDEES DE PROJETS / PISTES OBJECTIFS

SUR BASE DES 4 – GT ORGANISE PAR LA COMMUNE /FRW

CLDR A TRAVAILLE SUR L'ENSEMBLE DES GRANDES ETAPES

Processus de co-construction de l'ossature de la stratégie

TROISIEME GRANDE ÉTAPE

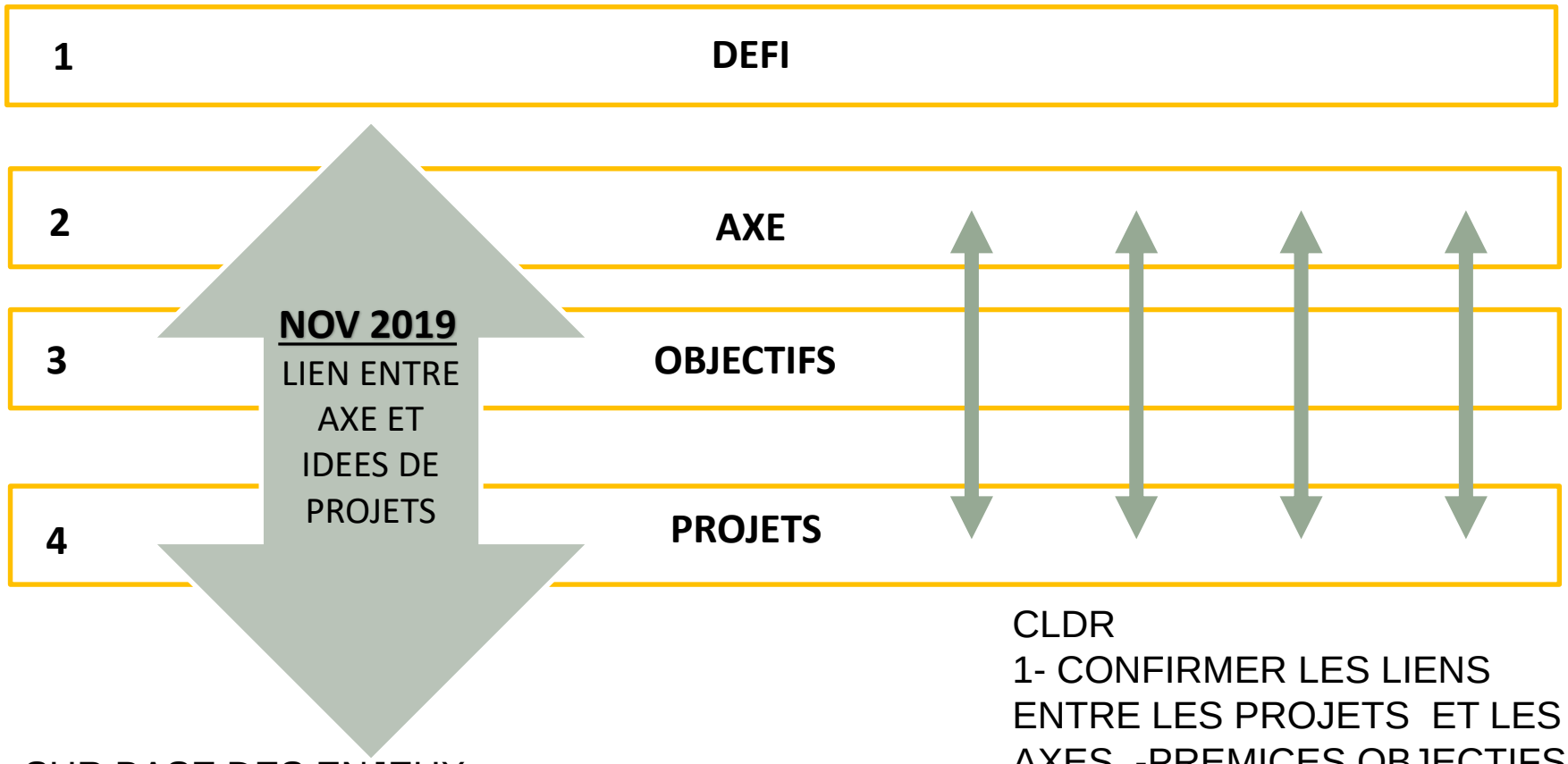

SUR BASE DES ENJEUX
SUR BASE DES 4 – GT
SUR BASE DU REGROUPEMENT IDEES/ ACTIONS

CLDR
1- CONFIRMER LES LIENS ENTRE LES PROJETS ET LES AXES -PREMICES OBJECTIFS
2 – INDENTIFIER UNE PREMIÈRE LISTE DE PROJETS

Processus de co-construction de l'ossature de la stratégie

QUATRIEME GRANDE ÉTAPE

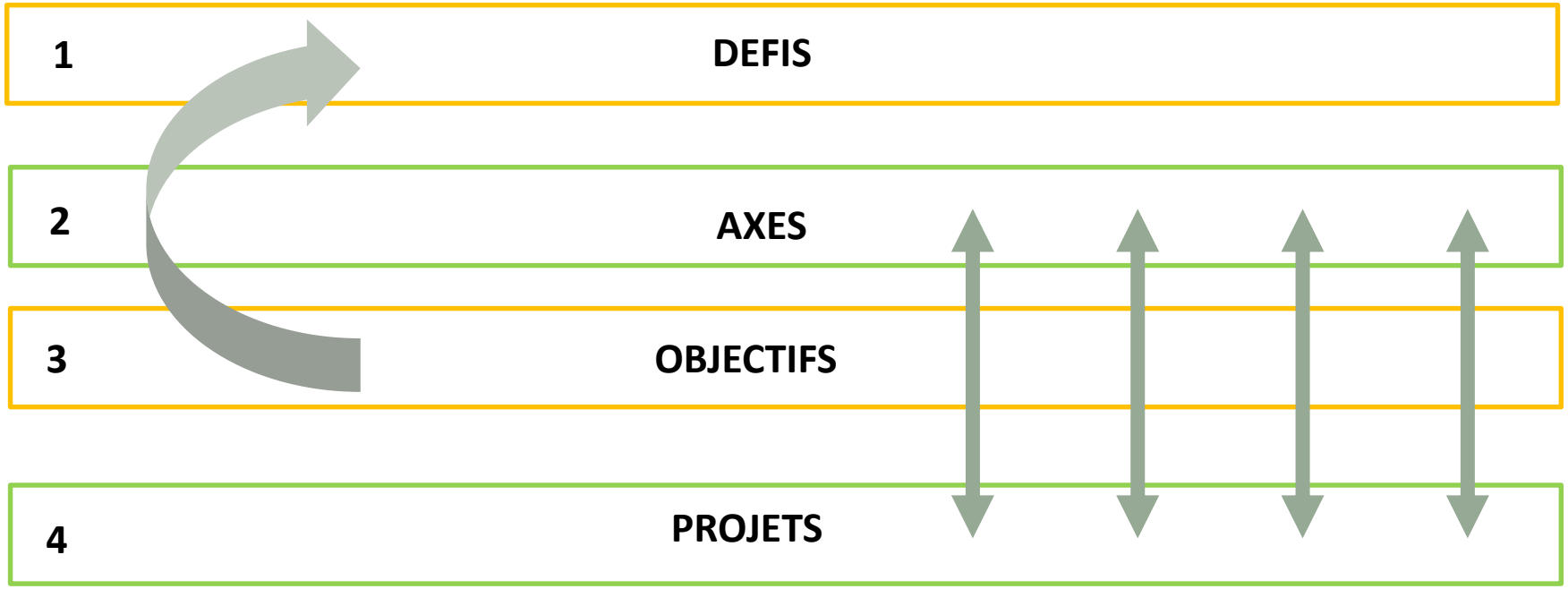

SUR BASE DES :
- DES LIENS AXES/PROJETS
- DE LA PREMIER SELECTION DE PROJETS

Bureau d'étude
1- PROPOSITION D'ECRITURE DES OBJECTIFS
2 – PROPOSITION ECRITURE DES DEFIS

Processus de co-construction de l’ossature de la stratégie

CINQUIEME GRANDE ÉTAPE / FORMALISATION DE l’OSSATURE

1	DEFI
2	AXE
3	OBJECTIFS
4	PROJETS

Formalisation de l'ossature de la stratégie

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA STRATÉGIE COMMUNALE ET PREMIERE LISTE DES PROJETS

5 Défi

Défi 1

Parions qu'en 2029, Chastre sera fortement engagée dans la constitution de son maillage écologique

La pré… son pa… son p… constituera ses priorités.

Défi 2

Parions qu'e… 2029, Chastre sera une commune, où la « multi-m… lité aura une réalité et dans laquelle …lacera efficacement et en toute …ra assurer le déplacement des …écoliers aux cœurs des villages.

Défi 3

Parions qu'en 2029, Chastre sera une commune qui aura assuré son développement économique, instauré une synergie entre ses entrepreneurs, en revendiquant son caractère rural et une production locale / artisanale de qualité.

Défi 4

Parions qu'en 2029, Chastre sera toujours cette commune ouverte aux autres(s), favorisant l'entraide, la diversité sociale et le bien-être au quotidien de ses habitants.

Elle saura assurer à ses habitants un bon niveau d'équipement pour la Jeunesse- la Culture et le Sport.

Défi 5

Parions qu'en 2029, Chastre assurera auprès de ses concitoyens, une communication plus « Inclusive » et une participation citoyenne au quotidien. Intensifier les collaborations avec les communes voisines

5 Axes/ Grandes thématiques

Moy 4 Objectifs par Axes

48 projets par Axes

Axe … / Axe 2

Objectifs :

1. Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer le cadre rural (paysage, terre agricole patrimoine naturel)
2. Créer un maillage vert
3. Réaff…
4. Valor… local

Objectifs :

1. Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages
2. Favoriser la multi-modalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture).

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 1

1. Lutte contre les inondations et coulées de boues
2. Développement d'un maillage vert continu
3. Valorisation du Bois du Castillon
4. Elaborer un plan de gestion globale de l'ensemble des biens patrimoniaux
5. Valori… Géry …
6. Actual… (ancie…

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 2

7. Promotion du réseau cyclo-pédestre
8. Route provinciale - Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont
9. Améliorer les liaisons de modes doux vers les écoles
10. Création de parkings vélos sécurisés aux gares

Axe 3 : Economie locale

Objectifs :

1. Soutenir les productions locales artisanales
2. Valoriser le patrimoine et favoriser une transition agricole
3. Innover pour… …e émerger des produits et des …travail et d'échanges

…tre les entrepreneurs

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 3

20. Favoriser / développer des projets d'économie circulaire/circuits courts
21. Créer des systèmes de vente des produits locaux.
22. Accompagnement vers un changement des pratiques agricoles

Axe 4 : Cohésion sociale, développement humain, équipements (Aînés, Jeunesse, culture et Sport)

Objectifs :

1. Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois
2. Favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages – favoriser la mixité sociale
3. Lutter contre la précarité
4. Améliorer la santé et l'accès aux soins
5. Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 3

31. Aménager l'ancienne école de Villeroux
32. Rénover les cœurs de village
33. Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire
Création de parcours santé
…mmer l'isolement social
…er les maisons de village
…recréer une vraie place communale à Chastre

Axe 5 : Communication, information et participation citoyenne

Objectifs de développement :

1. Adopter une communication « pour tous » et plus transparente
2. Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale
3. Affirmer Chastre comme Smart Cities Rural

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 3

45. Créer une ASBL pour la communication, la mise en réseau des associations et l'animation culturelle
46. Création et diffusion d'un agenda des activités locales
47. Renforcer la participation citoyenne
48. Annuaire des associations tenu à jour

FORMALISATION DE L'OSSATURE DE LA STRATÉGIE

5 Défi

- **Défi 1** :

Parions qu'en 2029, Chastre sera fortement engagée dans la constitution de son maillage écologique.

La préservation et la valorisation son cadre de vie, de son paysage rural, son de son <u>identité culturelle et de son patrimoine</u> tout en intégrant les enjeux du futur constituera ses priorités

- **Défi 2**

Parions qu'en 2029, Chastre sera une commune, où <u>la « multi modalité »</u> aura une réalité et dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité. Elle saura assurer <u>le déplacement des piétons et des écoliers</u> aux cœurs des villages

FORMALISATION DE L'OSSATURE DE LA STRATÉGIE

- **Défi 3**

Parions qu'en 2029, Chastre sera une commune qui aura assuré son développement économique, <u>instauré une synergie entre ses entrepreneurs</u>, en revendiquant son caractère rural et une <u>production locale / artisanale de qualité</u>

- **Défi 4**

Parions qu'en 2029, Chastre sera toujours cette commune ouverte aux autres(s), <u>favorisant l'entraide, la diversité sociale</u> et le bien-être au quotidien de ses habitants.

Elle saura assurer à ses habitants un bon niveau d'équipement pour la Jeunesse- la Culture et le Sport

- **Défi 5**

Parions qu'en 2029, Chastre assurera auprès de ses concitoyens, <u>une communication plus « Inclusive »</u> et une participation citoyenne au quotidien. Intensifier les collaborations avec les communes voisines

FORMALISATION DE L'OSSATURE DE LA STRATÉGIE

5 Axes et objectifs associés

- **Axe 1 : Aménagement du paysage - environnement – Energie**
  1. Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer le cadre rural (paysage, terre agricole patrimoine naturel)
  2. Créer un maillage vert
  3. Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
  4. Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local
- **Axe 2: Mobilité active et sécurisée**
  1. Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages
  2. Favoriser la multi-modalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture).
  3. Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
  4. Coordonner et développer l'offre en modes de transport alternatif

FORMALISATION DE L'OSSATURE DE LA STRATÉGIE

- **Axe 3 : Economie locale**
  1. Soutenir les productions locales artisanales
  2. Valoriser le patrimoine et favoriser une transition agricole
  3. Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges
  4. Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux

- **Axe 4 : Cohésion sociale, développement humain, équipements (Ainés, Jeunesse, culture et Sport)**
  1. Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois
  2. Favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages – favoriser la mixité sociale
  3. Lutter contre la précarité
  4. Améliorer la santé et l'accès aux soins
  5. Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun

FORMALISATION DE L'OSSATURE DE LA STRATÉGIE

- **Axe 5 : Communication, information et participation citoyenne**
  1. Adopter une communication « pour tous » et plus transparente
  2. Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale
  3. Affirmer Chastre comme Smart Cities Rural

FORMALISATION DE L'OSSATURE DE LA STRATÉGIE

Axes et projets associés

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 1 : Aménagement du paysage - environnement – Energie

1. Lutte contre les inondations et coulées de boues
2. Développement d'un maillage vert continu
3. Valorisation du Bois du Castillon
4. Elaborer un plan de gestion globale de l'ensemble des biens patrimoniaux
5. Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry Gentinnes
6. Actualisation le schéma de développement communal (anciennement « schéma de structure communal)

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 2 : Mobilité active et sécurisée

7. Promotion du réseau cyclo-pédestre
8. Route provinciale - Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont
9. Améliorer les liaisons de modes doux vers les écoles
10. Création de parkings vélos sécurisés aux gares
11. Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village
12. Renforcement des possibilités de mobilité collective
13. Projets d'infrastructures et aménagement d'espaces publics (amélioration de la sécurité, trottoir, passage piéton...) pour les cheminements vers les écoles.
14. Kiss & drive pour toutes les écoles.
15. Steward pour faire traverser les enfants le matin et l'après-midi.
16. Encourager le covoiturage pour conduire les enfants à l'école. Limiter les voitures en encourageant les parents responsables pour conduire les enfants à l'école.
17. Rencontrer/encourager les écoles pour trouver des propositions et initiatives qu'elles pourront mettre en œuvre elles-mêmes.
18. Organiser des rangs vélos (encadrés par bénévoles) – Maxi Cuistax.
19. Développer les chemins pédestres.

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 3 :

Economie locale

20. Favoriser / développer des projets d'économie circulaire/circuits courts
21. Créer des systèmes de vente des produits locaux.
22. Accompagnement vers un changement des pratiques agricoles
23. Mettre en place des filières d'écoulement équitable de produits artisanaux locaux.
24. Promotion des entrepreneurs locaux vers le public.
25. Inclure le label chastrois dans le répertoire afin de visualiser rapidement.
26. Créer un réseau entre les communes proches et les alentours.
27. Prévoir un stand sur le marché hebdomadaire (dans le futur).
28. Organiser un salon de l'emploi 'inter'-communal.
29. Créer un espace de co-working.
30. Promouvoir des commerces locaux via toutes boites (cfr. Publi Gembloux). (Pas de pubs mais bien des articles).

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 4 :

Cohésion sociale, développement humain, équipements (Ainés, Jeunesse, culture et Sport)

31. Aménager l'ancienne école de Villeroux
32. Rénover les cœurs de village
33. Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire
34. Création de parcours santé
35. Diminuer l'isolement social
36. Rénover les maisons de village
37. Recréer une vraie place communale à Chastre
38. Développement / promotion de l'habitat léger/alternatif (Tiny house, yourte) - possibilité d'y prévoir des logements d'urgence.
39. Favoriser la division de l'habitat – promouvoir la réalisation de logements évolutifs (maison vers 2 appartements).
40. Créer des appartements.
41. Développement d'habitats groupés (notamment pour senior (type Abbeyfield).
42. Favoriser l'information de l'existant (ex : 1 toit / 2 âges)
43. Obligation d'accès aux PMR dans les nouveaux logements et lors de rénovation (publique).
44. Promouvoir et sensibiliser les promoteurs.

FORMALISATION DE L'OSSATURE DE LA STRATÉGIE

- **LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 5 :**

Communication, information et participation citoyenne

45. Créer une ASBL pour la communication, la mise en réseau des associations et l'animation culturelle

46. Création et diffusion d'un agenda des activités locales

47. Renforcer la participation citoyenne

48. Annuaire des associations tenu à jour

Prochaines étapes :

→ 48 projets dont les intitulés restent : à préciser, affiner, à fusionner

→ Proche d'une trentaine de projets à hiérarchiser

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHASTRE
Avenue de Castillon, 71
1450 Chastre

Programme Communal de Développement Rural

Partie D : Stratégie : l'ossature de stratégie

Novembre 2019

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA STRATÉGIE COMMUNALE ET PREMIERE LISTE DES PROJETS

Défi 1

Parions qu'en 2029, Chastre sera fortement engagée dans la constitution de son maillage écologique.

La préservation et la valorisation son cadre de vie, de son paysage rural, son de son identité culturelle et de son patrimoine tout en intégrant les enjeux du futur constituera ses priorités.

Défi 2

Parions qu'en 2029, Chastre sera une commune, où la « multi modalité aura une réalité et dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité. Elle saura assurer le déplacement des piétons et des écoliers aux cœurs des villages.

Défi 3

Parions qu'en 2029, Chastre sera une commune qui aura assuré son développement économique, instauré une synergie entre ses entrepreneurs, en revendiquant son caractère rural et une production locale / artisanale de qualité.

Défi 4

Parions qu'en 2029, Chastre sera toujours cette commune ouverte aux autres(s), favorisant l'entraide, la diversité sociale et le bien-être au quotidien de ses habitants.

Elle saura assurer à ses habitants un bon niveau d'équipement pour la Jeunesse- la Culture et le Sport.

Défi 5

Parions qu'en 2029, Chastre assurera auprès de ses concitoyens, une communication plus « Inclusive » et une participation citoyenne au quotidien. Intensifier les collaborations avec les communes voisines

Axe 1 : Aménagement du paysage - environnement – Energie

Objectifs :

1. Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer le cadre rural (paysage, terre agricole patrimoine naturel)
2. Créer un maillage vert
3. Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
4. Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 1

1. **Lutte contre les inondations et coulées de boues**
2. **Développement d'un maillage vert continu**
3. **Valorisation du Bois du Castillon**
4. **Elaborer un plan de gestion globale de l'ensemble des biens patrimoniaux**
5. **Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry Gentinnes**
6. **Actualiser le schéma de développement communal (anciennement « schéma de structure communal)**

Axe 2: Mobilité active et sécurisée

Objectifs :

1. Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages
2. Favoriser la multi-modalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture).
3. Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
4. Coordonner et développer l'offre en modes de transport alternatif

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 2

7. **Promotion du réseau cyclo-pédestre**
8. **Route provinciale - Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont**
9. **Améliorer les liaisons de modes doux vers les écoles**
10. **Création de parkings vélos sécurisés aux gares**
11. **Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village**
12. **Renforcement des possibilités de mobilité collective**
13. **Projets d'infrastructures et aménagement d'espaces publics (amélioration de la sécurité, trottoir, passage piéton...) pour les cheminements vers les écoles.**
14. **Kiss & drive pour toutes les écoles.**
15. **Steward pour faire traverser les enfants le matin et l'après-midi.**
16. **Encourager le covoiturage pour conduire les enfants à l'école. Limiter les voitures en encourageant les parents responsables pour conduire les enfants à l'école.**
17. **Rencontrer/encourager les écoles pour trouver des propositions et initiatives qu'elles pourront mettre en œuvre elles-mêmes.**
18. **Organiser des rangs vélos (encadrés par bénévoles) – Maxi Cuistax.**
19. **Développer les chemins pédestres.**

Axe 3 : Economie locale

Objectifs :

1. Soutenir les productions locales artisanales
2. Valoriser le patrimoine et favoriser une transition agricole
3. Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges
4. Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 3

20. **Favoriser / développer des projets d'économie circulaire/circuits courts**
21. **Créer des systèmes de vente des produits locaux.**
22. **Accompagnement vers un changement des pratiques agricoles**
23. **Mettre en place des filières d'écoulement équitable de produits artisanaux locaux.**
24. **Promotion des entrepreneurs locaux vers le public.**
25. **Inclure le label chastrois dans le répertoire afin de visualiser rapidement.**
26. **Créer un réseau entre les communes proches et les alentours.**
27. **Prévoir un stand sur le marché hebdomadaire (dans le futur).**
28. **Organiser un salon de l'emploi 'inter'-communal.**
29. **Créer un espace de co-working.**
30. **Promouvoir des commerces locaux via toutes boites (cfr. Publi Gembloux). (Pas de pubs mais bien des articles).**

Axe 4 : Cohésion sociale, développement humain, équipements (Ainés, Jeunesse, culture et Sport)

Objectifs ;

1. Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois
2. Favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages – favoriser la mixité sociale
3. Lutter contre la précarité
4. Améliorer la santé et l'accès aux soins
5. Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 3

31. **Aménager l'ancienne école de Villeroux**
32. **Rénover les cœurs de village**
33. **Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire**
34. **Création de parcours santé**
35. **Diminuer l'isolement social**
36. **Rénover les maisons de village**
37. **Recréer une vraie place communale à Chastre**
38. **Développement / promotion de l'habitat léger/alternatif (Tiny house, yourte) - possibilité d'y prévoir des logements d'urgence.**
39. **Favoriser la division de l'habitat – promouvoir la réalisation de logements évolutifs (maison □ vers 2 appartements).**
40. **Créer des appartements.**
41. **Développement d'habitats groupés (notamment pour senior (type Abbeyfield).**
42. **Favoriser l'information de l'existant (ex : 1 toit / 2 âges)**
43. **Obligation d'accès aux PMR dans les nouveaux logements et lors de rénovation (publique).**
44. **Promouvoir et sensibiliser les promoteurs.**

Axe 5 : Communication, information et participation citoyenne

Objectifs de développement :

1. Adopter une communication « pour tous » et plus transparente
2. Renforcer **l'implication** des habitants dans la vie communale
3. Affirmer Chastre comme Smart Cities Rural

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 3

45. **Créer une ASBL pour la communication, la mise en réseau des associations et l'animation culturelle**
46. **Création et diffusion d'un agenda des activités locales**
47. **Renforcer la participation citoyenne**
48. **Annuaire des associations tenu à jour**

Les **Défis** constituent une réécriture simplifiée des enjeux définis par la Commune et la CLDR.
Cela constitue une proposition de l'auteur de projet.

Les **Axes** correspondent aux principales thématiques identifiées lors de la définition des enjeux de départ par la Commune et la CLDR.

La **première liste des projets** comprend les projets/actions ayant reçu au moins 50% de plébiscite de la CLDR du 13/11/19 ainsi que les propositions de projets/actions pour les « maillons[1] faibles » de groupes de de travail de la CLDR (en gris clair).

En effet pour certaines parties d'Axe, il n'y avait pas de projets.

Notamment pour

- l'axe mobilité « Mobilité active et sécurisée » : il manquait des projets pour l'objectif « Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages » sur la problématique « accessibilité des Ecoles » ;
- l'axe « Economie locale » : il manquait des projets pour l'objectif «Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux » ;
- l'axe « Cohésion sociale et développement humain» : il manquait des projets pour l'objectif « Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun».

Les objectifs : ils sont issus de la définition des principaux **Axes** et de la mise en place **d'une première liste de projets** défini par la CLDR. Ils permettent de faire le lien entre les deux.
Cela constitue une proposition de l'auteur de projet.

[1] Maillon : Terme utilisé pour définir le lien entre les Axes et les Projets présentés en CLDR 13/11/19. Il constitue la première version des objectifs du PCDR

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination Commune/Auteur/FRW/DGO3
06/12/19 – Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le Collège : T. Champagne (Bourgmestre), T. Henkart (Echevin), S. Colin (Echevin), C. Brison (Echevine).*
- *Pour la CLDR : H. Ryckmans, Présidente de la CLDR*
- *Pour l'Administration communale : K. Patriarche (Secrétariat général).*
- *Pour la FRW : N. Bosmans et S. De Paepe.*
- *Pour la DGO3- Dir Dévept rural – service ext : X Dubois*
- *Pour AGORA : P. Dumartin, Amandine Glade*

Copie à :

- *Aux participants*
- *Au Collège communal*
- *A la Directrice générale, au pool d'agents-relais*
- *A la FRW : la Directrice opérationnelle et la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye.*

Annexes : présentation FRW(An 1), présentation AGORA (an2), proposition d'ossature de stratégie AGORA (An3)

Objectifs de la rencontre :

- **Avis sur l'ossature de stratégie de développement proposée par l'Auteur de PCDR AGORA**
- **Prochaines étapes.**
- **Divers**

Eléments ressortant de la rencontre

1. Rétroacte

Simon De Paepe (FRW), dresse un rapide rétroacte amenant à cette réunion (slides annexe1):

- A ce stade, nous sommes dans la phase d'élaboration du PCDR. Cette phase devrait prendre un peu plus d'un an pour aboutir au document final et bénéficier de son approbation.
- La CLDR a été installée le 27 mai 2019. Celle-ci a émis un avis sur le diagnostic participatif réalisé par l'Auteur AGORA et a validé les grands enjeux de développement pour la commune.
- Un appel à idées a eu lieu du 24 juin au 15 septembre via la plateforme participative en ligne de la FRW. Les informations ont été « injectées » dans les groupes de travail thématiques. La participation à la plateforme a été très satisfaisante avec une grande représentation de membres hors CLDR et la proposition de +/- 100 idées de projets.
- Un cycle de groupes de travail (GT) a eu lieu du 23/09 au 14/10 pour analyser ces idées et en formuler de nouvelles.
- Les résultats des GT ont été présentés le 13 novembre dernier à la CLDR sous forme d'un tableau récapitulatif réalisé par l'auteur AGORA. Une réflexion a permis :
    - D'identifier les éventuels « chaînons manquants », c'est-à-dire, les grands axes permettant de répondre aux enjeux de départs qui n'auraient pas été abordés.

- De trouver des idées d'actions pour les maillons faibles (axes qui n'ont pas été suffisamment creusés lors des GT).
- De sélectionner les intitulés de projets qui paraissent prioritaires (avec une répartition équilibrée entre les différents enjeux).

- Sur cette base, L'Auteur a produit une proposition d'ossature (Défis – Axes – Objectifs – Max 35 projets) de stratégie globale de développement, dont l'avis est demandé ici en séance.

2. Proposition d'ossature de stratégie de développement

2.1 Présentation par l'Auteur

Pauline Dumartin (Agora) présente la proposition d'ossature (slides annexe 2 et ossature en an 3).

2.2 Remarques des participants

2.2.1 Remarques générales

- La proposition comprend 48 intitulés. Or, l'offre prévoit pourtant un maximum de 35 projets. Il sera important de retravailler la proposition en fonction des remarques ci-dessous pour arriver à une nouvelle version comprenant maximum 35 intitulés.
- Comme il le sera développé axe par axe, certaines idées à elles seules paraissent faibles pour justifier une fiche projet. Des regroupements d'idées devraient être opérés. Ce qui permettrait aussi d'arriver à une trentaine de projets.
- N'ayant pas reçu d'informations du conseil consultatif « énergie », aucun objectif ni projet « énergie » ne sont proposés à ce stade. La Commune désire-t-elle proposer des objectifs opérationnels / intitulés de projets ou l'enjeu énergétique est-il redirigé intégralement vers Pollec ?

> ➔ **La Commune confirme qu'elle désire que des objectifs opérationnels et des projets précis liés à la politique énergétique soient intégrés dans le PCDR pour bien faire la liaison avec Pollec. Elle n'a pas à ce jour remis de propositions à l'Auteur car le conseiller en énergie est absent depuis 4 mois et une procédure de remplacement est en cours.**
> ➔ **La Commune va réunir en urgence le conseil consultatif énergie pour identifier des propositions à intégrer à l'ossature de la stratégie.**

- La stratégie parait faible en terme de lutte contre la précarité, alors qu'il s'agit d'une demande de la CLDR (novembre 2019) et d'une faiblesse identifiée dans le scan « objectifs développement durable ».

> ➔ **La Commune va consulter en urgence la Régie des Quartiers et le Plan de cohésion sociale pour identifier des propositions d'intitulés liés à cet objectif.**

- Le défi transversal 5 parle de renforcer les collaborations entre les communes. Par ailleurs, il avait été convenu dans la partie C que l'enjeu 'gestion publique du territoire communal', comprenant la collaboration avec les communes limitrophes, soit redirigé vers le PST. De plus, cette collaboration est peu visible dans les projets. Il s'agira de bien mettre cet aspect en évidence dans les fiches projets.

➔ **AGORA confirme que la question de la transcommunalité est une attente relevée en CLDR. Il parait important de bien creuser cet aspect dans les fiches projets.**

2.2.2 Axe 1 : Environnement, paysages, aménagement du territoire et énergies

- Il y a une erreur dans la dénomination de l'axe (qui parle d'aménagement des paysages)
- Reformuler le projet 2 : **préservation et** développement d'un maillage vert **et bleu** continu
- Reformuler le projet 4 « Elaboration un plan de gestion globale **du petit patrimoine** ~~de l'ensemble des biens patrimoniaux~~ »
- Reformuler le projet 5 : Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry ~~Gentinnes~~
- Reformuler le projet 6 : Actualiser ~~le schéma de développement communal~~ **les outils communaux d'aménagement du territoire** (schéma de développement communal,...).

2.2.3 Axe 2 : Mobilité active et sécurisée

- Projet 7 : **Renforcement et** promotion du réseau cyclo-pédestre. Les réflexions en CLDR/GT demandent globalement une amélioration du réseau et pas uniquement sa promotion. Par ailleurs, il est intéressant d'avoir une fiche invitant à une réflexion globale (pas uniquement des tronçons ou zones spécifiques).
- Projet 8 : Route provinciale - Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont.

➔ ***Un projet, même s'il présente certaines difficultés de mise en œuvre (maitrise foncière, démarche administrative…) peut être intégré dans un PCDR. S'agissant d'un outil s'étalant sur dix ans, des opportunités pourront voir le jour à moyen/long terme (possibilité d'acquisition, appels à projets régionaux…). X. Dubois rappelle que le Développement Rural peut également financer les acquisitions dans le cadre des projets.***

- L'**amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles** devrait faire l'objet d'une fiche spécifique. Elle rassemblerait tout au moins les idées 9 , 14 à 18.
- Proposition de reformuler l'idée 10 : création de parkings vélos sécurisés ~~aux gares~~ **aux nœuds intermodaux majeurs** (gares, arrêts de bus spécifiques (quartiers sociaux…), parking voiture pour covoiturage…). Cela permettrait également de faire un lien avec les pôles multimodaux qui vous être encouragés au niveau wallon.
- Le projet 11 devrait être inclus dans une fiche projet plus globale et structurante, reprenant d'autres projets développés aussi dans les réflexions : **« Création d'espaces partagés dans les centres villageois et les quartiers** », comprenant tout au moins:
    - Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village
    - Créer des effets de portes pour des centres reconnaissables
- Fusionner le projet 19 « développer les chemins pédestres » avec le 7.
- Selon la FRW Certains projets spécifiques et/ou innovants et plébiscités, ne figurent pas dans les propositions :
    - **Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la ligne 161** → La Commune demande en effet d'en faire un intitulé en tant que tel.

➔ ***Les projets intercommunaux peuvent être subsidiés à hauteur de 90% (première tranche de 500.000 euros) et 50% pour le solde restant, et ce dans des communes disposant d'un PCDR en cours de validation. Le projet doit être inscrit au minimum dans l'un des PCDR. Les tranches de 500.000 euros sont calculées distinctement pour chacune des communes.***

- **Création d'un réseau de chemins agricoles pour tous à 30 km/h** → à inclure dans projet 7 de renforcement/promotion du réseau cyclo-pédestre.

- Prévoir un intitulé pour la révision du **P(I)CM** (avec Walhain ?)

2.2.4 Axe 3 : Economie locale

- Regrouper les projets 21 « **Créer des systèmes de vente des produits locaux »** et 23 **« Mettre en place des filières d'écoulement équitable de produits artisanaux locaux »**
- Supprimer l'idée 25 (label chastrois) → En cours, lot 0
- Inclure l'idée 26 (réseau entre communes proches) avec la fiche projet 21.
- Supprimer l'idée 27 → En cours, lot 0
- Le projet 28 « salon de l'emploi intercommunal », en cours d'élaboration avec Gembloux→ Le mettre à ce stade dans le lot 0. Si le projet n'aboutit pas, une fiche projet pourrait être générée.
- Idée 29 à reformuler : ~~Créer un espace de co-working~~. « **Créer un tiers-lieu mi ferme mi bureau pour l'expérimentation de nouvelles formes de travail et mutualisation des espaces ».** Ce projet parait en effet plus innovant et globalisant. Et il a été plébiscité également.
- L'idée 30 est à inclure dans l'idée plus globale 24 (promotion des entrepreneur locaux) mais ne justifie pas une fiche projet en tant que telle.

2.2.5 : Axe 4 : Cohésion sociale, développement humain, équipements (Ainés, Jeunesse, culture et Sport)

- Pour les lieux de convivialité / aménagement d'espaces publics, X Dubois pense que certains intitulés sont vagues. Il y a lieu de les préciser. Pour les maisons de village et les cœurs de village notamment, il est préférable de faire une fiche projet par lieu visé qu'une seule fiche générique car, pour les financements Développement rural, une seule convention est octroyée par fiche projet. Toutefois, rien n'empêche de garder une fiche générale de réserve si une opportunité se présentait.
  - ➔ Pour les maisons de villages et cœurs de villages, voir remarques ci-après car des lieux avaient été ciblés lors des discussions.
  - ➔ Au vu des réflexions en CLDR, il serait important d'ajouter l'intitulé « **Diversifier/rationaliser l'utilisation des églises en espaces polyvalents**».
  - ➔ S Colin évoque dans ce contexte l'opportunité de valoriser le mémorial Kongolo.
- Projet 31 à reformuler: **Rénover les maisons de village** : aménager l'ancienne école de Villeroux **en lieu de rencontre intergénérationnel** (tel que proposé par la CLDR)
- Projet 36 « rénover les maisons de villages » à préciser. Outre l'ancienne école de Villeroux, selon les discussions en CLDR, la **rénovation de la salle des Golards de Gentinnes** est une autre salle particulièrement ciblée.

  ➔ **La Commune confirme que les deux maisons de village existantes prioritaires à rénover sont bien l'ancienne école de Villeroux et la salle des Golards de Gentinnes. Il n'est par contre pas dans les intentions de construire une nouvelle salle.**
- Projet 32 : **Rénover les cœurs de village** : être plus spécifique et faire une fiche par cœur à rénover. Selon la FRW, d'après les réflexions en CLDR, trois cœurs identifiés :
  - Projet 37 : **recréer une vraie place communale à Chastre**
  - **Aménagement de la place de la Féchère** (pas présent dans la liste)
  - **Rénovation du quartier de la place de la gare de Chastre en pôle multifonctionnel** (pas présent dans la liste)

  → **La Commune confirme que la Place de la Féchère nécessite une fiche projet. Le projet de rénovation de la gare en en cours mais nécessite également une fiche car son aboutissement à court terme est encore incertain. De plus, la place de Cortil mérite aussi d'être réaménagée et de figurer dans une fiche projet.**

- Projet 35 : ceci n'est pas un projet mais un objectif. A préciser... (voir propositions à venir du PCS et de la RDC ?).
- Propositions 39, 40 , 42 , 43 et 44 à inclure dans le projet 6 (outils communaux d'aménagement du territoire) mais ne justifient pas une fiche projet spécifique.
- Les liens intergénérationnels et les spécificités jeunes / sport / seniors sont peu mis en avant (notamment la Maison des jeune avait été plébiscitée) alors qu'ils figurent dans les défis. Il conviendra d'étoffer cet aspect...ou de revoir le défi si pas de solutions spécifiques.

> ➔ **La Commune : dans les réflexions initiales, une proposition consistait à mutualiser l'utilisation de toutes les salles polyvalentes de l'entité (communales et autres) pour favoriser les activités sportives et de jeunesse.**

2.2.6 Axe 5 : Communication, information et participation citoyenne

- Prévoir une fiche plus globale « **Création d'un plan de communication** » (proposé en CLDR), comprenant notamment les idées :
    - Création et diffusion d'un agenda des activités locales (projet 46)
    - Annuaire des associations tenu à jour (projet 48)
- Objectif Smart Cities rural pas évoqué directement mais peut être mis en lien avec certaines fiches projets, dont le plan de communication.
- Idée 47 : renforcer la participation citoyenne. Il s'agit d'un objectif et non d'un projet.

> ➔ Cet aspect est plutôt à rediriger vers le PST (comme spécifié dans la partie C)

2.3 En conclusion

Sur base des remarques formulées, l'Auteur préparera une version actualisée d'ossature. Pour cette nouvelle version, il est demandé également de tenir compte des aspects suivants :

- La proposition ne dépassera pas 35 projets. Par ailleurs, il faudra tenir compte du fait que quelques intitulés de projets devront être « réservés » aux questions « lutte contre la précarité » et « énergie ».
- Les projets sont actuellement répartis par axes. Pour la prochaine version, il sera important d'établir une liste générale « décloisonnée » mais avec une concordance axes – projets pour montrer la globalité de la stratégie et la transversalité de certains projets. La concordance objectifs – projets pourra être faite une fois la liste d'intitulés validées par tous. Toutefois, la FRW invite l'Auteur à déjà vérifier que chaque objectif est rencontré par au moins un projet.
- La nouvelle version d'ossature devant être envoyée au plus tard pour le 14 janvier 2020 à la CLDR, il est demandé de l'envoyer à la Commune et à la FRW au plus tard pour le 7 janvier afin que la Commune puisse la valider. Le Collège se réunira le 9/01 pour examiner cette nouvelle version.

3. Prochaines étapes

- Avant les fêtes de fin d'année:
    - envoi de l'invitation officielle à la CLDR du 21/01/20
    - Hélène Ryckmans rencontrera la Régie de Quartiers et le PCS pour formuler des propositions concrètes (nombre restreint) d'intitulés en lien avec l'objectif « lutte contre la précarité ». Les propositions seront envoyées à AGORA.

    - Le conseil consultatif énergie se réunira en urgence pour formuler des propositions (nombre restreint) d'objectifs et de projets en lien avec pollec et à intégrer dans la stratégie PCDR. Les propositions seront envoyées à AGORA.
- Au plus tard le 07/01/20 : envoi de la stratégie par AGORA à la Commune et la FRW.
- Au plus tard 14/01/20 : envoi de la stratégie à la CLDR comme document préparatoire.

- 21/01/20 - CLDR: présentation et validation provisoire de l'ossature de stratégie de développement

- Le 23/01/20 : validation par le Collège des modifications proposées par la CLDR et du canevas de consultation en ligne.
- Du 27/01/20 au 16/02/20 Deuxième consultation en ligne. Objectifs :
    - Présenter la trentaine de projets qui devraient faire l'objet d'une rédaction de fiche
    - Demander aux habitants
        - d'apporter des idées pour enrichir la description des projets
        - de plébisciter les projets qui leur tient à cœur. Attention, il ne s'agit pas d'un vote. Le plébiscite servira uniquement d'indicateur pour la phase ultérieure de programmation dans le temps des projets.

- Prévoir réunion de travail avec la Commune pour analyser les résultats, et apporter d'éventuelles adaptations à la liste des projets.

- Mars : CLDR - Résultats de la consultation en ligne + adaptations + approfondissement des projets en vue de leur programmation dans le temps.
- Avril : CLDR - Programmation dans le temps

4. Divers

- La FRW présentera à la séance du Conseil communal du 28/01/20 un état d'avancement des travaux d'élaboration du PCDR.
- Etat de la fréquentation de la CLDR et remplacement des postes vacants citoyens :
    - 3 membres ont démissionné et 4 sont en défaut de participation
    - Une procédure est prévue dans le ROI :
        - Décembre : envoi d'un courrier de relance aux 4 personnes en défaut de participation (la FRW enverra un projet de courrier à la Commune)
        - Janvier : contacts avec des personnes de la « réserve de candidats » et 21/01 proposition à la CLDR.
    - Conseil de février ou mars – Désignation de membre.
- Le ROI mentionne la rédaction d'un rapport annuel. Pour le SPW, un rapport annuel (avec contenu bien précis) doit être envoyé uniquement le PCDR en phase de mise en œuvre. Mais X. Dubois précise que la démarche est positive.
    - ➔ Un rapport annuel « allégé » sera donc rédigé pour la CLDR et le Conseil. La FRW aidera H. Ryckmans pour la rédaction.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Nicolas Bosmans (010 237 800, n.bosmans@frw.be)

2020

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de travail Commune/Auteur/FRW
11/06/20 – Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le Collège : T. Champagne (Bourgmestre), T. Henkart (Echevin), S. Colin (Echevin), C. Brison (Echevine), P.Dispa (Echevin)*
- *Pour la CLDR : H. Ryckmans, Présidente de la CLDR*
- *Pour l'administration communale : N.Servais (conseiller en environnement)*
- *Pour la FRW : S. De Paepe.*
- *Pour AGORA : P. Dumartin, A. Glade*

Copie à :

- *Aux participants*
- *Au Collège communal*
- *A la Directrice générale, au pool d'agents-relais*
- *A la FRW : la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye.*

Annexes : présentation FRW (An 1), version provisoire de programmation (annexe 2), tableau résultat sondage et programmation (annexe 3)

Objectifs de la rencontre :

- **Rétroacte**
- **Projet de programmation par le bureau d'études AGORA**
- **CLDR : avis sur le projet de programmation**
- **Planning des prochaines étapes**
- **Divers**

Eléments ressortant de la rencontre

Les slides de présentation figurent en annexe 1

1. Rétroacte

Simon De Paepe (FRW), dresse un rapide rétroacte amenant à cette réunion :

- Fin 2019, l'Auteur a produit une proposition d'ossature (Défis – Axes – Objectifs – Max 35 projets) de stratégie globale de développement. Celle-ci a fait l'objet d'un avis :
  - En réunion de coordination le 6 décembre 2019
  - En CLDR le 21 janvier 2020.
- Une seconde consultation en ligne s'est tenue entre le 27/01/20 et le 16/02/20 via le site https://participation.frw.be
- CLDR prévue le 19 mars 2020 reportée pour causes de confinement.
- Au vu de la prolongation des mesures de confinement et très probablement de l'organisation d'un dé-confinement très progressif, la Commune a décidé, en concertation avec la FRW d'organiser différentes initiatives à distance.
- Une réunion en ligne a été organisée le 28/04 pour accueillir les nouveaux membres CLDR et les informer sur l'état d'avancement de l'opération.

- Un travail à domicile a été proposé aux membres CLDR du 27/04/20 au 17/05/20. L'objet principal du travail était de préparer la programmation dans le temps des projets. Cette future programmation visera à répartir les projets en 3 lots (lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années ; lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans ; lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans).
- Les membres ont eu l'occasion de :
    - Donner leurs remarques et avis sur les portraits robots.
    - Préciser les projets vagues.
    - Compléter un sondage en ligne pour suggérer un premier choix de programmation.
- La participation à ce travail a connu un très bon succès. Pas moins de 26 personnes ont participé au sondage, plus de 160 commentaires ont été rédigés pour les portraits robots et les 10 projets vagues ont été complétés.
- Sur base de ces résultats et des autres phases de consultation, le Bureau AGORA a réalisé un projet de programmation dans le temps qui est présenté aujourd'hui par la Commune.

Objectifs de la réunion :

- Émettre des remarques et avis pour finaliser la version provisoire de programmation qui sera présentée à la CLDR du 01/07.
- Présenter les prochaines étapes.

2. Programmation

Présentation

- Agora présente la version provisoire envoyée comme document préparatoire à la présente réunion (annexe 2) et le tableau des résultats du sondage (annexe 3).
- La construction du projet de programmation se fait sur base du travail en ligne et des différentes phases de consultation.
- Le résultat du sondage ne donne pas une répartition équilibrée entre les lots.
- AGORA explique les raisons pour lesquelles il a déplacé certains des projets par rapport au résultat du sondage (contraintes, cohérence d'ensemble, équilibre des lots, équilibre stratégique, faisabilité financière…).
- La commune complète et donne ses avis sur la programmation.

Lot 1 :

- Déplacement du projet « Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation » en lot 2 ; il est nécessaire d'avoir une bonne vision d'ensemble avec la réalisation du Plan Communal de Mobilité et le recrutement préalable d'un conseiller en mobilité. Toutefois, la réalisation de zones 30 pourra se faire rapidement.
- Déplacement du projet « Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles » en lot 2 ; il est nécessaire d'avoir une bonne vision d'ensemble avec la réalisation du Plan Communal de Mobilité et le recrutement préalable d'un conseiller en mobilité. De plus, certains aménagements ont été réalisés.
- Projet « création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs ». Ce projet, sur proposition d'AGORA et approbation des membres CLDR dans les commentaires des portraits robots, sera intégré systématiquement dans les projets d'aménagements d'espaces-publics, abords des maisons de villages…
- L'intitulé du projet « Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques Agricoles » devrait être revu. Celui-ci fait débat et peut susciter des réactions au sein des

agriculteurs. La volonté serait de parler plutôt d'un soutien au dialogue entre citoyens et agriculteurs. A faire valider en réunion CLDR.

- Déplacement du projet « Recréer une vraie place communale à Chastre » en lot 2 et maintien de l'aménagement du Bois du Castillon en lot 1 ; le projet du bois du Castillon est mûr et précis. L'aménagement de la place Communale ne semble pas envisageable dans un horizon à court terme d'un point de vue financier. Toutefois, l'aménagement de la drève serait intégré au projet du bois du Castillon qui permettra de valoriser l'accès au Bois du Castillon.
- Déplacement du projet « Aménager l'ancienne école de Villeroux ». Des aménagements viennent d'être réalisés récemment. Dès lors, une partie de ce projet peut être mis en lot 0 dès à présent. Compte-tenu de cette nouvelle réalisation et des nouveaux usages qui vont prochainement voir le jour, le reste du projet est déplacé en lot 2.
- Le projet « Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels » est maintenu comme fiche à part entière. Le demande du secteur associatif est importante.
- Question pour le projet « Réflexion sur l'éclairage nocturne ». Le Développement Rural pourra-t-il financer ce type de projet.

  ➔ *(Réponse post réunion) Nous n'avons pas écho d'un projet similaire sur l'ensemble d'une commune dans d'autres PCDR. Toutefois, le DR prend actuellement en charge des éclairages dans l'aménagement d'espaces publics. Par ailleurs, le DR intervient pour chaque projet en complément d'autres sources de financement si elles existent.*

Lot 2 :

- Le projet « Lutte contre les inondations et coulées de boues » est maintenu en lot 2 : Des aménagements récents ont déjà été réalisés. Toutefois, vu le sondage et les commentaires, et l'urgence de la problématique des inondations, il est décidé de le maintenir en lot 2 plutôt que de le descendre en lot 3.
- La commune n'arrive pas à trancher sur l'aménagement le plus prioritaire entre les projets « Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont » et « Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161 ». Cette question sera posée à la CLDR.
- Le projet « Promotion des entrepreneurs locaux vers le public » est déplacé en lot 3. Des projets sont déjà à l'œuvre en lot 0 (label chastrois, marché…) et il existe déjà le projet « Développer des projets d'économie circulaire/circuits court » en lot 2.
- Le projet « rénovation de la place de la Féchère » est plus prioritaire et maintenue en lot 2. Tandis que le projet « rénovation de la place de Cortil » est déplacé en lot 3.
- Le projet « Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives » est déplacé en lot 3.
- Le projet « Renforcement de l'ancrage local des écoles » est maintenu en lot 2. L'échevine de l'enseignement souhaite contacter les écoles pour creuser ce projet avec elles.
- Le projet « Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal » fait débat. Il doit être décidé de le maintenir en lot 2 ou en lot 3..

Lot 3 :

- Aucunes remarques lors de la réunion.

• AGORA approuve la possibilité de réaliser davantage de projets en lot 2 qu'il n'était prévu dans le Cahier des Charges sans engager de frais supplémentaires.

3.Réunion CLDR du 1er juillet : avis sur la programmation dans le temps

- Il est décidé, pour se conformer aux mesures sanitaires, de déplacer la réunion CLDR au 1er juillet.
  ➔ *Post-réunion : la salle du Tensoul ne disposant pas d'une bonne connexion internet, la réunion se déroulera uniquement en présentiel.*
- Les membres auront l'occasion de donner leur avis sur la programmation proposée.
- Un focus sera fait sur la programmation qui diverge avec le résultat du sondage.
- Les membres CLDR qui ne pourront être présents auront l'occasion de remettre leur avis préalable avant la CLDR.
- AGORA et la Commune expliqueront les raisons pour lesquelles ces projets ont été repositionnés en séance.

5. Prochaines étapes

- 15/06 : Réunion est prévue entre S. Colin, H. Rykmans et la FRW pour planifier la réunion CLDR et organiser les visites de terrain.
- 01/07 : Réunion CLDR pour valider la programmation dans le temps.
- **Début juillet : validation officielle au Collège communal de la programmation dans le temps prenant en compte les remarques de la CLDR**
- Juillet-aout : écriture des fiches projets par AGORA
- Semaines du 10/08 et du 17/08 : visites de terrain sur des lieux de fiches-projets programmées en lot 1.
- Septembre-Octobre : réunion CLDR pour présenter les fiches du lot 1.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Simon De Paepe (010 237 800, s.depaepe@frw.be)

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Commission Locale de Développement Rural

11 juin 2020

A l’ordre du jour ce 11/06/2020

- **Rétroacte**
- **Présentation première version de programmation dans le temps**
  - Avis et remarques
- **Les suites du planning**
  - Préparation CLDR 30 juin
  - Planification été

Rétroacte

Plateforme participative
Vacances d'été 2019

Groupes de Travail
Septembre/Octrobre 2019

Retour et analyse des GT
Chainons manquants, projets prioritaires
CLDR 13 novembre 2019

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin 2019

Ossature de stratégie globale (défis, objectifs, max 35 projets)
CLDR 21 janvier 2020

2ème Plateforme participative
27/01 au 23/02

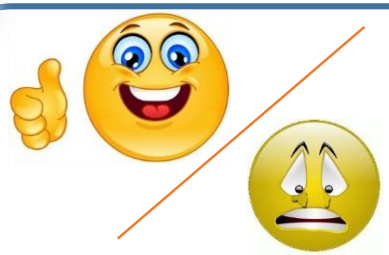

Le diagnostic partagé

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**
CLDR du 27 mai 2019

Accueil nouveaux membres CLDR

Approfondissement avant programmation
Travail à domicile du 27/04 au 17/05

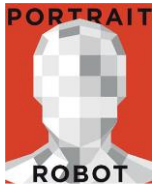

Programmation dans le temps
Réunion coordination 11 juin et CLDR 30 juin

Quelques chiffres

2ème Plateforme participative *27/01 au 23/02*

Belle progression !

Inscriptions :

77 **+ 152 nouvelles inscriptions** **= 228 habitants**
9 + **27 nouvelles inscriptions** **= 36 travailleurs**
86 + **179 nouvelles inscriptions TOTAL** **= 264 inscrits**

Utilisateurs actifs :

27/01 au 31/01 : 74
01/02 au 17/02 : 153 **TOTAL = 227 utilisateurs actifs**

Nombre de plébiscites : **TOTAL = 2243 plébiscites**

Positif : 1987 (89%)
Négatif : 256 (11%)

Commentaires : **TOTAL = 305 commentaires**

Approfondissement avant programmation
Travail à domicile du 27/04 au 17/05

Très bonne participation

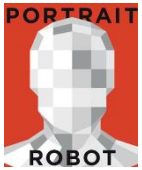

160 commentaires

26 membres ont participé

Approfondissement des projets en vue de leur programmation dans le temps

Les projets sont répartis en 3 lots

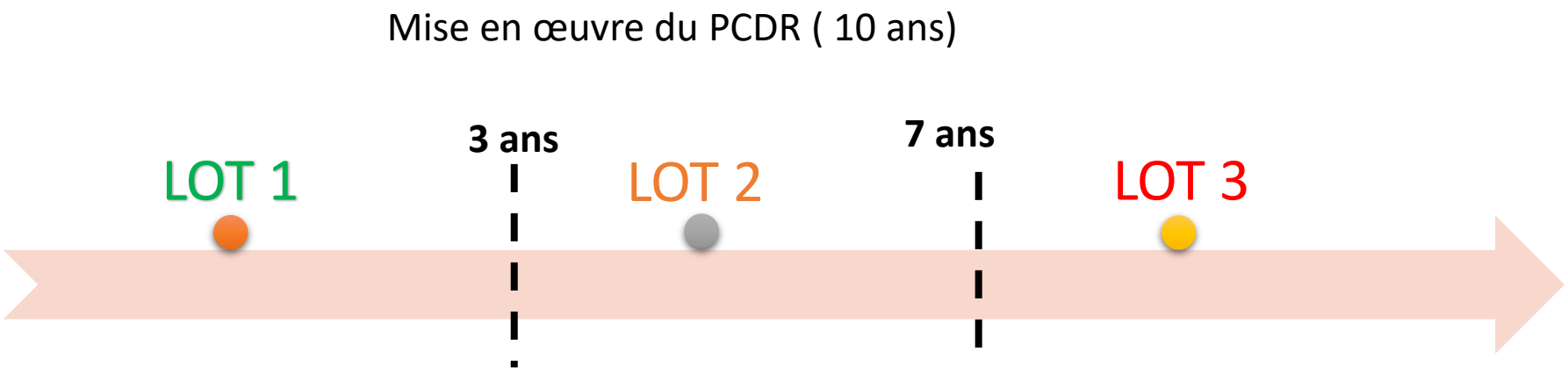

Court terme

Fiches détaillées:

- porteur de projet
- Affectation
- localisation
- budget

Moyen terme

Fiches partielles:
pas d'estimation budgétaire

Long terme

Fiches partielles:
liens avec la stratégie

Construire une programmation cohérente ?
Le mode d'emploi ….

1ier niveau de lecture

Porteur ?

Projet précis ?

Localisation ?

Contraintes « bloquantes »?

2ième niveau de lecture

Plébiscite ?

Equilibre des axes ?

Equilibre budgétaire ?

Notion d'urgence ?

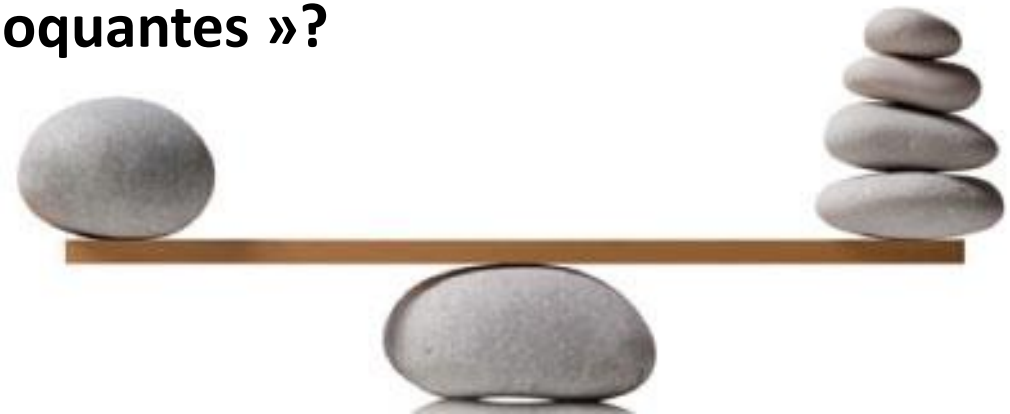

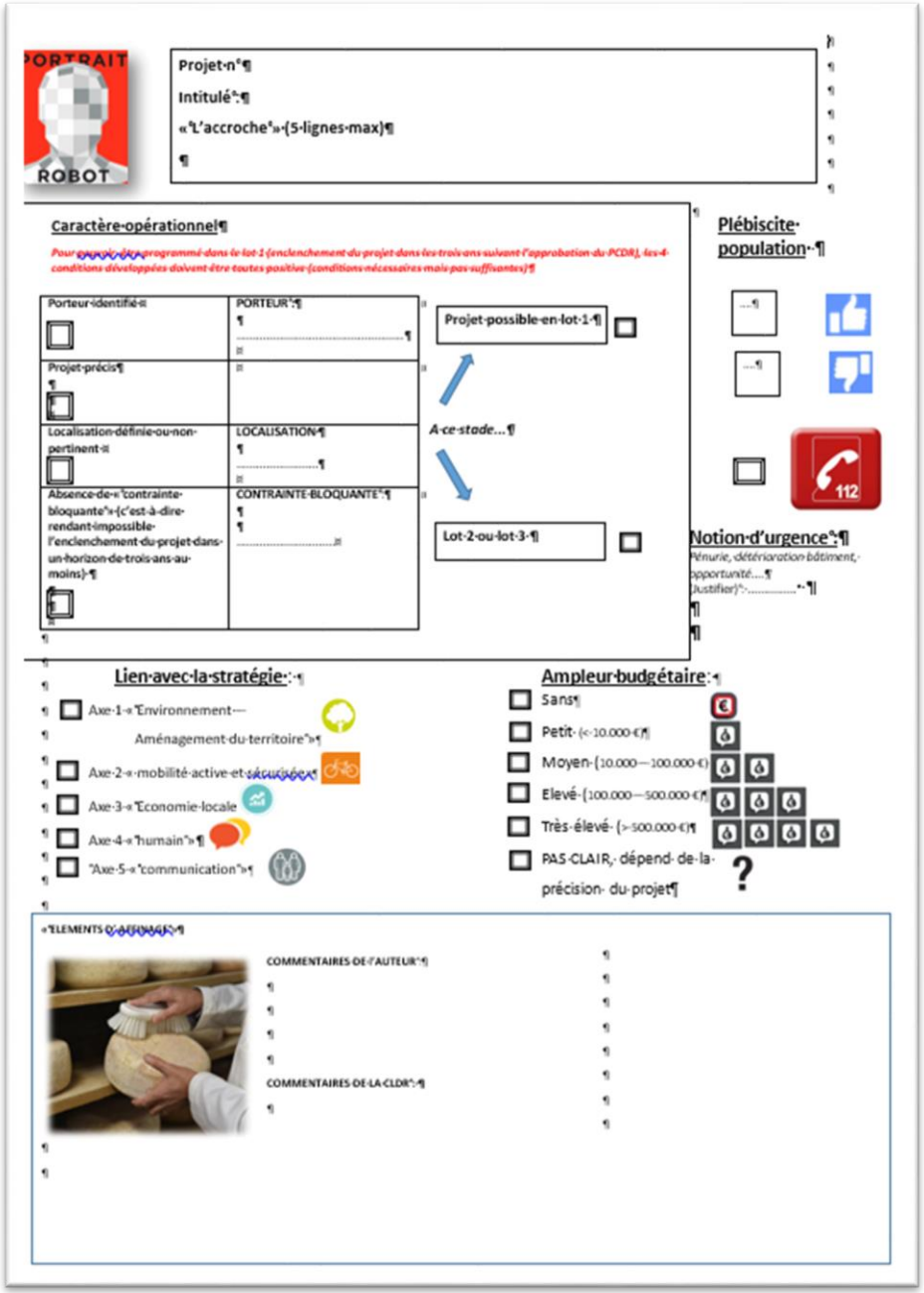

Passage en revue des « portraits robots » et apporte des commentaires :

- Désaccord par rapport à certains critères → demandes de modifications
- Propositions par rapport à des éléments flou/sans réponses
- Apport de précisions par rapport à des projets imprécis.

Sondage en ligne : 1er avis programmation dans le temps

- Lot 1
- Lot 2
- Lot 3

Présentation AGORA : Programmation dans le temps

1ère version

Les suites...

La suite du planning...

- Modification de la programmation dans le temps par AGORA

Réunion avec échevin relais et présidente CLDR avant le 30/06

(préparation CLDR / visite terrain)

- **<u>30/06/20 : CLDR - Avis sur programmation</u>**
  - Réunion virtuelle toujours obligatoire (cadre associatif)
  - Possibilité de remarques préalables (mail, téléphone)
  - Invitation officielle pour le <u>16/06</u> au plus tard et doc prépa pour le <u>23/6</u> au plus tard.
- Adaptation de la programmation par AGORA
- **<u>Validation par le Collège</u>**

- Début de rédaction FP lot 1 AGORA (délai 60 jours max pour toutes les FP)
- **Entre le 21/07 et le 15/08 : Visites de terrain « exploratoires » de la CLDR en vue de l'écriture des fiches projets du lot 1 ?**
- **Septembre / octobre : analyse des fiches projets du lot 1 en GT de la CLDR plénière**

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

CHASTRE

Programme Communal de Développement Rural

PROPOSITION PRIORISATION PAR LOT

Juin 2020

FRW agora-urba.eu

La liste des projets – en route vers la priorisation

1. Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...)
2. Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu
3. Lutte contre les inondations et coulées de boues
4. Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry
5. Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.)
6. Renforcement des possibilités de mobilité collective
7. Création d'espaces partagés dans les centres villageois et de zones 30 et sécurisation
8. Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont
9. Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune
10. Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la ligne 161
11. Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal
12. Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles
13. Création de parkings vélos sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs
14. Promotion des entrepreneurs locaux vers le public
15. Développer des projets d'économie circulaire/circuits courts
16. Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux
17. Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles
18. Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune
19. Recréer une vraie place communale à Chastre
20. Rénovation de la place de la Féchère
21. Rénovation de la place de Cortil Noirmont
22. Aménager l'ancienne école de Villeroux
23. Rénover la salle des Golards
24. Création d'une Maison de jeunes
25. Dynamiser l'utilisation des églises (rationaliser, usage partagé)
26. Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire
27. Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives
28. Valorisation du bois du Castillon(convivialité, santé, biodiversité)
29. Création d'un plan de communication
30. Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smartcities,...)
31. Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels
32. Renforcement de l'ancrage local des écoles
33. Réflexion sur l'éclairage nocturne

Résultat sondage : Lot 1

1. Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).
2. Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry
3. Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation
4. Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune
5. Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles
6. La création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs
7. Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques Agricoles
8. Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune
9. Recréer une vraie place communale à Chastre
10. Aménager l'ancienne école de Villeroux
11. Rénovation de la salle des Golards
12. Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité) laissé celui la en lien avec place communale
13. Création d'un plan de communication
14. Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs Culturels
15. Réflexion sur l'éclairage nocturne

Résultat sondage : Lot 2

1. Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu
2. Lutte contre les inondations et coulées de boue
3. Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois »(chapelles, etc.)
4. Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...)
5. Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont
6. Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161
7. Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal
8. Promotion des entrepreneurs locaux vers le public
9. Développer des projets d'économie circulaire/circuits court
10. Rénovation de la place de la Féchère
11. Rénovation place de Cortil
12. Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives
13. Renforcement de l'ancrage local des écoles

Résultat sondage : Lot 3

1. Création d’un « tiers-lieu » mi ferme mi bureaux (Coworking, équipement IT, ...)– Mix Atelier rural – Maison de village

2. Création d’une Maison de jeunes

3. Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)

4. Création d’une maison médicale avec des projets de santé communautaires

5. Amélioration de l’accès aux technologies de communication (smart cities, ...)

Conclusion résultat sondage

- Sur les 33 fiches projet :
  - Lot 1 : 15
  - Lot 2 : 13
  - Lot 3 : 5

- Un relatif équilibre entre le lot 1 et 2

  ➔ relatif équilibre des “ gros projets “ (aménagement place, création d’équiments…) – le lot 3 pas grand chose….

- Les réponses du sondage montrent une bonne compréhension de la CLDR quant à la necessité de prioriser dans le temps

- Un réequilibrage nécessaire : le lot 1 (court terme) trop important

Lot 1 – Propositions

1. Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).
2. Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry

   Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation → lot 2
3. Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune

   Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles → lot 2

~~La création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs (injecté dans les fiches)~~

4. Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques Agricoles – (proposition intitulé : Création d'un calendrier et d'une charte agricole - Soutien au dialogue entre citoyens et agriculteurs ?)
5. Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune

   Recréer une vraie place communale à Chastre→ lot 2

   Aménager l'ancienne école de Villeroux→ Lot 0 ce qui est déjà fait l'ancienne maison → lot 2
6. Rénovation de la salle des Golards
7. Valorisation du bois du Castillon + drève (convivialité, santé, biodiversité)
8. Création d'un plan de communication
9. Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs Culturels
   - On s'interroge sur l'intitulé, le contenu et le maintient en lot 1 – si fusion avec fiche 8 ?
10. Réflexion sur l'éclairage nocturne

Lot 2 - Propositions

1. Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu –

   Lutte contre les inondations et coulées de boues →lot 3 aménagement déjà réalisé anticiper d'autres à venir

2. Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois »(chapelles, etc.)
3. Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...)
4. Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation<-- lot1
5. **Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont**

   Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161

   } **Laquelle en lot 2 ou 3 ?**

   Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal→ lot 3

6. Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles <-- lot1

   Promotion des entrepreneurs locaux vers le public→ lot 3.

7. Développer des projets d'économie circulaire/circuits court

   - On se questionne sur la possibilité de le faire passer en lot 3 au vu du niveau de définition du projet- mais il nous semblé que c'était une thématique importante pour la CLDR et de plus il n'y aurait aucun projet orienté économie local en lot 2

8. **Rénovation de la place de la Fléchère**

   Rénovation place de Cortil

   } **Laquelle en lot 2 ou 3 ?)**

9. Recréer une vraie place communale à Chastre<-- lot1
10. Aménager l'ancienne école de Villeroux <-- lot1
11. **Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives (lot 2 ou 3 ?)**
12. **Renforcement de l'ancrage local des écoles (lot 2 ou 3 ?)**

Lot 3 – Propositions

1. Lutte contre les inondations et coulées de boue ←lot 2

2. Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont
   Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161
   } Laquelle en lot 2 ou 3 ?)

3. Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal ←lot 2

4. Promotion des entrepreneurs locaux vers le public ←lot 2

5. Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureaux (Coworking, équipement IT, ...)– Mix Atelier rural – Maison de village

6. Rénovation de la place de la Féchère
   Rénovation place de Cortil
   } Laquelle en lot 2 ou 3 ?)

7. Création d'une Maison de jeunes

8. Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)

9. Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires

10. Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cities, ...)

Conclusion proposition

- Résultats :
  - Lot 1 : 10
  - Lot 2 : 12
  - Lot 3 : 10
  - 32 fiches
- Réflexions:

- Un **équilibre lots / thématiques** (économie, environnement, mobilité)
- Un **équilibre des “ gros projets “** (aménagement place, création d’équipements…) sur les 3 lots
- Une proposition qui s’écarte un peu du sondage
- Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs Culturels à affiner et à positionner
- La question de la place de Fléchère/Cortil
- Optimisation et mutualisation de l’utilisation des installations sportives (lot 2 ou 3 ?)
- Renforcement de l’ancrage local des écoles (lot 2 ou 3 ?)

	Projet	Porteur identité	Projet précis	Localisation	Abs contrainte bloquantes	Stratégie					Ampleur budgétaire						Plebicite pop	Notion d'urgence	LOT			RESULTAT SONDAGE CLDR			Remarques				PROPOSITION AGORA
						Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5	Sans	Petit	Moyen	Elevé	Très elevé	Pas clai													
																		112	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 1	Lot 2	Lot 3		Lot 1	Lot 2	Lot 3	
1	Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).	X	X	X	X	X	X			X				X				X	X				73,1	15,4	11,5	Notion d'urgence sondage	1			Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).
2	Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu	X		X		X				X						X	+++	X		X	X	26,9	57,7	15,4	Notion d'urgence sondage		1		Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu
3	Lutte contre les inondations et coulées de boues	X				X				X		X				X	+++	X		X	X	42,3	50	7,7	Notion d'urgence sondage			1	Lutte contre les inondations et coulées de boues
4	Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry	X	X	X	X	X			X				X	X			+++		X			57,7	19,2	23,1		1			Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry
5	Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.).	X	X	X	X	X		X	X	X		X	X				+		X	X		30,8	42,3	26,9			1		Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.).
6	Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...)	X	X			X	X		X							X	+++			X	X	26,9	50	23,1			1		Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...)
7	Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation	X	X	X	X	X	X		X	X			X			X	+		X			61,5	19,2	19,2			1		Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation
8	Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont	X	X	X		X	X		X					X	X		++			X	X	15,4	57,7	26,9				1	Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont
9	Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune	X	X	X	X	X	X		X	X		X	X				+++		X			76,9	23,1			1			Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune
10	Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161	X	X	X	X	X	X		X					X			+++		X	X		42,3	46,2	11,5			1		Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161
11	Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal	X	X	X		X	X	X	X						X		+++			X	X	11,5	61,5	26,9				1	Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal
12	Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles	X		X	X		X		X	X					X		+++		X	X	X	46,2	42,3	11,5			1		Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles
13	La création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs	X	X	X	X		X		X			X					++		X			42,3	23,1	34,6					~~La création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs~~ (intégré dans les autres fiches)
14	Promotion des entrepreneurs locaux vers le public.							X	X	X		X	X			X	++			X	X	19,2	50	30,8				1	Promotion des entrepreneurs locaux vers le public.
15	Développer des projets d'économie circulaire/circuits court	X						X	X	X						X	++			X	X	34,6	50	15,4			1		Développer des projets d'économie circulaire/circuits court
16	Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureaux (Coworking, équipement IT, ...) – Mix Atelier rural – Maison de village	X					X	X	X	X							+			X	X		30,8	69,2				1	Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureaux (Coworking, équipement IT, ...) – Mix Atelier rural – Maison de village
17	Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles	X	X	X	X			X	X	X		X			X		++		X			61,5	23,1	15,4	Notion d'urgence sondage	1			Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles- modifier intitulé?
18	Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune	X	X	X	X				X	X		X					+		X			50	30,8	19,2		1			Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune
19	Recréer une vraie place communale à Chastre	X	X	X	X	X	X	X	X					X			+++		X (avant)	X		34,6	34,6	30,8	Attente plus grandepour les riverains par rapport aux autres places à rénover....		1		Recréer une vraie place communale à Chastre
20	Rénovation de la place de la Féchère	X	X	X	X	X	X		X					X			++		X	X		15,4	46,2	38,5				1	Rénovation de la place de la Féchère
21	Rénovation place de Cortil	X	X	X	X	X	X		X					X			+		X	X		19,2	50	30,8			1		Rénovation place de Cortil
22	Aménager l'ancienne école de Villeroux	X	X	X	X				X	X			X				++	X	X			53,8	15,4	30,8	Notion d'urgence sondage		1		Aménager l'ancienne école de Villeroux - ancienne maison
23	Rénovation de la salle des Golards	X	X	X	X				X	X			X				++	X	X			53,8	26,9	19,2		1			Rénovation de la salle des Golards
24	Création d'une Maison de jeunes	X							X	X						X	+			X	X	7,7	42,3	50				1	Création d'une Maison de jeunes

25	Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)								X							X	+			X	X	3,9	53,8	42,3				1	Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)
26	Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires	X	X					X	X	X				X	X		+			X	X	7,7	30,8	61,5				1	Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires
27	Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives		X						X	X						X	++			X	X	19,2	46,2	34,6			1		Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives
28	Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité)	X	X	X	X	X			X					X			+++		X			53,8	34,6	11,5		1			Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité)
29	Création d'un plan de communication	X	X	X	X					X		X					+		X			73,1	7,7	19,2	Notion d'urgence	1			Création d'un plan de communication
30	Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cities, ...)	X		X	X					X			X			X	+			X	X	15,4	26,9	57,7				1	Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cities, ...)
31	Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels	X	X	X	X				X	X			X				+		X			53,8	30,8	15,4		1			Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels
32	Renforcement de l'ancrage local des écoles	X			X	X	X	X	X	X	X	X				X	++			X	X	11,5	46,2	42,3			1		Renforcement de l'ancrage local des écoles
33	Réflexion sur l'éclairage nocturne	X	X	X	X	X		X	X	X			X				+		X			42,3	23,1	34,6		1			Réflexion sur l'éclairage nocturne
																										10	12	10	32

Divergence entre les fiches et le sondage
Lot non défini affinage CLDR
Lot 1
Lot2
Lot 3

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination Commune/FRW

24/09/20

A l’ordre du jour ce 03/09/20

- **Nouvel agent FRW – Julien Apers**
- **Rétroacte**
- **Présentation fiches lot 1 –** Avis et remarques
- **Les suites du planning**
  - Préparation CLDR 20 octobre
  - Ligne du temps élaboration ODR
- **Pool agent relais ? Quid ?**

Rétroacte

Plateforme participative
Vacances d'été 2019

Groupes de Travail
Septembre/Octobre 2019

Retour et analyse des GT
Chainons manquants, projets prioritaires
CLDR 13 novembre 2019

Ossature de stratégie globale
CLDR 21 janvier 2020

2ème Plateforme participative
27/01 au 23/02

Approfondissement avant programmation
Travail à domicile du 27/04 au 17/05

Programmation dans le temps *CLDR 30 juin*

Visites de terrain 17 et 20 aout

Avis sur la première version fiches projets lot 1
Réunion Collège 24/09 et CLDR 20/10

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin 2019

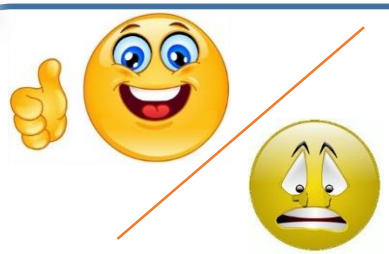

Le diagnostic partagé

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**
CLDR du 27 mai 2019

Visites de terrain

Bonne participation lors des deux visites :

- 17/08 : Bois de St-Géry et salle des Gollards
  - 13 participants, 5 personnes ressources
- 20/08 : Bois du Castillon
  - 14 participants, 1 personne ressource, (+ DNF)

Partie D – stratégie de développement Avis sur la partie rédactionnelle

Le Programme Communal de Développement Rural **6 parties**

Partie A	**Analyse socio-économique du territoire**
Partie B	**Description du processus participatif** *Rédigé à la fin du processus*
Partie C	**Diagnostic partagé**
Partie D	**Stratégie de développement**
Partie E	**Fiches-projets**
Partie F	**Tableau récapitulatif des projets et planification temporelle**

Stratégie de développement

Points d'attention

- **Enjeu énergie :** Quid de son intégration dans le PCDR

- **Objectifs** : lutter contre la précarité / briser l'isolement social – décision CLDR

Fiches projets du lot 1

Présentation par AGORA

- **Remarques générales**
- **Lecture fiche par fiche**
- **Avis et remarque**

Les suites

Présentation fiches du lot 1

- **24/09 : Réunion de présentation au Collège + pool agents relais** → avis avant présentation CLDR
- **20/10 : Réunion CLDR** → avis CLDR

CLDR – 20/10/20

- **Mesures COVID toujours d'application**
  - Distanciation et masque
  - Prévoir gel hydroalcoolique
  - Désinfecter salle avant/après usage
  - Inscription (max 30 personnes)
  - *Normalement invitation des habitants qui ont participé aux GT et qui ont souhaité participer à la rédaction des fiches. Compliqué vu les mesures sanitaires*

- **Méthodologie**
  - *Travail en sous-groupe impossible*
  - Inscription préalable
  - Documents préparatoires
    - Fiches lot 1
    - Grille de lecture
    - Choix de max 3 fiches à creuser en travail préparatoire
  - Présentation AGORA avec questions guides pour approfondir
  - + Retour en plénière sur base de la grille de lecture

Ligne du temps actualisée

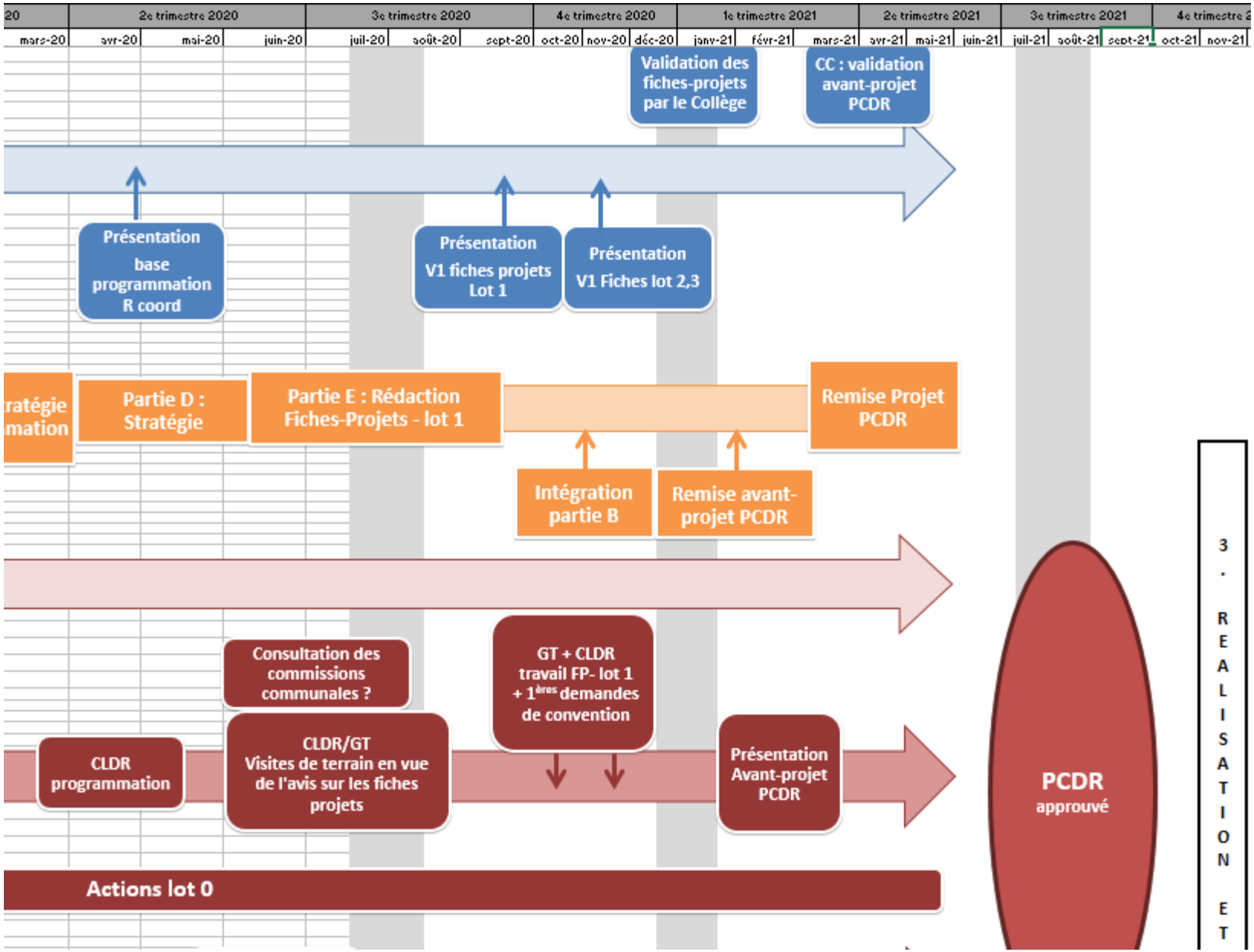

Pool agents relais ?

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination Commune/Auteur/FRW
24/09/20 – Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le Collège : T. Champagne (Bourgmestre), T. Henkart (Echevin), S. Colin (Echevin), C. Brison (Echevine), M. Cordy (Echevin)*
- *Pour la CLDR : H. Ryckmans, Présidente de la CLDR*
- *Pour l'administration communale : S. Thibeaux (Directrice générale), N.Servais (conseiller en environnement) et T. Godfroid (conseiller énergie)*
- *Pour la FRW : S. De Paepe et J. Apers*
- *Pour AGORA : A. Glade et P. Nelsy Dumartin*
- *Pour le SPW : X. Dubois*

Copie à :

- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes : . Présentation FRW (An 1), version provisoire de la partie D du PCDR :
. Stratégie de développement (An. 2) et version provisoire de la partie E du PCDR
. Fiches projets du lot 1 (An. 3)

Ordre du jour:

- Présentation du nouvel agent FRW – Julien Apers
- Présentation Partie D – Avis et remarques
- Rétroacte
- Présentation fiches lot 1 – Avis et remarques
- Pool agent relais ? Quid ?
- Les suites du planning
- Préparation CLDR 20 octobre
- Ligne du temps élaboration ODR

Objectifs de la réunion :

- Émettre des remarques et avis pour finaliser la version provisoire du PCDR Partie D : Stratégie de Développement.
- Émettre des remarques et avis pour finaliser la version provisoire du PCDR Partie E : Fiches du lot 1.
- Présenter les prochaines étapes et préparer la prochaine CLDR

Eléments ressortant de la rencontre

0. Introduction

La FRW introduit la séance et présente un nouvel agent de développement, Julien Apers, amené à travailler en binôme dans la commune de Chastre. Madame Pauline Nesly Dumartin du bureau d'études AGORA annonce qu'elle quittera prochainement ses fonctions. Elle sera remplacée par Mr. Michael Gedeah pour assister Mme. Amandine Glade.

1. Partie D : Stratégie et développement – Avis et remarques

La stratégie globale a déjà été validée antérieurement par la CLDR et le Collège. Le bureau AGORA a réalisé la partie rédactionnelle de cette partie. Le pool d'agents relais a analysé et émis des avis et remarques de manière électronique via un document collaboratif en ligne. Cette partie sera revue ultérieurement après la validation des fiches afin de la faire concorder au maximum avec l'ensemble du PCDR.
Ce point a été ajouté en préalable à la réunion parce que la réunion précédente a dû être annulée par manque de personnes pouvant être présentes.
Tout un ensemble de remarques, corrections et suggestions ont déjà été prises en compte sur cette partie par le bureau AGORA. Il s'agit aujourd'hui de faire des remarques plus importantes et consolider le travail.

- Remarque générale:
  - ➔ La Commune et la CLDR attendent du bureau d'étude de recevoir des produits finis, ce qui n'est pas le cas actuellement. Il est nécessaire de faire une relecture orthographique et grammaticale avant envoi. Elles aimeraient davantage de qualité dans le travail.

- Une attention particulière est posée sur l'enjeu « Energie » qui ne se trouve pas à proprement parlé dans le PCDR, ce qui constitue un biais à la procédure classique. La raison qui permet d'expliquer cela se trouve dans le fait que cet enjeu devrait se trouver dans le PAEDC de la Commune et ainsi éviter une redondance. Actuellement, l'actualisation du PAEDC n'est pas encore réalisé.

  ➔ Deux choix seraient possibles :
  1) Attendre que le programme POLLEC soit fini, prendre le temps de l'intégrer dans la stratégie et proposer les fiches projets correspondantes.
  2) Intégrer l'énergie dans la stratégie en tant que défi n°6 et lorsque le programme POLLEC et le PAEDC seront terminés, il faudra scanner l'ensemble des fiches projets sous le regard de cette dimension « Energie » au moment de l'activation de chacune d'elles. De plus, le bureau AGORA devra réaliser une relecture globale en intégrant le PAEDC dans l'ensemble des fiches projets. Par ailleurs, l'opportunité d'ajouter des fiches addenda est prévue par le décret. Cette possibilité pourra être réalisée 2 fois sur l'ensemble des dix années de validité du PCDR. A l'unanimité, c'est le choix numéro deux qui a été adopté.

- Les objectifs de lutte contre la précarité et contre l'isolement social ne sont pas rencontrés au travers d'une fiche spécifique.
  - ➔ La volonté de la CLDR exprimée lors de la dernière réunion est de creuser ces points à travers différentes fiches projets existantes et de les faire ressortir plus intelligiblement. Il faudra les intégrer dès que les fiches le permettent.

Conclusion *: Agora doit finaliser le document. Pour rappel, cette partie sera validée ultérieurement lorsque les fiches projets seront approuvées et que la stratégie aura été adaptée. Toutefois, la version provisoire de la stratégie sera partagée à la CLDR pour info.*

2. Rétroacte

La FRW dresse un rapide rétroacte amenant à cette réunion. Il a développé synthétiquement l'ensemble du processus d'élaboration de l'ODR et du PCDR de la Commune de Chastre du début et jusqu'à ce jour :

- Fin 2019, l'Auteur a produit une proposition d'ossature (Défis – Axes – Objectifs – Max 35 projets) de stratégie globale de développement. Celle-ci a fait l'objet d'un avis :
    - En réunion de coordination le 6 décembre 2019
    - En CLDR le 21 janvier 2020.
- Une seconde consultation en ligne s'est tenue entre le 27/01/20 et le 16/02/20 via le site https://participation.frw.be
- Au vu de la prolongation des mesures de confinement et très probablement de l'organisation d'un dé-confinement très progressif, la Commune a décidé, en concertation avec la FRW d'organiser différentes initiatives à distance.
- Une réunion en ligne a été organisée le 28/04 pour accueillir les nouveaux membres CLDR et les informer sur l'état d'avancement de l'opération.
- Un travail à domicile a été proposé aux membres CLDR du 27/04/20 au 17/05/20. L'objet principal du travail était de préparer la programmation dans le temps des projets. Cette future programmation visera à répartir les projets en 3 lots (lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années ; lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans ; lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans).
- Les membres ont eu l'occasion de :
    - Donner leurs remarques et avis sur les portraits robots.
    - Préciser les projets vagues.
    - Compléter un sondage en ligne pour suggérer un premier choix de programmation.
- La CLDR et le Collège ont validé la programmation dans le temps courant du mois de juillet.
- Juillet-aout-septembre : écriture des fiches projets par AGORA
- 17/08 et 20/08 : visites de terrain sur des lieux de fiches-projets programmées en lot 1.
- Aout-septembre : travail collaboratif en ligne entre la Commune, la FRW et le bureau d'études Agora sur la partie D et E du PCDR afin de préparer la réunion d'aujourd'hui.

3. Partie E : fiches du lot 1 – Avis et remarques

L'objectif de la réunion est de donner ses remarques et avis sur les éléments de fond des fiches projets. Les corrections de forme seront partagées numériquement au bureau AGORA.
Le service environnement et la présidente de la CLDR ont partagé leurs remarques et avis sur les fiches projets environnement en préalable à la réunion. Les éléments de fonds sont repartagés en séance.

En préambule, le représentant du service extérieur du SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement de la région formule plusieurs commentaires :

- Sans s'attarder sur le contenu, il rappelle qu'un nouvel arrêté ministériel verra bientôt le jour et que cela modifiera une partie des conditions du PCDR ainsi que des taux de financement du

développement rural. Il est annoncé pour le début du mois d'octobre. Le PCDR devra donc être réajusté et peut-être revu en partie et en fonction de ces modifications.
- Etant donné qu'il y a beaucoup de dossiers de convention en attente sur le bureau de la Ministre, il déconseille d'essayer de faire passer des fiches projets en 2020. Il propose donc de prendre le temps de bien réaliser et finaliser le PCDR pour que celui-ci soit validé au début 2021.

- *Remarques générales sur les fiches projets :*
  - Il est nécessaire de recadrer les fiches en fonction des défis et des objectifs poursuivis dans le PCDR. Il est important de bien contextualiser chaque fiche.
  - Ne serait-il pas pertinent d'ajouter les craintes/risques liés aux différentes fiches projets ?

  ➔ Il est possible d'ajouter des points d'attention qu'il sera indispensable de prendre en compte lors de l'activation et l'actualisation des fiches.
  - Ajouter les objectifs liés à la lutte contre la précarité dans les différentes fiches concernées par ce point.
  - Identifier les GT quand ils sont existants.
  - Identifier l'enjeu énergie quand c'est pertinent de le faire.
  - Attention à la description et la justification (point 1 et 2) de chacune des fiches. Le développement de l'un est parfois repris dans l'autre et vice-versa. Il est nécessaire de bien les distinguer.
  - Faire apparaitre ce qui se trouve dans le diagnostic partagé et mettre le contenu en lien avec les remarques formulées par les habitants.
  - Le responsable SPW-DGO3 donne son avis sur la programmation des fiches du lot 1 :
    - Une bonne proportion des fiches en lot 1 sont des fiches de réflexion, de planification, de communication et coordination. Ces fiches n'engagent pas ou peu de subsides du développement rural. (Toutefois, les plans et schémas (schéma de développement communal, diagnostic environnemental…) pourraient être potentiellement subsidiés dans le nouvel arrêté ministériel du développement rural – à confirmer).
    - Il conseille, s'il est pertinent par rapport à la stratégie et en accord avec la CLDR, de réfléchir à la possibilité de faire remonter une fiche du lot 2 afin d'augmenter le nombre de projets matériels pouvant être budgétisés et permettant de solliciter plus facilement une demande de convention en développement rural.

      ➔ *Décision post-réunion : Le Collège analysera dans les prochains jours la possibilité de faire remonter une fiche du lot 2 en lot 1 sur base du tableau synthétique d'AGORA reprenant l'ensemble des résultats des différents sondages et réflexions menées avec la CLDR. Cette possibilité sera présentée pour avis à la CLDR lors de la prochaine réunion.*

- *Remarques fiches 1.1* : **« Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire »**
  - Ajouter la dimension « Energie » dans la fiche et l'actualisation du PAEDC
  - Expliciter le concept de « Smart city » et l'ajouter en tant qu'outil. En effet, le terme est vague et il est nécessaire de le rendre concret. Il faudrait l'enlever des objectifs car c'est un instrument et pas une fin en soi. Il faut également l'ajouter dans les fiches en lien avec la communication.

- *Remarques fiches 1.2* : **« Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry »**
  - La question se pose de savoir si les parties du bois qui n'appartiennent pas à la commune doivent rester dans la fiche projet du PCDR.

  ➔ Il faut les ajouter dans le périmètre du projet si elles sont réellement pertinentes pour la bonne réalisation du projet. A cet égard, les parcelles de fond de jardin à l'ouest semblent moins pertinentes. Les parcelles privées situées à l'est permettraient de pérenniser le cadre boisé de l'ensemble du site. En effet, malgré le fait qu'elle soit en zone forestière, un privé pourrait décider d'une gestion particulière de sa parcelle en inadéquation avec les objectifs de la fiche.

Attention à l'expropriation qui prend beaucoup de temps et nécessite une négociation entre le privé et le public, ce qui a tendance à allonger la durée de la planification et à décourager les membres de la CLDR. La réelle intégration de ces parcelles pourra se décider ultérieurement lors de la phase d'actualisation de la fiche pour sa mise en œuvre.

➔ Rencontrer les propriétaires afin de soit acquérir les terres, soit signer une convention d'occupation ou de gestion.

- Faire apparaitre les risques liés à la fréquence de passage dans une zone naturelle protégée et définir des solutions pour la contenir : mettre un portail, ouvrir à certaines périodes de l'année et/ou à certaines heures…
- La Commune souhaite faire coïncider les objectifs suivants dans la fiche : favoriser le maillage écologique et l'aspect pédagogique/ludique lié à la découverte de l'espace (par les écoles, citoyens, etc.)
- Que faire de la rénovation de la fontaine ? Doit-elle se trouver dans cette fiche ou dans une fiche traitant du patrimoine communal ?

➔ Sa valorisation permettra de renforcer le côté pédagogique de découverte du lieu (la fontaine en question est liée à l'histoire de la commune et de la région) et permettra d'initier une réflexion sur l'histoire hydraulique de la région.

➔ Maintenir la rénovation de la fontaine dans la fiche tout en insistant sur son origine et son utilité, surtout d'un point de vue historique.

➔ Ajouter un panneau explicatif en ce sens.

- Attention sur le point « entretenu par des bénévoles » et « passages réguliers des services communaux »

➔ La charge de travail liée à ce point doit être pris en compte par les instances communales.

- Les indicateurs ne sont pas probants : préciser davantage ce que seraient une « enquête de satisfaction » et « apparition d'une espèce ».

- *Remarques fiches 1.3* : **« Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades »**
  - La crainte liée à cette fiche est la cohabitation entre les promeneurs et les propriétaires chez qui passent les chemins de remembrement.

  ➔ Inclure dans la fiche projet « Faire de la sensibilisation et de la communication sur le sujet »

  - Expliciter davantage l'origine de la demande qui provient aussi du conseil consultatif.
  - Ajouter la dimension « nommer les chemins » dans la fiche.
  - Ajouter le syndicat d'initiative et la maison du tourisme comme partenaires.
  - Ajouter la dimension « lutte contre l'isolement », prendre en compte l'emplacement des quartiers sociaux dans cette fiche.
  - Le SPW pointe le fait qu'une partie de la fiche est conditionnée à l'actualisation du PCM. Pour ces éléments, il ne sera pas possible de l'activer rapidement.
  - Les aménagements nécessaires seront précisés avec l'actualisation du PCM.

- *Remarques fiches 1.4* : **« Renforcer les liens et le dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien »**
  - Attention à l'absence de lien avec les circuits courts.

  ➔ Point à ajouter

  - La formulation de l'intitulé est fort large. Il s'agit davantage d'une intention qu'un projet.

  ➔ Le bureau d'étude précise qu'il s'agit de la formulation choisie par la CLDR et validé par le Collège.

  ➔ Le rendre plus concret si possible. Toutefois, l'important est de reprendre les actions dans la description du projet.

  - Ajouter la mise à disposition de terrain pour les jeunes maraichers.

- *Remarques fiches 1.5* : **« Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune »**
  - Faire apparaitre le lien avec le travail « associaction » du lot 0
  - A associer au plan de cohésion sociale
  - Faut-il regrouper cette fiche avec la 1.8 ? De fait, il s'agit de fiches qui pourraient être redondantes.

  ➔ Question à poser à la CLDR

- *Remarques fiches 1.6* : **« Rénovation de la salle des Golards »**
  - Intégrer la finalité dans l'intitulé : rénovation de la salle des Golards en maison de village
  - Des travaux d'assainissement seront réalisés très prochainement. Toutefois, des éléments d'amélioration du bâtiment seront à maintenir dans la fiche (rejointoiement, chauffage, murs extérieurs…)
  - La fiche doit se concentrer sur les abords de la maison de village

  ➔Revoir le coût à la hausse pour les abords
  - Ajouter la dimension verdurisation dans la cour arrière et des travaux sur le mur de séparation.
  - Supprimer la partie « service décentralisé de la commune »
  - Enlever la Fédération Wallonie-Bruxelles comme partenaire mais la laisser pour la recherche de subsides.
  - Ajouter le PCDN et la Régie de quartier dans les partenaires
  - Faire apparaitre la dimension citoyenne dans la gestion de la salle

- *Remarques fiches 1.7* : **« Valorisation du bois du Castillon et du parc attenant drève (convivialité, santé, biodiversité) »**
  - L'aspect sécurisation des lieux pose problème

  ➔ Il faut abattre les arbres malades et ceux qui se trouvent trop proches de la ligne de chemin de fer (obligation légale).

  ➔ Il faut définir le nombre d'arbres à abattre et définir le tracé du parcours qui va influencer le point suscité.

  ➔ Redéfinir le budget en fonction de tous ces points

  ➔ L'éclairage sera réfléchi pour permettre les activités tout en limitant au maximum l'impact sur la biodiversité. Des éclairages au sol très légers sont évoqués à titre d'exemple.
  - Inclure le conseil consultatif énergie dans la réflexion
  - AGORA prendra contact avec le DNF (Éric Chiliade) pour préciser les modalités à suivre pour le tracé du parcours.
  - Le débroussaillage est totalement déconseillé pour la préservation de la biodiversité.
  - La localisation de l'éco-pâturage doit être précisée et modérée afin de permettre les différentes activités.

  ➔ Attention au coût car il faut clôturer.

  ➔ Demander l'avis de la CLDR.
  - Est-il possible de créer une boucle pour relier le bois avec le sentier n°66

  ➔ La localisation de la prairie sportive telle que reprise dans le plan n'est pas souhaitée car trop éloignée de l'administration communale. Par ailleurs, la parcelle concernée n'est pas de propriété publique. Toutefois, il est proposé de maintenir une connexion sur le plan permettant d'envisager la boucle et la liaison avec le sentier n°66.

  ➔ Nécessité de négocier une servitude ou un droit de passage avec le propriétaire
  - Ajouter la dimension participation citoyenne à l'entretien du bois dans la fiche.
  - Favoriser au maximum la prise en compte des PMR dans la réalisation de la fiche

➔ Il a été convenu lors de la visite de terrain d'intégrer la drève dans la fiche relative à l'aménagement de la place communale. Il faut dès lors extraire ce point de la présente fiche. Il est prévu de mettre un dispositif ralentisseur (plateau) sur la rue qui sépare l'espace défini pour cette fiche projet et la drève en question : ralentir le trafic et permettre un passage plus sécurisé

- Intégrer le conseil consultatif sportif et l'AWAP comme partenaires
- Attention au budget pour le cheminement qu'il faudrait revoir à la hausse car les tarifs semblent trop légers.
- Le point de vue et l'accès proposé dans le verger seraient difficiles à obtenir car le bâtiment est classé.

- *Remarques fiches 1.8* : **« Création d'un plan de communication »**
  - Qui va porter ce projet ? Les moyens humains dont la Commune dispose sont limités

  ➔ Mettre en lien avec le groupe lot 0
  - Développer l'aspect « Smart City »
  - Tenir compte de la fracture numérique dans le plan de la Commune
  - Au vu des similitudes et des redondances avec d'autres fiches projets : 1.5 et 1.9, la possibilité de fusionner les fiches sera présentée à la CLDR.

  ➔ Demander l'avis de la CLDR

- *Remarques fiches 1.9* : **« Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs Culturels »**
  - Il s'agit encore d'une fiche qui pourrait être regroupée avec d'autres sous le thème de la « communication »

  ➔ A creuser en CLDR

- *Remarques fiches 1.10* : **« Réflexion sur l'éclairage nocturne »**
  - Enumérer les idées concrètes

  ➔ Adapter l'intitulé « Réflexion et adaptation de l'éclairage nocturne »
  - Prendre en compte la favorisation de la biodiversité à travers cette fiche
  - Remplacer et choisir des luminaires avec des faibles faisceaux
  - Lier cette fiche à l'actualisation du diagnostic environnemental (dresser un inventaire de la faune nocturne)
  - Ajouter la dimension sécurité dans la fiche
  - AGORA réalisera des exemples d'aménagement et proposera une estimation financière.

4. Pôle agents relais :

La question posée est de savoir s'il est possible d'agrandir le pôle d'agents relais et si oui, par qui?

- La Commune mentionne qu'elle a peu de personnel disponible pour remplir cette mission.
- Actuellement, il n'est pas possible d'agrandir le nombre d'agents. Le conseiller en environnement, la DG et les agents administratifs sont les personnes référentes pour le relais PCDR avec la Commune.
- Il est décidé d'impliquer l'ensemble des services communaux compétents de manière spécifique. Pour cette étape, les fiches projets seront envoyées aux agents concernés afin qu'ils puissent faire leurs remarques et être impliqués dans le projet.

5. Prochaines étapes

- Octobre : Travail collaboratif (Commune/FRW/AGORA) sur l'écriture des fiches projets.

- Octobre : décision Collège sur la possibilité de faire remonter une fiche du lot 2 en lot 1 et de présenter cette option pour avis à la CLDR.
- Réunion CLDR à prévoir en novembre pour consolider et valider les fiches projets du lot 1.
- Écriture des fiches du lot 2 et lot 3 par le bureau d'études AGORA
- Réunion CLDR pour présentation des fiches restantes et choix de la première demande de convention.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Simon De Paepe (010 237 800, s.depaepe@frw.be)

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination Commune/FRW

24/09/20

A l’ordre du jour ce 03/09/20

- **Nouvel agent FRW – Julien Apers**
- **Rétroacte**
- **Présentation fiches lot 1 –** Avis et remarques
- **Les suites du planning**
  - Préparation CLDR 20 octobre
  - Ligne du temps élaboration ODR
- **Pool agent relais ? Quid ?**

Rétroacte

Plateforme participative
Vacances d'été 2019

Groupes de Travail
Septembre/Octobre 2019

Retour et analyse des GT
Chainons manquants, projets prioritaires
CLDR 13 novembre 2019

Ossature de stratégie globale
CLDR 21 janvier 2020

2ème Plateforme participative
27/01 au 23/02

Approfondissement avant programmation
Travail à domicile du 27/04 au 17/05

Programmation dans le temps *CLDR 30 juin*

Visites de terrain 17 et 20 aout

Avis sur la première version fiches projets lot 1
Réunion Collège 24/09 et CLDR 20/10

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin 2019

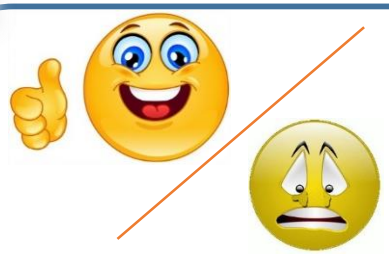

Le diagnostic partagé

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**
CLDR du 27 mai 2019

Visites de terrain

Bonne participation lors des deux visites :

- 17/08 : Bois de St-Géry et salle des Gollards
  - 13 participants, 5 personnes ressources
- 20/08 : Bois du Castillon
  - 14 participants, 1 personne ressource, (+ DNF)

Partie D – stratégie de développement Avis sur la partie rédactionnelle

Le Programme Communal de Développement Rural **6 parties**

Partie A	**Analyse socio-économique du territoire**
Partie B	**Description du processus participatif** *Rédigé à la fin du processus*
Partie C	**Diagnostic partagé**
Partie D	**Stratégie de développement**
Partie E	**Fiches-projets**
Partie F	**Tableau récapitulatif des projets et planification temporelle**

Stratégie de développement

Points d'attention

- **Enjeu énergie :** Quid de son intégration dans le PCDR

- **Objectifs** : lutter contre la précarité / briser l'isolement social – décision CLDR

Fiches projets du lot 1

Présentation par AGORA

- **Remarques générales**
- **Lecture fiche par fiche**
- **Avis et remarque**

Les suites

Présentation fiches du lot 1

- **24/09 : Réunion de présentation au Collège + pool agents relais** → avis avant présentation CLDR
- **20/10 : Réunion CLDR** → avis CLDR

CLDR – 20/10/20

- **Mesures COVID toujours d'application**
  - Distanciation et masque
  - Prévoir gel hydroalcoolique
  - Désinfecter salle avant/après usage
  - Inscription (max 30 personnes)
  - *Normalement invitation des habitants qui ont participé aux GT et qui ont souhaité participer à la rédaction des fiches. Compliqué vu les mesures sanitaires*

- **Méthodologie**
  - *Travail en sous-groupe impossible*
  - Inscription préalable
  - Documents préparatoires
    - Fiches lot 1
    - Grille de lecture
    - Choix de max 3 fiches à creuser en travail préparatoire
  - Présentation AGORA avec questions guides pour approfondir
  - + Retour en plénière sur base de la grille de lecture

Ligne du temps actualisée

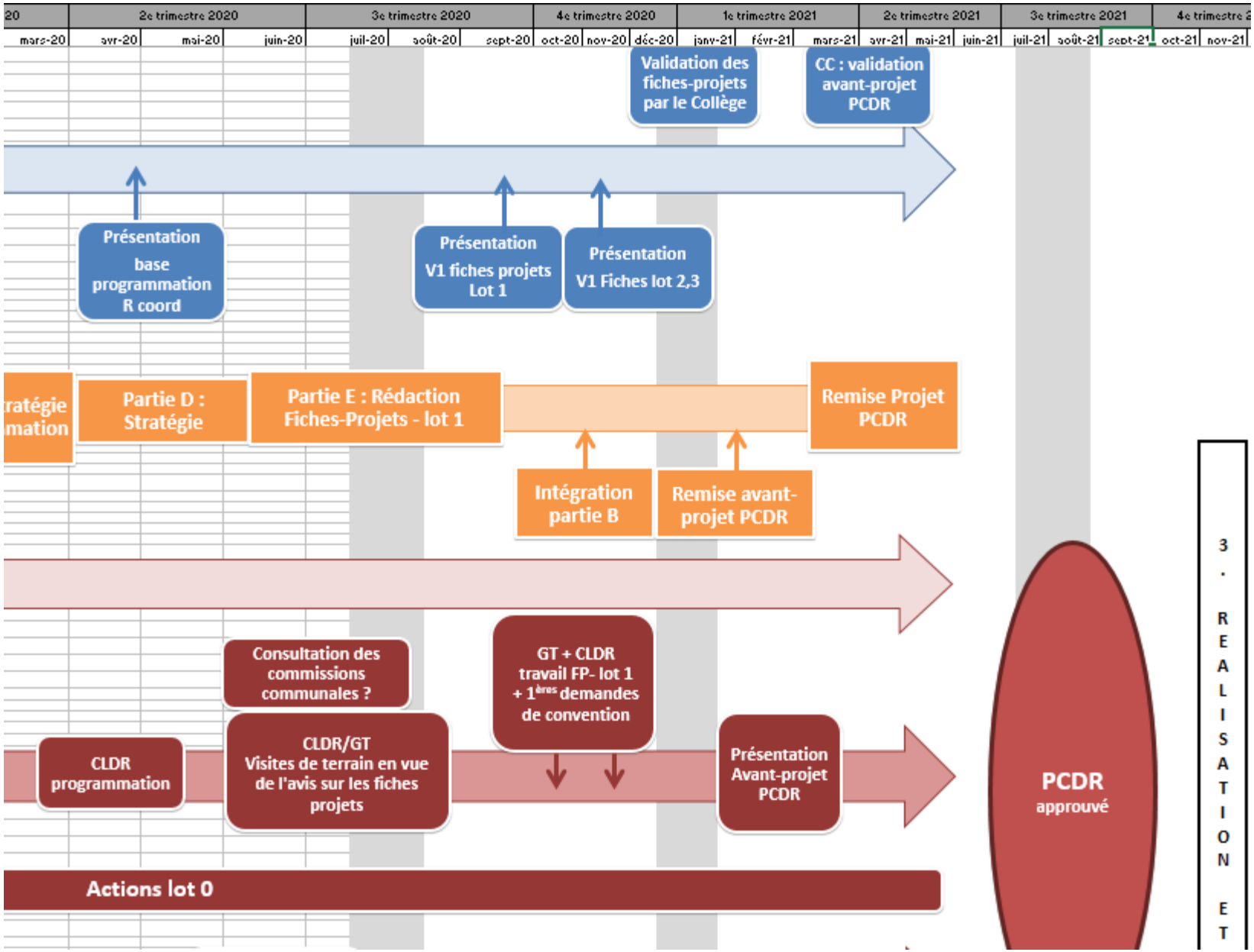

Pool agents relais ?

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination – Commune/AGORA/FRW
Lecture des fiches du lot 1 (2ème partie)

Participants au document en ligne:

- *Pour le Collège : T. Champagne, T. Henkart, C. Brison, M. Cordy.*
- *Pour la CLDR : H. Ryckmans, Présidente de la CLDR*
- *Pour l'administration communale : N.Servais (conseiller en environnement), S. Thibeaux*
- Pour Agora : A. Glade, M. Gedeah
- *Pour la FRW : S. De Paepe., J.Apers*

Excusés *: S. Colin, J. Colot.*

Annexe : fiches projets lot 1 (2ème partie)

Ordre du jour :

1. *Rétroacte*
2. *Nouvelle circulaire ministérielle du développement rural*
3. *Analyse des fiches projets du lot 1 (2ème partie)*
4. *Divers*
5. *Agenda*

Eléments ressortant du travail

1. Rétroacte

- Début 2020, l'ossature de stratégie globale de développement a été approuvée par la CLDR.
- Suite à quoi un travail de réflexion a été mené pour déterminer le contenu des intitulés de projets et leur capacité à être mis en œuvre rapidement.
- Sur base de ces résultats et des autres phases de consultation, le Bureau AGORA a réalisé un projet de programmation dans le temps qui a été discuté, amendée en réunion communale et présenté le 01/07/20 à la CLDR.
- Des visites de terrain (Salle des Gollards, bois de Saint-Gery et bois du Castillon) ont été organisées les 17 et 20 aout 2020
- Une réunion technique a été réalisée avec la Région Wallonne, la Commune, le bureau d'études et la FRW afin de présenter la programmation dans le temps et les fiches projets du lot 1.
- Suites à différents constats, des déplacements et regroupements de certaines fiches ont été réalisés.
- La réunion CLDR du 16/11/20 a permis de valider l'adaptation de la programmation dans le temps et de remettre des remarques sur première partie des fiches projets du lot 1.
- Un travail de réflexion a été mené avec les écoles pour creuser l'intitulé de projet « améliorer l'ancrage des écoles ». Ce travail a mené notamment à la réalisation d'une fiche spécifique.
- La 2ème partie des fiches projets est présentée lors de cette séance pour avis et remarques afin de proposer une version actualisée pour la prochaine réunion CLDR.

2. Nouvelle circulaire ministérielle du développement rural

- Une nouvelle circulaire ministérielle est entrée en application le 12 octobre 2020. La FRW présentera cette nouvelle circulaire lors d'une réunion ultérieure.
- Pour la phase d'élaboration du PCDR, l'attention est attirée au bureau d'études sur le fait que la circulaire prévoit la réalisation d'un résumé, soit une synthèse du PCDR dans sa globalité.

3. Analyse des fiches projets du lot 1 (2ème partie) :

- Stéphane Colin et Hélène Ryckmans ont envoyé préalablement leurs remarques. Elles sont transmises à l'auteur.
- Les remarques de formes sont à envoyer directement à l'auteur.

- **1.6 Création d'un plan de communication (Actions solidaires, coordination, réseautage, animation des acteurs culturels)**
    - La fiche proposée manque de liant entre les actions proposées et est à améliorer ; elle doit être plus globalisante et informer sur toutes les thématiques.
    - La présentation doit être moins "factuelle" et plus explicative de ce qui est recherché : une information à jour, actualisable, de ce qui existe : une information qui circule entre tous les acteurs (commune, associations, citoyens…) où chacun peut être autant initiateur et auteur de l'information que le public ciblé. (Initiatives sur le commune, une information vers les citoyens des actions portées et services assurés par la commune, des associations entre-elles, vers les citoyens et la Commune, possibilité pour les citoyens de participer…).
    - Il est souhaité d'avoir une information mise à jour, actualisable, accessible et revisitée au gout du jour.
    - Nécessité de réaliser un audit des outils existants tant sur la commune, qu'aux autres échelles (Wallonie en poche, projet public numérique, betterstreet…)
    - L'estimation budgétaire semble trop faible comparé au développement qui serait nécessaire (développeur site internet…). Il faut préciser le tableau financier.
    - Les prestations relatives à la conception et à la création d'outils de promotion du milieu rural sont éligibles en développement rural (80% avec un montant de l'assiette de subvention maximum de 250.000 euros). Cette catégorie doit toutefois faire l'objet d'un arrêté ministériel. Toutes les précisions seront alors données sur ce qui sera subsidiable ou non dans cette catégorie.
      ➔ Il sera précisé dans la fiche qu'un subside pourra potentiellement être obtenu en développement rural sur base de la catégorie précitée.
    - Il est nécessaire de mettre en avant le lien avec la fiche projet « smart cities » qui s'articulera potentiellement en fonction des outils de communication proposés.
    - Il est nécessaire de ne pas restreindre la communication sur les actions solidaires et de l'ouvrir à toutes les initiatives locales. Les actions solidaires peuvent toutefois être citées dans la fiche car elles répondent spécifiquement aux objectifs de lutte contre la précarité et l'isolement social.

- **1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en maison de village**
    - Il est important de mettre en avant l'utilisation polyvalente du lieu. La maison de village doit être ouverte à tous et permettre la venue de multiples associations (école de musique, la petite maison…).
    - Il est nécessaire d'intégrer le comité de gestion 'COGESEV' dans la gestion de cette salle.

- La destination du jardin ne semble pas pouvoir participer davantage au renforcement du réseau écologique. Toutefois, des projets spécifiques autour du potager pourront peut-être voir le jour ultérieurement avec les usagers.
- La fiche projet 'espace couvert extérieur' prévoit comme lieu potentiel le préau dans l'enceinte de l'ancienne école de Villeroux. Un portique sera prévu à l'entrée pour faciliter la venue de certains publics (enfants…) mais il faudra veiller à ce que l'espace couvert soit accessible.
- Il est nécessaire de revoir la fiche en y développant la dimension 'énergie' (panneaux photovoltaïques, thermiques, isolation…).
- Vu l'usage qu'il sera fait dans la maison de village, il est nécessaire de prévoir une isolation phonique et acoustique.
- Concernant le tableau financier, le Développement Rural vient en complément des autres pouvoirs subsidiants (jusqu'à l'assiette maximum). Il est nécessaire de revoir le tableau financier et le cofinancement avec infrasport.

- **1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts à destinations diverses (enseignement, rencontres, évènements culturels, …)**
  - Cette fiche a fait l'objet d'un parcours particulier. La CLDR avait marqué sa volonté de favoriser l'ancrage des écoles, cet intitulé peu précis et s'approchant d'un objectif a été creusé avec les écoles au travers d'une réunion et d'un questionnaire. Le résultat de ce travail a donné une série d'idées qui ont pu pour la plupart trouver écho dans des fiches existantes. Une idée neuve a toutefois permis de proposer une fiche spécifique « création d'espaces extérieurs couverts ».
  - Il est souhaité de faire un retour vers les écoles sur ce travail et sur son intégration dans le PCDR.
  - Dans le domaine de l'ONE, le kiosque doit être placé sur la parcelle C411n dans la partie où la Commune a un droit d'usage.
  - Cette fiche prévoit une marche exploratoire qui aura pour objectif de préciser exactement les emplacements idéaux avec les habitants et associations locales, ce dans chacun des villages.
  - Il faudra veiller la complémentarité des nouveaux emplacements avec les espaces couverts déjà existants (agora space…)
  - Il est nécessaire de mettre en avant la polyvalence du lieu, ses multiples utilisations et les différents usagers potentiels.
  - La réflexion qui est née du travail avec les écoles a été élargie pour répondre à davantage d'objectifs du PCDR. L'usage du lieu pour la dimension éducation est une des fonctions qui y sera développée.
  - Le travail avec les écoles et l'évolution de cette fiche devra être précisé dans l'origine de la demande.
  - Il est nécessaire de proposer une budgétisation des espaces couverts avec un scénario proposant diverses typologies possibles, d'éventuels travaux d'accès, luminaires, mobilier…).
  - La Commune souhaite connaitre les modalités concernant l'estimation budgétaire et son actualisation lors de la demande de convention.

    ➔ *Lors de la demande de convention faisabilité, la Commune doit annexer la fiche projet, qui peut être actualisée auparavant, avec un tableau financier projeté. La convention est signée sur base de ce montant.*

    La circulaire ministérielle prévoit que « le montant total du subside octroyé par projet (total des engagements successifs) ne pourra pas dépasser de plus de 20% le subside

estimé sur base de la fiche-projet annexée à la convention. Tout dépassement budgétaire supplémentaire sera à charge de la Commune.

➔ Le cas échéant, une fois la convention obtenue et sur base d'une réévaluation budgétaire de l'auteur de projet, la Commune pourra faire une demande d'avenant pour un dépassement allant en-deçà de 20%.

➔ Il faut dès lors veiller à avoir une estimation budgétaire au plus proche de la réalité avant d'effectuer la demande de convention.

➔ Une éventuelle actualisation du budget devra se faire soit via les services communaux, soit par un auteur de projet désigné par la Commune. Tout travail effectué avant la signature de la convention sera à la charge de la Commune.

- **<u>1.9 Lutte contre les inondations et coulées de boue</u>**
  - Il est souhaité de prévoir le problème des inondations de manière plus globale avec des aménagements plus conséquents pour prévenir les inondations plutôt que les gérer.
  - La Commune souhaite que le budget prévoit des montants pour des travaux publics (modification de pente de voiries, bassin d'orage, rehausse de bordures…).

    ➔Ce type de travaux n'est pas repris dans les catégories subsidiables par le Développement Rural.

    ➔La FRW se renseigne pour connaître d'éventuels projets en développement rural plus globaux proposant des aménagements répondant à divers objectifs (espace vert de convivialité/biodiversité avec aménagement d'un bassin d'orage naturel par exemple…).
  - Des études et cartographies existent (étude GISER, carte des aléas d'inondations…).
  - Les prestations en termes de recherche, de stratégie et de prospective relatives au milieu rural sont éligibles en développement rural (80% avec un montant de l'assiette de subvention maximum de 250.000 euros). Cette catégorie doit toutefois faire l'objet d'un arrêté ministériel. Toutes les précisions seront alors données sur ce qui sera subsidiable ou non dans cette catégorie.

    ➔ Il sera précisé dans la fiche qu'un subside pourra potentiellement être obtenu en développement rural pour la réalisation de l'étude sur base de la catégorie précitée.
  - Il est proposé d'ajouter l'objectif d'implication des habitants dans la vie communale.
  - Il est nécessaire de parler de la communication dans la description (celle-ci étant reprise dans le tableau financier).

- **<u>1.10 Recréer une vraie place communale à Chastre</u>**
  - Le périmètre doit être revu. Au vu de l'importance du projet et des montants potentiels engagés, il est proposé de définir un périmètre d'étude et un périmètre d'intervention. Le périmètre d'étude permettant de proposer une projet d'ensemble global allant au-delà de la place elle-même et le périmètre d'intervention permettant de se concentrer sur l'aménagement de la place et de la drève dans le cadre d'un projet en développement rural.
  - Il faut clarifier le plan en fonction des nouveaux périmètres.
  - Le périmètre d'intervention doit intégrer également le cimetière, la cure et son jardin.
  - Le cimetière a été désigné comme cimetière cinéraire par décision du Conseil communal. Une réaffectation du lieu à une fonction telle qu'une plaine de jeu est très difficile à mettre en œuvre (retrait des ossements, exhumation, préservation des sépultures d'intérêt patrimonial, création d'un ossuaire…).
  - Le cimetière pourrait être ouvert au public pour en faire un cimetière parc en le verdurisant tout en valorisant ainsi le patrimoine local.
  - Il est nécessaire de prévoir un aménagement pour des jeux pour enfants.

- La drève doit être envisagée comme espace public convivial et prévoir des bancs, de l'éclairage et un aménagement carrossable pour tous.
- La place est déjà pavée ; il suffirait de récupérer les pavés.
- Pas lieu de renouveler les égouts, ils sembleraient bons.
- Les photographies sont celles de la place de la Féchère.
- La drève a été budgétisée en fonction du scénario le plus onéreux (abattage des arbres).
- Le bois attenant à la Cure est de propriété privée.
- Il faut mieux mettre en valeur l'avant de l'église.
- Le comité de quartier a remis un projet.
  ➔ La Commune va renvoyer ce projet au bureau d'études afin qu'il actualise le projet en fonction de ces demandes.

4. Divers

- Projet de l'aménagement du quartier de la gare : une rencontre s'est tenue avec la Commune de Walhain au sujet d'un éventuel aménagement d'un parc situé derrière le quartier de la gare. A ce jour, rien n'est décidé. Une acquisition devra encore être faite pour imaginer un éventuel projet.

5. Agenda

- **Du 21/12/20 au 15/01/21** : Les services communaux (services travaux, communication, urbanisme, DG) vont être invités à remettre des remarques techniques sur les fiches projets jusqu'au vendredi 15/01 inclus.
- **07/01/21** : Réunion de Coordination : avis sur fiches lots 2 et 3
  AGORA enverra les fiches en deux temps afin que les participants puissent avoir suffisamment de temps pour lire les fiches avant la réunion.
- **25/01/21** : Réunion CLDR : Validation fiches lot 1 (2ème partie)
- **25/02/21 :** Réunion CLDR : Validation fiches lots 2 et 3
- **26/02/21 au 27/04/21 :** Finalisation de l'avant-projet PCDR par le bureau d'études
- La FRW transmettra la version provisoire de la partie B à l'auteur de programme 15 jours avant la réunion d'approbation de l'avant-projet par la CLDR.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Simon De Paepe et Julien Apers (010 237 800; s.depaepe@frw.be ; j.apers@frw.be)

2021

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination – Commune/AGORA/FRW
Lecture des fiches du lot 2

Participants au document en ligne:

- *Pour le Collège T. Henkart, S. Colin, C. Brison, J. Colot. M. Cordy.*
- *Pour la CLDR : H. Ryckmans, Présidente de la CLDR*
- *Pour l'administration communale : N.Servais (conseiller en environnement),*
- Pour Agora : A. Glade, M. Gedeah, N. Ninane.
- *Pour la FRW : S. De Paepe.*

Excusés *: T. Champagne, S. Thibeaux, J.Apers,*

Annexe : fiches projets lot 2

Ordre du jour :

1. *Analyse des fiches du Lot 3*
2. *Analyse des fiches du Lot 2*
3. *Agenda*

Eléments ressortant du travail

1. Analyse des fiches du lot 3

- Les fiches du lot 3 ne seront pas analysées aujourd'hui car la réunion serait alors trop dense. Une réunion est prévue le 29/01/21 et abordera les points suivants :
  - Analyse des fiches du lot 3 ;
  - Point sur le planning et les prochaines étapes ;
  - Rapport annuel et participation CLDR.

2. Analyse des fiches projets du lot 2 :

- Les services communaux ont transmis leurs remarques préalablement à la réunion.
- Les remarques de forme sont à envoyer directement à l'auteur.
- La FRW fera un scan complet de toutes les fiches pour vérifier la complétude du point relatif à l'origine de la demande.
- La FRW transférera à l'auteur l'ensemble des propositions d'objectifs en lien avec les fiches projets.

FP 2.1 Mise en œuvre d'un réseau écologique, développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu

- La partie relative à l'inventaire et au diagnostic doit se trouver plutôt dans la fiche du lot 1 « Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire » à travers la réalisation du diagnostic environnemental.
- Ce diagnostic devra s'inscrire dans les stratégies et les plans existants ou en cours de réalisation aux niveaux provincial et régional.
- Clarifier la notion de zone centrale pour la rendre accessible aux personnes non-initiées.
- La lutte contre les plantes invasives est déjà en cours dans la Commune.

- Il est nécessaire de mettre en avant l'importance du rôle des exploitants agricoles dans la réalisation de cette fiche.
- Distinguer les actions de sensibilisation, des actions concrètes et des aménagements/plantations.
- Ajouter une dimension d'incitation à la plantation d'arbres (moyenne tige) lors de demandes de permis. ➔ La question de la difficulté de réaliser un suivi de cette mesure est évoquée.
- Tout comme, la plantation d'arbres, la question de l'éclairage limité pour la 'trame noire' doit être incitée auprès des habitants par une sensibilisation.
- Ajouter dans les indicateurs de réalisation : la plantation du nombre symbolique de 1450 arbres sur la Commune. Plantations qui pourront être privées et publiques.
- Ajouter les arbres remarquables aux sites remarquables évoqués pour l'implantation de panneaux explicatifs.
- Préciser l'indicateur 'dernier recensement'.

FP 2.2 Élaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.)

- L'inventaire étant déjà en partie commencé, il faut plutôt parler d'une finalisation de l'inventaire.
- Élargir la notion du patrimoine au-delà du petit patrimoine : sites, bâtisses… ex « tumulis »
- Revoir le point 'propriété' de la fiche en fonction de la diversité des cas de propriété, de leur classement… (privé, public, possibilité de rachat éventuel...).
- L'inventaire devra analyser le statut des propriétés.
- Proposition d'alimenter le site Wikipédia.
- Favoriser l'implication des habitants.

FP 2.3 Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de covoiturage...)

- Préciser la nécessité d'augmenter l'offre en transport en commun le weekend et le soir.
- Les impacts du projet au niveau du développement durable doivent prendre en compte la diminution de la pollution, du bruit et des émissions de CO2.
- Reprendre l'initiative existante 'Taxi stop'.
- Les points de covoiturages doivent être plus nombreux et adaptés aux spécificités des villages (village rue…).
- Expliciter les possibilités de parking covoiturage aux deux gares.
- Mettre en avant l'importance du plan de communication pour partager les initiatives et les outils existants (covoiturage, application, voiture partagée…)
- Intégrer la signalétique pour les points et parkings de covoiturage.

FP 2.4 Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation

- Mettre en lien cette fiche avec les itinéraires cyclopédestres.
- Réflexion sur les chemins de remembrement, leur sécurisation et les éventuels aménagements à intégrer dans la réalisation du PCM.
- La Commune est en attente de la réponse de la commune de Walhain pour savoir s'ils réaliseront ensemble un PICM. La réalisation du P(I)CM débutera en 2021.
- Les impacts du projet au niveau du développement durable doivent prendre en compte la diminution de la pollution, du bruit et des émissions de CO2.
- Préciser la valeur cible pour les aménagements en fonction du P(I)CM).
- Partenaire à ajouter : conseil consultatif mobilité et le SPW- direction routes et bâtiments.

FP 2.5 Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 16

- Les deux options peuvent être maintenues même si l'option 1 est privilégiée par la Commune car beaucoup plus pertinente et adéquate à une liaison de qualité pour les usagers.

- En effet, l'option 2 passer par un chemin agricole fort utilisé avec une pente et est parfois impraticable à la suite de fortes pluies.
- Revoir l'indicateur de résultat '10 % des navetteurs' qui semble trop haut.
- Ajouter la possibilité d'enrichir le projet par un aménagement pour développer la biodiversité (haie…).

FP 2.6 Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles

- Des écoles sont manquantes : école Jean Bosco, école des Chardons et l'école de Cortil-Noirmont.
- Cette fiche doit être complémentaire et réalisée en fonction des fiches « Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune » et « Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation »
- Le P(I)CM devra dans son étude prendre en compte la localisation des écoles et le cheminement vers celles-ci.
- Précise l'existence de la Route régionale.
- Ajouter les associations de parents d'élèves aux partenaires potentiels.
- Remplacer DGO1 par SPW-Direction des routes et bâtiments.

FP 2.7 Développer des projets d'économie circulaire/circuits court

- Cette fiche comprend deux projets distincts ; l'économie circulaire et circuit court. La dimension circuit court a de grande similitude avec le fiche « promotion des entrepreneurs locaux vers le public ».
- Il est proposé de revoir la répartition entre ces fiches en proposant :
    - Une fiche en lot 2 qui engloberait les circuits courts et la promotion des entrepreneurs locaux ».
    - Une fiche en lot 3 pour l'économie circulaire.
- La fiche circuit court et entrepreneurs locaux doit mettre en avant également les entreprises et professions libérales offrant des services. Par ailleurs, il existe à Chastre une grande proportion de professions libérales liées au bien-être et aux soins à mettre en avant.
- La fiche 'économie circulaire' devra être creusée :
    - Prêt de matériel ;
    - Identifier des activités qui peuvent participer à des projets d'économie circulaire
    - Gestion parcimonieuse des ressources ;
    - Repair café, régie des quartiers, le grenier, CYREO…
    - …
- L'idée de halles a été évoquée par les habitants. Elle peut également entrer en lien avec les fiches « réseau d'espaces couverts extérieurs » et « création d'un tiers-lieu mi ferme/mi bureaux ».

FP 2.8 Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal

- Pour les parkings vélos, préciser qu'ils seront sécurisés (box fermé…)
- Le projet actuel de revitalisation urbaine est dans une phase relativement aboutie. La fiche-projet du PCDR devra s'inscrire en complément au projet. Le bureau d'études, sur base des plans, proposera des aménagements complémentaires qui pourront être davantage précisés au moment de la phase d'exécution du projet de revitalisation urbaine.
- Il est nécessaire de laisser la porte ouverte à un projet intercommunal avec la commune de Walhain qui souhaitera potentiellement aménager un parc attenant à la place de la gare.
- Le projet de revitalisation urbaine ne prend pas en compte la partie située à l'ouest du chemin de fer. AGORA précisera davantage ces aménagements (mobilier, espace de convivialité,

traversée chaussée…).

- Mettre en avant la notion de 'pôle multimodal'.
- Idées des habitants à prendre en compte :
    - La place de la gare peut être valorisée comme porte d'entrée touristique.
    - Mise à disposition de vélos électriques partagés. ➔ A cet égard, le projet d'InBW de développement d'un parc de vélo électrique partagé dans le BW est évoqué. La fiche-projet étant en lot 2, il faudra réévaluer ce besoin le jour de sa mise en œuvre.

FP 2.9 Rénovation de la place de la Féchère

- Le projet d'agora-space n'a jamais été évoqué par les habitants et la Commune. Il y a confusion avec la réflexion sur les espaces extérieurs et la localisation possible dans les quartiers sociaux de St-Géry. ➔ L'aménagement souhaité met plutôt en avant la notion de polyvalence en gardant l'espace foot/basket qui est très modulable.
- Volonté de valoriser le cours d'eau et de sensibiliser les habitants sur sa présence, sur le rôle de l'eau dans l'environnement (QR code…) ➔ Lien avec les espaces couverts extérieurs.
- La valorisation de l'eau peut également prévoir des aménagements pour que les habitants puissent s'y ressourcer et se rafraichir. ➔A cet égard, il est évoqué les problèmes liés aux incendies qu'a connu ce quartier, et plus largement la Commune. Un contact possible avec la SWDE est suggéré.
- Bien mettre en évidence la valorisation du sentier qui relie le quartier à l'école.

FP 2.10 Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens - Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien

- Il est souhaité d'élargir la notion de transition écologique au terme transition pour englober l'ensemble des possibilités de changement que peuvent réaliser les agriculteurs.
- Le débat sur la transition écologique pourra être fait ultérieurement dans les rencontres avec les agriculteurs. Le souhait étant de pouvoir rassembler tous les agriculteurs dans un premier temps.
- Importance de mettre en avant l'écoute mutuelle dans la fiche entre les agriculteurs et les non-agriculteurs.
- Ajouter les agriculteurs et l'ASBL Terres en vue dans les partenaires potentiels.
- L'enjeu sur la reprise des exploitations en fin d'activités doit être évoqué.

FP 2.11 Adaptation de l'éclairage nocturne

- L'éclairage nocturne devra être réfléchi en fonction du diagnostic environnemental qui étudiera également la trame noire.
- Ajouté le club d'amateur astronome comme partenaire potentiel.
- La commune a actuellement pour projet le remplacement de l'éclairage public par de l'éclairage LED. Toutefois, il sera possible d'aller encore plus loin avec le projet E-llumune d'ORES qui a pour objectif d'offrir une modulation automatique de l'éclairage pendant la nuit (détecteur…)
- Ajouter comme indicateur de réaliser un nombre de mètres en bulle lumineuse.
- Etendre la notion de rationalisation de l'éclairage à tous les bâtiments, installations et espaces publics.
- Vérifier toutes les fiches-projets où il y a potentiellement de l'éclairage extérieur et les lister dans les fiches qui ont un lien dans le PCDR (maison de village, espace public…)

FP 2.12 Dynamisation des églises (rationaliser et faire un usage partagé)

- Ajouter la dimension culturelle comme finalité potentielle de l'usage partagé des églises.
- Toutes les églises publiques et privées peuvent faire l'objet de cette réflexion.

- Si ce projet doit faire l'objet d'une convention en développement rural, il faudra que la Commune soit propriétaire tout en ayant un droit d'usage sur le bâtiment. Par ailleurs, la notion de polyvalence est également à prévoir dans le cadre d'un projet en développement rural.
- La désacralisation est souvent nécessaire. Toutefois, les exemples de réaffectation et d'usages partagés évoluent ; il sera nécessaire de clarifier ce point avec la direction du développement rural.
- Toutes les églises peuvent potentiellement faire l'objet d'un projet en usage partagé. La fiche-projet devra toutefois se focaliser sur l'une ou l'autre église. Les églises de St-Géry et de la Place Communale de Chastre sont évoquées.

3. Agenda

- **25/01/21** : Réunion CLDR : Validation fiches lot 1 (2ème partie)
- **29/01/21** : Réunion de coordination Commune/AGORA/FRW – analyse fiches du lot 3
- **25/02/21 :** Réunion CLDR : Validation fiches lots 2 + Actualisation de la stratégie : présentation et validation

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Simon De Paepe et Julien Apers (010 237 800; s.depaepe@frw.be ; j.apers@frw.be)

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination Commune/FRW

24/09/20

A l’ordre du jour ce 03/09/20

- **Nouvel agent FRW – Julien Apers**
- **Rétroacte**
- **Présentation fiches lot 1 –** Avis et remarques
- **Les suites du planning**
  - Préparation CLDR 20 octobre
  - Ligne du temps élaboration ODR
- **Pool agent relais ? Quid ?**

Rétroacte

Plateforme participative
Vacances d'été 2019

Groupes de Travail
Septembre/Octobre 2019

Retour et analyse des GT
Chainons manquants, projets prioritaires
CLDR 13 novembre 2019

Ossature de stratégie globale
CLDR 21 janvier 2020

2ème Plateforme participative
27/01 au 23/02

Approfondissement avant programmation
Travail à domicile du 27/04 au 17/05

Programmation dans le temps *CLDR 30 juin*

Visites de terrain 17 et 20 aout

Avis sur la première version fiches projets lot 1
Réunion Collège 24/09 et CLDR 20/10

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin 2019

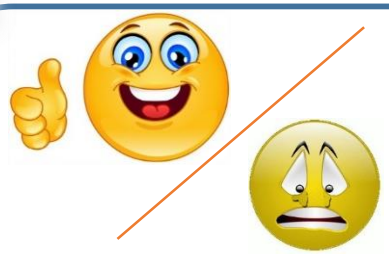

Le diagnostic partagé

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**
CLDR du 27 mai 2019

Visites de terrain

Bonne participation lors des deux visites :

- 17/08 : Bois de St-Géry et salle des Gollards
  - 13 participants, 5 personnes ressources
- 20/08 : Bois du Castillon
  - 14 participants, 1 personne ressource, (+ DNF)

Partie D – stratégie de développement Avis sur la partie rédactionnelle

Le Programme Communal de Développement Rural **6 parties**

Partie A	**Analyse socio-économique du territoire**
Partie B	**Description du processus participatif** *Rédigé à la fin du processus*
Partie C	**Diagnostic partagé**
Partie D	**Stratégie de développement**
Partie E	**Fiches-projets**
Partie F	**Tableau récapitulatif des projets et planification temporelle**

Stratégie de développement

Points d'attention

- **Enjeu énergie :** Quid de son intégration dans le PCDR

- **Objectifs** : lutter contre la précarité / briser l'isolement social – décision CLDR

Fiches projets du lot 1

Présentation par AGORA

- **Remarques générales**
- **Lecture fiche par fiche**
- **Avis et remarque**

Les suites

Présentation fiches du lot 1

- **24/09 : Réunion de présentation au Collège + pool agents relais** → avis avant présentation CLDR
- **20/10 : Réunion CLDR** → avis CLDR

CLDR – 20/10/20

- **Mesures COVID toujours d'application**
  - Distanciation et masque
  - Prévoir gel hydroalcoolique
  - Désinfecter salle avant/après usage
  - Inscription (max 30 personnes)
  - *Normalement invitation des habitants qui ont participé aux GT et qui ont souhaité participer à la rédaction des fiches. Compliqué vu les mesures sanitaires*

- **Méthodologie**
  - *Travail en sous-groupe impossible*
  - Inscription préalable
  - Documents préparatoires
    - Fiches lot 1
    - Grille de lecture
    - Choix de max 3 fiches à creuser en travail préparatoire
  - Présentation AGORA avec questions guides pour approfondir
  - + Retour en plénière sur base de la grille de lecture

Ligne du temps actualisée

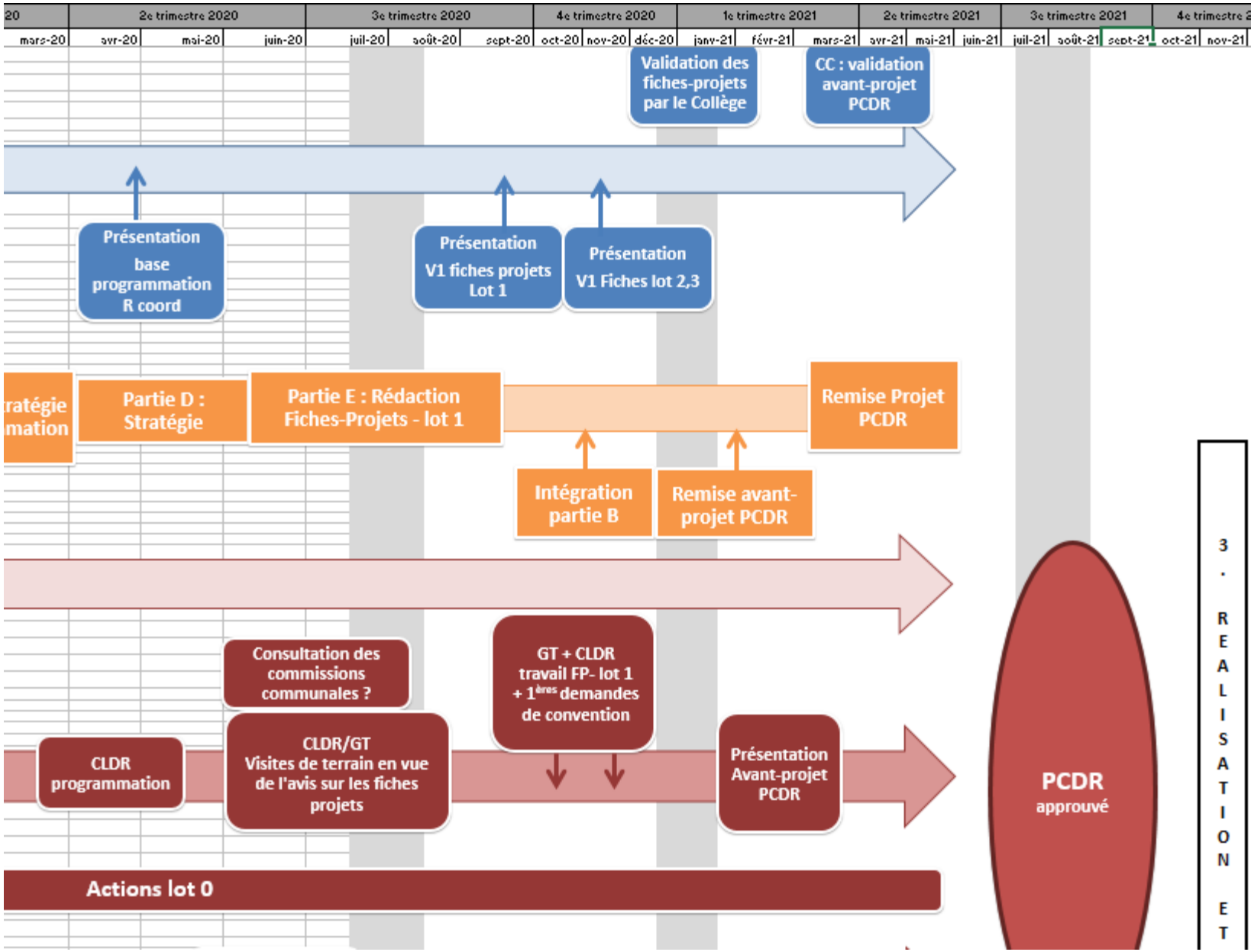

Pool agents relais ?

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination – Commune/AGORA/FRW
Lecture des fiches du lot 3

Participants au document en ligne:

- *Pour le Collège : T. Henkart, C. Brison, M. Cordy. S. Thibeaux,*
- *Pour la CLDR : H. Ryckmans, Présidente de la CLDR*
- *Pour l'administration communale : /*
- *Pour Agora : A. Glade, M. Gedeah, Nathalie Ninane*
- *Pour la FRW : S. De Paepe., J.Apers.*

Excusés *: J. Colot, S. Colin, T. Champagne, N.Servais*

Annexe : fiches projets lot 3

Ordre du jour :

1. *Analyse des fiches du lot 3*
2. *Analyse du tableau de correspondance fiches-projets/objectifs*
3. *Rapport annuel*
4. *Planning prochaines étapes*
5. *Divers*

Eléments ressortant du travail

1. Analyse des fiches du lot 3

Fiche-projet 3.1 : Promotion des entrepreneurs locaux vers le public

- Restructuration de la fiche 3.1 avec la 2.7. La présente fiche 3.1 porte ainsi uniquement sur les projets d'économie circulaire. Les énoncés concernés peuvent évidemment encore être modifiés et la fiche-projet 2.7 « circuits courts et entrepreneurs » modifiée devrait donc aussi être revue ultérieurement. Agora devrait faire parvenir ces documents au collège pour que l'on puisse fournir les documents préparatoires à la CLDR pour le 11/02/2021 au plus tard.
- La mise à jour de l'annuaire est en cours actuellement. Il faut insister sur le fait de rendre le système le plus interactif, accessible et actualisable possible. Le but étant aussi d'alléger le travail de la Commune.
- L'architecture du site internet de la Commune et la communication en général devront être revues et adaptées pour permettre cette actualisation interactive.
- Mentionner l'existence des marchés locaux actuels et du label chastrois.

Fiche-projet 3.2 : Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureau (Coworking, équipement IT, etc.) – Mix Atelier rurale – Maison de village

- Attention aux termes utilisés dans l'intitulé de la FP. En effet, l'utilisation d'un terme ou d'un autre aura des répercussions plus tard sur les possibilités de mis en œuvre du projet. Il serait intéressant de se questionner sur l'intérêt de changer le concept de

« Maison de village » par l'articulation d'une partie « maison multiservices »[1] et une partie « atelier rural »[2] . Cela permettrait d'avoir davantage de souplesse concernant la cohabitation des services publics, du secteur privé et l'aide au lancement des PME ou artisans. Aussi, la Commune est en train de regrouper/restructurer ses services et ce lieu pourrait être utilisé par certains d'entre eux. De plus, il y a (ou va y avoir) déjà un certain nombre de maisons de village dans la commune.

➔ *NDLR : la FRW s'est renseignée à ce sujet et conseille de conserver la partie de l'intitulé « Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureau (Coworking, équipement IT, etc.) » et de préciser dans le descriptif les fonctions possibles en reprenant les concepts de maison multi-services et atelier rural.*

- Plutôt que parler d'« étages », il serait plus pertinent de parler de « volume et d'espace ».
- L'un des enjeux à mentionner est de préserver le patrimoine chastrois en conservant les fermes existantes. En effet, dans le futur, il est probable que certains exploitants agricoles arrêtent leurs activités et ce projet permettrait une reprise des fermes. Il faut aussi se laisser la possibilité d'acquérir ces biens dans la FP.
- Evoquer la possibilité d'y installer une ALE dans la fiche-projet.
- Concernant le volet « expositions » → il faudrait peut-être changer l'intitulé de la FP en parlant plutôt d'un « bâtiment multiservices » et vérifier si cela s'inscrit bien dans ce cadre. En effet, les artistes se réinventent et semblent souhaiter aller vers le public, ce type de bâtiment serait dès lors tout indiqué pour aller à la rencontre de la population.

  ➔*NDLR : La FRW s'est renseignée et il sera possible d'organiser des activités socio-culturelles au sein du bâtiment multi-services.*
- Changer la dénomination coworking dans l'intitulé de la FP.
- Ajouter dans l'enjeu de mobilité, l'impact climatique.
- Ajouter la dimension « transformer les produits » dans la description
- Ajouter dans « Liens avec d'autres fiches du PCDR » la FP 2.2 : « Elaboration d'un plan de gestion du petit patrimoine populaire ».

Fiche-projet 3.3 : Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

- L'objectif est la création d'une piste cyclable et piétonne.
- Faire attention à la localisation en se laissant différentes opportunités pour le tracé :

  1) le long de la Nationale (prévoir des acquisitions car l'espace n'est pas suffisant partout, prendre en compte la construction de nouveaux lotissements et l'aménagement des « nœuds » /rond-point).

  2) Aller dans la continuité du chemin du cimetière

  3) Passer par la rue d'Almaye (faire attention aux chemins de remembrement)

  ➔ De plus, il faut prendre en compte le fait que le futur tracé passera plus que probablement sur le territoire communal voisin (Walhain) et qu'ainsi le projet devra peut-être prendre une dimension intercommunale.

  ➔ Enfin, tout ceci devra être étudié à l'aide du PCM.
- Ajouter dans les justifications de la fiche :

  - Relier la commune à la N4

[1] Maison multiservices : une infrastructure polyvalente pouvant accueillir des services, publics et privés, mise en place pour répondre aux besoins spécifiques de sa population rurale;

[2] Atelier rural : un bâtiment polyvalent à vocation économique, rénové ou construit par la commune. Loué pour une durée limitée aux TPE et P.M.E., l'atelier rural facilite le lancement de nouvelles entreprises;

- Ajouter dans le descriptif de la fiche :
  - Aménagement sécurisé et sécurisant : dimension écologique avec la mise en place de haies le long de la liaison qui fera également office de « barrières » sécurisantes.

Fiche-projet 3.4 : Rénovation de la place de Cortil

- Concernant les bulles à verre, introduire l'idée de les enterrer.
- Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une zone inondable, d'un point noir pour les coulées de boue, il faudrait prévoir une meilleure intégration de la potence tout en permettant l'accès au ruisseau (cacher ? Embellir ?)
- Prévoir du mobilier pour les jeux plus naturels et moins minéralisés
- Intégrer dans la réflexion et dans le processus un « recensement des plaines de jeux » sur la commune et consulter les riverains pour le projet. L'idée est d'inclure une dimension participative.
- Il existe actuellement un projet de plaine de jeu qui prévoit de fermer l'accès par la rue du Tilleul pour des raisons liées à la sécurisation du lieu.
- Ajouter la dimension mobilité pour ce qui est de la préservation du parking existant et des réflexions à avoir sur les voiries et les dispositifs à mettre en place pour sécuriser les lieux (dispositifs ralentisseurs).
- Ajouter une autre dimension liée la convivialité, au rassemblement et au partage dans la fonctionnalité du lieu.
- Inclure dans le projet l'idée de faire des potagers collectifs ou des bacs à partager. Attention aux limites liées à l'espace restreint.
- Faire le Lien avec la FP 1.9 : Lutte contre les inondations et les coulées de boue.

Fiche-projet 3.5 : Création d'une Maison des jeunes

- Deux dimensions/possibilités : avoir une MJ fixe et une version nomade (aller de villages en villages) et développer aussi un aspect plutôt lié au numérique.
- Lister les lieux potentiels pouvant accueillir une MJ ou des activités de la MJ (maisons de village…)
- Concernant la justification du projet :
  - Le manque d'activités extrascolaire dans la commune
  - La dimension « cohésion sociale » comme objectif. En effet, à partir de 12 ans, les jeunes quittent le territoire communal pour aller à l'école dans les communes voisines (Louvain-la-Neuve, Gembloux, etc.). Ce lieu se veut rassembleur.
  - La MJ permettrait également l'exercice de la citoyenneté.
  - Supprimer ou changer le terme « désintérêt » concernant l'implication des jeunes
- Ajouter l'idée d'inclure les jeunes dans le processus.
- Concernant la localisation : itinérante/fixe/acquisition, il faut se laisser toutes les possibilités mais aussi faire les liens avec la possibilité d'exploiter les maisons de village.

Fiche-projet 3.6 : Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires

- Stimuler la naissance de maison médicale (pax ex : l'organisation de différentes réunions regroupant des acteurs potentiellement concernés…)
- Questionnement sur le centre médical « la Manivelle » ???
  - ➔ Oui, cette structure existe mais ne vient pas re-questionner la pertinence du projet
  - ➔ Favoriser l'idée de collaboration avec d'autres structures et préciser les acteurs locaux qui pourraient devenir partenaires.
- Ajouter et insister davantage sur l'aspect « santé communautaire » en ajoutant l'implantation de services liées à la médiation de dette / à la promotion de la santé.

- La FRW va prospecter la possibilité d'utiliser le concept de « Maison multiservices » et d'en étudier la pertinence.
  ➔NDLR : il est possible d'avoir des services médicaux et de santé communautaire au sein d'un bâtiment multi-services. Il est nécessaire dès lors d'évoquer que cette structure pourra prendre la forme d'une maison multi-services.
- Une maison médicale devrait déjà voir le jour (non loin de la chocolaterie).
  ➔ Il s'agirait plutôt d'une association de médecins privés sous la forme d'un cabinet collectif.

Fiche-projet 3.7 Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives

- Ajouter la dimension « optimiser la qualité **et la diversité** » dans le premier paragraphe de la description.
- Il faut nuancer le « manque d'infrastructures » dans la justification. En effet, une des idées générales du projet est l'optimisation et la mutualisation de ce qui existe déjà.
- Actuellement, il existe différents lieux pouvant être davantage exploités pour les activités sportives : Le Chalet, les installations liées au football, l'Espace 2000, l'école Jean Boscot, etc.
- Il existe un projet concernant la création d'un espace paddle à l'arrière du Chalet → La Commune va prospecter pour faire le point concernant ce projet.
- Inclure la possibilité de créer de nouveaux aménagements.
- Faire le lien avec la FP 2.12 « Dynamisation des églises ». En effet, elles pourraient être utilisées pour des activités sportives également.
- Renforcer le lien avec la mobilité douce en incorporant des parkings vélos dans le projet.
- Inclure la possibilité de construire une « infrastructure socio-récréatives ». Il s'agit d'une infrastructure polyvalente pouvant accueillir des activités multiples dont des activités sportives ne nécessitant pas d'installations fixes qui limitent l'usage de la salle.
- Aussi, il faudrait bien penser à inclure Infrasport dans les partenaires potentiels au projet.

Fiche-projet 3.8 Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cities, etc.)

- Attention au manque de moyen humain ; il faut prévoir une personne qualifiée qui travaille à temps-plein sur le projet (exemple : Chargée de la Communication de Jodoigne – Formation Smart Cities -> Agent à temps plein).
- Inclure l'idée d'une gestion des salles communales par ce biais.
- Cette FP touche toutes les autres FP. Il faudrait toutes les scanner et les mettre en lien avec celle-ci.
- Faire apparaitre le lien avec la technologie et la santé.
- Mettre en avant la praticabilité des outils numériques plutôt que le travail sur la fracture numérique.
- Rappeler les raisons du projet plutôt que seulement les objectifs. L'une des justifications est que la Commune se dote d'un outil efficient.
- Inclure les partenaires potentiels : Chastre en poche (InBw) et la Province du BW

2. Analyse du tableau de correspondance fiches-projets/objectifs

- Le problème principal se situe autour de l'objectif : *5. Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun* dans l'Axe 4 de la stratégie. En effet, celui-ci ne se retrouve actuellement dans aucune FP. Pour pallier le problème, il existe plusieurs pistes :
  1) Supprimer cet objectif
  2) Créer une nouvelle FP en lot 3 qui le traitera spécifiquement
     - ➔ La réflexion est lancée pour la Commune qui devra se positionner sur ce point.
- Une autre réflexion concernant l'idée de diversification des logements, c'est d'utiliser le Guide Communal d'Urbanisme pour introduire des concepts tels que les logements tremplins, Kangourous, habitats légers, habitats groupés, logements d'urgence et de transit, etc.
  - ➔ Normalement, c'est via le SDC que cela doit être traité pour ce qui est des différentes zones de densité, la typologie d'habitat, les divisions, l'habitat kangourou, etc. La dernière révision du CGU date de 2008, il est donc normalement possible d'introduire de nouvelles règles dans celui-ci et d'introduire l'aspect « diversité des logements ». Le bureau d'études Agora se renseignera à ce propos et apportera une réponse à la Commune en ce sens.
- Les autres objectifs sont bien rencontrés dans les différentes FP (9 fois en moyenne).
- Le tableau mise à jour sera envoyé à la Commune dans les jours qui suivent.

3. Rapport annuel

- La Commune n'est pas encore dans l'obligation de réaliser un rapport annuel car le PCDR n'a pas encore été approuvé. Néanmoins, comme l'année passée, il est prévu d'en dresser un pour l'année 2020. La date habituelle du DR pour ce faire se situe durant le mois de mars 2021.
- La FRW va rédiger un projet de RA
- Concernant la CLDR et les membres qui ont été absents à trois reprises sans justification, (14 personnes), il faut les relancer pour connaitre leur intention ou non de poursuivre leur activité au sein de la commission.
  - ➔ Habituellement, on relance en fin d'élaboration via un appel à candidature pour reformer une CLDR pour le début de la mise en œuvre.
  - ➔ La FRW propose de ne pas solliciter de nouveaux membres maintenant pour cette phase en cours qui est presque aboutie car cela ralentirait le processus et ne serait pas vraiment pertinent vu les échéances approchantes.

4. Planning prochaines étapes

- Présentation par la FRW des différentes méthodologies de travail concernant les prochaines CLDR :
  - **CLDR : Fiches lot 2**
    - ➔ Travail en sous-groupe + restriction nombre de fiches travaillées + remise d'avis préalable à inclure sur la plateforme participative avant la réunion. **Cette idée a été retenue.**
  - **CLDR : Fiches lot 3 :**
    - ➔ **Option 1 :** Travail en document collaboratif + remise d'avis sur les fiches du lot 3 possible pendant la présentation de l'avant-projet
    - ➔ **Option 2 :** réunion CLDR mi-mars pour avis sur les fiches du lot 3 + réunion avant-projet

- **Planning :**
  - **25/02/2021** : CLDR Fiches lot 2
  - **Mi-Mars** : CLDR Fiches lot 3 demande d'avis
    - ➔ **A partir de ce moment, le bureau d'études aura** 60 jours calendrier pour présenter l'avant-projet.
  - **Mai/juin** : Présentation de l'avant-projet du PCDR et choix première convention (Collège + CLDR)
  - **Juin** : approbation au Conseil Communal de l'avant-projet CLDR
  - **Été** : Présentation au Pôle Aménagement du Territoire (PAT) + approbation GW

5. Divers

- Concernant la relecture et les dernières modifications à apporter aux documents relatifs à la stratégie, il est préférable de travailler à partir de documents Word en suivi de modifications.
- Faire attention à bien présenter les changements concernant les objectifs, l'ancrage des écoles et l'énergie lors de la présentation de l'avant-projet
- Le bureau d'études Agora demande que la Commune lui fournisse un récapitulatif et un bilan des projets concernant le lot 0 afin d'ajouter cette version finale du document dans le PCDR.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Simon De Paepe et Julien Apers (010 237 800; s.depaepe@frw.be ; j.apers@frw.be).

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination Commune/FRW

24/09/20

A l’ordre du jour ce 03/09/20

- **Nouvel agent FRW – Julien Apers**
- **Rétroacte**
- **Présentation fiches lot 1 –** Avis et remarques
- **Les suites du planning**
  - Préparation CLDR 20 octobre
  - Ligne du temps élaboration ODR
- **Pool agent relais ? Quid ?**

Rétroacte

Plateforme participative
Vacances d'été 2019

Groupes de Travail
Septembre/Octobre 2019

Retour et analyse des GT
Chainons manquants, projets prioritaires
CLDR 13 novembre 2019

Ossature de stratégie globale
CLDR 21 janvier 2020

2ème Plateforme participative
27/01 au 23/02

Approfondissement avant programmation
Travail à domicile du 27/04 au 17/05

Programmation dans le temps *CLDR 30 juin*

Visites de terrain 17 et 20 aout

Avis sur la première version fiches projets lot 1
Réunion Collège 24/09 et CLDR 20/10

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin 2019

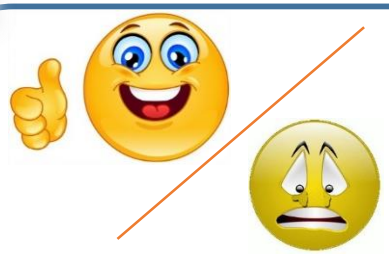

Le diagnostic partagé

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**
CLDR du 27 mai 2019

Visites de terrain

Bonne participation lors des deux visites :

- 17/08 : Bois de St-Géry et salle des Gollards
  - 13 participants, 5 personnes ressources
- 20/08 : Bois du Castillon
  - 14 participants, 1 personne ressource, (+ DNF)

Partie D – stratégie de développement Avis sur la partie rédactionnelle

Le Programme Communal de Développement Rural **6 parties**

Partie A	**Analyse socio-économique du territoire**
Partie B	**Description du processus participatif** *Rédigé à la fin du processus*
Partie C	**Diagnostic partagé**
Partie D	**Stratégie de développement**
Partie E	**Fiches-projets**
Partie F	**Tableau récapitulatif des projets et planification temporelle**

Stratégie de développement

Points d'attention

- **Enjeu énergie :** Quid de son intégration dans le PCDR

- **Objectifs** : lutter contre la précarité / briser l'isolement social – décision CLDR

Fiches projets du lot 1

Présentation par AGORA

- **Remarques générales**
- **Lecture fiche par fiche**
- **Avis et remarque**

Les suites

Présentation fiches du lot 1

- **24/09 : Réunion de présentation au Collège + pool agents relais** → avis avant présentation CLDR
- **20/10 : Réunion CLDR** → avis CLDR

CLDR – 20/10/20

- **Mesures COVID toujours d'application**
  - Distanciation et masque
  - Prévoir gel hydroalcoolique
  - Désinfecter salle avant/après usage
  - Inscription (max 30 personnes)
  - *Normalement invitation des habitants qui ont participé aux GT et qui ont souhaité participer à la rédaction des fiches. Compliqué vu les mesures sanitaires*

- **Méthodologie**
  - *Travail en sous-groupe impossible*
  - Inscription préalable
  - Documents préparatoires
    - Fiches lot 1
    - Grille de lecture
    - Choix de max 3 fiches à creuser en travail préparatoire
  - Présentation AGORA avec questions guides pour approfondir
  - + Retour en plénière sur base de la grille de lecture

Ligne du temps actualisée

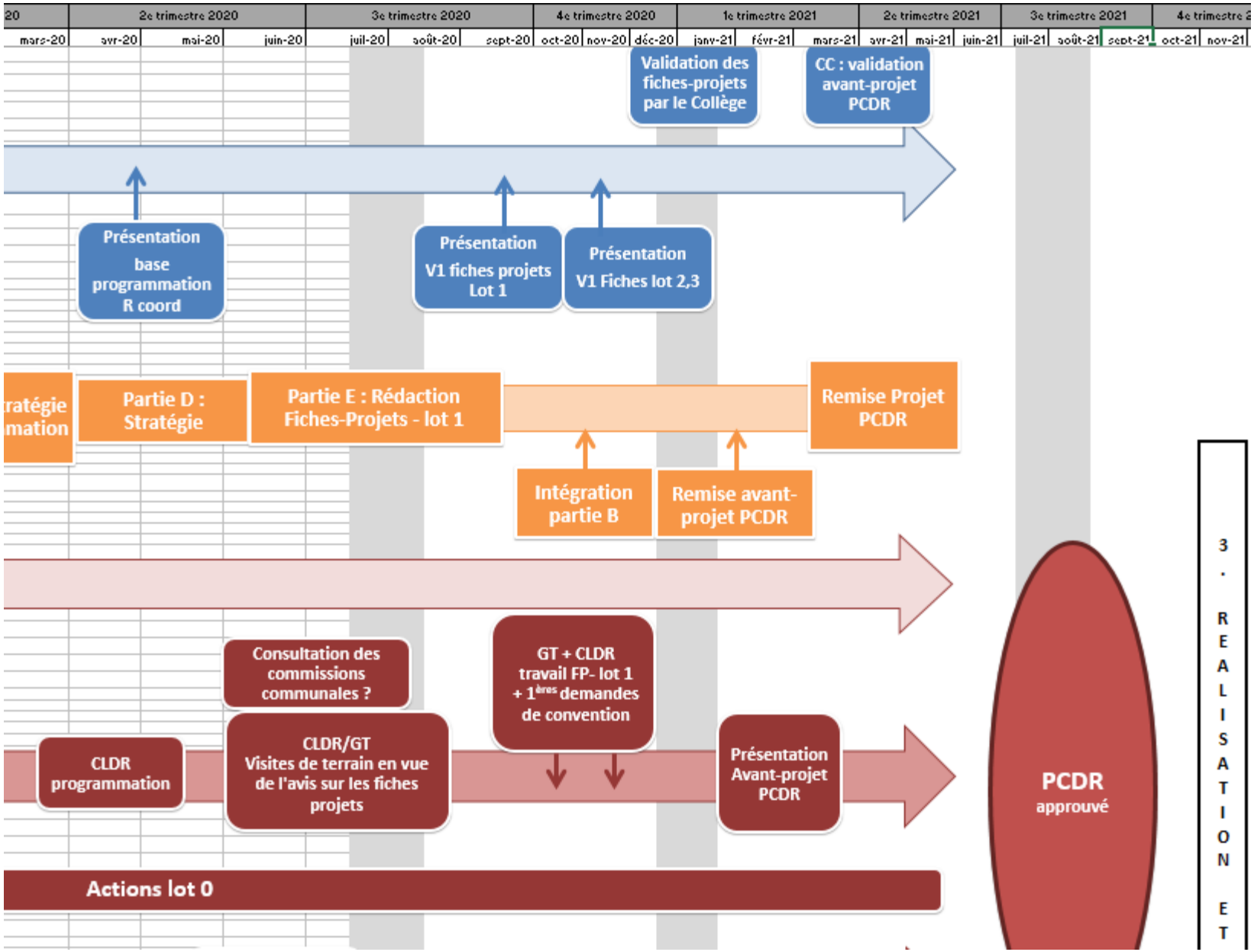

Pool agents relais ?

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination Commune/Auteur/FRW
23/06/21 – Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le Collège : T. Champagne (Bourgmestre), T. Henkart (Echevin), S. Colin (Echevin), C. Brison (Echevine)*
- *Pour la CLDR : H. Ryckmans, Présidente de la CLDR*
- *Pour l'administration communale : /*
- *Pour la FRW : S. De Paepe et J. Apers*
- *Pour AGORA : A. Glade, M. Gedeah et N. Ninane*
- *Pour le SPW : X. Dubois*

Copie à :

- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – SPW-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes : .

- *Présentation AGORA/FRW (An 1)*

Ordre du jour:

- Présentation par le bureau d'études AGORA et par la FRW des différentes parties de l'avant-projet du PCDR
- Avis et remarques sur chacune des parties
- Choix de la première convention
- Organisation de la réunion CLDR d'approbation de l'avant-projet du PCDR
- Planning

Objectifs de la réunion :

- Présenter l'avant-projet de PCDR à la Commune et au représentant du SPW-ARNE
- Émettre des remarques et avis sur les différentes parties du PCDR pour finaliser l'avant-projet à présenter en CLDR
- Réflexion pour le choix de la première convention
- Présenter les prochaines étapes

Eléments ressortant du travail

Introduction

En guise d'introduction à la réunion, un tour de table est effectué afin que chacun puisse se présenter. Ensuite, chaque partie de l'avant-projet du PCDR a été présentée par le bureau d'études AGORA (Parties A, C, D et E) et par la FRW (partie B). Après chaque présentation, une séance de questions/réponses et de formulation de remarques a été initiée.

Pour de plus amples détails relatifs au contenu des présentations, veuillez-vous référer au PowerPoint de présentation (Annexe 1).

Remarques et questions préalables :

- *SPW-ARNE : Est-ce que la composition de la CLDR a bien été approuvée par la Ministre ?*
  - ➔ *Selon la Commune et la FRW, cela a bien été fait au moment opportun. Néanmoins, il s'agira de d'effectuer une vérification administrative que cette démarche a bien été faite car M. Dubois n'en aurait jamais eu trace.*
- *Le SPW attire également l'attention sur la nécessité d'avoir le quorum de présence lors de la prochaine réunion CLDR ayant pour objet l'approbation de l'avant-projet. En effet, cela marque l'importance de la participation citoyenne et de son adhésion au PCDR, éléments fondamentaux à mettre en avant lors du passage de l'avant-projet au PAT.*

1. Partie A - Diagnostic

La partie A (Diagnostic) est présentée par le bureau d'études AGORA (Ann. 1)

Remarques et questions préalables :

- *SPW-ARNE : Il serait judicieux de mettre en évidence la date d'actualisation des mises à jour et faire apparaitre le moment de la photo du diagnostic, tout en précisant que les constats ont évolués entre temps.*
- *SPW-ARNE : Dans le point « Évaluation du respect des principes directeurs du développement durable », les 17 objectifs du développement durable sont notés sur une échelle indicative Faible – Moyen – Fort mais que signifie « sans objet » concernant les partenariats ?*
  - ➔ *Etant donné qu'il s'agit pour cette objectif de « renforcer les moyens du Partenariat **mondial** pour le développement durable et le revitaliser », cela ne semble pas pertinent et possible d'évaluer l'impact du PCDR à l'échelle locale et communale le concernant.*

2. Partie B – Participation citoyenne

La partie B (Participation citoyenne) est présentée par la FRW (Ann. 1)

Remarques:

/

3. Partie C – Diagnostic participatif

La partie C (Diagnostic participatif) est présentée par le bureau d'études AGORA (Ann. 1)

Remarques:

/

4. Partie D – Stratégie de développement

La partie D (Stratégie de développement) est présentée par le bureau d'études AGORA (Ann. 1)

Remarques:

/

5. Partie E – Fiches-projets

La partie E (Fiches-projets) est présentée par le bureau d'études AGORA (Ann. 1)

Remarques :

- *Concernant le « lot 0 », la liste de projets exposée semble trop conséquente. Il est nécessaire de rester uniquement sur les projets réellement réalisés en concertation avec les membres de la CLDR. Il peut être pertinent de faire apparaitre une distinction entre les projets du lot 0 qui sont encore sous la forme d'une intention de la part de la Commune et les projets portés avec la CLDR. De fait, ce qui est primordial, c'est de montrer la dynamique participative et la co-construction de projets entre la Commune et la CLDR.*
  - ➔ *Ecrire et présenter le lot 0 et ses spécificités pour la commune de Chastre via une petite description introductive*
  - ➔ *Mettre en évidence dans cette partie les 2 Groupes d'Actions qui ont été initiés avec la collaboration de la CLDR*
  - ➔ *Reprendre les idées de projets qui ont été mises en œuvre par la Commune et mettre dans les annexes l'ensemble des idées listées qui n'a pas été réalisé.*

- *Concernant l'ensemble des projets, que ce soit du lot 1, 2 et 3, le SPW attire l'attention sur le fait qu'il est crucial, dès que le PCDR sera approuvé par la Région, que la Commune avance et entame les démarches administratives pour faire avancer les points de blocage éventuels. Il est judicieux de ne pas attendre d'activer une FP pour le faire car cela retarde considérablement la réalisation des projets.*
  - ➔ *Par ailleurs, en fonction des opportunités et de l'évolution des dynamiques, il est toujours possible d'intervertir des FP et les faire passer d'un lot à l'autre tant que cela est bien justifié à l'Administration régionale.*
  - ➔ *Une FP ne peut être activée qu'une seule fois. Si la Commune a l'intention de phaser le projet, il faut que les différentes phases soient clairement identifiées et budgétisées, et doivent se suffire à elles-mêmes. Tout ça doit être fait au moment de rentrer une demande de convention.*
  - ➔ *De plus lorsque la Commune fera une demande de convention, elle devra également faire une recherche approfondie concernant les autres subsides potentiels et en rendre compte. Elle doit notamment veiller à répondre aux différents appels à projet, qu'ils soient nationaux, régionaux ou européens.*

- *Pour ce qui est de la procédure de demande d'une convention auprès de la Région, les étapes sont les suivantes :*
  - ➔ *Actualiser la fiche projet si nécessaire*
  - ➔ *Activer la fiche projet en CLDR,*
  - ➔ *Organiser une réunion de coordination préalable à la demande de convention avec les différents pouvoirs subsidiants et présenter la fiche projet.*
  - ➔ *Demande et obtention de la convention faisabilité (engagement de 20.000 euros pour les frais d'honoraires de l'auteur de projet)*
  - ➔ *Présentation de l'esquisse du projet pour avis à la CLDR.*
  - ➔ *Présentation et approbation de l'avant-projet à la CLDR.*
  - ➔ *La Commune a 2 ans pour concevoir le dossier projet définitif (permis d'urbanisme, cahier des charges, rapport du service incendie, etc.)*
  - ➔ *Organiser un comité d'accompagnement d'avant-projet avec les différents pouvoirs subsidiants et intervenants.*
  - ➔ *Demande et obtention de la convention réalisation (solde)*
  - ➔ *Adjudication et exécution des travaux*

- *Aussi, il est important que durant toutes les étapes de mise en œuvre du PCDR et particulièrement lors de l'activation d'un projet, la CLDR soit impliquée au maximum et qu'elle joue son rôle via des séances plénières et des Groupes de Travail afin d'alimenter la réflexion et favoriser la co-construction. Cela doit impérativement être assorti de comptes rendus qui permettent d'en rendre-compte.*
  - ➔ *Chaque année, la Commune devra, pour le 1er mars, réaliser un bilan annuel du DR et notamment, mettre en avant l'aspect participatif.*
  - ➔ *Pour ce qui est des GT, il est élémentaire que la CLDR garde le contrôle de ce qu'il se fait dans ces groupes. En effet, les réunions GT doivent également faire l'objet de CR et il est important qu'au moins un représentant de la CLDR fasse partie du GT et fasse un retour à la CLDR.*

- *En ce qui concerne le budget participatif prévu dans la nouvelle circulaire, il peut servir à financer de petits projets qui sont issus du lot 0. Actuellement, les modalités pratiques ne sont pas clairement définies.*

- *La nouvelle circulaire du DR est en passe d'être revue car des problèmes juridiques ont été détectés et ceux-ci doivent être corrigés.*

- *Lors de la mise en œuvre d'un projet, à propos des acquisitions de terrain, il existe pour la Commune deux possibilités : 1) elle signe une convention (bail emphytéotique ou autre) avec le propriétaire afin d'avoir une servitude garantie 2) elle acquière le bien sur base d'une estimation réalisée par le receveur.*

- *FRW : Pour les FP place communale de Chastre et bois du Castillon, réseau cyclable et le bois de St-Géry les tableaux financiers sont à revoir en fonction des nouveaux taux de subside et des montants maximums subsidiables prévus dans la circulaire DR. Par ailleurs, un document comprenant quelques petites remarques de forme sur l'avant-projet va être envoyé au bureau d'études AGORA une fois la réunion terminée.*

5. Choix première convention

La FRW initie un échange autour du choix de la première convention et sur les méthodologies à mettre en œuvre à ce sujet lors de la prochaine réunion CLDR.

<u>Remarques et questions préalables</u> :

- *SPW-ARNE : Concernant l'argumentation, il est judicieux de choisir une FP qui soit le plus en phase et le plus pertinent par rapport à l'ensemble des objectifs du PCDR. Pour le passage en CLDR, il est primordial de faire ressortir l'intérêt de ce choix par rapport à la stratégie globale.*

- *Le choix de la première convention doit faire l'objet d'une délibération communale et de l'approbation de la CLDR. La FRW a proposé aux membres de la CLDR de participer à un sondage visant à ce qu'ils définissent l'ordre d'importance et de priorité d'activation des FP, cela devra être discuté plus particulièrement lors de la prochaine réunion CLDR. La FRW a également suggéré de réaliser une projection de programmation trisannuelle avec la CLDR lors d'une réunion ultérieure à celle de l'approbation de l'avant-projet.*

- *Commune : Le Collège s'est positionné sur son choix actuel délibéré en séance, à savoir la FP 1.10 « Recréation d'une vraie place communale à Chastre ». Les justifications sont les suivantes :*
  - ➔ *Il s'agit de la rénovation d'un cœur de village qui est un lieu symbolique pour les citoyens chastrois.*
  - ➔ *L'intérêt principal est de développer la convivialité de la commune en recréant un lieu de rencontre symbolique qui se trouve au cœur même de l'entité.*
  - ➔ *L'aspect environnemental du projet n'est pas en reste par ailleurs (cfr. Rénovation de l'ancien cimetière)*
  - ➔ *La Commune est propriétaire de tous les lieux prévus par les aménagements dans la FP.*
  - ➔ *Ce lieu est fortement emprunté par les habitants et nous pouvons noter la présence d'écoles à proximité.*
  - ➔ *Ce projet répond à de nombreux enjeux et objectifs fixés par le PCDR.*

- *SPW-ARNE : Il est indispensable que la FP choisie comme première demande de convention puisse être activable directement et qu'aucun n'obstacle ne vienne entraver le processus de mise en œuvre.*
  - ➔ *La Commune, lors de sa demande, doit déterminer très précisément à quoi correspond le projet, où les aménagements sont prévus et combien cela va coûter. ; La Commune doit estimer les frais à engager avant la signature de la convention ; attention à bien prendre en compte les frais d'études.*
  - ➔ *La présente demande doit ensuite passer au PAT et au Gouvernement Wallon pour le 1er mars 2020.*

- *La FP 1.9 « Lutte contre les inondations et les coulées de boue » est ressortie comme prioritaire dans le sondage réalisé auprès de la CLDR :*
  - ➔ *En effet, la commune subit depuis quelques années des pluies exceptionnelles qui entrainent de problèmes récurrents. Par ailleurs, des inondations importantes ont eu lieu récemment. Il s'agit aussi d'un reflet d'une préoccupation récente et immédiate.*
  - ➔ *Néanmoins cette fiche nécessite des approfondissements pour être mise en œuvre :*
    - o *Cette FP nécessite l'organisation de rencontre entre les différents acteurs (cellule GISER, agriculteurs, ouvriers communaux…)*

- *Les problèmes sont liés à de multiples causes auxquelles il n'est pas possible de répondre de manière exhaustive. Les actions prévues dans la FP semblent disparates et ne peuvent répondre à toutes les formes prises par la problématique.*
- *Même si certains aspects de cette FP sont potentiellement subsidiables, tout ne le sera pas.*
- *Un GT de travail a déjà été mis en place dans le cadre de la lutte contre les inondations. La fiche-projet sera présentée à ce GT afin d'avancer dans la concrétisation de la fiche.. Cela permet d'assurer l'aspect prioritaire voulu par les citoyens.*
- *Il est indispensable que les FP, dont celle-ci, puissent être mises en lien avec les objectifs et la stratégie du PCDR de manière limpide. La cohérence de l'ensemble du PCDR est en enjeu capital et de ce fait, la réalisation des FP doit découler des objectifs pour y faire sens. Dans ce cas-ci, il faut s'assurer que la problématique des coulées de boue apparaisse bien dans le diagnostic.*

- *Point d'attention concernant les taux de subside en application suite à la nouvelle circulaire du DR :*
  - ➔ *Il existe dorénavant un montant de l'assiette de subvention maximum sur lequel se calcule le taux de subside. Tout dépassement de ce montant sera à charge de la Commune.*
  - ➔ *Le montant subsidiable comprend toujours le montant des travaux et inclus la TVA, les honoraires et les frais d'études.*
- *Est-ce que le bureau d'études qui a réalisé le PCDR peut participer au marché public pour la réalisation des FP ?*
  - ➔ *Oui, il peut le faire mais la Commune doit veiller à ce que tous les participants soient mis sur le même pied d'égalité et qu'aucun avantage ne soit octroyé à un bureau d'études ou l'autre.*

- *Quelques remarques générales concernant la mise en œuvre de FP sont formulées :*
  - ➔ *Faire attention préalablement aux acquisitions nécessaires à la réalisation d'un projet.*
  - ➔ *Prendre en compte les aspects financiers liés à l'ODR dans la stratégie communale globale et ses finances.*
  - ➔ *Faire intervenir certains acteurs lorsque c'est nécessaire (ORES, pompiers, …).*
  - ➔ *Possibilité de faire plusieurs demandes de convention par an, aucune limite n'est fixée.*
  - ➔ *Il est conseillé d'introduire une première demande de convention plus conséquente et une deuxième qui l'est moins.*
  - ➔ *Nécessité d'actualiser les FP lors de leur activation (budget, périmètre, objet…).*
  - ➔ *Les projets transcommunaux (avec comme exemple un projet avec la commune de Gembloux qui n'a pas de FP DR) sont possibles → le taux de financement du DR est alors majoré de 10%.*
  - ➔ *Prendre en compte les étude d'incidences lors de la mise en œuvre des projets.*

5. Agenda

- **08 juillet 2021** : Réunion CLDR : approbation avant-projet CLDR et choix 1ère convention.
- **Été 2021** : finalisation du PCDR, envoi pour avis de recevabilité au SPW-DGARNE et approbation au Conseil communal du PCDR.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Simon De Paepe et Julien Apers (010 237 800; s.depaepe@frw.be ; j.apers@frw.be)

CHASTRE

agora -urba.eu

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de Coordination

23 juin 2021

Présentation de la partie B : « Résultats de la participation de la population »

L'ODR et la Commune de Chastre

- L'élaboration du PCDR de Chastre → 3 ans et demi
- Elections communales de 2018
- Pandémie mondiale du Coronavirus 2020

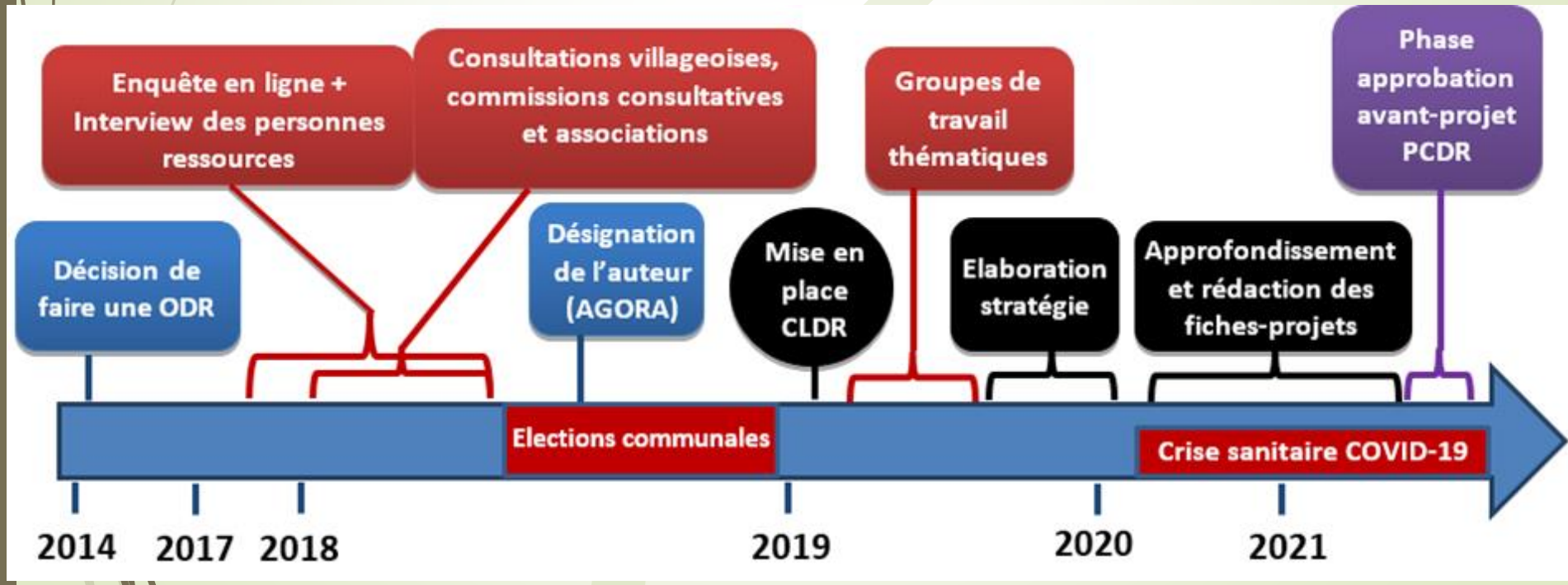

Présentation de la partie B : « Résultats de la participation de la population »

25 personnes ressources interviewées

217 réponses à l'enquête en ligne

209 participants aux **réunions** de consultations villageoises

77 candidatures en 2019 et 60 membres de CLDR (50 citoyens, 10 élus)

Une communication externe régulière, diffusion de 4 newsletters, 6 articles dans le "bien vivre à Chastre", 18 publications Facebook « Opération de Développement rural de Chastre » rassemblant 180 abonnées et 164 personnes aimant la page et un site Internet drainant 356 visiteurs par an

79 participants issues de 4 GT

10 réunions de CLDR

11 réunions de coordination avec la Commune

2 consultations en ligne (plateforme FRW) pour 264 participants

Présentation de la partie B : « Résultats de la participation de la population »

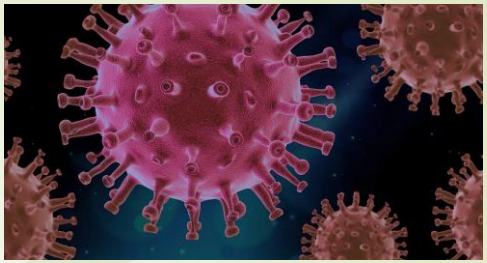

FOCUS SUR LE CONTEXTE PANDEMIQUE:

- Ralentissement de l'élaboration du PCDR de Chastre → 3 ans et demi
- Alternance entre des périodes de confinement et de déconfinement
- Adopter de **nouvelles méthodes de travail** :

  → Réunions en présentiel en tenant compte des ***règles sanitaires*** (visites de terrain)

  → ***Réunions CLDR interactives en ligne*** – Utilisation des outils numériques de la FRW

  → ***Tutoriels et permanences téléphoniques*** pour les membres CLDR

  → La possibilité de transmettre ses commentaires /questions /remarques par ***mail***

  → Réunions de coordination en ligne (***Zoom***)

  → ***Travail en ligne - Enquêtes et sondages via GoogleForm***

  → Consultation en ligne via ***la plateforme numérique participative de la FRW***

Présentation de la partie B : « Résultats de la participation de la population »

6. <u>Fréquentation de la CLDR</u>

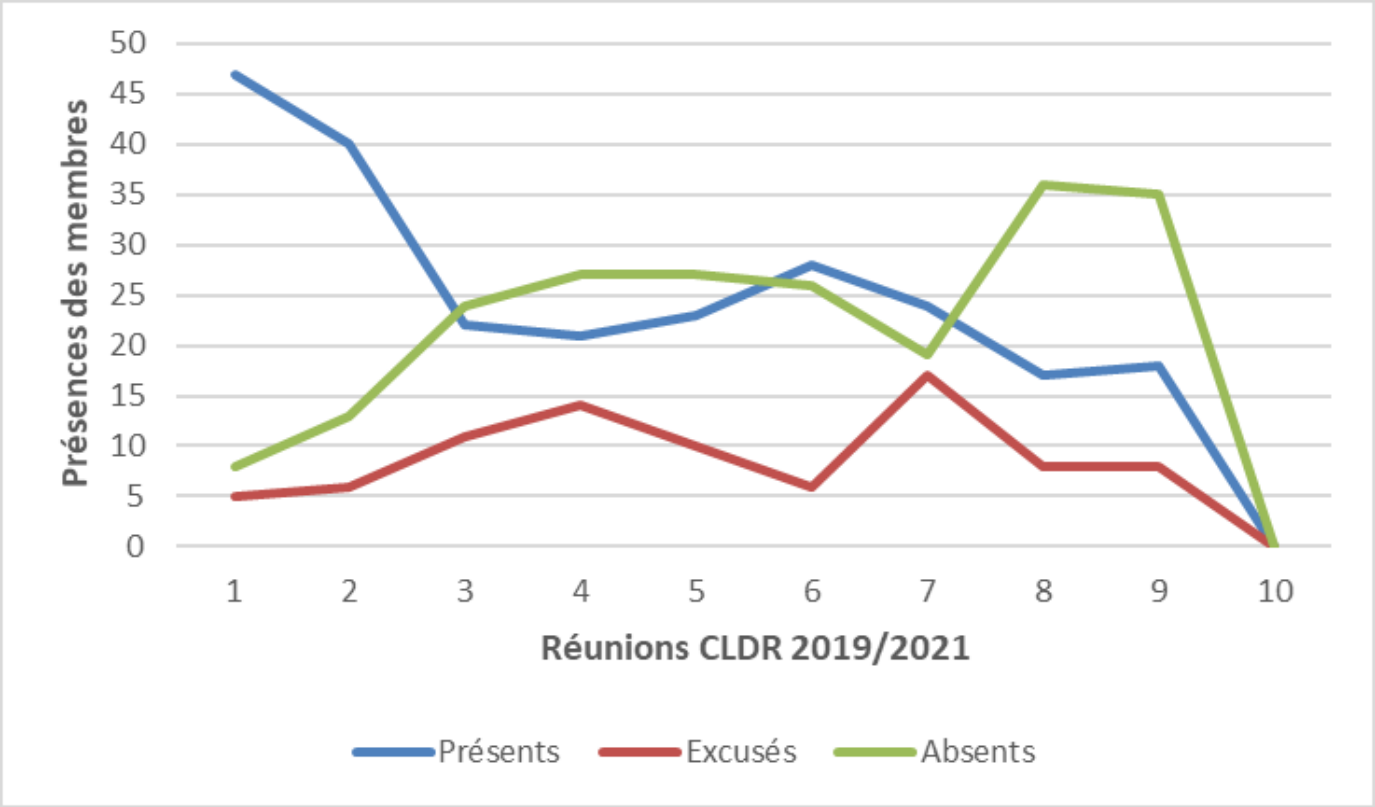

→ En période de confinement, les réunions CLDR se tenaient en ligne via un outil numérique didactique développé par la FRW

Présentation de la partie B : « Résultats de la participation de la population »

6. <u>La Commission Locale de Développement Rural</u>

❖ *Appel à candidatures*

- 77 candidatures citoyennes – 50 + 10 élus + réserve de 27
- Mise à jour de la composition en février 2020

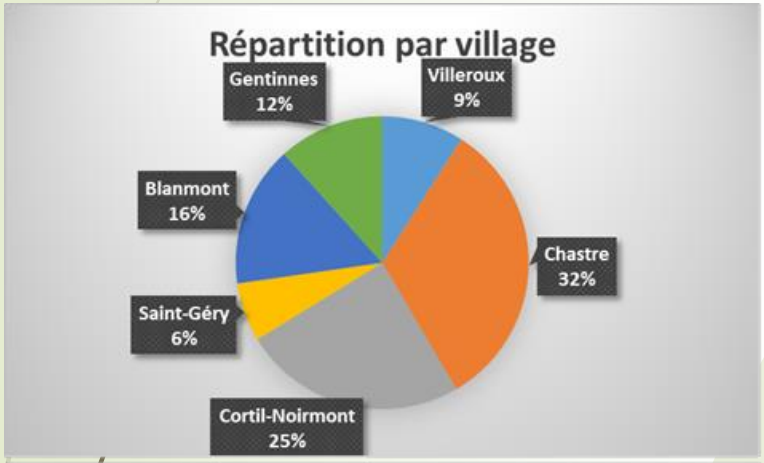

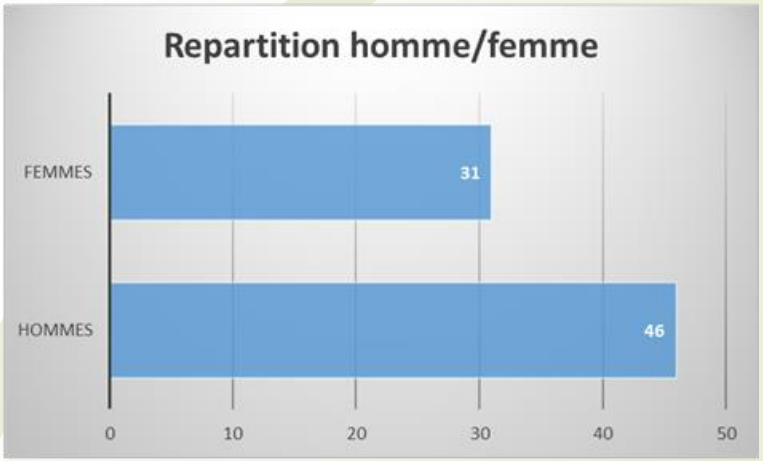

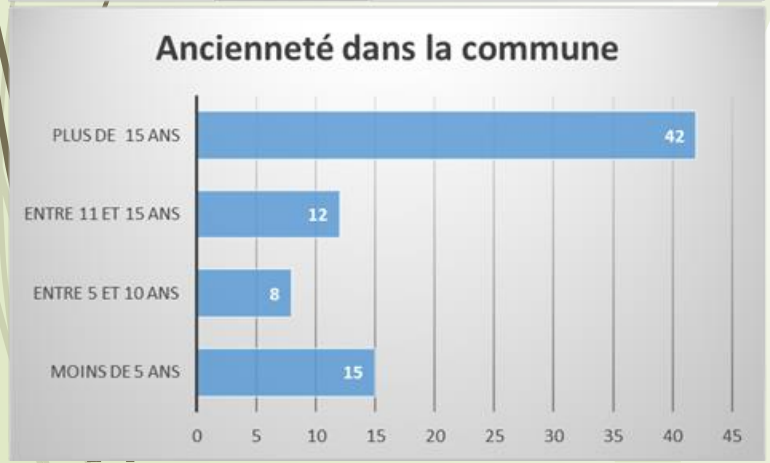

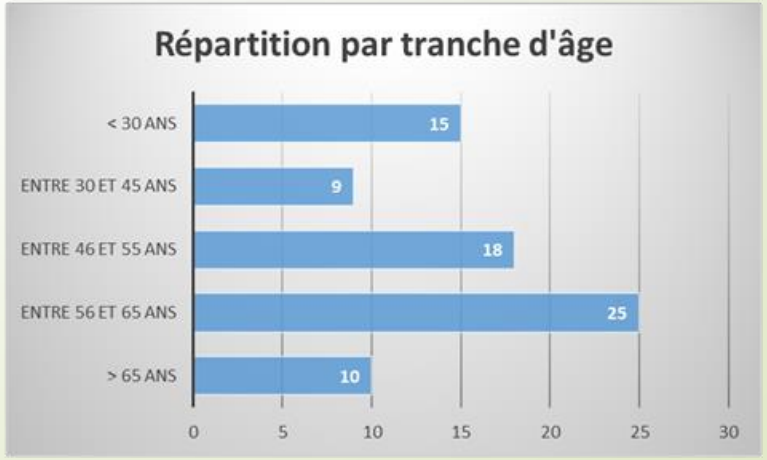

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

11.4 *B.4 PV rencontre administration communale – Pool agents relais*

2017

Ensemble, pour des villages vivants

Fondation Rurale de Wallonie

Fondation Rurale de Wallonie

Octobre 2016.

PROFIL DE FONCTION DE L'AGENT RELAIS ODR
AU SEIN DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

ADMINISTRATION

- ✓ Gérer les courriers et les documents relatifs à l'ODR.
- ✓ Participer aux réunions plénières de la CLDR.
- ✓ Participer aux réunions de coordination avec le représentant ou l'ensemble du Collège communal, les auteurs de projet, l'administration régionale DGO3/DDR, les agents de la FRW.
- ✓ Gérer le rapport annuel pour le PCDR (au 31 mars de chaque année).

LOGISTIQUE

- ✓ Organiser la réservation, la préparation des salles de réunion.
- ✓ Envoyer les invitations et les procès-verbaux des réunions liés à l'ODR.
- ✓ Prendre les contacts nécessaires avec les auteurs de projet, avec les administrations régionales pour le suivi des projets du PCDR.

COMMUNICATION

- ✓ Informer la FRW des décisions communales en lien avec l'ODR.
- ✓ Contribuer à la mise en œuvre de moyens de communication de l'ODR vers la population.

ODR : Opération de développement Rural
CLDR : Commission locale de Développement Rural
DGO3/DDR : Direction Générale Opérationnel 3 – Direction du Développement Rural
FRW : Fondation Rurale de Wallonie
PCDR : Programme Communal de Développement Rural

Fondation Rurale de Wallonie
Parc Scientifique Créalys
Rue Camille Hubert, 5
B - 5032 ISNES
Tél: (0)81 26 18 82
contact@frw.be - www.frw.be

màj 09/07/17

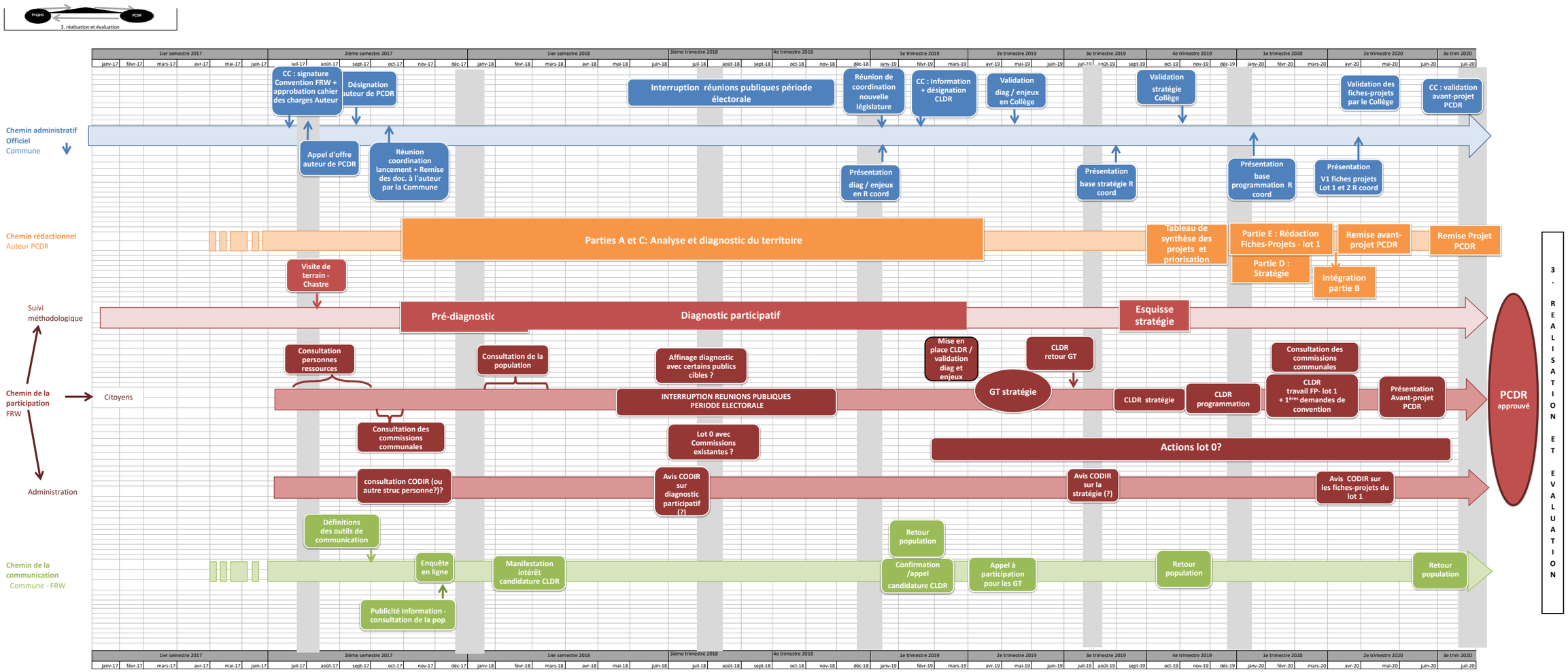

Synthèse élaboration :

1ier semestre 2017 | 2ième semestre 2017 | 1ier semestre 2018 | 3ième trimestre 2018 | 4e trimestre 2018 | 1e trimestre 2019 | 2e trimestre 2019 | 3e trimestre 2019 | 4e trimestre 2019 | 1e trimestre 2020 | 2e trimestre 2020 | 3e trim 2020

janv-17 fév-17 mars-17 avr-17 mai-17 juin-17 juil-17 août-17 sept-17 oct-17 nov-17 déc-17 janv-18 fév-18 mars-18 avr-18 mai-18 juin-18 juil-18 août-18 sept-18 oct-18 nov-18 déc-18 janv-19 fév-19 mars-19 avr-19 mai-19 juin-19 juil-19 août-19 sept-19 oct-19 nov-19 déc-19 janv-20 fév-20 mars-20 avr-20 mai-20 juin-20 juil-20

Chemin administratif Officiel
Commune

- CC : signature Convention FRW + approbation cahier des charges Auteur
- Désignation auteur de PCDR
- Interruption réunions publiques période électorale
- Réunion de coordination nouvelle législature
- CC : Information + désignation CLDR
- Validation diag / enjeux en Collège
- Validation stratégie Collège
- Validation des fiches-projets par le Collège
- CC : validation avant-projet PCDR
- Appel d'offre auteur de PCDR
- Réunion coordination lancement + Remise des doc. à l'auteur par la Commune
- Présentation diag / enjeux en R coord
- Présentation base stratégie R coord
- Présentation base programmation R coord
- Présentation V1 fiches projets Lot 1 et 2 R coord

Chemin rédactionnel
Auteur PCDR

- Parties A et C: Analyse et diagnostic du territoire
- Tableau de synthèse des projets et priorisation
- Partie E : Rédaction Fiches-Projets - lot 1
- Partie D : Stratégie
- Intégration partie B
- Remise avant-projet PCDR
- Remise Projet PCDR

Suivi méthodologique

- Visite de terrain - Chastre
- Pré-diagnostic
- Diagnostic participativ
- Esquisse stratégie

Chemin de la participation
FRW

Citoyens

- Consultation personnes ressources
- Consultation des commissions communales
- Consultation de la population
- Affinage diagnostic avec certains publics cibles ?
- INTERRUPTION REUNIONS PUBLIQUES PERIODE ELECTORALE
- Mise en place CLDR / validation diag et enjeux
- GT stratégie
- CLDR retour GT
- CLDR stratégie
- CLDR programmation
- Consultation des commissions communales
- CLDR travail FP- lot 1 + 1ères demandes de convention
- Présentation Avant-projet PCDR
- Lot 0 avec Commissions existantes ?
- Actions lot 0?

Administration

- consultation CODIR (ou autre struc personne?)?
- Avis CODIR sur diagnostic participatif (?)
- Avis CODIR sur la stratégie (?)
- Avis CODIR sur les fiches-projets du lot 1

Chemin de la communication
Commune - FRW

- Définitions des outils de communication
- Enquête en ligne
- Publicité Information - consultation de la pop.
- Manifestation intérêt candidature CLDR
- Retour population
- Confirmation /appel candidature CLDR
- Appel à participation pour les GT
- Retour population
- Retour population

PCDR approuvé

3. REALISATION ET EVALUATION

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE CHASTRE

Rencontre Commune - FRW
Le jeudi 3 août 2017
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le **Collège communal** : Vincent Demanet (Echevin)*
- *Pour **l'Administration communale** : Stéphanie Thibeaux (Directrice générale), Jocelyne Baarslag (Secrétariat général).*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie Burette et Nicolas Bosmans (Agents de développement)*

Copie :

- Au Collège communal ;
- A la Directrice générale, au Secrétariat général ;
- A la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW

Document remis en séance :

- Convention d'accompagnement Commune / FRW signée

Annexes:

- Annexe 1 : Profil de fonction de l'agent relais communal ODR au sein de l'administration communale.
- Annexe 2 : ligne du temps prévisionnelle détaillée

Objectifs de la rencontre :

- **Première démarches pour le lancement de l'opération de développement rural**

1. Agent relais communal.

- Un profil de fonction de l'agent relais communal (annexe 1) est remis à la Directrice générale.
- Celle-ci va vraisemblablement constituer un « pool d'agent relais » constitué d'agents communaux existants. Au vu de la situation financière et des ressources humaines existantes, il n'est possible ni d'engager un nouvel agent ni de confier à une seule personne la charge du suivi de l'ODR.
- Mme Jocelyne Baarslag ici présente fera vraisemblablement partie de ce pool.

→ La Directrice générale informera la FRW lorsque le pool sera constitué. La FRW organisera rapidement une première rencontre avec ce pool.

2. Ligne du temps détaillée.

- La FRW remet une ligne du temps prévisionnelle détaillée (annexe 2) de l'élaboration du PCDR de Chastre. Celle-ci se base sur les dernières élaborations réalisées par l'équipe Brabant-Hesbaye.
- Cette ligne du temps reste théorique et évolutive. La Commune en tant que Maître d'ouvrage reste décideuse du « tempo » de l'élaboration du PCDR.

3. Procédure de désignation de l'Auteur de PCDR.

- La procédure de désignation de l'Auteur a bien été lancée suite à l'approbation du cahier des charges par le Conseil communal le 19/07/17.
- La FRW sera associée au jury de sélection (en septembre).
- Une fois l'Auteur désigné, une réunion de coordination rassemblant le Collège communal, un agent relais communal, la DGO3, l'Auteur et la FRW sera organisée afin d'organiser le lancement pratique du travail de l'Auteur et des premières démarches (octobre?)

4. Rassemblement des informations communale pour l'Auteur.

- La Commune devra rassembler et fournir à l'Auteur une série d'informations afin que celui-ci puisse commencer la réalisation d'un pré-diagnostic communal
- La liste figure en annexe D du cahier des charges.
- La FRW conseille à la Commune de commencer dès à présent ce travail de collecte afin que l'Auteur puisse commencer son travail dès sa désignation.

5. Première démarches mobilisatrices et d'information-consultation

Sans attendre la désignation de l'Auteur, la FRW peut commencer certaines démarches d'information / consultation :

- Interview de personnes ressources :
    - La FRW propose de rencontrer une quinzaine de personnes ayant un certain recul par rapport au territoire.
    - La FRW remet une proposition de liste de profils de personnes à rencontrer ainsi qu'un canevas d'interview. Cette liste vise la diversité des représentations politiques, professionnelles et associatives. Les interviews seront anonymes et une synthèse globale des informations collectées sera rédigée.

→ La liste de personnes ressources à rencontrer sera discutée lors du prochain Collège communal et transmise à la FRW

- Rencontre du personnel communal
    - Il est proposé d'envoyer début septembre un courriel aux membres du personnel pour les informer du lancement de l'opération de développement rural.
    - Une rencontre avec le personnel serait organisée en octobre – novembre. La forme de la rencontre sera précisée ultérieurement avec la Directrice générale.

→ La FRW transmettra à la Directrice générale un projet de courriel à adresser au personnel communal.

- Rencontre des Commissions consultatives
    - Une rencontre des commissions pourrait être organisée également à partir d'octobre.
    - La FRW propose une rencontre groupée de représentants des Commissions.
    - La formule de consultations pourra être précisée ultérieurement

7. Autres éléments

- Une visite de terrain du territoire sera organisée ce lundi 7/8 avec le Bourgmestre, l'Echevin de développement rural, la Directrice générale et la FRW
- La FRW conseille à la Commune de prévoir un petit budget à l'ordinaire pour les frais de communication et de réunions qui pourraient avoir lieu pendant l'élaboration et à court terme pendant la phase de consultation de la population qui pourrait débuter en janvier prochain.

  D'une manière générale, la FRW se sert au maximum des outils de communication communale existant. Mais des frais limités pourraient être occasionnés si la Commune désire faire une communication spécifique (toutes-boites, panneaux aux entrées de village,…) ou des réunions spécifiques (sandwich lors de visites de terrains,….)

8. Planning

Période	à faire	Détails/Remarques	Qui est concerné?
août-17	**Définir pool agents relais**		Directrice générale
	Envoyer mailing personnel communal pour annoncer l'ODR	Qui écrit le mailing?	FRW et relais
	Début rencontre personnes ressources	Liste à approuver par le Collège communal	FRW
	Début rassemblement des documents pour l'auteur		Commune
	Mise en place de la procédure d'analyse des		FRW-Commune

	offres d'auteurs		
sept-17	**Rencontre agents relais pour mise à niveau ODR**		FRW et agent relais
Octobre-Novembre 17	**Rencontre commissions communales**		FRW - relais - membres commissions
	Rencontre Personnel Communal		FRW - relais - personnel communal
	Visite de terrain avec commissions?		FRW - relais - membres commissions
	Réunion de coordination Commune - FRW - Auteur - DGO3	Etablissement du programme de travail pour 6 mois	Commune - DGO3 - FRW - Auteur

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Nicolas Bosmans (010 237 807, n.bosmans@frw.be)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie Burette & Nicolas Bosmans

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE CHASTRE

Visite de terrain Commune - FRW
Le lundi 7 août 2017
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le **Collège communal** : Vincent Demanet (Echevin), Claude Jossart (Bourgmestre)*
- *Pour **l'Administration communale** : Stéphanie Thibeaux (Directrice générale), Jocelyne Baarslag (Secrétariat général).*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie Burette et Nicolas Bosmans (Agents de développement)*

Annexes:

- Carte des lieux stratégiques pour le PCDR

Objectifs de la visite :

- **Découverte du territoire communal**

1. Eléments ressortant de la visite

Aspect généraux

- Pierbais enclavé dans Chastre mais sur Walhain
- Nombreuses zones « à cheval sur plusieurs Communes »
- Route principale traversant la commune = route régionale N273

Dimension humaine

- 7.600 habitants sur l'entité
- Les villages de l'entité sont : Chastre, Blanmont, Cortil-Noirmont, Gentinnes, Saint-Géry et Villeroux
- Les villages de Chastre et de Blanmont se sont plus développés urbanistiquement
- Villeroux est le + petit village et aussi celui-ci ayant le sentiment d'être délaissé en matière de développement.
- Projets de régie des quartiers co-financés par la Commune et la société de logements sociaux « Notre maison »
- Jardin communautaire de Chastre, géré par la régie de quartier
- Enseignement : réseau fondamental bien développé
    - 3 écoles communales
    - 1 école libre
    - 1 FWB
- 2 crèches et présence des co-accueillantes dans certains lotissements.
- Pôle sportif uniquement centré sur le foot (qui draine plus de 400 adhérents) → pas de salle omnisport
- Ancienne école de Villeroux ; Actuellement héberge l'académie de musique mais rapport négatif des pompiers ; A ce stade plus conforme à aucune activité → projet PCDR ?
- Projet d'agoraspace et de skatepark derrière la cité sociale de Cortil
- Domaine de Chastre ASBL, comprenant :
    - Le siège de l'ISBW
    - Le CPAS

    - école communale de cortil Noirmont

- Habitat partagé

Dimension physique

- 2 Vallées : vallée de l'Orne et de la Houssière

- Grand plateau agricole entre les fonds de vallées

- Projet éolien de 8 mats sur ce plateau. Actuellement en recours.

- Projet de rénovation urbaine de la Place de l'ancienne gare de Chastre :

    - Anciennes sucrerie de Chastre rachetées par Eckelmans . Projet de 120 logements.

    - Projet de rénovation urbaine de la place de la Gare (parcelles communales et SNCB). Toutefois ce projet est gelé à la Région (pas de financements disponibles).

- Projet potentiel PCDR Place de la Fléchère à Blanmont

    - La place comprend un niveau bétonné et un niveau herbeux

    - Salle paroissiale « Patria » (avec mouvements de jeunesse)

    - Salle communale

Dimension économique

- Petite zone commerçante à Chastre

- +/- 30 agriculteurs encore en activité mais seulement une quinzaine à titre principal

- Producteur maraichage + boucherie à la ferme (frère sur Corroy le Grand)

- Ferme avec moulin en activité . Activité de meunerie

Dimension culturelle

- Salle de la « Tchatse ASBL » → programmation culturelle mensuelle
- Cimetière militaire français
- Mémorial Kongolo + séminaire

Gestion publique

- Existence d'un schéma de structure datant de 2008
- 7 périmètres d'ensemble : 1 terminé , 1 en cours et 5 en réserves
- Projet de rapatrier le CPAS (actuellement au Domaine de Chastre) sur le site de l'administration communale.

2 Lieux stratégique pour le PCDR

Au vu de la visite de terrain, lieux « potentiels » de réflexion/ projets pour le PCDR :

- Place de la gare de Chastre
- Ancienne école de Villeroux
- Place de la Fléchère à Blanmont
- … ?

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie Burette & Nicolas Bosmans

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

CE SOIR, NOUS VOUS PRÉSENTERONS…

- **La Fondation Rurale de Wallonie**
  - Qui sommes-nous? Quelles sont nos missions?
- **L'opération de développement rural…**
  - C'est quoi ? Quel intérêt ?
- **Les premières étapes…**
  - Que va-t-il se passer ces prochains mois ?

LA FRW,
la Fondation Rurale de Wallonie

PARTIE 1

LA FRW, C'EST…

1

Un organisme privé, indépendant et pluraliste

2

En charge de missions de service public (convention cadre avec la Région Wallonne)

3

Présent pour le développement des régions rurales de Wallonie, par l'encadrement des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux

SES MISSIONS

- Informer les communes et les acteurs du territoire sur le développement rural.
- Accompagner les communes menant une Opération de Développement Rural.
- Superviser les coordinateurs locaux « Plan Communal de Développement de la Nature ».
- Assurer l'Interface entre les GAL – Opération de Développement Rural – Administration régionale.
- Conseiller dans les domaines de l'aménagement du territoire et du patrimoine.
- Etre facilitateur Bois Energie (secteur public).

11 ÉQUIPES à travers la WALLONIE

Ses moyens humains

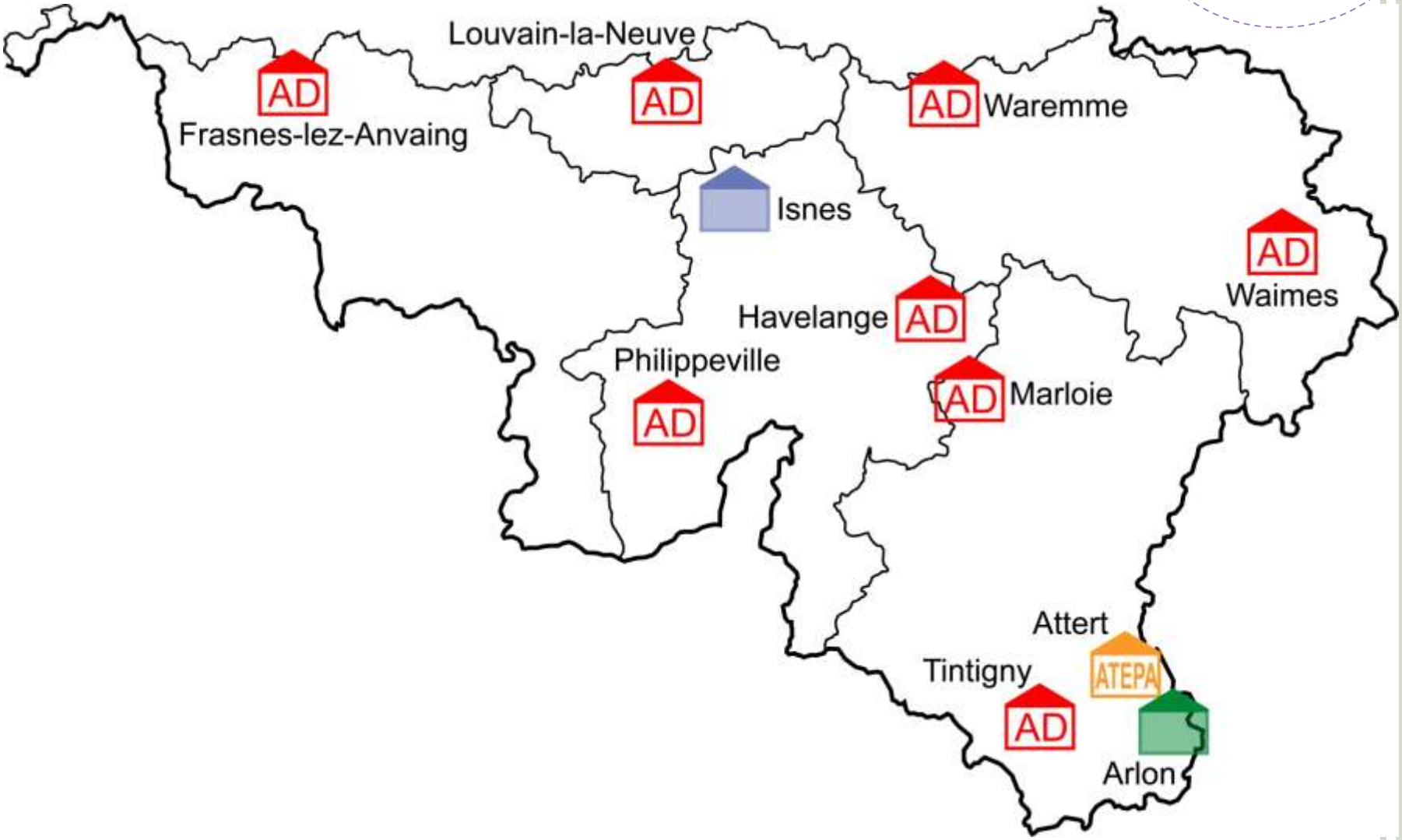

L'équipe Brabant-Hesbaye

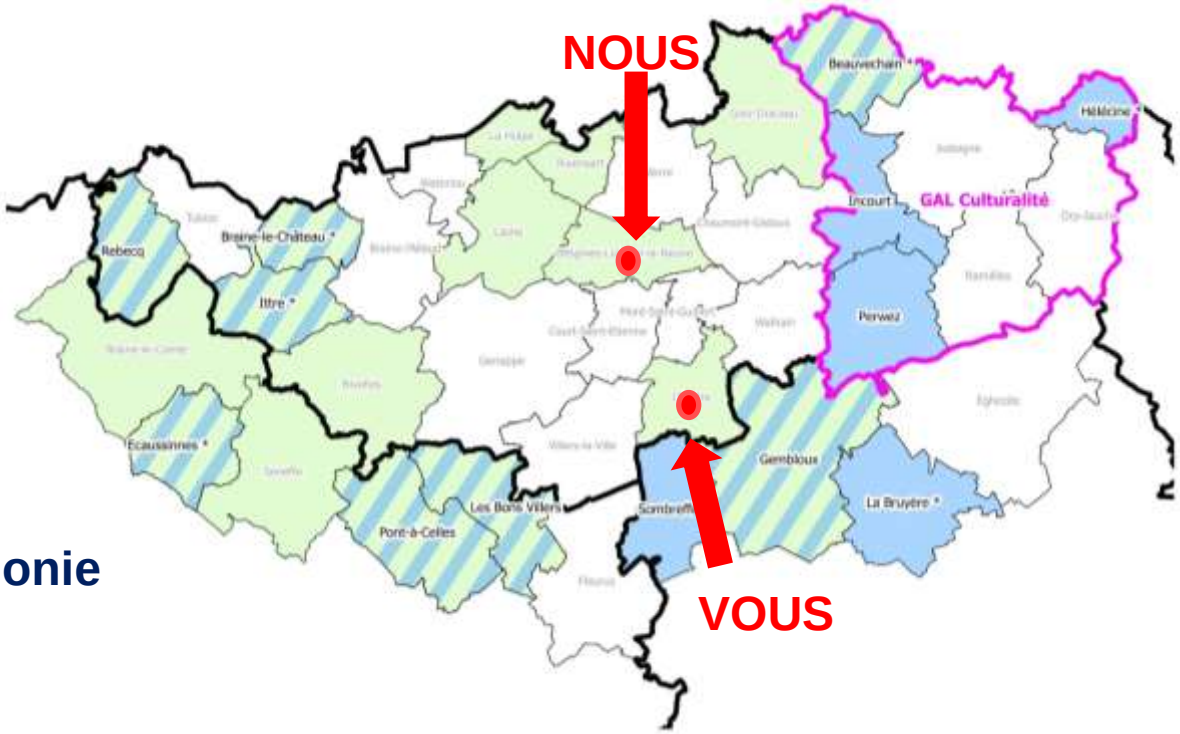

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue Clairvaux, 40 Bte1
1348 Louvain-la-Neuve
brabant.hesbaye@frw.be
010/237.800

Les agents FRW pour Chastre

Bonjour Chastre, je suis **Simon De Paepe…**

Et moi, **Nicolas Bosmans!**

Centralisation des contacts :
Nicolas Bosmans , n.bosmans@frw.be ; 010 237 800

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

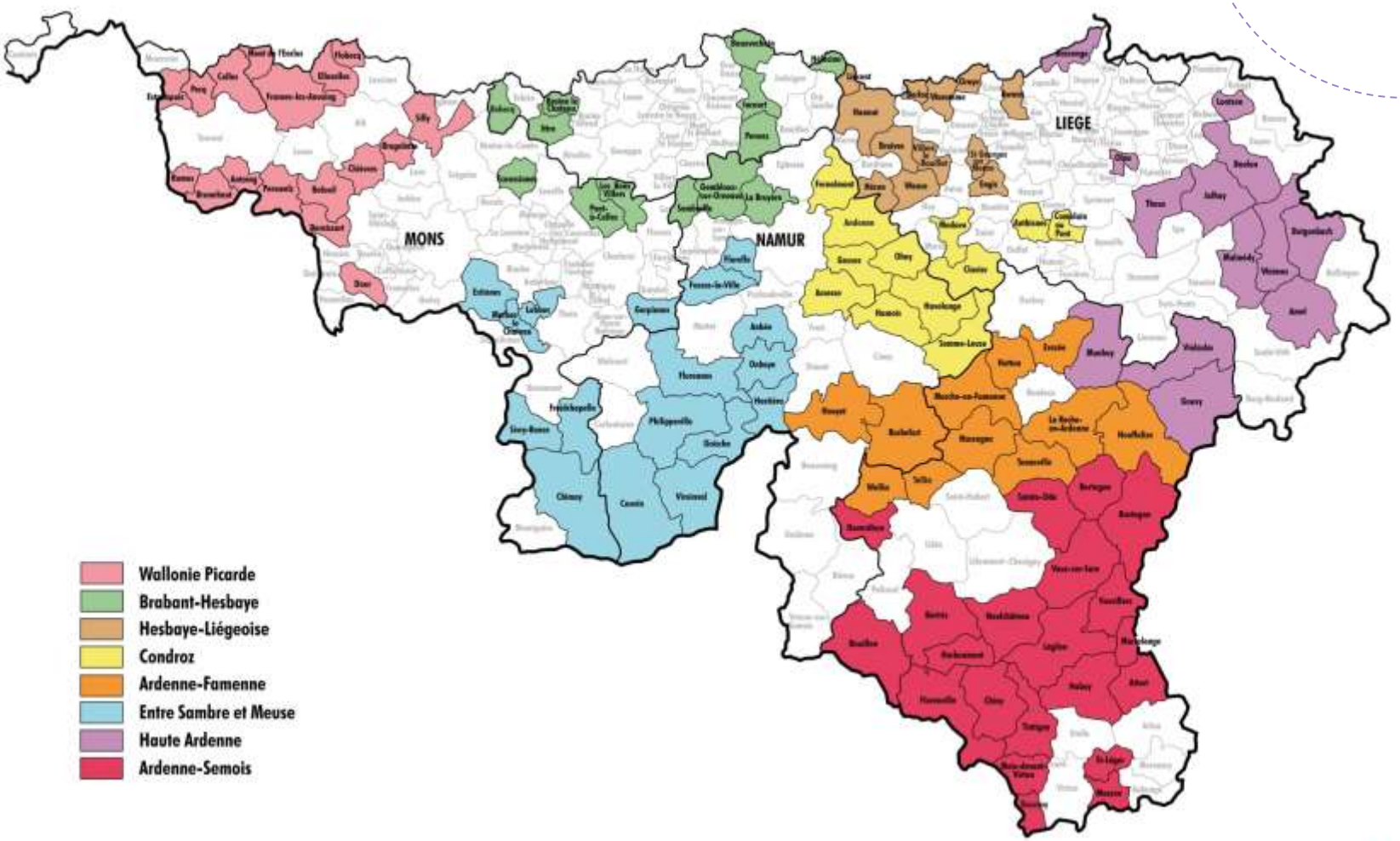

Mars 2017

LA FRW

Ses services ODR

Assurer l'information,

la consultation et

la participation de la population

Contribuer à l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Aider à la concrétisation des Projets du PCDR

Ensemble, pour des villages vivants

L'ODR, l'opération de développement rural

PARTIE 2

Base légale

Décret relatif au DR du 11 avril 2014

Arrêté du Gouvernement du 12 juin 2014

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

L'ODR, cela débouche sur…

-> Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Un document décrivant une série d'objectifs et de projets mis en œuvre durant 10 ans

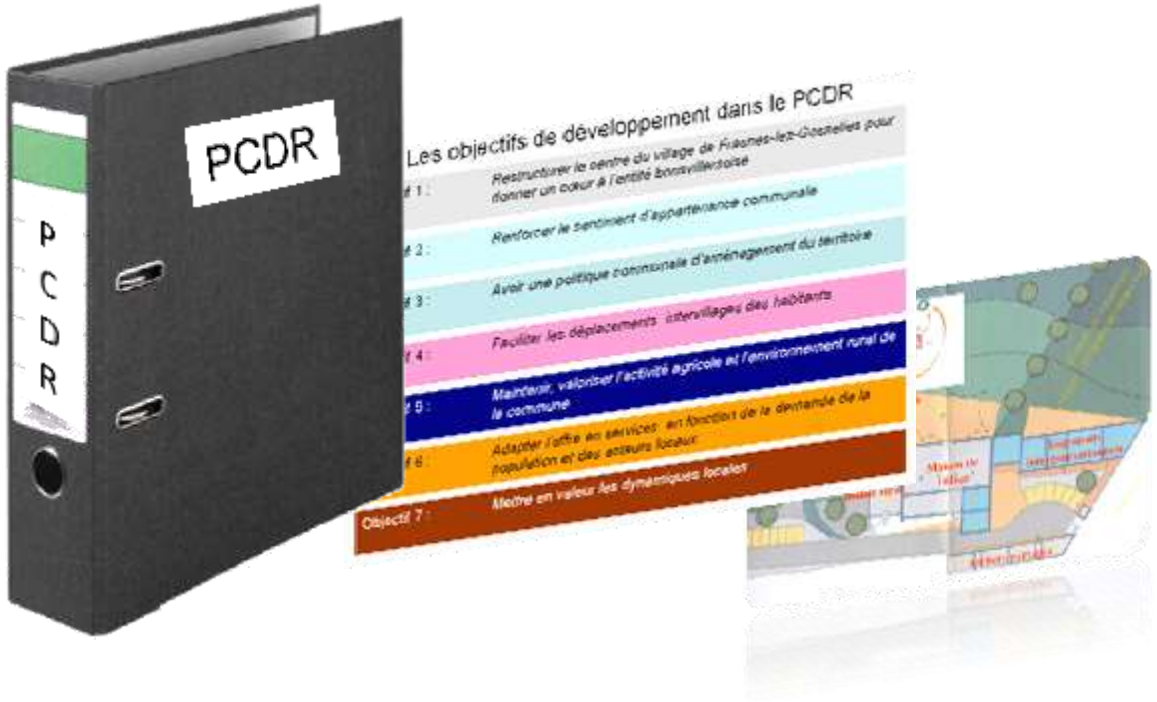

Les étapes d'une ODR

2017 ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

- Consultations et GT
- Mise en place de la CLDR
- Diagnostic/stratégie
- Dynamique et actions mobilisatrices

Mise en œuvre du PCDR

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

DGO3 , CRAT, Région wallonne

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Développement Rural

Opportunité de financement

1. Subventions pour *

*	1ère tranche jusque 500.000 €	2e tranche au-dessus 500.000 €
Aménagements d'espaces publics	60 %	50 %
Autres (maisons de village, logements, …)	80 %	50 %

2. Subventions pour *

*	1ère tranche jusque 500.000 €	au-delà de 500.000 €
Projets transcommunaux	90 %	50 %

Quelques exemples de projets en PCDR…

Pôle « agricoeur » Atelier rural – Maison de Village – Logements

(Les Bons Villers)

Aménagement Maison rurale et abords dans l'ancienne cure (Braine-le-Château)

Lieu d'animation socio-culturelle

Revitalisation de Wauthier-Braine

Valorisation du patrimoine classé

Logements moyens intergénérationnels (Beauvechain)

Liaison pour les usagers lents (Incourt)

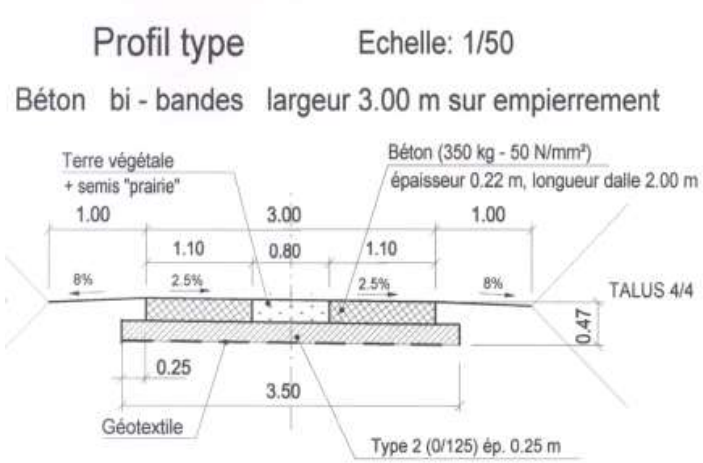

La « transincourtoise »

Aménagement d'un parc public (Braine-le-Château)

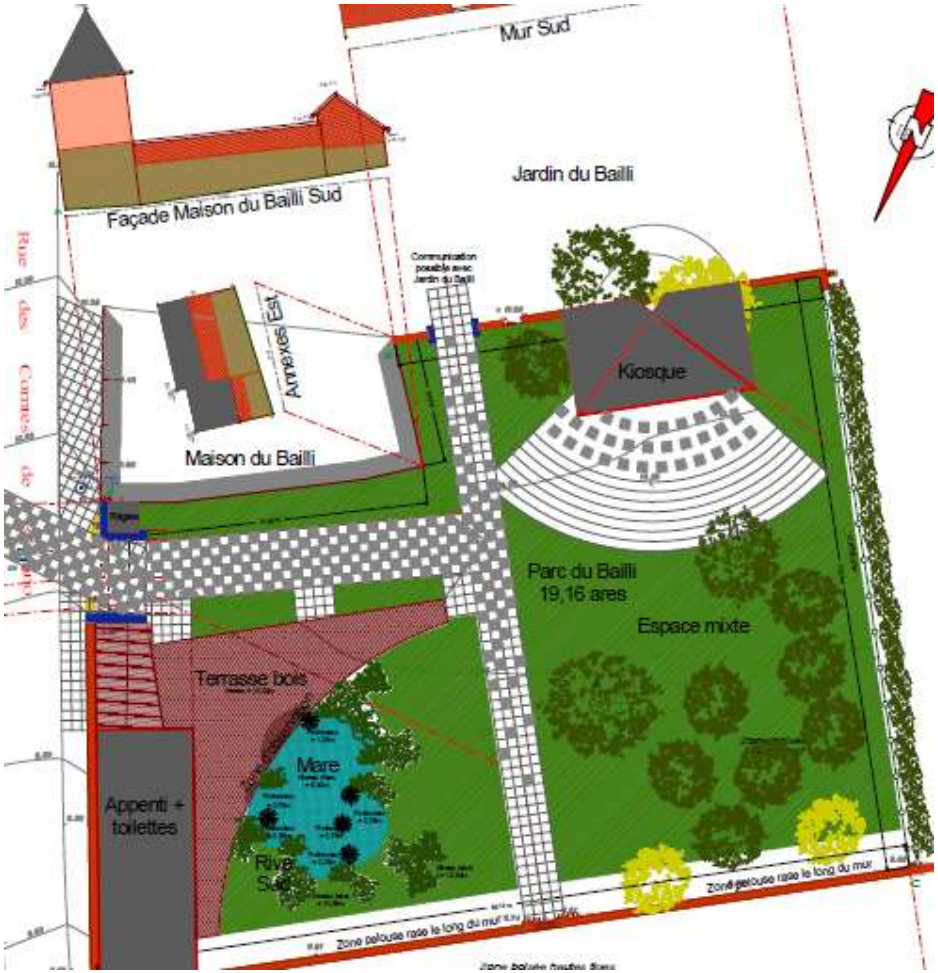

<u>Objectifs</u> du projet :

- Créer un **espace vert public** au cœur du village;

Mais l'ODR, c'est aussi…

Une dynamique mobilisatrice…

Actions mobilisatrices avec les citoyens

Dynamiques interservices au sein de l'administration communale

Jeux inter-villages (Ittre)

« GÉOCACHING » (FLOREFFE)

GEOCACHING.COM

floreffe

« Teen days » (Hélécine)

Conseil consultatif agricole (Rebecq)

Valorisation des sentiers communaux (Braine-le-Château / Pont-à-Celles)

Les premières étapes

PARTIE 3

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Analyse « objective » (Auteur)

Pré- Diagnostic du territoire

+ le ressenti de la population

=

Diagnostic participatif du territoire

Les première étapes

Désignation d'un Auteur

Information/ consultation

- **Personnes ressources** — Août 2017
- **Commissions Consultatives, Personnel com.** — Septembre 2017
- **Population** — Janvier 2018

- **Mise en place CLDR** — Juin 2018

Janvier 2019

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ensemble, pour des villages vivants

màj 09/07/17

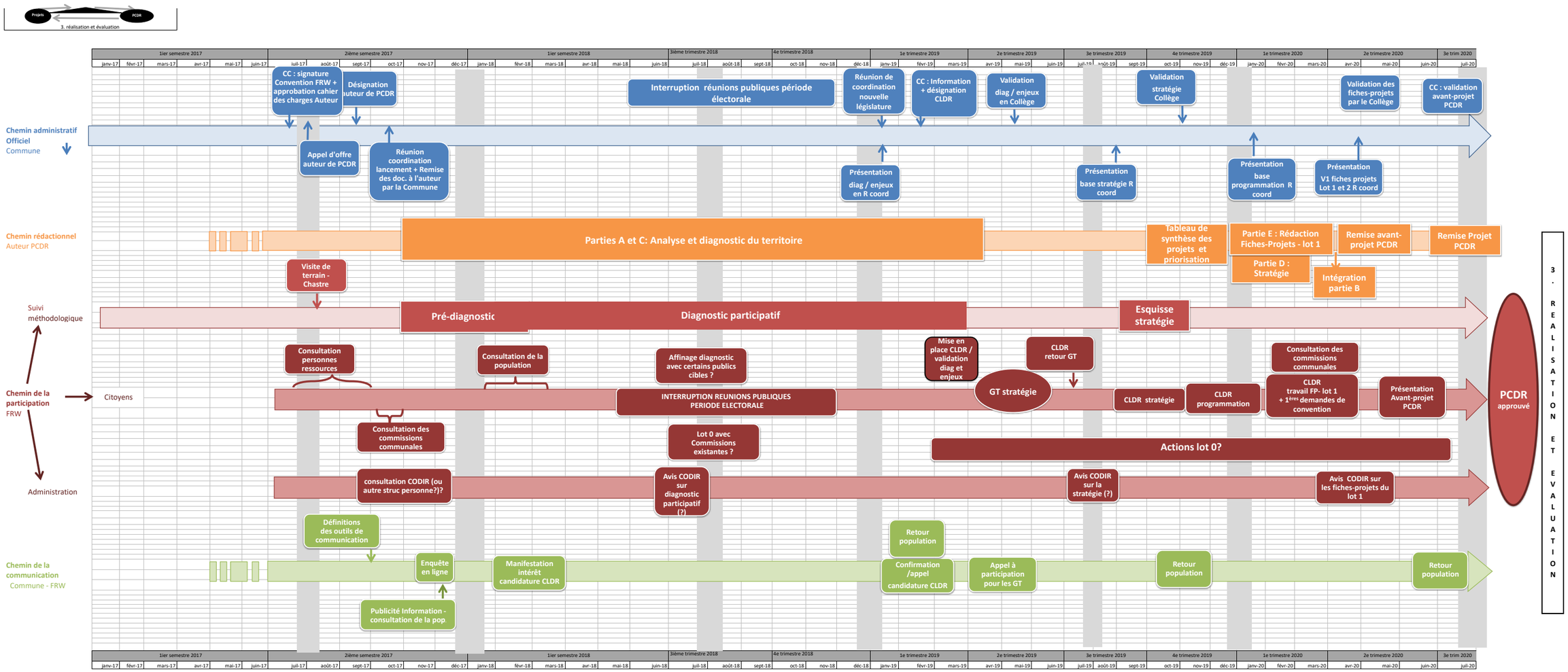

Synthèse élaboration :

1ier semestre 2017 | 2ième semestre 2017 | 1ier semestre 2018 | 3ième trimestre 2018 | 4e trimestre 2018 | 1e trimestre 2019 | 2e trimestre 2019 | 3e trimestre 2019 | 4e trimestre 2019 | 1e trimestre 2020 | 2e trimestre 2020 | 3e trim 2020

janv-17 fév-17 mars-17 avr-17 mai-17 juin-17 juil-17 août-17 sept-17 oct-17 nov-17 déc-17 janv-18 fév-18 mars-18 avr-18 mai-18 juin-18 juil-18 août-18 sept-18 oct-18 nov-18 déc-18 janv-19 fév-19 mars-19 avr-19 mai-19 juin-19 juil-19 août-19 sept-19 oct-19 nov-19 déc-19 janv-20 fév-20 mars-20 avr-20 mai-20 juin-20 juil-20

Chemin administratif Officiel
Commune

- CC : signature Convention FRW + approbation cahier des charges Auteur
- Désignation auteur de PCDR
- Interruption réunions publiques période électorale
- Réunion de coordination nouvelle législature
- CC : Information + désignation CLDR
- Validation diag / enjeux en Collège
- Validation stratégie Collège
- Validation des fiches-projets par le Collège
- CC : validation avant-projet PCDR
- Appel d'offre auteur de PCDR
- Réunion coordination lancement + Remise des doc. à l'auteur par la Commune
- Présentation diag / enjeux en R coord
- Présentation base stratégie R coord
- Présentation base programmation R coord
- Présentation V1 fiches projets Lot 1 et 2 R coord

Chemin rédactionnel
Auteur PCDR

- Parties A et C: Analyse et diagnostic du territoire
- Tableau de synthèse des projets et priorisation
- Partie E : Rédaction Fiches-Projets - lot 1
- Partie D : Stratégie
- Intégration partie B
- Remise avant-projet PCDR
- Remise Projet PCDR

Suivi méthodologique

- Visite de terrain - Chastre
- Pré-diagnostic
- Diagnostic participativ
- Esquisse stratégie

Chemin de la participation
FRW

Citoyens

- Consultation personnes ressources
- Consultation des commissions communales
- Consultation de la population
- Affinage diagnostic avec certains publics cibles ?
- INTERRUPTION REUNIONS PUBLIQUES PERIODE ELECTORALE
- Mise en place CLDR / validation diag et enjeux
- GT stratégie
- CLDR retour GT
- CLDR stratégie
- CLDR programmation
- Consultation des commissions communales
- CLDR travail FP- lot 1 + 1ères demandes de convention
- Présentation Avant-projet PCDR
- Lot 0 avec Commissions existantes ?
- Actions lot 0?

Administration

- consultation CODIR (ou autre struc personne?)?
- Avis CODIR sur diagnostic participatif (?)
- Avis CODIR sur la stratégie (?)
- Avis CODIR sur les fiches-projets du lot 1

Chemin de la communication
Commune - FRW

- Définitions des outils de communication
- Enquête en ligne
- Publicité Information - consultation de la pop.
- Manifestation intérêt candidature CLDR
- Retour population
- Confirmation /appel candidature CLDR
- Appel à participation pour les GT
- Retour population
- Retour population

PCDR approuvé

3. REALISATION ET EVALUATION

Programme communal de Développement rural de Chastre

Liste pour les « Interviews de personnes ressources »

- Niveau communal
  - Le Bourgmestre
  - 1 Echevin de chaque formation politique de la coalition :
    - Fabienne Gendarme
    - Vincent Demanet

  - Les chefs de groupe de l'opposition au Conseil communal(2)
  - Présidente de CPAS et chef de projet en matière de cohésion sociale (ensemble)
  - Directrice générale générale et Directeur financier (ensemble)
  - CATU

- Secteur économique (en groupé)
  - Représentant secteur agricole
  - Une entreprise représentative de Chastre
  - Maison de tourisme Pays de villers
  - Syndicat d'initiative
  - IBW
- Secteur environnemental (en groupé avec Conseillers en env et énergie)
  - Contrat de rivière Dyle Gette
  - DNF
  - Gracq Chastre
- Secteur « vie sociale » (en groupé)
  - Notre maison
  - Responsable unité scoute
  - La tchatche ASBL
  - Transition Chastre
- Autres :
  - Cercle historique + doyen paroisse de Chastre (ensemble)
  - Directeurs d'établissements scolaires.

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE CHASTRE

Rencontre Commune - FRW
Le jeudi 26/09/17
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le **Collège communal** : Vincent Demanet (Echevin)*
- *Pour **l'Administration communale** : Jocelyne Baarslag (Secrétariat général), Marie Brynart (Conseillère énergie), Noélie Bodin (serv. urbanisme), Alexandra Deville (serv urb), Stéphanie Thibeaux (Directrice générale), Nicolas Servais (service environnement).*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe (Agents de développement).*

Copie :

- Au Collège communal ;
- Aux participants ;
- A la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW

Annexes:

- Annexe 1 : Présentation
- Annexe 2 : ligne du temps prévisionnelle détaillée
- Annexe 3 : liste des personnes ressources

Objectifs de la rencontre :

- **Première rencontre de l'équipe d'agents relais communaux :**
  - **Information sur l'opération de développement rural et sur la Fondation Rurale de Wallonie**
  - **Ligne du temps théorique de l'élaboration du PCDR**
  - **Organisation des premières étapes de travail**

1. Introduction

- Suite à la demande de la Commune, Chastre a été désignée par le Ministre de la Ruralité pour l'accompagnement de son ODR par la FRW. Elle est reprise dans le planning 2017 de la FRW pour l'enclenchement de l'ODR.
- Des premiers contacts ont eu lieu depuis le mois de mai avec la Commune pour organiser pratiquement le lancement de l'opération de développement rural (ODR)
- L'ODR sera suivie « au quotidien » par un Echevin relais (Vincent Demanet) et par au moins un agent communal relais. A Chastre, la Commune a fait le choix de constituer un « pool d'agent relais » constitué d'agents communaux existants. Jocelyne Baarslag (Secrétariat général) sera le contact général avec la FRW. Les différentes tâches de suivis seront réparties entre les agents de l'équipe ici présente en fonction des compétences de chacun.

2. Présentation des opérations de développement rural (ODR) et de la Fondation rurale de Wallonie (FRW)

Nicolas Bosmans, agent de développement dans l'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW, présente la FRW et les ODR.

→ **Présentation en annexe.**

La Commune de Chastre sera accompagnée par le bureau FRW Brabant-Hesbaye basé à Louvain-la-Neuve. Les agents FRW seront Nicolas Bosmans et Simon De Paepe.

2. Ligne du temps détaillée.

- La FRW remet une ligne du temps prévisionnelle détaillée (annexe 2) de l'élaboration du PCDR de Chastre. Celle-ci se base sur les dernières élaborations réalisées par l'équipe Brabant-Hesbaye. Cette ligne du temps reste théorique et évolutive. La Commune en tant que Maître d'ouvrage reste décideuse du « tempo » de l'élaboration du PCDR.
- La première étape importante avec la population serait la phase de consultation de la population qui se déroulerait au premier trimestre 2018. Au vu des élections communales, les réunions publiques seront interrompues à partir d'avril et la dynamique ne reprendra qu'une fois la nouvelle législature communale mise en place (janvier 2019).
- D'ici la fin de l'année 2017, plusieurs actions seraient donc à planifier :
    - Préparation des informations à rassembler pour le futur auteur de PCDR
    - Interview de personnes ressources
    - Information au personnel communal
    - Rencontre de commissions consultatives communales
    - Préparation des consultations de la population (janvier – mars 2018)

- V. Demanet précise que l'appel d'offre pour l'Auteur de PCDR a été lancé suite à l'approbation du cahier des charges par le Conseil communal en juillet dernier. La Commune a reçu une seule offre. Elle sera examinée prochainement par le Collège communal afin que l'Auteur puisse être désigné dans le courant du mois d'octobre.

→ L'offre reçue sera envoyée à la FRW pour avis

3. Premières étapes de travail

3.1. Rassemblement des informations communales pour l'Auteur.

- La Commune devra rassembler et fournir à l'Auteur une série d'informations afin que celui-ci puisse commencer la réalisation d'un pré-diagnostic communal
- La liste figure en annexe D du cahier des charges.
- La FRW conseille à la Commune de commencer dès à présent ce travail de collecte afin que l'Auteur puisse commencer son travail dès sa désignation.

→ Les informations seront collectées par les membres de l'équipe d'agents relais en fonctions des compétences de chacun. Le listing sera transmis à chaque agent.

3.2. Première démarches mobilisatrices et d'information-consultation

Sans attendre la désignation de l'Auteur, la FRW pourrait commencer certaines démarches d'information / consultation :

- Interview de personnes ressources :
  - La FRW propose de rencontrer une quinzaine de personnes ayant un certain recul par rapport au territoire.
  - La FRW a remis une proposition de liste de profils de personnes à rencontrer ainsi qu'un canevas d'interview. Cette liste vise la diversité des représentations politiques, professionnelles et associatives. Les interviews seront anonymes et une synthèse globale des informations collectées sera rédigée. Une liste de personnes ressources à rencontrer a été remise à la FRW par la Commune (annexe 3)
  - La FRW prévoit de rencontrer individuellement certaines personnes. Elle prévoit également 3 rencontres groupées par grosses thématiques (environnementale / sociale / économique).

→ D'une manière générale, la salle du conseil peut être utilisée pour ces rencontres en fonction des disponibilités. Il est demandé de se concerter avec Jocelyne B. pour son utilisation.
→ La rencontre groupée « environnementale » sera organisée avec le conseiller en environnement et la conseillère en énergie. La date du 10/10 à 9h00 est fixée. la FRW contactera les personnes concernées ;
→ Pour les rencontres groupées économiques et sociales il n'y a pas réellement de personnes ressources à la Commune.

3.3. Préparation de la phase de consultation

- Même si les consultations villageoises ne s'organiseront qu'en janvier – Mars 2018, il conviendra de bien anticiper leur préparation, la communication devant être lancée idéalement au plus tard début décembre.

- Remarque de l'équipe d'agents relais :
    - Le plan de communication devra être bien anticipé car il y a peu d'outils de communication communale périodique. Par exemple, le prochain bulletin communal sort en novembre mais le suivant ne sera publié théoriquement qu'en mars.
    - La Commune s'est engagée dans un programme POLLEC. Dans ce cadre, une consultation devra être organisée à peu près à la même période. Ne serait-il pas possible d'intégrer la consultation Pollec dans la consultation PCDR pour ne pas créer de confusion en termes de communication et ne pas disperser les énergies ?
      → FRW : il sera en effet important d'en tenir compte. D'un point de vue méthodologique cela parait tout à fait réalisable.
    - Une communication sur l'ODR pourrait être prévue lors de la journée de l'arbre (le 25/11 de 9 à 12h). Celle-ci draine chaque édition plus de 300 personnes.

3.4. Consultation du personnel communal

- Une rencontre avec le personnel serait organisée à partir d'octobre. La forme de la rencontre sera précisée la Directrice générale.

3.5. Rencontre des Commissions consultatives

- Une rencontre des commissions pourrait être organisée également à partir d'octobre.
- La FRW propose une rencontre groupée de représentants des Commissions.
- La formule de consultations pourra être précisée ultérieurement

4. Prochaine réunion de travail

Il est proposé d'organiser une réunion de travail fin octobre / début novembre pour :

- Organiser phase de consultation de la population (méthodologie, communication, logistique)
- Organiser la rencontre des commissions consultatives.
- ….Autres points éventuels.

5. Planning

Période	à faire	Détails/Remarques	Qui est concerné?
Octobre-Novembre 17	**Désignation Auteur**		Collège
	Début rassemblement des documents pour l'auteur		Equipe agents relais
	Rencontre commissions communales		FRW – équipe agents relais.
	Rencontre Personnel Communal		FRW – Directrice générale
	Préparation de la phase de consultation de la population (méthodo, commu, logistique)		FRW – équipe AR - Collège
	Réunion de coordination Commune - FRW - Auteur - DGO3	Etablissement du programme de travail pour 6 mois	Commune - DGO3 - FRW - Auteur

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Nicolas Bosmans (010 237 807, n.bosmans@frw.be)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans et Simon De Paepe

Opération de Développement rural

FAITES VOUS ENTENDRE !

Votre avis sur l'entité de Rebecq en quelques mots…

Ca nous intéresse !

La Commune de Rebecq a pris la décision en 2015 de se lancer dans une Opération de Développement rural. Cette dynamique a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, mobilité,….)

C'est également l'occasion d'associer les citoyens aux choix à opérer.

Une large consultation villageoise sera organisée durant le mois d'avril 2016.

En prémisse de celle-ci, nous vous invitons à nous faire connaître brièvement votre point de vue sur Rebecq.

Alors, suivez votre première intuition en répondant aux quelques questions ci-dessous, cela ne prendra que quelques minutes.

Merci !

1. Questions générales

D'après vous, qu'est-ce qui caractérise <u>positivement</u> le mieux votre commune ? (1 seul choix)

- ☐ Sa vie associative et culturelle
- ☐ Son caractère rural préservé (activités agricoles, paysages, noyaux villageois et hameaux, patrimoine,…)
- ☐ Le nombre et la diversité de services à la population
- ☐ La qualité de son environnement naturel
- ☐ Le réseau d'entreprises locales
- ☐ Autre :……..
- ☐ Sans avis

Quelle est la faiblesse de votre commune qui vous préoccupe le plus ? (1 seul choix)

- ☐ La pression urbanistique importante et ses impacts sur l'accès au logement, la qualité de l'environnement, la mobilité et le maintien des terres agricoles.
- ☐ Le manque de logements différenciés (personnes âgées, petits ménages,…)
- ☐ Le manque de sécurité pour les modes de déplacement doux (vélos, piétons,…).

- ☐ L'absence d'une zone d'activité économique.
- ☐ Le manque de commerces locaux.
- ☐ Autre :……..
- ☐ Sans avis

Avez-vous un « sentiment d'appartenance » à l'entité de Rebecq ?

- ☐ Tout à fait
- ☐ Un peu
- ☐ Pas du tout
- ☐ Sans avis

2. Les enjeux majeurs pour l'avenir….

Quels sont selon vous les enjeux les plus importants à traiter dans les années à venir dans le domaine <u>humain</u> ? (max 2 choix)

- ☐ Le renforcement des services aux personnes (petites enfance, jeunesse, ainés, sport, santé,…)
- ☐ L'accès au logement pour tous
- ☐ L'amélioration du « vivre en ensemble », de la cohésion entre les habitants
- ☐ Le renforcement de la communication et de la participation citoyenne
- ☐ La lutte contre la précarité.
- ☐ Autre : ……..
- ☐ Sans avis

Quels sont selon vous les enjeux les plus importants à traiter dans les années à venir dans le domaine <u>économique</u> ? (max 2 choix)

- ☐ La promotion d'une économie locale circulaire
- ☐ Le soutien au secteur agricole et aux filières courtes.
- ☐ Le développement de l'économie sociale
- ☐ Le renforcement de l'accueil des entreprises
- ☐ Le développement du tourisme
- ☐ Autre : …….
- ☐ Sans avis

Quels sont selon vous les enjeux les plus importants à traiter dans les années à venir dans le domaine <u>environnemental</u> ? (max 2 choix)

- ☐ L'amélioration de la biodiversité en zones bâties et agricoles
- ☐ La préservation des paysages

- ☐ La baisse des consommations énergétiques et le développement des énergies renouvelables
- ☐ Le renforcement de la mobilité alternative à la voiture individuelle
- ☐ La lutte contre les risques d'inondations
- ☐ Autre : …….
- ☐ Sans avis

Quels sont selon vous les enjeux les plus importants à traiter dans les années à venir dans le domaine culturel? (max 2 choix)

- ☐ Le développement des synergies entre acteurs culturels existants
- ☐ L'amélioration des infrastructures culturelles et lieux de rencontres
- ☐ L'élargissement de l'offre culturelle sur l'ensemble de la commune
- ☐ L'adaptation des activités en fonction des nouvelles demandes.
- ☐ Autre : …….
- ☐ Sans avis

3. Vous .....

Vous habitez :

- ☐ Rebecq-Rognon
- ☐ Quenast
- ☐ Wisbecq
- ☐ Bierghes

Vous habitez la Commune de Rebecq depuis :

- ☐ Moins de 5 ans
- ☐ Entre 5 et 15 ans
- ☐ Plus de 15 ans

Vous avez :

- ☐ Moins de 20 ans
- ☐ Entre 20 et 45 ans
- ☐ Entre 45 et 65 ans
- ☐ Plus de 65 ans

Vous faites partie d'une association :

- ☐ Non

- ☐ Oui

  → Si oui , laquelle ?

<u>Souhaitez-vous participer aux consultations villageoises qui seront organisées en avril 2016 ?</u>

- ☐ Non
- ☐ Oui

→ Si oui, laissez nous votre adresse e-mail

ODR Rebecq - Information/Consultation villageoises – Avril 2016

Note préparatoire (canevas et méthodo)

1. **Participants :**
   - Villageois
   - Représentants du Collège communal
   - Agent relais ?
   - Agora ?
   - la FRW

2. **O.J. :**

Ordre du jour	Durée (min)	Heure (début)
• Accueil / introduction	10’	19h30
• **Information :** présentation ODR	20’	19h40
• **Information :** présentation diagnostic de la commune	20’	20h00
• **Consultation :** 3 panneaux thématiques sur lesquelles peuvent réagir les participants	45’	20h20
• **Consultation :** questions/réponses pour éclaircir des questions de fonds	20’	21h05
• Fin de réunion : candidature CLDR et suites	5’	21h25

3. **Objectifs :**
   Informer la population sur l’opération de développement rural qui débute à Rebecq et consulter les participants pour connaître leur avis sur le territoire communal (forces et faiblesses).

4. **Déroulement de la rencontre :**

4.a. Introduction :

Accueil et carte de localisation des participants
Mot d’introduction de la Commune.

4.b. Présentation ODR/PCDR/grandes étapes

Power point de présentation sur l’ODR (simple et illustré).

4.c. Présentation du pré-diagnostic

Présentation d’un « portrait-robot » de la commune.

4.d. Travail en sous-groupes sur 3 thématiques

Les participants seront répartis en sous-groupes de maximum 8 personnes. Pendant 45 minutes les différents sous-groupes seront amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 3 thématiques traitées (15 minutes par thématique) à savoir :

- Socio-économique (économie, emploi, services, logement, ….) ;
- Cadre de vie (environnement, aménagement territoire, mobilité,….) ;
- Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation,….)

Chaque panneau thématique contiendra les atouts/faiblesses identifiés soit par l'auteur de PCDR soit lors des premières réunions de consultation (interview personnes ressources, commissions communales, personnel communal, etc.). Les participants pourront ajouter des atouts/faiblesses, mettre une croix à côté d'une affirmation s'ils ne sont pas d'accord ou encore donner du poids à une affirmation s'ils la jugent particulièrement importante.

Avant de lancer les réflexions en sous-groupes, il serait important de bien expliquer à chaque fois les règles de fonctionnement : 10 minutes pour aborder une thématique, c'est court. Nous demanderons aux participants d'aller à l'essentiel, avec une vision aussi globale que possible.

4.e. Questions/réponses pour éclaircir des questions de fonds

Une deuxième phase de consultation devrait nous permettre d'éclaircir certaines contradictions et questions que l'auteur de PCDR et la FRW ont pu mettre en évidence suite aux premières synthèses de consultation ou encore des questions ouvertes que se poserait l'Auteur.

Les participants recevront un carton orange et un carton vert qu'ils devront brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange). Ensuite, les agents de la FRW mèneront les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

4.f. Fin de réunion : candidature CLDR

Pour terminer la consultation, la FRW expliquera ce qu'est la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), son rôle et proposera aux participants qui le souhaitent de présenter leur candidature à la Commune en remplissant un formulaire prévu à cet effet.

Nicolas BOSMANS & Dimitri PHUKAN
Agents de développement - Fondation Rurale de Wallonie

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE CHASTRE

Rencontre Commune - FRW
Le mardi 24/10/17
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le **Collège communal** : Vincent Demanet (Echevin)*
- *Pour **l'Administration communale** : Jocelyne Baarslag (Secrétariat général), Marie Brynart (Conseillère énergie), Noélie Bodin (serv. urbanisme), Stéphanie Thibeaux (Directrice générale), Nicolas Servais (service environnement).*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe (Agents de développement).*

Copie :

- A l'équipe d'agents relais ;
- A la Directrice générale
- A l'Echevin de Développement rural
- A la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW

Annexes : An1 : canevas enquête en ligne Rebecq ; An2 : canevas méthodo consultations villageoises Rebecq

Objectifs de la rencontre :

- **Le point sur les interviews de personnes ressources**
- **Désignation Auteur de PCDR**
- **Organisation des consultations villageoises**
- **Autres points organisationnels**

1. Le point sur les interviews de personnes ressources

- La FRW aura terminé fin octobre les rencontres individuelles de personnes ressources + la rencontre groupée « environnementale » (+/- 15 personnes interviewées au 31/10/17).
- Les rencontres groupées « sociales » et « économiques » seront organisées dans le courant du mois de novembre.
- Les directeurs d'écoles seront consultés lors des consultations de publics cibles début 2018 car il s'agit d'un public très spécifique.

→ Une synthèse globale sera envoyée pour information à la Commune à l'issue de ces interviews.

2. Désignation d'un Auteur de PCDR

- Un seul bureau d'étude a répondu à la demande de prix.
- La FRW a attiré l'attention de la Commune sur certains points problématiques de l'offre, et notamment concernant ses aspects financiers.
- La Commune rencontre le candidat le 25/10 pour négocier des modifications.
- Quelle que soit son issue, le calendrier des consultations n'est pas à remettre en question. La FRW peut en effet s'adapter d'un point de vue méthodologique et rencontrer la population sans pré-diagnostic de l'Auteur.
- La FRW propose de créer une adresse Google « odr Chastre » afin de disposer d'une espace drive pour déposer les documents utiles pour le travail d'accompagnement et pour l'auteur.

→ Accord de la Commune pour ce dernier point.

3. Organisation des consultations villageoises

3.1 Calendrier

- Le cycle de consultations serait organisé entre la semaine du 22/01/18 et la semaine du 26/03/18 inclue.
- A court terme, il conviendrait de fixer le calendrier des réunions « obligatoires », c'est-à-dire les réunions villageoises et la réunion avec les associations.
- Dans un second temps, il faudra fixer le calendrier des rencontres éventuelles « publics cibles ». Mais comme la communication de ces réunions sera directement adressée aux personnes concernées, ces réunions pourront être définies ultérieurement.

→ Des rencontres villageoises seront organisées pour : Cortil-Noirmont, Chastre / Villeroux, Saint-Gery / Gentinnes et Blanmont (4 réunions donc au total, une par village). Les habitants seront libres de se rendre à n'importe quelle réunion du cycle.
→ La rencontre avec les associations sera organisée à Chastre.
→ Le Collège fixera le calendrier des réunions d'ici le mois de novembre afin que la communication puisse être progressivement développée à partir de décembre
→ Suggestion de la Commune pour la consultation de public cible : les logements sociaux (en collaboration avec la régie des quartiers) car ceux-ci ne viendront pas aux réunions villageoises officielles. Par ailleurs, la FRW propose que le secteur de

l'enseignement soit consulté dans le cadre des réunions publics cibles plutôt qu'en tant que personnes ressources (suggestion du Collège).

3.2 Logistique

- Une dizaine de tables et une quarantaine de chaises sont nécessaires pour l'organisation des réunions.
- La FRW apporte le matériel d'animation et de projection.

3.3 Communication

- Pour tout outil de communication développé, la FRW propose un projet de base. Celui-ci est porté à la validation de la Commune qui le cas échéant y apporte des modifications. La Commune reste responsable de la communication.
- La FRW demande si la Commune possède des photos générales de la Commune pour illustrer les différents outils (paysages, patrimoine, évènements culturels,….) ?

→ Commune : il existe en effet une photothèque. Jocelyne B pourra mettre en contact la FRW avec la personne de l'administration qui gère cette photothèque.

- Il est proposé de lancer la communication en deux étapes :
  - Début décembre : communication « électronique »
  - Début janvier : communication « de terrain » (toutes-boites,....)

- Communication « électronique » :
  - Communication via les actualités du site internet communal

    → Commune : pas de problème.

  - Communication via Facebook, soit via la page officielle de la Commune, soit par la création d'une page spécifique à l'Opération de développement rural (qui pourrait être co-administrée par la Commune et la FRW).

    → Commune : à discuter en Collège car la page Facebook actuelle de la Commune n'est pas gérée par l'administration communale.

  - Création d'un site internet spécifique à l'Opération de développement rural de Chastre. La FRW propose ce service gratuit aux Communes accompagnées. Ce site comporte une base commune à toutes les ODR mais serait personnalisée selon les volontés de la Commune de Chastre. La FRW a envoyé au Collège un projet de convention pour la création de ce type de site web.

    → Commune : le principe est fort intéressant. L'accord sera néanmoins demandé au Collège.
    → Si le Collège donne son accord de principe, une convention sera envoyée à la Commune pour signature et une base de site sera rapidement conçue.

- La FRW propose de lancer une petite enquête en ligne (réalisée par Google forms). Celle-ci est un moyen complémentaire de susciter l'intérêt des citoyens pour l'ODR, de recueillir certaines informations pour le diagnostic mais surtout de constituer une mailing list de personnes intéressées par l'ODR.

  La FRW remet pour illustration le canevas d'enquête utilisé en 2015 à Rebecq (annexe 1). Celui-ci serait à personnaliser pour Chastre si la Commune marque son accord pour ce moyen de communication.

  → Commune : le principe est fort intéressant. L'accord sera néanmoins demandé au Collège.
  → Si le Collège donne son accord de principe, le canevas d'enquête sera affiné avec l'équipe d'agents relais et validé par le Collège avant diffusion.

- Un communiqué peut également être envoyé par courriel via les bases de données existantes à la Commune (Conseil communal et CPAS, commissions consultatives, associations…..)

  → Commune : pas de problème. Elle propose également de prévenir / associer la presse et notamment canal zoom.

- **Communication « de terrain »**

  - Une communication pourrait être faite lors de la journée de l'arbre le 25/11 : distribution de flyers avec le calendrier des consultations + adresse du site internet.

    → Commune : A décider en fonction de l'avancement de la réalisation des outils de communication.

  - D'après le Bourgmestre, un toutes-boites annonçant les consultations pourra être diffusé par la Commune. Le bulletin communal ne sortirait en effet que fin janvier. Il est donc proposé le planning suivant :
    - Diffusion d'un toutes-boites la semaine du 8 janvier 2018
    - Article de fond + rappel du calendrier dans le bulletin communal de janvier.

    → Commune : cohérent sur le principe mais le point sera discuté en Collège.

  - Si la Commune le désire, d'autres moyens de communication complémentaires peuvent être développés en fonction des possibilités de la commune. La FRW donne notamment l'exemple de panneaux implantés aux entrées de villages ou de lieux de grandes fréquentation publique (écoles,…) lors des consultations à Les Bons Villers. Celles-ci ont eu beaucoup d'impact.

3.4 Méthodologie.

- La FRW explique à titre illustratif le canevas méthodologique suivi dans deux élaborations récentes (Ittre et Rebecq) pour les rencontres villageoises. Même si de petites adaptations pourraient y être apportées, il s'agirait du canevas de base également pour Chastre (en annexe 2).
- Par contre la rencontre des associations et les rencontres publics-cibles (à déterminer) feront l'objet d'une autre méthodologie.

4. Autres points organisationnels

4.1 Rencontre des commissions consultatives

- Proposition de rencontrer de manière groupée les commissions consultatives après les consultations villageoises pour approfondir les tendances des consultations, voir le pré-diagnostic de l'Auteur.

→ Commune : accord sur le principe. Toutefois, il s'agira de faire état des commissions qui sont réellement actives. Par ailleurs, il sera difficile de mobiliser la commission « 3 X 20 » en soirée. S'il est décidé de la rencontrer, ce sera plutôt en après-midi.

4.2 Rencontre du personnel communal

- En concertation avec la Directrice générale, une séance d'information consultation sera organisée pour le personnel communal (administratif et technique) qui n'aurait pas été interviewé comme personne ressource.
- La rencontre sera organisée en janvier, avant le cycle de consultations villageoises (date à fixer).

4.3 Remarque.

- L'interruption de la dynamique entre la fin des consultations (avril 2018) et la création de la CLDR (février 2019 ?) sera longue. Il serait intéressant de penser à des moyen de maintenir l'intérêt de la population durant cet période.

5. Planning

Période	à faire	Détails/Remarques	Qui est concerné?
Octobre-Novembre 17	**Désignation Auteur (?)**		Collège
	Début rassemblement des documents pour l'auteur		Equipe agents relais
	Préparation de la phase de consultation de la population (méthodo, commu, logistique)		FRW – équipe AR - Collège

	Réunion de coordination Commune - FRW - Auteur - DGO3 (?)	Etablissement du programme de travail pour 6 mois	Commune - DGO3 - FRW - Auteur
	25/11 : communication à la journée de l'arbre ? (A confirmer)		FRW – N. Servais
Décembre 2017	**Lancement de la communication « électronique » sur les consultations**		FRW – Equipe agents relais
Janvier 2017	**Semaine 8/1 : Lancement communication « papier » sur les consultations**		
	Rencontre Personnel Communal		FRW – Directrice générale
	Début des consultations villageoises		FRW - Commune
Février – mars 2017	**Rencontre commissions communales**		FRW – équipe agents relais.
	Fin des consultations fin mars/		

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Nicolas Bosmans (010 237 807, n.bosmans@frw.be)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans et Simon De Paepe

2018

ODR Chastre- Information/Consultation villageoises – 1ier trimestre 2018

Note préparatoire (canevas et méthodo)

1. **Préalable**

   Au vu de la période électorale, il est proposé que les élus du conseil communal et CPAS ne participent pas à la consultation par table (3ième partie).

2. **O.J. :**

Ordre du jour	Durée (min)	Heure (début)
• Accueil / introduction	5’	19h30
• **Information :** présentation ODR	10’	19h35
• **Information :** présentation diagnostic de la commune	20’	19h45
• **Consultation :** 6 panneaux thématiques sur lesquelles peuvent réagir les participants	65’	20h05
• **Consultation :** questions/réponses pour éclaircir des questions de fonds	15’	21h10
• Fin de réunion : candidature CLDR et suites	5’	21h25

3. **Objectifs :**

   Informer la population sur l’opération de développement rural qui débute à Chastre et consulter les participants pour connaître leur avis sur le territoire communal (forces et faiblesses).

4. **Déroulement de la rencontre :**

   4.a. Introduction :

   Accueil et carte de localisation des participants

   Mot d’introduction de la Commune.

   4.b. Présentation ODR/PCDR/grandes étapes

   Power point de présentation sur l’ODR (simple et illustré).

   4.c. Présentation du pré-diagnostic

   Présentation d’un « portrait-robot » de la commune.

4.d. Travail en sous-groupes sur 3 thématiques

Les participants seront répartis en sous-groupes de maximum 10 personnes (attention, formation aléatoire des sous-groupes). Pendant 60 minutes les différents sous-groupes seront amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune sur les 6 thématiques traitées (10 minutes par thématique) à savoir :

- Habiter à Chastre
- Vivre ensemble à Chastre
- Travailler et entreprendre à Chastre
- Communiquer et s'impliquer à Chastre
- La vie culturelle et les loisirs à Chastre
- Le développement durable à Chastre

Chaque panneau thématique contiendra les atouts/faiblesses identifiés lors des consultations personnes ressources. Par une réflexion collective en sous-groupes, les participants pourront les nuancer / compléter, en ajouter (par système de post-it).

Avant de lancer les réflexions en sous-groupes, il serait important de bien expliquer à chaque fois les règles de fonctionnement : 10 minutes pour aborder une thématique, c'est court. Nous demanderons aux participants d'aller à l'essentiel, avec une vision aussi globale que possible.

En fin de travail en sous-groupes, proposition à titre individuel à chaque participant « d'épingler » une thématique Par ailleurs, à titre individuel, chaque participant disposera d'un « J'APPROUVE » et d'un « C'EST FAUX ! » à poser à côté d'un (et un seul argument)

4.e. Questions/réponses pour éclaircir des questions de fonds

Une deuxième phase de consultation devrait nous permettre d'éclaircir certaines contradictions et questions que la FRW a pu mettre en évidence suite aux interviews de personnes ressources.

Les participants recevront un carton orange et un carton vert qu'ils devront brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (orange). Ensuite, les agents de la FRW mèneront les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou oranges afin d'approfondir les questions abordées.

4.f. Fin de réunion : Manifestation d'intérêt CLDR

Pour terminer la consultation, la FRW expliquera ce qu'est la CLDR (Commission Locale de Développement Rural), son rôle et proposera aux participants de porter une marque d'intérêt (liste colonnes cachées intérêt CLDR). Enfin, une urne « boite à idées » sera à disposition des participants en fin de réunion s'ils veulent soumettre dès à présent des idées de projet

Nicolas BOSMANS & Simon Depaepe
Agents de développement - Fondation Rurale de Wallonie

Opération de Développement Rural de Chastre

Consultations villageoises

Affirmations à approfondir avec la population (2ième partie des consultations)

Remarque importante : ces questions ont pour but de clarifier le diagnostic territorial de Chastre, c'est-à-dire de bien cerner la situation existante et les enjeux qui en découlent. Elles n'ont à ce stade pas la vocation de faire émerger des propositions concrètes d'objectifs de développement et/ou de projets.

Dans l'entité de Chastre…

- **Il y a un bon réseau d'aménagements cyclables pour se déplacer en vélo en toute sécurité.**
- **L'activité commerciale et économique est globalement « moyenne » (en nombre) mais ce n'est pas grave car l'entité est entourée de pôles importants (LLN, Gembloux,…)**
- **Les habitants perçoivent le retour du castor essentiellement comme une menace**
- **Le potentiel touristique est faible et il est utopique de penser que le tourisme pourra être un jour une activité économique importante.**
- **Les incivilités (déchets sauvages, tags, parkings sur les trottoirs) sont un problème essentiel à traiter pour le cadre de vie des habitants.**
- **Les habitants se sentent bien informés des activités et actions entreprises sur leur territoire.**
- **Chastre est une commune calme, trop calme.**
- **Il n'y a pas suffisamment de lieux adaptés pour favoriser les rencontres entre habitants, associations, ….**

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE CHASTRE

Rencontre Commune - FRW
Le mardi 16/01/18
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le **Collège communal** : Vincent Demanet (Echevin)*
- *Pour **l'Administration communale** : Jocelyne Baarslag (Secrétariat général), Marie Brynart (Conseillère énergie), Noélie Bodin (serv. urbanisme), Alexandra Deville (serv. urbanisme), Stéphanie Thibeaux (Directrice générale), Nicolas Servais (service environnement).*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe (Agents de développement).*

Copie :

- Aux participants
- A la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW

Annexes : An1 : canevas final consultations ; An2 : questions à poser pour le « jeu des affirmations » en consultations

Objectifs de la rencontre :

- **Retour sur la synthèse des interviews des personnes ressources.**

- Avis sur le portrait du territoire communal réalisé à partir des interviews personnes ressources et qui serait utilisé pour les consultations villageoises.

- Finalisation de l'organisation du cycle de consultations du premier trimestre.

- Suivi de la procédure de désignation de l'Auteur et de la compilation des données communales.

1. Synthèse des interviews de personnes ressources

- La synthèse des interviews personnes ressources a été envoyée à la Commune mi-décembre. Elle sera transmise à l'Auteur lorsque celui-ci sera désigné.

→ Pas de remarque des participants sur la synthèse rédigée.

2. Avis sur le portrait du territoire réalisé pour les infos/consultations

- Un portrait succinct du territoire communal a été réalisé par la FRW sur base des interviews des personnes ressources. Ce portrait sera présenté lors des séances d'infos consultation à la population. Il est demandé si des points du portrait posent problèmes (à reformuler,…).

→ Pas de remarque des participants concernant le portrait.

3. Finalisation de l'organisation des consultations villageoises

3.1 Déroulement

- La FRW distribue une conduite des réunions d'info/consultation.
- Une introduction sera faite en début de séance par la Commune (Bourgmestre ou Echevin à préciser).
- La question principalement débattue concerne la participation des élus à la partie consultation (2ième partie de réunion) :
    - En général, la FRW conseille que pour la phase de consultation, les élus ne participent pas aux travaux en sous-groupes afin que les citoyens puissent se sentir libres de s'exprimer. De plus, au vu du contexte des élections communales, les débats pourraient très vite dévier vers des questions électorales.
    - Au vu du contexte particulier de Chastre, certains relais communaux craignent que cette mesure ne crispe certains élus par rapport au processus de l'opération de développement rural.

→ La question sera traitée en Collège. La FRW précise qu'il est toutefois possible de faire participer les élus, soit directement dans les sous-groupes (mélangé aux citoyens), soit en faisant une table spécifique avec les élus. Il s'agit d'un choix communal.
→ Les relais communaux informeront rapidement la FRW de la décision de l'implication des élus pour la partie consultation.

3.2 Logistique / organisation

- Après visite des différentes salles, seule la salle du conseil communal pourrait poser quelques problèmes d'organisation au vu de sa taille pour la partie consultation.

→ Les fauteuils sur roulettes peuvent être pour l'occasion sortis de la salle. Il est également possible d'occuper le couloir et/ ou la cuisine pour les ateliers.

- La FRW arrivera à 18h30 pour préparer la salle. Elle arrangera elle-même la salle. Par contre, il est demandé s'il est possible que la Commune range la salle après la réunion.

→ La Commune s'organisera pour que quelqu'un vienne ouvrir à 18h30 et soit chargé de fermer la salle après la réunion.
→ Le service travaux de la Commune se chargera de ranger la salle après la réunion.

3.3 Communication

- Tous les outils ont été mis en place comme prévu :
  - Site internet www.odrchastre.info et page Facebook fonctionnels et alimentés
  - Le communiqué de presse a été envoyé la semaine passée. Depuis lors, la FRW a été interviewée par radio antipodes. La capsule passera ce mercredi 17/01.
  - A ce jour une mailing list de près de 100 adresses mails a été constituée grâce à l'enquête en ligne. Une première newsletter de rappel du calendrier des consultations a été envoyée la semaine passée.
  - Un toutes-boites sera bien diffusé ce vendredi 19/01.

3.1 Calendrier des réunions complémentaires

- 01/02 : consultation du personnel communal
- 13/03 : consultation des commissions consultatives
- Consultation dans les cités sociales :
  - La FRW a rencontré M. Wéry et J. Pire de la Régie de quartiers. Ceux-ci proposent d'organiser d'une part un porte-à-porte dans les quartiers pour remplir l'enquête en ligne adaptée. D'autre part, une consultation pourrait être organisée avec les stagiaires de la régie de quartier et les représentants des comités de quartiers. Dans la pratique, la régie de quartiers préférerait organiser le porte-à-porte avant Pâques (mi-mars) mais la réunion de consultation après mars.

→ Vincent Demanet accepte que les réunions publics cibles dépassent si nécessaire la limite du 31/03 vu qu'il ne s'agit pas de réunions tous publics mais demande à ce que toutes les réunions liées à l'ODR s'achèvent au plus tard le 30 avril.

- Concernant l'organisation de la réunion publics-cibles « enseignement » avec les directions et associations de parents, la FRW est en attente d'une plage horaire adéquate (Mme Cécile Vanmeensel devait prendre contact avec les personnes concernées).

→ V. Demanet demande que la FRW prenne contact directement avec les personnes concernées. J. Baarslag transmettra la liste des contacts des directions d'écoles (tous réseaux) et des associations de parents

4. Désignation de l'Auteur de PCDR

- Le Collège a porté son choix sur le bureau d'étude AGORA. Le dossier a été transmis à la tutelle pour approbation.

→ La FRW propose d'organiser une réunion de coordination avec la Commune, l'auteur et la DGO3 – Développement rural une fois que celui-ci aura été officiellement désigné et ce afin d'organiser son travail.

- La FRW rappelle également qu'une série d'informations devront être fournie par la Commune à l'Auteur (voir annexe du cahier des charges). Il est conseillé qu'un maximum de données soient déjà rassemblées pour la désignation de l'Auteur afin que celui-ci puisse commencer son diagnostic. Enfin, un espace drive d'un compte gmail « odr Chastre » a été créé afin que les informations sous format électronique puissent y être déposées. Certains services ont déjà commencé à déposer des infos sur le drive.

→ Vincent Demanet demande à ce que la liste des informations à rassembler soit transmise aux personnes concernées pour qu'elles se répartissent le travail de collecte de données.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Nicolas Bosmans (010 237 807, n.bosmans@frw.be)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans et Simon De Paepe

Personnes intéressées de participer à la CLDR suite au cycle de consultation de la population

Mise à jour 24/04/18

Nathalie	Lelubre	nathalie.lelubre6@gmail.com
Anne	Mairesse	anne.mairesse@lch.com
Etienne	Germeau	etienne.germeau@skynet.be
Denise	Degand-Maerevoet	denise.maerevoet@belgacom.net
Quentin	Degroote	qdnoirmont@gmail.com
Anne	Ferriere	Anne@harvie.be
Céline	Hupet	celinehupet@hotmail.com
Charles	Lemaire	Charles.Lemaire.1958@gmail.com
Philippe	DEGAND	Philippe.degand@skynet.be
Michaël	REINIER	reiniermic@hotmail.com
André	DERU	Andre.deru@skynet.be
Thierry	L'ALLEMAND	daggenerasum@gmail.com
Andrée	DEBAUCHE	andreedebauche@gmail.com
MN	LEBEAU	mnlebeau@skynet.be
Véronique	ROUSSEAU	v.rousseau@skynet.be
Pierre-Yves	DELENS	Pyd@pydelens.be
Olivier	TIRIONS	lollipil@gmail.com
Daniel	RYCKMANS	Daniel.ryckmans@scarlet.be
Claire	Boulanger	claireboulanger@hotmail.fr
Helianthe	Adam	helianthe.adam@hotmail.com
L	Dogimont	famille.dogimont@gmail.com
Olivier	Voisin	voisin.olivier.ov@gmail.com
Bruno	Van Zeebroeck	bruno.vanzeebroeck@yahoo.fr
Magali	Vrancken	vanwonterghemvrancken@gmail.com
Mélissa	Van Caillie	melissa.vancaillie@skynet.be
Christophe	Schram	carinedurand@orange.fr

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Bilan des consultations Janvier – Avril 2018

Rencontre personnes ressources (25)

- **Bourgmestre + 3 Echevins + Présidente CPAS**
- **Chefs de groupe opposition Conseil communal (2)**
- **Administration communale**: DG, DF, CATU, cons. environnement , cons énergie,
- **Secteur environnemental :** CR Dyle-Gette (2), Gracq, DNF
- **Secteur économique:** IBW, SI, Ferme du Patriote
- **Secteur sociale et culturel** : Régie de quartiers, Tchatche ASBL, Transition Chastre, CHERCHA (2)

Janvier – Mars 2018 :
Cycle de consultations villageoises

24/01 Cortil-Noirmont
(Salle du Tensoul, rue du Tensoul)
07/02 Saint-Géry - Gentinnes
(Salle des Golards, rue des Golards)
21/02 Chastre-Villeroux
(Administration communale de Chastre)
07/03 Blanmont
(Salle espace 2000, sentier de la Fléchère)

Consultations villageoises

Total personnes présentes = 138

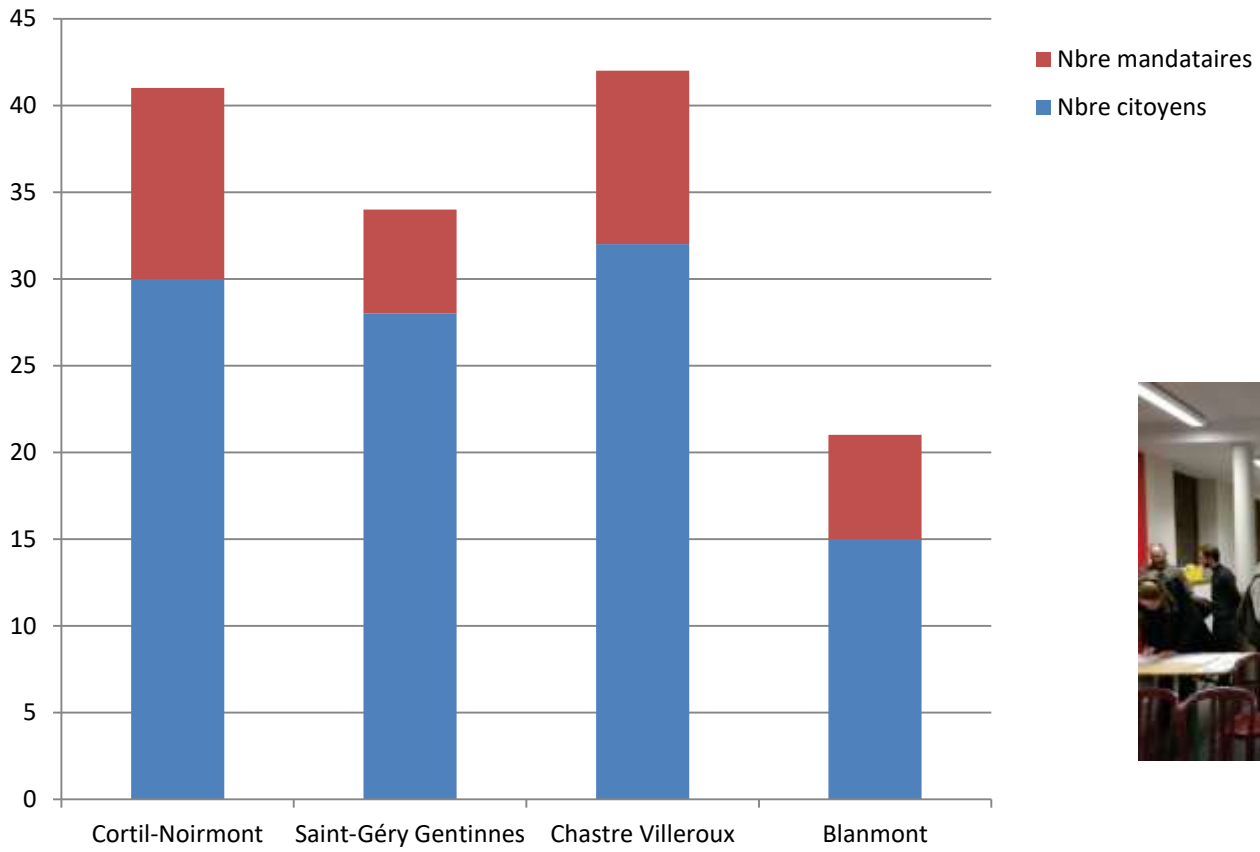

Consultations « public-cibles » (71 participants)

- **Associations locales :** 26 participants (17 assoc. représentées)
- **Personnel communal** : 26 participants
- **Commissions consult com**: 9 participants (5 com. représentées sur 8)
- **Demandeurs d'emploi** : 5 participants
- **Enseignement :** 5 participants

Bonne couverture du territoire

---

110 adresses différentes encodées

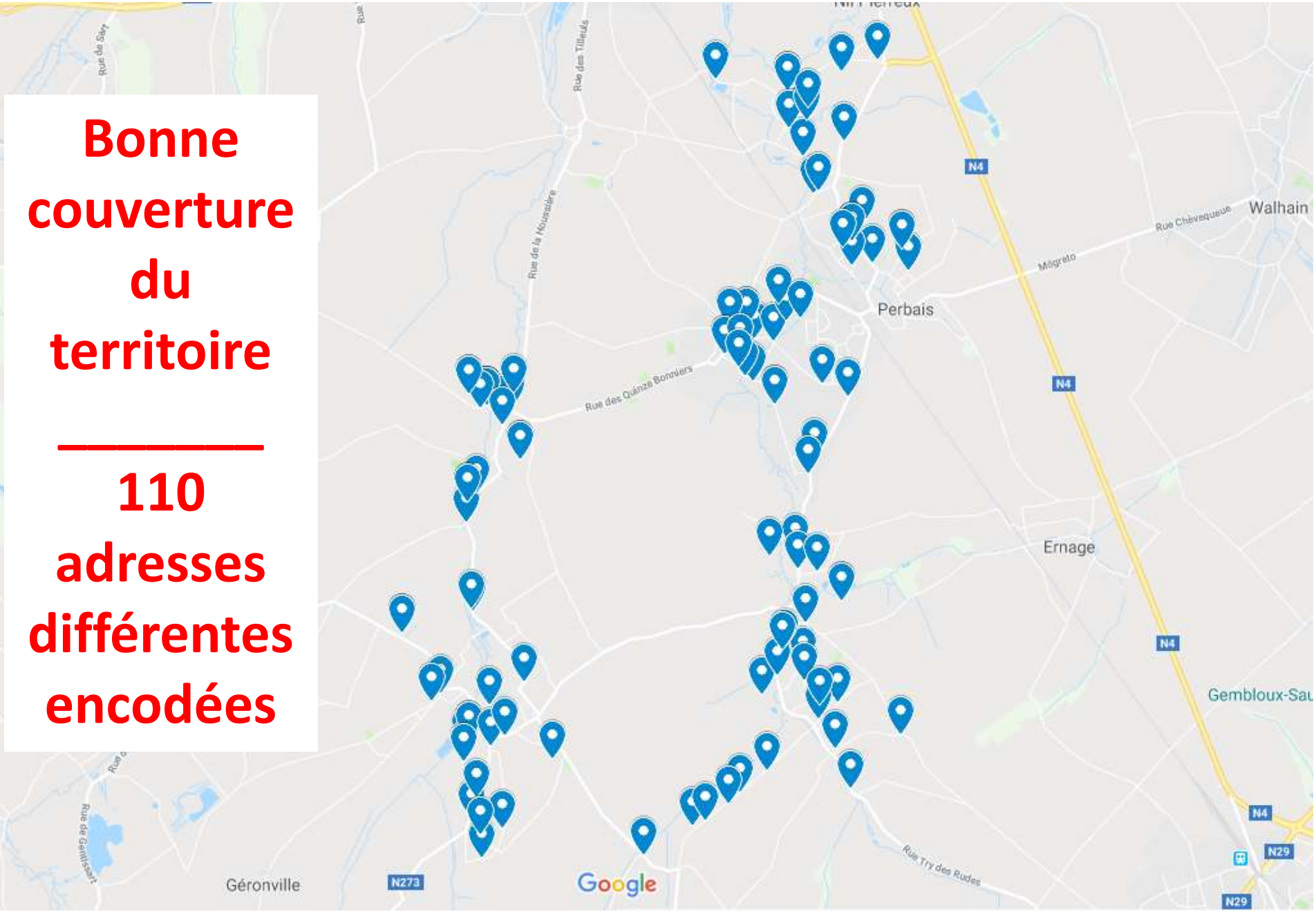

Enquête en ligne

Réponses = 217

Opération de Développement Rural de Chastre - Faites vous entendre !

La Commune de Chastre a pris la décision en 2017 de se lancer dans une Opération de Développement rural. Cette dynamique a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité,....). C'est également l'occasion d'associer les citoyens aux choix à opérer.

Une large consultation villageoise sera organisée lors du premier trimestre 2018. En prémisse de celle-ci, nous vous invitons à nous faire connaître brièvement votre point de vue sur le territoire de Chastre.

Alors, suivez votre première intuition en répondant aux quelques questions qui suivent cela ne prendra que quelques minutes.

Merci !

SUIVANT

Page 1 sur 4

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Opération de développement rural de Chastre
Résultats de l'enquête en ligne

217 réponses

Vous habitez :

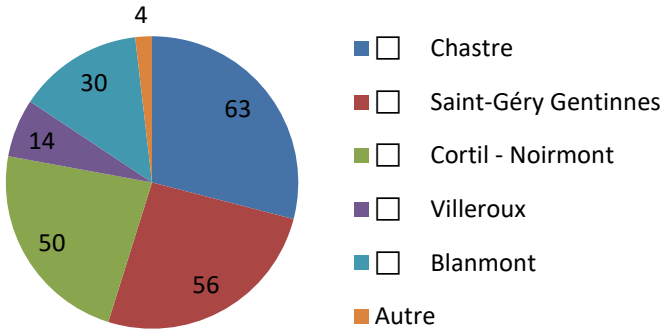

Vous habitez la Commune de Chastre depuis :

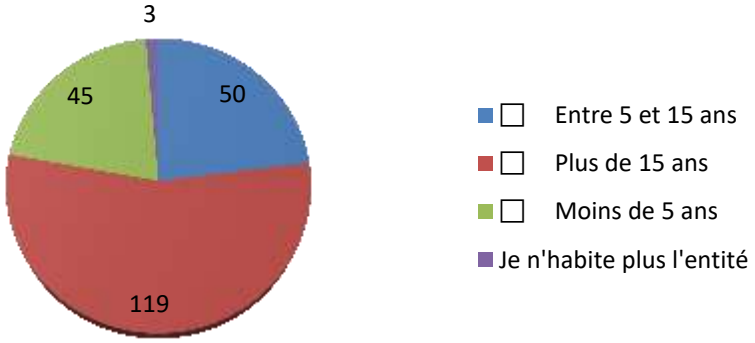

Tranche d'âge des participants:

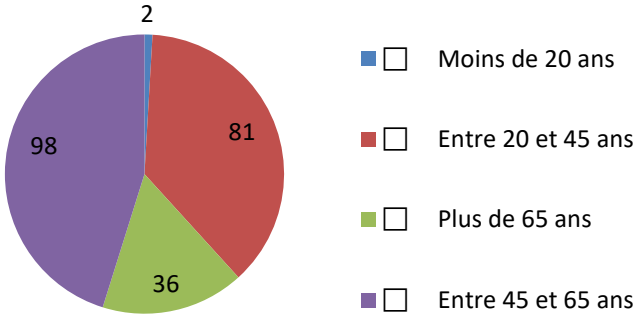

Vous faites partie d'une association :

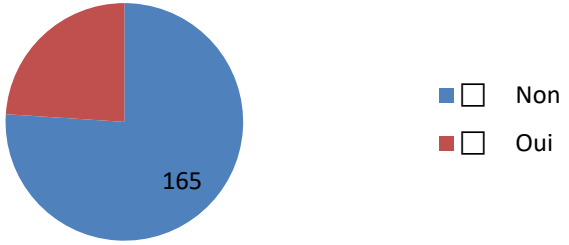

Consultations : total

	Personnes consultées
Rencontre personnes ressources	25
Consultations villageoises	138
Personnel communal	26
Associations locales	26
Commissions communales	9
Demandeurs emplois	5
Enseignement	5
Enquête en ligne	217
TOTAL	**451**

Communication

www.odrchastre.info → très bonne fréquentation (plus de 1500 pendant consultations)

Page FcBk : 88 « j'aime » ; 96 abonnés

Constitution d'une mailing liste de 225 adresses

+ 26 marques d'intérêt pour la CLDR

Tendances marquantes ressortant des rencontres villageoises

La mobilité à Chastre

- **Réseau routier de qualité/bien intégré** FAUX !
- **La présence de 2 gares** FAUX !
- Nombreux sentiers pédestres
- Potentiel pour développer la multimodalité

- **Trafic de transit + vitesse élevée** APPROVED
- **Amplification du « tout à la voiture »** APPROVED
- **Problèmes de parking** FAUX !
- **Manque de sécurité et d'infrastructures pour les déplacements doux** APPROVED
- Services du proxibus à optimiser

Habiter à Chastre

- **Territoire et paysage agricoles**
- **Nombre faible d'activités commerciales compensé par la proximité de pôles commerciaux voisins**
- **Centralisation et densification sur Blanmont et Chastre**

- **Manque d'espaces publics de qualité (place, parc…)**
- **Certains villages se sentant isolés et disposant de peu de services**
- **Pression urbanistique importante (avec ses impacts sur l'accès au logement, la qualité de l'environnement, le paysage…)**

- Proximité de plusieurs pôles urbains

Vivre ensemble à Chastre

- **Régie de quartiers dynamique**
- **CPAS actif dans la lutte contre la pauvreté**
- Grande hétérogénéité de la population
- Offre importante de logements publics

- **Faible communication vers les habitants sur les activités existantes et les actions entreprises**
- Logements publics pas toujours bien intégrés
- Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées
- Pas assez d'échange entre les quartiers sociaux et les quartiers 'plus favorisés'

Le développement durable de Chastre

- **Poubelles à puces** FAUX !
- **Importance du territoire dans le réseau écologique** FAUX !
- Nombreux logements équipés de panneaux solaires
- Gestion durable des cimetières

- **Pas de zones de grand intérêt biologique**
- Détérioration des zones humides
- Gestion de l'énergie peu développée
- Coulées de boues

La vie culturelle et les loisirs à Chastre

- **Tissu associatif très actif**
- **Mouvement de jeunesse dynamiques et impliqués à la vie locale.**
- Evénements ponctuels fédérateurs

- **Pas assez de diversité dans l'offre sportive**
- **Manque de valorisation des activités existantes**
- **« fédération » des acteurs culturels et de valorisation des activités existantes.**
- Pas de maison de jeunes
- Pas assez de lieux de rencontre pour les habitants et les associations locales

Travailler et entreprendre à Chastre

- **Niveau d'épargne élevé** FAUX !
- **Intéressantes ressources touristiques secondaires** FAUX !
- Les habitants acceptent les activités agricoles
- Ouverture de certains agriculteurs à la diversification de leurs activités

- Concurrence avec les autres pôles d'activités économiques
- Diminution des activités et commerces autour de la gare de Chastre
- Pas assez de concertation entre les agriculteurs sur des projets communs
- Pas suffisamment d'Horeca et d'hébergements touristiques
- Manque d'un élément touristique majeur

Quelques éléments nouveaux

Et notamment…

Points forts	**Points faibles**
L'interculturalité par la diversité des nationalités à Chastre	Problématique de la sous-utilisation des églises dans les villages.
Côté innovant du projet Abbeyfield	Pas assez de diversification dans les activités culturelles
	Manque de lieux pour les activités artistiques
	(im)mobilité = important frein à l'emploi
Les activités culturelles sont majoritairement d'initiative privée	

Constitution d’une boite à idées

Rang	Intitulé	Nbre de récurrences
1	Rénover le quartier/la place de la gare et en faire un pôle attractif	12
2	Création d’un centre sportif, associatif et multiculturel	8
3	Proposer plus d’espaces de rencontre (place, parc, plaine de jeux, espaces verts…)	7
4	Aménager l’ancienne école de Villeroux pour en faire un lieu de rencontre intergénérationnel	5
5	Développer des projets de production d’énergie renouvelable (énergie éolienne, toutes formes d’indépendance au pétrole…)	4

+ Compilation de 134 idées

D’après vous, qu’est-ce qui caractérise positivement le mieux votre commune ? (Plusieurs réponses possibles)

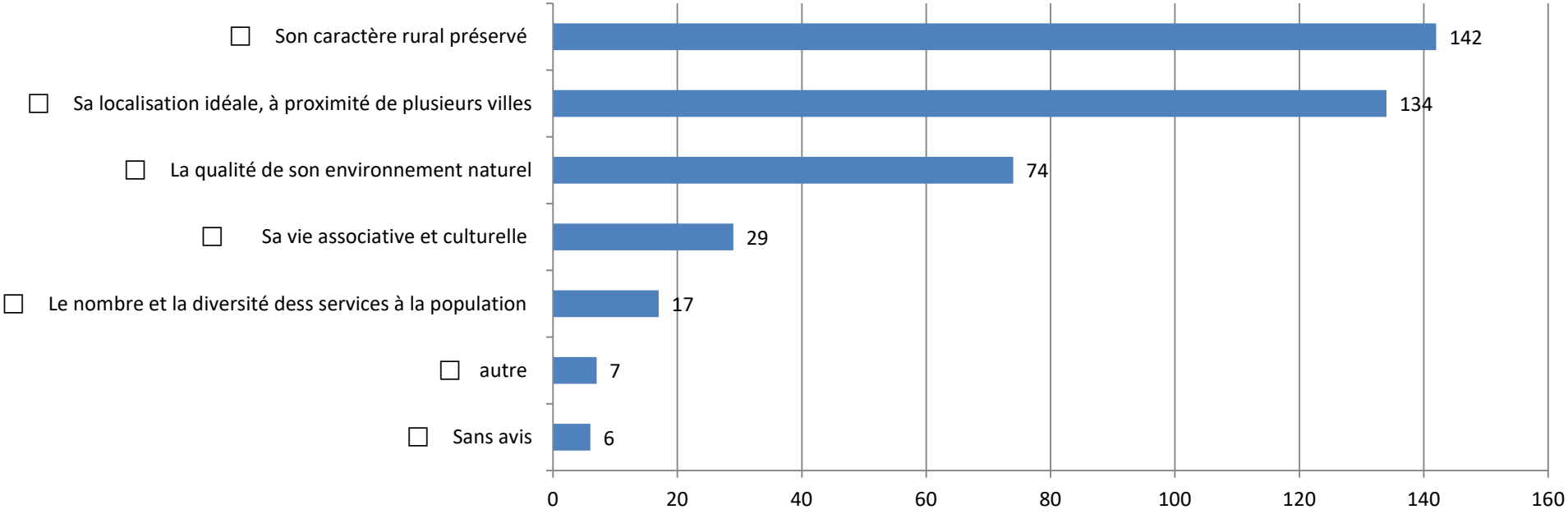

Quelles sont les faiblesses de votre commune qui vous préoccupent le plus (Plusieurs réponses possibles) ?

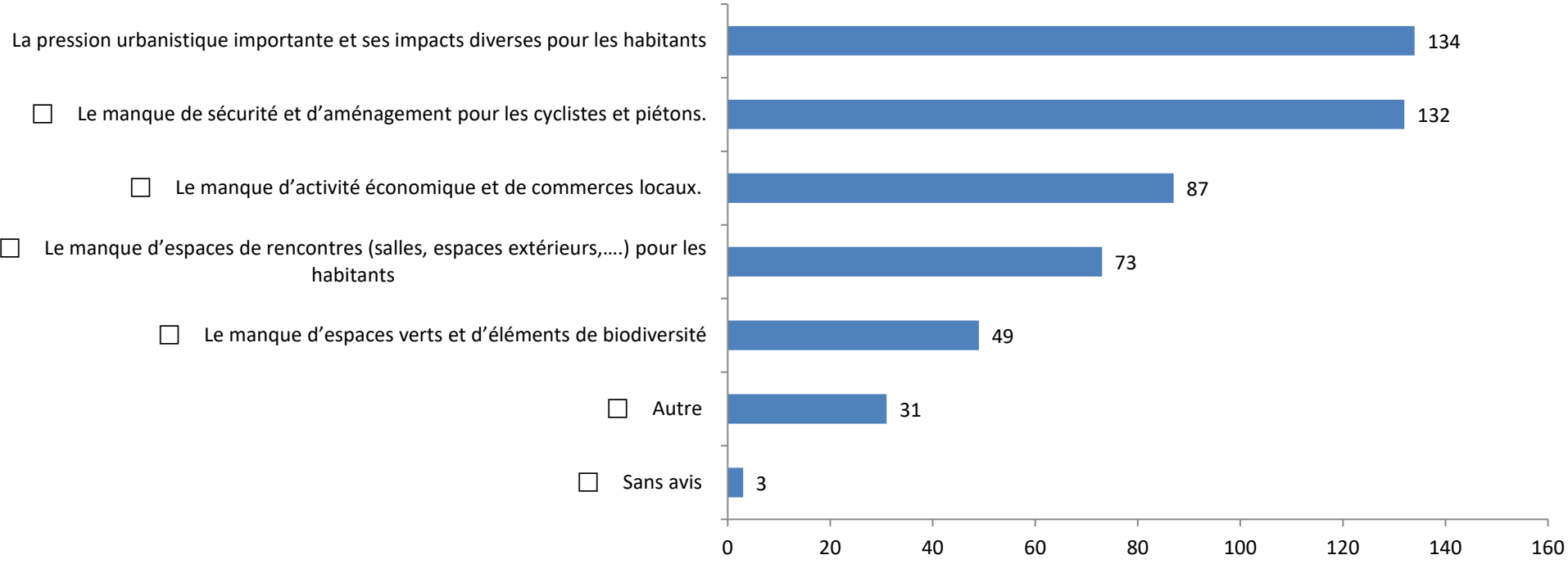

Avez-vous un « sentiment d'appartenance à l'entité de Chastre?

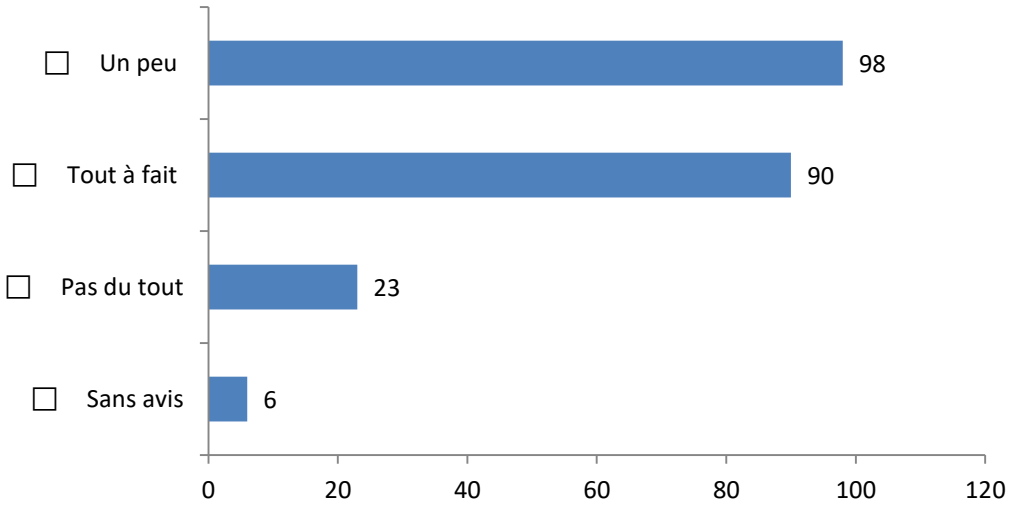

Les enjeux pour l'avenir…

Au niveau des services aux personnes…

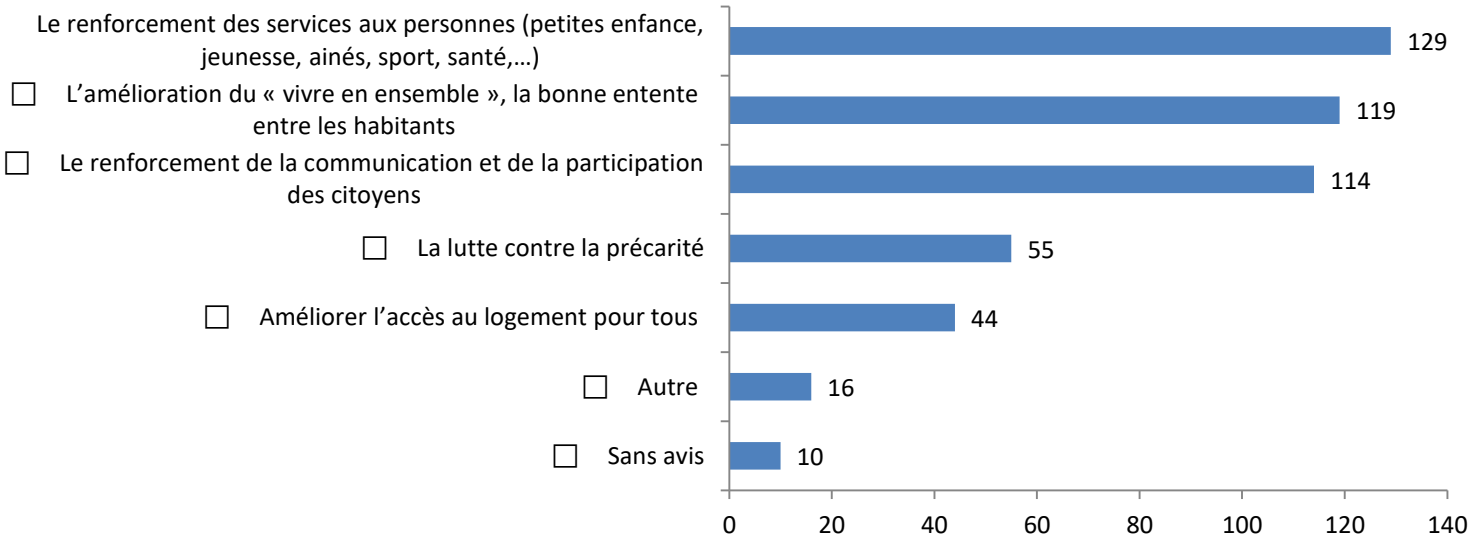

Les enjeux pour l’avenir…

Au niveau de l ’économie et de l’emploi…

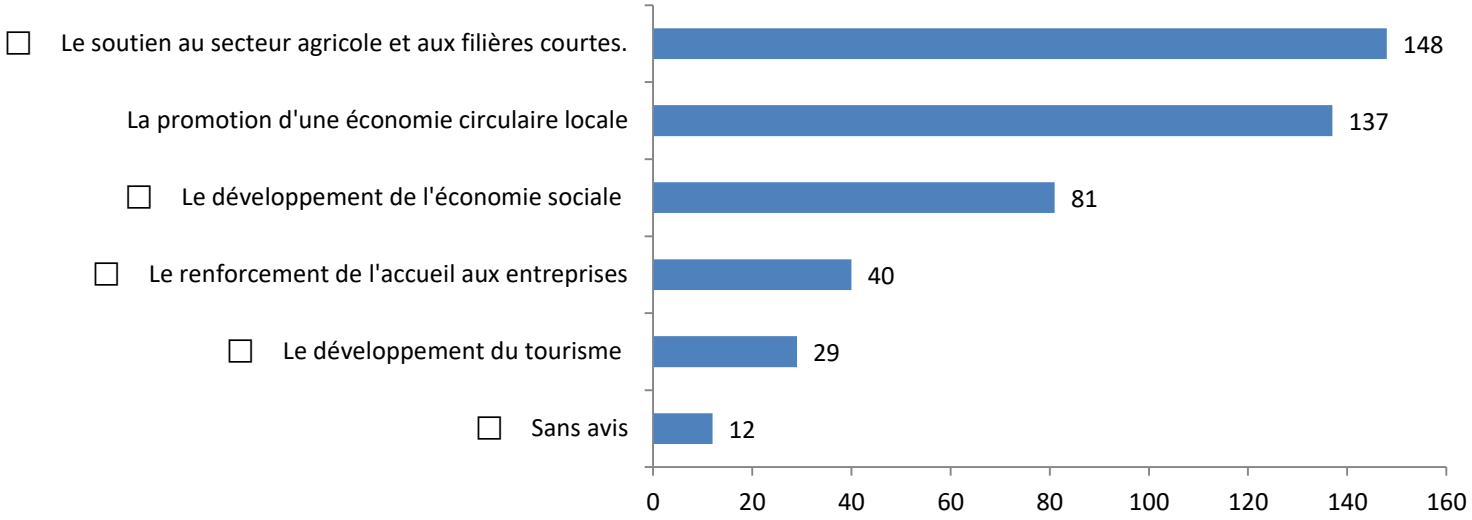

Les enjeux pour l’avenir…

Au niveau de l ’environnement…

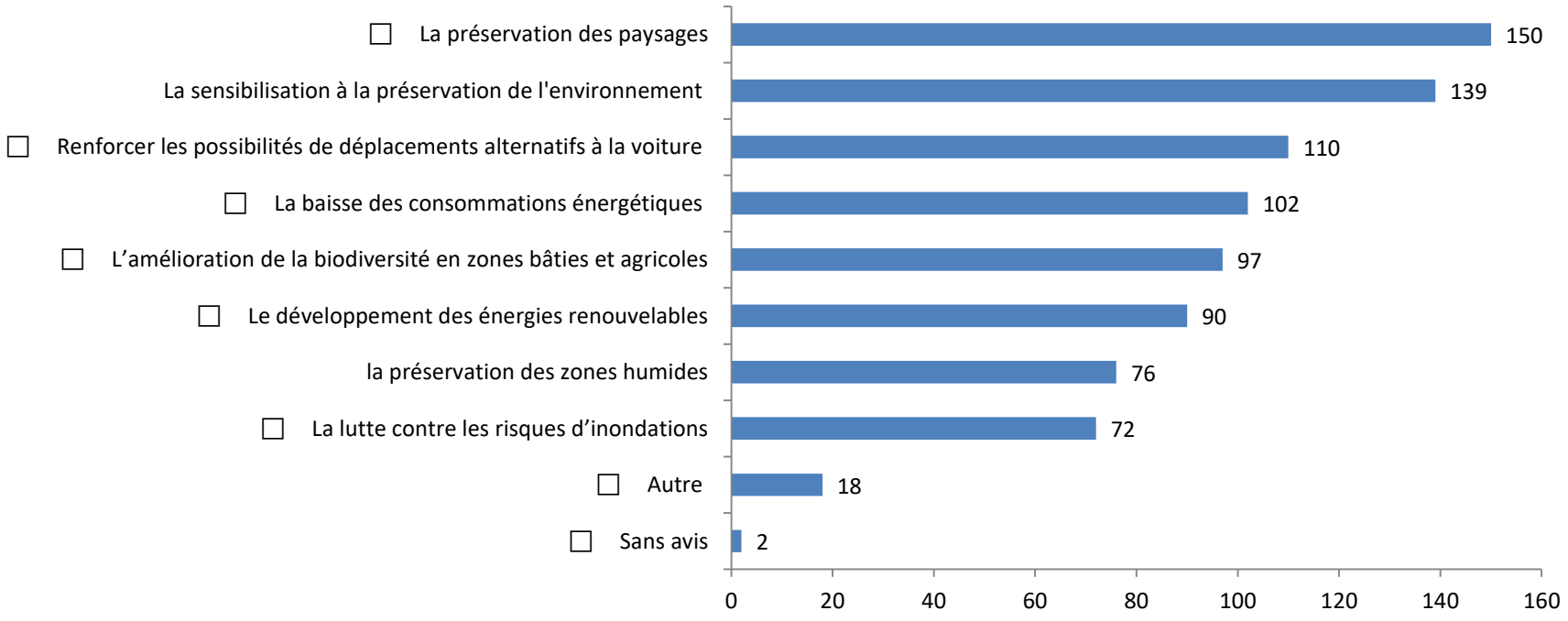

Les enjeux pour l'avenir…

Au niveau de la culture…

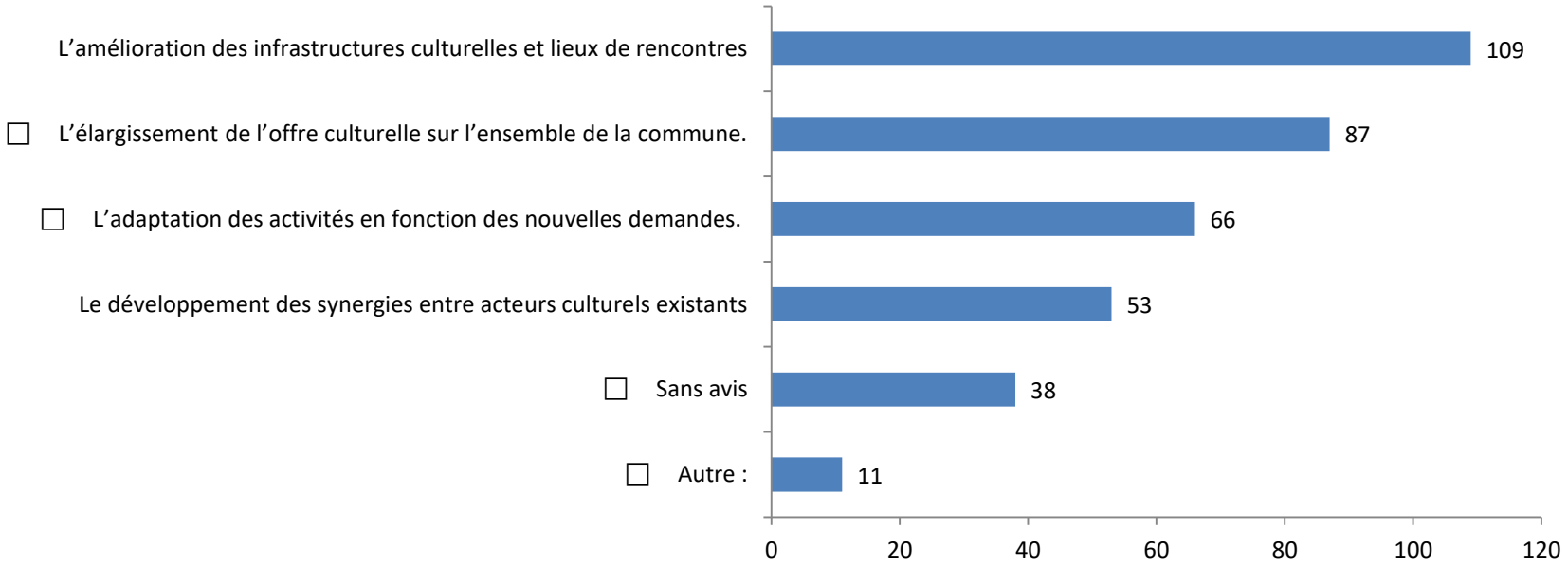

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE CHASTRE

Rencontre Commune – FRW - Agora
Le lundi 28/05/18
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le **Collège communal** : Vincent Demanet (Echevin)*
- *Pour **l'Administration communale** : Jocelyne Baarslag (Secrétariat général), Stéphanie Thibeaux (Directrice générale), Nicolas Servais (service environnement).*
- *Pour **AGORA :** Serge Peeters, Pauline Nelsy Dumartin, Anne-Sophie Van Houdenhove.*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe.*

Copie :

- Aux participants
- Au Collège communal
- A l'Auteur de programme AGORA
- A la DGO3 / Développement rural /service ext ; de Wavre (Xavier Dubois)
- A la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW

Annexes : An1 : présentation bilan du cycle de consultation ; An2 : liste personnes intéressées par la CLDR.

Objectifs de la rencontre :

- Bilan du cycle de consultation de la population

- Désignation et début de mission de l'Auteur de PCDR

1. Introduction

- La désignation de l'Auteur ayant été validée, la Commune a invité l'Auteur de PCDR, le bureau d'étude AGORA a cette réunion afin qu'il puisse prendre connaissance du bilan des consultations et que soit discuté du début de sa mission.

2. Bilan du cycle de consultation de la population.

- La FRW a envoyé début du mois de mai à la Commune une synthèse des consultations de la population.

- La FRW présente le bilan des consultations en deux volets : participation et résultats (annexe 1).

La participation à ce cycle fut globalement fort positive vu que plus de 450 personnes (toutes démarches confondues).

- Les réunions villageoises ont attiré 138 personnes.

- L'enquête en ligne a recueilli 217 réponses.

- Le partenariat avec la Régie des quartiers et le CPAS pour la consultation des quartiers sociaux fut fort positif et a débouché sur des résultats intéressants même si la mobilisation de ce public n'était pas facile.

- Quelques bémols en termes de participation :

  - la démarche « Enragez-vous » organisée par le Centre culturel régional du Brabant wallon, a quelque peu interféré avec le processus de l'ODR à cette période-là. Ce qui a conduit à une certaine confusion en termes de communication. Néanmoins, il est suggéré de tenir compte du diagnostic partagé des résultats de la démarche « Enragez-vous » (consultable sur leur site)
  - La réunion de Blanmont a rencontré un peu moins de succès que les autres. D'après la Commune, il s'agit habituellement d'un village moins participatif que les autres. Une réunion « enragez-vous » était également organisée à cette période là
  - La rencontre avec les commissions consultatives a mobilisé peu de participants en raison d'un Conseil communal qui a dû être programmé en urgence le soir même.
  - La rencontre « enseignement » bien que fort intéressante, n'a drainé que la Direction et les associations de parents de deux écoles communales. Les réseaux libre et de la FWB n'ont pas montré la volonté de participer à la démarche.

- Il est ensuite discuté du type de retour à la population et aux instances communales qui serait organisé.

→ Il est proposé au Collège communal (séance du 01/06/18) de valider le principe de diffuser la synthèse des consultations par le site internet « odrchastre.info », par la mailing list « ODR Chastre » (225 adresses) et par la page Facebook. Un projet de communiqué sera préparé par la FRW et présenté également au Collège pour validation le 01/06/18.

→ Par contre, au vu du contexte pré-électoral, il est convenu de ne pas faire à ce stade de retour devant le Conseil communal. Un état d'avancement sera fait une fois le nouveau conseil communal mis en place après les élections.

- Enfin, la liste des personnes ayant montré un intérêt pour la CLDR lors des consultations figure en annexe 3. Celles-ci seront averties lorsque l'appel public à candidature sera lancé.

3. Désignation de l'Auteur de PCDR

- Agora présente les deux principales chargées de la mission d'Auteur : Pauline Nelsy Dumartin (cheffe de projet) et Anne-Sophie Vanhoudenhove.
- La Commune a déjà rassemblé une bonne partie des données à fournir à l'Auteur. Il est proposé de prendre contact avec Noélie Bodin (CATU).
- Une adresse Gmail a été créée pour l'ODR de Chastre. Un certain nombre de données communale figure sur le drive.
- Agora va dès à présent prendre connaissance des différents documents et avancer sur la réalisation :
    - De la partie A : analyse socio-économique du territoire
    - De la partie C : diagnostic partagé et enjeux.

  Une première version de ces documents pourrait être fournie pour le mois de septembre.

  Agora note qu'il est intéressant de disposer des résultats de la consultation de la population pour débuter la mission. Cela va permettre de cibler plus facilement les problématiques et de les investiguer.

- Une visite de terrain sera organisée avec l'Agora, la FRW et la Commune **le jeudi 7 juin à 10h30** Celle-ci pourra être orientée en fonction des résultats du cycle de consultation.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Nicolas Bosmans (010 237 807, n.bosmans@frw.be)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie, Nicolas Bosmans et Simon De Paepe

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE CHASTRE

Visite de terrain Commune - FRW
Le jeudi 7 juin 2018
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le **Collège communal** : Vincent Demanet (Echevin), Claude Jossart (Bourgmestre)*
- *Pour **l'Administration communale** : Stéphanie Thibeaux (Directrice générale), Noélie Bodin (CATU), Nicolas Servais (Conseiller en environnement)*
- *Pour **AGORA** : Pauline Nelsy Dumartin, Anne-Sophie Vanhoudenhove, Arthur Nihoul.*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe (Agents de développement).*

Copie à

- Bourgmestre
- Relais communaux
- Agora
- Responsable d'équipe Brabant-Hesbaye

Annexes:

- Carte des lieux stratégiques pour le PCDR

Objectifs de la visite :

- **Débriefing de certains éléments ressortant du cycle de consultation de la population.**

1.Eléments ressortant de la visite concernant certains « lieux stratégiques pointés lors du cycle de consultation de la population

1.1 Site de l'Administration communale

L'entièreté du site est classée et donc soumis à certificat de patrimoine.

- Ancien terrain de foot, bois (1,6 ha) et petit espace vert libre d'accès au public et de propriété communale.

➔ Ce lieu pourrait faire l'objet d'une réflexion dans le cadre du PCDR.

- Maison des flamands : projet en cours d'aménagement pour l'accueil de nouveaux services de l'administration communale.
- Ancienne aile de l'administration communale :
    - Accueille actuellement la police, le CHERCHA (cercle d'histoire), le service jeunesse.
    - Deuxième étage inaccessible pour raison de sécurité.
    - Bâtiment en mauvaise état : urgence pour le réaménagement.

➔ Ce lieu pourrait faire l'objet d'une réflexion dans le cadre du PCDR.

- Jardin fermé à l'arrière de l'ancienne aile de l'adm. com : actuellement à l'abandon

➔ Ce lieu pourrait faire l'objet d'une réflexion dans le cadre du PCDR.

- Projet de déménagement du CPAS (actuellement au Domaine de Chastre) sur le site (nouvelle annexe à construire à la place du dépôt communal).
- Lorsque le dépôt communal aura déménagé, le hangar actuel sera libre. Beau volume à valoriser mais qui nécessitera beaucoup de travaux de rénovation (toiture, chape, isolation…)

➔ Ce lieu pourrait faire l'objet d'une réflexion dans le cadre du PCDR.

- Jardin communautaire (vingtaine de parcelles)
- Terrain communal encore libre et non affecté à côté du jardin communautaire.

1.2 Place de la gare de Chastre

- Plan général d'aménagement transmis à l'Auteur et à la FRW. Il a été réalisé par l'administration communale.
- Obtention d'un subside de 150.000 € (appel à projet Ministre De Bue) pour la réalisation d'une première phase de travaux.
- Le reste du projet d'aménagement de la Place sera activé dans le cadre du PPP (revitalisation urbaine) avec la société Eckelmans (projet immobilier à l'ancienne sucrerie).

  Il s'agira d'évaluer l'état d'avancement du projet mi-2019 pour estimer le besoin d'intégrer ce projet (ou non) dans la stratégie de développement du PCDR et/ou de solliciter l'avis de la future CLDR

1.3 Connexion au RAVeL 147 de Gembloux

- A partir de la Gare de Chastre, l'assiette infrabel à côté de la voie ferrée est assez large Celle-ci permettrait une liaison directe sur la quasi-totalité du trajet (l'emprise au sol n'est pas suffisante sur un tronçon situé à hauteur du centre de Ernage). Même s'il s'agit d'un projet de longue haleine, il mériterait d'être étudié une liaison au Ravel 147 de Gembloux.

➔ Ce projet pourrait faire l'objet d'une réflexion dans le cadre du PCDR.

1.4 Zone artisanale

- Zone de 3 à 4 ha mais accès fort exigu et compliqué.
- Aux mains d'un seul propriétaire privé.
- Pourrait néanmoins être intéressante pour certains services (co-working,….)

1.5 Arrêt SNCB de Blanmont

- Entièrement sur propriété Infrabel.
- Pas de réel besoin selon la Commune hormis la question de la sécurisation du passage à niveau. Plusieurs projets ont été présentés mais aucun n'a abouti.

1.6 Les places communales

D'une manière générale, une réflexion devrait avoir lieu dans le cadre du PCDR sur les places communales (soulignés fortement pendant les consultations) et leur réappropriation comme espace de vie. Durant la visite, sont pointées plus particulièrement :

- Place de Chastre :
  - Aménagement global à revoir
  - Problématique de l'enclavement de l'école communale
- Place de la Féchère :
  - Meilleure cohabitation des fonctions de parking et de « convivialité »
- Place du 7ième Tirailleur Marocains (Cortil-Noirmont)
  - Création d'un véritable espace public (actuellement croisement de voiries)
  - Terrain communal non aménagé à proximité

1.7 Le chalet

- Lieu communal mais bail emphytéotique à une ASBL. Celui-ci prendra fin en 2025. Après il redeviendra de pleine propriété communale.
- Bâtiment en très mauvais état. Une destruction / reconstruction serait sans doute préférable à une rénovation.
- Le terrain fait +/- 40 ares

➔ Ce projet pourrait faire l'objet d'une réflexion dans le cadre du PCDR.

1.8 Complexe des XV Bonnier

- L'intention de la Commune serait d'y construire un hall sportif omnisport sur l'extension de terrain encore disponible (à côté des terrains de foot).
- Il s'agit par ailleurs d'une grosse demande formulée pendant les consultations de la population.

1.9 Ancienne école de Villeroux

- Problématique de l'absence totale de parking mais possibilité d'aménagement de quelques places à l'arrière.
- Son aménagement en maison de village est une grosse demande formulée pendant les consultations de la population.

1.10 Mémorial Kongolo

- Propriété d'une communauté religieuse mais volonté de ceux-ci de vendre.
- Les promoteurs immobiliers ne se montrent pas intéressés à cause de la configuration du bâtiment.
- Il y a eu des discussions pour le déménagement de l'école libre en ces lieux mais celles-ci n'ont pas abouti.
- Le périmètre comprend également l'étang.
- Le bois de l'ermitage à l'arrière est propriété du CPAS et gérée par le DNF.

> ➔ Ce projet pourrait faire l'objet d'une réflexion dans le cadre du PCDR en tenant compte du fait qu'il s'agit actuellement d'un lieu privé.

1.11 Salle des Golards (Saint-Géry)

- Salle communale polyvalente
- En mauvais état, nécessiterait une rénovation. Locations au public interrompues.

1.12 Domaine de l'ONE

- Le site est propriété de l'ASBL Domaine de Chastre
- L'aile comprenant l'école communale est de gestion communale (bail emphytéotique).
- La Commune a également la gestion de l'espace vert face à l'école.
- Les locaux actuellement utilisés par le CPAS seront probablement occupés par l'ISBW après déménagement.

> ➔ La valorisation des espaces vert pourrait faire l'objet d'une réflexion dans le cadre du PCDR. Par contre, il n'y a pas de marge de manœuvre au niveau des bâtiments.

2.Autres éléments pointés

- Le projet de zone artisanale à Walhain aura une portée plus « industrielle » que la ZAE de Chastre.
- Terrains de propriété communale de +/- 40 ares à côté du cimetière de Blanmont
- Important réseau de chemins de remembrement agricole.
- Problématique de la cessation d'activité des exploitations agricoles sur un horizon de 15 ans. Selon l'échevin du DR, seules 3 exploitations sur 15 devraient subsister. Par ailleurs, la majorité des exploitations sont dans les cœurs de village. La question de leur réaffectation pourrait avoir un impact important sur l'évolution des villages. Une première réflexion a eu lieu dans le cadre du schéma de structure (mais celui-ci à plus de 10 ans).
- 2 églises sont de propriété communale : Blanmont et Gentinnes.
- Projet éolien pour 8 mats sur plateau agricole actuellement en recours au Conseil d'état.
- Place de Cortil : projet de Plaine de jeux
- Cité sociale de St-Géry-Gentinnes : projet d'AGORA space qui va bientôt être réalisé
- La problématique des coulées de boues devrait faire l'objet d'une réflexion spécifique dans le cadre de l'élaboration du PCDR.
- La plantation de haies en zones agricoles pourraient être promue par la visite de projets existants sur le territoire.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Nicolas Bosmans et Simon De Paepe

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Nicolas Bosmans (010 237 807, n.bosmans@frw.be)

CHASTRE

agora -urba.eu

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Rencontre pool agents relais 20/11/18

Les premières étapes

Les première étapes

Information/ consultation

Mise en place CLDR

Janvier 2018

Avril 2018

Janvier 2019

Une ODR, comment ça fonctionne ?

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

Définition d'**enjeux** et d'**objectifs** pour le développement du territoire

Diagnostic participatif du territoire

Analyse du territoire

Avis de la population

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Analyse « objective » (Auteur)

Analyse socio-économique (P A)

+ le ressenti de la population

=

Diagnostic participatif du territoire

Le Programme Communal de Développement Rural

PCDR = 6 parties

Partie A	Analyse socio-économique du territoire
Partie B	Description du processus participatif
Partie C	Diagnostic partagé
Partie D	Stratégie de développement
Partie E	Fiches-projets
Partie F	Tableau récapitulatif des projets et planification temporelle

Des dynamiques durables de développement rural…

La partie A : une analyse « objective » de la Commune

<u>Rappel cahier des charges</u>

- **Analyse (≠ simple description)**

→ Données
→ constats
→ Premières pistes d'enjeux thématiques
→ Démarches déjà entreprises

- Analyse **globale**, **concise (>< « encyclopédique »)** et **facilement appropriable**
- Mise en évidence des caractéristiques **principales**
- Données **adéquates, fiables et actuelles**
- **Mise en évidence des spécificités de la commune**
- **Prise en compte de la micro région**
- **Actualisation avant la remise de l'avant projet**

Le diagnostic partagé

Les grands enjeux pour Chastre

Groupes de Travail (GT)

Les premières idées de projets

Priorités ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Questions guides sur les enjeux

Les enjeux répondent-ils aux problèmes prioritaires d'avenir de l'entité de Chastre?

Reformulation/ Précision de certains enjeux ?

Y a-t-il un enjeu « oublié », cohérent avec le diagnostic, qui devrait être proposé ?

Pour ces enjeux, quels acteurs locaux ou extra-communaux à associer aux discussions à venir ?

Les suites…

PARTIE 4

La suite logique « théorique »…

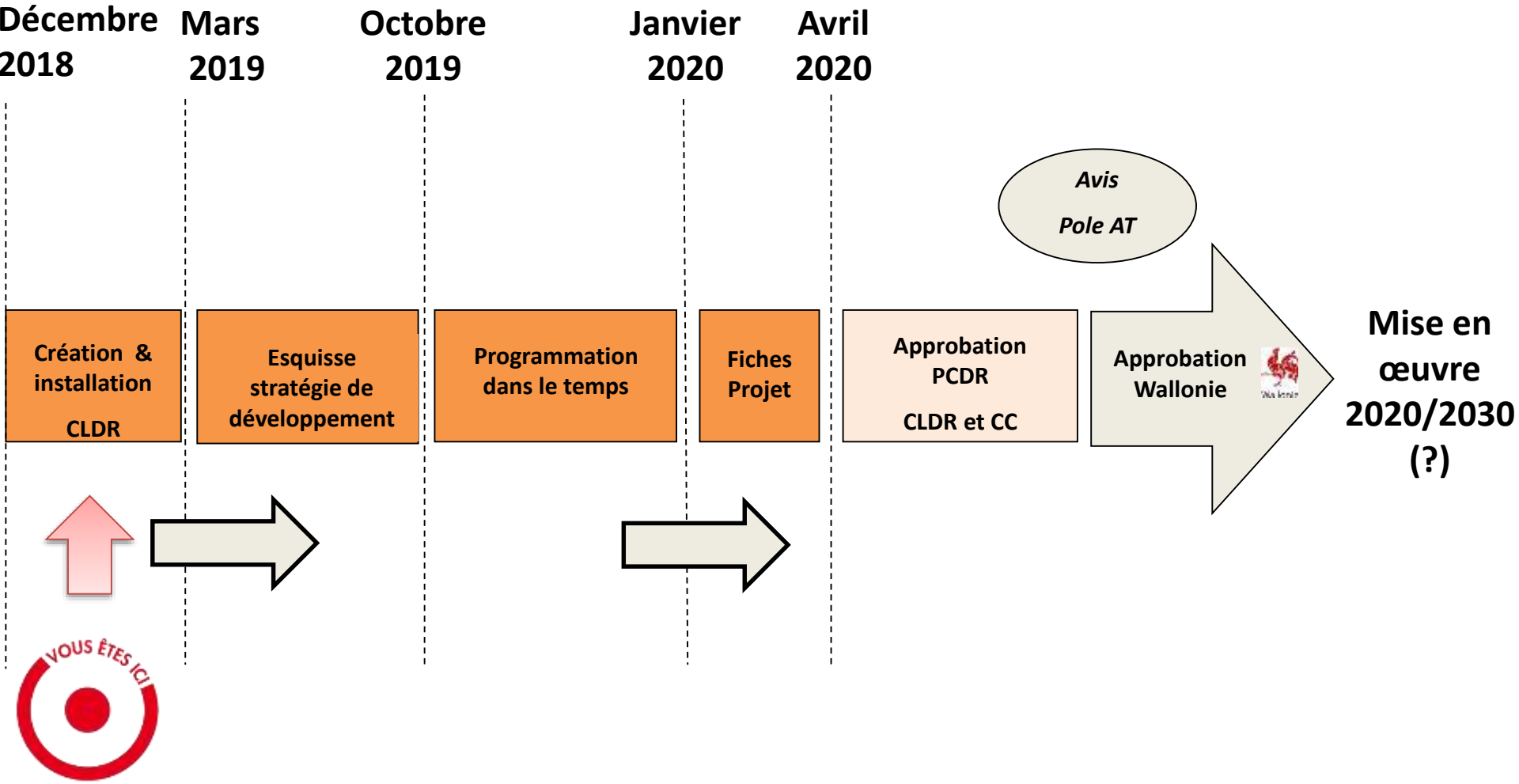

Relance de la dynamique et de l'élaboration du PCDR

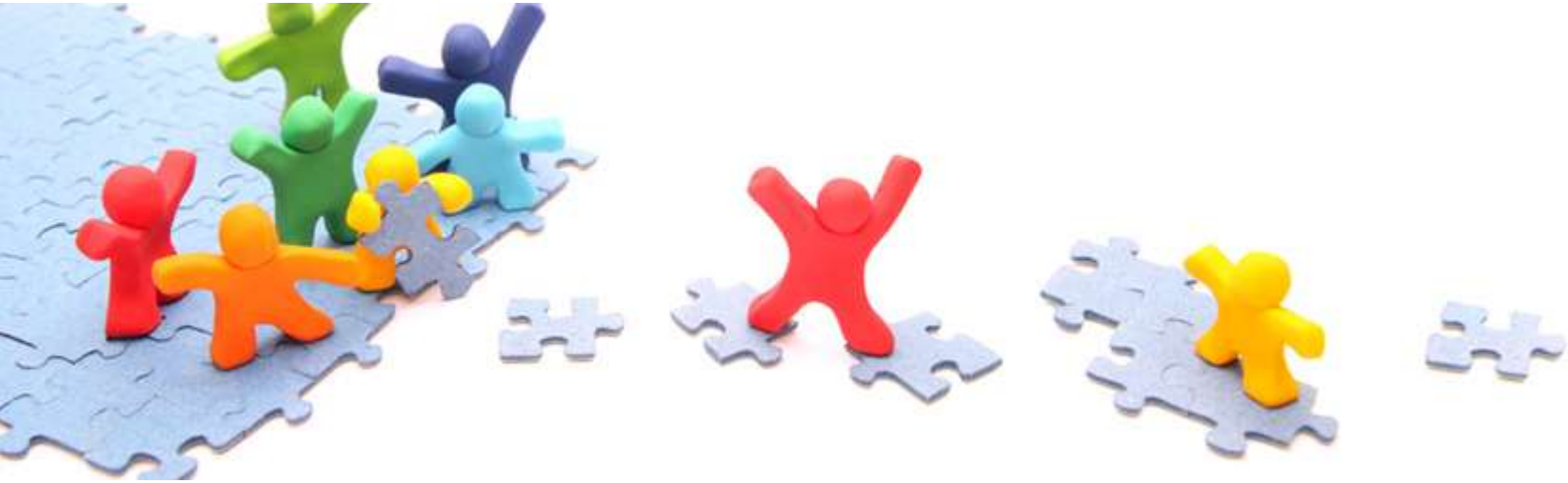

Avis du Collège sur la « liste des tâches »

Opération de Développement Rural de Chastre
Liste des tâches – Actualisation novembre 2018

Officiel (réunions techniques et décisionnelles, remise de documents,…)

Intitulé	Etat d'avancement	A faire ou à obtenir	Commentaire
<u>Première réunion</u> avec le Collège		• Mise à niveau ODR + décision appel à candidature CLDR	
Avis sur partie A et C à présenter en CDLR	Remise d'une première version par Agora le …. Une réunion de travail a été faite avec le pool d'agents relais le 20/11	• Avis du Collège avant présentation en CLDR	
Analyse du lot 0	• Document de travail réalisé par la FRW sur base de la synthèse des consultations	• Avis du Collège avant présentation en CLDR	

Lien élaboration PCDR et PST nouvelle législature	• En théorie, réalisation par la Commune d'un PST dans les six mois de la mise en place de la nouvelle législature	•	Sensibiliser sur les liens avec le PCDR : prise en compte de l'analyse et du diagnostic du territoire.

Participation

Intitulé du projet	Etat d'avancement	A faire ou à obtenir	Commentaire
Création de la CLDR		• Lancement de l'appel public à candidature (projet d'outils de diffusion FRW à valider). • Désignation du quart communal et des membres citoyens de la CLDR	

Communication

Campagne de communication externe pour candidature CLDR		•	

Organisation découverte d'une commune proche en ODR (Gembloux ?) avec la nouvelle CLDR ?		• Accord de principe du Collège • Organisation	Lors de l'installation de la CLDR ?
Création d'un logo spécifique à l'ODR de Chastre	•	• Accord de principe du Collège • Réfléchir le cas échéant au mode de réalisation (ressources internes à l'administration ? CLDR ? Concours externe ?....)	

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE CHASTRE

Réunion de travail pool relais communaux – FRW - Agora
Le mardi 20/11/18
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour **l'Administration communale** : Jocelyne Baarslag (Secrétariat général), Noélie Bodin (serv. urbanisme), Juliette Joie (serv. urbanisme), Tristan Lavigne (serv. énergie/mobilité), Stéphanie Thibeaux (Directrice générale), Nicolas Servais (service environnement).*
- *Pour **AGORA :** Pauline Nelsy Dumartin et Anne-Sophie Van Houdenhove.*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe.*
- *Mr Stéphane Colin, élu Chastre20+ aux élections communales d'octobre 2018.*

Copie :

- Aux participants
- A l'Auteur de programme AGORA
- A la DGO3 / Développement rural /service ext ; de Wavre (Xavier Dubois)
- A la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW

Annexes : An1 : présentation ; An2 : proposition de feuille de route relance ODR (version actualisée suite à la réunion)

Objectifs de la rencontre :

- Rétroacte

- Avis technique sur les premières versions de partie A (analyse socio-économique) et partie C (diagnostic partagé)

- Relance post-électorale de l'ODR

1. Rétroacte

- Le cycle de consultation de la population s'est clôturé en avril dernier et une synthèse globale a été remise par la FRW à la Commune. Celle-ci a également été diffusée sur le site internet www.odrchastre.info.

- Au vu du contexte électoral, il a été décidé de suspendre les réunions participatives jusqu'à la mise en place de la nouvelle législature communale.

- L'Auteur de PCDR, le bureau d'étude AGORA, a débuté sa mission en mai.

- Conformément au cahier des charges, le bureau d'étude a produit une première version de parties A (analyse socio-économique) et C (diagnostic partagé).

- Avant que ces documents ne soient présentés aux futurs nouveau Collège communal et CLDR, il a été proposé que ces documents reçoivent un premier avis du pool de relais communaux et de la FRW.

→ Au vu du temps disponible, il est proposé de traiter en réunion les remarques générales et ponctuelles jugées très importantes. Mais il sera naturellement impossible de passer en revue toutes les remarques une à une.

→ Les services communaux ont rencontré AGORA le 8/11 dernier. Cette réunion de travail a permis de relayer une série de remarques concernant ces deux parties. Un document de synthèse a été transmis à l'Auteur par la Commune.

→ La FRW a également préparé un document de synthèse reprenant l'intégralité de ses remarques. Il sera transmis à l'Auteur et à la Commune après la rencontre.

2. Avis sur la partie A (analyse socio-économique)

- La FRW rappelle les éléments relatifs à la partie A dans le cahier des charges et l'Arrêté du GW.
- Agora précise qu'il a commencé à intégrer les remarques des services communaux le 8/11 dernier, portant notamment sur :
    - La prise en compte des travaux menés dans le cadre du programme Pollec (politique énergétique).
    - Une approche plus globale des questions d'accessibilités à la commune et de flux de circulation dans sa microrégion (sur base des données Proximus).
    - Les questions de multimodalité et du réseau cyclable.

- La FRW fait part de ses remarques :

Remarques générales :

- Globalement, bonne longueur (en volume) de documents.

- Aspects analytique /direct /concis (pas trop de longueur). Néanmoins par endroits, le document pourrait encore être un peu réduit (penser à la multiplication papier du doc.).
- Positif aussi, la synthèse thématique constat / pistes d'enjeux en fin de chaque chapitre **mais…**
    - Attention les « opportunités » de l'AFOM mélangent opportunités, atouts et pistes d'actions → Remettre de l'ordre et surtout sortir de l'AFOM les pistes d'actions de l'Auteur pour pouvoir les valoriser ultérieurement.
    - Certaines « pistes d'enjeux » formulées sont plutôt des pistes d'objectifs / actions.
- Thématiques globalement toutes bien abordées …sauf l'aspect **énergie.** Mais apparemment déjà bien discuté avec la Commune le 8/11.
- Mise en relation avec objectifs du développement durable : très bien sur le principe mais d'un point de vue purement visuel, changer les icônes (thermomètre) car très difficile de distinguer les couleurs et donc niveaux d'évaluation. De plus, problématique des impressions noir et blancs.
- Enfin, les besoins futurs en équipements et services collectifs pourraient peut-être être plus explicitement mis en évidence.

Remarques/suggestions particulières jugées importantes

- Prendre en compte les données du Contrat de Développement Territorial du BW.
- Se renseigner auprès d'InBW concernant le projet de ZAE de Walhain et ses influences possibles sur le développement économique de Chastre (évoqué par In-BW lors d'une rencontre personnes ressources).
- Pg 5 → suppression de l'intro explicative PCDR pas spécialement utile
- Pg 13 → Se renseigner sur la vision de la Commune de Mont-Saint-Guibert sur sa ZACC située à proximité de la gare de Blanmont. Introduire une courte analyse de l'occupation et l'affectation du sol autour des deux gares.
- Pg 24 → Arbres et haies remarquables → courte analyse à faire mais liste en annexe pour alléger le doc.
- Pg 25 → Plan de secteur : partie descriptive sans doute pas utile mais introduire une courte analyse.
- Pg 26 → Problématiques subsides non obtenus à supprimer.
- Pg 71 → le PST touche à toutes les thématiques → A mettre plutôt dans les outils de gestion.
- Pg 101 → Chapitre tourisme sans doute à revoir : changement de Maison de Tourisme, potentialités réelles en matière de développement touristiques ,….
- Pg 104 → oubli de la question des ZAE + absence de commentaire sur la diversification agricole existante (alimentaire et non alimentaire).
- Pg 105 → positionnement sur le tourisme étonnant au vu des diverses analyses.
- Pg 112 → question du trafic de transit à aborder + absence d'analyse sur la multimodalité.
- Pg 117 → appel de la commune au CRAC.
    - ➔ La Commune précise cependant qu'il s'agissait d'un appel pour un prêt ponctuel et non une mise sous tutelle. Attention donc à la formulation.

- Pg 119 : BW horizon 2020 : obsolète ou toujours d'actualité?
- Pg 121 : Tableau des commissions consultatives incomplet + erreurs.
- Pg 121 : Agenda 21 local → le Décret de 2014 intègre la notion d'Agenda 21 local dans les ODR.
- Pg 122 : nouveau CODT / aspect vieillissant du SDC.

3. Avis sur la partie C

- La FRW rappelle les éléments relatifs à la partie C dans le cahier des charges et l'Arrêté du GW.
- La commune prend connaissance de la partie C et fera parvenir ses remarques approfondies prochainement.
- Concernant l'AFOM :
    - La Commune n'a pas de remarques supplémentaires mais au niveau de la forme, il est demandé s'il n'aurait pas été mieux de distinguer les apports de l'auteur de ceux de la population ?
    - ➔ AGORA pense que l'AFOM doit faire ressortir un diagnostic partagé c'est-à-dire une « intégration des différents avis ».
    - ➔ La FRW confirme les propos de l'Auteur. La forme d'AFOM proposée et celle le plus largement rencontrée dans les PCDR. Dans certains cas cependant, il est présenté « les éléments faisant consensus » d'une part et les « apports supplémentaire de la population ». Mais ce n'est pas une obligation légale.

    - Selon la FRW, même si l'AFOM déjà bien fournies et une bonne intégration des apports de l'Auteur et de la population, certains éléments « importants » (c'est—à-dire assez bien soulignés lors des consultations) ne sont pas mentionnés (voir remarques en détail dans le doc FRW qui sera transmis).
- AGORA passe en revue la proposition d'enjeux de développement (qui constitueraient la base de réflexion pour la stratégie de développement).

Remarques formulées :

- L'enjeu 6 (gestion public et participation) devrait être reformulé / nuancé / scindé, car :
    - Certains éléments relèvent de la gestion communale interne et sortent donc du champs d'action du PCDR → Pour ces éléments, renvoyer vers le PST qui sera mis en place en début de législature communale.
    - Pour les aspects participatifs/ de communication, des réponses ont déjà été partiellement apportées (donc nuancer certains constat un peu durs) et seront très certainement amplifiées dans le cadre du PST. Donc, il risque d'y avoir un décalage entre les constats actuels et les avancées lorsque le PCDR sera déposé dans +/- 2 ans.

➔ L'Auteur reformulera et distinguera les éléments qui sont plus du ressort du PST mais d'autres éléments peuvent avoir une place dans le PCDR comme par exemple les aspects de supracommunalité.

- Pour l'enjeu économique, toujours la même remarque de savoir si les ressources touristiques sont suffisantes pour constituer un levier de développement économique.
- Pour l'enjeu 7, problème de formulation du titre.

4. Relance post-électorale de l'ODR.

La FRW présente une proposition de « tableau des tâches » pour la relance post électorale l'ODR.

Points jugés les plus importants :

- Il est proposé de rencontrer au plus tôt le nouveau Collège communal. Au vu des points à traiter, deux réunions seraient nécessaires :
  - Une première (si possible en décembre) : « mise à niveau » du nouveau Collège sur l'ODR + validation du tableau des tâches et du lancement de l'appel à candidature CLDR. Il s'agirait d'une rencontre avec la FRW.
  - Une seconde (si possible en janvier) pour avis sur divers documents (partie A et C, lot 0). Il s'agirait d'une réunion de coordination avec la FRW, l'Auteur et la DGO3.
- Enclenchement de l'appel à candidature public pour la composition de la CLDR. Au plus tôt l'appel sera lancé, au plus tôt la CLDR sera constituée et les travaux pourront reprendre.

→ La Directrice générale discutera de ce point avec le Collège communal dès qu'il sera constitué et reviendra avec des propositions de dates.

→ En terme de communication :

- Une proposition de texte à insérer dans le bulletin communal sera envoyé par la FRW pour ce jeudi 22/11 au plus tard. Cet article aurait pour objectif d'informer la population de la reprise imminente de la dynamique de l'ODR.
- Il est proposé de prévoir avec le Collège et la CLDR une réflexion sur un éventuel logo propre à l'ODR de Chastre.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Nicolas Bosmans (010 237 800, n.bosmans@frw.be)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie, Nicolas Bosmans et Simon De Paepe

2019

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE CHASTRE

Réunion de travail pool relais communaux – FRW
Le mardi 23/04/19
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour **l'Administration communale** : Jocelyne Baarslag (Secrétariat général), Noélie Bodin (serv. urbanisme), Tristan Lavigne (serv. énergie/mobilité), Nicolas Servais (service environnement).*
- *Pour le **Collège communal :** Stéphane Colin (Echevin Développement rural)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe.*

Copie :

- Aux participants
- Au Collège communal
- A l'Auteur de programme AGORA
- A la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW

Annexes : An1 : ligne du temps ; An2 : tableau des tâches ; An3 : proposition lot 0

Objectifs de la rencontre :

- **Etat d'avancement général de l'ODR, dont principalement :**
  - **Mise en place et premières réunions de la CLDR de Chastre**
  - **Appel à idées par la plateforme participative numérique**
  - **Cycle de GT thématiques**
  - **Lot 0**

Eléments principaux ressortant de la rencontre

La liste des tâches (annexe 1) est passée en revue

1. Ligne du temps

- Une ligne du temps actualisée (annexe 2) est remise. Si l'élaboration du PCDR suit correctement son cours, l'avant-projet de PCDR pourrait être prêt pour l'automne 2020.
- La FRW invite fortement à tenir ce timing pour ne pas essouffler/ décourager les forces vives. De plus, la FRW réserve des moyens humains prioritaires pour Chastre en 2019 et 2020 pour l'élaboration de son PCDR.

2. Création de la CLDR

- L'appel à candidature s'est clôturé le 16 avril dernier. Au total 73 candidatures valides. Beau succès donc !
- La CLDR sera désignée par le Conseil communal le 30 avril 2019
- La FRW a envoyé un projet de Règlement d'Ordre Intérieur (R.O.I.) de la CLDR à la Commune :
  - Au Collège communal, approbation du R.O.I. à présenter pour validation à la CLDR
  - Le R.O.I. sera envoyé à la CLDR avec l'invitation de la première séance plénière le 27/05. Un point sera prévu pour sa validation.
  - Ensuite, Il devra être approuvé par le Conseil communal.

3. Premières réunions de la CLDR

- Deux premières réunions ont été fixées lors de la réunion de coordination du 28/03 dernier : le lundi 27/05 et le mercredi 19/06, à la salle du Tensoul à Cortil.
- D'un point de vue administratif :
  - La FRW prépare les projets d'invitations et ses documents préparatoires et les transmet à la Commune.
  - La Commune se charge de la convocation des membres.
  - Les convocations seront envoyées par défaut par mail ou sur demande par voie postale pour les personnes n'ayant pas accès régulier à internet.
  - Les projets de PV sont préparés par la FRW et envoyés par la Commune.
  - Il est demandé à la Commune si elle désire que les PV soient rendus publics sur le site odrchastre.info ou uniquement à disposition des membres de la CLDR ? C'est un choix communal, les deux cas de figure existent selon les Communes.

    ➔ La question sera posée au Collège communal
- **Ordre du jour de la séance du 27/05/19 :**
  - Présentation des membres **(10')**
  - Présentation et validation du R.O.I**. (10')**
  - Etat d'avancement de l'opération de développement rural

→ Ce point sera succinct au vu des informations fournies lors du cycle de consultation de la population et lors de la séance du 3 avril **(15')**

- **<u>Diagnostic participatif</u>** : Présentation par l'auteur et validation

  La partie A « analyse socio-économique » sera envoyée avec l'invitation → Elle ne sera pas débattue en séance. Il sera demandé à la CLDR d'envoyer ses remarques directement à l'Auteur après la réunion.

  La partie C « diagnostic participatif » (1ière partie : diagnostic et développement durable) sera envoyée avec l'invitation → présentation en séance du diagnostic Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces.

  - Présentation succincte et thématique (30')
    - Constats principaux
    - Convergences Auteur et population / apports participations / apports auteur
  - Séance de questions / réponses (15')
  - Mise en relation diagnostic et objectifs développement durable (20')
    - Par sous-groupe analyse thématique et avis sur l'évaluation donnée par l'Auteur
  - Mise en commun et validation (10')

- **Proposition de Groupe Action 'Label Chastrois' (10')**
  - Présentation par la Commune
  - Préciser qui sera le porteur / animateur du groupe d'action
  - Planning à venir du Groupe d'action ?

- Ordre du jour de la séance du 19/06/19 :
  - Approbation du PV de la réunion CLDR du 27/05
  - **<u>Enjeux de développement</u>** : présentation par l'Auteur et validation
    La partie C « diagnostic participatif » (2ieme partie : enjeux) sera envoyée 15 jours avant la séance.
    - Présentation des enjeux
    - Avis de la CLDR sur les enjeux : travail en sous-groupes autour de questions guides.
    - Mise en commun et validation
  - Organisation du cycle de groupes de travail thématiques.
  - Présentation de l'appel à idées par la plateforme participative numérique FRW
  - Présentation et avis sur le lot 0
    L'analyse lot 0 sera envoyée 15 jours avant la séance.

➔ **La FRW préparera un projet d'invitation pour les deux premières séances ainsi que leurs documents préparatoires.**
➔ **La Commune les enverra au plus tard 15 jours avant la première séance, soit pour le 13 mai au plus tard.**

4. Plateforme participative numérique

- Lors de la réunion de coordination du 28/3, le Collège a approuvé le principe d'utiliser la plateforme participative numérique FRW pour un appel à idées qui précéderait le cycle de groupes de travail thématiques programmé pour la rentrée de septembre (voir point 5).
- La FRW présente une version brouillon de l'espace numérique qui serait utilisé pour l'appel à idées.
  ➔ Quelques remarques de mise en forme sont émises.
- L'appel à idées débuterait après la CLDR du 19/06 (démarrage le 24/06) et s'étendrait tout l'été jusqu'au 15/09.
- Les informations seront « injectées » dans les groupes de travail thématiques.
- La FRW insiste sur l'importance de la communication pour faire connaitre cet appel à idées, notamment par partage via les réseaux sociaux.

➔ **La FRW remet un projet de convention Commune/FRW concernant l'utilisation de la plateforme participative FRW. Elle est à signer par la Commune et renvoyer au siège de la FRW.**
➔ **L'espace chastrois de l'appel à idées sur la plateforme numérique sera validé par la Commune avant mise en ligne**
➔ **La FRW transmettra des projets d'encarts communication à utiliser pour le bulletin communal, site internet communal, ….**

5. Cycle de GT thématique

- Ensuite, un cycle de groupes de travail thématiques sera organisé à la rentrée de septembre pour analyser les propositions faites via la plateforme numérique et faire part également d'autres propositions.
- Cette phase reste un premier brainstorming d'idées. En principe, une seule réunion par GT thématique sera suffisante. Les idées seront ensuite analysées et muries en CLDR.
- Au vu des enjeux proposés dans la partie C, il y aurait a priori 4 GT organisés :
  - GT environnement / paysages
  - GT mobilité alternative
  - GT économie locale
  - GT cohésion social/développement humain/ communication

La Commune étant impliquée dans un programme POLLEC, et au vu de l'enjeu « énergie » proposé dans le diagnostic participatif, la question est posée de la nécessité/pertinence de la mise en place d'un GT énergie.

➔ Après, discussion, il apparait que la mise en place d'un GT énergie ferait « doublon » avec les travaux de la Commission énergie. De plus, un programme d'action énergie a déjà été validé l'année passée.
➔ Il est donc proposé de ne pas mettre en place de GT énergie. Les liens avec le programme Pollec, et le cas échéant la définition d'objectifs et de projets à inscrire dans le PCDR seront réfléchis avec la CLDR dans une phase ultérieure de travail.

- D'un point de vue pratique, voici les indications pour la définition du planning du cycle de GT thématiques à la rentrée de septembre :

➔ **Prévoir 6 dates de réunions de soirée (19h30 à 21h30) entre le 23/09/19 et le 30/10/19.**

- De préférence une réunion par semaine, maximum 2 réunions/ semaine, et dans ce cas au moins un jour d'écart entre les deux réunions (pas deux soirs qui se suivent)
- Privilégier si possible les lundi, mardi ou jeudi (pas mercredi ni vendredi).
- Si possible, éviter la salle du Conseil communal.

➔ **Les choix des GT par rapport aux dates arrêtées seront décidés avec la Commune après la CLDR du 19/06.**

- Une seule réunion sera organisée par GT. 2 dates seraient donc gardées « en réserve » en fonction d'éventuelles demandes de la CLDR du 19/6.

6. Lot 0

En annexe 3

- Lors de la rencontre du nouveau Collège en janvier, une analyse « lot 0 » (petites actions pouvant être réalisées pendant l'élaboration du PCDR) suite au cycle de consultation de la population avait été remise par la FRW.
- Comme cette analyse doit être envoyée au plus tard le 04/06 comme document préparatoire à la CLDR du 19/06, il est demandé l'avis du pool relais et la décision du Collège quant aux propositions émises.

➔ **Le document sera soumis au Collège sur base de l'avis du pool relais.**

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Nicolas Bosmans (010 237 800, n.bosmans@frw.be)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie, Nicolas Bosmans et Simon De Paepe

Opération de Développement Rural de Chastre
Liste des tâches – 23/04/2019

Officiel (réunions techniques et décisionnelles, remise de documents,…)

Intitulé	Etat d'avancement	A faire ou à obtenir	Commentaire
Ligne du temps		• Présenter actualisation et prochaines étapes	
Analyse du lot 0	• Document de travail réalisé par la FRW sur base de la synthèse des consultations	• Avis du pool relais • Avis du Collège avant présentation en CLDR • Présentation globale le 19/06	• Proposition du Collège → Label chastrois (voir ci-dessous)
Lien élaboration PCDR et Pollec	• Questionnement par rapport à la pertinence de définir un enjeu « énergie » dans le PCDR	• En fonction de la temporalité PCDR/POLLEC, définir la meilleure marche à suivre	
ROI de la CLDR	• La FRW a envoyé un modèle standard de ROI	• Validation du Collège du ROI à présenter en CLDR • Validation de la CLDR • Validation du Conseil communal	• Fonctionnement administratif courrier vers la CLDR à définir entre Commune et FRW

Participation

Intitulé du projet	Etat d'avancement	A faire ou à obtenir	Commentaire
Création de la CLDR	• Résultat de l'appel à candidature : 73 candidatures valides	• Désignation du quart communal et des membres citoyens de la CLDR • Approbation du ROI (CC)	
2 Premières séances CLDR (27/05 et 19/06)	•	• Définition OJ + logistique • Envoi invitations	
Appel à idées via plateforme participative	•	• Demande officielle FRW • Approbation scénario • Lancement communication (voir ci-dessous)	Période appel à idées : 24/06 → 15 septembre (?)
Cycle de Groupes de travail	•	• Nombre de GT (4 ou 5 GT (avec regroupement de 3 enjeux) • Définir personnes ressources par GT • Calendrier (prévoir 6 dates pour un back-up) • Réservation salles • Appel à participation • Lien commissions communales ?	
Groupe d'Action « label chastrois »	• Volonté Commune de proposer le GA (voir PV 28/03)	• Présentation le 27/05 • Porteur du GA ? • Plus d'explications • Calendrier ?	

Communication

Campagne de communication externe appel à idée plateforme participative	•	• Après CLDR de juin • Relance à intervalles réguliers pendant les vacances. • Inviter les membres du Collège/conseil/CLDR à partager sur les réseaux sociaux, par mail…	Important pour une bonne participation !
Campagne de communication appel à participation GT thématiques	•	• Début septembre • Renseignements des dates lors de la dernière CLDR et sur la plateforme	
Disponibilité (ou pas des PV CLDR sur site ODRCHASTRE.INFO)	•	• Choix communal : public/privé CLDR • Proposition 'intranet' CLDR • Attention RGPD	

màj 09/07/17

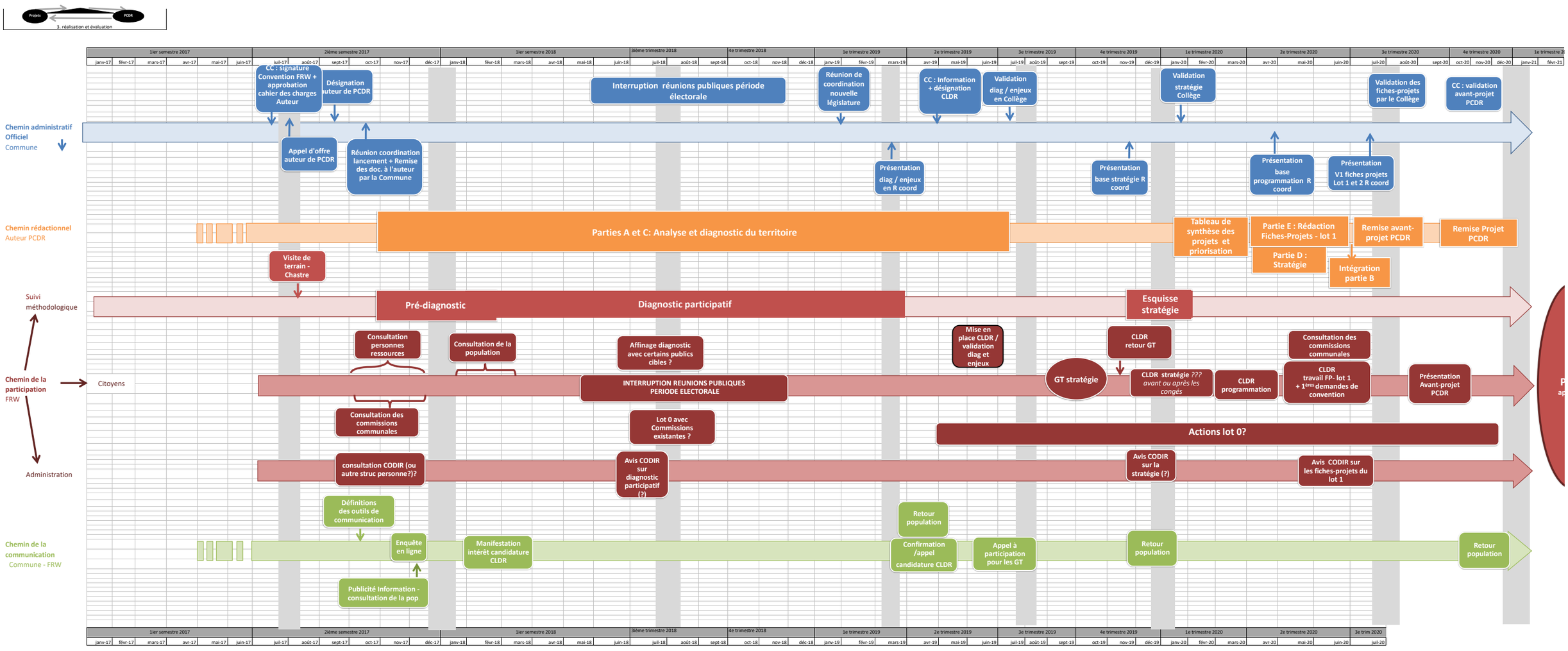

Synthèse élaboration :

1ier semestre 2017 | 2ième semestre 2017 | 1ier semestre 2018 | 3ième trimestre 2018 | 4e trimestre 2018 | 1e trimestre 2019 | 2e trimestre 2019 | 3e trimestre 2019 | 4e trimestre 2019 | 1e trimestre 2020 | 2e trimestre 2020 | 3e trimestre 2020 | 4e trimestre 2020 | 1e trimestre 2021

janv-17 | févr-17 | mars-17 | avr-17 | mai-17 | juin-17 | juil-17 | août-17 | sept-17 | oct-17 | nov-17 | déc-17 | janv-18 | févr-18 | mars-18 | avr-18 | mai-18 | juin-18 | juil-18 | août-18 | sept-18 | oct-18 | nov-18 | déc-18 | janv-19 | févr-19 | mars-19 | avr-19 | mai-19 | juin-19 | juil-19 | août-19 | sept-19 | oct-19 | nov-19 | déc-19 | janv-20 | févr-20 | mars-20 | avr-20 | mai-20 | juin-20 | juil-20 | août-20 | sept-20 | oct-20 | nov-20 | déc-20 | janv-21 | févr-21

Chemin administratif Officiel
Commune

- CC : signature Convention FRW + approbation cahier des charges Auteur
- Désignation auteur de PCDR
- Interruption réunions publiques période électorale
- Réunion de coordination nouvelle législature
- CC : Information + désignation CLDR
- Validation diag / enjeux en Collège
- Validation stratégie Collège
- Validation des fiches-projets par le Collège
- CC : validation avant-projet PCDR
- Appel d'offre auteur de PCDR
- Réunion coordination lancement + Remise des doc. à l'auteur par la Commune
- Présentation diag / enjeux en R coord
- Présentation base stratégie R coord
- Présentation base programmation R coord
- Présentation V1 fiches projets Lot 1 et 2 R coord

Chemin rédactionnel
Auteur PCDR

- Parties A et C: Analyse et diagnostic du territoire
- Tableau de synthèse des projets et priorisation
- Partie E : Rédaction Fiches-Projets - lot 1
- Partie D : Stratégie
- Remise avant-projet PCDR
- Intégration partie B
- Remise Projet PCDR
- Visite de terrain - Chastre

Suivi méthodologique

- Pré-diagnostic
- Diagnostic participatif
- Esquisse stratégie

Chemin de la participation
FRW

Citoyens

- Consultation personnes ressources
- Consultation de la population
- Affinage diagnostic avec certains publics cibles ?
- Mise en place CLDR / validation diag et enjeux
- CLDR retour GT
- Consultation des commissions communales
- INTERRUPTION REUNIONS PUBLIQUES PERIODE ELECTORALE
- GT stratégie
- CLDR stratégie *??? avant ou après les congés*
- CLDR programmation
- CLDR travail FP- lot 1 + 1ères demandes de convention
- Présentation Avant-projet PCDR
- Consultation des commissions communales
- Lot 0 avec Commissions existantes ?
- Actions lot 0?

Administration

- consultation CODIR (ou autre struc personne?)?
- Avis CODIR sur diagnostic participatif (?)
- Avis CODIR sur la stratégie (?)
- Avis CODIR sur les fiches-projets du lot 1

Chemin de la communication
Commune - FRW

- Définitions des outils de communication
- Enquête en ligne
- Publicité Information - consultation de la pop.
- Manifestation intérêt candidature CLDR
- Retour population
- Confirmation /appel candidature CLDR
- Appel à participation pour les GT
- Retour population
- Retour population

1ier semestre 2017 | 2ième semestre 2017 | 1ier semestre 2018 | 3ième trimestre 2018 | 4e trimestre 2018 | 1e trimestre 2019 | 2e trimestre 2019 | 3e trimestre 2019 | 4e trimestre 2019 | 1e trimestre 2020 | 2e trimestre 2020 | 3e trim 2020

janv-17 | févr-17 | mars-17 | avr-17 | mai-17 | juin-17 | juil-17 | août-17 | sept-17 | oct-17 | nov-17 | déc-17 | janv-18 | févr-18 | mars-18 | avr-18 | mai-18 | juin-18 | juil-18 | août-18 | sept-18 | oct-18 | nov-18 | déc-18 | janv-19 | févr-19 | mars-19 | avr-19 | mai-19 | juin-19 | juil-19 | août-19 | sept-19 | oct-19 | nov-19 | déc-19 | janv-20 | févr-20 | mars-20 | avr-20 | mai-20 | juin-20 | juil-20

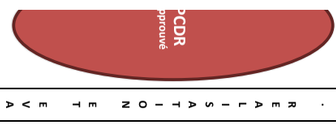

3. REALISATION ET EVALUATION

Opération de Développement Rural de Chastre

Tableau d'analyse des propositions de type « lot 0 »

Première version réalisée suite à la phase de consultation de la population

Le « lot 0 » reprend les actions développées pendant la phase d'élaboration du PCDR. Il a pour but de mener des réalisations concrètes dès le début de la dynamique de l'ODR.

On peut distinguer :

- Les actions pouvant être réalisées par la Commune suite aux demandes issues des consultations de la population : ces actions correspondent à des démarches (para)communales de moindre ampleur qui peuvent être entamées assez rapidement, sans attendre l'approbation du PCDR et les premières conventions-projets.

- Des actions « mobilisatrices » qui se sont dégagées des séances de consultations ou des GT pour l'élaboration de la stratégie de développement. Il s'agit également d'actions ne demandant pas de grands financements. Le choix des actions mobilisatrices se fait en CLDR.

  Dans ce cas, les acteurs locaux (CLDR, citoyens, …) sont acteurs de la mise en œuvre du projet conjointement avec la Commune. Des « Groupes d'Actions » (GA) temporaires sont mis en place pour la mise en œuvre de l'action.

- Des actions proposées et initiées directement par la Commune pendant la période d'élaboration du PCDR et en lien avec la dynamique de l'ODR.

1. Analyse des propositions de la population de type « gestion communale »

Action proposée	**Faisabilité (oui-non-en cours- déjà réalisé- non pertinent – à inclure dans un projet « structurant » PCDR)**	
	Avis pool relais communaux	**Décision Collège**
Physique		
Equiper les bâtiments publics et les églises de panneaux solaires (tiers-payant).		
Eteindre les gros spots du terrain de foot quand personne n'y joue.		
Récurer systématiquement les avaloirs, les rivières.		
Economique		
Promouvoir les journées fermes ouvertes.		
Créer une commission agricole pour favoriser les échanges/collaborations		
Culturel		
/		
Humain		
Prévoir des kiss and ride aux écoles		
Renforcer les panneaux indicateurs dans les campagnes afin de « rapprocher » les différents villages		
Faire un cadastre « sport et culture »		
Augmenter le nombre d'éducateurs de rue		
Faciliter la création de petites résidences d'appartement à l'échelle humaine au lieu de 4 façades		
Participation et communication		
Rentrer dans des dynamiques smart-cities		

Réactiver la commission consultative de sécurité routière		
Utiliser Facebook et mails		
Création d'un agenda des activités locales, notamment visible via le site internet communal.		
Actualiser la liste des associations		
Faire un calendrier annuel des activités		

2. Analyse des propositions de la population de type « actions mobilisatrices »

Action proposée	**Pertinence** *(est-ce réellement une action mobilisatrice potentielle ? Y a-t-il une opposition à soumettre cette proposition à la réflexion de la CLDR ?)*	
	Avis pool relais communaux	**Décision Collège**
PHYSIQUE		
Replanter des haies vives en bordure de champs en collaboration avec les agriculteurs		
Plantation d'arbres et de haies		
Nettoyage de mares, zones humides et rivières		
Créer une zone de compost collectif		
ECONOMIQUE		
Recréer un marché hebdomadaire		
Soutien à la mise en place d'une coopérative citoyenne de production d'énergies renouvelables		
CULTUREL		
Organiser des conférences mettant en exergues le passé et le patrimoine de nos villages		
HUMAIN		
Créer des liens entre générations via le jardinage (jardins		

collectifs intergénérationnels)		
Faire revivre les fêtes de villages – activités inter-villages		
Organiser des achats groupés.		
Remise en valeur des circuits pédestres		
GESTION COMMUNALE DU TERRITOIRE		
/		
COMMUNICATION ET PARTICIPATION		
Création d'une carte des sentiers communaux		
Créer une journée découverte des associations locales		

3. Analyse des propositions de la Commune en lien avec l'ODR

Action proposée	Précisions	Avis CLDR
PHYSIQUE		
ECONOMIQUE		
Création d'un label « produits chastrois »		
CULTUREL		
HUMAIN		
GESTION COMMUNALE DU TERRITOIRE		
COMMUNICATION ET PARTICIPATION		

Opération de Développement Rural de Chastre
Liste des tâches – 08/07/2019

Document de travail

Officiel (réunions techniques et décisionnelles, remise de documents,…)

Intitulé	Etat d'avancement	A faire ou à obtenir	Commentaire
Validation officielle des parties A et C par le Collège communal	• Dernières modifications suite aux premières CLDR	• Approbation par le Collège	
Suivi lot 0	• Liste de personnes intéressées par le GA « label chastrois » transmise • Avis CLDR sur GA « journée découverte association » et « cimetière »	• Remarques sur le lot 0 – partie communale • Mise en place de ces GA ? Personnes de référence ?	
ROI de la CLDR	• Passage au Conseil de juin	• A envoyer à la DGO3 avec la composition de la CLDR	
Réunion POST GT	•	• Prévoir une date de réunion pool relais – retour GT – semaine du 04/11 si possible	

Participation

Intitulé du projet	Etat d'avancement	A faire ou à obtenir	Commentaire
2 premières séances CLDR (27/05 et 19/06)	•	• Débriefing ?	
Calendrier CLDR post GT thématiques	•	• Prévoir une séance CLDR en novembre idéalement semaine du 11/11	
Appel à idées via plateforme participative	• Campagne lancée le 24/06 (jusqu'au 15/09)	• Elargissement aux personnes qui travaillent sur Chastre ? • Démarche complémentaire de diffusion ? • Bâche FRW ? (autorisation et positionnement)	• Relance à intervalles réguliers pendant les vacances. • Inviter les membres du Collège/conseil/CLDR à partager sur les réseaux sociaux, par mail
Cycle de Groupes de travail	• Première communication lancée	• Définir personnes ressources par GT • Communication spécifique semaine du 19/08 • Invitation adressée aux commissions concernées	
Concrétisation des liens avec les Commissions communales	•	• A concrétiser après le cycle de GTs thématiques • Formule à définir avec la Commune • Prévoir rencontre commission 'énergie' • Quid de la commission citoyenne par tirage au sort ?	•

Opération de Développement Rural de Chastre

Tableau d'analyse des propositions de type « lot 0 »

Version actualisée suite à la CLDR du 19/06/19

Le « lot 0 » reprend les actions développées pendant la phase d'élaboration du PCDR. Il a pour but de mener des réalisations concrètes dès le début de la dynamique de l'ODR.

On peut distinguer :

- Les actions pouvant être réalisées par la Commune suite aux demandes issues des consultations de la population : ces actions correspondent à des démarches (para)communales de moindre ampleur qui peuvent être entamées assez rapidement, sans attendre l'approbation du PCDR et les premières conventions-projets.

- Des actions « mobilisatrices » qui se sont dégagées des séances de consultations ou des GT pour l'élaboration de la stratégie de développement. Il s'agit également d'actions ne demandant pas de grands financements. Le choix des actions mobilisatrices se fait en CLDR.

  Dans ce cas, les acteurs locaux (CLDR, citoyens, …) sont acteurs de la mise en œuvre du projet conjointement avec la Commune. Des « Groupes d'Actions » (GA) temporaires sont mis en place pour la mise en œuvre de l'action.

- Des actions proposées et initiées directement par la Commune pendant la période d'élaboration du PCDR et en lien avec la dynamique de l'ODR.

1. Analyse des propositions de type « gestion communale »

Action proposée	**Suivi (A enclencher-en cours- déjà réalisé- non pertinent – pas d'intérêt - à inclure dans un projet « structurant » PCDR)**	
	Avis CLDR	**Avis Commune**
Physique		
Equiper les bâtiments publics et les églises de panneaux solaires (tiers-payant).		
Eteindre les gros spots du terrain de foot quand personne n'y joue.		
Récurer systématiquement les avaloirs, les rivières.		
Economique		
Promouvoir les journées fermes ouvertes.		
Créer une commission agricole pour favoriser les échanges/collaborations		
Culturel		
/		
Humain		
Prévoir des kiss and ride aux écoles		
Renforcer les panneaux indicateurs dans les campagnes afin de « rapprocher » les différents villages		
Faire un cadastre « sport et culture »		
Augmenter le nombre d'éducateurs de rue		
Faciliter la création de petites résidences d'appartement à l'échelle humaine au lieu de 4 façades		
Participation et communication		
Rentrer dans des dynamiques smart-cities		
Réactiver la commission consultative de sécurité routière		
Utiliser Facebook et mails		

Création d'un agenda des activités locales, notamment visible via le site internet communal.		
Actualiser la liste des associations		
Faire un calendrier annuel des activités		

2. Analyse des propositions de type « actions mobilisatrices »

Action proposée	**Suivi (A préciser - A enclencher-en cours- déjà réalisé- Non pertinent - Pas d'intérêt – à inclure dans un projet « structurant » PCDR)**	
	Avis CLDR	**Avis Commune**
PHYSIQUE		
Groupe d'Action « actions de valorisation des cimetières » *Les débats sur l'entretien des cimetières pourraient être mieux compris suite à un travail collectif pour faire connaître, nettoyer, embellir.*	La CLDR a émis le 19/06/19 un intérêt « mitigé » pour cette proposition. En séance, 2 membres se sont montrés intéressés d'y participer.	
ECONOMIQUE		
/		
CULTUREL		
/		
HUMAIN		
Groupe d'Action « Création d'une journée découverte des associations citoyennes et communication » *Le constat est que des associations sont actives et ont des besoins mais on ne les connaît pas et que les citoyens sont motivés de s'impliquer. Un Forum des associations pourrait être utile.*	La CLDR a émis le 19/06/19 un grand intérêt pour cette proposition. En séance, 8 membres se sont montrés intéressés d'y participer.	

GESTION COMMUNALE DU TERRITOIRE		
/		
COMMUNICATION ET PARTICIPATION		
/		

3. Analyse des propositions de la Commune en lien avec l'ODR

Action proposée	**Précisions**	**Avis CLDR(A enclencher- En cours- déjà réalisé- Non pertinent – Pas d'intérêt - A inclure dans un projet « structurant » PCDR)**
PHYSIQUE		
/		
ECONOMIQUE		
Création d'un label « produits chastrois »		Avis favorable de la CLDR le 27/05/19. Liste de membres intéressés de participer à un groupe d'action travaillant sur le sujets transmise à la Commune
CULTUREL		
/		
HUMAIN		
/		
GESTION COMMUNALE DU TERRITOIRE		
/		
COMMUNICATION ET PARTICIPATION		
/		

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE CHASTRE

Réunion de travail Commune – FRW
Le lundi 8/07/19
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour **l'Administration communale** : Stéphanie Thibeaux (Directrice générale), Nicolas Servais (service environnement).*
- *Pour le **Collège communal :** Thierry Champagne (Bourgmestre), Stéphane Colin (Echevin Développement rural)*
- *Hélène Ryckmans, **Présidente de la CLDR***
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe.*

Copie :

- Aux participants
- Au Collège communal
- A l'Auteur de programme AGORA
- A la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW

Annexes : Annexe 1 : tableau des tâches ; Annexe 2 inscrits CLDR 19/06 et suggestions de personnes ressources, Annexe 3 lot 0 actualisé

Objectifs de la rencontre :

- **Etat d'avancement général de l'ODR, dont principalement :**
  - **Aspects administratifs**
  - **Débriefing des premières réunions de la CLDR de Chastre et planning**
  - **Suivi de l'appel à idées par la plateforme participative numérique**
  - **Organisation du cycle de GT thématiques**
  - **Lot 0**
  - **Liens avec les commissions communales**

Eléments principaux ressortant de la rencontre

La liste des tâches (annexe 1) est passée en revue.

1. Validation des parties A et C

- Lors de ses deux premières séances (27/05 et 19/06), la CLDR a apporté une série de remarques principales à la parties C. Elle avait également jusqu'au 6 juin pour transmettre à l'Auteur des remarques ponctuelles par rapport aux parties A et C.
- AGORA doit transmettre à présent une version actualisée des parties A et C à la Commune. Une fois ces documents approuvés, les factures liées à ces stades d'avancement pourront être liquidées et ces parties mise en ligne sur le site internet.

➔ Commune : le service financier a déjà payé sur base de factures les deux premières tranches de 20% puis 25% prévues dans le cahier des charges. Elle a cependant reçu d'AGORA une autre facture de 45%. Contact sera pris par la Commune avec l'Auteur car à ce stade maximum 45% (et non 90%) doivent être payés à l'Auteur.

➔ *Ndlr : Après renseignement pris auprès de l'Auteur après la réunion, les parties A et C actualisées seront transmises par l'Auteur à la Commune début août.*

2. CLDR

- Les deux premières réunions se sont globalement fort bien déroulées tant en termes de fréquentation, d'ambiance de groupe et de travail de fonds. L'animation de la FRW est appréciée.
- Le R.O.I. a été approuvé par le Conseil communal en juin et envoyé à la DGO3 avec la composition de la CLDR.
- Deux démissions sont parvenues à la Commune. Conformément au R.O.I., les remplacements se feront en début d'année prochaine sur base de la réserve de candidats.
- La Commune souhaite que la CLDR établisse un rapport d'activité annuel (comme les autres commissions communales), et ce dès la période d'élaboration. Il sera présenté au Conseil communal.
  → FRW : une fois le PCDR approuvé, le SPW impose que la Commune rentre un rapport d'activité annuel de l'ODR et selon un canevas bien précis et imposé. Ce modèle n'est cependant pas adapté à la phase élaboration du PCDR. Durant cette période, le canevas de rapport devra donc être différent de celui prévu par la DGO3.
- Il est proposé qu'un point sur l'état d'avancement des travaux de la CLDR soit fait devant le Conseil communal début 2020. Ce moment est jugé opportun car à ce moment-là, une ossature de stratégie de développement aura normalement été validée par la CLDR.

3. Plateforme participative numérique

- L'appel à idées a bien été mis en ligne sur le site https://participation.frw.be et se terminera le 15/09.
- A ce jour, 32 Chastrois inscrits à la plateforme et 21 apports d'idées.
- La communication de base a bien été prévue mais la FRW invite les membres de l'administration communale et du Conseil communal de faire connaitre l'initiative

auprès des citoyens (bouche à oreille, partages de la newsletter en ligne, partage des publications Facebook,)

- Un « widget » (petite fenêtre qui s'actualise en temps réel et qui permet de promouvoir la consultation en cours sur la plateforme) pourrait être mis sur la page d'accueil du site communal.
- La FRW dispose d'une bâche de promotion de la plateforme numérique. Celle-ci pourrait être apposée le long d'un axe de passage.
- Suite à une demande formulée par la Commune sur la possibilité de faire participer à l'appel à idées des personnes travaillant sur Chastre (et notamment les membres de l'administration communale) sans pour autant y habiter, la FRW confirme que cette option est possible.
    - ➔ La Commune demande s'il est possible de faire une distinction visuelle (pastille, …) entre les « habitants » et les « travailleurs ». Par ailleurs, il serait plus transparent que les membres de l'administration communale puissent être clairement identifiés.

➔ La Commune marque son accord de principe, si c'est techniquement possible, pour l'insertion d'un widget sur la page d'accueil du site communal.
➔ La Commune marque son accord de principe pour la pose d'une bâche de promotion du site participation.frw.be. Elle sera déplacée de semaine en semaine à des endroits différents de la Commune.
➔ La FRW posera la question à sa responsable communication quant à la possibilité de faire une distinction visuelle entre les habitants et les travailleurs participants à l'appel à idées

4. Cycle de GT thématique

Pour rappel, Le cycle de 4 réunions de GT thématiques se déroulera du lundi 23/9 au lundi 14/10. 4 GT thématiques organisés : GT Environnement/AT/Paysages ; GT mobilité active, GT économie locale et GT vivre ensemble/communication. Ce cycle de GT est ouvert à toute la population (pas uniquement la CLDR).

- Une première communication concernant les GT a été faite via le bulletin communal, la newsletter, et la CLDR.
- Le 19/06 dernier, les membres présents de la CLDR ont eu la possibilité de s'inscrire aux GT. Par ailleurs, un formulaire d'inscription en ligne est accessible via le site www.odrchastre.info
- La FRW propose de faire une seconde campagne de communication la semaine du 19/08. Elle préparerait des projets d'outils de communication.
- La FRW propose que des « personnes ressources » soient invitées aux différents GT thématiques pour enrichir les réflexions de leurs expertises dans les domaines les concernant. Ces personnes ressources (de ou extérieures à Chastre) se joindraient aux groupes de réflexion comme participants (pas d'exposé de leur part demandé). Une première liste de suggestion a été établie sur base notamment des personnes rencontrées pendant la phase d'interview des personnes ressources

➔ La Commune marque son accord pour qu'une campagne de communication concernant le cycle de GT thématique soit organisée à partir de la semaine du 19/08. La FRW préparera les projets de communiqués. A noter que pour l'insertion d'un article dans le bulletin communal, les articles doivent être rentrés au plus tard pour le 20/08.

➔ La liste de personnes ressources à inviter aux GT sera soumise à l'approbation/révision du Collège communal (liste actualisée en annexe 2)

5. Lot 0

- Lors de sa séance du 27/05, la CLDR a remis un avis favorable à la création d'un Groupe d'Action « label chastrois » proposé par la Commune. Une liste de personnes intéressées a été transmise à la Commune.
- Lors de sa séance du 19/06, la CLDR s'est prononcée concernant la mise en place de deux Groupes d'action:
    - Groupe d'Action « Création d'une journée découverte des associations citoyennes et communication ». Le constat est que des associations sont actives et ont des besoins mais on ne les connaît pas et que les citoyens sont motivés de s'impliquer. Un Forum des associations pourrait être utile.

      La CLDR a émis un grand intérêt pour cette proposition. En séance, 8 membres se sont montrés intéressés d'y participer.

    - Groupe d'Action « actions de valorisation des cimetières ». Les débats sur l'entretien des cimetières pourraient être mieux compris suite à un travail collectif pour faire connaître, nettoyer, embellir.

      La CLDR a émis un intérêt plus « mitigé » pour cette proposition. En séance, 2 membres se sont montrés intéressés d'y participer.

      Par ailleurs une articulation judicieuse avec la commission cimetière devrait être définie.
- La FRW rappelle que les groupes d'action doivent pouvoir travailler dans une certaine autonomie. Il est important donc d'identifier avant leur lancement une ou plusieurs personnes motivées et capable de « porter » le groupe. La FRW n'a pas la vocation d'animer les GA. Elle peut si nécessaire venir à la première réunion donner une « aide au démarrage ».
- Enfin, une série de propositions / demandes de type « gestion communale » ont été formulées lors des consultations de la population. Il est demandé au Collège de remettre un avis sur le suivi à donner à ces propositions : A enclencher-en cours- déjà réalisé- non pertinent – pas d'intérêt - à inclure dans un projet « structurant » PCDR, …

→ H. Ryckmans écrira un courrier officiel au Collège lui demandant de se prononcer sur l'enclenchement de l'un ou l'autre de ces groupes d'action et de remettre un avis concernant les actions de type « gestion communale ».

6. Lien avec les commissions communales

Au vu du nombre de commissions communales existantes, il conviendra d'être très attentif à bien les associer aux réflexions.

A court terme, plusieurs premières démarches seront prises :

- Invitations des commissions aux GT thématiques en lien avec leur objet
- A l'issue des réunions de GT thématiques, envoi du PV aux commissions concernées et demande d'avis officiel.
- Demande à la Commission énergie de faire part d'idées d'actions concrètes pour alimenter la stratégie du PCDR. Ses propositions devraient parvenir pour le 14/10 au plus tard afin de pouvoir les intégrer dans les réflexions avec la CLDR.

D'autres démarches seront initiées une fois qu'une « ossature » de stratégie de développement aura été définie avec la CLDR.

Par contre, si la décision de principe de créer une Commission citoyenne par tirage au sort a été prise par la Commune, sa concrétisation est encore en réflexion. Elle ne sera vraisemblablement mise en œuvre qu'en 2020. Il est donc prématuré d'imaginer une contribution de cette commission à l'élaboration du PCDR.

6. Planning

- ***Cycle de GT thématiques (de 19h30 à 21h30)***
  - **Lundi 23 septembre, salle du Tensoul (rue du Tensoul) : GT environnement / paysages / Aménagement du territoire**
  - **Lundi 30 septembre, salle de Blanmont (espace 2000) : GT mobilité active**
  - **Lundi 7 octobre, salle du Tensoul (rue du Tensoul) : GT économie locale**
  - **Lundi 14 octobre, salle du Tensoul (rue du Tensoul) : GT cohésion sociale / développement humain / communication**
- **Jeudi 7/11 de 14h00 à 16h00** : **réunion Commune / FRW :** débriefing du cycle de GT thématiques et préparation de la CLDR de novembre.
- **Mercredi 13/11 de 19h30 à 21h30 (salle à déterminer) : séance plénière CLDR : présentation des résultats des GT thématiques et premier avis.**

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Nicolas Bosmans (010 237 800, n.bosmans@frw.be)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie, Nicolas Bosmans et Simon De Paepe

CHASTRE

agora-urba.eu

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion relais communaux 07/11/19

Les grandes étapes d'une ODR :

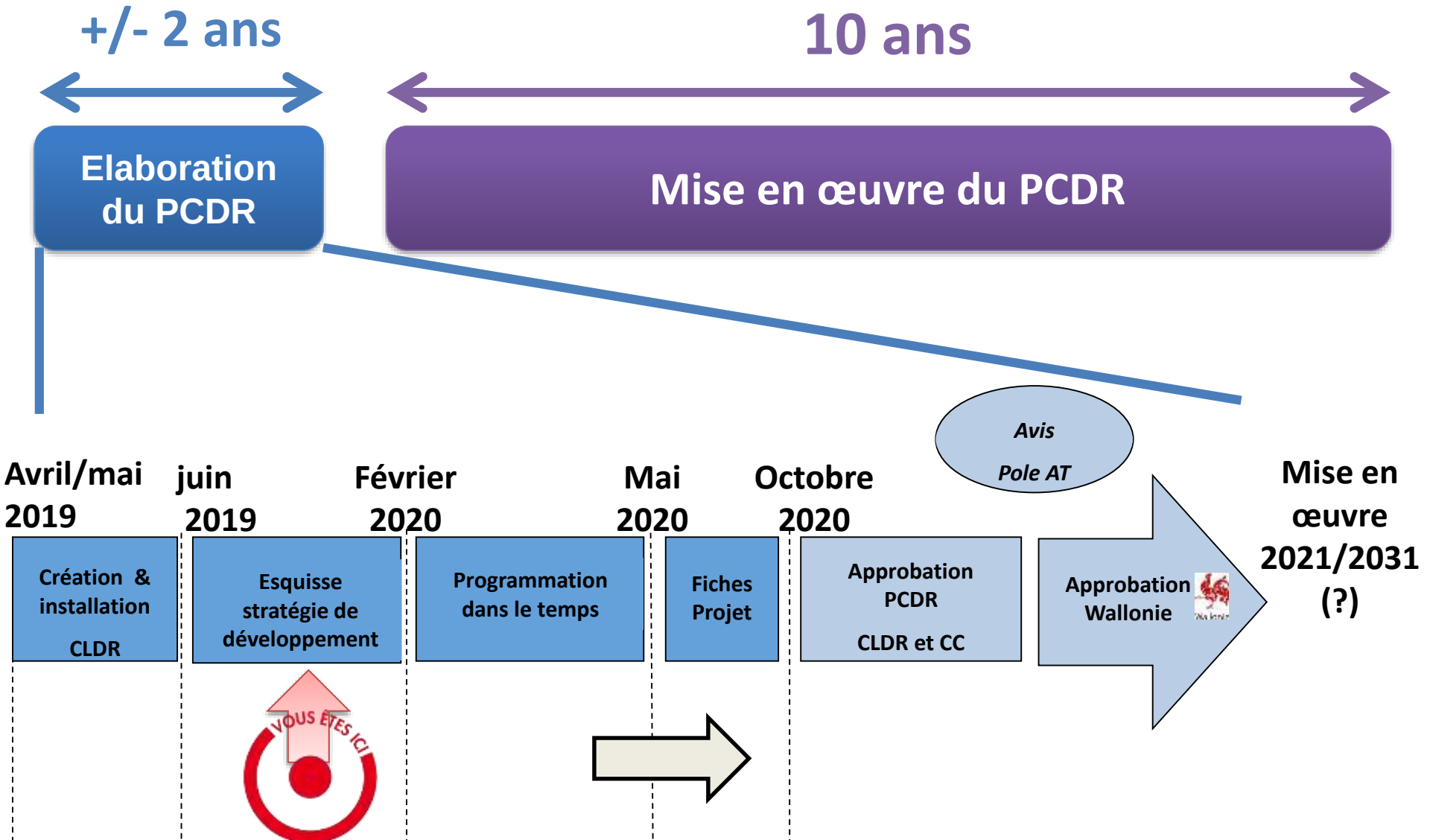

Plateforme participative
Vacances d'été

Groupes de Travail
Septembre/Octobre

Les premières idées de projets et d'objectifs

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin

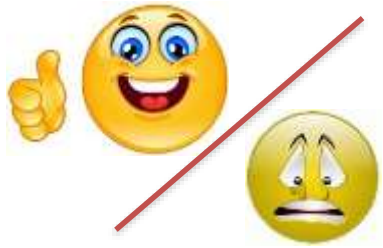

Le diagnostic partagé

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**

Besoins prioritaires ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

La plateforme participative

- **73 inscrits** :
  - 38 femmes, 35 hommes
  - 23 membres CLDR, 50 hors CLDR

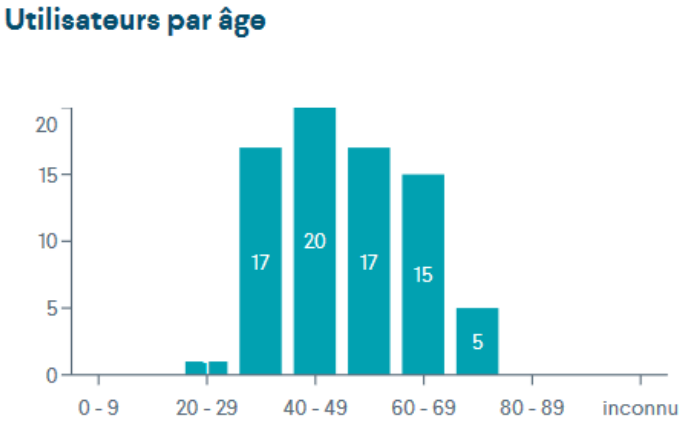

- **218 commentaires :** 48 utilisateurs différents

- **+/- 100 idées de projets** (+ idées consultations et PCDN)

Le cycle de GT

- **79 participants :**
  - 55 membres CLDR, 24 hors CLDR

- **+/- 120 idées de projets**

Passage progressif d'une réflexion thématique à une vision d'ensemble...

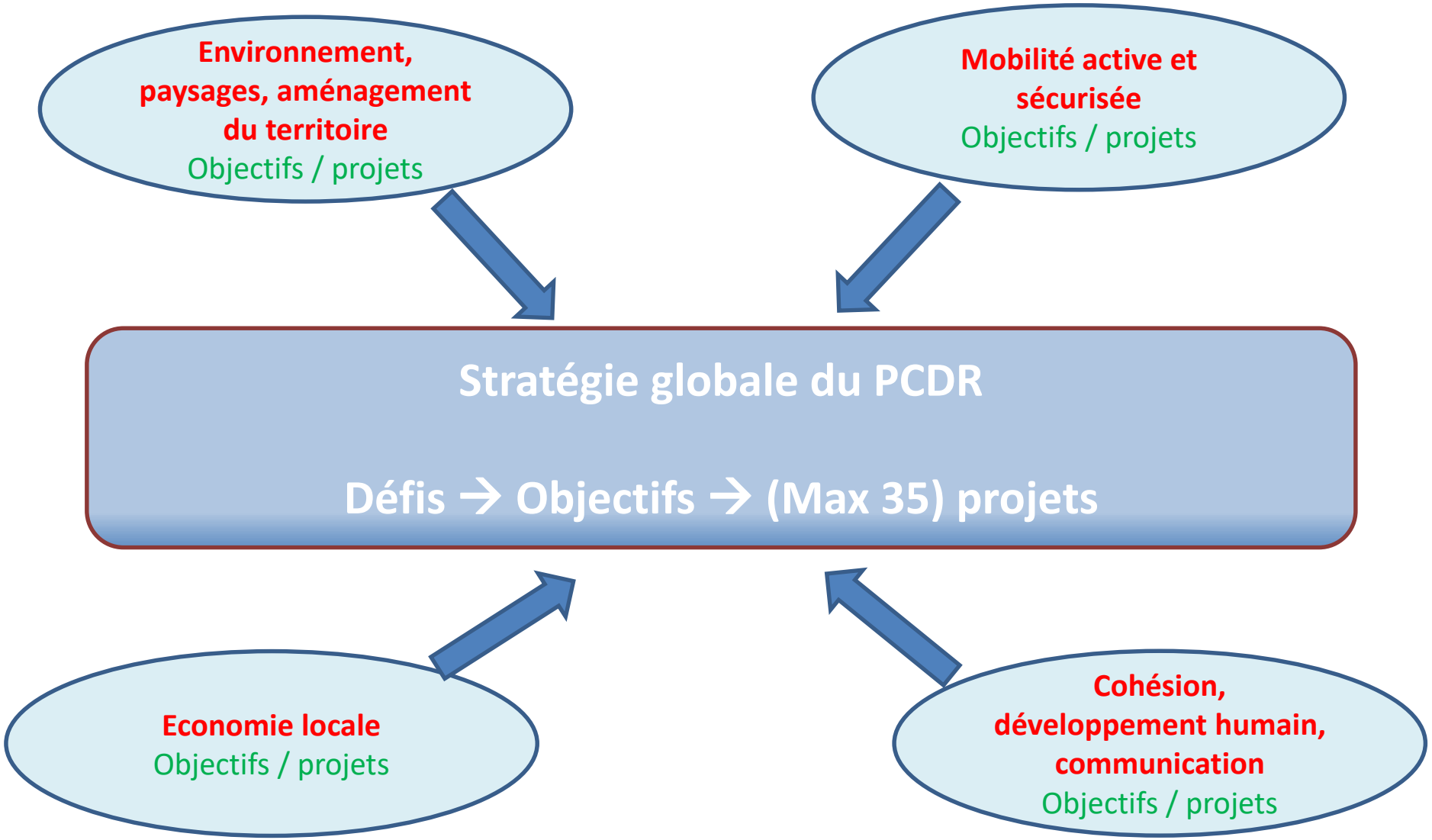

GT Stratégie
Septembre-octobre 2019

+/- 120 idées de projets

Non réalisables

Réalisés / En cours / programmés à très court terme

Idées d'objectifs

idées exploitables

Réflexions CLDR 13/11/19

CHAÎNONS MANQUANTS ?

VOS 30 PROJETS PRIORITAIRES ?

CLDR décembre (?) 2019

Proposition d'une ossature de <u>stratégie globale</u> comprenant une base de <u>max 35 intitulés de projets</u>

CLDR
13/11

Travail sur les chaînons manquants

Enjeu n°1 …

Axe x (on va agir sur…)

Axe x (on va agir sur…)

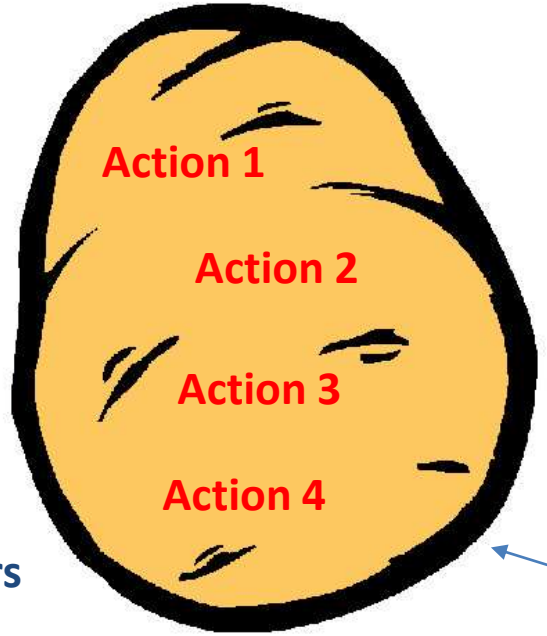

Axes manquants ?

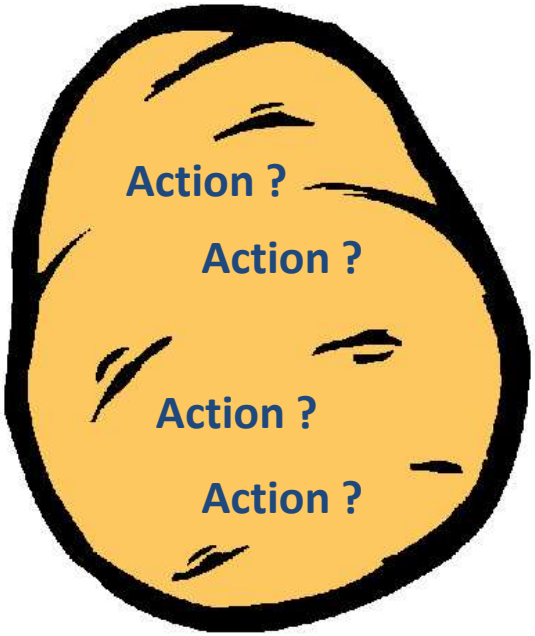

+ Idées d'objectifs générées lors de l'approfondissement de certains projets

Regroupement des idées en « patates » (même famille d'actions)

Réflexion sur les projets prioritaires

VOS 30 PROJETS PRIORITAIRES ?

Travail en sous-groupes

(max 5 personnes)

- ✓ **Temps 1 : réflexion sur les chaînons manquants (10')**

Temps de partage (5')

- ✓ **Temps 2 : Proposition d'actions pour les chaînons manquants (10')**
- ✓ **Temps 3 : identification de 30 actions prioritaires pour le PCDR (50')**

Synthèse des actions « chainons manquants » (5')

- ✓ **Temps 4 : Identification de max 3 actions prioritaires parmi les idées « chaînons manquants ».**

Choix des 30 actions prioritaires en sous-groupes

1) GT « Environnement, paysages, aménagement du territoire »

- ✓ Enjeu « environnement, paysages, aménagement territoire » → Max 5 actions

2) GT « mobilité active et sécurisée »

- ✓ Enjeu « mobilité active et sécurisée » → Max 5 actions

3) GT « économie locale »

- ✓ Enjeu « économie locale » → Max 5 actions

4) GT « cohésion sociale, développement humain, communication »

- ✓ Enjeu « vivre-ensemble » → Max 5 actions
- ✓ Enjeu « équipements et services » → Max 5 actions
- ✓ Enjeu « communication et participation » → Max 5 actions

Participation.frw.be

ACTE 2 : janvier 2020

Deuxième consultation En ligne...

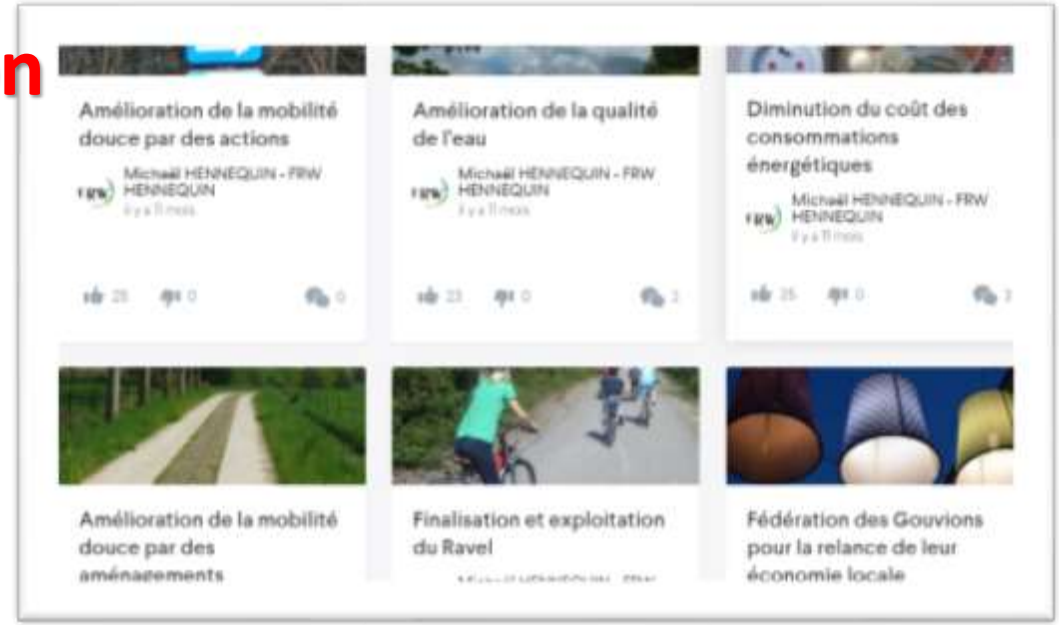

Quand ?

Du Lundi 06/01/20 au dimanche 26/01/20

A quelle étape ?

Une fois que la CLDR et la Commune auront validé une liste provisoire de projets qui feront l'objet d'une fiche-projet pour le PCDR

Pour quoi faire ? Quel intérêt ?

- **Aimer (ou non) les projets qu'il trouve les plus intéressants, pertinents, motivants,...**

→ *Indicateur pour la programmation dans le temps des projets*

→ *Ajustement de la liste si nécessaire*

- **Enrichir / étoffer la description des projets**

→ *Apports d'informations pour la rédaction des fiches projets*

Proposition de planning

- **13/11/19 : CLDR (retour GT)**
- **6/12: réunion de coordination Commune / AGORA/ FRW (+ SPW ruralité invité)**
- **Lu 16, Me 18 ou je 19 décembre ? : CLDR (ossature stratégie globale)**
- **Du 6 janvier au 26 janvier : 2ième consultation en ligne ?**
- **Février ? : CLDR (approfondissement intitulés en vue de la programmation dans le temps)**
- **Mars ? : CLDR (avis sur programmation dans le temps)**

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL

COMMUNE DE CHASTRE

Réunion de travail Commune – FRW
Le jeudi 07/11/19
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour **l'Administration communale** : Jocelyne Baarslag (Secrétariat général), Katarina Patriarche (Secrétariat général), Nicolas Servais (service environnement), Stéphanie Thibeaux (Directrice générale).*
- *Pour le **Collège communal :** Christine Brison (Echevine), Thierry Champagne (Bourgmestre), Stéphane Colin (Echevin Développement rural), Thierry Henkart (Echevin).*
- *Hélène Ryckmans, **Présidente de la CLDR***
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe.*

Copie :

- Aux participants
- Au Collège communal
- A l'Auteur de programme AGORA
- A la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye de la FRW

Annexes : An 1 présentation ; an 2 : tableau de synthèse idées GT thématiques ; An 3 : conduite CLDR 13/11 ; An 4 : idées types lot 0 post GT

Objectifs de la rencontre :

- **Débriefing de l'appel à idées par la plateforme participative en ligne et du cycle de groupes de travail thématique**
- **Organisation de la CLDR du 13/11/19**
- **Prochaines étapes de travail**

Eléments principaux ressortant de la rencontre

1. Appel à idées et cycle de GT thématique

- Les appels à idées et GT thématiques ont permis de générer +/- 120 idées d'actions et un certain nombre d'objectifs. Elles sont reprises dans les synthèses des réunions (disponibles en ligne sur www.odrchastre.info).
- Afin d'avoir une certaine vue d'ensemble, la FRW a rassemblé ces idées dans un tableau général de synthèse (transmis le 21/10 et en annexe 2)
- Il a été demandé à la Commune dans un courriel le 21/10 de transmettre une liste des idées que la Commune demanderait d'écarter d'emblée car :
    - Projets déjà réalisés, en cours ou qui seront réalisés par celle-ci à très court terme (et qu'il est donc inutile d'inscrire dans le PCDR)
    - Jugé irréalistes ou non désirés par la Commune.

➔ **La Commune finalisera cette liste après cette réunion. Elle sera transmise rapidement à la FRW et l'Auteur *(Ndlr : reçu ce vendredi 8/11/19 et transmis à AGORA)***

2. CLDR du 13/11/19

- Les objectifs de cette CLDR sont :
    - De faire un retour des résultats des GT thématiques afin que tous les membres de la CLDR puissent en prendre connaissance et s'exprimer (tous n'ont pas participé aux GT).
    - De dessiner les premiers contours de la stratégie mais toujours par thématique (regroupement des actions par axes).
    - D'identifier les éventuels « chaînons manquants », c'est-à-dire, les éléments des enjeux de départs qui n'auraient pas été exploités → AGORA a transmis ce 6/11 à la FRW pour le besoin de l'animation de la CLDR une note avec les regroupements des actions par axes et les chainons manquants identifiés par eux.
    - De trouver des idées d'actions par chaînons manquants
    - De tester la CLDR sur leurs 30 projets prioritaires
- Les travaux seront organisés par sous-groupes de maximum 5 personnes.
- A l'issue de cette CLDR, AGORA aura la « matière première » pour réaliser une première esquisse d'ossature de stratégie globale de développement.

➔ **Conduite de la séance de CLDR en annexe 3**

3. Etapes suivantes

3.1 Définition d'une ossature de stratégie globale de développement (Défis → objectifs → projets qui feront l'objets d'une rédaction de fiche)

Pour rappel, l'offre conclue avec AGORA prévoit dans le forfait la rédaction de maximum 35 fiches projets : maximum 10 fiches de lot 1 ; maximum 10 fiches de lot 2 ; maximum 15 fiches lot 3).

- ✓ Liens avec les conseils consultatifs : lors de la réunion de travail de juillet dernier, il avait été convenu que les conseils consultatifs remettraient un avis sur les travaux des GT thématiques ainsi qu'une réflexion du conseil « énergie » sur les liens POLLEC/PCDR, afin que ces réflexions puissent être intégrées par AGORA pour la définition de l'ossature de stratégie globale. Or, à ce jour, aucun avis n'a été transmis. Ceci est spécialement problématique pour l'enjeu énergétique qui n'a pas été traité en GT pour lequel des indications devaient venir du Conseil consultatif énergie. Selon la FRW, la question énergétique pourrait néanmoins être abordée par les « chainons manquants » (dans les thématiques environnementales et économiques). Dans la négative, il peut être décidé que l'enjeu énergétique sera intégralement traité via Pollec et qu'aucune fiche projet énergétique sera intégrée dans le PCDR. Quoi qu'il en soit, il est urgent qu'AGORA ait des indications à ce propos pour voir comment traiter (ou pas) l'enjeu énergétique dans la stratégie globale.

➔ La Commune transmettra des indications au plus vite à ce sujet. Pour ce qui concerne les autres thématiques, il y a eu une assez bonne participation de représentants de conseils consultatifs aux groupes de travail. La Commune demande s'il est possible de consulter les conseils à une autre phase ?

➔ FRW : un moment pertinent serait quand l'ossature de la stratégie de développement aura été validée par la CLDR et le Collège (fin janvier).

- ✓ L'Auteur AGORA enverra fin novembre une première version d'ossature de stratégie à la Commune et la FRW.
- ✓ Une **réunion de coordination Collège / AGORA / FRW (+DGO3 invitée) aura lieu le vendredi 6/12 à 10h00** afin de donner un premier avis sur l'ossature de stratégie de développement avant présentation en CLDR.
- ✓ Ensuite, après intégration des remarques, présentation à la CLDR de l'ossature de stratégie de développement. Cette CLDR pourrait avoir lieu encore avant les fêtes de fin d'année, la semaine du 16/12.

➔ La Commune ne souhaite pas organiser de CLDR fin décembre, l'agenda communal étant déjà fort chargé et pour se donner le temps de s'approprier la proposition d'ossature de stratégie de développement. La prochaine CLDR serait donc plutôt organisée mi-janvier. Dates proposées : 13,20 ou 21/01.

➔ La FRW contactera AGORA pour définir la date de CLDR et la communiquera à la Commune.

➔ La Commune demande que les documents préparatoires soient envoyés à la CLDR la semaine qui précède la réunion afin que les membres aient le temps de s'en imprégner.

- ✓ Suite à la CLDR, une version modifiée de l'ossature de stratégie sera transmise au Collège pour validation.

3.2 Approfondissement des projets en vue de leur programmation dans le temps

- ✓ La FRW propose d'organiser une courte phase de consultation en ligne par la plateforme participative (http://participation.frw.be) pour :
  - Présenter la liste des projets retenus pour le PCDR
  - Apporter des idées pour préciser la description de ces projets (en vue de la rédaction de fiches projets).
  - Demander un plébiscite des habitants par rapport à ces projets (indicateur pour la programmation dans le temps).

  Cette consultation s'étendrait sur trois semaines.

➔ La Commune discutera de cette proposition *(Ndlr : information reçue après réunion par S. Colin que la Commune remettait son accord de principe pour l'utilisation de la plateforme pour cette phase de travail. La consultation s'étendra du lundi 27 janvier au dimanche 16 février 2020. La Commune rédige un article pour le bulletin communal à ce propos ; la FRW enverra une nouvelle convention d'utilisation à signer par la Commune)*

4. Lot 0

- La FRW a élaboré une liste des propositions d'actions de type « lot 0 » ressortant du cycle de GT thématiques.

➔ Document en annexe 4 pour information et suivi par la Commune

5 Parties A et C

Suite à la délibération du Collège communal du 31/10/19, AGORA a informé par retour de mail qu'une nouvelle version des parties A et C seraient envoyées à la Commune avant les fêtes de fin d'année.

6. Agenda

- **Mercredi 13/11 de 19h30 à 21h30 (espace 2000) : séance plénière CLDR : présentation des résultats des GT thématiques et premier avis.**
- **Vendredi 6/12, 10h00 : réunion de coordination Collège / AGORA / FRW (+ DGO3 invitée).**
- **Janvier 2020 (13,20 ou 21/01 à fixer avec AGORA) : CLDR – Présentation / avis sur l'ossature de stratégie de développement**
- **Du 27/01/20 au 16/02/20 : deuxième phase de consultation en ligne.**

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Nicolas Bosmans (010 237 800, n.bosmans@frw.be)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie, Nicolas Bosmans et Simon De Paepe

CLDR de CHASTRE

Séance plénière CLDR le 13/11/19
Proposition de conduite

- **19H30** : Accueil
- **19H35** : Introduction de la Présidente (5')
- **19h40** : approbation du PV de la séance 19/06/2019 (5')
- **19h50 :** Rétroacte et présentation des axes développés + axes manquants + projets écartés par la Commune (10 – FRW et Commune')
- **20h00** : Explication animation (5')
- **20h10** : Travail en sous-groupe (max 5 pers) (80')
    - Temps 1 : (15)
        - Réflexion sur les axes manquants (10')
        - Temps de partage (5')
    - Temps 2 : (10')
        - Identification d'actions pour les maillons faibles / axes non-développés (10')
    - Temps 3 : (40')
        - Identification « des projets prioritaires » (40')
            - Imposer un équilibrage (quota des projets par enjeu de départ)
            - Autoriser les regroupements d'idées similaires
            - Argumentation du choix
    - Temps 4 (15'):
        - Synthèse des actions « chaînons manquants » (FRW – 5')
        - Sélection Max 3 en sous groupes (10')

- **21h30 : Lot 0 : le point sur actions mobilisatrices** (5') (Commune)
- **21h35 : agenda et divers** (5')
- **21h40** : clôture

Elaboration du PCDR de Chastre

Synthèse du cycle de Groupes de travail thématique pour la définition de la stratégie de développement

Surligné en vert = projets plébiscités pendant les GT ; surligné en jaune = projets approfondis en GT ; surligné en turquoise = projets plébiscités et approfondis pendant les GT

	Idées de projets				Idées d'objectifs	Commentaires relais communaux
	PROJETS « STRUCTURANT » DE FORTE MAITRISE COMMUNALE	ACTION MOBILISATRICE	GESTION COMMUNALE « QUOTIDIENNE »	MAITRISE COMMUNALE PARTIELLE OU NULLE		
Environnement, paysages , aménagement du territoire	**Sous-question 1 : comment encadrer l'évolution de l'aménagement du territoire pour développer et mettre en valeur l'environnement, le paysage, le patrimoine naturel et bâti ? Ceci, tout en développant un habitat répondant à l'augmentation de la population et à la pression foncière.**					
	• Actualiser le schéma de développement communal (anciennement "Schéma de structure communal") • Elaborer un plan de gestion global de l'ensemble des biens patrimoniaux	•	•	• Lutter contre les inondations et coulées de boue • Réhabilitation / valorisation de certains éléments importants du patrimoine • Développer l'habitat groupé et les logements mitoyens	•	•

	Sous-Question 2 : comment développer et renforcer la nature au sein de notre commune (bois, espaces verts, rivières, bords de routes...) ?					
	• Valorisation du Bois du Castillon • Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry Gentinnes • Valoriser et replacer les sentiers existants (ballades balisées) • Aménager parcours pédestres et sécurises sur la thématique des rivières • Actualiser l'inventaire écologique du territoire •	• Organiser des partages/bourses de plantes, semences, fruits et légumes • Plantation de vergers communautaires • Valorisation biologique des abords de la Maison communale •	• Programme d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces publics •	• Restauration des zones humides • Création d'une liaison écologique vers le bois de Villers-la-Ville et la réserve naturelle de 'Gentissart' • Créer une association achetant et revalorisant des terrains pour la biodiversité • Développement d'un maillage vert continu • Réalisation d'un vaste programme de plantation "1450 arbres" / verdurisation • Créer un parc d'intérêt biologique au domaine de l'ONE • Aménagement de lieux propices à la nidification d'espèces ciblées (chauve-souris, busard cendré…) • Exploitation positive des rivières (énergie, promenades, végétation adaptée)	• Diminuer la pollution lumineuse pour la vie sauvage • Exploitation positive des rivières • Favoriser l'aménagement des espaces publics en faveur de la biodiversité	•
	Sous Question 3 :quel avenir pour les terres agricoles ?					
	• Faire l'inventaire de terres publiques et de leur localisation pour des projets d'installation de jeunes agriculteurs	Créer des collaborations avec les agriculteurs pour le développement de la biodiversité en zone agricole	•	• Recréer un couvert forestier (puit de carbone) • Développement d'une agroforesterie	• Diminuer l'impact de l'agriculture sur les sols • Développer la biodiversité en zone agricole • Favoriser l'utilisation de terres agricoles pour des projets d'agriculture durable, locale, à dimension humaine.	•

Mobilité active et sécurisée	**Quelles alternatives à la voiture individuelle ? Comment mieux connecter le territoire aux gares (train et bus) ? Comment promouvoir les modes doux (vélo, marche...) au quotidien en toute sécurité notamment pour les écoliers ? Comment renforcer l'intermodalité marche/vélo/bus/train/voiture ?**					
	• Création d'un réseau sécurisé de déplacements cyclo-pédestres • Améliorer les liaisons modes doux vers les écoles • Création d'un réseau de chemins agricoles pour tous à 30 km/h • Créer des effets de porte pour des centres reconnaissables • Actualiser le Plan (inter) communal de Mobilité • Anticiper (enquêter) sur l'augmentation du nombre d'habitants et des besoins en déplacements • Balisage des circuits sentiers + distinction utilitaire et loisir • Créer et valoriser un réseau de chemins et voies lentes pour relier les villages entre eux (le vicinal) • Faire une « liaison depuis le RAVeL » , un parcours fléché • Création d'espaces partagés dans les centres villageois et les quartiers • Installer une station de voiture partagée style cambio : entrée de Boischamps, à partir de la N273, aux deux gares,	• Promotion de l'accès aux écoles par modes doux • Promotion du réseau cyclo-pédestre • (création d'un service de) réparation et entretiens des deux roues à proximité • Conseils en équipement (sécurité , visibilité) pour les jeunes cyclistes + point de vente à proximité • Mettre en place un Brevet cycliste pour les écoles primaires. •	• Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village • Promouvoir les radars fixes • Augmenter la capacité des parkings vélos aux écoles •	• Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la ligne 161 • Renforcement des possibilités de mobilité collective • Route provinciale – Aménagement d'une liaison douce vers N4 à partir de Blanmont • Augmenter la fréquence des lignes TEC, train • Parking vélo sécurisé aux gares • Créer l'accès vélo sécurisé au RER de LLN • Création de lignes de bus autonomes (exple han sur lesse) pour connecter les différentes localités • Sécuriser et aménager les chaussées (trottoirs, passages pour piéton,...)	• (Agir sur) la problématique « pollution lumineuse et mobilité » • Rendre l'espace public plus sécurisé au centre des villages • (Rendre les) routes moins bruyante • Augmenter la convivialité dans les centres villageois et les quartiers. • Augmenter l'utilisation des chemins agricoles • Favoriser la multimodalité • Améliorer la liaison entre les quartiers • Renforcer l'utilisation des modes doux • Diminuer le flux de voitures individuelles • Augmenter l'entraide entre les habitants dans les déplacements.	•

Economie locale	**Sous-question 1 : Comment renouveler et perpétuer la dynamique agricole avec de nouvelles pratiques en faveur de la biodiversité et du climat (cultures biologiques, circuits courts, produits locaux, économie agricole alternative, etc...) ?**					
	•	• Favoriser les rencontres entre agriculteurs et non-agriculteurs (dialoguer, écouter et faire connaître leurs difficultés et inquiétudes (avenir) • Promouvoir les rencontres entre les jeunes/enfants avec les agriculteurs, producteurs et artisans locaux	•	• Accompagnement vers/dans un changement des pratiques agricoles (intrants, bio, diversification, commercialisation…) • Mettre à disposition des terrains pour les jeunes agriculteurs qui débutent en maraichage • Développer les projets agricoles multifonctionnels comme la culture du miscanthus (énergie, lutte contre les coulées de boues…) • Aider les (nouveaux) agriculteurs • Créer des systèmes de vente de produits locaux	• Promouvoir et soutenir les produits locaux • Inciter les chastrois à consommer local	•

	Sous-question 2 : Comment assurer un développement économique en accord avec le caractère rural de la commune et basée sur sa diversité (savoir-faire, paysagère, patrimonial…) ?					
	• Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux pour l'expérimentation de nouvelles formes de travail et mutualisation des espaces • Balisage d'itinéraires de randonnées pédestres et cycliste sur la Commune • Création de bureaux partagés/ espaces co-working • Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal • Création d'une halte mobil home	• Organiser des visites touristiques thématiques à vélo (histoire, archéologie, parcours gourmand…) • Création d'événements ponctuels touristiques	• Création d'un répertoire des indépendants sur le site communal • • Création de halte recharge de vélos électriques pour le cyclo tourisme • Installer des tables de piques niques	• Développer des projets d'économie circulaire • Développement d'un pôle économique et écologique sur Chastre • Création de « packages touristiques » avec des pôles extérieurs • Ouvrir l'offre de logements touristique : auberge de jeunesse, rbnb, chambre d'hôte • Valorisation touristique du mémorial Kongolo	• Favoriser le développement d'économie circulaire / circuit court • Redévelopper les commerces et services locaux • Favoriser l'expérimentation des métiers, le partage d'expérience pour les chercheurs d'emplois • Fédérer et mettre en réseau les entrepreneurs locaux • Favoriser la création d'emploi sur l'entité • Attirer des touristes sur l'entité • Permettre aux personnes en recherche d'emploi d'expérimenter des métiers	•

Cohésion sociale, développement humain, communication	Sous-questions 1 : Compte-tenu de l'évolution de la population, comment renforcer le « vivre-ensemble » à Chastre ? Comment satisfaire aux besoins de toutes les catégories de population afin de créer une « ouverture et diversité sociale », et cela sans renforcer le cloisonnement des villages et des quartiers sociaux ? Comment valoriser les acteurs déjà présents sur le territoire (associations, mouvements de jeunesse, clubs sportifs…) ?					
	• Création d'un lieu intergénérationnel	• Mettre en place un système d'échange de services (S.E.L.) • Création de "cercles restauratifs" pour régler les conflits de voisinage • Proposer des lieux de rencontre pour louer ou prêter des objets (chez des particuliers ou dans des bâtiments publics) • Créer une balade sonore sur base d'interviews des acteurs chastrois	•	• Création de logements intergénérationnels et kangourou • Création de logements 'tremplins' • Ouvrir les activités de la régie de quartier à tous les habitants	• Créer des échanges entre les quartiers sociaux et les autres quartiers • Rassembler tous les chastrois (jeunes, ainés, demandeurs d'emplois, personnes à faibles revenus…) • Créer du lien social	•

	Sous-question 2 : Comment développer les espaces de convivialité dans les villages ?					
	• Rénover les maisons de village • Rénover la salle des Golards (Gentinnes) • Aménager l'ancienne école de Villeroux en lieu de rencontre intergénérationnel • Valorisation de l'ancien terrain de foot de Chastre • Rénovation des cœurs de village • Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en un pôle multifonctionnel et intermodal • Recréer une vraie place communale à Chastre • Réaménager la Place de la Féchère • Identifier les espaces publics non utilisés dans chaque quartier	• Développer des projets 'street-art' dans les villages •	•	• Diversifier/rationnaliser l'utilisation des églises • Demander aux fabriques et évêchés de partager les églises (comme à Nil st Vincent) • Création d'une épicerie collaborative avec lieu de convivialité	• Renforcer le lien entre les habitants • Diminuer l'isolement social • Préserver la santé des riverains en limitant le trafic • Renforcer la convivialité et l'esprit « places de village » des cœurs de villages.	•

	Sous-question 3 : **Compte-tenu de l'existence d'une offre, souvent saturée, en matière d'équipements et de services dans les communes voisines... Comment satisfaire aux besoins des habitants en développant une offre spécifique et de qualité (médicale, scolaire, sportive, culturelle, etc.)...** **...notamment à l'égard des plus jeunes et des aînés ?**					
	• Développer un centre culturel • Création d'un parcours santé • Réhabiliter "le Chalet" et ses terrains de tennis • Créer un lieu multiculturel et associatif • Création d'agora space pour les jeunes • Création de plaines de jeux • Création d'une Maison des jeunes • Créer des espaces ludothèques • Création d'un centre polyvalent sportif	• Création d'évènements en plein air en été •	• Faire un cadastre "sport et culture" •	• Création d'une piscine transcommunale • Créer une école à pédagogie active • Création d'une maison de repos multi-communale • Développer les infrastructures pour les mouvements de jeunesse • Créer une maison de la culture intercommunale avec la collaboration de carrefour et du S.I. • Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire • Créer une académie d'arts et musique	• Collaborer avec les communes voisines pour renforcer l'offre sportive et culturelle • Améliorer la santé au sens large des Chastrois et l'accès aux soins. • Diminuer la surconsommation d'objets • Valoriser les potentialités/expertises des habitants.	•
	Sous – question 4 : comment garantir l'information et la communication, et favoriser des démarches participatives auprès des habitants ?					
	• Créer des applications de mise en réseau • Implanter des panneaux d'information (valves) en des lieux de forte fréquentation touristique • Implanter une micro-signalétique locale pour renseigner lieux publics, commerces… • Créer une ASBL ou service communal pour la communication, la mise en réseau des associations et l'animation culturelle •	• Distribution bénévole porte à porte des toutes boîtes • Développer un plan de communication •	• Création et diffusion d'un agenda des activités locales • Annuaire des associations tenu à jour • Communication aux séniors : un toutes boites utile (serv communaux, personnes resp) : tous n'ont pas accès à internet • Elaborer des panels citoyens via tirage au sort (garantissant ou se rapprochant) de la représentativité selon les thème + panel citoyens ambassadeurs •	•	• Renforcer la participation citoyenne • Développement de Chastre dans l'esprit d'une « Smart cité » •	•

2020

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de travail Commune/Auteur/FRW
20/02/20 – Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le Collège : T. Champagne (Bourgmestre), T. Henkart (Echevin), S. Colin (Echevin), C. Brison (Echevine).*
- *Pour la CLDR : H. Ryckmans, Présidente de la CLDR*
- *Pour l'Administration communale : J. Baarslag (Secrétariat général).*
- *Pour la FRW : N. Bosmans et S. De Paepe.*
- *Pour AGORA : P. Dumartin, Amandine Glade*

Copie à :

- *Aux participants*
- *Au Collège communal*
- *A la Directrice générale, au pool d'agents-relais*
- *A la FRW : la Directrice opérationnelle et la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye.*

Annexes : présentation FRW (An 1), ossature stratégie actualisée (an2), synthèse sous-idées (An3), conduite CLDR 19/03 (annexe 4), projet de rapport annuel (annexe 5)

Objectifs de la rencontre :

- **Rétroacte**
- **Le point sur la rédaction du PCDR**
- **Bilan de la seconde consultation en ligne via https://participation.frw.be**
- **Organisation de la CLDR du 19 mars 2020**
- **Planning des prochaines étapes**

Eléments ressortant de la rencontre

Les slides de présentation figurent en annexe 1

1. Rétroacte

Nicolas Bosmans (FRW), dresse un rapide rétroacte amenant à cette réunion :

- Fin 2019, l'Auteur a produit une proposition d'ossature (Défis – Axes – Objectifs – Max 35 projets) de stratégie globale de développement. Celle-ci a fait l'objet d'un avis :
  - En réunion de coordination le 6 décembre 2019
  - En CLDR le 21 janvier 2020.

  Une version actualisée a été transmise par AGORA le 11 février dernier (annexe 2).
- Une seconde consultation en ligne s'est tenue entre le 27/01/20 et le 16/02/20 via le site https://participation.frw.be

2. Le point sur la rédaction du PCDR

2.1 Parties A (analyse territoriale) et C (diagnostic partagé)

Agora a envoyé ce 19 février 2020 une version corrigée de ces parties tenant compte des remarques formulées par le Collège dans sa délibération du 31 octobre 2019.

La Commune va prendre connaissance des documents envoyés. Néanmoins, plusieurs remarques/ demandes sont formulées en séance :

- Dans la partie A, on ne distingue pas clairement les modifications apportées par rapport à la version précédente. Au vu de son volume, comparer ce document avec l'ancienne version représente un travail titanesque.
  - ➔ Il est demandé à AGORA d'envoyer cette partie en version word pour le suivi de modification.
- Le PST est mentionné mais comment va-t-il être intégré au PCDR ?
  - ➔ AGORA : la comparaison avec le PST se fera dans les fiches projets (rubrique « articulation avec les autres politiques communales »)

- Remarques concernant la qualité des cartes :
  - ➔ Il est préférable de changer le fond de plan sur certaines cartes afin de faciliter la lisibilité.
  - ➔ Nécessité de changer les couleurs afin de mieux identifier les propriétés des parcelles.

2.2 Partie D (stratégie de développement)

Agora a envoyé une version actualisée de l'ossature de stratégie.

Remarques/questions formulées en séance :

- Supprimer le projet 31 « bornes interactives communales » qui avait été intégré comme action possible dans le projet plus large 30 « accès aux technologies de communication » (voir document envoyé par la Commune le 24/01/20 après la CLDR).
- En terme de présentation, comme déjà demandé le 6/12 et en CLDR, la transversalité devrait être mieux mise en avant pour quitter cette représentation de répartition de projets par axes.

  Après discussion :
  - ✓ Pour la CLDR du 19/3, la CLDR reverra la présentation de l'ossature de manière à ce que le listing des projets ne soit pas réparti par axes.
  - ✓ Dans les fiches portrait-robot qui seront analysées en CLDR le 19/03 (voir point 4), la transversalité des projets sera exprimée partiellement via la correspondance projets / axes stratégiques.
  - ✓ Pour la phase d'écriture des fiches projets, AGORA aura produit et remettra un tableau de correspondance projets/objectifs.

- **La Commission énergie n'a à ce jour toujours pas transmis de propositions d'objectifs / projets « énergies » qui pourraient être intégrés dans le PCDR. S'il existe toujours une volonté de définir des objectifs et projets « énergies » dans le PCDR, afin de garder une réflexion d'ensemble cohérente sur la définition de la stratégie globale et garantir une programmation dans le temps des projets, il devient très urgent de transmettre ces informations à l'Auteur, et au plus tard à l'issue de la CLDR du 19 mars**.

Enfin, à présent que l'ossature est définie, AGORA va débuter le rédactionnel de la partie D.

2.3 Partie E (fiches-projet)

Une fois que la Commune et la CLDR auront défini la programmation dans le temps des projets, AGORA aura un délai maximum de 60 jours (voir cahier des charges) pour produire une première proposition de toutes les fiches projets.

3. Bilan de la seconde consultation en ligne

Simon De Paepe présente les résultats principaux de la seconde consultation en ligne qui s'est déroulée du 27/01/20 au 16/02/20 via le site https://participation.frw.be

Celle-ci avait pour objectifs de :

- Présenter la liste des projets retenus pour le PCDR
- Apporter des idées pour préciser la description de ces projets (en vue de la rédaction de fiches projets).
- Demander un plébiscite des habitants par rapport à ces projets (indicateur pour la programmation dans le temps).

3.1 Quelques chiffres

Inscriptions :
77 (1ière consultation) + 152 nouvelles inscriptions = 228 habitants
9 (1ière consultation) + 27 nouvelles inscriptions = 36 travailleurs
86 (1ière consultation) + 179 nouvelles inscriptions TOTAL = **264 inscrits**
Utilisateurs actifs :
27/01 au 31/01 : 74
01/02 au 17/02 : 153 TOTAL = 227 utilisateurs actifs
Nombre de plébiscites : TOTAL = **2243 plébiscites**
Positif : 1987 (89%)
Négatif : 256 (11%)
Commentaires : TOTAL = **305 commentaires**

3.2 Sur le fond, quelques enseignements

Plébiscites

- Très majoritairement un vote d'adhésion aux propositions de projets.
- Pas de projet réellement rejeté.
- Quelques projets « faisant débat / mitigés ». (<2/3 d'adhésion) :
  - Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux
  - Création d'espaces partagés dans les centres villageois et de zones 30 et sécurisation

- Information de la population vis-à-vis des actions solidaires communales
- Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels

Toutefois, les commentaires ne permettent pas toujours de connaitre la cause de cette adhésion plus faible. Il s'agira néanmoins de se questionner avec la CLDR.

Top des projets (> 70 plébiscites « net » positifs)

- Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune
- Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal
- Recréer une vraie place communale à Chastre
- Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives
- Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles
- Développer des projets d'économie circulaire / circuits courts

Pour rappel, les plébiscites de la population ne sont qu'un indicateur pour la future programmation dans le temps. D'autres éléments interviendront dans sa définition. Le classement des projets par plébiscites ne constitue donc pas à lui seul une programmation des projets.

Commentaires

- Des précisions apportées à la plupart des projets
- Néanmoins, quelques projets restent « flous/light » malgré cette étape de consultation en ligne:
  - Promotion des entrepreneurs locaux vers le public
  - Renforcement de l'ancrage local des écoles
  - Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cité...)

  Il s'agira de voir si ces projets peuvent encore être précisés en CLDR. Dans le cas contraire, ils seront vraisemblablement programmés en lot 3.

➔ **En conclusion, bilan fort positif pour cette seconde consultation en ligne, tant en terme de participation que d'apport de résultats pour la précision des projets et la programmation dans le temps.**

4. Organisation de la CLDR du 19 mars 2020

- Nouveaux membres : la Commune confirme que le Conseil communal désignera le 25/02 prochain de nouveaux membres en remplacement des membres démissionnaires durant 2019.
  - ➔ Une préséance d'information sera organisée pour ces nouveaux membres le 19/3 à 18h30 juste avant la séance plénière. La Commune prévoira des sandwichs pour les participants
- L'objet principal de la CLDR sera de préparer la programmation dans le temps des projets (qui sera traitée à la CLDR suivante)
- Chaque projet fera l'objet d'un « portrait-robot » qui évaluera certains critères à prendre en compte pour la réflexion de la programmation dans le temps. Ces portraits robots seront analysés en sous-groupes. Les remarques de la CLDR permettront d'affiner la vision du projet avant programmation.
- La conduite est passée en revue (annexe 4).

- **Les documents préparatoires seront transmis à la CLDR le 12 mars au plus tard.**

5. Prochaines étapes

Après discussion, le calendrier suivant est fixé :

- AGORA enverra à la FRW les portraits robots des projets pour la semaine du 2/3 au plus tard.
- 12/3 : envoi des documents préparatoires à la CLDR
- **19/3 : CLDR - Approfondissement des projets**
- Sur base de la CLDR du 19/3, réalisation d'une première proposition de programmation dans le temps des projets par Agora.
- **Jeudi 23/04, 14h00 Réunion de coordination : premier avis programmation avant présentation en CLDR.**
- 4/05 : envoi des documents préparatoires à la CLDR.
- **Lundi 11/05 : CLDR - Avis sur la programmation dans le temps**
- Modification de la programmation dans le temps par AGORA sur base des travaux de la CLDR.
- **Semaine du 25/05 : validation de la programmation dans le temps par la Commune.**
- Début de rédaction FP lot 1 AGORA (délai 60 jours maximum pour une première version de toutes les fiches projets)
- Entre juin et août, si jugé nécessaire, visites de terrain « exploratoires » avec la CLDR pour la préparation de la réflexion sur les fiches projets du lot 1 (à déterminer ultérieurement)
- **Septembre / octobre analyse des fiches projets du lot 1 avec la CLDR (à déterminer ultérieurement).**
  Pour cette phase, les fiches seront analysées dans un premier temps par des GT de la CLDR. Ceux-ci seront par défaut réservés aux membres de la CLDR. Néanmoins, au cas par cas, des personnes ressources pourraient être invitées à certaines réunions.
  En principe, trois réunions de GT seront nécessaires pour passer en revue les fiches projets du lot 1. Une séance plénière sera organisée ensuite pour recueillir l'avis officiel de la CLDR sur les fiches projets du lot 1.

6. Divers

A la demande de la Commune, la FRW lui a transmis le 13/02 dernier, un projet de rapport annuel de l'opération de développement rural (annexe 5).

Ce document n'étant pas obligatoire à ce stade dans le cadre du Décret du développement rural, il n'y a pas de procédure de validation et diffusion à part entière (validation préalable par le Collège, Conseil…). Il appartient donc à la Commune de la définir.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Simon De Paepe (010 237 800, s.depaepe@frw.be)

INTITULES	J'aime	J'aime pas	Différentiel
Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades e	95	3	92
Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en pôle multifonctio	92	1	91
Recréer une vraie place communale à Chastre	79	3	76
Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives	76	1	75
Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles	74	0	74
Développer des projets d'économie circulaire / circuits courts	79	6	73
Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la lign	79	8	71
Renforcement des possibilités de mobilité collective	72	5	67
Valorisation du Bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité)	69	2	67
Accompagnement des agriculteurs et aide au changement des pratiques	70	8	62
Lutte contre les inondations et coulées de boues	62	2	60
Aménager l'ancienne école de Villeroux	59	1	58
Renforcer les écoles et les ancrer dans le tissu villageois	58	2	56
Préservation et développement d'un maillage vert et bleu continu	62	8	54
Création de parkings vélos sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs	57	8	49
Rénover la salle des Golards	48	1	47
Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont	55	8	47
Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry	51	6	45
Rénovation de la place de la Féchère	47	4	43
Promotion des entrepreneurs locaux vers le public	42	3	39
Réflexion sur l'éclairage nocturne	39	7	32
Dynamiser l'utilisation des églises (rationalise, usage partagé).	38	8	30
Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire	36	7	29
Création d'une Maison des jeunes	36	7	29
Actualiser les outils d'aménagement (3/3) - diagnostic environnemental	30	4	26
Actualiser les outils d'aménagement (2/3) - Plan Communal de Mobilité	29	6	23
Création d'espaces partagés, zones 30 sécurisé(e)s dans les centres villa	34	15	19
Rénovation de la place de Cortil Noirmont	24	6	18
Elaboration un plan de gestion globale du petit patrimoine	25	7	18
Création d'un plan de communication	21	4	17
Information de la population vis-à-vis des actions solidaires communales	27	10	17
Actualiser les outils d'aménagement (1/3) - Schéma de Développement C	23	7	16
Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs c	20	8	12
Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smartcities..	14	3	11
Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux	18	13	5

CHASTRE

agora-urba.eu

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Jeudi 20/02/2020
Réunion de travail
Commune/AGORA/FRW

A l’ordre du jour…

- **Rétroacte**
- **Le point sur la rédaction du PCDR**
- **Bilan de la 2ième consultation en ligne du 27 janvier au 17 février**
- **CLDR du 19 mars : ordre du jour et méthodo**
- **Planning jusque septembre**

Rétroacte

CLDR 13/11/19 « retour et analyse des GT » thématiques

CHAÎNONS MANQUANTS ?

VOS 30 PROJETS PRIORITAIRES ?

Réunion de coordination 6/12/19

CLDR 21 janvier 2020

Aujourd'hui 20/02/20

Ossature de stratégie globale (Défis – Objectifs - Max 35 intitulés de projets)

Version 1 6/12/19

Version 2 14/01/20

Version 3 20/02/20

Etat de la rédaction du PCDR

Etat de la rédaction

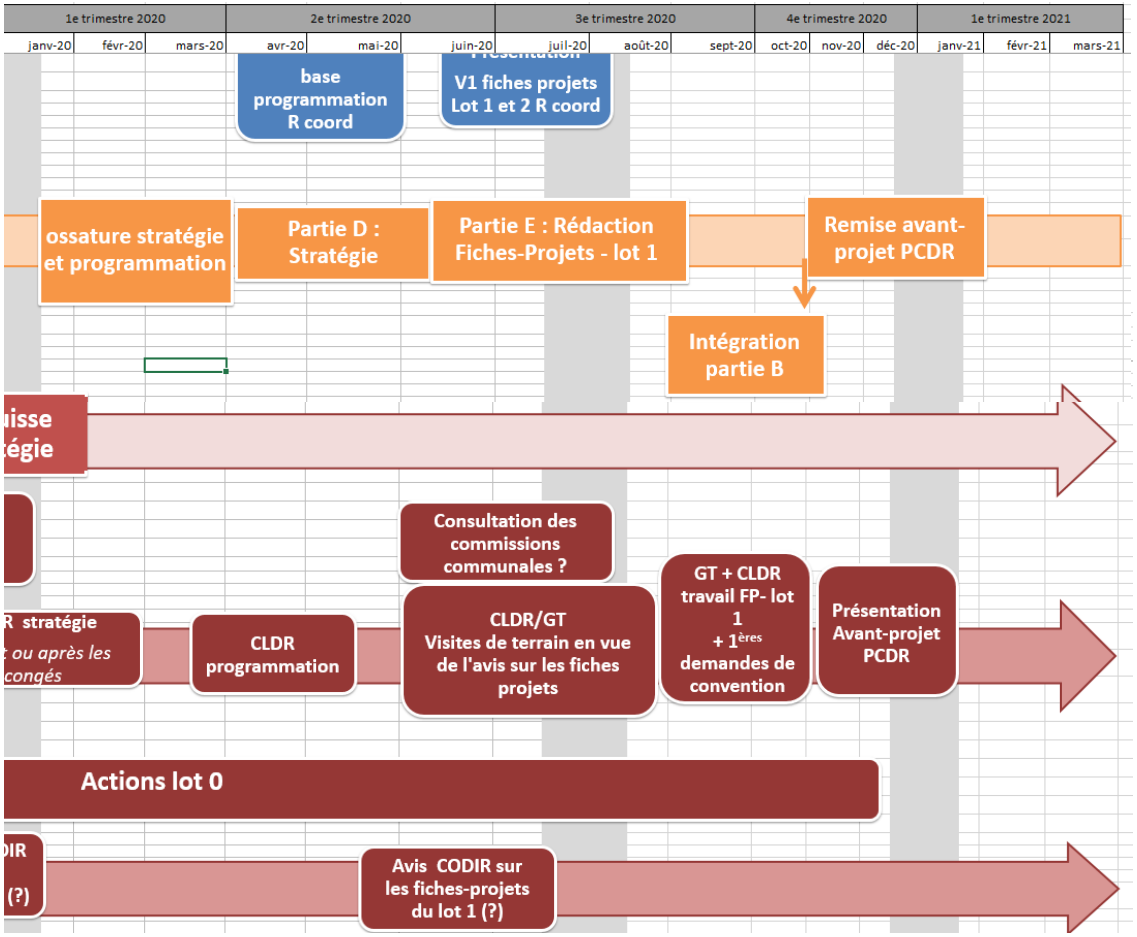

- **Parties A/C : référence à la délibération du Collège de novembre 2019**
  - **Partie A actualisée → remise avant projet, <u>sauf</u> carte possessions publiques (01/03/20)**
  - **Partie C actualisée (01/03/20)**

- **Ossature actualisée envoyée par AGORA (11/02/20)**
- **Attention à la rédaction de la partie D car à partir de juin, début de travail sur les fiches projets**
- **Fiches projets : selon cahier des charges, 60 jours de délai pour rédaction première version des fiches une fois que la programmation dans le temps est connue**

Bilan de la seconde consultation en ligne (27/01/20 → 17/02/20)

Deuxième consultation En ligne…

Quand ?

Du Lundi 27/01/20 au dimanche 17/02/20

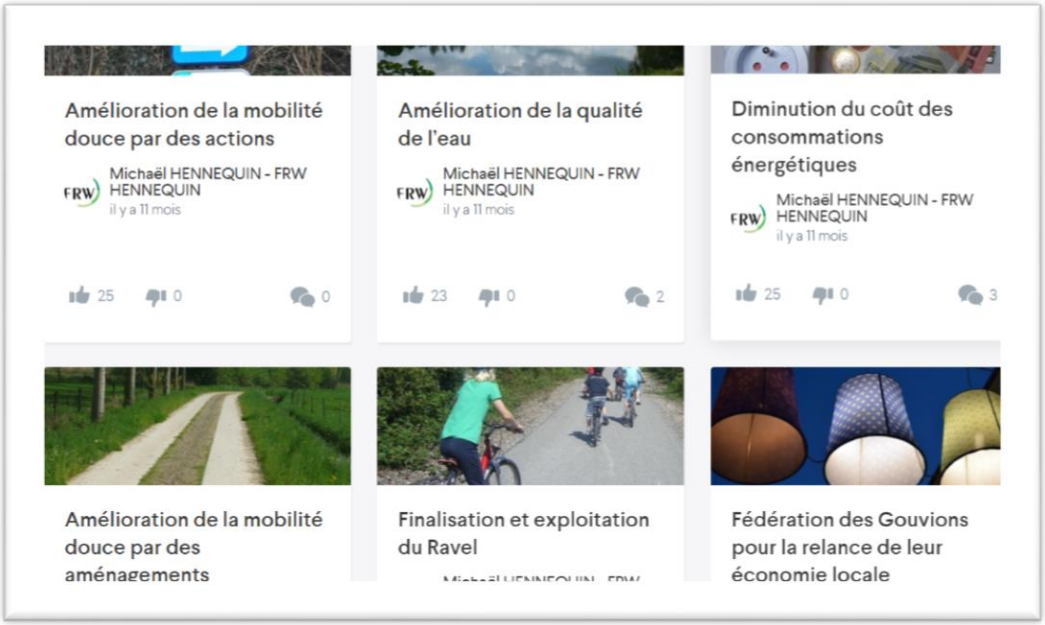

A quelle étape ?

Une fois que la CLDR et la Commune auront validé une liste provisoire de projets qui feront l'objet d'une fiche-projet pour le PCDR

Pour quoi faire ? Quel intérêt ?

- **Enrichir / étoffer la description des projets**

→ *Apports d'informations pour la rédaction des fiches projets*

- **Aimer (ou non) les projets qu'il trouve les plus intéressants, pertinents, motivants,…**

→ *Indicateur pour la programmation dans le temps des projets*

→ *Ajustement de la liste si nécessaire*

Quelques chiffres

Belle progression !

Inscriptions :

77 **+ 152 nouvelles inscriptions** **= 228 habitants**
9 + **27 nouvelles inscriptions** **= 36 travailleurs**
86 + **179 nouvelles inscriptions** **TOTAL = 264 inscrits**

Utilisateurs actifs :
27/01 au 31/01 : 74
01/02 au 17/02 : 153 **TOTAL = 227 utilisateurs actifs**

Nombre de plébiscites : **TOTAL = 2243 plébiscites**
Positif : 1987 (89%)
Négatif : 256 (11%)

Commentaires : **TOTAL = 305 commentaires**

Et sur le fond, quelques enseignements

Plébiscites

- Très majoritairement un vote d'adhésion
- Pas de projet réellement rejeté
- Pas réellement de **projets « faisant débat »** / mitigés. (<2/3 d'adhésion)
  - Créer un "**tiers-lieu" mi ferme mi bureaux**
  - Création **d'espaces partagés** dans les centres villageois et de zones 30 et sécurisation
  - **Information** de la population vis-à-vis des **actions solidaires communales**
  - **Coordination de la communication**, réseautage et animation des **acteurs culturels**

- **Top des projets** (>70 votes positifs)
  - *Promotion et sécurisation du **réseau cyclo-pédestre** et des promenades existant au sein de la commune*
  - *Rénover le **quartier de la place de la gare** de Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal*
  - *Recréer une vraie **place communale à Chastre***
  - *Optimisation et mutualisation de l'utilisation des **installations sportives***
  - *Améliorer la **mobilité sécurisée** vers **les écoles***
  - *Développer des projets **d'économie circulaire / circuits courts***

Commentaires

- Précisions apportées à tous les projets
- Certains **projets restent « flous/light »** malgré cette étape de consultation en ligne :
  - *Promotion des **entrepreneurs locaux** vers le public*
  - *Renforcement de **l'ancrage local des écoles***
  - *Amélioration de **l'accès aux technologies de communication** (smart cité...)*

CLDR du 19 mars 2020

Approfondissement des projets en vue de leur programmation dans le temps

PCDR = **Programme** de projets à mettre en œuvre pendant **10 ans**

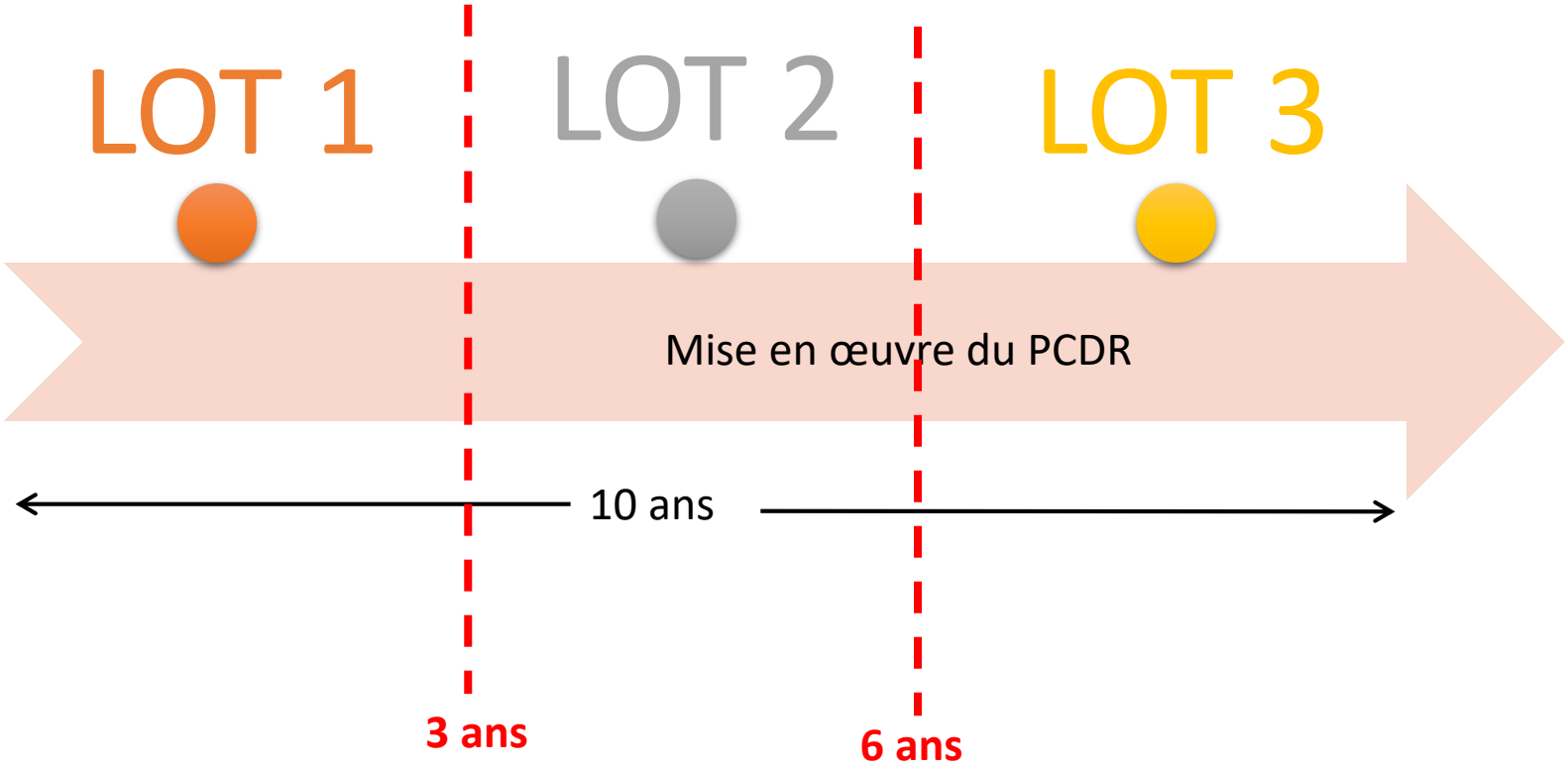

Construire une programmation cohérente ?
Le mode d'emploi ….

1ier niveau de lecture

Porteur ?

Projet précis ?

Localisation ?

Contraintes « bloquantes »?

2ième niveau de lecture

Plébiscite ?

Equilibre des axes ?

Equilibre budgétaire ?

Notion d'urgence ?

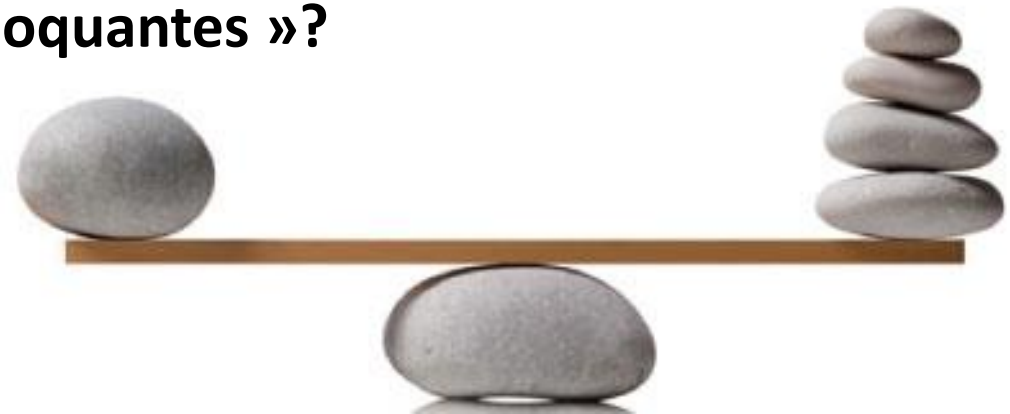

Proposition d'ordre du jour 19/03/20

- **Introduction et accueil des nouveaux membres**

  Prévoir une pré-séance pour les nouveaux ?

- **Approbation du PV de la séance 21/01/2020**
- **Rétroacte**
- **Présentation des évolutions de la stratégie de développement suite à la CLDR du 21/01/20**
- **Résultats de la seconde consultation en ligne et avis**
- **Temps de travail sur l'approfondissement des intitulés en vue de la programmation dans le temps.**

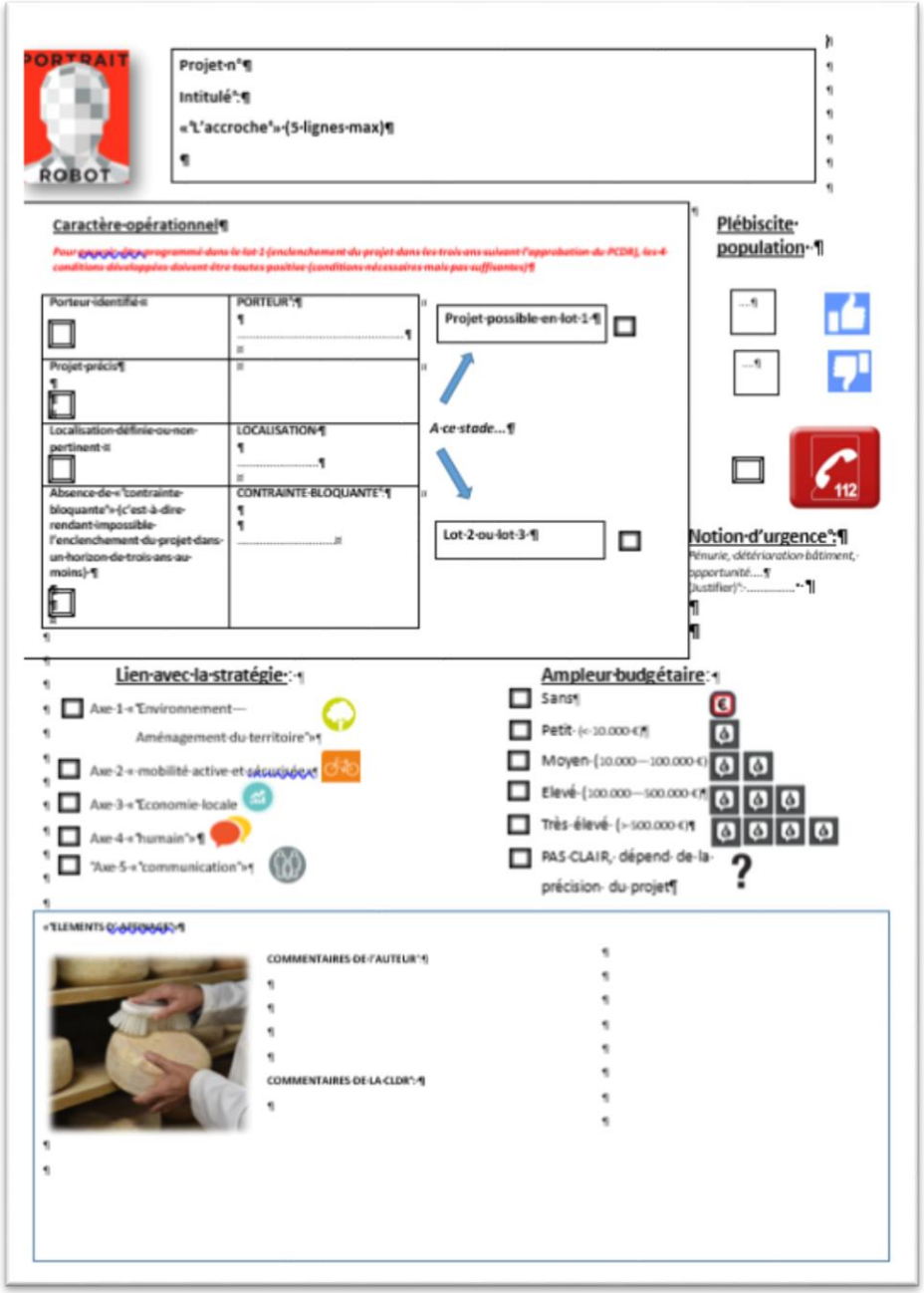

Approfondissement en sous-groupes

- +/- 6 Sous-groupes répartition); 4 à 5 projets par sous-groupes
- Passage en revue des « portraits robots » et apporte des commentaires :
  - Désaccord par rapport à certains critères → demandes de modifications
  - Propositions par rapport à des éléments flou/sans réponses
  - Apport de précisions par rapport à des projets imprécis.

Projets énergies ?

La suite du planning…

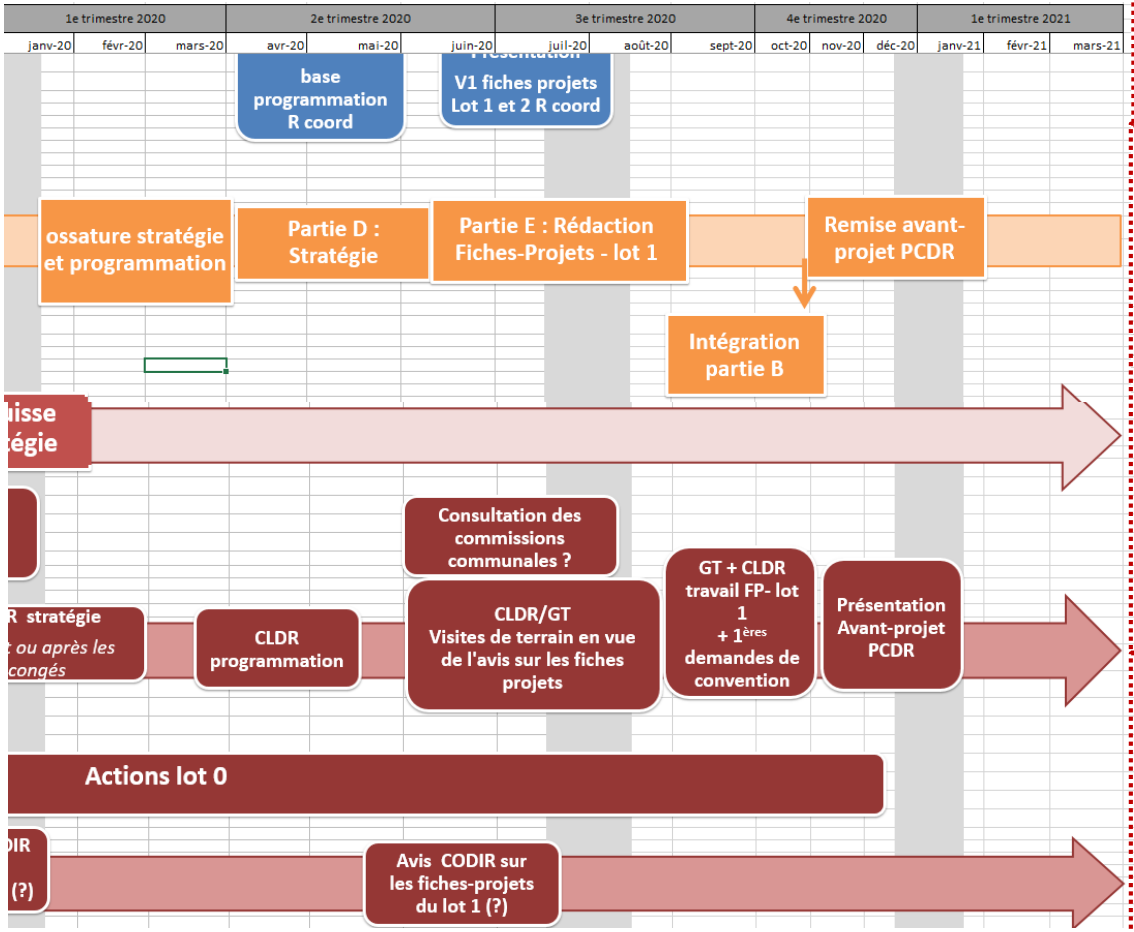

- **20/2 : réunion CO/FRW/AGORA**
- Portraits robot AGORA pour semaine du 2/3
- 12/3 envoi doc préparatoire CLDR
- **19/3 : CLDR - Approfondissement des projets**

- Réalisation proposition de programmation par Agora
  Attention vacances de paques du 6 au 17/4
- **Réunion de coordination : premier avis programmation avant présentation en CLDR → *semaine du 20/4***
- Modification AGORA + envoi doc préparatoire à la CLDR
- **CLDR : avis sur programmation → *Semaine du 11/5?***

- Modification programmation
- **Validation par le Collège → *Semaine du 25/5***
- Début de rédaction FP lot 1 AGORA (délai 60 jours max pour toutes les FP)
- **Juin – août . Visites de terrain CLDR (+ participants GT?)**
- **Septembre / octobre Analyse des FP → en GT et plénière**

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHASTRE
Avenue de Castillon, 71
1450 Chastre

Programme Communal de Développement Rural

Partie D : Stratégie : l'ossature de stratégie

Janvier 2020

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA STRATÉGIE COMMUNALE ET PREMIERE LISTE DES PROJETS

Défi 1

Parions qu'en 2029, Chastre sera fortement engagée dans la constitution de son maillage écologique.

La préservation et la valorisation son cadre de vie, de son paysage rural, son de son identité culturelle et de son patrimoine tout en intégrant les enjeux du futur constituera ses priorités.

Défi 2

Parions qu'en 2029, Chastre sera une commune, où la « multi modalité » aura une réalité et dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité. Elle saura assurer le déplacement des cyclistes, des piétons et des écoliers aux cœurs des villages.

Défi 3

Parions qu'en 2029, Chastre sera une commune qui aura assuré son développement économique, instauré une synergie entre ses entrepreneurs, en revendiquant son caractère rural et une production locale / artisanale de qualité.

Défi 4

Parions qu'en 2029, Chastre sera toujours cette commune ouverte aux autres(s), favorisant l'entraide, la diversité sociale et le bien-être au quotidien de ses habitants.

Elle saura assurer à ses habitants un bon niveau d'équipement pour la Jeunesse- la Culture et le Sport.

Défi 5

Parions qu'en 2029, Chastre assurera auprès de ses concitoyens, une communication plus « Inclusive » et une participation citoyenne au quotidien. Intensifier les collaborations avec les communes voisines

Axe 1 : Aménagement du territoire-Environnement – Paysage

Objectifs :

1. Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer le cadre rural (paysage, terre agricole patrimoine naturel)
2. Créer un maillage vert et bleu continu
3. Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 1

1. **Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma communal, PCM, diagnostic environnemental ...)**
2. **Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert continu et d'un maillage bleu.**
3. **Lutte contre les inondations et coulées de boues.**
4. **Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry.**
5. **Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.).**

= projet trans communal

Axe 2: Mobilité active et sécurisée

Objectifs :

1. Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages
2. Favoriser la multimodalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture).
3. Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
4. Coordonner et développer l'offre en modes de transport alternatif

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 2

6. **Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...)**
7. **Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation**
8. **Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont**
9. **Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune**
10. **Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161**
11. **Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal**
12. **L'amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles**
13. **La création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs**

Axe 3 : Economie locale

Objectifs :

1. Soutenir les productions locales artisanales
2. Favoriser la transition et le patrimoine agricole
3. Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges
4. Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 3

14. **Promotion des entrepreneurs locaux vers le public.**
15. **Développer des projets d'économie circulaire/circuits court**
16. **Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureaux (Coworking, équipement IT, …)**
17. **Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles[1]**

Axe 4 : Cohésion sociale, développement humain, équipements (Ainés, Jeunesse, culture et Sport)

Objectifs :

1. Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois
2. Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages – favoriser la mixité sociale
3. Lutter contre la précarité
4. Améliorer la santé et l'accès aux soins
5. Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun
6. Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 4

18. **Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune**
19. **Recréer une vraie place communale à Chastre**
20. **Rénovation de la place de la Fléchère**
21. **Rénovation place de Cortil.**
22. **Aménager l'ancienne école de Villeroux**
23. **Rénovation de la salle des Golards**
24. **Création d'une Maison de jeunes**
25. **Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)**
26. **Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires**
27. **Optimisation de l'utilisation des installations sportives locales en soirée et mutualisation de l'utilisation des salles avec les communes limitrophes.**
28. **Valorisation du Bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité)**

Axe 5 : Communication, information et participation citoyenne

Objectifs de développement :

1. Adopter une communication « pour tous » et plus transparente
2. Renforcer **l'implication** des habitants dans la vie communale
3. Faire de Chastre une Smart Cities Rural

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 5

29. **Développer un plan de communication**
30. **Amélioration de l'accès aux technologies de communications (Smart Cities, …)**
31. **Mise en place de borne interactives communales**
32. **Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels**
33. **Renforcement de l'ancrage local des écoles.**
34. **Réflexion sur l'éclairage nocturne intelligent**

[1] Conseil, relais, info sur les thèmes agricoles, aide à la commercialisation (notamment, via le réseau d'échange), mettre à disposition des terrains pour les jeunes agriculteurs débutants

Les **Défis** constituent une réécriture simplifiée des enjeux définis par la Commune et la CLDR.
Cela constitue une proposition de l'auteur de projet.

Les **Axes** correspondent aux principales thématiques identifiées lors de la définition des enjeux de départ par la Commune et la CLDR.

La **première liste des projets** comprend les projets/actions ayant reçu au moins 50% de plébiscite de la CLDR du 13/11/19 ainsi que les propositions de projets/actions pour les « maillons[2] faibles » de groupes de de travail de la CLDR (en gris clair).

En effet pour certaines parties d'Axe, il n'y avait pas de projets.

Notamment pour

- l'axe mobilité « Mobilité active et sécurisée » : il manquait des projets pour l'objectif « Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages » sur la problématique « accessibilité des Ecoles » ;
- l'axe « Economie locale » : il manquait des projets pour l'objectif «Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux » ;
- l'axe « Cohésion sociale et développement humain» : il manquait des projets pour l'objectif « Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun».

Les objectifs : ils sont issus de la définition des principaux **Axes** et de la mise en place **d'une première liste de projets** défini par la CLDR. Ils permettent de faire le lien entre les deux.
Cela constitue une proposition de l'auteur de projet.

[2] Maillon : Terme utilisé pour définir le lien entre les Axes et les Projets présentés en CLDR 13/11/19. Il constitue la première version des objectifs du PCDR

CLDR de CHASTRE

Séance plénière CLDR du 19/03/20
Proposition de conduite
Attention : documents préparatoire à envoyer une semaine avant la séance, soit le 12/03/20 au plus tard

Doc préparatoires ; synthèse sous-idées actualisée, portraits robots par projet (?), tableau de correspondance objectifs/projets

- **19H30** : Accueil
- **19H35** : Introduction et accueil des nouveaux membres (5')
  Prévoir une pré-séance pour les nouveaux ?
- **19h40** : approbation du PV de la séance 21/01/2020 (5')
- **19h45 :** Rétroacte (5' – FRW)
- **19h50** : Présentation des évolutions de la stratégie de développement suite à la CLDR du 21/01/20 + avis (20'- AGORA)
- **20h10 : résultats de la seconde consultation en ligne et avis (20')**
  - Statistiques de participation
  - Résultats des plébiscites et enseignements
  - Résultats généraux des apports et enseignement
  - Adaptations de l'ossature qui en découlent (?)
  - Ajout énergie ?

- **20h30 : temps de travail sur l'approfondissement des intitulés en vue de la programmation dans le temps. (50')**
  - En 6 sous-groupes → 4 à 5 projets par sous-groupe
  - Chaque sous-groupe passe en revue les « portraits robots » apporte des commentaires :
    - Désaccord par rapport à certains critères → demandes de modifications
    - Propositions par rapport à des éléments flou/sans réponses
    - Apport de précisions par rapport à des projets imprécis.

Pas de mise en commun → Les portraits robots seront adaptés et une version mise à jour sera transmise à la CLDR en vue de la programmation dans le temps.

- **21h20 Les suites (5’)**
- **21h25 : agenda et divers** (5’)
- **21h30** : clôture

Synthèse/compilation des sous-idées attachées aux intitulés.

Version actualisée suite à la CLDR du 21/01/20 et à la seconde consultation en ligne (du 27/01/20 au 16/02/20)

En rouge figurent les sous-idées ressortant de la seconde consultation en ligne.

Remarques :

- *Suite à la CLDR du 20/01/20, les intitulés ont été actualisés par la Commune sur base des remarques émise et en vue de la consultation sur la plateforme participative en ligne.*
- *La FRW a compilé toutes les « sous-idées /propositions » associées aux intitulés principaux de projets figurant dans l'ossature. Celles-ci proviennent des groupes de travail thématiques, de la CLDR du 13/11 et de la seconde consultation en ligne (du 27/01/20 au16/02/20).*
- *Ce document vous permet d'avoir un relevé de toutes les réflexions sous-jacentes ayant déjà eu lieu en lien avec les intitulés de l'ossature stratégique.*

1. Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont proposé d'actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire pour répondre aux problématiques actuelles. Ils ont formulé différentes « options / souhaits » à intégrer dans leur révision :

- Renforcer les pôles de vie villageois
- Densification des centres villageois
- Stopper l'étalement urbain (dispersion, rurbanisation…)
- Renforcer la communication entre les diverses parties d'un village
- Favoriser l'équilibre entre espaces bâtis privatifs, espaces collectifs, et espaces naturels dans les projets immobiliers
- Assurer dans les habitations un ensoleillement, accès à la lumière naturelle de qualité
- Favoriser la division de l'habitat – promouvoir la réalisation de logements évolutifs (maison vers 2 appartements).
- Créer des appartements.
- Favoriser l'information de l'existant (ex : 1 toit / 2 âges)
- Obligation d'accès aux PMR dans les nouveaux logements et lors de rénovation (publique).
- Promouvoir et sensibiliser les promoteurs.
- Favoriser l'implantation de logements étudiants universitaires/hautes écoles chez les particuliers.

Par ailleurs, le Plan Communal du Mobilité est un plan stratégique traitant spécifiquement de mobilité sur une ou plusieurs communes. L'appel à idées et le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée » ont proposé l'actualisation du PICM de Chastre (datant de 2005) afin qu'il réponde mieux aux problématiques actuelles. Ils ont formulé différentes « options / souhaits » à intégrer dans sa révision :

- Réaliser le plan avec Walhain (commune limitrophe, profil et problématiques similaires).
- Lutte contre le trafic de transit des véhicules et poids lourds
- S'associer aux communes voisines pour des demandes conjointes (augmentation fréquences trains/bus, aménagement chaussée…).
- Etudier la faisabilité/pertinence de l'implantation de bornes de recharges électriques de voitures

Pour le diagnostic environnemental :

- Tenir compte de la réflexion en cours au SPW, pour harmoniser au niveau régional la méthode d'analyse des territoires locaux.
-

2 Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu.

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées pour préserver et développer le maillage vert et bleu (cours d'eau) de la commune :

- Mettre en place un vaste programme de plantation « 1450 arbres ».
- Créer une initiative "Je plante et taille pour ma forme"
- Plantation de haies en sollicitant différents subsides existant (régionaux, provinciaux,...)
- Plantation d'un arbre à chaque naissance
- Multiplier les espaces avec de grands arbres
- Parrainage et entretien de sentiers ou vergers haute tige (implication des écoles, mouvement de jeunesse)
- Convertir les abords d'écoles en milieu à haute biodiversité
- Créer un parcours biodiversité
- Faire un cadastre avec les zones (vertes et bleues) en propriétés communales (dont les abords de voiries) et augmenter leur potentiel biologique

- Utilisation des bords de routes, des abords de cours d'eau, des chemins de remembrement…
- Encourager l'utilisation des mesures agro-environnementales en zones agricoles
- Mobilisation de la Commune, des citoyens, des agriculteurs, des entreprises
- Choisir judicieusement les essences à planter en fonction du changement climatique
- Tenir compte d'une « trame noire » : préservation de la faune nocturne
- Développer l'initiative incroyables comestibles dans les zones habitées
- Promouvoir les plantations durables aux abords des talus SNCB
- Aménager l'espace au bas de la rue de la fontaine proche du ruisseau tout en y permettant le maintien d'aires de parkings verts.
- Planter des arbres isolés dans ou en bordure de champs cultivés (avec des agriculteurs partenaires) et en bordures des routes de remembrement (plateau de Chastre, rue de Nivelles...)
- Mettre en place un système d'entretien des haies et bandes boisées
- Promouvoir l'agro-foresterie + projets pilotes sur terrain publics ?
- Organiser et développer une capacité d'action de bénévoles (un club travail - nature - santé ?) capables d'assurer certaines tâches (entretien, plantations, …) en coordination étroite avec les services communaux.
- Création d'un verger communautaire

3. Lutte contre les inondations et coulées de boues

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « environnement, Paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées pour empêcher les inondations/ coulées de boues dans les villages. Ils ont proposé de :

- Placer des fascines
- Valoriser la filière bovine pour le maintien des prairies agricoles
- Installer des bandes enherbées pour diviser les grandes parcelles d'une même culture
- Créer des bassins d'orage efficaces
- Ne plus bâtir dans les zones de coulée
- Vérifier les implantations (avant de bâtir)
- Bien entretenir les fossés / rivières
- Ne plus remblayer les bassins naturels
- Gérer les coulées d'eau après chaque plantation culture
- Favoriser les sols drainants
- Favoriser en agriculture les bonnes pratiques de travail du sol et de plantation
- Inviter les spécialistes de la cellule GISER (Ndlr : pôle de recherche et d'information technique sur le ruissellement et l'érosion des terres agricoles en Région wallonne www.giser.be).
- Planifier l'ensemble du territoire en identifiant bien les points noirs et les risques majeurs puis inciter les agriculteurs, les promoteurs immobiliers, les nouveaux

habitants à se conformer à des règles de précaution. Le cas échéant, refuser les projets qui mettent en péril d'autres lieux ou personnes.

- Encourager les habitants à placer des citernes d 'eau enterrées pour récupérer les eaux de leur toit. Lancer des achats groupés de citernes et de pompes pour les habitants de Chastre

4 Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry

Cette proposition provient de l'appel à idées de l'été 2019

Premières proposition :

- Réaliser un parcours santé
- Réaliser un chemin accessible aux vélos.
- Revaloriser le bois pour que les espèces animales puissent y vivre.
- Racheter des terrains alentour pour agrandir l'espace forestier sur la commune
- Etablir dans ce petit bois communal un cheminement accessible aux PMR (type caillebottis de bois) pour illustrer la richesse des zones humides et, pourquoi pas, la gestion forestière (le bois étant soumis au régime forestier du Département nature & forêts) ou le traitement de l'eau (le bois étant traversé par le collecteur de l'InBW et par la Houssière).
- La question de l'entretien sur le long terme doit être envisagée dès le début.

5. Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.).

La CLDR a formulé cette idée partant de la nécessité de valoriser les chapelles et les sites patrimoniaux les plus touristiques

Ce plan de gestion aurait pour vocation d'aider à la gestion des budgets, de soutenir les décisions stratégiques, d'anticiper les rénovations.

Propositions :

- Accompagner ce plan de gestion d'actions de sensibilisation :
    - reprise par chaque quartier de ce petit patrimoine, à adopter pour entretenir ou surveiller...
    - actions avec les écoles

6. Réflexion sur l'éclairage nocturne

Ce projet a été proposé par le Groupe de travail thématique « environnement, Paysages et aménagement du territoire ».

Premières propositions :

- Diminuer/supprimer l'éclairage dans certaines rue la nuit 0h- 5h
- Rationaliser l'éclairage du terrain de foot
- Sensibiliser les habitants à a diminution de l'éclairage vers l'extérieur : les inciter à ne pas éclairer leur façade avec des spots tournés vers le haut, ou vers la rue. En diminuer l'intensité. Eteindre toute source lumineuse extérieure à partir d'une certaine heure.
- Cette démarche devrait concerner tant l'éclairage public que l'éclairage des façades qui semble répondre à un besoin d'expression artistique plutôt qu'à une nécessité matérielle.
- Eclairage des commerces, même s'ils sont peu nombreux : On pourrait leur demander d'éteindre 1 h après la fermeture

7. Renforcement des possibilités de mobilité collective

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », ont proposé différentes mesures visant à renforcer la mobilité collective. Les options proposées sont :

- Favoriser le covoiturage, les voitures à partager
- Mettre en place des stations de voiture partagées (style cambio) à des points multimodaux
- Promouvoir taxistop / créer une application simple d'offre et demande en covoiturage
- Création d'une ligne TEC reliant Gembloux et LLN via la N4. Marque d'intérêt de l'UCL, GSK, axis par cet Alliance BW
- Mettre en place un réseau de vélo électriques
- Revoir la ligne Tec sur Chastre, Saint Géry, Cortil afin de pouvoir l'utiliser pour les personnes à mobilité réduite ou sans voiture pour faire leur marché, déplacements ... Augmenter les destinations Gembloux Nivelles Gare de Chastre
- Ligne de bus allant de Sombreffe à la Gare de Chastre, avec passages fréquents
- Négocier avec la SNCB l'augmentation de la fréquence des trains hors heures de pointe (trains plus tardif et également le week-end)

8 Création d'espaces partagés dans les centres villageois et de zones 30 et sécurisation

Cette proposition « générique » a été formulée initialement lors du groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée » et pourrait être concrétisée par d'autres propositions formulées :

- Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village. Définir avec précision les zones concernées. Ailleurs, garder le 50 km/h
- Prévoir des aménagements pour faire respecter le 30 km/h
- Créer des effets de portes pour des centres reconnaissables

- Créer des zones de convivialité
- Supprimer les trottoirs dans ces zones (expériences existantes en Wallonie)
- Ajouter des marquages au sol vélo indiquant les distances de dépassement entre voiture et vélo
- Structurer et faire respecter les zones de stationnement
- Installer des radars, lidards
- Mettre certains tronçons de la N273 en zone 30 (Ndlr : >< fait débat)
- Tenir compte des gros charrois (machines agricoles, bus, camions, engins divers) et des contraintes raisonnables liées au parking pour l'aménagement des dispositifs visant à réduire la vitesse.

9. Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

Le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », a proposé cet aménagement ciblé visant au renforcement général e réseau cyclo-pédestre de la commune. Les options proposées sont :

- Trottoir de la pizzeria jusqu'au lotissement « Pré à la Chambre »
- Piste cyclable du lotissement à la N4
- Commencer l'aménagement dès l'AD Delhaize
- Sécuriser aussi la traversée au niveau de la chapelle Mahy
- Cette piste devrait être en site propre et sécurisée au vu de la forte fréquentation de la voirie

10. Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », les participants ont formulé différentes idées pour renforcer et promouvoir le réseau cyclo-pédestre de la commune :

- Liaisons aux pôles locaux
- Liaisons intervillages et vers les villages limitrophes
- Réhabilitation de l'axe Castillon - centre
- Utilisation de certains chemins de remembrement pour les usagers doux: création de bi-bandes...
- Développer les chemins partagés en zones agricoles (F99c) et y instaurer le 30km/h
- Remettre en état des chemins et sentiers et en créer le long des cours d'eau
- Prévoir une carte du réseau
- Nommer les sentiers n'en disposant pas + installer des panneaux signalétiques
- Création d'un site internet "dis-moi quel est ton chemin"
- Passer par une phase d'inventaire des pistes, voiries, sentiers,....
- Analyse de la qualité des trottoirs et de l'éclairage

- Créer un accès vélo rapide vers Louvain-La-Neuve (en plus de Gembloux) en collaboration avec la région/province et la commune de Mont-Saint-Guibert.
- Créer et promouvoir des ballades (piétons, cyclistes, VTT) au départ des places de village (ou parkings) >< Des balades existent déjà et sont recensées au syndicat d'initiative, elles vont peu à peu être revues (accessibilité et exactitude des tracés sur la documentation existante). Ce qui n'empêche pas d'en créer de nouvelles ! Ami chemin (transition Chastre) et le syndicat d'initiative y travaillent.

11. Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la ligne 161

L'appel à idées et groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », a proposé cet aménagement « transcommunal » ciblé visant au renforcement général du réseau cyclo-pédestre de la commune et vers les communes limitrophes. Il permettrait une connexion à la gare de Gembloux et au RAVeL 147 Sombreffe / Perwez Les options proposées sont :

- Création d'une ligne cyclo-pédestre partagée le long de la ligne 161 reliant la gare de Chastre à la gare de Gembloux
- Sécurisation de la liaison (surtout par rapport à la ligne sncb existante et en fonction)
- (Ndlr : fait débat) Il serait utile de faire une comparaison (avantage – coût) entre cette option et le trajet par des chemins de remembrement existant entre Perbais, Ernage et Gembloux.

12. Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».
Comment imaginez-vous l'aménagement de la place ? Que souhaitez-vous y retrouver ? À quoi, à qui doit-on faire attention ?...
Première options proposées :

- Eco-quartier, marché hebdomadaire, café citoyen...
- Rénovation de la sucrerie (fait débat au vu de son état. Pour certains , il vaut mieux détruire et reconstruire)
- Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal
- Favoriser le développement des petits commerces
- Y aménager un auvent à vélo/ moto pour les voyageurs ainsi que vélo électriques et vélo partagés (via application)
- Investir l'ancienne sucrerie en foyer culturel
- Maintenir le parking gratuit étant donné qu'il est à côté de la gare. Cela incitera les gens à se déplacer en train et/ou en bus
- Y installer une station de voitures partagées

- Un parking vélo sécurisé, un passage sous voies éclairé et sans crainte, dont les murs sont décorés en peinture murale par les jeunes du quartier (atelier de art painting)
- S'inspirer du projet Quatre Quarts installé à la gare de Court Saint Etienne. C'est une coopérative à finalité sociale, un espace intergénérationnel, de rencontres et d'échanges de savoir dans un esprit « récup, local et de saison ». On y trouve une cantine, de l'artisanat et des ateliers
- Réaliser un espace agréable et convivial permettant la rencontre des Chastrois; l'espace et suffisamment vaste pour toutes ces fonctions.
- Revoir les cheminements piétons qui vont de la Place vers le rond-point (trottoirs,...)
- Installer des bornes pour voitures électriques.
- Pour sécuriser les lieux, prévoir une caméra de surveillance ainsi qu'à d'autres endroits « stratégiques » de la commune.
-

13 Promotion des entrepreneurs locaux vers le public

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « économie locale » ont proposé ce projet. Celui-ci doit toutefois être précisé par des actions concrètes. Seule action proposée :

- Promouvoir des commerces locaux via toutes boites (cfr.Publi Gembloux). (Pas de pubs mais bien des articles).
- Organiser une journée des entreprises locales
- Remettre à jour un annuaire des commerces sur le site de la commune.

14. Développer des projets d'économie circulaire/circuits courts

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « économie locale », ont proposé différentes mesures visant à renforcer l'écoulement des produits locaux et à développer l'économie circulaire :

- Créer une halle de vente / espace de vente (Sur le site du quartier de la gare ?)
- Créer un système de 'paniers chastrois'
- Promouvoir les produits locaux lors de chaque évènement festif
- Créer une ressourcerie
- Valorisation d'objet par des personnes sans emploi ou en réorientation
- Créer un partenariat avec l'IFAPME de Perwez
- Location ou prêt d'outils
- Travailler sur la valorisation des productions laitières
- Attirer des producteurs potentiels et leur proposer une aide ou un soutien pour produire.
-

15 Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux

Ce projet a été proposé par le Groupe de travail thématique « économie locale ». Les propositions pour ce projet sont :

- Acquisition d'une ferme ou d'un terrain propice au développement d'un lieu multifonctionnel
- Y installer :
    - bureaux partagés (co-working)
    - une exploitation agricole
    - salle polyvalent d'expositions et de spectacles
    - logements
    - hall relais pour transformation de produits
    - un atelier cuisine pour le CPAS, la régie de quartiers,
    - des maraichers transformateurs ;
    - un magasin de vrac.
    - On pourrait y associer épicerie sociale, plateforme des invendus pour les hébergeuses de migrants, ateliers zerodéchets, couture, repair-café...
    -
- Engager quelqu'un pour animer ce lieu d'innovation agri-alimentaire et d'échange de compétences entre professionnels.
- Valoriser les productions locales et leur transformation / consommation sur place.
- Mettre en place des formations de pratique en maraîchage.
- Mettre à disposition des terrains aux agriculteurs qui débutent
- Faire un inventaire-échange avec les agriculteurs sur leurs projets de transmission/reprise
- Lancer un appel à projet pour l'espace maraichage-transformation de produits

16 Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « économie locale », ont proposé différentes mesures visant à créer un partenariat avec les agriculteurs pour accompagner l'évolution du secteur agricole tant sur l'angle de l'économie locale que de la transition écologique. Les propositions formulées dans ce sens sont :

- Se faire aider par Natagriwal qui soutient les agriculteurs en transition
- Mettre en lumière les aspects économiques, organisationnels et budgétaires
- Réaliser des partenariats avec des auteurs d'études déjà existantes
- Mettre à disposition des terrains pour les jeunes agriculteurs qui débutent en maraichage

- Favoriser les rencontres entre agriculteurs et non-agriculteurs (dialoguer, écouter et faire connaître leurs difficultés et inquiétudes) : promotion des journées fermes ouvertes, rencontres écoles / agriculteurs...
- Avec l'aide du PCDN, soutenir financièrement et concrètement les actions de protection des quartiers, des écoles et des terrains de sport de la dérive des pesticides, en plantant des arbres (avec le projet 4000 km de haies) sur des bandes de protection
- Mettre en place un conseil consultatif "ruralité et alimentation locale" qui pourrait favoriser ces échanges d'information et organiserait les rencontres, les conseils
- Encourager financièrement ou logistiquement l'achat de produits chastrois (et bio?) par les cantines de collectivités (écoles, crèches, accueillantes, maisons de repos) de la commune.

17. Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », ont proposé différentes mesures visant à l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité active sécurisée vers les écoles. Les options proposées sont :

- Améliorer les liaisons de modes doux vers les écoles
- Projets d'infrastructures et aménagement d'espaces publics (amélioration de la sécurité, trottoir, passage piéton...) pour les cheminements vers les écoles.
- Kiss & drive pour toutes les écoles.
- Steward pour faire traverser les enfants le matin et l'après-midi.
- Encourager le covoiturage pour conduire les enfants à l'école. Limiter les voitures en encourageant les parents responsables pour conduire les enfants à l'école.
- Rencontrer/encourager les écoles pour trouver des propositions et initiatives qu'elles pourront mettre en œuvre elles-mêmes.
- Organiser des rangs vélos (encadrés par bénévoles) – Maxi cuistax
- Mettre en place un système de prêt de vélos pour enfants
- Créer des pédibus ou vélobus pour les trajets 'domicile-école'
- Augmenter la capacité des parkings vélos aux écoles
- Remettre les bus scolaires pour « navetter » les enfants
- Mettre des barrières jaunes et rouges aux abords de toutes les écoles de la commune.
- Repenser certains passages pour piétons et les éclairages proches de celles-ci
- Proposer des solutions accessibles à tous pour limiter le stationnement et l'abondance de voitures.
- Aménager des trottoirs tout le long de la rue des Communes/N273, y compris le virage du Dog Land.

18. Création de parkings vélos sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs

Cette proposition a été formulée initialement lors du groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée » au niveau des gares mais a été élargie aux différents pôles multimodaux présents sur la commune (gares, arrêts de bus spécifiques (quartiers sociaux…), parking voiture pour covoiturage...).

Options proposées :

- Mettre à disposition des vélos électriques avec bornes de rechargement pour se rendre depuis les centres des villages vers les gares toute proches : Chastre, Blanmont, Gembloux.
- Installer à Gentinnes, un parking vélo (près de l'église?)
- Mesure indispensable dans le cadre d'un plan de covoiturage avec gares (Chastre et Blanmont) comme lieux de RDV.

19 Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Annuaire des associations tenu à jour
- L'agenda des activités et l'annuaire devraient au minimum figurés sur le site internet de la commune. Des rappels de dates d'activité pourraient faire l'objet de notifications du type sms.
- Une infolettre (newsletter) communale diffusée une ou deux fois par mois complèterait utilement le "Bien vivre à Chastre"

20 Recréer une vraie place communale à Chastre

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Préserver l'esprit de la place « de taille humaine »
- En faire une place piétonnière conviviale / lieu de rencontre (bancs, fontaine, kiosque...)
- Enlever le tarmac et verduriser.
- Repenser la mobilité au niveau de la place
- Limiter le trafic pour la santé des riverains
- Augmenter la biodiversité sur la place
- Une fois aménagée, dynamiser la place par des activités fermées à la circulation (comme la fête des voisins, balle pelote)
- Consulter les projets de l'école horticole de Gembloux
- Implanter des panneaux explicatifs
- Intégrer l'aménagement privé des maisons incendiées à reconstruire dans le cadre d'une petite place villageoise.

- En faire le trait d'union piétonnier entre les sentiers existants.
- Mettre en valeur le patrimoine (cimetière, cure,..)
- Prévoir une connexion avec le cimetière
- Donner une nouvelle fonction au vieux cimetière de Chastre en l'aménagement en un espace vert à vocation religieuse (parcelle des étoiles), historique (valeur du patrimoine ainsi que l'importance des personnes qui y sont enterrées.
- Faire de l'ancien cimetière un parc « cinéraire ».
- Limiter le stationnement sur la place
- Aménager une rampe pour accéder directement de la drève à l'école en passant devant le monument aux morts
- Aménager les parkings des riverains surtout pour les personnes plus âgées et aussi pour les parents de l'école qui y déposent leurs enfants
- Ce projet, devrait être abordé avec une vision large prenant également en considération la drève, les prairies qui entourent la maison communale et le Bois du Castillon.

21 Rénovation de la place de la Féchère

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».
Comment imaginez-vous l'aménagement de la place ? Que souhaitez-vous y retrouver ? À quoi, à qui doit-on faire attention ? ...

Premières options :

- Garder le calme et la beauté de la place. L'aménager pour que celle ci soit conviviale & fleurie.
- Y installer des bancs, une plaine de jeux,
- Changer la balançoire
- Installer une aire de pic-nic et barbecue (Ndlr : fait débat)
- Installer un étang (Ndlr : fait débat)
- Garder l'espace foot/basket qui est très modulable
- Séparer franchement la limitation parking et aire de jeux pour éviter que les gens s'y garent lors de divers événements
- Remettre à neuf le petit parking en dolomie
- Planter quelques arbres fruitiers ou arbuste dans la partie en herbe
- Mettre des haies basses le long des trottoirs afin d'éviter que les gens ne se garent dans l'herbe
- Repenser les parkings et la circulation pour éviter que les voitures passent sur les aires de jeux
- Créer un emplacement 'Kiss & Drive
- Prévoir une zone pour garer des vélos, proches des terrains de foot/basket
- "Fermer " l'accès à la partie terrain de foot aux voitures via, du côté rue de la Féchère, une haie et de l'autre une barrière levante ou des plots amovibles.

- Créer des trottoirs
- Mettre de nouvelles poubelles
- Impliquer et proposer une gestion communautaire de la place par les riverains

22 Rénovation de la place de Cortil Noirmont

Comment imaginez-vous l'aménagement de la place ? Que souhaitez-vous y retrouver ? À quoi, à qui doit-on faire attention ? ...

Premières options :

- Réaliser un espace "ludique" pour les enfants.
- Installer des plates-bandes, des bancs, poubelles ....
- Nettoyer les berges de la rivière pour pouvoir profiter de sa vue.
- Y mettre 1 ou 2 tables de Pic-Nic
- Proposer un bac à sable pour les enfants
- Développer mur de skate board, panier de basket, goals de foot, ...
- Réaliser une cascade, fontaine décorative
- Réaliser un coin "potager" ou les aromates pourraient être partagés (ciboulette, ...) entretenu par les citoyens voulant y participer.
- Planter quelques arbres pour pouvoir profiter de l'ombre (été).
- Avec deux salles et une école à proximité, on doit y garder des places de parking, même si ce n'est pas idéal de favoriser les transports motorisés
- Ajouter une chicane de bacs de fleurs à l'entrée de la rue de la Féchère (côté église) pour bien marquer l'entrée dans une zone 30
- Dessiner sur les sols des emplacements de parking (côté mur dans la rue de le Féchère, et côté place le long de la place); cela casserait l'effet "grande ligne droite" que l'on peut avoir en entrant dans la rue Féchère.

23. Aménager l'ancienne école de Villeroux

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Permettre aux habitant de se rencontrer lors d'activités socio-collectives conviviales diverses
- Gestion des activités par un noyau d'habitants de Villeroux
- Placement de jeux pour enfants dans le jardin
- L'utiliser aussi comme locaux pour une bibliothèque
- Attention à cibler les priorités si l'ancienne école de Villeroux devient un mini centre culturel. Il est indispensable de choisir un lieu maximum par entité pour ce genre d'affectation.

- Réaliser un potager en permaculture didactique pour les jeunes

24 Rénover la salle des Golards

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».
Comment imaginez-vous la rénovation de cette maison de village ? Que souhaitez-vous y retrouver ? Quelles activités imaginez-vous ? À quoi, à qui doit-on faire attention ?...

Premières options :

- Pouvoir l'utiliser pour des fêtes de village
- Pouvoir la louer aux personnes du village pour leurs propres activités (mariages, communions...)
- Pouvoir l'utiliser pour des activités socio-collectives diverses
- Rénover le coin cuisine, sanitaires, sécurité (pompiers, sortie de secours, incendies...)
- Y retrouver un bar accessible.
- Inscrire son fonctionnement dans une réflexion plus globale sur les gestions des salles communales ou non-communales mais à caractère public
- Veiller à une insonorisation optimale, tant pour le voisinage que pour la maison d'habitation qui y est accolée

25 Création d'une Maison de jeunes

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options :

- Engager des animateurs professionnels
- Fonction d'espace d'accueil & de rencontres
- Espace de loisirs créatifs, activités à caractère culturel, récréatif et sportif par et pour des jeunes.
- Formations pour les jeunes en décrochage scolaire/ soutien scolaire
- Maison des jeunes qui pourrait aussi être utilisée (à d'autres heures, en journée) par des personnes âgées, qui n'ont pas non plus de lieu où se rencontrer. Des rencontres intergénérationnelles pourraient aussi y avoir lieu.
- Un bâtiment ou une organisation qui accueille et fédère avec, éventuellement, un certain nomadisme (maison virtuelle) ? Cette question pourrait être examinée en tenant compte - des besoins et souhaits concrets, - de la dispersion des villages, - de l'existence de salles communales, - de l'existence de salles de village, - des traditions, habitudes, changements souhaités, - de l'existence de salles non communales.

- A réfléchir avec d'autres communes limitrophes qui n'ont pas de MJ (Gembloux notamment) ?
- Associer l'AMO Carrefour J au projet

26. Dynamiser l'utilisation des églises (rationaliser, usage partagé).

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Réaffectation de certains lieux de culte
- Valorisation de la chapelle du mémorial kongolo
- Elargir la fonction de l'église Place communale de Chastre en gardant sa fonction de culte religieux mais aussi d'endroit de réflexion plus philosophique, artistique comme de lecture, de conférences, de bibliothèque ,d'enseignement ....)
- Une fusion des fabriques d'église pourrait déjà permettre de faire un état des lieux des bâtiments du culte, une estimation des frais à envisager pour les conserver en bon état.
- Prévoir l'accessibilité aux églises pour les étudiants en blocus. Prévoir un accès au WIFI et un aménagement minimum des lieux pour cette fonction.

27. Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire

Projet proposé lors du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Mise en place d'une équipe multi-disciplinaire (médecins, kiné, infirmiers, dentiste,...)
- Système d'inscription « au forfait »
- S'adresser prioritairement aux chastrois
- Collaboration avec les acteurs locaux (écoles, CPAS, ONE, ...) pour créer du lien entre les projets existants
- Développement d'activités de prévention et/ou liées à la santé globale (pas uniquement les soins de première ligne)
- Un service juridique (logement, emploi, dettes..) , et une aide psychologique.
-

28 Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives

Projet proposé en vue d'optimiser l'utilisation des bâtiments existants en dehors des horaires d'occupation habituelle.

Premières options proposées :

- Aborder la question de la qualité des infrastructures
- Utilisation de locaux en soirée (ex : gymnase des écoles…)
- Faire un cadastre des installations disponibles et des manques/besoins : connaitre et mettre en commun les infrastructures sportives existant dans les salles communales, les écoles et les mettre en commun pour valoriser ce qui existe, au delà des réseaux etc. Les écoles sont vides durant les soirées, les WE, les congés et les vacances : comment les utiliser ? Des salles communales sont disponibles. Des salles privées aussi : chalet, biodanza, Patria...
- Demander les subsides pour implanter une piscine dans notre commune (ou transcommunal)
- Refaire un terrain de tennis au Chalet

29. Valorisation du bois du Castillon(convivialité, santé, biodiversité)

Ce projet provient de l'intégration de deux projets :

1) Création d'un parcours vita : projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

2) Valorisation du bois du Castillon : projet proposé lors du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées liées à ce bois communal :

- Pérenniser le bois par une gestion forestière adaptée
- Entretenir la biodiversité existante et l'améliorer dans un esprit éducatif
- Créer un parcours santé
- Créer un chemin accessible aux promeneurs
- Créer des lieux de convivialité aux alentours du bois (barbecue, aire de pique-nique sur le terrain de foot)
- Prévoir des connexions avec ses alentours par des sentiers : place communale, tumulus, école.
- Réfléchir sur le long terme au devenir de la drève
- Quelques panneaux pédagogiques et la rénovation de la mare et du jardin de la maison communale seraient utiles en complément
- Avoir une aire de jeux pour enfants près du square de Lespignan amènerait un peu plus de vie et de convivialité.

30. Création d'un plan de communication

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Développer le site internet communal pour le rendre plus attractif
- Développer les outils de communication « off line » : bien vivre à Chastre, ...
- Création et diffusion d'un agenda des activités locales
- Annuaire des associations tenu à jour
- Mettre en évidence les atouts, spécificités, nouveautés et innovations sur Chastre
- Développement du Plan de communication dans une optique de « smart cités ».
- Tenir compte de la problématique de la fracture numérique (personnes précarisées, personnes âgées…)
- Compléter le « bien vivre à Chastre » par une infolettre diffusée une ou deux fois par mois aux personnes intéressées
-

31 Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smartcities,...)

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Renseigner des informations locales (agenda et activités…)
- Implanter des panneaux d'information (valves) en des lieux de forte fréquentation
- Mise en place de bornes interactives communales
- Mettre en place des lieux pédagogiques, formant à l'accès aux technologies de communication

32. Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Animateur professionnel pour aider les groupes citoyens porteurs de projets et pour créer des synergies entre les associations
- Rôle de collecte et de transmission d'information
- Un site internet clair et mis à jour facilement par les associations elles-mêmes.
- Des rencontres régulières des associations entre elles et dans le contact avec les divers publics.

33. Renforcement de l'ancrage local des écoles

Premières options proposées :

- Amélioration des structures et services aux écoles (repas, mobilité, projets, nature)
- Encourager financièrement ou logistiquement l'achat de produits chastrois (et bio?) par les cantines de collectivités (écoles, crèches, accueillantes, maisons de repos) de la commune

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHASTRE

Rapport annuel 2019

Phase d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural

Copie : à préciser par la commune

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Table des matières :

1. **Etat d'avancement général de l'élaboration :**
2. **Démarches participatives :**
3. **Réunions techniques et décisionnelles :**
4. **Etat d'avancement de la rédaction du PCDR**
5. **Communication**
6. **Lot 0**

1. Etat d'avancement général de l'élaboration :

OK	**Consultation personnes ressources**	La première étape de l'élaboration d'un PCDR était de réaliser un diagnostic du territoire communal, c'est-à-dire de dresser un état général de Chastre avec ses forces et ses faiblesses. La première phase de consultation s'est déroulée entre janvier et mars 2018.
OK	**Consultation population**	
OK	**Consultation commissions communales**	
OK	**Consultation personnel communal**	
OK	**Consultation publics cibles**	
OK	**Mise en place CLDR - validation diagnostic partagé**	Un appel public à candidature pour la formation de la CLDR a été lancé en février 2019. Une séance d'information a été organisée le 03/04/19. Le Conseil communal a désigné le 30/04/19 une CLDR complète de 60 membres dont ¾ sont des habitants et ¼ des élus communaux en respectant une représentativité géographique, par âge et par genre. L'analyse du territoire et l'avis de la population ressortant des consultations ont été intégrés par l'Auteur dans le but de réaliser une synthèse globale

		reprenant les atouts et faiblesses du territoire que l'on appelle « diagnostic partagé ». Celui-ci a été présenté, complété et validé par la CLDR le 27/05/19
OK	**CLDR – validation enjeux**	Partant du diagnostic partagé du territoire (consultation de la population et diagnostic du bureau Agora), la CLDR et le Collège communal ont identifié 6 enjeux propres à Chastre pour les dix années à venir. Ceux-ci ont été présentés, complétés et validés par la CLDR le 19/06/19.
OK	**Consultation en ligne – appels à idées**	La plateforme participative numérique FRW a été utilisée du 24/06/19 au 15/09/19 pour réaliser un appel à idées dans le but de répondre aux enjeux de développement identifiés. Les informations ont été « injectées » dans les groupes de travail thématiques.
OK	**Cycle de Groupes de Travail thématiques**	Quatre réunions de groupes de travail (GT) ont eu lieu du 23/09/19 au 14/10/19 pour travailler sur les différents enjeux et générer les premières idées d'objectifs et de projets pour une thématique donnée. • Aménagement du Territoire, Environnement et paysages • Mobilité active • Économie locale • Cohésion sociale, développement humain et communication.
OK	**CLDR – retour Groupe de Travail**	Les résultats des GT ont été présentés le 13/11/19 à la CLDR qui a eu l'occasion d'identifier d'éventuels manques, maillons faibles et projets considérés prioritaires.
	CLDR – validation stratégie	L'ossature de stratégie globale de développement « défis – axes – objectifs – intitulés de projets » sera présentée en 2020 à la CLDR.
	Consultation en ligne – enrichissements projets	Une 2ème consultation en ligne permettra de consulter les habitants sur la trentaine d'intitulés de projets sélectionnés. Ils auront la possibilité de préciser et plébisciter les projets qui leur paraissent prioritaires.
	CLDR – programmation	La CLDR sera invitée à se positionner sur la programmation dans le temps et identifier, sur base du travail de l'Auteur, les projets qui présentent les conditions nécessaires et l'intérêt de la population pour être en lot 1 (à réaliser dans les 3 premières années) en lot 2 (3 à 6 ans) et en lot 3 (6 à 10 ans).

	CLDR – travail sur les fiches-projets du lot 1	Sur base de la programmation, l'Auteur et la CLDR approfondiront davantage les fiches-projets du lot 1 qui devront être plus précises dans leur rédaction afin d'être rapidement et facilement mises en œuvre dans les 3 premières années.
	CLDR – Présentation avant-projet PCDR	L'avant-projet du PCDR comportant l'ensemble de ses parties (cf. partie 4 du rapport annuel) sera présenté pour avis à la CLDR.
	Approbation PCDR	Le PCDR devra par la suite être présenté et approuvé par le Conseil communal. A ce stade nous pouvons envisager une validation fin 2020. L'approbation finale par le Gouvernement wallon pourrait être donnée début 2021.
	Mise en œuvre du PCDR	Une fois le PCDR approuvé par le Gouvernement wallon, la commune de Chastre aura un maximum de dix ans pour mettre en œuvre ses projets.

2. Démarches participatives :

1ère plateforme participative été 2019 :

- 73 inscrits (38 femmes, 35 hommes), 23 membres CLDR, 50 hors CLDR.
- 218 commentaires rédigés par 48 utilisateurs différents.
- +/- 100 idées de projets ont été proposés par les participants.

Cycle de Groupe de Travail :

- **Environnement / paysages** : 29 participants = 20 CLDR + 9 hors CLDR
- **Mobilité active** : 12 participants = 9 CLDR + 3 hors CLDR
- **Économie locale :** 13 participants = 9 CLDR + 4 hors CLDR
- **Cohésion sociale / développement humain / communication :** 25 participants = 17 CLDR + hors CLDR

Réunions de la CLDR :

- Une réunion d'information a été réalisée pour les candidats à la CLDR.
- **CLDR – validation diagnostic partagé :** 47 participants
- **CLDR – validation des enjeux :** 40 participants
- **CLDR – retour des Groupes de Travail** : 22 participants
- 3 personnes ont démissionné de la CLDR et 4 furent réputées démissionnaires (en défaut de participation selon le R.O.I.) durant l'année 2019.

3. Réunions techniques et décisionnelles :

7 réunions techniques ou décisionnelles ont été réalisées durant l'année avec la participation selon les cas de membres du Collège communal, de la Directrice générale, la présidente de la CLDR, d'agents communaux, d'agents de développements de la FRW et/ou d'un représentant de la Direction du Développement Rural de la Région wallonne

Date	Participants	Objet principal
24/01/19	FRW/Collège communal	Rencontre nouveau Collège et état d'avancement PCDR
28/03/19	Commune / FRW / AGORA/ DGO3	Avis sur les parties A et C avant présentation en CLDR
23/04/19	Commune / FRW	Etat d'avancement général PCDR + organisation des prochaines étapes
08/07/19	Commune / FRW/ Présidente CLDR	Etat d'avancement général PCDR + organisation des prochaines étapes
24/10/19	FRW/ AGORA	Méthodologie traitement des données des GT thématiques
07/11/19	Commune/FRW/ Présidente CLDR	Etat d'avancement général PCDR + organisation des prochaines étapes
06/12/19	Commune/Présidente CLDR /FRW/AGORA/DGO3	Avis sur ossature partie D avant présentation en CLDR

4. Etat d'avancement de la rédaction du PCDR

Pour rappel, le PCDR comprendra six parties :

- *Partie A : analyse des caractéristiques de la commune*
- *Partie B : résultat de la participation de la population* ***(rédigé par la FRW en fin d'élaboration)***
- *Partie C : diagnostic partagé*
- *Partie D : stratégie de développement*
- *Partie E : projets visant à atteindre les objectifs*
- *Partie F : tableau récapitulatif*

4.1 Rédaction des parties A (analyse de la commune) et C (diagnostic partagé)

- L'auteur de PCDR, le bureau d'études 'Agora' a réalisé une première version de la partie A 'analyse socio-économique du territoire' et la partie C 'diagnostic partagé et enjeux' en septembre 2018.
- Cette première version a été analysée par les services communaux et a fait l'objet d'une réunion de travail Commune / FRW / Agora le 20/11/18. Une version actualisée sur base des remarques des services communaux et de la FRW a été envoyée par AGORA le 22 janvier 2019.

- Les parties A et C ont fait l'objet d'un avis en réunion de coordination Commune / AGORA/DGO3/FRW le 28/03/19.
- Une version actualisée de ces parties a été présentée et analysée lors des deux premières séances (27/05/19 et 19/06/19) de la CLDR. Celle-ci a apporté une série de remarques principales à la parties C. Elle avait également jusqu'au 6 juin pour transmettre à l'Auteur des remarques ponctuelles par rapport aux parties A et C.
- AGORA a transmis en juillet 2019 une version actualisée des parties A et C à la Commune.
- La Commune a décidé le 22/08/19 de ne pas valider formellement ces deux documents, jugeant que les remarques formulées par la CLDR et la Commune n'avaient pas été suffisamment intégrés dans le document. Après discussions entre les parties, il a été demandé à l'Auteur d'actualiser la partie A pour la phase avant-projet. Par ailleurs, une version actualisée de la partie C et une cartographie manquant des propriétés publiques (annexe partie A) doivent être remises à la Commune pour le 1ier mars 2020 au plus tard.

4.2 Ebauche de partie D (stratégie de développement)

- Sur base des travaux de la CLDR et de ses groupes de travail en automne 2019, l'Auteur a produit une proposition d'ossature (hors rédactionnel) de stratégie globale de développement « Défis – Axes – Objectifs – Max 35 intitulés projets. Une première version a été analysée le 6/12/2019 en réunion de coordination Commune/AGORA/DGO3/FRW. Une série de demandes de modification avant présentation en CLDR en sont ressorties.

5. Communication

5.1 Articles dans le « bien vivre à Chastre »

- Eté 2019 ; n°79 : article sur le lancement de l'appel à idées via la plateforme de participation en ligne https://particpation.frw.be
- *Septembre 2019 ; n°80 : article sur le cycle de groupes de travail thématiques septembre – octobre 2019 (à vérifier ; pas sur le site internet communal)*
- Décembre 2019 ; n°81 : article sur l'état d'avancement du PCDR et consultation en ligne janvier 2020.

5.2 Site www.odrchastre.info

- Actualisation continue du site internet
- 4 publications dans le fil d'actualités en 2019
- Fréquentation globale en 2019 : 703 visiteurs uniques

5.3 Newsletter

- Au 31/12/2019 : 233 abonnés à la mailing list
- 3 newsletters en 2019 :
    - 2019/01 – Février 2019 : Appel à candidature CLDR
    - 2019/02 – Juin 2019 : 1ière consultation en ligne (appel à idées)
    - 2019/03 - Août 2019: Appel à participation cycle de GT thématiques

5.4. Page Facebook « Opération de développement rural de Chastre »

- Au 31/12/2019 : 125 abonnés et 116 personnes « aiment » la page.
- 10 publications en 2019

5.5 Plateforme participative https://participation.frw.be

- Outre sa dimension participative, l'utilisation de cette plateforme a également une fonction d'information des habitants sur l'état d'avancement de l'élaboration du PCDR
- En 2019, réalisation d'une campagne de consultation en ligne (appel à idées ; voir 2.X)
- Au 31/12/19 : 84 « Chastrois » inscrits à la plateforme participative (75 habitants et 9 personnes travaillant à Chastre)

5.6 Site internet communal

Le site internet communal www.chastre.be a également été utilisé pour relayer la communication de l'opération de Développement rural :

- En 2019 : trois campagnes de communication en page d'accueil : appel à candidature CLDR, appel à idées été 2019 et cycle de groupes de travail thématique.
- En 2019, utilisation de la page d'accueil pour mise en ligne d'un « widget » pour l'appel à idées de l'été 2019

5.7 Autres

- L'appel à idée de l'été 2019 a été relayé par un reportage canalzoom le 12/07/19
- Les étapes importantes de l'élaboration du PCDR (appel à candidature CLDR, appel à idées, cycle de groupes de travail thématiques) ont également fait l'objet d'un relais dans la presse régionale
- La consultation en ligne de l'été 2019 a également été promue via la pose d'une bâche publicitaire à des axes stratégiques d'entrée dans la commune.

6. Lot 0

Le « lot 0 » reprend les actions développées pendant la phase d'élaboration du PCDR. Il a pour but de mener des réalisations concrètes dès le début de la dynamique de l'ODR.

On peut distinguer :

- Les actions pouvant être réalisées par la Commune suite aux demandes issues des consultations de la population : ces actions correspondent à des démarches (para)communales de moindre ampleur qui peuvent être entamées assez rapidement, sans attendre l'approbation du PCDR et les premières conventions-projets.
- Des actions « mobilisatrices » qui se sont dégagées des séances de consultations ou des GT pour l'élaboration de la stratégie de développement. Il s'agit également d'actions ne demandant pas de grands financements. Le choix des actions mobilisatrices se fait en CLDR. Dans ce cas, les acteurs locaux (CLDR, citoyens, …) sont acteurs de la mise en œuvre du projet conjointement avec la Commune. Des « Groupes d'Actions » (GA) temporaires sont mis en place pour la mise en œuvre de l'action.
- Des actions proposées et initiées directement par la Commune pendant la période d'élaboration du PCDR et en lien avec la dynamique de l'ODR.

6.1 Actions de type gestion communale

- Les propositions faites lors de la phase de consultation de la population ont été transmise au nouveau Collège communal en janvier 2019 pour suivi.

6.2 Actions mobilisatrices

- Un Groupe d'action (GA) « label chastrois » visant la promotion des circuits courts, de la production locale et des services locaux chastrois (artisans, fermiers, services…). Le GA s'est déjà réuni à plusieurs reprises et a bien avancé sur la concrétisation du projet. Un logo a notamment été réalisé.

  → Personne contact : Pascal Dispa (Echevin) pascal.dispa@chastre.be

- Par ailleurs, un projet de marché hebdomadaire est actuellement en réflexion au sein d'un petit groupe porteur. L'intention serait de créer ce marché tous les dimanches sur la place de Chastre. La volonté est de mobiliser un noyau de producteurs locaux. Un sondage concernant ce marché est proposé aux participants. Celui-ci est joint en annexe 4 du document. Cette initiative est en lien avec le GA « label chastrois ».

    - *Contact :* info@lemarchedechastre.be

- Un GA « création d'une journée découverte des associations citoyennes et communication » : le constat est que des associations sont actives et ont des besoins mais on ne les connaît pas et que les citoyens sont motivés de s'impliquer. Un Forum des associations pourrait être utile. Le GA a été mis en place. Un contact a été pris avec le conseil consultatif qui organise les fêtes de la musique afin de réaliser la journée des associations le même jour. Ceci dans le but de profiter de la mobilisation des habitants et de communiquer plus efficacement. Une adresse mail a été créée pour ce GA : associ-actions@chastre.be .

  ➔ Personne contact : Hélène Ryckmans (Présidente CLDR) : helene.ryckmans@chastre.be / ou mail associ-actions@chastre.be

Proposition de planning d'ici juillet

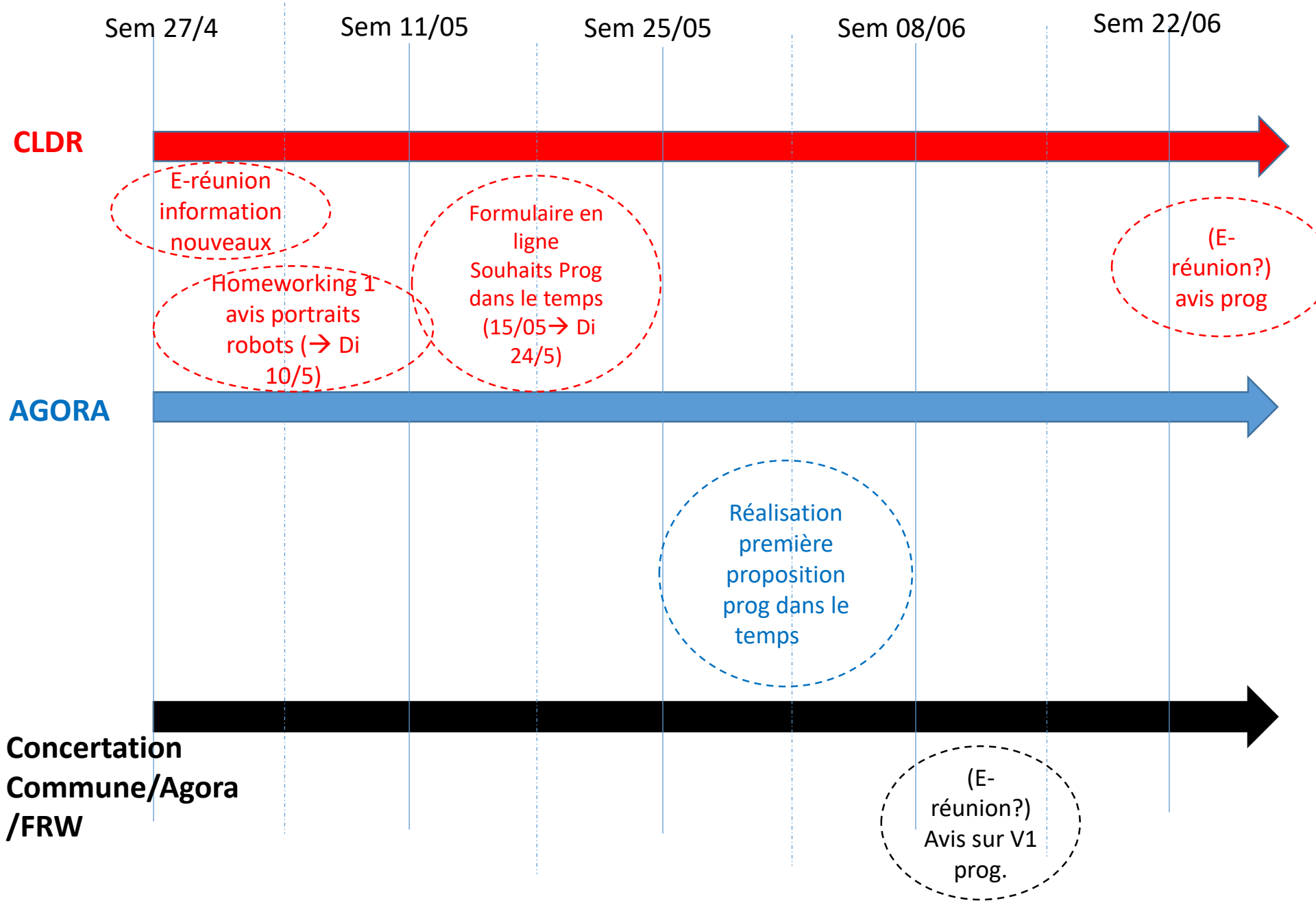

Date	Etape	Détails
Semaine du 27/04 (à fixer hors heures de télétravail)	**E-réunion d'information des nouveaux membres CLDR**	• Possibilité d'envoi de questions au préalable • Présentation + Q/R • Participation Hélène et/ou Stéphane?
Semaine du 27/04	Envoi à la CLDR d'un « **travail à domicile** » → **Avis sur les portraits robots**	• Échéance dimanche 10/05
Vendredi 15/05	Envoi à la CLDR des portraits robots actualisé + formulaire en ligne **sondage individuel sur programmation dans le temps**	• Avis demandé sur la répartition en des lots. • Echéance : Dimanche 24/5
Entre le 25/5 et le 5/06	Réalisation **V1 programmation dans le temps** par AGORA	• Sur base notamment des portraits robots et des résultats du formulaire en ligne
Semaine du 8/6 (?)	(E-?)Réunion de coordination Commue/Agora/FRW(/DGO3): **avis V1 prog**	• Envoyer V1 prog une semaine avant
	Modif prog par AGORA → V2	
Semaine du 22/6 (?)	(E-?) CLDR : **Avis V2 pro**	• Envoyer V2 prog une semaine avant

Opération de Développement Rural de Chastre

E-Réunion de travail Commune/Auteur/FRW
21/04/20 – Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le Collège : S. Colin (Echevin).*
- *Pour la CLDR : H. Ryckmans, Présidente de la CLDR*
- *Pour la FRW : N. Bosmans et S. De Paepe.*
- *Pour AGORA : P. Dumartin, A. Glade*

Copie à :

- *Aux participants*
- *Au Collège communal*
- *A la Directrice générale, au pool d'agents-relais*
- *A la FRW : la responsable de l'équipe Brabant-Hesbaye.*

Annexes : présentation FRW (An 1).

Objectifs de la rencontre :

- **Rétroacte**
- **Contact spécifique avec les nouveaux membres CLDR**
- **Travail d'affinage avec la CLDR – portraits-robots**
- **Réalisation d'un projet de programmation par le bureau d'études AGORA**
- **CLDR : avis sur le projet de programmation**
- **Planning des prochaines étapes**
- **Divers**

Eléments ressortant de la rencontre

Les slides de présentation figurent en annexe 1

1. Rétroacte

Nicolas Bosmans (FRW), dresse un rapide rétroacte amenant à cette réunion :

- Fin 2019, l'Auteur a produit une proposition d'ossature (Défis – Axes – Objectifs – Max 35 projets) de stratégie globale de développement. Celle-ci a fait l'objet d'un avis :
  - En réunion de coordination le 6 décembre 2019
  - En CLDR le 21 janvier 2020.

  Une version actualisée a été transmise par AGORA le 11 février dernier (annexe 2).
- Une seconde consultation en ligne s'est tenue entre le 27/01/20 et le 16/02/20 via le site https://participation.frw.be
- CLDR prévue le 19 mars 2020 reportée pour causes de confinement.
- Face à la prolongation des mesures de confinement, il a été décidé d'envoyer les portraits robots à la CLDR pour qu'ils en prennent information dans un premier temps.

- Suite à la décision du gouvernement de prolonger les mesures de confinement, cette réunion en vidéo-conférence est organisée pour décider des suites que la commune souhaite donner à l'élaboration du PCDR.

- **Objectifs de la réunion :**
    - Établir un planning et une méthodologie de travail à distance avec la CLDR. Ce, afin de pouvoir garder au mieux le timing prévu initialement.
    - Ce, pour que la programmation soit définie fin juin afin qu'AGORA puisse travailler pendant la période d'été sur l'écriture des fiches-projets (lot 1, 2,3).

2. Contact spécifique avec les nouveaux membres CLDR

- Il est proposé d'organiser une E-réunion avec les nouveaux membres de la CLDR afin de les informer sur l'ODR et sur son état d'avancement. Des questions pourront être envoyées préalablement à la FRW. Une séance de questions/réponses sera organisée durant la E-réunion.
- Une réunion est programmée le 28 avril de 18h à 19h. Les invitations seront envoyées le plus vite possible.
- Stéphane Colin et Hélène Ryckmans seront présents.
- Hélène Ryckmans vérifiera si le compte 'écolo' peut être utilisé pour cette réunion.
  ➔*Post-réunion : la FRW préfère ne pas utiliser le compte d'un parti politique pour respecter la pluralité dans le processus de participation citoyenne. La direction de la FRW cherche actuellement des solutions pour fournir aux communes une solution de e-conférence (Zoom…).*

3.Travail d'affinage avec la CLDR – portraits-robots :

- Dans un premier temps, il sera proposé, pour ceux qui le peuvent, un travail à domicile.
- Il s'agit du travail de réflexion qui aurait dû être organisé lors de la séance plénière (annulée) du 19 mars dernier. Cette réunion n'étant pas décisionnelle, elle se prête assez bien à un travail à distance.
- Il sera proposé aux membres de travailler depuis le domicile grâce à des documents en ligne durant du lundi 27/04 dimanche 10/05 inclus.
- Toutefois, afin d'éviter des risques de fracture numérique, pour les personnes qui rencontreraient des difficultés pour participer à ce travail numérique :
    - Une réunion physique (petits groupes...) ou des permanences téléphoniques seront organisées dès que les mesures de dé-confinement prévues par le Gouvernement fédéral le permettront.
    - Un contact direct pourra être pris avec Simon De Paepe de la FRW : s.depaepe@frw.be

- Le travail demandé sera de :
    - Réagir sur les portraits robots grâce à un document collaboratif en ligne.
    - Compléter les projets restant vagues grâce à des pré-fiches à compléter.
    - Participer à un sondage en ligne afin de donner votre avis quant à la programmation dans le temps pour les différents projets.

4. Réalisation d'un projet de programmation par le bureau d'études AGORA

- Sur base de ces travaux, AGORA réalisera une proposition de programmation première programmation dans le temps par lot.

- AGORA confirme que deux semaines seront suffisantes pour réaliser ce travail entre le 25/5 et le 5/06.
- Une réunion de coordination réelle ou virtuelle sera organisée la semaine du 08 juin afin que la commune puisse réagir sur cette première version en vue de la présenter un projet de programmation à la CLDR pour avis.

➔ Un Doodle sera envoyé à la Commune et à AGORA pour définir la date.

5. CLDR : Avis sur le projet de programmation

- Selon les mesures gouvernementales de dé-confinement et la volonté de la Commune, une CLDR serait organisée, soit en E-réunion, soit en réel afin de présenter le projet de programmation aux membres.
- Les documents devront être envoyés préalablement à la CLDR.
- Cette réunion aurait lieu la semaine du 22/06 ou du 29/06.

➔ Un Doodle sera envoyé à la Commune et à AGORA pour définir la date.

5. Prochaines étapes

- La FRW envoie un Doodle à la Commune et à AGORA pour définir les dates de réunion de coordination et CLDR.
- E-réunion avec les nouveaux membres CLDR : mardi 28/4 de 18h à 19h.
- Affinage des portraits robots - travail à domicile du 27/04 au 10/05.
- Réunion physique ou permanence téléphonique de rattrapage la semaine du 11/05.
- Réalisation d'une 1ère version de programmation dans le temps par AGORA du 25/05 au 05/06.
- Réunion de coordination réelle ou virtuelle la semaine du 08/06 pour avis sur la programmation dans le temps par la Commune.
- Envoi du projet de programmation dans le temps à la CLDR en documents préalables.
- Réunion CLDR réelle ou virtuelle la semaine du 22/06 ou du 29/06.

6. Divers

- Hélène Ryckmans questionne AGORA sur les délais de rigueur du cahier de charges concernant la validation du document stratégique. Le Collège devait remettre un avis pour le 31/03 mais ne l'a pas fait étant donné la situation. Ces délais de rigueur seront peut-être reportés via une décision du Gouvernement wallon.
  ➔ AGORA rappelle que la version stratégique présentée ne reprend que l'ossature et que la partie rédactionnelle doit encore être présentée et validée par la CLDR et la Commune.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Simon De Paepe (010 237 800, s.depaepe@frw.be)

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination Commune/AGORA/FRW
01/12/20 – Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le **pool relais communal :** S. Colin (Echevin du développement rural), H. Ryckmans (Présidente de la CLDR) et N. Servais (Agent communal en charge de l'environnement et du développement rural)*
- *Pour **AGORA** : A. Glade et M. Gedeah*
- *Pour la **FRW** : S. De Paepe et J. Apers*

Copie à :

- *aux membres présent.es*

Objectifs de la réunion :

- Travail sur la FP (fiche-projet) 1.8 : « Renforcer l'ancrage des écoles »
- Réflexion autour du changement potentiel de l'intitulé de la FP
- Consolider la FP en fonction des résultats de l'enquête des acteurs de l'enseignement réalisée par la Commune

Eléments ressortant de la rencontre

- Le changement de l'intitulé de la **FP « Renforcer l'ancrage local des écoles »** est validé sauf que le nouveau titre n'est pas encore totalement défini.

  - ✓ Point de départ : **« Espaces couverts de rencontre et de convivialité »**
  - ✓ Ajouter la dimension mixité social ?
  - ✓ Ajouter la dimension intergénérationnelle ?
  - ✓ Ajouter la dimension pédagogique ?
  - ✓ Etc.

  ➔ Le bureau d'études AGORA fera une proposition qui sera ensuite débattue à la réunion de Coordination du 17/12 et présenté ensuite en CLDR.

- Le titre initial « Renforcer l'ancrage local des écoles » sera intégré dans la stratégie du PCDR en tant **qu'objectif,** surtout qu'il est transversal à différentes fiches. En effet, la majorité des idées ressorties de la consultation des écoles peuvent être intégrées dans d'autres FP, la proposition faite par AGORA (voir tableau) est validée.

- Faire attention à garder la **polyvalence d'utilisation** des espaces couverts (écoles, espaces culturels, espaces de rencontres, points de rendez-vous, etc.).

- **Localisation** :

  - ✓ Les 6 propositions faites par AGORA sont validées :

    1) Administration communal
    2) Quartier social de Saint-Géry : Près de l'agora space et du bois?
    3) Quartier social de Chastre
    4) Bois de Saint-Géry
    5) Sur la place de la Féchère
    6) Dans l'enceinte de l'ONE : Un problème persiste pour le localisation N°6 : Les barrières et donc l'accès au lieu, même s'il s'agit d'une propriété communale, sont gérées par l'ONE.

  - ✓ Choisir des localisations qui seront utiles aux écoles (facilité d'accès) mais la question se pose de savoir quelles sont les critères d'implantations plus largement ? un espace pour chaque village ?

  - ✓ Il est possible d'ajouter des nouveaux emplacements : Sur le territoire de Villeroux, un espace couvert peut être envisagé dans l'enceinte de l'ancienne école de Villeroux.

  ➔ Organiser des marches exploratoires avec la CLDR, les citoyens, la régie de quartier et les acteurs du terrain qui vont s'approprier ces espaces., etc. afin de définir les lieux d'implantation exacts qui sont les plus pertinents.

- Lors de la présentation des FP à la CLDR, il faudra mentionner ces changements aux membres, de les justifier et les laisser exprimer leurs avis sur la question. Il sera donc question de travailler l'intitulé de la FP, la localisation des espaces couverts et préciser les spécificités de chacun de ces espaces.

- Faire attention, lors de la rédaction de la FP, de ne pas se contenter de mettre des images (photos) de kiosque, type guinguette mais de varier les représentations pour les faire correspondre aux différentes formes que ces espaces pourraient prendre.

Autre

- Il est nécessaire de redynamiser les membres de la CLDR et d'avoir un état des lieux des présences/absences et de relancer un appel à candidature si nécessaire.
  ➔ Lors de l'élaboration du rapport annuel, la FRW proposera une synthèse concernant le point suscité. A ce moment-là, il sera temps d'établir les constats et de pallier les éventuels problèmes.

- Changer l'intitulé de la FP « Aménagement place de la gare de Chastre » en « Aménagement du quartier de la gare de Chastre ».
  ➔ La commune de Chastre envisage de travailler de concert avec celle de Walhain (territoire qui touche ce quartier de la gare) pour ce faire.

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Simon De Paepe (010 237 800, s.depaepe@frw.be) ou Julien Apers (010 237 800, j.apers@frw.be)

2021

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination – Commune/FRW (en ligne)
03/06/2021 – Synthèse succincte

Participants :

- *Pour le Collège : S. Colin*
- *Pour l'administration communale : S. Thibeaux et N. Servais*
- *Pour la CLDR : H. Ryckmans, Présidente de la CLDR*
- *Pour la FRW : S. De Paepe et J. Apers*

Excusés *: /*

Annexe :

- An1 : PowerPoint de présentation

Ordre du jour :

1. *Présentation de la nouvelle circulaire ministérielle du développement rural*
2. *Présentation du nouveau ROI type imposé*
3. *Préparation CLDR – approbation avant-projet PCDR*
4. *Divers et agenda*

Eléments ressortant du travail

Introduction

La FRW précise l'ordre du jour et les objectifs de la présente réunion. Cette rencontre doit être considérée comme un moment d'échanges où les participants pouvaient poser des questions et émettre des commentaires sur le contenu.

Questions et remarques :

- La Commune et la FRW sont toujours dans l'attente de la remise des documents finalisés par le bureau d'études AGORA concernant l'avant-projet du PCDR. Vu les négociations entre la Commune et AGORA concernant l'obtention d'un nouveau délais d'écriture du PCDR, ceux-ci sont censés nous parvenir dans les prochains jours. → (NDLR : Stéphane Colin a contacté AGORA qui devrait envoyer le document pour le lundi 07/06 au plus tard.)
- Il faut prévoir d'envoyer l'avant-projet au service extérieur de la Direction du Développement Rural deux semaines avant la tenue de la réunion du 23/06/2021, c'est-à-dire pour le 09/06/2021 au plus tard.

1. Nouvelle circulaire ministérielle et nouveau ROI

La Ministre de la Ruralité a établi en octobre 2020 une nouvelle Circulaire encadrant les modalités de mise en œuvre des Opérations de Développement Rural. Cette Circulaire précise diverses dispositions décrétales et réglementaires. La Circulaire est entrée en vigueur le 12 octobre 2020.

La FRW a présenté, de manière non exhaustive, le contenu de la Circulaire en sélectionnant les points et passages les plus importants dans l'état actuel d'avancement de l'ODR de la commune. Elle a également précisé les points et éléments que la commune et membres de la CLDR doivent prendre en compte dans les prochaines semaines. A savoir ; réviser le R.O.I. sur base du modèle type du R.O.I imposé par le SPW approuvé par arrêté ministériel en date du 12/02/2021. La procédure d'adoption du nouveau ROI est en cours et devra passer pour avis et validation lors de la prochaine réunion CLDR. Ensuite, le ROI devra être approuvé au Conseil communal suivant.

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

Questions et remarques :

- Concernant l'aspect communicationnel prévu dans la circulaire, à savoir la publication du listing des membres CLDR sur le site dédié à l'ODR, afin de respecter les règles RGPD en vigueur, le ROI prévoit que les données personnelles des membres de la CLDR ne seront utilisées par la commune que dans le cadre de l'opération de développement rural.

- Pour la mise en œuvre du PCDR et le suivi des conventions, il est important de garder à l'esprit qu'une charge de travail importante est à prévoir pour la Commune et ses agents (faire les marchés publics, actualiser les fiches-projets, rédaction des rapports annuels, relecture des PV, réservation salle, envoi de mail, etc.). Dans cette optique, il est nécessaire que le Collège prévoit un agent communal mandaté pour le faire et réaliser toutes les tâches nécessaires au suivi de l'ODR et des demandes de convention.

- Concernant le nouveau ROI et son article 15 *« Un rapporteur désigné parmi les membres de la Commission se charge de la rédaction du procès-verbal »,* une solution serait de prévoir qu'un membre soit affecté et inclus dans le travail de relecture même si c'est l'organisme d'accompagnement qui rédigera le PV.
  - ➔ La FRW s'engage à vérifier la souplesse possible pour ce point.

- Concernant le budget participatif, est-ce que la Commune, lorsque son PCDR sera approuvé, doit attendre 2 ans pour obtenir à une subvention à cet égard ?
  - ➔ Non, la Commune peut directement introduire une demande en ce sens. Néanmoins, elle ne pourra le faire qu'une fois tous les deux ans lorsqu'elle aura introduit sa première demande.

- Pour ce qui est de la date d'introduction d'une première demande de convention, il semble impossible de le faire pour la session de septembre 2021 prévue par la circulaire. Il faut envisager de le faire pour la session suivant, le 01/03/2022.

2. Préparation CLDR – approbation avant-projet PCDR

- La prochaine réunion CLDR pour l'approbation de l'avant-projet du PCDR est prévue pour le 08 juillet 2021. Etant donné que nous nous situerons durant la période de vacances, si nous n'arrivons pas à mobiliser un nombre suffisant de participant, il faudra envisager de l'organiser au début du mois de septembre.
  - ➔ L'idée est de pouvoir la faire en présentiel, si les mesures sanitaires le permettent, et de lui donner un caractère festif (verre de l'amitié par exemple) qu'il sera nécessaire de prévoir.

De plus, il faut garder en tête que certaines mesures sanitaires devront encore être respectées (distanciation, port du masque, etc.). Nous prévoyons également une procédure de préinscription obligatoire.

➔ Il faut aussi envisager de motiver un maximum les participants (appels téléphoniques – mail spécifique) afin qu'un maximum de membre soit présent.

- **Méthode choix 1ère convention :**
  - Prévoir un questionnaire en ligne préalable afin de définir et prioriser les FP du lot 1 et à soumettre comme point de démarrage aux discussions lors de la réunion CLDR. La FRW s'engage à lancer ce sondage dès le vendredi 04/06/2021 jusqu'au dimanche 13/06/2021.

    ➔ La Commune donne son accord pour lancer un sondage en ligne auprès des membres de la CLDR concernant la priorisation des FP du lot 1.

  - Présentation des projets retenus lors de la CLDR et validation

    ➔ Mise en évidence des projets pouvant faire l'objet de la première convention et qui peuvent être lancé tout de suite.

- **Ordre du Jour de la réunion CLDR :**
  - **Présentation rapide ROI (15min)**
  - **Présentation avant-projet par AGORA (50 min)**
    - Présentation de la structure générale du document et processus de participation (FRW)
    - Présentation synthétique de la stratégie Défi – Objectifs – projets (AGORA)
    - Présentation des dernières évolutions globales du document (si modifications de la stratégie ou autres éléments importants) (AGORA)
    - Questions/remarques
    - Validation
  - **Choix de la première convention (30 min)**
    - Rappel de la distinction « projet éligibles / non éligibles » en développement rural + de la temporalité de l'introduction de la première demande de convention
    - Rappel des balises « première demande de convention ». Projet :
      - Du lot 1 ;
      - Eligible par le Développement rural wallon ;
      - « Prêt à démarrer » (pas de contrainte bloquante) ;
      - Mobilisant la CLDR ;
      - Porté par la Commune (et sur propriété communale).
    - Explication des projets du lot 1 du PCDR pouvant potentiellement faire l'objet d'une première demande de convention :
    - Avis de la CLDR sur la première demande de convention :
    - Plaidoyer
    - Vote
  - **Verre de l'amitié**

    ➔ La Commune donne son accord pour cet OJ.

<u>Questions et remarques</u> :

- Attention à atteindre le **quorum de présence** pour la réunion CLDR. Théoriquement, il ne doit pas spécialement être respecté vu que le nouveau ROI n'a pas encore été approuvé mais dans un souci de prévoyance, il est bon de l'envisager.

- Où en sont les réflexions du Collège concernant la première demande de convention ?
  - ➔ Le Collège n'a pas encore pu discuter spécifiquement sur ce point.
  - ➔ Inscrire ce point à l'Ordre du Jour de la réunion de 17/06/2021, possibilité de présenter les résultats du sondage et d'inclure la participation de la présidente de la CLDR, Hélène Ryckmans pour ce sujet. Par ailleurs, une réunion préalable sera peut-être envisagée par la Commune.

- Concernant **le renouvellement des membres de la CLDR**, que prévoit-on ?
  - ➔ Lors de la réunion CLDR d'avant-projet du PCDR, nous solliciterons les membres sur leur volonté ou non de poursuivre leur mandat au sein de la CLDR.
  - ➔ Il existe une réserve de recrutement et il faut prévoir d'interroger ces personnes sur leur volonté de devenir membre de la CLDR.
  - ➔ Après l'approbation du PCDR, un retour à la population sera organisé afin de communiquer sur l'ODR et les choix qui ont été décidés (stratégie, fiches-projets…). A cette occasion la FRW propose d'organiser un stand au marché et de permettre aux citoyens de postuler pour devenir membre CLDR.
  - ➔ Un nouvel appel à candidature sera aussi lancé. Pour ce faire, il est possible d'écrire un article en ce sens dans le bulletin communal « Bien vivre à Chastre » du mois de septembre. Dès lors, il sera nécessaire de transmettre l'article dans les temps (fin juillet – début aout ?).

5. Agenda

- **23/06/2021 :** Réunion de Coordination Commune/Agora/FRW/DDR concernant l'avant-projet du PCDR
- **08/07/2021 :** Réunion CLDR – Validation de l'avant-projet du PCDR

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Simon De Paepe et Julien Apers (010 237 800; s.depaepe@frw.be ; j.apers@frw.be)

11.5 ***B.5 Rencontre des personnes-ressources***

Guide d'entretien général des personnes ressources

Nicolas Bosmans – Simon De Paepe

Objectifs :

- *Permettre aux agents de développement et à l'auteur de PCDR d'avoir une meilleure connaissance du territoire et de mieux le comprendre en rencontrant des acteurs clefs de ce territoire.*
- *Identifier les ressources, atouts, faiblesses et enjeux possibles du territoire pour la réalisation du pré-diagnostic.*
- *Faire connaitre l'Opération de Développement Rural (ODR) et donner envie de participer.*

Aspects généraux

1. Quel est votre implication dans la Commune ? Etes-vous porteur de projets ?
2. Comment selon vous est perçue la commune de l'extérieur ?

Questions par domaine

Pour chaque domaine :

- Principaux **points forts/ points faibles**
- **Enjeux à traiter prioritairement** dans les prochaines années
- Où se situent les endroits stratégiques de développement de la Commune (effectifs ou à développer) ?
- Et s'il ne fallait faire qu'**un seul projet**, ce serait …. ?

Quel est votre perception de la commune dans les domaines suivants :

- **Physique** : (par exemple : aménagement du territoire, qualité de l'environnement, biodiversité et paysages, gestion de l'énergie, nuisances, patrimoine…) ?
- **Culture** : (par exemple : identité, ressources, acteurs, projets, accès aux pratiques culturelles,…) ?
- **Humains** (par exemple : logement, services à la population, santé, mobilité, cohésion entre les villages, incivilités, lutte contre la pauvreté, égalité des chances, coopérations…..) ?
- **Economie** (par exemple : PME, commerces, agricultures, tourisme, énergie, filières innovantes et durables, ….) ?
- **Gestion publique du territoire** (par exemple : moyens humains et financiers communaux, gestion des déchets, infrastructures publiques, outils de gestions et de planification du territoire, gestion communale durable,….) ?

- **Communication et participation** (par exemple : communication généraliste et thématique, canaux de communication, communication de proximité, organes participatifs, ….) ?
- **Autres / Divers non abordés ?**

<u>Pour terminer…</u>

- Quelles personnes ressources nous conseillez-vous d'inviter spécifiquement aux consultations de la population ?

Chastre – Opération de développement rural

Mise-à-jour : 15/12/17

Tableaux de synthèse du résultat des rencontres des personnes-ressources

Intègre les résultats des interviews de (25) : Nicolas Servais (service environnement adm. com.), Marie Brynart (conseillère en énergie adm.com), Fabrice Dehoux (GRACQ Chastre), Jean-Marie Thiry (conseiller communal CDH), Andrée Debauche (conseillère communale ECOLO), Vincent Demanet (échevin de l'agriculture, ATU, enseignement), Stéphanie Thibeaux (Directrice générale adm com), Thierry Corvilain (Directeur financier adm com), Philippe Babouhot (échevin de la mobilité, l'environnement, l'énergie, le patrimoine, du bien-être animal, Thiery Champagne (Conseiller communal Chastre 2020).Fabienne Gendarme (Echevin), 2 représentants du cercle d'histoire (Camille Gille et Michel Flahaut), Eric Chiliade (agent DNF), Jérémie Guyon (chargé de projets contrat de Rivière Dyle Gette), Françoise Dastrevelle (Présidente CPAS de Chastre), Noélie BODIN (service urbanisme), Stéphane Collin (Maison du Tourisme Pays de Villers), Thbaut Louppe (service économique IBW), Benjamin Braibant (Ferme du Patriote), Robert De Craecker (Syndicat initiative Chastre), Sophie Popleu (La Tchatche), Michaël Reinier (Transition Chastre), Mathieu Wéry (Régie de Quartier de Notre Maison), Anne Ferrière (Coordinatrice communale des mouvements de jeunesse)

I. Analyse AFOM

Remarques : le sigle « >< » indique des arguments opposés et qui devront donc ultérieurement faire l'objet d'un positionnement collectif.

Définitions préliminaires :

Atouts Aspects positifs propres au territoire, maîtrisables, sur lesquelles on peut s'appuyer pour construire le futur. *Réserves foncières disponibles pour permettre l'installation de nouvelles populations*	**Faiblesse** Aspects négatifs propre au territoire, contrôlables, sur lesquelles il y a une marge d'amélioration. *Prix du terrain en forte augmentation, dissuasif pour l'installation de nouveaux habitants*
Opportunités Éléments positifs extérieurs, tendances évolutives non maîtrisables mais dont on peut tirer parti *Possibilité de revenus supplémentaires pour la Commune (IPP)*	**Menaces** Elément négatif extérieur (limite, obstacle, tendance évolutive,…) non maîtrisable et pouvant limiter le développement *Plus d'accès au foncier pour les jeunes*

I. Dimension Physique	La Vision des personnes- ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Géographie	•	• Phénomène d'érosion et de coulées de boue relativement important sur certaines zones localisées • Difficulté de percevoir les limites communales • Modification du relief du sol et assèchement des fonds humides	•	•
b. Urbanisme, occupation et aménagement du territoire	• >< Villages relativement proches les uns des autres • Centralités fortes autour des villages de Chastre et de Blanmont • Grande partie du territoire affecté à l'agriculture • Zone de développement artisanal prévue au Schéma de Développement Communal (ancien SSC) • Proximité géographique entre le village de Chastre et de Perbais • Projet du 'Bois-Champ' exemplatif (logements pour jeunes ménages, projet 'Jardin-Âge', (Abbeyfield ?), densification contrôlée, quartier tampon entre quartier social et quartier 'plus favorisé'	• >< Commune éclatée • Division marquée entre l'Ouest et l'Est de la commune par le plateau agricole • Division marquée entre les villages densifiés autour des gares et les autres villages • Typologie d'agglomération en 'village-rue' • La zone de développement artisanal est une orientation du SDC et ne permet pas une réelle mise en œuvre • Le village de Perbais fait partie de la commune de Walhain • Les différents villages sont polarisés par différentes communes voisines (Gembloux, Mont-Saint-Guibert, Court-Saint-Etienne) • Certains projets immobiliers situés loin des centres • Cité dortoir • Autarcie et isolement de certains villages (St-Géry-Gentinnes, Cortil-Noirmont, Villeroux)		•
c. Patrimoine	• Existence d'un inventaire du petit patrimoine • Petit patrimoine riche sur le territoire • Spécificité du patrimoine funéraire dont ancien cimetière de l'église de Chastre (projet de réhabilitation • Le Mémorial Kongolo de Gentinnes • Le Musée Français de Cortil Noirmont • Ancienne maison communale • Cures de Blanmont et Chastre (toujours en fonction) • Ancienne sucrerie de Chastre • Réseau de moulins à eau.	• Peu d'intérêt et de gestion des éléments du patrimoine local par les pouvoirs publics • Mémorial Kongolo « sous-exploité » • Richesses patrimoniales méconnues des habitants (communication)	•	•

d. Biodiversité et paysages	• Potentiel en zones humides • ? deux ? bois de propriété communale • Le bois de la 'Fontaine St Géry' présente un intérêt biologique (biotope humide, d'une faune et flore) • Proximité des écoles près du Bois de la Fontaine St-Géry • Terres agricoles de propriété communale • >< Commune relativement bien boisée • Observation du busard cendré • Importance de Chastre dans le réseau écologique (trames verte et bleue) • Proximité avec la réserve naturelle de 'Gentissart' et la zone boisée autour de l'abbaye de Villers • Projet de bassin d'orage (zone de rétention inondable) à côté du domaine de Chastre.	• >< Surface boisée faible. Manque d'espaces verts publics • Peu de maillage vert Est-Ouest • La majorité des espaces non bâtis sont privés. Peu de maitrise pour le développement de la biodiversité • La majorité des berges des cours d'eau est privatisée • Pas de protection des zones humides au Schéma de Développement Communal • Disparition des zones humides dues à la pression urbanistique et agricole. • Vision des habitants sur le zéro phyto dans les espaces publics • Pas d'espaces en zone natura 2000 • Pas de grandes zones de haut intérêt biologique	• ><Retour du castor	• ><Retour du castor
e. Qualité de l'environnement (Air/eau/sol)	• Stations d'épuration des eaux à Chastre et à Villeroux	• L'entièreté de la Commune n'est pas encore raccordée à l'égout. • agriculteurs peu sensibles à la protection de l'environnement • Eutrophisation généralisée des biotopes • Déchets de particuliers le long des cours d'eau	•	•
f. Ressources naturelles	• Plateaux agricoles	• Surfaces boisées faibles	•	•
g. Energie	• Nombreux logements équipés de panneaux solaires • Programme POLLEC en cours d'élaboration • Il existe un potentiel pour le développement du photovoltaïque sur les bâtiments communaux.	• Mauvaise performance énergétique de certains bâtiments communaux et logements sociaux • La majorité des espaces est privée et ne permet pas une maitrise de la production. • Le développement éolien fait débat (projet de 8 éoliennes en suspend au conseil d'état) • Gestion de l'énergie peu développée • pas de production d'énergie verte sur la commune sauf solaire par les toits des citoyens	• Guichet énergie d'Ottignies-LLN • Niveau d'épargne belge élevé	•

h. Nuisances	• Projet de bassin d'orage en coursProjet de digue le long de l'orne • Premières réalisations avec les agriculteurs encadrées par la cellule GISER pour lutter contre les coulées de boues.	• Problématique des déchets sauvages et des impacts environnementaux qui en découlent : comblement de zones humide, pollution de l'eau,….. • Phénomène d'érosion et de coulées de boue relativement important sur certaines zones localisées •	•	•
i. Acteurs et projets	• Existence d'un Plan communal de la Nature (PCDN)	• Dynamique PCDN « dans un creux », besoin de redynamisation.	•	•

II. Dimension Culturelle	**La Vision des personnes- ressources**			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Ressources culturelles		• Pas assez d'activités culturelles initiées par la commune • Pas de structure qui fédère et organise les activités et ressources culturelles	•	•
b. Accès aux pratiques culturelles	• >< Nombreuses salles réparties sur le territoire communal	• Pas assez de bâtiments accessibles financièrement pour les associations et habitants • >< Salles de trop petite capacité • >< Manque de lieux d'exposition • Pas assez d'outils pour faire connaître ce qui existe.	•	•
c. Acteurs et projets	• De nombreuses associations dynamiques sur le territoire • De nombreux artistes sur la commune • La tchatche ASBL joue de le rôle de centre culturel même si privée. • Dimension culturelle de certains projets scolaires	• Les fêtes de village attirent plus les habitants d'autres communes que les locaux •	•	•

III. Dimension humaine	La Vision des personnes- ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Démographie	• Augmentation de la population généralisée, avec des concentrations plus importantes dans les villages de Chastre et Blanmont • Grande hétérogénéité de la population	• Mobilité résidentielle importante : grand turn-over des habitants • Ratio inversé de la pyramide des âges : les personnes âgées quittent la Commune pour partir en appartement	•	•
b. Logement	• Chastre est une des communes du BW à avoir plus de 10% de logements publics • Les nouveaux projets de lotissements intègrent presque systématiquement quelques logements publics afin de maintenir ce taux de 10% • Existence récente d'un Abbeyfield (janvier 2017) • Projet du 'Bois-Champ' exemplatif (logements pour jeunes ménages, projet 'Jardin-Âge', (Abbeyfield ?), densification contrôlée, quartier tampon entre quartier social et quartier 'plus favorisé'	• Anciens logements publics mal intégrés (manque de mixité) • La qualité des anciens logements sociaux se détériorent • Peu de résidences services ou de logements adaptés aux personnes âgées • Manque de logements adaptés aux personnes à mobilité réduite •	• Projet privé « jardinage » intégrant des résidences services et logement PMR • Projet privé de logement à l'ancienne sucrerie.	•

c. Mobilité et voies de communication	• Nombreux sentiers pédestres • ><Bon réseaux de pistes / voiries cyclables. • Gares de Chastre et de Blanmont • Gare des bus de Chastre • Parkings vélos de qualité dans certaines écoles • Nombreux chemin(s) de remembrement intéressant(s) en matière de mobilité • Proxibus Chastre/MSG/LLN • Bus spécial vers marché de Wavre • Présence d'un axe structurant (RN273) • Taxi social du CPAS	• Culture forte du « tout à la voiture » chez les habitants malgré l'existence d'infrastructures et services. • Pas de conseiller en mobilité • >< Itinéraires cyclables méconnus des usagers • >< Pas assez d'aménagements cyclables (manque de continuité des tronçons) • Déplacements domicile/travail élevés • Vitesse des automobilistes excessive sur certains axes • Le problème de parking auto est en augmentation. Difficulté amplifiée autour des gares • De nombreux navetteurs vont prendre leur train à Gembloux • Densité du trafic en augmentation • Trafic de transit important (conséquence de la congestion sur la N4 au niveau de Corroy-le-Grand) • Sentiment d'insécurité généralisé • Proxibus ne répond pas suffisamment aux besoins • Offre en TC ne couvre pas assez l'ensemble des plages horaires • Mauvaises correspondances entre les TC • Sentiers pas assez exploités • Difficulté de déplacement pour les quartiers sociaux qui entrainent un isolement social • Problèmes de parking pour certains locaux scouts (Balle pelote de Gentinnes, Ferme de Chastre)	• Aménagement d'une route au niveau d'un chemin de remembrement SNCB (à vérifier) • RAVeL existant à proximité de la frontière avec Gembloux	• Amplification du « tout à la voiture » • Amplification du trafic / trafic de transit
d. Espaces publics	• Grande place publique à la Gare de Chastre •	• Peu d'espaces publics (parcs, places…) • Manque d'une place emblématique • Pas d'espace vert public •	• Projet en cours de la place de la gare de Chastre	•

e. Accès aux services	Petite enfance	• De nombreuses infrastructures d'accueil	• infrastructures présentes mais insuffisantes	•	•
	Jeunesse	• Quatre unités scoute très dynamique localisées à Blanmont, Chastre, Gentinnes et Cortil) + de 750 adhérents (650 selon Anne Ferrière ? …) • Des jeunes des communes voisines viennent dans les unités chastroises • Les scouts s'approprient les villages en y réalisant leurs activités • Certaines unités s'investissent dans des projets d'intérêts publics (plantation de haie, b-wap) • Régies de quartier • Réunion avec les chefs scoutes (1 à 2 fois par an) • Scoutes sensibilisés au développement durable •	• Pas d'espaces et de locaux pour les jeunes • Problème de locaux pour les scouts (principalement unités de Chastre et de Blanmont) • Besoin d'espace extérieur pour les scouts (Unité de Gentinnes, local de la balle pelotte) • Manque de moyens humains pour le soutien à la jeunesse • Pas de Maison de jeunes • Pas de bonne communication entre les différentes unités scoutes •	•	•
f. Accès aux services	Ainés	•	• Manque de résidences services et de logements adaptés aux personnes âgées	•	•
	Enseignement	• Écoles des devoirs • De nombreuses écoles primaires	• Pas d'écoles secondaires • Diminution des inscriptions dans les écoles communales alors que la population augmente.	•	•
	Sports	• Football très développé	• Pas assez de diversité dans l'offre sportive • Les sports plus 'féminins' sont pratiquement inexistants • projet non abouti de centre sportif	•	•

g. Solidarités	**Services sociaux**	• CPAS actif dans lutte contre la pauvreté • CPAS propose de nombreuses activités couvrant une grand part des besoins	• villages « abandonnés » sans aucun service : Villeroux, Noirmont, Cortil, St Géry, Gentinnes	•	•
	Vie de quartier / Cohésion entre habitants	• Bonne intégration du quartier social de Cortil • Certains événements ponctuels fédèrent / mobilisent tous les villages de l'entité • >< Existence d'une identité chastroise • Existence d'un comité de quartier dans la cité de Chastre	• Manque de lien social, de cohésion entre les habitants. • peu d'échanges interculturels alors que plusieurs dizaines de nationalités sont présentes • Pas ou peu d'échanges entre les quartiers sociaux et les quartiers 'plus favorisés' • >< Peu/pas d'identité « chastroise ». Identités de village dominantes • Il manque un interlocuteur pour le soutien au secteur associatif • Individualisme grandissant	•	•
	Nouveaux habitants	•	•	• Les nouveaux habitants ont plus d'affinités avec le 'développement durable'	•
h. Solidarités	**Liens intercommunaux / Coopération**	• Coopérations avec différentes communes du BW dans le domaine social (Orp-le-Grand, Rixensart)	•	•	•
i. Santé physique et mentale		• Présence de plusieurs médecins, kinés, dentistes, infirmières, thérapeutes, etc. •	•	• Maison médicale à Perbais dans le cadre d'un projet de Notre Maison (demander précision Demanet)	•

k. Acteurs et projets	• Dynamique transition Chastre, avec notamment un GT sentier. • Existence d'un plan de cohésion social (valable jusqu'en 2018) • Nombreux acteurs actifs dans le domaine social : PCS, AMO, régie des quartiers,…	•	•	•

IV. Dimension économique	La Vision des personnes- ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Revenus des ménages	• niveaux de revenus en hausse	•	•	•
b. Emploi/ Formation	• Permanence de la Mire BW	• Emploi majoritairement exogène • Pas de stratégie précise pour le développement de l'emploi local • 10% de la population est au chômage	•	•
c. Activités économiques	• De nombreuses professions libérales et PME • Le nombre faible d'activités commerciales compensé par la proximité de pôles commerciaux (LLN, Gembloux, Wavre, Mont-St-Guibert, Sombreffe) • Existence d'une association des indépendants et commerçants. • Commerces d'alimentation présents sur la commune • La zone économique prévue au SDC est bien localisée (à proximité de la gare et en continuité des activités existantes)	• La zone économique prévue au SDC est privatisée et utilisée à des fins agricoles • Pas de reprise des activités à remettre (boucherie,….) • Dynamisme économique globalement faible • Pas d'attractivité pour les activités économiques • Diminution des activités autour de la gare • Concurrence des autres pôles d'activités économiques • Freins au développement des PME (surfaces présentes, confort des installations existantes, nuisances induites…)	• Développement d'une zone d'activités économiques de 10 ha le long la N4 à Walhain pour des PME, artisans (10 à 15 employés max par établissement). •	•
d. Agriculture	• +/-30 agriculteurs en activité, dont 15 à titre principal • 2 fermes en diversification (maraichage, meunerie) • ><Existence d'une commission agricole • >< Potentiel de produits locaux • Les habitants acceptent les activités agricoles • Les agriculteurs se connaissent entre eux • Ouverture de certains agriculteurs à la diversification	• Pas d'exploitations biologiques • La majorité des terres agricoles appartiennent au privé • De nombreux agriculteurs ne connaissent pas les aides wallonnes • >< Peu de vente à la ferme • Prise de conscience mitigée sur les impacts de l'agriculture sur l'environnement • ><La commission agricole ne se réunit qu'en cas de dégât sur les cultures • Diminution d'élevage (cause du marché) • Pas de concertation entres les agriculteurs sur des projets communs		•

e. Tourisme	• Intéressantes ressources touristiques « secondaires » : mémorial kongolo, cimetière et musée français, promenades thématiques, patrimoine,… • Tourisme évènementiel : jogging de Blanmont, promenade des artistes • Proximité de Louvain-la-Neuve (complémentarité touristique ville / campagne) • Proximité du site de l'Abbaye de Villers-la-Ville avec le village de St-Géry-Gentinnes • Balisage cycliste récent des points nœuds (Province BW)	• >< Peu de potentialités touristiques de la commune • >< peu de conscience du potentiel touristique • Manque d'un élément principal d'attraction touristique (ressource touristique primaire) • Pas d'offre touristique complète pour un tourisme d'un jour • Potentiel touristique du Mémorial Kongolo à redynamiser. • Réseau de promenades à réactualiser et à baliser. • Peu d'Horeca et d'hébergements touristiques • •	• Acteurs / pôles touristiques proches (synergies touristiques) • Intérêt grandissant pour le tourisme	•
f. Acteurs et projets	•	•	•	•

V. Gestion publique du territoire communal	**La Vision des personnes- ressources**			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Organisation politique		•	•	•
b. Moyens humains et financiers communaux	• Equipe de l'administration communale récemment renforcée • Problèmes financiers communaux devraient être résolus dans les trois ans •	• Pas de conseiller en mobilité • Déficit communal • Transversalité entre les services communaux à renforcer	•	•

c. Outils de planification, de développement et de gestion	•	• Le schéma de développement communal (ancien SSC) date de 2008 • Pas de plan d'urgence • Plan Intercommunal de Mobilité date de 2004 • Le Plan de Cohésion Social sera terminé en 2018 et potentiellement non reconduit	•	•
d. Gestion des déchets / Propreté publique	• Mise en place du système de poubelles à puces en 2016. Chute de 50% de la fraction de déchets non recyclables.	• incivilités : déchets sauvages, tags, abandon de canettes, parking sur les trottoirs	•	•
e. Infrastructures publiques	• Nombreuses salles et bâtiments communaux • Présence d'écoles et de crèches • Domaine de Chastre et ses différents services • ><Déménagement du CPAS sur le site de l'administration communale	• Etat de certains bâtiments communaux. • Certaines salles et bâtiments communaux sont sous-exploités • églises et cures (communales) en mauvais état • Nombreuses rues à réparer • égouttage pas encore partout • ><Le domaine de Chastre risque de perdre une grande part d'entrées financières suite au déménagement du CPAS • Domaine communal sous-exploité	•	•
f. Gestion communale durable	• Mise en œuvre d'un plan de gestion durable des cimetières communaux •	•	•	• concept de durabilité très difficile à faire comprendre et à diffuser
g. Acteurs et projets	•		•	•

VI. Communication et participation	La Vision des personnes- ressources			
	Les Atouts	**Les Faiblesses**	**Les Opportunités**	**Les Menaces**
a. Outils de communication	• Bonne communication au sein des mouvements de jeunesse grâce aux réseaux sociaux	• Bulletin communal : problème de ligne éditoriale, de fréquence et de régularité de sortie • Existence d'une page Facebook « Commune de Chastre » mais non gérée par la Commune. • Pas de carte communale récente répertoriant l'ensemble des infrastructures, services et activités, … • Le site internet n'est pas régulièrement mis à jour • «e-guichet » sur le site internet communal pas assez développé. • Mauvaise communication vers les habitants sur les activités existantes et les actions entreprises (culture, social, économique, vente à la ferme, scoutes…) •	•	•
b. Dispositifs participatifs	• >< Nombreuses commissions consultatives communales • Inscription de la Commune au système « betterstreet »	• >< Certaines commissions consultatives sont peu actives • Certaines commissions se découragent de ne pas être écoutées • Bénévolat en déperdition	•	•
c. Image extérieure/ perception du territoire	• Commune rurale / cadre attractif • Commune avec un paysage ouvert • ><Commune peu densifiée • Commune attirante de par la présence de ses 2 gares • Bénéficie de l'image positive des communes du BW (cadre, pouvoir d'achat,…) • Commune « calme »	• ><Commune trop urbanisée • Commune dortoir / manque d'activités, de dynamisme/ de « divertissement ». • Commune « ambivalente », comportant à la fois des maisons unifamiliales « aisées » et de nombreux logements sociaux • Commune méconnue • Commune isolée • Méconnaissance de l'importance des quartiers sociaux chastrois	•	• Perte de l'identité rurale communale (solidarité, paysage, convivialité,…)

II. Premières idées d'enjeux et projets

Enjeux	Projets	Réponse attendue aux enjeux du développement durable					
		Energie	Préservation ressources	Epanouissement humain	Solidarité	Conso/prod responsable	Commu et participation
Renforcer la biodiversité dans les fonds de vallées et zones humides (axe Nord Sud)	Valorisation biologique (zone humide) et pédagogique du bois de St-Gery Gentinnes (à proximité de l'école).		x	x			
Renforcer le potentiel d'espèces protégées	Sensibilisation de la population à la connaissance du castor Aménager certains lieux propices à la nidification de chauve-souris (ancienne glacière au château de.XXX…, morgue de Chastre,…), busard cendré…		x				
Améliorer la qualité des eaux			x				
Améliorer le réseau écologique	Création d'une liaison écologique vers le bois de Villers-la-Ville et la réserve naturelle de 'Gentissart'		x				
Protection des zones humides	Sensibilisation de la trame bleue (zones humides, station d'épuration, castor…) Sensibilisation des écoles (porte d'entrée) Restauration hydro-morphologique des zones humides		x				
Intensifier la lutte contre les coulées de boues	Restaurer les anciens fossés le long des routes.		x				
Renforcer le dialogue et les coopérations avec les agriculteurs locaux (énergie, biodiversité,….)	Développer des circuits courts Améliorer la biodiversité en milieux agricoles				x	x	
Développer des projets agricoles multifonctionnels (énergie, lutte contre les coulées de boue, etc.)	Culture de miscanthus	x	x			x	
Développer la multi/intermodalité	Mobiliser des parkings existants (commerces, …) Développer un pôle multifonctionnel et intermodal à la gare de Chastre. Projet transcommunal de connexion au RAVeL de Gembloux Se servir de l'emprise SNCB pour créer une liaison vers la gare de Gembloux	x	x			x	
Favoriser une mobilité dite 'courtoise'	Zone 30 dans les lieux de vie (place, écoles, gares, …) Développer des espaces partagés Sensibiliser sur le fait que tous les automobilistes sont piétons			x			
Diminuer les besoins en déplacements			x			x	
Développer une mobilité intégrée, gage d'un cadre de vie, d'un environnement et d'une ruralité renforcée	Actualiser le Plan (inter)communal de mobilité Développer un réseau de mobilité douce cohérent (sentiers, pistes cyclables, trottoirs de qualité, …) Développer l'offre en voiture partagée (Wibee, Cambio, …)	x	x	x			

	Développer les chemins partagés en zones agricoles (signalétique F99C)						
Inciter / sensibiliser à l'économie d'énergie	Favoriser les initiatives d'habitat groupé	x					x
Rationalisation du fonctionnement de l'utilisation des bâtiments communaux	Désacralisation et réaffectation de certains lieux de culte ?	x	x	x			
Réappropriation de l'espace public par ses habitants	Lutter contre le parking sauvage afin de libérer les trottoirs Aménager des espaces publics de qualité (places, parcs, …) : centre de Chastre, place de la Fléchère, ….			x			
Actualiser la vision de la densification résidentielle	Revoir le Schéma de Développement Communal		x			x	
Améliorer l'attractivité territoriale pour les activités économiques / relocaliser l'économie	Créer un espace de coworking	x		x		x	
Valoriser le petit patrimoine			x				
Valorisation du patrimoine bâti existant	Réhabilitation / valorisation de certaines éléments important du patrimoine : mémorial kongolo, façade de l'ancienne sucrerie, ancien cimetière de l'église de Chastre, ancienne tour des sarrasin,…. Elaborer un plan de gestion global de l'ensemble des biens patrimoniaux		x				
Intégration des ressources touristiques secondaires dans l'économie locale	Actualisation et balisage du réseau de promenades (faire des liens avec le balisage points nœuds. Création de « packages touristiques » avec des pôles extérieurs Valorisation touristique du mémorial Kongolo Création d'une halte mobil home Création de halte recharge de vélos électriques Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal Développer des évènements ponctuels touristiques		x			x	
Vitaliser le village de Villeroux	Rénovation de la salle communale.			x	x		
Renforcer la cohésion et la solidarité entre les habitants	Renforcer le taxi social Encourager les fêtes de quartier et de voisins			x	x		
Favoriser la mixité sociale, culturelle et générationnelle	Accueillir et intégrer les immigrés Développer des a activités intergénérationnels			x	x		
Renforcer/diversifier les activités pour la jeunesse	Diversification des activités sportives Création d'un hall sportif omnisport polyvalent Création d'une Maison de jeunes			x			
Permettre le maintien des aînés et des jeunes sur le territoire communal	Création de logements intergénérationnels, kangourou, résidences type 'Abbeyfield', … Aides à l'acquisition et à la location			x	x		
Favoriser une plus grande participation citoyenne				x	x		x
Développer une appartenance à la commune de Chastre	Créer des lieux emblématiques centraux (ex : aménagement de la gare)				x		x
Chastre comme pôle 'jeunesse' majeur à l'échelle intercommunale ><	Développer les infrastructures pour les mouvements de jeunesse			x			x

	Partenariat avec les mouvements de jeunesse pour développer des projets communaux Requalifier le Chalet ou l'ancien dépôt communal pour centraliser les locaux de l'unité scoute de Chastre >< Garder des unités scoutes d'échelle familiale Développer une meilleure communication (unités, inter-unités, parents de scoutes, habitants, commune) Fédérer les unités chastroises sur des projets communs						
Soutenir et valoriser les activités culturelles et associatives existantes	Mettre en place une structure qui fédère et organise les activités et ressources culturelles et associatives Développer un plan de communication			**x**	**x**		**x**
Soutenir les modèles de financement innovant	Mobiliser l'épargne des privés pour les investissements énergétiques (coopérative ?)						
Développer des projets intercommunaux	Mutualisation des moyens humains et matériels					**x**	
Développer les outils de communication de qualité pour l'ensemble des activités (communal, culturel, associatif…)	Réaliser un 'plan' de communication Page Facebook, nouvelle ligne éditoriale…						**x**

III. Lieux stratégiques de la commune.

A développer / renforcer	
Bois de Saint-Géry Gentinnes	Maison des flamands
La gare de Chastre	Cure de Blanmont (adresse ?)
Les plateaux agricoles	Cure de Chastre (adresse ?)
Village de Villeroux (dont la salle Croq_Notes)	Vieux cimetière de l'église de Chastre
Les zones humides	Ancienne tour des sarrasins de Chastre
Ancienne administration communale	Mémorial Kongolo
« Le chalet »	
Le domaine de Chastre	

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

Fondation Rurale de Wallonie, Equipe Brabant-Hesbaye

11.6 ***B.6 Synthèse des consultations***

Réunions de consultation

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

CONSULTATION COMMISSIONS COMMUNALES

13/03/18

POURQUOI ÊTES-VOUS LÀ ?

L'opération de développement rural (ODR) démarre …!

1ière étape : la mobilisation locale !

Quelles priorités pour les 10 ans à venir à Chastre ?

CE SOIR, NOUS VOUS PRÉSENTERONS…

- **L'opération de développement rural…**
  - Bref rappel du contexte
- **Portrait du territoire….et tendances ressortant des réunions villageoises !**
- **Temps de travail en Commissions**
- **Mise en commun**
- **Prochaines étapes**

Les agents FRW pour Chastre

Bonjour Chastre, je suis **Simon De Paepe…**

Et moi, **Nicolas Bosmans!**

Centralisation des contacts :
Nicolas Bosmans , n.bosmans@frw.be ; 010 237 800

Ensemble, pour des villages vivants

L'ODR, l'opération de développement rural

PARTIE 1

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

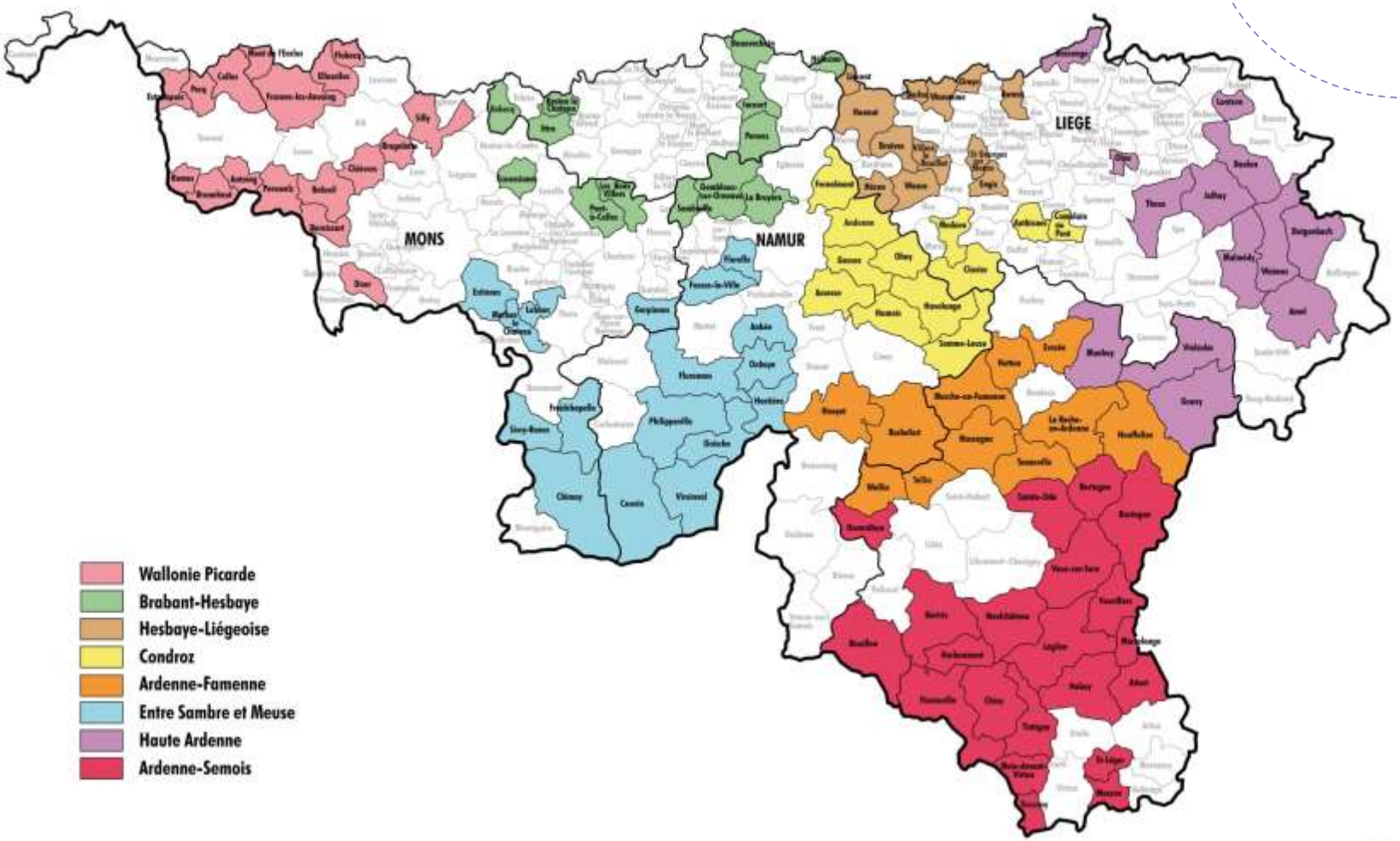

Mars 2017

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

Les étapes d'une ODR

2018 ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

(+ Dynamique et actions mobilisatrices)

Mise en œuvre du PCDR

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie (SPW- DGO3)

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Le ressenti de la population

+

Analyse « objective » de l'Auteur

=

Diagnostic participatif du territoire

Janvier – Mars 2018 :
Cycle de consultations villageoises

24/01 Cortil-Noirmont
(Salle du Tensoul, rue du Tensoul)
07/02 Saint-Géry - Gentinnes
(Salle des Golards, rue des Golards)
21/02 Chastre-Villeroux
(Administration communale de Chastre)
07/03 Blanmont
(Salle espace 2000, sentier de la Fléchère)

Portrait du territoire et tendances marquantes ressortant des rencontres villageoises

PARTIE 2

La mobilité à Chastre

- **Réseau routier de qualité/bien intégré** FAUX !
- **La présence de 2 gares** FAUX !
- Nombreux sentiers pédestres
- Potentiel pour développer la multimodalité

- **Trafic de transit + vitesse élevée** APPROVED
- **Amplification du « tout à la voiture »** APPROVED
- **Problèmes de parking** FAUX !
- **Manque de sécurité et d'infrastructures pour les déplacements doux** APPROVED
- Services du proxibus à optimiser

Habiter à Chastre

- **Territoire et paysage agricoles**
- **Nombre faible d'activités commerciales compensé par la proximité de pôles commerciaux voisins**
- **Centralisation et densification sur Blanmont et Chastre**
- Proximité de plusieurs pôles urbains

- **Manque d'espaces publics de qualité (place, parc…)**
- **Certains villages se sentant isolés et disposant de peu de services**
- **Pression urbanistique importante (avec ses impacts sur l'accès au logement, la qualité de l'environnement, le paysage…)**

Vivre ensemble à Chastre

- **CPAS actif dans la lutte contre la pauvreté**

- Grande hétérogénéité de la population
- Offre importante de logements publics
- Régie de quartiers dynamique

- **Faible communication vers les habitants sur les activités existantes et les actions entreprises**

- Logements publics pas toujours bien intégrés
- Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées
- Pas assez d'échange entre les quartiers sociaux et les quartiers 'plus favorisés'

Le développement durable de Chastre

- **Poubelles à puces**

- **Importance du territoire dans le réseau écologique**

- Nombreux logements équipés de panneaux solaires
- Gestion durable des cimetières

- **Pas de zones de grand intérêt biologique**
- Détérioration des zones humides
- Gestion de l'énergie peu développée
- Coulées de boues

La vie culturelle et les loisirs à Chastre

- **Tissu associatif très actif** FAUX !
- Mouvement de jeunesse dynamiques et impliqués à la vie locale.
- Evénements ponctuels fédérateurs

- **Pas assez de diversité dans l'offre sportive** APPROVED
- **Manque de valorisation des activités existantes** FAUX !
- « fédération » des acteurs culturels et de valorisation des activités existantes.
- Pas de maison de jeunes
- Pas assez de lieux de rencontre pour les habitants et les associations locales

Travailler et entreprendre à Chastre

- **Niveau d'épargne élevé**

- Les habitants acceptent les activités agricoles
- Ouverture de certains agriculteurs à la diversification de leurs activités
- Intéressantes ressources touristiques secondaires

- Concurrence avec les autres pôles d'activités économiques
- Diminution des activités et commerces autour de la gare de Chastre
- Pas assez de concertation entre les agriculteurs sur des projets communs
- Pas suffisamment d'Horeca et d'hébergements touristiques
- Manque d'un élément touristique majeur

Ensemble, pour des villages vivants

Temps de travail en Commissions

PARTIE 3

Temps 1 : Retour sur les tendances & approfondissement du portait

25 minutes pour …

1) **Appuyer les éléments** qui sont importants pour votre Commission

2) **Donner des compléments** d'informations (nuancer, préciser…)

3) **Ajouter des éléments** importants qui auraient été oubliés

<u>Préparer la mise en commun en fin de séance !</u>

Sélectionnez UN et un seul élément
que vous voulez **mettre en évidence !**

Temps 2 : Et si on prenait un peu de recul?

20 minutes pour …

1) Définir les **problématiques / enjeux prioritaires** auxquels il faut réfléchir pour le développement futur

2) **Identifier des lieux « stratégiques »** particulièrement importants (maximum 3)

EN PRATIQUE…

1) Désignez **un rapporteur**

2) Écrivez le fruit des **discussions** sur la **feuille de synthèse**

(Merci d'**écrire lisiblement ☺ !)**

3) Réagissez en priorité **aux éléments**

→ **en lien direct** avec **votre commission.**

Temps 3 : Mise en commun (25’)

Partagez avec les autres :

1. **L’élément** que vous voulez **mettre en évidence** (max 1)

2. Les **problématiques** et **enjeux prioritaires** (max ?)

3. Les **lieux « stratégiques »** importants (max 3)

Les suites…

PARTIE 4

Les première étapes

Information/ consultation

Mise en place CLDR

Janvier 2018

Avril 2018

Janvier 2019

La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population/ élus

La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**

RESTEZ CONNECTÉS !

www.odrchastre.info

Constitution d'une mailing list

→ Laissez nous votre adresse mail !

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EN LIGNE

Opération de Développement Rural de Chastre - Faites vous entendre !

La Commune de Chastre a pris la décision en 2017 de se lancer dans une Opération de Développement rural. Cette dynamique a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité,...). C'est également l'occasion d'associer les citoyens aux choix à opérer.

Une large consultation villageoise sera organisée lors du premier trimestre 2018. En prémisse de celle-ci, nous vous invitons à nous faire connaître brièvement votre point de vue sur le territoire de Chastre.

Alors, suivez votre première intuition en répondant aux quelques questions qui suivent cela ne prendra que quelques minutes.

Merci !

SUIVANT

Page 1 sur 4

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement rural de Chastre

Consultation des commissions consultatives, le 13/03/18

Tableau récapitulatif des discussions en sous-groupes

1. Retour : approfondissement du portrait du territoire communal

Commission	Eléments appuyés	Précisions	Eléments nouveaux
CCATM / sécurité routière	• Trouver des alternatives à la voiture individuelle.		• L'augmentation des parkings pour désengorger les centres des villages de Chastre et de Blanmont • Création d'une application de type « blablacar » plus facile et pour les trajets locaux • Cambio au Boischamps
Seniors			• Développer des après-midi à thème et espaces de rencontre notamment pour éviter le repli sur soi. • Créer une nouvelle maison de repos ou résidence service car les personnes moins valides partent vers les villes
Intégration de la personne handicapée	• Pouvoir continuer à profiter du calme des paysages ruraux		• Etre attentif aux demandes verbales des personnes

	/ agricoles / forestiers		handicapées et allez plus vers elles • Favoriser les rencontres et les approcher par des moyens qui ne brusquent pas • Installer un moyen de communication type « n° vert » accessible facilement • Prôner le respect vis-à-vis d'eux par des moyens didactique via les écoles. • Création de circuits sportifs accessibles à tous • Problématique des déplacements des PMR dans les espaces publics (bordures,…)
Culture et sports	• La création d'un forum des associations • Le renforcement de la communication • La diversification dans le sport et la création d'infrastructures adaptées (hall polyvalent) • La valorisation des sentiers et des ressources patrimoniales		• Mise en valeur du patrimoine local par des panneaux didactiques • Création d'une halte-Horeca dans chaque village • Développer des synergies avec les communes voisines

2. Principaux enjeux de développement selon les commissions

2.1 Enjeux pointés

- Favoriser davantage la mixité sociale dans le sport et la culture
- Plus et mieux communiquer sur l'offre sportive et culturelle
- La mobilité et les déplacements des personnes à mobilité réduite.
- Respecter les densités d'habitations prévues au schéma de structure
- Pas de sur-urbanisation / cité dortoir

2.2 Lieux stratégiques

- La tchatche
- Salles communales
- XV Bonniers
- Églises
- Salle Jean Bosco
- Site de la gare de Chastre
- Les gares
- L'administration communale qui est un merveilleux site.
- Le déplacement du CPAS (le rapatrier)
- Les lieux de rencontre dans les villages : ancienne école de Villeroux, places, salles,…

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE CHASTRE

Information & consultation des commissions consultatives communales
Le 13 mars 2018 - Synthèse

Présents **(9)** :

- *Pour la CCATM : Philippe DEFOY, Jean-Philippe FALQUE, Eric MICHELS, Muriel MASSON (Conseillère communale)*
- *Pour la commission « sécurité routière » : Philippe DEGAND*
- *Pour la commission « culture et sport » :Andrée DEBAUCHE (Conseillère communale), Claude JOSSART (Bourgmestre)*
- *Pour la commission « Intégration de la personne handicapée » : Françoise MARMANN*
- *Pour la commission « senior » : Jacqueline FOCROULLE*

  Trois commissions non représentées : insertion & emploi, énergie, patrimoine funéraire.

- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Nicolas BOSMANS, Simon DE PAEPE*

Copie :

- *Aux participants.*
- *Au Collège communal*
- *Au pool d'agents relais communaux.*
- *A la Direction de la FRW*
- *A la DGO3 – Développement rural – Service extérieur (Xavier Dubois)*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation FRW
- Annexe 2 – Résultats des travaux en sous-groupes

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Retour des consultations villageoises concernant un portrait du territoire communal*
4. *Consultation par commission*
5. *Mise en commun*
6. *Présentation des étapes suivantes et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
7. *Conclusion*

1. Présentation de l'Opération de Développement Rural

Nicolas Bosmans, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon et certains budgets européens.
- Les travaux participatifs qui sont initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Chastre. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;
        - de conseiller la Commune dans l'élaboration et la mise en œuvre de son PCDR ;
        - de mettre en réseau les Communes wallonnes menant une ODR pour favoriser les échanges d'expérience.
    - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».

- Le bureau d'étude est chargé de digérer les réflexions menées et de réaliser le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

- **Base légale** : les ODR sont régies par un Décret et un Arrêté wallon dont la première version date 1991.

2. Retour des consultations villageoises concernant un portrait du territoire communal

L'élaboration d'un PCDR prend généralement deux grosses années. Après l'approbation du programme par le Gouvernement wallon, la Commune a alors une période de maximum 10 ans pour mettre en œuvre les projets inscrits dans le PCDR.

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un **diagnostic du territoire communal**, c'est-à-dire de dresser un état général de Chastre avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps, la FRW a réalisé un portrait succinct du territoire se basant sur la rencontre de 25 personnes ressources du territoire (élus de tous les partis représentés au conseil communal, responsables de projets à l'administration communale, acteurs associatifs, représentant du secteur économique et environnemental).

Ce portrait a été présenté et débattu lors des consultations villageoises qui se sont tenues entre le 24/01/18 et le 07/03/18. Les participants ont en effet eu l'occasion de réagir face à ce portrait en l'enrichissant et le nuançant par des discussions en sous-groupes. Ils ont également eu la possibilité de réagir à titre individuel sur les thématiques et arguments leur paraissant particulièrement importants.

Nicolas Bosmans et Simon De Paepe, agents de la FRW, présentent ce portrait succinct de Chastre et les éléments principaux ayant fait réagir la population (voir présentation en annexe 1).

2. Temps de travail en commissions

Un temps de travail est ensuite organisé en commissions.

Au vu des personnes présentes, les commissions sont rassemblées pour la réflexion :

- la CCATM + commission « sécurité routière »
- commissions seniors + intégration personne handicapée + culture & sports.

Il est demandé aux commissions d'apporter leur regard par rapport au portrait « enrichi » présenté, en se focalisant sur leurs compétences : éléments à appuyer, préciser (compléments d'infos, nuance,…), oublis importants éventuels,…

Il est également demandé aux commissions d'identifier les enjeux/problématiques majeurs sur lesquels devraient être orientées les discussions pour l'élaboration du PCDR, ainsi que des lieux « stratégiques de projets » sur le territoire.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 2.**

3. Mise en commun

Un tour des rapporteurs est ensuite organisé pour faire état des éléments ressortant des discussions (voir résultats annexe 2)

Eléments supplémentaires ressortant de la mise en commun :

- Une réflexion devrait être entamée sur la question de l'utilisation des Eglises à d'autres fins que cultuelles afin d'augmenter leur occupation (au vu notamment de leur coût pour la collectivité).

  Exemple donné en séance : église de Nil Saint Vincent ouvrant ses portes aux étudiants lors des blocus d'été.

- Les espaces publics devraient être réorganisés pour un meilleur partage envers les différents usagers.

4. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, le processus sera temporairement suspendu en raison de la période des élections communales. Une fois la nouvelle législature communale mise en place, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

Nicolas Bosmans explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;

- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Nicolas Bosmans insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Chastre (villages, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Chastre pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

→ Les personnes intéressées d'être tenue informée de l'appel à candidature sont invitées à remplir une liste figurant à la sortie de la salle.

5. Conclusions

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

Information & consultation public cible « demandeurs d'emploi »
Le 16 avril 2018
Annexe – Résultats de la consultation en individuel

1. Thèmatiques épinglées

Thématique	Nombre d'épinglages
Se déplacer à Chastre	4
Vivre ensemble à Chastre	2
La vie culturelle et les loisirs à Chastre	1
Travailler et entreprendre à Chastre	

2. Arguments « APPROUVES »

N°	Argument	Nombre de mentions
Se déplacer à Chastre		
Vivre ensemble à Chastre		
17	Hétérogénéité de la population	1
19	Régie de quartiers dynamique	2
La vie culturelle et les loisirs		
34	Mouvements de jeunesse dynamiques	1
38	Pas de maison de jeunes	1
Travailler et entreprendre à Chastre		
41	Activités agricoles bien acceptées	1
44	Intéressantes ressources touristiques secondaires	1
48	Pas assez d'HORECA et hébergements touristiques	2

3. Arguments « C'EST FAUX »

N°	Argument	Nombre de mentions
Se déplacer à Chastre		
4	Réseau routier de qualité et bien intégré	2
6	Trafic de transit + vitesse élevée	1
Vivre ensemble à Chastre		
22	Logement publics pas toujours bien intégrés	1
La vie culturelle et les loisirs		
Travailler et entreprendre à Chastre		

4. Boite à idées

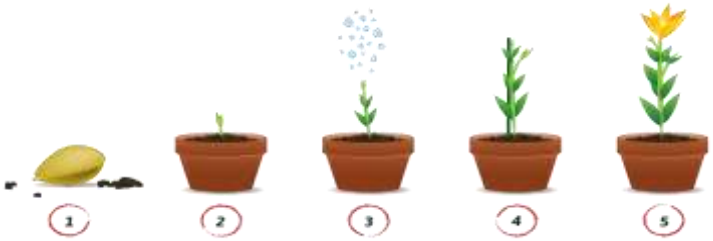

Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait….	Nombre de mentions
Organiser un espace de rencontre pour tous : places publiques, jardins pouverts,…	3
Garder l'espace de la gare pour faire un marché qui se déroulerait chaque semaine (essayer de faire connaitre nos agriculteurs)	1
Développer la place de la gare de Chastre avec une diversité d'offre : logements, petits commerces, marché hebdomadaire, resto ….tout en conservant l'aspect historique des bâtiments	1
Créer des échanges entre les quartiers sociaux et favorisés	1

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE CHASTRE

Information & consultation public cible « demandeurs d'emploi »
Le 16 avril 2018 - Synthèse

Participants :

- *Stagiaires demandeurs d'emploi(5) : Audrey Vandendaele, Cindy… ?..., Caroline Regniault, Ludovic Krier, Karim Tiebmomahed.*
- *Pour la **Régies des quartiers** : Julie Pire, Mathieu Wery.*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Simon DE PAEPE et Nicolas BOSMANS*

Copie :

- *A la Régies des quartiers*
- *Au CPAS de Chastre (Mélanie Goncalves)*
- *Au Collège communal*
- *Au pool d'agents relais communaux.*
- *A la Direction de la FRW*
- *A la DGO3 – Développement rural – Service extérieur (Xavier Dubois)*

Annexes :

- Annexe 1 – Résultats des travaux en sous-groupes

Ordre du jour :

1. *Présentation de l'Opération de Développement Rural*
2. *Temps de travail autour d'un portrait du territoire*
3. *Etapes suivantes*
4. *Conclusion*

1. Présentation de l'Opération de Développement Rural

Simon De Paepe, agent de développement à la FRW, explique le cadre général des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - Définir les besoins pour Chastre dans tous les domaines de la vie locale et réaliser des projets concrets pour améliorer les conditions de vie des habitants.
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon et certains budgets européens.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural.
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc*.) ;
        - de conseiller la Commune dans l'élaboration et la mise en œuvre de son PCDR ;
        - de mettre en réseau les Communes wallonnes menant une ODR pour favoriser les échanges d'expérience.

2. Temps de travail autour d'un portrait du territoire

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un **diagnostic du territoire communal**, c'est-à-dire de dresser un état général de Chastre avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps, la FRW a réalisé un portrait succinct du territoire se basant sur la rencontre de 25 personnes ressources du territoire (élus de tous les partis représentés au

conseil communal, responsables de projets à l'administration communale, acteurs associatifs, représentant du secteur économique et environnemental).

2.1 Discussions autour de 4 thématiques du portrait communal

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au portrait.

La discussion se déroule en plénière. Pendant 60 minutes, Les atouts et faiblesses de 4 thématiques sont passées en revue:

- Vivre ensemble à Chastre
- La vie culturelle et les loisirs à Chastre.
- Se déplacer à Chastre
- Travailler et entreprendre à Chastre

Chaque panneau thématique contient les atouts/faiblesses repris dans le portrait. Les participants sont invités à les commenter, les nuancer, à ajouter des atouts/faiblesses non mentionnés.

→ Résultats :

Vivre ensemble à Chastre	
Points forts	**Points faibles**
Logement	
• Le projet d'Abbeyfield à Cortil (logements groupés pour personnes âgées) est positif même s'il existe pour le moment des difficultés de trouver des candidats. Il faut que les mentalités évoluent.	• D'une manière générale, même s'il y a beaucoup de logements publics à Chastre, il y a un problème de diversité dans l'offre de logements adaptés à certains publics. • Il n'y a pas assez de logements publics adaptés aux personnes âgées. Or, il y a un « boom » de personnes âgées depuis quelques années. • Il n'y a pas assez de logements publics adaptés aux personnes handicapées
Communication	
• La communication la plus efficace est celle faite par les « réseaux » : régie des quartiers, épicerie sociale,…	• Certains « flyers » ne sont envoyés que dans les quartiers sociaux. Certaines activités pourraient être ouvertes à d'autres quartiers

Cohésion entre les habitants	
• Pour que les habitants des autres quartiers viennent dans les quartiers sociaux, il faut avoir des raisons d'y venir. L'épicerie sociale et le magasin de seconde main « Le grenier » amène des habitants des autres quartiers.	• Les quartiers sociaux pas bien intégrés au reste de la commune ? C'est dans les deux sens ! Les habitants des autres quartiers évitent aussi les quartiers sociaux.

La vie culturelle et les loisirs à Chastre

Points forts	**Points faibles**
• Les espaces jeux pour les jeunes (agora spaces) sont une bonne idée sur le principe <u>><</u> …mais la localisation n'est pas toujours bien choisie. De plus, problèmes de l'encadrement de ces lieux à améliorer (nuisances sonores pour les habitants,…)	• Difficulté de trouver des activités parascolaires : offre limitée et pas assez diversifiée dans la Commune, problème des déplacements si plus éloigné, heure tardive des activités. • Manque de lieux de rencontre dans les cités et plus généralement dans la commune : quasi plus de cafés, manque de places conviviales ou de salles de village adaptées

Se déplacer à Chastre

Points forts	**Points faibles**
• La présence de deux arrêts de gare est en effet positive…. <u>><</u> …mais surtout pour ceux qui habitent à proximité. • Les habitants s'entraident pour les déplacements quand ils le peuvent	• D'une manière générale, se déplacer dans Chastre et vers certains pôles d'emplois situés dans des zonings représente une grosse difficulté quand on ne dispose pas d'une voiture individuelle. • La fréquence et le nombre d'arrêt de (proxi-)bus est beaucoup trop faible • Vitesse élevée des voitures, surtout sur les axes intervillageois. • Manque d'infrastructures sécurisées pour les modes doux • Sur la commune, le CPAS est fort excentré

Travailler et entreprendre à Chastre

Points forts	**Points faibles**
Recherche d'emploi	

	• La mobilité est un gros frein pour la recherche d'emploi. Si on n'a pas de voiture, beaucoup d'opportunités sont perdues (certains employeurs le spécifient clairement dans les offres d'emploi) • Peu d'opportunités d'emploi au niveau local. • Horaires des transports en commun (quand il y en a) pas toujours adaptés à certains horaires de travail. • Sans voiture individuelle, concilier les transports scolaires avec les déplacements domicile-travail peut être extrêmement difficile. • Problème d'accessibilité du FOREM si on n'a pas de voitures (par défaut convocations à Nivelles !). Possibilité moyennant démarches administratives d'être convoqué à Gembloux. • Pas de service de développement économique, permettant de mettre en lien PME et demandeurs d'emploi.
Economie locale	
• L'existence de l'activité agricole à Chastre et à préserver et valoriser : vente de produits locaux, préservation du cadre rural,…..	• Manque d'un marché local hebdomadaire • Manque de commerces locaux de proximité. • L'enseigne Delhaize, unique supermarché présent à Chastre, ne convient pas aux bas revenus des habitants des quartiers sociaux • Pour les commerces « non-alimentaires », il faut se rendre dans les villes limitrophes. • HORECA faible. Pourtant, l'horeca est un secteur intéressant pour la remise à l'emploi de personnes peu qualifiées
Autres éléments importants	
• Le cadre rural / agricole de la commune. Il est à préserver → Garder un équilibre entre bâti et non bâti • Commune labellisée « handicity »	• Les lotissements sont généralement trop denses. Pas assez de lieux de convivialités, d'espaces verts,…→ Pas assez de mixité dans les aménagements. • Quid de l'évolution du nombre de

	médecins et de services de soins de santé aujourd'hui et dans un futur proche ? • Les habitants ne sont pas consultés pour les aménagements de lieux de rencontre

2.2 Temps de consultation en individuel

Suite aux travaux en sous-groupes, les participants sont invités à titre individuel « d'épingler » une thématique que leur tient particulièrement à cœur. Par ailleurs, chaque participant disposera d'un « J'APPROUVE » pour donner du poids à une affirmation s'il la juge particulièrement importante ainsi que d'un « C'EST FAUX ! » à poser à côté d'une affirmation s'ils ne sont pas d'accord.

Une boite à idées est également mise à disposition des participants qui désirerait faire part de leurs suggestions de projets.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 2.**

2. Questions à approfondir en plénière

Une dernière phase de consultation est organisée en plénière pour permettre de faire réagir les participants sur des questions « faisant débat » suite aux rencontres des personnes ressources.

Les participants reçoivent un carton rouge et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (rouge). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou rouge afin d'approfondir les questions abordées.

- **Affirmation 1 : A Chastre, les demandeurs d'emploi sont suffisamment accompagnés pour trouver un job**

  → Tendance : mitigé

- **Affirmation 2 : Si je le pouvais, je travaillerais à Chastre plutôt que dans une Commune extérieure**

  → Tendance : Grande majorité de « d'accord »

- **Affirmation 3 : Le retour du castor est perçu essentiellement comme une menace**

  → Tendance : unanimité de « pas d'accord »

5. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, le processus sera temporairement suspendu en raison de la période des élections communales. Au début de la nouvelle législature communale, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

Concrètement, tout habitant de Chastre pourra poser sa candidature.

6. Conclusions

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE CHASTRE

Information & consultation public cible « enseignement »
Le 23 avril 2018 - Synthèse

Participants (5) :

- *Magali Vrancken (association parents Cortil-Noirmont), Mélissa Van Caillie (association parents Cortil-Noirmont), Catherine Noël (association parents Cortil Noirmont), Nathalie Vanvynck (Direction écoles communales de Chastre et Blanmont), Christophe Schram (Comité de parents école de Blanmont).*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Simon De Paepe et Nicolas Bosmans*

Copie :

- *Aux participants*
- *Au Collège communal*
- *Au pool d'agents relais communaux.*
- *A la Direction de la FRW*
- *A la DGO3 – Développement rural – Service extérieur (Xavier Dubois)*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation

Ordre du jour :

1. *Présentation de l'Opération de Développement Rural*
2. Présentation et échange sur les éléments ressortant des consultations en lien avec l'école
3. Consultation des directions d'écoles et des représentants d'associations de parents
4. *Conclusion*

1. Présentation de l'Opération de Développement Rural

Simon De Paepe, agent de développement à la FRW, explique le cadre général des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - Définir les besoins pour Chastre dans tous les domaines de la vie locale et réaliser des projets concrets pour améliorer les conditions de vie des habitants.
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon et certains budgets européens.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural.
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;
        - de conseiller la Commune dans l'élaboration et la mise en œuvre de son PCDR ;
        - de mettre en réseau les Communes wallonnes menant une ODR pour favoriser les échanges d'expériences.

2. Présentation et échange sur les éléments ressortant des consultations en lien avec l'école

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un **diagnostic du territoire communal**, c'est-à-dire de dresser un état général de Chastre avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps, la FRW a réalisé un portrait succinct du territoire se basant sur la rencontre de 25 personnes ressources du territoire (élus de tous les partis représentés au

conseil communal, responsables de projets à l'administration communale, acteurs associatifs, représentant du secteur économique et environnemental).

Ce portrait a été présenté à la population lors des consultations villageoises.

N. Bosmans présente les éléments ressortant des consultations villageoises en lien avec la vie à l'école (voir annexe 1)

→ Réactions des participants :

- Il est sans doute difficile de créer une école secondaire dans une petite commune. De plus, il s'agit d'implantations non gérées par la Commune.
- Par facilité, beaucoup d'habitants de l'entité conduisent leurs enfants dans une école à l'extérieur de la commune, près de leur lieu de travail. Le service de garderie de l'école de Cortil n'est pas complet.
- Les écoles manquent globalement de salles disponibles pour les cours de gymnastique. Les salles communales existantes sont en effet fortement sollicitées tant par les écoles que par les activités extra-scolaires.
- La mixité sociale devrait être un atout, mais certains parents ne veulent pas mettre leur enfant à l'école du village à cause de cette mixité.
- Le manque de sécurité pour les usagers faibles à proximité des écoles dues à la vitesse et au trafic est un gros problème même s'il existe des nuances d'une école à l'autre.
- Le manque d'infrastructures sportives est également un problème pour les écoles.
- Le manque de propreté publique sur la commune est également souligné par les habitants.

3. Consultation des directions d'écoles et des représentants d'associations de parents

Les participants sont invités à réagir à des questions traitant des aspects importants liés à « l'école et des écoliers dans leur commune et leur village ».

Les questions posées sont les suivantes :

3.1 Réflexion n°1 : Allez et revenir de l'école

- Le chemin pour aller et revenir de l'école, est-il sécurisé et agréable ?
- Quel est le moyen de transport actuel des écoliers ?
- Quel est le moyen de transport réellement souhaité ? (par les parents, par les écoliers ?)

→ Eléments ressortant de la discussion

- D'une manière générale, le trafic et la vitesse des voitures découragent les parents à conduire leurs enfants à l'école à pieds ou en vélo.
- Il existe un problème général de délimitation sécurisée de l'espace entre les différents usagers (voiture / vélo / piéton).
- Problème particulier d'accès à l'école de Cortil : le parking existant étant saturé, les parents se garent sur le trottoir le long de la rue, ce qui est dangereux pour le déplacement des piétons (obligés d'aller sur la voirie).
- A Blanmont, la situation est différente : l'école est difficile d'accès en voiture et la place de la Féchère sert de parking. Un projet est en cours avec l'ASBL « sentiers.be » pour valoriser le sentier reliant la place à l'école
- La très grande majorité des déplacements « domicile-école » se font en voiture. D'après les participants le manque de sécurité pour les usagers faibles en est la principale raison.
- Venir en bus scolaire n'est pas toujours évident non plus.

3.2 Réflexion n°2 : le développement durable, les écoles et les écoliers (en dernier si plénière et supprimer si ss-groupes)

- L'école développe-t-elle des projets particuliers en lien avec le développement durable ? Biodiversité, gestion des déchets, alimentation saine, protection de l'environnement, des ressources (eau énergie), du bien-être de l'être humain (alimentation durable), lien avec les acteurs socio-économiques locaux,…
- Existe-t-il des projets « DD » avec les élèves ?

→ Eléments ressortant de la discussion

- Pour la fancy fair de l'école de Blanmont, une attention sera particulièrement portée cette année à la gestion et à la réduction des déchets : utilisation de gobelets réutilisables,….
- A Chastre, participation à différents projets du PCDN : création d'un compost, plantation d'arbres fruitiers. Un projet de potager va également se mettre en place grâce à l'appel à projet « ose le vert »
- A Cortil, l'école maternelle a développé un poulailler pour la gestion des déchets organiques.

3.3 Réflexion n°3 : les écoliers et leur commune, leur village

- Les écoliers
  - vivent-ils leur commune ? s'approprient-ils les espaces publics, les associations locales ?
  - Ou au contraire, se rendent-ils plutôt dans les communes limitrophes pour les activités extrascolaires ?
- Les écoliers s'impliquent/participent-ils à des activités (dans l'école, dans le village, dans la commune ? Est-ce que l'offre est suffisante et adaptée ?
- Les écoliers connaissent-ils leur commune ? (bois, rivières, castor, cimetière…)

→ Eléments ressortant de la discussion

- Les mouvements de jeunesse ont beaucoup de succès sur la commune. De nombreux écoliers y participent.
- Le foot a également du succès mais il est regretté le manque d'alternatives et de diversités dans les sports proposés.
- Hormis ces deux activités importantes, les écoliers vont principalement dans les communes proches pour les activités culturelles et de loisir.
- Les enfants des quartiers sociaux, de par la difficulté qu'ils ont pour se déplacer, ne peuvent pas profiter des activités culturelles et de loisirs dans les communes voisines. Ils sont dès lors plus impactés par ce manque de diversité. Les enfants fréquentent peu les espaces publics en dehors de l'école car ils sont peu conviviaux et sécurisés (par rapport aux voitures).
- Les enfants connaissent globalement bien leur village mais assez peu leur commune.

3.4 Réflexion n°4 : les écoles et leur commune, leur village

- Existe-t-il des partenariats/synergies
  - entre les différentes écoles ?
  - avec la commune ?
  - avec des associations locales, artisans, agriculteurs… ?
- Les écoles s'impliquent/participent/organisent-elle des activités (dans l'école ? dans le village dans la commune ?) ?
- Les bâtiments et cours d'école peuvent-ils être utilisés par des associations, pour des activités locales… ?
- Y-a-t' il des besoins spécifiques en termes de communication (écoles-parents-élèves-communes) ?

→ Eléments ressortant de la discussion

- Dans l'ensemble, très peu de partenariats tissés par les écoles, hormis lors de la réalisation de projets d'école.
- Collaboration entre les écoles lors des échanges sportifs organisés par la Commune.

- Il est regretté le manque de volontaires dans les associations de parents. Certains participants venant du milieu urbain, ne s'attendaient pas à cette mentalité et espéraient plus de participation villageoise en milieu rural.

<u>En conclusion…</u>

Les besoins ressortant le plus des discussions sont :

- **renforcer l'offre en salles polyvalentes adaptées**
- **créer une infrastructure multisport (accessible aux écoles) et diversifier l'offre sportive**
- **renforcer la sécurité pour les usagers faibles pour l'accès aux écoles à pieds ou en vélo**
- **Renforcer la participation villageoise et le lien social entre les habitants**

Les participants sont également invités à remplir une idée de projet pour alimenter la boite à idées.

« Et s'il ne fallait faire qu'un et un seul projet….. »

→ **<u>Résultats</u> :**

- **Créer un lieu qui peut être commun et propre aux écoles (salle polyvalente)**
- **Aménager la sécurité aux abords des écoles (panneaux lumineux, barrières colorées, passage délimité pour les piétons et vélos,…) *<u>(cité 2 fois)</u>***
- **Créer des événements conviviaux pour motiver les citoyens à se retrouver et échanger (exple : salle/sport).**
- **Créer un hall sportif ou une « réelle salle de gym ».**
- **Créer une école à pédagogie participative.**

<u>4. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural</u>

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, le processus sera temporairement suspendu en raison de la période des élections communales. Au début de la nouvelle législature communale, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Concrètement, tout habitant de Chastre pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

→ Les personnes intéressées d'être tenues informées de l'appel à candidature sont invitées à le mentionner sur la liste des présences.

6. Conclusions

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Consultation Directions & associations d'ecoles

23/04/18

POURQUOI ÊTES-VOUS LÀ ?

L'opération de développement rural (ODR) démarre …!

1ière étape : la mobilisation locale !

Quelles priorités pour les 10 ans à venir à Chastre ?

Ce soir, nous vous présenterons…

- **L'opération de développement rural…**
  - Bref rappel du contexte
- **Tendances ressortant des réunions villageoises (en lien avec l'école) !**
- **Temps de travail autour de « l'école dans sa commune »**
- **Prochaines étapes**

Ensemble, pour des villages vivants

L'ODR, l'opération de développement rural

PARTIE 1

Les agents FRW pour Chastre

Bonjour Chastre, je suis **Simon De Paepe…**

Et moi, **Nicolas Bosmans!**

Centralisation des contacts :
Nicolas Bosmans , n.bosmans@frw.be ; 010 237 800

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

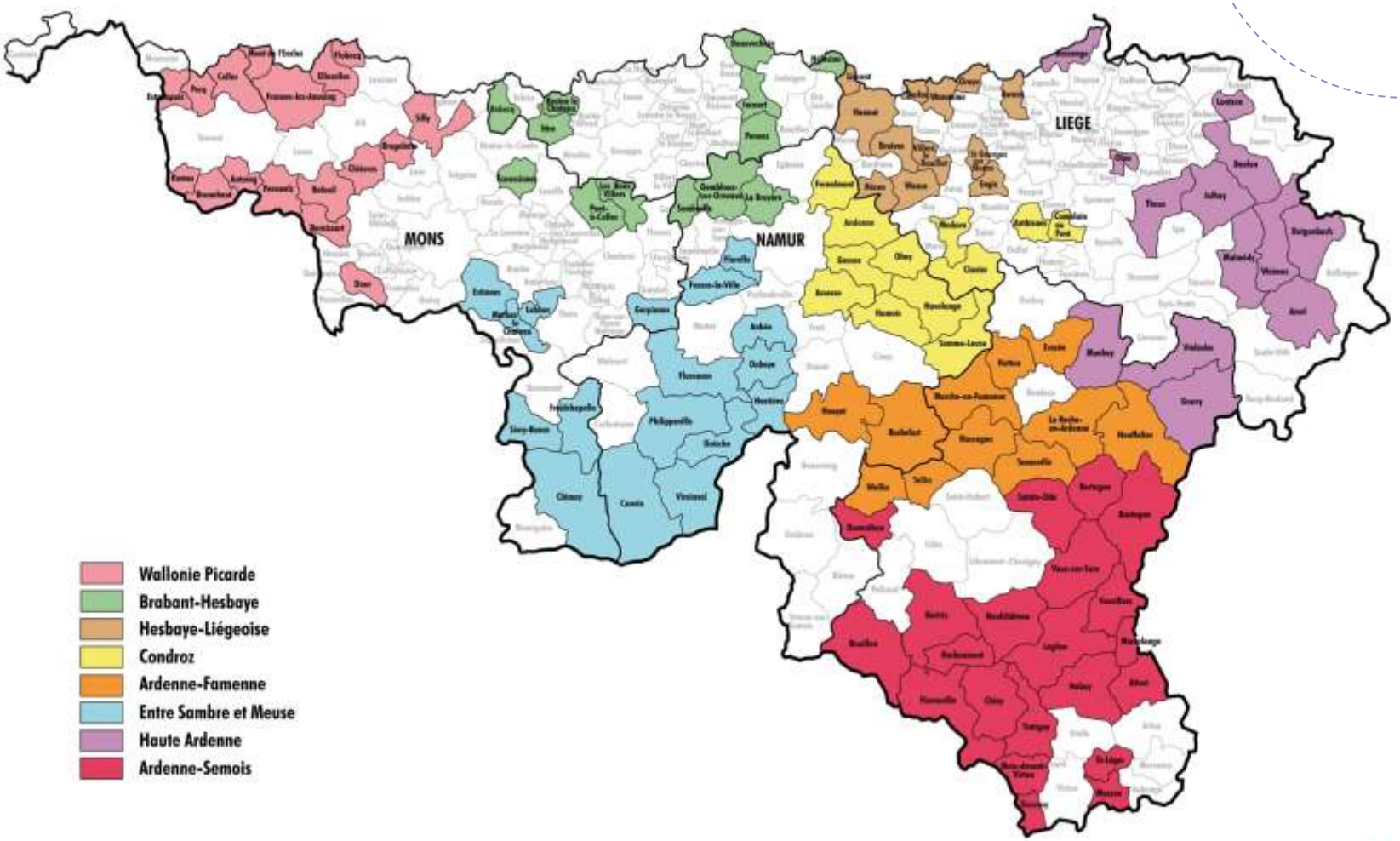

Mars 2017

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

Les étapes d'une ODR

2018 ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

(+ Dynamique et actions mobilisatrices)

Mise en œuvre du PCDR

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie (SPW- DGO3)

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Le ressenti de la population

+

Analyse « objective » de l'Auteur

=

Diagnostic participatif du territoire

Janvier – Mars 2018 :
Cycle de consultations villageoises

24/01 Cortil-Noirmont
(Salle du Tensoul, rue du Tensoul)
07/02 Saint-Géry - Gentinnes
(Salle des Golards, rue des Golards)
21/02 Chastre-Villeroux
(Administration communale de Chastre)
07/03 Blanmont
(Salle espace 2000, sentier de la Fléchère)

Tendances marquantes ressortant des rencontres villageoises (en lien avec l'école)

PARTIE 2

Vivre ensemble à Chastre

- Atout de l'interculturalité
- Ecole des devoirs
- Nombreuses écoles primaires

- Pas d'école secondaire
- Manque d'espaces polyvalents adaptés pour activités.
- Augmentation des besoins en services en lien avec l'augmentation de la population

- Mixité sociale, atout ou difficulté à l'école ?

La mobilité à Chastre

- **Le « tout voiture »**
- **Déplacements individuels domicile-école**
- **Parkings aux abords des écoles**
- **Sécurité pour les usagers faibles se rendant à l ’école**

La vie culturelle et les loisirs à Chastre

- **Dimension culturelle de certains projets scolaires**

- **Manque d'infrastructures sportives (en dehors du football)**

Le développement durable de Chastre

- **Etat de certains bâtiments publics (surtout au niveau énergétique)**

Habiter à Chastre

- **Manque d’espaces publics de rencontre et de convivialité**

REMARQUES/QUESTIONS ?

Temps de travail

PARTIE 3

LES ÉCOLES ET LES ECOLIERS DANS LEUR COMMUNE…

<u>Différentes thématiques :</u>

- ***Aller et revenir de l'école***
- ***Les écoles et leur commune***
- ***Les écoliers et leur commune***
- ***Le développement durable à l'école***

→ Temps 1 : par groupe de 2 à 3 personnes (Max 7')

→ Temps 2 : ensemble (Max 7')

→ En conclusion générale : les grands besoins identifiés

EN PRATIQUE…

1) Désignez **un rapporteur**

2) Écrivez le fruit des **discussions** sur la **feuille de synthèse**

(Merci d'**écrire lisiblement ☺ !)**

BALISE IMPORTANTE….

1) Objectif **=** la place de l'école / des écoliers dans le territoire

≠ fonctionnement interne des écoles.

Réflexion n°1 : Aller et revenir de l'école

1. Le trajet « domicile – école » est-il globalement sécurisé, agréable?

2. Quels sont les moyens de transport actuels des écoliers?

3. Moyen de transport réellement souhaité (par les parents, par les écoliers) ?

RÉFLEXION N°2 : LES ÉCOLES ET LEUR COMMUNE

Quelle est la place des écoles dans leur commune?

C'est-à-dire :

- Existe-t-il des partenariats / synergies :
  - Entres les différentes écoles ?
  - Avec la Commune ?
  - Avec des acteurs locaux (associations, artisans, agriculteurs,…)?

- Les écoles s'impliquent/participent/organisent-ils des activités dans l'école / le village / la commune ?

RÉFLEXION N°3 : LES ÉCOLIERS ET LEUR COMMUNE

Les écoliers « vivent-ils » leur commune ?

C'est-à-dire :

- S'impliquent-ils/ participent-ils à des activités dans la commune (associations,…) ?
- S'approprient-ils les espaces publics ?
- Connaissent-ils leur commune?

…ou au contraire se rendent-ils essentiellement dans les communes limitrophes pour les activités ?

LES SCOUTS
Bouger avec le monde

FRW

Réflexion n°4 : les ecoles et le développement durable

- L'école est-elle sensibilisée / actrice du DD : protection de l'environnement, des ressources (eau, énergie), du bien-être de l'être humain (alimentation durable), lien avec les acteurs socio-économique locaux,…

- L'école développe-t-elle des projets particuliers dans ce sens ?

- Les écoliers sont-ils sensibilisés ? Existe-t-il des projets « DD » avec les élèves?

EN CONCLUSION….

Et s’il ne fallait faire qu’un seul projet, ce serait…..?

Et hop, dans la boite à idées !

Prévoir un kiss and ride aux écoles

Création école à pédagogie active ou classes à pédagogie active dans écoles existantes

Créer un hall sportif polyvalent afin que les écoles puissent en bénéficier

Promouvoir l’accès à l’école en vélo

Installation de panneaux solaires sur bâtiments publics

Les suites…

PARTIE 4

Les première étapes

Information/ consultation

Mise en place CLDR

Janvier 2018

Avril 2018

Janvier 2019

La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population/ élus

La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**

RESTEZ CONNECTÉS !

www.odrchastre.info

Constitution d'une mailing list

→ Laissez nous votre adresse mail !

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EN LIGNE

Opération de Développement Rural de Chastre - Faites vous entendre !

La Commune de Chastre a pris la décision en 2017 de se lancer dans une Opération de Développement rural. Cette dynamique a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité,...). C'est également l'occasion d'associer les citoyens aux choix à opérer.

Une large consultation villageoise sera organisée lors du premier trimestre 2018. En prémisse de celle-ci, nous vous invitons à nous faire connaître brièvement votre point de vue sur le territoire de Chastre.

Alors, suivez votre première intuition en répondant aux quelques questions qui suivent cela ne prendra que quelques minutes.

Merci !

SUIVANT

Page 1 sur 4

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion de coordination Commune/Directions d'école/FRW
19/10/20 – Synthèse succincte

Participants :

- *Pour l'**administration communale :** C. Brison (Echevine de l'enseignement), S. Colin (Echevin du développement rural) et N. Servais (Agent communal en charge de l'environnement et du développement rural)*
- *Pour le **secteur de l'enseignement** : M. Flahaut (Directeur de l'école communal de Cortil-Noirmont) et Nancy Barbarin (Directrice de l'école de Blanmont)*
- *Pour la **FRW** : J. Apers*

Excusés :

- *Mme la Directrice de la Petite école de Gentinnes, B. Barbier (Directrice de l'école spécialisée « Les Chardons ») et C. Van Meensel (Agent communal en charge de l'enseignement)*

Copie à :

- *aux membres présent.es*

Annexes :

- *Powerpoint de présentation FRW (An 1)*
- *Document de synthèse des objectifs du PCDR de la Commune (An.2)*

Ordre du jour:

0. **Accueil et objectifs de la réunion**
1. **Introduction : contextualisation – ODR/PCDR de Chastre**
2. **Rétroacte des travaux déjà réalisés**
3. **Travail réflexif sur le thème de « Renforcement de l'ancrage local des écoles »**

Objectifs de la réunion :

- Alimenter la fiche-projet « Renforcement de l'ancrage local des écoles »
- Prendre en compte l'avis, les besoins et les idées des acteurs du terrain
- Aboutir à des projets concrets de réalisation
- Baliser le travail pour étendre la réflexion aux autres acteurs des écoles (professeurs, éducateurs, associations de parents, etc.)

Eléments ressortant de la rencontre

1. Introduction

La Fondation Rurale de Wallonie contextualise la présente réunion en rappelant que la Commune de Chastre a initié en 2018 une Opération de Développement Rural (ODR). Il s'agit d'une réflexion globale et cohérente sur l'ensemble du territoire communal, participative (la participation de la population à l'ensemble des réflexions est obligatoire) et de court à long terme (10 ans). A partir d'un diagnostic identifiant les principales ressources et problématiques du territoire, il s'agit, avec la population et les élus, de définir une stratégie constituée de défis, d'objectifs, d'actions et de projets à mettre en œuvre.
Ce processus est compilé dans un document spécifique : le Programme communal de développement rural (PCDR). Tous les volets de développement de la commune (économie, social, environnement, agriculture, etc.) sont pris en compte en prévoyant leurs effets et leurs retombées.
Le PCDR est un document écrit qui synthétise les résultats de toutes les réunions d'information, de consultation, de groupes de travail et de la Commission locale de développement rural. Il présente les axes de développement de la commune pour les 10 prochaines années ainsi que les projets ou actions à mettre en œuvre.
Dans le cadre de l'élaboration de cette ODR, 32 projets ont été identifiés à réaliser au sein de la Commune de Chastre dans les 10 prochaines années : maillage écologique, places communales, maisons de village, etc.
L'un de ces projets, qui prend la forme de « Fiche-projet » dans le PCDR, s'intitule « *Renforcement de l'ancrage local des écoles* ». Cette fiche-projet manque encore de contenu concret, pour une présentation début 2021 du PCDR de Chastre au Gouvernement wallon. Cette première réunion de travail et de réflexion vise donc à alimenter et consolider cette fiche spécifique au secteur de l'enseignement.

2. Rétroacte :

La FRW distribue un document synthétique contenant les grands défis, les axes de développement et les principaux objectifs en lien avec l'enseignement qui devraient se trouver dans le PCDR en cours d'écriture.

3. Travail réflexif

Le travail réflexif s'est basé sur un échange/débat en plénière ou chacun.e a eu l'occasion de s'exprimer sur différents points. Tour à tour, une série de questions ont été injectées afin d'alimenter la réflexion et le débat sur le sujet :
Qu'est-ce que l'ancrage local des écoles dans l'entité communal ?
Qu'est-ce qui fait l'ancrage local des écoles aujourd'hui?
Comment améliorer/consolider/favoriser l'ancrage existant ?
Comment améliorer la connaissance qu'ont les écoliers de leur commune?
Comment favoriser l'appropriation des espaces publics par les écoles?
Comment améliorer l'implication et la participation des écoles dans les activités communales?
Comment créer, consolider et améliorer les partenariats et synergies entre les écoles, la Commune et les acteurs locaux?
Les écoles s'impliquent/participent/organisent-elles des activités ?

Contenu :

Les réflexions toutes azimutes ont été regroupées par thématique dans le présent document de synthèse. Les premières **pistes d'action proposées** sont les suivantes :

- **Sport** :
    - **Une salle de sport** spécifique pour les écoles et permettant le stockage de matériaux divers mais ouverte aux riverains et clubs de sport en extra-scolaire.
    - **Une petite piscine communale** via un partenariat avec Infrasport. Cette piste doit encore être défrichée pour évaluer la faisabilité mais l'acquisition d'un terrain stratégique peut en principe être éligible aux subsides du Développement Rural.
    - Créer un **partenariat avec les associations locales** dans le but de **proposer des activités extrascolaires** pendant les périodes de garderie.

- **Environnement** :

Favoriser l'éducation à l'environnement au sein de l'école

    - **Création de kiosques couverts** pour permettre l'apprentissage en extérieur et/ou l'observation des lieux.
    - **Acquisition de malles pédagogiques** contenant du petit matériel d'observation (boîtes à insectes, épuisettes, jumelles…). Cette malle pourrait être stockée à l'Administration et prêtée sur simple demande.
    - **Végétalisation partielle des écoles** (abords, cour), mise en œuvre par les services communaux ou par les écoles (association de parents, cours pratiques, animations, garderies…).

- **Mobilité** :
    - Construire des **abris à vélo** sécurisés afin de favoriser les déplacements doux pour les écoliers chastrois.

    - *NDLR – proposition du conseillé en environnement post-réunion :*
        - ***Baliser les cheminements**, après exploration par les élèves. L'asbl Tous à pieds (ex Sentiers.be) propose ce type d'accompagnement.*
        - ***Sécuriser les abords** d'une école pour concrétiser l'exemple précédent.*

- **Culture / social** :
    - **Création de kiosques couverts**, en plus de l'aspect environnement déjà suscité, cela permettra de créer un lieu pouvant accueillir, le WE ou en période de vacances, une scène pour un spectacle vivant (musique / théâtre) en extérieur. Il faudra être attentif à l'aspect modulable de la couverture du Kiosque.
    - Recréer **un Conseil consultatif des enfants** pourrait être ouvert aux enfants de 5 et 6 primaires
    - **Organiser des journées pédagogiques** de rencontre avec les fermes et les agriculteurs locaux, ce qui nécessiterait la mise en place de partenariats entre les écoles et les agriculteurs.
    - **Planifier des rencontres favorisant le lien entre les générations** (par exemple, activité de lecture dans les maisons de repos).

- **Economie :**

    - Favoriser l'économie locale, les circuits courts et une alimentation saine en instaurant un **partenariat entre la Commune et les petits producteurs locaux** dans le but d'offrir de la soupe quotidiennement ou hebdomadairement aux écoles.

Remarques complémentaires :

- Il est vite apparu qu'il ne serait pas aisé d'ancrer les écoles les unes par rapport aux autres, pour des questions techniques de mobilité. Mais il est en revanche possible (et souhaitable) d'ancrer chaque école dans son environnement proche, pour en faciliter l'accès aux élèves et aux enseignants ou pour ouvrir ses infrastructures aux associations locales.

- L'ensemble de ces pistes d'actions ne sont pas forcément éligibles aux subsides du développement rural, et ne doivent pas forcément attendre la période 2024-2027 du lot 2. Des actions peuvent être soutenues par d'autres moyens (Communauté, Région, Province, Commune) et anticipées si l'occasion se présente.

- Par ailleurs, il faut comprendre que certaines des actions proposées ont aussi pour but de consolider l'offre d'activités au sein de la Commune (pour le sport par exemple) afin d'éviter la « fuite des écoliers » vers d'autres pôles d'enseignement plus attractifs en matière d'infrastructures (Louvain-la-Neuve, Gembloux, etc.).

- Tous les projets/actions susmentionnés n'intègreront pas la fiche-projet « Renforcement de l'ancrage local des écoles » car les objectifs rencontrés à travers leur mise en élaboration se rattacheraient davantage à d'autres fiches-projets. Au pire, certaines réflexions d'aujourd'hui et leurs contenus seront intégrées dans d'autres projets.

5. Prochaines étapes

Il a été convenu qu'un document réflexif en ligne (type Google form) serait proposé d'ici peu par la Fondation Rurale de Wallonie, reprenant les thématiques abordées ce matin. Ce document serait accessible aux directions d'école, aux enseignants, aux éducateurs et aux associations de parents, en vue de valider les pistes d'action proposées, de les améliorer, ou d'en proposer d'autres encore.

- Octobre (semaine du 19 au 23) : création par la FRW d'un outil de consultation en ligne pour les acteurs de l'enseignement dans la Commune de Chastre
- Octobre (semaine du 26 au 30): Diffusion de l'information et du document à l'ensemble des directions d'école par la Commune, qui eux-mêmes le distribueront aux enseignants, au éducateurs et aux associations de parents.
- Novembre : Bilan

Toute remarque relative à ce compte-rendu est à signaler, dans les 10 jours de sa réception, à la FRW : Julien Apers (010 237 800, j.apers@frw.be)

ODR CHASTRE

Synthèse enquête sur « L'ancrage local des écoles »

1) Introduction

Contexte :

Cette enquête a été initié par la Commune suite à une réunion de concertation avec les directions d'école de l'entité, le 19/10/2020.

L'objectif de cette enquête était de sonder les travailleurs des différentes écoles (directions, professeur.es, travailleurs et travailleuses, etc.) afin de récolter leurs avis, leurs envies et leurs attentes sur le sujet suivant : « Renforcer l'ancrage local des écoles ». Le but est de pouvoir alimenter la fiche-projet correspondante du PCDR en cours d'écriture avec des éléments provenant directement des attentes et des besoins du terrain et ainsi mettre en œuvre un projet qui correspond aux besoins et attentes des acteurs directement concernés par celui-ci et d'inclure une vision du terrain dans la réflexion.

Participation :

12 personnes ont participé à l'enquête dont voici la répartition par école.

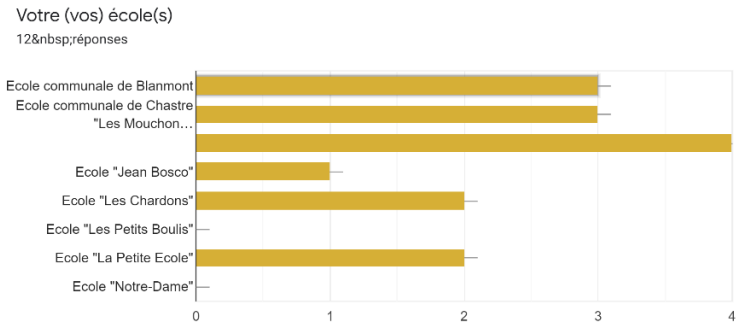

ATTENTION : certains participants, travaillant dans différentes implantations de la commune, se trouvent comptabilisés dans différentes écoles.

2) Avis sur les idées de projets existants

Onze projets réfléchis en amont par l'instance communale ont été proposés et soumis à l'avis des participants avec trois possibilités de réponse : 1) Favorable, 2) Défavorable et 3) Sans avis.

Les projets proposés étaient les suivants :

- Création d'une salle de sport pour les écoles
- Création d'une piscine communale
- Organisation d'activités extrascolaires avec les associations locales
- Création de kiosques pour faire des activités en extérieur
- Acquisition de malles pédagogiques pour faire de l'observation de terrain
- Végétalisation des écoles
- Constitution d'un conseil consultatif des enfants
- Organisation d'une journée pédagogique dans les fermes locales
- Instaurer des rencontres intergénérationnelles
- Distribution d'une soupe communale composée d'ingrédients issus des producteurs locaux

Constats :

➔ Aucun projet n'a recueilli d'avis défavorable
➔ 4 projets ont eu un taux d'approbation de 100% : Végétalisation des écoles, Organisation d'une journée pédagogique dans les fermes locales, Instaurer des rencontres intergénérationnelles et Distribution d'une soupe communale composée d'ingrédients issus des producteurs locaux
➔ Tous les autres projets ont obtenu un taux d'approbation de plus de 75%

Création de Kiosques :

Une demande spécifique a été formulée concernant ce projet, les participants étaient invités à émettre des propositions d'emplacements dans la commune :

- *A la place des containers des Scouts*
- *Place de la Féchère*
- *Bois de St Géry*
- *Bois de l'Ermitage*
- *L'espace de la plaine de jeu des co-accueillantes de l'espace 2000.*
- *A proximité des écoles (parking, pelouse, etc.)*
- *Dans l'enceinte de la commune*

Commentaires et suggestions/propositions complémentaires :

- Aider nos agriculteurs sur le terrain aux récoltes pendant une journée, non pas dans les champs, mais sur terrains privatifs.

- La cour des primaires de l'école de Blanmont n'est que béton... Une réflexion sur une mise au vert doit se faire !!

- La place de la Féchère est grande et peut réellement accueillir des modules, un kiosque ou tout autre "outil pédagogique fixe" pouvant aussi servir aux familles en dehors des heures scolaires. Ce lieu peut devenir un chouette lieu de rencontre.

- En ce qui concerne des rencontres intergénérationnelles, les grands-parents sont de nos jours très présents dans la vie de nos enfants, ils seront sûrement très réceptifs à ce genre de projet.

- Création d'une mare pédagogique en partenariat avec le Domaine de Chastre --> en cours de réalisation.

- L'important est de créer des ponts, des liens entre les écoles. Des activités communes, des échanges de savoirs et de pratiques. Soutenus par la commune (transport, achat de matériel).

- Merci de ne pas oublier des écoles comme la nôtre (enfants différents)

3) Nouvelles idées et nouveaux projets

Dans cette partie du questionnaire, il était question de faire émerger de nouvelles idées de projet et qui proviennent directement des acteurs du terrain. Dans ce but, une série de questions ouvertes ont été posées aux participants. Les réponses à celles-ci n'étaient pas obligatoires.

Que faudrait-il pour renforcer/développer l'ancrage local existant?

- Sortir, aller à la rencontre de son milieu proche.
- Mieux se connaître / avoir des personnes "ressources" qui feraient le lien ; Disposer d'une liste de personnes de contact des différentes associations locales et des artisans/agriculteurs qui seraient intéressés d'être en lien avec l'école.
- Remettre sur pied des projets communs aux écoles (cross inter école, foot inter-Ecole, Journée sportives...).
- Contacts entre les enfants différents et les enfants des écoles ordinaires.

Comment améliorer la connaissance de leur commune par les écoliers (patrimoine bâti, naturel, culture, agriculture…)?

- Faire plus de sorties extrascolaires
- Une visite de la maison communale, un jeu dans le village (jeu de piste permanent avec des QR codes à scanner partout dans la commune) ; Des fiches didactiques par thème avec jeux associés.
- Rencontrer les acteurs locaux autour de projets concrets (Bourgmestre, échevins, associations, artisans, etc.) ; Avoir accès à des personnes "ressources" pour l'histoire du village, etc. ; Rencontre avec des adultes, associations locales, sur le terrain.
- En faisant des journées découvertes et en rencontrant les personnes concernées et passionnées, désireuses de transmettre leurs connaissances ; Visite pédagogiques et gratuites à destination des écoles ; Créer des "balades découvertes" thématiques de 2 à 5 km (Au fil de l'Orne, L'origine des noms de rue, Les arbres de chez nous, Bâtiments d'autrefois, Métiers d'autrefois, ...)

Comment améliorer l'appropriation de l'espace public par les écoles (places, parcs, bois…)?

- Donner cours à ces différents endroits.
- Journées jeux, (chasse aux trésors, jeux de pistes...) avec des questions, énigmes, auprès même des habitants afin de mieux connaître notre village.
- Dans le cas de l'école de Blanmont, la proximité et l'espace qu'offre la place de la Féchère pourrait réellement créer un lien entre l'école et le village (en y créant différents espaces utilisables par les classes/institutrices).
- Prévoir des moyens de déplacement ; Des trajets courts et sécurisés permettant aux écoles de facilement rejoindre ces lieux proches de leur emplacement ; S'assurer de la sécurité de déplacement des enfants.
- Mettre à disposition une liste des espaces "verts" accessibles au public avec mise en évidence de leurs spécificités du point de vue de la découverte de la nature ; répertorier pour celles qui seraient éloignées des écoles.
- Pourquoi pas installer le kiosque dans un de ces espaces.
- Sécurisation de ces espaces.

Comment améliorer l'implication et la participation des écoles aux activités communales (associations, bénévolat…)?

- Organiser par exemple une journée dans une maison de repos des jeux de société avec les résidents, des bricolages, atelier musical...avec les résidents ou ateliers culinaires ; En trouvant des activités qui permettent de développer un apprentissage, tout en aidant. La lecture aux homes par exemple, pourquoi pas aussi un moment avec les renadeaux, pour apprendre que tout le monde est différent. Apprendre l'entre-aide, l'empathie...
- D'abord faire se rencontrer les différents acteurs (organiser une "foire" pour favoriser cette rencontre), les idées d'actions en partenariat pourront alors naitre.
- Plus de communication à faire beaucoup plus tôt et non la veille des activités! Question de pouvoir s'organiser.
- Proposer des projets en coopération. Il existe déjà de nombreuses associations pour lesquelles les écoles s'associent. Pourquoi ne pas faire cela avec des associations locales ? Ex : « passeurs de lumière » à Nivelles (écriture des lettres pour les homes, etc. personnes isolées, etc.) ; Organiser des rencontres associations/enseignants afin de créer du lien et d'identifier des projets dans lesquels les enfants pourraient prendre part, dans le cadre des objectifs pédagogiques poursuivis à l'école.

Quels sont les partenariats et les synergies envisageables avec les autres acteurs de l'entité communale (associations, agriculteurs, artisans, Commune, etc.)?

- D'abord, faire se rencontrer les différents acteurs (organiser une "foire" pour favoriser cette rencontre), les idées d'actions en partenariat pourront alors naitre.
- Rencontre d'un métier en lien avec un milieu : Agent DNF, agriculteur, pêcheur, ouvrier communal...
- L'Amicale des parents peut également aider.
- Des visites de ces lieux, rencontres, échanges pédagogiques.
- Connaissance de l'hôpital qui se trouve sur la commune.

Quelles activités les écoles pourraient développer pour favoriser leur ancrage local?

- Activités intergénérationnelles, inviter des acteurs locaux à venir à la rencontre des élèves (les inviter à laisser une trace de leur passage dans l'école).
- Faire découvrir son milieu proche à une autre école, en y associant des échanges de pratiques et expériences scolaires vécues. Même une seule journée !
- Faire des carrés potagers, pourquoi pas inviter des personnes du potager collectif pour expliquer ce qu'il faut faire, à quoi faire attention. Des poules seraient également une grande richesse pour les enfants et il y a un spécialiste tout près de l'école qui pourrait aider à installer un poulailler et prendre soin des poules.
- Une entraide avec des secteurs de celles-ci (échange de services)
- Découverte des autres écoles.

Vous avez d'autres idées ou d'autres projets en tête?

- Pourquoi pas aller aider les habitants exemple au jardin, (plantation, récolte, rénovation...) apprendre à donner sans rien recevoir en échange fait aussi partie de l'éducation, si non un échange très riche en émotions et chaleur humaine.

Information & consultation villageoise à Cortil-Noirmont
Le 24 janvier 2018
Annexe 2 – Résultats de la consultation en sous-groupes

Ci-dessous, vous trouverez la synthèse des commentaires émis par les différents sous-groupes en fonction des tableaux thématiques. Au sein de chaque tableau sont repris en vert et en rouge les éléments issus du portrait présenté en séance. Les commentaires se rapportant à des éléments du portrait se trouvent juste en-dessous de cet élément. A la fin de chaque tableau, la boîte à idées reprend les différentes idées de projets déjà émises.

Se déplacer à Chastre

• **Deux gares** ✓ A garder ! ✓ Oui mais des parkings sécurisés pour vélos seraient très utiles ✓ Oui mais il n'y a plus de train après 20h00 et peu le w-e ✓ Gare de Chastre triste et peu encourageante. Quartier à revoir ✓ Concentrées au centre de la Commune. • **Dépôt TEC avec liaison bus / train** • **Réseau de points nœuds provinciaux** • **Nombreux sentiers pédestres** ✓ Oui mais souvent dangereux à cause de la vitesse de certains automobilistes ✓ Oui mais à améliorer, mailler et signaler (panneaux info nbre de km). ✓ Oui mais pas assez connus. Valoriser le travail d'ami-sentiers. • **Potentiel pour développer la multimodalité** ✓ Quid du covoiturage ?	• **Amplification du « tout à la voiture »** ✓ Faire pression sur la TEC ✓ Lié à la densification urbanistique ✓ Manque de respect des usagers faibles ✓ Le développement des infrastructures modes doux pourraient diminuer cette tendance et le besoin en parking. • **Traffic de transit + vitesse élevée** ✓ En effet, non-respect du code de la route (et aussi pour les engins agricoles) ✓ Pas assez de radar ✓ Peu de zones 30 • **Manque d'infrastructure pour les modes doux** ✓ En effet, surtout les sites propres sécurisés ✓ Bons trottoirs entre Chastre et Villeroux ✓ Pas de piste cyclable entre Cortil et la gare de Chastre

- ✓ Surtout entre la vallée de l'Orne et de la Houssière
- ✓ Revoir l'accès aux petits commerces Delhaize/pharmacie : trottoirs trop étroits et mal entretenus.
- ✓ Et le vivre ensemble sur la route !
- ✓ Augmenter l'offre de bus entre Chastre et Villeroux

- **Réseau routier de qualité et bien intégré**
  - ✓ Oui mais problèmes ponctuels d'entretiens / praticabilité (boues,…), notamment entre Cortil Noirmont et Ernage
  - ✓ Dangereux pour les usagers faibles !
  - ✓ Accès à la N4 à revoir (densité des voitures) → bus ? vélos ?

- **Problème de parking**
  - ✓ Manque de parking vélos sécurisés
- **Proxibus à optimiser**
  - ✓ Oui, plus de proxibus !
  - ✓ Attention aux correspondances
  - ✓ Circuits vers les deux gares, plus petits mais plus nombreux durant les heures de pointe.

→ Promouvoir la courtoise entre utilisateurs de la route
→ Réactiver la commission consultative de sécurité routière
→ Développer les pistes cyclables et les trottoirs sécurises pour accéder aux pôles

→ Accélérer le dossier de la gare de Chastre.
→ augmenter les contrôles radar
→ Diminuer la largeur des voiries
→ Réduire la vitesse sur la N273 sur certains tronçons (bacs à fleur, chicane,…)
→ Développer les « bi bandes » pour vélos en chemin agricoles
→ Manque d'une liaison douce entre Chastre et Blanmont

Habiter à Chastre

- **Territoires et paysages agricoles**
  - ✓ Manque d'accord sur la définition d'un espace rural
    >< rural = contact entre les gens, pas d'immeubles, beaucoup de nature
  - ✓ Plus rural qu'agricole (notion plus large : artisanat, agriculture diversifiée, environnement, paysages,….)
  - ✓ Biodiversité et zones humides à valoriser
- **Centralisation et densification sur Chastre et Blanmont**

- **Manque d'espaces publics de- qualité (place, parc)**
  - ✓ En effet….et des bancs publics !
  - ✓ Le site de l'ONE a beaucoup de potentiel
  - ✓ Qu'est devenu le bois de Chastre ? Pas d'entretien
  - ✓ Manque d'entretien des espaces publics
  - ✓ Manque d'arbres
  - ✓ A Villeroux, peu de possibilités pour jouer en sécurité avec des enfants.

- ✓ Et cela doit suffire
- ✓ Lié à la géographie et à la présence des 2 gares

- **Proximité de pôles urbains**
  - ✓ Mais peu d'accessibilité hors voiture
- **Nombre faible de services et commerces compensés par des pôles voisins.**
  - ✓ Manque d'un distributeur de billets dans le centre et près du Delhaize + Il y en aura un dès 2019 à la poste sur demande du CPAS.
  - ✓ Grands axes routiers E411/E42
  - ✓ Beaucoup d'activités et services locaux mais peu connu

- ✓ Pas de plaine de jeux à Cortil
- ✓ Cortil : 3 place et aucune accueillante.

- **Certains villages se sentent isolés et disposent de peu de services**
- **Pression urbanistique**
  - ✓ Caractère rural à préserver
  - ✓ Rues étroites avec trop de circulation automobile
  - ✓ Création de quartiers dortoirs
    + actions de la régie des quartiers pour lutter contre cela.
  - ✓ Règles générales sur l'habitat rural adaptées à certains lieux (ex : garages à front de rues qui gâchent la beauté de l'ensemble habité).
  - ✓ Plus une pression immobilière qu'une pression urbanistique
  - ✓ Hausse des prix
  - ✓ Pression urbanistique = pression automobile
  - ✓ Maisons hautes atypiques pour un environnement rural
  - ✓ Diversité du logis (moyen et petit)
  - ✓ Manque de règles urbanistiques qui apporteraient une harmonie.
- **Un bâtiment industriel à l'abandon est à reconstruire ou à abattre mais ne peut rester en l'état.**

→ Faciliter la création de petites résidences d'appartement à l'échelle humaine au lieu de 4 façades
→ Renforcer les panneaux indicateurs ans les campagnes afin de « rapprocher » les différents villages
→ Créer une épicerie avec lieu d'échange, convivialité
→ Valoriser l'ancienne école de Villeroux

Vivre ensemble à Chastre

• **Hétérogénéité de la population** ✓ Quid de l'accueil des immigrés/migrants ? Pas de communication à ce sujet + Discussion et motion au conseil communal + personnel CPAS chargé de l'accompagnement, mouvement chastrois en place, alphaChastre, bénévoles traducteurs. ✓ Sociale et ethnique ✓ Richesse non exploitée • **Offre importante de logements publics** ✓ A mieux intégrer dans les villages (mixité sociale) ✓ Tous les habitants ne le souhaitent pas toujours malheureusement. ✓ Permet aussi d'avoir accès au fonds des Commune (>10% hab publics). • **Régie de quartiers dynamique** ✓ Super initiative. ✓ Plus la faire connaitre ✓ A résolu beaucoup de problèmes dans la cité ✓ Oui mais réservé aux logements sociaux. Animations à élargir aux autres Chastrois. ✓ Travailler aussi avec les 15-20 ans ✓ Travailler plus aux contacts entre quartiers. • **CPAS actif** ✓ Super !	• **Pas assez d'échange entre quartiers sociaux et plus favorisés** ✓ Division trop marquée et liée à la peur de l'autre ✓ Plaines de jeux mal positionnées pour la mixité ✓ Manque de lieux de rencontres « mixtes » ✓ C'est historique depuis l'existence des cités. • **Logements publics pas toujours bien intégrés** ✓ Logements publics ≠ logement social → De la diversité ! ✓ Quid logement rue du Tumulus vide et inoccupé ? ✓ Démarrage difficile au projet des Tumulus ✓ Rénovation réussie à St-Géry ✓ Logements pas toujours bien entretenus et isolés. • **Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées** ✓ Débloquer le projet « jardin-âges ». ✓ Maintien de la personne âgée à domicile • **Faible communication sur les activités / actions** ✓ En effet ✓ Site internet communal à améliorer (bon canal de communication) ✓ Augmenter la fréquence du « Bien vivre à Chastre » ✓ Ouvrir les canaux de communication communale aux initiatives citoyennes ✓ Site de l'ODR ✓ En effet et vaut aussi pour les activités commerciales ✓ Penser à la dimension intergénérationnelle dans la communication • **Manque d'école maternelle et primaire**

→ Création de maison de repos multi-communale
→ Maison Kangourou

Le développement durable de Chastre

- **Inscription du territoire dans le réseau écologique**
  - ✓ En effet !
- **Nombre de logements équipés en panneaux solaire**
  - ✓ A encourager
  - ✓ L'isolation est la première mesure à rendre
  - ✓ Oui, mais malheureusement pas sur les bâtiments publics (>< Ce serait prévu) et les églises (grande surface de toit)
- **Poubelles à puces**
  - ✓ Aller plus vers le pollueur payeur
  - ✓ Bravo !
  - ✓ Oui mais modifier le rythmes des levées (réduction)
  - ✓ Déchets verts payants. Cela n'encourage pas à mieux trier.
  - ✓ Quid du surcoût dû aux langes pour enfant en bas âges ou personnes âgées ?
  - ✓ Mieux utiliser l'outil pour viser une réduction réelle (zéro déchet).
  - ✓ Oui mais n'encourage pas les personnes qui produisent déjà peu de déchets
- **Gestion durable des cimetières**
  - ✓ A poursuivre et à améliorer avec R.W.
  - ✓ On est trop en retard donc très salle.

- **Pas de zones de grand intérêt biologique**
  - ✓ Manque d'espaces verts attractifs et d'intérêts biologique pour le vivre ensemble (parcs,…).
  - ✓ Zones existantes pas mises en valeur
  - ✓ Manque de mares
- **Détérioration des zones humides**
  - ✓ Eviter les constructions en zones inondables
  - ✓ Importance de conserver des couloirs écologiques le long des 2 rivières et affluents.
  - ✓ Pression urbanistique ! Ne pas accepter n'importe quelle construction.
  - ✓ Pas d'épuration par lagunage.
  - ✓ Zone d'épuration collective de l'ONE bloquée par des riverains.
- **Gestion de l'énergie peu développée**
  - ✓ Essoufflement du groupé énergie de Chastre en transition
  - ✓ Le règlement d'urbanisme devrait être en adéquation avec des objectifs énergétiques
  - ✓ Convention des Maires signée par la Commune. C'est positif !
  - ✓ Il n'existe pas de projets de biométhanisation. Pourtant, cela aurait du sens dans une commune agricole.
  - ✓ Il n'existe pas de parc éolien.

✓ On faut pouvoir changer ses habitudes ✓ Etat catastrophique. ✓ Ok si on tond tous les 15 jours et si on vérifie l'ensemencement des allées.	• **Coulées de boues** ✓ Catastrophique notamment rue Vichaux transformée en torrents. ✓ Il devrait y avoir une compréhension mutuelle entre agriculteurs et riverains ✓ Pas assez de haies pour filtrer les boues. ✓ Ne plus construire dans les zones de coulées de boues ✓ Aménagement du territoire « intelligent » à développer ✓ Rue des carrières tout le temps pleine de boue ✓ Etudier la problématique en amont ! • **Manque de poubelles publiques** ✓ Notamment aux arrêts de bus ✓ Stop aux nasses à canettes !

Biodiversité

→ Replanter des haies vives en bordure de champ en collaboration avec les agriculteurs s'ils sont d'accord
→ Continuer les plantations d'arbres et de haies
→ Créer un relevé des zones remarques et les faire « classer / protéger »
→ Créer un parc d'intérêt biologique au domaine de l'ONE.

Energie

→ Imposer les maisons basse énergie pour les nouvelles constructions.
→ Primes communales pour panneaux solaires ? Achats groupés ?

Coulées de boues

→ Planter des haies
→ Récurer systématiquement les avaloirs, les rivières
→Laisser 1 m de non cultivé le long des chemins
→ Poursuite des fascines

La vie culturelle et loisirs à Chastre

- **Tissu associatif très actif**
  - ✓ Encourager une activité musicale
  - ✓ l'ASBL croque note a du émigrer à Perbais. Les faire revenir sur la commune
- **Mouvement de jeunesses dynamiques**
  - ✓ uniquement des scouts
  - ✓ >< Différents types d'unité
  - ✓ oui, bravo aux animateurs
  - ✓ oui mais pas de locaux décents
- **Evènements ponctuels fédérateurs**
  - ✓ Oui comme la fête des voisins, les marches adeps, les fêtes d'école, le grand feu, la fête de la musique, le marché de noël, la promenade des artistes, le cinéma plein air, les brocantes de Cortil, la promenade du Castillon.
  - ✓ >< Peu de participation des chastrois à la promenade des artistes
- **L'interculturalité → Diversité des nationalités à Chastre.**

- **Manque de « fédération » des acteurs culturels.**
  - ✓ En effet, tissu associatif à fédérer
  - ✓ Rôle de la commune d centraliser et communiquer
  - ✓ En effet, les associations devraient se parler pour se faire davantage connaître.
  - ✓ Pas de lien avec le centre culturel de Gembloux
- **Manque de valorisation des activités existantes**
  - ✓ Manque de communication
  - ✓ Impliquer davantage les acteurs locaux dans les initiatives.
  - ✓ Musée français à rénover et valoriser
- **Pas de Maison de jeunes**
  - ✓ Ça manque en effet → A Villeroux ? (ex Croque note).
  - ✓ Manque d'une ludothèque
- **Manque de diversité de l'offre sportive**
  - ✓ Existence d'une certaine diversité : Le chalet (à soutenir!), Jean-Bosco (mini-foot), 15 bonniers, biodanza.
  - ✓ En effet, il faut autre chose que le foot.
  - ✓ En effet, il manque un centre sportif
  - ✓ Informer et communiquer sur l'offre sportive.
- **Pas assez de lieux de rencontres adaptés.**
  - ✓ Moins de clivages et de réseaux
  - ✓ L'école de Villeroux pourrait être un lieu d'activité
  - ✓ Manque un lieu de rencontre familiale avec espace jeu (plaine maison communale ?)

Tissu associatif

→ créer des rencontres ponctuelles entre les associations et avoir de temps en temps des actions communes.
→ Créer une journée des associations de la commune à faire connaître aux habitants
→ Actualiser la liste des associations.
→ Promouvoir la fête des voisins
→ Soutenir la tchache, Chastre en transition

Activités/ressources culturelles

→ Organiser des conférences mettant en exergues le passé de nos villages, les éléments patrimoniaux, la romanité, l'évolution des rites,…
→ Créer un agenda culturel « vivant » avec appel vers les associations culturelles.
→ Créer des animations pour enfants et adultes dans les bibliothèques

Sport

→ Faire un cadastre sport et culture
→ Rénover le tennis
→ Créer un terrain de basket ?
→ Proposer des marches à pieds et parcours cyclistes fléchés dans la commune. Pas toujours besoin d'avoir des grand halls sportifs.
→ créer un centre sportif

Lieux de rencontres

→ Utiliser les églises ? Y réfléchir….
→ Recréer un marché hebdomadaire.
→ Mieux exploiter le domaine de l'ONE / possibilité de faire plein de choses.
→ rénover et redynamiser l'ancienne école de Villeroux comme endroit de rencontre.

Travailler et entreprendre à Chastre

• **Activités agricoles bien acceptées** ✓ Terres appauvries <u>><</u> faux et à préciser ✓ Trop d'agro-industrie → développer l'agroforesterie ✓ Soutenir l'agriculture familiale et circuits courts • **Initiatives de diversification agricole** ✓ Peu !	• **Concurrence des pôles proches** ✓ Plus favoriser les indépendants et artisans de la Commune (consommer local) ✓ Risque de cité dortoir ! ✓ Pas de commerces de proximité, surtout à Cortil Noirmont. ✓ Plus rien à Villeroux.

✓ Oui : ferme du patriote, porc sur paille, potager du bois des pauvres. ✓ A favoriser, renforcer, fédérer ✓ Maraichage bio à encourager (avec distributeur automatique) • **Niveau d'épargne élevé des particuliers** ✓ A mobiliser pour éolienne citoyenne de petite taille ✓ Oui mais grands écarts entre la population • **Intéressantes ressources touristiques « secondaires »** ✓ Ah bon ? Peu connues ✓ Oui : circuit des fermes, moulins à eau, paysages typiques, tumuli (à revaloriser), patrimoine, ancien tram, églises, réseaux de chemins de promenades, église de Gentinnes ,	• **Diminution des activités autour de la gare de Chastre** ✓ Projet d'aménagement à l'arrêt ! • **Pas assez de collaborations entre agriculteurs** ✓ Considérer aussi la concertation avec la population • **Pas assez d'Horeca et d'hébergements touristiques** ✓ Visibilité des établissements existant à promouvoir ✓ Nombre limité d'établissement ✓ Manque au niveau de l'offre de restaurants • **Manque d'un élément touristique majeur**

→ Meilleure information sur les produits locaux et les nouvelles entreprises qui se lancent
→ Créer un marché hebdomadaire de producteurs locaux
→ Créer un local de vente directe du producteur au consommateur
→ Mettre à disposition des terrains pour des jeunes qui débutent en maraichage
→Ouvrir les fermes à la population
→ Création de circuits thématiques entre Villers la ville, Walhain et différentes ressources touristiques de Chastre
→ Signaler certains sites d'intérêts touristiques.

Information & consultation villageoise à Cortil-Noirmont
Le 24 janvier 2018
Annexe 3 – Résultats de la consultation en individuel

1. Thèmatiques épinglées

Thématique	Nombre d'épinglages
Se déplacer à Chastre	8
Habiter à Chastre	9
Vivre ensemble à Chastre	4
Le développement durable de Chastre	8
La vie culturelle et les loisirs à Chastre	3
Travailler et entreprendre à Chastre	3

2. Arguments « APPROUVES »

N°	Argument	Nombre de mentions
Se déplacer à Chastre		
4	(+)Réseau routier de qualité et bien intégré	1
5	(-)Amplification du « tout à la voiture »	1
6	(-)Trafic de transit et vitesse élevée	4
7	(-)Manque d'infrastructures pour les « modes doux »	3
Habiter à Chastre		
10	(+)Territoire agricole et paysages	3
14	(-)Manque d'espaces publics de qualité	3
16	(-)Pression urbanistique	3
Vivre ensemble à Chastre		
18	(+)Offre importante en logements publics	1
20	(+)CPAS actif	1
23	(+)Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées	2
Le développement durable de Chastre		
27	(+)Poubelles à puces	2
29	(-)Pas de zones de grand intérêt biologique	1
31	(-)Gestion de l'énergie peu développée	2
32	(-)Coulées de boues	1
La vie culturelle et les loisirs		
34	(+)Mouvements de jeunesse dynamiques	2
39	(-)Manque de diversité de l'offre sportive	2
Travailler et entreprendre à Chastre		
41	(+)Activité agricole bien acceptée	1
45	(-)Concurrence des pôles proches	1
48	(-)Pas assez d'HORECA et hébergement touristique	1
49	(-)Manque d'un élément touristique	1

	majeur	

3. Arguments « C'EST FAUX »

N°	Argument	Nombre de mentions
Se déplacer à Chastre		
1	(+)Deux gares	1
2	(+)Nombre de sentiers pédestres	3
4	(+)Réseau routier de qualité et bien intégré	2
5	(-)Amplification du « tout à la voiture »	1
8	(-) Problème de parking	1
Habiter à Chastre		
13	(+)Nombre faible de services et commerces compensé par pôles voisins	2
15	(-)Certains villages se sentent isolé et disposent de peu de services	2
Vivre ensemble à Chastre		
24	(-)Faible communication sur les activités/actions	2
Le développement durable de Chastre		
25	(+) Inscription du territoire dans le réseau écologique	3
26	(+) Nombre de logements équipés en panneaux solaires.	1
28	(+) Gestion durable des cimetières	3
La vie culturelle et les loisirs		
33	(+)Tissu associatif très actif	3
35	(+)Evènements ponctuels fédérateurs	1
40	(-)Pas assez de lieux de rencontre adaptés	1
Travailler et entreprendre à Chastre		
42	(+)Initiatives de diversification agricole	1
44	(+)Intéressantes ressources touristiques secondaires	1

4. Boite à idées

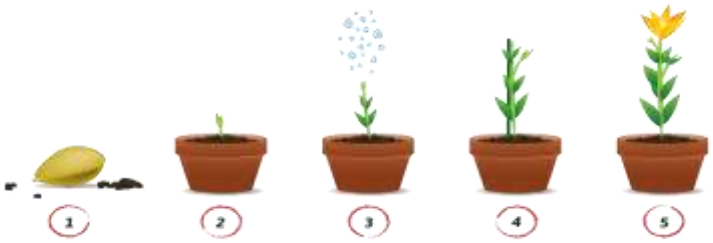

Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait….	Nombre de mentions
Jardin'âges	1
Un centre sportif	1

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE CHASTRE

Information & consultation villageoise de Cortil-Noirmont
Le **24 janvier 2018 -** Synthèse

Présents () :

- ***Citoyens (30) :*** *Cédric Gigot, Quentin Degroote, Stéphane Colin, Céline Hupet, Denise Degand-Maerevoet, Danielle Ruquoy, Colette Letellier, Maryse Lagahe, Anne Mairesse, Charles Lemaire, Pascale Rombeau, Marc Giget, Frédéric Cardoen, Guy Verhees, Christiane Bernard, Jacques Darcheville, Diane Decamps, Etienne Germeau, Marion van Mackelenbergh, Eric Michels, Véronique Gosselain, Pierre Demanet, Fabrice Benoni, Luc Dogimont,Anne Ferrigre, Alain gigot, Claude Davister, Nathalie Lelubre, Marc Single, Andrée Leroux.*
- ***Mandataires publics (11)*** *: Claude Jossart (Bourgmestre), Fabienne Gendarme (Echevine), Vincent Demanet (Echevin), Michel Pierre (Echevin), Philippe Babouhot (Echevin), Françoise Dastrevelle (Présidente CPAS), Thiery Champagne (Conseiller communal), Thierry Henkart (conseiller communal), Jean-Marie Thiry (Conseiller communal), Geoffroy Verhoeven (Conseiller communal), Hélène Rijkmans (Députée wallonne)*
- *Pour la* ***Fondation Rurale de Wallonie (2)*** *: Nicolas Bosmans, Simon De Paepe*

Copie :

- *Sur le site www.odrchastre.info*
- *Aux participants.*
- *Au Collège communal*
- *Au pool d'agents relais communaux.*
- *A la Direction de la FRW*
- *A la DGO3 – Développement rural – Service extérieur (Xavier Dubois)*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation FRW
- Annexe 2 – Résultats de la consultation en sous-groupes
- Annexe 3 – Résultats de la consultation en individuel.

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation d'un portrait du territoire communal*
4. *Consultation par sous-groupe thématiques*
5. *Consultation en individuel*
6. *Questions à approfondir en plénière*
7. *Présentation des étapes suivantes et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
8. *Conclusion*

1. Introduction

Monsieur le Bourgmestre Claude Jossart souhaite la bienvenue aux participants. Il insiste sur l'importance de l'Opération de Développement Rural (ODR) pour définir les priorités d'avenir de la commune de Chastre dans les 15 ans années à venir.

Ensuite, le Bourgmestre présente la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son ODR.

2. Présentation de l'Opération de Développement Rural

Nicolas Bosmans, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon et certains budgets européens.
- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Chastre. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;

        - de conseiller la Commune dans l'élaboration et la mise en œuvre de son PCDR ;
        - de mettre en réseau les Communes wallonnes menant une ODR pour favoriser les échanges d'expérience.
    - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude est chargé de digérer les réflexions menées et de réaliser le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **Base légale** : les ODR sont régies par un Décret et un Arrêté wallon dont la première version date 1991.

3. Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.

L'élaboration d'un PCDR prend généralement deux grosses années. Après l'approbation du programme par le Gouvernement wallon, la Commune a alors une période de maximum 10 ans pour mettre en œuvre les projets inscrits dans le PCDR.

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un **diagnostic du territoire communal**, c'est-à-dire de dresser un état général de Chastre avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps, la FRW a réalisé un portrait succinct du territoire se basant sur la rencontre de 25 personnes ressources du territoire (élus de tous les partis représentés au conseil communal, responsables de projets à l'administration communale, acteurs associatifs, représentant du secteur économique et environnemental).

Nicolas Bosmans et Simon De Paepe, agents de la FRW, présentent ce portrait succinct de Chastre (voir présentation en annexe 1).

4. Consultation par sous-groupes thématiques

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au portrait.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes. Pendant 60 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune selon les 6 thématiques traitées:

- Se déplacer à Chastre
- Habiter à Chastre

- Vivre ensemble à Chastre
- Le Développement durable de Chastre
- La vie culturelle et les loisirs à Chastre.
- Travailler et entreprendre à Chastre

Chaque panneau thématique contient les atouts/faiblesses repris dans le portrait. Les participants sont invités à les commenter, les nuancer, à ajouter des atouts/faiblesses non mentionnés.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 2.**

5. Temps de consultation en individuel

Suite aux travaux en sous-groupes, les participants sont invités à titre individuel « d'épingler » une thématique que leur tient particulièrement à cœur. Par ailleurs, chaque participant disposera d'un « J'APPROUVE » pour donner du poids à une affirmation s'il la juge particulièrement importante ainsi que d'un « C'EST FAUX ! » à poser à côté d'une affirmation s'ils ne sont pas d'accord.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 3.**

6. Questions à approfondir en plénières

Une dernière phase de consultation est organisée en plénière pour permettre de faire réagir les participants sur des questions « faisant débat » suite aux rencontres des personnes ressources.

Les participants reçoivent un carton rouge et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (rouge). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou rouge afin d'approfondir les questions abordées.

- **Affirmation 1 : Chastre est une commune calme, trop calme (en termes d'activités)**

  → Tendance : légère majorité de « d'accord » : résultat mitigé

- **Affirmation 2 : L'activité commerciale et économique est globalement « moyenne » (en nombre) mais ce n'est pas grave car l'entité est entourée de pôles importants (LLN, Gembloux,…)**

  → Tendance : majorité de « pas d'accord » (2/3)

- **Affirmation 3 : les habitants perçoivent le retour du castor essentiellement comme une menace.**

→ Tendance : très grande majorité de « pas d'accord »

7. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, le processus sera temporairement suspendu en raison de la période des élections communales. Une fois la nouvelle législature communale mise en place, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

Simon De Paepe explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Simon De Paepe insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Chastre (villages, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Chastre pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

→ Les personnes intéressées d'être tenue informée de l'appel à candidature sont invitées à remplir une liste figurant à la sortie de la salle.

→ Question des participants

- Quels sont les types projets que l'on peut inscrire dans un PCDR ?

  → FRW : au départ, tout type de projet peut être inscrit, cela dépend vraiment des besoins du territoire.

  Pour se faire un aperçu des projets développés dans les communes, la FRW invite à consulter le site de la FRW (vidéo, publications thématiques,…).

  Enfin, la FRW organise souvent avec les nouvelles CLDR des visites de terrain dans des communes proches afin qu'elles puissent avoir une illustration des réalisations d'autres PCDR.

- Qu'en est-il du financement des projets ? Quelle quote-part communale ?

  → FRW : tout d'abord, un PCDR comprend des projets d'ampleur et de nature financière différentes : certains projets de grosse ampleur jusqu'à des projets ne nécessitant pas de financement et se basant essentiellement sur de la mobilisation des acteurs locaux.

  Certains projets pourront être (co)financés par le Développement rural wallon, mais d'autres le seront par d'autres voies de financement.

  Pour les projets financés par le Développement rural wallon, le taux de financement varie de 60 à 90 % selon les cas. Des compléments de financement devront être apportés par d'autres pouvoirs subsidiant, dont la Commune.

8. Conclusions

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer leur entourage des prochaines rencontres par bouche-à-oreille.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…)

Enfin, une boite à idées est mise à disposition des habitants qui désirerait faire part de leurs suggestions de projets (voir annexe 3).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

CONSULTATIONS VILLAGEOISES

POURQUOI ÊTES-VOUS LÀ ?

L'opération de développement rural (ODR) démarre …!

1ière étape : la mobilisation citoyenne !

Quelles priorités pour les 10 ans à venir à Chastre ?

CE SOIR, NOUS VOUS PRÉSENTERONS…

- **La Fondation Rurale de Wallonie**
  - Qui sommes-nous? Quelles sont nos missions?
- **L'opération de développement rural…**
  - C'est quoi ? Quel intérêt ?
- **Portrait du territoire….et vos réactions!**
- **Que va-t-il se passer ces prochains mois ?**

LA FRW,
la Fondation Rurale de Wallonie

PARTIE 1

LA FRW, C'EST…

1

Un organisme privé, indépendant et pluraliste

2

En charge de missions de service public (convention cadre avec la Région Wallonne)

3

Présent pour le développement des régions rurales de Wallonie, par l'encadrement des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux

L'équipe Brabant-Hesbaye

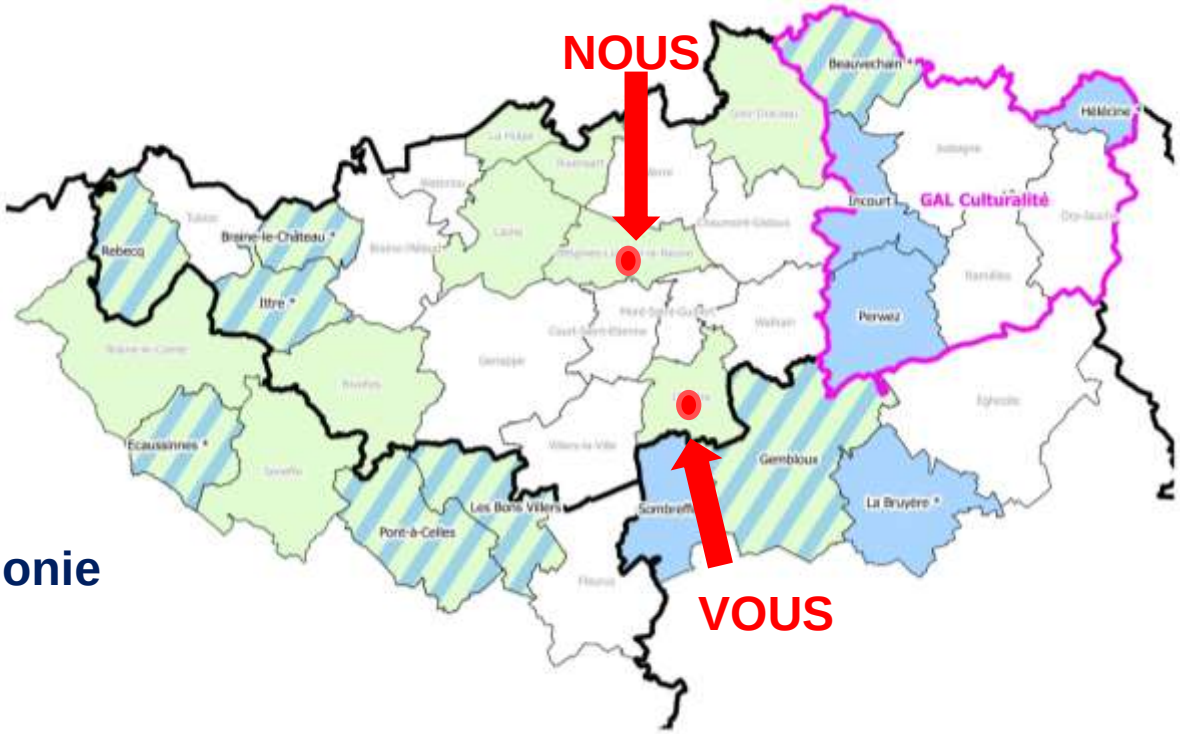

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue Clairvaux, 40 Bte1
1348 Louvain-la-Neuve
brabant.hesbaye@frw.be
010/237.800

Les agents FRW pour Chastre

Bonjour Chastre, je suis **Simon De Paepe…**

Et moi, **Nicolas Bosmans!**

Centralisation des contacts :
Nicolas Bosmans , n.bosmans@frw.be ; 010 237 800

L'ODR, l'opération de développement rural

PARTIE 2

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

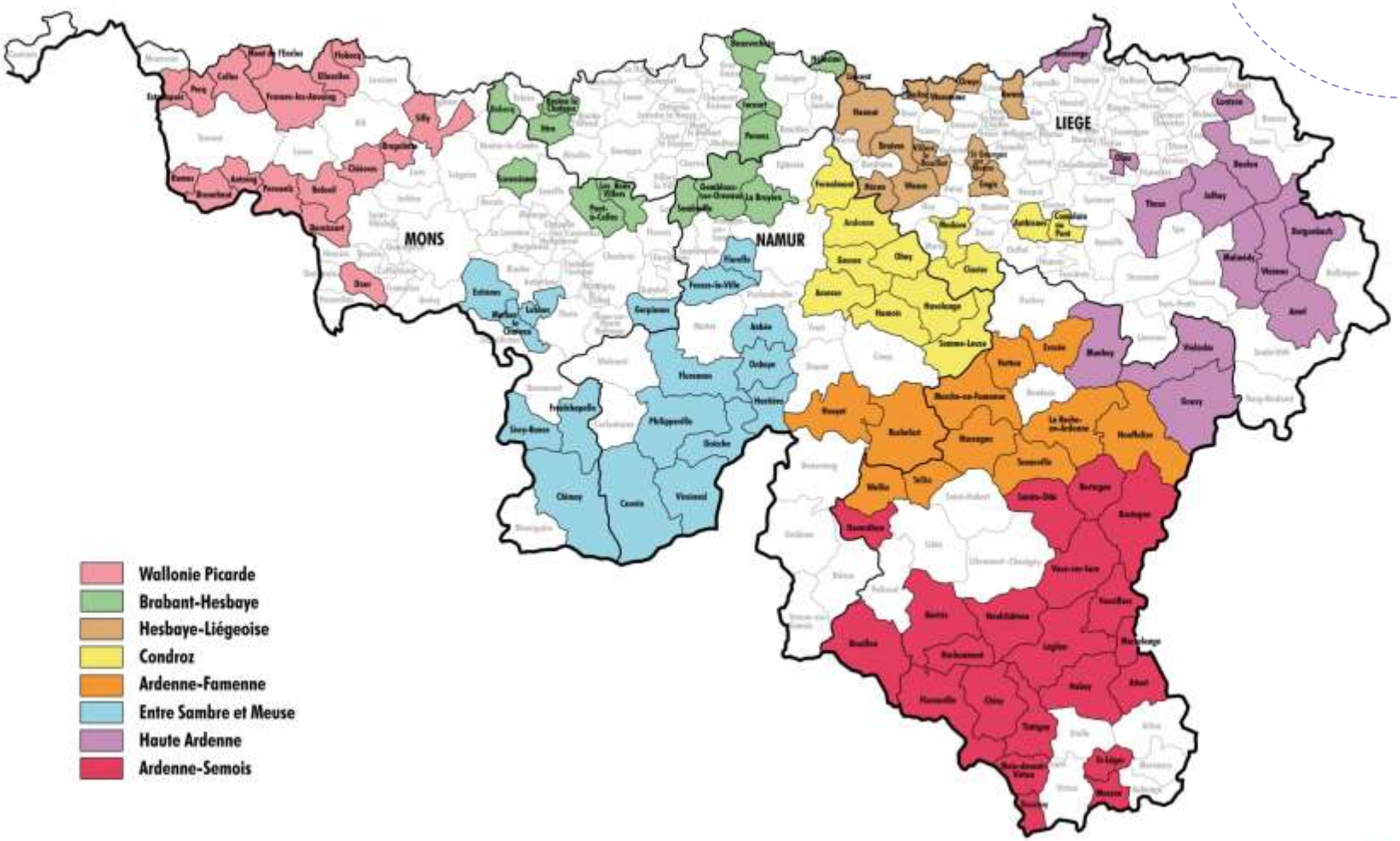

Mars 2017

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

L'ODR, cela débouche sur…

-> Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Un document décrivant une série d'objectifs et de projets mis en œuvre durant 10 ans

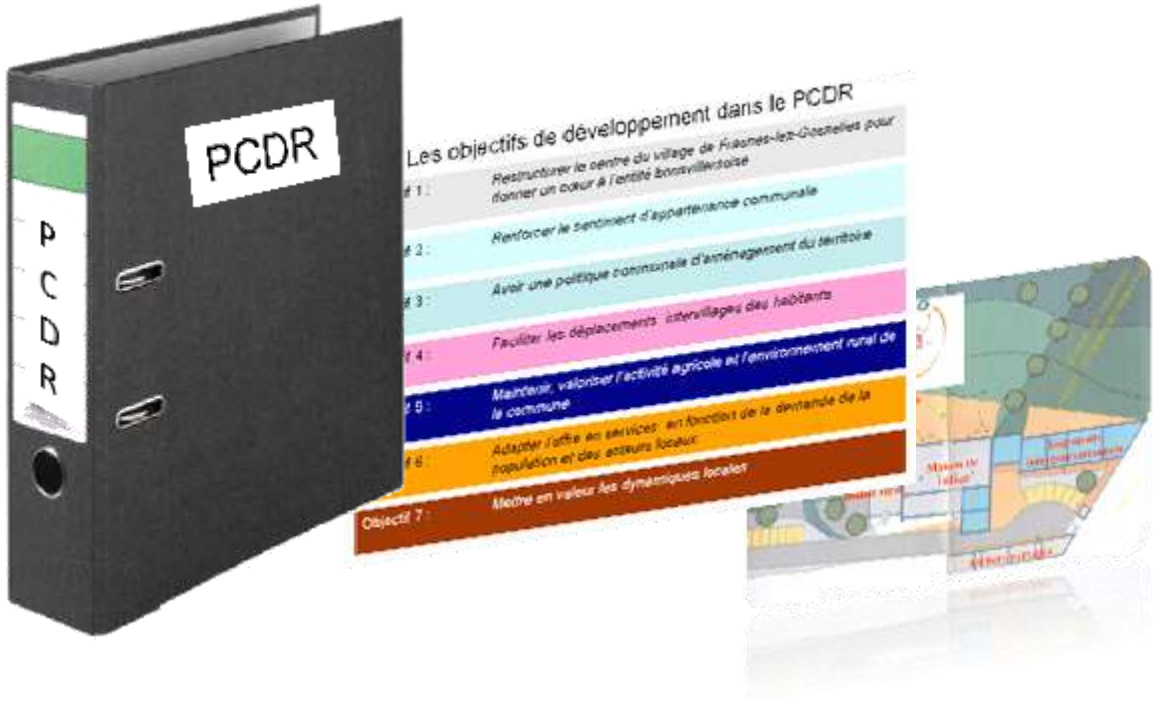

Les étapes d'une ODR

2018 ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

(+ Dynamique et actions mobilisatrices)

Mise en œuvre du PCDR

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie (SPW- DGO3)

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Le ressenti de la population

+

Analyse « objective » de l'Auteur

=

Diagnostic participatif du territoire

Portrait du territoire

PARTIE 3

Structure et dynamique du territoire

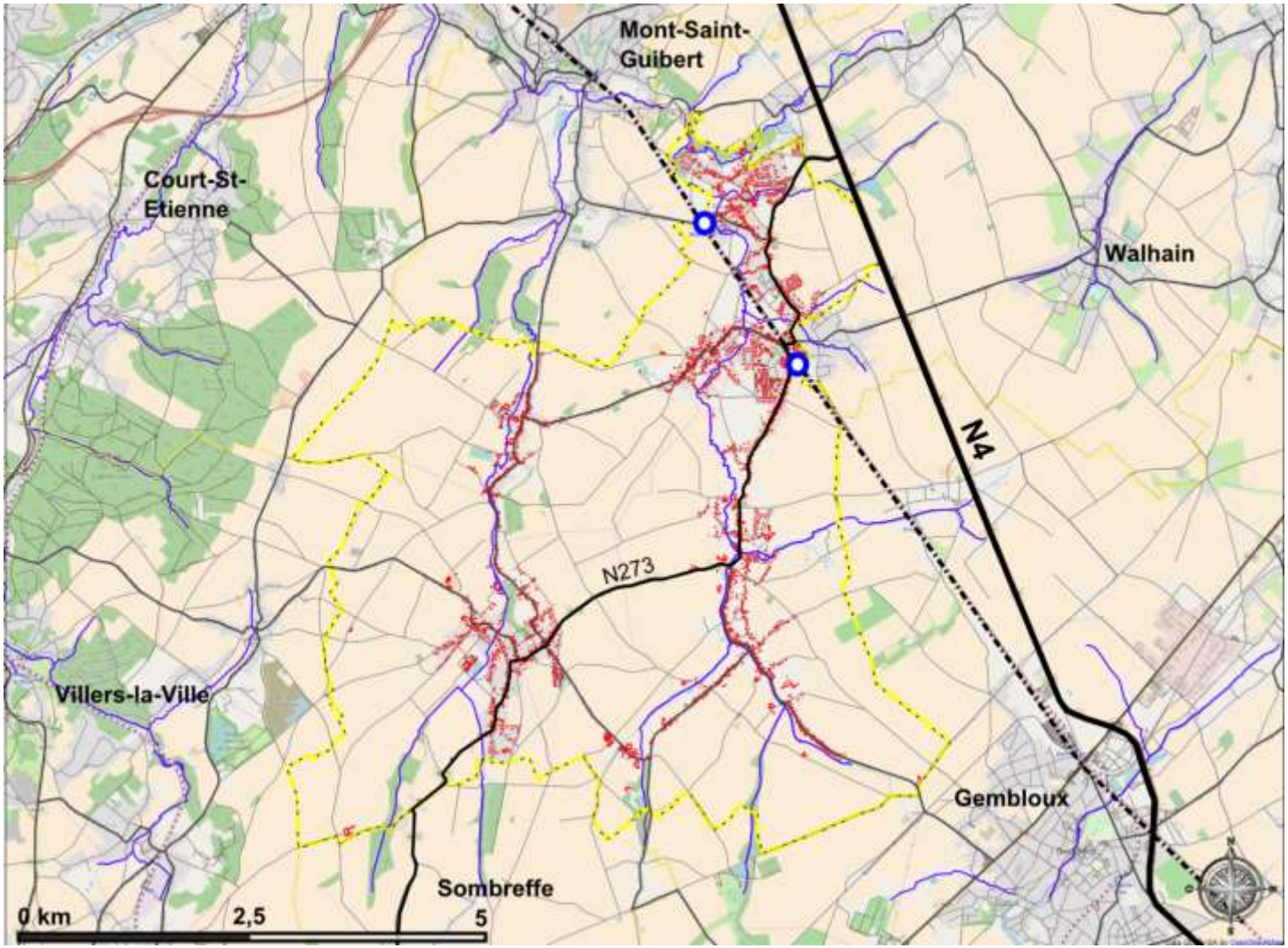

- **Un paysage ouvert et de grands plateaux agricoles**
- **Des voiries principales structurantes**
- **Une ligne de chemin de fer et deux gares**
- **Deux cours d'eau et leurs zones humides**
- **Quelques bois éparses**

Structure et dynamique du territoire

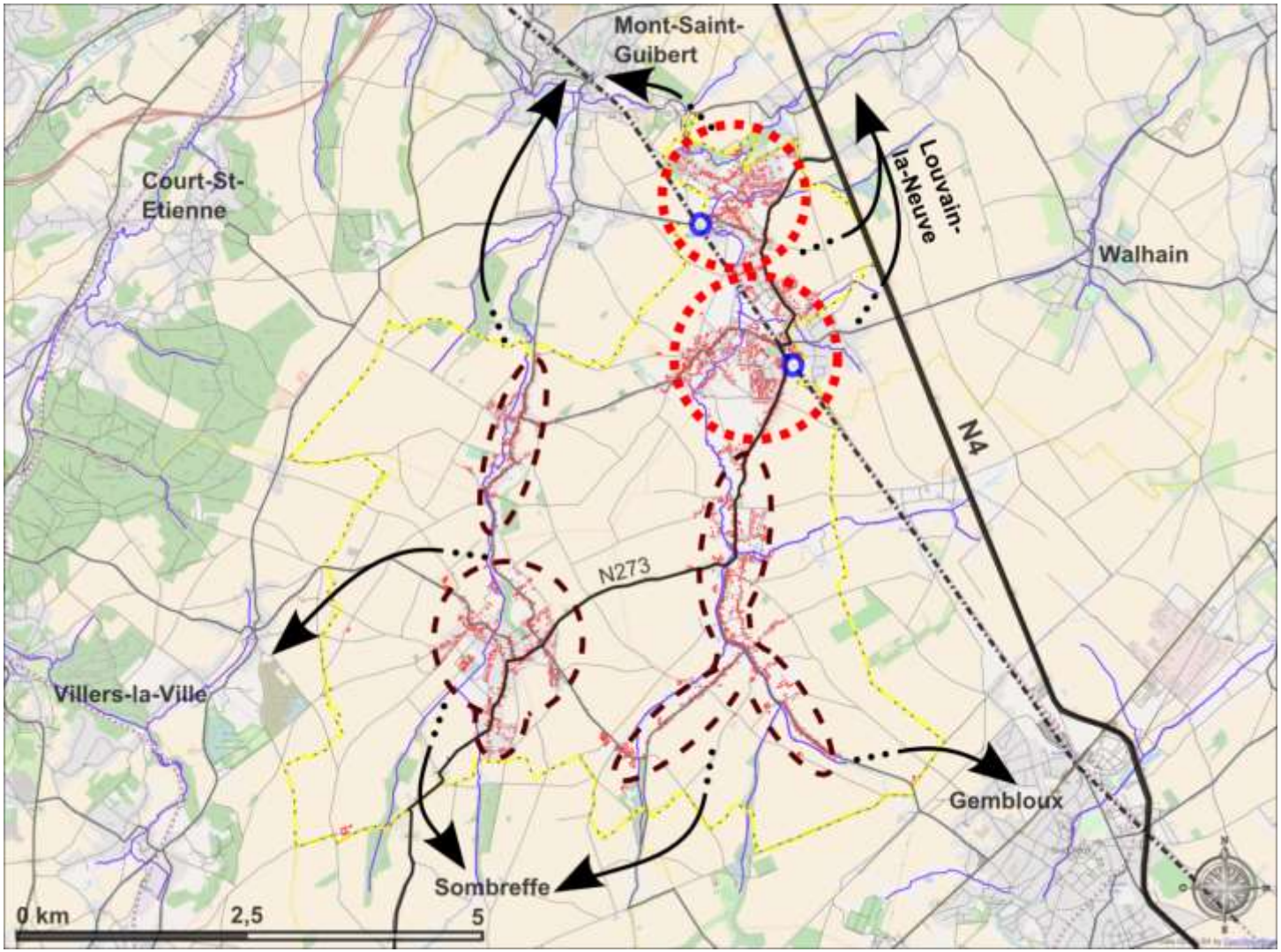

- **Division Est-Ouest marquée**
- **Une typologie de l'aménagement de type 'village rue'**
- **Deux fortes centralités autour des gares**
- **Un sentiment d'isolement de certains villages**
- **Une polarisation vers des pôles supra-locaux**

Habiter à Chastre

- Territoire et paysage agricoles
- Centralisation et densification sur Blanmont et Chastre
- Proximité de plusieurs pôles urbains
- Nombre faible d'activités commerciales compensé par la proximité de pôles commerciaux voisins

- Certains villages se sentant isolés et disposant de peu de services
- Manque d'espaces publics de qualité (place, parc…)
- Pression urbanistique importante (avec ses impacts sur l'accès au logement, la qualité de l'environnement, le paysage…)

Vivre ensemble à Chastre

- Grande hétérogénéité de la population
- Offre importante de logements publics
- Régie de quartiers dynamique
- CPAS actif dans la lutte contre la pauvreté

- Logements publics pas toujours bien intégrés
- Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées
- Pas assez d'échange entre les quartiers sociaux et les quartiers 'plus favorisés'
- Faible communication vers les habitants sur les activités existantes et les actions entreprises

La mobilité à Chastre

- 2 gares
- Nombreux sentiers pédestres
- Potentiel pour développer la multimodalité
- Réseau routier de qualité et bien intégré

- Amplification du « tout à la voiture »
- Traffic de transit + vitesse élevée
- Manque de sécurité et d'infrastructures pour les déplacements doux
- Problèmes de parking
- Services du proxibus à optimiser

Travailler et entreprendre à Chastre

- Les habitants acceptent les activités agricoles
- Ouverture de certains agriculteurs à la diversification de leurs activités
- Niveau d'épargne élevé
- Intéressantes ressources touristiques secondaires

- Concurrence avec les autres pôles d'activités économiques
- Diminution des activités et commerces autour de la gare de Chastre
- Pas assez de concertation entre les agriculteurs sur des projets communs
- Pas suffisamment d'Horeca et d'hébergements touristiques
- Manque d'un élément touristique majeur

La vie culturelle et les loisirs à Chastre

- Tissu associatif très actif
- Mouvement de jeunesse dynamiques et impliqués à la vie locale.
- Evénements ponctuels fédérateurs

- Manque de « fédération » des acteurs culturels et de valorisation des activités existantes.
- Pas assez de diversité dans l'offre sportive
- Pas de maison de jeunes
- Pas assez de lieux de rencontre pour les habitants et les associations locales

Le développement durable de Chastre

- Importance du territoire dans le réseau écologique
- Nombreux logements équipés de panneaux solaires
- Poubelles à puces
- Gestion durable des cimetières

- Pas de zones de grand intérêt biologique
- Détérioration des zones humides
- Gestion de l'énergie peu développée
- Coulées de boues

Que pensez-vous de ce portrait ?

PARTIE 4

Comment allons-nous travailler aujourd'hui ?

Etape 1 - Travail en sous-groupes: Max 60'

- Les **+ et – de Chastre**
- 6 thèmes
- 1 table par thème
- Après 10 min, on tourne !

Thème xxxxx

Bla bla bla…

Bla bla bla…

COLLECTIVEMENT

1 idée = 1 post-it

Ajouter, préciser, nuancer, contredire

Habiter

Vivre ensemble

Mobilité

La vie culturelle et les loisirs

Le développement durable

Travailler et entreprendre

Etape 2 – On épingle !

- En **individuel**
- Possibilité d'épingler

Une et une seule thématique si on la juge plus importante que les autres

- Possibilité de pointer des arguments :

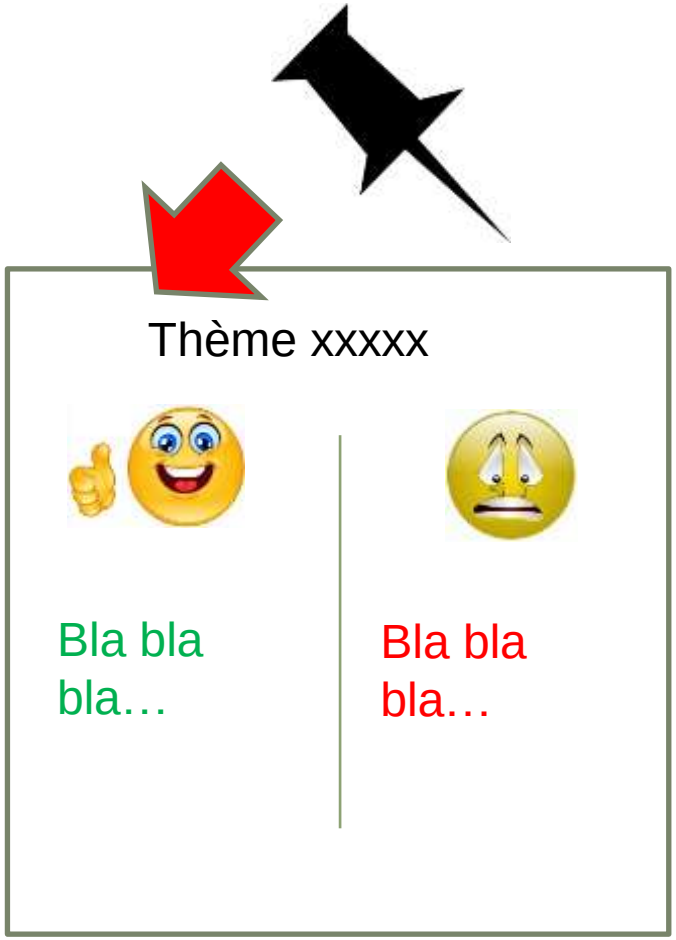

1

+ 1

ETAPES 3 : les questions spécifiques…

Eléments contradictoires à clarifier

Donnez votre avis sur les affirmations qui suivront

D'ACCORD **PAS D'ACCORD**

Les suites…

PARTIE 5

Les première étapes

Information/ consultation

Mise en place CLDR

Janvier 2018

Avril 2018

Janvier 2019

La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population/ élus

La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**

RESTEZ CONNECTÉS !

www.odrchastre.info

Constitution d'une mailing list

→ Laissez nous votre adresse mail !

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EN LIGNE

Opération de Développement Rural de Chastre - Faites vous entendre !

La Commune de Chastre a pris la décision en 2017 de se lancer dans une Opération de Développement rural. Cette dynamique a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité,...). C'est également l'occasion d'associer les citoyens aux choix à opérer.

Une large consultation villageoise sera organisée lors du premier trimestre 2018. En prémisse de celle-ci, nous vous invitons à nous faire connaître brièvement votre point de vue sur le territoire de Chastre.

Alors, suivez votre première intuition en répondant aux quelques questions qui suivent cela ne prendra que quelques minutes.

Merci !

SUIVANT

Page 1 sur 4

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Janvier – Mars 2018 :
Cycle de consultations villageoises

24/01 Cortil-Noirmont
(Salle du Tensoul, rue du Tensoul)
07/02 Saint-Géry - Gentinnes
(Salle des Golards, rue des Golards)
21/02 Chastre-Villeroux
(Administration communale de Chastre)
07/03 Blanmont
(Salle espace 2000, sentier de la Fléchère)
21/03 Associations locales
(Administration communale de Chastre)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ensemble, pour des villages vivants

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

CONSULTATIONS VILLAGEOISES

POURQUOI ÊTES-VOUS LÀ ?

L'opération de développement rural (ODR) démarre …!

1ière étape : la mobilisation citoyenne !

Quelles priorités pour les 10 ans à venir à Chastre ?

CE SOIR, NOUS VOUS PRÉSENTERONS…

- **La Fondation Rurale de Wallonie**
  - Qui sommes-nous? Quelles sont nos missions?
- **L'opération de développement rural…**
  - C'est quoi ? Quel intérêt ?
- **Portrait du territoire….et vos réactions!**
- **Que va-t-il se passer ces prochains mois ?**

LA FRW,
la Fondation Rurale de Wallonie

PARTIE 1

LA FRW, C'EST…

1

Un organisme privé, indépendant et pluraliste

2

En charge de missions de service public (convention cadre avec la Région Wallonne)

3

Présent pour le développement des régions rurales de Wallonie, par l'encadrement des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux

L'équipe Brabant-Hesbaye

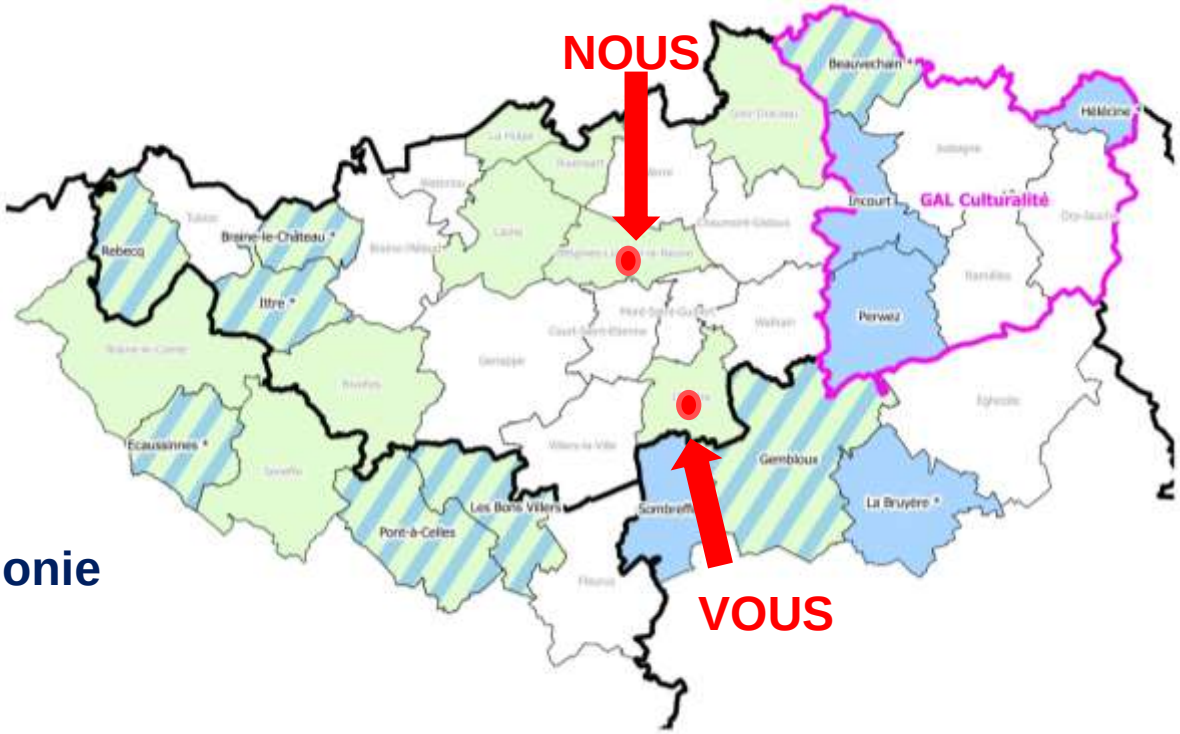

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue Clairvaux, 40 Bte1
1348 Louvain-la-Neuve
brabant.hesbaye@frw.be
010/237.800

Les agents FRW pour Chastre

Bonjour Chastre, je suis **Simon De Paepe…**

Et moi, **Nicolas Bosmans!**

Centralisation des contacts :
Nicolas Bosmans , n.bosmans@frw.be ; 010 237 800

L'ODR, l'opération de développement rural

PARTIE 2

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

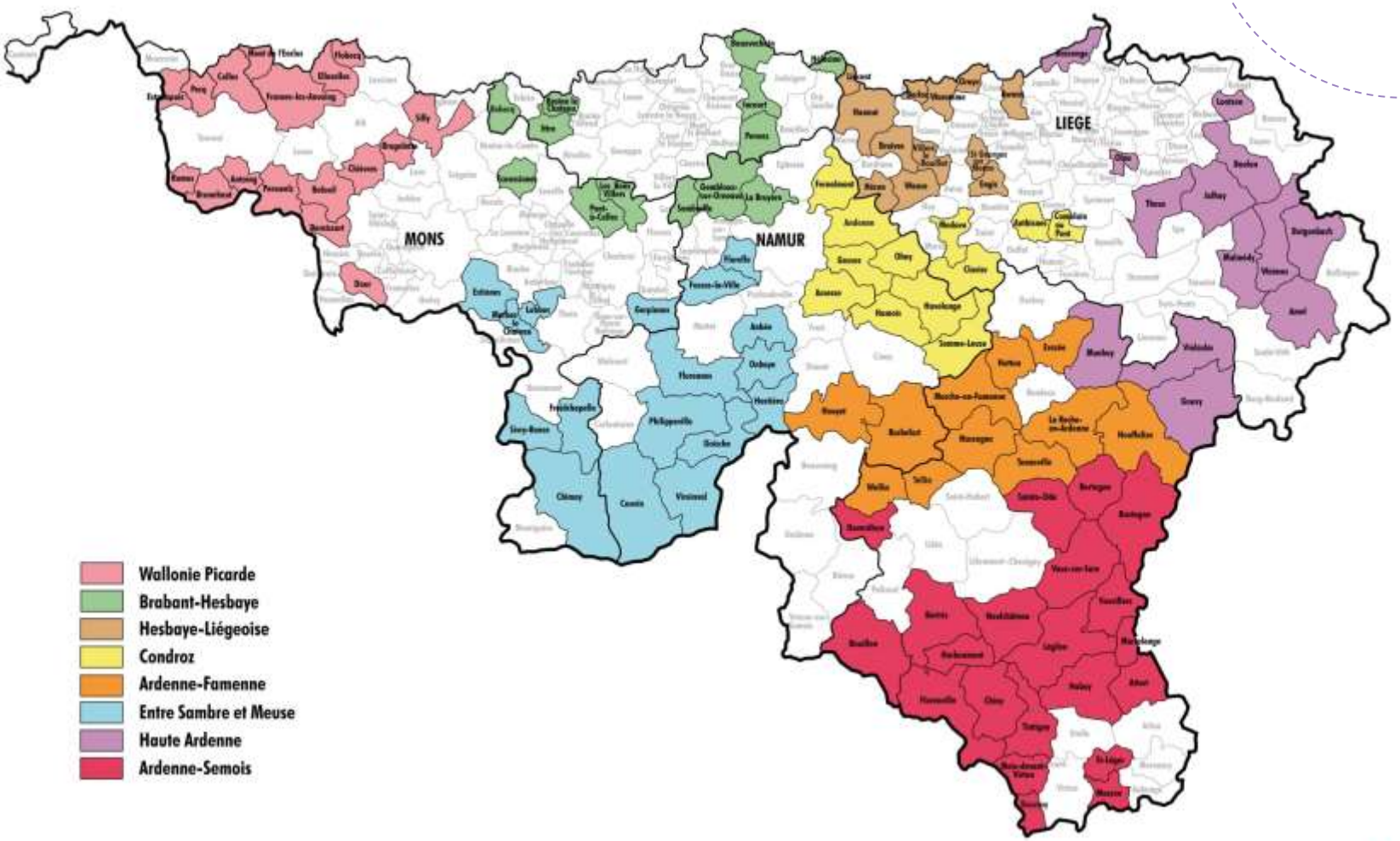

Mars 2017

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

L'ODR, cela débouche sur…

-> Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Un document décrivant une série d'objectifs et de projets mis en œuvre durant 10 ans

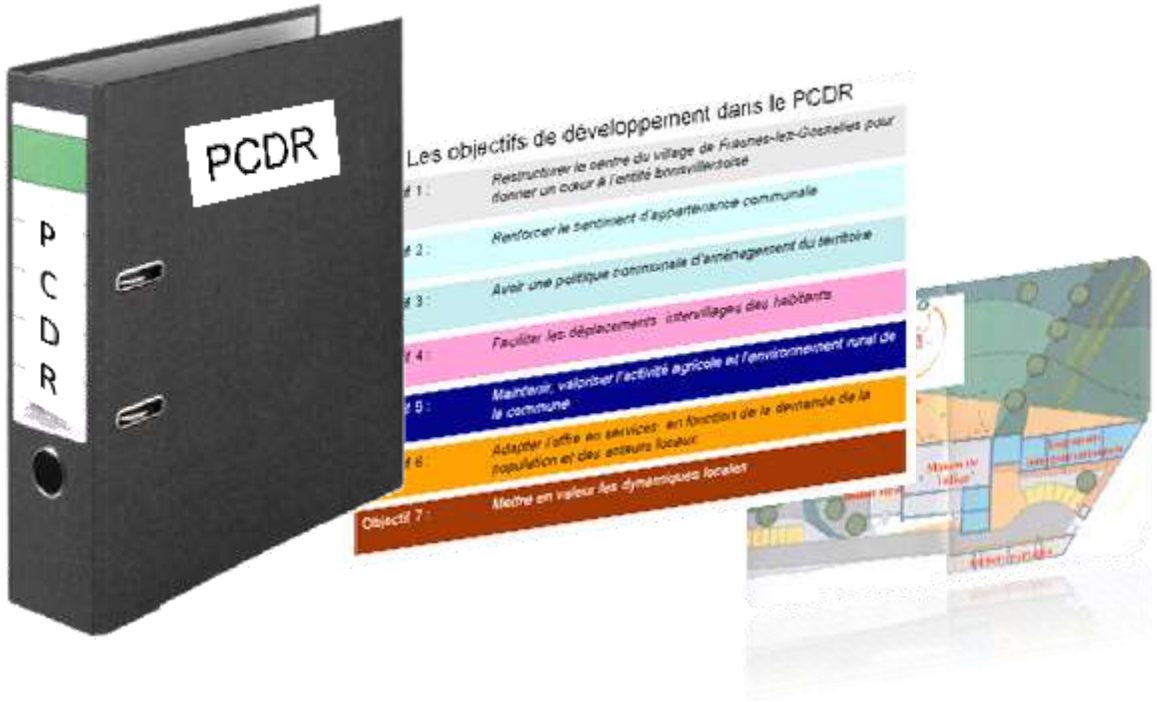

Les étapes d'une ODR

2018 ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

(+ Dynamique et actions mobilisatrices)

Mise en œuvre du PCDR

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie (SPW- DGO3)

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Le ressenti de la population

+

Analyse « objective » de l'Auteur

=

Diagnostic participatif du territoire

Portrait du territoire

PARTIE 3

Structure et dynamique du territoire

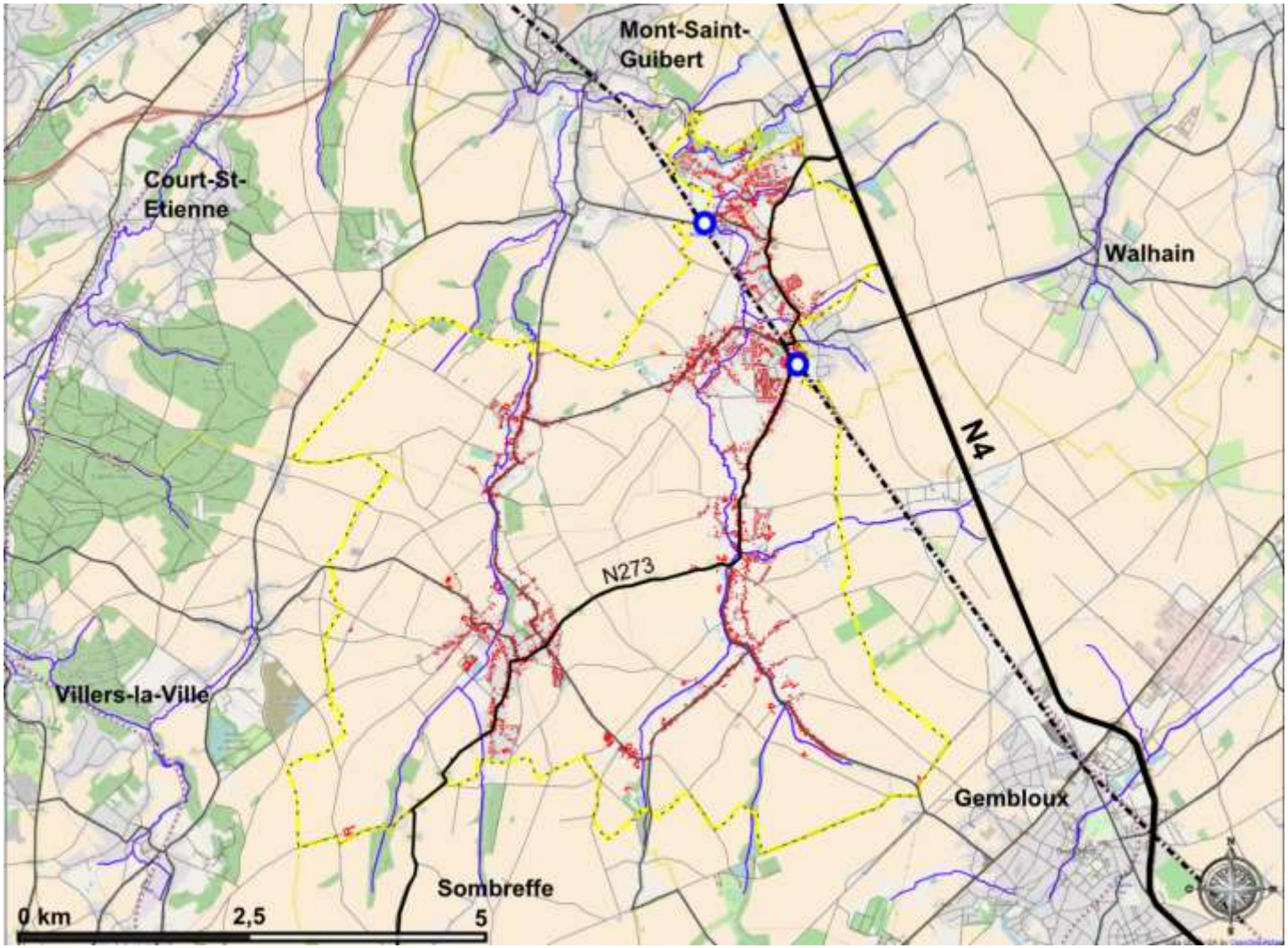

- **Un paysage ouvert et de grands plateaux agricoles**
- **Des voiries principales structurantes**
- **Une ligne de chemin de fer et deux gares**
- **Deux cours d'eau et leurs zones humides**
- **Quelques bois éparses**

Structure et dynamique du territoire

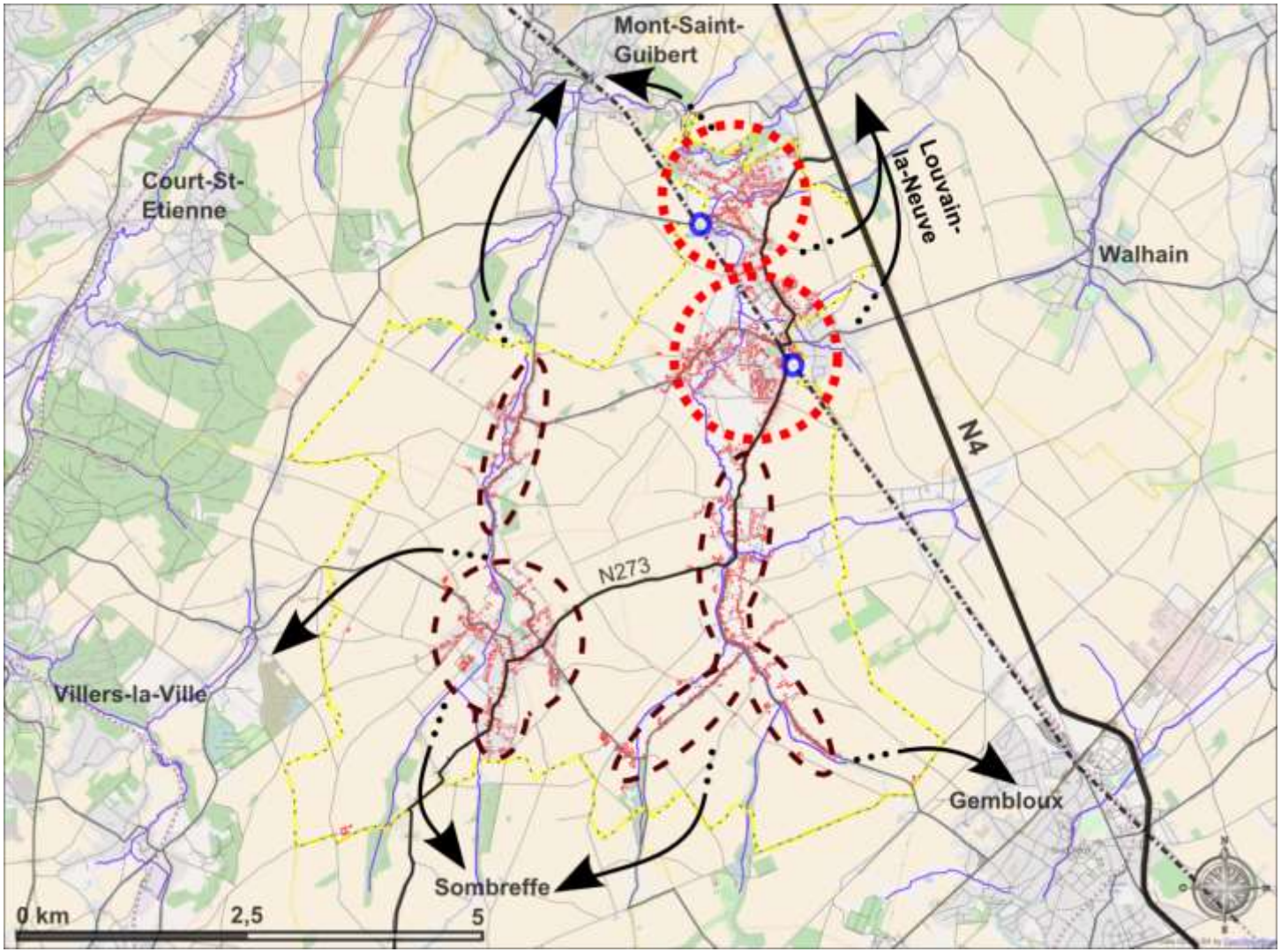

- **Division Est-Ouest marquée**
- **Une typologie de l'aménagement de type 'village rue'**
- **Deux fortes centralités autour des gares**
- **Un sentiment d'isolement de certains villages**
- **Une polarisation vers des pôles supra-locaux**

Habiter à Chastre

- Territoire et paysage agricoles
- Centralisation et densification sur Blanmont et Chastre
- Proximité de plusieurs pôles urbains
- Nombre faible d'activités commerciales compensé par la proximité de pôles commerciaux voisins

- Certains villages se sentant isolés et disposant de peu de services
- Manque d'espaces publics de qualité (place, parc…)
- Pression urbanistique importante (avec ses impacts sur l'accès au logement, la qualité de l'environnement, le paysage…)

Vivre ensemble à Chastre

- Grande hétérogénéité de la population
- Offre importante de logements publics
- Régie de quartiers dynamique
- CPAS actif dans la lutte contre la pauvreté

- Logements publics pas toujours bien intégrés
- Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées
- Pas assez d'échange entre les quartiers sociaux et les quartiers 'plus favorisés'
- Faible communication vers les habitants sur les activités existantes et les actions entreprises

La mobilité à Chastre

- 2 gares
- Nombreux sentiers pédestres
- Potentiel pour développer la multimodalité
- Réseau routier de qualité et bien intégré

- Amplification du « tout à la voiture »
- Traffic de transit + vitesse élevée
- Manque de sécurité et d'infrastructures pour les déplacements doux
- Problèmes de parking
- Services du proxibus à optimiser

Travailler et entreprendre à Chastre

- Les habitants acceptent les activités agricoles
- Ouverture de certains agriculteurs à la diversification de leurs activités
- Niveau d'épargne élevé
- Intéressantes ressources touristiques secondaires

- Concurrence avec les autres pôles d'activités économiques
- Diminution des activités et commerces autour de la gare de Chastre
- Pas assez de concertation entre les agriculteurs sur des projets communs
- Pas suffisamment d'Horeca et d'hébergements touristiques
- Manque d'un élément touristique majeur

La vie culturelle et les loisirs à Chastre

- Tissu associatif très actif
- Mouvement de jeunesse dynamiques et impliqués à la vie locale.
- Evénements ponctuels fédérateurs

- Manque de « fédération » des acteurs culturels et de valorisation des activités existantes.
- Pas assez de diversité dans l'offre sportive
- Pas de maison de jeunes
- Pas assez de lieux de rencontre pour les habitants et les associations locales

Le développement durable de Chastre

- Importance du territoire dans le réseau écologique
- Nombreux logements équipés de panneaux solaires
- Poubelles à puces
- Gestion durable des cimetières

- Pas de zones de grand intérêt biologique
- Détérioration des zones humides
- Gestion de l'énergie peu développée
- Coulées de boues

Que pensez-vous de ce portrait ?

PARTIE 4

Comment allons-nous travailler aujourd'hui ?

Etape 1 - Travail en sous-groupes: Max 60'

- Les **+ et – de Chastre**
- 6 thèmes
- 1 table par thème
- Après 10 min, on tourne !

Thème xxxxx

Bla bla bla…

Bla bla bla…

COLLECTIVEMENT

1 idée = 1 post-it

Ajouter, préciser, nuancer, contredire

Habiter

Vivre ensemble

Mobilité

La vie culturelle et les loisirs

Le développement durable

Travailler et entreprendre

Etape 2 – On épingle !

- En **individuel**
- Possibilité d'épingler

Une et une seule thématique si on la juge plus importante que les autres

- Possibilité de pointer des arguments :

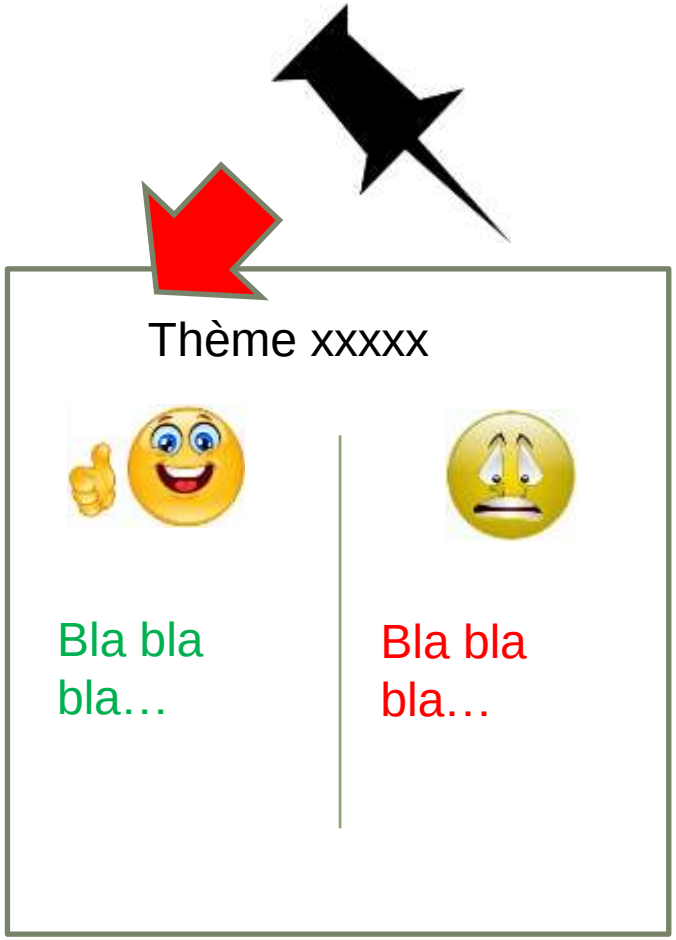

1

+ 1

ETAPES 3 : les questions spécifiques…

Eléments contradictoires à clarifier

Donnez votre avis sur les affirmations qui suivront

D'ACCORD **PAS D'ACCORD**

Les suites…

PARTIE 5

Les première étapes

Information/ consultation

Mise en place CLDR

Janvier 2018

Avril 2018

Janvier 2019

La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population/ élus

La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**

RESTEZ CONNECTÉS !

www.odrchastre.info

Constitution d'une mailing list

→ Laissez nous votre adresse mail !

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EN LIGNE

Opération de Développement Rural de Chastre - Faites vous entendre !

La Commune de Chastre a pris la décision en 2017 de se lancer dans une Opération de Développement rural. Cette dynamique a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité,...). C'est également l'occasion d'associer les citoyens aux choix à opérer.

Une large consultation villageoise sera organisée lors du premier trimestre 2018. En prémisse de celle-ci, nous vous invitons à nous faire connaître brièvement votre point de vue sur le territoire de Chastre.

Alors, suivez votre première intuition en répondant aux quelques questions qui suivent cela ne prendra que quelques minutes.

Merci !

SUIVANT

Page 1 sur 4

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Janvier – Mars 2018 :
Cycle de consultations villageoises

24/01 Cortil-Noirmont
(Salle du Tensoul, rue du Tensoul)
07/02 Saint-Géry - Gentinnes
(Salle des Golards, rue des Golards)
21/02 Chastre-Villeroux
(Administration communale de Chastre)
07/03 Blanmont
(Salle espace 2000, sentier de la Fléchère)
21/03 Associations locales
(Administration communale de Chastre)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ensemble, pour des villages vivants

Information & consultation villageoise à Saint-Géry / Gentinnes
Le 7 février 2018
Annexe 2 – Résultats de la consultation en sous-groupes

Ci-dessous, vous trouverez la synthèse des commentaires émis par les différents sous-groupes en fonction des tableaux thématiques. Au sein de chaque tableau sont repris en vert et en rouge les éléments issus du portrait présenté en séance. Les commentaires se rapportant à des éléments du portrait se trouvent juste en-dessous de cet élément. A la fin de chaque tableau, la boîte à idées reprend les différentes idées de projets déjà émises.

Se déplacer à Chastre

• **Deux gares** ✓ C'est bien mais il faut des trains : pas assez de trains le w-e et en dehors des heures de points. ✓ Insister auprès de la SNCB pour rééquiper une salle d'attente dans chaque gare • **Nombreux sentiers pédestres** ✓ A préserver et faire connaître ! ✓ A entretenir. Connexions importantes entre quartiers en dehors de la pression automobile ✓ Beaucoup de sentiers ne sont pas accessibles avec les poussettes ou des petits enfants à vélos. ✓ Pas de plan local, il faut les connaître ! • **Potentiel pour développer la multimodalité** ✓ Quels budgets peut-on espérer ? ✓ Un consensus entre le TEC et la SNCB est indispensable.	• **Amplification du « tout à la voiture »** ✓ Oui, interférence avec le manque de petits commerces de vraie proximité. ✓ Surtout pour les trajets avec les enfants ✓ Rendre les quartiers résidents en zone 20 ✓ La voie publique doit être accueillante pour tous les usagers ✓ Imposer un local à vélos et poussettes dans les lotissements. • **Traffic de transit + vitesse élevée** ✓ Beaucoup de grande vitesse dans les chemins de remembrement ✓ Conscientiser la population à la conduite responsable. ✓ L'aménagement de la voirie devrait permettre d'adopter une vitesse convenable ✓ Eviter les effets visuels d'alignement qui incitent à voir loin et à rouler vite. ✓ Les dispositifs de ralentisseurs sont mal adaptés aux trafics agricoles

- ✓ Besoin d'endroits pour mettre les vélos dans tous les villages.
- ✓ Super le développement des points nœuds !

- **Réseau routier de qualité et bien intégré**
  - ✓ Non, il y a des rues dans un état épouvantable.
  - ✓ Réseau routier abondant mais pas du tout intégré. Il n'existe plus de rue « calme » à part dans les lotissements/cités.
  - ✓ Toutes les rues servent de voies de liaison

et aux camions.

- ✓ Bacs à fleurs inutiles pour ralentir la circulation

- **Manque d'infrastructure pour les modes doux**
  - ✓ Manque de trottoirs et de passages pour piétons. Exple : devant la pharmacie et la Boulangerie de Saint-Gery.
  - ✓ Manque d'infrastructure de mobilité douce entre les villages (trottoirs, pistes cyclables)
- **Problème de parking**
  - ✓ Pas tout à fait d'accord mails il faut insister lors des nouvelles constructions pour qu'il y ait deux places minimum sur son terrain
  - ✓ Problème de parking à la gare de Chastre >< non, pas d'accord !
  - ✓ Manque de parking vélos
- **Proxibus à optimiser**
  - ✓ A prévoir le week-end aussi
  - ✓ Itinéraires et fréquence à adapter
  - ✓ Ou des navettes pour différents projets ou destinations.
  - ✓ Etendre à tous les quartiers et les obliger à s'arrêter à tous les arrêts.

→ Renforcer les modalités de mobilité collective : covoiturage, bus TEC,…
→ Aménager et sécuriser les sentiers. Par exemple vers Villeroux, rien n'existe.
→ Plus de trottoirs entre villages
→ Créer une station de voitures partagées à la gare de Chastre (genres cambio)
→ Création d'espaces conviviaux pour la multimodalité
→ Promouvoir l'accès à l'école en vélo
→ Une carte des sentiers communaux serait appréciée.
→ Augmenter les bus qui desservent les gares de Chastre et de Gembloux

Habiter à Chastre

- **Territoires et paysages agricoles**
  - ✓ A améliorer. Plus de biodiversité, maillage vert et bleu. Rôle des agriculteurs
  - ✓ Faux ! Agriculture présente
  - ✓ Non, car l'importance du trafic et de son bruit dans quasi toutes les rues annule très gravement le caractère rural de la Commune.
  - ✓ Calme et silence, c'est appréciable.
  - ✓ Chastre est bien …Tout le monde y vient. C'est bien une zone péri-urbaine.
  - ✓ A garder. Il faut diminuer l'urbanisme expansif et construire principalement dans les villages.

- **Centralisation et densification sur Chastre et Blanmont**
  - ✓ Tout à fait : St-Géry Gentinnes « oubliées »
  - ✓ Mieux décentraliser les services de voiries (épandage surtout)
  - ✓ Trop de centralisation sur ces deux villages !
  - ✓ Arrêter les lotissements de style « cité ». Favorisons la diversité des constructions. Toutes les maisons sont identiques.
  - ✓
- **Proximité de pôles urbains**
  - ✓ Oui, surtout LLN et Gembloux
  - ✓ La N4 remplie de commerces équivaut à une ville en plus de LLN , Mt-St-Guibert,…
  - ✓ Si on n'a pas de voiture, ce n'est pas un avantage.
- **Nombre faible de services et commerces compensés par des pôles voisins.**
  - ✓ Manque cruel de petites épiceries dans les villages

- **Manque d'espaces publics de qualité (place, parc)**
  - ✓ Incompatible avec le caractère rural à maintenir
  - ✓ Des bancs seraient les bienvenus (sur les « places »,…)
  - ✓ En effet, les places de villages sont mal aménagées.
  - ✓ La place de Gentinnes n'en est pas une à cause des haies (ce n'est pas une place, c'est un carrefour !)
  - ✓ Manque d'endroits pour se poser lors de promenades alors qu'il y a le GR du BW qui passe par Chastre.
  - ✓ Manque de trottoirs
  - ✓ Peu de zones 30
- **Certains villages se sentent isolés et disposent de peu de services**
  - ✓ A Villeroux, il n'y a plus rien. Or, il y a une grande demande.
  - ✓ St-géry Gentinnes se sentent fort isolés par rapport au « centre » >< Etre « isolé » apporte aussi du positif
- **Pression urbanistique**
  - ✓ Il faut permettre des promenades en sécurité (en dehors du trafic automobile). Exemple : chemins de remembrements sans voitures
  - ✓ Besoins en services au vu de l'augmentation de la population : crèches, écoles,…
  - ✓ Il y a plus de logements mais les infrastructures publiques n'ont pas suivi (routes inadaptées,…)
  - ✓ Constructions tentaculaires → impact sur le paysage.
  - ✓ Préserver la ruralité
  - ✓ Arrêter de construire le long des routes, densifier les centres

- ✓ Existence d'une épicerie sociale à Chastre
- ✓ Heureusement, un nouveau garage
- ✓ Pas de pôles de commerces

→ Aménagement de la place communale de Chastre
→ Création de maisons villageoises !
→ Replanter des arbres partout où c'est possible
→ Ajout de crèches
→ Des plaines de jeux dans tous les villages
→ Recréer des places de villages qui ne sont pas des parkings.

Vivre ensemble à Chastre

- **Hétérogénéité de la population**
  - ✓ Des lieux de rencontre et des activités communes permettraient à cette population hétérogène de se connaitre.
- **Offre importante de logements publics**
  - ✓ Oui mais il faudrait plus de logements moyens
  - ✓ Constructions en dehors des existants
  - ✓ Nombre ok
  - ✓ Plus de 10% !
  - ✓ Oui mais grosse différence sur la qualité de l'offre proposée (les nouveaux sont très économiques mais les vieux sont très énergivores
  - ✓ Oui mais travailler la communication positive de la société de logement vers les locataires.
- **Régie de quartiers dynamique**
  - ✓ Super !
  - ✓ Encore trop peu connue
  - ✓ Veiller à étendre la dynamique à l'ensemble de la commune.
- **CPAS actif**

- **Pas assez d'échange entre quartiers sociaux et plus favorisés**
  - ✓ Plus de cafés et commerces de proximité pourraient y contribuer
  - ✓ Trop centré sur les cités. A étendre sur tous les quartiers.
  - ✓ Créer des lieux d'échanges
  - ✓ Gestion plus collectives des jardins collectifs.
- **Logements publics pas toujours bien intégrés**
  - ✓ A inclure dans les nouveaux lotissements
  - ✓ Eviter l'aspect ghetto mais pas facile avec cette implantation
- **Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées**
  - ✓ Bientôt un abbeyfield
  - ✓ A développer mais avec un réel projet de vie
- **Faible communication sur les activités / actions**
  - ✓ Le Facebook communal devrait être plus accessible à la population pour donner des activités sur la commune. Il est trop politique
  - ✓ Le site internet communal a été amélioré mais il peut l'être encore
- **Le développement des lotissements doit être accompagné par de nouvelles possibilités en écoles et crèches**

- ✓ Quel accueil !
- **Chastre est devenue « Commune hospitalière »**
- **Belles fêtes de village**
  - ✓ oui mais attirent plus d'extérieurs que de locaux

→ Intensifier et soutenir les fêtes de quartier / fêts de voisins
→ Créer des logements kangourous + logements intergénérationnels (avec échange de services et compétences entre

Le développement durable de Chastre

- **Inscription du territoire dans le réseau écologique**
  - ✓ Comment ? Rien de concret pour l'instant
  - ✓ PCDN et Chastre biodiversité existent depuis longtemps et doivent continuer leur travail.
- **Nombre de logements équipés en panneaux solaire**
  - ✓ Quid de l'installation de panneaux sur les bâtiments publics ?
  - ✓ Quid du projet éolien ? Et le mini éolien ?
- **Poubelles à puces**
  - ✓ Pas spécialement positif pour les personnes qui ne produisaient déjà pas beaucoup de déchets avant l'arrivée des poubelles à puce
  - ✓ Problème des langes !
  - ✓ Diminution de la production de déchets : positif ! (diminution de 30% en 2016 et 50% en 2017).
  - ✓ Excellente initiative à poursuivre. A permis de sensibiliser les gens
- **Gestion durable des cimetières**
  - ✓ Super

- **Pas de zones de grand intérêt biologique**
  - ✓ Mais paysages remarquable.
  - ✓ Présence de castors près de la maison communale
  - ✓ Pas d'accord car zone Natura 2000 bois de l'ermitage
  - ✓ Globalement, c'est déjà pas mal je trouve. A préserver.
- **Détérioration des zones humides**
  - ✓ Natagora doit aider à les maintenir et à les entretenir.
  - ✓ Ou manque de valorisation
  - ✓ Attention à l'urbanisation
- **Gestion de l'énergie peu développée**
  - ✓ Positif : Signature de la convention des Maires (diagnostic, plan d'action et sensibilisation.
  - ✓ Négatif : la gestion du bois est déléguée à des acteurs extérieurs
- **Coulées de boues**
  - ✓ Les coulées de boues pourraient être limitées si les agriculteurs prenaient des mesures préventives (manière de cultiver les champs)

✓ A poursuivre…Etre patient… ✓ Très chouette on y voit beaucoup de coquelicot ✓ Il faut accepter les changements et ses étapes. • **Magasin de seconde main du CPAS « Le grenier »** • **Développement des potagers collectifs à poursuivre**	✓ Il faudrait plus de haies et de fascines pour retenir les boues >< Les fascines se multiplient. ✓ Vraiment à traiter ! ✓ Besoin d'une approche systémique du problème (urbanisme / agriculteurs / haies). ✓ Nettoyer les rivières et berges. ✓ Imposer les tournières ✓ Problèmes spécifique du quartier du petit Baty (4 inondations en 10 ans). • **Plus de collectes d'encombrants**

Biodiversité

→ Nettoyage des mares, zones humides, rivières.

Energie

→ Soutien à la mise en place de coopératives citoyennes de production d'énergies renouvelables.

→ Favoriser les projets citoyens communs

→ Equiper les bâtiments publics et les Eglises de panneaux solaires (trouver un arrangement avec des distributeurs).

→ Organiser des achats groupés.

→ Stimulation communale à l'isolation.

Déchets

→ Créer une zone de compost collectif

→Développer les filières d'économie circulaire

→ Continuer à inciter à diminuer ses déchets (incitant économique)

Eau

→ Aide à l'installation de récupération de l'eau de pluie pour les bâtiments publics et privés

La vie culturelle et loisirs à Chastre

- **Tissu associatif très actif**
  - ✓ Beaucoup de bonnes volontés existent mais il faut les motiver et les rassembler.
  - ✓ Oui mais manque de locaux
  - ✓ Villeroux manque d'un lieu de rencontre pour activités variées
  - ✓ Ok pour le sport, mais le reste ? On recherche partout des bénévoles.
  - ✓ Pas d'accord, « très fermé » !
- **Mouvement de jeunesses dynamiques**
  - ✓ Oui mais problèmes de locaux
  - ✓ Nouveaux locaux pour les unités de Chastre et de Blanmont
  - ✓ Continuer à les soutenir (locaux, transports,..) >< pas assez soutenus par la Commune.
- **Evènements ponctuels fédérateurs**
  - ✓ Les fêtes de quartier, la fête de la musique, le marché de Noël, le grand feu, la promenade des artistes, cinéma plein air.
  - ✓ La culture à Chastre est trop d'initiative privée. Soutenue oui mais pas initiée.
  - ✓ Disparition des jeux intervillages. Triste !
- **L'interculturalité → Diversité des nationalités à Chastre.**

- **Manque de « fédération » des acteurs culturels.**
  - ✓ Interférence avec la mobilité intervillages ?
  - ✓ Possibilité d'augmenter les synergies intervillageoises entre activités/ locaux ?
  - ✓ A voir avec le Centre culturel du Brabant wallon
  - ✓ Réunion annuelle ?
- **Manque de valorisation des activités existantes**
  - ✓ Beaucoup de très bonnes activités existent mais utile de bien informer les gens.
  - ✓ Pas assez de communication sur l'offre locale
- **Pas de Maison de jeunes**
  - ✓ A Saint-Géry, un groupe informel se réunit une fois/sem à l'ancienne buvette du terrain de balle pelotte.
  - ✓ Pas assez d'emplacement pour les jeunes.
- **Manque de diversité de l'offre sportive**
  - ✓ Peu de choix en dehors du foot. C'est triste
  - ✓ Il manque un hall sportif.
  - ✓ Parcours skate en projet depuis 2 ans
  - ✓ Petite infrastructure sportive de quartier à Saint-Géry créée en 2018
  - ✓ Projet d'infrastructure plaine de jeux à Cortil.
- **Pas assez de lieux de rencontres adaptés.**
  - ✓ Un lieu de rencontre intergénérationnel manque cruellement à Villeroux notamment → Utiliser l'ancienne école.
  - ✓ Mieux utiliser/ valoriser les locaux existants !
  - ✓ Attention aux désagréments/ détérioration des éléments mis en place pour les rencontres (tapage nocturne, déchets,…)
  - ✓ Réhabilitation des places publiques qui sont en train de se faire

récupérer par les riverains.
- ✓ Suivi des salles communales. Responsable pour les « in et out »

Tissu associatif
→ Encore plus d'activités inter-villages
→ Faire revivre les fêtes de villages
→ Créer une journée des associations

Activités/ressources culturelles
→ Recenser systématiquement les activités en précisant qui les porte
→ Financer les initiatives privées ou créer un petit centre culturel

Jeunes :
→ Créer une Maison des jeunes
→ augmenter le nombre d'éducateurs de rue.

Sport
→ Créer un petit centre sportif + que les écoles de Chastre puissent en bénéficier.
→ Rétablir le terrain de tennis du Chalet + Réhabiliter « le chalet » sur le long terme.

Lieux de rencontres
→ Créer des cafés avec certains jours des activités pour différents âges.

Travailler et entreprendre à Chastre

- **Activités agricoles bien acceptées**
  - ✓ Arrêter de transformer les fermes en habitations →Préserver les fermes par la diversification d'activités.
  - ✓ A condition du respect de l'environnement (pesticides + protection des berges)
- **Initiatives de diversification agricole**
  - ✓ Les faire connaître et les soutenir.
  - ✓ Prioritaires !
  - ✓ Pas d'agro-foresterie à Chastre ?
  - ✓ Le contact direct entre agriculteur et la population est important

- **Concurrence des pôles proches**
  - ✓ N'est pas vu comme une concurrence mais comme un atout
  - ✓ Manque un poissonnier 1 fois /semaine
- **Diminution des activités autour de la gare de Chastre**
  - ✓ Projet de rénovation toujours en cours ! Pas oublié !
  - ✓ Urgence de rénover le site pour le revivifier !
- **Pas assez de collaborations entre agriculteurs**
  - ✓ Pas nécessaire car déjà plusieurs entreprises agricoles.
  - ✓ Que pouvons-nous faire au niveau local pour soutenir l'agriculture face à la mondialisation et à l'Europe.

- **Niveau d'épargne élevé des particuliers**
  - ✓ Y a-t-il des données à ce propos ?
  - ✓ Réinvestir localement si possible
  - ✓
- **Intéressantes ressources touristiques « secondaires »**
  - ✓ Les recenser et y organiser des évènements
  - ✓ Tumulus de Noirmont
  - ✓ Un réseau solide et complémentaire entre agriculteurs est primordial pour assurer leur maintien.
- **Pas assez d'Horeca et d'hébergements touristiques**
  - ✓ Qui pour les créer ?
  - ✓ Se développera avec la rénovation de la gare (il y a déjà 2 restaurants).
  - ✓ Le nouveau restaurant à la gare est positif
- **Manque d'un élément touristique majeur**
  - ✓ Toutes les communes ne doivent pas nécessairement être touristiques.
  - ✓ Et le moulin de Gentinnes (privé) ? Aider à sa mise en œuvre → Farine locale
  - ✓ Exploitation du site du mémorial de Gentinnes ?
  - ✓ Manque d'entretien de la petite chapelle
  - ✓ Manque d'une offre diversifiée

→ Exploiter les débouchés pour produits locaux (productions alimentaires, plantes, bois de chauffage.
→ Recenser les petits commerces locaux / indépendants de manière plus détaillée et les flécher
→ Créer un vrai annuaire de toutes les activités sur la commune.
→ Recréer des petites épiceries – café – bureau de poste.
→ Créer des refuges pour randonneurs
→ Créer un marché hebdo avec circuits courts
→ Créer un « incubateur local »
→ Pourquoi ne pas faire de la gare un véritable centre attractif (centre sportif, culturel,…) ?
→ Créer des promenades thématiques.
→ Valoriser le musée de la bataille de Gembloux à Cortil et le cimetière français
→ Développer le tourisme doux et diffus.
→ Compléter les panneaux de points nœuds de la Province avec des informations (exple : centre Chastre 3 km)
→ Prévoir un projet mobilisateur d'économie participative

Information & consultation villageoise à Saint-Géry / Gentinnes
Le 7 février 2018
Annexe 3 – Résultats de la consultation en individuel

1. Thèmatiques épinglées

Thématique	Nombre d'épinglages
Se déplacer à Chastre	9
Habiter à Chastre	3
Vivre ensemble à Chastre	2
Le développement durable de Chastre	3
La vie culturelle et les loisirs à Chastre	5
Travailler et entreprendre à Chastre	3

2. Arguments « APPROUVES »

N°	Argument	Nombre de mentions
Se déplacer à Chastre		
3	Potentiel pour développer la multimodalité	2
5	Amplification du tout à la voiture	1
6	Trafic de transit + vitesse élevée	2
7	Manque d'infrastructure pour les modes doux	1
9	Proxibus à optimiser	2
Habiter à Chastre		
10	Territoire et paysages agricoles	2
12	Proximité des pôles urbains	1
14	Manque d'espaces publics de qualité	1
15	Certains villages se sentent isolés et disposent de peu de services	2
Vivre ensemble à Chastre		
18	Offre importante de logements publics	1
20	CPAS actif	2
21	Pas assez d'échanges entre quartiers sociaux / plus favorisés	2
23	Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées	1
Le développement durable de Chastre		
/ / /		
La vie culturelle et les loisirs		
33	Tissu associatif très actif	1
34	Mouvements de jeunesse dynamiques	1
35	Evènements ponctuels fédérateurs	1
36	Manque de "fédération" des acteurs culturels	1
39	Manque de diversité de l'offre sportive	1
40	Pas assez de lieux de rencontres adaptés	1
Travailler et entreprendre à Chastre		
42	Initiatives de diversification agricole	1

3. Arguments « C'EST FAUX »

N°	Argument	Nombre de mentions
Se déplacer à Chastre		
4	Réseau routier de qualité et bien intégré	1
8	Problème de parking	3
Habiter à Chastre		
15	Certains villages se sentent isolés et disposent de peu de services	1
Vivre ensemble à Chastre		
24	Faible communication sur les activités / actions	1
Le développement durable de Chastre		
27	Poubelles à puces	4
29	Pas de zone de grand intérêt biologique	2
La vie culturelle et les loisirs		
33	Tissu associatif très actif	1
37	Manque de valorisation des activités existantes	2
Travailler et entreprendre à Chastre		
42	Initiatives de diversification agricole	1
43	Niveau d'épargne élevé des particuliers	1
49	Manque d'un élément touristique majeur	2

4. Boite à idées

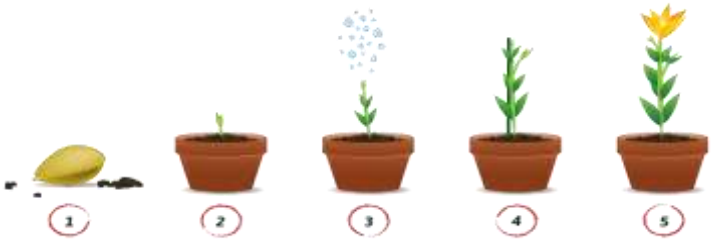

Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait….	Nombre de mentions
Un centre sportif	**1**
Mettre en zone 20 les quartiers résidentiels	**1**
Diminuer le trafic et la vitesse des automobilistes	**1**
Dissuader l'usage de la voiture	**1**
Préserver le caractère rural	**3**
Un espace polyvalent culturel et associatif	**2**
Rénover l'école de Villeroux en maison de village	**1**
Rénover le quartier/la place de la gare et en faire un pôle attractif (éco-quartier, rénover la sucrerie, logements intergénérationnels, culture, sport, commerces…)	**4**
Une station de voitures partagées à la gare de Chastre	**1**
Soutenir et développer les fêtes de quartier	**1**
Développer des projets de production d'énergie renouvelable (énergie éolienne, toutes formes d'indépendance au pétrole…)	**2**
Créer des espaces de rencontre pour tous	**1**
Proposer des lieux pour les jeunes	**1**

Créer des halles où les agriculteurs pourraient (faire) vendre leur production	**1**
Créer un pédibus ou vélobus pour les trajets domicile-école	**1**
(Re) développer et maintenir les commerces et les services locaux	**2**
Valoriser et protéger les zones humides	**1**
Préserver l'hétérogénéité de la population	**1**
Choisir la localisation des nouvelles habitations de manière raisonnée	**1**

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE CHASTRE

Information & consultation villageoise de Saint-Géry / Gentinnes
Le **07 février 2018 -** Synthèse

Présents (34) :

- ***Citoyens (28) :*** *Marie Laurence BRULÉ, Benjamin BRAIBANT, Brigitte BAULLIEUX, Léa VERHOEVEN, Anne BIODRIL, Christine NAVEAU, MN LEBEAU, Pierre-Yves DELENS, Thierry L'ALLEMAND, Denise DEGAND-MAEREVOET, Laurence RENARD, Rose-Marie FALISE, Monique GLIBERT, Brigitte PENEFF, Francis DECOSTER, Bérengère LEFRANCQ, Louis BERNY, Olivier MOTTART, Virginie MORLOT, Delphine DUQUESNOY, Benoit ERKEN, F. MARMANN GALLEZ, Véronique ROUSSEAU, Didier DAGLINCKX, Philippe DEGAND, Joëlle MASSIN, Bernard VANSTEELANDT, Michaël REINIER, Anne FERRIERE*
- ***Mandataires publics (6)*** *: Claude JOSSART (Bourgmestre), Fabienne GENDARME (Echevine), Michel PIERRE (Echevin), Françoise DASTREVELLE (Présidente CPAS), Andrée DEBAUCHE (Conseillère communale), Benoit BEELEN (Conseiller communal).*
- *Pour la* ***Fondation Rurale de Wallonie (2)*** *: Nicolas Bosmans, Simon De Paepe*

Copie :

- *Sur le site www.odrchastre.info*
- *Aux participants.*
- *Au Collège communal*
- *Au pool d'agents relais communaux.*
- *A la Direction de la FRW*
- *A la DGO3 – Développement rural – Service extérieur (Xavier Dubois)*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation FRW
- Annexe 2 – Résultats de la consultation en sous-groupes
- Annexe 3 – Résultats de la consultation en individuel.

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation d'un portrait du territoire communal*
4. *Consultation par sous-groupe thématiques*
5. *Consultation en individuel*
6. *Questions à approfondir en plénière*
7. *Présentation des étapes suivantes et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
8. *Conclusion*

---

1. Introduction

Monsieur le Bourgmestre Claude Jossart souhaite la bienvenue aux participants. Il insiste sur l'importance de l'Opération de Développement Rural (ODR) pour définir les priorités d'avenir de la commune de Chastre dans les 15 ans années à venir.

Ensuite, le Bourgmestre présente la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son ODR.

2. Présentation de l'Opération de Développement Rural

Nicolas Bosmans, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon et certains budgets européens.
- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Chastre. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;

        - de conseiller la Commune dans l'élaboration et la mise en œuvre de son PCDR ;
        - de mettre en réseau les Communes wallonnes menant une ODR pour favoriser les échanges d'expérience.
    - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude est chargé de digérer les réflexions menées et de réaliser le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **Base légale** : les ODR sont régies par un Décret et un Arrêté wallon dont la première version date 1991.

3. Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.

L'élaboration d'un PCDR prend généralement deux grosses années. Après l'approbation du programme par le Gouvernement wallon, la Commune a alors une période de maximum 10 ans pour mettre en œuvre les projets inscrits dans le PCDR.

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un **diagnostic du territoire communal**, c'est-à-dire de dresser un état général de Chastre avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps, la FRW a réalisé un portrait succinct du territoire se basant sur la rencontre de 25 personnes ressources du territoire (élus de tous les partis représentés au conseil communal, responsables de projets à l'administration communale, acteurs associatifs, représentant du secteur économique et environnemental).

Nicolas Bosmans et Simon De Paepe, agents de la FRW, présentent ce portrait succinct de Chastre (voir présentation en annexe 1).

4. Consultation par sous-groupes thématiques

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au portrait.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes. Pendant 60 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune selon les 6 thématiques traitées:

- Se déplacer à Chastre
- Habiter à Chastre
- Vivre ensemble à Chastre

- Le Développement durable de Chastre
- La vie culturelle et les loisirs à Chastre.
- Travailler et entreprendre à Chastre

Chaque panneau thématique contient les atouts/faiblesses repris dans le portrait. Les participants sont invités à les commenter, les nuancer, à ajouter des atouts/faiblesses non mentionnés.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 2.**

5. Temps de consultation en individuel

Suite aux travaux en sous-groupes, les participants sont invités à titre individuel « d'épingler » une thématique que leur tient particulièrement à cœur. Par ailleurs, chaque participant disposera d'un « J'APPROUVE » pour donner du poids à une affirmation s'il la juge particulièrement importante ainsi que d'un « C'EST FAUX ! » à poser à côté d'une affirmation s'ils ne sont pas d'accord.

Une boite à idées est également mise à disposition des participants qui désirerait faire part de leurs suggestions de projets.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 3.**

6. Questions à approfondir en plénières

Une dernière phase de consultation est organisée en plénière pour permettre de faire réagir les participants sur des questions « faisant débat » suite aux rencontres des personnes ressources.

Les participants reçoivent un carton rouge et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (rouge). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou rouge afin d'approfondir les questions abordées.

- **Affirmation 1 : Il n'y a pas suffisamment de lieux adaptés pour favoriser les rencontres entre habitants, associations, ….**

  → Tendance : Quasi-unanimité de « d'accord ».

- **Affirmation 2 : la disparition des commerces locaux est un faux problème, avec toutes les villes qui nous entourent.**

  → Tendance : Grande majorité de « pas d'accord »

- **Affirmation 3 : il est utopique de penser que le tourisme pourra être un jour une activité économique importante.**

→ Tendance : Majorité (+/- 75%) de « d'accord »

- **Affirmation 4 : Les incivilités (déchets sauvages, tags, parkings sur les trottoirs) sont un problème essentiel à traiter pour améliorer le cadre de vie des habitants.**

  → Tendance : Grande majorité de « pas d'accord »

7. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, le processus sera temporairement suspendu en raison de la période des élections communales. Une fois la nouvelle législature communale mise en place, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

Simon De Paepe explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Simon De Paepe insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Chastre (villages, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Chastre pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

→ Les personnes intéressées d'être tenue informée de l'appel à candidature sont invitées à remplir une liste figurant à la sortie de la salle.

→ Question des participants

- Y aura-t-il quelqu'un pour faire le lien entre les habitants et les élus lors des réflexions en CLDR ?

  → FRW : oui, c'est le rôle de la FRW qui animera aussi les réunions de la CLDR.

- Pourquoi est-ce le Conseil communal qui choisit les membres qui composeront la CLDR ?

  → FRW : Le Décret du développement rural le demande. Il s'agit d'une Commission communale crée par la Commune, responsable de l'opération de Développement rural.

- L'analyse socio-économique de l'Auteur de PCDR sera-t-elle consultable ?

  → FRW : oui, il s'agit de documents publics. Une fois cette analyse validée par la CLDR et la Commune, celle-ci sera mise en ligne sur le site www.odrchastre.info

8. Conclusions

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer leur entourage des prochaines rencontres par bouche-à-oreille.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

CONSULTATIONS VILLAGEOISES

POURQUOI ÊTES-VOUS LÀ ?

L'opération de développement rural (ODR) démarre …!

1ière étape : la mobilisation citoyenne !

Quelles priorités pour les 10 ans à venir à Chastre ?

CE SOIR, NOUS VOUS PRÉSENTERONS…

- **La Fondation Rurale de Wallonie**
  - Qui sommes-nous? Quelles sont nos missions?
- **L'opération de développement rural…**
  - C'est quoi ? Quel intérêt ?
- **Portrait du territoire….et vos réactions!**
- **Que va-t-il se passer ces prochains mois ?**

LA FRW,
la Fondation Rurale de Wallonie

PARTIE 1

LA FRW, C'EST…

1

Un organisme privé, indépendant et pluraliste

2

En charge de missions de service public (convention cadre avec la Région Wallonne)

3

Présent pour le développement des régions rurales de Wallonie, par l'encadrement des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux

L'équipe Brabant-Hesbaye

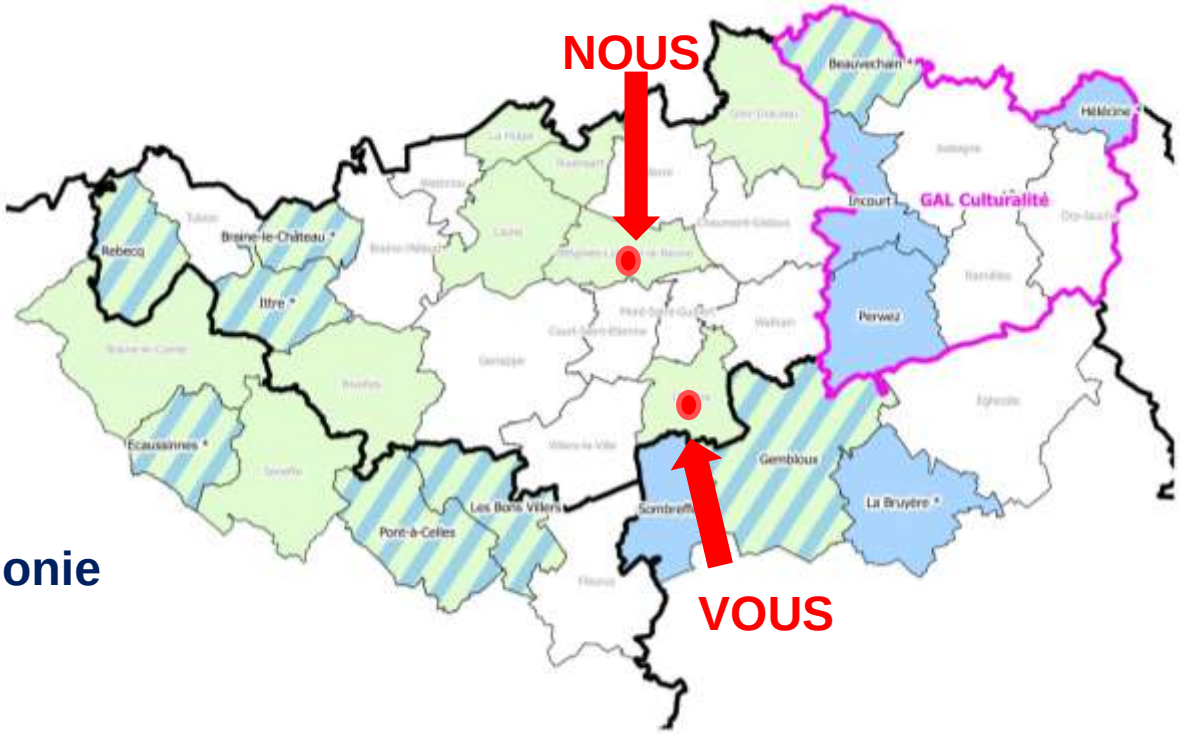

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue Clairvaux, 40 Bte1
1348 Louvain-la-Neuve
brabant.hesbaye@frw.be
010/237.800

Les agents FRW pour Chastre

Bonjour Chastre, je suis **Simon De Paepe…**

Et moi, **Nicolas Bosmans!**

Centralisation des contacts :
Nicolas Bosmans , n.bosmans@frw.be ; 010 237 800

L'ODR, l'opération de développement rural

PARTIE 2

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

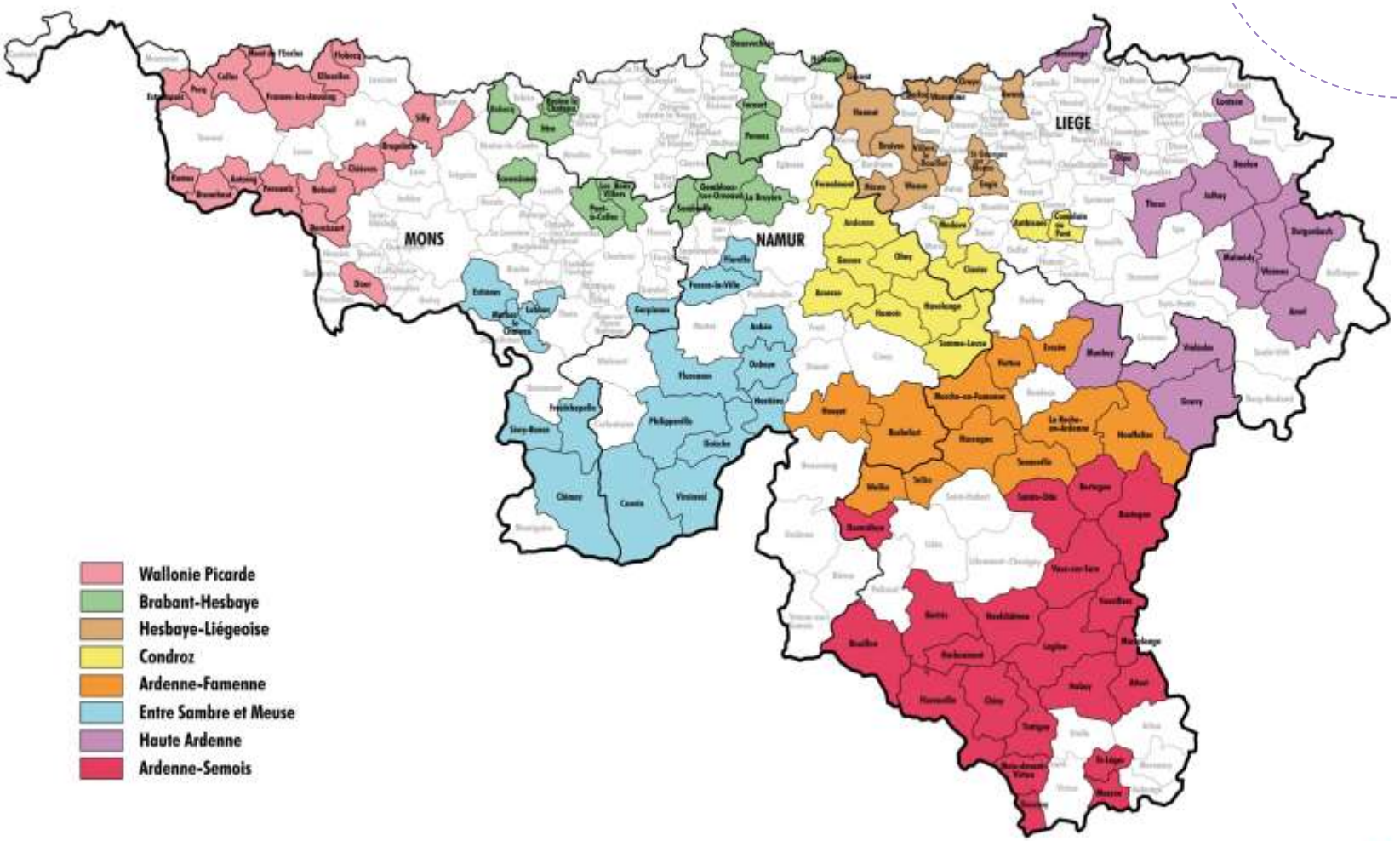

Mars 2017

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

L'ODR, cela débouche sur…

-> Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Un document décrivant une série d'objectifs et de projets mis en œuvre durant 10 ans

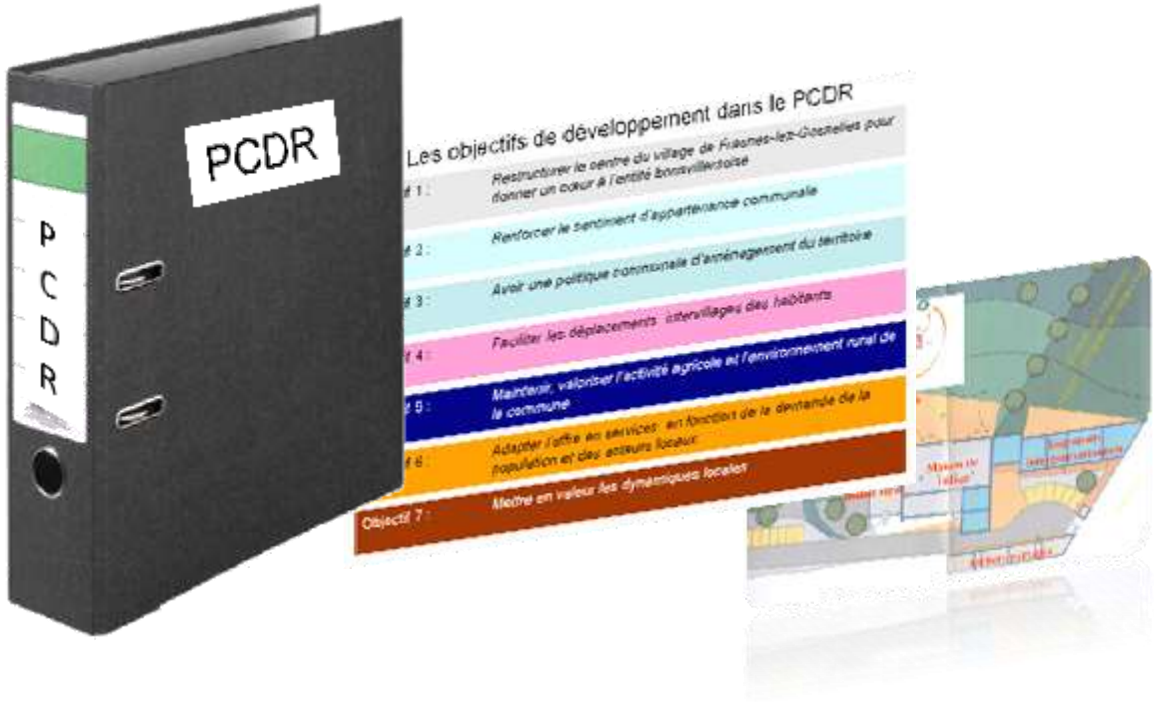

Les étapes d'une ODR

2018 ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

(+ Dynamique et actions mobilisatrices)

Mise en œuvre du PCDR

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie (SPW- DGO3)

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Le ressenti de la population

+

Analyse « objective » de l'Auteur

=

Diagnostic participatif du territoire

Portrait du territoire

PARTIE 3

Structure et dynamique du territoire

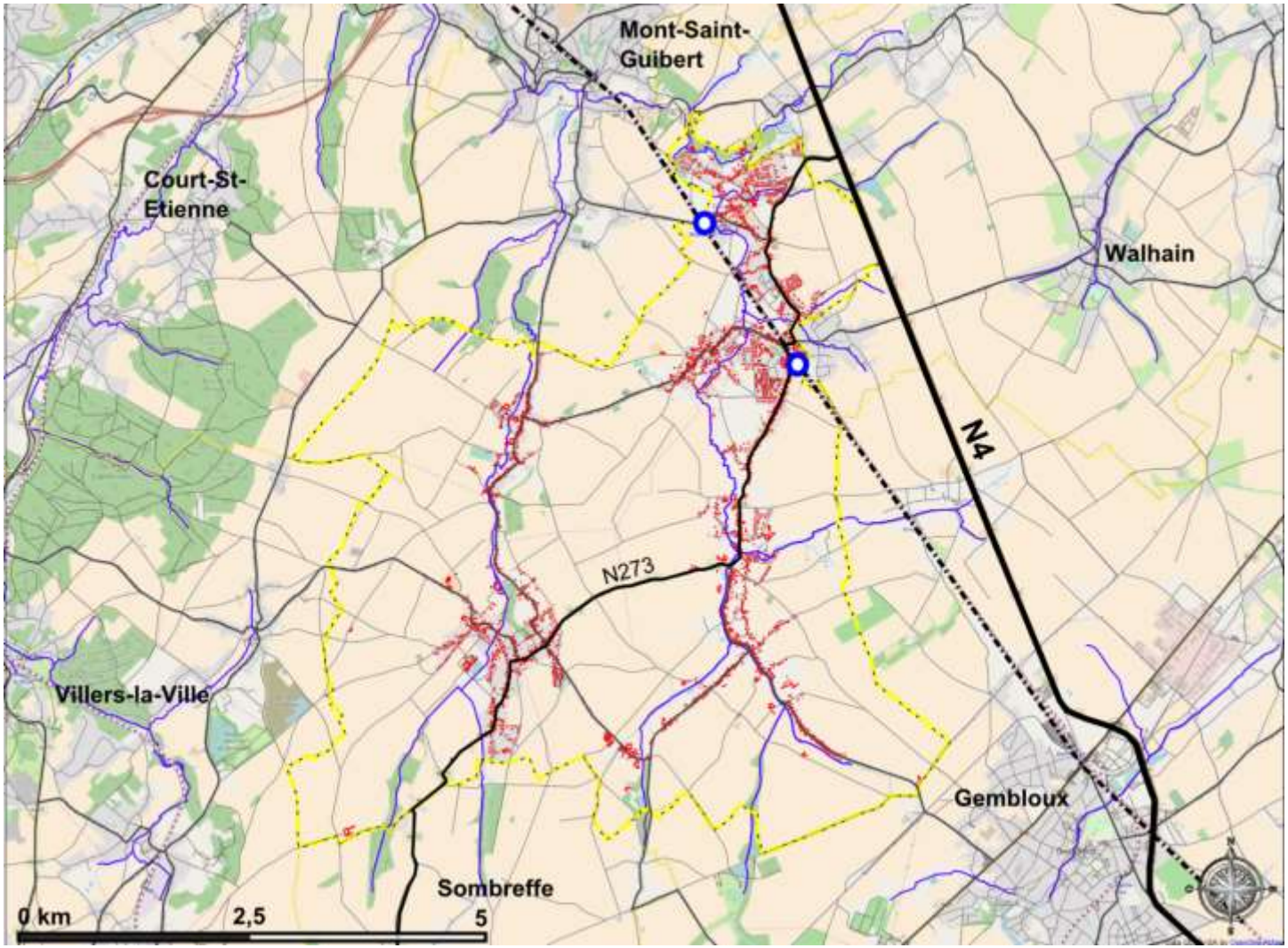

- **Un paysage ouvert et de grands plateaux agricoles**
- **Des voiries principales structurantes**
- **Une ligne de chemin de fer et deux gares**
- **Deux cours d'eau et leurs zones humides**
- **Quelques bois éparses**

Structure et dynamique du territoire

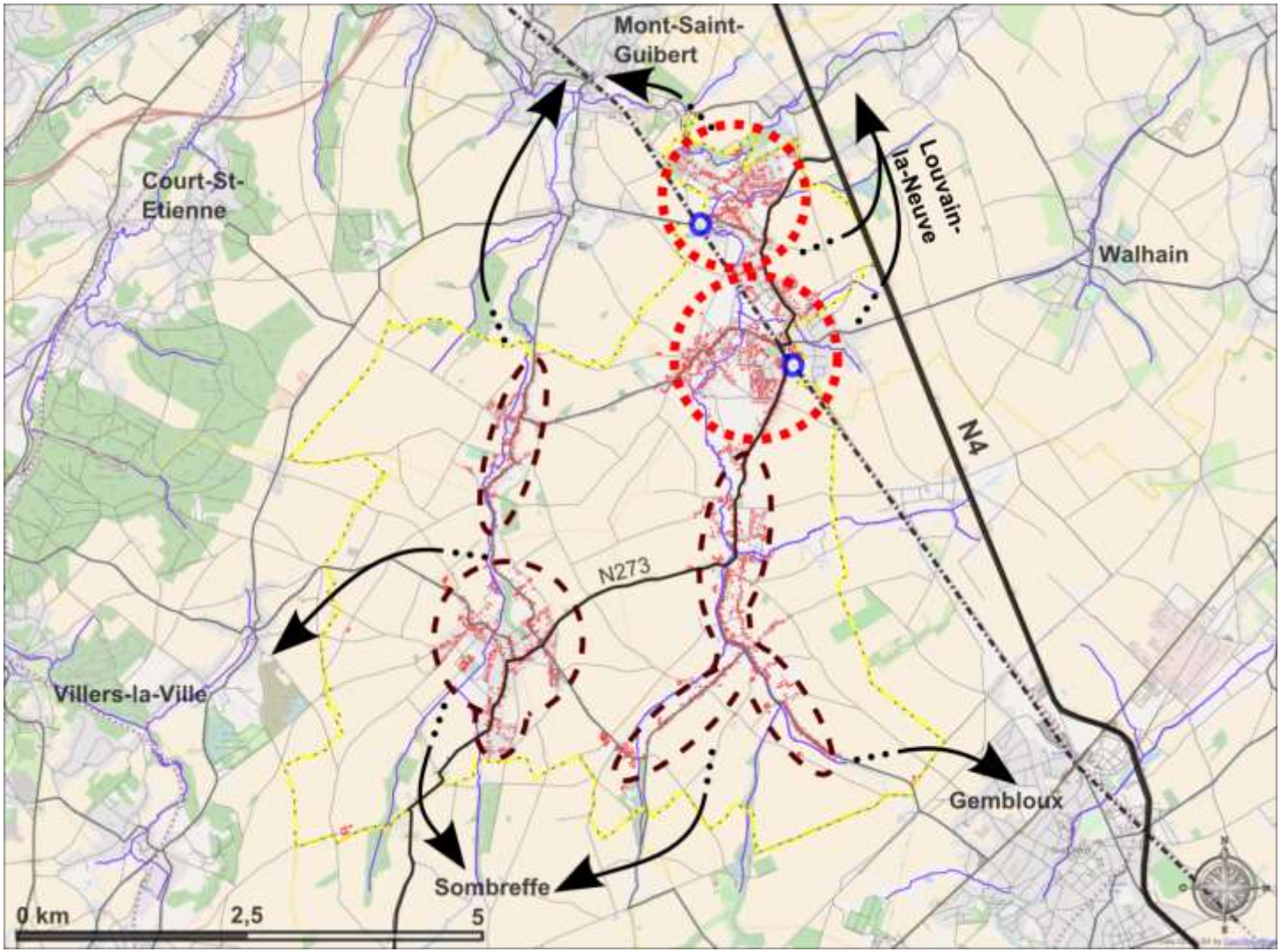

- **Division Est-Ouest marquée**
- **Une typologie de l'aménagement de type 'village rue'**
- **Deux fortes centralités autour des gares**
- **Un sentiment d'isolement de certains villages**
- **Une polarisation vers des pôles supra-locaux**

Habiter à Chastre

- Territoire et paysage agricoles
- Centralisation et densification sur Blanmont et Chastre
- Proximité de plusieurs pôles urbains
- Nombre faible d'activités commerciales compensé par la proximité de pôles commerciaux voisins

- Certains villages se sentant isolés et disposant de peu de services
- Manque d'espaces publics de qualité (place, parc…)
- Pression urbanistique importante (avec ses impacts sur l'accès au logement, la qualité de l'environnement, le paysage…)

Vivre ensemble à Chastre

- Grande hétérogénéité de la population
- Offre importante de logements publics
- Régie de quartiers dynamique
- CPAS actif dans la lutte contre la pauvreté

- Logements publics pas toujours bien intégrés
- Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées
- Pas assez d'échange entre les quartiers sociaux et les quartiers 'plus favorisés'
- Faible communication vers les habitants sur les activités existantes et les actions entreprises

La mobilité à Chastre

- 2 gares
- Nombreux sentiers pédestres
- Potentiel pour développer la multimodalité
- Réseau routier de qualité et bien intégré

- Amplification du « tout à la voiture »
- Traffic de transit + vitesse élevée
- Manque de sécurité et d'infrastructures pour les déplacements doux
- Problèmes de parking
- Services du proxibus à optimiser

Travailler et entreprendre à Chastre

- Les habitants acceptent les activités agricoles
- Ouverture de certains agriculteurs à la diversification de leurs activités
- Niveau d'épargne élevé
- Intéressantes ressources touristiques secondaires

- Concurrence avec les autres pôles d'activités économiques
- Diminution des activités et commerces autour de la gare de Chastre
- Pas assez de concertation entre les agriculteurs sur des projets communs
- Pas suffisamment d'Horeca et d'hébergements touristiques
- Manque d'un élément touristique majeur

La vie culturelle et les loisirs à Chastre

- Tissu associatif très actif
- Mouvement de jeunesse dynamiques et impliqués à la vie locale.
- Evénements ponctuels fédérateurs

- Manque de « fédération » des acteurs culturels et de valorisation des activités existantes.
- Pas assez de diversité dans l'offre sportive
- Pas de maison de jeunes
- Pas assez de lieux de rencontre pour les habitants et les associations locales

Le développement durable de Chastre

- Importance du territoire dans le réseau écologique
- Nombreux logements équipés de panneaux solaires
- Poubelles à puces
- Gestion durable des cimetières

- Pas de zones de grand intérêt biologique
- Détérioration des zones humides
- Gestion de l'énergie peu développée
- Coulées de boues

Que pensez-vous de ce portrait ?

PARTIE 4

Comment allons-nous travailler aujourd'hui ?

Etape 1 - Travail en sous-groupes: Max 60'

- Les **+ et – de Chastre**
- 6 thèmes
- 1 table par thème
- Après 10 min, on tourne !

Thème xxxxx

Bla bla bla…

Bla bla bla…

COLLECTIVEMENT

1 idée = 1 post-it

Ajouter, préciser, nuancer, contredire

Habiter

Vivre ensemble

Mobilité

La vie culturelle et les loisirs

Le développement durable

Travailler et entreprendre

Etape 2 – On épingle !

- En **individuel**
- Possibilité d'épingler

Une et une seule thématique si on la juge plus importante que les autres

- Possibilité de pointer des arguments :

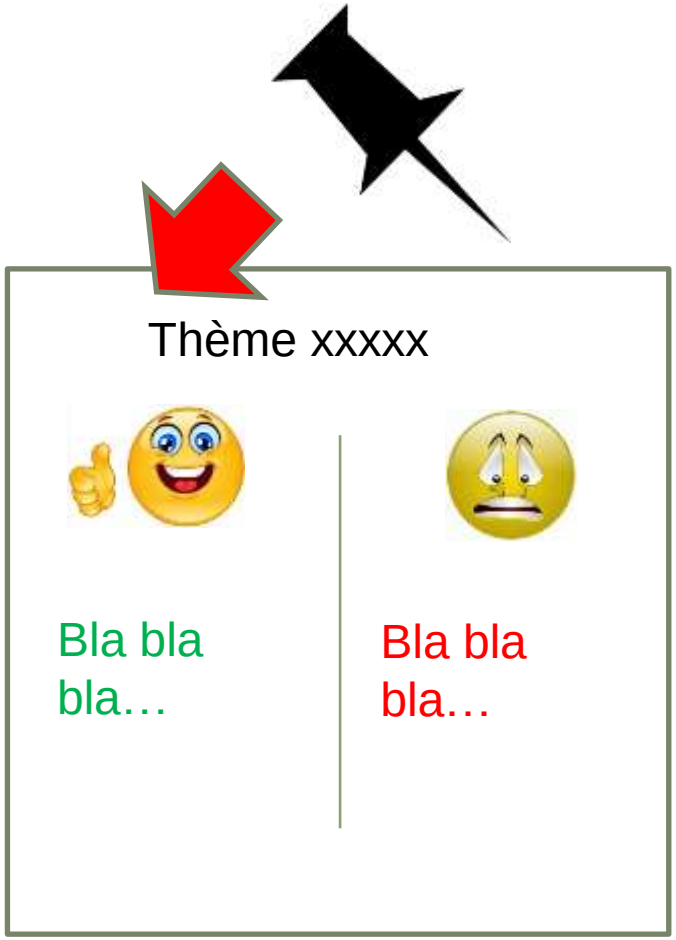

1

+ 1

ETAPES 3 : les questions spécifiques…

Eléments contradictoires à clarifier

Donnez votre avis sur les affirmations qui suivront

D'ACCORD **PAS D'ACCORD**

Les suites…

PARTIE 5

Les première étapes

Information/ consultation

Mise en place CLDR

Janvier 2018

Avril 2018

Janvier 2019

La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population/ élus

La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**

RESTEZ CONNECTÉS !

www.odrchastre.info

Constitution d'une mailing list

→ Laissez nous votre adresse mail !

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EN LIGNE

Opération de Développement Rural de Chastre - Faites vous entendre !

La Commune de Chastre a pris la décision en 2017 de se lancer dans une Opération de Développement rural. Cette dynamique a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité,...). C'est également l'occasion d'associer les citoyens aux choix à opérer.

Une large consultation villageoise sera organisée lors du premier trimestre 2018. En prémisse de celle-ci, nous vous invitons à nous faire connaître brièvement votre point de vue sur le territoire de Chastre.

Alors, suivez votre première intuition en répondant aux quelques questions qui suivent cela ne prendra que quelques minutes.

Merci !

SUIVANT

Page 1 sur 4

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Janvier – Mars 2018 :
Cycle de consultations villageoises

24/01 Cortil-Noirmont
(Salle du Tensoul, rue du Tensoul)
07/02 Saint-Géry - Gentinnes
(Salle des Golards, rue des Golards)
21/02 Chastre-Villeroux
(Administration communale de Chastre)
07/03 Blanmont
(Salle espace 2000, sentier de la Fléchère)
21/03 Associations locales
(Administration communale de Chastre)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ensemble, pour des villages vivants

Information & consultation villageoise de Chastre / Villeroux
Le 21 février2018
Annexe 2 – Résultats de la consultation en sous-groupes

Ci-dessous, vous trouverez la synthèse des commentaires émis par les différents sous-groupes en fonction des tableaux thématiques. Au sein de chaque tableau sont repris en vert et en rouge les éléments issus du portrait présenté en séance. Les commentaires se rapportant à des éléments du portrait se trouvent juste en-dessous de cet élément. A la fin de chaque tableau, la boîte à idées reprend les différentes idées de projets déjà émises.

Se déplacer à Chastre

• **Deux gares** ✓ 2 arrêts, c'est différent de 2 gares. ✓ Oui mais autres transports en commun négatif. ✓ Il faut des trains le soir et le w-e ✓ Les rendre plus attractives et sécurisées ✓ Manque des abris vélos sécurisés. • **Existence du proxibus** ✓ Fonctionne très bien • **Nombreux sentiers pédestres** ✓ Oui mais manque d'entretien et de balisage ✓ Nombreux chemins privatisés, disparus et/ ou non utilisables → Réhabiliter ! ✓ Manque d'un véritable réseau (liaisons entre sentiers) ✓ Problème à Villeroux du sentier « de la comtesse » ✓ Problèmes des chiens errants	• **Amplification du « tout à la voiture »** ✓ Pas de pistes cyclables ✓ Encourager les petits commerces de proximité pour freiner ce phénomène. ✓ Problématiques du virage à la sortie de Chastre vers le terrain de foot, du virage du centre de la rue d'Hévillers et des ralentisseurs pas toujours bien placés. ✓ Très gros impact sur les riverains des grosses voiries. • **Trafic de transit + vitesse élevée** ✓ Gros problèmes au niveau de la RN 273 ✓ Eduquer les conducteurs et objectiver les vitesses pratiquées ✓ Plus de radars répressifs, de contrôles, de contraventions. ✓ Problématique de l'engorgement de la N4 ✓ L'augmentation de la pression immobilière engendre une augmentation du trafic

- **Potentiel pour développer la multimodalité**
  - ✓ Coordonner les horaires train – bus !
- **Réseau routier de qualité et bien intégré**
  - ✓ Et Villeroux ? Village oublié ?
  - ✓ Qu'entend-on par qualité ?
  - ✓ Pour Blanmont et Chastre ok mais pour le reste…
  - ✓ Pour les voitures oui mais pas pour les cyclistes ni les piétons !
  - ✓ Mobilité douce découragée car dangereuse.
  - ✓ A quand un vrai casse-vitesse à la sortie de Villeroux ? (Arbre de la justice).
  - ✓ Certaines routes sont renseignées par les GPS mais devraient être réservées à la circulation locale.
  - ✓ Les barrières nouvellement installées à l'école de Chastre sont inutiles. Les voitures roulent toujours aussi vite.
  - ✓ Faire ralentir les conducteurs dans les centres villageois
- **Manque d'infrastructure pour les modes doux**
  - ✓ Plus de pistes cyclables !
  - ✓ Récupérer les chemins et sentiers disparus illicitement.
  - ✓ Manque de trottoirs entre les villages
  - ✓ Route provinciale non adaptées pour cyclistes et piétons
- **Problème de parking**
  - ✓ Pas de parking vélos sécurisés notamment aux gares
  - ✓ Surtout autour des écoles
  - ✓ Non, pas d'accord.
- **Proxibus à optimiser**
  - ✓ Le proxibus est une bonne idée mais fréquence trop irrégulière pour être utilisée par le plus grand nombre
  - ✓ Proxibus trop limité pour les étudiants UCL
  - ✓ Plus de bus, plus d'arrêts.
  - ✓ Vers LLN !
  - ✓ Vers l'école et le complexe sportif de Mt-St-G

→ Plusieurs chemins de remembrement devraient être réservés aux usagers doux (piétons, vélos, poussettes,…)
→ Créer des pistes cyclables.
→ Créer une ligne de reliant Gembloux et LLN via la N4
→ Développement des smart cités
→ Intégrer l'autostop
→ Faire davantage des sens uniques et pistes cyclables associées dans un but de sécurité pour tous >< risque de gros détours pour les locaux
→ Mettre en place des vélos partagés CAMBIO. Cfr expérience à suivre à La Hulpe.
→ Réhabiliter l'axe Castillon- Centre pour réduire la vitesse et rendre sûrs les déplacements à pieds / vélos
→ Prévoir des kiss and ride aux écoles.
→ voitures à partager Cambio
→ Faire des pistes cyclables bi-bandes dans les sentiers agricoles
→ Mettre en place un système de prêt de vélos pour enfants.

Habiter à Chastre

• **Territoires et paysages agricoles** ✓ A préserver ! ✓ Manque d'arbres et haies sur les plateaux ✓ Ne pas urbaniser cette ruralité ✓ Manque d'intégration paysagère des bâtiments agricoles • **Centralisation et densification sur Chastre et Blanmont** ✓ Destruction des paysages et du territoire • **Proximité de pôles urbains** ✓ Uniquement pour les automobilistes… • **Nombre faible de services et commerces compensés par des pôles voisins.** ✓ Pas pour ce qui concerne les petits commerces (boulangerie, boucherie, librairie, ...). ✓ Non, Chastre ne doit pas devenir une cité dortoir ✓ Non, problématique pour les personnes âgées notamment	• **Manque d'espaces publics de qualité (place, parc)** ✓ Manque d'espaces jeux et de rencontre enfants/ parents ✓ Manque d'espaces sécurisés (parcs,….) ✓ Manque d'espaces de rencontre à Villeroux ✓ En tenir compte aussi lors de la délivrance de permis d'urbanisation. ✓ A quand l'amélioration de la Place de la Fléchère ? ✓ Manque d'un centre culturel et sportif • **Certains villages se sentent isolés et disposent de peu de services** ✓ Villeroux isolé car manque de bus vers Chastre et M-S-G ✓ Besoin de revitaliser le centre villageois de Villeroux ✓ Besoin d'un local pour les villageois à Villeroux • **Pression urbanistique** ✓ Du aux promoteurs immobiliers ✓ Engendre une augmentation du trafic ✓ Prix du logement oblige les jeunes à quitter la commune pour se loger correctement. ✓ Prix trop élevés. ✓ Protection des zones non bâtissables. ✓ Etre plus exigeant quant aux conditions d'établissement des nouveaux bâtiments. ✓ Arrêter le développement des villages rues. Mais il est trop tard…. ✓ L'implantation de nouveaux logements doit être accompagnée d'une offre suffisante en matière de crèche et d'écoles. • **Diminution de la qualité de vie à Chastre. Une des rares Communes du BW où le prix de l'immobilier diminue (pression urbanistique, éolien).**

Lieux de rencontre

→ utilisation de l'ancien terrain de foot de Chastre : lieu central et facile d'accès
→ Concrétisation du projet de la gare….et donc de sa place.
→ Aménagement d'une grande plaine de jeux + bancs devant la maison communale (zone classée ne veut pas dire qu'on ne peut rien y faire)
→ Le jardin de l'école de Villeroux et de la salle des Golards (Gentinnes) pourraient être aménagés en espace jeux et jardinage
→ Retaper ce qui existe : l'école de Villeroux

Vivre ensemble à Chastre

- **Hétérogénéité de la population**
  - ✓ C'est vraiment un atout !
  - ✓ C'est théorique ! Manque très fort d'interactions entre ces populations différentes.
- **Offre importante de logements publics**
  - ✓ TB !
  - ✓ Etat du quartier social de Chastre
  - ✓ Oui, mais liste d'attente
- **Régie de quartiers dynamique**
  - ✓ Pas assez visible
  - ✓ Qu'est-ce qu'une régie de quartier ?
  - ✓ Elargir les horaires du repair café et le délocaliser
  - ✓ Emettre un brevet sur les acquis et valoriser ce brevet auprès des entreprises.
- **CPAS actif**

- **Pas assez d'échange entre quartiers sociaux et plus favorisés**
  - ✓ Point important
  - ✓ Le sport et les activités associatives permettraient de l'améliorer
  - ✓ Inviter et faire des activités communes
  - ✓ Demande à la régie de quartier de construire quelque chose de fédérateur
- **Pas assez d'échanges entre les générations**
- **Logements publics pas toujours bien intégrés**
  - ✓ Effet ghetto
  - ✓ Le travail en réseau service cohésion sociale + régie des quartiers + AMO
  - ✓ C'est idiot d'avoir fait des logements sociaux à St-Géry alors que pas de gare
  - ✓ Le projet « Boischamp » permettra mieux cette intégration
- **Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées**
  - ✓ Projet jardin'âges….Où en est-on ?
  - ✓ Anticiper le vieillissement de la population chastroise. Prévoir en fonction des chiffres concrets
  - ✓ Penser aussi aux revenus plus modestes
  - ✓ Le projet à Noirmont a été fait en dépit du bon sens
  - ✓ Le projet abbeyfield devrait être accompagné par le CPAS

	• **Faible communication sur les activités / actions** ✓ Par le journal communal ? ✓ Pour compléter le « bien vivre à Chastre », lancer une infolettre mensuelle ✓ Actions du Plan de cohésion sociale et du CPAS.

Services
→ Créer une application permettant une rencontre parents / babysitter
→ Mettre en place un système d'offre et de demande de services
→ Créer une école à pédagogie active ou des classes à pédagogie active dans les écoles traditionnelles

Logements publics
→ Proposer aux locataires de pouvoir acheter leur maison sociale

Liens entre générations
→ Créer des liens entre générations via le jardinage (jardins collectifs intergénérationnels).

Communication
→ Utiliser Facebook et les mails
→ Implanter des bornes interactives dans l'espace public

Le développement durable de Chastre

• **Inscription du territoire dans le réseau écologique** ✓ Destruction d'arbres et de haies encore trop fréquente ✓ Pas de zones naturelles • **Nombre de logements équipés en panneaux solaire** • **Poubelles à puces** ✓ TB mais améliorer le système ✓ Encourager les bons comportements (1kg produit = 1 kg payé). ✓ Principe du pollueur payeur non appliqué. Diminuer le forfait. • **Gestion durable des cimetières**	• **Pas de zones de grand intérêt biologique** ✓ Il y en a mais pas mises en valeur (exple : zone autour de la maison communale). ✓ Reboiser ! ✓ La nature « ordinaire » mérite aussi de l'intérêt. ✓ L'ancien lagunage Saint-Géry pourrait devenir une zone d'intérêt. • **Détérioration des zones humides** ✓ C'est vrai, une réaction est nécessaire ✓ …et des quartiers les bordant.

- ✓ TB à transposer partout
- ✓ Cimetière de Chastre près de l'Eglise : quid de sa désacralisation ? Lien avec la place de Chastre, plaine de jeux ?

- ✓ Ne plus autoriser de constructions à ces endroits
- ✓ Apprendre à dire non aux promoteurs

- **Gestion de l'énergie peu développée**
  - ✓ Commencer par les bâtiments communaux
  - ✓ La sensibilisation du citoyen est prioritaire.
  - ✓ Absence de production collective d'énergie renouvelable (biogaz, éolienne citoyenne,…)
    >< Attention à la pression du secteur éolien à Chastre et dans les communes voisines (forêts d'éoliennes).
  - ✓ Pourquoi maintenir un éclairage public toute la nuit ?
    >< Sécurisant et moins fatiguant
- **Coulées de boues**
  - ✓ Mieux gérer (en amont) et anticiper malgré la pression foncière
  - ✓ Les destructions de haies sur talus favorisent les ravinages et coulées de boues.
  - ✓ Les autorisations de constructions devraient plus tenir compte des conséquences.
  - ✓ Continuer à replanter des haies (TB !)
  - ✓ Protéger ce qui existe

→ Rentrer dans les dynamiques smartcities

Energie

→ Mettre des panneaux solaires sur le maximum de bâtiments publics (écoles, églises,….)
→ Organiser des achats groupés de panneaux solaires.
→ Eteindre les gros spots du terrain de foot quand personne n'y joue !
→ valorisation énergétique des déchets agricoles.

Déchets

→ Réinstaurer la collecte des encombrants avec la dimension écologique (permet la récupération)

La vie culturelle et loisirs à Chastre

- **Tissu associatif très actif**
  - ✓ Pas assez connu, manque d'information
  - ✓ Ne se font pas connaitre auprès des nouveaux habitants
  - ✓ Il leur manque un local à Chastre
  - ✓ Pas de recensement des associations/club existants
- **Mouvement de jeunesses dynamiques**
  - ✓ Bien soutenus
- **Evènements ponctuels fédérateurs**
  - ✓ Oui, mais peu
  - ✓ TB : promenade des artistes, fêtes de la musique, marché de Noël, grand feu, concert de Noël…
  - ✓ Le soutien aux festivités villageoises est en diminution à Villeroux
  - ✓ Merci au Comité « Halloween » de Villeroux
- **Super stages communaux pour les enfants pendant les vacances**

- **Manque de « fédération » des acteurs culturels.**
  - ✓ 1 journée annuelle des associations ….à venir !
  - ✓ Tchatche (privé)
- **Manque de valorisation des activités existantes**
  - ✓ Via le site internet communal à améliorer)
- **Pas de Maison de jeunes**
  - ✓ Quid « Maison des associations » ?
  - ✓ A cumuler avec les locaux des mouvements de jeunesse
  - ✓ Régie de quartier ?
  - ✓ Manque d'activités de jeunesse en réseau
  - ✓ Manque de locaux pour les scouts de Chastre
- **Quid des nombreux seniors ?**
- **Manque de diversité de l'offre sportive**
  - ✓ Offre sportive à étoffer
  - ✓ Et pourquoi pas d'autres sports que le foot ?
  - ✓ Pour faire du sport, obligation de se rendre à Gbx-LLN ou Mt-St-G (et donc les enfants dépendent plus des parents pour les déplacements)
  - ✓ Les élus y travaillent
  - ✓ Une plus grande offre sur la commune diminuerait le trafic
- **Pas assez de lieux de rencontres adaptés.**
  - ✓ Infrastructures manquantes / défaillantes pour les accueillir
  - ✓ Manque d'une salle par village
  - ✓ Villeroux attend l'usage de l'ancienne école pour organiser des rencontres socioculturelles
  - ✓ Manque d'un lieu ou café d'un certain niveau
  - ✓ Manque 'un espace de rencontre à l'administration communale. Bel espace vert non rentabilisé (plaine de jeux, tennis,…)

Tissu associatif

→ Promouvoir les différentes activités par le site communal

→ Faire un calendrier annuel des activités

Activités/ressources culturelles

→ Créer une académie de musique et des arts

Sport

→ Etoffer le complexe des XV bonniers

→ Réhabiliter le chalet

→ Favoriser le sport pour tous les âges

→ Terrain de tennis

→ Construction d'une salle sportive polyvalente

Lieux de rencontres

→ Création de plaines de jeux

→ Création de coins de repos avec des bancs

→ Réhabiliter l'ancienne école de Villeroux (notion d'urgence au vu de sa dégradation)

→ Créer un lieu culturel public

→ Création d'une salle multiculturelle

Travailler et entreprendre à Chastre

- **Activités agricoles bien acceptées**
  - ✓ Sauf quand ils pulvérisent → Les aider à s'en passer
  - ✓ Attention aux autres usagers de la route (piétons, vélos)
  - ✓ Mais ne pas oublier le nettoyage des routes
- **Initiatives de diversification agricole**
  - ✓ Quelles sont-elles ?
  - ✓ Ces initiatives devraient être valorisées.
- **Niveau d'épargne élevé des particuliers**
  - ✓ Il existe peut-être plus de riches mais aussi plus de pauvres.
  - ✓ Peu importe combien, il est utile d'investir local

- **Concurrence des pôles proches**
  - ✓ Diversifions notre offre. Chastre est un village, LLN une ville. Ce n'est pas la même chose, pas de concurrence.
  - ✓ Les habitants préfèrent la proximité pour plusieurs raisons
- **Diminution des activités autour de la gare de Chastre**
  - ✓ Le site n'est pas mis en valeur, il n'attire pas
  - ✓ Concrétiser le projet de la gare de Chastre. Urgent !
  - ✓ A nuancer. Augmentation récente
- **Pas assez de collaborations entre agriculteurs**
  - ✓ Il faut des échanges / concertations entre les agriculteurs et non

- **Intéressantes ressources touristiques « secondaires »**
  - ✓ Mettre en valeur les ressources existantes : tumulus, musée français, maisons anciennes, mémorial Kongolo….
  - ✓ Pas de mise en valeur de la maison communale et de ses alentours (parc,..)
  - ✓ Manque d'aires de repos

agriculteurs.

- **Pas assez d'Horeca et d'hébergements touristiques**
  - ✓ Horeca en relation avec le secteur agricole
  - ✓ À diversifier et augmenter !
  - ✓ Promouvoir les gîtes ruraux
  - ✓ Nouvelles législations très contraignantes
- **Manque d'un élément touristique majeur**
  - ✓ Manque de connaissance des « atouts » même par la population
  - ✓ Il y en a dans les pôles proches

Agriculture

→ Promouvoir les journées « fermes ouvertes » et autres initiatives qui créent du lien.
→ Faire connaître les ressources produites.
→ créer une commission agricole pour favoriser les échanges / collaborations.
→ Favoriser les productions locales en mettant un espace de vente à disposition.

Tourisme

→Créer des évènements touristiques
→ Remise en valeur des circuits pédestres

PME / commerces

→ Développement d'un pôle économique et écologique sur Chastre (terrain de l'AD Delhaize)
→ Réhabiliter le site de la gare, avec réservation d'une zone publique type « halle » (pour marchés, expos, concerts).

HORECA

→ un Exki sur Chastre !
→ un bistrot à Villeroux

Information & consultation villageoise à Chastre/ Villeroux
Le 21 février 2018
Annexe 3 – Résultats de la consultation en individuel

1. Thématiques épinglées

Thématique	Nombre d'épinglages
Habiter à Chastre	5
Vivre ensemble à Chastre	4
Travailler et entreprendre à Chastre	2
Se déplacer à Chastre	8
Le développement durable de Chastre	1
La vie culturelle et les loisirs à Chastre	3

2. Arguments « APPROUVES »

N°	Argument	Nombre de mentions
Habiter à Chastre		
10	Territoire et paysages agricoles	1
14	Manque d'espaces publics de qualité	3
15	Certains villages se sentent isolés et disposent de peu de services	1
16	Pression urbanistique	1
Vivre ensemble à Chastre		
24	Faible communication sur les activités / actions	1
Travailler et entreprendre à Chastre		
46	Diminution des activités autour de la gare de Chastre	1
Se déplacer à Chastre		
2	Nombreux sentiers pédestres	1
5	Amplification du tout à la voiture	2
6	Trafic de transit + vitesse élevée	2
Le développement durable de Chastre		
27	Poubelles à puces	1
La vie culturelle et les loisirs		
37	Manque de valorisation des activités existantes	1
38	Pas de maison de jeunes	1
39	Manque de diversité de l'offre sportive	5
40	Pas assez de lieux de rencontres adaptés	1

3. Arguments « C'est FAUX »

N°	Argument	Nombre de mentions
Habiter à Chastre		
11	Centralisation et densification sur Chastre et Blanmont	2
13	Nombre faible de services et commerces compensé par pôles voisins	1
Vivre ensemble à Chastre		

22	Logement publics pas toujours bien intégrés	1
Travailler et entreprendre à Chastre		
45	Concurrences des pôles proches	1
Se déplacer à Chastre		
1	2 gares	1
4	Réseau routier de qualité et bien intégré	5
5	Amplification du tout à la voiture	2
8	Problème de parking	1
Le développement durable de Chastre		
25	Inscription du territoire dans le réseau écologique	1
27	Poubelles à puces	1
La vie culturelle et les loisirs		
///		

4. Boite à idées

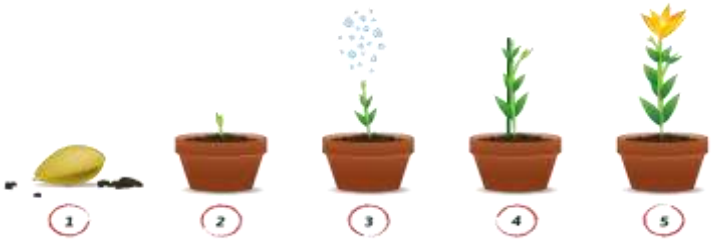

Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait….	**Nombre de mentions**
Une salle de réunion par village	**1**
Réaliser des aménagements pour réduire la vitesse des voitures et camions (notamment à Villeroux vers l'arbre de la Justice)	**2**
Réaménager le site et le quartier de la gare de Chastre (commerces, habitations, activités culturelles, projet qui fédère…)	**5**
Aménager l'ancienne école de Villeroux pour en faire un lieu de rencontre intergénérationnel	**2**
Proposer des aménagements sécurisés pour les modes doux	**2**
Améliorer la mobilité	**1**
Développer le commerce	**1**
Proposer plus d'activités culturelles	**1**
Un centre sportif, associatif et multiculturel (une proposition d'implantation : à côté de la maison communale)	**3**
Soutenir les agriculteurs	**1**
Protéger les zones naturelles	**2**
Développer la communication	**1**
Proposer plus d'espaces de rencontre (place, parc, plaine de jeux, espaces verts…)	**3**
Favoriser les énergies durables (éolienne, photovoltaïque…)	**2**
Diversifier l'offre sportive	**1**
Combattre la pression éolienne	**1**
Combattre la pression immobilière	**1**
Développer davantage les activités de la régie de quartier	**1**

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE CHASTRE

Information & consultation villageoise de Chastre / Villeroux
Le **21 février 2018 -** Synthèse

Présents (42) :

- ***Citoyens (32) :*** *Alain PIEDFORT, Denise MAERVOET-DEGAND, Philippe DEGAND, Philippe AMERYCKX, Bernard VANSTEELANDT, Brice TYDGAT, Jeanne LAMBERT, Jacqueline PAULET, David PASOCCO, Olivier TIRIONS, Daniel RYCKMANS, Anne MAIRESLE, Florent DEBRAS, Philippe TYDGAT, Françoise dE HEMPTINNE, Dominique MASY, Gisèle MERTENS, Paul ROUXHET, Annick FILOT, Béatrice DELOGE, Jean-Sébastien BALLEZ, Philippe ANDRIANNE, Jean-Philippe FALQUE, Jacqueline FOCROULLE, Nicolas DEWITTE, Jacques COLLIGNON, , Estelle DAGNEAUX, Régine VAN BELLEGHEM, José ROMAIN, Vanina DUBOIS, Céline HUPET, Marguerite VANDESCHRICK.*
- ***Mandataires publics (10)*** *: Claude JOSSART (Bourgmestre), Fabienne GENDARME (Echevine), Michel PIERRE (Echevin), Françoise DASTREVELLE (Présidente CPAS), Fréderic CARDOEN (Conseiller communal) Pascal DISPA (Conseiller communal), Thierry HENKART (Conseiller communal), John HOOIJSCHUUR (Conseiller communal), Muriel MASSON (Conseillère communale), Jean-Marie THIRY (Conseiller communal),*
- *Pour la* ***Fondation Rurale de Wallonie (2)*** *: Nicolas BOSMANS, Simon DE PAEPE*

Copie :

- *Sur le site www.odrchastre.info*
- *Aux participants.*
- *Au Collège communal*
- *Au pool d'agents relais communaux.*
- *A la Direction de la FRW*
- *A la DGO3 – Développement rural – Service extérieur (Xavier Dubois)*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation FRW
- Annexe 2 – Résultats de la consultation en sous-groupes
- Annexe 3 – Résultats de la consultation en individuel.

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation d'un portrait du territoire communal*
4. *Consultation par sous-groupe thématiques*
5. *Consultation en individuel*
6. *Questions à approfondir en plénière*
7. *Présentation des étapes suivantes et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
8. *Conclusion*

1. Introduction

Madame L'Echevine Fabienne Gendarme souhaite la bienvenue aux participants. Elle insiste sur l'importance de l'Opération de Développement Rural (ODR) pour définir les priorités d'avenir de la commune de Chastre dans les 15 ans années à venir.

Ensuite, elle présente la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son ODR.

2. Présentation de l'Opération de Développement Rural

Nicolas Bosmans, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon et certains budgets européens.
- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Chastre. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;

        - de conseiller la Commune dans l'élaboration et la mise en œuvre de son PCDR ;
        - de mettre en réseau les Communes wallonnes menant une ODR pour favoriser les échanges d'expérience.
    - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude est chargé de digérer les réflexions menées et de réaliser le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **Base légale** : les ODR sont régies par un Décret et un Arrêté wallon dont la première version date 1991.

3. Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.

L'élaboration d'un PCDR prend généralement deux grosses années. Après l'approbation du programme par le Gouvernement wallon, la Commune a alors une période de maximum 10 ans pour mettre en œuvre les projets inscrits dans le PCDR.

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un **diagnostic du territoire communal**, c'est-à-dire de dresser un état général de Chastre avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps, la FRW a réalisé un portrait succinct du territoire se basant sur la rencontre de 25 personnes ressources du territoire (élus de tous les partis représentés au conseil communal, responsables de projets à l'administration communale, acteurs associatifs, représentant du secteur économique et environnemental).

Nicolas Bosmans et Simon De Paepe, agents de la FRW, présentent ce portrait succinct de Chastre (voir présentation en annexe 1).

4. Consultation par sous-groupes thématiques

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au portrait.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes. Pendant 60 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune selon les 6 thématiques traitées:

- Se déplacer à Chastre
- Habiter à Chastre
- Vivre ensemble à Chastre

- Le Développement durable de Chastre
- La vie culturelle et les loisirs à Chastre.
- Travailler et entreprendre à Chastre

Chaque panneau thématique contient les atouts/faiblesses repris dans le portrait. Les participants sont invités à les commenter, les nuancer, à ajouter des atouts/faiblesses non mentionnés.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 2.**

5. Temps de consultation en individuel

Suite aux travaux en sous-groupes, les participants sont invités à titre individuel « d'épingler » une thématique que leur tient particulièrement à cœur. Par ailleurs, chaque participant disposera d'un « J'APPROUVE » pour donner du poids à une affirmation s'il la juge particulièrement importante ainsi que d'un « C'EST FAUX ! » à poser à côté d'une affirmation s'ils ne sont pas d'accord.

Une boite à idées est également mise à disposition des participants qui désirerait faire part de leurs suggestions de projets.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 3.**

6. Questions à approfondir en plénières

Une dernière phase de consultation est organisée en plénière pour permettre de faire réagir les participants sur des questions « faisant débat » suite aux rencontres des personnes ressources.

Les participants reçoivent un carton rouge et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (rouge). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou rouge afin d'approfondir les questions abordées.

- **Affirmation 1 : Les habitants sont bien informés des activités et actions entreprises sur leur territoire.**
  → Tendance : Quasi-unanimité de « pas d'accord »

- **Affirmation 2 : Chastre est une commune calme, trop calme (en termes d'activités)**
  → Tendance : mitigé

- **Affirmation 3 : Il n'y a pas suffisamment de lieux adaptés pour favoriser les rencontres entre habitants, associations, ….**
  → Tendance : Unanimité de « d'accord »

- **Affirmation 4 : le retour du castor est perçu essentiellement comme une menace.**
  → Tendance : Unanimité de « pas d'accord »

7. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, le processus sera temporairement suspendu en raison de la période des élections communales. Une fois la nouvelle législature communale mise en place, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

Nicolas Bosmans explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Nicolas Bosmans insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Chastre (villages, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Chastre pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

→ Les personnes intéressées d'être tenue informée de l'appel à candidature sont invitées à remplir une liste figurant à la sortie de la salle.

→ Question des participants

- La présentation de ce jour est-elle accessible sur internet ? Les personnes n'étant pas venu en réunion peuvent-elles réagir par mail ?

→ FRW : oui, sur www.odrchastre.info (documents utiles). Il est préférable dans la mesure du possible de venir aux réunions mais les mails de réactions individuelles peuvent nous parvenir. Elles seront sauvegardées et transmises à l'Auteur de PCDR.

- Comment garantir que les nominations à la CLDR ne soient pas que politiques ?

  → FRW : le Décret prévoit que :

  ~ le Conseil communal désigne les membres de la CLDR ;

  ~ que la CLDR ne peut comporter qu'au maximum un quart de représentants du conseil communal

  ~ que la CLDR doit comporter au moins ¾ de citoyens. Ceux-ci doivent être représentatifs de la diversité des milieux associatif, politique, économique, social et culturel de la commune et des différents villages ou hameaux qui la composent, en tenant compte des classes d'âge de sa population

  ~ que le Ministre de la Ruralité valide la composition de la CLDR proposée par le Conseil communal.

8. Conclusions

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer leur entourage des prochaines rencontres par bouche-à-oreille.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

CONSULTATIONS VILLAGEOISES

POURQUOI ÊTES-VOUS LÀ ?

L'opération de développement rural (ODR) démarre …!

1ière étape : la mobilisation citoyenne !

Quelles priorités pour les 10 ans à venir à Chastre ?

CE SOIR, NOUS VOUS PRÉSENTERONS…

- **La Fondation Rurale de Wallonie**
  - Qui sommes-nous? Quelles sont nos missions?
- **L'opération de développement rural…**
  - C'est quoi ? Quel intérêt ?
- **Portrait du territoire….et vos réactions!**
- **Que va-t-il se passer ces prochains mois ?**

LA FRW,
la Fondation Rurale de Wallonie

PARTIE 1

LA FRW, C'EST…

1

Un organisme privé, indépendant et pluraliste

2

En charge de missions de service public (convention cadre avec la Région Wallonne)

3

Présent pour le développement des régions rurales de Wallonie, par l'encadrement des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux

L'équipe Brabant-Hesbaye

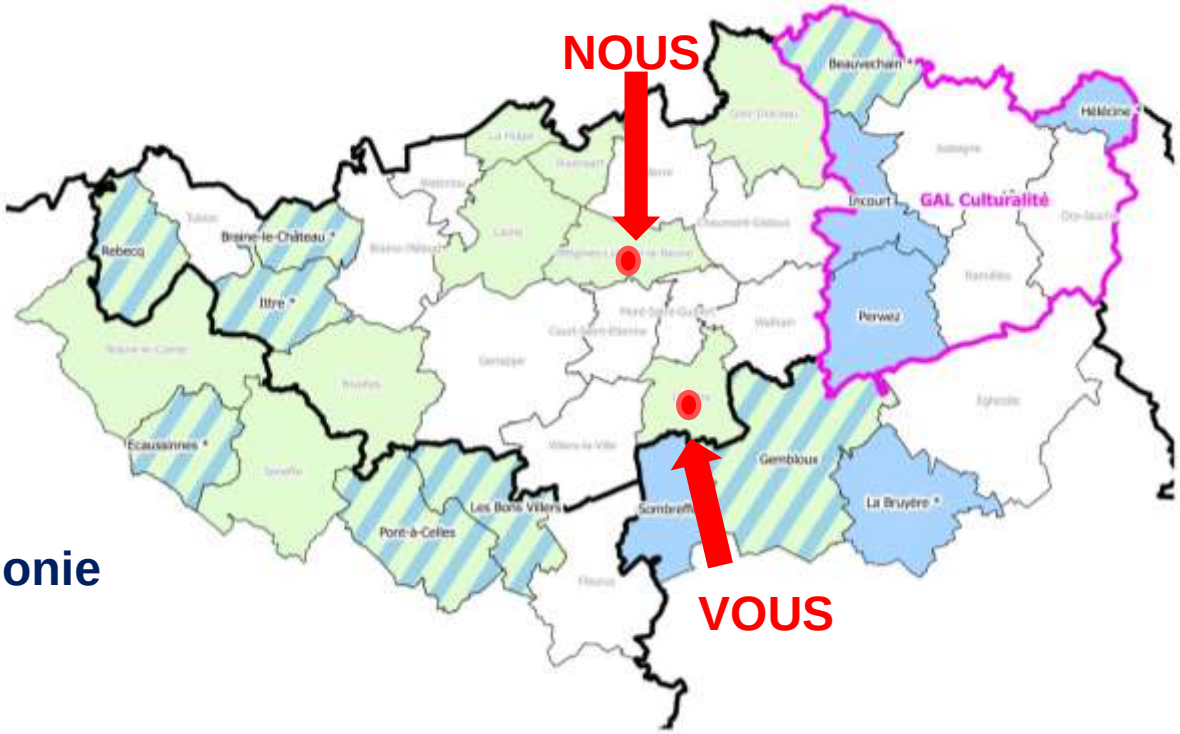

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue Clairvaux, 40 Bte1
1348 Louvain-la-Neuve
brabant.hesbaye@frw.be
010/237.800

Les agents FRW pour Chastre

Bonjour Chastre, je suis **Simon De Paepe…**

Et moi, **Nicolas Bosmans!**

Centralisation des contacts :
Nicolas Bosmans , n.bosmans@frw.be ; 010 237 800

L'ODR, l'opération de développement rural

PARTIE 2

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

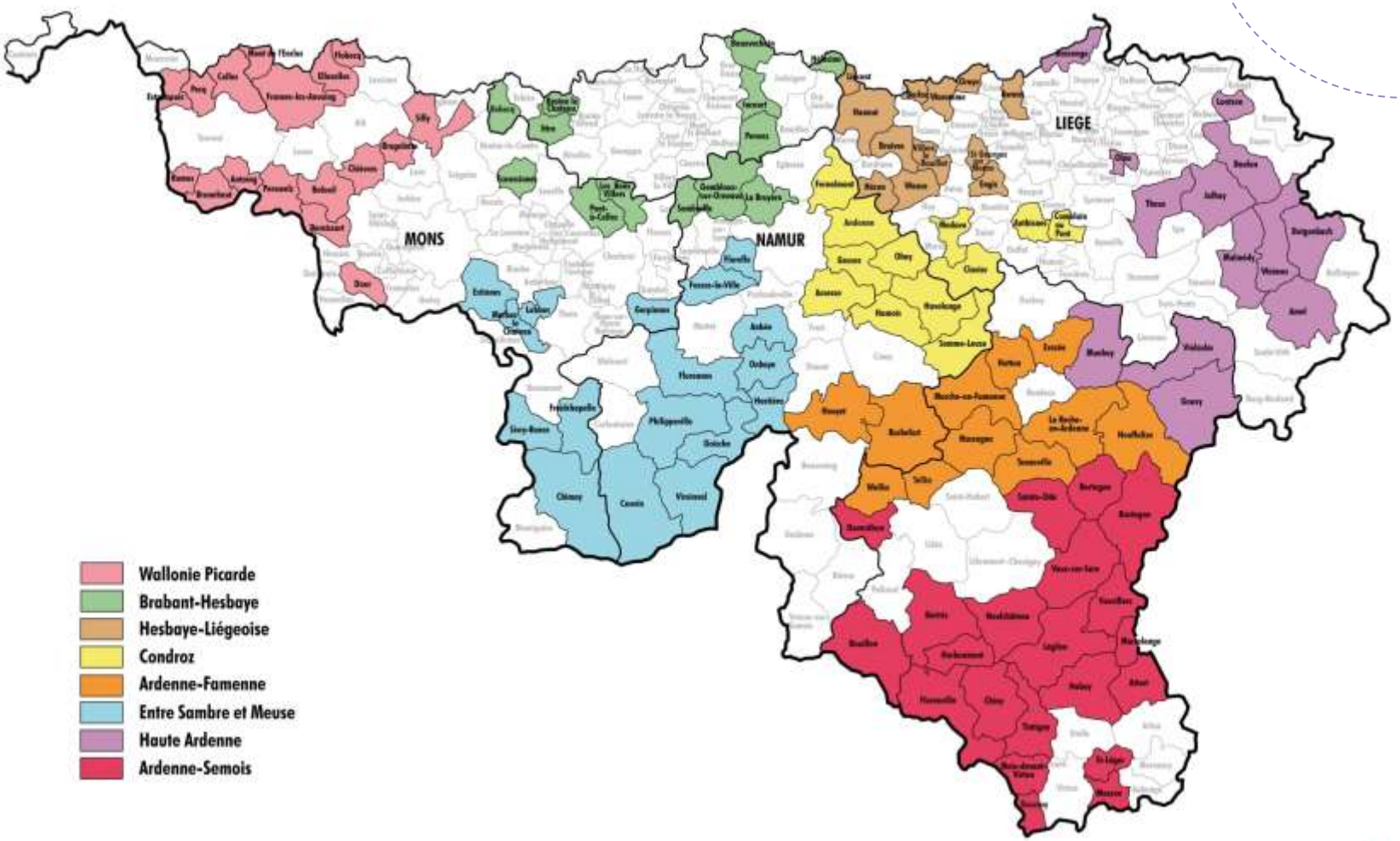

Mars 2017

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

L'ODR, cela débouche sur…

-> Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Un document décrivant une série d'objectifs et de projets mis en œuvre durant 10 ans

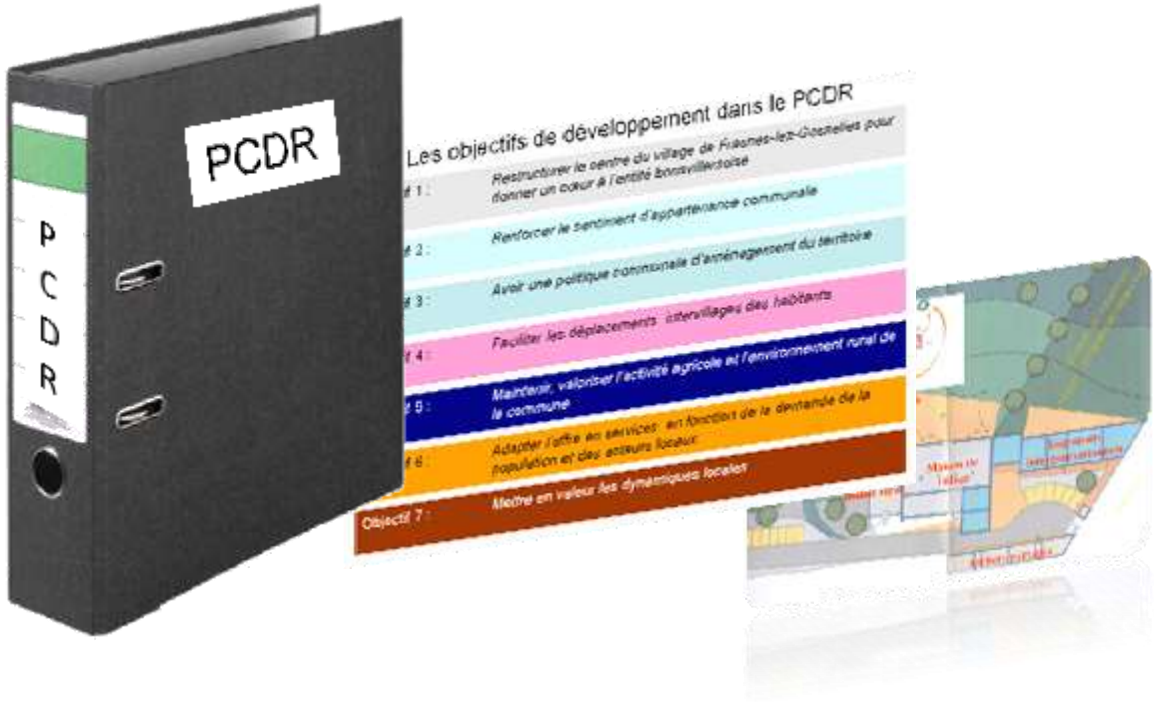

Les étapes d'une ODR

2018 ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

(+ Dynamique et actions mobilisatrices)

Mise en œuvre du PCDR

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie (SPW- DGO3)

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Le ressenti de la population

+

Analyse « objective » de l'Auteur

=

Diagnostic participatif du territoire

Portrait du territoire

PARTIE 3

Structure et dynamique du territoire

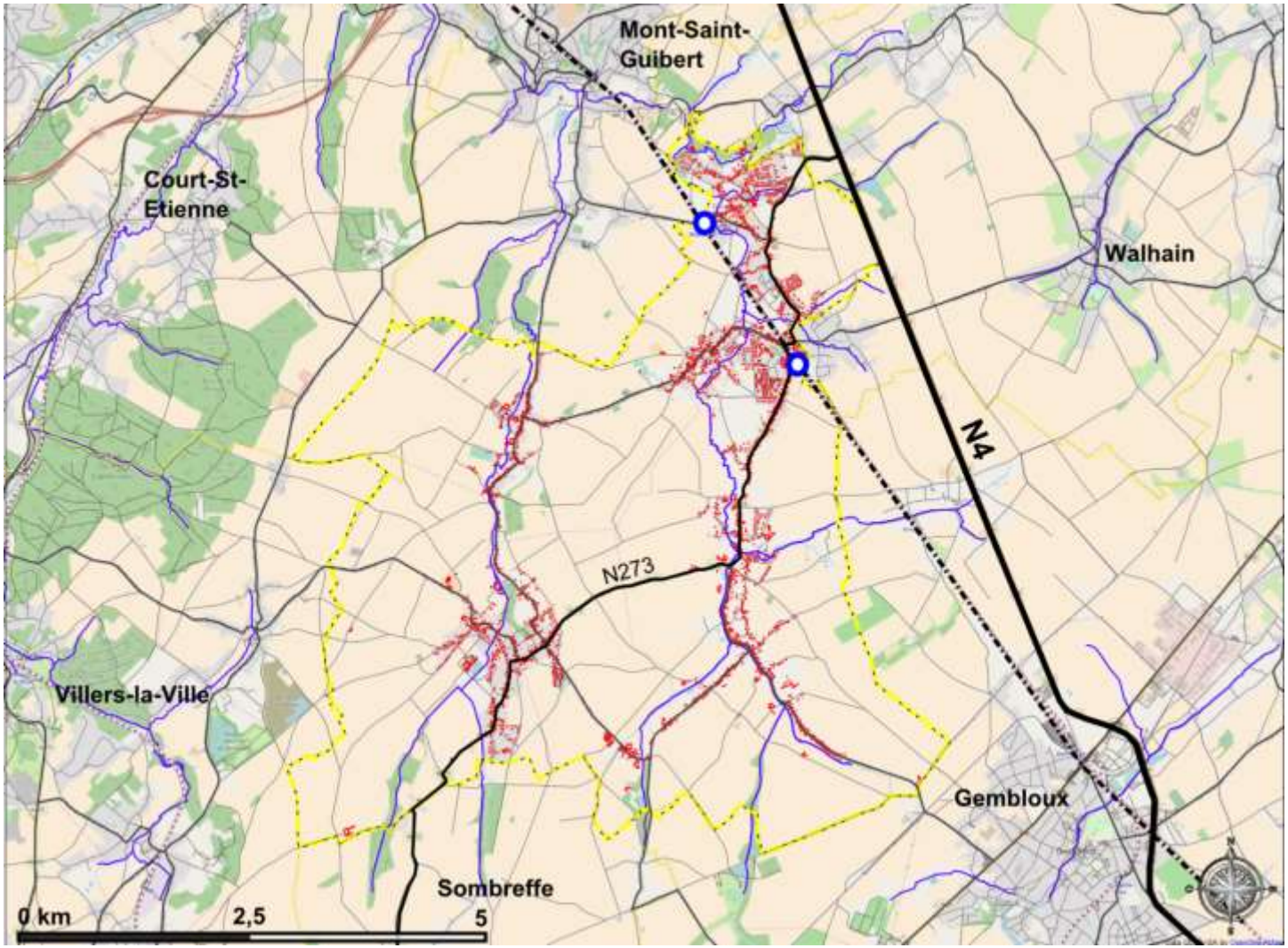

- **Un paysage ouvert et de grands plateaux agricoles**
- **Des voiries principales structurantes**
- **Une ligne de chemin de fer et deux gares**
- **Deux cours d'eau et leurs zones humides**
- **Quelques bois éparses**

Structure et dynamique du territoire

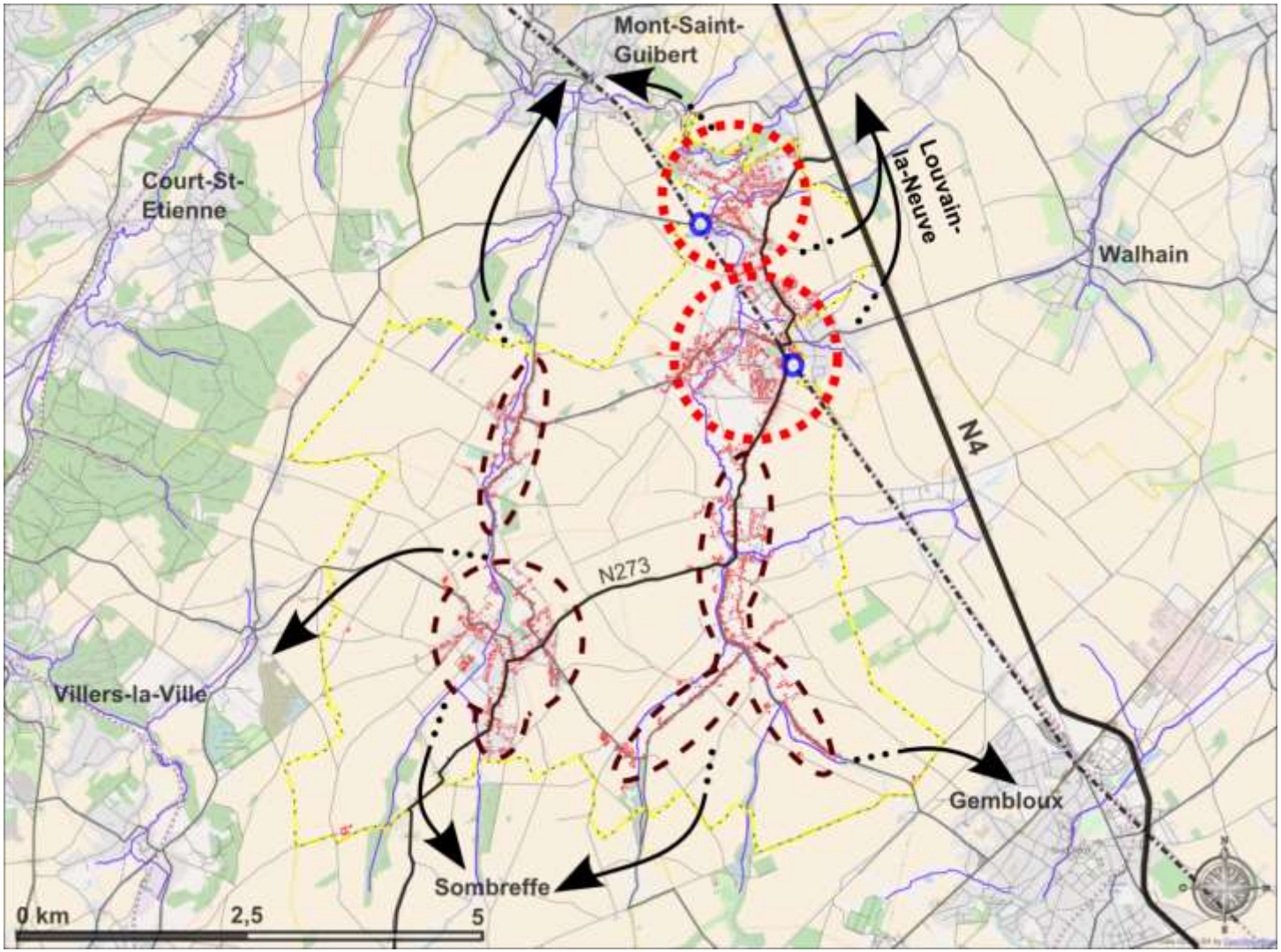

- **Division Est-Ouest marquée**
- **Une typologie de l'aménagement de type 'village rue'**
- **Deux fortes centralités autour des gares**
- **Un sentiment d'isolement de certains villages**
- **Une polarisation vers des pôles supra-locaux**

Habiter à Chastre

- Territoire et paysage agricoles
- Centralisation et densification sur Blanmont et Chastre
- Proximité de plusieurs pôles urbains
- Nombre faible d'activités commerciales compensé par la proximité de pôles commerciaux voisins

- Certains villages se sentant isolés et disposant de peu de services
- Manque d'espaces publics de qualité (place, parc…)
- Pression urbanistique importante (avec ses impacts sur l'accès au logement, la qualité de l'environnement, le paysage…)

Vivre ensemble à Chastre

- Grande hétérogénéité de la population
- Offre importante de logements publics
- Régie de quartiers dynamique
- CPAS actif dans la lutte contre la pauvreté

- Logements publics pas toujours bien intégrés
- Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées
- Pas assez d'échange entre les quartiers sociaux et les quartiers 'plus favorisés'
- Faible communication vers les habitants sur les activités existantes et les actions entreprises

La mobilité à Chastre

- 2 gares
- Nombreux sentiers pédestres
- Potentiel pour développer la multimodalité
- Réseau routier de qualité et bien intégré

- Amplification du « tout à la voiture »
- Trafic de transit + vitesse élevée
- Manque de sécurité et d'infrastructures pour les déplacements doux
- Problèmes de parking
- Services du proxibus à optimiser

Travailler et entreprendre à Chastre

- Les habitants acceptent les activités agricoles
- Ouverture de certains agriculteurs à la diversification de leurs activités
- Niveau d'épargne élevé
- Intéressantes ressources touristiques secondaires

- Concurrence avec les autres pôles d'activités économiques
- Diminution des activités et commerces autour de la gare de Chastre
- Pas assez de concertation entre les agriculteurs sur des projets communs
- Pas suffisamment d'Horeca et d'hébergements touristiques
- Manque d'un élément touristique majeur

La vie culturelle et les loisirs à Chastre

- Tissu associatif très actif
- Mouvement de jeunesse dynamiques et impliqués à la vie locale.
- Evénements ponctuels fédérateurs

- Manque de « fédération » des acteurs culturels et de valorisation des activités existantes.
- Pas assez de diversité dans l'offre sportive
- Pas de maison de jeunes
- Pas assez de lieux de rencontre pour les habitants et les associations locales

Le développement durable de Chastre

- Importance du territoire dans le réseau écologique
- Nombreux logements équipés de panneaux solaires
- Poubelles à puces
- Gestion durable des cimetières

- Pas de zones de grand intérêt biologique
- Détérioration des zones humides
- Gestion de l'énergie peu développée
- Coulées de boues

Que pensez-vous de ce portrait ?

PARTIE 4

Comment allons-nous travailler aujourd'hui ?

Etape 1 - Travail en sous-groupes: Max 60'

- Les **+ et – de Chastre**
- 6 thèmes
- 1 table par thème
- Après 10 min, on tourne !

Thème xxxxx

Bla bla bla…

Bla bla bla…

COLLECTIVEMENT

1 idée = 1 post-it

Ajouter, préciser, nuancer, contredire

Habiter

Vivre ensemble

Mobilité

La vie culturelle et les loisirs

Le développement durable

Travailler et entreprendre

Etape 2 – On épingle !

- En **individuel**
- Possibilité d'épingler

Une et une seule thématique si on la juge plus importante que les autres

- Possibilité de pointer des arguments :

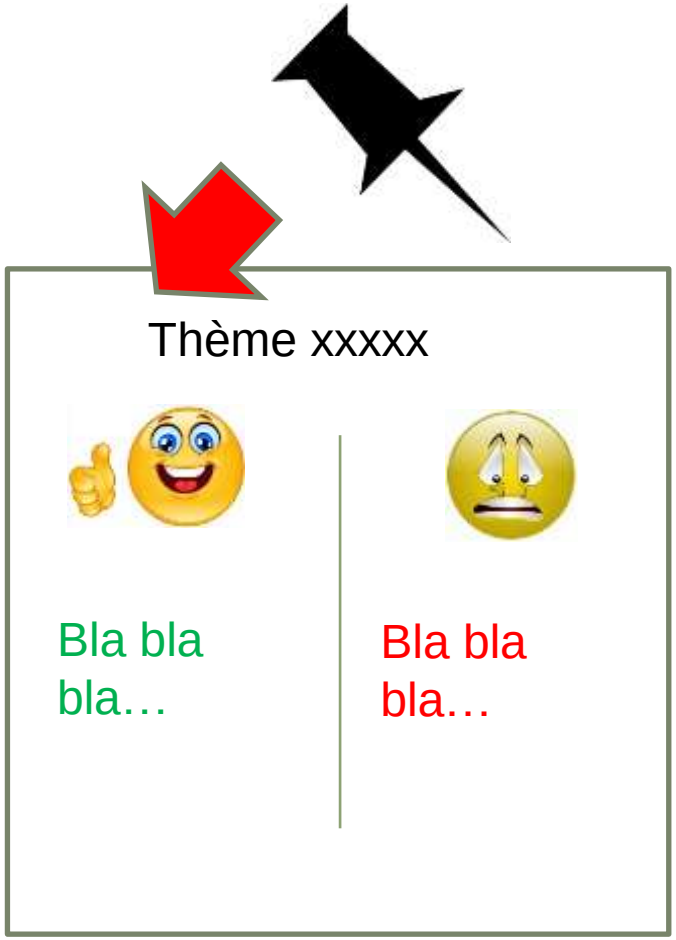

1

+ 1

ETAPES 3 : les questions spécifiques…

Eléments contradictoires à clarifier

Donnez votre avis sur les affirmations qui suivront

D'ACCORD **PAS D'ACCORD**

Les suites…

PARTIE 5

Les première étapes

Information/ consultation

Mise en place CLDR

Janvier 2018

Avril 2018

Janvier 2019

La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population/ élus

La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**

RESTEZ CONNECTÉS !

www.odrchastre.info

Constitution d'une mailing list

→ Laissez nous votre adresse mail !

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EN LIGNE

Opération de Développement Rural de Chastre - Faites vous entendre !

La Commune de Chastre a pris la décision en 2017 de se lancer dans une Opération de Développement rural. Cette dynamique a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité,...). C'est également l'occasion d'associer les citoyens aux choix à opérer.

Une large consultation villageoise sera organisée lors du premier trimestre 2018. En prémisse de celle-ci, nous vous invitons à nous faire connaître brièvement votre point de vue sur le territoire de Chastre.

Alors, suivez votre première intuition en répondant aux quelques questions qui suivent cela ne prendra que quelques minutes.

Merci !

SUIVANT

Page 1 sur 4

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Janvier – Mars 2018 :
Cycle de consultations villageoises

24/01 Cortil-Noirmont
(Salle du Tensoul, rue du Tensoul)
07/02 Saint-Géry - Gentinnes
(Salle des Golards, rue des Golards)
21/02 Chastre-Villeroux
(Administration communale de Chastre)
07/03 Blanmont
(Salle espace 2000, sentier de la Fléchère)
21/03 Associations locales
(Administration communale de Chastre)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ensemble, pour des villages vivants

Information & consultation villageoise de **Blanmont**
Le **7 mars 2018**
Annexe 2 – Résultats de la consultation en sous-groupes

Ci-dessous, vous trouverez la synthèse des commentaires émis par les différents sous-groupes en fonction des tableaux thématiques. Au sein de chaque tableau sont repris en vert et en rouge les éléments issus du portrait présenté en séance. Les commentaires se rapportant à des éléments du portrait se trouvent juste en-dessous de cet élément. A la fin de chaque tableau, la boîte à idées reprend les différentes idées de projets déjà émises.

Se déplacer à Chastre

• **Deux gares** ✓ Oui mais pas belles ✓ Tant qu'elles sont là…. ✓ Pas de garages à vélos. ✓ Pas de gares, deux arrêts (c'est différent). ✓ Pas assez de trains en soirée et le W-E ✓ A garder en coopération avec Mont-Saint-Guibert • **Nombreux sentiers pédestres** ✓ Oui mais entretien à améliorer ✓ Chemins de remembrement dangereux pour les enfants à cause de la vitesse des voitures + trafic de transit ✓ Problème de praticabilité • **Potentiel pour développer la multimodalité** ✓ La VAP fut un échec	• **Amplification du « tout à la voiture »** ✓ Par ce phénomène, risque d'évolution vers une « banlieue verte » mais pas une campagne. ✓ « Egoïsme » des automobilistes vis-à-vis de l'occupation de l'espace. ✓ On ne sait pas faire autrement • **Trafic de transit + vitesse élevée** ✓ Eradiquer les nombreux points noirs d'insécurité pour les usagers doux. ✓ Mieux séparer les usagers : voiture / vélos / piétons. ✓ Problématique du transit via les navigateurs GPS (Waze,…) ✓ Oui dans les centres bâtis • **Manque d'infrastructure pour les modes doux** ✓ Signalétique des modes doux trop peu explicite et manque d'info. ✓ Manque de sécurité pour les piétons et vélos

- **Réseau routier de qualité et bien intégré**
  - ✓ Cela favorise la grande vitesse ; Besoin d'aménagements pour ralentir le trafic
  - ✓ Après réparation, oui !
  - ✓ Manque d'interconnexions du réseau existant
- **Problème de parking**
  - ✓ Flexibilité des places par rapport aux logements
  - ✓ Parking sauvage des automobilistes sur les trottoirs
  - ✓ Pas sur la place de la Féchère…mais au détriment d'espaces de rencontre.
  - ✓ Certaines avant-cours pourraient être utilisées pour stationner en lieu et places des espaces publics
- **Proxibus à optimiser**
  - ✓ Notamment en soirée et le W-E
  - ✓ A réétudier mais très bien sur le principe
  - ✓ Indispensable pour les personnes sans voitures

→ Créer un rondpoint face chapelle Mahy
→ faire des déviations pour le trafic de transit

Modes doux :

→ Ajouter aux panneaux de la Province des panneaux indicateurs de distance (exple : Chastre 2km,…..)
→ Entretenir les sentiers, et notamment entre l'Espace 2000 et la N273 (des dalles bétons ont bougé).
→ Sécuriser et entretenir les chemins de remembrement + interdire l'accès aux voitures sauf pour les agriculteurs.
→ mise en place de sens uniques ?
→ Mettre en place des garages à vélo durant les salles / services communaux : postes, etc
→ Développer et améliorer la qualité des pistes cyclables et des petits chemins entre les villages.
→ Créer une liaison « Chastre – Ernage » le long de la voie ferrée.

Multimodalité :

→ Favoriser la voiture à partager
→ Favoriser le covoiturage
→ Horaires de trains et de bus à améliorer + fréquence + communication des horaires
→ Créer un rapidobus sur la N4 (GbX-LLN-Wavre Nord)
→ Adapter les horaires des trains aux horaires des écoles
--> Amplifier le rapidobus pour le rabattage vers les gares, en associant avec les autres communes (Walhain,…)
→ Renforcer la mobilité entre les villages pour renforcer le sentiment d'identité : navettes, car sharing, pistes cyclables

Habiter à Chastre

- **Territoires et paysages agricoles**
  - ✓ Oui mais se réduit à peau de chagrin. Urbanisation complète depuis la N4 jusqu'au centre de Blanmont.
  - ✓ Paysage = désert vert de monoculture.
- **Centralisation et densification sur Chastre et Blanmont**
  - ✓ Il faut arrêter de suite les permis le long des routes, en tentacules et centraliser.
  - ✓ Ok mais ne pas transformer le village en petite ville
- **Proximité de pôles urbains**
  - ✓ Ce serait mieux d'encourager et faire connaître les petits producteurs locaux → Cela éviterait les déplacements en voiture.
- **Nombre faible de services et commerces compensés par des pôles voisins.**
  - ✓ Oui mais il faut prendre sa voiture pour y aller.

- **Manque d'espaces publics de qualité (place, parc)**
  - ✓ Manque d'arbres et de haies
  - ✓ Manque d'un lieu couvert pour rassemblement villageois.
- **Certains villages se sentent isolés et disposent de peu de services**
  - ✓ Villeroux : manque de petits commerces et de services à la population plus âgée.
  - ✓ Pas de Bancontact à la Poste
  - ✓ Manque de crèches
  - ✓ Manque de petits commerces à Blanmont (hormis boulangerie)
- **Pression urbanistique**
  - ✓ Les zones vertes disparaissent et l'infrastructure ne suit pas
  - ✓ Densifier les centres et éviter les villages rues.

Aménagement d'espaces publics

→ Aménager la place de la Féchère : garder un terrain plat pour les jeux de balle, les scouts + sécuriser l'espace pour les petits + supprimer le parking
→ Améliorer la place de la gare de Blanmont : plaine de jeux, agora, ouvrir le souterrain
→ Réaménager les places en collaboration avec les villageois
→ Aménager une plaine de jeux près de la Maison communale
→ Concrétisation du projet global d'aménagement autour de la gare de Chastre.

Services

→ Développement de services dans l'Ancienne école de Villeroux
→

Vivre ensemble à Chastre

- **Hétérogénéité de la population**
  - ✓ On pourrait l'être encore plus !
  - ✓ Implémenter la « Commune hospitalière » en se basant sur les énergies citoyennes.
- **Offre importante de logements publics**
- **Régie de quartiers dynamique**
  - ✓ Bravo !
  - ✓ A soutenir !
  - ✓ Peu connue → Communication
- **CPAS actif**
  - ✓ Trop excentré
  - ✓ Manque d'insertion professionnelle >< Deux assistantes sociales s'en occupent
  - ✓ Contraste avec la vision d'une commune aisée.

- **Pas assez d'échange entre quartiers sociaux et plus favorisés**
  - ✓ À travailler au sein des écoles (trop d'homogénéité)
  - ✓ Pas de lieux pour parler aux gens rencontrés : trottoirs inexistants ou trop étroits, pas assez de bancs publics
  - ✓ L'école de Villeroux permettrait les rencontres intergénérationnelles et entre les habitants.
- **Logements publics pas toujours bien intégrés**
  - ✓ A rénover + soigner les abords !
  - ✓ Le projet Boischamp va favoriser cette intégration à Chastre.
- **Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées**
  - ✓ Jardin'âge arrive !
  - ✓ Loyers acceptables ?
- **Manque également d'habitations accessibles aux jeunes isolés ou en couple (projet gare ?)**
- **Faible communication sur les activités / actions**
  - ✓ Manque de communication sur la gestion communale. Exple : résumé compréhensible des Conseils communaux
  - ✓ A développer via le web communal et la bonne volonté des associations

Echanges entre habitants

→ Potager partagés dans les villages (Exple de potaWal). Sur le terrain qui jouxte la bibliothèque de Blanmont ?

→ Favoriser l'école au village

→ Organisation de repas/ballades en commun avec les différents quartiers → Mixité sociale

Logements

→ Imposer du logement moyen aux producteurs immobiliers
→ Augmenter les logements confiés à l'immobilière sociale – Informer les propriétaires
→ Favoriser l'habitat modulable et les maisons Kangourou

Le développement durable de Chastre

- **Inscription du territoire dans le réseau écologique**
  - ✓ Quel réseau ?
  - ✓ Dominance des espaces agricoles intensifs.
  - ✓ Maillage écologique à favoriser.
- **Nombre de logements équipés en panneaux solaire**
  - ✓ Quid de l'utilisation de cette énergie par le propriétaire ?
  - ✓ Oui mais pas assez le cas sur les bâtiments publics et églises.
  - ✓ Oui mais dépend des moyens personnels, de la rentabilité et des primes.
- **Poubelles à puces**
  - ✓ Encourager le zéro déchet
  - ✓ Peut-on encore trier davantage ? Plastiques d'emballage,…
  - ✓ Prix moindre pour les salles ?
  - ✓ Ne pas diminuer le nombre de levées
  - ✓ Le système n'est pas équitable pour tous
  - ✓ Changer le niveau de base de taxation pour qu'il soit plus incitatif.
  - ✓ Quota trop élevés, n'encourage pas l'économie
    >< Ca dépend : pour les parents avec enfants en bas âge, quota trop serré.
  - ✓ Ok, on s'est habitué aux quelques désagréments.

- **Pas de zones de grand intérêt biologique**
  - ✓ Pas assez de parcs, de forêts, de mares
  - ✓ Le bois de l'ermitage n'est-il pas Natura 2000 ?
  - ✓ Quid de l'ancienne carrière de Blanmont ?
  - ✓ C'est préoccupant pour la biodiversité
- **Détérioration des zones humides**
- **Gestion de l'énergie peu développée**
  - ✓ Compétences communales ?
- **Coulées de boues**
  - ✓ Etudier le problème en amont
- **Manque de poubelles publiques**
  - ✓ Notamment le long des routes et des sentiers fréquentés par des piétons.
- **Problématique des pesticides en bord des quartiers et des écoles (à réduire pour raison de santé publique).**
- **Manque de composts collectifs (de quartier)**
  - ✓ Notamment le long des routes et des sentiers fréquentés par des piétons

✓ Quid statut des cantines ONE pour concernant les déchets ? • **Gestion durable des cimetières** ✓ TB mais veiller à l'acceptation.	

Gestion durable des cimetières

--> S'inspirer de la gestion à Beauvechain (gestion des emplacements de de tombes).

Biodiversité

→ Négocier avec le propriétaire de l'ancien « Fortis center » pour valoriser le site et pourquoi pas l'ouvrir au public ?

→ Mettre en valeur la mare près de la maison communale et les castors.

→ Replanter des haies et vergers haute tige >< Déjà fait dans le cadre du PCDN

Energie

→ Encourager l'isolation des bâtiments

→ Favoriser l'éolien.

→ Faire appel des coopératives énergétiques (COCITER, Nos moulins)

Coulées de boues

→Reboisement sur terres agricoles

→ Négocier avec les cultivateurs

Déchets

→ supprimer la nasse à canettes à Blanmont

→ Distribution de poules pour diminuer la quantité de déchets de cuisine

La vie culturelle et loisirs à Chastre

- **Tissu associatif très actif**
  - ✓ Mais peu reconnu
  - ✓ Mieux communiquer sur ce qu'il se fait
- **Mouvement de jeunesses dynamiques**
  - ✓ Améliorer les locaux et trouver des solutions durables
  - ✓ Mieux aider
- **Evènements ponctuels fédérateurs**
  - ✓ Il n'y en a pas assez
  - ✓ Attention à la variété autant qu'à la quantité
  - ✓ Bravo à la promenade des artistes
- **Et les écoles ?**

- **Manque de « fédération » des acteurs culturels.**
  - ✓ Pas d'agenda ni d'annuaire
  - ✓ 2 bibliothèques à Chaste → Encourager celle de Blanmont aussi
- **Manque de valorisation des activités existantes**
- **Pas de Maison de jeunes**
  - ✓ Ni d'animateurs ni plaines de jeux
  - ✓ Pas indispensable (soutenir les mouvements de jeunesse d'une autre manière)
- **Manque de diversité de l'offre sportive**
  - ✓ Manque d'une salle omnisport et d'une piscine plein air
  - ✓ Mieux exploiter l'existant
  - ✓ Exact, à équilibrer dans le soutien public
  - ✓ Plus de diversité dans les sports proposés
  - ✓ Le foot c'est bien mais….
- **Pas assez de lieux de rencontres adaptés.**
  - ✓ Faire vivre les places comme la Féchère
  - ✓ Effort esthétique à faire (exple : place de la gare)
  - ✓ Accessibilité financières des salles communales pour les évènements.
  - ✓ Valoriser l'existant (dont la salle Patria)!
  - ✓ Pas de lieux de rencontre à Villeroux → Ancienne école de Villeroux ?
- **Pas de valorisation du patrimoine culturel**

Tissu associatif

→ Créer une foire des associations

Activités/ressources culturelles

→ Création d'un projet intergénérationnel dans l'école de Villeroux.

→ Aménager « le Chalet » à Chastre

→ Accueil d'enfants avec nos ainés ?

→ Valoriser les travaux du CHERCHA
→ La partie bar de la salle Patria pourrait servir de lieu de rencontre si encadrement → Participation financière de la Commune ?

Sport

→ Créer des espaces pour courir
→ Créer une piscine ou étang de nage en plein air (cf bois des Rèves)
→ Créer un centre sportif polyvalent

Travailler et entreprendre à Chastre

- **Activités agricoles bien acceptées**
  - ✓ Activité à soutenir et surfaces agricoles à préserver.
  - ✓ Les néoruraux doivent aussi accepter les désagréments d'une activité agricole. Campagne ne veut pas dire désert.
- **Initiatives de diversification agricole**
  - ✓ Soutenir les circuits courts
  - ✓ Fraises et asperges du Piroy
  - ✓ La Commune devrait promouvoir les labels, le domaine bio, les circuits courts
- **Niveau d'épargne élevé des particuliers**
  - ✓ A mobiliser pour des projets locaux
  - ✓ Attention il y a des personnes en situation précaire à Chastre.
- **Intéressantes ressources touristiques « secondaires »**
  - ✓ Une carte détaillée des ballades n'est-elle pas en cours de création ? Ce serait bien utile.
  - ✓ Bertinchamps et le RAVeL ne sont pas loin
  - ✓ Cimetière français et musée de la guerre à valoriser
  - ✓ Manque d'aires de pique-nique
  - ✓ Oui mais à inscrire dans des parcours touristiques plus larges dans la région.

- **Concurrence des pôles proches**
  - ✓ Valoriser les entrepreneurs locaux
- **Diminution des activités autour de la gare de Chastre**
  - ✓ Concrétiser le projet de la gare
  - ✓ Commerces de proximité (autre que le Delhaize) à retrouver
- **Pas assez de collaborations entre agriculteurs**
  - ✓ Et entre agriculteurs et le reste de la population
  - ✓ Coopérative entre les agriculteurs de la Commune ?
- **Pas assez d'Horeca et d'hébergements touristiques**
  - ✓ Nouvelle brasserie
  - ✓ Vieux Chastre
  - ✓ Pim thaï
- **Manque d'un élément touristique majeur**
  - ✓ Accueil des touristes à élargir.
  - ✓ Il ne faut pas regretter de ne pas avoir de pôle touristique monté en épingle.

✓ Mettre en valeur le tumulus, les anciennes fermes	

→ Détaxer les commerces lors de leur première année d'installation.
→ Créer un marché hebdomadaire + un marché des producteurs locaux en « nocturne » (14-21 h) ou / et ambulant entre les villages et/ ou marché couvert ?
→ Prévoir un lieu pour une coopérative de producteurs et artisans
→ Créer un espace co-working
→ Créer un camping
→ Créer un pôle d'activité à Chastre ?
→ informer les citoyens des producteurs existant sur la Commune
→ Attirer les commerces notamment sur la place de la Gare

Information & consultation villageoise à Blanmont
Le 7 mars 2018
Annexe 3 – Résultats de la consultation en individuel

1. Thèmatiques épinglées

Thématique	Nombre d'épinglages
Se déplacer à Chastre	5
Habiter à Chastre	2
Vivre ensemble à Chastre	3
Le développement durable de Chastre	1
La vie culturelle et les loisirs à Chastre	1
Travailler et entreprendre à Chastre	1

2. Arguments « APPROUVES »

N°	Argument	Nombre de mentions
Se déplacer à Chastre		
5	Amplification du tout à la voiture	1
6	Trafic de transit + vitesse élevée	3
Habiter à Chastre		
10	Territoire et paysages agricoles	1
11	Centralisation et densification sur Chastre et Blanmont	1
14	Manque d'espaces publics de qualité	2
Vivre ensemble à Chastre		
20	CPAS actif	1
Le développement durable de Chastre		
/ / /		
La vie culturelle et les loisirs		
39	Manque de diversité de l'offre sportive	1
40	Pas assez de lieux de rencontres adaptés	2
Travailler et entreprendre à Chastre		
41	Activités agricoles bien acceptées	1

3. Arguments « C'EST FAUX »

N°	Argument	Nombre de mentions
Se déplacer à Chastre		
Habiter à Chastre		
13	Nombre faible de services et commerces compensé par pôles voisins	1
Vivre ensemble à Chastre		
17	Hétérogénéité de la population	1
19	Régie de quartiers dynamique	1
24	Faible communication sur les activités / actions	1
Le développement durable de Chastre		
29	Pas de zone de grand intérêt biologique	1

La vie culturelle et les loisirs		
33	Tissu associatif très actif	1
35	Evènements ponctuels fédérateurs	1
Travailler et entreprendre à Chastre		
44	Intéressantes ressources touristiques secondaires	2

4. Boite à idées

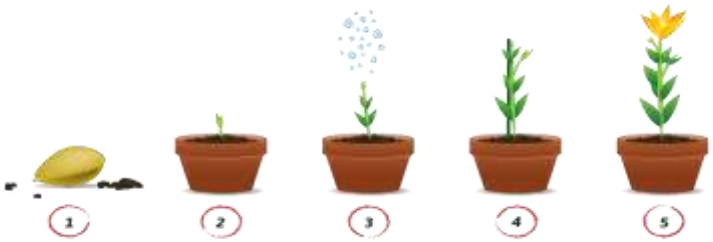

Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait….	**Nombre de mentions**
Développement du plateau de la gare (Ndlr : de Blanmont ?)	**1**
Hall polyvalent sportif et culturel	**2**
De beaux espaces verts pour la convivialité et la biodiversité	**1**
Remise en état de l'ancienne école de Villeroux pour créer un point de rencontre pour les villageois et des services	**2**
Réaménagement de la place de la gare de Chastre : lieu de rencontre, commerces, plaine de jeu, plateforme multimodale, marché.	**1**
Etablir des partenariat Chalets - Commune / Patria – Commune	**1**
Zone d'activité économique	**1**
Un lieu de rencontre intergénérationnelle : halte garderie, soutien des ainées dans le projet, création de stages pour les jeunes et les ainés	**1**

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE CHASTRE

Information & consultation villageoise de Blanmont
Le 7 mars 2018 - Synthèse

Présents **(21)** :

- ***Citoyens (15) :*** *Sanna CHOMEZ, Dominique VOSTERS, Charles VOSTERS, Vincent NAVEZ, Amaury DONCKERS, Hélianthe ADAM, Cécile LAMBERT, Olivier VOISIN, Anne-Laure LE CARDINAL, Florent DEBRAS, Denise DEGAND- MAEREVOET, Pierre-Yves DELENS, Nicolas COISMAN, Agnes HAMANDE-GLIBERT, Claire BOULANGIER*
- ***Mandataires publics (6)*** *: Claude JOSSART (Bourgmestre), Thiery CHAMPAGNE (Conseiller communal), Pascal DISPA (Conseiller communal), Thierry HENKART (Conseiller communal), Jean-Marie THIRY (Conseiller communal), Hélène RYCKMANS (Députée wallonne).*
- *Pour la* ***Fondation Rurale de Wallonie (2)*** *: Nicolas BOSMANS, Simon DE PAEPE*

Copie :

- *Sur le site www.odrchastre.info*
- *Aux participants.*
- *Au Collège communal*
- *Au pool d'agents relais communaux.*
- *A la Direction de la FRW*
- *A la DGO3 – Développement rural – Service extérieur (Xavier Dubois)*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation FRW
- Annexe 2 – Résultats de la consultation en sous-groupes
- Annexe 3 – Résultats de la consultation en individuel.

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation d'un portrait du territoire communal*
4. *Consultation par sous-groupe thématiques*
5. *Consultation en individuel*
6. *Questions à approfondir en plénière*
7. *Présentation des étapes suivantes et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
8. *Conclusion*

1. Introduction

Monsieur le Bourgmestre souhaite la bienvenue aux participants. Il insiste sur l'importance de l'Opération de Développement Rural (ODR) pour définir les priorités d'avenir de la commune de Chastre dans les 15 ans années à venir.

Ensuite, il présente la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son ODR.

2. Présentation de l'Opération de Développement Rural

Nicolas Bosmans, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon et certains budgets européens.
- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Chastre. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;

        - de conseiller la Commune dans l'élaboration et la mise en œuvre de son PCDR ;
        - de mettre en réseau les Communes wallonnes menant une ODR pour favoriser les échanges d'expérience.
    - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
    - Le bureau d'étude est chargé de digérer les réflexions menées et de réaliser le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
- **Base légale** : les ODR sont régies par un Décret et un Arrêté wallon dont la première version date 1991.

3. Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.

L'élaboration d'un PCDR prend généralement deux grosses années. Après l'approbation du programme par le Gouvernement wallon, la Commune a alors une période de maximum 10 ans pour mettre en œuvre les projets inscrits dans le PCDR.

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un **diagnostic du territoire communal**, c'est-à-dire de dresser un état général de Chastre avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps, la FRW a réalisé un portrait succinct du territoire se basant sur la rencontre de 25 personnes ressources du territoire (élus de tous les partis représentés au conseil communal, responsables de projets à l'administration communale, acteurs associatifs, représentant du secteur économique et environnemental).

Nicolas Bosmans et Simon De Paepe, agents de la FRW, présentent ce portrait succinct de Chastre (voir présentation en annexe 1).

4. Consultation par sous-groupes thématiques

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au portrait.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes. Pendant 60 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune selon les 6 thématiques traitées:

- Se déplacer à Chastre
- Habiter à Chastre
- Vivre ensemble à Chastre

- Le Développement durable de Chastre
- La vie culturelle et les loisirs à Chastre.
- Travailler et entreprendre à Chastre

Chaque panneau thématique contient les atouts/faiblesses repris dans le portrait. Les participants sont invités à les commenter, les nuancer, à ajouter des atouts/faiblesses non mentionnés.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 2.**

5. Temps de consultation en individuel

Suite aux travaux en sous-groupes, les participants sont invités à titre individuel « d'épingler » une thématique que leur tient particulièrement à cœur. Par ailleurs, chaque participant disposera d'un « J'APPROUVE » pour donner du poids à une affirmation s'il la juge particulièrement importante ainsi que d'un « C'EST FAUX ! » à poser à côté d'une affirmation s'ils ne sont pas d'accord.

Une boite à idées est également mise à disposition des participants qui désirerait faire part de leurs suggestions de projets.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 3.**

6. Questions à approfondir en plénières

Une dernière phase de consultation est organisée en plénière pour permettre de faire réagir les participants sur des questions « faisant débat » suite aux rencontres des personnes ressources.

Les participants reçoivent un carton rouge et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (rouge). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou rouge afin d'approfondir les questions abordées.

- **Affirmation 1 : L'activité commerciale et économique est globalement « moyenne » (en nombre) mais ce n'est pas grave car l'entité est entourée de pôles importants (LLN, Gembloux,…)**

  → Tendance : majorité de « d'accord ».

- **Affirmation 2 : Les incivilités (déchets sauvages, tags, parkings sur les trottoirs) sont un problème essentiel à traiter pour améliorer le cadre de vie des habitants.**

  → Tendance : mitigé

- **Affirmation 3 : Les habitants sont bien informés des activités et actions entreprises sur leur territoire.**

  → Tendance : majorité de « pas d'accord ».

7. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, le processus sera temporairement suspendu en raison de la période des élections communales. Une fois la nouvelle législature communale mise en place, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

Nicolas Bosmans explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Nicolas Bosmans insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Chastre (villages, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Chastre pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

→ Les personnes intéressées d'être tenue informée de l'appel à candidature sont invitées à remplir une liste figurant à la sortie de la salle.

8. Conclusions

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Consultation
Monde associatif
21/03/18

POURQUOI ÊTES-VOUS LÀ ?

L'opération de développement rural (ODR) démarre …!

1ière étape : la mobilisation locale !

Quelles priorités pour les 10 ans à venir à Chastre ?

CE SOIR, NOUS VOUS PRÉSENTERONS…

- **L'opération de développement rural…**
  - Bref rappel du contexte
- **Portrait du territoire….et tendances ressortant des réunions villageoises !**
- **Temps de travail en sous-groupe**
- **Mise en commun**
- **Prochaines étapes**

Les agents FRW pour Chastre

Bonjour Chastre, je suis
Simon De Paepe…

Bonjour, je suis
Claude Pilet

Nicolas Bosmans

Centralisation des contacts :
Nicolas Bosmans , n.bosmans@frw.be ; 010 237 800

Ensemble, pour des villages vivants

L'ODR, l'opération de développement rural

PARTIE 1

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

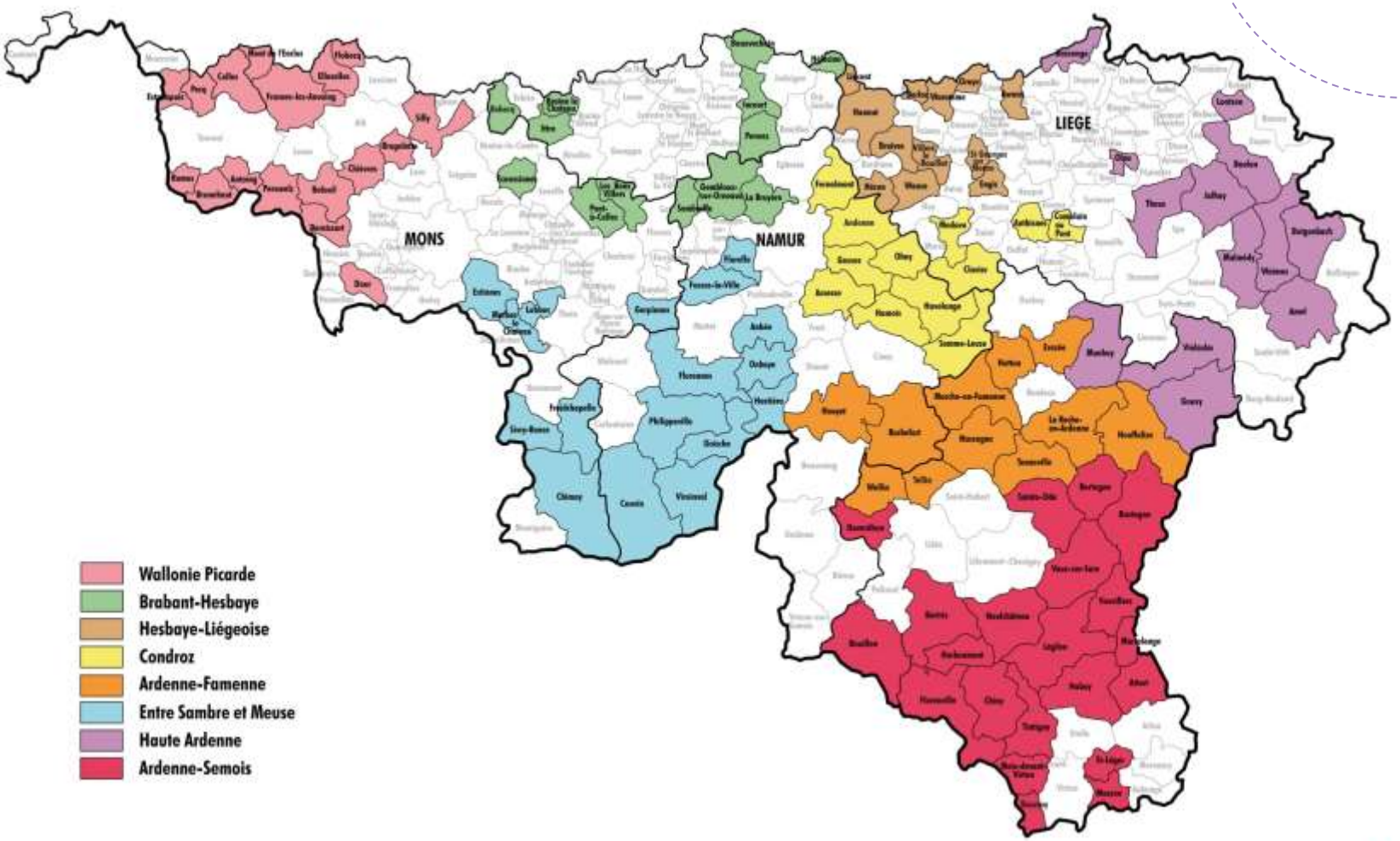

Mars 2017

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

Les étapes d'une ODR

2018 ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

(+ Dynamique et actions mobilisatrices)

Mise en œuvre du PCDR

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie (SPW- DGO3)

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Le ressenti de la population

+

Analyse « objective » de l'Auteur

=

Diagnostic participatif du territoire

Janvier – Mars 2018 :
Cycle de consultations villageoises

24/01 Cortil-Noirmont
(Salle du Tensoul, rue du Tensoul)
07/02 Saint-Géry - Gentinnes
(Salle des Golards, rue des Golards)
21/02 Chastre-Villeroux
(Administration communale de Chastre)
07/03 Blanmont
(Salle espace 2000, sentier de la Fléchère)

Portrait du territoire et tendances marquantes ressortant des rencontres villageoises

PARTIE 2

La vie culturelle et les loisirs à Chastre

- **Tissu associatif très actif** FAUX !
- Mouvement de jeunesse dynamiques et impliqués à la vie locale.
- Evénements ponctuels fédérateurs

- **Pas assez de diversité dans l'offre sportive** APPROVED
- **Manque de valorisation des activités existantes** FAUX !
- « fédération » des acteurs culturels et de valorisation des activités existantes.
- Pas de maison de jeunes
- Pas assez de lieux de rencontre pour les habitants et les associations locales

Vivre ensemble à Chastre

- Régie de quartiers dynamique
- Grande hétérogénéité de la population
- **CPAS actif dans la lutte contre la pauvreté**
- Offre importante de logements publics

- **Faible communication vers les habitants sur les activités existantes et les actions entreprises**
- Pas assez d'échange entre les quartiers sociaux et les quartiers 'plus favorisés'
- Logements publics pas toujours bien intégrés
- Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées

Habiter à Chastre

- **Centralisation et densification sur Blanmont et Chastre**
- Proximité de plusieurs pôles urbains
- **Territoire et paysage agricoles**
- **Nombre faible d'activités commerciales compensé par la proximité de pôles commerciaux voisins**

- **Manque d'espaces publics de qualité (place, parc…)**
- **Certains villages se sentant isolés et disposant de peu de services**
- **Pression urbanistique importante (avec ses impacts sur l'accès au logement, la qualité de l'environnement, le paysage…)**

Le développement durable de Chastre

- **Importance du territoire dans le réseau écologique**

- **Poubelles à puces**

- Nombreux logements équipés de panneaux solaires
- Gestion durable des cimetières

- **Pas de zones de grand intérêt biologique**
- Détérioration des zones humides
- Gestion de l'énergie peu développée
- Coulées de boues

Travailler et entreprendre à Chastre

- Intéressantes ressources touristiques secondaires
- **Niveau d'épargne élevé** FAUX !
- Les habitants acceptent les activités agricoles
- Ouverture de certains agriculteurs à la diversification de leurs activités

- Manque d'un élément touristique majeur
- Diminution des activités et commerces autour de la gare de Chastre
- Pas assez de concertation entre les agriculteurs sur des projets communs
- Concurrence avec les autres pôles d'activités économiques
- Pas suffisamment d'Horeca et d'hébergements touristiques

La mobilité à Chastre

- **Réseau routier de qualité/bien intégré** FAUX !
- **La présence de 2 gares** FAUX !
- Nombreux sentiers pédestres
- Potentiel pour développer la multimodalité

- Services du proxibus à optimiser
- **Problèmes de parking** FAUX !
- **Trafic de transit + vitesse élevée** APPROVED
- **Amplification du « tout à la voiture »** APPROVED
- **Manque de sécurité et d'infrastructures pour les déplacements doux** APPROVED

Ensemble, pour des villages vivants

Temps de travail en Commissions

PARTIE 3

Réflexion n°1 : Les Activités

+/- 10 minutes de réflexion

1. Est-ce que **l'offre** d'**activités** (loisirs, culture, sport, artistiques, formation…) et d'**associations** existantes **répond à la demande** de la population et correspond à leurs attentes ?

2. Y a-t-il des **manques** :
   - en **activités** ?
   - en **associations** ?

3. Est-ce que certains publics ne se sentent **pas assez concernés par l'offre d'activités** (âges, mixité, ….) ?

4. Est-ce que **l'offre supra-locale** entre en **complément ou en concurrence** avec les activités communales ?

Réflexion n°2 : Partenariats

+/- 10 minutes de réflexion

1. **Existe-il des partenariats**, **des synergies,** entre vous et d'autres associations, opérateurs, intervenants… ?

2. **Quels types de partenariats et synergies** imagineriez-vous entre associations, opérateurs, intervenants… ?

3. Quels seraient vos **besoins en organisation** et **en coordination** des partenariats entre associations, opérateurs, intervenants… ? Quels pourraient être les **freins** à de tels partenariats ?

Réflexion n°3 : Moyens matériels et humains

+/- 10 minutes de réflexion

Quel est l'état de la situation de votre association en matière de/d' :

- **organisation** ?
- **infrastructures** et **locaux** ?

- **matériel** et **logistique** ?
- **financement** ?

RÉFLEXION N°4 : COMMUNICATION

+/- 10 MINUTES DE RÉFLEXION

Quel est l'état de la situation de votre association en matière de/d' :

- **communication avec la Commune** et **entre associations** ?
- **communication avec les habitants** ?
- **agenda** des activités ?

EN PRATIQUE…

1) Désignez **un rapporteur**

2) Écrivez le fruit des **discussions** sur la **feuille de synthèse**

(Merci d'**écrire lisiblement ☺ !)**

3) Réagissez en priorité **aux éléments**

→ **en lien direct** avec **votre secteur associatif**

4) Identifiez 1 point particulier pour chacune des quatre réflexions (ressortant des discussions en groupe)

MISE EN COMMUN (25')

POUR **CHACUNE DES QUATRE RÉFLEXIONS**, PRÉSENTEZ PAR GROUPE :

➔ **1 point particulier** ressortant des **discussions en groupe?**

1. **Activités**
2. **Partenariats**
3. **Moyens matériels et humains**
4. **Communication**

5' minutes max de présentation par groupe

Les suites…

PARTIE 4

Les première étapes

Information/ consultation

Mise en place CLDR

Janvier 2018

Avril 2018

Janvier 2019

La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population/ élus

La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**

RESTEZ CONNECTÉS !

www.odrchastre.info

Constitution d'une mailing list

→ Laissez nous votre adresse mail !

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EN LIGNE

Opération de Développement Rural de Chastre - Faites vous entendre !

La Commune de Chastre a pris la décision en 2017 de se lancer dans une Opération de Développement rural. Cette dynamique a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité,...). C'est également l'occasion d'associer les citoyens aux choix à opérer.

Une large consultation villageoise sera organisée lors du premier trimestre 2018. En prémisse de celle-ci, nous vous invitons à nous faire connaître brièvement votre point de vue sur le territoire de Chastre.

Alors, suivez votre première intuition en répondant aux quelques questions qui suivent cela ne prendra que quelques minutes.

Merci !

SUIVANT

Page 1 sur 4

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement rural de Chastre

Consultation du monde associatif, le 21/03/18

Tableau récapitulatif des discussions en sous-groupes

0) Associations présentes, nombre de participants et répartition dans les sous-groupes :

Associations culturelles	La Tchatche, Académie de peinture, Musique et Culture en Roman Pays, Salle Patria, Les Tastevins chastrois
Associations environnementales et patrimoniales	Le GRACQ, CHERCHA (cercle d'histoire), Ami Chemin, NATAGORA, Transition Chastre
Associations sportives	Club de gym-danse de Chastre – ASBL 'Sport et Culture' Le Chalet
Associations solidaires et de cohésion sociale	Le Grenier d'Awoudenine, Alphabétisation, Ligue des Familles, unités scouts (Chastre et Cortil)

1) Éléments prioritaires identifiés par sous-groupe pour chacune des réflexions

Sous-groupe	Réflexion n°1 : les activités	Réflexion n°2 : partenariats	Réflexion n°3 : moyens matériels et humains	Réflexion n°4 : communication
Associations culturelles	• Toutes les activités sont des initiatives privées. • Pas assez de soutien de l'administration	• Il manque un calendrier des activités et une coordination communale entre les associations	• Manque de moyens humains et financiers, c'est l'art de la débrouille	• Manque d'agenda • Communication difficile avec la commune

	communale • Pas assez d'activités, pas de diversification, activités trop peu diversifiées selon la localisation			
Associations environnementales et patrimoniales	• L'impact de ce que nous proposons est faible par rapport au nombre d'habitants • Il y a une faible mobilisation quand nous proposons des activités (sauf les balades 'nature') • Comment mobiliser des forces vives ?	• Manque de communication et de coordination entre les associations et activités existantes • Manque de points de contact pour mettre les gens ensemble • La liste des associations sur le site de la commune doit être mise à jour	• Manque d'information sur les possibilités de financement (par ex : les fiches projets du PCDN)	• La commune apparait comme LA solution pour communiquer, coordonner et centraliser les informations
Associations sportives	• Manque de cohésion et d'échanges	• Manque de liens	• Aide financière pour les clubs en difficulté	• Le site web de la commune ou une plateforme doit reprendre de manière claire, simple et attractive toutes les associations culturelles sportives (description, adresses de contact, téléphone, agenda…) • Nécessité d'une mise à jour régulière du site
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Manque de choix d'activités notamment sportives et artistiques	• Journée des associations ou répertoire • Se rencontrer entre associations	• Manque de locaux pour la jeunesse, pour les associations qui ont peu de moyens	• Le relai des infos des associations

2) Éléments mentionnés par chaque sous-groupe et pour chacune des réflexions

RÉFLEXION N°1 : LES ACTIVITÉS

1.1 Est-ce que l'offre d'activités (loisirs, culture, sport, artistiques, formation…) et d'associations existantes répond à la demande de la population et correspond à leurs attentes ?

Sous-groupe	Commentaires
Associations culturelles	• Non, pas assez • Offre non complète • Activités ponctuelles • Manque de soutien, de coordination • Des villages sont « oubliés » • Toutes les activités sont des initiatives privées, bénévoles • Pas d'initiative communale ou très peu et ponctuelle (grand feu, fête de la musique)
Associations environnementales et patrimoniales	• Difficulté de répondre à la place de la population
Associations sportives	• Il existe certaines activités faisant défaut (voir point 1.2)
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Manque d'activités sportives (on doit aller à Mont Saint Guibert, Gembloux, Louvain-La-Neuve) + artistiques • Manque de choix • Manque de lieux pour les activités artistiques

1.2 Y a-t-il des manques : en activités ? en associations ?

Sous-groupe	Commentaires
Associations	• **En activités :** ○ Sport : uniquement foot et judo (judo qui n'est pas aidé par la commune)

culturelles	○ Théâtre ○ Musique ○ Académie ->danse, musique • **En associations** : ○ Association sur l'écologie, le développement durable ○ Jardin partagé, collectif (pourrait se faire dans le terrain près de la bibliothèque de Blanmont) ○ Eneo ○ Maison de jeunes (valoriser certains lieux qui pourraient en faire office ex : « Bar » salle Patria, chalet. Mais avec encadrement
Associations environnementales et patrimoniales	• Le syndicat d'initiative propose des activités orientées sur Chastre et pour les Chastrois • Certains agriculteurs regretteraient le manque d'association entre eux (ex : partager le matériel agricole) • Il manque des gens pour participer aux activités
Associations sportives	• Exemple d'activité faisant défaut : danse country, volley, tennis, théâtre, animation pour les enfants, cinéma…
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Académie de peinture à Noirmont • Activités privées

1.3 Est-ce que certains publics ne se sentent pas assez concernés par l'offre d'activités (âges, mixité, ….) ?

Sous-groupe	Commentaires
Associations culturelles	• Habitants des logements sociaux (excepté le foot) • Personne à mobilité réduite • Personnes âgées
Associations environnementales et patrimoniales	• Ce sont toujours les mêmes personnes que l'on voit partout • Nous ne touchons pas les nouveaux habitants / les nouveaux lotissements • Il n'y a pas assez de mobilisation. Comment mieux mobiliser ?
Associations sportives	• Sans doute

Associations solidaires et de cohésion sociale	• Difficultés interculturelles ex : alphabétisation différents publics très divers qui se côtoient parfois difficilement • Revenir aux « cafés » dans les villages comme lieux de rencontre

1.4 Est-ce que l'offre supra-locale entre en complément ou en concurrence avec les activités communales ?

Sous-groupe	Commentaires
Associations culturelles	• En complément
Associations environnementales et patrimoniales	• C'est une complémentarité • Il ne faut pas inventer à Chastre ce qui existe ailleurs
Associations sportives	• Il est impossible de tout proposer sur Chastre • Certaines activités supra-communales entre en complément et pour d'autres en concurrence
Associations solidaires et de cohésion sociale	• On va à l'extérieur quand on ne trouve pas ici

RÉFLEXION N°2 : PARTENARIATS

2.1 Existe-il des partenariats, des synergies, entre vous et d'autres associations, opérateurs, intervenants… ?

Sous-groupe	Commentaires
Associations culturelles	• Salle Patria avec le 63em unité BW • Musique et Culture avec le Gracq • La Tchatche avec Musique et Culture
Associations environnementales et patrimoniales	• Oui mais il y en a beaucoup d'autres à développer
Associations sportives	• De manière générale, il n'y en a pas entre les ASBL • Toutefois, il existe des partenariats et synergies entre des associations de fait au sein de la même infrastructure
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Cohésion sociale et CPAS • Réunion des 4 mouvements de jeunesse • + coordination communale (transport, formation secourisme)

2.2 Quels types de partenariats et synergies imagineriez-vous entre associations, opérateurs, intervenants… ?

Sous-groupe	Commentaires
Associations culturelles	• Agenda communal (calendrier des activités) • Lien apolitique (Fête de la musique) • Synergie entre des événements et la mobilité et la durabilité (écologie) • Soutien communal
Associations environnementales et patrimoniales	• Il faudrait une synergie entre Natagora, la régie de quartiers et les écoles • Transition Chastre aimerait organiser une fête des associations avec toutes celles de Chastre le 29 septembre • Il manque une liste à jour des associations et des personnes de contact
Associations	• Des journées découvertes de l'offre communale

sportives	
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Alphabétisation →visites de la commune ou autres (culturel) • →liens avec écoles, les scouts • Informer les enfants de nos actions • Faire une journée des associations pour se rencontrer permettrait de mutualiser nos moyens, synergies • Rencontre ENTRE associations pour trouver des synergies

2.3 Quels seraient vos besoins en organisation et en coordination des partenariats entre associations, opérateurs, intervenants… ? Quels pourraient être les freins à de tels partenariats ?

Sous-groupe	Commentaires
Associations culturelles	• Agenda- Avoir accès à une page sur le site communal • Valves communales sur les places, plaines de jeux • Panneaux d'information
Associations environnementales et patrimoniales	• Le syndicat d'initiative devrait prendre le rôle de coordinateur en charge (ce qu'il ne fait pas) • Difficulté de concilier les agendas • Le syndicat d'initiative n'a pas les moyens (ressources humaines, technologiques et financières) pour le faire (c'est du bénévolat).
Associations sportives	• Une ASBL communale aidée par la commune pour chapeauter les différentes ASBL (pour les salles, et l'organisation au sein des salles)
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Faire un dépliant (répertoire) des différentes associations pour mieux se connaître et informer les nouveaux • Et sur le site de la commune • (Avoir les adresses des nouveaux ? Est-ce possible ?)

RÉFLEXION N°3 : MOYENS MATÉRIELS ET HUMAINS

3.1 Quel est l'état de la situation de votre association en matière de/d' :

- **organisation** ?

Sous-groupe	Commentaires
Associations culturelles	• Manque de bénévoles de manière générale et surtout dans la tranche d'âge 25-40 ans
Associations environnementales et patrimoniales	• Pas assez de membres dynamiques et actifs
Associations sportives	• A.F : Gym-Danse : Ok (locaux commune) • A.F. : Self-défense : en voie de restructuration (nouvelle appellation) • ASBL 'Le Chalet' : Manque d'activités d'où le manque de moyens pour maintenir le cap
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Difficulté de trouver des personnes qui s'impliquent

- **infrastructures** et **locaux** ?

Sous-groupe	Commentaires
Associations culturelles	• Vétusté • Insuffisante • Manque d'entretien des locaux • Locaux existants : créer des partenariats publics-privés
Associations environnementales et patrimoniales	• Il manque de lieux fédérateurs sur la commune. • Nous n'avons pas de local pour se réunir et stocker du matériel (une maison des associations).

Associations sportives	• A.F : Gym-Danse : OK (il manque un défibrillateur) • A.F. : Self-défense : problème de chauffage • ASBL 'Le Chalet' : problème d'isolation et de chauffage
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Scouts : manque de locaux (unité de Chastre, Blanmont) pour entreposer le matériel • Difficulté de trouver des salles accessibles financièrement pour les petites associations qui ont peu de moyens • Salles existent (communales et asbl) mais coûtent cher (gestion, renouvellement du matériel, rénovations)→mieux gérer, avoir un accès différent pour les associations locales (différent des particuliers)

- **matériel** et **logistique** ?

Sous-groupe	Commentaires
Associations culturelles	• Manque de matériel, de sono, de théâtre • Soutien de la commune pour le transport de matériel • C'est l'art de la débrouille
Associations environnementales et patrimoniales	• Ça va. On se débrouille
Associations sportives	• A.F : Gym-Danse : OK • A.F. : Self-défense : OK • ASBL 'Le Chalet' : on manque d'un peu de tout
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Beaucoup de salles sont très énergivores • Manque de lieux de jeux pour les jeunes et enfants • Les espaces de jeux disparaissent→ en placer dans les lieux centraux • Réhabiliter un espace de jeux près de la maison communale

- **financement** ?

Sous-groupe	Commentaires
Associations	• Nettement insuffisant

culturelles	
Associations environnementales et patrimoniales	• Ça va. On se débrouille.
Associations sportives	• A.F : Gym-Danse : pas nécessaire ! • A.F. : Self-défense : Un apport d'argent serait la bienvenue • ASBL 'Le Chalet' : une nécessité, surtout pour une meilleure isolation et éventuellement le remplacement ou l'amélioration du chauffage. • Il faudrait une procédure d'octroi de subsides 'simplifiée' (moins lourde). Un subside par rapport au nombre d'inscrits avec un minimum pour aider les petits clubs.
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Scouts : activités, ça va mais locaux pas finançables • Longue durée pour l'obtention des financements communaux • Ligue des familles : on a reçu moins que les autres depuis 2 ans

RÉFLEXION N°4 : COMMUNICATION

4.1 Quel est l'état de la situation de votre association en matière de/d' :

- **communication avec la Commune et entre associations ?**

Sous-groupe	Commentaires
Associations culturelles	• Nulle • Dans un seul sens, c'est l'association qui communique avec la commune • Le politique nous reconnait, ils viennent à nos activités mais ils ne nous soutiennent pas au niveau organisation, finances, etc. • Pas de programme culturel
Associations	• Assez bonne communication avec la commune via l'éco-conseiller

environnementales et patrimoniales	• Difficulté d'avoir les coordonnées des autres associations car la liste sur le site de la commune n'est pas à jour. Il faudrait une mise à jour et la relayer via la page Facebook.
Associations sportives	• Elle doit être améliorée ! • Manque de visibilité sur le site web de la commune • Prévoir un cadastre des activités existantes et associations existantes et le publier/distribuer aux (nouveaux) habitants. (ex : Toutes boîtes, valves communales, petite vidéo de présentation à l'accueil de la maison communale) • La liste des adresses mails de la commune ne doit pas être à jour car des associations n'ont pas reçu le mail pour assister à la réunion (dont le club de gym/danse et le Chalet)
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Pas toujours évident que la commune fasse le relai de nos infos • Pas toujours le sentiment d'être entendus par la commune

- **<u>communication avec les habitants ?</u>**

Sous-groupe	Commentaires
Associations culturelles	• Site de la commune trop figé • Chaque association gère sa communication
Associations environnementales et patrimoniales	• Le bien-vivre à Chastre va reprendre. C'est une bonne chose • Il faudrait un planning des échéances pour soumettre des articles • C'est la débrouille : affiche et réseaux sociaux
Associations sportives	• De manière générale, on se débrouille ! • Gym-Danse : Facebook, flyers, parfois toutes boites, affiche sur la porte espace 2000 • Chalet : Facebook, panneaux/affiches à l'extérieur du Chalet
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Comment faire passer efficacement notre info ?

- **<u>agenda des activités ?</u>**

Sous-groupe	Commentaires
Associations culturelles	• Où ?
Associations environnementales et patrimoniales	• Il faudrait qu'un employé communal fasse un recensement des activités. • Nécessité d'avoir un unique point de contact dont les coordonnées sont connues de tous.
Associations sportives	• Idem point 'communication avec les habitants'
Associations solidaires et de cohésion sociale	• Est-ce que les infos circulent entre les villages ? • Chastre et Blanmont + liés • Gentinnes plus isolé, idem Cortil

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE CHASTRE

Information & consultation du monde associatif
Le 21 mars 2018 - Synthèse

Participants :

- ***24 membres d'associations*** *représentant* ***17 associations*** *actives à Chastre (voir liste en annexe 2)*
- *Pour le* ***Conseil communal*** *et* ***membres d'associations (2):*** *Claude JOSSART (Bourgmestre) et Muriel MASSON (Conseillère communale)*
- *Pour la* ***Fondation Rurale de Wallonie*** *: Simon DE PAEPE et Claude PILET*

Copie :

- *Aux participants.*
- *Au Collège communal*
- *Au pool d'agents relais communaux.*
- *A la Direction de la FRW*
- *A la DGO3 – Développement rural – Service extérieur (Xavier Dubois)*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation FRW
- Annexe 2 – Résultats des travaux en sous-groupes

Ordre du jour :

1. *Présentation de l'Opération de Développement Rural*
2. *Retour des consultations villageoises concernant un portrait du territoire communal avec un regard spécifique sur les éléments liés au monde associatif*
3. *Temps de travail en sous-groupe*
4. *Mise en commun*
5. *Présentation des étapes suivantes et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
6. *Conclusion*

---

1. Présentation de l'Opération de Développement Rural

Simon De Paepe et Claude Pilet, agent de développement à la FRW, rappellent le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon et certains budgets européens.
- Les travaux participatifs qui sont initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Chastre. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 5).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;
        - de conseiller la Commune dans l'élaboration et la mise en œuvre de son PCDR ;
        - de mettre en réseau les Communes wallonnes menant une ODR pour favoriser les échanges d'expérience.
    - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».

- Le bureau d'étude est chargé de digérer les réflexions menées et de réaliser le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

- **Base légale** : les ODR sont régies par un Décret et un Arrêté wallon dont la première version date 1991.

2. Retour des consultations villageoises concernant un portrait du territoire communal avec un regard spécifique sur les éléments liés au monde associatif

L'élaboration d'un PCDR prend généralement deux grosses années. Après l'approbation du programme par le Gouvernement wallon, la Commune a alors une période de maximum 10 ans pour mettre en œuvre les projets inscrits dans le PCDR.

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un diagnostic du territoire communal, c'est-à-dire de dresser un état général de Chastre avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps, la FRW a réalisé un portrait succinct du territoire se basant sur la rencontre de 25 personnes ressources du territoire (élus de tous les partis représentés au conseil communal, responsables de projets à l'administration communale, acteurs associatifs, représentant du secteur économique et environnemental).

Ce portrait a été présenté et débattu lors des consultations villageoises qui se sont tenues entre le 24/01/18 et le 07/03/18. Les participants ont en effet eu l'occasion de réagir face à ce portrait en l'enrichissant et le nuançant par des discussions en sous-groupes. Ils ont également eu la possibilité de réagir à titre individuel sur les thématiques et arguments leur paraissant particulièrement importants.

Simon De Paepe, agent de la FRW, présente ce portrait succinct de Chastre et les éléments principaux ayant fait réagir la population liés au monde associatif (voir présentation en annexe 1).

3. Temps de travail en sous-groupe

La rencontre des associations actives à Chastre vise à les consulter pour connaître les besoins et les difficultés qu'elles peuvent rencontrer par rapport à différents aspects de la vie associative.

Un temps de travail est ensuite organisé en sous-groupe. Les participants sont regroupés en 5 tables en fonction du type d'associations qu'ils représentent, à savoir :

- les associations culturelles ;
- les associations environnementales et patrimoniales ;
- les associations sportives ;
- les associations solidaires et de cohésion sociale ;

- les associations économiques et touristiques *(Aucune association pour ce sous-groupe).*

Une fois regroupés par table thématique, et après avoir désigné un rapporteur pour la mise en commun, tous les sous-groupes devront répondre à la même série de question. Ces questions ont été élaborées de manière à traiter des aspects importants de la vie associative. Un temps limite de 10 minutes est donné à chaque série de questions pour éviter de rentrer dans de trop longs débats. La cadence rapide doit permettre aux sous-groupes de ne traiter que de l'essentiel.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 2**

4. Mise en commun

Un tour des rapporteurs est ensuite organisé pour faire état des éléments importants ressortant des discussions (voir résultats annexe 2)

Elément supplémentaire ressortant de la mise en commun :

Une journée des associations va être organisée en septembre par Transition Chastre dont Monsieur Michäel Reinier sera le contact. Les coordonnées des associations présentes lui seront transmises afin de faciliter la communication.

5. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, le processus sera temporairement suspendu en raison de la période des élections communales. Au début de la nouvelle législature communale, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

Claude Pilet explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;

- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Claude Pilet insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Chastre (villages, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Chastre pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

→ Les personnes intéressées d'être tenue informée de l'appel à candidature sont invitées à remplir une liste figurant à la sortie de la salle.

6. Conclusions

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Simon De Paepe & Claude Pilet

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

CONSULTATION PERSONNEL COMMUNAL

POURQUOI ÊTES-VOUS LÀ ?

L'opération de développement rural (ODR) démarre …!

1ière étape : la mobilisation locale !

Quelles priorités pour les 10 ans à venir à Chastre ?

CE SOIR, NOUS VOUS PRÉSENTERONS…

- **La Fondation Rurale de Wallonie**
  - Qui sommes-nous? Quelles sont nos missions?
- **L'opération de développement rural…**
  - C'est quoi ? Quel intérêt ?
- **Portrait du territoire….et vos réactions!**
- **Que va-t-il se passer ces prochains mois ?**

LA FRW,
la Fondation Rurale de Wallonie

PARTIE 1

LA FRW, C'EST…

1

Un organisme privé, indépendant et pluraliste

2

En charge de missions de service public (convention cadre avec la Région Wallonne)

3

Présent pour le développement des régions rurales de Wallonie, par l'encadrement des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux

L'équipe Brabant-Hesbaye

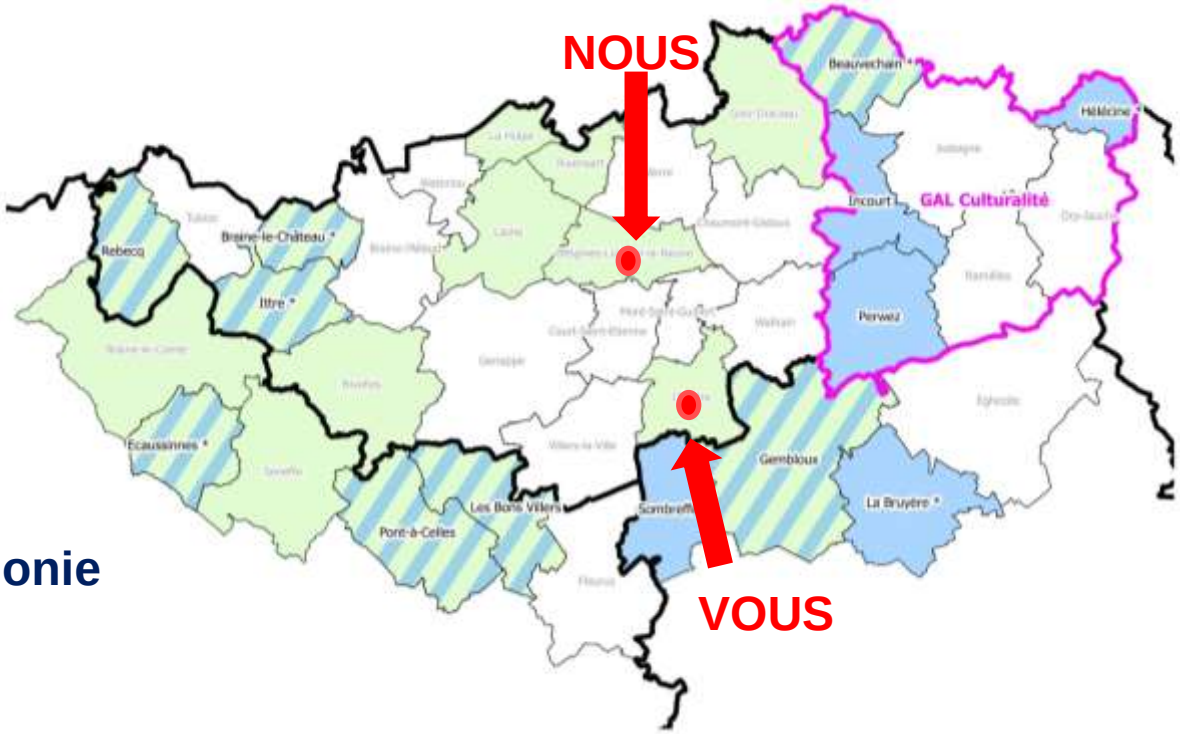

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue Clairvaux, 40 Bte1
1348 Louvain-la-Neuve
brabant.hesbaye@frw.be
010/237.800

Les agents FRW pour Chastre

Bonjour Chastre, je suis **Simon De Paepe…**

Et moi, **Nicolas Bosmans!**

Centralisation des contacts :
Nicolas Bosmans , n.bosmans@frw.be ; 010 237 800

L'ODR, l'opération de développement rural

PARTIE 2

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

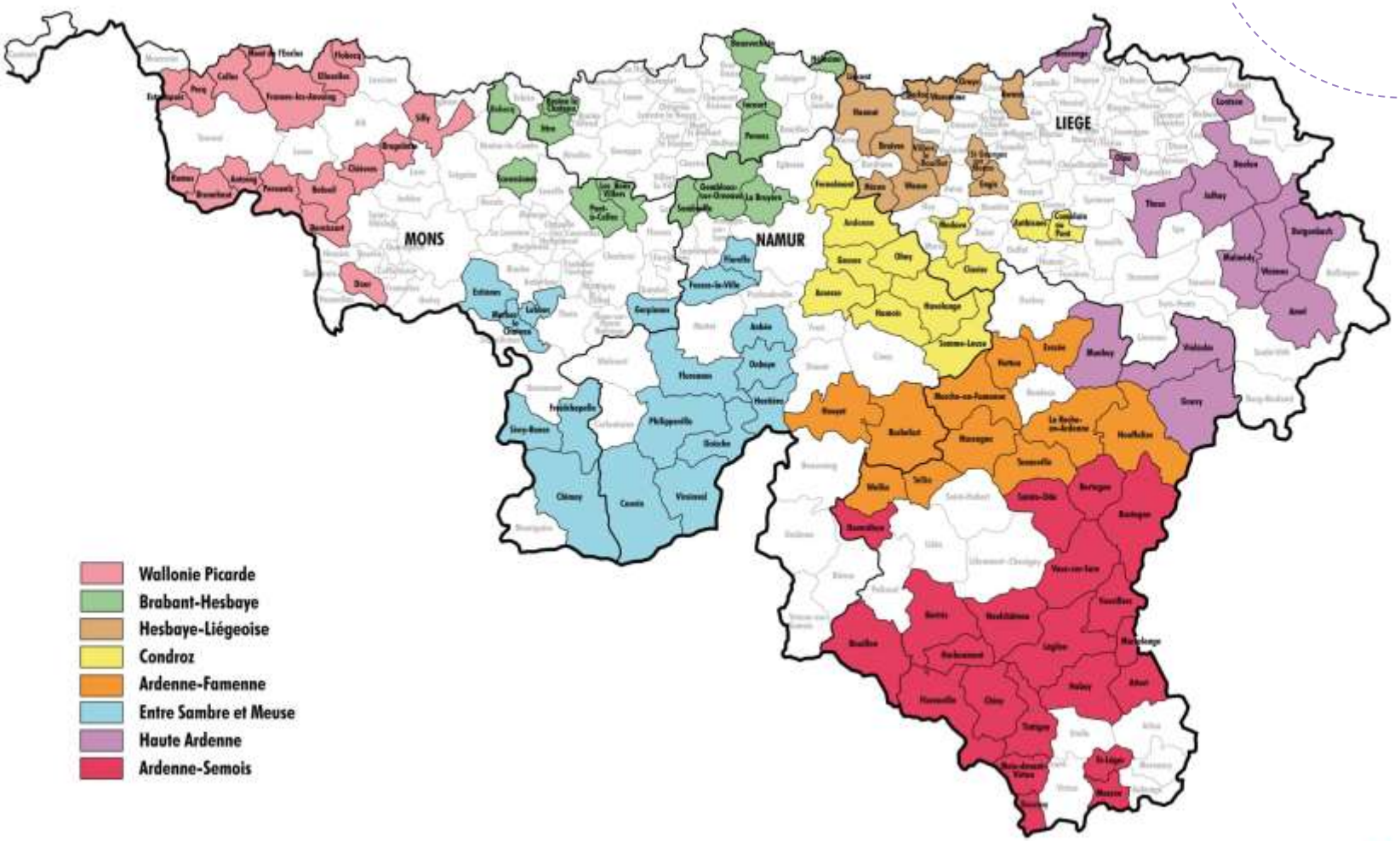

Mars 2017

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

L'ODR, cela débouche sur…

-> Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Un document décrivant une série d'objectifs et de projets mis en œuvre durant 10 ans

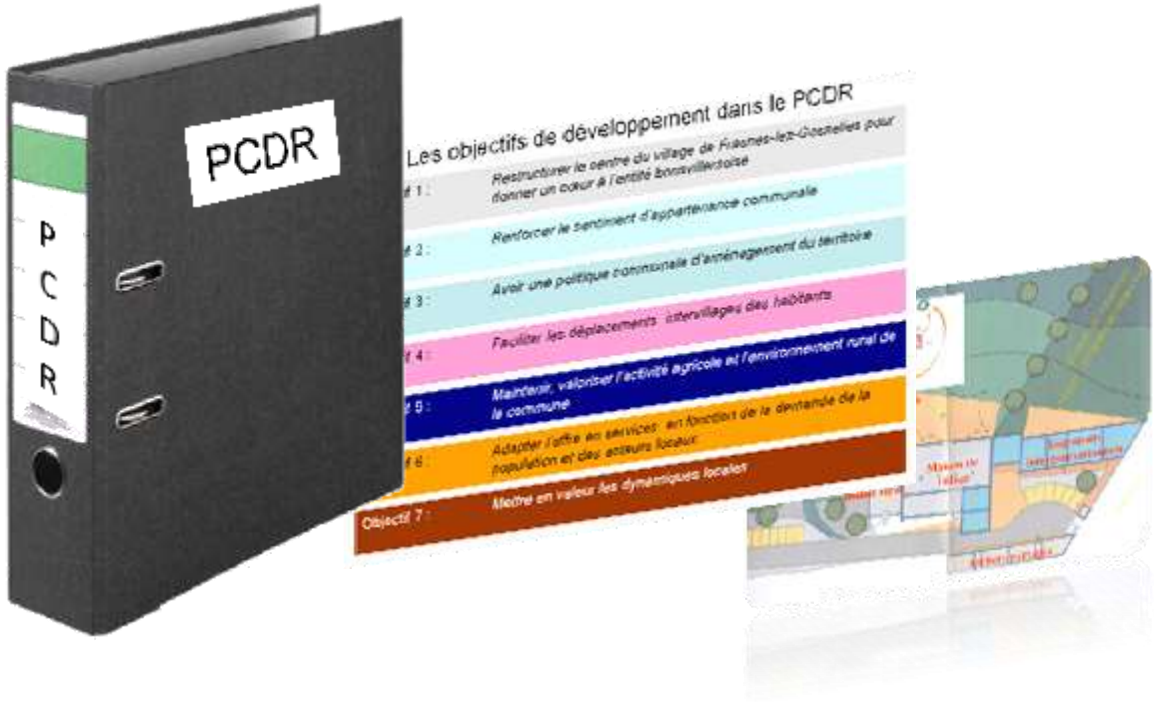

Les étapes d'une ODR

2018 ~ 2020 ~ 2030

Elaboration du PCDR

(+ Dynamique et actions mobilisatrices)

Mise en œuvre du PCDR

- Mise en œuvre des projets
- Subventions possibles jusqu'à 80%
- Dynamique et actions mobilisatrices
- Suivi de la CLDR

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie (SPW- DGO3)

Auteur de Programme

Organisme d'accompagnement

Vous avez dit diagnostic ?

Identifier les…

Et les..

du territoire

Le ressenti de la population

+

Analyse « objective » de l'Auteur

=

Diagnostic participatif du territoire

Portrait du territoire

PARTIE 3

Structure et dynamique du territoire

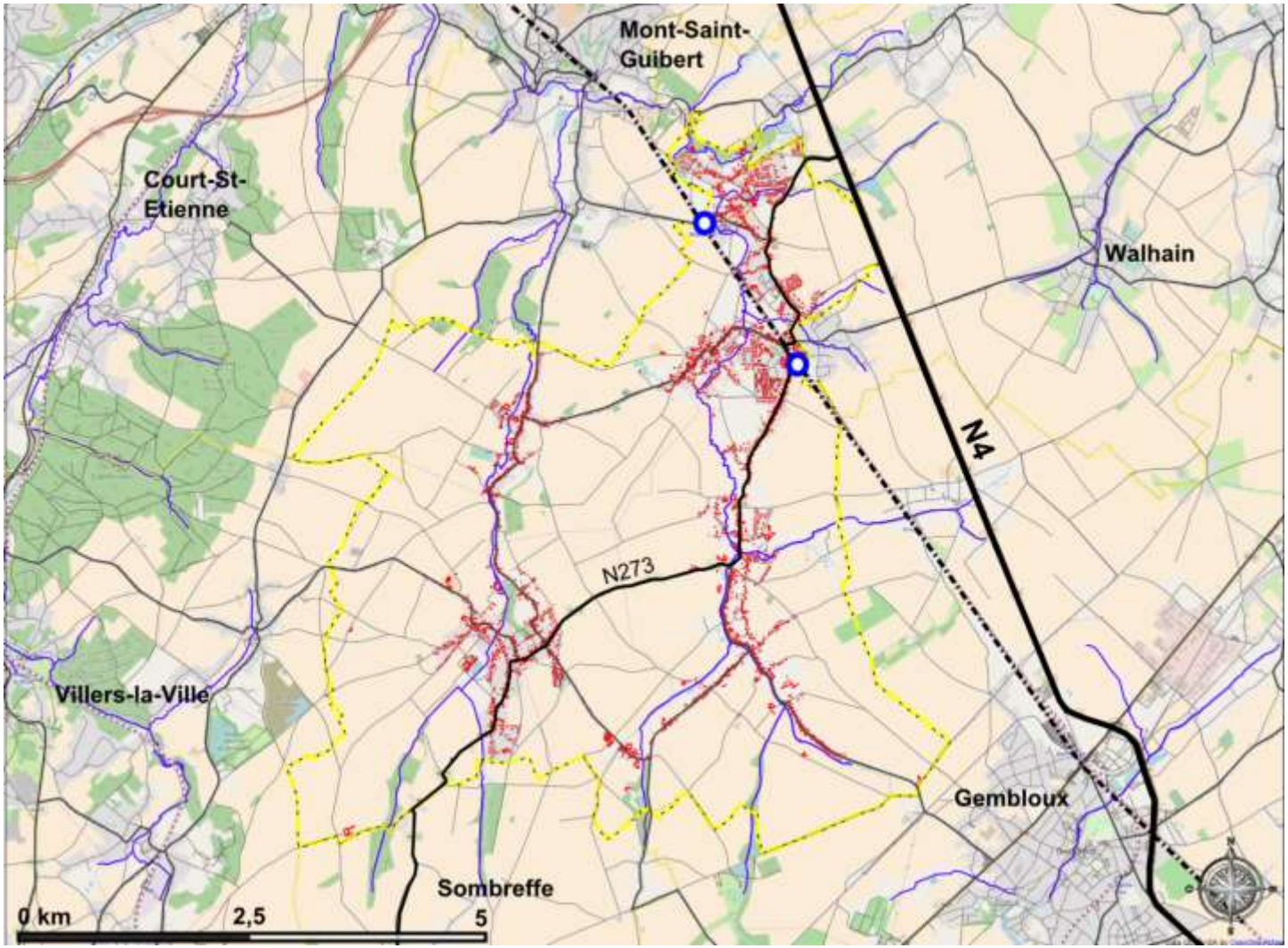

- **Un paysage ouvert et de grands plateaux agricoles**
- **Des voiries principales structurantes**
- **Une ligne de chemin de fer et deux gares**
- **Deux cours d'eau et leurs zones humides**
- **Quelques bois éparses**

Structure et dynamique du territoire

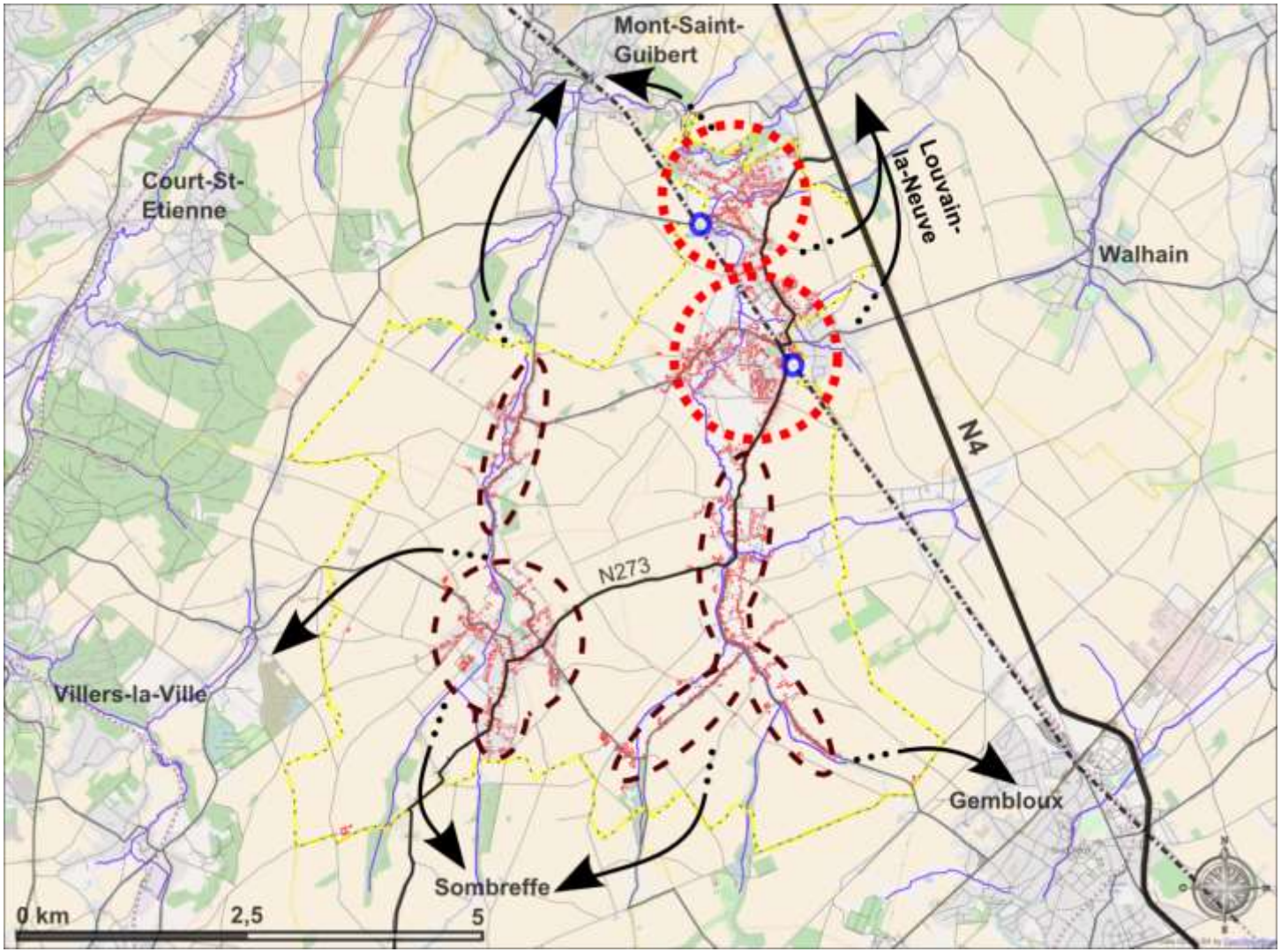

- **Division Est-Ouest marquée**
- **Une typologie de l'aménagement de type 'village rue'**
- **Deux fortes centralités autour des gares**
- **Un sentiment d'isolement de certains villages**
- **Une polarisation vers des pôles supra-locaux**

Habiter à Chastre

- Territoire et paysage agricoles
- Centralisation et densification sur Blanmont et Chastre
- Proximité de plusieurs pôles urbains
- Nombre faible d'activités commerciales compensé par la proximité de pôles commerciaux voisins

- Certains villages se sentant isolés et disposant de peu de services
- Manque d'espaces publics de qualité (place, parc…)
- Pression urbanistique importante (avec ses impacts sur l'accès au logement, la qualité de l'environnement, le paysage…)

Vivre ensemble à Chastre

- Grande hétérogénéité de la population
- Offre importante de logements publics
- Régie de quartiers dynamique
- CPAS actif dans la lutte contre la pauvreté

- Logements publics pas toujours bien intégrés
- Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées
- Pas assez d'échange entre les quartiers sociaux et les quartiers 'plus favorisés'
- Faible communication vers les habitants sur les activités existantes et les actions entreprises

La mobilité à Chastre

- 2 gares
- Nombreux sentiers pédestres
- Potentiel pour développer la multimodalité
- Réseau routier de qualité et bien intégré

- Amplification du « tout à la voiture »
- Traffic de transit + vitesse élevée
- Manque de sécurité et d'infrastructures pour les déplacements doux
- Problèmes de parking
- Services du proxibus à optimiser

Travailler et entreprendre à Chastre

- Les habitants acceptent les activités agricoles
- Ouverture de certains agriculteurs à la diversification de leurs activités
- Niveau d'épargne élevé
- Intéressantes ressources touristiques secondaires

- Concurrence avec les autres pôles d'activités économiques
- Diminution des activités et commerces autour de la gare de Chastre
- Pas assez de concertation entre les agriculteurs sur des projets communs
- Pas suffisamment d'Horeca et d'hébergements touristiques
- Manque d'un élément touristique majeur

La vie culturelle et les loisirs à Chastre

- Tissu associatif très actif
- Mouvement de jeunesse dynamiques et impliqués à la vie locale.
- Evénements ponctuels fédérateurs

- Manque de « fédération » des acteurs culturels et de valorisation des activités existantes.
- Pas assez de diversité dans l'offre sportive
- Pas de maison de jeunes
- Pas assez de lieux de rencontre pour les habitants et les associations locales

Le développement durable de Chastre

- Importance du territoire dans le réseau écologique
- Nombreux logements équipés de panneaux solaires
- Poubelles à puces
- Gestion durable des cimetières

- Pas de zones de grand intérêt biologique
- Détérioration des zones humides
- Gestion de l'énergie peu développée
- Coulées de boues

Que pensez-vous de ce portrait ?

PARTIE 4

Comment allons-nous travailler aujourd'hui ?

Etape 1 - Travail en sous-groupes: Max 60'

- Les **+ et – de Chastre**
- 6 thèmes
- 1 table par thème
- Après max 10 min, on tourne !

Thème xxxxx

Bla bla bla…

Bla bla bla…

COLLECTIVEMENT

1 idée = 1 post-it

Ajouter, préciser, nuancer, contredire

Habiter

Vivre ensemble

Mobilité

La vie culturelle et les loisirs

Le développement durable

Travailler et entreprendre

Etape 2 – On épingle !

- En **individuel**
- Possibilité d'épingler

Une et une seule thématique si on la juge plus importante que les autres

- Possibilité de pointer des arguments :

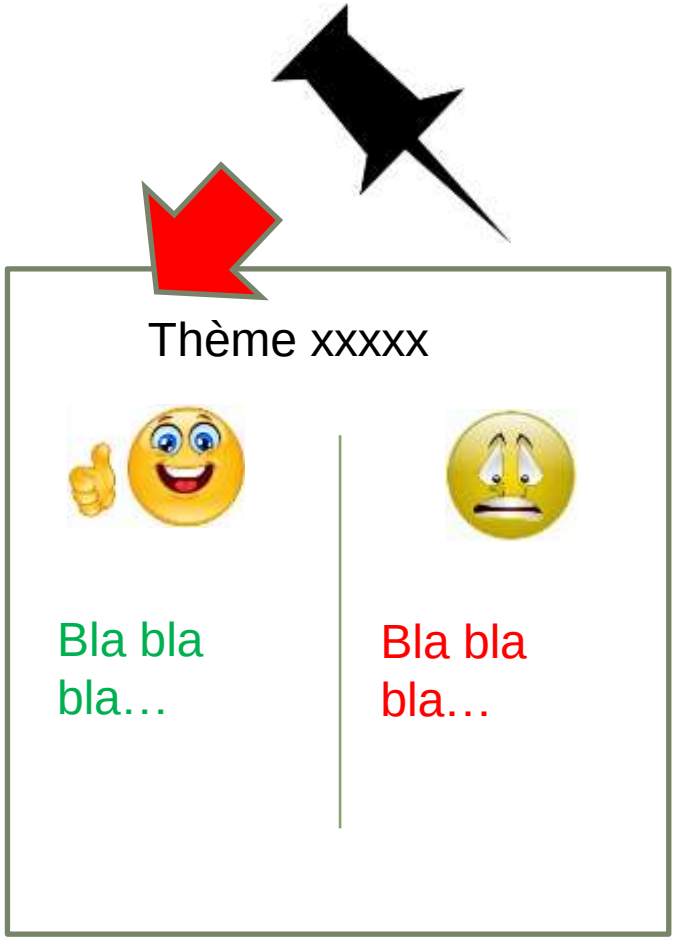

1

+ 1

ETAPES 3 : les questions spécifiques…

Eléments contradictoires à clarifier

Donnez votre avis sur les affirmations qui suivront

D'ACCORD **PAS D'ACCORD**

Les suites…

PARTIE 5

Les première étapes

Information/ consultation

Mise en place CLDR

Janvier 2018

Avril 2018

Janvier 2019

La CLDR, organe moteur participatif

La CLDR, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population/ élus

La CLDR, organe moteur participatif

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**

RESTEZ CONNECTÉS !

www.odrchastre.info

Constitution d'une mailing list

→ Laissez nous votre adresse mail !

PARTICIPEZ À L'ENQUÊTE EN LIGNE

Opération de Développement Rural de Chastre - Faites vous entendre !

La Commune de Chastre a pris la décision en 2017 de se lancer dans une Opération de Développement rural. Cette dynamique a pour vocation d'améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité,...). C'est également l'occasion d'associer les citoyens aux choix à opérer.

Une large consultation villageoise sera organisée lors du premier trimestre 2018. En prémisse de celle-ci, nous vous invitons à nous faire connaître brièvement votre point de vue sur le territoire de Chastre.

Alors, suivez votre première intuition en répondant aux quelques questions qui suivent cela ne prendra que quelques minutes.

Merci !

SUIVANT

Page 1 sur 4

N'envoyez jamais de mots de passe via Google Forms.

Janvier – Mars 2018 :
Cycle de consultations villageoises

24/01 Cortil-Noirmont
(Salle du Tensoul, rue du Tensoul)
07/02 Saint-Géry - Gentinnes
(Salle des Golards, rue des Golards)
21/02 Chastre-Villeroux
(Administration communale de Chastre)
07/03 Blanmont
(Salle espace 2000, sentier de la Fléchère)
21/03 Associations locales
(Administration communale de Chastre)

MERCI POUR VOTRE ATTENTION!

Ensemble, pour des villages vivants

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DE CHASTRE

Information & consultation villageoise du personnel communal
Le **01 février 2018 -** Synthèse

Présents (26) :

- ***Personnel communal (26) :*** *Fabian Druart (responsable Serv. cadre de vie), Laurent Vicot (ouvrier), Alexandra Deville (serv. urbanisme), Cécile Van Meensel (serv ; enseignement/culture/sport), Marc Pauwels (chauffeur), Pierre Charly (ouvrier), Didier Misson (serv maintenance), Quentin Gillet (serv juridique/ marchés publics), Vinciane Pierre (serv population), Marianne Boegarts (serv cohésion sociale), Christine Paquet (nettoyage), Christophe Lefèvre (ouvrier), Nathalie Van den Borre (service finances), Ghislaine Grutman (service finance), Philippe Crikelaire (Travaux), Pascal Croes (Trvaux), Nicolas Hoorelbeke (Travaux), Michel Bouvy (travaux) , Pascal Paquet, Virginie Le Pollès (stagiaire en urbanisme), Eric Mambourg (ouvrier), Anne-Sophie Monmart (employée), Junior Seykens (ouvrier), Marie Brynart (Serv énergie – bâtiment), Estelle Wesko (comptabilité)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Nicolas Bosmans, Simon De Paepe*

Copie :

- *Au Collège communal*
- *Au pool d'agents relais communaux.*
- *A la Direction de la FRW*
- *A la DGO3 – Développement rural – Service extérieur (Xavier Dubois)*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation FRW
- Annexe 2 – Résultats de la consultation en sous-groupes
- Annexe 3 – Résultats de la consultation en individuel.

Ordre du jour :

1. *Introduction*
2. *Présentation générale de l'Opération de Développement Rural*
3. *Présentation d'un portrait du territoire communal*
4. *Consultation par sous-groupe thématiques*
5. *Consultation en individuel*
6. *Questions à approfondir en plénière*
7. *Présentation des étapes suivantes et de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)*
8. *Conclusion*

---

1. Introduction

Présentation des agents de développement et de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son ODR.

2. Présentation de l'Opération de Développement Rural

Nicolas Bosmans, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon et certains budgets européens.
- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Chastre. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- Les **acteurs principaux d'une ODR** sont :
    - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
    - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
    - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
        - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, *etc.*) ;
        - de conseiller la Commune dans l'élaboration et la mise en œuvre de son PCDR ;
        - de mettre en réseau les Communes wallonnes menant une ODR pour favoriser les échanges d'expérience.

- La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
- Le bureau d'étude est chargé de digérer les réflexions menées et de réaliser le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).

- **Base légale** : les ODR sont régies par un Décret et un Arrêté wallon dont la première version date 1991.

3. Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.

L'élaboration d'un PCDR prend généralement deux grosses années. Après l'approbation du programme par le Gouvernement wallon, la Commune a alors une période de maximum 10 ans pour mettre en œuvre les projets inscrits dans le PCDR.

La première étape de l'élaboration d'un PCDR est de réaliser un **diagnostic du territoire communal**, c'est-à-dire de dresser un état général de Chastre avec ses forces et ses faiblesses.

Dans un premier temps, la FRW a réalisé un portrait succinct du territoire se basant sur la rencontre de 25 personnes ressources du territoire (élus de tous les partis représentés au conseil communal, responsables de projets à l'administration communale, acteurs associatifs, représentant du secteur économique et environnemental).

Nicolas Bosmans et Simon De Paepe, agents de la FRW, présentent ce portrait succinct de Chastre (voir présentation en annexe 1).

4. Consultation par sous-groupes thématiques

L'objectif de ce temps de travail est de faire réagir les participants par rapport au portrait.

Ceux-ci sont répartis en sous-groupes. Pendant 60 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune selon les 6 thématiques traitées:

- Se déplacer à Chastre
- Habiter à Chastre
- Vivre ensemble à Chastre
- Le Développement durable de Chastre
- La vie culturelle et les loisirs à Chastre.
- Travailler et entreprendre à Chastre

Chaque panneau thématique contient les atouts/faiblesses repris dans le portrait. Les participants sont invités à les commenter, les nuancer, à ajouter des atouts/faiblesses non mentionnés.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 2.**

5. Temps de consultation en individuel

Suite aux travaux en sous-groupes, les participants sont invités à titre individuel « d'épingler » une thématique que leur tient particulièrement à cœur. Par ailleurs, chaque participant disposera d'un « J'APPROUVE » pour donner du poids à une affirmation s'il la juge particulièrement importante ainsi que d'un « C'EST FAUX ! » à poser à côté d'une affirmation s'ils ne sont pas d'accord.

Une boite à idées est également mise à disposition des participants qui désirerait faire part de leurs suggestions de projets.

→ **Résultat des travaux en sous-groupes en annexe 3.**

6. Questions à approfondir en plénières

Une dernière phase de consultation est organisée en plénière pour permettre de faire réagir les participants sur des questions « faisant débat » suite aux rencontres des personnes ressources.

Les participants reçoivent un carton rouge et un carton vert qu'ils sont invités à brandir en fonction du fait qu'ils jugent une affirmation comme étant juste (vert) ou fausse (rouge). Ensuite, les agents de la FRW mènent les discussions pour essayer de comprendre le nombre de cartons verts ou rouge afin d'approfondir les questions abordées.

- **Affirmation 1 : Les incivilités (déchets sauvages, tags, parkings sur les trottoirs) sont un problème essentiel à traiter pour améliorer le cadre de vie des habitants.**
  → Tendance : Quasi-unanimité de « d'accord »

- **Affirmation 2 : Les habitant sont bien informés des activités et actions entreprises sur leur territoire.**
  → Tendance : Légère majorité de « d'accord » (3/5)

- **Affirmation 3 : il n'y a pas suffisamment de lieux adaptés pour favoriser les rencontres entre habitants, associations, ….**
  → Tendance : Majorité de sans avis. Sur le solde restant, le résultat est mitigé.

- **Affirmation 4 : le retour du castor est perçu essentiellement comme une menace.**
  → Tendance : Unanimité de « pas d'accord »

7. Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, le processus sera temporairement suspendu en raison de la période des élections communales. Une fois la nouvelle législature communale mise en place, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

Simon De Paepe explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

Simon De Paepe insiste sur le fait que la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Chastre (villages, genre, secteur professionnel et associatif,…).

Concrètement, tout habitant de Chastre pourra poser sa candidature. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

8. Conclusions

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer leur entourage des prochaines rencontres par bouche-à-oreille.**

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,…)

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

Information & consultation villageoise du personnel communal
Le 01 février 2018
Annexe 2 – Résultats de la consultation en sous-groupes

Ci-dessous, vous trouverez la synthèse des commentaires émis par les différents sous-groupes en fonction des tableaux thématiques. Au sein de chaque tableau sont repris en vert et en rouge les éléments issus du portrait présenté en séance. Les commentaires se rapportant à des éléments du portrait se trouvent juste en-dessous de cet élément. A la fin de chaque tableau, la boîte à idées reprend les différentes idées de projets déjà émises.

Se déplacer à Chastre

• **Deux gares** ✓ Nécessité d'augmenter la fréquence des trains le weekend et durant les vacances ✓ La gare de Gembloux est également à proximité du village de Cortil • **Nombreux sentiers pédestres** ✓ C'est vrai mais le balisage est absent ✓ Ils ne sont pas assez nettoyés ✓ Les fermiers rendent les chemins de remembrement impraticables (boue, eau…) ✓ Certains fermiers bloquent l'accès à des sentiers • **Potentiel pour développer la multimodalité** ✓ Besoin de plus de bus depuis les villages vers les gares ✓ La voiture à partager, ça ne fonctionne pas ! • **Réseau routier de qualité et bien intégré** ✓ Dangerosité sur la route à lacets pour aller vers St-Géry	• **Amplification du « tout à la voiture »** • **Traffic de transit + vitesse élevée** ✓ Excès de vitesse très fréquents au niveau de la gare ✓ C'est vrai ! Et c'est très dangereux pour le service technique ✓ Manque de luminosité sur nos routes • **Manque d'infrastructure pour les modes doux** ✓ C'est vrai ! il faut plus de pistes cyclables sécurisées (site propre…) ✓ Beaucoup de voitures circulent sur des chemins destinés aux vélos et piétons (F99) et en plus avec une vitesse très élevée ✓ Oui ! Nous manquons de trottoirs de qualité • **Problème de parking** ✓ Ah oui et où ? ✓ Le problème vient de la pression urbanistique et de l'augmentation du nombre de voiture • **Proxibus à optimiser**

✓ Quand il pleut, certaines routes sont sales ✓ Des panneaux routiers sont manquants ou mal placés ✓ Manque de luminosité	✓ Pas que ! Il faut aussi augmenter les lignes de bus TEC ✓ Oui et y compris le weekend

→ Mettre plus de radar, réaliser des contrôles de vitesse et verbaliser
→ Développer le covoiturage

Habiter à Chastre

• **Territoires et paysages agricoles** ✓ A préserver au maximum ! • **Centralisation et densification sur Chastre et Blanmont** • **Proximité de pôles urbains** • **Nombre faible de services et commerces compensés par des pôles voisins.** ✓ Faux ! Certaines personnes ne savent pas se déplacer vers ces pôles (seniors, personnes précarisées, jeunes…)	• **Manque d'espaces publics de qualité (place, parc)** ✓ Entretien des plaines de jeux existantes. ✓ Il manque également de plaines de jeux ✓ Il manque des endroits pour se détendre, se poser calmement et rencontrer des gens ✓ Manque d'entretien de la marre du Castillon • **Certains villages se sentent isolés et disposent de peu de services** ✓ Le village de Villeroux est toujours le parent pauvre ✓ Le CPAS organise différentes choses (taxi social, services à domicile…) ✓ Les personnes qui s'installent dans ces villages le savent • **Pression urbanistique** ✓ La pression urbanistique entraine également une augmentation du trafic automobile ✓ C'est vrai ! Nous sommes dans une commune rurale et aimerions le rester • **Il n'y a pas d'identité villageoise ni de marque d'entrée dans les différents villages**

→ Rénovation des différentes plaines de jeux.

Vivre ensemble à Chastre

- **Hétérogénéité de la population**
- **Offre importante de logements publics**
- **Régie de quartiers dynamique**
- **CPAS actif**
  - ✓ Réalise également des actions en partenariat avec la commune (atelier cuisine…)
- **Il existe beaucoup d'activités centrées sur les seniors**
- **Le service de cohésion sociale est partenaire des actions et organisateur de beaucoup d'activités pour les jeunes et les adultes**
- **Le 'Carrefour J' est également très active**

- **Pas assez d'échange entre quartiers sociaux et plus favorisés**
  - ✓ Il incombe aux acteurs sociaux de proposer ces échanges
  - ✓ Manque de dialogue
  - ✓ Manque d'activités pour générer ce type de rencontre
  - ✓ Il existe le 'groupe des Femmes' animé par le service de cohésion sociale
  - ✓ Les habitants des logements publics ne sont pas demandeurs
  - ✓ Faux ! Des échanges se font via les fonctions de la commune.
- **Logements publics pas toujours bien intégrés**
  - ✓ Loin des nœuds de communication (train,bus…)
- **Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées**
  - ✓ Le projet 'Jardin âge' va bientôt voir le jour
- **Faible communication sur les activités / actions**
  - ✓ Même quand l'information circule, le citoyen ne se déplace pas
  - ✓ Il existe de nombreux canaux de communication (site internet, toutes boîtes, 'Bien vivre à Chastre'…)
  - ✓ C'est vrai ! Il n'y a notamment pas assez de visibilité sur le site internet des actions de jeunesses, des activités extra-scolaires, du plan de cohésion sociale...

→ Il faut proposer plus d'aide à domicile pour les personnes âgées

Le développement durable de Chastre

- **Inscription du territoire dans le réseau écologique**

- **Nombre de logements équipés en panneaux solaire**
  - ✓ Oui mais manque d'investissements sur les bâtiments publics
- **Poubelles à puces**
  - ✓ Oui mais plus de déchets clandestins : sur les routes, dans les poubelles publics, dans les containers de la commune.
- **Gestion durable des cimetières**
  - ✓ Beaucoup de plaintes des citoyens qui ne se rendent pas compte du projet cimetière.
- **Succès du potager collectif (à côté de la maison communale)**

- **Pas de zones de grand intérêt biologique**
  - ✓ Trop peu d'espaces boisés et d'arbres.
  - ✓ Etalement urbain
  - ✓
- **Détérioration des zones humides**
  - ✓ Manque de gestion
- **Gestion de l'énergie peu développée**
  - ✓ Conseillère en énergie depuis 5 à 7 ans
  - ✓ Commune exposée au vent → Comment tirons-nous du positif de cette situation ? Eolienne ?
  - ✓ Pas de raccordement au réseau de gaz dans tous les villages.
- **Coulées de boues**

Energie :

→ Rénovation de l'ancienne partie des bâtiments communaux (pertes d'énergie et le chauffage fonctionne mal)

Lutte contre les coulées de boue :

→ Plantation de haies (et aussi dans les zones agricoles) et augmentation du personnel communal en conséquence.

La vie culturelle et loisirs à Chastre

• **Tissu associatif très actif** ✓ xxx • **Mouvement de jeunesses dynamiques** ✓ Jamais vu sauf pour demander de l'aide ✓ 700 inscrits en 2017 • **Evènements ponctuels fédérateurs** ✓ Lesquels ?	• **Manque de « fédération » des acteurs culturels.** ✓ Oui ! Il faut fédérer tous les acteurs culturels • **Manque de valorisation des activités existantes** ✓ Pas d'accord ! (Il y a des toutes-boites, site internet, facebook…) ✓ Oui c'est vrai ! ✓ Pas assez de visibilité et méconnaissance des activités organisées par la commune • **Pas de Maison de jeunes** ✓ La régie de quartier, le 'Carrefour J – AMO' et le service de cohésion sociale organisent beaucoup d'activités pour les jeunes ✓ Les acteurs sociaux pensent à étendre les activités hors du cercle 'cités sociales' ✓ Le service de cohésion sociale propose beaucoup d'activités durant les vacances (stages, plaines de jeux, camps…) ✓ Il existe peu d'activités pour les jeunes • **Manque de diversité de l'offre sportive** ✓ Oui ! On a besoin d'autres sports que le football ✓ Il manque un hall sportif communal ✓ Il existe beaucoup de villages sans club de sport • **Pas assez de lieux de rencontres adaptés** ✓ Il existe pas mal de salles de fête bien réparties sur le territoire mais elles sont en mauvaises états. ✓ Salles de fête trop petites, mal réparties. Certaines sont en mauvaises états.

Travailler et entreprendre à Chastre

- **Activités agricoles bien acceptées**
  - ✓ Très bien !
  - ✓ L'activité agricole pose parfois problème à l'environnement (fascine/haies détruites)
- **Initiatives de diversification agricole**
  - ✓ Avenir
- **Niveau d'épargne élevé des particuliers**
  - ✓ xxx
- **Intéressantes ressources touristiques « secondaires »**
  - ✓ xxx

- **Concurrence des pôles proches**
  - ✓ Quelques villages n'ont plus de commerces
  - ✓ Pas de banque à Chastre ni ne Bancontact
  - ✓ Concurrence aussi avec la N4,plus attractive que les centres villageois
- **Diminution des activités autour de la gare de Chastre**
  - ✓ Quartier mal aménagé
  - ✓ Quartier peu sympa ! Rien d'aménagé, sombre.
    >< Pas d'accord, il y a une nouvelle friterie, pizzeria, librairie, centre funéraire + delhaize proche.
- **Pas assez de collaborations entre agriculteurs**
  - ✓ Pas de collaborations entre les agriculteurs en matière de mobilité
- **Pas assez d'Horeca et d'hébergements touristiques**
  - ✓ Chastre est une cité dortoir. Multiplier l'HORECA ne servira pas à grand-chose.
- **Manque d'un élément touristique majeur**
- **Manque d'investissement pour les jeunes (Ndlr : ?)**

→ Créer des bureaux partagés
→ Fédérer les petits indépendants
→ Rénover les salles, y compris les indépendants

Information & consultation du personnel communal
Le 1ier février 2018
Annexe 3 – Résultats de la consultation en individuel

1. Thèmatiques épinglées

Thématique	Nombre d'épinglages
Se déplacer à Chastre	4
Habiter à Chastre	3
Vivre ensemble à Chastre	3
Le développement durable de Chastre	1
La vie culturelle et les loisirs à Chastre	0
Travailler et entreprendre à Chastre	3

2. Arguments « APPROUVES »

N°	Argument	Nombre de mentions
Se déplacer à Chastre		
6	(-)Trafic de transit et vitesse élevée	2
Habiter à Chastre		
10	(+)Territoire agricole et paysages	1
11	(+)Centralisation et densification sur Chastre et Blanmont	1
14	(-)Manque d'espaces publics de qualité	2
15	(-)Certains villages se sentent solés et disposent de peu de services	1
Vivre ensemble à Chastre		
18	(+)Offre importante en logements publics	1
19	(+)Régie de quartiers dynamique	1
Le développement durable de Chastre		
29	(-)Pas de zones de grand intérêt biologique	1
La vie culturelle et les loisirs		
38	(-)Pas de maison de jeunes	1
39	(-)Manque de diversité de l'offre sportive	2
Travailler et entreprendre à Chastre		
/	/	/

3. Arguments « C'EST FAUX »

N°	Argument	Nombre de mentions
Se déplacer à Chastre		
4	(+)Réseau routier de qualité et bien intégré	1
Habiter à Chastre		
13	(+)Nombre faible de services et commerces compensé par pôles voisins	1
14	(-)Manque d'espaces publics de qualité	1

Vivre ensemble à Chastre		
19	(+)Régie de quartiers dynamique	1
24	(-)Faible communication sur les activités/actions	2
Le développement durable de Chastre		
27	(+)Poubelles à puces	1
La vie culturelle et les loisirs		
37	(-)Manque de valorisation des activités existantes	1
Travailler et entreprendre à Chastre		
43	(+)Niveau d'épargne élevé des particuliers	3

4. Boite à idées

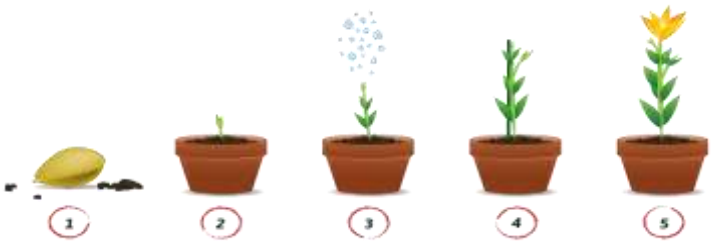

Et s'il ne fallait faire qu'un seul projet, ce serait….	**Nombre de mentions**
Développer les logements adaptés aux personnes isolées	1
Complexe sportif + salle de sport	2
Gérer l'augmentation de la population et du trafic → Place aux piétons + sécurité	1
Refaire le quartier de la gare de Chastre (chancre à reconstruire, multimodalités, aménagement harmonieux, etc,….)	1
Créer des pistes cyclables vers les gares et les villes	1
Soutenir plus l'agriculture et préserver la nature	1
Une commune mieux entretenue et donc plus propre.	1

Annexes

Opération de développement rural de Chastre
Résultats de l'enquête en ligne

217 réponses

Vous habitez :

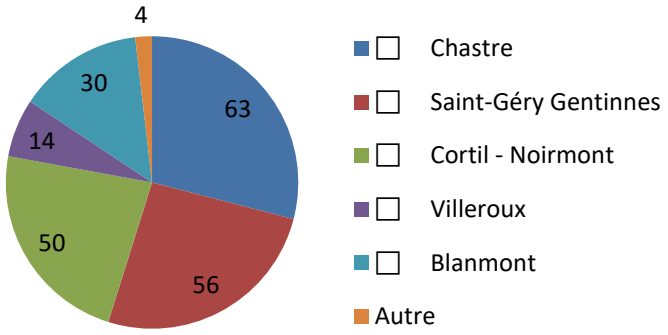

Vous habitez la Commune de Chastre depuis :

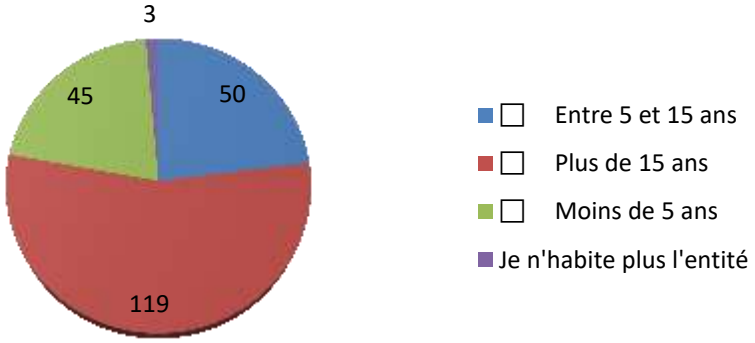

Tranche d'âge des participants:

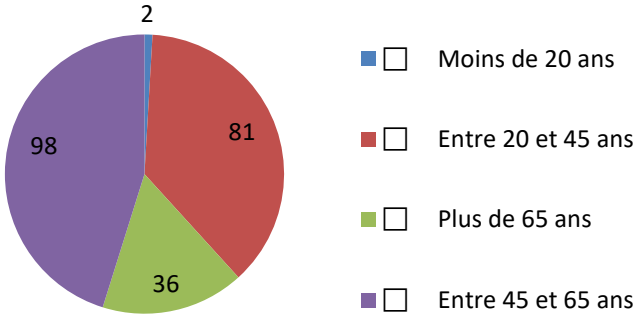

Vous faites partie d'une association :

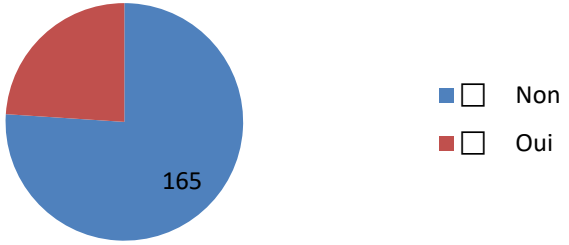

D’après vous, qu’est-ce qui caractérise positivement le mieux votre commune ? (Plusieurs réponses possibles)

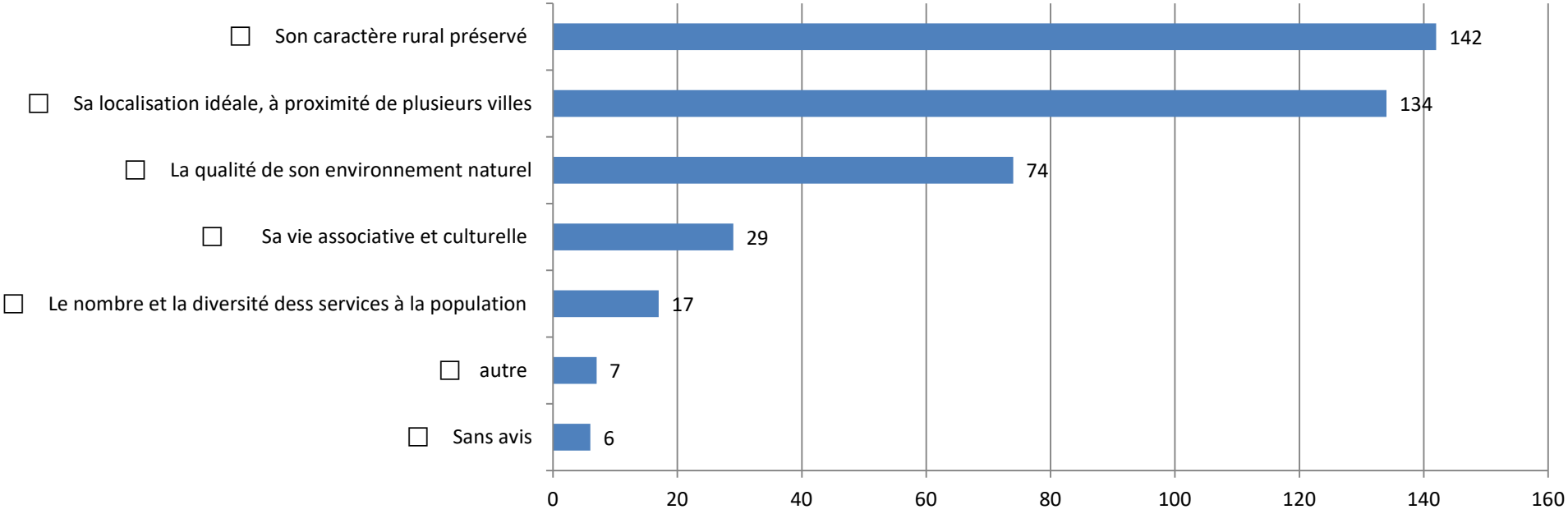

Quelles sont les faiblesses de votre commune qui vous préoccupent le plus (Plusieurs réponses possibles) ?

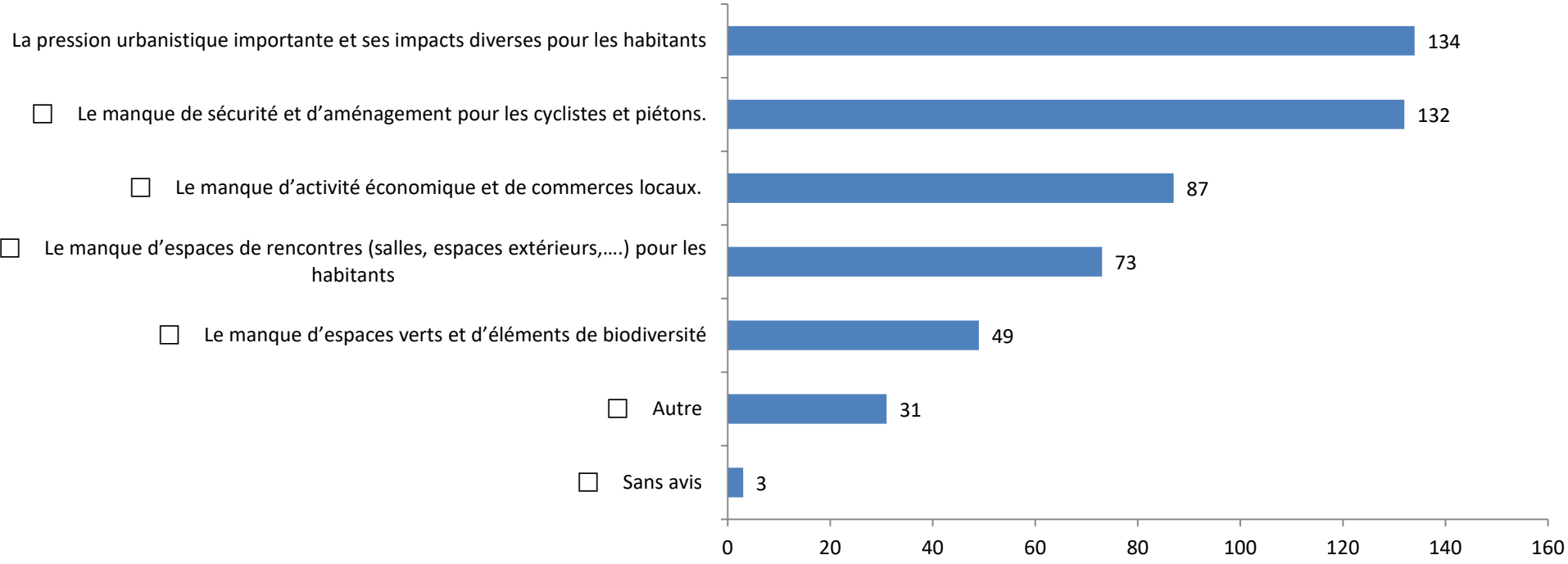

Avez-vous un « sentiment d'appartenance à l'entité de Chastre?

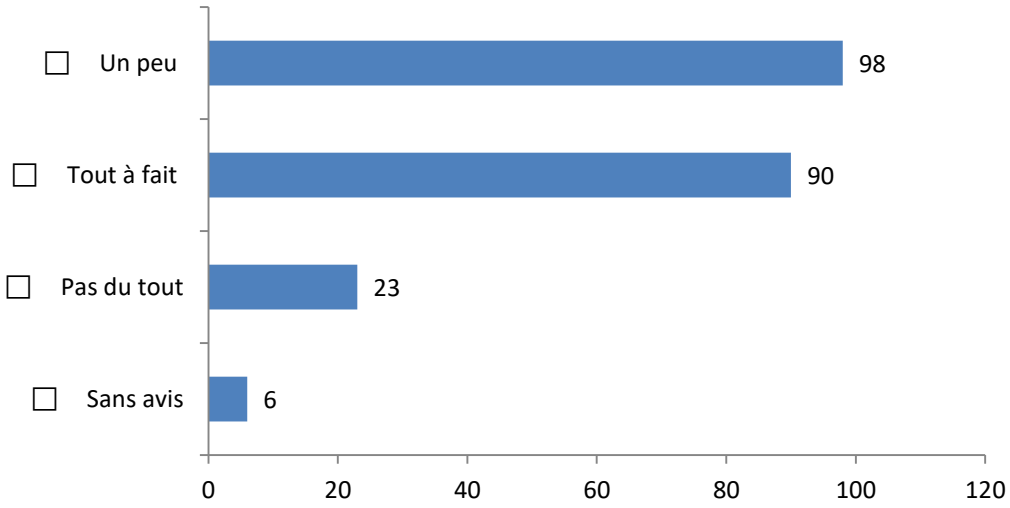

Les enjeux pour l’avenir…

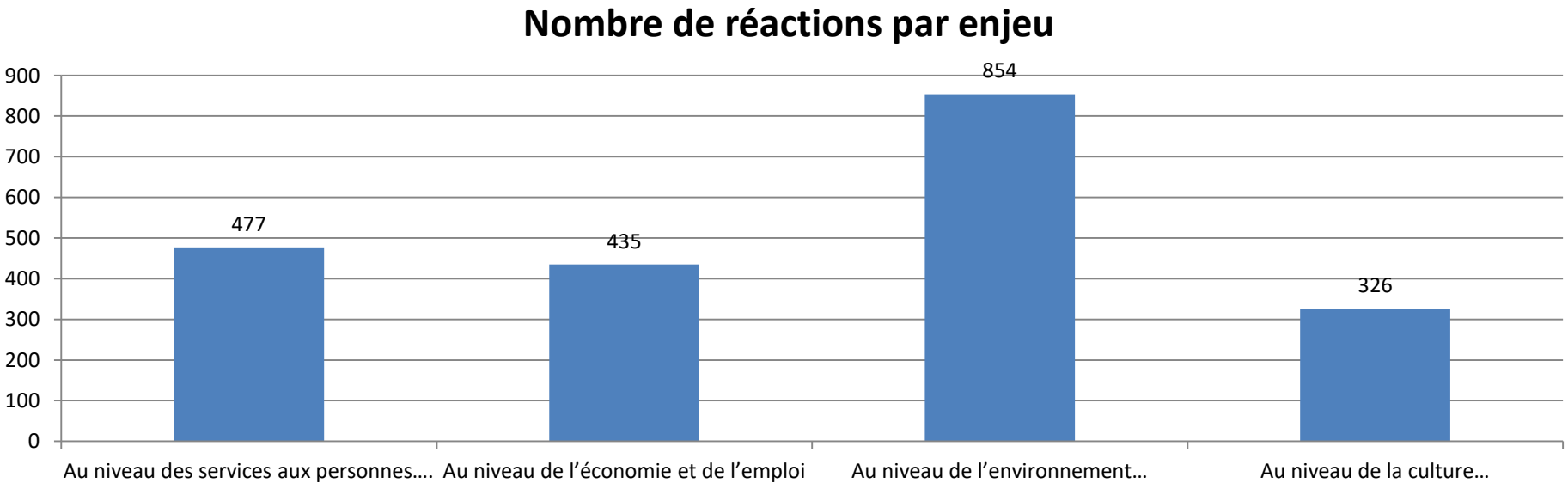

Les enjeux pour l'avenir…

Au niveau des services aux personnes…

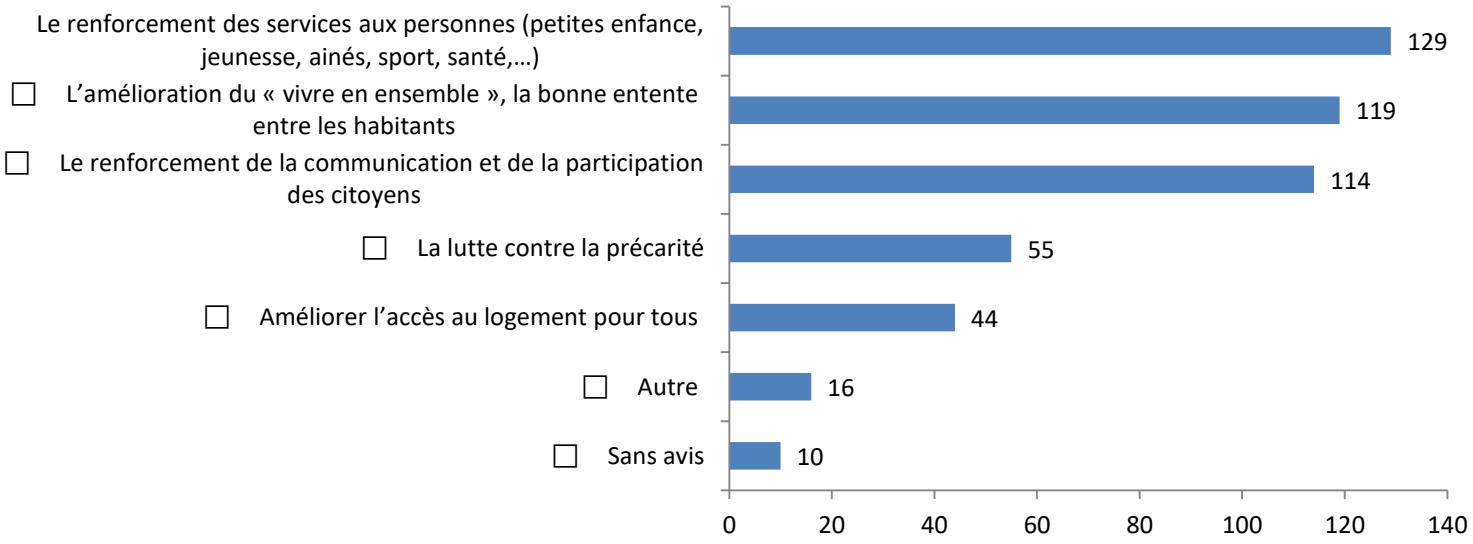

Les enjeux pour l’avenir…

Au niveau de l ’économie et de l’emploi…

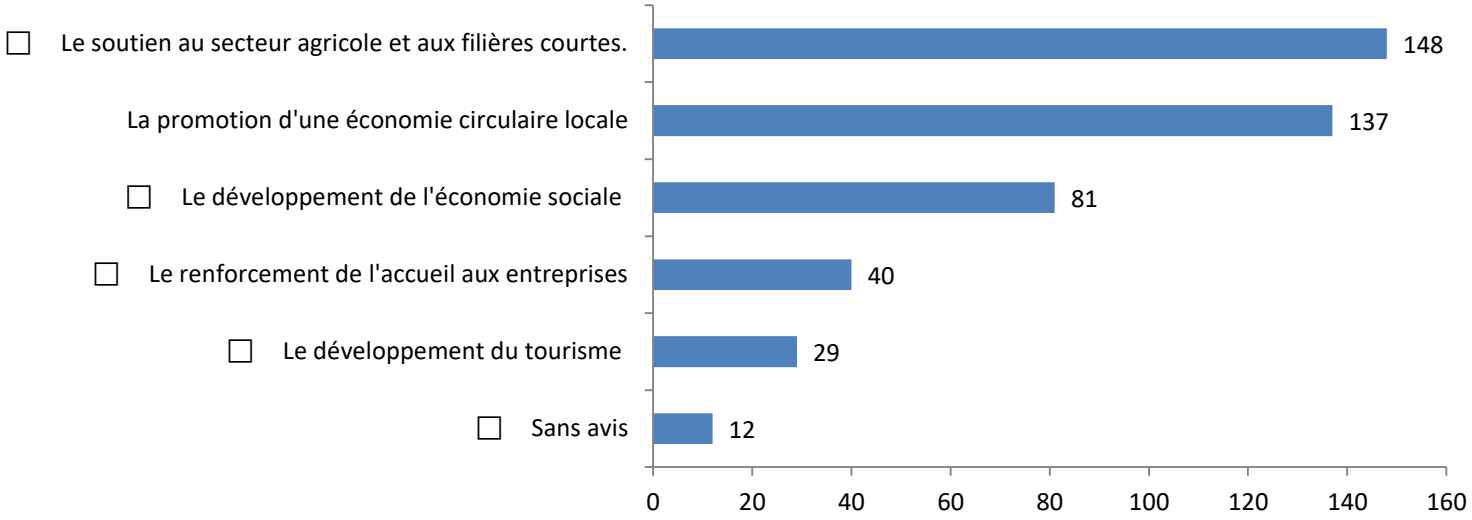

Les enjeux pour l’avenir…

Au niveau de l ’environnement…

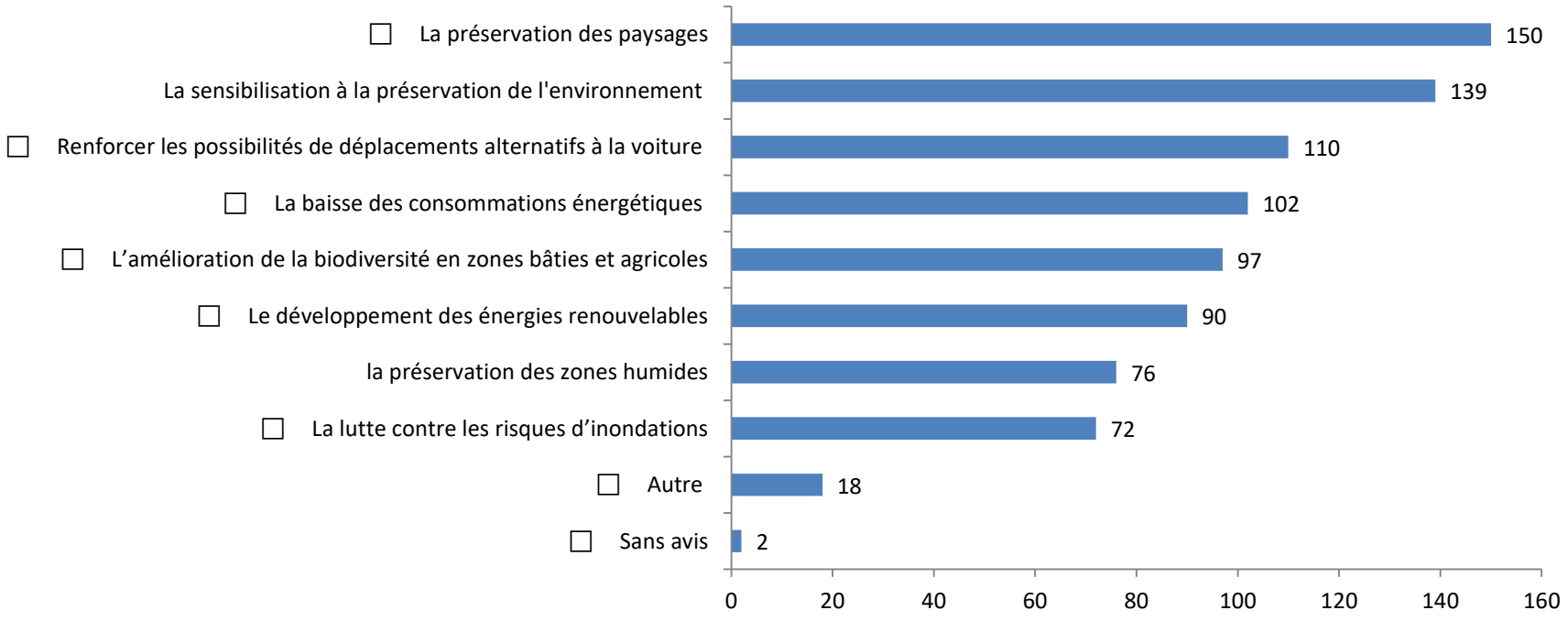

Les enjeux pour l'avenir…

Au niveau de la culture…

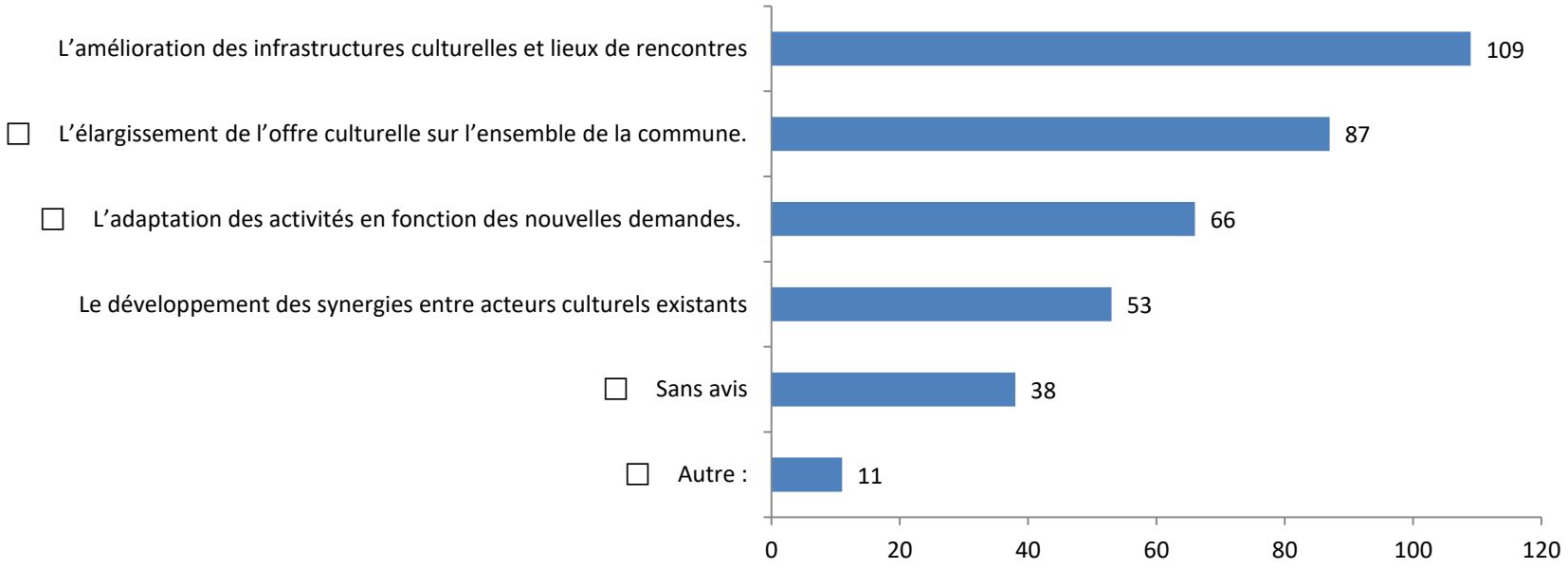

SYNTHESE DES THEMES "EPINGLES" LORS DES CONSULTATIONS

Thème épinglé = thème considéré par un individu comme particulièrment important à traiter à Chastre dans les réflexions à venir

THEME	Cortil-Noirmont	St-Géry Gentinnes	Chastre Villeroux	Blanmont	Personnel communal	demandeurs emploi	TOTAUX
Se déplacer à Chastre	8	9	8	5	4	4	38
Habiter à Chastre	9	3	5	2	3		22
Vivre ensemble à Chastre	4	2	4	3	3	2	18
Le développement durable de Chastre	8	3	1	1	1		14
La vie culturelle et les loisirs à Chastre	3	5	3	1	0	1	13
Travailler et entreprendre à Chastre	3	3	2	1	3		12
TOTAUX	35	25	23	8	14	7	112

SYNTHESE DES ELEMENTS "CONTESTES" LORS DES CONSULTATIONS

Element approuvé = élement pointé par un individu comme spécialement important à ses yeux et avec lequel il est en phase (1 et 1 seul choix par participant)

= Au moins 4 réactions individuelles

N°	+/-	Argument	Total "approuvé"	Total "contesté"	Gd total réactions (approuvé + contesté)
		Se déplacer à Chastre			
1	+	2 gares	1	3	4
2	+	Nombreux sentiers pédestres	0	3	3
3	+	Potentiel pour développer la multimodalité	2	0	2
4	+	Réseau routier de qualité et bien intégré	1	10	11
5	-	Amplification du tout à la voiture	5	3	8
6	-	Trafic de transit + vitesse élevée	13	1	14
7	-	Manque d'infrastructure pour les modes doux	4	0	4
8	-	Problème de parking	0	5	5
9	-	Proxibus à optimiser	2	0	2
		Habiter à Chastre			
10	+	Territoire et paysages agricoles	8	0	8
11	+	Centralisation et densification sur Chastre et Blanmont	2	2	4
12	+	Proximité des pôles urbains	1	0	1
13	+	Nombre faible de services et commerces compensé par pôles voisins	0	5	5
14	-	Manque d'espaces publlics de qualité	11	1	12
15	-	Certains villages se sentent isolés et disposent de peu de services	4	3	7
16	-	Pression urbanistique	4	0	4
		Vivre ensemble à Chastre			
17	+	Hétérogénéité de la population	1	1	2
18	+	Offre importante de logements publics	3	0	3
19	+	Régie de quartiers dynamique	3	2	5
20	+	CPAS actif	4	0	4
21	-	Pas assez d'échanges entre quartiers sociaux / plus favorisés	2	0	2
22	-	Logement publics pas toujours bien intégrés	0	2	2
23	-	Peu de résidences services ou logements adaptés aux personnes âgées	3	0	3
24	-	Faible communication sur les activités / actions	1	6	7
		Le développement durable de Chastre			
25	+	Inscription du territoire dans le réseau écologique	0	4	4
26	+	Nombre de logements équipés en panneaux solaires	0	1	1
27	+	Poubelles à puces	3	6	9
28	+	Gestion durable des cimetières	0	3	3
29	-	Pas de zone de grand intérêt biologique	2	3	5
30	-	Détérioration des zones humides	0	0	0
31	-	Gestion de l'énergie peu développée	2	0	2
32	-	Coulées de boue	1	0	1
		La vie culturelle et les loisirs à Chastre			
33	+	Tissu associatif très actif	1	5	6
34	+	Mouvements de jeunesse dynamiques	4	0	4
35	+	Evènements ponctuels fédérateurs	1	2	3
36	-	Manque de "fédération" des acteurs culturels	1	0	1
37	-	Manque de valorisation des activités existantes	1	3	4
38	-	Pas de maison de jeunes	3	0	3
39	-	Manque de diversité de l'offre sportive	11	0	11
40	-	Pas assez de lieux de rencontres adaptés	4	1	5
		Travailler et entreprendre à Chastre			
41	+	Activités agricoles bien acceptées	3	0	3
42	+	Initiatives de diversification agricole	1	2	3
43	+	Niveau d'épargne élevé des particuliers	0	4	4
44	+	Intéressantes ressources touristiques secondaires	1	3	4
45	-	Concurrences des pôles proches	1	1	2
46	-	Diminution des activités autour de la gare de Chastre	1	0	1
47	-	Pas assez de collaboration entre agriculteurs	0	0	0
48	-	Pas assez d'HORECA et hébergements touristiques	3	0	3
49	-	Manque d'un élément touristique majeur	1	2	3
		TOTAUX	120	87	207

Opération de développement rural de Chastre

Cycle de consultation de la population

Compilations des « boites à idées » des différentes réunions

Rem :

- *Compilation « brut » des boites à idées sans pondération ni hiérarchisation des idées.*
- *les doublons ont été supprimés*

1. Se déplacer à Chastre

→ Promouvoir la courtoisie entre utilisateurs de la route
→ Réactiver la commission consultative de sécurité routière
→ Développer les pistes cyclables et les trottoirs sécurisés pour accéder aux pôles
→ Accélérer le dossier de la gare de Chastre.
→ Augmenter les contrôles radar
→ Diminuer la largeur des voiries
→ Réduire la vitesse sur la N273 sur certains tronçons (bacs à fleur, chicane,…)
→ Développer les « bi bandes » pour vélos en chemins agricoles
→ Manque d'une liaison douce entre Chastre et Blanmont
→ Renforcer les modalités de mobilité collective : covoiturage, bus TEC,…
→ Aménager et sécuriser les sentiers. Par exemple vers Villeroux, rien n'existe.
→ Plus de trottoirs entre villages
→ Créer une station de voitures partagées à la gare de Chastre (genres cambio)
→ Création d'espaces conviviaux pour la multimodalité
→ Promouvoir l'accès à l'école en vélo
→ Une carte des sentiers communaux serait appréciée.
→ Augmenter les bus qui desservent les gares de Chastre et de Gembloux
→ Plusieurs chemins de remembrement devraient être réservés aux usagers doux (piétons, vélos, poussettes,…)
→ Créer des pistes cyclables.
→ Créer une ligne de reliant Gembloux et LLN via la N4
→ Développement des smart cités
→ Intégrer l'autostop
→ Faire davantage des sens uniques et pistes cyclables associées dans un but de sécurité pour tous >< risque de gros détours pour les locaux
→ Mettre en place des vélos partagés CAMBIO. Cfr expérience à suivre à La Hulpe.
→ Réhabiliter l'axe Castillon- Centre pour réduire la vitesse et rendre sûrs les déplacements à pieds / vélos
→ Prévoir des kiss and ride aux écoles.
→ Voitures à partager Cambio
→ Mettre en place un système de prêt de vélos pour enfants.
→ Développer le covoiturage

2. Habiter à Chastre

→ Faciliter la création de petites résidences d'appartement à l'échelle humaine au lieu de 4 façades
→ Renforcer les panneaux indicateurs dans les campagnes afin de « rapprocher » les différents villages
→ Créer une épicerie avec lieu d'échange, convivialité
→ Valoriser l'ancienne école de Villeroux
→ Aménagement de la place communale de Chastre
→ Création de maisons villageoises !
→ Replanter des arbres partout où c'est possible
→ Ajout de crèches
→ Des plaines de jeux dans tous les villages (création ou rénovation)
→ Recréer des places de villages qui ne sont pas des parkings.

3 Vivre ensemble à Chastre

Aînés
→ Création d'une maison de repos multi-communale
→ Créer des logements kangourous + logements intergénérationnels (avec échange de services et compétences entre les différentes générations)
→ Il faut proposer plus d'aide à domicile pour les personnes âgées
Services
→ Créer une application permettant une rencontre parents / babysitter
→ Mettre en place un système d'offre et de demande de services
→ Créer une école à pédagogie active ou des classes à pédagogie active dans les écoles traditionnelles
Logements publics
→ Proposer aux locataires de pouvoir acheter leur maison sociale
Liens entre générations
→ Créer des liens entre générations via le jardinage (jardins collectifs intergénérationnels).

4. Le développement durable de Chastre

→ Rentrer dans les dynamiques smartcities
Biodiversité
→ Replanter des haies vives en bordure de champ en collaboration avec les agriculteurs s'ils sont d'accord
→ Continuer les plantations d'arbres et de haies
→ Créer un relevé des zones remarquables et les faire « classer / protéger »
→ Créer un parc d'intérêt biologique au domaine de l'ONE.
→ Nettoyage des mares, zones humides, rivières.
Energie
→ Imposer les maisons basse énergie pour les nouvelles constructions.

→ Primes communales pour panneaux solaires ?
→ Soutien à la mise en place de coopératives citoyennes de production d'énergies renouvelables.
→ Favoriser les projets citoyens communs
→ Equiper les bâtiments publics et les Eglises de panneaux solaires (trouver un arrangement avec des distributeurs).
→ Organiser des achats groupés.
→ Stimulation communale à l'isolation.
→ Eteindre les gros spots du terrain de foot quand personne n'y joue !
→ Valorisation énergétique des déchets agricoles.
→ Rénovation de l'ancienne partie des bâtiments communaux (pertes d'énergie et le chauffage fonctionne mal)

Coulées de boues

→ Plantation de haies (et aussi dans les zones agricoles) et augmentation du personnel communal en conséquence.
→ Récurer systématiquement les avaloirs, les rivières
→Laisser 1 m de non cultivé le long des chemins
→ Poursuite des fascines

Déchets

→ Créer une zone de compost collectif
→Développer les filières d'économie circulaire
→ Continuer à inciter à diminuer ses déchets (incitant économique)
→ Réinstaurer la collecte des encombrants avec la dimension écologique (permet la récupération)

Eau

→ Aide à l'installation de récupération de l'eau de pluie pour les bâtiments publics et privés

5. La vie culturelle et les loisirs

Tissu associatif

→ Créer des rencontres ponctuelles entre les associations et avoir de temps en temps des actions communes.
→ Créer une journée des associations de la commune à faire connaître aux habitants
→ Actualiser la liste des associations.
→ Promouvoir la fête des voisins
→ Soutenir la tchatche, Chastre en transition
→ Encore plus d'activités inter-villages
→ Faire revivre les fêtes de villages
→ Créer une journée des associations
→ Promouvoir les différentes activités par le site communal
→ Faire un calendrier annuel des activités

Activités/ressources culturelles

→ Organiser des conférences mettant en exergues le passé de nos villages, les éléments patrimoniaux, la romanité, l'évolution des rites,…
→ Créer des animations pour enfants et adultes dans les bibliothèques
→ Financer les initiatives privées ou créer un petit centre culturel

→ Créer une académie de musique et des arts
→ Créer un lieu culturel public
→ Création d'une salle multiculturelle
→ Simplification de la procédure d'octroi de subsides communaux aux associations

Sport

→ Faire un cadastre sport et culture
→ Créer un terrain de basket ?
→ Proposer des marches à pieds et parcours cyclistes fléchés dans la commune. Pas toujours besoin d'avoir des grands halls sportifs.
→ Créer un petit centre sportif + que les écoles de Chastre puissent en bénéficier.
→ Rétablir le terrain de tennis du Chalet + Réhabiliter « le chalet » sur le long terme.
→ Etoffer le complexe des XV Bonniers
→ Favoriser le sport pour tous les âges

Communication / Mise en réseau

→ Utiliser Facebook et les mails
→ Implanter des bornes interactives dans l'espace public
→ Recenser systématiquement les activités en précisant qui les porte
→ Création d'un calendrier / agenda des activités, notamment visible sur le site internet communal, toues boites, valves communales
→ Créer des journées découvertes des associations communales
→ Créer une ASBL communale pour la mise en réseau des associations

Lieux de rencontres

→ Utiliser les églises ? Y réfléchir….
→ Mieux exploiter le domaine de l'ONE / possibilité de faire plein de choses.
→ Rénover et redynamiser l'ancienne école de Villeroux comme endroit de rencontre.
→ Le jardin de l'école de Villeroux et de la salle des Golards (Gentinnes) pourraient être aménagés en espace jeux et jardinage
→ Créer des cafés avec certains jours des activités pour différents âges.
→ Utilisation de l'ancien terrain de foot de Chastre : lieu central et facile d'accès
→ Concrétisation du projet de la gare….et donc de sa place.
→ Aménagement d'une grande plaine de jeux + bancs devant la maison communale (zone classée ne veut pas dire qu'on ne peut rien y faire)
→ Intensifier et soutenir les fêtes de quartier / fêtes de voisins
→ Création de plaines de jeux
→ Création de coins de repos avec des bancs

Jeunes :

→ Créer une Maison des jeunes
→ Augmenter le nombre d'éducateurs de rue.

6. Travailler et entreprendre à Chastre

Agriculture

→ Promouvoir les journées « fermes ouvertes » et autres initiatives qui créent du lien.
→Ouvrir les fermes à la population
→ Faire connaître les ressources produites.
→ Créer une commission agricole pour favoriser les échanges / collaborations.

→ Favoriser les productions locales en mettant un espace de vente à disposition.
→ Meilleure information sur les produits locaux et les nouvelles entreprises qui se lancent
→ Créer un marché hebdomadaire de producteurs locaux
→ Mettre à disposition des terrains pour des jeunes qui débutent en maraichage

Tourisme

→Créer des évènements touristiques
→ Remise en valeur des circuits pédestres
→ Signaler certains sites d'intérêts touristiques
→ Création de circuits thématiques entre Villers la ville, Walhain et différentes ressources touristiques de Chastre

PME / commerces

→ Développement d'un pôle économique et écologique sur Chastre (terrain de l'AD Delhaize)
→ Réhabiliter le site de la gare, avec réservation d'une zone publique type « halle » (pour marchés, expos, concerts).
→ Créer des bureaux partagés
→ Fédérer les petits indépendants

HORECA

→ Un Exki sur Chastre !
→ Un bistrot à Villeroux

Opération de Développement rural de Chastre :

Enquête porte à porte – quartiers sociaux

Méthodologie

La régie de quartier et les comités de quartier ont réalisé une enquête 'porte à porte' dans les cités sociales de la commune. Le questionnaire se base sur le questionnaire en ligne proposé dans le cadre de la consultation 'grand public' avec des adaptations pour s'ajuster au type de public et au contexte propre aux quartiers sociaux.

Cette enquête a permis de récolter les avis de 6 habitants de la cité de Saint-Géry-Gentinnes et de 4 habitants de celle de Chastre.

Présentation de l'enquête

La Commune de Chastre a pris la décision de se lancer dans une Opération de Développement rural. Cette dynamique a pour vocation de réaliser des projets concrets pour améliorer les conditions de vie des habitants dans tous les domaines (emploi local, logement, accès à la culture, préservation de l'environnement, sport, activité économique, énergie durable, mobilité,….) C'est également l'occasion d'associer les citoyens aux choix à opérer. Nous vous invitons à nous faire connaître brièvement votre point de vue sur le territoire de Chastre aujourd'hui en 2018. Alors, suivez votre première intuition en répondant aux quelques questions ci-dessous, cela ne prendra que quelques minutes.

1. Chastre, vos « coups de cœur », vos « coups de gueule » ?

Ce que vous préférez à Chastre ?

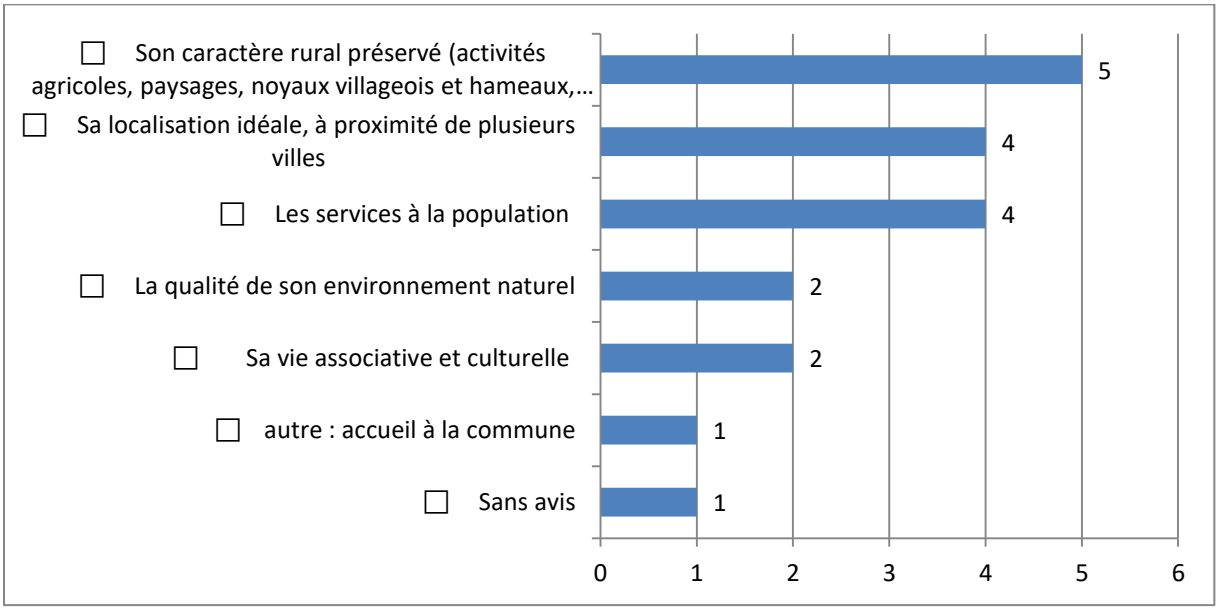

Ce que vous aimez le moins à Chastre ?

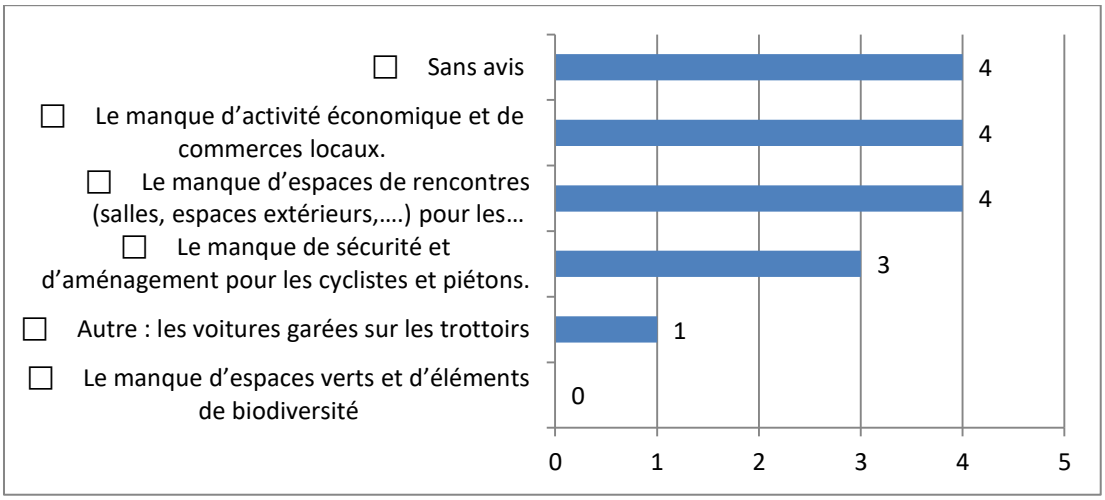

Avez-vous un « sentiment d'appartenance » à l'entité de Chastre ?

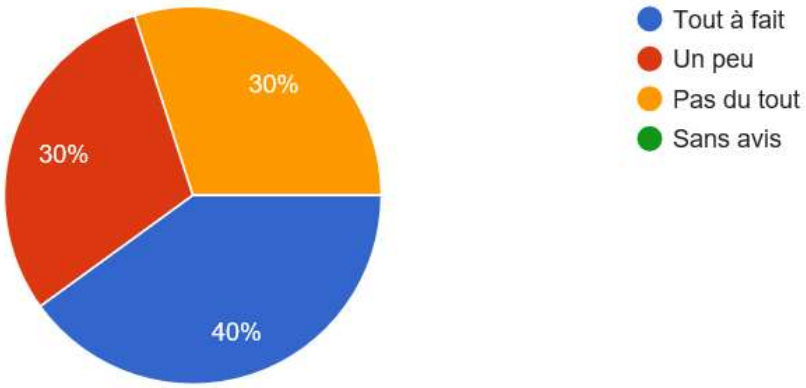

2. Mes rêves pour améliorer ma vie à de Chastre….

Au niveau des services aux personnes….

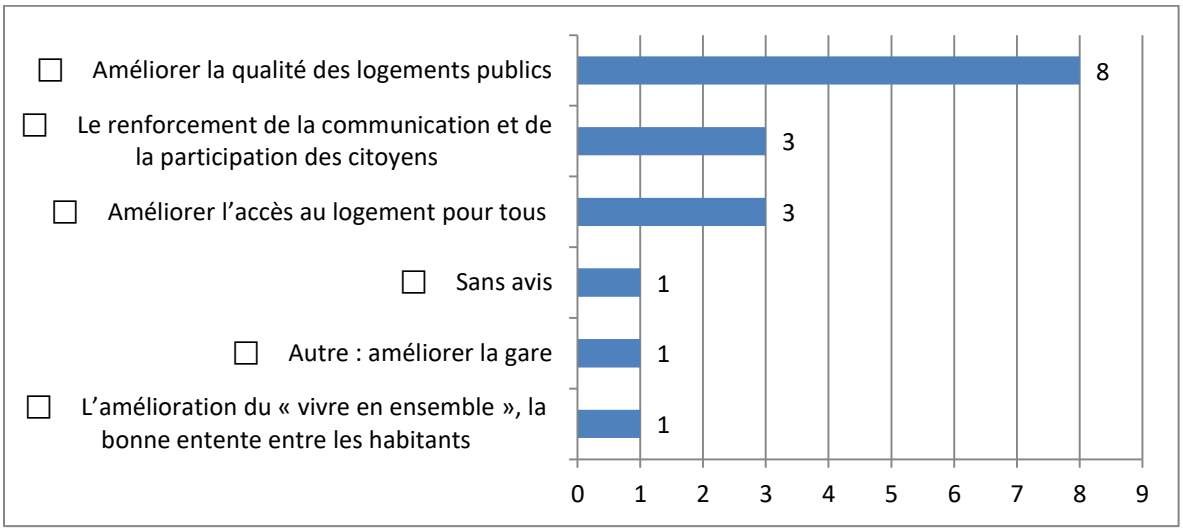

Au niveau de l'économie et de l'emploi

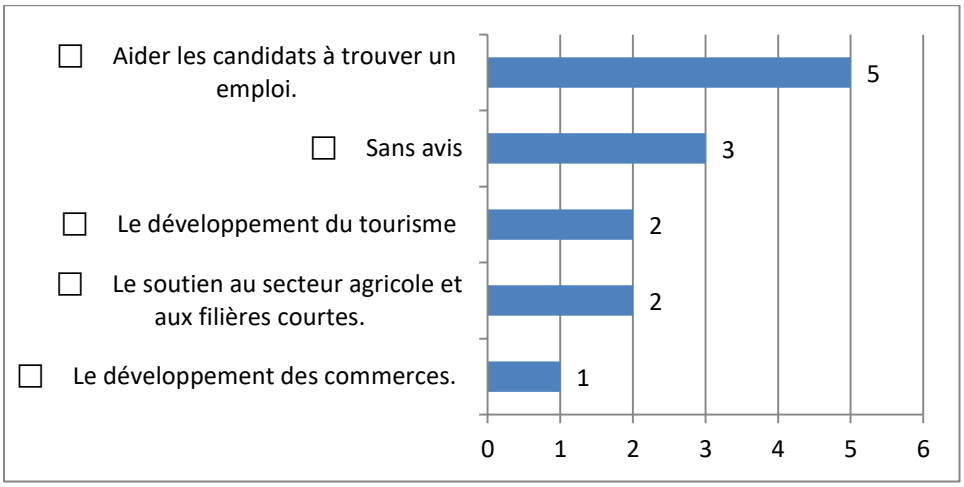

Au niveau de l'environnement…

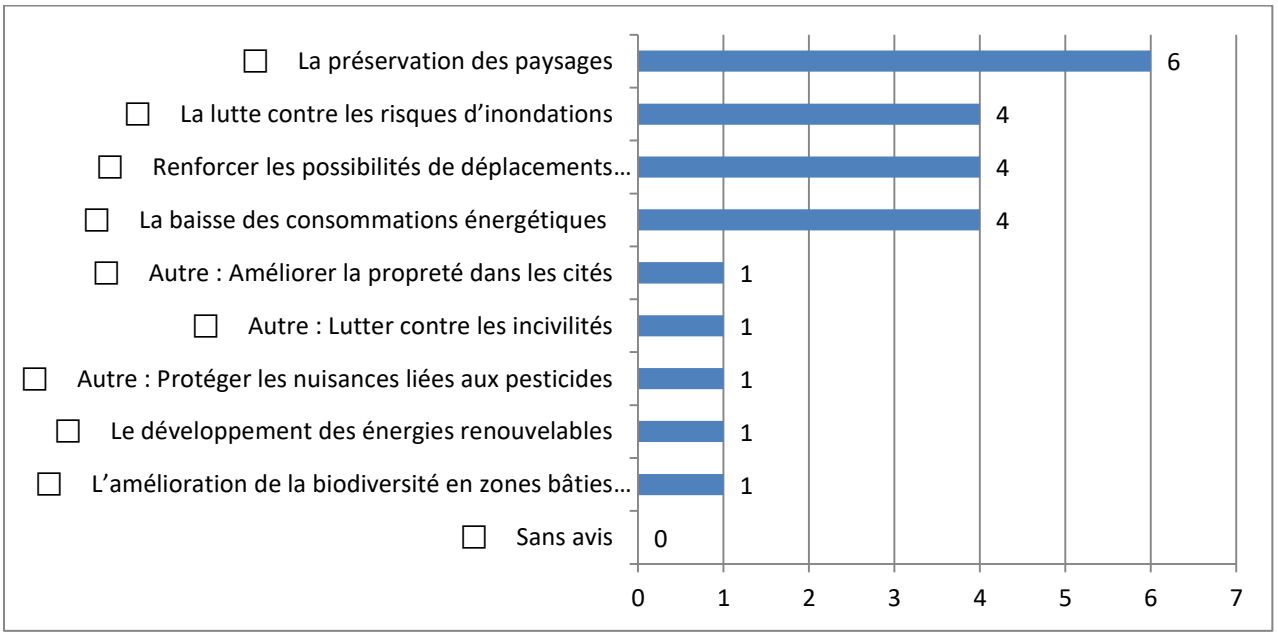

Quels sont selon vous les enjeux les plus importants à traiter dans les années à venir dans le domaine <u>culturel</u>? (max 2 choix)

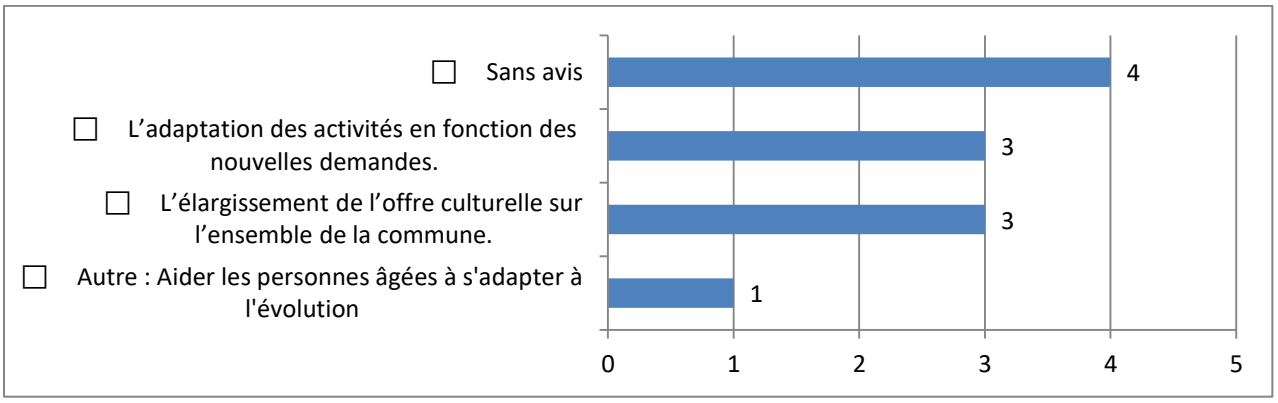

S'il ne fallait faire qu'un projet à dans ou à proximité de votre quartier, ce serait …….

- Un jardin partagé
- Embellir les espaces verts avec des fleurs
- Réaliser des projets sportifs. ex : marche 'adeps'
- Faire des espaces de stationnement propres et adaptés pour empêcher stationnement sauvage
- Réparer l'ensemble des routes et parking à Saint-Géry

Et 'il ne fallait faire qu'un projet à l'échelle de toute la commune, ce serait …….

- Hall multi-sport
- améliorer les moyens de transports (bus, taxi social)
- Aider l'ensemble de la population et ne pas oublier la cité de St-Géry
- Le chancre près de la gare

3. Vous .....

Vous habitez :

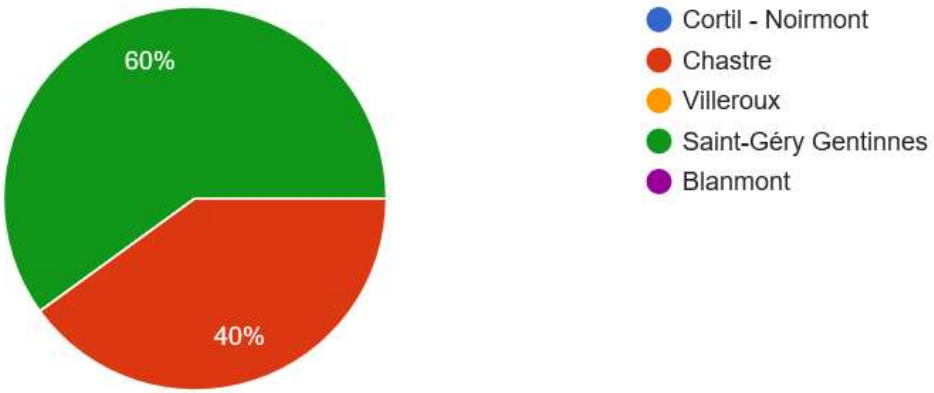

Vous habitez la Commune de Chastre depuis :

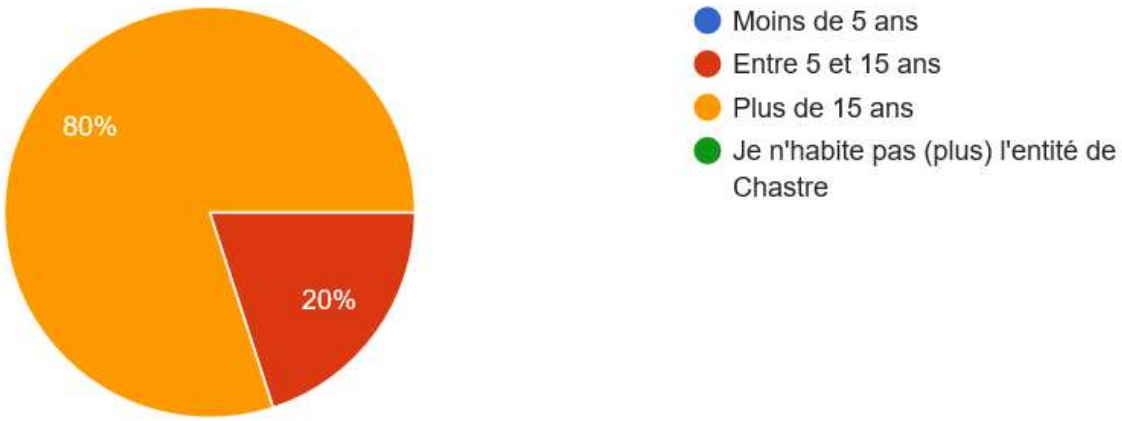

Vous avez :

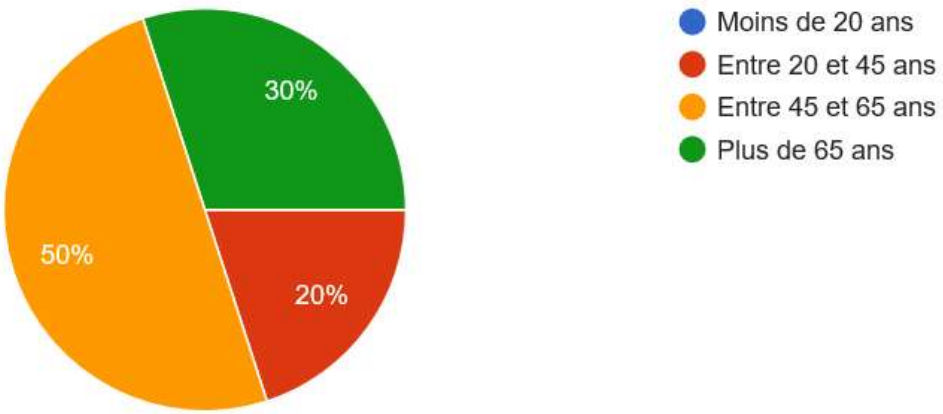

Vous faites partie d'une association :

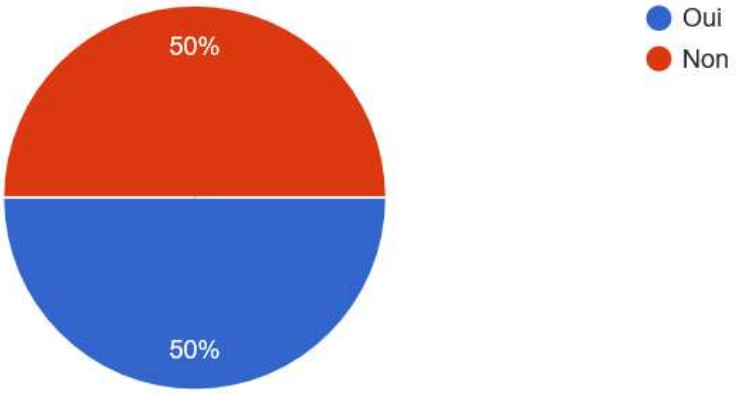

→ Si oui, laquelle ?

- EpiCentre
- L'Adeps. et Féchérole
- HandiChastre
- Groupe des femmes de Chastre
- Les Solid'elles du BW

Synthèse

Opération de Développement rural de Chastre

Cycle de consultation de la population Janvier – Avril 2018

Synthèse des résultats

Cette synthèse prend en compte les résultats des consultations villageoises et thématiques suivantes :

- 24/01/18 : village de Cortil/ Noirmont (41 participants)
- 01/02/18 : personnel de l'administration communale (26 participants)
- 21/02/18 : village de Chastre / Villeroux (42 participants)
- 07/02/18 : village de Saint-Géry / Gentinnes (34 participants)
- 21/03/18 : village de Blanmont (21 participants)
- 13/03/18 : commissions consultatives communales (9 participants)
- 23/03/18 : associations locales (26 participants)
- 16/04/18 : public-cible « demandeurs d'emploi » (5 participants)
- 23/04/18 : public-cible « enseignement » (5 participants)

Elle a pour objectif de faire ressortir les <u>tendances marquantes</u> ressortant des réunions de consultations. <u>Il ne s'agit donc pas d'une compilation intégrale des résultats.</u>

Les résultats complets figurent :

- Dans les PV des différentes rencontres ;
- Dans les tableaux de synthèse de pondération des résultats individuels (en annexe 1)

Ceux-ci seront valorisés par l'Auteur de PCDR pour la réalisation du diagnostic partagé.

Lors des consultations villageoises et de certaines consultations de publics cibles, il a été demandé aux participants, à titre individuel :

- « D'épingler » une thématique qui leur tient particulièrement à cœur.
- De pointer par un « J'APPROUVE » une et une seule affirmation qu'il juge particulièrement importante.
- De pointer par un « C'EST FAUX ! » une et une seule affirmation avec laquelle ils sont en total désaccord.

Les pages suivantes mettent en évidence le plébiscite des thématiques, pour chacune d'entre elles, les arguments ayant suscité le plus de réactions (**<u>au moins 4 réactions individuelles)</u>** ainsi que pour ceux-ci les remarques principales débattues dans les sous-groupes. Les éléments nouveaux (non mentionnés dans le portrait de départ) sont également relevés ainsi que des apports spécifiques ressortant de certaines consultations « publics cibles ».

Cette synthèse se clôture par un « TOP 5 » des idées de projets les plus plébiscitées lors des consultations. La liste complète des suggestions figure également en annexe 2

En annexe 3 figure une synthèse des résultats de l'enquête en ligne réalisée du 21/11/2017 au 02/05/2018 et qui a récolté 217 réponses.

Enfin, en annexe 4 figure une synthèse des résultats de l'enquête porte à porte réalisée par la Régie des quartiers dans les logements sociaux.

Préoccupation n°1 : Se déplacer à Chastre (34 épinglages)

Les arguments du portrait suscitant le plus de réactions	
Parmi les éléments présentés comme points forts	**Parmi les éléments présentés comme points faibles**
• **Le réseau routier de qualité et bien intégré.** → **Majoritairement contesté (1 A >< 8 F):** *Les réactions mettent surtout en évidence la dangerosité du réseau routier pour les usagers faibles. L'accès à la N4 serait également problématique. Des problèmes ponctuels de qualité des voiries sont également identifiés*	• **Trafic de transit et vitesse élevée.** → **Unanimement approuvé (13 A):** *Les réactions se concentrent autour de la N273 (dangerosité, surtout dans les centres villageois) et de la N4 (engorgement). Un lien entre la pression immobilière et l'augmentation du trafic est également relevé. La vitesse dans les chemins de remembrement est également pointée. L'utilisation des nouveaux navigateurs GPS (waze,…) amplifierait la problématique du transit.*
• **La présence de 2 gares.** → **Majoritairement contesté (1 A >< 3 F):** *Si la présence de deux arrêts SNCB est un point positif, il est regretté la faible fréquence de trains en dehors des heures de pointes (manque en soirée et le w-e). Ces arrêts sont également considérés comme peu attractifs et sécurisés. Le manque de liaison avec d'autres moyens de déplacement est aussi regretté*	• **Amplification du « tout à la voiture ».** → **Majoritairement approuvé (5 A >< 3 F):** *Les réactions mettent surtout une nouvelle fois en évidence le problème de « cohabitation » entre voitures et usagers faibles. Il est malgré tout relevé le lien entre le « tout à la voiture » et le manque de commerces/ services de proximité, ainsi que l'augmentation du phénomène de « commune dortoir »*
	• **Problèmes de parking.** → **Unanimement contesté (5 F):** *Il ne s'agirait donc pas d'un problème structurel sur le territoire. Il est néanmoins mentionné des problèmes ponctuels comme autour des écoles ainsi que le manque de parkings sécurisés pour vélos. Par ailleurs certains espaces (comme sur la place de la Flèchère) sont utilisés pour le parking, au détriment d'espaces de rencontres.*
	• **Le manque d'infrastructure pour les modes doux.** → **Unanimement confirmé (4 A):** *Le manque de pistes cyclables (surtout en sites propres sécurisés), de signalétiques et la faible 'interconnexion au réseau existant sont relevés. De même la qualité des trottoirs pour les déplacements piétons serait également problématique d'une*

	manière générale.

Eléments nouveaux	
Points forts	**Points faibles**
• Le dépôt TEC et sa liaison bus/train • Le réseau de points nœuds provincial • L'existence du Proxibus *(Ndlr : même si nuancé dans les points faibles)*	
Apports spécifiques des commissions consultatives	
•	• Manque spécifique de parkings pour désengorger les centres des villages de Chastre et de Blanmont • Problématique des déplacements des PMR dans les espaces publics (bordures,…) • Problématique du partage de l'espace public par les différents usagers
Apports spécifiques public cible « demandeurs d'emploi »	
•	• D'une manière générale, se déplacer dans Chastre et vers certains pôles d'emplois situés dans des zonings représente une grosse difficulté quand on ne dispose pas d'une voiture individuelle. • Sur la commune, le CPAS est fort excentré
Apports spécifiques public-cible « enseignement »	
•	• Le manque de sécurité pour les usagers faibles à proximité des écoles dues à la vitesse et au trafic est un gros problème même s'il existe des nuances d'une école à l'autre. • D'une manière générale, le trafic et la vitesse des voitures découragent les parents à conduire leurs enfants à l'école à pied ou en vélo. • Il existe un problème général de délimitation sécurisée de l'espace entre les différents usagers (voiture / vélo / piéton).

Préoccupation n°2 : Habiter à Chastre (22 épinglages)

Les arguments du portrait suscitant le plus de réactions	
Parmi les éléments présentés comme points forts	**Parmi les éléments présentés comme points faibles**
• **Territoires et paysages agricoles** → **Unanimement confirmé (8A):** *S'il s'agit d'un point fort du territoire, il existe une forte crainte que ce territoire agricole se détériore au vu des différentes pressions qui pèse sur celui-ci, et notamment l'urbanisation. Une demande de préservation/ valorisation ressort des débats.*	• **Le manque d'espaces publics de qualité** → **Très majoritairement confirmé (11 A >< 1 F):** *Ce constat concernerait aussi bien des lieux extérieurs (places, plaines de jeux, espace couvert…) qu'intérieurs (salles adaptées). Par ailleurs, certains espaces extérieurs pourraient également être plus 'verdurisés'.*
• **Nombre faible de services et commerces compensés par des pôles voisins.** → **Unanimement contesté (5 F):** *Cet argument est contesté pour plusieurs raisons : il renforce la pratique du « tout à la voiture » avec les problématiques diverses que cela engendre. Il contribue à une évolution vers une « cité dortoir » (sic). Enfin, il est particulièrement problématique pour les personnes ne disposant pas de voitures.*	• **Certains villages se sentent isolés et disposent de peu de services** →**Fait débat (4 A ><3F):** *Le problème se poserait plus spécifiquement à Villeroux et Saint-Géry / Gentinnes. A contrario, il est relevé que l'isolement peut également apporter du positif*
• **Centralisation et densification sur Chastre et Blanmont** → **Fait débat (2A >< 2 F):** *Cet argument fait débat. Si la centralisation sur ces deux villages peut apporter certains avantages (au niveau des services surtout) pour ses habitants, la densification est jugée par d'autres comme suffisante et risquerait si amplifiée de menacer le caractère rural de la commune. Enfin, la décentralisation de services sur les autres villages est également souhaitée.*	• **La pression urbanistique** → **Unanimement confirmé (4 A):** *Cette pression urbanistique inquiète au vu de ses conséquences supposées sur l'évolution du trafic automobile, du prix de l'immobilier, de la détérioration du cadre rural et de la biodiversité. Les problématiques de l'harmonie, la diversité architecturale et le phénomène de villages 'rues' sont également pointés*

Eléments nouveaux	
Points forts	**Points faibles**
	• La diminution de la qualité de vie à Chastre. Une des rares communes du BW où le prix de l'immobilier diminue *(Ndlr : à vérifier auprès de l'Auteur de PCDR car est en contradiction avec*

	l'argument de pression immobilière) • Les bâtiments à l'abandon sont à reconstruire ou à abattre mais ne peuvent rester en l'état (*Ndlr : vérifier auprès de l'Auteur le nombre de sites concernés)* • Les lotissements sont généralement trop denses. Pas assez de lieux de convivialités, d'espaces verts,…→ Pas assez de mixité dans les aménagements. • Les habitants ne sont pas consultés pour les aménagements de lieux de rencontre

Préoccupation n°3 : Vivre ensemble à Chastre (16 épinglages)

Les arguments du portrait suscitant le plus de réactions	
Parmi les éléments présentés comme points forts	**Parmi les éléments présentés comme points faibles**
• **Régie des quartiers dynamiques** → **Majoritairement approuvé (3A >< 2 F):** *Le travail de la RDQ est fortement apprécié et reconnues par les habitants. Toutefois, certains pensent que son action ne devrait pas se limiter aux quartiers sociaux et s'ouvrir aux autres quartiers, à d'autres tranches publics.* .	• **Faible communication sur les activités/ actions** → **Très majoritairement contesté (1A >< 6 F):** *Globalement, plusieurs outils de communication ont été mis en place au niveau local (bulletin communal, site internet, Facebook,….). Toutefois, ils pourraient encore être améliorés pour renforcer la communication sur les activités locales et citoyenne*
• **CPAS actif** → **Unanimement approuvé (4A):** *Les actions du CPAS sont perçues positivement. Toutefois, le site actuel du CPAS serait trop excentré.*	

Eléments nouveaux	
Points forts	**Points faibles**
• Chastre est devenue « Commune hospitalière » • Belles fêtes de village sur la commune. • Commune labellisée « handicity »	• Le développement des lotissements devrait être accompagné par de nouvelles possibilités en écoles et en crèches • Manque d'écoles maternelles et primaires
Apports spécifiques des commissions consultatives	
•	• Problématique de la sous-utilisation des églises dans les villages.
Apports spécifiques public-cible « demandeurs d'emploi »	
• Le projet d'Abbeyfield à Cortil (logements groupés pour personnes âgées) est positif même s'il existe pour le moment des difficultés de trouver des candidats. Il faut que les mentalités évoluent. • Pour que les habitants des autres quartiers viennent dans les quartiers sociaux, il faut avoir des raisons d'y	• D'une manière générale, même s'il y a beaucoup de logements publics à Chastre, il y a un problème de diversité dans l'offre de logements adaptés à certains publics. • Il n'y a pas assez de logements publics adaptés aux personnes âgées. Or, il y a un « boom » de personnes âgées depuis quelques années.

venir. L'épicerie sociale et le magasin de seconde main « Le grenier » amène des habitants des autres quartiers	• Il n'y a pas assez de logements publics adaptés aux personnes handicapées • Quid de l'évolution du nombre de médecins et de services de soins de santé aujourd'hui et dans un futur proche ? • Les quartiers sociaux pas bien intégrés au reste de la commune ? C'est dans les deux sens ! Les habitants des autres quartiers évitent aussi les quartiers sociaux.
Apports spécifiques public-cible « enseignement »	
•	• La mixité sociale devrait être un atout, mais certains parents ne veulent pas mettre leur enfant à l'école du village à cause de cette mixité • Dans l'ensemble, très peu de partenariats tissés par les écoles, hormis lors de la réalisation de projets d'école. • Il est regretté le manque de volontaires dans les associations de parents. Certains participants venant du milieu urbain, ne s'attendaient pas à cette mentalité et espéraient plus de participation villageoise en milieu rural.

Préoccupation n°4 : le développement durable de Chastre (14 épinglages)

Les arguments du portrait suscitant le plus de réactions	
Parmi les éléments présentés comme points forts	**Parmi les éléments présentés comme points faibles**
• **Mise en place des poubelles à puce** → **Majoritairement contesté (3A >< 6 F):** *Bien que ce système ait permis de réduire drastiquement la quantité de déchets, celui-ci devrait être adapté car il n'encourage pas les personnes qui génèrent déjà peu de déchets (problématique du forfait). De plus, cet outil devrait être mieux utilisé pour viser une réduction réelle (Zéro déchet).*	• **Pas de zones de grand intérêt biologique** → **Fait débat (2A >< 3F):** *Si le territoire ne comprend en effet pas de grands espaces naturels protégés, la « nature ordinaire » mérite aussi de l'intérêt, de même que la qualité des paysages. Le manque d'espaces verts publics (parcs,…) est cependant regretté. Cette « nature ordinaire » devrait également être mieux valorisée.*
• **Inscription du territoire dans le réseau écologique** → **Unanimement contesté (4F):** *Le manque de zones naturelles, la pression sur la biodiversité existante marque plutôt les débats.*	

Eléments nouveaux	
Points forts	**Points faibles**
	• Manque de poubelles publiques

Préoccupation n°5 « ex-aequo » : La vie culturelle et les loisirs à Chastre (12 épinglages)

Les arguments du portrait suscitant le plus de réactions	
Parmi les éléments présentés comme points forts	**Parmi les éléments présentés comme points faibles**
• **Tissu associatif très actif** → **Très majoritairement contesté (1A >< 5F):** *Même s'il existe beaucoup de bonnes volontés dans le tissu associatif, celui-ci ne serait pas assez connu, surtout auprès des nouveaux habitants. La communication des activités devrait être renforcée.*	• **Manque de diversité de l'offre sportive.** → **Unanimement confirmé (11A):** *La demande de renforcement de la diversité de l'offre sportive est fortement pointée. A côté du football, les alternatives sont jugées trop peu nombreuses. Il est cependant mentionné positivement la création ou les projets de petites infrastructures sportives extérieurs (skate park, agora space)*
• **Mouvements de jeunesse dynamiques** → **Unanimement approuvé (4A):** *Les mouvements de jeunesse sont fortement appréciés par les habitants. Ils sont également une des principales activités extra-scolaire locales proposées jeunes du territoire.*	• **Pas assez de lieux de rencontre adaptés** → **Très majoritairement approuvé (4A >< 1F)** *Les salles sont souvent jugées soit manquantes soit défaillantes et/ou inadaptées à certaines activés. La multiplication des réseaux gestionnaires des salles est perçue comme une difficulté. Enfin, les places de villages propices à la convivialité sont rares.*
	• **Manque de valorisation des activités existantes.** → **Très majoritairement contesté (1A >< 3F) :** *A clarifier car les arguments repris dans les discussions vont plutôt dans une confirmation de cet argument : manque de communication des activités locales*

Eléments nouveaux	
Points forts	**Points faibles**
• Stages communaux pour les enfants durant la période de vacances. • L'interculturalité par la diversité des nationalités à Chastre.	•
Apports spécifiques de la consultation des associations	

•	• Pas assez d'activités et pas assez de diversification. • Pas assez de soutien de l'administration. • Manque d'une coordination communale entre les associations. • Manque de moyens financiers • Manque de cohésion et d'échanges entre les associations. • Manque de communication/ valorisation des associations et de leurs activités. • Certains villages sont « oubliés » par les activités. • L'offre supra-communale est majoritairement une offre complémentaire et ne rentre pas en concurrence avec les activités communales. • Manque de lieux pour les activités artistiques. • Certains publics ne se sentent pas concernés par les activités locales : nouveaux habitants, nouveaux lotissements, habitants logements sociaux,… • Manque de bénévoles, surtout dans la tranche 25-40 ans. • Manque de lieux fédérateurs dans la commune. • Manque de locaux pour les associations (nombre, qualité, accessibilité financière, performants énergétiquement). • Manque d'une programmation culturelle.
• Toutes les activités sont d'initiative privée *(Ndlr : force ou faiblesse ?)*	
Apports spécifiques public-cible « demandeur d'emploi »	
• Les espaces jeux pour les jeunes (agora spaces) sont une bonne idée sur le principe **><** …mais la localisation n'est pas toujours bien choisie. De plus, problèmes de l'encadrement de ces lieux à améliorer (nuisances sonores pour les habitants,…)	• Difficulté de trouver des activités parascolaires : offre limitée et pas assez diversifiée dans la Commune, problème des déplacements si plus éloigné, heure tardive des activités.
Apports spécifiques public-cible « enseignement »	
•	• Les écoles manquent globalement de salles disponibles pour les cours de

	gymnastique. Les salles communales existantes sont en effet fortement sollicitées tant par les écoles que par les activités extra-scolaires. • Le manque d'infrastructures sportives est également un problème pour les écoles. • Les enfants des quartiers sociaux, de par la difficulté qu'ils ont pour se déplacer, ne peuvent pas profiter des activités culturelles et de loisirs dans les communes voisines. Ils sont dès lors plus impactés par ce manque de diversité. Les enfants fréquentent peu les espaces publics en dehors de l'école car ils sont peu conviviaux et sécurisés (par rapport aux voitures).

Préoccupation n°5 « ex-aequo » : travailler et entreprendre à Chastre (12 épinglages)

Les arguments du portrait suscitant le plus de réactions	
Parmi les éléments présentés comme points forts	**Parmi les éléments présentés comme points faibles**
• **Niveau d'épargne très élevé des particuliers** **→ Unanimement contesté (4F):** *Il est surtout mentionné le fait qu'il existe de grands écarts entre les particuliers à ce niveau → Ndlr : cet argument a sans doute été mal interprété. Son sens premier était de relever l'opportunité de mobiliser l'épargne des particuliers (qui en disposent) pour des projets d'économie locale.* • **Intéressantes ressources touristiques secondaires** **→ Majoritairement contesté (1A >< 3F):** *S'il existe en effet plusieurs ressources touristiques secondaires, elles ne sont selon les avis soit pas assez valorisées soit pas suffisantes pour initier un développement touristique sur la seule échelle de Chastre. Celles-ci devraient plutôt s'inscrire dans une offre régionale plus large.*	

Eléments nouveaux	
Points forts	**Points faibles**
Apports spécifiques public-cible « demandeurs d'emploi »	
•	• La mobilité est un gros frein pour la recherche d'emploi. Si on n'a pas de voiture, beaucoup d'opportunités sont perdues (certains employeurs le spécifient clairement dans les offres d'emploi) • Problème d'accessibilité du FOREM si on n'a pas de voitures (par défaut convocations à Nivelles !). Possibilité moyennant démarches administratives d'être convoqué à Gembloux. • Pas de service de développement économique, permettant de mettre en lien PME et demandeurs d'emploi.

Le « ‘Top 5 » des projets les plus plébiscités dans la « boite à idées »

Et s’il ne fallait faire qu’un seul projet, ce serait …

Ci-dessous figurent les 5 projets les plus plébiscités dans la boite à idées (liste exhaustive des idées en annexe et dans les PV des différentes consultations).

Rang	*Intitulé*	*Nbre de récurrences*
1	Rénover le quartier/la place de la gare et en faire un pôle attractif	12
2	Création d’un centre sportif, associatif et multiculturel	8
3	Proposer plus d’espaces de rencontre (place, parc, plaine de jeux, espaces verts…)	7
4	Aménager l’ancienne école de Villeroux pour en faire un lieu de rencontre intergénérationnel	5
5	Développer des projets de production d’énergie renouvelable (énergie éolienne, toutes formes d’indépendance au pétrole…)	4

11.7 ***B.7 PV réunions de la CLDR***

2019

CHASTRE

agora-urba.eu

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion d'information Candidats CLDR 3 avril 2019

Aujourd'hui, nous vous présenterons…

- **La Fondation Rurale de Wallonie**
  - Qui sommes-nous? Quelles sont nos missions?
- **L'opération de développement rural (ODR)…**
  - C'est quoi ? Quel intérêt ?
- **Les principaux outils participatifs des ODR**
- **Les suites**
- **Un cas concret : l'ODR de Gembloux**

1. LA FRW,
la Fondation Rurale de Wallonie

Les agents FRW pour Chastre

Bonjour Chastre, je suis **Simon De Paepe…**

Et moi, **Nicolas Bosmans!**

Centralisation des contacts :
Nicolas Bosmans , n.bosmans@frw.be ; 010 237 800

LA FRW, C'EST…

1

Un organisme privé, indépendant et pluraliste

2

En charge de missions de service public (convention cadre avec la Région Wallonne)

3

Présent pour le développement des régions rurales de Wallonie, par l'encadrement des projets économiques, sociaux, culturels et environnementaux

<u>Le rôle</u> de la FRW dans l'accompagnement des ODR

Animer: processus participatif, réunions de coordination, communication, échanges d'expérience, …..

Conseiller : méthodologie élaboration PCDR, convention DR, mise en œuvre des projets,….

Relayer: préoccupations du local vers les niveaux supérieurs

La Fondation Rurale de Wallonie

Siège central (CREALYS; Gembloux) + 8 équipes régionales

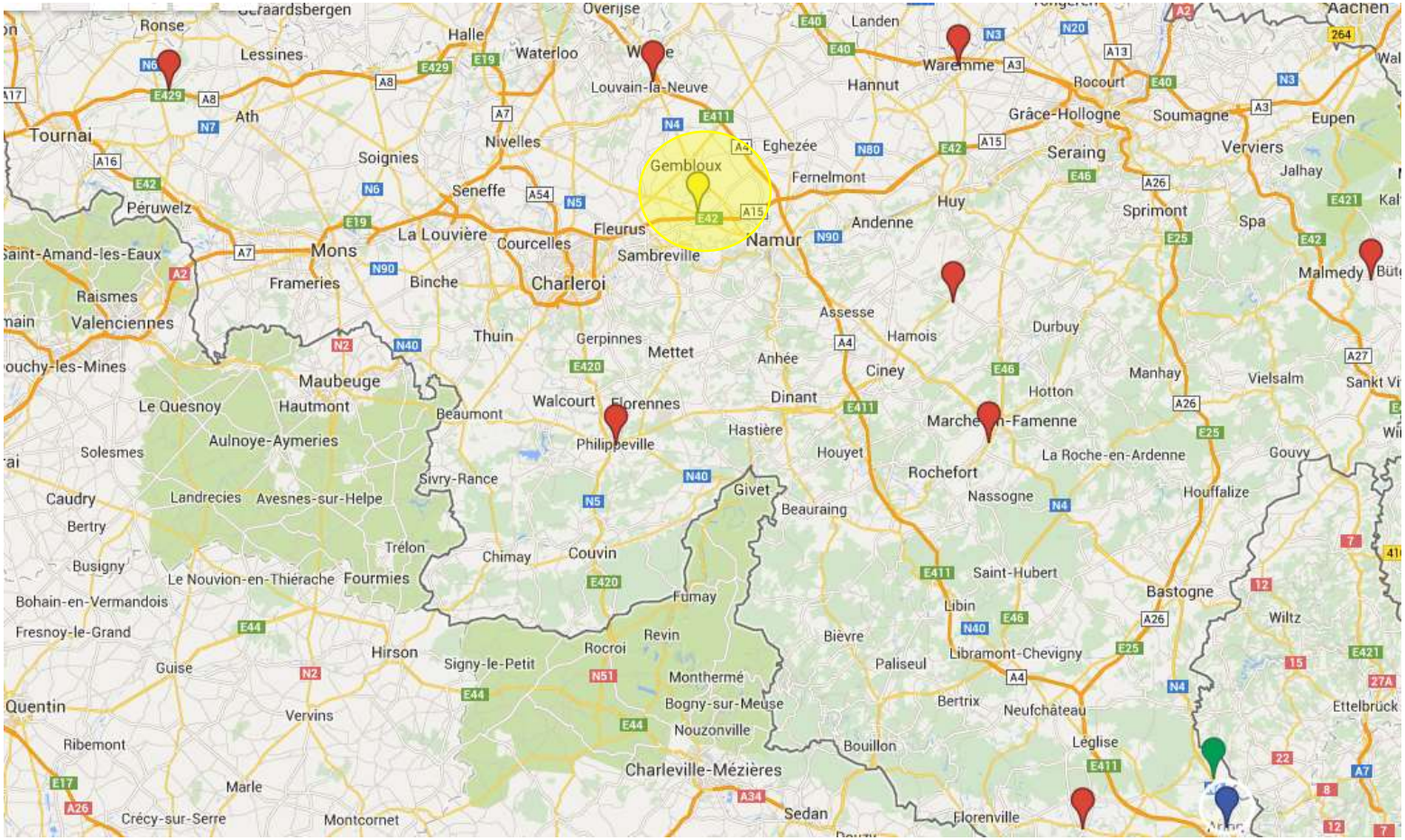

FRW

L’équipe Brabant-Hesbaye

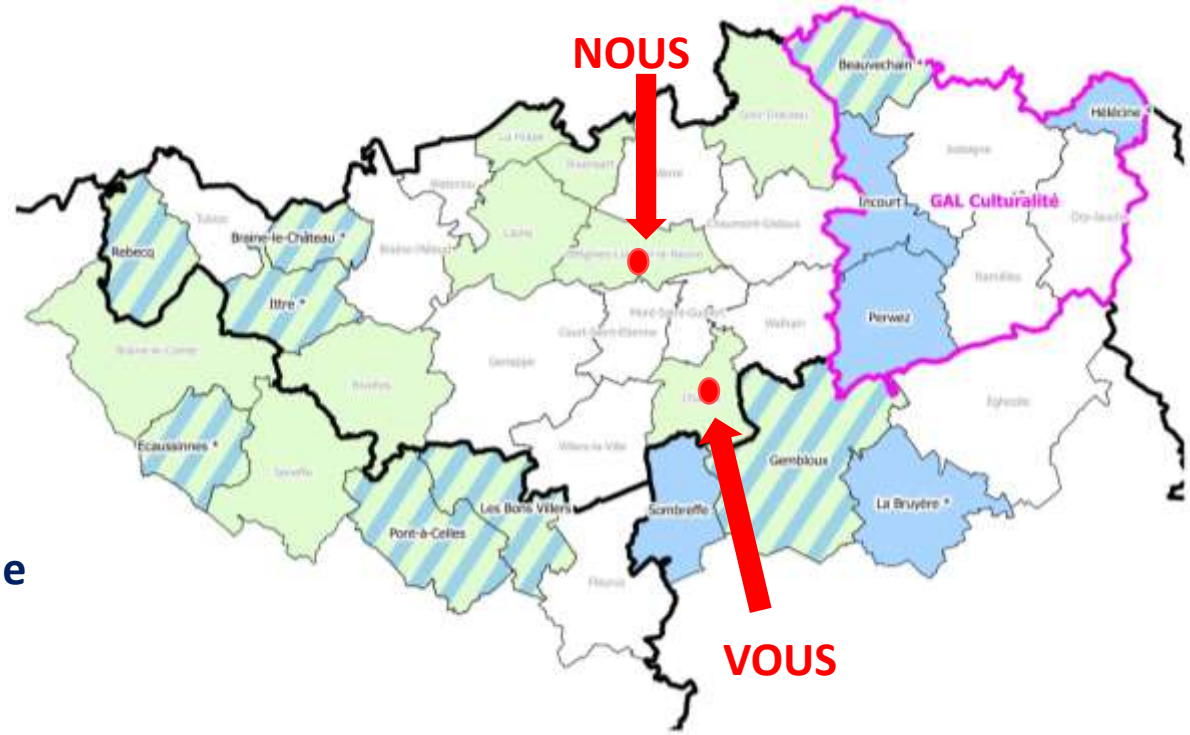

Fondation Rurale de Wallonie
Equipe Brabant-Hesbaye
Rue Clairvaux, 40 Bte1
1348 Louvain-la-Neuve
brabant.hesbaye@frw.be
010/237.800

2. L'Opération de Développement Rural

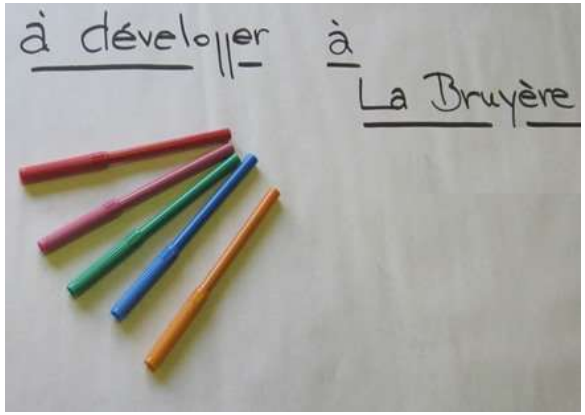

Base légale

Décret relatif au DR du 11 avril 2014

Arrêté du Gouvernement du 12 juin 2014

Les communes accompagnées

Opérations de développement rural accompagnées par la FRW

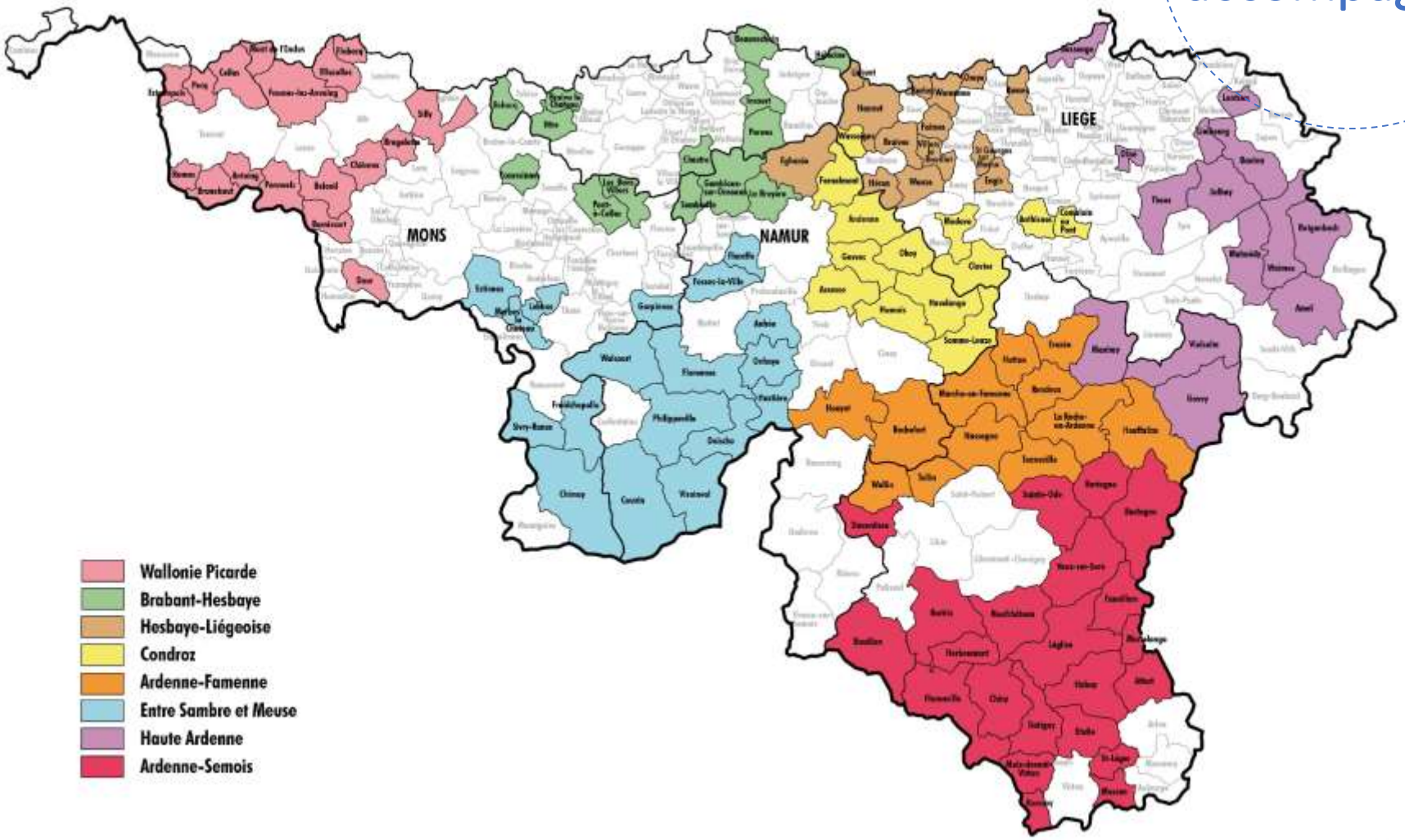

Décembre 2017

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

Une dynamique participative complète

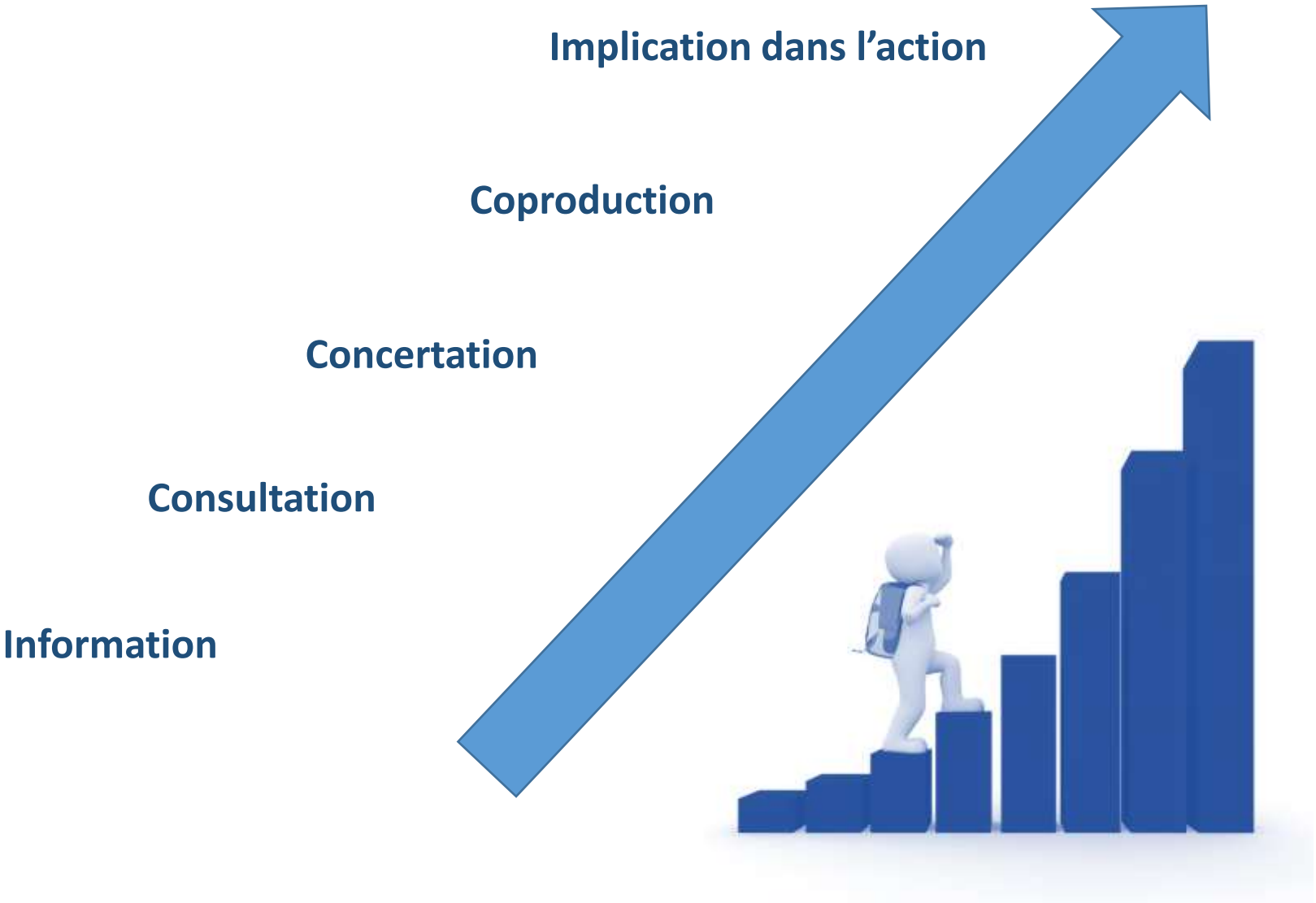

Des dynamiques durables de développement rural…

Acteurs d'une ODR

Population

Commune

Commission Locale de Développement Rural

Wallonie (SPW- DGO3)

Auteur

Organisme d'accompagnement

Les grandes étapes d'une ODR :

+/- 2 ans

10 ans

Elaboration du PCDR

Mise en œuvre du PCDR

- Consultation de la population
- Mise en place de la CLDR
- Stratégie de développement
- Fiches-projets
- Approbation du PCDR par la Commune
- Approbation du PCDR par la Wallonie

+ Actions « lot 0 » ?

Projets mobilisateurs / Lot 0

De premières réalisations

L'élaboration d'un PCDR, comment ça fonctionne ?

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

Définition d'**enjeux** et d'**objectifs** pour le développement du territoire

Diagnostic participatif du territoire

Analyse du territoire

Avis de la population

Le Programme Communal de Développement Rural

PCDR = 6 parties

Partie A	Analyse socio-économique du territoire
Partie B	Description du processus participatif
Partie C	Diagnostic partagé
Partie D	Stratégie de développement
Partie E	Fiches-projets
Partie F	Tableau récapitulatif des projets et planification temporelle

3. Principaux outils participatifs

Les rencontres « réelles »

La Commission locale de Développement rural (CLDR), moteur participatif des ODR…

Réunions plénières

Visites de terrain

La CLDR, c'est…

- Un **organe consultatif officiel** de la Commune

- Un lieu de **dialogue**, **d'échange** et de **construction** entre citoyens et élus

- Un **relais** population/ élus

Ses missions

- **Elaborer** le PCDR
- **Actions mobilisatrices** et répond à des **demandes d'avis**
- Coordination des **groupes de travail**
- **Suivi** de la réalisation des projets du PCDR
- **Evaluation**

Composition / fonctionnement de la CLDR

- Min. 20 , max 60 membres (eff + suppl)
- Max ¼ de représentants du Conseil communal
- Diversité de la composition (villages, genre, âge, activités professionnelle, associations,…)
- Présidé parle Bourgmestre ou son représentant
- Groupes de travail :
  - ouverts
  - minimum un membre de la CLDR
- R.O.I.
- Décision :
  - On vise le consensus collectif !!
  - Si nécessaire, « vote d'avis »

→Attention, au rythme des réunions pendant la phase d'élaboration du PCDR (+/- 8 réunions plénières /an)

(En phase de mise en œuvre du PCDR, +/- 4 plénières par/an)

La CLDR …
… Un Règlement d’ordre intérieur <u>mais surtout</u> un état d’esprit !!

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

TITRE I. - MISE EN PLACE DE LA CLDR

Pour une dynamique réussie…

1. Esprit de « co-construction » des ODR
2. Etre conscient du rôle et des limites de chacun
3. Lieux de construction de projets et non de « gestion quotidienne »
4. Respect et convivialité
5. Réfléchir à l'échelle du territoire communal
6. Avancer sur des actions à court terme et à long terme

Les Groupes de Travail

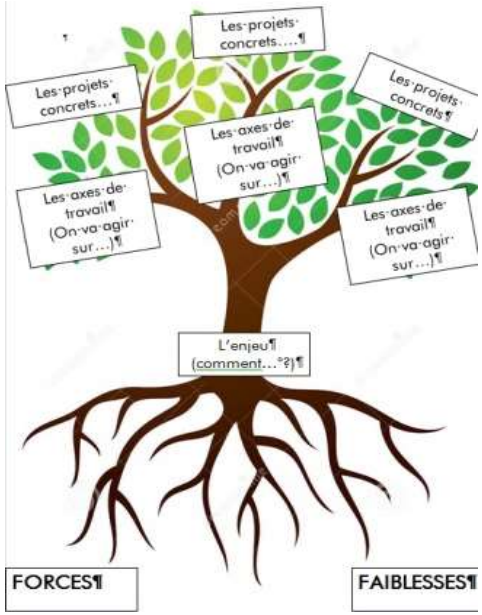

Des techniques d'animations dynamiques et favorisant la créativité

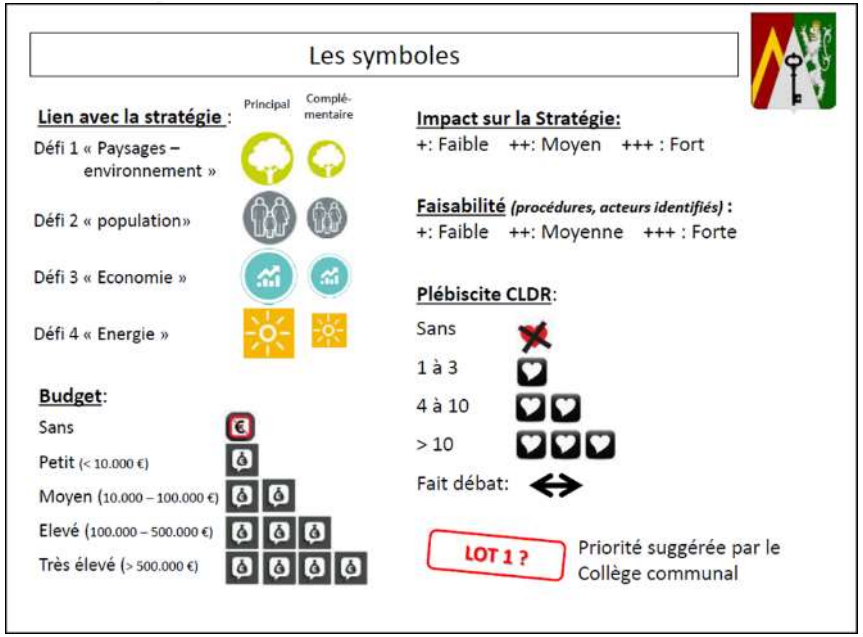

Des visites « exploratoires » (Exemple de Rebecq)

Visite de lieux potentiels pour l'organisation de marchés itinérants

Visite des moulins d'Arenberg, de l'ancienne grange d'Arenberg et de l'ancienne gare de Rebecq

Des groupes d'actions…pour ceux veulent mettre « la main à la pâte »…

GA Nouveaux habitants

- Journée d'accueil des nouveaux habitants
- Farde d'accueil des nouveaux habitants

GA Associations

- Salon des associations
- Rencontre bi-annuelle des associations

GA Acteurs culturels

- Mise à jour de la liste des associations

GA Jeunesse

- Création des Teen Days
- Création d'un local jeunes

Dynamique interservices

- Programme d'actions DD en interne à la Commune

Les rencontres « virtuelles »

www.odrchastre.info

À la Une...

Publication du 4 juin 2018

Bilan du cycle de consultation de la population

Ça y est ! La première grande phase de l'Opération de Développement Rural de Chastre est terminée !

Découvrez tout de suite la synthèse des résultats des différentes consultations qui vous propose les grandes 'tendances marquantes' des différents avis récoltés.

Page Facebook « développement rural »

Participation.frw.be

Les suites…

PARTIE 4

La suite logique « théorique »…

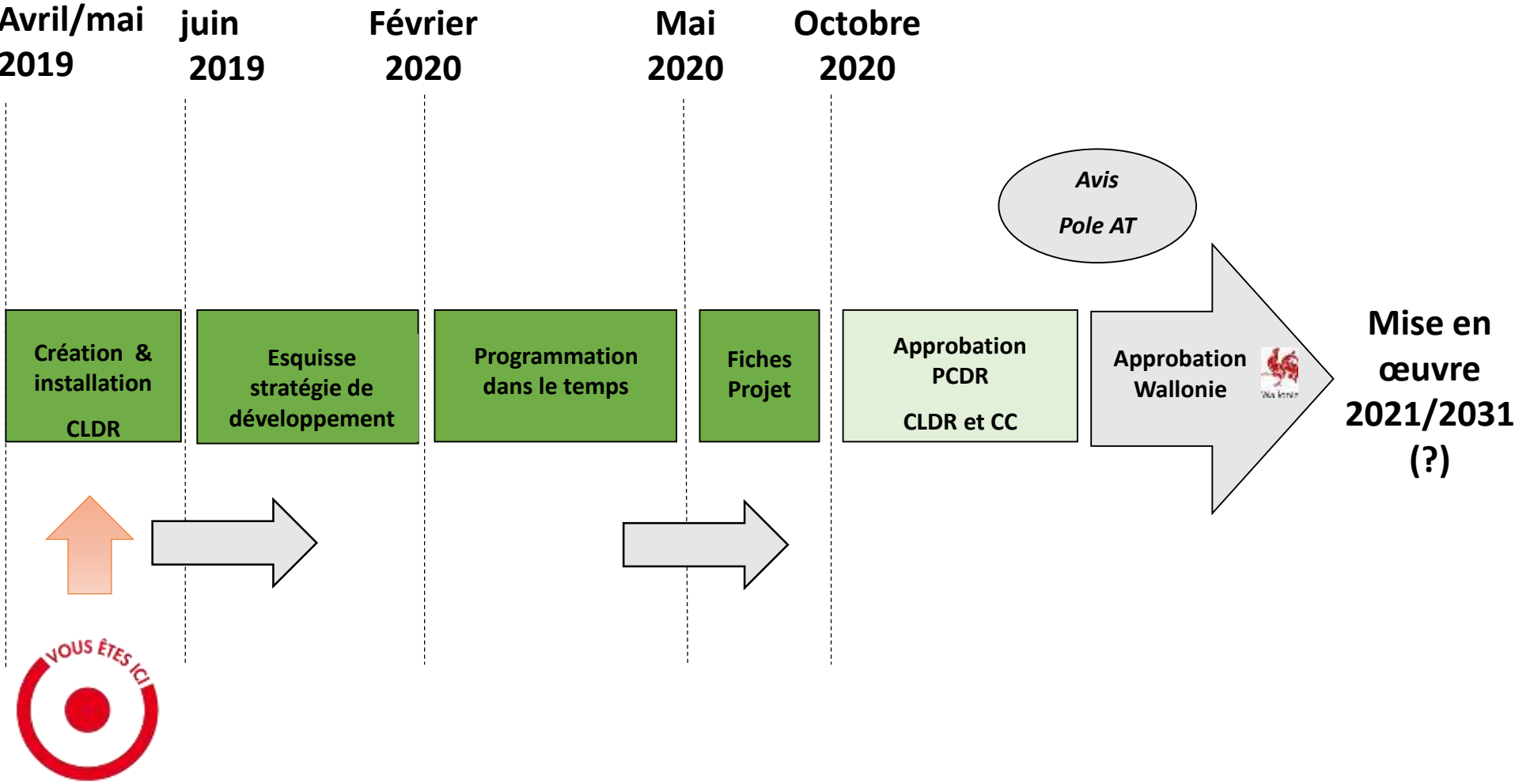

Planning

- **16/04 : limite dépôt candidatures CLDR**
- **30/04 : désignation CLDR par le Conseil communal**
- **Fin mai – Fin juin : 2 séances CLDR:**
  - **27/05 : Installation + validation diagnostic partagé.**
  - **19/06 : Validation enjeux + organisation des GT thématiques « stratégie »**
- **Juillet – Août : Appel à idées via plateforme participative numérique FRW**
- **Mi-septembre → Novembre : Cycle GT thématiques**

Les GT : cycle de réunions thématiques pour générer les premières idées

Les objectifs …??

L'enjeu

Le concret …??

? des questions ?

Quelques projets concrets des 2 ODR de GEMBLOUX

PARTIE 5

Gembloux 1er PCDR : 2005-2015

Projet : Aménagement d'un cœur de village multifonctionnel et intergénérationnel à Ernage

<u>Phase 'acquisition d'une parcelle' :</u>
Total : 45.000€
Subsides DR : 36.000 €

<u>Phase 'travaux' :</u>
Total : 605.000 €
Subsides DR : 312.000 €
Subsides Infrasport : 215.000€

Gembloux 1er PCDR : 2005-2015

Projet : Aménagement de l'ancienne maison communale de Grand-Leez - locaux de rencontre et maisons de village

Total : 1.170.000 €
Subsides DR : 836.000 €

Gembloux 2ème PCDR *en phase d'approbation*

Projet : Créer une maison multi-services à Bossière

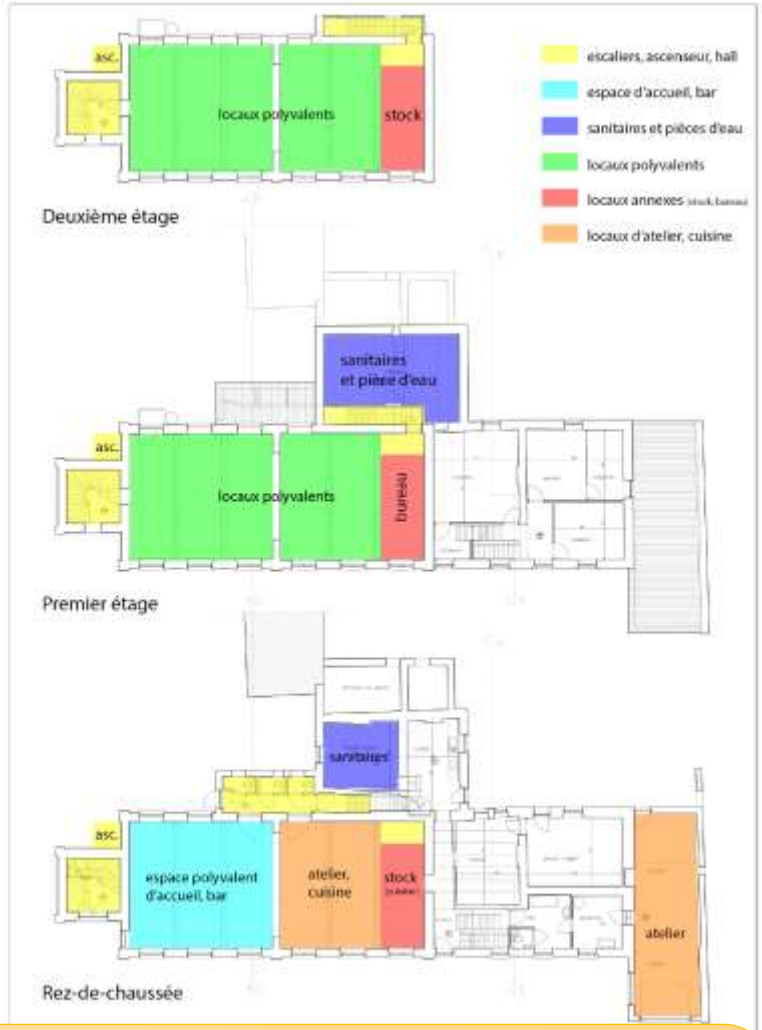

- **Améliorer la vie associative et culturelle**
- **Poursuivre et améliorer l'aménagement et le fonctionnement des lieux de rencontre, intergénérationnels**
- **Renforcer les services aux personnes, pour tous âges**
- **Soutenir le commerce local et l'économie solidaire**

Gembloux 2ème PCDR *en phase d'approbation*

Projet : Créer et installer des panneaux « l'agriculture au fil des saisons »

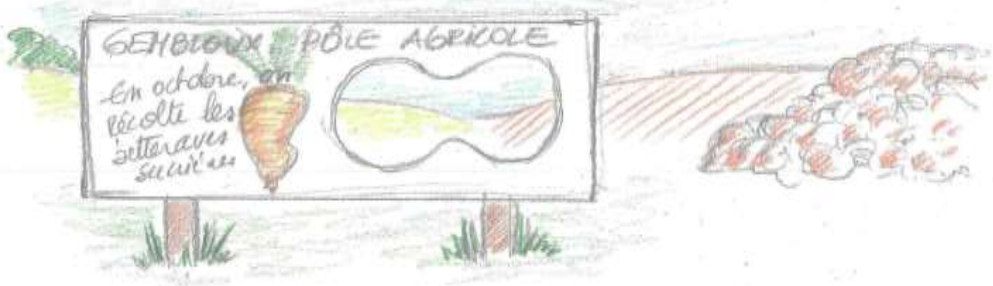

- **Gembloux, pôle agricole : une identité à conforter**
- **Soutenir les agriculteurs**
- **Communiquer : renforcer les liens agriculteurs / habitants**

Gembloux 2ème PCDR *en phase d'approbation*

« Le Vel'Orneau' »

Groupe Action
LOT 0

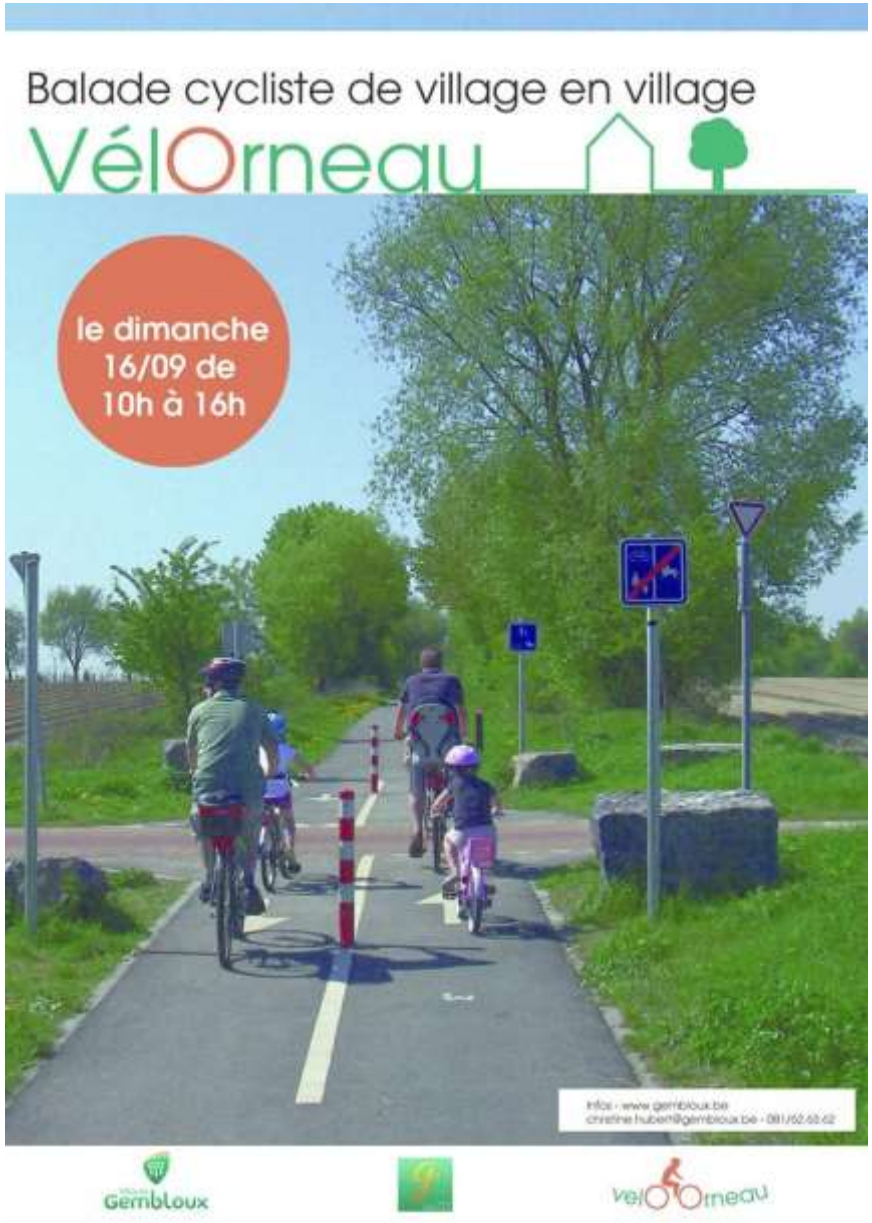

? des questions ?

Merci pour votre participation !

Opération de Développement Rural de Chastre

Formulaire de candidature à la Commission Locale de Développement Rural

Nom : …… **Prénom :** ……

Date de naissance : …… **Genre :** F – H

Adresse : ……..

Village : ……

Téléphone /GSM : ……

Adresse mail : ……

Profession / secteur d'activité : ……

Si vous êtes retraité, quelle était votre profession auparavant? ……

Si vous êtes aux études, pouvez-vous spécifier? ……

Etes-vous membre d'association(s) : oui – non

Si oui, laquelle (lesquelles)? ……

……

Disposez-vous de mandat(s) public(s) ? oui – non

Si oui, lequel (lesquels)? ……

……

Quels sont vos centres d'intérêts ?

- ❒ Logement
- ❒ Economie et emploi
- ❒ Agriculture, sylviculture
- ❒ Energie
- ❒ Tourisme
- ❒ Santé
- ❒ Aménagement du territoire et urbanisme
- ❒ Mobilité
- ❒ Biodiversité et paysages
- ❒ Patrimoine
- ❒ Services à la population
- ❒ Culture
- ❒ Sport
- ❒ Égalité des chances
- ❒ Communication
- ❒ Coopération
- ❒ ***Autres (à préciser)***

Depuis combien de temps habitez-vous Chastre ?

Par la présente, je pose ma candidature pour devenir membre de la Commission Locale de Développement Rural de Chastre

Date : **Signature :**

Document à renvoyer au plus tard le 16/04/19 à Nicolas Bosmans, Fondation Rurale de Wallonie, **Par mail** : n.bosmans@frw.be ou **par courrier** : FRW – rue Clairvaux, 40 bte 1 – 1348 Louvain-la-Neuve.

CHASTRE

agora-urba.eu

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Commission Locale de Développement Rural

27 mai 2019

Au menu de ce soir…

- **L'opération de développement rural : petit rappel**
- **CLDR - Présentation des membres et du R.O.I.**

- **Présentation du diagnostic participatif**
  - **Remarques**
  - **Analyse des objectifs de développement durable**

- **Groupe Action 'Label Chastrois'**

L'Opération de Développement Rural

Petit rappel !

Plus d'info ?

www.odrchastre.info

<u>Le rôle</u> de la FRW dans l'accompagnement des ODR

Animer: processus participatif, réunions de coordination, communication, échanges d'expérience, …..

Conseiller : méthodologie élaboration PCDR, convention DR, mise en œuvre des projets,….

Relayer: préoccupations du local vers les niveaux supérieurs

Une ODR , quels intérêts …?

Priorités d'avenir

Projet global

Moyens financiers

Mobilisation

Réalisations concrètes

Les grandes étapes d'une ODR :

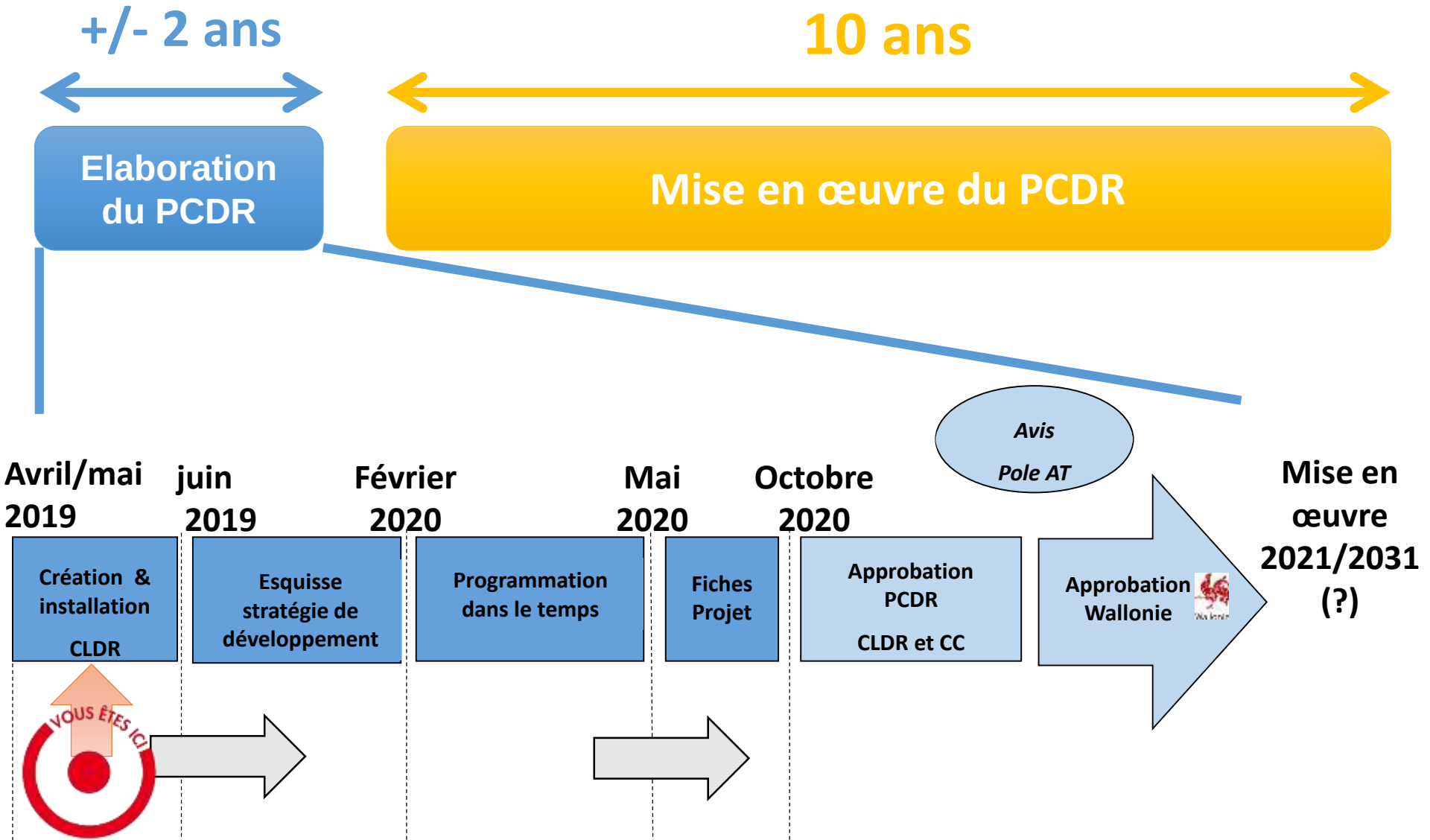

L'élaboration d'un PCDR, comment ça fonctionne ?

Création de **projets** pour répondre aux objectifs

Définition d'**enjeux** et d'**objectifs** pour le développement du territoire

Diagnostic participatif du territoire

Analyse du territoire

Avis de la population

Consultation de la population

	Personnes consultées
Rencontre personnes ressources	25
Consultations villageoises	138
Personnel communal	26
Associations locales	26
Commissions communales	9
Demandeurs emplois	5
Enseignement	5
Enquête en ligne	217
TOTAL	**451**

D'autres occasions pour participer !

Les suites…

Elaboration du PCDR

La Commission locale de Développement rural (CLDR), moteur participatif des ODR…

Réunions plénières

Visites de terrain

Composition de la CLDR

Décision du Conseil communal du 30 avril 2019

- 77 candidatures !
- 48 membres citoyens
- 12 représentants du Conseil communal

Qui veut être sur la photo de famille ?

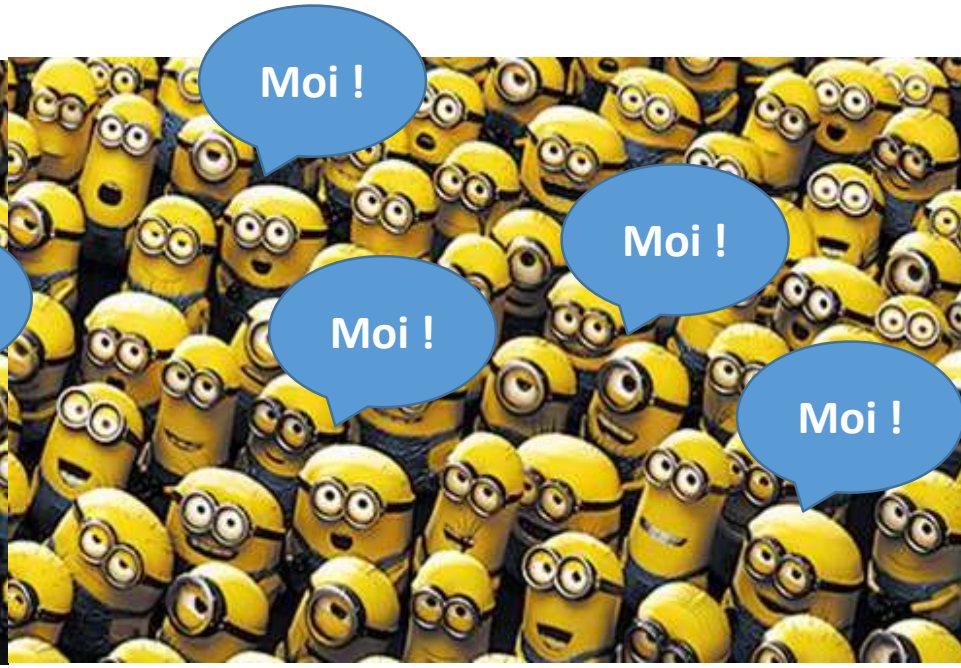

La CLDR …
… Un Règlement d’ordre intérieur <u>mais surtout</u> un état d’esprit !!

COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL (CLDR)

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR

TITRE I. - MISE EN PLACE DE LA CLDR

Les points clefs du R.O.I.

- **Présidé** par le Bourgmestre ou son représentant
- **Tous les membres sont invités et participent** (effectifs comme suppléants)
- **Participation** :
  - Pas de quorum
  - Ouverture à des personnes ressources
  - Attention à l'absentéisme ! → Procédure de démission
- **Décision** :
  - On vise le consensus !!
  - Si nécessaire, majorité simple des membres présents
- **Groupes de travail :**
  - ouverts
  - minimum un membre de la CLDR

Pour une dynamique réussie…

1. Respect et convivialité
2. Construisons et prenons de la hauteur sur le quotidien !
3. Réfléchir à l’échelle de son village, de la commune
4. Etre conscient du rôle de chacun
5. Avancer sur des actions à court terme et à long terme

Avez-vous des questions ?

Le Programme Communal de Développement Rural 6 parties

Partie A

Analyse socio-économique du territoire

Envoyer vos remarques par mail jusqu'au 5 juin

Partie B

Description du processus participatif

Rédigé à la fin du processus

Partie C

Diagnostic partagé

Présentation, remarques principales et approbation

Envoyer vos remarques secondaires par mail jusqu'au 5 juin

AUJOURD'HUI !

Partie D

Stratégie de développement

Partie E

Fiches-projets

Partie F

Tableau récapitulatif des projets et planification temporelle

Les grands enjeux pour Chastre
CLDR du 19 juin

Plateforme participative
Vacances d'été

Groupes de Travail
Septembre/Octrobre

Les premières idées de projets

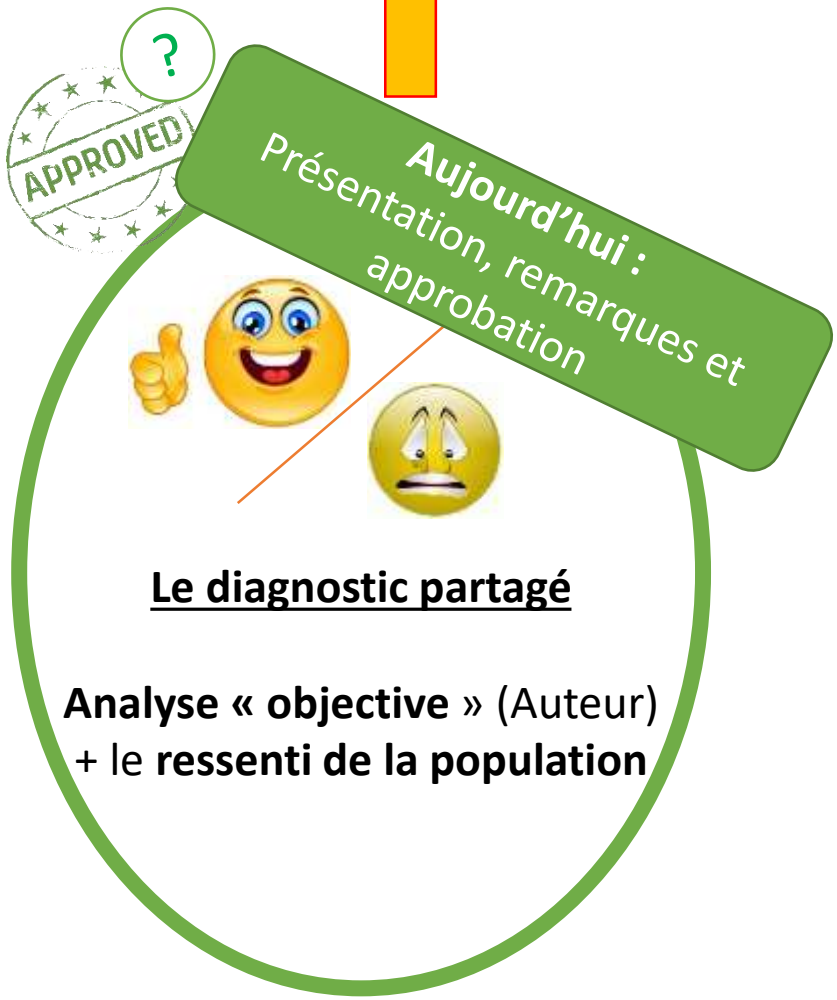

Priorités ?
Impacts ?
Contraintes ?
Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Présentation des éléments majeurs du diagnostic partagé

Séance de questions / réponses de <u>clarification</u>

*Les **<u>remarques de fond</u>** pourront être formulées dans <u>l'animation qui suit</u> !*

CHASTRE

Programme Communal de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural

27 mai 2019

FRW agora-urba.eu

Diagnostic partagé

CONSTATS

- Un **paysage** dominé par l'agriculture « conventionnelle », l'habitat villageois et des lotissements plus récents
- Une **pression foncière** importante
- Un **maillage écologique** « pas très riche »
- Un **PCDN** ancien
- Un patrimoine bâti : **3 biens classés** et **petit patrimoine de qualité** à valoriser (fermes, moulins, églises, venelles, potales, etc.)
- Un patrimoine paysager : **5 périmètres d'intérêt paysager / 1 ligne de vue remarquable / 3 points de vue remarquables**

DIMENSION PHYSIQUE

Convergence

- Une pression foncière forte sur le territoire
- L'isolement ressenti de certains villages (St- Géry-Gentinnes, Cortil-Noirmont)
- L'image rurale → facteur d'attractivité de la commune
- Les déchets sauvages → impacts environnementaux
- La faible connaissance et reconnaissance du patrimoine naturel et manque de suivi des projets PCDN

Contribution Diagnostic partagé

- Le déficit communication sur patrimoine local et ses spécificités (site grande bataille)
- La proximité avec l'abbaye de Villers-la-Ville (patrimoine)
- Les craintes des riverains par rapport aux pulvérisations sur les cultures, à proximité de l'habitat
- Le bruit généré par le chemin de fer et obstacle à la perméabilité entre Chastre et Blanmont

CONSTATS

- Une **dynamique démographique** importante, proximité BXL, LLN , bcp de jeunes et d'aînés → besoins spécifiques en matière d'équipement
- Un **taux d'accueil de la petite enfance supérieur** à la moyenne wallonne
- Un engagement de la commune pour des **logements pour tous** (10% de logement social)
- Une offre sportive limitée, proximité des infrastructures sportives de Gembloux et OLLN
- Peu d'infrastructures d'accueil et d'activités pour **les jeunes et personnes âgées**

DIMENSION HUMAINE

Convergence

- Dynamisme démographique : population en augmentation avec l'influence de Bruxelles, OTTLN et Gembloux → pression foncière
- Manque de logements adaptés aux personnes seules ou âgées, ou bien aux familles monoparentales

Contribution Diagnostic partagé

- Peur de devenir une « cité-dortoir » de Bruxelles
- Pression foncière au détriment d'une production de logements sociaux et des plus jeunes
- Besoins en équipements, notamment sportif ou culturel, malgré OTTLN et Gembloux à proximité

CONSTATS

- **Un écart** entre les revenus les plus hauts et les plus faibles
- Le **manque d'emplois locaux** à Chastre
- Le déficit en termes **d'espaces publics de convivialité** polarisants au cœur des villages
- L'**intégration du public et des quartiers socialement défavorisés** est perfectible
- **Un tissu associatif** dense avec des structures dédiées aux solidarités : Maison de la Région des Quartiers «Alpha-Chastre», le Système d'Echange Local (SEL)

DIMENSION SOCIALE

Convergence

- Un manque de logements adaptés aux personnes seules ou âgées, ou bien aux familles monoparentales
- Des initiatives en la matière (logements sociaux, Maison Abbeyfield)
- Une offre culturelle limitée

Contribution Diagnostic partagé

- Un sentiment de dégradation de la cohésion entre les habitants
- Un déficit du secteur associatif (communication)
- Un sentiment d'abandon de certains villages en matière de services sociaux (Villeroux, Noirmont, Cortil, St Géry, Gentinnes)
- Une offre culturelle peu attractive, peu renseignée, manque de lieux

DIMENSION ÉCONOMIQUE

CONSTATS

- Un territoire **peu attractif en termes d'emploi**
- Le **secteur agricole** occupe une **minorité** de la population → majorité du territoire
- Une forte diminution **des exploitants de moins de 50 ans**
- Une proximité pôle d'emploi / nouvelle ZAE Walhain (nationale)
- La ZAEA bien positionnée mais inexploitée
- Des ressources économiques **touristiques** limitées
- Une économie résidentielle

DIMENSION ÉCONOMIQUE

Convergence

- Le peu d'emplois et d'activités
- Un taux important de diplômés
- La localisation des fermes au sein des villages contribue grandement à l'identité de Chastre
- Peu de vente directe à la ferme

Contribution Diagnostic partagé

- La peur de devenir une commune tournée essentiellement sur le résidentiel
- La prise de conscience mitigée sur les impacts de l'agriculture sur l'environnement
- Des fermes bientôt en fin d'exploitation
- La forme du renouvellement de l'identité agricole
- La stratégie touristique

CONSTATS

- Un ***Plan Intercommunal Communal de Mobilité obsolète*** et peu adapté aux changements du territoire
- Le ***recours à la voiture*** reste majoritaire
- Un bon réseau de modes doux mais **peu mis en valeur**
- Une **offre correcte en matière de transports en commun** (deux stations SNCB, un Proxibus, des lignes TEC … bien que certains citoyens se sentent isolés)
- Des espace publics singuliers : Venelles – confort du piéton

DIMENSION MOBILITÉ

Convergence

- Pas de stratégie pour le territoire
- La présence des deux gares
- L'insuffisance des TC
- Le Proxibus vers LLN
- Un déficit de l'espace public
- Un manque de sécurité aux abords des écoles
- Les déplacements PMR problématiques
- Un manque de bus/train en soirée/WE
- Sur le développement des mobilités alternatives à la voiture individuelle

Contribution Diagnostic partagé

- Le sentiment d'insécurité ± grand (vitesse, manque de traversée piétonne, carrefour mal entretenu …)

DIMENSION ÉNERGÉTIQUE

- Le ***mazout*** principal combustible utilisé sur le territoire
- Un ***potentiel*** pour ***l'éolien***
- Un programme ambitieux de ***collecte des déchets***
- Participation au programme ***POLLEC*** (Politique locale Énergie Climat)

DIMENSION ÉNERGÉTIQUE

Convergence

- Un bon niveau d'équipement des ménages en panneau solaire
- Gestion de l'énergie « Verte » peu développée

Contribution Diagnostic partagé

- Une manque d'information sur les énergies renouvelables (Eolien, filière bois, panneau solaire, …)

CONSTATS

Gestion publique du territoire

- De ***nombreux outils*** (PCDN, SDC (ex SSC), etc.) ***obsolètes***
- Une ***volonté d'une démocratie plus intégrée*** dans les actions quotidiennes
- Beaucoup de ***commissions en voie de réactivation***
- Une ***supracommunalité limitée*** à des documents de gestion

Communication et information

- Site internet communal à améliorer (structuration, dynamisme, mises à jour,…)

DIMENSION TRANSVERSALES

Convergence

- Déficit de la communication
- Des outils trop vieux et mal connus
- Mise en place d'outils de réflexions stratégiques et programmation d'actions à l'échelle communale

Contribution Diagnostic partagé

- La connaissance des outils et des commissions existantes
- L'arrivée de nouveaux habitants est source de moyens financiers / nouvelles charges
- L'occupation de certains bâtiments entretenus par la Commune
- Appréhension complexe à des notions comme l'intercommunalité et la supracommunalité

Mise en relation du **diagnostic** avec les **objectifs développement durable**

✓ **Réflexion en sous-groupe :**

1 **Identifier <u>3 remarques principales</u>** (15') **:**

- **Quelque chose de <u>fondamental</u>** a-t 'il été oublié ?
  <u>Remarques ponctuelles</u> ; envoyer à l'auteur

- **Vision globale ! Intérêt général !**

2 **Avis sur l'évaluation ODD** (10')*(Un seul thème par sous-groupe)*
êtes-vous d'accord sur l'évaluation donné par l'auteur ?

Faible	Moyen	Fort
+	++	+++

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Positionnement de la Commune Sans Objet – Faible – Moyen –Fort	
Humanité	ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	Dimension humaine et sociale : présence d'un CPAS, 3 structures dédiés aux solidarités (Maison de la Région des Quartiers « Alpha-Chastre », « Facilangues » et le Système d'Echange Local (SEL))	++

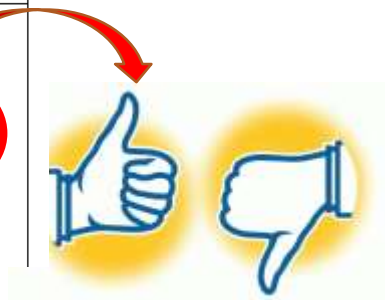

Mise en relation du **diagnostic** avec les **objectifs développement durable**

✓ **Mise en commun en « cascade » (15')**

1 **Diagnostic partagé :**

- Une idée par groupe
- Une idée qui n'a pas encore été exprimée !

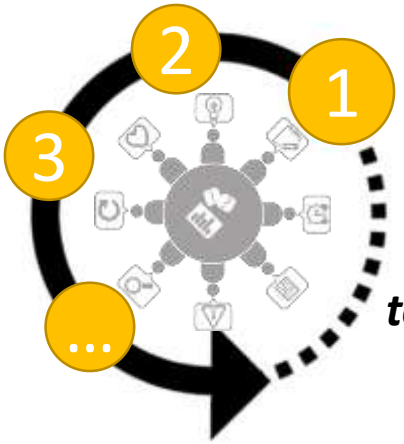

2 tours

2 **Objectifs du Développement Durable :**

- Quelle est votre évaluation ?

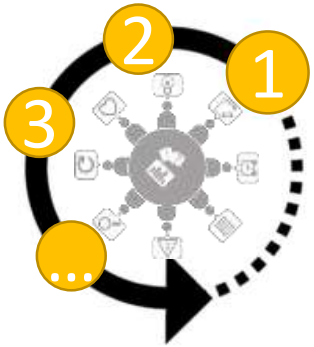

3ème tour

✓ **Validation du diagnostic**

Groupe Action – Lot 0

Lot 0 » = « petites » réalisations concrètes pendant la période d'élaboration du PCDR

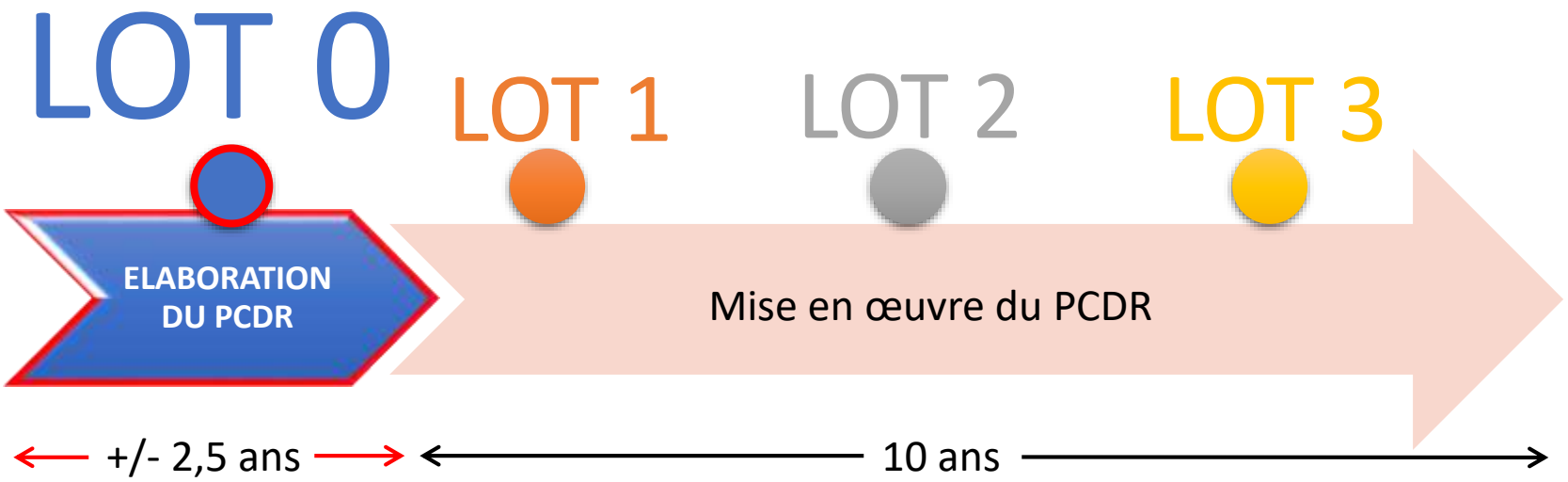

Proposition d'un GA 'Label Chastrois'

LOCALLY GROWN FRESH from the FARM

MADE IN LOCAL
In Local we trust

Local Services

Agenda

- **<u>19 juin 2019</u>: séance plénière CLDR**
  - Enjeux de développement : présentation et validation
  - Organisation du cycle de groupes de travail thématiques
  - Présentation de l'appel à idées par la plateforme participative numérique FRW
  - Présentation et avis sur le lot 0

- **<u>Du 24 juin au 15 septembre</u> : appel à idées par la plateforme participative numérique**

- **<u>Du 23 septembre au 28 octobre</u> : cycle GT thématiques sur la stratégie**

CHASTRE

Avez-vous des DIVERS ?

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

Ensemble, pour des villages vivants

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR POUR LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL DE CHASTRE

Titre Ier - Dénomination - Objet - Siège - Durée

Art.1 - Conformément au décret de la Région Wallonne du 11 avril 2014 relatif au Développement Rural: chapitre II, articles 5 et 6, une commission locale de développement rural est créée par le Conseil Communal de la Commune de Chastre en date du 30 avril 2019.

Art.2 - Les missions de la Commission locale de développement rural sont:

- Durant l'entièreté de l'ODR,
  - d'assurer l'information, la consultation et la concertation entre les parties intéressées, c'est-à-dire notamment, l'autorité communale, les associations locales et la population de la commune et de tenir compte réellement du point de vue des habitants.
  - de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place.

- Durant la période d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR),
  - de préparer avec l'encadrement de la Fondation Rurale de Wallonie et de l'auteur de programme communal de développement rural, l'avant-projet de programme communal de développement rural qui sera soumis au Conseil communal qui est seul maître d'œuvre.

- Durant la période de mise en œuvre du PCDR,
  - de suivre l'état d'avancement des différents projets et actions du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre.
  - de proposer au Collège communal des demandes de conventions en développement rural ou autres voies de subventionnement pour le financement de projets.
  - d'assurer l'évaluation de l'ODR.
  - d'établir par la Commission, au plus tard le 1er mars de chaque année, un rapport sur son fonctionnement et sur l'état d'avancement de l'Opération de Développement Rural. Ce rapport est remis à l'autorité

communale qui le transmettra le 31 mars au plus tard au Ministre ayant le développement rural dans ses attributions.

Art.3 - Le siège de la Commission locale de développement rural est établi à l'Administration communale de Chastre, avenue du Castillon, 71 à 1450 Chastre.

Art.4 - La Commission locale est constituée pour la durée de l'Opération de Développement Rural.

Titre II - Des membres

Art.5 - Le Bourgmestre ou son représentant préside la Commission locale de développement rural.

Art.6 - Sont considérés comme membres, outre les personnes citées dans l'annexe numérotée et datée, toutes personnes admises comme telles par le Conseil Communal, sur proposition annuelle, de la Commission (dans le cadre du rapport annuel).

La commission se compose de 10 à 30 membres effectifs (ainsi qu'un nombre égal de suppléants) dont un quart peut être désigné au sein du Conseil Communal.

Assistent de droit aux séances de la CLDR et y ont voix consultative (article 8 du décret) :

- Le représentant de la Direction du Développement Rural (DGO3) du Service Public de Wallonie ;
- Le représentant de l'organisme chargé de l'accompagnement (FRW).

Les candidats non retenus lors de la sélection précédente constitueront une réserve (ordre de priorité en fonction de la chronologie des candidatures et de leur représentativité géographique) pour la prochaine révision de composition et seront interrogés en cas de place vacante.

Art.7 - La liste des membres reprise en annexe n'est pas définitive.

- Tout membre est libre de se retirer en le notifiant par lettre au Président.
  Cette démission deviendra effective à dater de la réception de la lettre.

- Toute personne peut poser sa candidature en adressant sa demande par lettre au Président.

  Le Conseil Communal validera l'admission ou non des candidats, une fois l'an lors du rapport annuel.

- Un registre des présences sera tenu par le secrétariat. Sur base de celui-ci, lors de l'élaboration du rapport annuel, le Président interrogera par courrier le(s) membre(s) non excusé (s) et absent(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat. Si aucune réponse n'est adressée au Président dans les 10 jours ouvrables, la démission sera effective et actée lors de la réunion de la Commission consacrée au rapport annuel.

Art.8 - Le secrétariat de la Commission locale de développement rural de Chastre sera assuré par la Fondation Rurale de Wallonie /Bureau Brabant-Hesbaye –rue de Clairvaux, 40 bte1-1348 Louvain-la-Neuve

Art.9 - Les membres de la Commission locale de développement rural ne peuvent entreprendre des actions au nom des groupes de travail ou de la Commission sans l'accord préalable de la Commission Locale.

Titre III – Des réunions

Art.10 - La commission locale se réunit chaque fois que l'Opération de Développement Rural le requiert.
La commission est tenue de se réunir un minimum de quatre fois par an.

Art.11 - Le Président, d'initiative ou à la demande d'1/3 des membres inscrits, convoque les membres par écrit au moins 10 jours ouvrables avant la date de réunion.

Art.12 - La convocation mentionne l'ordre du jour dont les différents points sont établis par le Président ou à la demande d'un ou plusieurs membres de la Commission. Seuls ces points seront l'objet de prises de décisions.
Un point divers sera systématiquement inscrit à l'ordre du jour.

Tout membre empêché d'assister à une réunion de la CLDR doit en avertir prioritairement le Président ou le secrétaire.

Art.13 - Le Président ouvre et clôture les réunions, conduit les débats. Il veille au respect du présent règlement.
En cas d'absence du Président, l'assemblée désigne un autre membre qui présidera la réunion.

Art.14 - Le secrétaire assiste le Président, rédige le procès-verbal des séances, transmet au Président et à l'administration communale le projet de procès-verbal de la réunion. Celle-ci se chargera de le transmettre au Collège, aux membres de la Commission et aux experts extérieurs le cas échéant, au plus tard lors de l'envoi de la convocation de la réunion suivante.
Selon les souhaits exprimés par les membres, les envois se font sous format papier ou informatique.

Le secrétaire conserve les archives de la commission. Il est chargé de la gestion journalière de celle-ci. Les rapports et avis de la Commission locale de développement rural sont consignés dans un registre qui peut être consulté à l'Administration communale.

Art.15 - A l'ouverture de chaque séance, le procès-verbal de la séance précédente est soumis à l'approbation de la commission.

Art.16 - Les propositions de la commission à l'autorité communale sont déposées suivant la règle du consensus. Toutefois en cas de blocage un vote peut être organisé à la majorité simple des membres présents.

Art.17 – Les séances de la CLDR ne sont pas publiques. Toutefois en cas de besoin, la commission peut inviter, avec l'accord du Président, des personnes extérieures dont elle désire recueillir l'avis.

Art.18 - Un membre de la commission ne peut participer à un vote concernant des objets auxquels il a un intérêt particulier.

Titre IV – Droit à l'image

Art.19 - Les membres de la CLDR acceptent que les images prises en cours de réunions ou d'événements puissent être utilisées par la Commune et la FRW pour des articles, présentations, annonces…découlant de l'Opération. Tout membre de la CLDR peut faire valoir son droit à l'image et s'opposer à cette utilisation en envoyant par écrit au Président de la CLDR une lettre stipulant qu'il refuse l'utilisation des images le représentant.

Titre V – Divers

Art.20 - Les membres de la commission reçoivent chacun un exemplaire du présent règlement.

- Chaque membre peut consulter les archives de la commission en faisant la demande auprès du secrétariat.

Art.21 - Le présent règlement peut être modifié après inscription explicite à l'ordre du jour par la commission.

Ainsi approuvé par le Conseil Communal en date du

1 Évaluation du respect des principes directeurs du développement durable

Faible	Moyen	Fort
+	++	+++

Grandes thématiques	Objectif de Développement Durable - ODD	Positionnement de la Commune Sans Objet – Faible – Moyen –Fort		Avis de la CLDR et arguments	
Humanité	ODD1 : Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	Dimension humaine et sociale : présence d'un CPAS, 3 structures dédiés aux solidarités (Maison de la Région des Quartiers « Alpha-Chastre », « Facilangues » et le Système d'Echange Local (SEL))	++	Avis mitigé entre + et +++	Il y a des structures mais on devrait agir pour éviter que les gens restent dans la pauvreté. Surtout en matière de mobilité en augmentant les transports pour faciliter leur déplacement. (Cette question doit être posée à la population).
	ODD3 : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge	Dimension humaine et sociale : présence d'un CPAS, participation au plan de cohésion sociale, offre en soins généraux diversifiés (kinés, dentistes, infirmiers…), 2 établissements spécialisés pour les enfants et les adolescents, bon accès à un centre hospitalier (OTTLLN et Bruxelles), faible taux de couverture des structures adaptés aux personnes âgées, peu d'activités et d'associations adressées aux seniors	+++	++	Faiblesse pour les ainés. L'augmentation de la population doit être analysée pour anticiper les besoins.
	ODD4 : Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie	Dimension humaine et sociale : une offre importante d'écoles maternelles et primaires, école des devoirs, pas d'enseignement secondaire, la moitié des enfants sont scolarisés dans une autre commune	++	++	/

	ODD5 : Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	Dimension humaine et sociale : 3 structures dédiés aux solidarités (Maison de la Région des Quartiers « Alpha-Chastre », « Facilangues » et le Système d'Echange Local (SEL))	++	++	/
	ODD10 : Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre	Sans objet	Sans objet	+	Des initiatives sont présentes et portées par certaines associations et habitants. Il n'y a pas d'initiatives portée par la commune.
Planète	ODD 6 : Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable	Dimension physique : un réseau d'égout bien développé, stations d'épuration des eaux à Chastre et à Villeroux	+++	++	Finaliser le système d'épuration. 95% du réseau d'egouttage est réalisé sur la commune.
	ODD 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable	Dimension physique : un nombre important de ménages équipés en panneaux solaire, le mazout cède sa place progressivement au gaz	+++	++	Très inégal en fonction des différents types d'énergies (gaz). Le côté «progressif »n'est pas assez rapide.
	ODD 13 : Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions	Dimension physique : projet d'une Zone d'Immersion Temporaire (ZIT), premières réalisations avec les agriculteurs encadrés par la cellule GISER pour lutter contre les coulées de boues	+	+	L'analyse émise pointe les uniquement les remédiations et ne met rien en avant sur les causes.
	ODD 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable	Sans objet	Sans objet	Lien avec objectif n°6	Des membres pointent le rapport entre la gestion des rivières et l'impact sur les océans. Ce lien peut être fait l'objectif n°6 qui traite de l'assainissement des eaux.

	ODD 15 : Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité	Dimension physique : présence de sites et édifices repris sur la liste du patrimoine monumental de la Belgique, quatre sites de grand intérêt biologique (SGIB) et une réserve naturelle (RN), prise de conscience grâce au PCDN et ses actions, Contrat de rivière Dyle-Gette Malgré les mesures ci-dessus, faiblesse du réseau écologique (ce qui explique l'évaluation moyenne)	++	+	Urgent ! Revoir les méthodes de productions agricoles pour accentuer la démarche vers la préservation de la biodiversité et permettre la reconversion agricole ver la production locale. Car en prenant du recul à 10 ans, le potentiel agricole et de la biodiversité est menacée considérablement et devient donc un enjeu prioritaire.
Prospérité	ODD 2 : Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable	Dimension économique : l'agriculture biologique est quasiment inexistante à Chastre, prise de conscience mitigée sur les impacts de l'agriculture sur l'environnement	++	++	/
	ODD 8 : Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	Dimension humaine et sociale : pas d'Agence Locale de l'Emploi (comblé quelque peu par un service minimum → « Cluster de l'Escale ») Dimension économique : décentralisation des structures de soutiens et de recherches d'emplois sur des communes voisines	+	+	/
	ODD 9 : Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation	Dimension humaine et sociale : dynamique de projets en cours ou à venir : Abbeyfield, Gare, Boischamps	++	+	Beaucoup de projets mais pas encore aboutis.

	ODD 11 : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables	Dimension humaine et sociale : 3 structures dédiés aux solidarités : Maison de la Région des Quartiers «Alpha-Chastre», «Facilangues» et le Système d'Echange Local (SEL), commune « ambivalente » comportant à la fois des maisons unifamiliales «aisées» et de nombreux logements sociaux, sentiment d'insécurité généralisé en matière de mobilité	++	++	/
	ODD 12 : Établir des modes de consommation et de production durables	Dimension économique : l'agriculture biologique est quasiment inexistante à Chastre, prise de conscience mitigée sur les impacts de l'agriculture sur l'environnement, peu de vente à la ferme	+	++	En évolution ; de nouvelles cultures maraichères bio.
Paix	ODD 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous	Gestion publique du territoire communal : renouvellement et renforcement de l'équipe de l'administration communale, concentration des administrations publiques en un seule pôle : projet de déménagement du CPAS sur le site de l'administration communale (dépôt communal)	++	++	/
Partenariats	ODD 17 : Renforcer les moyens du Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser	Sans objet	Sans objet	++	Programme POLLEC et signature convention des maires depuis fin 2017.

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHASTRE

CLDR de CHASTRE – Séance plénière d'installation
Le **lundi 27 mai 2019**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 47 présents / 5 excusés / 8 absents***
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe*
- *Pour le **bureau d'étude AGORA :** Anne-Sophie Van Houdenhove, pauline Nelsy Dumartin*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation
- Annexe 2 – Règlement d'ordre Intérieur
- Annexe 3 – Avis CLDR sur l'évaluation des objectifs du développement durable.

Ordre du jour :

1. ***Introduction***
2. ***L'ODR: rappel du cadre***
3. ***La CLDR: missions, rôles et fonctionnement ?***
4. ***Présentation et validation du diagnostic partagé***
5. ***Proposition de création d'un Groupe Action 'Label Chastrois'***
6. ***Divers et agenda***

1. Introduction

L'Echevin du Développement rural Stéphane Colin souhaite la bienvenue aux membres de la nouvelle Commission Locale de Développement Rural. Il confirme l'importance de cette dynamique participative pour définir les priorités d'avenir de la commune de Chastre dans les 15 ans à venir. La Commune se réjouit du succès de l'appel à candidature (77 candidatures). Des choix ont dû être fait en privilégiant l'équilibre de représentation des villages ainsi que l'équilibre homme / femme.

S. Colin présente également Mme Pauline Nelsy Dumartin et Anne-Sophie Van Houdenhove, du Bureau d'étude AGORA (Auteur de PCDR), chargé de produire/ réaliser les différentes parties du PCDR.

Enfin, la parole est donnée la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son Opération de Développement Rural (ODR).

2. L'ODR: rappel du cadre et rétroacte

Nicolas Bosmans, agent de développement à la FRW, rappelle brièvement les base de l'ODR :

- L'**intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR** est :
    - de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et de développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
    - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
    - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon. Mais plus largement, de plus en plus de pouvoirs subsidiants demandent à ce qu'un projet à subventionner s'inscrive dans une stratégie locale.
- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).** Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets à mettre en place sur le territoire dans les 10 prochaines années pour le développement de Chastre. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
- A ce stade, nous sommes dans la phase d'élaboration du PCDR. Cette phase devrait prendre encore 1 an et demi pour aboutir au document final et bénéficier de son approbation.

- La première étape de l'élaboration d'un PCDR était de réaliser un diagnostic du territoire communal, c'est-à-dire de dresser un état général de Chastre avec ses forces et ses faiblesses. La première phase de consultation s'est déroulée entre janvier et mars 2018 (rencontre de personnes ressources, cycle de consultations villageoises, consultation des publics-cibles) et à permis de mobiliser plus de 450 participations
- Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, le processus a été temporairement suspendu en raison de la période des élections communales.

3. La CLDR: constitution, missions, rôles et fonctionnement.

Après une petite animation « brise-glace » de présentation des membres et une « photo de famille », Simon De Paepe présente les bases fonctionnelles de la CLDR

3.1 Constitution

Mi-février, un appel à candidature pour la participation à la Commission Locale de développement rural a été lancé.

Au total, 77 candidatures citoyennes valides ont été enregistrées. La Commune a diminué le quota de représentants communaux (qui pouvait atteindre jusqu'à un quart de représentants) pour accepter un maximum de citoyens mais un choix a dû néanmoins être posé puisque 48 postes étaient disponibles. Les autres candidats ont été placés dans une « réserve de recrutement » pour combler les postes vacants à venir. Ils seront recontactés en priorité.

Le Conseil communal a donc désigné le 30/04/19 une CLDR complète de 60 membres (selon de Décret wallon du Développement rural).

3.2 Rôles et missions

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

3.3 Fonctionnement / Règlement d'ordre intérieur

Les points clefs du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) sont ensuite présentés aux membres.

Points clés concernant le fonctionnement de la CLDR :

- La CLDR est **présidée par le Bourgmestre ou son représentant**. Pour la CLDR de Chastre, le Bourgmestre a délégué la Présidence à la Conseillère **communale Hélène Ryckmans.**

- **Tous les membres de la CLDR sont invités et participent, qu'ils soient effectifs ou suppléants**. Dans les faits, il y a peu de distinction entre membres effectifs et suppléants mais la Commune est obligée de désigner les effectifs et suppléants pour respecter le Décret du développement rural.
- Il n'y a **pas de quorum de présence** pour ne pas empêcher le bon déroulement de l'ODR. Lorsque la CLDR aborde des thématiques spécifiques, il se peut que **des personnes ressources soient invitées** pour donner leur avis.
- En cas d'absence, il est préférable d'en avertir l'organisme d'accompagnement (FRW). **Une procédure de démission est mise en place après 3 absences consécutives non justifiées** et ce, afin de permettre le renouvellement de la CLDR et d'assurer son dynamisme.
- Pour une démarche participative constructive, la CLDR **fonctionnera autant que possible par consensus** pour marquer ses choix. Il vaut mieux prendre le temps de bien réfléchir aux projets pour obtenir la validation des membres plutôt que de fonctionner par vote. Toutefois, en cas d'impossibilité d'aboutir à un consensus, un vote sera pris par majorité simple des membres effectifs présents et des membres suppléants remplaçant des effectifs absents.
  Il est rappelé que la CLDR reste une Commission consultative. Le décideur final en cas de nécessité reste la Commune.
- La CLDR **coordonnera des groupes de travail**. Ceux-ci sont ouverts à toute la population et doivent contenir au minimum un représentant de la CLDR.

→ Remarques de la CLDR :

- La CLDR propose que pour plus de transparence et pour toucher un plus grand nombre de personnes, les PV de la CLDR soient mis en ligne sur le site www.odrchastre.info

➔ **Moyennant l'intégration de cette remarque, le R.O.I est validé. Il est donc proposé au Collège communal de modifier l'article 15 du R.O.I. en ce sens avant de le porter à l'approbation du Conseil communal. Après cette approbation, il sera envoyé au SPW/DGO3**

4. Présentation et avis sur le diagnostic partagé

L'auteur de PCDR, le bureau d'études 'Agora' a réalisé une « analyse objective » du territoire, qui constitue la partie A du PCDR .

➔ Cette partie, envoyée avec l'invitation, n'est pas directement débattue en réunion mais aidera à comprendre le diagnostic participatif. Si certains membres ont des remarques ponctuelles concernant cette partie, nous vous invitons à les envoyer directement à l'Auteur de PCDR, le bureau d'étude agora pour le 5 juin au plus tard à Mme Pauline Nelsy Dumartin (pnd@agora-urba.be).

L'analyse du territoire et l'avis de la population ressortant des consultations ont été intégrés par l'Auteur dans le but de réaliser une synthèse globale reprenant les atouts et faiblesses du territoire que l'on appelle « **diagnostic partagé** ». Ce diagnostic partagé permettra également de dégager des propositions d'enjeux pour le PCDR. Ils seront analysés à la réunion suivante le 19 juin prochain

➔ Une proposition de « partie C » du PCDR (1ière partie : diagnostic partagé et mise en relation développement durable), rédigée par l'Auteur a également été envoyée avec l'invitation
Nous discutens en séance des remarques principales / importantes, pouvant changer le cours des discussions. Si certains membres ont des remarques secondaires/ponctuelles concernant cette partie, nous vous invitons à les envoyer directement à l'Auteur de PCDR, le bureau d'étude agora pour le 5 juin au plus tard à Mme Pauline Nelsy Dumartin (pnd@agora-urba.be).

4.1 Présentation du diagnostic partagé par l'Auteur

AGORA présente les éléments importants du diagnostic partagé repris dans le tableau Atouts-Faiblesses-Opportunités–Menaces- de la partie C.

➔ Voir annexe 1, slides 20 à 35

4.2 Avis de la CLDR

Par un travail en sous-groupe d'abord et une mise en commun par la suite, la CLDR est invitée à réagir sur deux aspects de la partie C :

- Formuler ses remarques principales concernant le diagnostic partagé «(tableau AFOM) : oublis importants, désaccord, nuances,….

- Remettre un avis concernant l'analyse faite par l'Auteur concernant les 17 objectifs du développement durable (plus d'infos sur http://developpementdurable.wallonie.be/) au regard du diagnostic territoire faite dans la partie C

4.2.1 Remarques principales concernant le diagnostic partagé.

- Physionomie de Chastre pas assez développée (plateau, Orne relie les villages, isolement possible des villages…) ;
- Présentation de Chastre par des chiffres ;
- Y-a-t-il quelque chose qui est fait au niveau du lien intergénérationnel ? On parle de chaque catégorie de personnes séparément (petite enfance, aîné…) → nécessité d'un diagnostic plus rassembleur ;
- Le PCDN n'est pas obsolète et relativement bien suivi ;
- Mettre en évidence les mixités sociales et culturelles ;
- Mise en évidence du problème du bruit et de la vitesse sur certaines routes des villages. Surtout sur la route Provinciale sans se cacher derrière le fait que ce n'est pas une voirie de compétence locale ;
- La mobilité :
    - Le manque d'aménagement pour les piétons n'est pas suffisamment mis en avant et en particulier pour les enfants qui se rendent à l'école ;
    - Mettre en exergue les longues distances entre les différents villages et le manque de confort des déplacements ;
    - Voir la mobilité douce comme un facteur de ralentissement des relations sociales (d'où le sentiment d'isolement) ;
    - Désaccord avec l'importance du réseau de mobilité douce. Il existe une mauvaise connexion entre les villages ;
    - Pas assez de fréquences pour les transports en commun, plans en projet (pas encore ouvert). Conclusion : tout le monde a au moins une voiture ;
- La communication sur les activités et associations (bulletin communal, site internet…) ;
- Le potager communal est présent dans le village de Chastre mais pas dans les autres (développer ce projet ailleurs ?) ;
- La dimension « santé » est oubliée dans le diagnostic. Entre autres, la pollution de l'air (particules fines), les épandages agricoles (existe-t'il un contrôle ?), perturbateurs endocriniens ;
- Meilleure information à donner aux habitants au sujet de l'agriculture ;
- Manque de liens entre le monde agricole et la population ;
- L'effet « ghetto » des logements sociaux n'est pas abordé ; le manque d'intégration (dans les deux sens), de trop grandes « cités », et le manque d'intégration d'un point de vue architectural ;
- Territoire : 2 zones d'aléas d'inondation sont reprises (Gentines et Cortil). Oubli de la zone de Saint-Géry ;
- Potentiel énergie hydraulique/éolien avec les moulins existants à ajouter ;
- La dimension « smart cities » n'est pas abordée et devrait être réfléchie dans l'élaboration du PCDR.

4.2.2 Avis concernant la mise en relation entre le diagnostic partagé et les objectifs du développement durable

Voir annexe 3.

4.2.2 Conclusions

➔ La CLDR approuve le diagnostic partagé moyennant l'intégration des remarques émises et analysées par l'Auteur.

4.3 Appel à la création d'un « Groupe d'action » label Chastrois

Un « Groupe d'Action » vise à initier des actions concrètes dès le début de l'Opération de Développement Rural.

La commune propose aux membres de la CLDR de se joindre à l'initiative visant la création d'un label Chastrois. Le Groupe d'Action aurait pour objet de mettre en place ce label avec comme objectif la promotion des circuits courts et de la production locale chastroise (artisans, fermiers, …).

La liste des participants intéressés est transmise à la commune.

4.4 Les suites et divers

<u>19 juin 2019</u>: séance plénière CLDR

- Enjeux de développement : présentation et validation
- Organisation du cycle de groupes de travail thématiques
- Présentation de l'appel à idées par la plateforme participative numérique FRW
- Présentation et avis sur le lot 0. Le « lot 0 » reprend les actions développées pendant la phase d'élaboration du PCDR. Il a pour but de mener des réalisations concrètes dès le début de la dynamique de l'ODR.

<u>Du 24 juin au 15 septembre</u> : appel à idées par la plateforme participative numérique

<u>Du 23 septembre au 28 octobre</u> : cycle GT thématiques sur la stratégie

Il n'y a pas de divers.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

CHASTRE

agora-urba.eu

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Commission Locale de Développement Rural

19 juin 2019

Au menu de ce soir…

- **Approbation PV 27/05/19**
- **Rétroacte**
- **Présentation / avis enjeux de développement**
- **Cycle de groupes de travail thématiques**
- **Plateforme participative numérique**
- **Lot 0 : avis sur création du Groupe(s) d'action**
- **Agenda et divers**

Les grandes étapes d'une ODR :

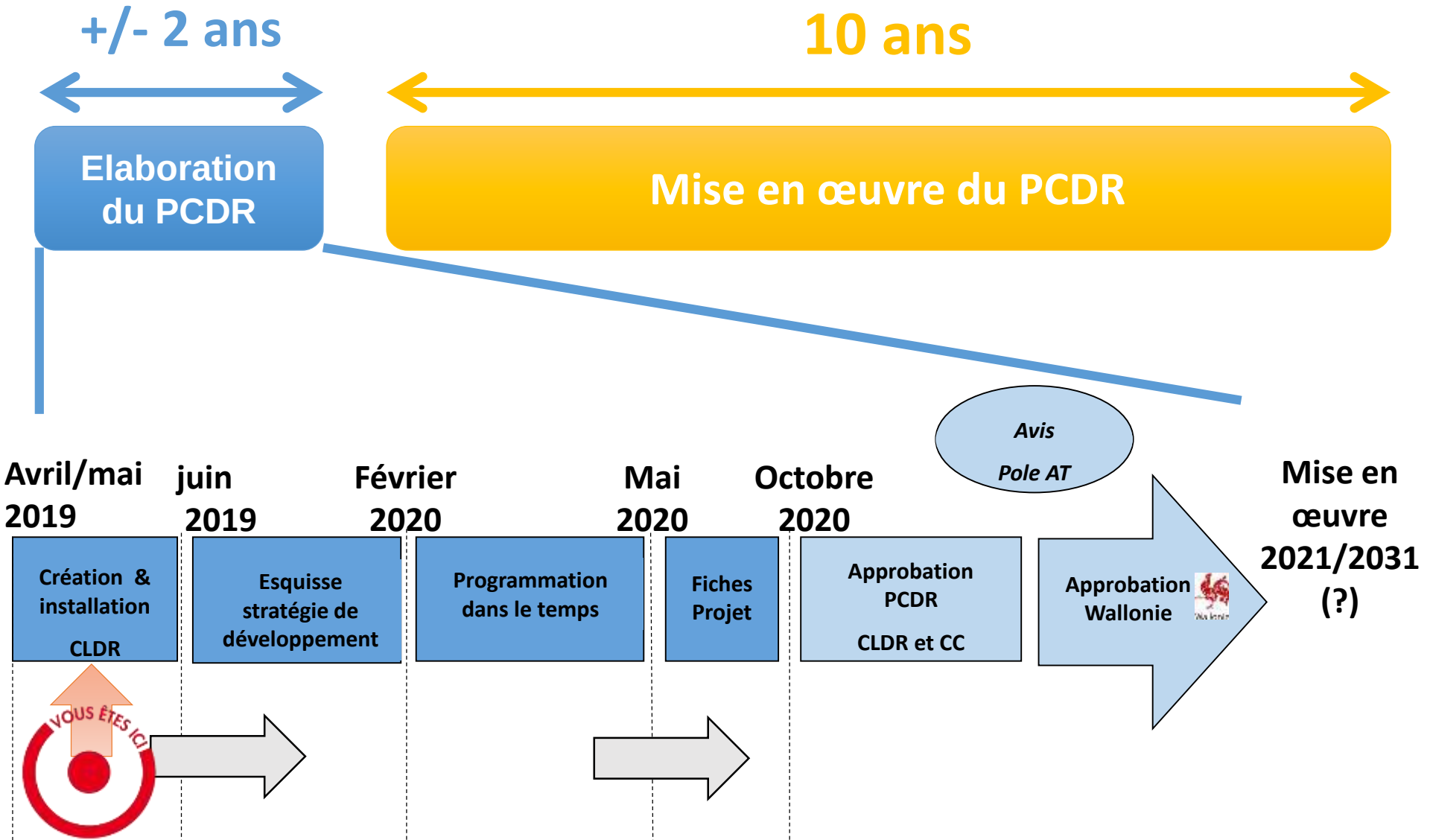

Aujourd'hui :
Présentation, remarques et validation

Plateforme participative
Vacances d'été

Groupes de Travail
Septembre/Octobre

Les premières idées de projets

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin

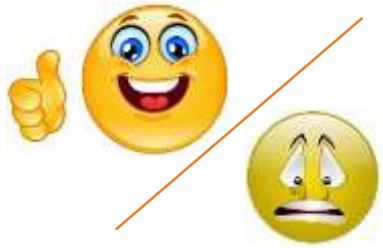

Le diagnostic partagé

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**

Priorités ?
Impacts ?
Contraintes ?
Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Le Programme Communal de Développement Rural 6 parties

Partie A	**Analyse socio-économique du territoire**
Partie B	**Description du processus participatif** *Rédigé à la fin du processus*
Partie C	**Diagnostic partagé (CLDR 27/05/19) + Enjeux de développement** AUJOURD'HUI !
Partie D	**Stratégie de développement**
Partie E	**Fiches-projets**
Partie F	**Tableau récapitulatif des projets et planification temporelle**

Présentation des propositions d'enjeux de développement

agora-urba.eu

CHASTRE

Programme Communal de Développement Rural

Commission Locale de Développement Rural

19 juin 2019

FRW agora -urba.eu

Enjeux de développement

Enjeu « Environnement et paysage »

- **Comment préserver et mettre en valeur l'environnement et le paysage, le patrimoine naturel et bâti, face à l'augmentation de la population et à la pression foncière ? Faut-il renforcer et renouveler la stratégie dans la constitution d'un maillage écologique ? Quel avenir pour les terres agricoles ?**

-

Enjeu « Humain – équipement à la population »

- **Compte-tenu de l'existence d'une offre importante en matière d'équipement dans les communes voisines, comment satisfaire aux besoins des ménages en développant une offre spécifique et qualitative, notamment à l'égard des plus jeunes et des aînés ?**

Enjeu « Cohésion sociale et bien-être »

- **Compte-tenu de l'évolution de la population, comment renforcer le « vivre-ensemble » à Chastre et satisfaire aux besoins de toutes les catégories de population afin de préserver cette « ouverture et diversité sociale », et cela sans renforcer le cloisonnement territorial ? Comment valoriser les espaces de convivialités publics et les acteurs déjà présents sur le territoire ?**

Insister sur la réduction des inégalités ?

Enjeu « Économie locale »

- **Comment assurer un développement économique en accord avec le caractère rural de la commune sans tomber dans les excès d'une économie résidentielle ? Comment renouveler et perpétuer la dynamique agricole ?**

Enjeu « Mobilité active »

- **Quelles stratégies en matière mobilité alternative à la voiture individuelle pour ce territoire rural ? Comment mieux connecter le territoire aux gares ? Comment promouvoir les modes actifs au quotidien en toute sécurité ? Comment renforcer l'intermodalité vélo/bus//voiture ?**

Insister sur les + Faibles ?

Enjeu « Communication et information »

- **Comment garantir l'information/communication auprès des habitants ?**

Enjeu « Énergie »

- **Comment limiter les énergies polluantes et la production de déchets à la source ?**

→ **Intégration du Programme POLLEC** (Politique locale Énergie Climat)

Limiter ou favoriser des Energies ?

Enjeu « Gestion publique »

- **D'un point de vue organisationnel, comment établir une ligne de conduite collective et les outils adéquats pour les années à venir ? Comment favoriser une concentration, mutualisation des informations, des services et des équipements sur le territoire, mais également avec les territoires limitrophes ?**
- **Intégration du Programme Stratégique Transversal (PST)**

Insister davantage sur une gestion intégrée ? Sur l'eau particulièrement?

Avis sur les enjeux de développement

✓ **Réflexion en sous-groupe (15') :**

1 ❖ **Répondre à 3 questions**

Les enjeux répondent-ils aux problèmes prioritaires d'avenir de l'entité de Chastre?

Si besoin → Quel(s) ingrédient(s) pour une reformulation / précision de certains enjeux ?

Y a-t-il un enjeu « oublié », cohérent avec le diagnostic, qui devrait être proposé ?

Avis de la CLDR sur les enjeux de développement

- ✓ **<u>Mise en commun</u> (15')**

  1 **Enjeux existant**

  - ➢ Pertinence?
  - ➢ Reformulation ?

  2

- ✓ **<u>Enjeux « oubliés »</u>**
- ✓ **<u>Validation</u>**

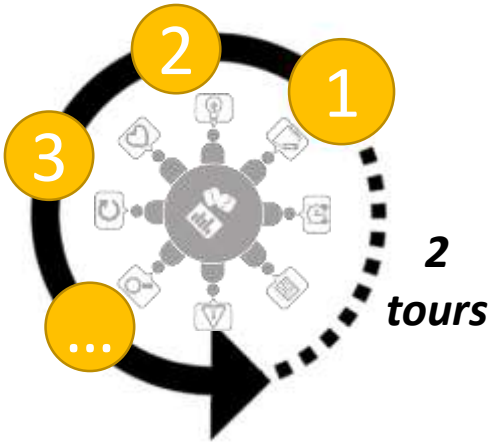

Aujourd'hui :
Présentation, remarques et validation

Plateforme participative
Vacances d'été

Groupes de Travail
Septembre/Octobre

Les premières idées de projets

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin

Priorités ?
Impacts ?
Contraintes ?
Moyens ?

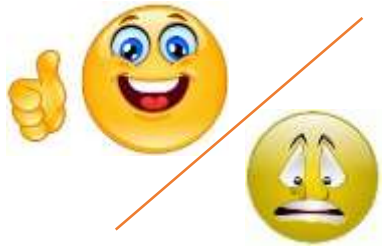

<u>Le diagnostic partagé</u>

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Les GT : 5 (?) réunions thématiques pour générer <u>les premières idées</u>

L'enjeu

Les objectifs …??

Le concret …??

Nous ne partirons pas d'une feuille blanche !

Injection et analyse des premières idées venant…

De la phase de consultations de la population

De l'appel à idée via la plateforme participative numérique (été 2019)

Pistes de l'Auteur, Commune, …

+ **<u>Apport d'idées nouvelles !</u>**

Les GT en pratique…

- Invitations : CLDR , personnes ressources + appel large population
- 1 réunion par thématique
- La participation aux GT est facultative → Les résultats seront traités en séance plénières
- Attention au rythme ! (inscription à max. 2 GT conseillée)
- Inscription en fin de réunion

Planning des GT

Date	Groupe de travail	Enjeux (partie C)
Lundi 23/09:	**Environnement / paysages**	1.1
Lundi 30/09:	**Mobilité active**	1.5
Lundi 7/10:	**Économie locale**	1.4
Lundi 14/10:	**Cohésion sociale / développement / humain communication**	1.2 + 1.3 + 1.6
(Lundi 21/10)		
(Lundi 28/10)		

Aujourd'hui :
Présentation, remarques et validation

Plateforme participative
Vacances d'été

Groupes de Travail
Septembre/Octobre

Les premières idées de projets

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin

Priorités ?
Impacts ?
Contraintes ?
Moyens ?

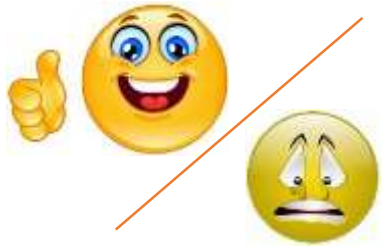

<u>Le diagnostic partagé</u>

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Un outil complémentaire

Un nouvel outil !

COMMENT FAIRE ?

Commentez simplement les différentes idées d'enjeux ci-dessous !

Vous avez une idée qui est en lien avec un commentaire ?
Pas de problème, vous pouvez réagir en écrivant un 'sous-commentaire' !

QUELQUES CONSIGNES IMPORTANTES POUR QUE VOS IDÉES SOIENT BIEN VALORISÉES :

CONCRET ! LE BUT EST D'ABOUTIR À DES PROJETS SUR LE TERRAIN.
PRÉCIS ! PLUS VOTRE IDÉE EST VAGUE, PLUS ELLE PORTERA À INTERPRÉTATION.
BREF ! MIEUX VAUT UN INTITULÉ SUCCINCT QU'UN LONG DÉVELOPPEMENT.

PLUS D'INFOS SUR LE PROCESSUS ET SUR LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ?
Cliquez au-dessus sur l'onglet "informations"

Participation.frw.be

« Lot 0 »
= « petites » réalisations concrètes pendant la période d'élaboration du PCDR

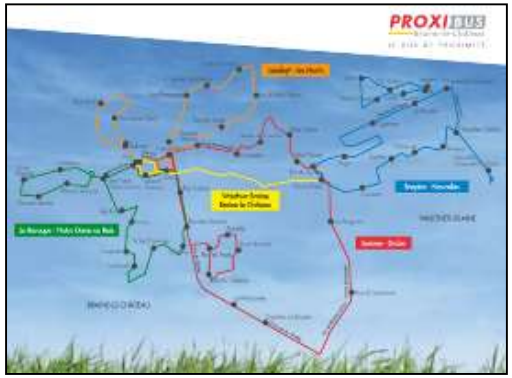

« Lot 0 »
Les sources d'idées

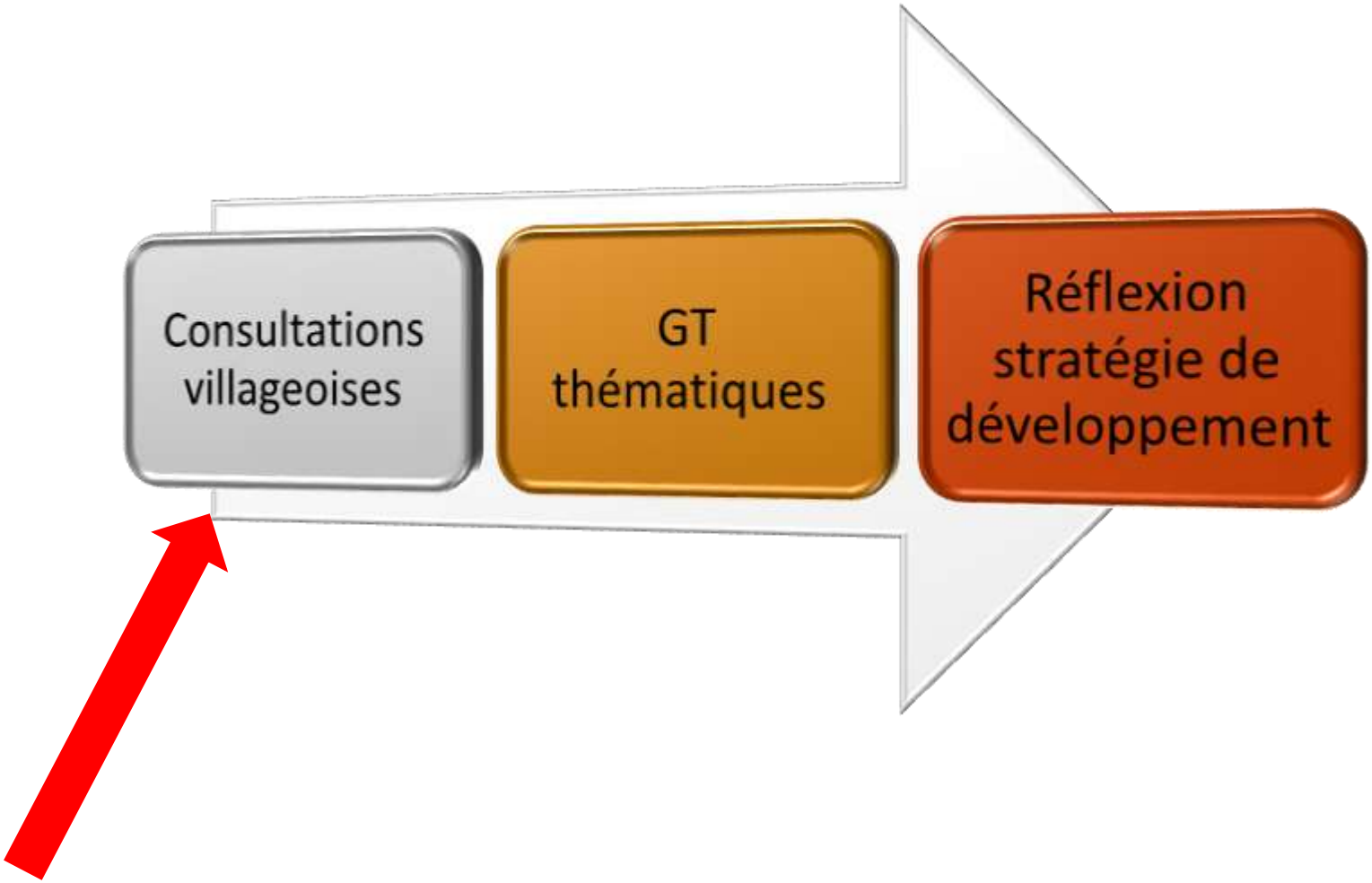

« Lot 0 »
Les types d'actions

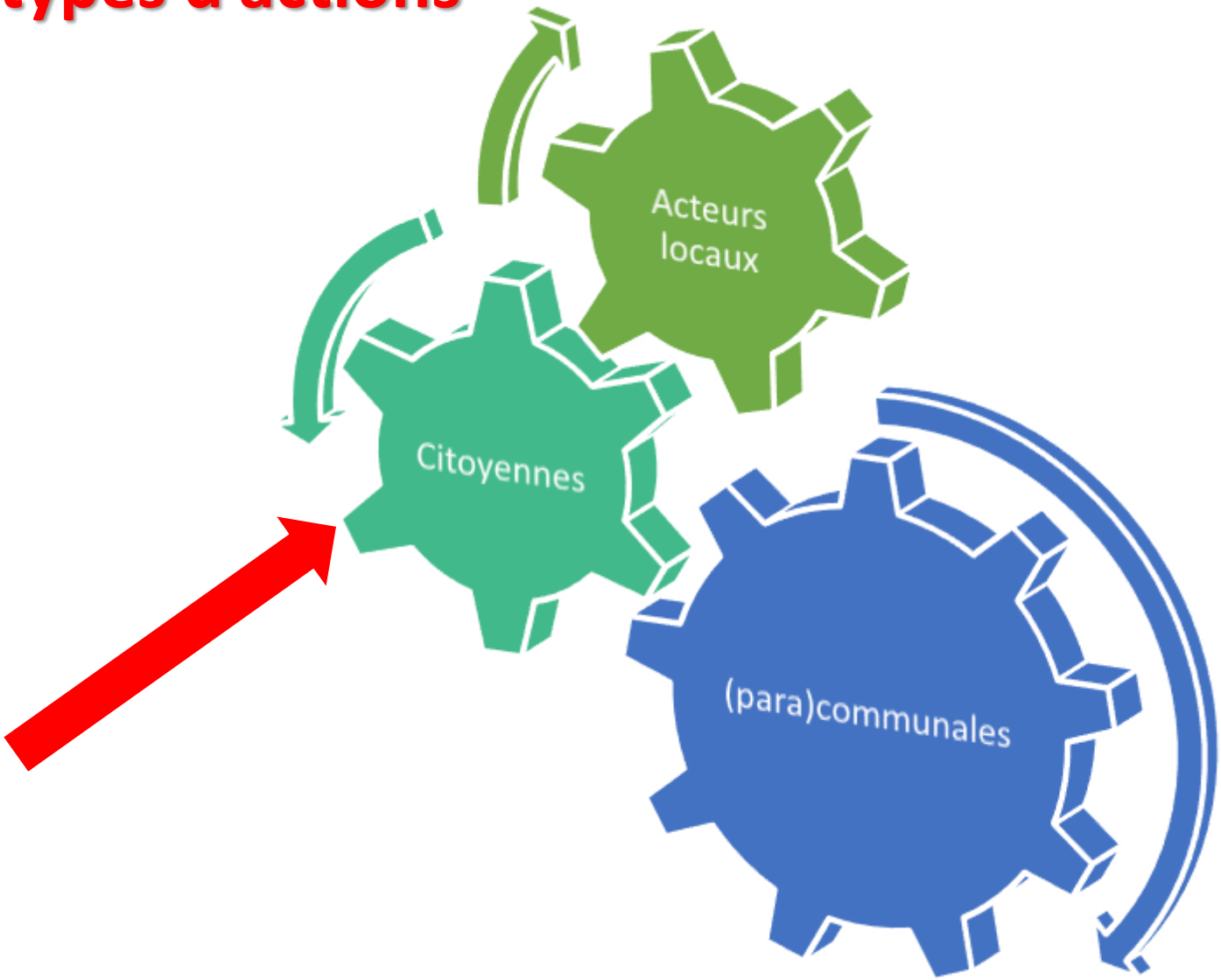

« Lot 0 »

Un premier document sur base des idées formulées lors des consultations !

Actions de gestion communale

+

Actions acteurs et citoyens

Quelques balises importantes…

Les Groupes d'actions peuvent être « chronophages » → L'essentiel des efforts reste l'élaboration du PCDR

Déjà un GA défini (label chastrois)

Mieux vaut identifier une ou deux actions mobilisatrices précises, rapides, pas/peu coûteuses, que de se disperser.

Les autres idées ne sont pas perdues. Elles seront réinjectées dans les réflexions pour le PCDR et éventuellement figurer dans une fiche projet.

Groupe d'Action → certaine autonomisation.

Premières possibilités d'actions mobilisatrices (Non exhaustif!)

Action	Difficulté	Durée
Conférences patrimoine	Plutôt facile	Plutôt ponctuel
Sentiers pédestres	Plutôt facile	Variable
Journée découverte associations locales	Plutôt facile	Plutôt ponctuel
(Réflexion sur mise en place d'une coopérative citoyenne en matière énergie)	Difficile	Long
+ ?		
+?		

AVIS DE LA CLDR

1 cible par groupe d'action

- **Vous disposez de munitions**
- **Réagissez sur l'intérêt pour les GT proposés « en tirant » dessus**
- **Indiquez votre nom si vous êtes intéressés de participer à un éventuel groupe de travail pour lancer le projet**

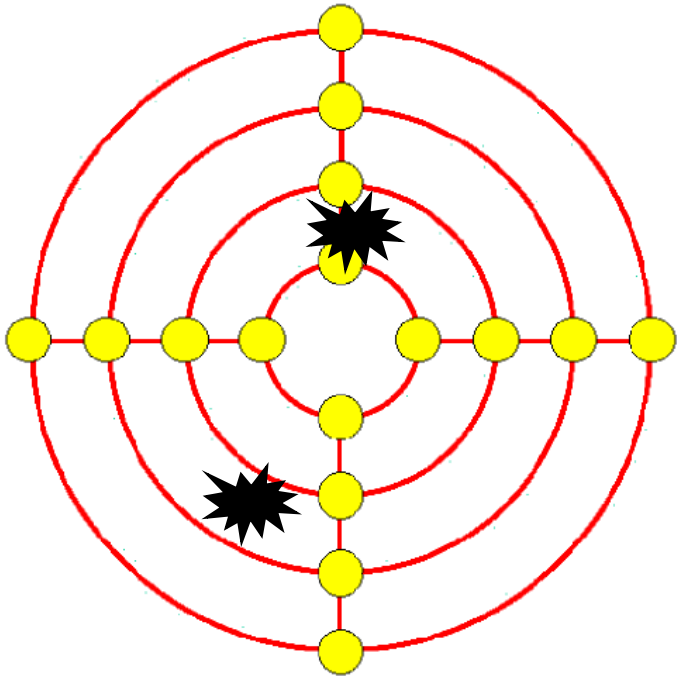

Intéressé par un éventuel GT

Agenda

- **<u>Du 24 juin au 15 septembre</u> : appel à idées par la plateforme participative numérique**

- **<u>Du 23 septembre au 28 octobre</u> : cycle GT thématiques sur la stratégie**

→ Merci de relayer l'information auprès de vos connaissances chastroises !

Avant de partir ….

En individuel…

- Inscription aux groupes de travail
- Suggestion de personnes ressources à inviter (par thématique)

CHASTRE

Avez-vous des DIVERS ?

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

territoires.frw.be

TERRITOIRES FRW

Fondation Rurale de Wallonie

CADRE DE VIE PATRIMOINE RURAL ESPACES PUBLICS

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

Ensemble, pour des villages vivants

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHASTRE

CLDR de CHASTRE – Séance plénière d'installation
Le **mercredi 19 juin 2019**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 40 présents / 6 excusés / 13 absents***
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe*
- *Pour le **bureau d'étude AGORA :** Anne-Sophie Van Houdenhove, Pauline Nelsy Dumartin*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation

Ordre du jour :

1. **Approbation du PV de la séance du 27/05/19**
2. **Enjeux de développement : présentation et validation**
3. **Organisation du cycle de groupes de travail thématiques.**
4. **Présentation de l'appel à idées par la plateforme participative numérique FRW**
5. **Présentation et avis sur le lot 0**
6. **Divers**

1. Introduction

Hélène Ryckmans, Présidente de la CLDR introduit la séance.

Il est également demandé d'acter la démission de Mr Olivier Voisin.

2. Approbation du PV de la séance du 27/05/19

Le PV est approuvé sans remarque.

3. L'ODR: Rétroacte

Simon De Paepe, agent de développement à la FRW, dresse un court rétroacte:

- Les travaux participatifs qui vont être initiés déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).**

- A ce stade, nous sommes dans la phase d'élaboration du PCDR. Cette phase devrait prendre encore 1 an et demi pour aboutir au document final et bénéficier de son approbation.
- La CLDR a été installée le 27 mai dernier. Celle-ci a émis un avis sur le diagnostic participatif réalisé par l'Auteur AGORA.

4. Présentation et avis sur les enjeux de développement

- Sur base des constats tirés du diagnostic participatif, le bureau d'étude a identifié 6 enjeux de développement sur lesquels les groupes de travail pourront se pencher pour identifier les pistes de projets à mettre en œuvre (voir présentation annexe 1 – slides 7 à 6). Les enjeux sont classés par thème et formulés sous forme de questions.
- Par ailleurs, deux enjeux ont été pointés à partir du diagnostic participatif mais sont « redirigés » vers des dynamiques communales existantes afin de ne pas créer de doublons.
- La CLDR est invitée à se pencher sur ces 6 enjeux en sous-groupes de 8 personnes environ durant 60 minutes. La FRW, le bureau Agora et les agents relais communaux sont à la disposition des sous-groupes pour d'éventuelles questions d'éclaircissement. La FRW leur propose 3 questions guide afin de les aider dans leurs réflexions :

*1. **Les enjeux répondent-ils aux problèmes prioritaires d'avenir de l'entité de Chastre ?***
2. Eventuels « ingrédients » pour une reformulation / reprécisions de certains enjeux ?
***3. Y a-t-il un enjeu « oublié », cohérent avec le diagnostic, qui devrait être proposé** ?*

Résultats du travail en sous-groupe :

	Pertinence de l'enjeu	Eventuels ingrédients de reformulation
Enjeu 1 : environnement et paysages	- Ok	- Ajouter la notion de « développement » de l'environnement - Elargir à la notion d'aménagement du territoire - Il s'agit de créer plutôt que de renouveler une stratégie dans la constitution d'un maillage écologique - Simplifier la deuxième phrase : « Comment créer une stratégie pour renforcer le maillage écologique ».
Enjeu 2 : humain / équipement population	- Ok	- Equipements et services - L'école devrait être un service au centre des préoccupations - Il s'agit de relativiser « l'offre importante » dans les Communes voisines. - La culture doit être un point d'attention en tant que service.

Enjeu 3 : cohésion sociale et bien-être	- Ok	- Il est plus prudent de parler de créer plutôt que de préserver « l'ouverture et la diversité sociale » - La notion de cloisonnement territorial doit être précisée pour intégrer l'isolement des villages ET de certains quartiers sociaux.
Enjeu 4 : Economie locale	- Ok	- Mieux exprimer la volonté d'un autre type d'agriculture. - Insister sur l'aspect circuits courts. - Mieux illustrer la diversité de l'économie rurale (tourisme…).
Enjeu 5 : mobilité active	- Ok	- Les gares ne se limitent pas aux gares SNCB (également bus) - Prendre en compte les piétons dans l'intermodalité. - Avoir une attention particulière pour les enfants. - Repenser prioritairement les déplacements vers les écoles
Enjeu 6 : communication et information	- Ok	- Enjeu transversal fondamental - Et auprès de la Commune (communication dans les deux sens Commune ↔ habitants) - Ajouter la notion d'implication/participation des habitants
Enjeux à ajouter/manquants	- un enjeu oublié est celui de la culture (au sens large) mais plutôt que d'en faire un enjeu spécifique, il sera mis en évidence dans les enjeux 2 et 3 Il y a surtout des améliorations/précisions des enjeux existants.	

Avis de la CLDR :

La CLDR valide les enjeux proposés moyennant les remarques d'amélioration / reformulation exprimées.

5. Les groupes de travail thématiques : objectifs et mise en place

Un cycle de groupes de travail (GT) sera mis en place après les vacances d'été. L'objectif de ces groupes de travail est de générer les premières idées d'objectifs et de projets pour une thématique donnée. Ils sont ouverts à toute la population et à toutes personnes ressources en lien avec la thématique abordée.

Il est proposé aux membres qui en ont la possibilité de participer à ces GT et d'en parler à leur entourage pour que des personnes intéressées par l'une ou l'autre thématique puissent participer aux réflexions.

Attention cependant au rythme intensif de ces réunions : il est suggéré aux membres de ne participer qu'au(x) GT qui les intéressent le plus. Les résultats des réflexions en GT seront analysés par la suite en séance plénière de la CLDR.

Groupes de Travail proposés:

Date	Groupe de travail	Enjeux (partie C)
Lundi 23/09:	**Environnement / paysages**	1.1
Lundi 30/09:	**Mobilité active**	1.5
Lundi 7/10:	**Économie locale**	1.4
Lundi 14/10:	**Cohésion sociale / développement / humain communication**	1.2 + 1.3 + 1.6

<u>Remarques/questions de la CLDR :</u>

- La communication est traitée spécifiquement le 14/10 mais est un enjeu transversal. Il faudra veiller à prendre en considération les aspects de communication dans les autres GT.
- La question de la sécurité est abordée uniquement pour le thème mobilité active. Ne faudrait-il pas également la prendre en considération dans les autres thèmes ?
- Des réunions de GT ne pourraient-elles pas être organisées par village pour créer des « stimuli » et prendre en considération les particularités villageoises ?

  →FRW : les spécificités villageoises devront être prises en compte dans les réflexions mais attention le PCDR reste une réflexion sur l'ensemble de l'entité. Celle-ci ne se limite pas à une « juxtaposition » de réflexions par village.

  Par ailleurs, d'un point de vue pratique, les réunions publiques sont évitées en juillet/aout car elles drainent moins de monde.

  Toutefois, rien n'empêche que des réflexions se développent spontanément au sein d'assemblées / associations villageoises et que le fruit des réflexions soit transmis via la plateforme numérique (point suivant) ou par un rapporteur de ces assemblées aux GT.
- Comment la publicité de ces GT sera-t-elle faite ?

  ➔ FRW : Pour l'appel à idée (point suivant) et le cycle de GT, un article est paru dans le bulletin communal, des flyers seront édités et à disposition à la Commune. Sinon, essentiellement par les différents canaux numériques : site internet odr, site internet communal, page Facebook ODR, mailing list ODR, plateforme participative numérique.

➔ **La FRW et la Présidente insistent également sur le rôle d'ambassadeur des membres de la CLDR. Ils sont invités à relayer, faire connaitre les différentes initiatives de l'ODR auprès de leur entourage et de leur réseau.**

6. Appel à idées par la plateforme participative numérique FRW

La FRW a lancé début 2019 une plateforme participative en ligne, nouveau produit à destination des Communes qu'elle accompagne : voir https://participation.frw.be

Ce nouvel outil a pour objectif d'élargir l'audience des consultations citoyennes en touchant un public moins présent dans les réunions villageoises. La plateforme se veut néanmoins complémentaire à nos méthodes de consultation directe sur le terrain.

Que peut faire le citoyen ?

~ S'inspirer ! Tout visiteur peut, anonymement, consulter toutes les idées publiées dans le cadre des consultations actives sur la plateforme.

~ Interagir ! En se créant un compte, le citoyen pourra participer à la consultation en cours dans sa commune. En fonction de l'objet de la consultation, il pourra proposer des idées et/ou commenter et/ou voter.

~ S'informer ! Même si la consultation dans sa commune est clôturée, le citoyen pourra toujours y accéder pour information.

Cette plateforme participative numérique FRW sera utilisée pour un appel à idées qui précédera le cycle de groupes de travail thématiques programmé pour la rentrée de septembre.

Simon De Paepe présente la structure de l'appel à idées sur le site http://participation.frw.be

L'appel à idées débutera le 24/06 et s'étendra tout l'été jusqu'au 15/09.

Les informations seront « injectées » dans les groupes de travail thématiques.

➔ Questions / remarques de la CLDR :

- Les enjeux sont parfois fort longs et peuvent recouvrir plusieurs sous questions. Dans un souci de lisibilité et de compréhension, il est proposé de scinder certains enjeux. Dans la même idée, certains termes pourraient être simplifiés.
- Qui modère le site ?
  - ➔ FRW : la FRW, sur base des conditions d'utilisation acceptées par les participants à leur inscription.
  - ➔

7. Lot 0 et actions mobilisatrices

La FRW a inventorié différentes actions proposées lors des réunions de consultations et qui pourraient potentiellement être initiées dès à présent. Cette liste (envoyée avec l'invitation) reprend des actions relevant du domaine d'actions communales ou citoyennes.

Certaines de ces propositions pourraient potentiellement faire l'objet d'actions mobilisatrices. Des premières actions possibles ont été identifiées. N. Bosmans précise que cette démarche est évolutive. D'autres idées ressortiront très certainement du cycle de groupe de travail.

Actions identifiées à ce stade :

Action	Difficulté	Durée
Conférences patrimoine	Plutôt facile	Plutôt ponctuel
Sentiers pédestres	Plutôt facile	Variable
Journée découverte associations locales	Plutôt facile	Plutôt ponctuel
(Réflexion sur mise en place d'une coopérative citoyenne en matière énergie)	Difficile	Long
+ ?		
+?		

Certaines actions, en lien avec l'environnement et la biodiversité, sont déjà prises en charge par le biais du Plan Communal du Développement de la Nature ou d'associations locales (Transition Chastre,...).

➔ Réactions de la CLDR :

- La proposition « patrimoine » pourrait être inclue dans la journée découverte des associations.
- Une initiative « sentier » est déjà existante via l'association « Transition Chastre » (projet ami chemin : http://www.transitionchastre.be/nos-projets/). La CLDR pourrait toutefois venir renforcer certaines initiatives.
- Certaines commissions communales et le syndicat d'initiatives sont également actifs dans certaines actions suggérées. Il s'agira de bien « coordonner les efforts ».
- La réflexion sur la mise en place d'une coopérative citoyenne est en effet un projet plus compliqué et long. Il devrait plutôt être envisagé comme fiche projet dans le PCDR.

➔ <u>Conclusion :</u>

Après discussion au sein de la CLDR, il ressort deux idées à « tester » auprès des membres :

- Un Groupe d'action (GA) « création d'une journée découverte des associations citoyennes et communication » : le constat est que des associations sont actives et ont des besoins mais on ne les connaît pas et que les citoyens sont motivés de s'impliquer. Un Forum des associations pourrait être utile .
- Un GA « actions de valorisation des cimetières » : les débats sur l'entretien des cimetières pourraient être mieux compris suite à un travail collectif pour faire connaître, nettoyer, embellir.

Il est demandé à la CLDR de se prononcer sur leur intérêt et sur l'existence de volontaires pour mettre en œuvre l'une ou l'autre de ces actions par une animation (jeu des cibles).

Pour la ou les actions retenues, un « groupe action », composé de volontaires de la CLDR mais aussi hors CLDR en pensant à associer les agents de l'administration, pilotera leur mise en œuvre.

➔ **<u>Résultat du « jeu des cibles</u> »**

GA « cimetière »

<u>Personnes intéressées :</u> M. Charlier, B. Lefrancq

GA « journée découverte association + communication »

<u>Personnes intéressées :</u> F. Detry, H Ryckmans, T L'Allemand, N Lantin, A Filot, K Grosjean, T Harris, M Charlier

, **Conclusions** :

- L'action « journée découverte associations locales et communication » recueille un intérêt clair de la CLDR.
- 8 personnes intéressées d'y prendre part à ce jour.

8. Agenda

Du 24 juin au 15 septembre : appel à idées par la plateforme participative numérique

Du 23 septembre au 14 octobre : cycle GT thématiques sur la stratégie

CALENDRIER DES GROUPES DE TRAVAIL
Toutes les réunions se dérouleront en soirée, de 19h30 à 21h30

- **Lundi 23 septembre, salle du Tensoul (rue du Tensoul) : GT environnement / paysages / Aménagement du territoire**
- **Lundi 30 septembre, salle de Blanmont (espace 2000) : GT mobilité active**
- **Lundi 7 octobre, salle du Tensoul (rue du Tensoul) : GT économie locale**
- **Lundi 14 octobre, salle du Tensoul (rue du Tensoul) : GT cohésion sociale / développement humain / communication**

9. Divers

Pas de divers

10. Clôture de la séance

En fin de séance, la FRW demande aux membres de la CLDR qui le souhaitent de s'inscrire à l'un ou l'autre GT dans les listes prévues. Il est également demandé les suggestions de la CDLR quant aux acteurs qu'il paraîtrait intéressant d'inviter par thématique (voir annexe).

Une liste des participants acceptant de communiquer leurs mails en accès direct pour des échanges entre membres est ouverte.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

CHASTRE

Programme Communal de Développement Rural

Proposition de regroupement des idées d'actions
Novembre 2019
Actualisation suite à la CLDR du 13/11/19

Intitulés en rouge = plébiscite uniquement pendant les GT thématiques
Intitulés en orange = plébiscite uniquement lors de la CLDR du 13/11
Intitulés en vert = plébiscite pendant les GT thématiques **et** en CLDR par au moins 50% des groupes (2 sur 4) le 13/11

FRW agora-urba.eu

Environnement , paysages , aménagement du territoire

CHAINONS THEMATIQUES

- L'aménagement du territoire - le cadre rural - maillage vert
- Recyclage et valorisation du patrimoine bâti et naturel
- Aménagement des rivières
- La biodiversité

Environnement, paysages , aménagement du territoire

CHAINONS THEMATIQUES

L'aménagement du territoire - le cadre rural - maillage vert

Recyclage et valorisation du patrimoine bâti et naturel

Aménagement des rivières

La biodiversité

IDEES DE PROJETS

Actualiser le schéma de développement communal (anciennement "Schéma de structure communal")

Réalisation d'un vaste programme de plantation "1450 arbres" / verdunisation

Faire l'inventaire de terres publiques et de leur localisation pour des projets d'installation de jeunes agriculteurs

Développement d'un maillage vert continu

Restauration des zones humides

Plantation de vergers communautaires

Création d'une liaison écologique vers le bois de Villers-la-Ville et la réserve naturelle de 'Gentissart'

Recréer un couvert forestier (puit de carbone)

Développement d'une agroforesterie

Programme d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces publics

Diminuer l'impact de l'agriculture sur les sols

Environnement, paysages , aménagement du territoire

CHAINONS THEMATIQUES

L'aménagement du territoire - le cadre rural - maillage vert

Recyclage et valorisation du patrimoine bâti et naturel

Aménagement des rivières

La biodiversité

IDEES DE PROJETS

Elaborer un plan de gestion global de l'ensemble des biens patrimoniaux

Valorisation du Bois du Castillon

Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry Gentinnes

Actualiser l'inventaire écologique du territoire

Réhabilitation / valorisation de certains éléments importants du patrimoine

Environnement, paysages , aménagement du territoire

CHAINONS THEMATIQUES

L'aménagement du territoire - le cadre rural - maillage vert

Recyclage et valorisation du patrimoine bâti et naturel

Aménagement des rivières

La biodiversité

IDEES DE PROJETS

Aménager parcours pédestres et sécurises sur la thématique des rivières

Exploitation positive des rivières (énergie, promenades, végétation adaptée)

Lutter contre les inondations et coulées de boue

Environnement, paysages , aménagement du territoire

CHAINONS THEMATIQUES

L'aménagement du territoire - le cadre rural - maillage vert

Recyclage et valorisation du patrimoine bâti et naturel

Aménagement des rivières

La biodiversité

IDEES DE PROJETS

Actualiser l'inventaire écologique du territoire

Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry Gentinnes

Valorisation biologique des abords de la Maison communale

Créer un parc d'intérêt biologique au domaine de l'ONE

Aménagement de lieux propices à la nidification d'espèces ciblées (chauve-souris, busard cendré…)

Créer des collaborations avec les agriculteurs pour le développement de la biodiversité en zone agricole

Organiser des partages/bourses de plantes, semences, fruits et légumes

Programme d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces publics

Créer une association achetant et revalorisant des terrains pour la biodiversité

Diminuer la pollution lumineuse pour la vie sauvage

Développer la biodiversité en zone agricole

Programme d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces publics

Favoriser l'utilisation des terres agricoles pour des projets d'agriculture locale, durable, à dimension humaine

MOBILITÉ ACTIVE ET SÉCURISÉE

CHAINONS THEMATIQUES

- La sécurité du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages
- L'accessibilité aux écoles
- La mobilité douce
- Les modes de transports alternatifs

MOBILITÉ ACTIVE ET SÉCURISÉE

CHAINONS THEMATIQUES

La sécurité du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages

L'accessibilité aux écoles

La mobilité douce

Les modes de transports alternatifs

IDEES DE PROJETS

Créer des effets de porte pour des centres reconnaissables

Augmenter la convivialité dans les centres villageois et quartiers

Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village

Promouvoir les radars fixes

Rendre l'espace public plus sécurisé au centre des villages

Sécuriser et aménager les chaussées (trottoirs, passages pour piéton,...)

Améliorer la liaison entre les quartiers

MOBILITÉ ACTIVE ET SÉCURISÉE

CHAINONS THEMATIQUES

La sécurité du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages

L'accessibilité aux écoles

La mobilité douce

Les modes de transports alternatifs

IDEES DE PROJETS

Promotion de l'accès aux écoles par modes doux

Améliorer les liaisons modes doux vers les écoles

Mettre en place un Brevet cycliste pour les écoles primaires

Conseils en équipement (sécurité , visibilité) pour les jeunes cyclistes + point de vente à proximité

Augmenter la capacité des parkings vélos aux écoles

- Thématique importante dans la définition des enjeux
- Peu d'idées de projets

MOBILITÉ ACTIVE ET SÉCURISÉE

CHAINONS THEMATIQUES

- La sécurité du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages
- L'accessibilité aux écoles
- **La mobilité douce**
- Les modes de transports alternatifs

IDEES DE PROJETS

Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la ligne 161

Route provinciale – Aménagement d'une liaison douce vers N4 à partir de Blanmont

Création d'un réseau sécurisé de déplacements cyclo-pédestres

Améliorer les liaisons modes doux vers les écoles

Création d'un réseau de chemins agricoles pour tous à 30 km/h

Balisage des circuits sentiers + distinction utilitaire et loisir

Créer et valoriser un réseau de chemins et voies lentes pour relier les villages entre eux (le vicinal)

Faire une « liaison depuis le RAVeL » , un parcours fléché

Création d'espaces partagés dans les centres villageois et les quartiers

Création de parkings vélos sécurisés aux gares.

Promotion du réseau cyclo-pédestre

Augmenter la capacité des parkings vélos aux écoles

MOBILITÉ ACTIVE ET SÉCURISÉE

CHAINONS THEMATIQUES

La sécurité du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages

L'accessibilité aux écoles

La mobilité douce

Les modes de transports alternatifs

IDEES DE PROJETS

Installation de stations de voitures partagées (ex: cambio)

Renforcement des possibilités de mobilité collective

Augmenter la convivialité dans les centres villageois et quartiers

Augmenter l'utilisation des chemins agricoles

Renforcer l'utilisation des modes doux

Diminuer le flux de voitures individuelles

Augmenter l'entraide entre les habitants dans les déplacements

Création de parkings vélos sécurisés aux gares.

Actualisation du Plan (Inter)Communal de Mobilité

Promotion du réseau cyclo-pédestre

Enquêter sur l'augmentation du nombre d'habitants et des besoins en déplacements

Création de lignes de bus autonomes pour connecter les différentes localités

Favoriser la multimodalité

Augmenter la fréquence des lignes de transport en commun (TEC et train)

ECONOMIE LOCALE

CHAINONS THEMATIQUES

- Production et patrimoine (local)
- L'agriculture
- Les nouveaux lieux de l'économie locale
- Synergie des entrepreneurs locaux

ECONOMIE LOCALE

CHAINONS THEMATIQUES

Production et patrimoine (local)

L'agriculture

Les nouveaux lieux de l'économie locale

Synergie des entrepreneurs locaux

IDEES DE PROJETS

Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal

Balisage d'itinéraires de randonnées pédestres et cycliste sur la Commune

Création d'une halte mobil home

Organiser des visites touristiques thématiques à vélo (histoire, archéologie, parcours gourmand…)

Création d'événements ponctuels touristiques

Créer des systèmes de vente de produits locaux

Mettre en place un système d'échange de services (S.E.L.)

Création de halte recharge de vélos électriques pour le cyclo tourisme

Valorisation touristique du mémorial Kongolo

Promouvoir et soutenir les produits locaux

Ouvrir l'offre de logements touristique : auberge de jeunesse, Airbnb, chambre d'hôte

Inciter les chastrois à consommer local

Favoriser le développement d'économie circulaire/circuit-court

Installer des tables de piques niques

Création de « packages touristiques » avec des pôles extérieurs

Attirer des touristes sur l'entité

ECONOMIE LOCALE

CHAINONS THEMATIQUES

Production et patrimoine (local)

L'agriculture

Les nouveaux lieux de l'économie locale

Synergie des entrepreneurs locaux

IDEES DE PROJETS

Favoriser les rencontres entre agriculteurs et non-agriculteurs (dialoguer, écouter et faire connaître leurs difficultés et inquiétudes (avenir)

Développer les projets agricoles multifonctionnels comme la culture du miscanthus (énergie, lutte contre les coulées de boues…)

Aider les (nouveaux) agriculteurs

Promouvoir les rencontres entre les jeunes/enfants avec les agriculteurs, producteurs et artisans locaux

Accompagnement vers/dans un changement des pratiques agricoles (intrants, bio, diversification, commercialisation…)

Mettre à disposition des terrains pour les jeunes agriculteurs qui débutent en maraichage

Favoriser l'utilisation des terres agricoles pour des projets d'agriculture locale, durable, à dimension humaine

ECONOMIE LOCALE

CHAINONS THEMATIQUES

Production et patrimoine (local)

L'agriculture

Les nouveaux lieux de l'économie locale

Synergie des entrepreneurs locaux

IDEES DE PROJETS

Créer un "tiers-lieu" mi-ferme mi-bureaux pour l'expérimentation de nouvelles formes de travail et mutualisation des espaces

Création de bureaux partagés/ espaces co-working

Développer des projets d'économie circulaire

Développement d'un pôle économique et écologique sur Chastre

Redévelopper les commerces et services locaux

Favoriser le développement d'économie circulaire/circuit-court

ECONOMIE LOCALE

CHAINONS THEMATIQUES

Production et patrimoine (local)

L'agriculture

Les nouveaux lieux de l'économie locale

Synergie des entrepreneurs locaux

IDEES DE PROJETS

Mettre en réseau les entrepreneurs locaux

Création d'un répertoire des indépendants sur le site communal

Favoriser l'expérimentation des métiers, le partage d'expérience pour les chercheurs d'emplois

Permettre aux personnes en recherche d'emploi d'expérimenter des métiers

Favoriser la création d'emploi sur l'entité

- Thématique importante dans la définition des enjeux
- Peu d'idées de projets

COHÉSION SOCIALE, DÉVELOPPEMENT HUMAIN

CHAINONS THEMATIQUES

Des lieux de rencontre

Lien entre les quartiers et les générations

La santé et l'accès aux soins

COHÉSION SOCIALE, DÉVELOPPEMENT HUMAIN

CHAINONS THEMATIQUES

Des lieux de rencontre

Lien entre les quartiers et les générations

La santé et l'accès aux soins

IDEES DE PROJETS

Proposer des lieux de rencontre pour louer ou prêter des objets (chez des particuliers ou dans des bâtiments publics
Création de "cercles restauratifs" pour régler les conflits de voisinage
Rénover les maisons de village
Rénover la salle des Golards (Gentinnes)
Aménager l'ancienne école de Villeroux en lieu de rencontre intergénérationnel
Valorisation de l'ancien terrain de foot de Chastre
Réhabiliter « le Chalet » et ses terrains de tennis
Rénovation des cœurs de village
Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en un pôle multifonctionnel et intermodal
Recréer une vraie place communale à Chastre
Réaménager la Place de la Féchère
Création d'une épicerie collaborative avec lieu de convivialité
Développer un centre culturel
Créer un lieu multiculturel et associatif
Augmenter la convivialité dans les centres villageois et quartiers
Mettre en place un système d'échange de services (S.E.L.)
Rassembler tous les chastrois (jeunes, ainés, demandeurs d'emplois, personnes à faibles revenus…)
Identifier les espaces publics non utilisés dans chaque quartier
Renforcer la convivialité et l'esprit « places de village » des cœurs de villages.
Diversifier/rationnaliser l'utilisation des églises
Demander aux fabriques et évêchés de partager les églises (comme à Nil st Vincent)

COHÉSION SOCIALE, DÉVELOPPEMENT HUMAIN

CHAINONS THEMATIQUES

Des lieux de rencontre

Lien entre les quartiers et les générations

La santé et l'accès aux soins

IDEES DE PROJETS

Création d'un lieu intergénérationnel

Création de "cercles restauratifs" pour régler les conflits de voisinage

Créer une balade sonore sur base d'interviews des acteurs chastrois

Développer des projets 'street-art' dans les villages

Créer du lien social

Renforcer le lien entre les habitants

Diminuer l'isolement social

COHÉSION SOCIALE, DÉVELOPPEMENT HUMAIN

CHAINONS THEMATIQUES

Des lieux de rencontre

Lien entre les quartiers et les générations

La santé et l'accès aux soins

IDEES DE PROJETS

Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire

Création d'un parcours santé

Améliorer la santé au sens large des Chastrois et l'accès aux soins.

Préserver la santé des riverains en limitant le trafic

COHÉSION SOCIALE, DÉVELOPPEMENT HUMAIN

CHAINONS THEMATIQUES

- Des lieux de rencontre
- Lien entre les quartiers et les génération
- La santé et l'accès aux soins
- **La diversité de logement**

IDEES DE PROJETS

Création de logements intergénérationnels et kangourou

Création de logements 'tremplins'

- Peu d'idées de projet

COMMUNICATION, INFORMATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

ENJEU TRANSVERSAL

CHAINONS THEMATIQUES

- Implication citoyenne
- Chastre et le numérique
- Communication citoyenne

COMMUNICATION, INFORMATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

CHAINONS THEMATIQUES

Implication citoyenne

Chastre et le numérique

Communication citoyenne

ENJEU TRANSVERSAL

IDEES DE PROJETS

Distribution bénévole porte à porte des toutes boîtes

Communication aux séniors : un toutes boites utile (serv communaux, personnes resp) : tous n'ont pas accès à internet

Renforcer la participation citoyenne

Elaborer des panels citoyens via tirage au sort (garantissant ou se rapprochant) de la représentativité selon les thème + panel citoyens ambassadeurs

COMMUNICATION, INFORMATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

ENJEU TRANSVERSAL

CHAINONS THEMATIQUES

Implication citoyenne

Chastre et le numérique

Communication citoyenne

IDEES DE PROJETS

Créer des applications de mise en réseau

Implanter des panneaux d'information (valves) en des lieux de forte fréquentation touristique

Implanter une micro-signalétique locale pour renseigner lieux publics, commerces...

Développement de Chastre dans l'esprit d'une « Smart cité »

COMMUNICATION, INFORMATION ET PARTICIPATION CITOYENNE

CHAINONS THEMATIQUES

Implication citoyenne

Chastre et le numérique

Communication citoyenne

ENJEU TRANSVERSAL

IDEES DE PROJETS

Créer une ASBL ou service communal pour la communication, la mise en réseau des associations et l'animation culturelle

Développer un plan de communication

Annuaire des associations tenu à jour

Création et diffusion d'un agenda des activités locales

Opération de Développement rural de Chastre

CLDR - 13/11/19

Travail en sous-groupes

Proposition d'actions pour les maillons faibles.

Enjeu : *Mobilité active et sécurisée*
Axe à creuser: *L'accessibilité aux écoles*

Idées de projets :

- Projets d'infrastructures et aménagement d'espaces publics (amélioration de la sécurité, trottoir, passage piéton...) pour les cheminements vers les écoles.
- Kiss & drive pour toutes les écoles.
- Steward pour faire traverser les enfants le matin et l'après-midi.
- Encourager le covoiturage pour conduire les enfants à l'école. Limiter les voitures en encourageant les parents responsables pour conduire les enfants à l'école.
- Rencontrer/encourager les écoles pour trouver des propositions et initiatives qu'elles pourront mettre en œuvre elles-mêmes.
- Organiser des rangs vélos (encadrés par bénévoles) – Maxi Cuistax.
- Développer les chemins pédestres.

Enjeu : *Economie locale*
Axe à creuser : *Synergie des entrepreneurs locaux*

Idées de projets :

- Mettre en place des filières d'écoulement équitable de produits artisanaux locaux.
- Promotion des entrepreneurs locaux vers le public.
- Inclure le label chastrois dans le répertoire afin de visualiser rapidement.
- Créer un réseau entre les communes proches et les alentours.
- Prévoir un stand sur le marché hebdomadaire (dans le futur).
- Organiser un salon de l'emploi 'inter'-communal.
- Créer un espace de co-working.
- Promouvoir des commerces locaux via toutes boites (cfr. Publi Gembloux). (Pas de pubs mais bien des articles).

Enjeu *: Cohésion sociale et développement humain*
Axe à creuser : *La diversité de logement*

Idées de projets :

- Développement / promotion de l'habitat léger/alternatif (Tiny house, yourte) - possibilité d'y prévoir des logements d'urgence.
- Favoriser la division de l'habitat – promouvoir la réalisation de logements évolutifs (maison → vers 2 appartements).
- Créer des appartements.
- Développement d'habitats groupés (notamment pour senior (type Abbeyfield).
- Favoriser l'information de l'existant (ex : 1 toit / 2 âges).
- Obligation d'accès aux PMR dans les nouveaux logements et lors de rénovation (publique).
- Promouvoir et sensibiliser les promoteurs.

Opération de Développement rural de Chastre

CLDR - 13/11/19

Travail en sous-groupes

4 sous-groupes ont été formés pour la réflexions

I. Résultats actions prioritaires par thématiques

1) Enjeu « environnement, paysages, aménagement territoire » **(surlignées en jaune les actions ayant reçu au moins 50% de plébiscite de la CLDR)**

Intitulé	Nombre de plébiscites (max 4)	Arguments
Lutte contre les inondations et coulées de boues	4	Problème récurrent en Hesbaye
Développement d'un maillage vert continu	3	Intègre d'autres projets : valorisation du bois du castillon, biodiversité en zone agricole, biodiversité dans les espaces publiques.
Valorisation du Bois du Castillon	2	
Favoriser l'utilisation des terres agricoles pour des projets de dimension locale, durable et humaine.	2	En lien avec le projet de développement de la biodiversité en zone agricole.
Elaborer un plan de gestion globale de l'ensemble des biens patrimoniaux	2	Nécessité de valoriser les chapelles, les sites les plus touristiques Aide à la gestion des budgets, soutiens aux décisions stratégiques, anticipation des rénovations.
Créer des collaborations avec la agriculteurs pour le développement de la biodiversité en zone agricole	2	
Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry Gentinnes	1	
Actualiser le schéma de développement communal (anciennement « schéma de structure communal)	1	

2) Enjeu « mobilité active et sécurisée » **(surlignées en jaune les actions ayant reçu au moins 50% de plébiscite de la CLDR)**

Intitulé	Nombre de plébiscites (max 4)	Arguments
Promotion du réseau cyclo-pédestre	3	
Route provinciale - Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont	2	
Améliorer les liaisons de modes doux vers les écoles	2	
Création de parkings vélos sécurisés aux gares	2	
Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village	2	
Renforcement des possibilités de mobilité collective	2	

Sécuriser et aménager les chaussées	1	Surtout les trottoirs (accessibilités PMR, poussettes)
Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre – Gembloux le long de la ligne 161	1	
Création d'espaces partagés dans les centres villageois et les quartiers	1	
Promouvoir les radars fixes	1	

3) Enjeu « économie locale (**surlignées en jaune** les actions ayant reçu au moins 50% de plébiscite de la CLDR)

Intitulé	**Nombre de plébiscites (max 4)**	**Arguments**
Favoriser / développer des projets d'économie circulaire/circuits courts	2	Car englobe beaucoup de projets proposés Lien avec le système d'échange de services
Créer des systèmes de vente des produits locaux.	2	Promouvoir et soutenir les producteurs Inciter les Chastrois à consommer local
Accompagnement vers un changement des pratiques agricoles	2	
Redévelopper les commerces et services locaux	1	
Création de packages touristiques avec des pôles extérieurs	1	Via le S.I. Attirer les touristes
Mettre en réseau les entrepreneurs locaux	1	
Elaborer un plan d'eau de baignade dans le bois du castillon (*Ndlr : idée neuve)*	1	
Création de bureaux partagés,/ co-working	1	
Favoriser les rencontres entre agriculteurs et non-agriculteurs	1	
Balisage d'itinéraires de randonnée cycliste et pédestre.	1	
Créer un tiers-lieu mi-ferme/mi-bureaux pour l'expérimentation de nouvelles formes de travail et mutualisation des espaces	1	
Création d'un hall relais agricole (*Ndlr : idée neuve)*	1	

4) Enjeu « vivre-ensemble, cohésion sociale » + « équipements et services » (**surlignées en jaune** les actions ayant reçu au moins 50% de plébiscite de la CLDR)

Intitulé	**Nombre de plébiscites (max 4)**	**Arguments**
Aménager l'ancienne école de Villeroux	3	
Rénover les cœurs de village	3	Place de la Féchère Place de la Gare Espaces publics non utilisés dans chaque village
Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire	3	
Création de parcours santé	2	
Diminuer l'isolement social	2	Actions de solidarité Attirer vers les actions existantes
Rénover les maisons de village	2	Salle des Golards (Gentinnes) Autres
Recréer une vraie place communale à	2	

Chastre		
Créer un lieu multiculturel et associatif	1	
Création de logements intergénérationnels	1	
Développer des projets de street-art	1	
Création d'une épicerie collaborative avec lieu de convivialité	1	Aspect intergénérationnel Vente de produits locaux
Rénover le quartier de la gare de Chastre en un pôle multifonctionnel et intermodal	1	
Diversifier/rationaliser l'utilisation des églises	1	
Améliorer la santé au sens large des Chastrois et l'accès aux soins	1	+ volet prévention
Développement d'un centre culturel		Et associatif et multimédia Salle polyvalente : théâtre – cinéma – musique Réaffecter une église

5) Enjeu « communication et participation » **(surlignées en jaune les actions ayant reçu au moins 50% de plébiscite de la CLDR)**

Intitulé	**Nombre de plébiscites (max 4)**	**Arguments**
Créer une ASBL pour la communication, la mise en réseau des associations et l'animation culturelle	3	
Développer un plan de communication	2	Informer les nouveaux habitants de l'existant Annuaire / livret des associations, indépendants (alternative à la journée d'accueil) Un endroit centralisateur et mis à jour Une carte des commerces mise à jour
Création et diffusion d'un agenda des activités locales	2	
Renforcer la participation citoyenne	2	
Annuaire des associations tenu à jour	2	
Implanter des panneaux d'information	1	
Développement de Chastre dans l'esprit d'une smart cité	1	

II Identification de max 3 actions prioritaires parmi les idées « chaînons manquants ».

Projets ressortant du formulaire complétés en ligne par les participants après la réunion.

1. Projets « accessibilités aux écoles »

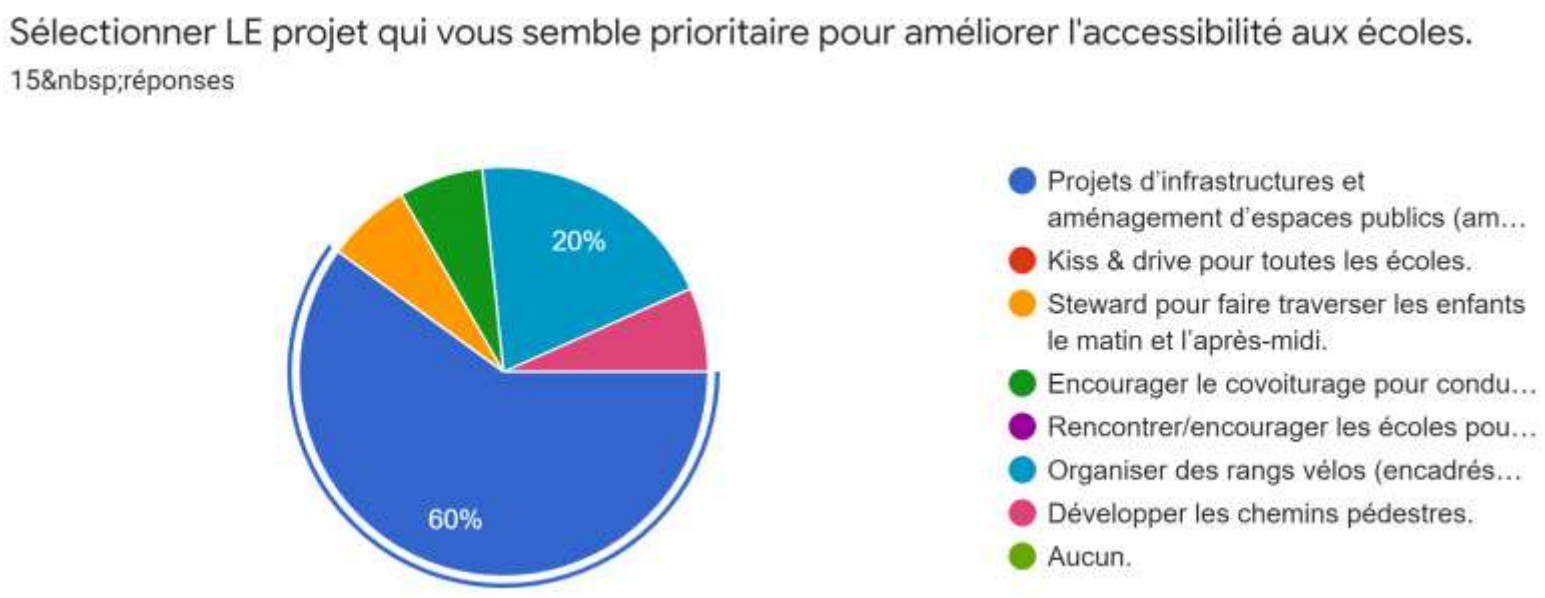

➔ ***Projet le plus plébiscité : « Projets d'infrastructures et aménagement d'espaces publics (amélioration de la sécurité, trottoir, passage piéton...) pour les cheminements vers les écoles. »***

2. Projets «synergies entre les entrepreneurs locaux »

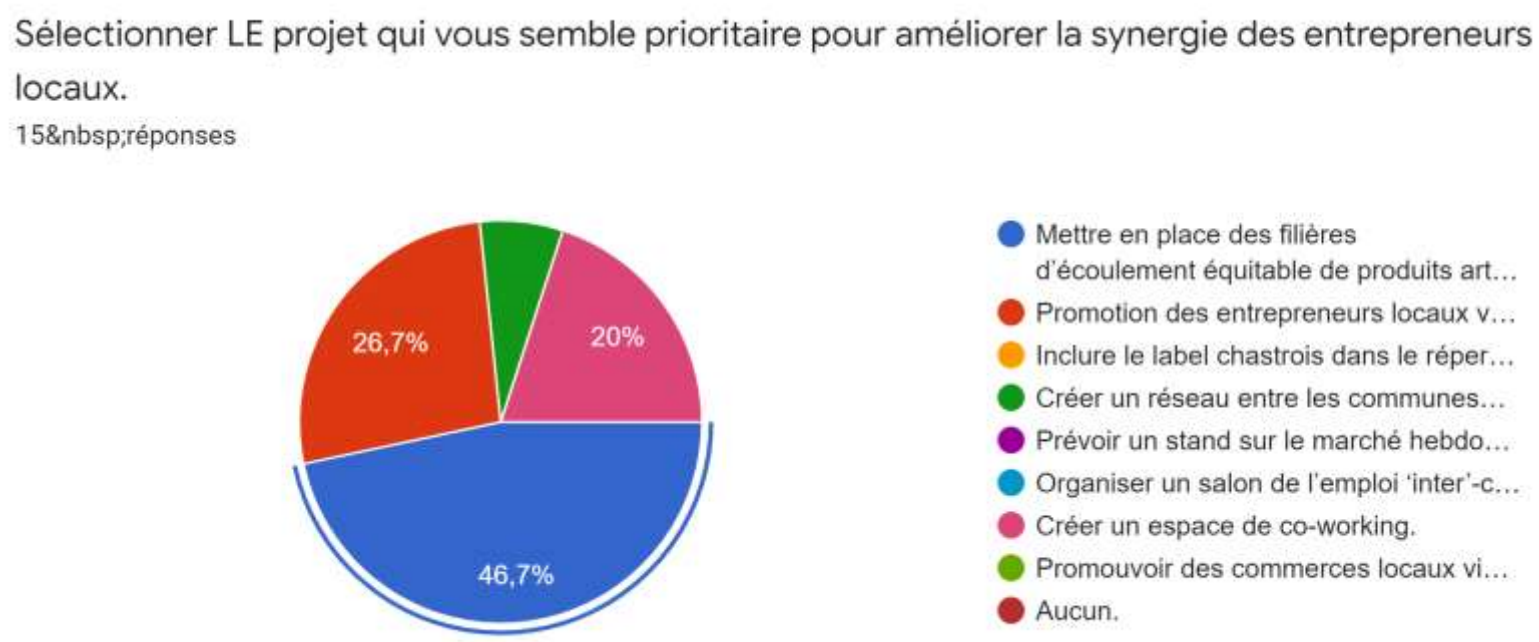

➔ ***Projet le plus plébiscité : « Mettre en place des filières d'écoulement équitable de produits artisanaux locaux »***

3. Projets «diversité de logements »

Sélectionner LE projet qui vous semble prioritaire pour améliorer la synergie des entrepreneurs locaux.

15 réponses

➔ ***Projet le plus plébiscité : Favoriser la division de l'habitat – promouvoir la réalisation de logements évolutifs (maison vers 2 appartements).***
<u>Ex-aequo avec : d</u>éveloppement d'habitats groupés (notamment pour senior (type Abbeyfield).

SONDAGE MARCHE HEBDOMADAIRE CHASTRE

NOM				
PRENOM				
VILLAGE				
COURRIEL				
NEWSLETTER	OUI		NON	
DATE				

1. **Si un marché hebdomadaire le dimanche matin existait à Chastre, iriez-vous y faire vos courses?**

OUI		Dans quelle tranche horaire?	
NON		Pourquoi?	

2. **Si oui, par quel moyen de transport vous y renderiez-vous?**

En voiture		à vélo		à pied	
Covoiturage					

3. **Si oui, qu'aimeriez-vous y trouver?**

Fruits & lég.		Bonbons		Chocolat	
Epices/olives		Poulet		Gaufres	
Fromages		Poisson		Boissons	
From chèvre		huiles&tapenades		Autre	...
Pain		Biscuits			

Fleurs		Linge de maison		Artisanat	
Plantes		Quincaillerie		Rémouleur	
Vêtements		Poules/lapins		Cordonnier	
Bijoux		Outils		Réparateur vélo	
Sacs		Livres		Art. zéro déchet	

Foodtruck		Thaï		Frites	
Pizza		Crèpes		Autre (*)	...
Burger		Pâtes			

Autre (*) ... (*) merci de préciser

4. **Indépendamment des achats, y a-t-il d'autres motifs qui vous poussent à aller au marché?**

Se balader	
Voir du monde	
Retrouver des amis	
Autre (*)	...

(*) merci de préciser

5. **Auriez-vous une/des suggestion(s)?**

L'association de fait '**Le marché de Chastre**' vous remerci pour votre participation!

info@lemarchedechastre.be 0486/62.71.69

CHASTRE

agora -urba.eu

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Commission Locale de Développement Rural

13 novembre 2019

Au menu de ce soir…

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 19/06/19**
- **Rétroacte**
- **Retour et premier avis sur les résultats des 4 groupes de travail thématiques organisés en septembre-octobre 2019.**
- **Etat d'avancement des groupes d'action**
- **Prochaines étapes de travail**
- **Actualités et divers.**

Les grandes étapes d'une ODR :

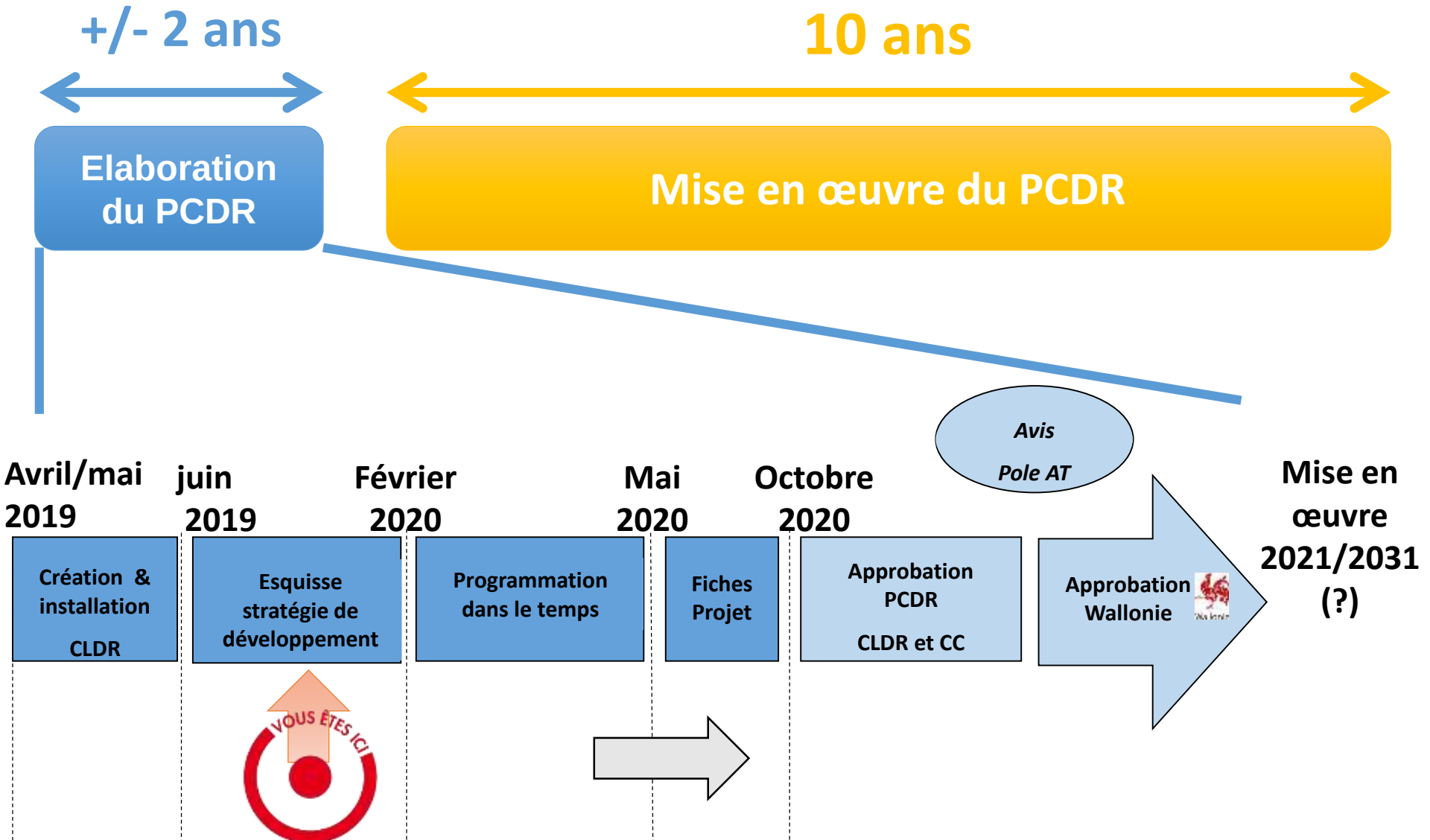

Plateforme participative
Vacances d'été

Groupes de Travail
Septembre/Octobre

Les premières idées de projets et d'objectifs

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin

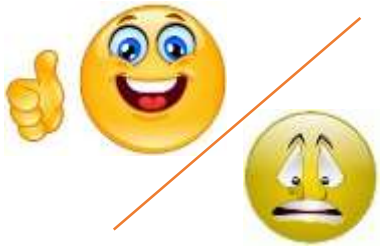

Le diagnostic partagé

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**

Besoins prioritaires ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

Passage progressif d'une réflexion thématique à une vision d'ensemble...

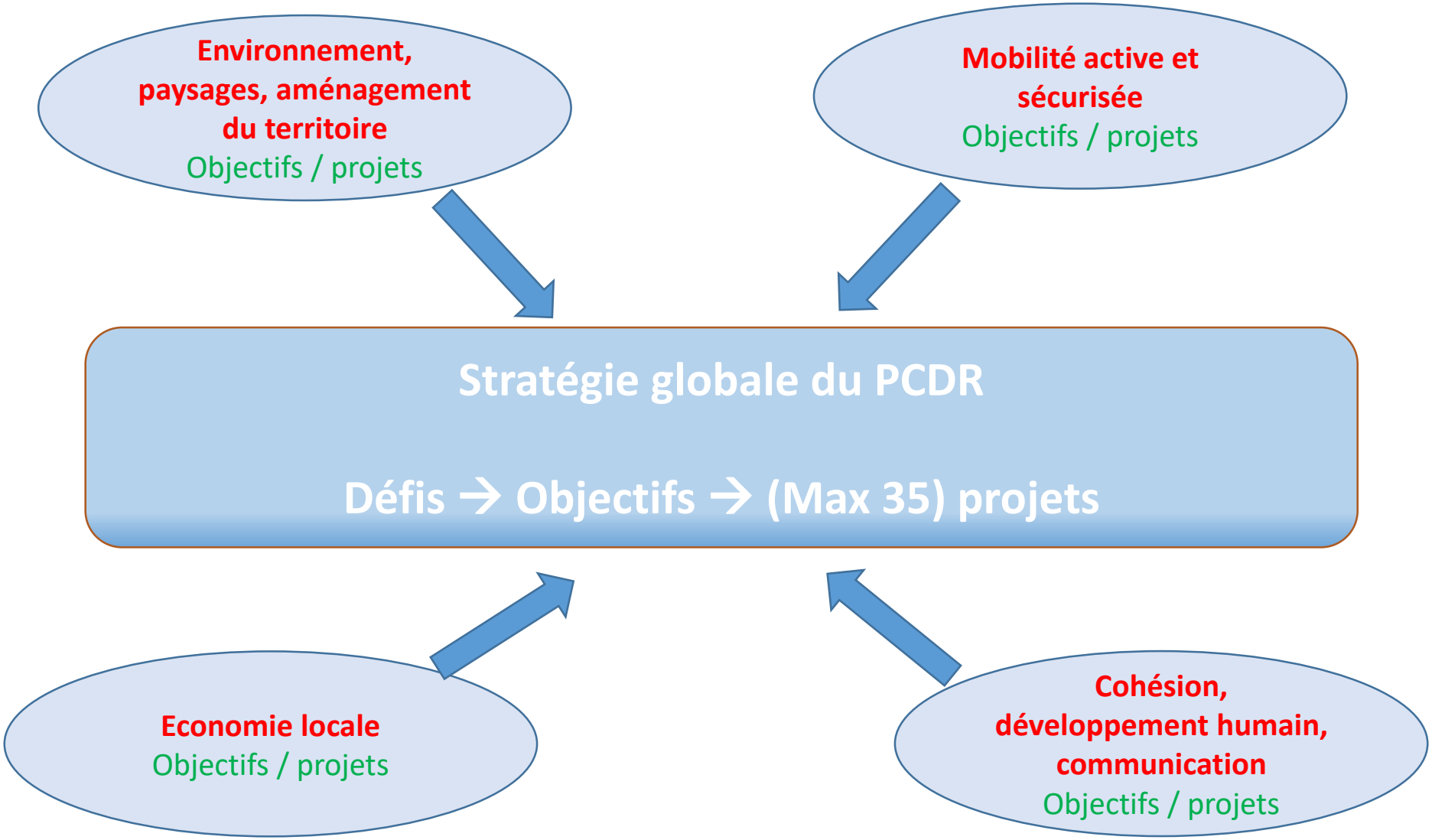

Appel à idées juin- septembre 2019

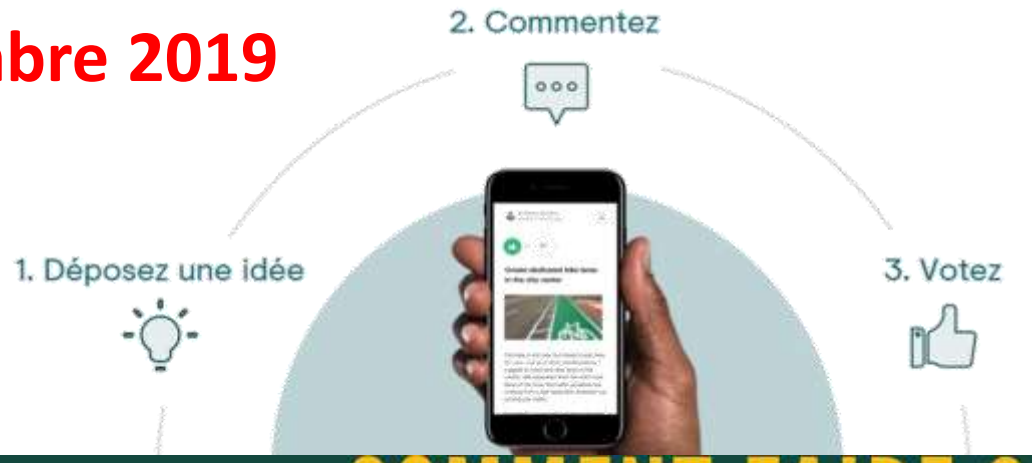

COMMENT FAIRE ?

Commentez simplement les différentes idées d'enjeux ci-dessous !

Vous avez une idée qui est en lien avec un commentaire ?
Pas de problème, vous pouvez réagir en écrivant un 'sous-commentaire' !

QUELQUES CONSIGNES IMPORTANTES POUR QUE VOS IDÉES SOIENT BIEN VALORISÉES :

CONCRET ! LE BUT EST D'ABOUTIR À DES PROJETS SUR LE TERRAIN.
PRÉCIS ! PLUS VOTRE IDÉE EST VAGUE, PLUS ELLE PORTERA À INTERPRÉTATION.
BREF ! MIEUX VAUT UN INTITULÉ SUCCINCT QU'UN LONG DÉVELOPPEMENT.

PLUS D'INFOS SUR LE PROCESSUS ET SUR LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ?
Cliquez au-dessus sur l'onglet "informations"

La plateforme participative

- **73 inscrits** :
  - 38 femmes, 35 hommes
  - 23 membres CLDR, 50 hors CLDR

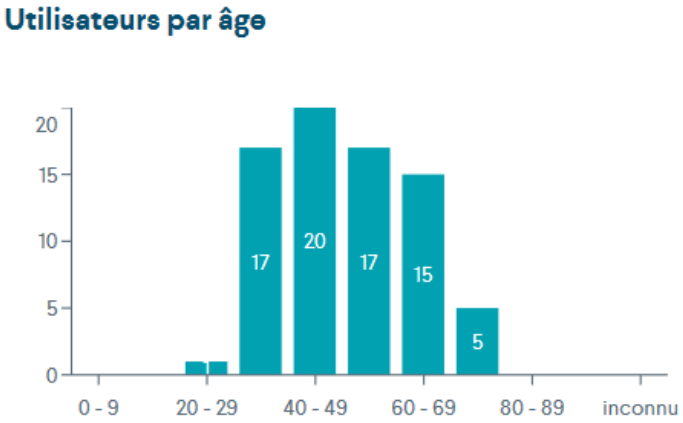

- **218 commentaires :** 48 utilisateurs différents

- **+/- 100 idées de projets** (+ idées consultations et PCDN)

Planning des GT

Date	Groupe de travail	Participants
Lundi 23/09:	**Environnement / paysages**	**29** = 20 CLDR + 9 hors CLDR
Lundi 30/09:	**Mobilité active**	**12 =** 9 CLDR + 3 hors CLDR
Lundi 7/10:	**Économie locale**	**13 =** 9 CLDR + 4 hors CLDR
Lundi 14/10:	**Cohésion sociale / développement / humain communication**	**25 =** 17 CLDR + 8 hors CLDR

Nous ne sommes pas parti d'une feuille blanche !

Injection et analyse des premières idées venant…

De la phase de consultations de la population

De l'appel à idée via la plateforme participative numérique (été 2019)

Pistes de l'Auteur, Commune, …

Que s'y est-il passé ?

- **Prise de connaissance des idées « injectées »**
- **Apport d'idées neuves**
- **Plébiscite des idées**
- **Approfondissement / précision de certaines idées.**

Attention,
ceci n'est pas une sélection !!

Objectif de l'exercice =

- **constituer une base de travail d'idées pour le PCDR**
- **identifier celles qui « mobilisent »**
- **Préciser certaines idées**

A CE STADE , PAS DE SELECTION DE PROJETS

PLEBISCITE / APPROFONDISSEMENT = INDICATEURS

Et maintenant ????

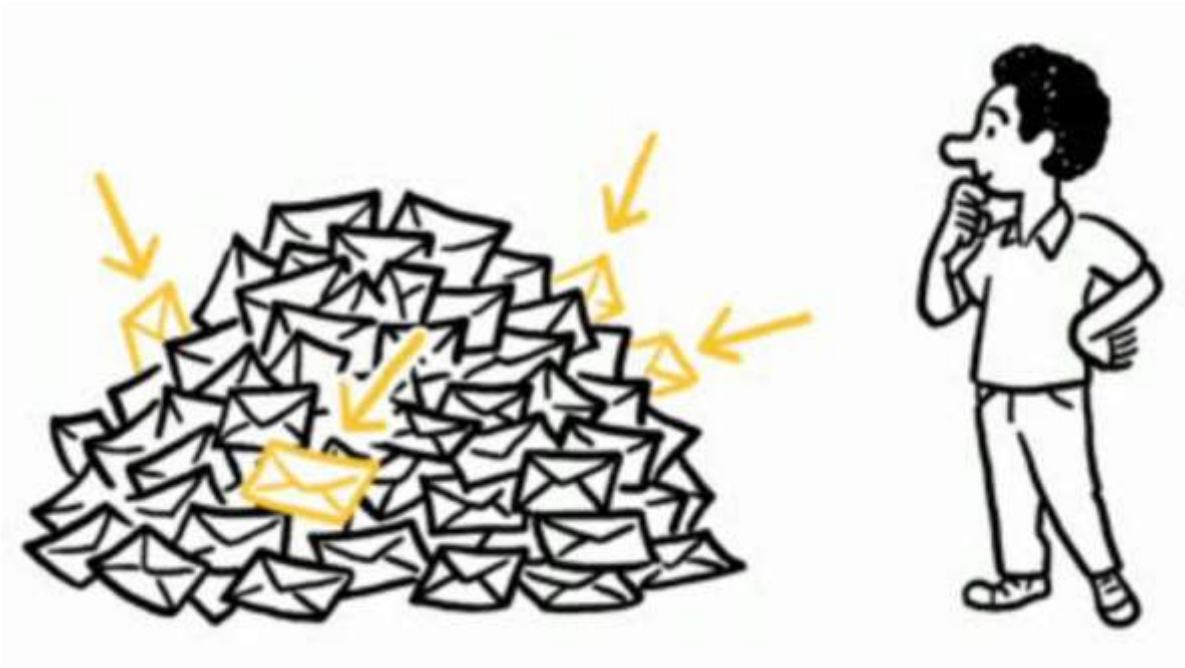

DISTINGUER LE PRIORITAIRE…

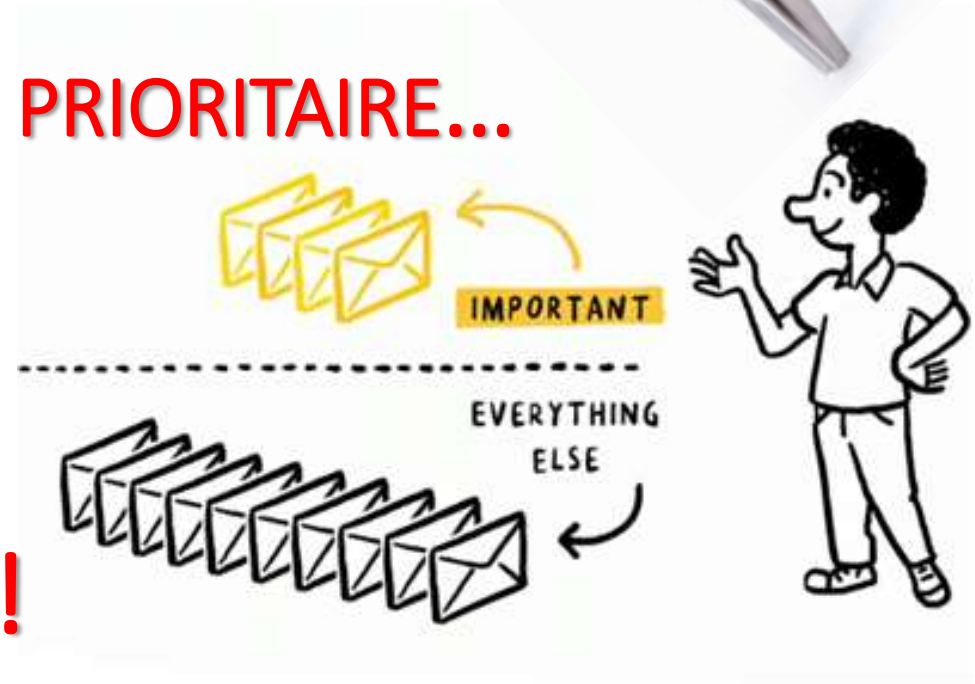

DU RESTE…..!!

Et traiter les maillons faible ou chaînons manquants …

GT Stratégie
Septembre-octobre 2019

Idées d'objectifs

+/- 120 idées de projets

Réflexions CLDR 13/11/19

CHAÎNONS MANQUANTS ?

VOS 30 PROJETS PRIORITAIRES ?

CLDR janvier 2019

Proposition d'une ossature de <u>stratégie globale</u> comprenant une base de <u>max 35 intitulés de projets</u>

Comment allons-nous nous y prendre aujourd'hui?

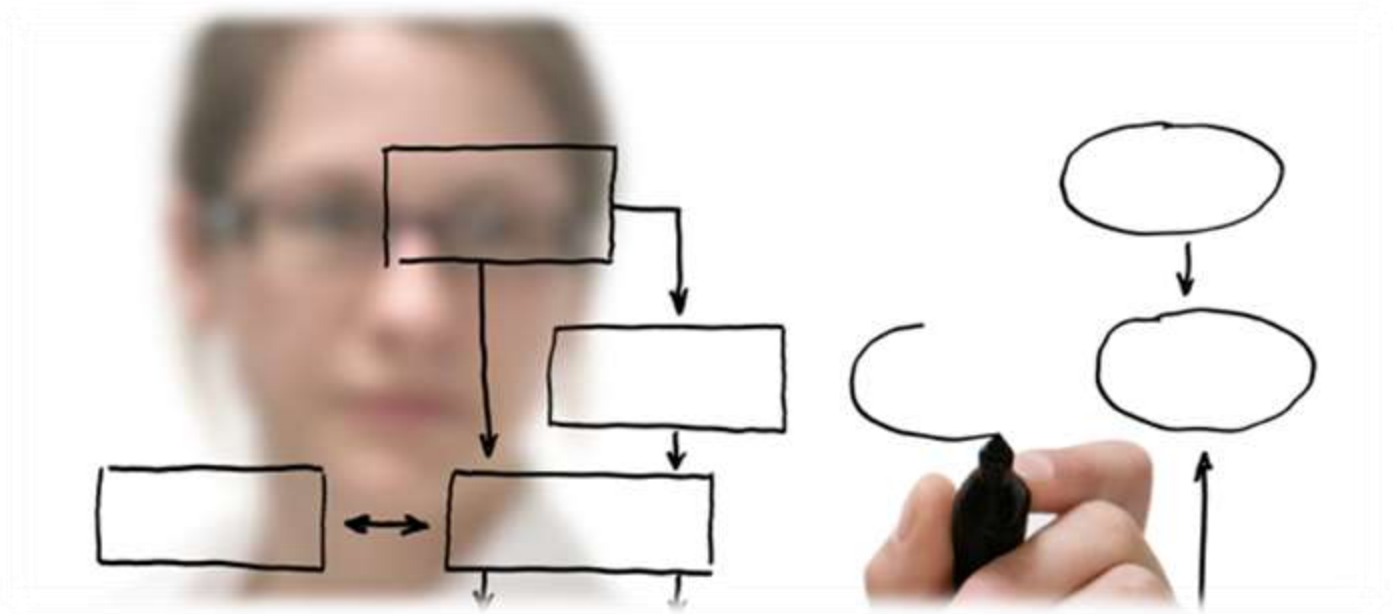

Les contours de la stratégie globale à partir de la réflexion thématique...

Enjeu blah blah bla blah ??

Axe x (on va agir sur...)

Axe x (on va agir sur...)

Chaînons manquants ?

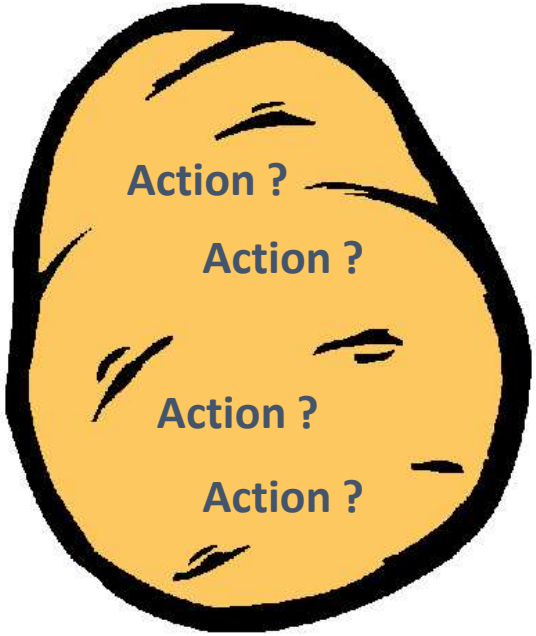

Regroupement des idées en « patates » (même famille d'actions)

Par enjeu, proposition de grand axes (familles de projets)
Exemple pour l'enjeu environnement .....

Environnement , paysages , aménagement du territoire

CHAINONS THEMATIQUES

- L'aménagement du territoire - le cadre rural - maillage vert
- Recyclage et valorisation du patrimoine bâti et naturel
- Aménagement des rivières
- La biodiversité

Environnement, paysages , aménagement du territoire

CHAINONS THEMATIQUES

L'aménagement du territoire - le cadre rural - maillage vert

Recyclage et valorisation du patrimoine bâti et naturel

Aménagement des rivières

La biodiversité

IDEES DE PROJETS

Actualiser le schéma de développement communal (anciennement "Schéma de structure communal")

Réalisation d'un vaste programme de plantation "1450 arbres" / verdunisation

Faire l'inventaire de terres publiques et de leur localisation pour des projets d'installation de jeunes agric

Développement d'un maillage vert continu

Restauration des zones humides

Plantation de vergers communautaires

Création d'une liaison écologique vers le bois de Villers-la-Ville et la réserve naturelle de 'Gentissart'

Recréer un couvert forestier (puit de carbone)

Développement d'une agroforesterie

Programme d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces publics

Diminuer l'impact de l'agriculture sur les sols

Regroupement de paquets d'actions par « familles » (axes)

En rouge, projets ayant fait l'objet d'un plébiscite et/ou d'un approfondissement en GT (à titre indicatif)

Quelques « maillons faibles » identifiés par l'Auteur ...mais pas véritablement de « chainons manquants ..... »

CHAINONS THEMATIQUES

Mobilité active et sécurisée	Economie locale	Humain
L'accessibilité aux écoles	**Synergie des entrepreneurs locaux**	**La diversité de logement**

Travail en sous-groupes

(max 5 personnes)

- ✓ **Temps 1 : réflexion sur les chaînons manquants (10')**

Temps de partage (5')

- ✓ **Temps 2 : Proposition d'actions pour les chaînons manquants (10')**

Travail en sous-groupes

(max 5 personnes)

- ✓ **Temps 2 : Proposition d'actions pour les chaînons manquants (10')**

→ **Synthèse en fin de réunion**

Travail en sous-groupes

(max 5 personnes)

- ✓ **Temps 3 : identification de 30 actions prioritaires pour le PCDR (40')**

Choix des 30 actions prioritaires en sous-groupes

1) GT « Environnement, paysages, aménagement du territoire »

- ✓ Enjeu « environnement, paysages, aménagement territoire » → Max 5 actions

2) GT « mobilité active et sécurisée »

- ✓ Enjeu « mobilité active et sécurisée » → Max 5 actions

3) GT « économie locale »

- ✓ Enjeu « économie locale » → Max 5 actions

4) GT « cohésion sociale, développement humain, communication »

- ✓ Enjeu « vivre-ensemble » → Max 5 actions
- ✓ Enjeu « équipements et services » → Max 5 actions
- ✓ Enjeu « communication et participation » → Max 5 actions

Attention,
Ceci n'est pas un vote !

Objectif de l'exercice =

- **Préciser les priorités de la CLDR**
- **Donner une base de travail à l'Auteur pour construire une ossature de stratégie globale de PCDR**

Merci pour l'info, René !

Travail en sous-groupes

(max 5 personnes)

Synthèse des actions « chainons manquants » (5')

- ✓ **Temps 4 : Identification de max 3 actions prioritaires parmi les idées « chaînons manquants ».**

Les suites...

- **21 janvier : CLDR (ossature stratégie globale)**
- **Du 27 janvier au 16 février : 2ième consultation en ligne**
- **Mars : CLDR (approfondissement intitulés en vue de la programmation dans le temps)**
- **Avril : CLDR (avis sur programmation dans le temps)**

Participation.frw.be

ACTE 2 : janvier 2020

Deuxième consultation En ligne…

Quand ?

Du Lundi 27/01/20 au dimanche 16/02/20

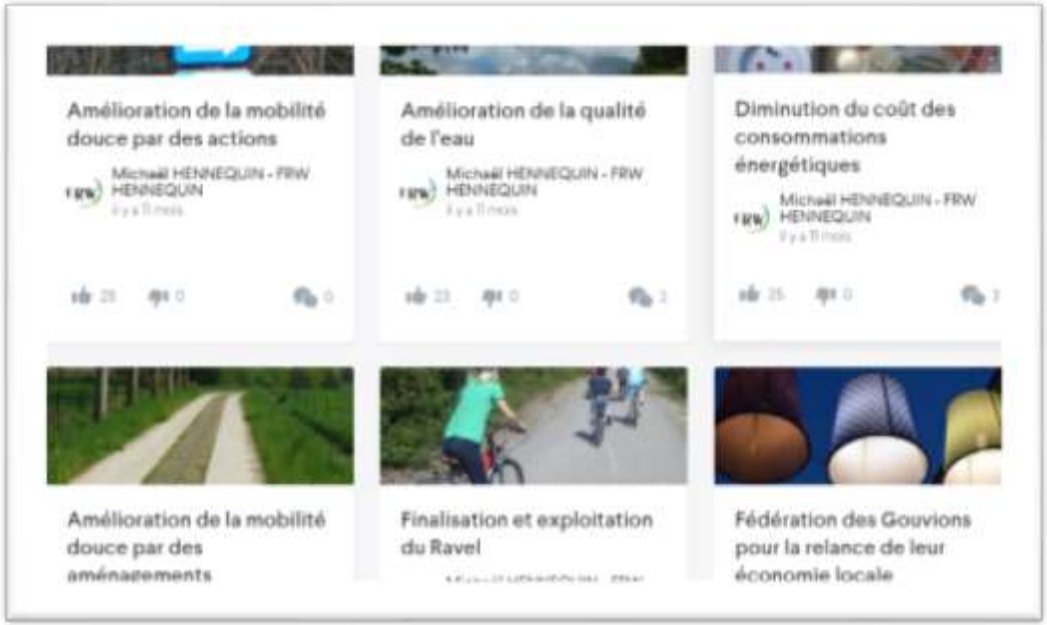

A quelle étape ?

Une fois que la CLDR et la Commune auront validé une liste provisoire de projets qui feront l'objet d'une fiche-projet pour le PCDR

Pour quoi faire ? Quel intérêt ?

- **Aimer (ou non) les projets qu'il trouve les plus intéressants, pertinents, motivants,…**

→ *Indicateur pour la programmation dans le temps des projets*

→ *Ajustement de la liste si nécessaire*

- **Enrichir / étoffer la description des projets**

→ *Apports d'informations pour la rédaction des fiches projets*

Les suites...

- **21 janvier : CLDR (ossature stratégie globale)**
- **Du 27 janvier au 16 février : 2ième consultation en ligne**
- **Mars : CLDR (approfondissement intitulés en vue de la programmation dans le temps)**
- **Avril : CLDR (avis sur programmation dans le temps)**

« Lot 0 »
= « petites » réalisations concrètes pendant la période d'élaboration du PCDR

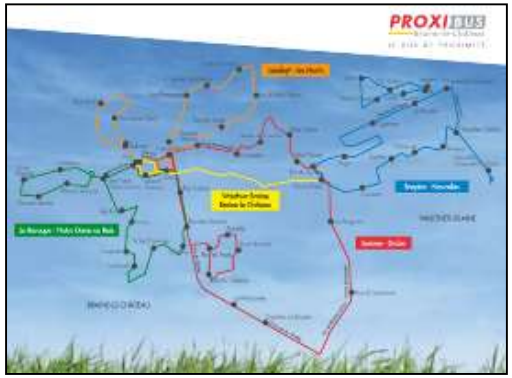

CHASTRE

Avez-vous des DIVERS ?

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

Ensemble, pour des villages vivants

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHASTRE

CLDR de CHASTRE – Séance plénière
Le **mercredi 13 novembre 2019**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 22 présents / 11 excusés / 25 absents***
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – Powerpoint présentation
- Annexe 2 – AGORA : proposition de regroupement des idées d'actions
- Annexe 3 – résultat sous-groupes
- Annexe 4 – sondage marché hebdomadaire

Ordre du jour :

1. **Approbation du compte-rendu de la séance du 19/06/19**
2. **Rétroacte**
3. **Retour et premier avis sur les résultats des 4 groupes de travail thématiques organisés en septembre-octobre 2019.**
4. **Prochaines étapes de travail**
5. **Etat d'avancement des groupes d'action**
6. **Actualités et divers.**

0. Introduction

Hélène Ryckmans, Présidente de la CLDR introduit la séance.

1. Approbation du PV de la séance du 19/06/19

Le PV est approuvé sans remarque.

2. L'ODR: Rétroacte

Nicolas Bosmans, agent de développement à la FRW, dresse un court rétroacte:

- Les travaux participatifs qui sont en cours déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR).**

- A ce stade, nous sommes dans la phase d'élaboration du PCDR. Cette phase devrait prendre un peu plus d'un an pour aboutir au document final et bénéficier de son approbation.
- La CLDR a été installée le 27 mai 2019. Celle-ci a émis un avis sur le diagnostic participatif réalisé par l'Auteur AGORA et a validé les grands enjeux de développement pour la commune.
- Un appel à idées a eu lieu du 24 juin au 15 septembre via la plateforme participative en ligne de la FRW. Les informations ont été « injectées » dans les groupes de travail thématiques. La participation à la plateforme a été très satisfaisante avec une grande représentation de membres hors CLDR et la proposition de +/- 100 idées de projets.
- Un cycle de groupes de travail (GT) a eu lieu du 23/09 au 14/10 pour travailler sur les différents enjeux.

3. Retour et premier avis sur les résultats des 4 groupes de travail thématiques organisés en septembre-octobre 2019.

3.1 Retour des GT

Partant du diagnostic partagé du territoire (consultation de la population et diagnostic du bureau Agora), la CLDR et le Collège communal ont identifié 6 enjeux propres à Chastre pour les dix années à venir. Les enjeux sont formulés sous la forme de questions à résoudre.

Quatre réunions de groupes de travail (GT) ont eu lieu du 23/09 au 14/10 pour travailler sur les différents enjeux et générer les premières idées d'objectifs et de projets pour une thématique donnée.

- 23/09 : Aménagement du Territoire, Environnement et paysages
- 30/09 : Mobilité active
- 07/10 : Économie locale
- 14/10 : Cohésion sociale, développement humain et communication.

La participation pour ces réunions a été davantage représentée par les membres CLDR. La combinaison de la plateforme participative avec les réunions des GT ont permis de toucher un plus large public et d'offrir une complémentarité dans la consultation des habitants.

Chaque GT a analysé les idées récoltées lors du cycle de consultation de la population début 2018 et durant l'appel à idées lancé cet été 2019 via la plateforme participative de la FRW et clôturé le 15/09/19 et celles injectés par l'auteur et la commune (PCDN…).

Les participants ont eu la possibilité :

- De consulter et d'apporter de nouvelles idées ;
- De plébisciter les idées qui leur paraissent prioritaires ;
- D'approfondir et préciser certaines idées (description du projet, objectifs poursuivis, impacts sur le territoire souhaités, personnes visées, lieu potentiel…) ;

Les résultats des GT sont présentés à la CLDR sous forme d'un tableau récapitulatif réalisé par l'auteur AGORA' :

- Les idées de projets provenant des GT ont été regroupés par 'axes' thématiques pour chacun des enjeux. Il s'agit des 'grands axes' d'actions qui permettent de répondre aux enjeux de départ.

- La liste des projets présentée reprend uniquement les intitulés 'génériques' des idées ressortant des GT. Les sous-idées y attenant sont conservées, traitées par l'Auteur et seront représentées lorsque les idées de projets sélectionnées seront approfondies dans une phase ultérieure.
- Les intitulés en rouge sont les projets ayant reçu un intérêt des participants lors des différents GT (plébiscite et/ou idée creusée en sous-groupe).

- Les encadrés en rouge sont les « maillons faibles » identifiés par l'auteur (axe qui n'a pas été suffisamment creusé lors des GT).

3.2 Réflexion et avis sur le résultat des Groupes de Travail

La CLDR est invitée à travailler en sous-groupes d'environ 5 personnes durant 80 minutes. Le temps de travail est réparti en différentes étapes :

1. *Identifier les éventuels « chaînons manquants », c'est-à-dire, les grands axes permettant de répondre aux enjeux de départs qui n'auraient pas été abordés.*

Un chaînon manquant est identifié spécifiquement au sein de l'enjeu cohésion sociale et développement humain ; ➔ celui qui aborde **l'aide aux personnes plus démunies.**

Les sous-groupes identifient en plus des précisions et spécificités à apporter dans l'identification des axes :

- **Enjeu « aménagement du territoire, environnement et paysages »**
  - Le terme 'recyclage' dans l'axe « Recyclage et valorisation du patrimoine bâti et naturel » est plutôt flou → Parler de réaffectation ou de restauration plutôt que de recyclage ?
  - Les notions de patrimoine bâti et naturel devraient être scindées.
- **Enjeu « Mobilité active et sécurisée** »
  - La problématique des parkings doit être prise en compte (en général).
  - Il faudrait parler explicitement de la multi-modalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture).
  - L'axe « accessibilité aux écoles » et trop restrictif → élargir aux « endroits stratégiques »
  - L'axe « mobilité douce » ne devrait-il pas être reformulé « infrastructures en faveur de la mobilité douce ?
- **Enjeu « économie locale »**
  - La dimension « artisanat » est-elle intégrée dans l'axe « Production et patrimoine (local) » ?

- **Enjeux « Vivre-ensemble » et « développement humain »**
    - La notion de « lieux de rencontre » doit être élargie en « lieu ET opportunités de rencontres ».
    - Les notions de sport / jeunesse culture devraient être plus apparentes dans les axes
    - La lutte contre la précarité n'est pas assez apparente non plus et devrait être intégrée dans les axes.
    - Parler de liens entre habitants (pas uniquement quartiers et générations)
- **Enjeu « communication et participation »**
    - La communication citoyenne doit inclure la dimension de « transparence ».
    - Tenir compte de la communication inclusive

2. *Trouver des idées d'actions pour les maillons faibles (axes qui n'ont pas étés suffisamment creusés lors des GT).*

Les trois maillons faibles identifiés par l'Auteur sont :

- ***Enjeu :*** *Mobilité active et sécurisée* - ***Axe à creuser:*** *L'accessibilité aux écoles*
- ***Enjeu :*** *Economie locale* - ***Axe à creuser :*** *Synergie des entrepreneurs locaux*
- ***Enjeu*** *: Cohésion sociale et développement humain* - ***Axe à creuser :*** *La diversité de logement*

Les participants ont proposé des idées d'actions pour chacun des axes à creuser. Les résultats complets sont compilés dans l'annexe 3.

Par après, les participants ont eu l'occasion de sélectionner parmi l'ensemble des nouvelles idées proposées LE projet qui leur paraisse prioritaire pour chacun des axes à creuser via un questionnaire en ligne au lendemain de la réunion.

Voici les projets identifiés comme prioritaires ressortant du questionnaire en ligne.

1. Projets d'infrastructures et aménagement d'espaces publics (amélioration de la sécurité, trottoir, passage piéton...) pour les cheminements vers les écoles.
2. Mettre en place des filières d'écoulement équitable de produits artisanaux locaux.
3. Favoriser la division de l'habitat – promouvoir la réalisation de logements évolutifs (maison vers 2 appartements).
   Ex-aequo avec : développement d'habitats groupés (notamment pour senior (type Abbeyfield).

3. *Sélectionner maximum 30 projets qui paraissent prioritaires (avec une répartition équilibrée entre les différents enjeux).*

Voir résultat dans l'annexe 2, 3a, 3b.

4. Prochaines étapes de travail

- 21 janvier (lieu à définir)- CLDR : Présentation par l'Auteur du PCDR (AGORA) de l'ossature de la stratégie globale « Enjeux – Axes – Objectifs » et de la liste actualisée des idées pour le PCDR.
- Du 27 janvier au 16 février : une 2ième phase de consultation en ligne sera programmée sur la plateforme participative en ligne de la FRW : https://participation.frw.be/. Les habitants pourront se positionner et enrichir les projets qui auront été sélectionnés par la CLDR.

  Remarques de la CLDR :

  ❖ *Peut-on mettre en place une méthode de contact pour aller toucher davantage d'habitants (publics moins bien connectés, personnes précarisées…) lors de cette phase de consultation en ligne ?*

  ➔ *Il est rappelé le rôle d'ambassadeur des membres CLDR et l'importance de communiquer autour d'eux les différentes étapes de l'opération de développement rural.*

  ➔ *Il est proposé pour ceux qui le souhaitent d'inviter les personnes qui auraient des difficultés avec les outils numériques à compléter la plateforme collectivement.*

  ➔ *Un contact sera pris avec la Régie de quartier pour envisager la possibilité de favoriser la participation des habitants des quartiers sociaux dans cette phase de consultation.*

  ➔ *L'ensemble des outils de communication communaux seront utilisés pour diffuser au mieux l'information (bulletin communal, site internet, Facebook, bâche FRW, mailing liste, conseils consultatifs…).*

- Mars - CLDR : approfondissement des intitulés en vue de la programmation dans le temps.
- Avril - CLDR : avis sur programmation dans le temps.

5. État d'avancement des groupes d'action

Un « Groupe d'Action » vise à initier des actions concrètes dès le début de l'Opération de Développement Rural.

A ce jour, trois Groupes Action ont été initiés.

- Un Groupe d'action (GA) « label chastrois » visant la promotion des circuits courts, de la production locale et des services locaux chastrois (artisans, fermiers, services…). *Le GA s'est déjà réuni à plusieurs reprises et a bien avancé sur la concrétisation du projet.*

  ➔ Personne contact : Pascal Dispa (Echevin) pascal.dispa@chastre.be

- *Par ailleurs,* Un projet de marché hebdomadaire est actuellement en réflexion au sein d'un petit groupe porteur. L'intention serait de créer ce marché tous les dimanches sur la place de Chastre. La volonté est de mobiliser un noyau de producteurs locaux. Un sondage concernant ce marché est proposé aux participants. Celui-ci est joint en annexe 4 du document. Cette initiative est en lien avec le GA « label chastrois ».

➔ *Contact : info@lemarchedechastre.be*

- Un GA « création d'une journée découverte des associations citoyennes et communication » : le constat est que des associations sont actives et ont des besoins mais on ne les connaît pas et que les citoyens sont motivés de s'impliquer. Un Forum des associations pourrait être utile. *Le lancement du GA devrait avoir lieu prochainement. Une invitation sera envoyée aux participants.*

  → Personne contact : Hélène Ryckmans (Présidente CLDR) : helene.ryckmans@chastre.be

- Un GA « actions de valorisation des cimetières » : les débats sur l'entretien des cimetières pourraient être mieux compris suite à un travail collectif pour faire connaître, nettoyer, embellir. Ce GA n'a pas encore été enclenché mais une réflexion préalable doit être menée avec le conseil consultatif des cimetières.

Un état d'avancement plus détaillé des groupes d'action sera présenté lors de la prochaine CLDR. Il est toujours possible de se joindre aux différents groupes. Les membres intéressés sont invités à prendre contact avec les personnes contacts pour rejoindre l'un d'entre eux.

6. Actualité et divers

- Des membres CLDR font remarquer que certains intitulés sont parfois trop vagues et peu compréhensibles et s'interrogent sur l'utilisation des informations plus précises proposées par les habitants lors des phases de consultations précédentes.

  ➔ *Il est rappelé que la liste des projets présentée reprend uniquement les intitulés 'génériques' des idées ressortant des GT. Les sous-idées y attenant sont conservées, traitées par l'Auteur et seront représentées lorsque les idées de projets seront approfondies dans une phase ultérieure.*

  ➔*Les intitulés proposés proviennent des propositions amenées par les habitants. L'Auteur AGORA devra maintenant travailler sur cette base pour proposer une ossature et un ensemble de projets cohérents et compréhensibles.*

  ➔ *Il est rappelé que les différents projets feront l'objet d'une programmation dans le temps en 3 lots distincts et que le degré de précision des projets dépendra de leur positionnement à court, moyen ou long terme.*

7. Clôture de la séance

Le Bourgmestre et la Présidente CLDR clôturent la séance et souhaitent de bonnes fêtes aux membres.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

2020

CHASTRE

agora-urba.eu

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Commission Locale de Développement Rural

21 janvier 2020

Au menu de ce soir…

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 13/11/19**
- **Rétroacte**
- **Présentation d'une ossature de stratégie globale**
- **Avis et validation de la CLDR sur la proposition d'ossature**
- **Prochaines étapes de travail**
- **Proposition de remplacement des membres démissionnaires.**
- **Actualités et divers.**

Les grandes étapes d'une ODR :

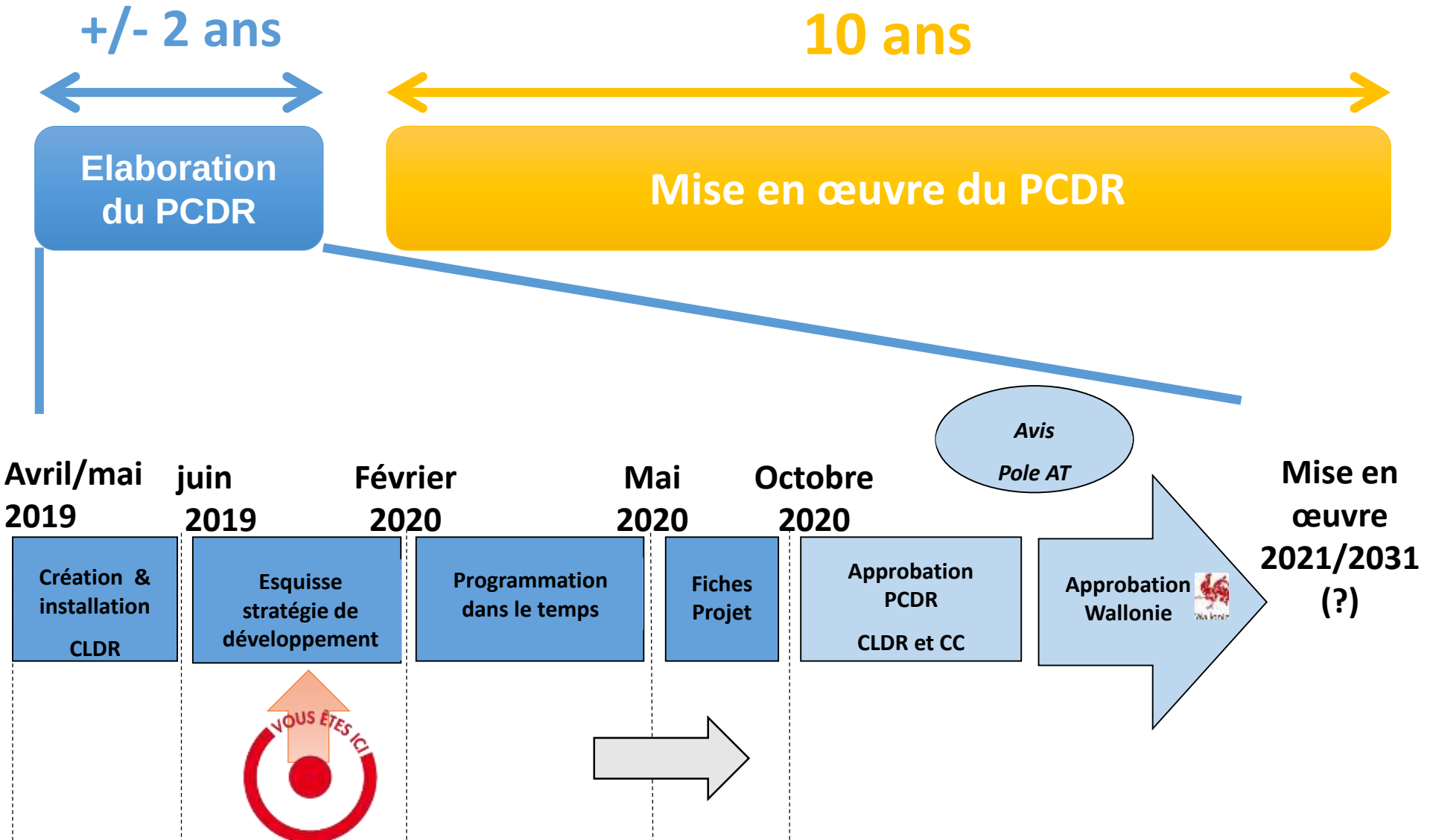

Plateforme participative
Vacances d'été

Groupes de Travail
Septembre/Octobre

Les premières idées de projets et d'objectifs

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin

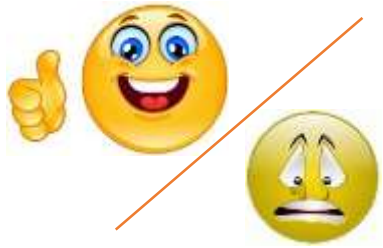

Le diagnostic partagé

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**

Besoins prioritaires ?

Impacts ?

Contraintes ?

Moyens ?

Programme Communal de Développement Rural (PCDR)

GT Stratégie
Septembre-octobre 2019

Idées d'objectifs

+/- 120 idées de projets

Réflexions CLDR 13/11/19

CHAÎNONS MANQUANTS ?

VOS 30 PROJETS PRIORITAIRES ?

CLDR janvier 2019

Proposition d'une ossature de <u>stratégie globale</u> comprenant une base de <u>max 35 intitulés de projets</u>

Passage progressif d'une réflexion thématique à une vision d'ensemble...

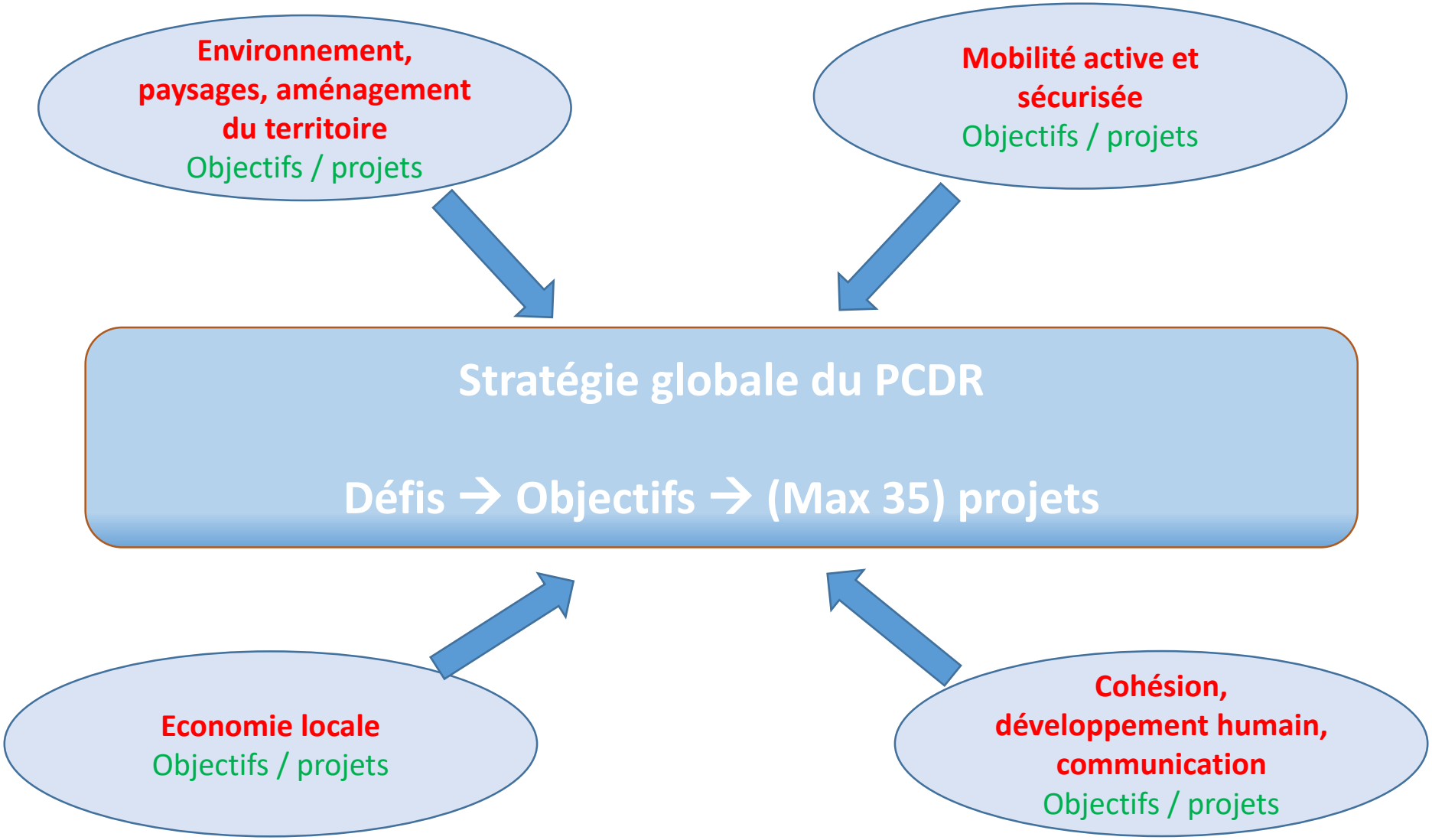

Comment allons-nous nous y prendre aujourd'hui?

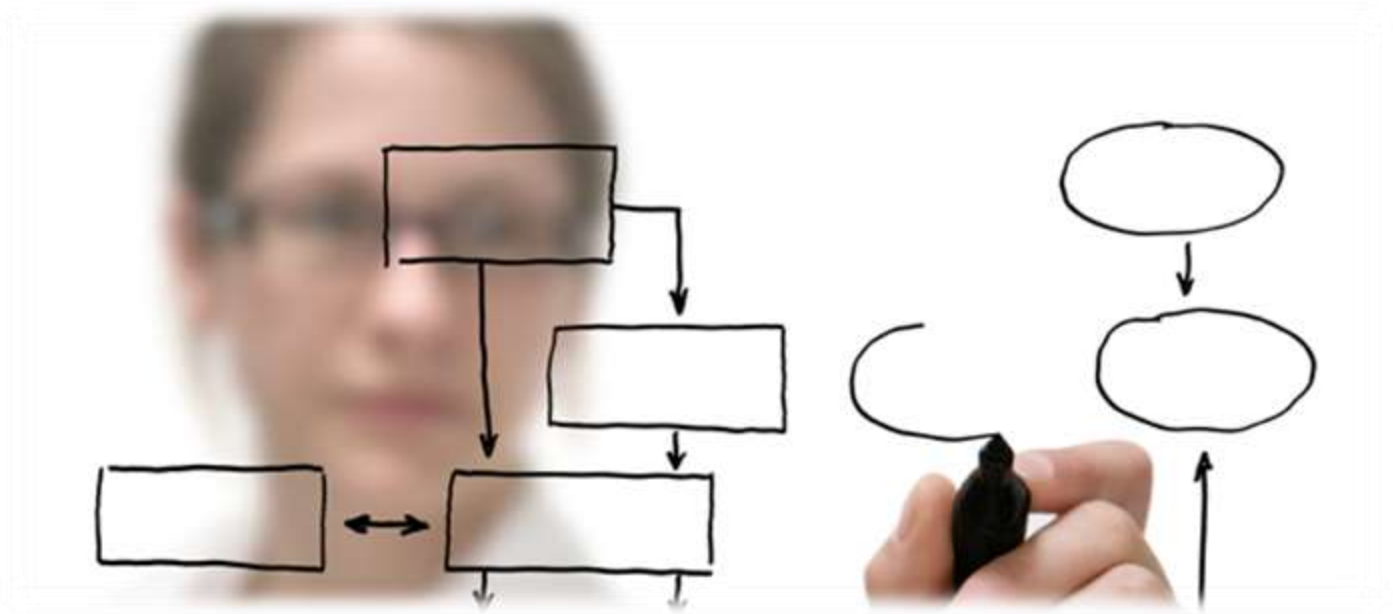

Temps d'animation

- ✓ **Temps 1 : Présentation par l'Auteur (max30')**

- ✓ **Temps 2 : temps de Q/R (pas avis) (15')**

- ✓ **Temps 3 : temps de travail en sous groupe (30')**

- ✓ **Temps 4 : Retour en plénière et avis final CLDR (15')**

Présentation de l’ossature de stratégie de développement par AGORA

Temps d'animation

- ✓ **Temps 1 : Présentation par l'Auteur (max30')**
- ✓ **Temps 2 : temps de Q/R (pas avis) (15')**

- ✓ **Temps 3 : temps de travail en sous groupe (30')**
- ✓ **Temps 4 : Retour en plénière et avis final CLDR (15')**

Questions guides

Question 1 : concernant les objectifs

Les objectifs répondent-ils aux défis proposés ?
Identifiez-vous des manques ?
Avez-vous des reformulations à proposer ?
Autres ?

Question2 : concernant les projets

En matière de projets, La proposition est-elle un bon équilibre entre « réalisme et ambition » ?
Identifiez-vous des manques ?
Avez-vous des remarques précises par rapport au choix des projets ? Autres ?

Temps d'animation

- ✓ **Temps 1 : Présentation par l'Auteur (max30')**

- ✓ **Temps 2 : temps de Q/R (pas avis) (15')**
- ✓ **Temps 3 : temps de travail en sous groupe (30')**
- ✓ **Temps 4 : Retour en plénière et avis final CLDR (15')**

✓ Temps 4 : Retour en plénière et avis final CLDR (15’)

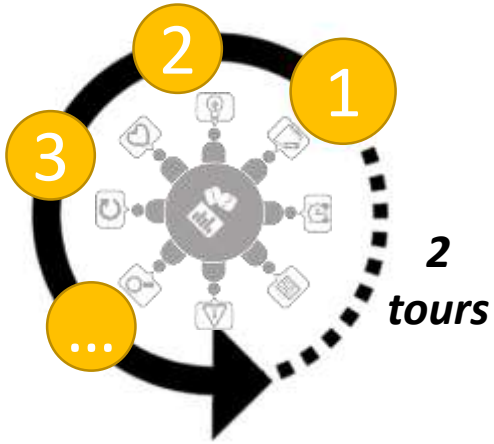

Question 1 : concernant les objectifs

Les objectifs répondent-ils aux défis proposés ?
Identifiez-vous des manques ?
Avez-vous des reformulations à proposer ?
Autres ?

Question2 : concernant les projets

En matière de projets, La proposition est-elle un bon équilibre entre « réalisme et ambition » ?
Identifiez-vous des manques ?
Avez-vous des remarques précises par rapport au choix des projets ? Autres ?

Les suites...

- **21 janvier : CLDR (ossature stratégie globale)**
- **Du 27 janvier au 16 février : 2ième consultation en ligne**
- **Mars : CLDR (approfondissement intitulés en vue de la programmation dans le temps)**
- **Avril : CLDR (avis sur programmation dans le temps)**

Participation.frw.be

ACTE 2 : janvier 2020

Deuxième consultation En ligne…

Quand ?

Du Lundi 27/01/20 au dimanche 16/02/20

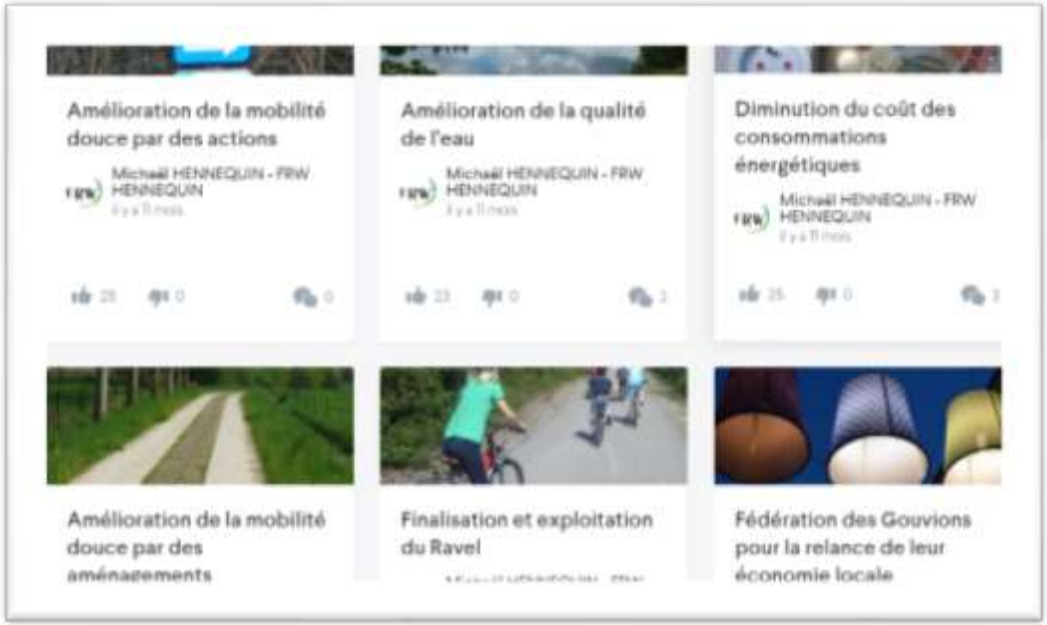

A quelle étape ?

Une fois que la CLDR et la Commune auront validé une liste provisoire de projets qui feront l'objet d'une fiche-projet pour le PCDR

Pour quoi faire ? Quel intérêt ?

- **Enrichir / étoffer la description des projets**

→ *Apports d'informations pour la rédaction des fiches projets*

- **Aimer (ou non) les projets qu'il trouve les plus intéressants, pertinents, motivants,…**

→ *Indicateur pour la programmation dans le temps des projets*

→ *Ajustement de la liste si nécessaire*

Les suites...

- **21 janvier : CLDR (ossature stratégie globale)**
- **Du 27 janvier au 16 février : 2ième consultation en ligne**
- **Mars : CLDR (approfondissement intitulés en vue de la programmation dans le temps)**
- **Avril : CLDR (avis sur programmation dans le temps)**

Approfondissement des projets en vue de leur programmation dans le temps

PCDR = **Programme** de projets à mettre en œuvre pendant **10 ans**

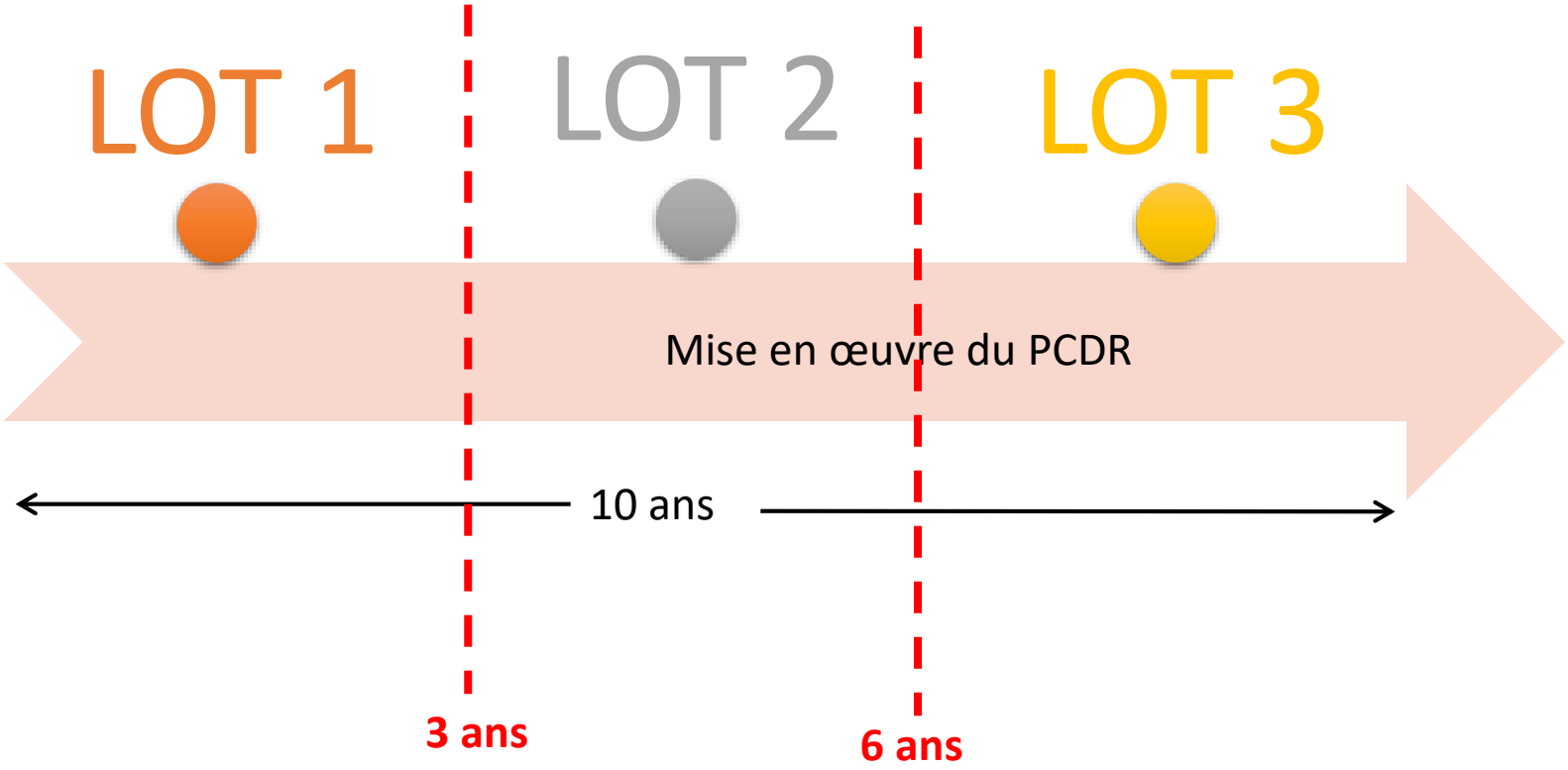

Fréquentation 2019 de la CLDR : proposition de remplacement de membres démissionnaires

- **Démissions** (5)
  - Mathieu Leemans (Cortil-N)
  - Marc Lezin (Blanmont)
  - Olivier Voisin (Blanmont)
  - Jacques Biston (Cortil-N)
  - Anne LAFORGE (Cortil-N)

Propositions de remplacement (9):

- Joseph d'Huyvetter (Cortil-N)
- Brice Tytgat (Blanmont)
- Marie-Cécile Croonenberghs (Chastre)
- Guillaume WESE (Cortil-N)
- Marion Slegers (Chastre)

- **Réputés démissionnaires (4)**
  - Hélianthe Adam (Villeroux)
  - Hayat Bonnouh (Cortil-N)
  - Olivier Coppe (Gentinnes)
  - Geneviève Gérard (Chastre)

- Olivier Tirions (Villeroux)
- Charles-Hubert. Remiche (Cortil-N)
- Noémie Hoslet (Gentinnes)
- Patricia Antoine (Chastre)

Que dit le R.O.I ?

« Les candidats non retenus lors de la sélection précédente constitueront une réserve (ordre de priorité en fonction de la chronologie des candidatures et de leur représentativité géographique) pour la prochaine révision de composition et seront interrogés en cas de place vacante. »

CHASTRE

Avez-vous des DIVERS ?

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

Ensemble, pour des villages vivants

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

CHASTRE

Programme Communal de Développement Rural

Les projets sélectionnés et leurs objectifs

21 janvier 2020

FRW agora-urba.eu

LES 32 PROJETS

1. <u>Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire</u>
   - Schéma communal, PCM, Diagnostic territorial (fusion projet)

- *Obj:* Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver le cadre rural (paysage, terres agricoles, patrimoine naturel)
- Obj: Coordonner et développer l'offre en modes de transport alternatif

Projet transversal pour PCDR

Important pour l'ensemble des projets

2. **Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, la valorisation et la préservation d'un maillage vert continu et d'un maillage bleu**
   - Bords de routes, abords des cours d'eau (l'Orne, la houssière, l'Ardenelle, etc.), ...

- *Obj:* Créer un maillage vert et bleu continu
- *Obj:* Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver le cadre rural (paysage, terres agricoles, patrimoine naturel)

3. **Lutte contre les inondations et les coulées de boues**
   - Digues écologiques, Zone d'expansion de crue, ...

- *Obj:* Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver le cadre rural (paysage, terres agricoles, patrimoine naturel)

4. **Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry**
   - Inventaire faune et flore, mise en place d'une signalétique ludique et pédagogique

➢ *Obj:* Créer un maillage vert et bleu continu

5. **Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire » chastrois**
   - un inventaires des éléments à prendre en compte (Chapelles, fontaines, puits, portes, portails, les outils anciens, patrimoines militaires, les éléments décoratifs, les ponts, les pigeonniers, les moulins, les ateliers …..
   - les petits éléments historiques, qui agrémentent notre cadre de vie et constituent des points d'intérêt et repères
   - Prendre conscience de la richesse du patrimoine présent sur la commune et prendre conscience se son état et de la nécessité d'intervenir

➢ *Obj*: Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local

6. <u>Réflexion sur l'éclairage nocturne</u>
   - potentiels et risques (accessibilité, sécurité, pollution…)

- *Obj:* Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver le cadre rural (paysage, terres agricoles, patrimoine naturel)
- *Obj:* Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » de villages

7. Renforcement des possibilité de mobilité collectives

- Co-voiturage, ...

- *Obj:* Coordonner et développer l'offre en modes de transports alternatifs
- *Obj:* Favoriser la multimodalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture).

8. <u>Création d'espaces partagés dans les villages et des zones 30</u>
   - Mise au pas des autos, faciliter la circulation des piétons par des aménagements spécifiques et la réglementation de la vitesse...

- *Obj:* Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des «cœurs» des villages

9. Route provinciale – Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

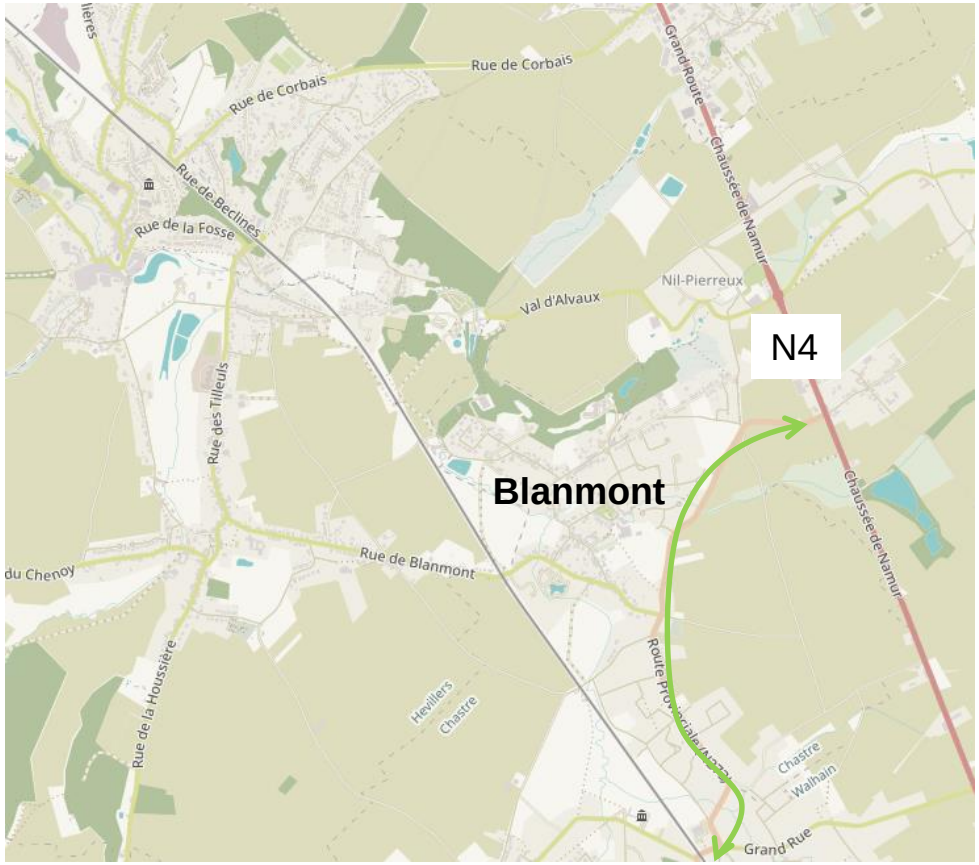

- *Obj:* Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce

10. **Renforcement et promotion du réseau cyclo-pédestre et des promenades au sein de la commune**
    - Signalétique et promotion de l'inventaire des différentes promenades (Balade de l'Orne-Blanmont, Balade de Cortil, Balade de Villeroux, etc.)

- *Obj:* Coordonner et développer l'offre en modes de transport alternatif
- *Obj:* Favoriser la multimodalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture).

11. Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161

❖ **Projet transcommunal**

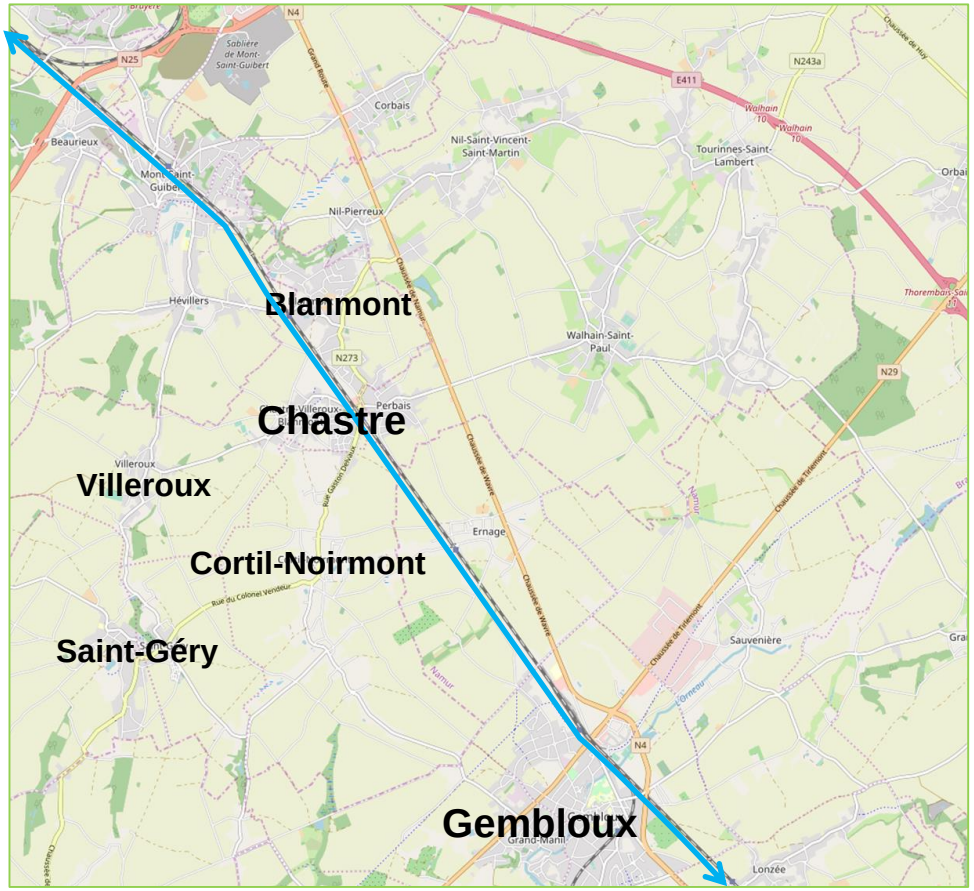

- *Obj:* Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
- *Obj:* Coordonner et développer l'offre en modes de transport alternatif
- *Obj:* Favoriser la multi-modalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture).

12. Aménagement de la place de la gare à Chastre

- *Obj:* Favoriser la multimodalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture)

13. **Promotion des entrepreneurs locaux vers le public**
    - Visibilité, Communication, (Publication, capsule internet, Articles toutes boîtes, ...)

- *Obj:* Soutenir les productions locales
- *Obj:* Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale

14. **Favoriser/développer des projets d'économie circulaire / circuits courts**

❖ **Projet transcommunal**

    - Instaurer des systèmes d'écoulement équitable produits (artisanaux) locaux (fusion d'idées de projets)

- *Obj:* Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges
- *Obj:* Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux

15. **Création d'un « tiers-lieu » pour l'expérimentation de nouvelles formes de travail et mutualisation**
    - Limiter les trajets domicile-travail, de nouveaux espaces destinés aux travailleurs locaux, réinventer une « sociabilité au travail local » (espaces bureaux partagés/espaces coworking)

- *Obj:* Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges
- *Obj:* Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux

16. **Accompagnement des (jeunes) agriculteurs et aide aux changement de pratiques agricoles**
    - Conseils, relais, aide à la commercialisation, ...

- *Obj:* Valoriser le patrimoine et favoriser une transition agricole

17. <u>Amélioration des cœurs de village : mobilité vers les écoles</u>
    - Les cheminements, l'organisation de la dépose…

- *Obj:* Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des «coeurs» des villages

18. <u>La création de parkings sécurisés pour les vélos aux nœuds intermodaux majeurs</u>
    - En lien avec le covoiturage (N25 a)…

- *Obj:* Favoriser la multimodalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture).

19. <u>Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune</u>
    - donner à voir, susciter l'engagement de nv citoyens, pérenniser, dynamiser certaines actions…

- *Obj:* Lutter contre la précarité
- Obj: Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun

20. Création d'une place à Chastre

- Créer une place intégrant l'administration communale,le vieux cimetière et la drève)

- *Obj:* Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser de le rapprochement des Chastrois

21. Rénovation place de la Féchère

- *Obj:* Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser de le rapprochement des Chastrois

22. Rénovation place de Cortil

- *Obj:* Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser de le rapprochement des Chastrois

23. Création d'une nouvelle maison de village dans l'ancienne école de Villeroux

- *Obj:* Favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages – favoriser la mixité sociale
- *Obj*: Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois

24. Création d'une nouvelle maison de village dans salle des Golards de Gentinnes

- *Obj:* Favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages – favoriser la mixité sociale
- *Obj*: Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois

25. **Création d'une Maison de jeunes**

- *Obj*: Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser de le rapprochement des Chastrois

26. **Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)**

- *Obj*: Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser de le rapprochement des Chastrois

27. **Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires**

- *Obj*: Améliorer la santé et l'accès aux soins

28. Utilisation des installations sportives locales en soirée
    - Inventaire des Salles , Gymnases des écoles sur la commune et communes limitrophes (Mont-Saint Guibert , Walhain, Sombreffe….)

❖ **Projet transcommunal**

➢ *Obj:* Améliorer la santé et l'accès aux soins

29. Mise en place d'un parcours santé-parcours « vita »
    - Valorisation du Bois du Castillon (fusion d'idée de projet)

➢ *Obj:* Améliorer la santé et l'accès aux soins

LES 32 PROJETS

30. **Développer un plan de communication**

- *Obj*: Adopter une communication « pour tous » et plus transparente

31. **Mise en place de borne interactives communales**

- *Obj:* Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale
- *Obj:* Affirmer Chastre comme Smart Cities Rural

32. **Créer une ASBL pour la communication, la mise en réseau des associations et l'animation culturelle**

- *Obj:* Adopter une communication « pour tous » et plus transparente

3 Projet transversaux important pour PCDR

ADMINISTRATION COMMUNALE DE CHASTRE
Avenue de Castillon, 71
1450 Chastre

Programme Communal de Développement Rural

Partie D : Stratégie : l'ossature de stratégie

Janvier 2020

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA STRATÉGIE COMMUNALE ET PREMIERE LISTE DES PROJETS

Défi 1	Défi 2	Défi 3	Défi 4
Parions qu'en 2029, Chastre sera fortement engagée dans la constitution de son maillage écologique. ***La préservation et la valorisation son cadre de vie, de son paysage rural, son de son identité culturelle et de son patrimoine tout en intégrant les enjeux du futur constituera ses priorités.***	***Parions qu'en 2029, Chastre sera une commune, où la « multi modalité » aura une réalité et dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité. Elle saura assurer le déplacement des piétons et des écoliers aux cœurs des villages.***	***Parions qu'en 2029, Chastre sera une commune qui aura assuré son développement économique, instauré une synergie entre ses entrepreneurs, en revendiquant son caractère rural et une production locale / artisanale de qualité.***	***Parions qu'en 2029, Chastre sera toujours cette commune ouverte aux autres(s), favorisant l'entraide, la diversité sociale et le bien-être au quotidien de ses habitants.*** ***Elle saura assurer à ses habitants un bon niveau d'équipement pour la Jeunesse- la Culture et le Sport.***

Défi 5

Parions qu'en 2029, Chastre assurera auprès de ses concitoyens, une communication plus « Inclusive » et une participation citoyenne au quotidien. Intensifier les collaborations avec les communes voisines

Axe 1 : Aménagement du territoire-Environnement – Paysage

Objectifs :

1. Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer le cadre rural (paysage, terre agricole patrimoine naturel)
2. Créer un maillage vert et bleu continu
3. Réaffectation des bâtiments publics sous utilisés
4. Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 1

1. **Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma communal, PCM, diagnostic environnemental ...)**
2. **Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert continu et d'un maillage bleu.**
3. **Lutte contre les inondations et coulées de boues.**
4. **Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry.**
5. **Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.).**
6. **Réflexion sur l'éclairage nocturne**

= projet trans communal

Axe 2: Mobilité active et sécurisée

Objectifs :

1. Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages
2. Favoriser la multi-modalité des transports (mobilité douce + train + bus + voiture).
3. Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce
4. Coordonner et développer l'offre en modes de transport alternatif

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 2

7. **Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...)**
8. **Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30**
9. **Route provinciale-Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont**
10. **Renforcement et promotion du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune**
11. **Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161**
12. **Aménagement place de la gare à Chastre**

Axe 3 : Economie locale

Objectifs :

1. Soutenir les productions locales artisanales
2. Valoriser le patrimoine et favoriser une transition agricole
3. Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges
4. Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 3

13. **Promotion des entrepreneurs locaux vers le public, notamment via des articles toutes boîtes**
14. **Favoriser / développer des projets d'économie circulaire/circuits court (instaurer des systèmes d'écoulements équitables des produits (artisanaux) locaux)**
15. **Création d'un « tiers-lieu » pour l'expérimentation de nouvelles formes de travail et mutualisation (espaces bureaux partagés/ espaces co-working)**
16. **Accompagnement des (jeunes) agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles[1]**
17. **L'amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles**
18. **La création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs**

Axe 4 : Cohésion sociale, développement humain, équipements (Ainés, Jeunesse, culture et Sport)

Objectifs :

1. Renforcer et développer des lieux et des opportunités de rencontre : favoriser le rapprochement des Chastrois
2. Favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages – favoriser la mixité sociale
3. Lutter contre la précarité
4. Améliorer la santé et l'accès aux soins
5. Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 4

19. **Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune**
20. **Création d'une place à Chastre (intégrer le vieux cimetière et la drève)**
21. **Rénovation de la place de la Fléchère**
22. **Rénovation place de Cortil.**
23. **Création d'une nouvelle maison de village dans l'ancienne école de Villeroux**
24. **Création d'une nouvelle maison de village dans salle des Golards de Gentinnes**
25. **Création d'une Maison de jeunes**
26. **Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)**
27. **Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires**
28. **Utilisation des installations sportives locales en soirée (gymnase des écoles).**
29. **Mise en place un parcours santé-parcours « vita » (Valorisation du Bois du Castillon)**

Axe 5 : Communication, information et participation citoyenne

Objectifs de développement :

1. Adopter une communication « pour tous » et plus transparente
2. Renforcer **l'implication** des habitants dans la vie communale
3. Affirmer Chastre comme Smart Cities Rural

LISTE DES PROJETS EN LIEN AVEC AXE 5

30. **Développer un plan de communication**
31. **Mise en place de borne interactives communales**
32. **Créer une ASBL pour la communication, la mise en réseau des associations et l'animation culturelle**

[1] Conseil, relais, info sur les thèmes agricoles, aide à la commercialisation (notamment, via le réseau d'échange), mettre à disposition des terrains pour les jeunes agriculteurs débutants

Les **Défis** constituent une réécriture simplifiée des enjeux définis par la Commune et la CLDR.
Cela constitue une proposition de l'auteur de projet.

Les **Axes** correspondent aux principales thématiques identifiées lors de la définition des enjeux de départ par la Commune et la CLDR.

La **première liste des projets** comprend les projets/actions ayant reçu au moins 50% de plébiscite de la CLDR du 13/11/19 ainsi que les propositions de projets/actions pour les « maillons[2] faibles » de groupes de de travail de la CLDR (en gris clair).

En effet pour certaines parties d'Axe, il n'y avait pas de projets.

Notamment pour

- l'axe mobilité « Mobilité active et sécurisée » : il manquait des projets pour l'objectif « Sécuriser l'ensemble du réseau de mobilité et des « cœurs » des villages » sur la problématique « accessibilité des Ecoles » ;
- l'axe « Economie locale » : il manquait des projets pour l'objectif «Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux » ;
- l'axe « Cohésion sociale et développement humain» : il manquait des projets pour l'objectif « Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun».

Les objectifs : ils sont issus de la définition des principaux **Axes** et de la mise en place **d'une première liste de projets** défini par la CLDR. Ils permettent de faire le lien entre les deux.
Cela constitue une proposition de l'auteur de projet.

[2] Maillon : Terme utilisé pour définir le lien entre les Axes et les Projets présentés en CLDR 13/11/19. Il constitue la première version des objectifs du PCDR

Synthèse/compilation des sous-idées attachées aux intitulés.

Remarques :

- *La FRW a compilé toutes les « sous-idées /propositions » associées aux intitulés principaux de projets figurant dans l'ossature. Celles-ci proviennent des groupes de travail thématiques et de la CLDR du 13/11.*
- *Ce document vous permet d'avoir un relevé de toutes les réflexions sous-jacentes ayant déjà eu lieu en lien avec les intitulés de l'ossature stratégique.*
- *Ce document vous est transmis pour mémoire/information. Attention, ce document ne sera pas directement analysé le 21/01 prochain. Il servira de base pour la consultation en ligne qui sera lancée le 27/01 prochain via le site participation.frw.be. L'approfondissement de la vision des projets sera travaillée avec la CLDR dans le courant du mois de mars, après la seconde consultation en ligne.*

1. Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, PCM, diagnostic environnemental...).

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont proposé d'actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire pour répondre aux problématiques actuelles. Ils ont formulé différentes « options / souhaits » à intégrer dans leur révision :

- Renforcer les pôles de vie villageois
- Densification des centres villageois
- Stopper l'étalement urbain (dispersion, rurbanisation…)
- Renforcer la communication entre les diverses parties d'un village
- Favoriser l'équilibre entre espace bâti et espace naturel dans les projets immobiliers
- Assurer dans les habitations un ensoleillement, accès à la lumière naturelle de qualité
- Favoriser la division de l'habitat – promouvoir la réalisation de logements évolutifs (maison vers 2 appartements).
- Créer des appartements.
- Favoriser l'information de l'existant (ex : 1 toit / 2 âges)
- Obligation d'accès aux PMR dans les nouveaux logements et lors de rénovation (publique).
- Promouvoir et sensibiliser les promoteurs.

Par ailleurs, le Plan Communal du Mobilité est un plan stratégique traitant spécifiquement de mobilité sur une ou plusieurs communes. L'appel à idées et le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée » ont proposé l'actualisation du PICM de Chastre (datant de 2005) afin qu'il réponde mieux aux problématiques actuelles. Ils ont formulé différentes « options / souhaits » à intégrer dans sa révision :

- Réaliser le plan avec Walhain (commune limitrophe, profil et problématiques similaires).
- Lutte contre le trafic de transit des véhicules et poids lourds
- S'associer aux communes voisines pour des demandes conjointes (augmentation fréquences trains/bus, aménagement chaussée…).

2 Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu.

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées pour préserver et développer le maillage vert et bleu (cours d'eau) de la commune :

- Mettre en place un vaste programme de plantation « 1450 arbres ».
- Créer une initiative "Je plante et taille pour ma forme"
- Plantation de haies en sollicitant différents subsides existant (régionaux, provinciaux,...)
- Plantation d'un arbre à chaque naissance
- Multiplier les espaces avec de grands arbres
- Parrainage et entretien de sentiers ou vergers haute tige (implication des écoles, mouvement de jeunesse)
- Convertir les abords d'écoles en milieu à haute biodiversité
- Créer un parcours biodiversité
- Faire un cadastre avec les zones (vertes et bleues) en propriétés communales (dont les abords de voiries) et augmenter leur potentiel biologique
- Utilisation des bords de routes, des abords de cours d'eau, des chemins de remembrement…
- Encourager l'utilisation des mesures agro-environnementales en zones agricoles
- Mobilisation de la Commune, des citoyens, des agriculteurs, des entreprises
- Choisir judicieusement les essences à planter en fonction du changement climatique
- Tenir compte d'une « trame noire » : préservation de la faune nocturne
- Développer l'initiative incroyables comestibles dans les zones habitées

3. Lutte contre les inondations et coulées de boues

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « environnement, Paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées pour empêcher les inondations/ coulées de boues dans les villages. Ils ont proposé de :

- Placer des fascines
- Valoriser la filière bovine pour le maintien des prairies agricoles
- Installer des bandes enherbées pour diviser les grandes parcelles d'une même culture
- Créer des bassins d'orage efficaces

- Ne plus bâtir dans les zones de coulée
- Vérifier les implantations (avant de bâtir)
- Bien entretenir les fossés / rivières
- Ne plus remblayer les bassins naturels
- Gérer les coulées d'eau après chaque plantation culture
- Favoriser les sols drainants
- Favoriser en agriculture les bonnes pratiques de travail du sol

4 Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry

Cette proposition provient de l'appel à idées de l'été 2019

5. Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.).

La CLDR a formulé cette idée partant de la nécessité de valoriser les chapelles et les sites patrimoniaux les plus touristiques

Ce plan de gestion aurait pour vocation d'aider à la gestion des budgets, de soutenir les décisions stratégiques, d'anticiper les rénovations.

6. Réflexion sur l'éclairage nocturne

Ce projet a été proposé par le Groupe de travail thématique « environnement, Paysages et aménagement du territoire ».

7. Renforcement des possibilités de mobilité collective

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », ont proposé différentes mesures visant à renforcer la mobilité collective. Les options proposées sont :

- Favoriser le covoiturage, les voitures à partager
- Mettre en place des stations de voiture partagées (style cambio) à des points multimodaux
- Promouvoir taxistop / créer une application simple d'offre et demande en covoiturage
- Création d'une ligne TEC reliant Gembloux et LLN via la N4
- Mettre en place un réseau de vélo électriques

8 Création d’espaces partagés dans les centres villageois et de zones 30

Cette proposition « générique » a été formulée initialement lors du groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée » et pourrait être concrétisée par d’autres propositions formulées :

- Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village. Définir avec précision les zones concernées
- Prévoir des aménagements pour faire respecter le 30 km/h
- Créer des effets de portes pour des centres reconnaissables
- Créer des zones de convivialité
- Supprimer les trottoirs dans ces zones (expériences existantes en Wallonie)
- Ajouter des marquages au sol vélo indiquant les distances de dépassement entre voiture et vélo

9. Aménagement d’une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

Le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », a proposé cet aménagement ciblé visant au renforcement général e réseau cyclo-pédestre de la commune. Les options proposées sont :

- Trottoir de la pizzeria jusqu’au lotissement « Pré à la Chambre »
- Piste cyclable du lotissement à la N4

10. Renforcement et promotion du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune

Lors de l’appel à idées et du groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », les participants ont formulé différentes idées pour renforcer et promouvoir le réseau cyclo-pédestre de la commune :

- Liaisons aux pôles locaux
- Liaisons intervillages et vers les villages limitrophes
- Réhabilitation de l'axe Castillon - centre
- Utilisation de certains chemins de remembrement pour les usagers doux: création de bi-bandes...
- Développer les chemins partagés en zones agricoles (F99c) et y instaurer le 30km/h
- Remettre en état des chemins et sentiers et en créer le long des cours d'eau
- Prévoir une carte du réseau
- Nommer les sentiers n'en disposant pas + installer des panneaux signalétiques
- Création d'un site internet "dis-moi quel est ton chemin"

11. Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la ligne 161

L'appel à idées et groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », a proposé cet aménagement « transcommunal » ciblé visant au renforcement général du réseau cyclo-pédestre de la commune et vers les communes limitrophes. Il permettrait une connexion à la gare de Gembloux et au RAVeL 147 Sombreffe / Perwez Les options proposées sont :

- Création d'une ligne cyclo-pédestre partagée le long de la ligne 161 reliant la gare de Chastre à la gare de Gembloux
- Sécurisation de la liaison (surtout par rapport à la ligne sncb existante et en fonction)

12. Rénover les cœurs de village : rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».
Comment imaginez-vous l'aménagement de la place ? Que souhaitez-vous y retrouver ? À quoi, à qui doit-on faire attention ?...
Première options proposées :

- Eco-quartier, rénovation de la sucrerie, marché hebdomadaire, café citoyen...
- Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal

13 Promotion des entrepreneurs locaux vers le public, notamment via des articles toutes boîtes

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « économie locale » ont proposé ce projet. Celui-ci doit toutefois être précisé par des actions concrètes. Seule action proposée :

- Promouvoir des commerces locaux via toutes boites (cfr.Publi Gembloux). (Pas de pubs mais bien des articles).

14. Développer des projets d'économie circulaire/circuits courts

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « économie locale », ont proposé différentes mesures visant à renforcer l'écoulement des produits locaux et à développer l'économie circulaire :

- Créer une halle de vente / espace de vente (Sur le site du quartier de la gare ?)
- Créer un système de 'paniers chastrois'
- Promouvoir les produits locaux lors de chaque évènement festif
- Créer une ressourcerie
- Valorisation d'objet par des personnes sans emploi ou en réorientation
- Créer un partenariat avec l'IFAPME de Perwez

- Location ou prêt d'outils

15 Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux (co-working) pour l'expérimentation de nouvelles formes de travail et mutualisation des espaces

Ce projet a été proposé par le Groupe de travail thématique « économie locale ». Les propositions pour ce projet sont :

- Acquisition d'une ferme ou d'un terrain propice au développement d'un lieu multifonctionnel
- Y installer :
    - bureaux partagés (co-working)
    - une exploitation agricole
    - salle polyvalent d'expositions et de spectacles
    - logements
    - hall relais pour transformation de produits
- Engager quelqu'un pour animer ce lieu d'innovation agri-alimentaire et d'échange de compétences entre professionnels.
- Valoriser les productions locales et leur transformation / consommation sur place.

16 Accompagnement des (jeunes) agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « économie locale », ont proposé différentes mesures visant à créer un partenariat avec les agriculteurs pour accompagner l'évolution du secteur agricole tant sur l'angle de l'économie locale que de la transition écologique. Les propositions formulées dans ce sens sont :

- Se faire aider par Natagriwal qui soutient les agriculteurs en transition
- Mettre en lumière les aspects économiques, organisationnels et budgétaires
- Réaliser des partenariats avec des auteurs d'études déjà existantes
- Mettre à disposition des terrains pour les jeunes agriculteurs qui débutent en maraichage
- Favoriser les rencontres entre agriculteurs et non-agriculteurs (dialoguer, écouter et faire connaître leurs difficultés et inquiétudes) : promotion des journées fermes ouvertes, rencontres écoles / agriculteurs...

17. Améliorer la mobilité active sécurisée vers les écoles

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », ont proposé différentes mesures visant à l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité active sécurisée vers les écoles. Les options proposées sont :

- Améliorer les liaisons de modes doux vers les écoles
- Projets d'infrastructures et aménagement d'espaces publics (amélioration de la sécurité, trottoir, passage piéton...) pour les cheminements vers les écoles.
- Kiss & drive pour toutes les écoles.
- Steward pour faire traverser les enfants le matin et l'après-midi.
- Encourager le covoiturage pour conduire les enfants à l'école. Limiter les voitures en encourageant les parents responsables pour conduire les enfants à l'école.
- Rencontrer/encourager les écoles pour trouver des propositions et initiatives qu'elles pourront mettre en œuvre elles-mêmes.
- Organiser des rangs vélos (encadrés par bénévoles) – Maxi cuistax
- Mettre en place un système de prêt de vélos pour enfants
- Créer des pédibus ou vélobus pour les trajets 'domicile-école'
- Augmenter la capacité des parkings vélos aux écoles

18. Création de parkings vélos sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs

Cette proposition a été formulée initialement lors du groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée » au niveau des gares mais a été élargie aux différents pôles multimodaux présents sur la commune (gares, arrêts de bus spécifiques (quartiers sociaux…), parking voiture pour covoiturage...).

19 Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Création et diffusion d'un agenda des activités locales
- Annuaire des associations tenu à jour

20 Rénover les cœurs de village : recréer une vraie place communale à Chastre

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Préserver l'esprit de la place « de taille humaine »
- En faire une place piétonnière conviviale / lieu de rencontre
- Enlever le tarmac et verduriser.
- Repenser la mobilité au niveau de la place

- Limiter le trafic pour la santé des riverains
- Augmenter la biodiversité sur la place
- Une fois aménagée, dynamiser la place par des activités fermées à la circulation (comme la fête des voisins)
- Consulter les projets de l'école horticole de Gembloux
- Implanter des panneaux explicatifs
- Intégrer l'aménagement privé des maisons incendiées à reconstruire dans le cadre d'une petite place villageoise.
- En faire le trait d'union piétonnier entre les sentiers existants.
- Mettre en valeur le patrimoine (cimetière, cure,..)

21 Rénover les cœurs de village : aménagement de la place de la Féchère

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».
Comment imaginez-vous l'aménagement de la place ? Que souhaitez-vous y retrouver ? À quoi, à qui doit-on faire attention ? ...

22 Rénover les cœurs de village : aménagement de la place de Cortil Noirmont

Comment imaginez-vous l'aménagement de la place ? Que souhaitez-vous y retrouver ? À quoi, à qui doit-on faire attention ? ...

23.Rénover les maisons de village : Aménager l'ancienne école de Villeroux en lieu de rencontre intergénérationnel

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Permettre aux habitant de se rencontrer lors d'activités socio-collectives diverses
- Gestion des activités par un noyau d'habitants de Villeroux
- Placement de jeux pour enfants dans le jardin

24 Rénover les maisons de village : rénover la salle des Golards de Gentinnes

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».
Comment imaginez-vous la rénovation de cette maison de village ? Que souhaitez-vous y retrouver ? Quelles activités imaginez-vous ? À quoi, à qui doit-on faire attention ?...

25 Création d'une Maison de jeunes

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

26. Dynamiser l'utilisation des églises (rationaliser et faire un usage partagé).

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Réaffectation de certains lieux de culte
- Valorisation de la chapelle du mémorial kongolo

27. Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire

Projet proposé lors du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Mise ne place d'une équipe multi-disciplinaire (médecins, kiné, infirmiers, dentiste,...)
- Système d'inscription « au forfait »
- S'adresser prioritairement aux chastrois
- Collaboration avec les acteurs locaux (écoles, CPAS, ONE, ...) pour créer du lien entre les projets existants
- Développement d'activités de prévention et/ou liées à la santé globale (pas uniquement les soins de première ligne)

28 Utilisation des installations sportives locales en soirée (gymnase des écoles)

Projet proposé en vue d'optimiser l'utilisation des bâtiments existants en dehors des horaires d'occupation habituelle.

29. Création d'un parcours santé « vita » - (valorisation du Bois du Castillon)

Ce projet provient de l'intégration de deux projets :

1) Création d'un parcours vita : projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

2) Valorisation du bois du Castillon : projet proposé lors du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées liées à ce bois communal :

- Pérenniser le bois par une gestion forestière adaptée
- Entretenir la biodiversité existante et l'améliorer dans un esprit éducatif
- Créer un chemin accessible aux promeneurs
- Créer des lieux de convivialité aux alentours du bois (barbecue, aire de pique-nique sur le terrain de foot)

- Prévoir des connexions avec ses alentours par des sentiers : place communale, tumulus, école.
- Réfléchir sur le long terme au devenir de la drève
- Réaménager le vieux cimetière de Chastre

30. Création d'un plan de communication

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Développer le site internet communal pour le rendre plus attractif
- Développer les outils de communication « off line » : bien vivre à Chastre, ...
- Création et diffusion d'un agenda des activités locales
- Annuaire des associations tenu à jour
- Mettre en évidence les atouts, spécificités, nouveautés et innovations sur Chastre
- Développement du Plan de communication dans une optique de « smart cités ».

31 Mise en place de bornes interactives communales

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Renseigner des informations locales (agenda et activités…)
- Implanter des panneaux d'information (valves) en des lieux de forte fréquentation

32. Créer une ASBL pour la communication, la mise en réseau des associations et l'animation culturelle

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Animateur professionnel pour aider les groupes citoyens porteurs de projets et pour créer des synergies entre les associations
- Rôle de collecte et de transmission d'information

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

+/- 35 PROJETS POUR DÉVELOPPER LA COMMUNE DE CHASTRE

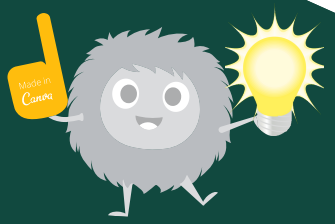

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS EN LIGNE
DU 27 JANVIER AU 16 FÉVRIER

Grâce à **l'appel à idées lancé l'été 2019** via cette même plateforme participative, plus **d'une centaine d'idées de projets ou d'objectifs** ont pu être proposées.

Les informations ont été **analysées dans les groupes de travail** thématiques organisés entre mi-septembre et mi-octobre 2019. Les participants ont eu la possibilité de consulter les idées et d'en apporter des nouvelles, de plébisciter les idées qui leur paraissent prioritaires et d'en préciser d'autres.

Entre novembre 2019 et janvier 2020, la **Commission citoyenne (CLDR) et la Commune** ont analysé cet important « remue-méninges » et ont été amenées à débattre pour **choisir les projets considérés comme prioritaires** à mettre en place dans les prochaines années.

Ces intitulés de projets vous sont **présentés sur la plateforme**.
Ils doivent à présent **être davantage précisés.**

AIDEZ-NOUS À ENRICHIR CES IDÉES

SOUTENEZ LES PROJETS QUE VOUS AIMEZ !

PARTAGEZ LES PROJETS ET INVITEZ VOS VOISINS À PARTICIPER

RENDEZ-VOUS SUR

https://participation.frw.be

PLATEFORME PARTICIPATIVE EN LIGNE

FRW

Ed. responsable : administration communale de Chastre, Directrice générale, Mme. Stéphanie Thibeaux

Ne pas jetter sur la voie publique.

OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL

+/- 35 PROJETS POUR DÉVELOPPER LA COMMUNE DE CHASTRE

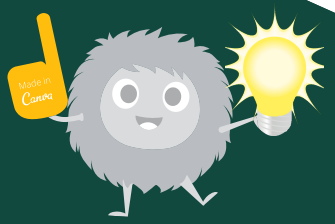

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS EN LIGNE
DU 27 JANVIER AU 16 FÉVRIER

Grâce à **l'appel à idées lancé l'été 2019** via cette même plateforme participative, plus **d'une centaine d'idées de projets ou d'objectifs** ont pu être proposées.

Les informations ont été **analysées dans les groupes de travail** thématiques organisés entre mi-septembre et mi-octobre 2019. Les participants ont eu la possibilité de consulter les idées et d'en apporter des nouvelles, de plébisciter les idées qui leur paraissent prioritaires et d'en préciser d'autres.

Entre novembre 2019 et janvier 2020, la **Commission citoyenne (CLDR) et la Commune** ont analysé cet important « remue-méninges » et ont été amenées à débattre pour **choisir les projets considérés comme prioritaires** à mettre en place dans les prochaines années.

Ces intitulés de projets vous sont **présentés sur la plateforme**.
Ils doivent à présent **être davantage précisés.**

AIDEZ-NOUS À ENRICHIR CES IDÉES

SOUTENEZ LES PROJETS QUE VOUS AIMEZ !

PARTAGEZ LES PROJETS ET INVITEZ VOS VOISINS À PARTICIPER

RENDEZ-VOUS SUR

https://participation.frw.be

PLATEFORME PARTICIPATIVE EN LIGNE

FRW

Ed. responsable : administration communale de Chastre, Directrice générale, Mme. Stéphanie Thibeaux

Ne pas jetter sur la voie publique.

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHASTRE

CLDR de CHASTRE – Séance plénière
Le **mardi 21 janvier 2020**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR : 21 présents / 6 excusés / 27 absents***
- *Pour le bureau d'étude AGORA (Auteur) : Amandine Glade, Pauline Dumartin*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation FRW
- Annexe 2 – Présentation AGORA
- Annexe 3 – ossature stratégie
- Annexe 4 – Synthèse des sous-idées
- Annexe 5 – Flyer promotionnel plateforme participative

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 13/11/19 (déjà envoyé)**
- **Présentation, avis et validation d'une ossature (hors rédactionnel) de stratégie globale de développement « Défis – Axes – Objectifs-Intitulés de projets »**
- **Prochaines étapes de travail**
- **Proposition de remplacement de membres démissionnaires**
- **Actualités et divers.**

Slides de présentation FRW en annexe 1

1. Approbation du PV de la séance du 13/11/19

Le PV est approuvé sans remarque de fond.

Il est cependant demandé de bien faire référence aux annexes dans les PV.

2. L'ODR: Rétroacte

Nicolas Bosmans, agent de développement à la FRW, dresse un court rétroacte:

- Les travaux participatifs qui sont en cours déboucheront sur un projet de **Programme Communal de Développement Rural (PCDR),** qui pourrait être prêt pour validation fin de 2020.
- La CLDR a été installée le 27 mai 2019. Celle-ci a émis un avis sur le diagnostic participatif réalisé par l'Auteur AGORA et a validé les grands enjeux de développement pour la commune.
- Un appel à idées a eu lieu du 24 juin au 15 septembre via la plateforme participative en ligne de la FRW. Les informations ont été « injectées » dans les groupes de travail thématiques.
- Un cycle de groupes de travail (GT) a eu lieu du 23/09 au 14/10 pour travailler sur les différents enjeux.
- Lors de la séance du 13/11, la CLDR a analysé les travaux des GT : identification de manques, maillons faibles, projets considérés prioritaires.

3. Présentation, avis et validation d'une ossature (hors rédactionnel) de stratégie globale de développement « Défis – Axes – Objectifs-Intitulés de projets »

3.1 Remarques préalables

- L'ossature de stratégie globale (annexe 2) a été rédigée par AGORA sur base des résultats de la CLDR du 13/11 et de réunions techniques avec la Commune.
- Dans un souci de lisibilité, les projets sont classés par axe mais il y a bien dans la pratique une vision transversale à avoir des projets (un projet peut contribuer aux objectifs de différents axes).
- Il existera encore une souplesse de modification de l'ossature d'ici la fin de l'élaboration du PCDR.
- Complémentairement à cette ossature, La FRW a compilé toutes les « sous-idées » (annexe 3) associées aux intitulés principaux de projets. Celles-ci proviennent des groupes de travail thématiques et de la CLDR du 13/11. Ce document permet d'avoir un relevé de toutes les réflexions sous-jacentes ayant déjà eu lieu en lien avec les intitulés de l'ossature. Il a été transmis à ce stade pour mémoire/information et ne sera pas analysé à cette séance. Il servira de base pour la consultation en ligne qui sera lancée le 27/01 prochain via le site https://participation.frw.be. L'approfondissement de la vision des projets sera travaillé avec la CLDR dans le courant du mois de mars, après la seconde consultation en ligne.

3.2 Présentation de l'ossature de stratégie par AGORA

Présentation en annexe 4.

3.3 Avis de la CLDR sur l'ossature de stratégie

Par un travail en sous-groupes puis en plénière la CLDR émet une série de remarques sur la proposition d'ossature.

3.3.1 Remarque générale

- La présentation de la stratégie devrait mieux faire ressortir la transversalité des liens entre les objectifs et les projets. De ce fait, la concrétisation transversale de certains objectifs à travers les projets serait mieux mise en évidence. Exemple, les aspects de sécurisation des usagers doux, la cohésion sociale, ...

3.3.2 Avis concernant les défis

- Défi 2 : les cyclistes devraient être explicitement cités dans les publics / modes de déplacement ciblés dans la stratégie.

3.3.3 Avis concernant les axes/ objectifs

a. Avis sur les objectifs proposés

N°	Objectif	Remarque de la CLDR
1.3	Réaffectation des bâtiments publics sous-utilisés	Concerne plutôt l'axe 4
3.2	Valoriser le patrimoine et favoriser une transition agricole	• Le terme « transition agricole » prête à discussion : certains préféreraient le terme « circuit court » ou « agriculture raisonnée ». D'autres membres soutiennent ce premier terme. • Reformuler en « Favoriser la transition et le patrimoine agricole »
Axe 4	Cohésion sociale, développement humain, équipements (aînés, jeunesse, culture, sport)	• Cet axe devrait dans ses objectifs être plus explicite quant à la problématique de l'isolement social. • Le rapprochement des acteurs sociaux , la coordination des actions devrait également mieux transparaitre dans les objectifs.
5.3	Affirmer Chastre comme Smart Cities Rural	Reformuler en « être une Smart cité rurale »

b. Manques identifiés

- Il manque des objectifs énergétiques

➔ Commune : la commission énergie a été sollicitée pour faire des liens avec le Plan d'Action pour les Energies Durable en faveur du climat (PAEDC) mais n'a à ce jour par remis de propositions car elle ne s'est plus réunie depuis lors. Toutefois, certains projets ont un impact positif sur les économies de C02 : projets de mobilité durable, réflexion sur l'éclairage nocturne, ...

➔ Jusque quelle période la commission énergie peut-elle rentrer des proposition d'objectifs / projets en lien avec le Plan d'Action en faveur de l'énergie durable et du climat ?

➔ Le plus tôt est le mieux (idéalement elles auraient déjà dû être intégrée dans l'ossature présentée) et pour rester dans une cohérence d'ensemble au plus tard pour traitement en CLDR d'avril.

- L'objectif 4.5 (offrir une diversité de logements...) est apparemment sans projet.
  - Le projet 1 (actualisation des outils communaux) et notamment l'actualisation du schéma de développement communal répond à cet objectif. Plusieurs « sous-idées » relatives au logement sont en lien avec ce projet.
- Il est peu question de la culture dans les objectifs.

  ➔ Comme spécifié dans l'axe 4, les équipements comprennent notamment les équipements culturels. Tout dépendra dans les faits de la manière dont seront précisé les projets liés principalement à cet axe.

<u>3.3.4 Avis concernant les projets</u>

a. Reformulation des intitulés et recommandations

N°	**Projets**	**Remarques de la CLDR concernant l'intitulé et sa formulation**	**Recommandations pour l'approfondissement ultérieur des projets.**
1.	Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan (Inter) communal de Mobilité (PICM), Diagnostic environnemental,...)	Ok	• Dans la correspondance à venir objectifs / projets, bien mettre en évidence la transversalité de ces outils, notamment en matière de sécurisation des usagers, de cohésion sociale,.... • Concernant le logement, proposition de favoriser l'implantation d'étudiants universitaires/hautes écoles chez les particuliers.

			• Etudier la faisabilité/pertinence de l'implantation de bornes de recharges électriques de voitures (PICM)
6.	Réflexions sur l'éclairage nocturne	Ok	• Le Bourgmestre informe que les éclairages publics vont progressivement passer au LED. Par ailleurs, il existe un Décret wallon cadrant la gestion de l'éclairage public. • Selon d'autres membres, la réflexion dépasse ce cadre : problématique de la pollution lumineuse, impacts sur la biodiversité,...
8.	Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30	Ok	• Consulter les TEC et agriculteurs pour l'implantation des zones 30 et de ralentissement
10.	Renforcement et promotion du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune	Insister sur l'aspect de sécurisation	• Passer par une phase d'inventaire des pistes, voiries, sentiers,.... • Il s'agira d'identifier dans la réflexion des tronçons précis à valoriser. • La question des trottoirs et de l'éclairage à renforcer devra également être analysée.
14.	Favoriser / développer des projets d'économie circulaire/circuits court (instaurer des systèmes d'écoulements équitables des produits (artisanaux) locaux)	Ok	• Travailler sur la valorisation des productions laitières
17.	L'amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles	Ok Mais mal positionné dans le tableau (plutôt en lien fort avec l'axe 2 et non 3)	

18.	La création de parkings sécurisés pour les vélos aux nœuds intermodaux majeurs	Ok Mais mal positionné dans le tableau (plutôt en lien fort avec l'axe 2 et non 3)	
28.	Utilisation des installations sportives locales en soirée (gymnase des écoles)	1) Retirer la parenthèse « (gymnase des écoles) » → Vision plus large, s'étendant à d'autres salles sportives. 2) Vision est plus large : Optimisation de l'utilisation des installations sportives locales en soirée <u>et</u> Mutualisation de l'utilisation des salles avec les communes limitrophes	• Aborder la question de la qualité des infrastructures
29.	Mise en place d'un parcours santé-parcours « vita » (Valorisation du Bois du Castillon)	Proposition s'inscrivant dans un projet plus global de valorisation du bois du Castillon ➔ A reformuler	
30.	Développer un plan de communication		• Tenir compte de la problématique de la fracture numérique
31.	Mise en place de bornes interactives communales		• Attention de bien choisir la pertinence des lieux d'implantation (administration communale oui) • Attention aux aspects de gestion des bornes en fonctionnement (mise à jour de l'info, correction des bugs,...) • Ok pour des bornes d'information générale mais pas touristiques
32.	Créer une ASBL pour la communication, la mise en réseau des	1) L'ASBL n'est peut-être pas la forme la plus adéquate de la structure Il	

	associations et l'animation culturelle	est donc prématuré de le préciser. 2) La coordination les acteurs doit être inscrite de manière plus explicite dans l'intitulé	

b. Manques identifiés

- Manque de projets concernant les écoles (hormis la mobilité). Le besoin de mise en place de cuisine de collectivités de qualité (n'existe plus sur Chastre) est identifié.

- Pour atteindre l'objectif 5.3 « affirmer Chastre comme Smart cities rural », les projets de l'axe 5 paraissent insuffisants. Il parait nécessaire de favoriser le développement des nouvelles technologies de communication sur le territoire : taux de couverture internet, accès haut débit...

c. Remise en question d'intitulés

Certains projets ont été remis en question :

6. Réflexions sur l'éclairage nocturne
28 Utilisation des installations sportives locales en soirée (gymnase des écoles)

Toutefois, après discussion, il est apparu que ces deux projets ne devaient pas être nécessairement supprimés mais qu'un consensus serait à trouver ultérieurement quant à la précision du projet.

d. Autres recommandations

- La cohésion sociale doit impliquer les responsables locaux et dépasser l'unique cadre de la responsabilité politique.
- Demander l'avis des publics cibles pour les projets concernés.

3.4 Conclusion

L'ossature de stratégie est jugée, d'une manière générale, cohérente. La transversalité de certains objectifs et projets doit bien être mise en avant. Les remarques / propositions de la CLDR développées ci-avant seront analysées par l'Auteur et la Commune en vue d'être intégrée dans une version actualisée.

Les actualisations seront présentées à la CLDR à la prochaine séance.

Questions de la CLDR :

- Est-il possible d'avoir l'historique de tous les ajustements aux réflexions lors des réunions de coordinations ou de concertation communale ?
  - ➔ Techniquement, ce serait fort lourd au vu des différentes réunions de concertation et de coordination organisées.
  - ➔ La Commune précise également que globalement les souhaits de la CLDR sont bien pris en compte. Les réunions de coordination ont surtout restructuré les différentes idées. Les seuls projets mis de côtés sont ceux déjà en cours ou réalisés.
  - ➔ Par ailleurs, tous les documents passent par une analyse et validation en CLDR.

4. Prochaines étapes de travail

- Du 27 janvier au 16 février : une 2ième phase de consultation en ligne sera programmée sur la plateforme participative en ligne de la FRW : https://participation.frw.be/. Les habitants pourront se positionner et enrichir les projets qui auront été sélectionnés par la CLDR.
- Mars - CLDR : approfondissement des intitulés en vue de la programmation dans le temps.
- Avril - CLDR : avis sur programmation dans le temps.

5 Proposition de remplacement de membres démissionnaires

- Suite aux trois premières CLDR de 2019, plusieurs membres ont démissionné ou ont été réputés démissionnaires tel que le prévoit le R.O.I.

Dans le respect des critères du R.O.I., après consultation de la réserve de candidats (appel à candidature début 2019), la Commune propose le remplacement suivant :

- **Démissions (5)**
  - Mathieu Leemans (Cortil-N)
  - Marc Lezin (Blanmont)
  - Olivier Voisin (Blanmont)
  - Jacques Biston (Cortil-N)
  - Anne LAFORGE (Cortil-N)

Propositions de remplacement (9):
- Joseph d'Huyvetter (Cortil-N)
- Brice Tytgat (Blanmont)
- Marie-Cécile Croonenberghs (Chastre)
- Guillaume WESE (Cortil-N)
- Marion Slegers (Chastre)

- **Réputés démissionnaires (4)**
  - Hélianthe Adam (Villeroux)
  - Hayat Bonnouh (Cortil-N)
  - Olivier Coppe (Gentinnes)
  - Geneviève Gérard (Chastre)
  - Olivier Tirions (Villeroux)
  - Charles-Hubert. Remiche (Cortil-N)
  - Noémie Hoslet (Gentinnes)
  - Patricia Antoine (Chastre)

➔ **Remarques de la CLDR**

- Olivier Tirions est déjà membre nommé de la CLDR
- Entretemps, Charles Hubert Remiche et Marion Slegers n'habitent plus la commune.
- Rem il n'y a plus de candidates féminines dans la réserve.

Moyennant ces remarques, la CLDR est favorable aux propositions de remplacement. Pour les deux noms cités, la CLDR propose que la Commune choisisse deux autres noms de la réserve de candidats selon les critères du R.O.I.

Ils seront donc remplacés par (dans l'ordre) JG Closset (Villeroux), Eric Michels (Cortil-noirmont), Antoine Raucent (Chastre)

6. Divers

- Un Groupe d'action (GA) « label chastrois » visant la promotion des circuits courts, de la production locale et des services locaux chastrois (artisans, fermiers, services…). Le GA s'est déjà réuni à plusieurs reprises et a bien avancé sur la concrétisation du projet. Un logo a notamment été réalisé.

  ➔ Personne contact : Pascal Dispa (Echevin) pascal.dispa@chastre.be

- Un GA « création d'une journée découverte des associations citoyennes et communication » : le constat est que des associations sont actives et ont des besoins mais on ne les connaît pas et que les citoyens sont motivés de s'impliquer. Un Forum des associations pourrait être utile. Le GA a été mis en place.

  Un contact a été pris avec le conseil consultatif qui organise les fêtes de la musique afin de réaliser la journée des associations le même jour. Ceci dans le but de profiter de la mobilisation des habitants et de communiquer plus efficacement. Une adresse mail a été créée pour ce GA : associ-actions@chastre.be (vérifier adresse).

➔ Personne contact : Hélène Ryckmans (Présidente CLDR) : helene.ryckmans@chastre.be / ou mail associ-actions@chastre.be

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

Synthèse/compilation des sous-idées attachées aux intitulés.

Remarques :

- *La FRW a compilé toutes les « sous-idées /propositions » associées aux intitulés principaux de projets figurant dans l'ossature. Celles-ci proviennent des groupes de travail thématiques et de la CLDR du 13/11.*
- *Ce document vous permet d'avoir un relevé de toutes les réflexions sous-jacentes ayant déjà eu lieu en lien avec les intitulés de l'ossature stratégique.*
- *Ce document vous est transmis pour mémoire/information. Attention, ce document ne sera pas directement analysé le 21/01 prochain. Il servira de base pour la consultation en ligne qui sera lancée le 27/01 prochain via le site participation.frw.be. L'approfondissement de la vision des projets sera travaillé avec la CLDR dans le courant du mois de mars, après la seconde consultation en ligne.*
- *Les intitulés ont été actualisés par la Commune sur base des remarques de la CLDR en vue de la consultation sur la plateforme participative en ligne.*

1. Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont proposé d'actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire pour répondre aux problématiques actuelles. Ils ont formulé différentes « options / souhaits » à intégrer dans leur révision :

- Renforcer les pôles de vie villageois
- Densification des centres villageois
- Stopper l'étalement urbain (dispersion, rurbanisation…)
- Renforcer la communication entre les diverses parties d'un village
- Favoriser l'équilibre entre espace bâti et espace naturel dans les projets immobiliers
- Assurer dans les habitations un ensoleillement, accès à la lumière naturelle de qualité
- Favoriser la division de l'habitat – promouvoir la réalisation de logements évolutifs (maison vers 2 appartements).
- Créer des appartements.
- Favoriser l'information de l'existant (ex : 1 toit / 2 âges)
- Obligation d'accès aux PMR dans les nouveaux logements et lors de rénovation (publique).
- Promouvoir et sensibiliser les promoteurs.
- Favoriser l'implantation de logements étudiants universitaires/hautes écoles chez les particuliers.

Par ailleurs, le Plan Communal du Mobilité est un plan stratégique traitant spécifiquement de mobilité sur une ou plusieurs communes. L'appel à idées et le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée » ont proposé l'actualisation du PICM de Chastre (datant de 2005) afin qu'il réponde mieux aux problématiques actuelles. Ils ont formulé différentes « options / souhaits » à intégrer dans sa révision :

- Réaliser le plan avec Walhain (commune limitrophe, profil et problématiques similaires).
- Lutte contre le trafic de transit des véhicules et poids lourds
- S'associer aux communes voisines pour des demandes conjointes (augmentation fréquences trains/bus, aménagement chaussée…).
- Etudier la faisabilité/pertinence de l'implantation de bornes de recharges électriques de voitures

2 Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu.

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées pour préserver et développer le maillage vert et bleu (cours d'eau) de la commune :

- Mettre en place un vaste programme de plantation « 1450 arbres ».
- Créer une initiative "Je plante et taille pour ma forme"
- Plantation de haies en sollicitant différents subsides existant (régionaux, provinciaux,...)
- Plantation d'un arbre à chaque naissance
- Multiplier les espaces avec de grands arbres
- Parrainage et entretien de sentiers ou vergers haute tige (implication des écoles, mouvement de jeunesse)
- Convertir les abords d'écoles en milieu à haute biodiversité
- Créer un parcours biodiversité
- Faire un cadastre avec les zones (vertes et bleues) en propriétés communales (dont les abords de voiries) et augmenter leur potentiel biologique
- Utilisation des bords de routes, des abords de cours d'eau, des chemins de remembrement…
- Encourager l'utilisation des mesures agro-environnementales en zones agricoles
- Mobilisation de la Commune, des citoyens, des agriculteurs, des entreprises
- Choisir judicieusement les essences à planter en fonction du changement climatique
- Tenir compte d'une « trame noire » : préservation de la faune nocturne
- Développer l'initiative incroyables comestibles dans les zones habitées

3. Lutte contre les inondations et coulées de boues

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « environnement, Paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées pour empêcher les inondations/ coulées de boues dans les villages. Ils ont proposé de :

- Placer des fascines
- Valoriser la filière bovine pour le maintien des prairies agricoles
- Installer des bandes enherbées pour diviser les grandes parcelles d'une même culture
- Créer des bassins d'orage efficaces
- Ne plus bâtir dans les zones de coulée
- Vérifier les implantations (avant de bâtir)
- Bien entretenir les fossés / rivières
- Ne plus remblayer les bassins naturels
- Gérer les coulées d'eau après chaque plantation culture
- Favoriser les sols drainants
- Favoriser en agriculture les bonnes pratiques de travail du sol

4 Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry

Cette proposition provient de l'appel à idées de l'été 2019

5. Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.).

La CLDR a formulé cette idée partant de la nécessité de valoriser les chapelles et les sites patrimoniaux les plus touristiques

Ce plan de gestion aurait pour vocation d'aider à la gestion des budgets, de soutenir les décisions stratégiques, d'anticiper les rénovations.

6. Réflexion sur l'éclairage nocturne

Ce projet a été proposé par le Groupe de travail thématique « environnement, Paysages et aménagement du territoire ».

7. Renforcement des possibilités de mobilité collective

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », ont proposé différentes mesures visant à renforcer la mobilité collective. Les options proposées sont :

- Favoriser le covoiturage, les voitures à partager
- Mettre en place des stations de voiture partagées (style cambio) à des points multimodaux
- Promouvoir taxistop / créer une application simple d'offre et demande en covoiturage
- Création d'une ligne TEC reliant Gembloux et LLN via la N4
- Mettre en place un réseau de vélo électriques

8 Création d'espaces partagés dans les centres villageois et de zones 30 et sécurisation

Cette proposition « générique » a été formulée initialement lors du groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée » et pourrait être concrétisée par d'autres propositions formulées :

- Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village. Définir avec précision les zones concernées
- Prévoir des aménagements pour faire respecter le 30 km/h
- Créer des effets de portes pour des centres reconnaissables
- Créer des zones de convivialité
- Supprimer les trottoirs dans ces zones (expériences existantes en Wallonie)
- Ajouter des marquages au sol vélo indiquant les distances de dépassement entre voiture et vélo

9. Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

Le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », a proposé cet aménagement ciblé visant au renforcement général e réseau cyclo-pédestre de la commune. Les options proposées sont :

- Trottoir de la pizzeria jusqu'au lotissement « Pré à la Chambre »
- Piste cyclable du lotissement à la N4

10. Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », les participants ont formulé différentes idées pour renforcer et promouvoir le réseau cyclo-pédestre de la commune :

- Liaisons aux pôles locaux
- Liaisons intervillages et vers les villages limitrophes
- Réhabilitation de l'axe Castillon - centre

- Utilisation de certains chemins de remembrement pour les usagers doux: création de bi-bandes...
- Développer les chemins partagés en zones agricoles (F99c) et y instaurer le 30km/h
- Remettre en état des chemins et sentiers et en créer le long des cours d'eau
- Prévoir une carte du réseau
- Nommer les sentiers n'en disposant pas + installer des panneaux signalétiques
- Création d'un site internet "dis-moi quel est ton chemin"
- Passer par une phase d'inventaire des pistes, voiries, sentiers,....
- Analyse de la qualité des trottoirs et de l'éclairage

11. Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la ligne 161

L'appel à idées et groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », a proposé cet aménagement « transcommunal » ciblé visant au renforcement général du réseau cyclo-pédestre de la commune et vers les communes limitrophes. Il permettrait une connexion à la gare de Gembloux et au RAVeL 147 Sombreffe / Perwez Les options proposées sont :

- Création d'une ligne cyclo-pédestre partagée le long de la ligne 161 reliant la gare de Chastre à la gare de Gembloux
- Sécurisation de la liaison (surtout par rapport à la ligne sncb existante et en fonction)

12. Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».
Comment imaginez-vous l'aménagement de la place ? Que souhaitez-vous y retrouver ? À quoi, à qui doit-on faire attention ?...
Première options proposées :

- Eco-quartier, rénovation de la sucrerie, marché hebdomadaire, café citoyen...
- Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal

13 Promotion des entrepreneurs locaux vers le public

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « économie locale » ont proposé ce projet. Celui-ci doit toutefois être précisé par des actions concrètes. Seule action proposée :

- Promouvoir des commerces locaux via toutes boites (cfr.Publi Gembloux). (Pas de pubs mais bien des articles).

14. Développer des projets d'économie circulaire/circuits courts

L’appel à idées et le groupe de travail thématique « économie locale », ont proposé différentes mesures visant à renforcer l’écoulement des produits locaux et à développer l’économie circulaire :

- Créer une halle de vente / espace de vente (Sur le site du quartier de la gare ?)
- Créer un système de ‘paniers chastrois’
- Promouvoir les produits locaux lors de chaque évènement festif
- Créer une ressourcerie
- Valorisation d’objet par des personnes sans emploi ou en réorientation
- Créer un partenariat avec l’IFAPME de Perwez
- Location ou prêt d’outils
- Travailler sur la valorisation des productions laitières
-

15 Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux

Ce projet a été proposé par le Groupe de travail thématique « économie locale ». Les propositions pour ce projet sont :

- Acquisition d’une ferme ou d’un terrain propice au développement d’un lieu multifonctionnel
- Y installer :
    - bureaux partagés (co-working)
    - une exploitation agricole
    - salle polyvalent d’expositions et de spectacles
    - logements
    - hall relais pour transformation de produits
- Engager quelqu’un pour animer ce lieu d’innovation agri-alimentaire et d’échange de compétences entre professionnels.
- Valoriser les productions locales et leur transformation / consommation sur place.

16 Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles

L’appel à idées et le groupe de travail thématique « économie locale », ont proposé différentes mesures visant à créer un partenariat avec les agriculteurs pour accompagner l’évolution du secteur agricole tant sur l’angle de l’économie locale que de la transition écologique. Les propositions formulées dans ce sens sont :

- Se faire aider par Natagriwal qui soutient les agriculteurs en transition
- Mettre en lumière les aspects économiques, organisationnels et budgétaires
- Réaliser des partenariats avec des auteurs d'études déjà existantes

- Mettre à disposition des terrains pour les jeunes agriculteurs qui débutent en maraichage
- Favoriser les rencontres entre agriculteurs et non-agriculteurs (dialoguer, écouter et faire connaître leurs difficultés et inquiétudes) : promotion des journées fermes ouvertes, rencontres écoles / agriculteurs...

17. Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », ont proposé différentes mesures visant à l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité active sécurisée vers les écoles. Les options proposées sont :

- Améliorer les liaisons de modes doux vers les écoles
- Projets d'infrastructures et aménagement d'espaces publics (amélioration de la sécurité, trottoir, passage piéton...) pour les cheminements vers les écoles.
- Kiss & drive pour toutes les écoles.
- Steward pour faire traverser les enfants le matin et l'après-midi.
- Encourager le covoiturage pour conduire les enfants à l'école. Limiter les voitures en encourageant les parents responsables pour conduire les enfants à l'école.
- Rencontrer/encourager les écoles pour trouver des propositions et initiatives qu'elles pourront mettre en œuvre elles-mêmes.
- Organiser des rangs vélos (encadrés par bénévoles) – Maxi cuistax
- Mettre en place un système de prêt de vélos pour enfants
- Créer des pédibus ou vélobus pour les trajets 'domicile-école'
- Augmenter la capacité des parkings vélos aux écoles

18. Création de parkings vélos sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs

Cette proposition a été formulée initialement lors du groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée » au niveau des gares mais a été élargie aux différents pôles multimodaux présents sur la commune (gares, arrêts de bus spécifiques (quartiers sociaux…), parking voiture pour covoiturage...).

19 Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Création et diffusion d'un agenda des activités locales
- Annuaire des associations tenu à jour

20 Recréer une vraie place communale à Chastre

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Préserver l'esprit de la place « de taille humaine »
- En faire une place piétonnière conviviale / lieu de rencontre
- Enlever le tarmac et verduriser.
- Repenser la mobilité au niveau de la place
- Limiter le trafic pour la santé des riverains
- Augmenter la biodiversité sur la place
- Une fois aménagée, dynamiser la place par des activités fermées à la circulation (comme la fête des voisins)
- Consulter les projets de l'école horticole de Gembloux
- Implanter des panneaux explicatifs
- Intégrer l'aménagement privé des maisons incendiées à reconstruire dans le cadre d'une petite place villageoise.
- En faire le trait d'union piétonnier entre les sentiers existants.
- Mettre en valeur le patrimoine (cimetière, cure,..)

21 Rénovation de la place de la Féchère

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».
Comment imaginez-vous l'aménagement de la place ? Que souhaitez-vous y retrouver ? À quoi, à qui doit-on faire attention ? ...

22 Rénovation de la place de Cortil Noirmont

Comment imaginez-vous l'aménagement de la place ? Que souhaitez-vous y retrouver ? À quoi, à qui doit-on faire attention ? ...

23. Aménager l'ancienne école de Villeroux

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Permettre aux habitant de se rencontrer lors d'activités socio-collectives diverses
- Gestion des activités par un noyau d'habitants de Villeroux
- Placement de jeux pour enfants dans le jardin

24 Rénover la salle des Golards

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».
Comment imaginez-vous la rénovation de cette maison de village ? Que souhaitez-vous y retrouver ? Quelles activités imaginez-vous ? À quoi, à qui doit-on faire attention ?...

25 Création d'une Maison de jeunes

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

26. Dynamiser l'utilisation des églises (rationaliser , usage partagé).

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Réaffectation de certains lieux de culte
- Valorisation de la chapelle du mémorial kongolo

27. Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire

Projet proposé lors du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Mise en place d'une équipe multi-disciplinaire (médecins, kiné, infirmiers, dentiste,...)
- Système d'inscription « au forfait »
- S'adresser prioritairement aux chastrois
- Collaboration avec les acteurs locaux (écoles, CPAS, ONE, ...) pour créer du lien entre les projets existants
- Développement d'activités de prévention et/ou liées à la santé globale (pas uniquement les soins de première ligne)

28 Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives

Projet proposé en vue d'optimiser l'utilisation des bâtiments existants en dehors des horaires d'occupation habituelle.

Premières options proposées :

- Aborder la question de la qualité des infrastructures
- Utilisation de locaux en soirée (ex : gymnase des écoles…)

29. Valorisation du bois du Castillon(convivialité, santé, biodiversité)

Ce projet provient de l'intégration de deux projets :

1) Création d'un parcours vita : projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

2) Valorisation du bois du Castillon : projet proposé lors du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées liées à ce bois communal :

- Pérenniser le bois par une gestion forestière adaptée
- Entretenir la biodiversité existante et l'améliorer dans un esprit éducatif
- Créer un parcours santé
- Créer un chemin accessible aux promeneurs
- Créer des lieux de convivialité aux alentours du bois (barbecue, aire de pique-nique sur le terrain de foot)
- Prévoir des connexions avec ses alentours par des sentiers : place communale, tumulus, école.
- Réfléchir sur le long terme au devenir de la drève

Réaménager le vieux cimetière de Chastre

30. Création d'un plan de communication

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Développer le site internet communal pour le rendre plus attractif
- Développer les outils de communication « off line » : bien vivre à Chastre, ...
- Création et diffusion d'un agenda des activités locales
- Annuaire des associations tenu à jour
- Mettre en évidence les atouts, spécificités, nouveautés et innovations sur Chastre
- Développement du Plan de communication dans une optique de « smart cités ».
- Tenir compte de la problématique de la fracture numérique (personnes précarisées, personnes âgées…)

31 Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smartcities,...)

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Renseigner des informations locales (agenda et activités…)

- Implanter des panneaux d'information (valves) en des lieux de forte fréquentation
- Mise en place de bornes interactives communales

32. Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Animateur professionnel pour aider les groupes citoyens porteurs de projets et pour créer des synergies entre les associations
- Rôle de collecte et de transmission d'information

33. Renforcement de l'ancrage local des écoles

Premières options proposées :

- Amélioration des structures et services aux écoles (repas, mobilité, projets, nature)

Projet n° 1 - Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).

Le présent projet consiste à actualiser les plans communaux existants. Une fois l'actualisation de la situation existante réalisée, ils permettront :

- L'organisation et la densification du bâti au cœur des villages, des déplacements, une meilleure accessibilité des villages pour les modes doux ;
- L'innovation en matière de logements (division, logement évolutif) et de déplacements (lutte contre trafic de transit et des poids lourds, promotion des véhicules électriques, les bornes de recharges électriques, amélioration de la desserte et des fréquences des transports publics)
- La préservation des paysages ;
- La réalisation d'un développement territorial cohérent et pour tous, des projets avec les communes voisines
- Une meilleure communication auprès des habitants, des villages, des acteurs locaux, des promoteurs immobiliers….
- Une meilleure cohérence territoriale

Ils constituent des outils complémentaires au PCDR et montre l'engagement de la commune et des habitants dans l'encadrement de son territoire.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** À l'échelle de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** :

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

[+]

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : Initiateur pour beaucoup de projets – basé sur une actualisation des diagnostics

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [ ] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [X] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Un projet initiateur, il montre la volonté de créer un « engrenage vertueux » pour les années à venir.

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Porteur** :
  - Sans doute avec l'aide de bureaux d'études ou d'experts ET en utilisant une démarche participative
  - la commune doit avoir le lead mais une consultation de la CLDR pourrait parfois être bienvenue
- **Projet prioritaire et notion d'urgence car :**
  - Doit être réalisé en amont de beaucoup de réalisations (environnement, mobilité, aménagement du territoire…)
  - Entraine une vision structurée du territoire et de son développement
- **Remarque** : Ce projet est l'expression en termes d'espace, la matérialisation, de certains des autres projets de la CLDR. Cela permettra d'en pérenniser le principe en fixant leur localisation en droit (et plus seulement dans nos idées) et de les rendre opposable aux tiers (promoteurs, nouveaux arrivants, etc). Ce projet a été relativement peu plébiscité, peut-être parce qu'il est théorique. Pourtant l'impact sur le terrain sera important puisqu'il détermine ce que nous ferons et où ce sera implanté.

Projet n°2 - Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu

Ce projet vise à montrer l'engagement du PCDR pour la valorisation de maillage vert et bleu, à côté du PCDN et du futur schéma communal pour les 10 années à venir. Il vise à développer des actions emblématiques. Il pourrait organisé par un groupe de bénévoles. Parmi les actions envisagées :

- Faire un cadastre avec les zones (vertes et bleues) en propriétés publique (les abords de voiries abords et talus SNCB),
- Créer un parcours/évènements autour de la biodiversité
- Mettre en place un système de parrainage et d'entretien de sentiers ou vergers haute tige (implication des écoles, mouvement de jeunesse)
- Développer l'initiative « les incroyables comestibles » dans les zones habitées
- Création d'un verger communautaire
- Aménager la zone humide entre la ruelle des loups, la rue de la Fontaine et le Rau de la Houssière

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [ ]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** À l'échelle de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [ ]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : .....

Projet possible en lot 1 [ ]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [X]

Plébiscite population

+++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [ ] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [X] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

- Dimension « bleue » n'est pas perceptible – peu d'actions sur le maillage bleu
- On peut imaginer attendre la réactualisation du PCDN (diagnostic environnemental) pour convenir d'actions spécifiques.
- Ici, le volet communication est primordial

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- Lot 1 : Possible déjà de mener des actions très concrètes pour enrichir les espaces libres, restaurer la nature, diversifier les haies, poursuivre les plantations, associer les habitants des quartiers avec des budgets participatifs. La tâche est vaste et doit être découpée en plusieurs phases, dont la cadastre, par exemple pourrait démarrer maintenant. Bcp de choses qui pourrait être fait dans un horizon de 3 ans.
- **Projet précis :**
  - Ce projet me semble plutôt précis lorsque je lis les 6 points qui le décrivent ci-dessus
  - Une première phase pourrait être précise, peu coûteuse et sans contrainte bloquante: articulation entre différentes initiatives impliquant des bénévoles (PCDN, Chastre Biodiversité, …) et définition d'un plan cohérent d'actions concrètes.
  - Le projet contient un premier volet "faire un cadastre". Dès que ce sera fait, il me semble que le projet est précis.
- **Contrainte bloquante** : plusieurs personnes ne voient pas de contraintes bloquantes.
- **Notion d'urgence** : urgence car les atteintes à la biodiversité sont rapides et irréversibles, mais peu perçues. Ces prochaines années sont cruciales pour préserver et restaurer les maillages verts et bleus.
- **Budget** : chaque année des budgets récurrents, à disposition des habitants par des budgets participatifs peuvent avoir des effets d'entrainement importants
- **Affinage** : Le maillage bleu (cours d'eau) est à intégrer dans le cadastre de biodiversité et dans le parcours/évènement autour de la biodiversité. Où pouvons-nous longer un cour d'eau? Quels ponts sont utilisables?

Projet n°3 - Lutte contre les inondations et coulées de boues

Le projet consiste à la mise en place d'actions visant à lutter contre les inondations et les coulées de boues. Il n'existe pas une seule solution pour lutter contre les inondations et seule la multiplication de petites actions successives (« Zones Immersions Temporaires », plantations de haies, entretien des avaloirs…) peut parfois permettre d'en réduire les effets. Éviter de construire dans les zones inondables permet d'éviter tous les risques.

Parmi les actions envisagées, on peut citer :

- Des groupes de discussions (habitants, pouvoir locaux, le GISER, agriculteurs…)
- La mise en place d'actions de préventions (entretien des fossés, favoriser les sols drainants…)
- La réalisation d'aménagements spécifiques (fascines, bandes enherbées dans de grandes parcelles agricoles, bassin d'orage, citernes enterrées)

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [ ]	
Localisation définie ou non pertinent [ ]	**LOCALISATION**
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [ ]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : Localisation

Projet possible en lot 1 [ ]

A ce stade…

Lot 2 ou lot 3 [X]

Plébiscite population

+++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité….
(Justifier) : ……

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [ ] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [X] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [X] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

?

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

- Une ou des actions ?
- Des actions de sensibilisations sur le sujet ?
- Pas de projets précis ?
- Ne faut-il pas se concentrer sur une action à Villeroux comme il a été fait à Cortil-Noirmont ?

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Porteur** : Si la commune est impliquée naturellement dans le problème des inondations, n'y a t'il pas d'autres acteurs impliqués, je pense aux exploitants des terres proches, aux propriétaires des terrains inondables etc. Le propriétaire d'un terrain duquel s'écoule naturellement, par ruissellement, l'eau de pluie vers un autre terrain, ne peut pas aggraver la situation de ce terrain en contrebas. Si le propriétaire du terrain qui reçoit des eaux de pluie supplémentaires et boueuses peut s'en plaindre auprès de l'autre propriétaire. Si le propriétaire du terrain en amont ne rétablit pas la situation (= écoulement naturel uniquement), alors une médiation pourrait être organisée au niveau de la Commune, avant d'aller en justice et de faire valoir l'article 640 du code civil belge.
- **Lot 1 :** Ce serait un signal très clair de le faire passer en lot 1, surtout avec une cotation 3 en plébiscite de la population. Plébiscite assuré et popularité garantie.
- **Projet précis :** Il est très facile de mettre en place très rapidement un projet sur des localisations précises (voir ci-dessous).

COMMENTAIRES DE LA CLDR (suite) :

- **Localisation** :
  - Les coulées de boue sont un problème récurrent des résidents de St Géry ainsi que de Gentinnes (ex : quartier 'le Petit Baty'. Conséquence/ une inondation du quartier environ tous les 2 ans depuis plus de 10 ans. Il est très facile de mettre en place très rapidement un projet sur ce point à cet endroit. Plébiscite assuré et popularité garantie.
  - N'y a t-il pas des problèmes récurrents dans certains quartiers de la commune ? On a une assez bonne expérience d'où il y a des problèmes chaque année.
- **Contrainte bloquante** : Aucune contrainte bloquante à invoquer: un peu de bonne volonté souhaitée.
- **Notion d'urgence :**
  - Il y a une certaine urgence car c'est notre sol fertile qui s'érode et tout ce qui part en coulées de boue ne reviendra jamais... Si on pense aux générations futures, ce projet devrait être prioritaire.
  - L'urgence de mettre à l'abri les quartiers d'habitations des coulées de boue n'est pas contestable.
  - Plusieurs personnes approuvent cette urgence.
- **Affinage** :
  - Une distinction pourrait être faite entre les dégâts causés aux personnes (problèmes urgents à résoudre) et ceux impliquant des "simples" coulées de boues.
  - Un cadastre des zones sensibles pourrait être réaliser rapidement. Des endroits sont déjà clairement repérés. Au vu de la taille de certaines monocultures, on peut s'attendre à d'autres. Une inondation par les boues est pire que de l'eau.
  - Certaines initiatives bénéfiques ont déjà été mises en place par la commune mais beaucoup reste à faire. Une rencontre avec les personnes les plus impactées serait bienvenue.
  - Plusieurs actions possibles, avec la création de fascines et leur entretien, des plantations de haies en bord de champ (aussi utiles contre les pulvérisations de produits dangereux parfois)
  - Ok pour la sensibilisation. Elle ne devrait pas avoir une ampleur budgétaire importante de toutes manières?
  - L'urgence est de mettre en place des actions de prévention et surtout des aménagements spécifiques pour les zones touchées car c'est une catastrophe qui se répète annuellement pour les habitants de ces zones...

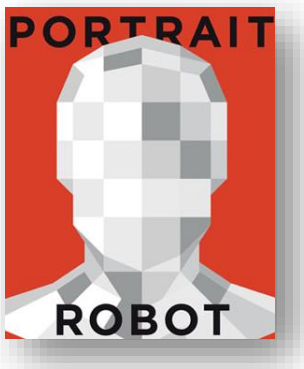

Projet n°4 - Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry

Situé entre la ruelle au loup et la rue Alphonse Minique, le site appartient en grande partie à la commune.

Le projet vise à renforcer les aspects environnementaux, biologiques et pédagogiques du site du Bois de Saint Géry par son entretien et son aménagement (superficie de 1.7 ha).

Il s'agit de faire un inventaire biologique du site, la mise en place d'un sentier didactique accessible au PMR, un chemin vélo, d'une signalétique, d'un parcours de santé…. Il s'agit également de réfléchir à son extension par le rachat de terrains au nord.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** Le Bois de Saint-Géry
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : .....

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

+++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [ ] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [X] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [X] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

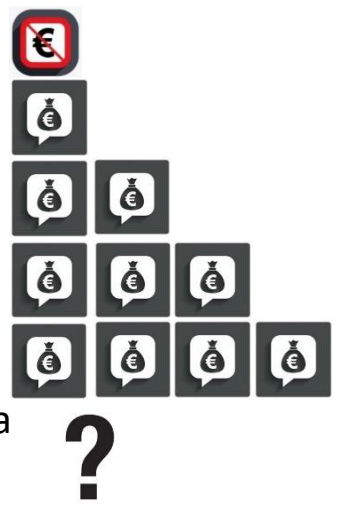

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

- Réflexion sur la parcelle privée au nord, inférieure à 0.5 ha. Ne serait-il pas pertinent d'en faire l'acquisition ?
- Le prix varie en fonction de l'acquisition
- Promouvoir l'agroforesterie ? Intention développée sur la plateforme avec un projet vitrine sur le bois, trouver un espace sur l'ensemble du bois, définir le projet avec des partenaires et réaliser le projet.
- Des bénévoles, lancés par le service environnement de la commune et le contrat de rivière Dyle-Gette, ont entretenu le bois communal de Saint-Géry/Gentinnes en dégageant les berges de la Houssière

l'agroforesterie *: Il s'agit d'une activité associant sur les mêmes parcelles une vocation mixte de production agricole annuelle (cultures, pâtures) et de production différée à long terme par les arbres (bois, services), obtenue soit par plantation sur des parcelles agricoles, soit par intervention (éclaircie notamment) sur des parcelles boisées.*

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Affinage** :
  - Plusieurs personnes ne trouvent pas judicieux d'acquérir une autre parcelle compte tenu des finances de la commune et partagent l'idée de de faire en deux phases ; privilégier le rachat de la parcelle en lot 2 ou 3 pour étaler le budget.
  - Devrait être pensé en cohérence avec le projet 2 et en articulation avec le projet 28. Cette articulation peut s'envisager en termes de priorité ou complémentarité, en tenant compte de questions budgétaires et de la possibilité de mobiliser la contribution de bénévoles.
  - Préciser à quoi correspond EXACTEMENT le terrain d'un peu moins de 0,5 ha et vérifier la nécessité d'acheter toute la parcelle. Ne peut-on pas la diviser pour en faire un cheminement qui s'intégrerait dans un parcours de plus grande ampleur, en lien avec le projet 2?
- **Remarque** : Ce site est magnifique et il convient en effet de le préserver, de l'étendre et de le mettre en valeur. Ce projet est plébiscité.

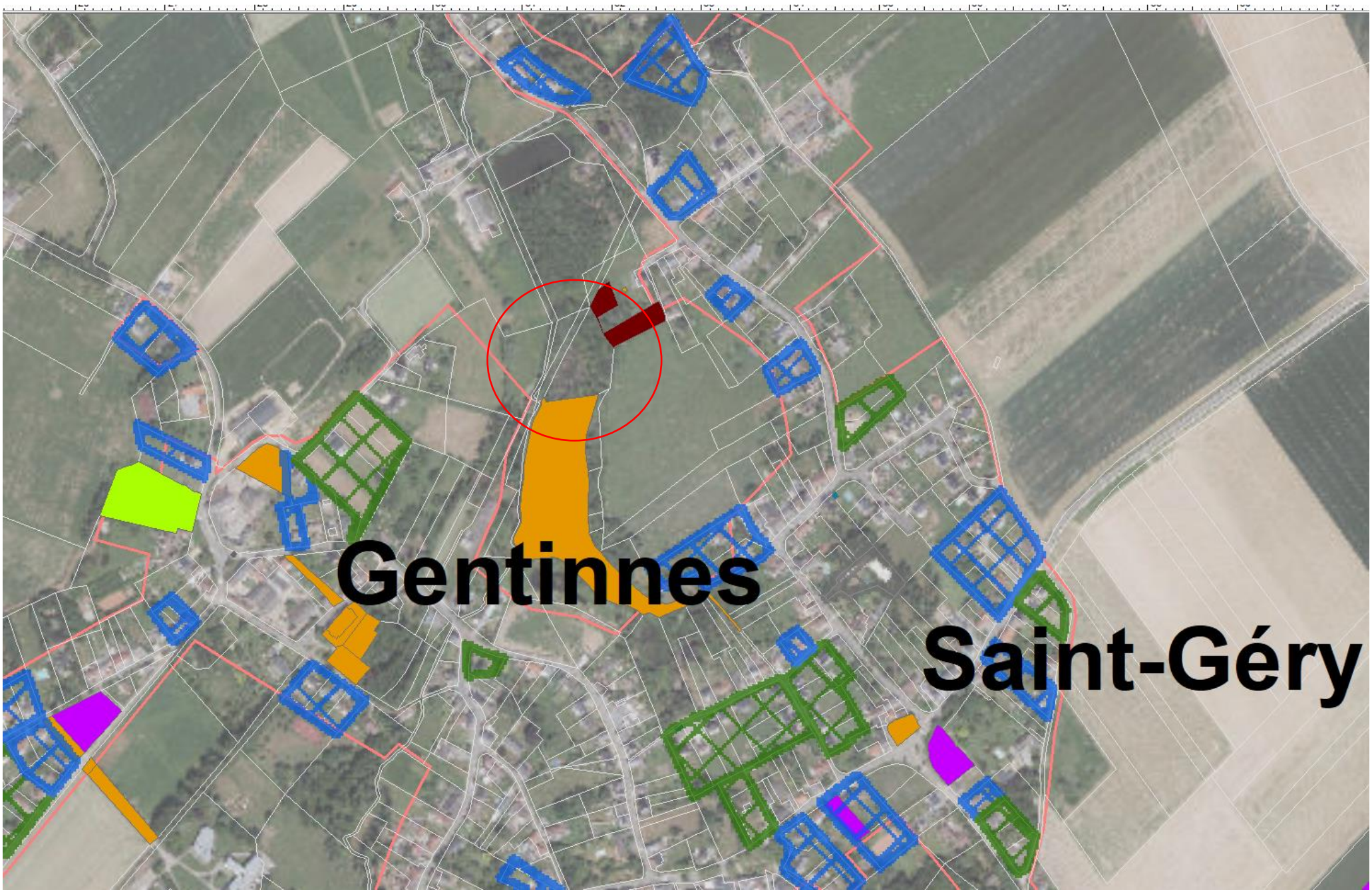
Gentinnes
Saint-Géry

Projet n°5 - Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.).

Le petit patrimoine est respecté et apprécié mais subit parfois les dommages du temps. Par ailleurs, il reste peu connu des habitants eux-mêmes. Chastre est connue pour son patrimoine bâti et ses grandes fermes brabançonnes.

Le projet a pour but la restauration, la valorisation et la promotion du petit patrimoine présent à Chastre. Cela passera par la réalisation d'un inventaire et d'un plan de gestion qui consistera à déterminer les éléments qui nécessitent une restauration ou une mise en valeur. A cela pourrait s'adjoindre un volet pédagogique avec l'intégration des écoles communales dans les projets de rénovation. Un système de veille de ce petit patrimoine pourrait s'organiser par village et /ou quartier. En ce qui concerne l'inventaire, il est intéressant de noter que le Conseil consultatif Cimetières et patrimoine dispose d'une base non négligeable. Des volontaires seront bienvenus lorsque des projets concrets seront mis en place.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : .....

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

+

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « Mobilité active et sécurisée »
- [X] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « Humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [X] Petit (< 10.000 €)
- [X] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Affinage** :
  - Pour ce projet, l'axe de la communication semble essentiel. Il va falloir mettre les bouchées doubles pour que les éventuel.le.s volontaires puissent prendre connaissance de ce projet et y participer et que le travail de valorisation/restauration puissent ensuite être apprécié par tout.e.s.
  - Pourquoi pas un projet modeste en articulation avec le syndicat d'initiative ?

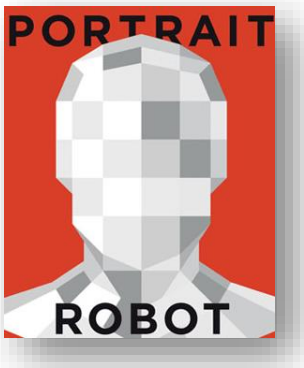

Projet n°6 - Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...)

Ce projet vise à montrer l'engagement du PCDR pour le développement des mobilités collectives, à côté du P(I)CM pour les 10 années à venir. Il vise à développer des actions principalement tournées autour du covoiturage, de l'instauration de voiture partagées et l'amélioration des transports publics.

En premier lieu, le projet pourrait développer *un système de covoiturage* pour les Chastrois, dédié principalement aux déplacements dans la commune et à proximité. La pratique du covoiturage nécessite des aménagements, des places réservés, des zones dépose-minute et une signalétique. Elle est importante dans les communes rurales, car elle amoindri la dépendance à la voiture individuelle des ménages, améliore la mobilité de certaine personnes (âgées, écoliers, n'ayant pas de voiture personnelle ...) et ainsi améliore l'accès à l'emploi et aux services, tout en créant ou en maintenant du lien social entre les ménages. Parallèlement, le projet pourrait développer des *stations de voitures partagées*.

Il vise également à se pencher sur l'amélioration de l'offre en matière de transport en commun (fréquences bus/ train, les trajets des lignes existantes, les nouvelle lignes sur la N4 entre Gembloux et LLN…)

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [ ]	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité essentiellement ?
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [ ]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : Localisation, définition Autres intervenants : La Région et les TEC

A ce stade...

Projet possible en lot 1 [ ]

Lot 2 ou lot 3 [X]

Plébiscite population

+++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [ ] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [X] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Niveau de définition à confirmer : Principalement déplacement interne ? Déplacement domicile-travail ? Avec uniquement la gare ?
En lien avec l'actualisation du P(i)CM (fiche - n°1)

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Localisation** : La localisation peut être considérée comme définie car il s'agit de déplacements dans les entités de chastre et vers les pôles LLN et GBx.
- **Contrainte bloquante :** Plusieurs personnes souhaitent rechercher des solutions sans le TEC et ainsi le faire remonter en lot 1? Toutefois, il est souligné l'importance de travailler avec le transport public et évité le recours à la voiture malgré un covoiturage.
- **Affinage** :
  - Il existe beaucoup de plateformes internet de covoiturage (Blablacar, carpool, scoolpool, kidspooling). C'est bien mais ça éparpille les demandes. Ce projet pourrait nous permettre de nous concentrer sur une seule (ou par thème), en rassemblant les demandes et les propositions de covoiturage.
  - le conseil consultatif mobilité Sec routière devrait se pencher sur les besoins et proposer un plan à 3 ans pour clarifier qui peut faire quoi, mais les besoins sont là et le tout à la voiture doit se réduire.

COMMENTAIRES DE LA CLDR (suite) :

- **Affinage** :
  - Doute sur la viabilité et la crédibilité (pour des aspects pratiques et de rentabilité) de mettre en place un système du type Cambio. OK en ville, mais pas en zone rurale. ➔ On peut néanmoins réfléchir à un point Cambio (ou système équivalent) à la gare
  - Le problème vient de l'isolement de certains (coins de) villages et du manque de fréquence des TEC, notamment pour les étudiants universitaires.
  - Le lien avec une ligne TEC rapide Gembloux Wavre sur la N4 doit être fait, car rejoindre la N4 doit être facilité pour y prendre un bus ensuite vers Gembloux ou LLN.
- **Remarque** :
  - C'est un beau projet surtout au niveau covoiturage , voiture partagée...mais est-ce réaliste dans une zone rurale ?...peut-être à moyen terme ...

Projet n°7 - Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation

Le projet vise à montrer l'engagement du PCDR pour le développement d'espaces sécurisés et conviviaux à côté du P(I)CM pour les 10 années à venir.

Le projet consiste à développer des zones de rencontre et/ou des zones 30 dans les villages de l'entité. Ces aménagements très codifiés, permettront un rassemblement des chastrois au quotidien et assureront la circulation des piétons et des vélos dans les cœurs de village de manière sécurisée. La vitesse des automobiles génère de nombreuses nuisances dans les villages : l'insécurité routière, des conflits entre les divers usagers, … Il apparait dès lors nécessaire de sécuriser les cœurs de villages traversés par des axes de circulations pour atténuer l'insécurité et mieux organiser les déplacements de chacun. Une attention particulière doit être portée sur la N273, traversant Blanmont, Chastre et Saint Géry.

La problématique du charroi agricole est une problématique importante qui devra être intégrée dans l'aménagement des futurs cœurs de village.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : ……

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade…

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

+

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité….
(Justifier) : la sécurité des villages

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [X] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [X] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

/

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Plébiscite population** : lors du GT Mobilité active et sécurisée du 30/09, ce projet avait été le plus plébiscité par les participants
- **Notion d'urgence** : des rues apaisées, avec une moindre vitesse, partage des rues et sécurité pour tous les usagers faibles sont des besoins pressants, c'est la première plainte des chastrois.

Projet n°8 - Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

Le projet vise la création d'un axe cyclo-piéton le long de la route provinciale, axe structurant reliant la commune à la chaussée de Namur. Il s'agit d'aménager un axe sécurisé, séparé de la voirie.

Pour la continuité et la sécurité de l'itinéraire, il s'agira de procéder à l'acquisition des petits bouts de parcelles privées concernées par l'aménagement le long du Chemin des Roches.

C'est un projet ancien, porté par le P(I)CM, le schéma de Structure et très important pour les habitants.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié Néant ☒	**PORTEUR :** La commune
Projet précis ☒	
Localisation définie ou non pertinent ☒	**LOCALISATION** Route provinciale : De la pizzéria sur la N273 jusqu'à la N4
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) ☐	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : L'acquisitions des parcelles en bords de route

Projet possible en lot 1 ☐

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 ☒

Plébiscite population

++

☐

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- ☒ Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- ☒ Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- ☐ Axe 3 « Economie locale
- ☒ Axe 4 « humain »
- ☐ Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- ☐ Sans
- ☐ Petit (< 10.000 €)
- ☐ Moyen (10.000 – 100.000 €)
- ☒ Elevé (100.000 – 500.000 €)
- ☒ Très élevé (> 500.000 €)
- ☐ PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Il s'agit de définir l'étendue du tronçon ?

L'acquisition de parcelles privées pour développer un projet confortable et sécurisé ?

En lien avec l'aménagement du cœur de village, zone 30, à l'arrivée du centre du village

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Porteur** : La commune de Walhain n'est-elle pas concernée? Le dernier tronçon de la N273, avant la N4, n'est-il pas à Nil-Pierreux (et donc Walhain)?
- **Localisation** : pourquoi limiter de la pizzeria à la N4 ? Pour améliorer la mobilité douce dans la commune, les pistes cyclables devraient permettre de relier tous les villages de l'entité entre eux ... (on peut rêver).
- **Contrainte bloquante** : la route étant provinciale n'est pas possible de faire intervenir la province pour sécuriser ce tronçon très dangereux pour les piétons et cyclistes
- **Ampleur budgétaire** : répondre aux appels à projet mobilité RW, et pour cela il faut aussi une conseillère en mobilité à l'administration.
- **Lien avec la stratégie** : en quoi l'axe 4 Humain est-il concerné ?
- **Affinage** :
  - Étudier le tracé le plus rapide et le plus sécurisé pour rejoindre la N4 ; mais est-ce la priorité en mobilité sécurisée ? qui circule d'où à où à vélo ?
  - Une alternative: rejoindre la N4 en passant par Nil Pierreux. Moins de trafic, et moins de parcours à sécuriser?

Projet n°9 - Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune

Le projet consiste à créer un réseau communal de mobilité douce destiné aux déplacements quotidiens. Ce réseau reliera les lieux stratégiques de la commune de la manière la plus directe possible tout en préservant la sécurité des utilisateurs. A ce stade on peut noter plusieurs actions : baliser l'ensemble du réseau ; localiser et aménager les tronçons qui nécessitent une restauration (ex : réhabilitation de l'axe Castillon - centre) ; sécuriser les points noirs relevés sur le réseau (les traversées de la N273) via le futur Plan Communal de Mobilité ; faire la promotion du réseau (brochure/cartographie, sensibilisation, …) ; entretenir le réseau (surveillance par des citoyens relais, parrainage, définition d'un calendrier et d'une méthode d'entretien, …) ; pérenniser le réseau (modification éventuelle, extension du réseau intra village ou vers les entités voisines, …) ; proposer une série de circuits à vocation touristique….

Pour mener à bien ce projet, il sera nécessaire de mettre en place un groupe porteur fondé sur le bénévolat et encadré par le futur CEM (conseiller en mobilité) de la commune.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : .....

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

+++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [X] Petit (< 10.000 €)
- [X] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE L'AUTEUR :

Sur la plateforme : Créer un accès vélo rapide vers Louvain-La-Neuve (en plus de Gembloux) en collaboration avec la région/province et la commune de Mont-Saint-Guibert. Une idée très intéressante, c'est l'objet d'une fiche ?

En parallèle de la phase diagnostic du p(i)CM

Le prix varie si il intègre la signalétique

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Lot 1** : Ceci st un projet qui est réalisable à court terme et qui ferait beaucoup de bien à la circulation douce dans la commune
- **Affinage** :
  - A associer au projet n°8
  - Réaliser aussi un circuit de balade bien balisé.

Projet n°10 - Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161

Le projet vise à créer une connexion à la gare de Gembloux et au RAVeL 147 Sombreffe / Perwez. Les options proposées sont :

- Création d'une ligne cyclo-pédestre partagée le long de la ligne 161 reliant la gare de Chastre à la gare de Gembloux
- Sécurisation de la liaison (surtout par rapport à la ligne SNCB existante et en fonction)

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La commune La Région
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** Le long de la ligne 161
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE :** Un accord avec Infrabel

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

+++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [ ] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [X] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D' AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

L'option développé sur la plateforme : il serait utile de faire une comparaison (avantage – coût) entre cette option et le trajet par des chemins de remembrement existant entre Perbais, Ernage et Gembloux.

En lien avec l'idée de Créer un accès vélo rapide vers Louvain-La-Neuve (en plus de Gembloux) en collaboration avec la région/province et la commune de Mont-Saint-Guibert. Une idée très intéressante, c'est l'objet d'une fiche ?

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Affinage** : on pourrait étendre la ligne à Blanmont (Blanmont, Chastre, Ernage, Gembloux)
- **Remarque** :
  - L'accès vélo rapide et sécurisé vers LLN me semble plus prioritaire sachant que dans ce cas, on ne peut (presque) pas compter sur les chemins de remembrement et qu'il n'y a pas de train direct Chastre-LLN (il faut passer par Ottignies), contrairement à Chastre-Gembloux. Idem pour l'alternative TEC: elle est moins favorable que vers Gembloux.
  - L'avantage de la ligne vers Gembloux, c'est que l'assiette du chemin de fer est là, pas vers LLN ; le coût en sera beaucoup plus élevé vers LLN.

Projet n°11 - Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal

Le projet s'inscrit dans la volonté d'affirmer la gare comme un pôle intermodal à l'échelle communale et de réduire la dépendance à la voiture individuelle sur le territoire. Le futur projet vise à améliorer l'accessibilité et la fonctionnalité de la gare afin de mieux répondre aux besoins des usagers et de promouvoir des modes de déplacements alternatifs à la voiture. Il s'agit d'en faire un espace public convivial de qualité autour duquel se développe les différentes fonctions aux abords du bâtiment de la gare.

La CLDR a identifié les points suivants : l'amélioration de la gare aux modes doux, fluidifier le débarquement des voyageurs zone de dépose minute, l'offre en stationnement pour les véhicules motorisés et du stationnement sécurisé pour les deux roues ; la promotion du covoiturage par le développement d'un espace réservé, la valorisation des modes alternatifs en offrant des zones de recharge pour les véhicules électriques et pour les voitures partagées , l'amélioration des services et des commerces (une bonne signalétique, une zone de marché, des cafés et commerces de proximité).

L'aménagement de la place de gare doit renouveler la principale porte d'entrée touristique sur le territoire communal.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** Place de la gare
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [ ]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : L'incertitude quant au projet – une histoire ancienne

Projet possible en lot 1 [ ]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [X]

Plébiscite population

+++

[X]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....

(Justifier) : L'état de l'espace public et de l'ancienne sucrerie

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [X] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [ ] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [X] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Confirmer que le projet porte essentiellement sur l'Espace public et pas sur l'ancienne sucrerie ?

Ouverture sur les produits locaux ?

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Remarque/affinage :**
  - Les projets Espace Public et Ancienne Sucrerie sont étroitement liés.
  - Faire de la place de la gare un emplacement de rencontre pour le covoiturage, pour les artisans locaux, lieu de rencontre etc. amènera une circulation plus abondante et qui s'accroitra encore si l'ancienne sucrerie est transformée en habitation... Je me pose la question de savoir si les rues adjacentes pourront absorber cette accroissement de circulation.
  - D'autre part des contacts devraient être pris avec la commune de Walhain dont dépend Perbais.
  - Une autre solution serait de rendre le projet plus humain, moins ouvert à la voiture et le projet de l'ancienne sucrerie en adéquation.
  - Ce projet étant en route depuis tellement longtemps que je me demande s'il aboutira un jour...c'est pourtant un bel espace de développement local mais à gérer en concertation avec les différents intervenants avec la volonté de réussir...

COMMENTAIRES DE LA CLDR (suite) :

- **Remarque/affinage :**
  - Ce projet a été avorté plusieurs fois par le passé. Au vu du budget estimé, en quoi la PCDR peut accélérer le démarrage de l'activité ?
    Remarque FRW : Le PCDR permet de faire appel à des subsides du développement rural de la Région Wallonne.
  - La décision de porter ce projet en lot 2 ou 3 ne doit se faire que si l'on veut vraiment que quelque chose se fasse. ➔Le projet doit sortir du PCDR ou doit y rester sous une autre forme et un autre budget.
  - Ne pourrait-on pas créer un groupe de travail qui préciserait ce qu'on veut en faire, qui s'interrogerait sur les raisons pour lesquelles les projets antérieurs ont avorté... et ne plus reproduire les erreurs du passé.
  - Travailler sur base du projet Revitalisation urbaine pour que les chastrois (et les perbaisiens) s'accaparent le projet.

Projet n°12 - Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles

Le projet a pour ambition d'aménager des espaces de convivialité aux abords des écoles et de mieux encadrer la circulation des écoliers. Les réaménagements pourraient porter sur : la création d'une image commune « abords d'écoles » (des aménagements, de la signalétique et de l'éclairage commun) ; la sécurisation aux abords des écoles ; la création d'espaces publics de rencontre et de détente aux abords des écoles et la qualité paysagère des abords des écoles. En lien avec le futur P(I)CM, il s'agira pour toutes les écoles de délimiter les abords, définir une zone favorable aux piétons et aux cyclistes ; définir des aménagements spécifiques pour les piétons, les cyclistes (parking sécurisé), transport en commun, bus scolaires et pour les voitures (kiss and drive).

La pacification des abords des écoles ne doit pas se faire au détriment des quartiers connexes. Parallèlement à ces aménagements, il serait intéressant que des actions soit développées autour de la dépose des écoliers : rang vélo, cuistax, pédibus, zone de prise en charge des enfants….

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune Le SPW La région (DG01) cadre du p(i)CM
Projet précis [ ]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : ……

Projet possible en lot 1 [ ]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [X]

Plébiscite population

+++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité….
(Justifier) : ……

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [X] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

/

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Projet précis :**
  - Plusieurs personnes ne comprennent pas pourquoi ce projet n'est pas précis.
  - Le projet est plus précis que d'autres !
- **Lot 1 :**
  - Comme le projet est précis, il est possible en lot 1.
  - Plusieurs personnes souhaitent que ce projet soit réalisé au plus vite.
- **Ampleur budgétaire :** l'ampleur 'très élevé' est étonnante. A-t-on le détail ?

Projet n°13 - La création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs

Le diagnostic a mis en évidence le manque de d'infrastructures sécurisées pour le stationnement des vélos. Le projet consiste à favoriser la pratique quotidienne du vélo en améliorant l'offre en parking vélos sécurisés à des endroits stratégiques de la commune, comme les cœurs de village ou les gares, qui représentent souvent des nœuds multimodaux.

A noter que leur réaménagement [cf. projets n°11, 19, 20, 21, 22 et 23] amènera à l'installation de tels dispositifs. Il est également proposé de mettre à disposition des vélos électriques et des bornes de chargement pour rejoindre les gares les plus proches depuis les centres de village.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : .....

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [ ] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [X] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Au vu des différents projets de réaménagement de places importantes au sein de la commune, ce projet ne peut-il pas être intégrer dans ceux-ci ? (Projets n°11, 19, 20, 21, 22 et 23).

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Lot 2 :** plutôt en lot 2, quand les places seront rénovées, mais il faut concevoir la sécurité des vélos (boxes) dès le début des projets.
- **Ampleur budgétaire** : cela peut vite coûter cher.
- **Remarque** :
  - Plusieurs personnes sont d'accord avec l'auteur pour intégrer le projet dans les autres projets qui pourraient le prendre en compte.
  - Attention toutefois à ce que la préoccupation soit bien présente et traçable.
  - et il faut penser la mobilité douce et des personnes handicapées dans tous ces projets d'aménagement.

Projet n°14 - Promotion des entrepreneurs locaux vers le public.

Le projet consiste à faire connaître les différents entrepreneurs locaux de la commune.

Le diagnostic a mis en évidence le nombre peu élevé d'entrepreneurs et la faible diversité de commerces. De plus, les habitants dénoncent un manque d'information quant à l'offre en service. Il est donc envisagé d'améliorer la visibilité de l'offre existante et d'assurer un renouvellement des forces vives afin d'assurer la pérennité du tissu économique local et la convivialité au quotidien.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié ☐	**PORTEUR :** La commune, association de commerçant ?
Projet précis ☐	A préciser
Localisation définie ou non pertinent ☐	**LOCALISATION** Pas défini
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) ☐	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : Niveau de précisons

Projet possible en lot 1 ☐

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 ☒

Plébiscite population

++

☐

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- ☐ Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- ☐ Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- ☒ Axe 3 « Economie locale
- ☒ Axe 4 « humain »
- ☒ Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- ☐ Sans
- ☒ Petit (< 10.000 €)
- ☒ Moyen (10.000 – 100.000 €)
- ☐ Elevé (100.000 – 500.000 €)
- ☐ Très élevé (> 500.000 €)
- ☒ PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Juste communication ou mise en place d'une structure porteuse type ADL visant aux dynamise de l'emploi sur l'entité ?

Le porteur ?

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Ampleur budgétaire :**
  - Je ne comprends pas comment ce projet pourrait demander un budget si élevé étant donné que cela ne relève que de la communication.
- **Affinage** :
  - Il suffit de trouver les moyens de communication les plus adaptés (qui prend en considération toute la population chastroise et qui ne sont pas spécialement couteux) Ex: mettre à l'honneur un commerce/artisan chastrois chaque semaine sur la page Facebook de la commune, des lieux/évènements de rencontres (le marché déjà "existant", on peut aussi imaginer un "parcours des commerces") etc...
  - Organiser des rencontres entre les différents entrepreneurs locaux peut les amener à collaborer et donc à développer encore plus l'aspect local (ex: une ferme/un magasin qui vend les produits d'un artisan)
  - Une association de commerçants est une très bonne idée!
  - La structure porteuse type ADL ne s'essoufflerait-elle pas à long terme ?
  - Plusieurs personnes pensent que la communication est fondamentale (avec l'importance de la mise à jour de celle-ci).
  - Lier le projet en plus avec les labels chastrois qui sont en place..

COMMENTAIRES DE LA CLDR (suite) :

- **Remarque** :
  - À noter qu'un groupe Facebook existe : Chastre Producteurs, Artisans et commerçants.
  - Un membre possédant un commerce est prêt à s'engager particulièrement dans ce projet.
  - Nous sommes une commune rurale ce qui peut expliquer le nombre peu élevé d'entrepreneur (quoiqu'il y en a déjà quelques un dans de nombreux domaines).
  - La densité de la population ne permettrait pas un commerce rentable dans certains secteurs et peut expliquer la faible diversité de commerce.

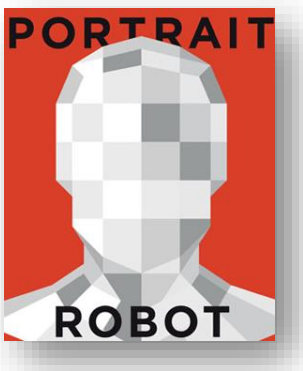

Projet n°15 - Développer des projets d'économie circulaire/circuits court

Le projet vise à promouvoir et aider les entrepreneurs locaux à écouler leur produit. Cela s'inscrit dans la volonté de la commune de renforcer le caractère local, d'accompagner les agriculteurs et d'encourager les rencontres entre les habitants. Il s'agirait mettre en valeur ces produits locaux lors d'évènements festifs, de développer des lieux de vente, d'aider les personnes sans emploi ou en réorientation via la valorisation d'objets, ...

Toutefois, il ne serait pas viable de ne considérer que les acteurs concernés de Chastre, il faudrait donc attirer des producteurs potentiels des alentours. Il faut donc déterminer s'il s'agit de plutôt trouver un lieu permettant les échanges entre les différents acteurs (halle, marché, ...), plutôt une organisation pour mettre en lien ces acteurs ou encore plutôt creuser l'aspect de la réinsertion sociale.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié ☒	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis ☐	
Localisation définie ou non pertinent ☐	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité ou à définir s'il s'agit d'un lieu/plateforme
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) ☐	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : Niveau de précision

Projet possible en lot 1 ☐

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 ☒

Plébiscite population

++

☐

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- ☐ Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- ☐ Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- ☒ Axe 3 « Economie locale
- ☒ Axe 4 « humain »
- ☒ Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- ☐ Sans
- ☐ Petit (< 10.000 €)
- ☐ Moyen (10.000 – 100.000 €)
- ☐ Elevé (100.000 – 500.000 €)
- ☐ Très élevé (> 500.000 €)
- ☒ PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Dans le cas où l'idée d'un lieu de vente/rencontre autour de produits locaux est préférée, ce projet pourrait être repris dans le projet n°14.

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Affinage** :
  - Plusieurs personnes pensent que le projet 14 et 15 devraient être regroupés. L'un ne va pas sans l'autre.
  - Une partie de ce projet est déjà sur les rails puisque le marché doit s'ouvrir dès que l'autorisation en sera donnée.
  - Il serait intéressant de creuser la relation possible entre la mise en valeur/vente des produits de nos producteurs/artisans chastrois et l'aspect réinsertion sociale.
  - Restreindre l'économie locale ou les circuits courts à la commune est limitatif. Plusieurs personnes pense qu'il faudrait que ce projet puisse être développé par un ensemble de communes voisines.
- **Lien avec la stratégie :**
  - Ajouter axe environnement et territoire car il s'agit de diminuer les déplacements, des valoriser les productions et échanges locaux mais aussi de privilégier les dons et les échanges, la revalorisation des déchets-ressources et le soutien à l'économie circulaire, comme nous l'a montré le confinement à cause du covid19.

Projet n°16 - Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureaux (Coworking, équipement IT, …) – Mix Atelier rural – Maison de village

Le projet consiste à créer un atelier rural via l'achat d'un bâtiment ou via la construction/rénovation d'un bâtiment sur un terrain communal. Les citoyens souhaiteraient qu'un espace soit dédié à au travail, un espace à mi-chemin entre la ferme et le bureau sur la commune. Il pourrait prendre la forme d'un atelier rural avec des espaces assez modulable pour répondre aux ambitions du nouveau lieu.

L'atelier rural comprend « un ou plusieurs grands espaces/ateliers, un ou plusieurs bureaux administratifs et des espaces sanitaires. Il peut être conçu en un ou deux étages, en un seul bâtiment ou en plusieurs » (Source : Fondation Rurale de Wallonie, Cahier rural : l'atelier rural, n°1, 2016).

Le futur lieu pourrait recevoir les fonctions suivantes : un espace de bureaux partagés, une salle polyvalente (conférence, formations, spectacle, marché/épicerie), un zone « atelier » (cuisine CPAS, mise en conserve, maraîchers)

Il s'agir de développer un lieu qui réponde aux nouvelles mobilités des travailleurs et aux besoins des entreprises qui cherchent à s'installer sur la commune et qui bénéficient de peu de capital pour louer un espace ou un bâtiment à haut loyer.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [ ]	
Localisation définie ou non pertinent [ ]	**LOCALISATION** Pas de localisation précise
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [ ]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : Concept

Projet possible en lot 1 [ ]

A ce stade…

Lot 2 ou lot 3 [X]

Plébiscite population

[+]

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité….
(Justifier) : ……

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [X] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [X] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE L'AUTEUR :
Projet à approfondir. Mix entre la maison de village et l'atelier rural. Insister sur l'accueil des travailleurs et des entreprises ?

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Remarques/affinage :**
  - Doute sur la demande pour ce projet.
  - Pour le coworking et l'équipement IT, une initiative privée semble plus probable.
  - L'occupation de ce lieu serait-elle payante ?
  - A qui confier la gestion de ce bâtiment ? Si engagement (même à temps partiel) à prévoir, cela peut être bloquant car le budget annuel risque d'être élevé.
  - Projet innovant et intéressant de préservation d'un bâti rural pour un projet de valorisation des circuits courts (cf projet 15) ou maison médicale (demandée sur Blanmont par exemple) ou de maison d'indépendants, il y a à Chastre de personnes en profession libérale (comptables, architectes, traducteurs, éditeurs...).
  - On peut éviter des déplacements inutiles tout en créant des synergies entre métiers, et tenir un lieu de vie et de contacts sociaux et mixant public/privé, avec espace rencontre.
  - Ceci peut être envisagé aussi dans le projet de quartier nouveau à St Gery (quartier petit champ sur terrain Mottard, avec F Wouters).

PORTRAIT ROBOT

Projet n°17 - Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles

Le projet vise à créer des partenariats avec les agriculteurs pour les accompagner dans l'évolution du secteur agricole tant sur l'angle de l'économie locale que de la transition écologique. En effet, la grande majorité du territoire de Chastre (±80%) est en zone agricole.

Dès lors, avec la volonté de mettre en avant le caractère local de la commune, il est proposé de mettre en place des outils des communication et d'organiser des rencontres entre les agriculteurs et les non-agriculteurs (journées fermes ouvertes, rencontres avec des écoles, ...) coordonnées par un conseil consultatif « ruralité et alimentation locale » qui pourront également conseiller les agriculteurs. Il est également proposé de demander de l'aide à des associations, comme Natagriwal, qui soutiennent les agriculteurs en transition.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** :

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [X] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [X] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D' AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

/

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Notion d'urgence :** plusieurs personnes trouvent ce projet urgent pour assurer une cohérence avec les projets 2 et 3.

Projet n°18 - Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune

Certains village se sentent délaissés en termes d'actions solidaires et de services sociaux. Ils déplorent un manque d'informations quant aux différentes associations, pourtant assez nombreuse sur l'ensemble de l'entité. Il s'en suit alors également un manque d'informations quant aux actions des associations, notamment celles qui visent à aider les ménages aux revenus moins important. Il est également ressorti de la CLDR la volonté de renforcer les liens entre les différentes acteurs (citoyens, administrations, associations) de la commune.

Le projet vise au rapprochement et à l'intégration de tous les ménages chastrois par la communication, notamment en utilisant comme canal le site internet de la commune. Différentes actions sont envisageables : tenir un annuaire à jour des différentes associations avec un petit descriptif de leur domaine d'action, tenir un agenda des activités avec un système de rappel (sms, mails, ...) ou encore compléter les information de « Bien vivre à Chastre » avec une newsletter communale diffusée une ou deux fois par mois.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune et les différentes associations
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** Sur l'ensemble de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** :

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

+

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [X] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

/

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Affinage** :
  - Le site web de la commune doit être revu/repensé/actualisé.
  - Pourquoi ne pas profiter du marché pour faire connaitre les différentes associations? A chaque édition du marché, une tonnelle pour accueillir les membres des associations (comme on peut le voir lors d'événements festifs). Cela ne coûte rien et pourrait permettre des rencontres directes (autre que les réseaux/mails/etc) entre les associations, la commune et les citoyens.
  - À lier avec le développement d'une meilleure communication dans l'ensemble de la commune.

Projet n°19 - Recréer une vraie place communale à Chastre

Parti du constat qu'il manquait un espace public aux abords du site de l'administration communale, le projet vise à créer une véritable place publique accoudée à l'avenue de Castillon. A ce stade la CLDR a intégré dans le périmètre de réflexion le parking communal, l'ancien cimetière, la zone du square Lespignan, l'ancien terrain de foot et la zone boisée autour du Monument aux morts.

La création d'une place a pour objet de : rassembler les circulations en un point, un genre de « plateau actif », en une vaste zone de connexion et de convivialité entre le cimetière/ le bois / l'ancien jardin l'avenue de Castillon/ rue de la drève accessible au PMR, mettre en place des bancs et une plaine de jeu ; requalifier l'espace vert de l'ancien cimetière en respectant sa valeur historique, sentimentale et patrimoniale ; repenser le stationnement en intégrant davantage le parcours des PMR et un stationnement sécurisé pour les vélos, renouveler la zone sportive et ludique au niveau de l'ancien terrain de foot, protéger des circulations (une vaste zone dédiée au grands évènements communaux rétrospectives, aux marchés, à la pratique de la bale pelote, fête des voisins…) et d'intégration d'une zone pour les voitures partagées, le covoiturage et la recharge des véhicules électriques.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** Av de Castillon
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** :

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

+++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [X] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [ ] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [X] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Quid de l'ancien terrain de foot et de la zone boisée, déjà intégrée dans le projet de revalorisation du bois de Castillon (fiche- 28) ?

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Affinage** :
  - Le périmètre doit être précisé ; un comité existe qui a pensé la place de l'église, ici c'est plus large et intègre la coulée verte de la drève et la plaine de la maison communale ; c'est peut-être intéressant de redessiner l'ensemble.

PORTRAIT ROBOT

Projet n° 20 - Rénovation de la place de la Féchère

Ce futur aménagement a pour but d'améliorer la convivialité et la sécurité au quotidien. Il s'inscrit dans le projet plus global de réorganisation des cœurs de village. Il s'agira d'opérer à une transformation de la place « parking » en un lieu qui donne envie de s'y arrêter et qui se prête à la rencontre et au repos : un espace dédié aux convivialités offrant plusieurs ambiances.

Les futurs aménagements pourront s'appuyer sur les principes suivants : meilleures organisations des fonctions, réorganisation du stationnement voiture, renouvellement du mobilier urbains, création d'espaces spécifiques et sécurisés pour le stationnement des vélos et des véhicules partagés, création d'une nouvelle plaine de jeux, mieux identifier les circulations piétonnes (raccordement au chemins et sentiers) et apporter beaucoup d'attention au cadre paysager et boisé de la place.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** Place de Féchère Blamont
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : .....

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [ ] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [X] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Installer une aire de pique-nique et barbecue (Ndlr : fait débat)

Installer un étang (Ndlr : fait débat)

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Lot 2 ou 3 :**
  - Il faut nécessairement un travail de tout le quartier pour élaborer le projet de manière collective, puis le mettre en œuvre, donc an 2 ou 3.
- **Affinage** :
  - On pourrait proposer à des étudiants en urbanisme de mener un projet sur le terrain et de porter les animations pour aboutir à définir les projets à réaliser.

164G
164F
166K
166L
177F
176D
174M
179S
173K
174D
174F
167M
172F
522P
120F
170H
170K
522N
120G
119L
119H
115G
523G
527L
116W
114F
526D
515G
113B
1:500
10 m
Coordonnées du pointeur en
Lambert Belge 72
X = 169481 m
Y = 145811 m
SPW (2018) | SPF Finances, IGN, SPW | AGDP (2019)

Projet n°21 - Rénovation place de Cortil

Ce futur aménagement a pour but d'améliorer la convivialité et la sécurité au quotidien. Il s'inscrit dans le projet plus global de réorganisation des cœurs de village. Il s'agira d'opérer à une transformation de la place existante à la jonction de la N273 et la rue de Corsal en un lieu convivial, ludique et sécurisé : un espace dédié aux convivialités offrant plusieurs ambiances.

Les futurs aménagements pourront s'appuyer sur les principes suivants : meilleures organisations des fonctions (bulles à verre, stationnement, repos…), renouvellement du mobilier urbains, création d'espaces spécifiques et sécurisés pour le stationnement des vélos et des véhicules partagés, insertion de nouvelles fonctions ludiques et sportives (skate parc, zone de pique-nique, potager communautaires), mieux marquer les zones de stationnements, marquer les limites de la place, réfléchir sur la mise en place d'une zone 30 ou d'une zone partagée de plein pied, affirmation du caractère végétal de la place.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** La place de Cortil à Cortil-Noirmont
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : ……

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade…

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

+

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité….
(Justifier) : ……

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [ ] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [X] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

/

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Localisation** : la description dans le chapeau ne correspond pas : la place de Cortil est au carrefour des rues O Lotin Tilleul Great Corsal, pas au carrefour avec la N273.
- **Lot 2 ou 3 :**
  - Moins urgent que d'autres aménagements !
  - Pour dégager un projet de quartier, il faut du temps pour le faire émerger, donc pas en lot 1
- **Remarque/affinage** :
  - Nécessité de savoir ce que l'on veut faire de cette place et de la place du 7eme tirailleur marocain.
  - La place du 7eme tirailleur marocain est une place pas "vécue". Son tracé n'est pas clair, la partie devant les maisons 5 et 7 pourrait être refermée et rendue aux piétons comme espace de vie ;
  - Cela demande une concertation avec les habitants, en lien avec le nouveau projet Latour de l'ancienne cure comme espace collectif et avec le terrain communal rue Mizzi.

341B2
326C2
341Z
309N
307N
307P
307R
307H
304L
304M
302N
332D
344D
344G
633B
345K
351L2
357L2
352M
352G
352N
352L
354E
310A
309A
1:500
10 m
Coordonnées du pointeur en
Lambert Belge 72
X = 169360 m
Y = 140973 m
SPW (2018) | SPF Finances, IGN, SPW | AGDP (2019)

Projet n°22 - Aménager l'ancienne école de Villeroux

Le projet prévoit la rénovation de l'ancienne école en une maison de village et de ses abords. Cette infrastructure centrale et polyvalente sera destinée à abriter des activités associatives, sociales ou festives, pour les habitants.

Le projet vise à créer une salle polyvalente, des petites salles multiservices à l'étage, et l'aménagement de la cour (plaines de jeux et potagers à l'arrière)

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** Rue du Village, n°11 Villeroux
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : .....

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

++

[X]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : état du bâtiment

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [ ] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [X] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

/

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Lot 1 :** pas encore en année 1, mais bien en 2 ou 3.
- **Notion d'urgence :** isolation du bâtiment, chauffage, etc. à remettre en place
- **Remarque :** un travail d'animation avec les habitants du quartier sera nécessaire, pour permettre aux projets culturels et sociaux de s'exprimer et de se déployer.

567A2
435T
444B
434F
435Y
435Z
426C
435X
425D

Projet n° 23 - Rénovation de la salle des Golards

Le projet prévoit la création d'une maison de village dans la salle des Golards et de l'aménagement de ses abords. Cette infrastructure centrale et polyvalente sera destinée à abriter des activités associatives, sociales ou festives, pour les habitants.

Le projet vise à créer une grande salle polyvalente destinées aux grands évènements de la commune et des familles (fêtes de quartiers, mariages, communions…) avec une cuisine et des sanitaires, des petites salles multiservices, et l'aménagement des abords (stationnement, parking vélo, plaines de jeux, ...) et de la cours arrière. Une attention particulière devra être portée sur l'impact sonore de la salle sur les habitations limitrophes lors de grands événements.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** N°58 de la rue des Golards
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : ..... .

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

++

[X]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : état du bâtiment

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [X] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

/

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Remarques** :
  - Très utile pour créer du lien, faire vivre le village.
  - Maison de village indispensable dans les villages excentrés de St Géry-Gentinnes

116H
123E
123P
123N
123M
159E
158X
158Y
158Z
158W
157G
162R²
162S²
158V
162M
162P²
164E
165F
398G
158A²
155A²
155F²
155G²
155B²
155Y
155T
172D
172L
172M
173M
170B
1:500
10 m
Coordonnées du pointeur en
Lambert Belge 72
X = 166692 m
Y = 140750 m
SPW (2018) | SPF Finances | IGN, SPW | AGDP (2019)

Projet n°24 - Création d'une Maison de jeunes

Le projet consiste à mettre en place, au sein de la commune, un espace conçu pour les jeunes.

Le diagnostic a mis en évidence le une forte présence des jeunes et un manque d'activité extra-scolaire tout au long de l'année. De plus, il a été constaté un désintéressement total des habitants pour les évènements locaux. Une Maison de Jeunes pourra permettre une meilleure intégration et implication des jeunes dans la vie locale. Cette Maison pourra, à l'aide d'animateurs professionnels, être un espace : d'accueil, de rencontre, de loisirs créatifs, d'activités culturelles, récréatif, sportif, ...

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [ ]	
Localisation définie ou non pertinent [ ]	**LOCALISATION** A définir
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [ ]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** :

Projet possible en lot 1 [ ]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [X]

Plébiscite population

+

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [X] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Définir la fourchette d'Age 14-20 ans

Déterminer s'il s'agit plutôt d'une organisation « nomade » d'un lieu, d'une plateforme numérique (lien fiche - 30 – smart cities) ?

Cela reste à définir ?

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Porteurs** : régie des quartiers et Carrefour J, animatrice de rue, projet AMO.
- **Plébiscite population** :
  - Projet peu plébiscité par la population et lot 2-3 --> avant d'adopter ce projet, il faudrait peut-être sonder les jeunes, principaux intéressés.
- **Remarques** :
  - Il s'agit de voir quelles activités et quelles organisations souhaitent les jeunes du village et comment faire du lien entre les quartiers de St Gery Gentinnes ;
  - Le conseil consultatif Jeunesse pourrait travailler avec les jeunes pour identifier les besoins, en lien avec la Fondation Roi Baudouin ?

Projet n°25 - Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)

Le projet prévoit de dynamiser les églises, soit en les restaurant soit en diversifiant les activités qui y sont organisées. Il vise à utiliser les édifices dans les villages pour y accueillir des activités socio-culturelles (formations, expositions, conférences, bibliothèque).

L'entretien des édifices religieux, faute de moyens financiers suffisants, s'avère difficile et nombre d'entre eux se dégradent au fil du temps. Les associations et les plus jeunes quant à eux peinent à trouver un lieu. Associer les deux répond ainsi aux demandes des habitants, tant en termes de protection du patrimoine qu'en terme de vie culturelle et de cohésion sociale.

A ce stade deux actions méritent d'être intégrées au projet :

- Renouvellement d'un lieu et de ses fonctions : la valorisation du mémorial Kongolo,
- Mutualisation des usages : utilisation des églises pour y mener des retraites de tous types (pratique du yoga et autres ; blocus pour les étudiants…)

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La commune
Projet précis [ ]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité ou essentiellement sur un site ?
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [ ]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : Des accords avec les fabrique d' église.....

Projet possible en lot 1 [ ]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [X]

Plébiscite population

[+]

[X]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : l'état de certains édifices religieux

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [ ] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [X] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR : /

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Porteur :** avec l'UAP, les fabriques d'églises et l'archevêché évidemment, dabs le respect du cadre législatif existant (en évolution)
- **Remarques/affinage** :
  - Blocus pour étudiant : excellente idée! Sous forme de retraite mais aussi en accès libre à la journée. Juste prévoir un minimum de confort pour étudier et du WIFi.
  - Même si je trouve les idées intéressantes, une église reste un lieu de culte et je doute que l'on puisse en faire une salle de sport, d'étude ou de spectacle. De plus, qui a l'autorité pour autoriser ces activités et qui financera les aménagements (chauffage, wifi...)
  - Une réflexion et le choix d'une ligne de conduite (pas de coût important) à court terme deviennent urgents.
  - Les temps changent et les mentalités évoluent...il est un fait certain que certains lieux du culte sont moins fréquentés qu'avant. Cependant ces bâtiments font partie intégrante du patrimoine de la commune. Ces bâtiments demandent de l'entretien et les laisser à l'abandon parce que moins utiliser n'est pas une bonne solution. Il existe bien des endroits en Belgique où des églises ont été transformée d'une façon judicieuse et agréable tout en valorisant l'architecture de celui-ci...c'est dans le cas de Chastre une idée à creuser ...appel cette fois à la créativité et à l'imagination.

Projet n°26 - Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires

Le projet vise à la création d'une structure médico-sociale de proximité formée par une équipe pluridisciplinaire composée idéalement au minimum de médecins généralistes, d'infirmières, de kinés et personnel d'accueil.

Elle pourrait s'étendre à d'autres services : dentistes, psychologues, diététiciens, travailleurs sociaux, ...

A partir du moment où elle sera agréée, elle devra également porter des projets en santé communautaire ; c'est-à-dire des actions et des ateliers sur des pratiques de prévention et de prise en charge de la santé.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** Porteur privé (association, groupe, autre maison médicale plus ancienne)
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [ ]	**LOCALISATION** A définir
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [ ]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : Localisation Porteurs

Projet possible en lot 1 [ ]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [X]

Plébiscite population

[+]

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [X] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [X] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [X] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Détermination des porteurs :

- Plusieurs possibilité pour mettre en place un Maison médicale : porteurs privés, « tiers » /groupement ou associations d'un secteur parallèle ou à partir d'une maison médicale plus ancienne (« antenne »).

- Les Maisons médicales les plus proches avec qui Chastre pourrait collaborer pour en mettre une en place au sein de la commune se trouvent à Court-Saint-Etienne, Mont-Saint-Guibert et Ottignies-Louvain La Neuve.

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Affinage :** à étudier avec les pratiquants des différents domaines médicaux sur notre commune
- **Remarques :**
  - L'offre médicale est limitée et une maison médicale permettrait d'éviter de se déplacer sur Sombreffe ou Gembloux pour un accès aux consultations de base.
  - Environ 10 % de la population vit dans les cités à Chastre.

Projet n°27 - Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives

Le projet consiste à optimiser la qualité de l'offre sportive sur le territoire communal. Le diagnostic a mis en évidence le manque d'infrastructure sportive et une offre relativement limitée obligeant les habitants à se déplacer vers les communes voisines.

Dès lors, il est proposé de revoir la qualité des infrastructures existantes et d'optimiser l'utilisation des bâtiments et infrastructures en dehors des horaires d'occupation habituelle (comme l'utilisation des gymnases des écoles en soirées ou les week-ends, par exemple). Il faut toutefois noter que pour pouvoir mettre tout ça en place, il est nécessaire d'évaluer l'offre sportive de la commune (cadastre des infrastructures existantes et évaluer leur qualité) et d'estimer la diversité de l'offre sportive attendue. Cela pourra également permettre une négociation plus facile et plus ciblée pour une possible collaboration intercommunale.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié ☐	**PORTEUR :** La Communes (et les Communes voisines ?)
Projet précis ☒	
Localisation définie ou non pertinent ☐	**LOCALISATION** Sur l'ensemble de(s) l'entité(s)
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) ☐	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : Accords avec les communes voisines.

Projet possible en lot 1 ☐

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 ☒

Plébiscite population

++

☐

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- ☐ Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- ☐ Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- ☐ Axe 3 « Economie locale
- ☒ Axe 4 « humain »
- ☒ Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- ☐ Sans
- ☐ Petit (< 10.000 €)
- ☐ Moyen (10.000 – 100.000 €)
- ☐ Elevé (100.000 – 500.000 €)
- ☐ Très élevé (> 500.000 €)
- ☒ PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Estimer le besoin et la demande afin de pouvoir être plus précis, notamment pour la/les localisations

Designer une personne- ou groupe porteur référent qui s'occuperait de faire l'inventaire et la connexion entre les différentes salles et associations (et les échanges avec les communes voisines ?)

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Lot 1 :** Une réflexion et le choix d'une ligne de conduite (pas de coût important à court terme) devraient être au programme du lot 1.
- **Remarque** :
  - Le sport est important dans une commune rurale comme la nôtre. Mais on a fort investi pendant des années sur le football en négligeant tous les autres sports...
  - C'est un projet vaste qui demandera du temps et voir à collaborer avec nos voisins ... à voir en pratique et surtout vers quoi va la demande...

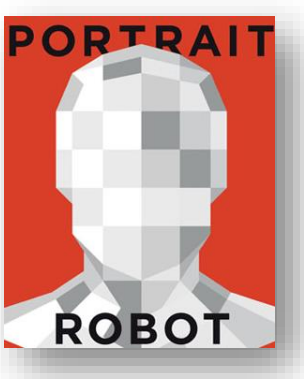

Projet n°28 - Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité)

Le projet vise à renforcer la convivialité, l'accessibilité et la biodiversité du site du Bois de Castillon. Situé au-dessus de l'administration communale, ce réaménagement s'inscrit en lien avec la modernisation du pôle communal et la volonté de créer une nouvelle place publique attenante [cf. projet n°19].

A ce stade le périmètre de réflexion intègre la zone bois, la zone boisée autour du monument au mort et l'ancien terrain de foot. De la plateforme et de la CLDR, il en est sorti les principes suivants :

- Renouveler l'accessibilité du bois en travaillant sur les connexions avec les sentiers existants, l'administration communale et l'école et en créant un chemin accompagné d'une signalétique pour les promeneurs)
- Créer des zones ludiques et de convivialité dans le bois (mise ne place d'un parcours santé) et dans ses bords sur l'ancien terrain de foot (zone de pique-nique, plaine de jeu, terrain de balle pelote, boulodrome paysager, …)
- Favoriser la biodiversité et la donner à voir par la mise en place de panneaux pédagogiques, rénovation de la mare et du jardin attenant.

Le réaménagement du bois a pour objet d'offrir des espaces de convivialité, dans un cadre paysager de qualité aux familles de la commune.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** Avenue de Castillon
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : ……

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade…

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

+++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité….
(Justifier) : ……

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [ ] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [X] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

En lien avec la fiche 21

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Ampleur budgétaire** : plusieurs personnes pensent que ça devrait être moins coûteux.
- **Affinage** :
  - À construire avec les habitants de manière participative.
  - Devrait être pensé en cohérence avec le projet 2 et en articulation avec le projet 4 (économie d'échelle, démarche identique). Cette articulation peut s'envisager en termes de priorité ou complémentarité, en tenant compte de questions budgétaires et de la possibilité de mobiliser la contribution de bénévoles.

Projet n°29 - Création d'un plan de communication

Communiquer est une clé pour atteindre les objectifs fixés et réaliser des projets. Dans le cadre du PCDR, il est opportun d'élaborer un plan de communication pour les différents acteurs du territoire afin renforcer les liens entre les citoyens, l'administration et les acteurs locaux afin que chacun y trouve sa place. Il s'agit de développer un plan de communication cohérent et coordonné, ciblé en fonction des acteurs visés, s'appuyant sur les moyens déjà mis en œuvre et créant de nouveaux outils pour répondre aux besoins. La CLDR et la Commune ont montré leur envie d'aller plus loin dans le suivi et l'encadrement du projet en créant eux même leur plan de communication

Il s'agit de mettre en place un groupe porteur qui aura pour objet d'établir le plan et d'en assurer le suivi.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : .....

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

[+]

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [X] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR : /

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Notion d'urgence/lot 1 :**
  - Plusieurs personnes pensent que ce projet est urgent.
  - Il doit être, prioritaire sur tous les autres projets car la communication est la base si l'on veut réussir à mobiliser/informer les citoyens.
  - Une communication bien conçue et bien réalisée est prioritaire et urgente. Une action de planification ou de stratégie s'impose donc en lot 1
- **Plébiscite population** : Dans ce cas comme pour d'autres projets, le faible résultat-plébiscite s'explique sans doute par un caractère diffus, qui en fait accroit son importance.
- **Ampleur budgétaire :**
  - Demande des moyens car il faut engager quelqu'un·e à l'administration ou faire travailler 'imio' pour revoir la structure et l'utilisation du site web, de la possibilité d'envoyer des newslettres régulières, des sms en cas d'urgence, etc. C'est super important et utile !
  - Peut-être qu'il serait judicieux de prévoir plus de budget pour ce projet car sans celui-ci, la réalisation de certains autres projets ne sera pas possible. D'ailleurs, la communication est un des 5 axes en lien avec les stratégies à adopter... Cela montre qu'il faut que la communication soit optimale!
- **Remarque/affinage :**
  - Parler plutôt de stratégie de communication que de plan.
  - A mener en cohérence avec le projet 31.

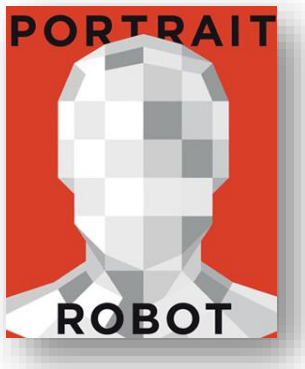

Projet n°30 - Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cities, ...)

Pour faire de Chastre une smart city et permettre à tous ses citoyens d'avoir accès aux différentes informations nécessaires, notamment les informations locales, l'accent doit être mis sur ces technologies de communication, notamment en :

- implantant des panneaux d'information (valves) en des lieux de forte fréquentation
- installant des bornes interactives communales
- Permettant à chacun de se familiariser avec ses technologie via la mise en place de lieux pédagogiques adéquats

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [ ]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : Niveau de précision

Projet possible en lot 1 [ ]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [X]

Plébiscite population

[+]

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [ ] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [X] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [X] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

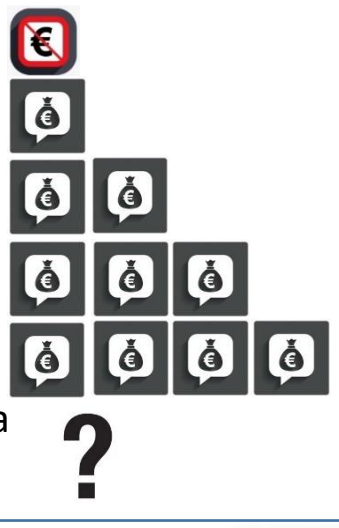

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Dans l'optique des panneaux d'information en des lieux forts fréquentés : il faut déterminer quels sont les lieux mais aussi leur nombre

De même, il faut localiser les lieux pédagogiques adéquats (location, rénovation, ...)

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Plébiscite population :** Dans ce cas comme pour d'autres projets, le faible résultat plébiscite s'explique sans doute par un caractère diffus, qui en fait accroit son importance.
- **Remarques/affinage :**
  - Plusieurs personnes trouvent que les panneaux ne sont pas vraiment utiles ni prioritaires par rapport à la dynamique de communication et une personne en charge.
  - Donnons la priorité à l'organisation + dynamisation des moyens déjà existants et investir dans des ressources humaines.
  - N'avait-on pas parlé aussi de lobbying auprès des opérateurs télécom afin de ne pas délaisser les investissements dans les villages? Beaucoup n'ont pas d'accès à un internet rapide ou même à un réseau GSM correct.
  - C'est au niveau du lot 1 qu'il faut réaliser une instruction : besoins à différents degrés … possibilités … choix stratégique et lignes directrices éventuelles.

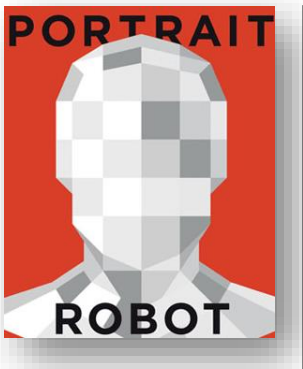

Projet n°31 - Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels

La commune de Chastre possède un tissu associatif assez dense mais les informations concernant les différents domaines d'actions et évènements de ces associations ne sont pas correctement transmises aux citoyens. Il a également été déploré un manque de programmation culturelle au sein de la commune de chastre.

Le projet vise donc à répondre à ce manque d'information via la mise en place d'une cellule au sein de la commune qui s'occuperait de :

- récolter les différentes informations fournies par les associations et de les transmettre à la population
- tenir un site internet reprenant les informations quant aux actions/évènements des différentes associations et le mettre régulièrement à jour
- d'organiser des rencontres régulières entre les associations chastroises elles-mêmes ou avec des associations des communes voisines mais également avec divers publics
- Tenir à jour un agenda combinant les événements culturel de Chastre et des communes voisines

Cette cellule pourrait notamment être constituée d'animateurs professionnels qui pourraient aider les groupes citoyens porteurs de projet.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION**
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : .....

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

+

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [ ] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [ ] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [X] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

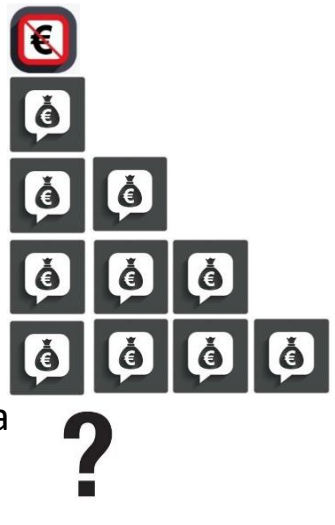

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR : /

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Remarque/affinage :**
  - Le groupe Associ'Actions a récemment vu le jour (cfr. Facebook) afin de créer un réseau interne au tissu associatif et également favoriser la communication vers les citoyens.
  - Il faudrait faire connaitre ce groupe ainsi que d'autres groupes Facebook qui rassemble des informations les concernant (ex: artisans et producteurs de Chastre)
  - En lien avec le projet 18, 29 également.
  - Le site internet doit être un outil communicatif où les associations et les acteurs culturels, économiques, environnementaux et sociaux peuvent ajouter leurs activités et où les ressources sont connectées (cf chastre en poche + agenda interactif + annuaires interactifs).

Projet n°32 - Renforcement de l'ancrage local des écoles

Le projet montre la volonté d'un engagement important du PCDR de viser à l'amélioration du mode de vie des chastrois, sans en oublier les enfants. L'idée est d'inculquer aux enfants des valeurs fondamentales concernant leur environnement en se focalisant sur deux axes principaux :

- la mobilité sécurisée : via l'aménagement des abords des écoles (cheminements, parking vélos, ...) [cf. projet n°12]

- les structures et services aux écoles : en affirmant le caractère « local », via la nourriture (traçabilité de ce que les enfants mangent via une ou des cuisines centralisées pour les collectivités dont les écoles ; favoriser les produits chastrois) ou encore via la biodiversité (projets de valorisations pédagogiques [cf. projet n°4]).

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune, les écoles
Projet précis [ ]	
Localisation définie ou non pertinent [ ]	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** : .....

Projet possible en lot 1 [ ]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [X]

Plébiscite population

++

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [X] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [X] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [X] Sans
- [X] Petit (< 10.000 €)
- [ ] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [X] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR :

Projet « flou » en lien avec d'autres projets plus « précis » comme le projet 4, 14, 17 ou encore le projet 12. Intégrer les écoles dans ces projets ?

En lien avec la labélisation « chastroise »

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Remarque/affinage :**
  - Il faudrait s'assurer que l'ancrage local des écoles en favorisant les produits locaux ne pénalisent certaines familles.
  - Les enseignants et les écoles peuvent porter de nombreux projets de sensibilisation, de création, de réflexion. Dans le cadre de leurs projets pédagogiques, l'éducation à la citoyenne, l'ECMS (éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire) peuvent être implantées en classe, avec des projets autour du développement durable, de la mobilité douce, des échanges Nord/Sud, des projets artistiques, intergénérationnels... de nombreuses associations soutiennent et interviennent en classe avec les enseignants.
  - A défaut d'un projet précis, cet axe devrait être approfondi, en articulation avec tous les projets qui concernent la convivialité, la mobilité, le milieu.

Projet n°33 - Réflexion sur l'éclairage nocturne

Le projet consiste à repenser l'éclairage de la commune et d'en faire une Smart Cities. L'idée est d'améliorer les performances énergétiques des bâtiments et équipements (publics et privés) via la mise en place d'un éclairage intelligent, qui permettrait de faire des économies et de diminuer l'impact de la pollution lumineuse tant pour les habitants que pour la faune. Plusieurs actions sont envisageables

- Diminuer/supprimer l'éclairage dans certaines rue la nuit entre minuit et 5h ainsi que limiter l'éclairage des commerces (éteindre 1h après la fermeture)
- Rationaliser l'éclairage du terrain de foot
- Sensibiliser les habitants à a diminution de l'éclairage vers l'extérieur : les inciter à ne pas éclairer leur façade avec des spots tournés vers le haut, ou vers la rue. En diminuer l'intensité. Eteindre toute source lumineuse extérieure à partir d'une certaine heure.

Caractère opérationnel

Pour pouvoir être programmé dans le lot 1 (enclenchement du projet dans les trois ans suivant l'approbation du PCDR), les 4 conditions développées doivent être toutes positive (conditions nécessaires mais pas suffisantes)

Porteur identifié [X]	**PORTEUR :** La Commune
Projet précis [X]	
Localisation définie ou non pertinent [X]	**LOCALISATION** A l'échelle de l'entité
Absence de « contrainte bloquante » (c'est-à-dire rendant impossible l'enclenchement du projet dans un horizon de trois ans au moins) [X]	**CONTRAINTE BLOQUANTE** :

Projet possible en lot 1 [X]

A ce stade...

Lot 2 ou lot 3 [ ]

Plébiscite population

+

[ ]

Notion d'urgence :

Pénurie, détérioration bâtiment, opportunité....
(Justifier) : .....

Lien avec la stratégie :

- [X] Axe 1 « Environnement – Aménagement du territoire »
- [ ] Axe 2 « mobilité active et sécurisée »
- [X] Axe 3 « Economie locale
- [X] Axe 4 « humain »
- [X] Axe 5 « communication »

Ampleur budgétaire:

- [ ] Sans
- [ ] Petit (< 10.000 €)
- [X] Moyen (10.000 – 100.000 €)
- [ ] Elevé (100.000 – 500.000 €)
- [ ] Très élevé (> 500.000 €)
- [ ] PAS CLAIR, dépend de la précision du projet

« ELEMENTS D'AFFINAGE »

COMMENTAIRES DE l'AUTEUR : /

COMMENTAIRES DE LA CLDR :

- **Plébiscite population :** Dans ce cas comme pour d'autres projets, le faible résultat-plébiscite s'explique sans doute par un caractère diffus, qui en fait accroit son importance.
- **Ampleur budgétaire :**
  - A-t-on besoin de temps ? plutôt petit budget (et en plus ça va rapporter car dépenses en moins!).
  - La réflexion parait bien coûteuse! Par ailleurs l'action permettrait sans doute de récupérer le coût.
- **Affinage :** Le conseil consultatif énergie climat peut s'y pencher assez vite.
- **Remarque :**
  - La PISQ inaugurée en juin 2019 à St Géry témoigne de la pollution nocturne qui augmente chaque année. Quel besoin d'éclairer le soir cette infrastructure qui est éloignée des habitations et qui n'est pas utilisée à ce moment ? Un lieu d'observation du ciel étoilé de plus qui disparaît...

Projet n° 1 - Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement commu
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans

Projet n°1 - Précisez les raisons de votre choix (facultatif)

Pour pouvoir agir dans un cadre bien défini, avec des zones auxquelles on attribue une fonction (habit
Ce dossier fait partie des attributions 'normales' d'une commune bien gérée.

Utile
Sans ça, comment avancer ?
Cet état des lieux est essentiel
Essentiel pour réaliser la suite avec des outils adaptés, à jour et cohérents.
Cela me semble être un préalable logique à tout autre projet
L'actualisation des outils existants, l'évaluation de ces outils sont nécessaires pour déterminer les gran
c'est une base de travail important pour voir où l'on va

budget
Fondement essentiel de l'organisation et de la structure et du maillage communal. Cela permet égalen

La pression immobilière, la volonté de la préservation du caractère rural de Chastre, Chastre est une c
Outil guide indispensable!

en amont des projets à développer en matière d'environnement, aménagement territoire, mobilité
Outils de base et structurants/fixant un cadre pour les orientations en AT

C'est le cadre structurel préalable à tout projet

Projet n°2 - Assurer un rés
Lot 3 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 1 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 1 – à réaliser dans les
Lot 1 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 1 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 3 – à réaliser dans les
Lot 1 – à réaliser dans les
Lot 3 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 1 – à réaliser dans les
Lot 3 – à réaliser dans les
Lot 1 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les
Lot 2 – à réaliser dans les

Projet n°2 - Précisez les raisons de votre choix (facultatif)
6 à 10 ans
Pour moi, ce maillage doit être déjà pensé dans le plan communal d'aménagement du territoire, raison pour lac
4 à 6 ans
Budget peu élevé et projet porté en partie par des bénévoles donc pourrait être lancé assez rapidement
4 à 6 ans
Si on veut changer pour un monde meilleur, c'est maintenant
très utile pour faire de Chastre une commune accueillante et préservée
Prendre le temps de la réflexion pour un maillage efficient et efficace sur le long terme + Réfléchir la question
4 à 6 ans
Un travail préparatoire devrait être réalisé dans les 3 ans (lot 1) soit le cadastre des zones, ensuite (lot 2) pour
cela peut prendre un peu plus de temps
3 premières années * (Ne remplit pas à ce stade les critères nécessaires pour être en lot 1)
plus de précisions et définir un budget
La réalisation d'un cadastre et l'étude des besoins et de leur faisabilité est un prérequis.
3 premières années * (Ne remplit pas à ce stade les critères nécessaires pour être en lot 1)
6 à 10 ans
4 à 6 ans
4 à 6 ans
Objectif de Chastre-biodiversiré ASBL depuis toujours
4 à 6 ans
4 à 6 ans
Protection nécessaire urgente car la biodiversité est en danger : betonisation, pleine dégradation/enjeux climat
6 à 10 ans
L'urgence écologique + possibilité de déjà réaliser une partie du projet en lot 1
4 à 6 ans
4 à 6 ans

Projet n°3 - Lutte contre le	Projet n°3 - Précisez les ra	Projet n°4 - Valorisation bi	Projet n°4 - Précisez les ra
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 2 – à réaliser dans les	Pour moi, la lutte contre le	Lot 1 – à réaliser dans les	C'est un projet qui ne dem
Lot 3 – à réaliser dans les	Ce dossier fait partie des a	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les	Essentiel pour la préserva	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années
Lot 2 – à réaliser dans les	Rassembler le travail à eff	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	Je ne suis pas concernée,	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 2 – à réaliser dans les	beaucoup a été récemmer	Lot 1 – à réaliser dans les	Investissement assez simp
Lot 1 – à réaliser dans les	Important pour les personr	Lot 3 – à réaliser dans les	Prendre le temps de la réfl
Lot 1 – à réaliser dans les	Les zones sujettes à probl	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 2 – à réaliser dans les	D'accord pour que ce soit	Lot 1 – à réaliser dans les	Aspect didactique, environ
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 2 – à réaliser dans les	c'est important mais indisp
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années
Lot 2 – à réaliser dans les	pour moi à mettre en prior	Lot 1 – à réaliser dans les	possibilité de faire en étap
Lot 2 – à réaliser dans les	Nécessaire, dans une prer	Lot 1 – à réaliser dans les	L'aménagement qui peut ê
Lot 1 – à réaliser dans les	Assurer à tous les quartier	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années
Lot 2 – à réaliser dans les	pour moi plus urgent et je	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années * (Ne	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les	Les coulées de boues inor	Lot 3 – à réaliser dans les	Tant qu'il peut rester prése
Lot 1 – à réaliser dans les	Très important pour les ha	Lot 1 – à réaliser dans les	Magnifique espace à valor
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	urgence car récurrence de	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	problème récurrent et urge	Lot 1 – à réaliser dans les	bien avancé déjà et mobili
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	l'urgence de la situation…	Lot 1 – à réaliser dans les	pour l'acquisition de la par
Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans	Lot 1 – à réaliser dans les	C'est la seule vraie zone h
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années

Projet n°5 - Elaboration d'u	Projet n°5 - Précisez les ra	Projet n°6 - Renforcement	Projet n°6 - Précisez les ra
Lot 1 – à réaliser dans les	Il est important de préserv	Lot 3 – à réaliser dans les	Mieux desservir la commu
Lot 1 – à réaliser dans les	Comme pour le bois de St	Lot 1 – à réaliser dans les	Une bonne information du
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne r	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Plus que nécessaire	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 1 – à réaliser dans les	J'aurai préféré plus tôt pou
Lot 2 – à réaliser dans les	Intérêt touristique mais à i	Lot 2 – à réaliser dans les	projet important mais pas
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les	Peut-être pas prioritaire da
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Sujet intéressant, à organi	Lot 2 – à réaliser dans les	Ce serait à réaliser rapider
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	budget limité, travail symp	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	Nécessaire pour le cadre d	Lot 3 – à réaliser dans les	Ce projet doit pouvoir être
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne r	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	Le Conseil Consultatif peu	Lot 2 – à réaliser dans les	D'autres projets me sembl
Lot 1 – à réaliser dans les	Important pour la conserva	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne r	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne r	
Lot 1 – à réaliser dans les	pour le plan c'est utile, ave	Lot 1 – à réaliser dans les	les applis et les outils de p
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	Donner priorité à d'autres	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	

Projet n°7 - Création d'esp	Projet n°7 - Précisez les ra	Projet n°8 - Aménagemen	Projet n°8 - Précisez les ra
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Projet qui demande un pe	Lot 2 – à réaliser dans les	A penser dans le schéma
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Protection civile	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	sécurité et convivialité! C'	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les	A étendre à toute l'entité
Lot 1 – à réaliser dans les	urgent pour la convivialité	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	urgent de limiter la vitesse	Lot 3 – à réaliser dans les	budget beaucoup trop élev
Lot 2 – à réaliser dans les	Il faut d'abord organiser la	Lot 3 – à réaliser dans les	Intérêt limité, puisque la fa
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne	
Lot 2 – à réaliser dans les	Les rénovations des maiso	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les	Utile pour les personnes c
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	il est urgent de mettre en	Lot 1 – à réaliser dans les	
Lot 1 – à réaliser dans les	urgence vécue par les hab	Lot 2 – à réaliser dans les	à clarifier les besoins réels
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 1 – à réaliser dans les	L'augmentation de l'offre d
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	

Projet n°9 - Promotion et s	Projet n°9 - Précisez les ra	Projet n°10 - Création d'ur	Projet n°10 - Précisez les
Lot 1 – à réaliser dans les	En disciplinant les cyclos (	Lot 1 – à réaliser dans les	Cela diminuerait sûrement
Lot 1 – à réaliser dans les	Déjà en partie réalisé ou e	Lot 2 – à réaliser dans les	Il faut en discuter avec la S
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 3 – à réaliser dans les	Pas nécessaire pour tout le
Lot 1 – à réaliser dans les	ça ne me semble pas très	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les	mobilité douce !	Lot 3 – à réaliser dans les	bien mesurer si il y a vrain
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	Démarrer avec ce qui exis	Lot 2 – à réaliser dans les	idem projet 8 et 9
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 1 – à réaliser dans les	réétudier le projet pour en
Lot 1 – à réaliser dans les	facilement réalisable et à r	Lot 2 – à réaliser dans les	Peut compléter le projet n°
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 2 – à réaliser dans les	"Chastre en poche" et un p	Lot 2 – à réaliser dans les	Le projet touchera principa
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	Besoin urgent de développ	Lot 1 – à réaliser dans les	Rejoindre Gembloux où la
Lot 2 – à réaliser dans les	Bcp existe déjà	Lot 1 – à réaliser dans les	projet bien avancé et facile
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années
Lot 1 – à réaliser dans les	Le confinement a montré (	Lot 1 – à réaliser dans les	Cette liaison est fondamer
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années

Projet n°11 - Rénover le q	Projet n°11 - Précisez les	Projet n°12 - Améliorer la	Projet n°12 - Précisez les
Lot 2 – à réaliser dans les	Avoir un centre ou des exp	Lot 2 – à réaliser dans les	Presence p e de piste cycl
Lot 2 – à réaliser dans les	Cela dépend aussi des co	Lot 2 – à réaliser dans les	Recruter des bénévoles p
Lot 3 – à réaliser dans les	Vu l'importance du projet;	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années * (Ne
Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	Afin de donner une image	Lot 2 – à réaliser dans les	Trop négligée actuellemer
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 1 – à réaliser dans les	ça devrait, et pourrait être
Lot 2 – à réaliser dans les	très important mais doit êt	Lot 1 – à réaliser dans les	sécurité pour nos enfants!
Lot 3 – à réaliser dans les	Bien réfléchir le projet pou	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années * (Ne
Lot 3 – à réaliser dans les	Même si la disparition de	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années * (Ne
Lot 3 – à réaliser dans les	impossible à réaliser plus	Lot 1 – à réaliser dans les	Je connais mieux l'école d
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 2 – à réaliser dans les	pour moi , projet urgent m	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 2 – à réaliser dans les	La réhabilitation du site es	Lot 2 – à réaliser dans les	S'agissant de sécurité pub
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années * (Ne
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années * (Ne	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années * (Ne
Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	D'abord un plan de mobilit
Lot 1 – à réaliser dans les	C'est bien regrettable cela	Lot 3 – à réaliser dans les	Beaucoup d'efforts ont déj
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années * (Ne
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 1 – à réaliser dans les	besoin urgent de sécuriser
Lot 2 – à réaliser dans les	gros dossier de Revitalisat	Lot 1 – à réaliser dans les	importance au vu des dan
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années * (Ne
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 2 – à réaliser dans les	Ce quartier est un chancre	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans

Projet n°13 - La création d	Projet n°13 - Précisez les	Projet n°14 - Promotion de	Projet n°14 - Précisez les
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les	Remettre en avant les tale
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les	Favoriser, soutenir l'acrivit
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Comment, si non, inciter le	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	pas de sécurité = pas de n	Lot 2 – à réaliser dans les	soutien à l'économie locale
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les	Une information au citoyen
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les	projet urgent pour moi si o
Lot 1 – à réaliser dans les	Complète l'intérêt d'une m	Lot 3 – à réaliser dans les	Si l'on favorise la commun
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les	La crise du Corona a été u
Lot 3 – à réaliser dans les	Nous sommes une commu	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	pour poarticiper activemer	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	en lien avec la réalisation	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Stationnement sécurisé d	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les	Facile à réaliser, coût peu
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les	Renforcer l'économie loca
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	

Projet n°15 - Développer c	Projet n°15 - Précisez les	Projet n°16 - Création d'ur	Projet n°16 - Précisez les
Lot 2 – à réaliser dans les	Developper p e avant un e	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	Déjà en cours, pour deux f	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les	bien mesurer si il y a vrain
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	idem projet 14	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les	Projet d'intérêt limité au re
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	urgence de relocaliser not	Lot 2 – à réaliser dans les	avec un espace bati a reva
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Certaines choses peuvent	Lot 2 – à réaliser dans les	Ce projet est en adéquatio
Lot 3 – à réaliser dans les	Les projets d'economies v	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	

Projet n°17 - Accompagne	Projet n°17 - Précisez les	Projet n°18 - Campagnes	Projet n°18 - Précisez les
Lot 1 – à réaliser dans les	L'idée ne serait p e pas de	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Urgent, si on veut mainten	Lot 1 – à réaliser dans les	Qu'il s'agisse de la pauvre
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les	Pas réalisable pour le mor	Lot 2 – à réaliser dans les	Déjà d'actualité
Lot 1 – à réaliser dans les	Pour bouger vers un monc	Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 1 – à réaliser dans les	urgent	Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 1 – à réaliser dans les	beau projet et efficacité re	Lot 1 – à réaliser dans les	urgent , en tant que haut r
Lot 1 – à réaliser dans les	Intérêt évident pour un viv	Lot 1 – à réaliser dans les	La crise COVID-19 a mont
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Essentiel pour multiplier le	Lot 2 – à réaliser dans les	Un plan de communicatior
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les	J'ai déjà remplit mon quota
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 1 – à réaliser dans les	urgence sociale et sanitair	Lot 1 – à réaliser dans les	facile a mettre en place
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 1 – à réaliser dans les	Le paysage agricole à Cha	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	

Projet n°19 - Recréer une	Projet n°19 - Précisez les	Projet n° 20 - Rénovation	Projet n°20 - Précisez les
Lot 1 – à réaliser dans les	Une place (dans chaque v	Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 2 – à réaliser dans les	Quel emplacement? pourc	Lot 1 – à réaliser dans les	Replanter les arbres abattu
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Plus que nécessaire au vu	Lot 3 – à réaliser dans les	Bien comme elle est déjà
Lot 3 – à réaliser dans les	Tout dépend de ce qu'on v	Lot 2 – à réaliser dans les	A voir en fonction des prio
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les	coût du projet	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	pour le besoin de rencontr	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les	budget
Lot 3 – à réaliser dans les	Si l'idée est rassembleuse	Lot 2 – à réaliser dans les	L'endroit permet déjà un é
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les	clarifier ce qu'on veut , le	Lot 2 – à réaliser dans les	concertation des habitants
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	Il faut recréer un vrai "cen	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	

Projet n°21 - Rénovation p	Projet n°21 - Précisez les	Projet n°22 - Aménager l'a	Projet n°22 - Précisez les
Lot 1 – à réaliser dans les	Interdire deja aux véhicule	Lot 1 – à réaliser dans les	Afin d offrir une salle pr vil
Lot 2 – à réaliser dans les	En lien avec les places co	Lot 1 – à réaliser dans les	Rénover, empêcher que c
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les	A déjà été rénovée	Lot 3 – à réaliser dans les	Pourquoi ?
Lot 2 – à réaliser dans les	A voir en fonction des prio	Lot 2 – à réaliser dans les	A voir en fonction des prio
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les	lieu de rencontre pour les
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les	L'endroit est-il propice?	Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les	Pour organiser des réunio
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les	Maintien du patrimoine et
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 2 – à réaliser dans les	clarfier le lieu, le périmètre	Lot 1 – à réaliser dans les	en cours déjà
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	

Projet n° 23 - Rénovation	Projet n°23 - Précisez les	Projet n°24 - Création d'ur	Projet n°24 - Précisez les
Lot 1 – à réaliser dans les	Idem remarque précédent	Lot 2 – à réaliser dans les	Pas forcément dans une d
Lot 1 – à réaliser dans les	Idem que pour Villeroux	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 3 – à réaliser dans les	Pourquoi ? Faut chercher	Lot 1 – à réaliser dans les	Pourtant nécessaire
Lot 2 – à réaliser dans les	A voir en fonction des prio	Lot 2 – à réaliser dans les	A voir en fonction des prio
Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	bien mesurer si il y a vrain
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années * (Ne
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	urgentissime	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	Pour organiser des réunio	Lot 2 – à réaliser dans les	Les maisons de village po
Lot 1 – à réaliser dans les	Maintien du patrimoine et	Lot 3 – à réaliser dans les	A déjà existé dans le pass
Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	Pas sûre qu'il y ait une de
Lot 1 – à réaliser dans les	Les villages de St Géry et	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	protection de ce patrimoin	Lot 2 – à réaliser dans les	a penser avec les jeunes
Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans	Lot 3 – à réaliser dans les	6 à 10 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	il manque une salle de réu	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans
Lot 1 – à réaliser dans les	3 premières années	Lot 2 – à réaliser dans les	4 à 6 ans

Projet n°25 - Dynamisatior	Projet n°25 - Précisez les	Projet n°26 - Création d'ur	Projet n°26 - Précisez les
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les	Peut compléter le projet n'
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	Ce serait très intéressant e	Lot 3 – à réaliser dans les	initiative qui est du privé
Lot 3 – à réaliser dans les	A voir en fonction des prio	Lot 2 – à réaliser dans les	A voir en fonction des prio
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	possibilité de lieux d'échar	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les	Inconcevable	Lot 3 – à réaliser dans les	uniquement à envisager d
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	Une réflexion sereine ave	Lot 1 – à réaliser dans les	Réponse rapide à une néc
Lot 2 – à réaliser dans les	J'aimerais mettre en LOT	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les	lourdeur des mentalités	Lot 3 – à réaliser dans les	a construire
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	

Projet n°27 - Optimisation	Projet n°27 - Précisez les	Projet n°28 - Valorisation	Projet n°28 - Précisez les
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 1 – à réaliser dans les	Un lieu agréable aux abor
Lot 2 – à réaliser dans les	Pourrait déjà commencer	Lot 2 – à réaliser dans les	Le chemin déjà tracé est a
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 1 – à réaliser dans les	Pourtant serait urgent	Lot 1 – à réaliser dans les	Superbe idée car permetta
Lot 3 – à réaliser dans les	A voir en fonction des prio	Lot 2 – à réaliser dans les	A voir en fonction des prio
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 1 – à réaliser dans les	Investissement assez simp
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les	superbe endroit à mettre e
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	Doit pouvoir s'envisager a	Lot 1 – à réaliser dans les	autant d'attrait que l'aména
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 1 – à réaliser dans les	Pour donner de l'ampleur
Lot 2 – à réaliser dans les	Utilisation raisonnée des ir	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les	En fait c'est en lien avec la
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	urgence de diversifier l'off	Lot 1 – à réaliser dans les	cela peut etre assez vite fa
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les	En combinaison avec le pr
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	

Projet n°29 - Création d'ur	Projet n°29 - Précisez les	Projet n°30 - Amélioration	Projet n°30 - Précisez les
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Essentiel pour informer de	Lot 3 – à réaliser dans les	Réfléchir aux impacts soci
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Oui car manque de comm	Lot 2 – à réaliser dans les	Si nous sommes bien gére
Lot 1 – à réaliser dans les	A établir pendant et quand	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	bien expliquer pour faire p	Lot 3 – à réaliser dans les	très important mais investi
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	évident	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Un préalable a bien d'autre	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Une mise à jour des plans	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les	action transversale
Lot 1 – à réaliser dans les	même lot 0 : urgence N01	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	TRES URGENT	Lot 1 – à réaliser dans les	En lien très étroit avec le p
Lot 1 – à réaliser dans les	Communiquer est essentie	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	

Projet n°31 - Coordination	Projet n°31 - Précisez les	Projet n°32 - Renforcemer	Projet n°32 - Précisez les
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Les acteurs culturesl existe	Lot 2 – à réaliser dans les	Peut être une conséquenc
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les	NON Amène trop de probl
Lot 1 – à réaliser dans les	La communication et la co	Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	facile à mettre en place, m	Lot 2 – à réaliser dans les	projet pédagogique, éduca
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les	Nécessite une réflexion gl
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années * (Ne	
Lot 1 – à réaliser dans les	urgence et pas nécessaire	Lot 1 – à réaliser dans les	citoyenneté active, projet
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années		Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Il existe peu d'offre culture	Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans		Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	

Projet n°33 - Réflexion sur	Projet n°33 - Précisez les raisons de votre choix (facultatif)
Lot 1 – à réaliser dans les	Trop peu de rues sont complètement fonctionnelles niveau éclairage... si créatio
Lot 1 – à réaliser dans les	Est en cours de réalisation, car pourparlers avec ORES et remplacement de lam
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 2 – à réaliser dans les	Déjà effectué avant Donc à refaire sans doute un jour ou l'autre mais dans un es
Lot 3 – à réaliser dans les	Plus tôt si impact positif pour raison d'énergie.
Lot 1 – à réaliser dans les	Des économies rapides à faire.
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	
Lot 2 – à réaliser dans les	Economies d'énergie tout en assurant la sécurité des riverains.
Lot 1 – à réaliser dans les	je mets quand même en lot 1 même si je n'ai plus de quota car cela me paraît fa
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	facile a faire, économies à faire
Lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans	
Lot 1 – à réaliser dans les	Aspect écologique et économique intéressant
Lot 2 – à réaliser dans les	Il faut protéger l'avifaune nocturne et si possible réduire les coûts de fonctionner
Lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans	

n ou rénovation de place il serait plus qu utile de rendre ces places éclairées afin de permettre aussi un arr
npes en cours

sprit de smart cities

acile à faire et à exécuter...

ment. Rationaliser L'éclairage nocturne est un pas dans une bonne direction

êt lors de balade nocturne

Nom du projet

N°2: Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu

Porteur

Commune, contrat de rivière CRGD, chastre biodiversité

Partenaires potentiels

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Les deux vallées sont des couloirs importants, il faut créer le maillage par des haies sur le plateau central désertique/désertifié par l'agriculture intensive, il faut relancer l'agroécologie

Points d'attention

Si le projet éolien s'implante, les compensations environnementales seront importantes

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Importance de protéger la biodiversité, en grande déperdition, de replanter des haies, de valoriser les ruisseaux (ressource utile) et de protéger la faune et la flore.
Avec les changements climatiques, l'AT avec étalement urbain, les pratiques culturales et l'agriculture intensive qui ruinent notre environnement et notre santé, l'environnement souffre or c'est un des grand attraits de la commune

Nom du projet

N°3 Lutte contre les inondations et coulées de boues

Porteur

La commune

Partenaires potentiels

Les citoyens, les agriculteurs, la province et la région wallonne (ruisseaux, rivières), Notre Maison, Régie de quartier

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Nombreux lieux sur la commune —> Faire un inventaire dans un premier temps / Quartier du petit Baty/ les points noirs ont été identifiés par la cellule GISER : TRy des rudes, petit baty, rue des mottes, rue great...

Points d'attention

A chaque orage les résidents du petit Baty se demandent s'ils seront à nouveau inondés. Les coulées proviennent des champs avoisinants et s'écoulent naturellement à travers la cité dans le lit d'aléa inondation la traversant.
Et ce depuis plus de 15 ans. L'artificialisation d'un terrain début 2000 en plaine de jeux a certainement amplifiée ces inondations récurrentes subies par ce quartier depuis lors (en moyenne une inondation tous les 2 ans). Cette artificialisation s'est encore accrue avec la PISQ récemment inaugurée en juin 2019.

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Nous pourrions le séparer en 3 aspects:
matériel >> obstacles et bassins multiples à déployer autour et dans le quartier (modèle = nouveau quartier du Bia Bouquet à Walhain)

humain >> impliquer les résidents dans la co-gestion de ce réseau pour l'appropriation commune du projet et donc son respect

institutionnel >> réhabiliter les services communaux d'entretien régulier des égouts et des voiries dans ce quartier par un planning d'intervention bien communiqué au quartier

Nom du projet

N°12 Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles

Porteur

Commune et établissements scolaires

Partenaires potentiels

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Points d'attention

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Beaucoup d'enfants ne vont pas a vélo car les parents craignent pour leur vie ; il faut faire des sentiers carrossables à vélo et des chemins ; il faut réduire la vitesse zone 30 et rues partagées l'été

Nom du projet

N°14 Promotion des entrepreneurs locaux vers le public.

Porteur

Partenaires potentiels

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Dans le futur tiers-lieu de co-working?

Points d'attention

Le projet label de Chastre est déjà une belle piste ouverte

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Mise en place d'un annuaire électronique sur le site de la commune

Création d'une association des commerçants élargies

Nom du projet

N°15 Développer des projets d'économie circulaire/circuits court

Porteur

Partenaires potentiels

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Points d'attention

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Recours aux producteurs locaux dans les cahiers des charges des repas, dans les festivités et cérémonies diverses, développer des projets rentables de valorisation et de transformation des productions locales

Introduire un maximum de produits locaux dans le marché de Chastre

Nom du projet

N°16 Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureaux (Coworking, équipement IT, …) – Mix Atelier rural – Maison de village

Porteur

Partenaires potentiels

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Utiliser les bâtiments à réaménager / réhabiliter dans les autres fiches projets ..pourquoi pas utiliser une église ???

Points d'attention

Organiser des visites de tels tiers lieux (cf le numéro de Ruralités qui y est consacré) et N Servais connait ce genre de projets

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

intéressant d'avoir des espaces de travail collectifs avec échanges entre indépendants et utilisés aussi le soir et le we pour du lien social, café épicerie maison de village bar a jeux etc

Nom du projet

N°24 Création d'une Maison des jeunes

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Porteur

Partenaires potentiels

Les jeunes eux-mêmes —> Les sonder

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Points d'attention

Adopter une approche participative avec les jeunes et même des divers quartiers de Chastre , trouver un projet et puis un lieu qui puisse rassembler et faire consensus, en sachant aussi que l'âge des quartiers est mouvant (ex lotissements avec des enfants puis des jeunes puis personnes âgées et relance...)

Nom du projet

N°25 Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)

Porteur

Les fabriques?

Partenaires potentiels

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Eglises et cures ?

Points d'attention

Prévoir suffisamment de confort (chaise, table, chauffage, prises de courant, éclairage correct...)

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Aménager des lieux suffisamment confortables et connectés pour les étudiants en blocus qui souhaitent s'isoler en toute sérénité

Création d'écoles des devoirs hébergées par des églises?

Faire un inventaire des lieux disponibles....et voir les possibilités d'aménagement et les frais d'aménagements nécessaires / qui va pouvoir gérer cela ?

Nom du projet

N°30 Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cities, ...)

Porteur

Commune

Partenaires potentiels

Opérateurs télécoms

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Points d'attention

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Développer l'accès à l'internet rapide pour tous (fibre optique, 4/5G), et l'accès au réseau GSM partout (ex Proximus nul sur Villeroux)

Nom du projet

N°32 Renforcement de l'ancrage local des écoles

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Porteur

Partenaires potentiels

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Dans les écoles communales d'abord mais aussi en lien avec Jean Bosco et avec Petite école pour des projets communaux

Points d'attention

Beaucoup d'ONG et associations sont dispo

Les projets pédagogies commencent seulement à être abords à Chastre

Il y a moyen de faire tellement de sujets possibles en sensibilisation, ECMS éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire avec les ONG, projets écoles de paix, projets parlement des enfants, cours partagés, lutte contre les stéréotypes, EVRAS, projets environnementaux, potagers etc

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHASTRE

CLDR de CHASTRE – Séance plénière
Le **mercredi 1er juillet 2020**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR :** 26 présents / 12 excusés / 24 absents*
- *Pour le bureau d'étude **AGORA** (Auteur) : Amandine Glade, Pauline Dumartin*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Simon De Paepe et Laëtitia Lamarcq*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation FRW
- Annexe 2 – Priorisation par lots – Tableau Proposition de catégorisation
- Annexe 3 – Présentation AGORA
- Annexe 4 – Sondage priorisation par lots

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 21/01/2020 (déjà envoyé)**
- **Rétroacte**
- **Présentation de la première version de programmation dans le temps des projets du futur PCDR de Chastre et avis de la CLDR**
- **Prochaines étapes de travail**
- **Actualités et divers.**

La séance est introduite par M. le Bourgmestre. S'en suit la présentation de trois nouveaux membres de la CLDR.

1. Approbation du PV de la séance du 21/01/2020

Le PV est approuvé sans remarque de fond.

2. L'ODR: Rétroacte

Slides de présentation FRW en annexe 1

Simon De Paepe, agent de développement à la FRW, dresse un court rétroacte du PCDR :

- La CLDR a été installée le 27 mai 2019. Celle-ci a émis un avis sur le diagnostic participatif réalisé par l'Auteur AGORA et a validé les grands enjeux de développement pour la commune.
- Un appel à idées a eu lieu du 24 juin au 15 septembre via la plateforme participative en ligne de la FRW. Les informations ont été « injectées » dans les groupes de travail thématiques.
- Un cycle de groupes de travail (GT) a eu lieu du 23/09 au 14/10 pour travailler sur les différents enjeux.
- Fin 2019, l'Auteur a produit une proposition d'ossature (Défis – Axes – Objectifs – Max 35 projets) de stratégie globale de développement. Celle-ci a fait l'objet d'un avis :
    - En réunion de coordination le 6 décembre 2019
    - En CLDR le 21 janvier 2020.
- Une seconde consultation en ligne s'est tenue entre le 27/01/20 et le 16/02/20 via le site https://participation.frw.be
- La CLDR prévue le 19 mars 2020 a été reportée pour cause de confinement.
- Au vu de la prolongation des mesures de confinement et de l'organisation d'un dé-confinement progressif, la Commune a décidé, en concertation avec la FRW, d'organiser différentes initiatives à distance.
- Une réunion en ligne a été organisée le 28/04 pour accueillir les nouveaux membres CLDR et les informer sur l'état d'avancement de l'opération.
- Un travail à domicile a été proposé aux membres CLDR du 27/04/20 au 17/05/20. L'objet principal du travail était de préparer la programmation dans le temps des projets. Cette programmation visait à répartir les projets en 3 lots (lot 1 – à réaliser dans les 3 premières années ; lot 2 – à réaliser dans les 4 à 6 ans ; lot 3 – à réaliser dans les 6 à 10 ans).
- Les membres ont eu l'occasion de : donner leurs remarques et avis sur les portraits robots ; préciser les projets vagues ; et de compléter un sondage en ligne pour suggérer un premier choix de programmation.
- La participation à ce travail a connu un très bon succès. Pas moins de 26 personnes ont participé au sondage, plus de 160 commentaires ont été rédigés pour les portraits robots et les 10 projets vagues ont été complétés.
- Sur base de ces résultats et des autres phases de consultation, le Bureau AGORA a réalisé un projet de programmation dans le temps qui a été discuté et amendée en réunion communale et est présenté aujourd'hui.

3. Présentation de la première version de programmation dans le temps des projets du futur PCDR de Chastre et avis de la CLDR

3.1 Remarques préalables

Simon De Paepe rappelle à la CLDR la structure et l'organisation des fiches-projets :

- Les projets sont répartis en 3 lots : lot 1 à court terme (de la 1ère à la 3ème année), lot 2 à moyen terme (de la 4ème à la 6ème année), lot 3 sur le long terme (7e à 10e année) ;
- Il existe trois types d'écriture pour chacune des fiches suivant leur lot (fiches complètes en lot 1, fiches partielles en lot 2, fiches légères en lot 3) ;
- Pour construire une programmation cohérente, il est nécessaire de se poser les bonnes questions et de rechercher entre autre un équilibre dans la stratégie et au niveau financier.
- Des « portraits robots » des fiches-projets ont ainsi été soumis à l'avis de la CLDR.

Questions posées par la CLDR :

- **Y-a-t-il des contraintes au niveau régional concernant la répartition par lots ? Est-on libre de faire ce qu'on veut ?**
  - ➔ Nous sommes tenus par un cahier des charges et une cohérence de répartition au niveau de la programmation. Nous sommes libres mais devons fournir un argumentaire. En règle général, il faut compter dix projets maximum en lot 1. Et chaque année on refera une programmation à 3 ans
- **A quel moment sait-on que la commune s'engage réellement financièrement ? Que se passe-t-il lors d'un changement de législature ?**
  - ➔ Dans la CLDR, une partie des membres du Conseil communal est présent. Une fois que le projet est validé par la CLDR, la décision doit passer au Collège et un budget doit être inscrit au budget communal annuel et approuvé par le Conseil communal. Quand le budget est ficelé et qu'une demande de subsides est introduite, tout est sur le bon chemin. Toutefois, il arrive que certains projets ne soient pas réalisés, mais c'est extrêmement rare. Le processus du PCDR dépasse une seule législature. Les projets sont pensés et validés à l'horizon de 10 ans (même s'ils peuvent être remodelés ou déplacés en cours de route, par ex : passage d'un projet de lot 3 en lot 2, ou inversement).

- **Quelle est la possibilité de faire en sorte qu'un projet se retrouve dans un autre lot ?**
  - ➔ C'est l'objet de la réunion d'aujourd'hui : avoir une vision commune de la CLDR de la programmation dans le temps et proposer des déplacements si la première proposition de répartition proposée par AGORA ne convient pas.

- **Quels étaient les projets du lot 0 ?**
  - ➔ Il y avait le *label chastrois* et le projet *Associ'Actions* (avec une journée de fédération du secteur associatif prévue fin 2020).

3.2 Présentation d'AGORA : première version de programmation dans le temps des 32 projets du futur PCDR de Chastre.
AGORA présente le projet de programmation dans le temps. Celui-ci se base sur le résultat du sondage en ligne et de le plateforme participative. Afin d'arriver à une répartition cohérente, le bureau d'études a dû déplacer certains projets. Il explique les raisons de ces déplacements en séance.

Tableau Proposition de catégorisation en lot en annexe 2.
Présentation par AGORA en annexe 3 et sondage priorisation par lots en annexe 4.

3.3 Avis de la CLDR sur la programmation dans le temps

Une série de remarques et questions/réponses en plénière a lieu sur la proposition de programmation dans le temps des projets.

LOT 1 (10 projets)

Proposition préalable acceptée : suppression du projet « création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs » car c'est une intention qui doit être intégrée dans toutes les fiches relatives à l'aménagement de l'espace public dans le PCDR.

N°	Projets	Remarques, questions-réponses et/ou justifications
1.	**Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire** (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).	Indispensable à réaliser pour que les projets du lot 2 comme le réseau écologique, la lutte contre coulées de boue etc. puissent se mettre en place. Cette stratégie en amont permettra les aménagements. Outil de visualisation d'ensemble.
2.	**Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry existant au sein de la commune**	Le public connait peu ce lieu. Ce projet est essentiellement soutenu par la CLDR. Remarque d'un membre CLDR : Pourquoi y-a-t-il deux projets de valorisation de bois dans le lot 1 ? (n°2 et n°7) Est-ce utile d'en garder deux ? Réponse apportée par la CLDR : les aménagements et valorisation des deux bois poursuivent des objectifs différents
3.	**Élaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.)**	Pas de remarque particulière.
4.	**Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles**	Accord sur le fond mais avis mitigé de la CLDR sur la sémantique. La notion d'accompagnement semble plus vaste / complète que la notion de dialogue mais elle est trop paternaliste. En parlant de dialogue, une ouverture se crée, sans brusquer. Les projets de charte ou de calendriers d'événements partagés sont évoqués et amènent du dialogue. Le sujet est sensible mais la dynamique est en cours. Plus il y aura du lien entre les agriculteurs, les citoyens et les experts, mieux ce sera

		(essayer de part et d'autre de se comprendre autour de lieux/moments de rassemblement concrets). Autres intitulés alternatifs proposés par la CLDR : « renforcer le lien » ; « créer des synergies » ; « partager les informations sur les aides administratives, la vente ? » Un point d'attention partagé par les membres est de ne pas donner de leçons. Les agriculteurs devraient pouvoir dire ce qu'ils ont besoin. Au final : proposition par AGORA et la Commune d'écrire un nouvel intitulé : **« soutien au dialogue entre citoyens et agriculteurs »**.
5.	**Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune**	Pas de remarque particulière.
6.	**Rénovation de la salle des Golards**	Pas de remarque particulière.
7.	**Valorisation du bois du Castillon + drève (convivialité, santé, biodiversité)**	Question d'un membre CLDR concernant la superficie du Castillon par rapport à St Géry ? Réponse apportée : 2ha et 1,5ha.
8.	**Création d'un plan de communication**	Pas de remarque particulière.
9.	**Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs Culturels**	Pas de remarque particulière.
10.	**Réflexion sur l'éclairage nocturne**	Pas de remarque particulière.

LOT 2 (13 projets)

1.	**Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu**	Remarque d'un membre de la CLDR : il est dommage de retrouver ce projet en lot 2 car c'est important d'agir dès à présent sur la plantation de haies etc. Réponse apportée : le projet 1 du lot 1 structurera la réflexion et les actions liées au réseau écologique.
2.	**Lutte contre les inondations et coulées de boues**	Question d'un membre CLDR : pourquoi ce projet est-il en lot 2 alors que c'est important et qu'il y a 2 projets de valorisation de bois en lot 1 ? Réponse apportée : le projet 1 du lot 1 structurera la réflexion et les actions liées aux inondations et coulées de boues. Par ailleurs, de multiples aménagements ont déjà été réalisés. D'autres suivront. Ce projet permettra de créer des infrastructures plus lourdes dans 3 ans, même si la Commune y songe et y travaille dès aujourd'hui. Le travail reprendra avant cela pour une retenue des eaux en amont. Un autre outil possible : la plantation de haies.
3.	**Élaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.)**	Pas de remarque particulière.

4.	**Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...)**	Pas de remarque particulière.
5.	**Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation**	Pas de remarque particulière.
5.	**Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont ?**	***Le choix est laissé à la CLDR de choisir entre le projet 5 ou le projet 6 du lot 2, sachant que la Commune sera à la commande mais qu'une seule liaison sur les deux ne peut être envisagée en lot 2.*** Questions de la CLDR : quel est l'objectif ? Quelle est la demande ? Pour aller où ? Louvain-la-Neuve ? M. Le Bourgmestre répond que les projets 5 et 6 sont deux projets qui prendront un certain temps. L'objectif de la liaison est de se rendre vers un futur bus qui ferait le lien entre Gembloux et Wavre Nord (mais qui n'existe pas encore). Contraintes : aucune emprise à la Région et la Commune devra prévoir d'exproprier.
6.	**Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161 ?**	Des précisions sont apportées sur le projet : il y a actuellement des opportunités le long de la ligne 161. L'intérêt : une centaine d'habitations va se développer près de la place de la gare, qui se veut être un pôle multimodal mais qui n'en est pas un réellement dans les faits. Proposer une liaison vers Gembloux permettrait de se rendre à vélo en une quinzaine de minutes à la gare qui dispose d'un parking sécurisé.
7.	**Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles**	Pas de remarque particulière.
8.	**Développer des projets d'économie circulaire/circuits court**	Pas de remarque particulière.
9.	**Recréer une vraie place communale à Chastre**	Question d'un membre de la CLDR : pourquoi ce projet se retrouve-t-il en lot 2 ? Réponse apportée : l'avis était mitigé dans le sondage et cela permettait un équilibre des lots. Laisser cet aménagement en lot 2 permet de laisser de la place pour un autre aménagement lourd en lot 1.
10.	**Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal**	Question d'un membre de la CLDR : pourquoi ce projet passe-t-il en lot 2 alors qu'il a reçu beaucoup de votes par le public (60%) ? Réponse apportée : le projet général (aménagement de la place, parking et logements) fait l'objet d'une demande particulière auprès de la Région Wallonne. La fiche projet qui sera proposée viendra compléter ce projet, notamment en terme de multimodalité.
11.	**Rénovation de la place de la Fléchère**	Pas de remarque particulière.
12.	**Aménager l'ancienne école de Villeroux**	Question d'un membre de la CLDR : pourquoi ce projet ne se trouve-t-il pas en lot 1. Réponse : Des aménagements sont et seront réalisés prochainement afin de donner accès le plus rapidement possible à une partie du bâtiment. Le projet proposé en lot 2 visera à compléter l'aménagement du lieu. La fiche projet précisera cette nuance d'aménagement dans le descriptif de la fiche.

13.	**Renforcement de l'ancrage local des écoles**	Pas de remarque particulière.

LOT 3 (8 projets)

1.	**Promotion des entrepreneurs locaux vers le public**	Un nouvel intitulé a été proposé. Question d'un membre de la CLDR : S'il existe déjà un label chastrois en cours en lot 0, pourquoi la promotion des entrepreneurs se retrouve en lot 3 ? Réponse apportée : le projet reste encore à affiner et d'autres actions pourront venir en complément. Il manque de précision dans les actions concrètes envisagées, d'où son placement en lot 3.
2.	**Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi-bureaux – Mix Atelier rural – Maison de village**	Pas de remarque particulière.
3.	**Rénovation place de Cortil**	Pas de remarque particulière.
4.	**Création d'une Maison de jeunes**	Pas de remarque particulière.
5.	**Dynamisation des églises** (rationnaliser et faire un usage partagé)	Question sur le fait que ce soit en lot 3. Or c'est une démarche longue d'obtenir un label pour le salaire du personnel via la Fédération Wallonie-Bruxelles
6.	**Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires**	Pas de remarque particulière.
7.	**Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives**	Pas de remarque particulière.
8.	**Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cities, ...)**	Pas de remarque particulière.

3.3 Conclusion : avis collectif de la CLDR

- **LOT 1 - Projet 2 et 7 (valorisation des deux bois Castillon et Géry) : après discussion, maintien des deux projets en lot 1.**
- **LOT 1 - Projet 4 (dialogue entre les agriculteurs et les citoyens) : retirer le mot « accompagnement » du titre de projet fait l'unanimité mais le débat subsiste sur la proposition alternative intitulée « soutien au dialogue ». Agora travaillera sur une nouvelle proposition d'intitulé.** Exemples cités par la CLDR : « rechercher des synergies » ; « ouvrir le dialogue » ; « informer, soutenir, renforcer les liens » ; « partager les informations sur les aides administratives/ventes » etc.
- **LOT 2 - Projet 6 (liaison L161) : Vote à main levée - 13 personnes : projet validé en lot 2**
- **LOT 3 - Projet 5 (liaison N4) : Vote à main levée - 6 personnes : projet validé en lot 3**

L'objectif de cohésion sociale semble ne pas être fort présent à la lecture des intitulés. Toutefois de multiples projets pourront l'intégrer dans leur réalisation (aménagement de salles, de places…). Il faudra veiller à intégrer cet objectif au maximum dans chacun d'eux.

4. Prochaines étapes de travail

- **Début juillet:** Validation par le Collège communal de la programmation dans le temps
- **Juillet-Août**: Rédaction d'une première version de fiches projets par AGORA
- **Lu 17/8 et je 20/8 (en afterwork):** Visites de terrain « exploratoires » de la CLDR en vue de l'écriture de certaines fiches projets du lot 1.
- **Septembre / octobre :** Analyse des fiches projets du lot 1 en GT de la CLDR plénière
- **Novembre (?) :** Finalisation de l'avant-projet : avis sur fiches lot 2, dernier scan de la cohérence objectifs / projets, choix de la première demande de convention.
- **Décembre 2020 – Janvier 2021 (?) :** validation avant-projet qui sera envoyé pour avis au pôle Aménagement du territoire du CESEW

5. Actualités et divers

- **Associ'actions Chastre** (PCDR, lot 0) : la dynamique de mise en avant des projets associatifs de la commune est en cours. Un stand a été tenu sur le marché. 40 associations ont déjà répondu au questionnaire. Le groupe de citoyens demande de relayer l'information de l'existence du groupe facebook « Associactions Chastre » et de transmettre toutes informations utiles à leur adresse mail. Une rencontre entre associations aura lieu en 2020, la date doit encore être définie, en concertation avec le conseil consultatif Sport, culture, jeunesse et associatif.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Simon De Paepe & Laëtitia Lamarcq

CHASTRE

agora-urba.eu

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Commission Locale de Développement Rural

1ier juillet 2020

Nous sommes très heureux de vous retrouver.....

.....en toute sécurité !

A l'ordre du jour ce 1ier juillet 2020

- **Approbation du PV du 21 janvier 2020**
- **Rétroacte**
- **Présentation première version de programmation dans le temps des projets du futur PCDR de Chastre**
  - Avis de la CLDR
- **Prochaines étapes de travail**
- **Actualités et divers.**

Rétroacte

Plateforme participative
Vacances d'été 2019

Groupes de Travail
Septembre/Octrobre 2019

Retour et analyse des GT
Chainons manquants, projets prioritaires
CLDR 13 novembre 2019

Les grands enjeux pour Chastre
= Base de réflexions pour la stratégie de développement
CLDR du 19 juin 2019

Ossature de stratégie globale (défis, objectifs, max 35 projets)
CLDR 21 janvier 2020

2ème Plateforme participative
27/01 au 23/02

Accueil nouveaux membres CLDR

Approfondissement avant programmation
Travail à domicile du 27/04 au 17/05

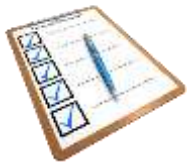

Programmation dans le temps
CLDR du 1ier juillet

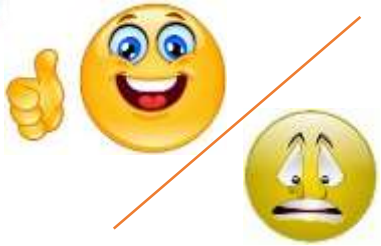

Le diagnostic partagé

Analyse « objective » (Auteur)
+ le **ressenti de la population**
CLDR du 27 mai 2019

Quelques chiffres

2ème Plateforme participative *27/01 au 23/02*

Belle progression !

Inscriptions :

77 **+ 152 nouvelles inscriptions** **= 228 habitants**

9 + **27 nouvelles inscriptions** **= 36 travailleurs**

86 + **179 nouvelles inscriptions TOTAL** **= 264 inscrits**

Utilisateurs actifs :

27/01 au 31/01 : 74

01/02 au 17/02 : 153 **TOTAL = 227 utilisateurs actifs**

Nombre de plébiscites : **TOTAL = 2243 plébiscites**

Positif : 1987 (89%)

Négatif : 256 (11%)

Commentaires : **TOTAL = 305 commentaires**

Approfondissement avant programmation

Travail à domicile du 27/04 au 17/05

Très bonne participation

160 commentaires

26 membres ont participé

Approfondissement des projets en vue de leur programmation dans le temps

Les projets sont répartis en 3 lots

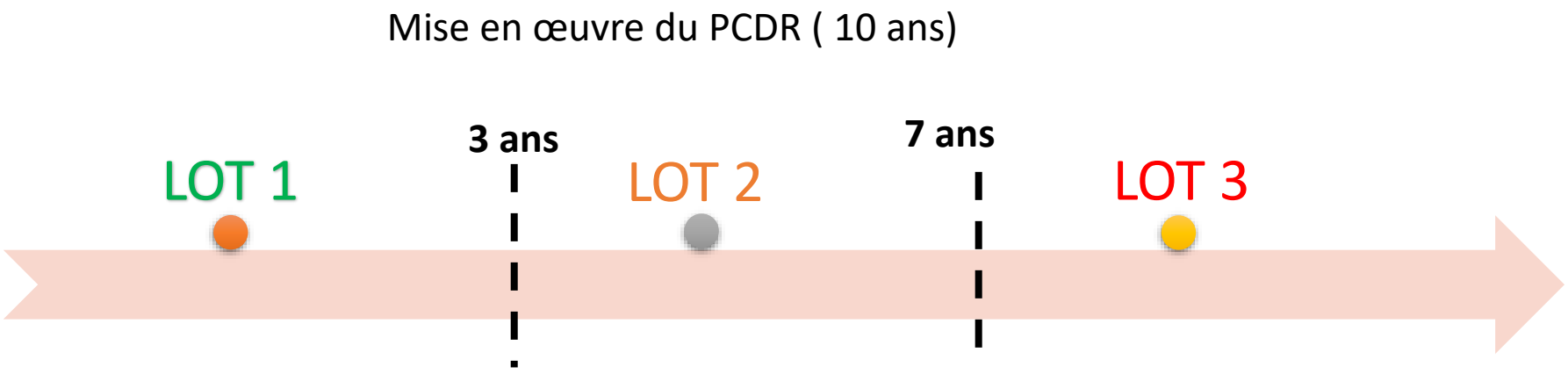

Court terme

Fiches détaillées:

- porteur de projet
- Affectation
- localisation
- budget

Moyen terme

Fiches partielles:
pas d'estimation budgétaire

Long terme

Fiches partielles:
liens avec la stratégie

Construire une programmation cohérente ?
Le mode d'emploi ….

1ier niveau de lecture

Porteur ?

Projet précis ?

Localisation ?

Contraintes « bloquantes »?

2ième niveau de lecture

Plébiscite ?

Equilibre des axes ?

Equilibre budgétaire ?

Notion d'urgence ?

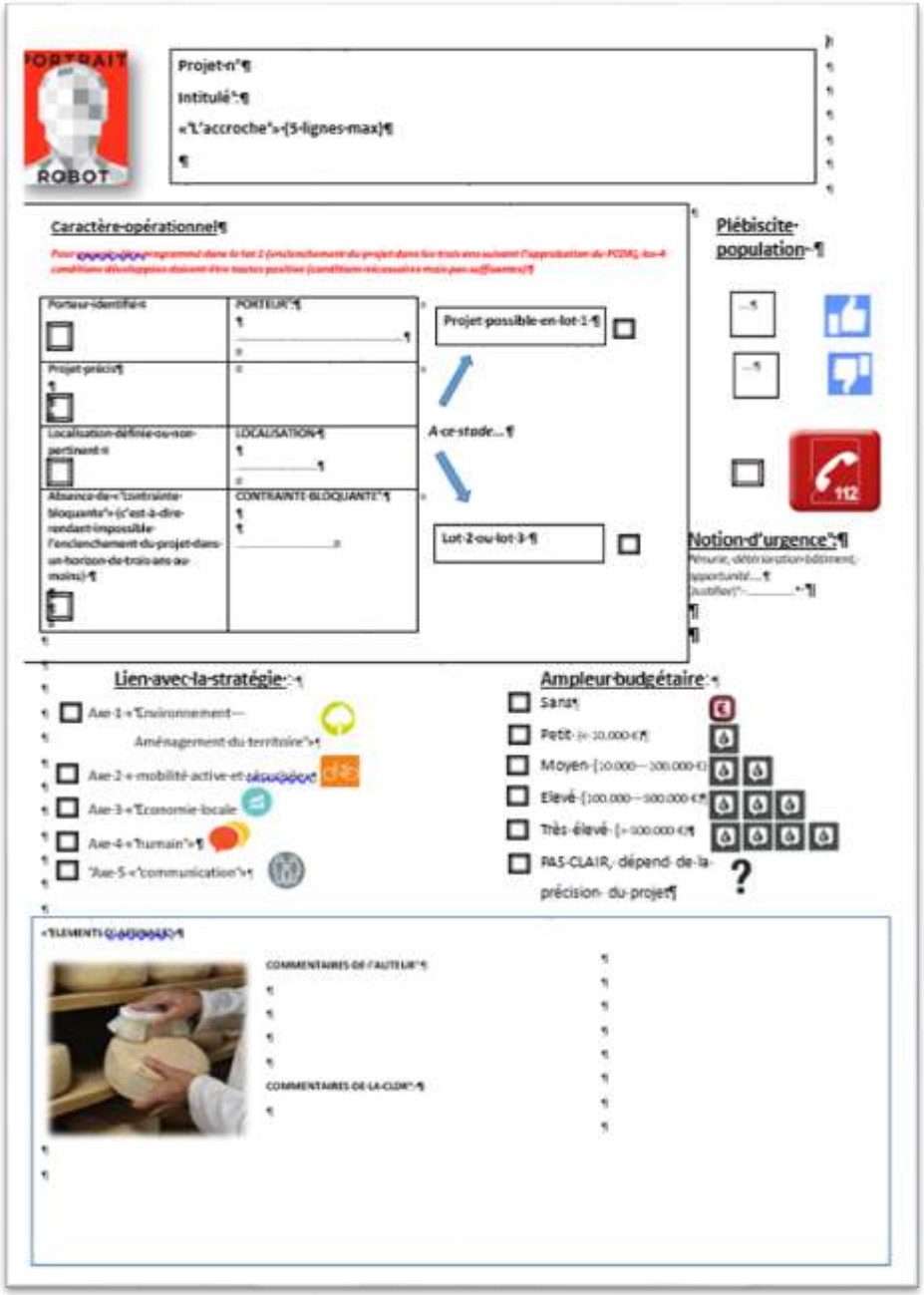

Passage en revue des « portraits robots » et apporte des commentaires :

- Désaccord par rapport à certains critères → demandes de modifications
- Propositions par rapport à des éléments flou/sans réponses
- Apport de précisions par rapport à des projets imprécis.

Sondage en ligne : 1er avis programmation dans le temps

- Lot 1
- Lot 2
- Lot 3

Présentation AGORA :

Proposition de programmation dans le temps

Votre avis ?

- ✓ **Temps 1 : Questions / remarques des membres présents**
- ✓ **Temps 2: Questions/remarques des membres excusés (le cas échéant)**
- ✓ **Temps 3 : Conclusion → avis collectif de la CLDR**

- **Equilibre des lots**
  - Nombre
  - Stratégie
  - Localisation
  - Budget

Les suites...

La suite du planning...

- **Début juillet:** Validation par le Collège communal de la programmation dans le temps
- **Juillet-Août**: Rédaction d'une première version de fiches projets par AGORA
- **Lu 17/8 et je 20/8 (en afterwork):** Visites de terrain « exploratoires » de la CLDR en vue de l'écriture de certaines fiches projets du lot 1 .
- **Septembre / octobre :** Analyse des fiches projets du lot 1 en GT de la CLDR plénière
- **Novembre (?) :** Finalisation de l'avant-projet : avis sur fiches lot 2, dernier scan de la cohérence entre les objectifs et les projets, choix de la première demande de convention.
- **Décembre 2020 – Janvier 2021 (?) :** validation avant-projet

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

Ensemble, pour des villages vivants

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

CHASTRE

Programme Communal de Développement Rural

PROPOSITION PRIORISATION PAR LOT

1er JUILLET 2020

FRW agora-urba.eu

Retour résultat sondage

- Sur les 33 fiches-projet :
  - Lot 1 : 15
  - Lot 2 : 13
  - Lot 3 : 5

- Un relatif équilibre entre le lot 1 et 2

  ➔ relatif équilibre des “ gros projets “ (aménagement place, création d’équiments…) → le lot 3 pas grand chose….

- Les réponses du sondage montrent une bonne compréhension de la CLDR quant à la necessité de prioriser dans le temps

- Un réequilibrage nécessaire : le lot 1 (court terme) trop important

Lot 1 – Propositions

- **La création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs (injecté dans l'ensemble des fiches)**
  - Pas une fiche
  - Présent dans toutes les fiches relatives à l'espaces public - abords équipements publics

- **Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques Agricoles**
  - Proposition de nouveaux intitulés : On met l'accent sur deux outils permettant le dialogue entres citoyens et agriculteurs
    - Création d'un calendrier et d'une charte agricole ?
    - Soutien au dialogue entre citoyens et agriculteurs ?

Lot 2 - Propositions

- **Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation<-- lot1**
  - Dans la suite logique de la fiche - Actualiser les outils communaux
  - Attente du diagnostic du PICM et d'un conseiller en mobilité
  - Équilibre des lots

- **Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont**
- **Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161**
  - Attente du diagnostic du PICM et d'un conseiller en mobilité
  - Équilibre des lots une seule fiche en lot 2
  - Laquelle en lot 2 ou 3 ? Avis de la CLDR?

- **Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles <-- lot1**
  - Dans la suite logique de la fiche - Actualiser les outils communaux
  - Attente du diagnostic du PICM et d'un conseiller en mobilité
  - Équilibre des lots - Peu de différence sondage entre lot 1 et 2

- **Recréer une vraie place communale à Chastre<-- lot1**
  - Avis mitigé dans le sondage –
  - Équilibre des lots pour laisser la place en lot 1 à un autre aménagement lourd

- **Aménager l'ancienne école de Villeroux <-- lot1**
  - Équilibre des lots proposition de mettre en lot 2 pour laisser la place en lot 1 à d'autres aménagement lourd – la valorisation des bois Castillon et St Géry
  - Rénovation de la salle des Golards considérée comme urgente –
  - Aménagements intérieurs déjà réalisés sur une partie –
  - Aménagement des abords possible rapidement en lot 0

Lot 3 – Propositions

- **Promotion des entrepreneurs locaux vers le public ←lot 2**
  - Équilibre des lots pour laisser la place en lot 2 à un une autre fiche thématique économie – Développer des projets d'économie circulaire/circuits cour

- **Rénovation place de Cortil ←lot 2**
  - Équilibre des lots proposition
  - Équilibre des lots pour laisser la place en lot 2 une autre fiche thématique aménagement de place – Rénovation de la place de la Fléchère

- **Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé) ←lot 2**
  - Niveau de définition du projet trop large
  - Équilibre des lots proposition de la mettre en lot 3 (peu d'écart entre le lot 2 et 3 dans le sondage)

- **Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives←lot 2**
  - Équilibre des lots proposition de la mettre en lot 3 (peu d'écart entre le lot 2 et 3 dans le sondage)

Conclusion proposition

- Résultats :
  - Lot 1 : 10
  - Lot 2 : 13
  - Lot 3 : 8
  - 32 fiches
- Réflexions:

- Un **équilibre lots / thématiques** (économie, environnement, mobilité)
- Un **équilibre des “ gros projets “** (aménagement place, création d’équipements…) sur les 3 lots
- Une proposition qui s’écarte un peu du sondage
- Affinage de l’intitulé sur la fiche “**Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques Agricoles**”
- La priorisation pour les fiches relative à une meilleure connectivité cyclable de la commune : “**Aménagement d’une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont** ” et “**Création d’une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161** ”

PCDR Chastre
Proposition catégorisation en lot

Lot 1

Fiche	Sondage CLDR	Avis commune/ auteur de projet	justification
1. Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).	73,1 % lot 1	V	
2. Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry existant au sein de la commune	57,7% lot 1	V	
3. Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades	76,9 lot 1	V	
~~La création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs~~	42,3 % lot 1	D	- Pas de projets spécifiques suppression de la fiche en tant que telle - Une intention qui doit être intégrée dans toutes les fiches relative à l'aménagement de l'espace public dans le PCDR

V validation fiche lot

D déplacement de la fiche dans un autre lot

Fiche	Sondage CLDR	Avis commune/ auteur de projet	justification
4. Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques Agricoles	61,5 lot 1	V	- Questionnement sur la possibilité de reformuler l'intitulé : Création d'un calendrier et d'une charte agricole – ou Soutien au dialogue entre citoyens et agriculteurs ?
5. Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune	50 lot 1	V	
6. Rénovation de la salle des Golards	53,8 lot 1	V	
7. Valorisation du bois du Castillon + drève (convivialité, santé, biodiversité)	53,8 lot 1	V	
8. Création d'un plan de communication	73,1 lot 1	V	
9. Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs Culturels	53,8 lot 1	V	
10. Réflexion sur l'éclairage nocturne	42,3 lot 1	V	

V validation fiche lot

D déplacement de la fiche dans un autre lot

? questionnement à valider en CLDR

Lot 2

Fiche	Sondage CLDR	Avis commune/ auteur de projet	justification
1. Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu	57,7 % lot 2	V	
2. Lutte contre les inondations et coulées de boues	50% lot 2	V	- Multiples aménagements récents
3. Élaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.)	42,3% lot 2	V	
4. Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...)	50 %lot 2	V	
5. Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation	61,5 % lot 1 19,2% lot 2 19,2% lot 3	D	- S'inscrit dans la suite logique de la fiche - Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma

V validation fiche lot

D déplacement de la fiche dans un autre lot

? questionnement à valider en CLDR

Fiche	Sondage CLDR	Avis commune/ auteur de projet	justification
			de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...). - Attente du diagnostic du PICM et d'un conseiller en mobilité - Équilibre des lots - Proposition de la mettre en lot 2
6. Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont	42,,3 % lot 1 46,2% lot 2 11,5% lot 3	?	- S'inscrit dans la suite logique de la fiche Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...). - Attente du diagnostic du PICM - Prématurée en lot 1 - Équilibre des lots déjà une fiche en lot 2 - liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161 - Faut-il la mettre en lot 2 ou 3 selon la CLDR ?

V validation fiche lot

D déplacement de la fiche dans un autre lot

? questionnement à valider en CLDR

Fiche	Sondage CLDR	Avis commune/ auteur de projet	justification
6.Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161	42,,3 % lot 1 46,2% lot 2 11,5% lot 3	?	- S'inscrit dans la suite logique de la fiche Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...). - Attente du diagnostic du PICM - Prématurée en lot1 - Équilibre des lots ; déjà une fiche en lot 2 - Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont - Faut-il la mettre en lot 2 ou 3 selon la CLDR ?
7. Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles	46,2% lot 1 42,,3 % lot 2 11,5% lot 3	D	- S'inscrit dans la suite logique de la fiche - Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).

V validation fiche lot

D déplacement de la fiche dans un autre lot

? questionnement à valider en CLDR

Fiche	Sondage CLDR	Avis commune/ auteur de projet	justification
			- Attente du diagnostic du PICM et du conseiller en mobilité - Équilibre des lots - Peu de différence sondage entre lot 1 et 2
8. Développer des projets d'économie circulaire/circuits court	34,6 lot 1 50 % lot 2 14,4 lot 3	V	-
9. Recréer une vraie place communale à Chastre	34,6% lot 1 34,6% lot 2		- Avis mitigé dans le sondage - Équilibre des lots proposition de laisser en lot 2 pour laisser la place en lot 1 à un autre aménagement lourd
10. Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal	61,5% lot 2	V	
11. Rénovation de la place de la Fléchère	15,4% lot 1 46,2% lot 2 38,5 lot 3	V	
12. Aménager l'ancienne école de Villeroux	53,8 lot 1 15,4 lot 2 30,8 lot 3	D	- Équilibre des lots proposition de mettre en lot 2 pour laisser la place en lot 1 à un autre aménagement lourd –

V validation fiche lot

D déplacement de la fiche dans un autre lot

? questionnement à valider en CLDR

Fiche	Sondage CLDR	Avis commune/ auteur de projet	justification
			Rénovation de la salle des Golards considérée comme urgente - Aménagements intérieurs déjà réalisés sur une partie - Aménagement des abords possible rapidement en lot 0
13.Renforcement de l'ancrage local des écoles	46,2 lot 2	V	

V validation fiche lot

D déplacement de la fiche dans un autre lot

? questionnement à valider en CLDR

Lot 3

Fiche	Sondage CLDR	Avis commune/ auteur de projet	justification
1. Promotion des entrepreneurs locaux vers le public	19,2 lot 1 50 lot 2 30,8 lot 3	D	- Équilibre des lots proposition de la mettre en lot 3 pour laisser la place en lot 2 à un autre fiche thématique économie – Développer des projets d'économie circulaire/circuits court
2. Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureaux (Coworking, équipement IT, ...)– Mix Atelier rural – Maison de village	69,3% lot 3	V	
3. Rénovation place de Cortil	19,2 lot 1 50% lot 2 30,8 lot 3	D	- Équilibre des lots proposition de la mettre en lot 3 - Pour laisser la place en lot 2 à une autre fiche thématique aménagement de place– Rénovation de la place de la Fléchère -
4. Création d'une Maison de jeunes	50% lot 3	V	

V validation fiche lot

D déplacement de la fiche dans un autre lot

? questionnement à valider en CLDR

Fiche	Sondage CLDR	Avis commune/ auteur de projet	justification
5. Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)	53,8 lot 2 42,3 lot 3	D	- Niveau de définition du projet trop large - Équilibre des lots proposition de la mettre en lot 3
6. Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires	61,5 lot 3	V	
7. Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives	46,2 lot 2 34,6 lot 3	D	- Équilibre des lots proposition de la mettre en lot 3
8. Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cities, ...)	57,7 lot 3	V	

V validation fiche lot

D déplacement de la fiche dans un autre lot

? questionnement à valider en CLDR

	Projet	Porteur identité	Projet précis	Localisation	Abs contrainte bloquantes	Stratégie					Ampleur budgétaire						Plebicite pop	Notion d'urgence	LOT			RESULTAT SONDAGE CLDR			Remarques				PROPOSITION AGORA
						Axe 1	Axe 2	Axe 3	Axe 4	Axe 5	Sans	Petit	Moyen	Elevé	Très eleve	Pas clair		112	Lot 1	Lot 2	Lot 3	Lot 1	Lot 2	Lot 3		Lot 1	Lot 2	Lot 3	
1	Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).	X	X	X	X	X	X			X				X				X	X			73,1	15,4	11,5	Notion d'urgence sondage	1			Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).
2	Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu	X		X		X				X						X	+++	X		X	X	26,9	57,7	15,4	Notion d'urgence sondage		1		Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu
3	Lutte contre les inondations et coulées de boues	X				X				X		X				X	+++	X		X	X	42,3	50	7,7	Notion d'urgence sondage			1	Lutte contre les inondations et coulées de boues
4	Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry	X	X	X	X	X			X				X	X			+++		X			57,7	19,2	23,1		1			Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry
5	Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.).	X	X	X	X	X		X	X	X		X	X				+		X	X		30,8	42,3	26,9			1		Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.).
6	Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...)	X	X			X	X		X							X	+++			X	X	26,9	50	23,1			1		Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...)
7	Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation	X	X	X	X	X	X		X	X			X			X	+		X			61,5	19,2	19,2			1		Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation
8	Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont	X	X	X		X	X		X					X	X		++			X	X	15,4	57,7	26,9				1	Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont
9	Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune	X	X	X	X	X	X		X	X		X	X				+++		X			76,9	23,1			1			Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune
10	Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161	X	X	X	X	X	X		X					X			+++		X	X		42,3	46,2	11,5			1		Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161
11	Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal	X	X	X		X	X	X	X						X		+++			X	X	11,5	61,5	26,9				1	Rénover le quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal
12	Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles	X		X	X		X		X	X					X		+++		X	X	X	46,2	42,3	11,5			1		Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles
13	La création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs	X	X	X	X		X		X			X					++		X			42,3	23,1	34,6					~~La création de parkings sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs~~ (intégré dans les autres fiches)
14	Promotion des entrepreneurs locaux vers le public.							X	X	X		X	X			X	++			X	X	19,2	50	30,8				1	Promotion des entrepreneurs locaux vers le public.
15	Développer des projets d'économie circulaire/circuits court	X						X	X	X						X	++			X	X	34,6	50	15,4			1		Développer des projets d'économie circulaire/circuits court
16	Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureaux (Coworking, équipement IT, ...) – Mix Atelier rural – Maison de village	X					X	X	X	X							+			X	X		30,8	69,2				1	Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureaux (Coworking, équipement IT, ...) – Mix Atelier rural – Maison de village
17	Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles	X	X	X	X			X	X	X		X			X		++		X			61,5	23,1	15,4	Notion d'urgence sondage	1			Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles- modifier intitulé?
18	Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune	X	X	X	X				X	X		X					+		X			50	30,8	19,2		1			Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune
19	Recréer une vraie place communale à Chastre	X	X	X	X	X	X	X	X					X			+++		X (avant)	X		34,6	34,6	30,8	Attente plus grandepour les riverains par rapport aux autres places à rénover....		1		Recréer une vraie place communale à Chastre
20	Rénovation de la place de la Féchère	X	X	X	X	X	X		X					X			++		X	X		15,4	46,2	38,5				1	Rénovation de la place de la Féchère
21	Rénovation place de Cortil	X	X	X	X	X	X		X					X			+		X	X		19,2	50	30,8			1		Rénovation place de Cortil

22	Aménager l'ancienne école de Villeroux	X	X	X	X				X	X			X				++	X	X			53,8	15,4	30,8	Notion d'urgence sondage		1		Aménager l'ancienne école de Villeroux - ancienne maison
23	Rénovation de la salle des Golards	X	X	X	X				X	X			X				++	X	X			53,8	26,9	19,2		1			Rénovation de la salle des Golards
24	Création d'une Maison de jeunes	X							X	X						X	+			X	X	7,7	42,3	50				1	Création d'une Maison de jeunes
25	Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)								X							X	+			X	X	3,9	53,8	42,3				1	Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)
26	Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires	X	X					X	X	X				X	X		+			X	X	7,7	30,8	61,5				1	Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires
27	Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives		X						X	X						X	++			X	X	19,2	46,2	34,6			1		Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives
28	Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité)	X	X	X	X	X			X					X			+++		X			53,8	34,6	11,5		1			Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité)
29	Création d'un plan de communication	X	X	X	X					X		X					+		X			73,1	7,7	19,2	Notion d'urgence	1			Création d'un plan de communication
30	Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cities, ...)	X		X	X					X			X			X	+			X	X	15,4	26,9	57,7				1	Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cities, ...)
31	Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels	X	X	X	X				X	X			X				+		X			53,8	30,8	15,4		1			Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels
32	Renforcement de l'ancrage local des écoles	X			X	X	X	X	X	X	X	X				X	++			X	X	11,5	46,2	42,3				1	Renforcement de l'ancrage local des écoles
33	Réflexion sur l'éclairage nocturne	X	X	X	X	X		X	X	X			X				+		X			42,3	23,1	34,6		1			Réflexion sur l'éclairage nocturne
																										10	12	10	32

Divergence entre les fiches et le sondage
Lot non défini affinage CLDR
Lot 1
Lot2
Lot 3

CLDR de CHASTRE – Visite de terrain (Bois St-Géry et Salle Golards)
Le **lundi 17 aout 2020**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR :** 13 présents*
- ***Personnes ressources** : agent du Département Nature et Forêt, agent du Contrat de Rivière Dyle-Gette, conseiller environnement, enseignant d'une école voisine, et riverain proche.*
- *Pour le bureau d'étude **AGORA** (Auteur) : Amandine Glade et Michaël Gedeah*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Simon De Paepe et Julien Apers*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – analyse conseiller en environnement

Ordre du jour :

- **Présentation et interventions des personnes ressources**
- **Visite et échanges avec la CLDR autour du bois de St-Géry**
- **Visite et échanges avec la CLDR autour de la salle des Golards**

---

0. Introduction

La séance est introduite par la présidente de la CLDR. Les mesures sanitaires sont rappelées en début de séance (masque et distanciation sociale). Présentation des personnes ressources et du nouveau membre FRW, distribution des documents de référence, rappel du programme du jour et des objectifs de la visite, etc.

La visite du bois de St-Géry se déroule dans le cadre d'un approfondissement sur site de la fiche projet « Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry » pour enrichir la rédaction de la fiche-projet programmée en lot 1.

1. Bois de St-Géry

1.1 Rappel des intentions

Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry

Il est rappelé les intentions qui ont été exprimées lors des phases de consultations villageoises, groupes de travail, plateforme participative et réunions CLDR :

- Revaloriser le bois pour que les espèces animales puissent y vivre.
- Racheter des terrains aux alentours pour agrandir l'espace forestier sur la commune
- Etablir dans ce petit bois communal un cheminement accessible aux PMR (type caillebottis de bois) pour illustrer la richesse des zones humides et, pourquoi pas, la gestion forestière (le bois étant soumis au régime forestier du Département nature & forêts) ou le traitement de l'eau (le bois étant traversé par le collecteur de l'InBW et par la Houssière).
- La question de l'entretien sur le long terme doit être envisagée dès le début.
- Réaliser un parcours santé
- Réaliser un chemin accessible aux vélos.

1.2 <u>Intervention personnes ressources</u>

- Le bois est divisé en deux parties, une partie appartenant à la commune et une autre privée. De manière générale, les parties privées ne sont pas gérées, ce qui confère aux lieux un aspect plus forestier. Cet aspect pourrait disparaître si le mode de gestion venait à changer. La question est posée de savoir comment garder cet espace boisé ?

- Il s'agit d'une zone humide, ce qui est de plus en plus rare et possédant une très grande biodiversité. Il est précisé que plus la surface est grande, plus la biodiversité le sera également.

- Le bois se situe au cœur du village de St-Géry-Gentinnes à proximité de deux écoles.

- L'enseignant d'une école de Gentinnes et naturaliste, invité comme personne ressource, évoque les perspectives qu'il souhaite mettre en place dans son établissement. Il envisage de créer une véritable 'école du dehors' où les élèves découvriraient des espaces naturels. L'objectif pédagogique viserait d'une part l'éducation à l'environnement et d'autre part l'implication des élèves dans des petits travaux d'entretien du site.

- Un proche habitant et naturaliste invité comme personne ressource, explique son implication dans la gestion et l'entretien des lieux. Il met en avant l'importance de ce bois pour le village et la nécessité de préserver la biodiversité et la quiétude des lieux.

- Le bois longe la rive gauche de la Houssière, affluent de la Dyle, qui s'écoule du sud vers le nord. De ce fait il s'inscrit dans le « Contrat de rivière Dyle-Gette », partenaire du projet. Son responsable explique l'importance du lieu dans la Commune et dans tout le bassin versant. En effet la raréfaction et disparition de ce type d'espace se marque d'année en année. Un projet de préservation de ce lieu humide et riche en biodiversité en est d'autant plus important.

- Le bois n'a pas fait l'objet d'un inventaire biologique exhaustif, mais une liste reconnus a été initiée par le Contrat de rivière. Ainsi, au moins 109 végétaux différents et 28 oiseaux ont été reconnus, aux côtés de mammifères. Au total, 153 espèces distinctes y ont déjà été observées.

- Le bois est soumis au régime forestier. Le responsable du Département Nature et Forêt (DNF) du Service Public de Wallonie (SPW) est présent. Il explique qu'il existe deux possibilités de classement de la zone. La première est une réserve publique domaniale ; le site deviendrait géré par le SPW. La seconde est une réserve naturelle agréée ; le site resterait de gestion communale. Toutefois, dans les deux cas, les projets devraient se faire en concertation avec le DNF.

1.3 Contenu des échanges avec la CLDR

- Les éléments généraux évoqués pour le projet sont :
    - En faire une réserve naturelle protégée
    - Constituer un parcours pédagogique pour découvrir le milieu de vie
    - Préserver au maximum la quiétude des lieux
- Il y a des inquiétudes liées à l'installation d'un parcours santé. En effet, ces installations et l'apparition d'une foule trop importante seraient nuisibles au lieu et à sa biodiversité. Il faudrait la rendre accessible sans surcharger le milieu car cela réduirait la quiétude du lieu. Les participants ne souhaitent pas voir ce type d'aménagement. D'autant plus, que cela fait l'objet du projet au bois du Castillon.

- L'installation d'une voirie vélo suscite les mêmes oppositions suscitées au point précédent. De plus, cela nécessiterait un permis d'urbanisme.

- Le lieu se situe non loin des écoles. Ce lieu pourrait devenir, via la mise en place d'un parcours pédagogique, un lieu d'éducation et d'observation, tout en respectant ce milieu de vie. L'entretien des abords pourrait impliquer lesdites écoles et leurs élèves.

- Le tracé du collecteur pourrait être utilisé comme référence pour le tracé pédagogique car il est accessible (moins dense en terme de végétation) et contourne une partie du bois.

- Le parcours accessible se présenterait comme un aller-retour et non comme une boucle car la configuration du lieu ne le permet pas.

- L'installation d'un kiosque/lieu d'observation a été évoqué. Il s'agirait d'un point d'arrêt qui permet de se protéger des intempéries et de déranger le lieu le moins possible. Des formules légères et discrètes sont préférables

    - Certaines craintes sont mentionnées telles que des rassemblements diurnes ou nocturnes trop importants, l'accumulation de déchets, etc. Cela pourrait provoquer des nuisances pour l'environnement et ses voisins. Quelques solutions sont déjà proposées : clôturer l'entrée et son accessibilité, réduire l'espace dans le lieu d'observation et imposer des heures d'ouverture et de fermeture (jour et heure), réfléchir à des aménagements alternatifs pour les jeunes (il en existe par ailleurs dans le village).

- Il faudrait éventuellement prévoir un accès pour les PMR (à vérifier si cela est conciliable avec le respect environnemental du lieu) ainsi qu'un parking pour les vélos à l'entrée.

- La parcelle comporte notamment une ancienne fontaine dédiée à Saint Géry, aujourd'hui complètement tarie, dans le bas de la Ruelle des loups. La valorisation de la fontaine a été évoquée.

- Il existe une zone située en Zone d'Aménagement Communale Concertée. Ce type de zone pourrait potentiellement devenir zone à bâtir. Toutefois, les contraintes du lieu ne permettraient pas d'envisager un bon aménagement (bois, zone humide, imperméabilisation des sols...). Ce point pourrait être abordé dans la réalisation du Schéma de Développement Communal. Par ailleurs, le rachat des parties privées par la commune a également été abordé.

- De manière générale, il faudrait rendre le lieu accessible sans qu'il soit trop attractif pour une autre usage que naturel et pédagogique.

2. La salle des Golards

2.1 Etat des lieux - commentaires du bourgmestre

- Le bâtiment est en état d'insalubrité suite à des problèmes persistants au niveau des gouttières. Cela a induit de nombreuses infiltrations d'eau dans les murs et plafonds ainsi que l'apparition de champignons qui se développent assez rapidement.
    - La commune a d'ores et déjà prévu des travaux pour restaurer les gouttières et stopper la détérioration des lieux.
    - Des travaux de pose de châssis et d'isolation (énergétique et acoustique) pourraient également être réalisés avant la réalisation de la fiche (à préciser).
- La cave est actuellement en location.
- Le bâtiment situé à gauche de l'actuelle salle sera prochainement utilisé comme presbytère. Des rénovations permettront d'accueillir le curé. Celui-ci aura également accès à la cour du bâtiment.

2.2 Rappel des intentions

- Pouvoir l'utiliser pour des fêtes de village
- Pouvoir la louer aux personnes du village pour leurs propres activités (mariages, communions...)
- Pouvoir l'utiliser pour des activités socio-collectives diverses
- Rénover le coin cuisine, sanitaires, sécurité (pompiers, sortie de secours, incendies...)
- Y retrouver un bar accessible.
- Inscrire son fonctionnement dans une réflexion plus globale sur les gestions des salles communales ou non-communales mais à caractère public
- Veiller à une insonorisation optimale, tant pour le voisinage que pour la maison d'habitation qui y est accolée

2.3 Contenu des échanges avec la CLDR

- La restauration du lieu est à prévoir : changer les châssis qui sont vieillissants, isoler le toit d'un point de vue énergétique et sonore, installer un faux-plafond, remplacer la chaudière qui a plus de 40 ans et enfin, plafonner et repeindre.
- La question du bar a été évoquée. Il s'avère que les membres préfèreraient un bar à utiliser dans le cadre des activités de la salle (mariage, fête, etc.) plutôt qu'un bar permanent (type bistrot).
- Il faudrait prévoir un accès PMR ainsi que des sanitaires à usage spécifique.

- Ils souhaiteraient prévoir l'aménagement de la cour arrière et éviter que les usagers de la salle utilisent l'espace extérieur qui se situe entre la rue et la salle.

- La partie avant (l'ancienne résidence de l'instituteur, composée de deux pièces), peut faire l'objet d'un aménagement pour accueillir à nouveau le milieu associatif (réunions ou autres évènements)

- Concernant la rénovation de la cuisine, certaines personnes suggèrent d'acheter du matériel et de des électroménagers qui soient simples à utiliser (contre-exemple, une cuisinière d'un chef cuistot)

- Nécessité de prévoir un parking à vélos

- Monument aux morts historique à l'extérieur et ses abords devraient être valorisés

- Certains membres ont amené l'idée d'impliquer concrètement les citoyens dans la rénovation et la remise en état des lieux, en particulier le jardin,mais également, pour ce qui est de sa gestion quotidienne (appropriation citoyenne). L'exemple de Villeroux est présenté.

- Prévoir une estrade, soit fixe, soit démontable

3. Prochaines étapes de travail

- **Juillet-Août**: Rédaction d'une première version de fiches projets par AGORA
- **Septembre / octobre :** Analyse des fiches projets du lot 1 en GT de la CLDR plénière
- **Novembre (?) :** Finalisation de l'avant-projet : avis sur fiches lot 2, dernier scan de la cohérence objectifs / projets, choix de la première demande de convention.
- **Décembre 2020 – Janvier 2021 (?) :** validation avant-projet qui sera envoyé pour avis au pôle Aménagement du territoire

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Simon De Paepe & Julien Apers

Fiche d'analyse type « Bois à vocation environnementale et sociale »
Lieu concerné : Bois de St-Géry

Rappel des intentions exprimées jusqu'à présent

Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry

Cette proposition provient de l'appel à idées de l'été 2019

Premières propositions :

- Revaloriser le bois pour que les espèces animales puissent y vivre.
- Racheter des terrains aux alentours pour agrandir l'espace forestier sur la commune
- Etablir dans ce petit bois communal un cheminement accessible aux PMR (type caillebottis de bois) pour illustrer la richesse des zones humides et, pourquoi pas, la gestion forestière (le bois étant soumis au régime forestier du Département nature & forêts) ou le traitement de l'eau (le bois étant traversé par le collecteur de l'InBW et par la Houssière).
- La question de l'entretien sur le long terme doit être envisagée dès le début.
- Réaliser un parcours santé
- Réaliser un chemin accessible aux vélos.

I. Analyse spécificités du lieu et de ses environs

Spécificité	Positive ou négative ?	Comment la valoriser ou l'améliorer ?	Justification / Commentaire	Points d'attention
…				

II. Analyse sous l'angle des activités possibles

Types d'activités / aménagements proposés	Respect sol et eau	Respect biodiversité (espèce et habitat)	Public cible	Justification / Commentaire	Points d'attention
…					

III. Réflexion sur les accès et les déplacements

- Quels sont les accès ? Comment les mettre en valeurs afin d'attirer les habitants à passer par le bois ?

- Quels modes doux sont autorisés ? Quelles infrastructures sont à prévoir ?

Fiche d'analyse type « Maisons de Village »
Lieu concerné : Salle des Golards

I. Rappel des intentions exprimées jusqu'à présent

Premières options :

- Pouvoir l'utiliser pour des fêtes de village
- Pouvoir la louer aux personnes du village pour leurs propres activités (mariages, communions...)
- Pouvoir l'utiliser pour des activités socio-collectives diverses
- Rénover le coin cuisine, sanitaires, sécurité (pompiers, sortie de secours, incendies...)
- Y retrouver un bar accessible.
- Inscrire son fonctionnement dans une réflexion plus globale sur les gestions des salles communales ou non-communales mais à caractère public
- Veiller à une insonorisation optimale, tant pour le voisinage que pour la maison d'habitation qui y est accolée

I. Analyse sous l'angle des activités possibles

Type d'activité	Adapté	Pas adapté	Souhaité	Justification / Commentaire	Propositions d'amélioration
Réunion					
Conférence / projection					
Réceptions, événements familiaux					
« Arts de la scène » : théâtre, concerts,…					
Expositions					
Ateliers					
Activités sportives polyvalentes intérieures					
Activités extérieures					

II. Analyse sous l'angle des caractéristiques techniques

Caractéristique	Description objective (qualitative et quantitative)	Justification/ Commentaire	Propositions d'amélioration
LOCAUX			
Localisation – accessibilité (PMR…)			
Capacité (nbre d'occupants)			
Surface utile			
Qualité acoustique			
Occultation			
Cuisine			
Vaisselle			
Tables/chaises			
Armoires fermées			
Autres équipements			
EXTERIEUR			

accessibilité (PMR…)			
Cour			
Jardin			
Espace public			
Riverains			
Environnement			
Parking voiture			
Parking vélo			

III. Conclusion sous forme de schéma de fonctions

?

CLDR de CHASTRE – Visite du bois du Castillon
Le **jeudi 20 aout 2020**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR :** 14 présents*
- *Pour le bureau d'étude **AGORA** (Auteur) : Pauline Dumartin, Michaël Gedeah*
- ***Personnes ressources** : Agent PCDN, conseiller environnement (excusé), agent du Département Nature et Forêt (par téléphone).*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Simon De Paepe et Julien Apers*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation Conseiller en environnement

Ordre du jour :

- **Intervention personnes ressources**
- **Visites de terrain**

---

0. Introduction

La séance est introduite par l'échevin du développement rural. Les mesures sanitaires sont rappelées en début de séance (masque et distanciation sociale). Présentation des personnes ressources, distribution des documents de référence, rappel du programme du jour et des objectifs de la visite, etc.

La visite du bois du Castillon se déroule dans le cadre d'un approfondissement sur site de la fiche projet « Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité) » pour enrichir la rédaction de la fiche-projet programmée en lot 1.

Le conseiller en environnement n'a pu être présent et s'excuse pour raisons personnelles. L'Agent DNF du SPW n'a pas pu également se déplacer. L'agent FRW accompagnant la Commune dans le cadre du PCDN est présent pour accompagner la visite.

1. Rappel des intentions

Il est rappelé les intentions qui ont été exprimées lors des phases de consultations villageoises, groupes de travail, plateforme participative et réunions CLDR :

Le projet en question provient de l'intégration de deux projets :

1) Création d'un parcours Vita : projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

2) Valorisation du bois du Castillon : projet proposé lors du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées liées à ce bois communal :

- Pérenniser le bois par une gestion forestière adaptée (creuser ce que l'on entend par là)
- Entretenir la biodiversité existante et l'améliorer dans un esprit éducatif
- Créer un parcours santé
- Créer un chemin accessible aux promeneurs
- Créer des lieux de convivialité aux alentours du bois (barbecue, aire de pique-nique sur le terrain de foot) Préciser et localiser
- Prévoir des connexions avec ses alentours par des sentiers : place communale, tumulus, école. Etudier les connexions lors de la visite de terrain
- Réfléchir sur le long terme au devenir de la drève
- Quelques panneaux pédagogiques et la rénovation de la mare et du jardin de la maison communale seraient utiles en complément
- Avoir une aire de jeux pour enfants près du square de Lespignan amènerait un peu plus de vie et de convivialité.

Par ailleurs, la question de l'intégration de la drève menant à la place communale doit être analysée sur site pour voir s'il est pertinent de l'associer au projet de valorisation du bois ou au projet d'aménagement de la place communale.

2. Intervention personnes ressources

Le bois est soumis au régime forestier. L'agent DNF, par l'intermédiaire d'un appel téléphonique, précise que leur service est pour le projet de parcours santé. Toutefois, la localisation des modules devra être concertée et devra se faire prioritairement sur des zones ouvertes aux entrées du bois.

A propos de la drève, l'échevin de l'environnement précise que l'état et la sécurité des arbres bordant le cheminement pose question. Selon des analyses du DNF et du conseiller en environnement, il n'y a pas d'urgence à ce jour concernant la santé des arbres. Toutefois, un examen approfondi serait nécessaire pour s'assurer de la présence ou non de certaines maladies, ce qui nécessiterait un forage dans chacun des arbres, entrainant ainsi un coût conséquent. Par ailleurs, l'entretien des arbres doit tout de même être assuré par la Commune ; des branches sont tombées par le passé et d'autres menacent de tomber. Ceci entraine des coûts récurrents d'élagage.
Différentes options sont suggérées : entretenir de manière régulière, couper l'ensemble des arbres et replanter de nouveaux arbres ; couper une partie des arbres pour aérer la drève…

➔ Il est rappelé que la question de l'intégration de la drève dans la fiche projet 'valorisation du bois du Castillon' doit être basée sur les objectifs auxquels la fiche tente de répondre.

L'ensemble du site est repris en zone classée au niveau du patrimoine. Tout aménagement devra faire l'objet d'une concertation avec le service de l'Agence wallonne du Patrimoine (AWAP).

Infrabel a sommé la Commune de Chastre de reculer la lisière longeant la L161, de manière à sécuriser les voies sur une distance d'environ 8 mètres, ce qui est une obligation légale.

Le bois du Castillon est comparativement moins intéressant que les bois de Saint-Géry (propriété communale) et de Gentinnes (propriété du CPAS), sur le plan biologique ou paysager. Ces aspects ne doivent cependant pas être complètement négligés ; des observations ponctuelles permettent de confirmer la présence d'une quinzaine d'oiseaux au moins, d'écureuils, de castor (jusqu'en 2018).

3. Contenu des échanges avec la CLDR

- Les éléments généraux évoqués pour le projet sont :
    - Proposer un lieu de rencontre, de convivialité et de détente.
    - Proposer des aménagements ludiques, de jeux polyvalents.
    - Réaliser un parcours santé.
    - Améliorer la gestion environnementale et l'aménagement du bois et de ses alentours.
    - Développer des éléments didactiques autour du bois, de la rivière et de la mare.
- Deux accès au bois sont possibles, à l'est (en traversant la zone technique du Service travaux) et à l'ouest (à proximité d'une mare collectant les drains de l'ancien terrain de football).
    - *Un accès supplémentaire potentiel existe au nord du site reliant le bois au sentier du bois. Toutefois, celui-ci devrait se faire, d'une part en passant au-dessus de l'Orne, d'autre part en passant par une parcelle privée.*
    - *Il est possible d'envisager un accès contournant le dépôt communal par l'arrière à la limite de la parcelle,au Sud-est.*
- Il est relevé que l'accès historique à la ferme se faisait par l'entrée à l'est au niveau du dépôt communal.
- A terme, le CPAS devrait s'installer sur le site de l'administration communale et les services travaux seraient déplacés.
    - *L'accès au bois prévu entre temps devrait donc être provisoire.*
    - *La question du besoin en parking doit être analysée en fonction du projet de déménagement du CPAS.*
- D'autres espaces sont présents aux pourtours du bois : un potager partagé, une mare, le terrain de foot, un verger et différentes parties autour du square de Lespignan.

    - *Les participants suggèrent d'intégrer l'ensemble de ces espaces dans le périmètre du projet car ceux-ci se trouvent directement liés au bois du Castillon et participent aux objectifs de convivialité, de santé et biodiversité recherchés.*
- Une prairie est présente entre le potager et le bois.
    - *Il est proposé d'une part de questionner la nécessité d'y agrandir le potager. Les parcelles sont apparemment presque à saturation (à vérifier).*
    - *D'autre part d'en boiser une partie.*
- Les participants attirent l'attention sur la problématique du vol dans le potager. Actuellement, les usagers du potager tentent de 'cacher' le lieu avec des haies.
    - *Il faut donc peut-être éviter de faire passer/terminer l'itinéraire Vita dans le potager.*
- Le bois présente une grande densité de plantation.
    - *Il est suggéré d'aérer davantage le bois.*
    - *Il faut évacuer les arbres morts ou accidentés qui menacent de tomber ou qui le sont déjà.*
    - *Les participants suggèrent d'utiliser les arbres à abattre pour confectionner le sentier vita et le sentier qui parcourra le bois (copeaux de bois).*
- L'état de la mare et son assèchement sont remarqués et questionnés. S'agit-il d'un problème ponctuel ou l'assèchement est-il récurrent/permanent ?
- Il existe déjà un fauchage tardif sur une partie du site.
    - *Les participants trouvent intéressant de maintenir une gestion comme celle-là.*
    - *D'autres initiatives pourraient être proposées pour l'amélioration de la biodiversité (pré fleuri…)*
- Ils existent quelques panneaux didactiques sur la faune et la flore.
    - *Ceux-ci pourraient être davantage développés dans le projet et/ou être remis à neuf.*
- Un objectif du projet et de ses alentours est de proposer un lieu de rencontre, de convivialité et de détente.
    - *Diverses activités et types de public sont présents sur les lieux (scout, ateliers nature divers, marché de noël…). Il est souhaité de pouvoir maintenir et favoriser ce type d'activités.*
    - *Du mobilier doit être prévu pour favoriser les rencontres, la détente et la convivialité.*
- Le projet doit également mettre l'accent sur la fonction ludique et loisir du lieu. Diverses idées sont évoquées :
    - *Zone de barbecue (au niveau du verger par exemple)*
    - *Espace pique-nique*
    - *Un espace polyvalent de jeu et de loisir ; le terrain de foot n'est pas jugé indispensable. D'autres sports et jeux devraient être possibles.*
    - *Terrain d'aventure*
    - *Marche pieds nus dans la forêt*
    - *Plaine de jeu*
    - *Une fontaine ludique ou un accès à l'eau pour se rafraichir/jouer*
    - *Moutons pour tonte naturelle du lieu*

    - *Intégrer une haie le long de la route*
- *Les participants attirent l'attention sur le choix des revêtements et du mobilier. Ceux-ci devront être choisis pour respecter au mieux l'environnement (perméabilité, durabilité…) et s'intégrer au cadre environnant (naturel, patrimonial…).*
- *De plus, ils déclarent que le lieu attire déjà beaucoup de monde et qu'il n'est pas nécessaire de le révolutionner mais plutôt d'y faire quelques aménagements. L'idée n'est pas d'en faire un lieu touristique mais un lieu de convivialité et de rassemblement pour les chastrois.*
- *Les participants souhaitent que la possibilité de distribuer les bois lors de l'abattage, aux habitants qui le désirent, soit étudiée.*
    - *➔ La Commune attire l'attention sur le fait qu'elle est obligée de respecter les règles sur les marchés publics.*
- *Il est souhaité d'impliquer au maximum les habitants dans le processus de réflexion avant la réalisation du projet.*
- Le début de la drève n'est pas directement connecté au site de l'administration communale. Un tronçon marque la limite entre les lieux.
    - *Les participants souhaitent que ce tronçon, soit le passage du site de l'administration communale à la drève, soit intégré au projet.*
    - *La drève en elle-même s'écarte du projet et ne répond pas directement aux objectifs recherchés. Il conviendrait donc plutôt d'intégrer la drève au projet d'aménagement de la Place communale.*

4. Prochaines étapes de travail

- **Juillet-Août**: Rédaction d'une première version de fiches projets par AGORA
- **Septembre / octobre :** Analyse des fiches projets du lot 1 en GT de la CLDR plénière
- **Novembre (?) :** Finalisation de l'avant-projet : avis sur fiches lot 2, dernier scan de la cohérence objectifs / projets, choix de la première demande de convention.
- **Décembre 2020 – Janvier 2021 (?) :** validation avant-projet qui sera envoyé pour avis au pôle Aménagement du territoire

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Simon De Paepe & Julien Apers

PROVINCE DU BRABANT WALLON

COMMUNE DE

CHASTRE

Bois de la Ferme rose

N. Servais – Service environnement de la Commune de Chastre

Mise à jour : juillet 2020

Résumé

La Commune de Chastre possède une parcelle boisée soumise au régime forestier, située à l'arrière de l'administration communale (anciennement dénommée la Ferme rose). Sur une surface de 3,35 hectares, le bois a été planté en 1994 à l'initiative du Collège communal, à la place d'une prairie.

Le projet proposé dans le cadre de l'opération de développement rural consiste en une piste aménagée à travers le bois, ponctuée de modules d'exercices sportifs.

Comparativement moins intéressant que les bois de Saint-Géry (propriété communale) et de Gentinnes (propriété du CPAS), sur le plan biologique ou paysager, ces aspects ne doivent cependant pas être complètement négligés. Le plaisir de pratiquer un sport dans un cadre semi-naturel pourrait être au cœur du projet.

Situation

Le bois se situe à l'arrière des bâtiments administratifs de la commune de Chastre, Avenue du Castillon n°71, et se développe sur une surface approximativement rectangulaire orientée NO-SE.

Le bois est longé au sud par le Ri de Perbais et à l'ouest par l'Orne, tous deux affluents de la Dyle classés en seconde catégorie. Ces cours d'eau sont sous la gestion de la Province du Brabant wallon, en partenariat avec le Contrat de rivière Dyle-Gette. Au nord et à l'est, le bois est longé sur 360 mètres par la ligne de chemin de fer L161 reliant Bruxelles à Namur.

Deux accès au bois sont possibles, à l'est (en traversant la zone technique du Service travaux) et à l'ouest (à proximité d'une mare collectant les drains de l'ancien terrain de football). Les deux accès, marqués d'une flèche sur la vue aérienne ci-dessus, enjambent le Ri de Perbais, mais seul le premier accès est carrossable, pour un véhicule léger.

Enfin, intégré aux autres parcelles situées autour de l'administration communale, le bois complète une « boucle vert » (non balisée) ponctuée d'une mare, d'une zone de fauchage tardif, d'un verger de pommiers et d'un potager partagé.

Données administratives

Le numéro de propriétaire du Bois Fontaine Saint Géry est le 3100 (entité d'aménagement : P3100). Il s'agit d'un bois appartenant à la Commune de Chastre, division de Gentinnes, parcelle cadastrée 73b. Les parcelles voisines sont principalement publiques ; communales au sud et fédérale au nord (domaine de l'état exploité par Infrabel).

Bois soumis au régime forestier, l'ensemble est géré par le Département Nature et forêts (DNF) du Service public de Wallonie (SPW), en la personne de son brigadier Eric Chiliade et de son chef de cantonnement Yvan Thienpont, Ir, dans le triage de Chaumont-Gistoux.

La proximité des habitations exclut la possibilité d'un droit de chasse.

Depuis 1981, la parcelle est intégrée au « site » autour du « bâtiment » classé actuellement occupé par l'Administration. Il faut donc clairement distinguer le statut de classement (site ou bâtiment), dont découlent des restrictions différentes de la part de l'Agence wallonne du patrimoine (Awap).

Historique

La parcelle reste une prairie ou une terre de culture jusqu'à la fin de l'exploitation agricole du domaine ; cette photo aérienne de 1971 l'illustre clairement.

En 1993, le Collège communal décide faire planter la parcelle, ce qui sera réalisé en 1994. Quatre zones de peuplement sont plantées, respectivement de Chêne, d'Erable, d'Aulne et de Frêne. Actuellement, de nombreux sujets spontanés (saule, bouleaux, sorbiers, sureaux) sont venus s'ajouter aux essences plantées.

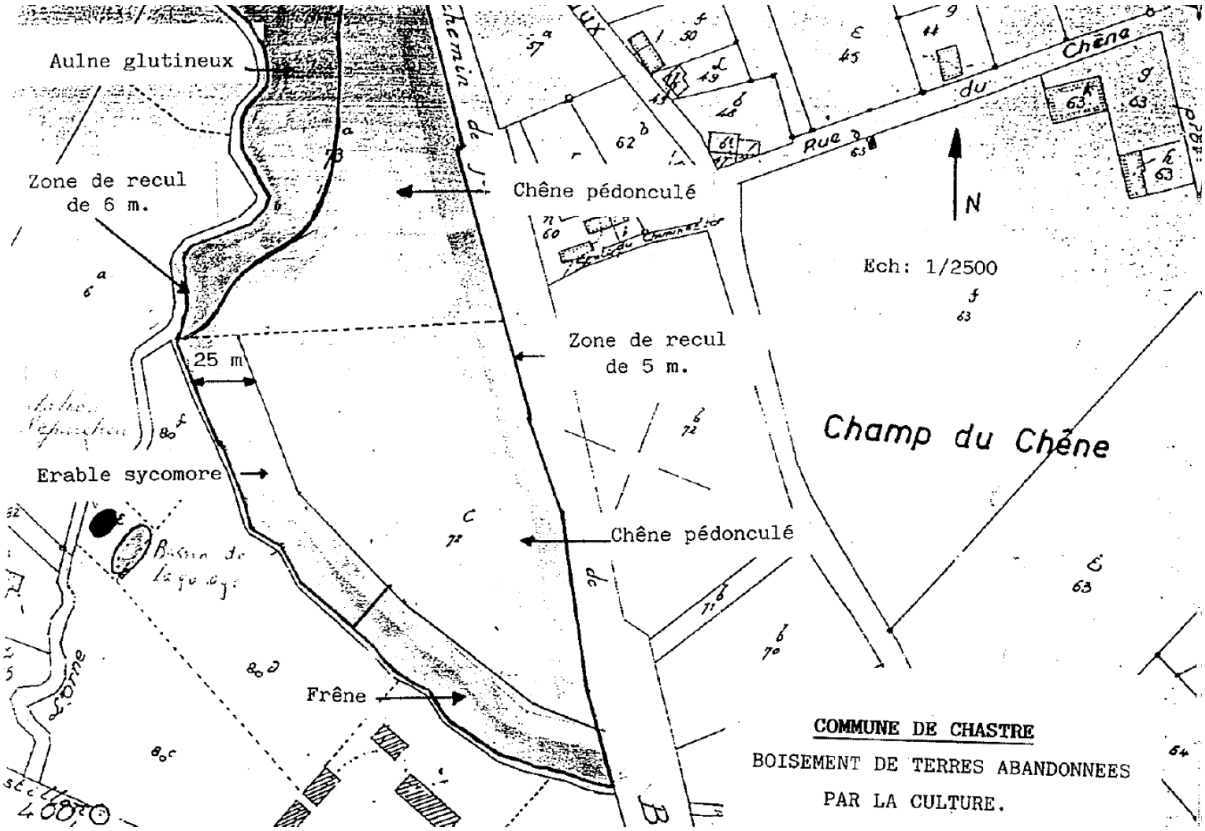

En 2016, lors de la tornade du 23 juin, de nombreux arbres ont été déracinés dans le bois. Consécutivement, en 2017, un premier lot d'arbres a été vendu sur pied, dont l'exploitation n'a pas été terminée par l'entrepreneur désigné ; des arbres abattus demeurent dans le bois. Par ailleurs, Infrabel somme la Commune de Chastre de reculer la lisière longeant la L161, de manière à sécuriser les voies. Ce chantier doit encore être programmé par le DNF, qui procéderait au marquage des arbres à abattre, en vue d'une vente publique.

Données écologiques

Le bois n'a fait l'objet d'aucun inventaire systématique faune – flore, mais des observations ponctuelles permettent de confirmer la présence d'une quinzaine d'oiseaux au moins, d'écureuils, de castor (jusqu'en 2018).

A noter, la Chalarose y est bien présente ; cette maladie touche les frênes, dont le dépérissement se marque d'abord au niveau du feuillage, plus clairsemé voire incomplet, avant de toucher les racines. Le pathogène ne connaît pas de remède actuellement, et déstabilise de nombreux arbres.

Objectifs & freins

Compte tenu de la jeunesse du peuplement et la présence de pathogènes, la valeur marchande des arbres est négligeable. En revanche, les fonctions d'agrément sont bien présentes, pour le paysage et la promenade, quoique sous-exploitées.

Le Collège a souhaité dès 2019 aménager une piste dans le bois, de manière à diversifier les infrastructures sportives de la Commune. Jalonnée de modules d'exercices, la piste ouverte aux joggeurs pourrait évoluer en « parcours santé ».

Toutefois, plusieurs paramètres devront être considérés pour faire évoluer le projet :

- Quel suivi donner au peuplement de frênes, peu concerné par le projet de circulation, mais néanmoins source potentielle de danger ?
- comment « sécuriser » la zone technique, par laquelle on accède actuellement au bois ? En termes d'image pour la Commune comme en termes de sécurité physique des usagers.
- Comment concilier circulation, aménagements sportifs, environnement et patrimoine ? Quel revêtement, quelle fréquentation ? Quel lien avec les autres espaces verts (verger, mare, potager) ?
- Faut-il / peut-on étendre la piste à la surface située entre la mare et l'Orne (parcelle 80K sur l'illustration en page 2) ?
- Faut-il intégrer au projet la drève de tilleuls, située de l'autre côté de l'Avenue du Castillon ? Ou l'inclure dans le projet lié à la place communale en lot 3 ?

Fiche d'analyse type « Bois à vocation environnementale et sociale »
Lieu concerné : Bois du Castillon et drève

I. Rappel des intentions exprimées jusqu'à présent

Ce projet provient de l'intégration de deux projets :

1) Création d'un parcours vita : projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

2) Valorisation du bois du Castillon : projet proposé lors du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées liées à ce bois communal :

- Pérenniser le bois par une gestion forestière adaptée (creuser ce que l'on entend par là)
- Entretenir la biodiversité existante et l'améliorer dans un esprit éducatif
- Créer un parcours santé
- Créer un chemin accessible aux promeneurs
- Créer des lieux de convivialité aux alentours du bois (barbecue, aire de pique-nique sur le terrain de foot) Préciser et localiser
- Prévoir des connexions avec ses alentours par des sentiers : place communale, tumulus, école. Etudier les connexions lors de la visite de terrain
- Réfléchir sur le long terme au devenir de la drève
- Quelques panneaux pédagogiques et la rénovation de la mare et du jardin de la maison communale seraient utiles en complément
- Avoir une aire de jeux pour enfants près du square de Lespignan amènerait un peu plus de vie et de convivialité.

II. Analyse spécificités du lieu et de ses environs

Spécificité	Positive ou négative ?	Comment la valoriser ou l'améliorer ?	Justification / Commentaire	Points d'attention
…				

III. Analyse sous l'angle des activités possibles

Types d'activités / aménagements proposés	Respect sol et eau	Respect biodiversité (espèce et habitat)	Public cible	Justification / Commentaire	Points d'attention

IV. Réflexion sur les accès et les déplacements

- Quels sont les accès ? Comment les mettre en valeurs afin d'attirer les habitants à passer par le bois ?

- Quels modes doux sont autorisés ? Quelles infrastructures sont à prévoir ?

CHASTRE

Programme Communal de Développement Rural

Présentation des fiches projet du lot 1

Novembre 2020

FRW agora-urba.eu

Révision de la programmation des projets

LOT 1

➔ On passe de 10 projets ... à 10 projets

1.1 Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (GCU, PCM, Diagnostic environnemental)

↓

~~SDC :~~ long et coûteux

1.2 Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry

1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre

1.4 Rénovation de la salle des Golards

1.5 Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)

1.6 Création d'un plan de communication (plan de communication, coordination et campagnes d'information) ➔ Redondance

1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux ➔ Plébiscites CLDR + rapidité

1.8 Renforcement de l'ancrage local des écoles ➔ Actions possibles relativement rapidement

1.9 Lutte contre les inondations et coulées de boue ➔ Plébiscites population + situation urgente

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève ➔ Plébiscites population

Révision de la programmation des projets

LOT 2

➔ On passe de 13 projets ... à 12 projets

2.1 Mise en œuvre d'un réseau écologique à Chastre via le développement, la valorisation et la préservation d'un maillage vert et bleu continu

2.2 Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois »

2.3 Renforcement des possibilités de mobilité collective

2.4 Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation

2.5 Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre – Gembloux le long de la ligne 161

2.6 Amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles

2.7 Développement de projets d'économie circulaire/circuits courts

2.8 Rénovation du quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal

2.9 Rénovation de la place de la Féchère

2.10 Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien ➔ GT/Conseil consultatif en formation – précisions ultérieures

2.11 Réflexion sur l'éclairage nocturne ➔ Peu d'actions concrètes – précisions ultérieures en lien avec PAEDC

2.12 Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé) ➔ Relativement concret

Révision de la programmation des projets

LOT 3

➔ On passe de 9 projets ... à 8 projets

3.1 Promotion des entrepreneurs locaux vers le public

3.2 Création d'un « tiers-lieu » mi-ferme mi-bureaux (coworking, équipement IT, ...) – mix atelier rural – Maison de village

3.3 Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

3.4 Rénovation de la place de Cortil

3.5 Création d'une Maison de Jeunes

3.6 Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires

3.7 Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives

3.8 Amélioration de l'accès aux technologies de communication (Smart City, ...)

Révision de la programmation des projets

Lot	Nombre de projet	Programmation
LOT 1	10	Entre 0 – 3 ans après la mise en œuvre du PCDR
LOT 2	12	Entre 3 – 6 ans après la mise en œuvre du PCDR
LOT 3	8	> 6 ans après la mise en œuvre du PCDR

Présentation des projets

PROJET 1.1 – ACTUALISER LES OUTILS COMMUNAUX D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE (GCU, PCM, DIAGNOSTIC ENVIRONNEMENTAL)

Projet

- Mise à jour **coordonnée** des outils communaux pour encadrer le développement de la commune sur le long terme
- Cohérence, à l'échelle de l'entité, quant aux actions à mener (mobilité, urbanisme, gestion des milieux naturels, ...)
- ✓ *Outils : Guide Communal d'Urbanisme, Plan Communal de Mobilité, Diagnostic du Plan Communal de Développement de la Nature*

Justification

- Encadrer de potentiels grands projets urbains (GCU, PCM), développement de logements (GCU, PCM), rénovation patrimoine tout en préservant le paysage (GCU, PCDN)
- Coordonner et développer l'offre des différents modes de transport alternatif

→ Impact sur l'ensemble des projets

PROJET 1.2 – VALORISATION BIOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE DU BOIS DE SAINT-GÉRY

Projet

Renforcer les aspects environnementaux, biologiques et pédagogiques du site du Bois de Saint-Géry

- <u>Patrimoine naturel :</u> revalorisation du bois et de la zone humide, garantir l'unité du site du point de vue de sa gestion, minimiser l'impact des visiteurs
- <u>Entretien du lieu :</u> entretien par des bénévoles, suivi périodique, intégration des écoles, réhabilitation de la fontaine
- <u>Espace ludique et pédagogique</u> : cheminement spécifique, signalétique adaptée au parcours par des étudiants ou un bureau d'étude

PROJET 1.2 – VALORISATION BIOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE DU BOIS DE SAINT-GÉRY

Projet

Renforcer les aspects environnementaux, biologiques et pédagogiques du site du Bois de Saint-Géry

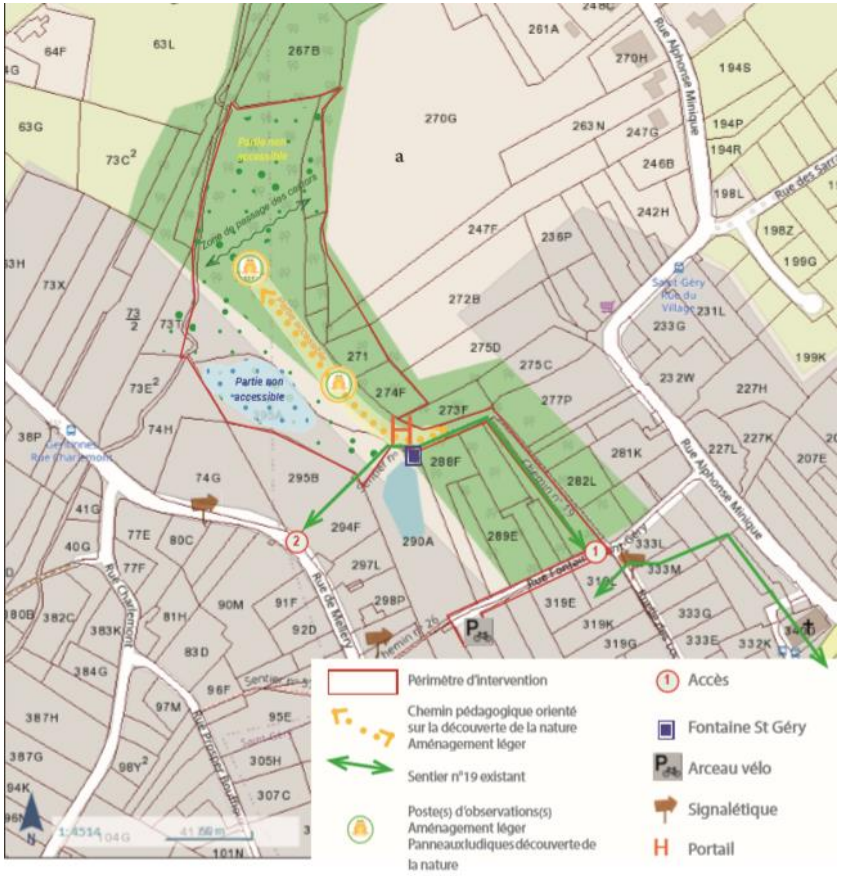

Justification

- Absence d'espace vert public
- Intérêt biologique de la parcelle
- Position centrale dans la trame villageoise de Gentinnes et Saint-Géry
- Proximité d'écoles

PROJET 1.3 – PROMOTION ET SÉCURISATION DU RÉSEAU CYCLOPÉDESTRE ET DES PROMENADES

Projet

Création d'un réseau communal de mobilité douce destiné aux déplacements quotidiens et reliant les lieux stratégiques de la commune.

- Ensemble d'actions : renommer les sentiers et chemins de remembrements, sécuriser les points noirs, restaurer certains tronçons, promouvoir le réseau via des brochure, distribuer des brochures et/ou des cartes, optimiser les applications numériques pouvant servir de support à la promotion du réseau...

Justification

- Revoir sa façon de se déplacer, notamment en combinant plusieurs modes de transport
- Isolement social lié au manque de possibilités de déplacements, notamment de certains quartiers sociaux

PROJET 1.4 – RÉNOVATION DE LA SALLE DES GOLARDS EN MAISON DE VILLAGE

Projet

Création d'une maison de village dans la salle des Golards et aménagement des abords pour accueillir des activités associatives, sociales ou festives.

Rénovation :

- 1 grande salle polyvalente (130 m²) reliée à la cuisine au RDC
- 2 petites salles polyvalentes au 1er étage
- Aménagement de la cour arrière – verdurisation, haie de séparation, plaine de jeux
- Aménagement plus esthétique du monument aux morts et verdurisation des abords
- Meilleure accessibilité pour les PMR ainsi que l'aménagement zone de dépose et parking vélo

PROJET 1.4 – RÉNOVATION DE LA SALLE DES GOLARDS EN MAISON DE VILLAGE

Projet

Création d'une maison de village dans la salle des Golards et aménagement des abords pour accueillir des activités associatives, sociales ou festives.

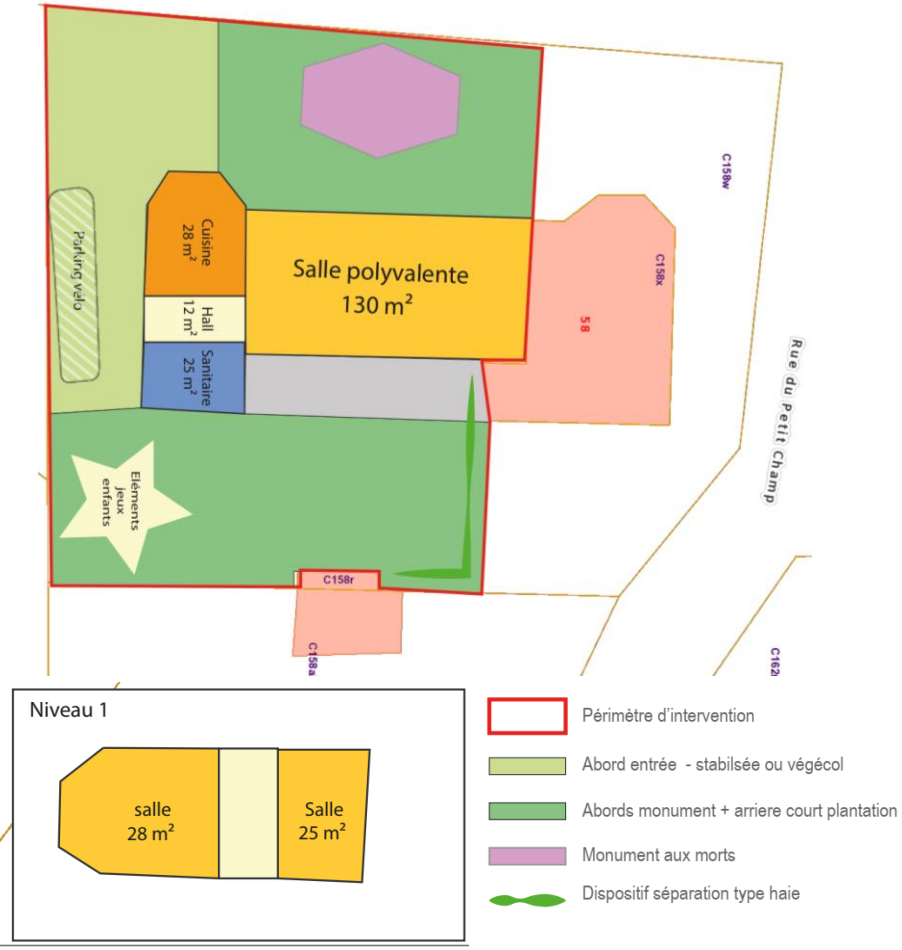

Justification

- Déjà utilisé comme maison de village
- Pas assez de d'espaces pour les activités associatives de la commune
- Rénovation plutôt que nouvelle construction
- Conservation d'un bâtiment patrimonial et identitaire

PROJET 1.5 – VALORISATION DU BOIS DU CASTILLON (CONVIVIALITÉ, SANTÉ, BIODIVERSITÉ)

Projet

Renforcer la convivialité, l'accessibilité (sécurisée) et la biodiversité du bois du Castillon.

Actions :

- Création d'une entrée au nord du bois (sentier n°66) et au sud-est (depuis l'administration communale)
- Aménagement d'une boucle sportive et ludique
- Aménagement d'un cheminement avec une signalétique pédagogique et ludique pour les enfants
- Aménagement de l'actuel terrain de foot en prairie active, pouvant être dédiée au sport en plein air, à l'accueil d'évènements en plein air (scout, marché de Noël, ...) avec la possibilité d'installer du mobilier urbain (poubelles, bancs, tables de pique-nique, ...)
- Sécurisation de l'accès au bois (installation d'un dispositif de ralentissement de vitesse au niveau de la drève, débroussaillage, ...)

PROJET 1.5 – VALORISATION DU BOIS DU CASTILLON (CONVIVIALITÉ, SANTÉ, BIODIVERSITÉ)

Projet

Renforcer la convivialité, l'accessibilité (sécurisée) et la biodiversité du bois du Castillon.

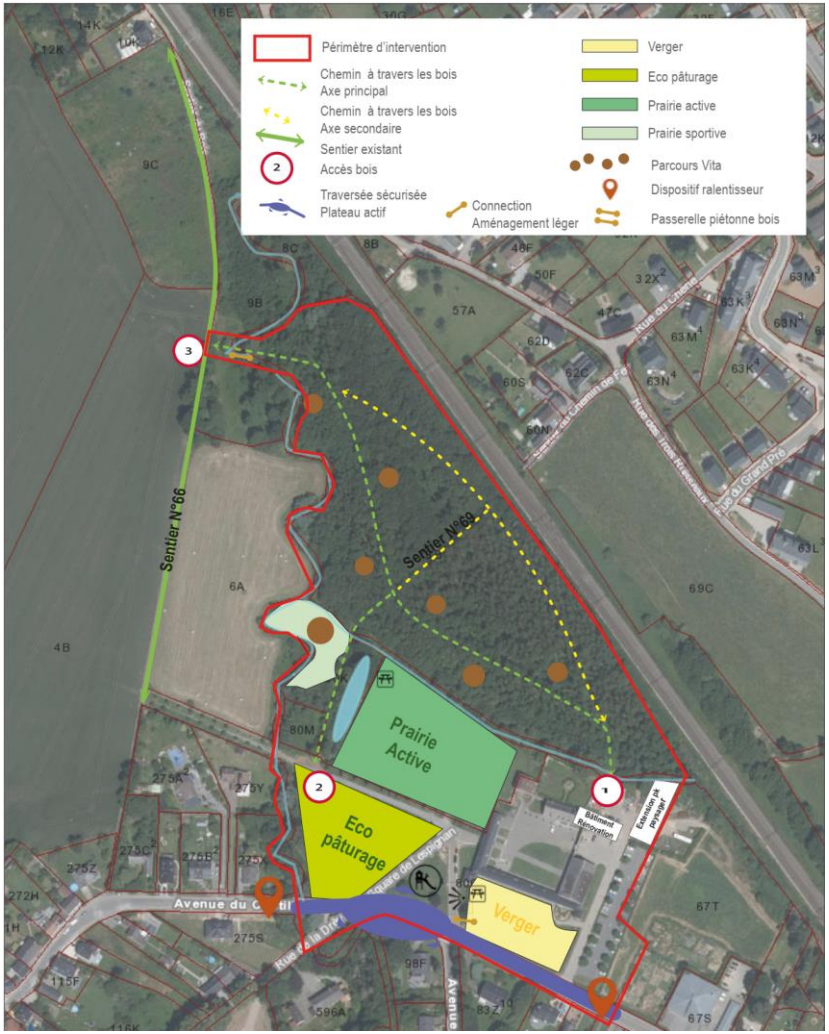

Justification

- Offrir à tous les chastrois un « jardin »
- Offrir des espaces de convivialité dans un cadre paysager de qualité
- Accéder davantage au bois et à la zone de parc pour les promenades, des jeux ou encore la découverte du milieu forestier
- Manque d'infrastructures sportives

PCDR Chastre
Proposition de révision de la catégorisation en lot

Lot 1

1.1 Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).

1.2 Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry

1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune

1.4 Fusion des 3 projets de communication

- Réalisation de campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune,
- Création d'un plan de communication
- Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs Culturels

1.5 Rénovation de la salle des Golards

1.6 Valorisation du bois du Castillon + drève (convivialité, santé, biodiversité) si pas intégré dans la fiche relative aménagement de la place de Chastre en lot 2

1.7 Aménagement de l'ancienne école de Villeroux

1.8 Renforcement de l'ancrage local des écoles

1.9 Lutte contre les inondations et coulées de boues

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

Lot 2

2.1 Mise en œuvre d'un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu

2.2 Élaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.)

2.3 Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage...)

2.4 Création d'espaces partagés dans les villages et de zones 30 et sécurisation

2.5 Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161

2.6 Amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles

2.7 Développement de projets d'économie circulaire/circuits court

2.8 Rénovation du quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal

2.9 Rénovation de la place de la Féchère

2.10 Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien

2.11 Réflexion sur l'éclairage nocturne

2.12 Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)

Lot 3

3.1 Promotion des entrepreneurs locaux vers le public

3.2 Création d'un « tiers-lieu » mi ferme mi bureaux (Coworking, équipement IT, ...) – Mix Atelier rural – Maison de village

3.3 Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

3.4 Rénovation place de Cortil

3.5 Création d'une Maison de jeunes

3.6 Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires

3.7 Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives

3.8 Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smart cities, ...)

ODR Chastre – CLDR 16/11/2020

Résultat sous-groupes

N°	Projets	Remarques et idées + Plébiscites (nombre de pouces)	
1.1	**Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (GCU, PCM, Diagnostic environnemental)**	Engager et partager un conseiller en mobilité avec plusieurs communes pour diminuer les coûts.	**9**
		L'habitat léger devrait être évoqué.	**9**
		Collaborer avec un étudiant de la faculté agronomique de Gembloux pour réaliser l'étude du réseau écologique.	**7**
		Rajouter une dimension transcommunale aux plans de mobilité et au PCDN (maillage écologique). Tous deux plus pertinents à une échelle plus large.	**7**
		Pour les zones d'habitats, la notion d'espace vert public obligatoire n'est pas évaluée (à l'hectare, par exemple, comme pour le nombre d'habitation).	**6**
		Limiter les constructions 4 façades avec perte d'espace entre les maisons, et préférer les maisons qui sont plus accolées, pour favoriser les espaces verts et limiter le bétonnage des sols.	**4**
		Peut-on comprendre que le GCU pourra être une base travail pour un prochain SDC ?	**4**
		Quid de l'habitat léger dans le GCU ?	**4**
		Le budget de l'étude environnementale semble faible comparé aux autres études.	**3**
		Réaliser les études en interne si possible pour diminuer les coûts.	**3**
		En faire une approche comme Chastre "smart city" mais faite par qui comme conseiller ?	**1**
		Quelle est l'approche théorique de ce projet qui me parait énorme à gérer ?	**1**
1.2	**Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry**	Toutes les écoles devraient être invitées à le découvrir et y travailler.	**13**
		Placer à proximité de l'entrée, un parking à vélo.	**12**
		Le comptage des espèces pourrait être réalisé par des membres de Natagora ou de la Ligue Royale Belge pour la Protection des Oiseaux.	**10**
		Développer un aspect relationnel et convivial à la fontaine + ajouter l'aménagement de la fontaine au budget.	**10**
		Il faut donc remettre en route la fontaine, retrouver l'eau.	**6**
		Le prix de 4€/m² est-il réaliste pour acquérir les terres ?	**6**

		L'aménagement de la fontaine, par rapport au réchauffement des étés serait un plus.	**3**
1.3	**Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre**	Réaliser un inventaire des sentiers pédestres ; nombre d'entre eux ont disparus faute d'entretien.	**11**
		Il faut pouvoir rejoindre de partout les écoles avec de jeunes enfants à vélo de façon sécurisée (pistes cyclo-pédestre).	**11**
		Passage entre la drève et la maison communale à sécuriser (passage pour piétons pas adéquats dans le virage).	**10**
		Il faudrait plus de trottoirs dans certains et entre villages car se déplacer notamment avec une poussette est très dangereux.	**10**
		Le projet tel qu'il est décrit semble fort axé sur le côté « cyclo ». Il faut développer l'aspect pédestre.	**9**
		Penser au stationnement sécurisé des vélos et partenaires potentiels, ajouter le GRACQ et l'association « Ami-chemin Chastre ».	**9**
		Relier Cortil et Chastre par la rue Rauxwez, rue des carrières et pour les vélos et piétons (plus pour les voitures).	**8**
		C'est un parcours en pavé, à réaménager , vue splendide (tumulus, bois et belles perspectives paysagère) et interdire accès aux voitures par une barrière placée en face du bosquet des carrières	**7**
		Qui va entretenir ces réseaux cyclo pédestre ? Un budget est-il prévu?	**6**
		Mapper les points noirs à améliorer côté sécurité.	**5**
		Au global le budget semble maigre au vu des suggestions.	**4**
		Mapper les points verts et doux à plébisciter	**3**
1.4	**Rénovation de la salle des Golards**	Faire attention à rendre le tarif de location accessible	**10**
		Prévoir des châssis plus performants pour l'insonorisation.	**10**
		Système de réservation simple (ex: en ligne) + permettre de voir rapidement si la salle est disponible.	**9**
		Quid de la création d'un "comité" citoyen de gestion de la MV?	**7**
		Mettre un point d'attention à ce que les aménagements dans la cour à l'arrière soient accessibles aux citoyens quand la salle n'est pas louée (jeux pour enfants).	**6**
		Communication avec les riverains de façon à ce qu'ils s'approprient le lieu (et prendre part à la rénovation) mais aussi d'éloigner les craintes de pollution sonore...	**5**
		Ajouter à l'arrière un point d'eau et la possibilité de faire un barbecue.	**5**
		Dans l'estimation du coût apparait une TVA de 21%, il s'agit d'une rénovation d'un bâtiment ancien ne devrait-on pas avoir une TVA de 6% ?	**5**

		Je pense qu'une gestion commune entre des citoyens et la commune serait une belle solution	**4**
		Soit faire appel à un architecte, soit visiter d'autres salle polyvalente pour que la salle soit ouverte à toutes et tous (Jeunes, ASBL sportive, cinéma, ...)	**3**
		Faire attention lors de l'aménagement de la cuisine. Celle-ci doit être simple d'utilisation (pas trop "high-tech").	**2**
		Prévoir un parking pour les vélos si ce n'est pas déjà le cas.	**2**
		L'aménagement d'une plaine de jeux peut entrainer des nuisances sonores (cure de Gentinnes).	**1**
		L'attribution de la partie non affectée au projet à l'hébergement du curé de Gentinnes est-elle bien nécessaire ? Auparavant ce logement était un logement « relais » pour des personnes en difficulté ce qui semble un meilleur emploi pour ce bâtiment.	**1**
1.5	**Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)**	Pour apaiser la zone, mettre la rue en zone 30 depuis la poste jusqu'à la place communale.	**11**
		Aménager et indiquer un passage sécurisé entre la drève et le bois du Castillon.	**9**
		Situer les aménagements de jeux en dehors du bois pour limiter la pression humaine sur la faune et la flore.	**8**
		Mettre des moutons dans la zone d'éco pâturage (Sheep solution).	**8**
		Faire une déviation de la rivière, ou un lagunage ou... pour avoir accès à de l'eau, pour les plus petits.	**7**
		Un espace couvert (un toit quelque part) pour les activités en plein air dans l'aménagement de l'actuel terrain de foot?	**7**
		Dans le projet figure une extension du parking de la maison communale, est-ce nécessaire et cela n'est-il pas en contradiction avec une volonté de favoriser la mobilité douce au sein de la commune ?	**6**
		La mare existe mais est à sec... la sécuriser et la valoriser.	**6**
		Sur les engins, vérifier ce qu'on a déjà et sinon avoir du matériel en bois, s'intégrant dans un espace nature	**6**
		Possibilité de revendre le bois abattu à bon prix?	**5**
		Que comprend le plateau sécurisé visé par le budget? Le coût est fort important et nous ne disposons pas d'un détail pour prendre attitude.	**5**
		Le projet est évidemment super intéressant pour valoriser les alentours de la maison communale mais le budget me semble très élevé... ne faudrait-il pas revoir tous les postes afin de trouver d'autres pistes ?	**4**

		Travailler avec les écoles et les enfants.	**4**
		Le budget est très élevé globalement +/- 150.000 € à charge du budget communal (si tous les subsides sont obtenus).	**3**
		Le projet est antagoniste avec la préservation de la biodiversité.	**1**
		Dans la perspective d'en faire une zone conviviale, il serait nécessaire d'abattre plus de 5000 arbres. Les 50 lourds bois à abattre évoqués dans le budget semblent peu..	**1**

Remarques supplémentaires dans le chat ou formulées à l'oral :

- Questionnement sur l'absence de la révision du Schéma de Développement Communal et sur son remplacement par le Guide Communal d'Urbanisme.
- Nécessité de penser, entre autre, à la polyvalence de l'aménagement des salles et maisons de village.
- C'est très présomptueux de compter sur des bénévoles, car cela ne dépend pas de notre volonté.
- En matières de biodiversité et environnement, il serait utile d'aller plus loin que le PCDN et de récréer les liaisons écologiques : ceci doit être mis en place dans le cadre du maillage écologique du brabant wallon et de la stratégie wallonne

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHASTRE

CLDR de CHASTRE – Séance plénière
Le **lundi 16 novembre 2020**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR :** 24 présents / 13 excusés / 23 absents*
- *Pour le bureau d'étude **AGORA** (Auteur) : Amandine Glade, Michael Gedeah*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Simon De Paepe et Julien Apers*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation AGORA
- Annexe 2 – Adaptation programmation
- Annexe 3 – Fiches-projets lot 1 (première partie)
- Annexe 4 – remarques CLDR fiches

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 01/07/2020**
- **Contextualisation et rétroacte**
- **Présentation et avis sur une adaptation de la programmation dans le temps des projets du futur PCDR.**
- **Travail en sous-groupes sur cinq fiches-projets du lot 1**
- **Actualités et divers.**

La séance est introduite par Mme la présidente de la CLDR ainsi que par l'échevin en charge du pilotage du PCDR.

La FRW précise l'ordre du jour et les objectifs de la présente réunion. Aussi, elle a pris le temps d'expliciter les spécificités d'une réunion sous format numérique et a donné quelques consignes d'utilisation de la plateforme pour que tout se passe au mieux pour chacun·e.

1. Approbation du PV de la séance du 01/07/2020

Le PV est approuvé.

2. L'ODR: Contextualisation et rétroacte

Julien Apers, agent de développement à la FRW, contextualise la réunion du jour et l'inscrit dans le processus d'élaboration du PCDR de la Commune de Chastre. L'étape actuelle qui nous concerne aujourd'hui est l'écriture et la consolidation d'une partie des fiches-projets du lot 1. Une adaptation de la programmation dans le temps des fiches sera également présentée.

Il dresse également un court rétroacte de l'ODR :

- La CLDR a été installée le 27 mai 2019. Celle-ci a émis un avis sur le diagnostic participatif réalisé par l'Auteur AGORA et a validé les grands enjeux de développement pour la commune.
- Un appel à idées a eu lieu du 24 juin au 15 septembre via la plateforme participative en ligne de la FRW. Les informations ont été « injectées » dans les groupes de travail thématiques.
- Un cycle de groupes de travail (GT) a eu lieu du 23/09/19 au 14/10/19 pour travailler sur les différents enjeux.
- Fin 2019, l'Auteur a produit une proposition d'ossature (Défis – Axes – Objectifs – Max 35 projets) de stratégie globale de développement. Celle-ci a fait l'objet d'un avis :
    - En réunion de coordination le 6 décembre 2019
    - En CLDR le 21 janvier 2020.
- Une seconde consultation en ligne s'est tenue entre le 27/01/20 et le 16/02/20 via le site https://participation.frw.be
- La CLDR prévue le 19 mars 2020 a été reportée pour cause de confinement.
- Une réunion en ligne a été organisée le 28/04 pour accueillir les nouveaux membres CLDR et les informer sur l'état d'avancement de l'opération.
- Un travail à domicile a été proposé aux membres CLDR du 27/04/20 au 17/05/20. L'objet principal du travail était de préparer la programmation dans le temps des projets.
- Les membres ont eu l'occasion de : donner leurs remarques et avis sur les portraits robots ; préciser les projets vagues ; et de compléter un sondage en ligne pour suggérer un premier choix de programmation.
- Sur base de ces résultats et des autres phases de consultation, le Bureau AGORA a réalisé un projet de programmation dans le temps qui a été discuté et amendée en réunion communale et a été présenté le 01/07/20.
- Des visites de terrain (Salle des Gollards, bois de Saint-Gery et bois du Castillon) ont été organisés les 17 et 20 aout 2020 et sont directement en lien avec le travail sur les fiches-projets qui a lieu ce jour.

3. Présentation et avis sur une adaptation de la programmation dans le temps des projets du futur PCDR.

3.1 Remarques préalables

Simon De Paepe rappelle à la CLDR la structure et l'organisation des fiches-projets :

- Les projets sont répartis en 3 lots : lot 1 à court terme (de la 1ère à la 3ème année), lot 2 à moyen terme (de la 4ème à la 6ème année), lot 3 sur le long terme (7e à 10e année) ;
- Il existe trois types d'écriture pour chacune des fiches suivant leur lot (fiches complètes en lot 1, fiches partielles en lot 2, fiches légères en lot 3) ;

3.2 Pourquoi cette adaptation ? – Considérations globales

Une réunion technique a été réalisée avec la Région Wallonne, la Commune, le bureau d'études et la FRW afin de présenter la programmation dans le temps et les fiches projets du lot 1. Cette réunion a permis d'identifier des points à améliorer :

- Manque d'opérationnalité de la programmation ; Les mises en œuvre de certaines fiches du lot 1 sont difficilement réalisables dans les 3 premières années.
- Certaines fiches ne sont pas assez précises.
- Certaines fiches sont similaires.
- On a également constaté des avancées sur certains projets qui permettraient des mises en œuvre plus rapidement.

Suites à ces différents constats, des déplacements et regroupements de certaines fiches ont été réalisés. Ainsi, sur base des différentes étapes de consultation (plébiscite habitants plateforme participative, vote membres CLDR, travail CLDR sur les portraits robots) et sur base de l'analyse du bureau d'études, des fiches du lot 2 et du lot 3 ont pu être reprogrammées dans un lot supérieur.

3.3 Proposition d'une nouvelle programmation

La proposition de programmation est présentée aux membres CLDR pour avis et validation. Elle a été fournie dans les documents préparatoires (voir annexe).

Voici les adaptations proposées :

LOT 1	**→ On passe de 10 projets ... à 10 projets**	
N°	**Projets**	**Remarques et/ou justifications**
1.6	**Création d'un plan de communication (plan de communication, coordination et campagnes d'information)**	Redondance au sein de plusieurs fiches-projets → regroupement entre elles
1.7	**Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux**	Ce projet a reçu un plébiscite raisonnable lors de la plateforme participative et un vote majoritaire par la CLDR pour le lot 1. De plus, lors d'une visite entre AGORA et la Commune, le bureau d'études a vu une

		opportunité évidente d'aménagements rapides supplémentaires aux travaux prévus pour le bâtiment.
1.8	**Renforcement de l'ancrage local des écoles**	Ce projet, ayant été rajouté plus tard que les autres, était relativement vague. Une réunion a été organisée avec les directeurs d'école et un questionnaire a été proposé aux écoles pour trouver des choses concrètes à réaliser. Le résultat de ce travail a permis de préciser un projet qui peut être rapidement mis en œuvre.
1.9	**Lutte contre les inondations et coulées de boue**	Ce projet a reçu beaucoup de plébiscites par les habitants lors de la plateforme participative et un vote équitable par la CLDR entre les différents lots. De plus, lors du travail sur les portraits robots, l'urgence de mise en œuvre du projet a été relevée par de multiples participants.
1.10	**Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève**	Ce projet a reçu beaucoup de plébiscites par les habitants lors de la plateforme participative et un vote équitable par la CLDR entre les différents lots.

LOT 2	**→ On passe de 13 projets ... à 12 projets**

2.10	**Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien**	GT/Conseil consultatif vient d'être formé – La volonté est de laisser ce groupe formaliser ses actions. Celles-ci viendront préciser davantage la fiche projet dans sa mise en œuvre dans les 4 à 6 ans lors de la mise en œuvre du PCDR.
2.11	**Réflexion sur l'éclairage nocturne**	Peu d'actions concrètes dans l'état actuel de la réflexion mais attention à avoir, vu le contrat avec ORES de renouvellement de l'éclairage– précisions ultérieures en lien avec le PAEDC. Des réflexions pourraient toutefois déjà débuter avec les Conseils consultatifs énergie, sécurité routière, PCDN afin d'envisager une mise en œuvre dans les 4 à 6 ans.
2.12	**Dynamisation des églises (rationnaliser et faire un usage partagé)**	Le vote de la CLDR présentait ce projet avec un léger avantage en lot 2 qu'en lot 3. Projet relativement concret avec un enjeu important au vu du nombre d'église sur le territoire communal.

LOT 3	**→ On passe de 9 projets ... à 8 projets**

Questions/remarques posées par la CLDR :

Une série de remarques et questions/réponses en plénière a lieu sur la proposition de programmation dans le temps des projets.

- Y a-t-il un timing pour la réalisation du lot 3 ?
  ➔ Les fiches-projets du lot 3 correspondent à un timing de réalisation qui va de la 7e année jusqu'à la 10e année du PCDR. Par ailleurs, lorsque le PCDR sera approuvé, la CLDR aura l'occasion de préciser annuellement les projets à mettre en œuvre dans les 3

prochaines années. En fonction des opportunités, certains projets prévus en lot 2 ou lot 3 pourront potentiellement être revus dans leur priorité.

- Pourriez-vous expliciter la fiche 1.8, l'école de Villeroux ?
  ➔ Lors de la visite avec AGORA et la Commune, le bureau d'études a vu une opportunité évidente d'aménagements rapides supplémentaires aux travaux prévus pour le bâtiment (intérieur et extérieur). *NDLR : un contact a été pris entre le bureau d'études et le Comité de Gestion de l'école de Villeroux pour la réalisation de la fiche.*
- La communication entre la Commune et les membres de la CLDR ne serait pas optimale dans le sens où des travaux sont déjà entrepris pour certaines fiches-projets mais sans que ce soit mentionné préalablement.
  ➔Des travaux ont déjà/vont être entrepris car il y a des insalubrités graves qui menacent la pérennité des bâtiments. De plus, le bureau d'études est au courant de ces travaux et les propositions prévues dans les fiches-projets viennent en complément.

- Un participant trouve qu'il manque des fiches-projets impliquant la jeunesse et la culture dans les lots 1 et 2.
  ➔La CLDR, questionnée sur cet élément, n'a pas souhaité revoir la programmation dans le temps des fiches liées à la jeunesse et la culture.
  ➔Toutefois, il est précisé que les maisons de village pourront être utilisées par les jeunes ou pour la culture. Ces éléments devront figurer dans ces fiches.
- Est-ce que les différents projets vont avoir des liens entre eux ?
  ➔Oui, dans une Opération de Développement Rural, la plupart des éléments sont liés entre eux car tout doit être pensé globalement, même si parfois, les connexions ne sont pas toujours possibles. De plus, lors de la mise en œuvre des fiches-projets, il est prévu de scanner chaque projet afin de le rendre le plus transversal possible.

Conclusion :
La nouvelle programmation a été validée par les membres de la CLDR.

4. Présentation d'AGORA : 5 fiches-projets

Le bureau d'études AGORA a présenté les 5 fiches-projets *(voir présentation en annexe).*
Les 5 fiches-projets complètes ont été fournies dans les documents préparatoires (voir annexe).

5. Consultation de la CLDR sur lesdites fiches-projets

Via la plateforme de la FRW, les participants ont été invités à travailler sur les 5 fiches-projets suivantes :

- Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire
- Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry
- Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune
- Rénovation de la salle des Golards
- Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité)

Dans un premier temps, les réflexions, les échanges et les apports de nouvelles idées se sont déroulés via un travail en sous-groupes où les participants ont eu l'occasion de travailler sur une partie ou l'ensemble des fiches-projets en changeant de salle virtuelle (une par fiche-projet). Des questions guides ont été injectées par les animateurs lorsqu'il était nécessaire de redynamiser les débats.

Des participants n'ayant pu se connecter ont envoyé des avis écrits, qui ont également été intégrés ici.

Dans un deuxième temps, les participants ont été invités à parcourir les différentes fiches-projets afin de prendre connaissance des apports (remarques, nouvelles idées et questions) amenés par le travail précédent, tout en votant pour les points importants à leurs yeux.

Les résultats du présent travail se trouvent en annexe.

6. Prochaines étapes de travail

- Analyse des fiches projets du lot 1 (partie 2), du lot 2 et 3 via des réunions CLDR.
- Finalisation de l'avant-projet : dernier scan de la cohérence objectifs / projets, choix de la première demande de convention.
- Validation avant-projet de PCDR par la CLDR et le Conseil Communal.
- Avis du pôle Aménagement du territoire du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESEW) sur le projet de PCDR.
- Validation du PCDR par le Gouvernement wallon.

8. Actualités et divers

- Un questionnaire sera envoyé aux participants et aura pour objectif d'évaluer la satisfaction des membres de la CLDR sur cette première expérience d'atelier numérique en ligne. Le résultat de cette enquête permettra à la FRW d'améliorer cet outil et aux agents de développement de proposer une meilleure expérience lors d'une prochaine réunion en ligne.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Simon De Paepe & Julien Apers

2021

CHASTRE

Programme Communal de Développement Rural

Présentation des « fiches projets » du lot 1 – Partie 2

Janvier 2021

FRW agora

PLAN DE PRÉSENTATION

1. Rappel des projets du lot 1 (partie 1 et partie 2)
2. Corrections des fiches présentées le 16 novembre 2020 (Lot 1 – partie 1)
3. Présentation des nouvelles fiches (Lot 1 – partie 2)

LOT 1

1.1 Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (GCU, PCM, Diagnostic environnemental)

1.2 Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry

1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre

1.4 Rénovation de la salle des Golards

1.5 Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)

1.6 Création d'un plan de communication (plan de communication, coordination et campagnes d'information)

1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux

1.8 Renforcement de l'ancrage local des écoles

1.9 Lutte contre les inondations et coulées de boue

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

LOT 1

1.1 Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (GCU, PCM, Diagnostic environnemental)

1.2 Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry

1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre

1.4 Rénovation de la salle des Golards

1.5 Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)

1.6 Création d'un plan de communication (plan de communication, coordination et campagnes d'information)

1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux

1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts

1.9 Lutte contre les inondations et coulées de boue

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

Corrections de la 1ere partie du lot 1

CORRECTIONS DE LA 1ÈRE PARTIE DU LOT 1

- **1.1 Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (GCU, PCM, Diagnostic environnemental)**

Remarques globales :

- Habitat léger; limitation des constructions 4 façades : GCU (volume, emprise au sol, ...)

- Budget études, collaborations transcommunales :
  - Collaboration avec faculté Agro-BioTech Gembloux pour PCDN ➔ précision dans « Description du projet »
  - PCDN ➔ Plan *Communal* de Développement de la Nature. Pris en compte dans lot 2 (maillage écologique)
  - PCM déjà accordés ou en cours d'actualisation
  - Conseiller Mobilité présent apd printemps 2021

CORRECTIONS DE LA 1ÈRE PARTIE DU LOT 1

- **1.2 Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry**

- Participation des écoles : précision « de toutes les écoles » dans «description » + « renforcement de l'ancrage local des écoles » comme défi
- Comptages : « partenaires potentiels » complété
- Parking vélo : déjà prévu

	Quantité présumée	Unité	Prix unitaire HTVA	Coût total estimé	
					%
Acquisition des parcelles					
Achat des parcelles	9.557	m²	75	716.775 €	
Sous-total HTVA				716.775 €	
Sous-total TVAC				867.298 €	

Rénovation de la fontaine de Saint Géry					
Rénovation de la fontaine de Saint Géry	1	Fft	7.850	7.025 €	
Sous-total HTVA				7.025 €	
Sous-total TVAC				8.500 €	

NB : potentiels subsides supplémentaires avec la publication arrêté ministériel en 2021

CORRECTIONS DE LA 1ÈRE PARTIE DU LOT 1

- **1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre**

- Inventaire des sentiers pédestres : ajout dans « Description »
- Trottoirs : ajout dans « Description » - pérenniser le réseau
- Axe piéton, interdire l'accès aux voiture à certains parcours : ajout dans « Description »
- Passage entre la drève et la maison communale : fiche de la 2e partie du lot 1 – Place communale de Chastre
- Accès cyclistes sécurisés vers les écoles :
  - Points noirs (relever et sécuriser)
  - Objet du PCM
  - Fiche lot 2

CORRECTIONS DE LA 1ÈRE PARTIE DU LOT 1

1.4 Rénovation de la salle des Golards

- Système location (réservations, tarifs, ...) : ressort de la commune.
  - Aspect communication pris en compte
- Impact sonore : performance attendue des châssis précisée
- Cuisine « simplement » équipée : précisé
- Gestion de la Maison de village : commune (communication, réservation, ...) + citoyens (comité de quartier) ➔ Partenaires potentiels
- Accès à la cour arrière : pas de portail prévu + parking vélo

NB: Remarques sur PV et Pth

CORRECTIONS DE LA 1ÈRE PARTIE DU LOT 1

- **1.5 Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)**

- Sécurisation de la zone de passage : précision du « plateau actif » (rehaussement voirie, zone 30, coussins berlinois, ...)
- Aménagement de jeux pour enfant en dehors du bois

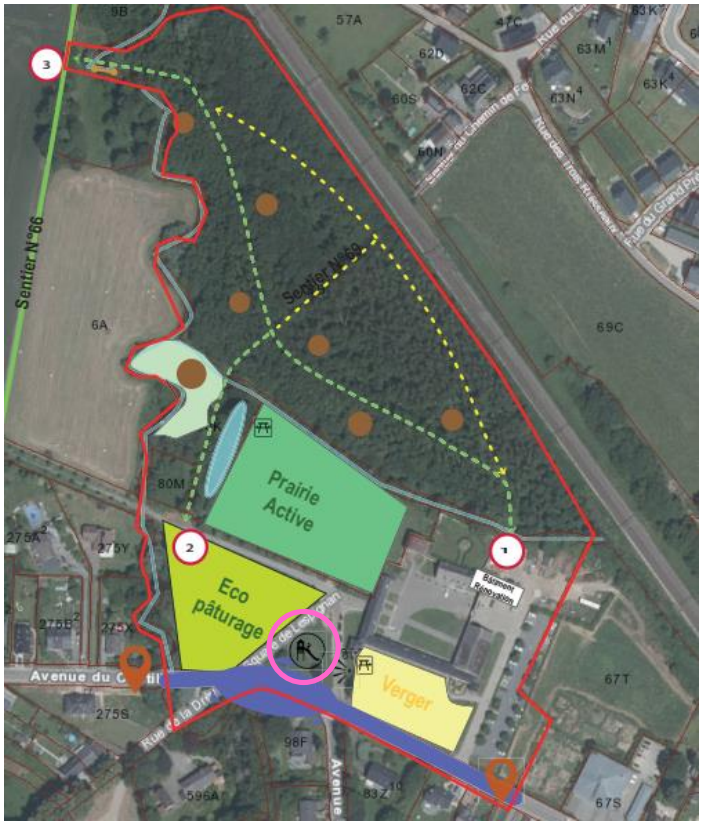

- Eco-pâturage : précisé dans « Description »
- Espace couvert pour les activités en plein air : fiche 2e partie du lot 1 - réseau d'espaces extérieurs couvert
- Ecole : visite du bois; location matériel d'observation; signalétique pédagogique ➔ « Création d'un plan de communication »
- Plus d'extension du parking
- Mare : recherche, budgétisation

NB : potentiels subsides supplémentaires avec la publication de l'arrêté ministériel au cours de l'année 2021

Présentation des projets (2e partie du lot 1)

Projet 1.6 Création d'un plan de communication (Actions solidaires, coordination, réseautage, animation des acteurs culturels)

Projet

Renforcer les liens entre citoyens, administration et acteurs locaux via la création d'un plan de communication cohérent et coordonné, ciblé en fonction des acteurs visés et sur base des outils déjà existant.

Bien vivre à Chastre
Magazine trimestriel officiel de la Commune de Chastre

Collecter et diffuser l'information

Développer les différents supports

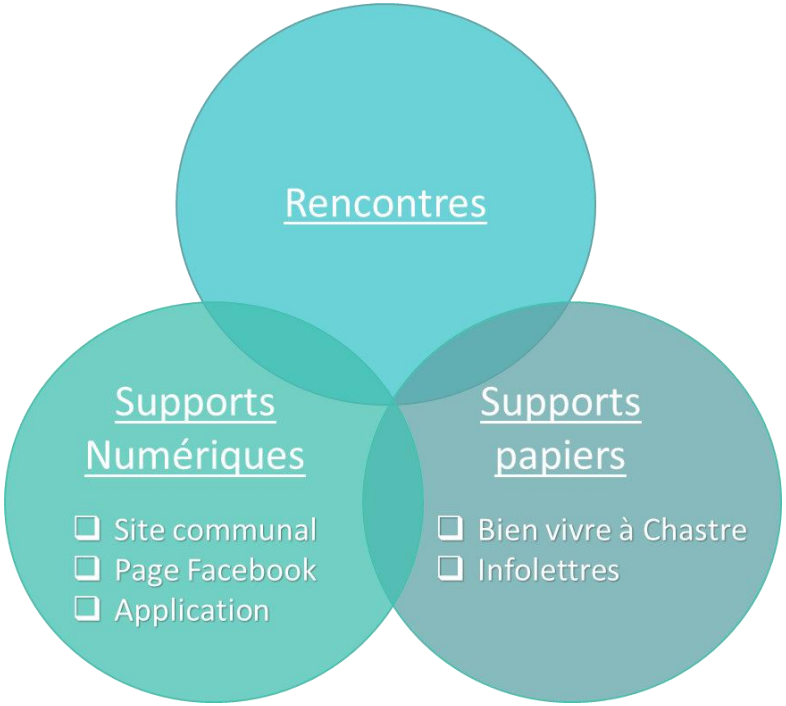

Communication relative aux associations et leurs actions

- Campagne d'information à l'échelle de la commune
- Organisation de journées dédiées
- Partenariats
- Rencontres entre associations
- ...

→ Coordination, mise en réseau des actions et acteurs

Projet 1.6 Création d'un plan de communication (Actions solidaires, coordination, réseautage, animation des acteurs culturels)

Projet

Renforcer les liens entre citoyens, administration et acteurs locaux via la création d'un plan de communication cohérent et coordonné, ciblé en fonctions des acteurs visés et sur base des outils déjà existant.

Collecter et diffuser l'information

Justification

- Meilleure matérialisation du défi « Communication »
- Manque d'informations sur les actions de la commune, des actions solidaires et des actions culturelles
- Différents supports pour différents publics : renforcer les possibilités de rencontres et l'implication des citoyens dans la vie de la commune

Bien vivre à Chastre

Magazine trimestriel officiel de la Commune de Chastre

wallonie en poche

letsgocity

facebook

Commune de Chastre

@communedechastre

Projet 1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en maison de village

Projet

Création d'une maison de village dans l'ancienne école de Villeroux et l'aménagement de ses abords pour accueillir des activités associatives, sociales ou festives.

Rénovation :

- 1 grande salle polyvalente (130 m²) reliée à la cuisine au RDC avec cloisons amovibles
- 4 salles polyvalentes sur les 2 étages supérieurs (15 – 40 m²)
- Bâtiment arrière en espace de stockage et petite salle polyvalente ; sanitaires
- Aménagement d'un parking vélo et d'éléments de jeux pour les jeunes
- Sécurisation de l'allée via l'installation d'un portail ; accès PMR

Projet 1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en maison de village

Projet

Création d'une maison de village dans l'ancienne école de Villeroux et l'aménagement de ses abords pour accueillir des activités associatives, sociales ou festives.

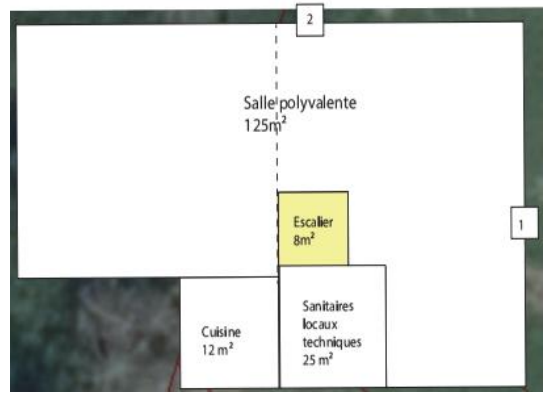

Justification

- Pas assez d'espaces pour les activités associatives de la commune
- Conservation d'un bâtiment patrimonial et identitaire actuellement inoccupé
- Aménagement d'un lieu de rencontres à Villeroux

NB: Remarques sur PV et Pth

PROJET 1.8 CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ESPACES EXTÉRIEURS COUVERTS À DESTINATIONS DIVERSES (ENSEIGNEMENT, RENCONTRES, ÉVÈNEMENTS CULTURELS, ...)

➢ Projet

Mise en place d'un réseau de structures extérieures couvertes pour tous les citoyens.

PROJET 1.8 CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ESPACES EXTÉRIEURS COUVERTS À DESTINATIONS DIVERSES (ENSEIGNEMENT, RENCONTRES, ÉVÈNEMENTS CULTURELS, ...)

➢ Projet

Mise en place d'un réseau de structures extérieures couvertes pour tous les citoyens.

<u>Utilisation polyvalente:</u>

- Enseignement extramuros
- Lieux de rencontres
- Point de rendez-vous
- Circuits géocaching / Jeux de pistes
- Activités culturelles

<u>Equipements :</u>

- Mobilier urbain
- Luminaires
- Cheminements

A proximité du Bois du Castillon et de l'Administration communale

Préau couvert de l'ancienne école de Villeroux

PROJET 1.8 CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ESPACES EXTÉRIEURS COUVERTS À DESTINATIONS DIVERSES (ENSEIGNEMENT, RENCONTRES, ÉVÈNEMENTS CULTURELS, ...)

- **Projet**

Mise en place d'un réseau de structures extérieures couvertes pour tous les citoyens.

A proximité du quartier social de Chastre

A proximité du quartier social de Saint-Géry

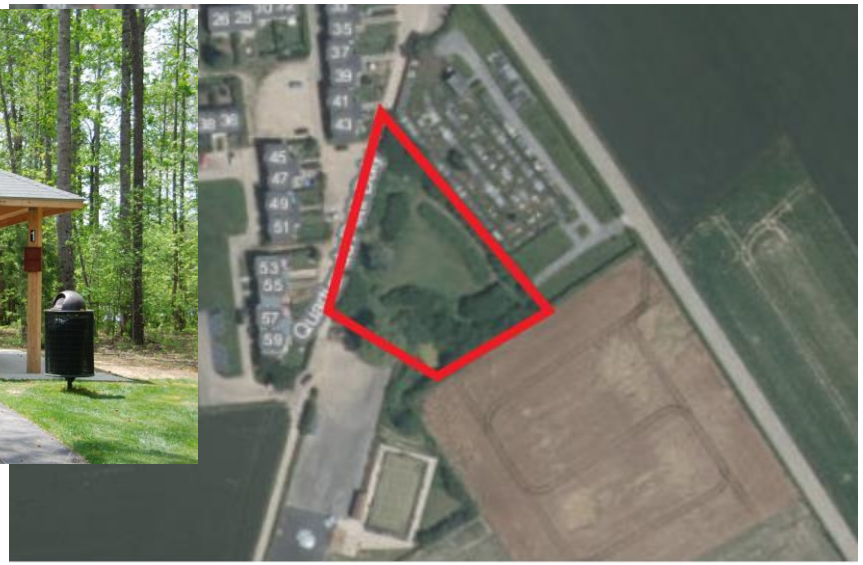

PROJET 1.8 CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ESPACES EXTÉRIEURS COUVERTS À DESTINATIONS DIVERSES (ENSEIGNEMENT, RENCONTRES, ÉVÈNEMENTS CULTURELS, ...)

- **Projet**

Mise en place d'un réseau de structures extérieures couvertes pour tous les citoyens.

Au sein du domaine de l'ONE

Au sein du bois de Saint-Géry

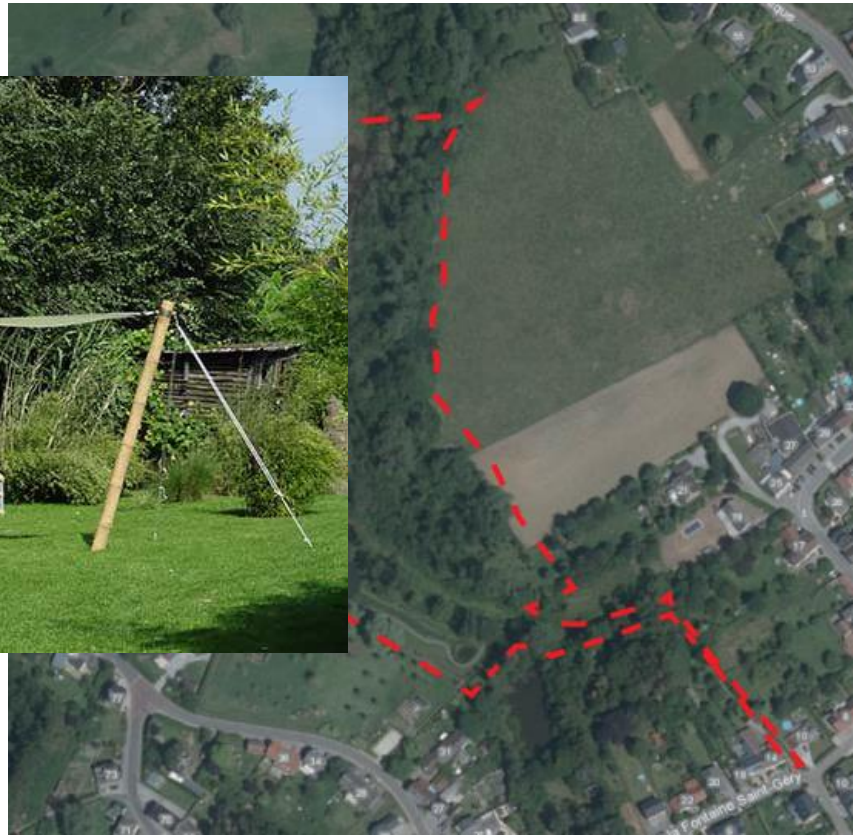

PROJET 1.8 CRÉATION D'UN RÉSEAU D'ESPACES EXTÉRIEURS COUVERTS À DESTINATIONS DIVERSES (ENSEIGNEMENT, RENCONTRES, ÉVÈNEMENTS CULTURELS, ...)

➢ Projet

Mise en place d'un réseau de structures extérieures couvertes pour tous les citoyens.

Sur la place de la Féchère

Implantations à préciser lors de marches exploratoires

➢ Justification

- ❑ Sensibilisation / Enseignement des jeunes à l'environnement et au patrimoine local
- ❑ Création de lieux de rencontres ➔ Opportunités de rencontres
- ❑ Implantations pensées par rapport aux activités et pour tous
- ❑ Renforcer attractivité de la commune

Projet

Compléter les mesures déjà en place et fournir une vision à long terme pour pouvoir agir en prévision des évènements de pluies conduisant aux inondations et coulées de boues.

Groupes de discussion	Actions préventives	Intégration dans les perspectives d'urbanisation	Réalisation d'aménagements spécifiques
• Habitants, pouvoirs locaux, experts, exploitants et agriculteurs ⑩Faisabilité des actions, informer, marquer urgence ➔Programmation	• Inventaires des points noirs et les risques liés • Inciter à se conformer aux règles de précaution • Encourager l'installation de citerne de récupération d'eau de pluie • Entretien des fossés • Information des citoyens	• Règlement communal de lutte contre l'érosion des sols • Meilleure prise en considération des localisation, matériaux, ... des nouvelles construction	• Fascines supplémentaires • Bassins d'orages • Bassins de rétention temporaires • Bandes enherbées • Barrage filtrants • ...

PROJET 1.9 LUTTE CONTRE LES INONDATIONS ET COULÉES DE BOUE

Projet

Compléter les mesures déjà en place et fournir une vision à long terme pour pouvoir agir en prévision des évènements de pluies conduisant aux inondations et coulées de boues.

Groupes de discussion

Actions préventives

Intégration dans les perspectives d'urbanisation

Réalisation d'aménagements spécifiques

Justification

- Couverture variable des cultures ➔ favorise érosion des sols et ruissellement
- Compilation données déjà disponibles ➔ aide pour constituer une vision à long terme
- Actions d'urgences >< prévisions

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

➢ Projet

Créer une place à Chastre via l'aménagement d'une zone de rencontres, le réaménagement de la drève et l'intégration de l'église, la cure et son jardin ainsi que le cimetière.

Sécurité et confort

- Plateau actif ➔ Zone de connexion et de convivialité comprenant des aires de repos et accessibles aux PMR
- Agrandissement des surfaces pour les piétons
- Zone de K&R
- Déplacement des modes doux

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

Projet

Créer une place à Chastre via l'aménagement d'une zone de rencontre, le réaménagement de la drève et l'intégration de l'église, la cure et son jardin ainsi que le cimetière.

Sécurité et confort

Convivialité

- Espaces de convivialité et de repos
- Place de parking
- Redéfinir une zone de parvis

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

➢ Projet

Créer une place à Chastre via l'aménagement d'une zone de rencontre, le réaménagement de la drève et l'intégration de l'église, la cure et son jardin ainsi que le cimetière.

Sécurité et confort

Convivialité

Mobilités alternatives

- Zone de stationnement intégrant le parcours PMR
- Stationnement pour les vélos
- Zone de stationnement pour le covoiturage et K&R
- Zone de stationnement pour les véhicules électriques
- Zone de stationnement pour les voitures partagées

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

Projet

Créer une place à Chastre via l'aménagement d'une zone de rencontre, le réaménagement de la drève et l'intégration de l'église, la cure et son jardin ainsi que le cimetière.

- Sécurité et confort
- Convivialité
- Mobilités alternatives
- Esthétique et patrimoine

- Mettre en valeur le patrimoine bâti et naturel
  - Nouveau revêtement
  - Réaffectation du cimetière en parc (espace vert naturel, « Cimetière Nature » ➔ Conservation des tombes cultes)
  - Réinterprétation parvis de l'église
  - Eclairage

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

➢ Projet

Créer une place à Chastre via l'aménagement d'une zone de rencontre, le réaménagement de la drève et l'intégration de l'église, la cure et son jardin ainsi que le cimetière.

- Sécurité et confort
- Convivialité
- Mobilités alternatives
- Esthétique et patrimoine
- Liaison place – administration communale – bois du Castillon

- Réaménagement de la drève : entretien vs coupe et plantations
- Meilleure connexion entre l'église et l'école
- Liaison renforcée par la valorisation du cimetière

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

Projet

Créer une place à Chastre via l'aménagement d'une zone de rencontre, le réaménagement de la drève et l'intégration de l'église, la cure et son jardin ainsi que le cimetière.

Sécurité et confort

Convivialité

Mobilités alternatives

Esthétique et patrimoine

Liaison place – administration communale – bois du Castillon

Justification

- Seule place de Chastre, peu perceptible
- Manque d'aménagements, trafic et stationnement actuel ➔ peu utilisée par les citoyens
- Administration et place : 2 pôles ➔ renforcer la cohésion
- Mobilité plus appropriée (proximité avec l'école)
- Favoriser les échanges entre les habitants

Merci pour votre attention

Nous vous donnons rendez-vous dans les « salles de discussion » pour répondre à vos questions sur les projets

CLDR de CHASTRE – Séance plénière
Le **lundi 25 janvier 2021**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR :** 24 présents / 17 excusés / 19 absents*
- *Pour le bureau d'étude **AGORA** (Auteur) : Amandine Glade, Michael Gedeah*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Simon De Paepe et Julien Apers*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation AGORA : adaptations des FP du lot 1 (1ere partie) et présentation des FP du lot 1 (2e partie)
- Annexe 2 – Résultats du travail en sous-groupes
- Annexe 3 - Remarques CLDR fiches

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 16/11/2020**
- **Rétroacte et objectifs du jour**
- **Présentation des adaptations et validation des fiches-projets du lot 1 (1ere partie).**
- **Travail en sous-groupes sur cinq fiches-projets du lot 1 (2e partie)**
- **Divers et prochaines étapes.**

La séance est introduite par Mme la présidente de la CLDR ainsi que par l'échevin en charge du pilotage du PCDR.

La FRW précise l'ordre du jour et les objectifs de la présente réunion. Aussi, elle a pris le temps de rappeler les spécificités d'une réunion sous format numérique et a donné quelques consignes d'utilisation de la plateforme pour que tout se passe au mieux pour chacun·e.

1. Approbation du PV de la séance du 16/11/2021

Le PV est approuvé.

Remarque :

- Concernant la fiche-projet 1.2 « Bois de St-Géry » actualisée, il semblerait que le prix du terrain mentionné soit mal évalué et qu'il faudrait revoir celui-ci.

2. L'ODR: rétroacte

Simon De Paepe, agent de développement à la FRW, contextualise la réunion du jour et l'inscrit dans le processus d'élaboration du PCDR de la Commune de Chastre. L'étape actuelle qui nous concerne aujourd'hui est l'écriture et la consolidation de la deuxième partie des fiches-projets du lot 1. Avant cela et selon le travail effectué lors de la CLDR du mois de décembre, un moment est prévu pour présenter les modifications apportées aux cinq premières fiches-projet du lot 1 et les faire validée par les membres présents.

Il dresse également un très succinct rétroacte de l'ODR de la Commune de Chastre. Pour ce faire, il a rappelé les grandes étapes d'une Opération de Développement Rurale (ODR) et a situé où se trouve la Commune de Chastre à ce niveau-là. Nous sommes actuellement dans la phase d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et plus précisément, dans la rédaction finale des fiches-projets. Une fois les fiches finalisées, l'avant-projet sera présenté à la CLDR pour validation. Ensuite, le Conseil communal validera le document afin qu'il devienne projet de PCDR.

- ## 3. Présentation des adaptations et validation des fiches-projets du lot 1 (1ere partie).

3.2 Présentation du bureau d'études Agora

Le bureau d'études Agora a ensuite réalisé une présentation qui se divisait en 3 parties : 1) Rappel général des fiches-projets du lot 1 (1ere et 2e parties), 2) Description des modifications apportées à la première partie des FP (fiches-projets) du lot 1 suite à la CLDR du mois de décembre 2020 et 3) Présentation des 5 fiches-projets de la 2e partie du lot 1 qui ont été travaillées ce jour.

Pour les détails concernant ce point, nous vous renvoyons vers la présentation Powerpoint qui se trouve en annexe.

Après la présentation de chacune des FP, les membres de la CLDR ont eu l'occasion de poser des questions de clarification. Pour la 2e partie de la présentation, concernant la première partie des FP du lot 1, ils ont également pu faire des remarques concernant les modifications apportées et valider les dites FP.

LOT 1

1.1 Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (GCU, PCM, Diagnostic environnemental)

1.2 Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry

1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre

1.4 Rénovation de la salle des Golards

1.5 Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)

1.6 Création d'un plan de communication (plan de communication, coordination et campagnes d'information)

1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux

1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts

1.9 Lutte contre les inondations et coulées de boue

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

3.2.1 Description des modifications apportées à la première partie des FP (fiches-projets) du lot 1

<u>Remarques et questions de la CLDR</u> :

1.1 *Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (GCU, PCM, Diagnostic environnemental)*

- Il est dommage que l'habitat léger, dont les acceptations posent souci, ne puisse y être évoqué, au mieux, pour montrer l'intention communale de le faciliter ?!

1.2 Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry

- Il semblerait que le prix du terrain du terrain évoqué dans la FP (75 EUR/m²) soit bien au-dessus de la réalité. Il est nécessaire de vérifier ce montant.
- Il faudrait vérifier la possibilité de réactiver la fontaine de Saint-Géry, il semble peu probable qu'il soit possible de faire sortir de l'eau à cet endroit aujourd'hui.

1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre

- Il est nécessaire de mettre en avant l'aspect sécurisation des liaisons entres les villages pour les cyclistes et les marcheurs du quotidien car celles-ci sont considérées comme dangereuses par certains. Il faut également prendre en compte des choix de matériaux qui s'avèrent sécurisés (pas un revêtement glissant par exemple).

1.4 Rénovation de la salle des Golards

- Il faudrait insister sur l'aspect « gestion de la salle par les citoyens » afin de garantir que cela soit bien le cas dans les faits.

- Concernant la polyvalence de la salle, est-il possible d'avoir plus d 'information sur celle-ci? A qui seront destinés les lieux ? Il est important d'apporter davantage d'informations concernant la polyvalence du lieu et des salles.
- Contrairement à ce qui est évoqué, il ne faut pas balayer la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques. En effet, il serait utile de réfléchir à cette possibilité en fonction des différents projets d'utilisation des lieux et d'étudier plus en profondeur la pertinence ou non de cette installation.
- Il est nécessaire de veiller à la complémentarité des différentes maisons de village de l'entité communale afin d'éviter des redondances non pertinentes.

1.5 Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)

- Il semblerait que le prix du terrain du terrain évoqué dans la FP (75 EUR/m²) soit bien au-dessus de la réalité. Il est nécessaire de vérifier ce montant.
- Concernant la location de matériels pédagogiques d'observation, quel est la pertinence que cela soit déplacé dans la FP « Création d'un plan de communication »?
  - ➔ L'idée est de l'évoquer dans cette FP afin de favoriser la collaboration et la création de liens entre les différents acteurs impliqués, le matériel pédagogique en est un moyen.
- Concernant la mise en place d'un parking vélo, il serait bon d'associer le GRACQ à la réflexion concernant l'installation d'abris sécurisés par exemple. En effet, il bénéficie d'une bonne expertise dans ce domaine et il serait dommage de ne pas en profiter.
- Ultérieurement, il a été mentionné la possibilité d'installer une passerelle entre le verger et les praires (au niveau du point d'observation), qu'en est-il aujourd'hui ?
  - ➔ Cette idée n'a pas été retenue car le site est classé et cela complique grandement les possibilités d'aménagement.
  - ➔ Il est aussi possible de déclasser une partie du site comme le terrain de foot, les prairies ou encore le verger. Le classement dans son ensemble devrait être revu.
- L'installation de coussins berlinois peut être bruyant, peu efficace selon les véhicules, il vaut mieux travailler sur la vue et rétrécir la voirie, avec des arbres, par exemple.

Conclusion :

Les présentes FP ont été validées par les membres de la CLDR sous réserve de la prise en compte des remarques.

3.2.1 Présentation des 5 fiches-projets de la 2e partie du lot 1

Avant d'entamer le travail en sous-groupe à proprement parler, le bureau d'études a présenté chacune des FP et les participants ont ensuite pu poser des questions de clarification.

Remarques et questions de la CLDR :

Les participants débattent sur la question de la drève et de l'abattage des arbres. Différents arguments sont présentés : risque de chute d'arbres et de branches, proximité des arbres trop importante, âge avancé, replantation plus espacée et espèce appropriée, préservation des arbres actuels, valeur de ces arbres anciens, limitation de l'accès en cas de tempête, coupe progressive…

4. Consultation de la CLDR et travail en sous-groupes sur la 2e partie des fiches-projets du lot 1

Via la plateforme de la FRW, les participants ont été invités à travailler sur les 5 fiches-projets suivantes :

- **Projet 1.6** : Création d'un plan de communication (Actions solidaires, coordination, réseautage, animation des acteurs culturels)
- **Projet 1.7** : Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en maison de village
- **Projet 1.8** : Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts à destinations diverses (enseignement, rencontres, évènements culturels, ...)
- **Projet 1.9** : Lutte contre les inondations et coulées de boue
- **Projet 1.10** : Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

Dans un premier temps, les réflexions, les échanges et les apports de nouvelles idées se sont déroulés via un travail en sous-groupes où les participants ont eu l'occasion de travailler sur une partie ou l'ensemble des fiches-projets en changeant de salle virtuelle (une par fiche-projet). Des questions guides ont été injectées par les animateurs lorsqu'il était nécessaire de redynamiser les débats.

Dans un deuxième temps, les participants ont été invités à parcourir les différentes fiches-projets afin de prendre connaissance des apports (remarques, nouvelles idées et questions) amenés par le travail précédent, tout en votant pour les points importants à leurs yeux.

Les résultats du présent travail se trouvent en annexe.

5. Prochaines étapes de travail

- Analyse des fiches projets du lot 2 et 3 via des réunions CLDR.
- Finalisation de l'avant-projet : dernier scan de la cohérence objectifs / projets, choix de la première demande de convention.
- Validation avant-projet de PCDR par la CLDR et le Conseil Communal.
- Avis du pôle Aménagement du territoire du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESEW) sur le projet de PCDR.
- Validation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Simon De Paepe & Julien Apers

CLDR de CHASTRE – Séance plénière
Le **lundi 25 janvier 2021**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR :** 24 présents / 17 excusés / 19 absents*
- *Pour le bureau d'étude **AGORA** (Auteur) : Amandine Glade, Michael Gedeah*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Simon De Paepe et Julien Apers*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation AGORA : adaptations des FP du lot 1 (1ere partie) et présentation des FP du lot 1 (2e partie)
- Annexe 2 – Résultats du travail en sous-groupes
- Annexe 3 - Remarques CLDR fiches

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 16/11/2020**
- **Rétroacte et objectifs du jour**
- **Présentation des adaptations et validation des fiches-projets du lot 1 (1ere partie).**
- **Travail en sous-groupes sur cinq fiches-projets du lot 1 (2e partie)**
- **Divers et prochaines étapes.**

La séance est introduite par Mme la présidente de la CLDR ainsi que par l'échevin en charge du pilotage du PCDR.

La FRW précise l'ordre du jour et les objectifs de la présente réunion. Aussi, elle a pris le temps de rappeler les spécificités d'une réunion sous format numérique et a donné quelques consignes d'utilisation de la plateforme pour que tout se passe au mieux pour chacun·e.

1. Approbation du PV de la séance du 16/11/2021

Le PV est approuvé.

Remarque :

- Concernant la fiche-projet 1.2 « Bois de St-Géry » actualisée, il semblerait que le prix du terrain mentionné soit mal évalué et qu'il faudrait revoir celui-ci.

2. L'ODR: rétroacte

Simon De Paepe, agent de développement à la FRW, contextualise la réunion du jour et l'inscrit dans le processus d'élaboration du PCDR de la Commune de Chastre. L'étape actuelle qui nous concerne aujourd'hui est l'écriture et la consolidation de la deuxième partie des fiches-projets du lot 1. Avant cela et selon le travail effectué lors de la CLDR du mois de décembre, un moment est prévu pour présenter les modifications apportées aux cinq premières fiches-projet du lot 1 et les faire validée par les membres présents.

Il dresse également un très succinct rétroacte de l'ODR de la Commune de Chastre. Pour ce faire, il a rappelé les grandes étapes d'une Opération de Développement Rurale (ODR) et a situé où se trouve la Commune de Chastre à ce niveau-là. Nous sommes actuellement dans la phase d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et plus précisément, dans la rédaction finale des fiches-projets. Une fois les fiches finalisées, l'avant-projet sera présenté à la CLDR pour validation. Ensuite, le Conseil communal validera le document afin qu'il devienne projet de PCDR.

- ## 3. Présentation des adaptations et validation des fiches-projets du lot 1 (1ere partie).

3.2 Présentation du bureau d'études Agora

Le bureau d'études Agora a ensuite réalisé une présentation qui se divisait en 3 parties : 1) Rappel général des fiches-projets du lot 1 (1ere et 2e parties), 2) Description des modifications apportées à la première partie des FP (fiches-projets) du lot 1 suite à la CLDR du mois de décembre 2020 et 3) Présentation des 5 fiches-projets de la 2e partie du lot 1 qui ont été travaillées ce jour.

Pour les détails concernant ce point, nous vous renvoyons vers la présentation Powerpoint qui se trouve en annexe.

Après la présentation de chacune des FP, les membres de la CLDR ont eu l'occasion de poser des questions de clarification. Pour la 2e partie de la présentation, concernant la première partie des FP du lot 1, ils ont également pu faire des remarques concernant les modifications apportées et valider les dites FP.

LOT 1

1.1 Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (GCU, PCM, Diagnostic environnemental)

1.2 Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry

1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre

1.4 Rénovation de la salle des Golards

1.5 Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)

1.6 Création d'un plan de communication (plan de communication, coordination et campagnes d'information)

1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux

1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts

1.9 Lutte contre les inondations et coulées de boue

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

3.2.1 Description des modifications apportées à la première partie des FP (fiches-projets) du lot 1

<u>Remarques et questions de la CLDR</u> :

1.1 *Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (GCU, PCM, Diagnostic environnemental)*

- Il est dommage que l'habitat léger, dont les acceptations posent souci, ne puisse y être évoqué, au mieux, pour montrer l'intention communale de le faciliter ?!

1.2 Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry

- Il semblerait que le prix du terrain du terrain évoqué dans la FP (75 EUR/m²) soit bien au-dessus de la réalité. Il est nécessaire de vérifier ce montant.
- Il faudrait vérifier la possibilité de réactiver la fontaine de Saint-Géry, il semble peu probable qu'il soit possible de faire sortir de l'eau à cet endroit aujourd'hui.

1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre

- Il est nécessaire de mettre en avant l'aspect sécurisation des liaisons entres les villages pour les cyclistes et les marcheurs du quotidien car celles-ci sont considérées comme dangereuses par certains. Il faut également prendre en compte des choix de matériaux qui s'avèrent sécurisés (pas un revêtement glissant par exemple).

1.4 Rénovation de la salle des Golards

- Il faudrait insister sur l'aspect « gestion de la salle par les citoyens » afin de garantir que cela soit bien le cas dans les faits.

- Concernant la polyvalence de la salle, est-il possible d'avoir plus d 'information sur celle-ci? A qui seront destinés les lieux ? Il est important d'apporter davantage d'informations concernant la polyvalence du lieu et des salles.
- Contrairement à ce qui est évoqué, il ne faut pas balayer la possibilité d'installer des panneaux photovoltaïques. En effet, il serait utile de réfléchir à cette possibilité en fonction des différents projets d'utilisation des lieux et d'étudier plus en profondeur la pertinence ou non de cette installation.
- Il est nécessaire de veiller à la complémentarité des différentes maisons de village de l'entité communale afin d'éviter des redondances non pertinentes.

1.5 Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)

- Il semblerait que le prix du terrain du terrain évoqué dans la FP (75 EUR/m²) soit bien au-dessus de la réalité. Il est nécessaire de vérifier ce montant.
- Concernant la location de matériels pédagogiques d'observation, quel est la pertinence que cela soit déplacé dans la FP « Création d'un plan de communication »?
  - ➔ L'idée est de l'évoquer dans cette FP afin de favoriser la collaboration et la création de liens entre les différents acteurs impliqués, le matériel pédagogique en est un moyen.
- Concernant la mise en place d'un parking vélo, il serait bon d'associer le GRACQ à la réflexion concernant l'installation d'abris sécurisés par exemple. En effet, il bénéficie d'une bonne expertise dans ce domaine et il serait dommage de ne pas en profiter.
- Ultérieurement, il a été mentionné la possibilité d'installer une passerelle entre le verger et les praires (au niveau du point d'observation), qu'en est-il aujourd'hui ?
  - ➔ Cette idée n'a pas été retenue car le site est classé et cela complique grandement les possibilités d'aménagement.
  - ➔ Il est aussi possible de déclasser une partie du site comme le terrain de foot, les prairies ou encore le verger. Le classement dans son ensemble devrait être revu.
- L'installation de coussins berlinois peut être bruyant, peu efficace selon les véhicules, il vaut mieux travailler sur la vue et rétrécir la voirie, avec des arbres, par exemple.

Conclusion :

Les présentes FP ont été validées par les membres de la CLDR sous réserve de la prise en compte des remarques.

3.2.1 Présentation des 5 fiches-projets de la 2e partie du lot 1

Avant d'entamer le travail en sous-groupe à proprement parler, le bureau d'études a présenté chacune des FP et les participants ont ensuite pu poser des questions de clarification.

Remarques et questions de la CLDR :

Les participants débattent sur la question de la drève et de l'abattage des arbres. Différents arguments sont présentés : risque de chute d'arbres et de branches, proximité des arbres trop importante, âge avancé, replantation plus espacée et espèce appropriée, préservation des arbres actuels, valeur de ces arbres anciens, limitation de l'accès en cas de tempête, coupe progressive…

4. Consultation de la CLDR et travail en sous-groupes sur la 2e partie des fiches-projets du lot 1

Via la plateforme de la FRW, les participants ont été invités à travailler sur les 5 fiches-projets suivantes :

- **Projet 1.6** : Création d'un plan de communication (Actions solidaires, coordination, réseautage, animation des acteurs culturels)
- **Projet 1.7** : Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en maison de village
- **Projet 1.8** : Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts à destinations diverses (enseignement, rencontres, évènements culturels, ...)
- **Projet 1.9** : Lutte contre les inondations et coulées de boue
- **Projet 1.10** : Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

Dans un premier temps, les réflexions, les échanges et les apports de nouvelles idées se sont déroulés via un travail en sous-groupes où les participants ont eu l'occasion de travailler sur une partie ou l'ensemble des fiches-projets en changeant de salle virtuelle (une par fiche-projet). Des questions guides ont été injectées par les animateurs lorsqu'il était nécessaire de redynamiser les débats.

Dans un deuxième temps, les participants ont été invités à parcourir les différentes fiches-projets afin de prendre connaissance des apports (remarques, nouvelles idées et questions) amenés par le travail précédent, tout en votant pour les points importants à leurs yeux.

Les résultats du présent travail se trouvent en annexe.

5. Prochaines étapes de travail

- Analyse des fiches projets du lot 2 et 3 via des réunions CLDR.
- Finalisation de l'avant-projet : dernier scan de la cohérence objectifs / projets, choix de la première demande de convention.
- Validation avant-projet de PCDR par la CLDR et le Conseil Communal.
- Avis du pôle Aménagement du territoire du Conseil économique, social et environnemental de Wallonie (CESEW) sur le projet de PCDR.
- Validation du PCDR par le Gouvernement wallon.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Simon De Paepe & Julien Apers

CLDR de CHASTRE – Séance plénière
Le **jeudi 25 février 2021**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR :** 17 présents / 8 excusés / 35 absents*
- *Pour le bureau d'étude **AGORA** (Auteur) : Amandine Glade, Michael Gedeah*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Simon De Paepe et Julien Apers*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation AGORA : Présentation des FP du lot 2
- Annexe 2 – Résultats du travail en sous-groupes

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 25/01/2020**
- **Rétroacte et objectifs du jour**
- **Présentation des fiches-projets du lot 2.**
- **Travail en sous-groupes sur les douze fiches-projets du lot 2**
- **Divers et prochaines étapes.**

La séance est introduite par l'échevin en charge du pilotage du PCDR ainsi que par la présidente de la CLDR.

La FRW précise l'ordre du jour et les objectifs de la présente réunion. Aussi, elle a pris le temps de rappeler les spécificités d'une réunion sous format numérique et a donné quelques consignes d'utilisation de la plateforme pour que tout se passe au mieux pour chacun·e.

1. Approbation du PV de la séance du 25/01/2021

Le PV est approuvé.

2. L'ODR: rétroacte

Simon De Paepe, agent de développement à la FRW, contextualise la réunion du jour et l'inscrit dans le processus d'élaboration du PCDR de la Commune de Chastre. L'étape actuelle qui nous concerne aujourd'hui est l'écriture et la consolidation des douze fiches-projets du lot 2.

Il dresse également un très succinct rétroacte de l'ODR de la Commune de Chastre. Pour ce faire, il a rappelé les grandes étapes d'une Opération de Développement Rurale (ODR) et a situé où se trouve la Commune de Chastre à ce niveau-là. Nous sommes actuellement dans la phase d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et plus précisément, dans la rédaction finale des fiches-projets. Une fois les fiches finalisées, l'avant-projet sera présenté à la CLDR pour validation. Ensuite, le Conseil communal validera le document afin qu'il devienne projet de PCDR.

Remarques et questions de la CLDR :

- *Est-ce que les fiches-projets d'un même lot doivent être activées au même moment ? Est-ce que toutes les fiches vont être exécutées au final ?*
  - ➔ Non, toutes les FP ne seront pas activées au même moment. En règle générale, chaque année, la Commune, en concertation avec la CLDR, aura la possibilité d'activer 1, 2 ou davantage de FP du PCDR (Programme Communal de Développement Rural) et d'effectuer une demande de convention à destination de la Ministre wallonne en charge du Développement Rural. Par ailleurs, au sein du PCDR, il existe des projets qui ne bénéficieront pas des subventions prévues par la Région Wallonne (le lot 0 par exemple) et que la Commune, toujours en concertation avec la CLDR, pourra mettre en place lorsqu'elle le souhaite.
  - ➔ Non, toutes les fiches-projets ne seront pas spécialement exécutées au final.
  - ➔ Aussi, chaque FP fera l'objet d'une révision et d'une actualisation lorsqu'elle sera mise en œuvre, le but étant d'adapter le projet initial à la réalité du moment car il y a parfois plusieurs années qui s'écoulent entre la première rédaction d'une FP du PCDR et son activation.

• 3. Présentation des fiches-projets du lot 2 par le bureau d'études AGORA

Le bureau d'études Agora a ensuite réalisé une présentation qui se divisait en 2 parties : 1) Rappel général des fiches-projets du lot 2 et 3) Présentation synthétique des 12 fiches-projets du lot 2 qui sont à l'ordre du jour.

Pour les détails concernant ce point, nous vous renvoyons vers la présentation Powerpoint qui se trouve en annexe.

Après la présentation des FP, les membres de la CLDR ont eu l'occasion de poser des questions de clarification.

- 2.1 Mise en œuvre d'un réseau écologique via le développement, la valorisation et la préservation d'un maillage vert et bleu continu
- 2.2 Élaboration d'un plan de gestion du patrimoine chastrois (chapelles, tumuli, points d'eau, ...)
- 2.3 Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de covoiturage, vélos partagés, ...)
- 2.4 Création d'espaces partagés dans les villages, de zones 30 et sécurisation des cœurs de villages
- 2.5 Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161
- 2.6 Amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles
- 2.7 Développement de projets de circuits courts et promotion des entrepreneurs locaux
- 2.8 Rénovation du quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal
- 2.9 Rénovation de la place de la Féchère
- 2.10 Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien
- 2.11 Adaptation de l'éclairage nocturne
- 2.12 Dynamisation des églises (rationaliser et faire un usage partagé)

Remarques et questions de la CLDR :

- Concernant la possibilité de faire un Plan Intercommunal de Mobilité, l'échevin en charge de la mobilité précise que la Commune de Walhain, dernière Commune pouvant rentrer dans cette dynamique avec Chastre, préfère ne pas se lancer dans ce projet. Dès lors, la Commune de Chastre lancera prochainement l'étude pour son Plan Communal de Mobilité.

4. Consultation de la CLDR et travail en sous-groupes sur les 12 fiches-projets du lot 2

4.1 Description de la méthodologie de travail

Préambule :

L'objectif de cette réunion CLDR était de présenter les FP (fiches-projets) du lot 2 du PCDR aux membres en présence mais aussi de récolter les réflexions, les avis et les commentaires. Comme lors des réunions précédentes (FP du lot partie 1 et 2), les échanges, les débats et les apports de nouvelles idées se sont déroulés à l'aide d'un travail en sous-groupes où les participants avaient l'occasion de travailler sur une partie des FP.

Etant donné le nombre conséquent de FP à travailler le jour J (12), le travail a été réparti en sous-groupes .

La possibilité a été donnée aux membres CLDR d'émettre leurs remarques et leurs avis sur l'ensemble des FP préalablement à la réunion. C'est la raison pour laquelle le travail s'est déroulé en 3 phases : 1) Travail préparatoire, 2) Travail en sous-groupes le jour de la réunion CLDR et 3) Validation des idées/remarques/commentaires à postériori.

A) Travail préparatoire :

Lors de l'envoi de l'invitation, les membres de la Commission ont reçu un lien renvoyant à L'ensemble des 12 FP du lot 2. De cette manière, ils ont eu l'occasion de les parcourir et de faire part de leurs questions, remarques et commentaires en les envoyant par mail à la Fondation Rurale de Wallonie. Celles-ci ont été inclues préalablement sur la plateforme numérique et utilisées lors de la séance de travail.

B) Travail en sous-groupes – Réunion CLDR :

Lors de leur inscription à la réunion CLDR, via le lien google form, **les participants ont été amenés à choisir les FP sur lesquelles ils souhaitaient travailler en sous-groupes le jour de la réunion.** Nous les avions regroupées en 4 thématiques (1) Patrimoine chastrois, 2) Mobilité durable, 3) Economie/Ecologie et 4) Aménagement des espaces de vie) comprenant à chaque fois 3 fiches-projets. Dès lors, ils devaient choisir la thématique et les FP qu'ils allaient traiter ce jour-là. Par ailleurs, nous devrions veiller à une répartition plus ou moins équilibrée des membres entre les 4 thématiques. Un changement concernant la répartition des FP a été opéré car l'une des thématiques susmentionnées n'a été que peu plébiscitée ; il s'agissait du groupement 1) Patrimoine chastrois. Dès lors, les 3 FP de cette thématique ont été réparties au sein des trois autres groupes (1 FP par groupement).

Aussi, ils ont été invités à **choisir UNE AUTRE fiche-projet sur laquelle ils souhaitaient également travailler en plus des 3 autres**. Les trois fiches-projets les plus plébiscitées ont aussi été spécifiquement abordées lors de la réunion CLDR.

Au final, chaque sous-groupe a pu travailler sur un total de 5 FP le jour de la réunion.

C) Validation des idées :

Comme nous n'avons pas eu l'occasion de le faire lors de la séance, **ultérieurement à la réunion du 25/02, les participants seront invités par mail à parcourir un tableau récapitulatif** des remarques, idées et questions amenées par le travail préparatoire ainsi que celui en sous-groupes et à **voter pour les éléments ayant leur approbation**.

4.2 Travail en sous-groupes – Réunion CLDR :

Via la plateforme de la FRW, les participants ont été invités à travailler sur les 12 fiches-projets réparties entre les différents sous-groupes comme repris ci-dessus.

Dans un premier temps, les participants ont été invités à parcourir les différentes fiches-projets afin de prendre connaissance des apports (remarques, nouvelles idées et questions) amenés par le travail préparatoire.

Dans un deuxième temps, les réflexions, les échanges et les apports de nouvelles idées se sont déroulés via un travail en sous-groupes où les participants ont eu l'occasion de travailler sur 5 fiches-projets en changeant de salle virtuelle (une par fiche-projet). Des questions guides ont été injectées par les animateurs lorsqu'il était nécessaire de redynamiser les débats.

Les résultats du présent travail se trouvent en annexe.

5. Divers

- Concernant le **renouvellement des membres de la CLDR** et les membres qui ont été absents à trois reprises sans justification, il faudra les relancer pour connaitre leur intention ou non de poursuivre leur activité au sein de la commission.

  ➔ Habituellement, on relance en fin d'élaboration via un appel à candidature pour reformer une CLDR pour le début de la mise en œuvre.

➔ La FRW propose de ne pas solliciter de nouveaux membres maintenant pour cette phase en cours qui est presque aboutie car cela ralentirait le processus et ne serait pas vraiment pertinent vu les échéances approchantes.

- Aussi, il est spécifié que la Commune a négocié avec le bureau d'études AGORA afin de **créer une nouvelle FP en lot 3 concernant la thématique du « Logement ».** En effet, il s'est avéré en analysant le tableau de correspondance entre les fiches-projets et les objectifs PCDR, un problème persistait concernant la rencontre d'un des objectifs, à savoir « *5. Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun »* dans l'Axe 4 de la stratégie. De fait, celui-ci ne se retrouve actuellement dans aucune FP. Le bureau d'études va donc rédiger une nouvelle fiche qui sera soumise ultérieurement pour avis à la CLDR.

Remarques et questions de la CLDR :
- Comment les projets faisant l'objet d'une potentielle convention en Développement Rurale sont-ils sélectionnés ? Quels sont les critères d'octroi?

→ La FRW précise qu'avec la sortie de la nouvelle circulaire (octobre 2020), deux moments par an (mars et septembre) sont prévus par la Ministre pour la signature et l'octroi des conventions pour l'ensemble des communes wallonnes. Si le budget du Développement Rural est insuffisant, 5 critères d'arbitrage sont évoqués la Ministre :

1) Priorité aux demandes qui auraient été présentées lors de la session précédente sans être retenues.
2) Priorité aux communes qui sont dans leur première ODR (ce qui sera le cas de la commune de Chastre).
3) Priorité aux communes qui ont obtenu moins de conventions durant l'ODR en cours.
4) Priorité aux communes qui ont obtenu un montant total pour toutes les conventions obtenues inférieur aux autres communes.
5) Evaluation de la qualité du projet.

6. Prochaines étapes de travail

- CLDR pour présenter les fiches du lot 3 - 18 mars 2021
- CLDR pour approuver l'avant-projet de PCDR choix première convention
- Approbation du PCDR par le Conseil communal

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Simon De Paepe & Julien Apers

CHASTRE

Programme Communal de Développement Rural

Présentation des « fiches projets » du lot 2

Février 2021

FRW agora

LOT 2 – 12 PROJETS

2.1 Mise en œuvre d'un réseau écologique via le développement, la valorisation et la préservation d'un maillage vert et bleu continu

2.2 Élaboration d'un plan de gestion du patrimoine chastrois (chapelles, tumuli, points d'eau, ...)

2.3 Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de covoiturage, vélos partagés, ...)

2.4 Création d'espaces partagés dans les villages, de zones 30 et sécurisation des cœurs de villages

2.5 Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161

2.6 Amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles

LOT 2 – 12 PROJETS

- **2.7** Développement de projets de circuits courts et promotion des entrepreneurs locaux
- **2.8** Rénovation du quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal
- **2.9** Rénovation de la place de la Féchère
- **2.10** Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien
- **2.11** Adaptation de l’éclairage nocturne
- **2.12** Dynamisation des églises (rationaliser et faire un usage partagé)

Fiches projet du lot 2

PROJETS DU LOT 2

2.1 - Mise en œuvre d'un réseau écologique via le développement, la valorisation et la préservation d'un maillage vert et bleu continu

Protéger et renforcer les éléments déjà existants ➔ développer le réseau écologique de la commune

❖ Faire connaître – Sensibiliser

- Évènements ou parcours autour de la biodiversité
- Mettre en avant le programme de parrainage des sentiers
- Promouvoir les actions du Contrat de Rivière Dyle-Gette (CRDG), objectifs et points noirs
- ...

❖ Actions

- Programme de plantation d'arbres (1450)
- Intégrer les agriculteurs
- Limiter l'éclairage nocturne non essentiel (permis)
- Accélérer la résolution des points noirs relevés par le CRDG
- Démarches pour obtenir des statuts de protection
- ...

➔ *Collaboration intercommunale*

PROJETS DU LOT 2

- **2.2 - Élaboration d'un plan de gestion du patrimoine chastrois (chapelles, tumuli, points d'eau, ...)**

Restauration, valorisation et promotion du patrimoine chastrois

Finalisation de l'inventaire

- Personnes ressources
- Grand public
- Cartes interactives

Restauration et/ou mise en valeur

- Habitants à la suite d'une introduction thématique
- Bénévoles de la Commission Patrimoine
- Ouvriers communaux
- *NB : potentiels subsides*

Promotion

- Page Wikipédia
- Actions sensibilisation (différents supports et différents publics)

2.3 - Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de covoiturage, vélos partagés, ...)

Mobilité collective

❖ Actions particulières

- Covoiturage :

- Stationnement, zone de dépose
- Signalétique

- Véhicules partagés :

- Stations pour les voitures
- Stations pour vélos partagés (notamment électriques)

- Transports en communs

- Fréquences (soirée et le week-end)
- Nouvelles lignes

✓ Campagnes de communication à l'échelle de la commune et des différentes entités

PROJETS DU LOT 2

2.4 - Création d'espaces partagés dans les villages, de zones 30 et sécurisation des cœurs de villages

Création d'espaces de rencontres pour les Chastrois où pourront se croiser piétons, cyclistes et automobilistes en toute sécurité, sans priorité particulière.

- Localisations : précisées dans le P(I)CM

- Aménagements

  - Suppression des trottoirs
  - Mise à niveau des voiries
  - Signalétique adéquate

  - Dispositifs ralentisseurs
  - Mise en place de radars

  - Mobilier urbain
  - Revoir le stationnement

- ✓ Chemins de remembrements et charroi agricole à intégrer dans les réflexions

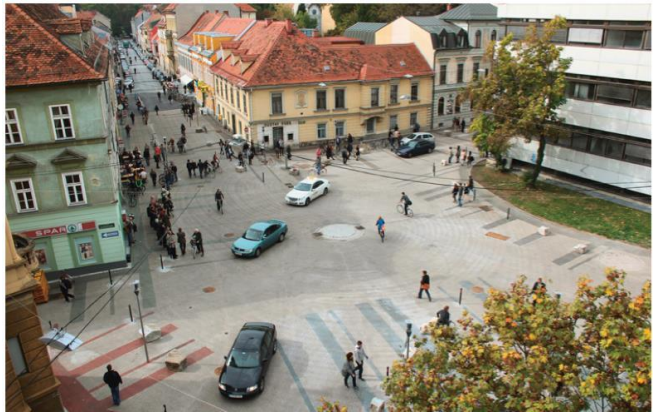

PROJETS DU LOT 2

- **2.5 - Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161**

Connexion directe : gare de Chastre ↔ gare de Gembloux (mobilité douce)

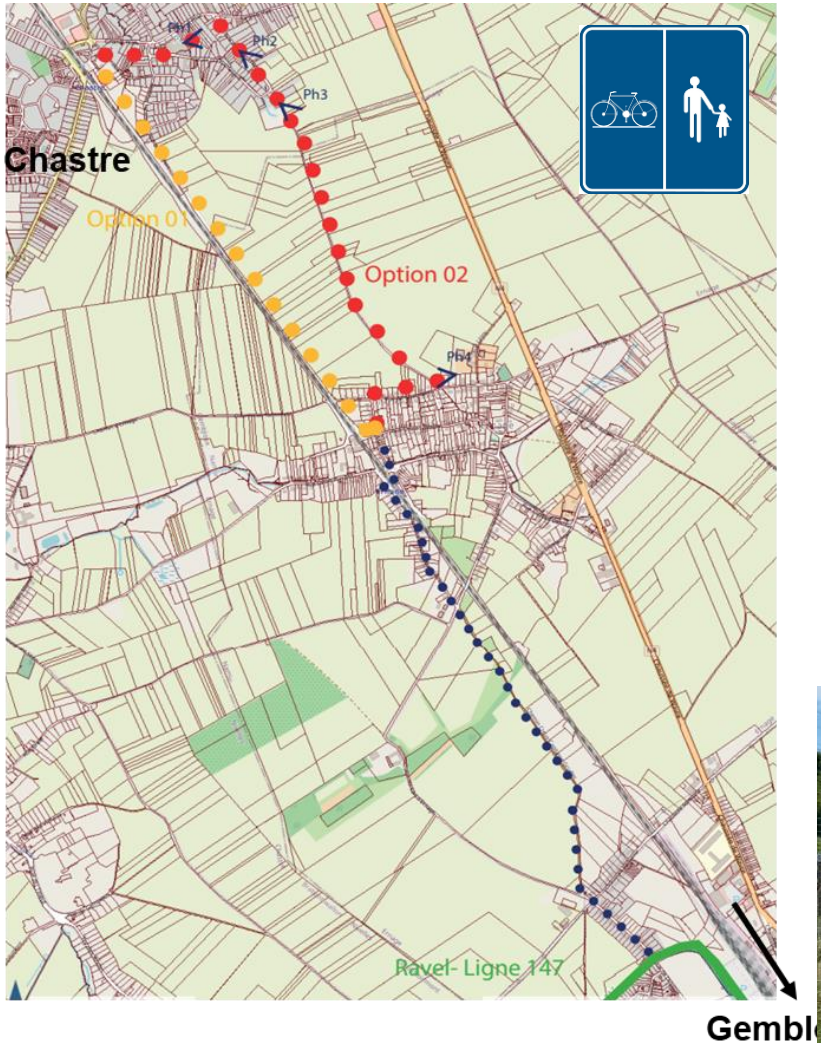

❖ Aménagements:

Piste cyclo-piétonne le long de la ligne 161
➔ connexion à la ligne 147 du RAVeL

✓ Voies en site propre
✓ 2 options :

1. Chemin asphalté et sécurisé le long de la L161 sur le tronçon entre Chastre et Ernage
2. Réaménagement et sécurisation des chemins de remembrement (balisages, ...)

VS

2.6 - Amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles

Aménagement d'espaces de convivialité aux abords des écoles et mieux encadrer la circulation des écoliers

Objectifs du projet

- Création d'une image commune « *abords d'école* »
- Sécurisation aux abords des écoles
- Création d'espaces de rencontre et de détente aux abords des écoles
- Qualité paysagère

Actions :

- Délimiter les abords : portes d'écoles, signalisation, typologie de mobilier urbain, annonce spécifique à l'école
- Zones favorables aux piétons, cyclistes et automobilistes
- Infrastructures nécessaires

Actions autour de la dépose ?

PROJETS DU LOT 2

- **2.7 - Développement de projets de circuits courts et promotion des entrepreneurs locaux**

1°) Valoriser les systèmes de circuits courts déjà présents

2°) Aide pour s’inscrire dans cette dynamique : lieu ou réseautage

3°) Renforcer la visibilité des entrepreneurs locaux : entrepreneurs (producteurs agro-alimentaires services, commerces, ...), professions libérales et professions liées au bien-être

Bien vivre à Chastre

Magazine trimestriel officiel de la Commune de Chastre

Artisan de CHASTRE

Produit de CHASTRE

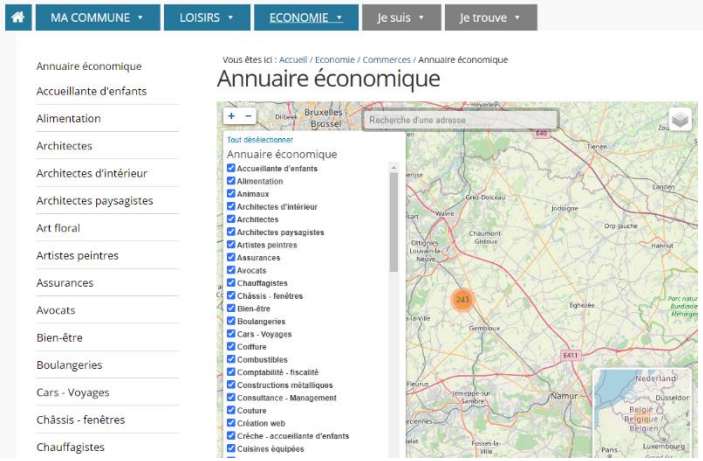

LE RÉSEAU DES GASAP

LES PETITS PRODUCTEURS FONT LES GRANDS MANGEURS.

LA RUCHE QUI DIT OUI !

Points de dépôts

PROJETS DU LOT 2

2.8 - Rénovation du quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal

Affirmer la gare comme un pôle convivial et intermodal

- Ottignies & Gembloux
- Gare de bus

} INTERMODAL

➢ Abords :
- Rive Ouest
- Rive Est

❖ Aménagements : selon 4 principes

❑ Vision intercommunale – Walhain

❑ Amélioration de l'accessibilité et ouverture du quartier

Rive Ouest :

✓ Aménagement d'une zone de rencontres intermodale

✓ Réaffection M Food

Rive Est :

✓ Aménager l'accès rue Ledocte : intégration à la zone de rencontres

✓ Nouveau point d'accès à la rue de la sucrerie depuis la place

✓ Réaménager le passage sous voie

2.8 - Rénovation du quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal

Affirmer la gare comme un pôle convivial et intermodal

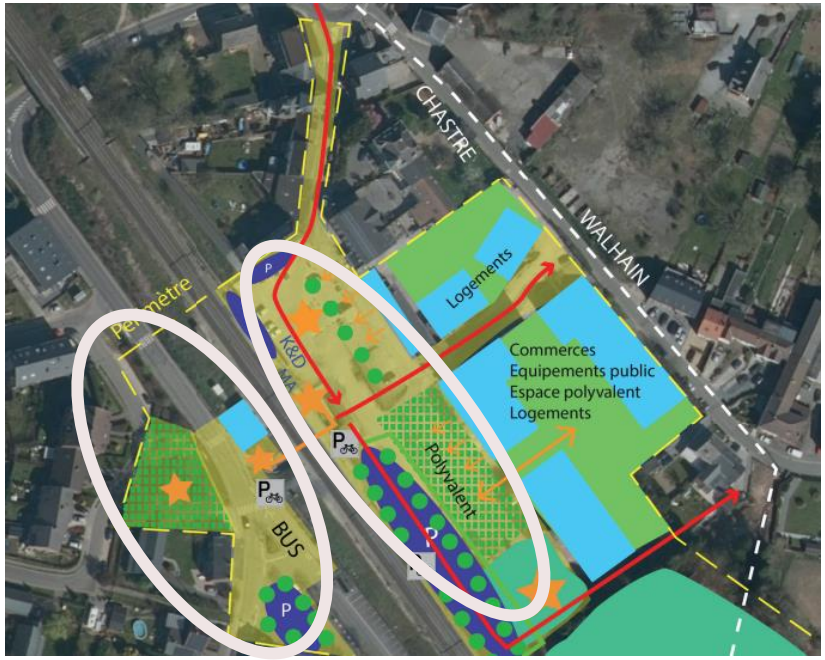

- Ottignies & Gembloux
- Gare de bus

} INTERMODAL

➢ Abords :
- Rive Ouest
- Rive Est

❖ Aménagements : selon 4 principes

❑ Augmenter les services de mobilité : réorganisation des différents types de transports

✓ Zone de plain-pied

✓ Poches de parking : K&R, covoiturage, véhicules partagés, vélos

✓ Voie cyclo-piétonne

❑ Rendre la place plus conviviale, polyvalente et vivante :

Aménagement de la rive Est pour accueillir évènements + réaffection des bâtiments de l'ancienne sucrerie ➔ zone de rencontre

PROJETS DU LOT 2

2.9 - Rénovation de la place de la Féchère

Amélioration de la convivialité et de la sécurité

Aménagements

- Réorganisation du stationnement
- Renouvellement du terrain de sport
- Mobilier urbain
- Espaces spécifiques sécurisés pour vélos et véhicules partagés
- Nouvelle plaine de jeux
- Meilleure identification des circulations piétonnes
- Mise en valeur du cadre paysager
- Mise en valeur du patrimoine naturel
- Kiosque

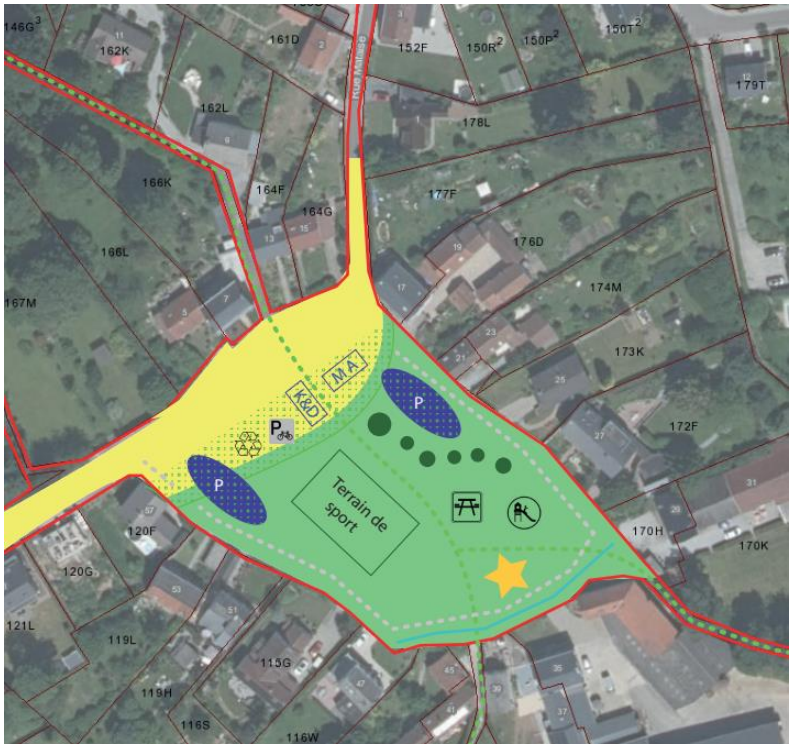

2.10 - Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien

Améliorer et multiplier les interactions entre les citoyens et les agriculteurs; Accompagner les agriculteurs souhaitant faire évoluer leur activité

A)

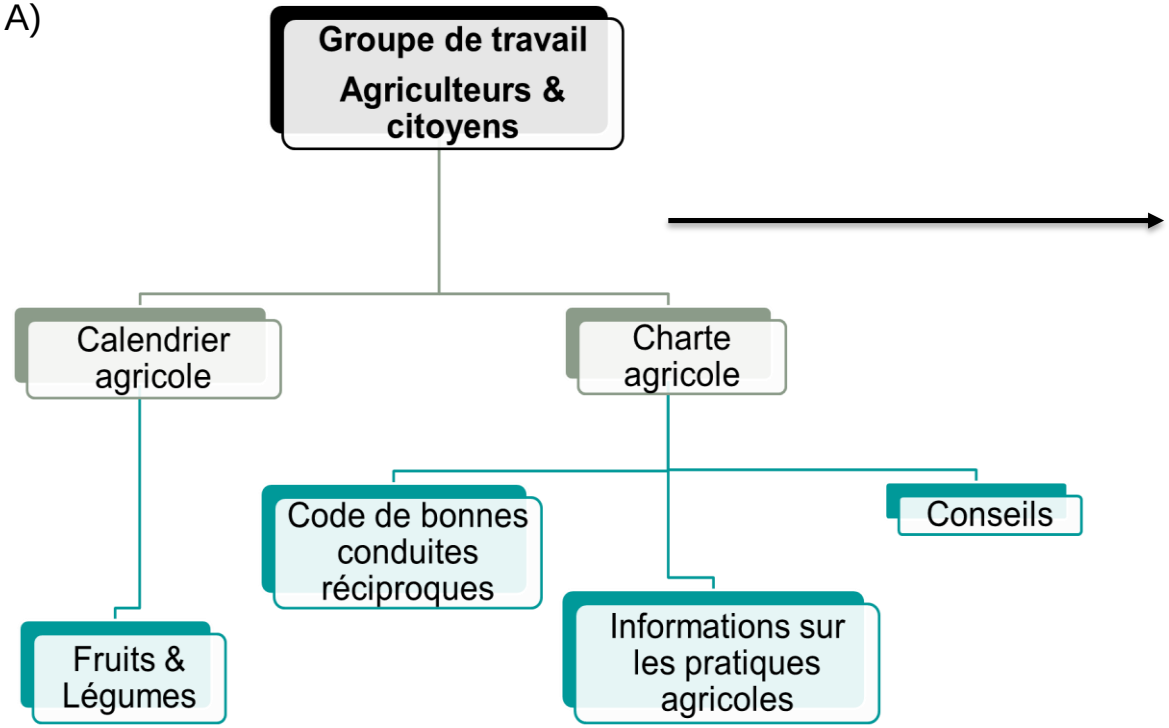

B) Conseil consultatif « ruralité et alimentation locale » ➔ Rencontres + associations ➔ Conseils pour les agriculteurs

Actions

- Diffusion des deux documents

- Chronique agricole
- Rencontres avec les jeunes
- Collaboration entre les écoles et les agriculteurs
- Circuits courts
- Brochure de sensibilisation
- Mise à l'honneur du patrimoine agricole
- ...

2.11 - Adaptation de l'éclairage nocturne

Repenser l'éclairage de la commune : réduire la pollution lumineuse pour les habitants et la faune ➔ éclairage intelligent

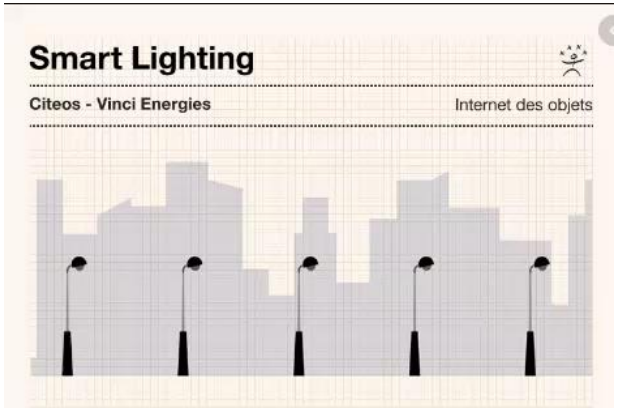

- Groupe de travail :
  - Sensibilisation
  - Actions concrètes

- Sensibilisation: évaluation via divers indicateurs (évolution des points lumineux, bulles lumineuses, évolution d'espèces témoins de la biodiversité nocturne, ...)

- Actions concrètes:
  - Limiter l'éclairage des commerces
  - Limiter/supprimer l'éclairage de certaines rues entre minuit et 5h
  - Rationnaliser l'éclairage des bâtiments et espaces publics
  - Sensibiliser les habitants à l'éclairage vers l'extérieur
  - Éteindre les sources lumineuses extérieures
  - Équiper les luminaire publics de LED

PROJETS DU LOT 2

2.12 - Dynamisation des églises (rationaliser et faire un usage partagé)

Redynamiser les églises de Chastre : rénovation et usage partagé

Notre-Dame-Alerne

Utilisations :

- Accueil des associations
- Accueil des étudiants durant les périodes de blocus
- Cours collectifs
- Conférences
- Evènements culturels
- ...

➔ Aménagements plus ou moins permanents

Merci pour votre attention

Nous vous donnons rendez-vous dans les « salles de discussion » pour échanger avec vous sur les projets

ODR Chastre – CLDR 25/02/2021

Résultat sous-groupes

N°	Projets	Remarques et idées + Plébiscites (nombre de pouces)	
2.1	**Mise en œuvre d'un réseau écologique via le développement, la valorisation et la préservation d'un maillage vert et bleu continu**	Intégrer les propositions de cette fiche dans la dynamique Biodiversité de la Province, inscrit dans la structure écologique principale et les trames vertes et bleus de la Wallonie	**12**
		Assurer une coordination / dynamisation des actions en cours : plantations de haies, le PCDN, Natagora	**13**
		Chastre biodiversité devrait devenir l'instance de concertation et d'échanges d'information	**10**
		Chastre biodiversité devrait être mieux soutenue par la commune	**6**
		Se baser sur un plan de gestion (élaboré dans la fiche 1.1.) et professionnaliser les interventions pour aller plus loin - un conseiller en environnement a plein temps et des aides du services travaux	**13**
		Mettre en avant le travail bénévole - à fédérer	**11**
		C'est une question de priorités aussi. Le service travaux fait ce qu'on lui demande et on lui demande peu dans le domaine de la biodiversité	**5**
		Utiliser Chastre biodiversité comme unité fédérant les activités en soutien et au développement de la biodiversité	**9**
2.2	**Élaboration d'un plan de gestion du patrimoine chastrois (chapelles, tumuli, points d'eau, ...)**	Un inventaire existe-t-il sur la propriété du petit patrimoine ?	**14**
		Il faudrait un coordinateur qui relie les travaux et les propositions entre les différents conseils qui existes à Chastre qui travaillent sur un même sujet (Chercha...)	**8**
		Mettre en avant la dimension touristique de la fiche	**12**
		Ajouter des plaques sur les panneaux de rue	**12**
		Préparer la relève de l'ASBL Chercha qui ne trouve pas de nouvelles forces vives	**12**
		Récolter les souvenirs / patrimoine immatériel auprès des habitants	**10**
		Proposer un service citoyen a un.e jeune historien .ne	**10**
		Comment éviter la perte de toutes les connaissances acquises par le Chercha ?	**13**
		Gestion des archives à améliorer	**12**
		Encourager les déplacements à vélo et à pied, spécialement pour les écoliers	**?**
		Penser aussi à Cambio comme partenaire potentiel	**?**
		Ajouter une possibilité de voitures partagées telles que Cambio, etc. (sur la place de la gare par exemple)	**?**
		Quel type de co-voiturage? VAP n'a pas bien fonctionné	**?**

2.3	**Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de covoiturage, vélos partagés, ...)**	Sensibiliser les citoyens qui travaillent chez le même (gros) employeur sur les solutions de covoiturage mise en place par cet employeur (ex: UCLouvain)	**11**
		Développer/renforcer les rangs scolaires ? (pied? vélo?) ; problème de l'accompagnement	**7**
		Si la gare de Chastre devient un mobipole, il faudrait considérer les solutions de rabattement depuis les villages comme Gentinnes ou St Géry	**13**
		Prioriser la construction de trottoirs sur les axes stratégiques (15 bonniers, colonel Vendeur, vers les écoles de Gentinnes au départ de Villeroux, entre Villeroux et Saint-Géry....	**16**
2.4	**Création d'espaces partagés dans les villages, de zones 30 et sécurisation des cœurs de villages**	Partenaires potentiels: Les associations locales (GRACQ, Ami Chemin…)	**10**
		S'enrichir et s'informer de ce qui existe par ailleurs	**11**
		Zones 30 : indépendamment des cœurs de village, il y a des endroits dangereux à cause de la mauvaise visibilité. J'en vois 2 importants à Blanmont: le 'S' de la rue de l'Eglise et aussi à la chapelle Mahy.	**6**
		Etre attentif au trafic de fuite lors de la mise en place d'aménagement.	**8**
		Les limitateurs de vitesse (visuels combinés à physiques) sont indispensables, mais il y a les plaintes des agriculteurs pour leur propre charroi: comment gérer ces 2 préoccupations de concert?	**10**
		L'étude de ce problème par zones précises aiderait à avancer ? (peut-être que dans certaines rues, les tracteurs ne passent jamais, tandis que dans d'autres....)	**8**
		Inclure des possibilité de zone 30 : rue du Castillon, drève, église...	**5**
2.5	**Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161**	Partenaires potentiels, ajouter: GRACQ	**13**
		Privilégier tant que faire se peut la solution le long de la ligne de chemin de fer	**15**
		Diffuser, la plus largement possible (aussi en dehors de la commune), la réalisation de cette liaison pour atteindre un public hors de la commune	**5**
		Attention au fait que cela entraîne l'adhésion des 2 autres communes (Walhain - Gembloux)	**12**
		Le projet peut servir d'impulsion pour d'autres réalisations le long du RER (vers BXL, entre LLN et Ottignies...)	**11**
		Organiser des événements promotionnels et de mise en valeur de cette liaison	**8**
2.6	**Amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles**	Ajouter des partenaires potentiels: Les associations (GRACQ, Ami Chemin…)	**9**
		En priorité, sécuriser les voies d'accès pour les usagers faibles: créer des trottoirs et des pistes cyclables protégées sur les principales voies d'accès au départ également des villages voisins	**14**
		Nettoyer les pistes cyclables (celle entre Villeroux et Chastre est particulièrement boueuse dès qu'il pleut	**12**

		(suite aux travaux agricoles) et n'engage pas à son utilisation	
		Concours pour la fresque abords , implication des écoles et écoliers	**4**
		Augmenter l'offre parkings vélo des écoles (actuellement saturés)	**12**
		Nouvel indicateur: le nombre d'activités en vélo organisées par ou autour des écoles	**7**
		Organisation de vélo-bus et pedibus	**7**
		A côté des vélo-bus, réfléchir à organiser des ramassages scolaires avec des navettes (comme lors des stages de vacance)	**7**
		Ajouter le concept de "Rue scolaire" prévu par le code de la route	**10**
2.7	**Développement de projets de circuits courts et promotion des entrepreneurs locaux**	Il existe des productions locales mais pas assez connues – nécessité de les valoriser	**16**
		Comité de gestion ? De quoi s'agit-il exactement ? Quels seraient ses missions ?	**6**
		Elargir le périmètre du circuit court? Ne pas s'arrêter à la commune de Chastre mais englober les communes voisines	**13**
2.8	**Rénovation du quartier de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal**	Modifier l'intitulé "Une zone dépose minute" par "bise-et-roule	**2**
		Intégration des habitants dans le cadre de la mise en œuvre du projet	**11**
		Ajouter: « Une station de voitures partagées (de type Cambio) sera très utile afin que les ménages envisagent de se passer de (leur deuxième) voiture	**10**
		Qu'en est-il des riverains concernant le parking de leur voiture?	**8**
		Qu'en est-il du confort de vie des riverains ?	**7**
		Travailler sur la visibilité de la place depuis le rond-point	**8**
		Intégrer les riverais dans le cadre de la mise en œuvre du projet	**10**
		Prolonger la fin de la place actuelle ; faire une marche / promenade (lien avec autre FP)	**8**
		Manque de sécurité pour les vélos	**7**
		Faire attention à la sécurité à côté de l'espace M food (qui a été vandalisé par le passé)	**7**
		L'accès par la rue Ledocte : piétonnier partagé = vraiment important, étroitesse est un vrai problème	**10**
		Compte tenu de la plus grande affluence à prévoir, il faudrait avoir un parking dissuasion (partiel) AVANT le goulot Ledocte	**5**
		Versant Ouest: Qu'est-ce que le petit triangle en face du FritKot, de l'autre côté de la route ? Quel est son but ? Pourquoi est-il dans le périmètre?	**2**
		L'un des plus gros enjeux (outre le souterrain), c'est de rendre « convivial » au moins sécure, la traversée piétonne d'un côté à l'autre de la route	**9**
		Ajouter des parkings sécurisés pour vélos	

		Penser à un système de parking simple (surtout pour les usagers ponctuels)	**12**
		Prévoir une fontaine - embellissement des lieux	**8**
		Sécurisation des lieux par des caméras	**11**
		Affectation de l'ancienne gare de Chastre: points relais produits locaux et/ou points d'enlèvement de colis postaux	**4**
		Critère de réussite : esthétique finale du lieu	**13**
2.9	**Rénovation de la place de la Féchère**	Intégration des habitants dans le cadre de la mise en œuvre du projet	**17**
		Remplacer l'intitulé «kiss and drive » par l'expression « bise-et-roule »	**3**
		Ajouter l'idée que le "Bise-et-roule" est très utile à proximité de l'école	**2**
		Pour le terrain de sport, s'inspirer de ce qu'il y a à St Géry : terrain multisport + skate (faire attention au revêtement pour le skate qui n'est pas bon à St Géry)	**7**
		Rendre la place accessible aux écoles / éducation sportive	**9**
		La localisation du parking devrait être réfléchi pour être combiné avec l'école mais aussi pour l'usage après école	**9**
		Rendre parking polyvalent	**8**
		Bien tenir compte du relief, qui coupe la place en deux: contrainte mais c'est un atout aussi	**8**
		Les parkings réalisés en dolomie en pente, ça ne marche pas du tout	**11**
		Idée de gestion temporelle des Parkings : W-E / Semaine : excellent!	**11**
		La Place fonctionne très bien à plein d'égard; notamment pour le parking, elle offre la possibilité de tourner autour ; on pourrait mettre la boucle en sens unique	**9**
		Au fond, le seul point noir aujourd'hui, c'est justement que c'est tout noir: hydrocarboné tout noir très dominant	**4**
2.10	**Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et les citoyens – Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien**	Y a-t-il un inventaire des terres mises en culture en bio ou en écologiquement intensive ?	**8**
		La charte et ce que fait le conseil consultatif ne doit pas rester uniquement au sein du conseil	**10**
		Le travail du conseil consultatif doit pouvoir être partagé vers l'extérieur (collaboration)	**12**
		Attirer l'attention du mètre non-cultivé le long des chemin ; dans la charte	**9**
		Une bonne pratique entre voisins pourrait résider dans le maintien de 1 m de bande herbeuse en bord de champs	**9**
		Proposer des rencontres entre agriculteurs et citoyens	**12**
		Ajouter l'idée que les agriculteurs sont des partenaires essentiels	**15**
		Une piste pourrait être le rachat d'un terrain ou d'une terre publique pour des maraichers	**7**

2.11	**Adaptation de l'éclairage nocturne**	Smart Lithting s'adapte-t-il aux différents usagers (piétons, cyclistes, voitures, etc.) ?	**7**
		La localisation des nouveaux luminaires sera un critère essentiel.	**8**
		Le LED est la solution d'avenir mais attention à la gêne que la vive intensité lumineuse peut générer dans les habitations situées à côté des lampadaires (chambres à coucher éclairées par les lampadaires toute la nuit par exemple)	**10**
		Inclure des panneaux explicatifs à l'entrée des villages / Prévoir une signalisation claire à ce sujet	**5**
		Aspect sécurité à garder à l'œil	**9**
		Inclure l'idée d'allumer une lampe sur deux?	**7**
		Ne pas avoir moins de lumière mais éclairer différemment	**8**
		Avoir une réflexion systématique pour les nouveaux projets (privé ou public) / L'aspect électrique devra être pris en compte dans les différents projets	**10**
		Etre attentif à rajouter aussi de l'éclairage ! la fiche parle trop de supprimer	**5**
		Faire un cadastre des points trop éclairés	**10**
		Attention à l'éclairage des pistes cyclables, sentiers, ...)	**9**
2.12	**Dynamisation des églises (rationaliser et faire un usage partagé)**	Attention que sa mise en œuvre dépend de l'esprit d'ouverture de l'évêché	**8**
		Eglise de Gentinnes et Saint Géry sont animées par des équipes dynamiques	**3**
		Mettre des aménagements minimum (toilette, cuisine...)	**10**
		Quid de la gestion ? Qui va les gérer ?	**9**
		Penser à permettre que les scouts bénéficient de ces locaux	**11**
		Les fabriques d'église de Chastre sont particulièrement conservatrices et peu collaborantes	**2**
		Nombreuses activités possibles : sports, escalade, volley, trampoline, accrobranche, théâtre, ciné-club, musique, bibliothèque, ludothèque, …	**7**
		Utiliser un des lieux pour la maison des jeunes	**6**
		Les églises possèdes des terres importantes et des loyers qu'elles perçoivent via les baux à ferme	**5**
		Il serait bon de commencer par une enquête pour différencier les églises quant aux avantages/inconvénients de chacune (environnement, espaces, état physique, lumière naturelle, chauffage: et problèmes (techniques, accessibilité, parking. ...)	**14**
		Désacralisations de [parties d'] églises: c'est une démarche importante avec nombreuses implications. Pour décider quelle(s) églises on triera, il faut voir le point de vue des usagers/gestionnaires actuels, et prendre cela en compte pour décider	**12**

CLDR du 25/02/2021 : Avis et concertation sur les fiches-projets du lot 2

Méthodologie et travail préparatoire

Préambule :

L'objectif de cette réunion CLDR est de présenter les FP (fiches-projets) du lot 2 du PCDR aux membres en présence mais aussi de récolter vos réflexions, vos avis et vos commentaires. Comme lors des réunions précédentes (FP du lot partie 1 et 2), les échanges, les débats et les apports de nouvelles idées vont se dérouler à l'aide d'un travail en sous-groupes où les participants auront l'occasion de travailler sur une partie des FP.

Malheureusement, étant donné le nombre conséquent de FP à travailler le jour J (12), il n'est pas envisageable que l'ensemble des membres puisse débattre sur toutes les FP ce jour. D'un point de vue logistique, en tenant compte du temps limité de la réunion (2h) ainsi que la recherche d'une démarche pédagogique visant la bonne qualité de récolte des données et d'informations, **nous répartirons le travail en différents sous-groupes**.

Néanmoins, nous vous offrons la **possibilité d'émettre vos remarques et vos avis sur l'ensemble des FP**. C'est la raison pour laquelle le travail se déroulera en 3 phases : 1) Travail préparatoire, 2) Travail en sous-groupes le jour de la réunion CLDR et 3) Validation des idées/remarques/commentaires à postériori.

1) **Travail préparatoire :**

L'ensemble des 12 FP du lot 2 seront accessibles en cliquant ici. De cette manière, vous pourrez les parcourir et nous faire part de vos questions, remarques et commentaires en les envoyant par mail (s.depaepe@frw.be) pour **le lundi 22 février au plus tard**. Celles-ci seront inclues préalablement sur la plateforme numérique et utilisées lors de la séance de travail.

2) **Travail en sous-groupes – Réunion CLDR :**

Lors de votre inscription à la réunion CLDR (via le lien google form), **vous serez amenés à choisir les FP sur lesquelles vous allez travailler en sous-groupes le jour de la réunion.** Nous les avons regroupées en 4 thématiques (1) Patrimoine chastrois, 2) Mobilité durable, 3) Economie/Ecologie et 4) Aménagement des espaces de vie) comprenant à chaque fois 3 fiches-projets. Dès lors, vous devrez choisir la thématique et les FP que vous allez traiter ce jour-là. Par ailleurs, nous devrions veiller à une répartition plus ou moins équilibrée des membres entre les 4 thématiques.

Par ailleurs, nous vous inviterons à **choisir UNE AUTRE fiche-projet sur laquelle vous souhaitez également travailler en plus des 3 autres**. Les deux fiches-projets les plus plébiscitées seront aussi spécifiquement abordées lors de la réunion CLDR.

3) **Validation des idées :**

Comme nous n'aurons pas l'occasion de le faire lors de la séance, **ultérieurement à la réunion du 25/02, vous serez invités à parcourir un tableau récapitulatif** des remarques, idées et questions amenées par le travail préparatoire ainsi que celui en sous-groupes et à **voter pour les éléments ayant votre approbation**. Celui-ci vous sera remis dès que nous aurons récolté l'ensemble des données produites.

CHASTRE

Programme Communal de Développement Rural

Présentation des « fiches projets » du lot 3

Mars 2021

FRW agora

Plan de présentation

1. Corrections des fiches-projets du lot 1 – partie II
2. Présentation des projets du lot 3

Corrections de la 2e partie du lot 1

LOT 1 – partie II

1.6 Création d'un plan de communication (plan de communication, coordination et campagnes d'information)

1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux

1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts

1.9 Lutte contre les inondations et coulées de boue

1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève

- **1.6 Création d'un plan de communication (plan de communication, coordination et campagnes d'information)**

Remarques globales

- Moyens : chargé de communication (Communication, coordination, ...)
  augmentation du budget initial

- Interactivité : réseaux sociaux (Instagram, Facebook, Twitter, ...), applications, contenu des publications, ...

- Communication orale ➔ proposition de rencontres

Bien vivre à Chastre

CORRECTION DE LA 2E PARTIE DU LOT 1

- **1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux**

Remarques globales

- Entrée principale sur le côté : initialement pour différenciation mais supprimé
- Gestion par un comité de quartier et les associ : ajouté dans « Description »
- Précision travaux – complémentarité : ajouté dans
- Louveteaux : à considérer quand la complémentar ra à l'ordre du jour
- Parking ➔ Pas de place sur la parcelle.
- Accès en journée et en soirée : ajouté dans « Description »

CORRECTION DE LA 2E PARTIE DU LOT 1

1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts

Remarques globales

- Urinoirs/toilettes : sanisettes à 3 endro
  proximité de l'administration communa
  du quartier social de Saint-Géry et sur
  de la Féchère

- Points d'eau, lieux de rencontres et
  rafraichissement : Réhabilitation de la
  la fontaine de Saint-Géry

- Intégration des jeunes par rapport aux
  localisations : à intégrer dans les marc
  exploratives

- Comité de gestion communautaire

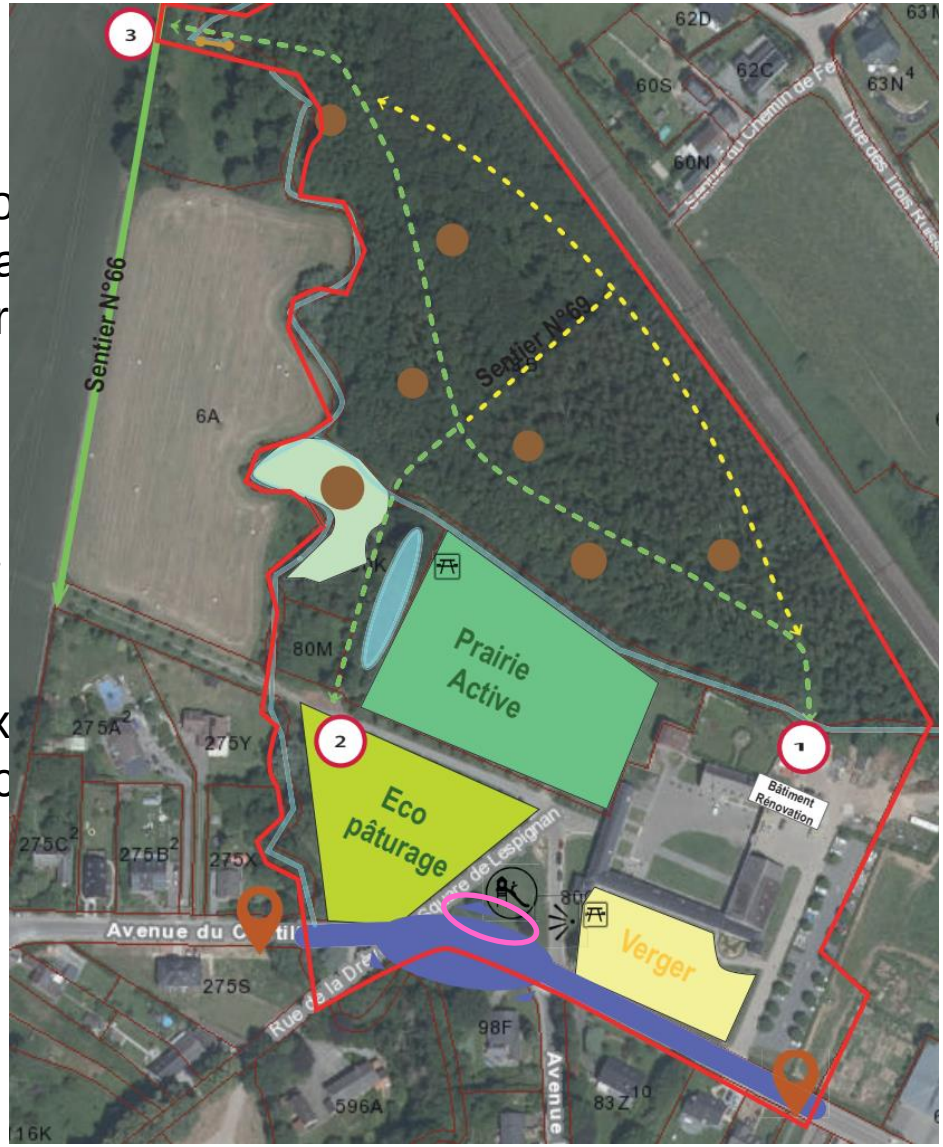

CORRECTION DE LA 2E PARTIE DU LOT 1

- **1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts**

Remarques globales

- Urinoirs/toilettes : sanisettes à 3 endro
  proximité de l'administration communa
  du quartier social de Saint-Géry et sur
  de la Féchère

- Points d'eau, lieux de rencontres et
  rafraichissement : Réhabilitation de la
  la fontaine de Saint-Géry

- Intégration des jeunes par rapport aux
  localisations : à intégrer dans les marc
  exploratives

- Comité de gestion communautaire

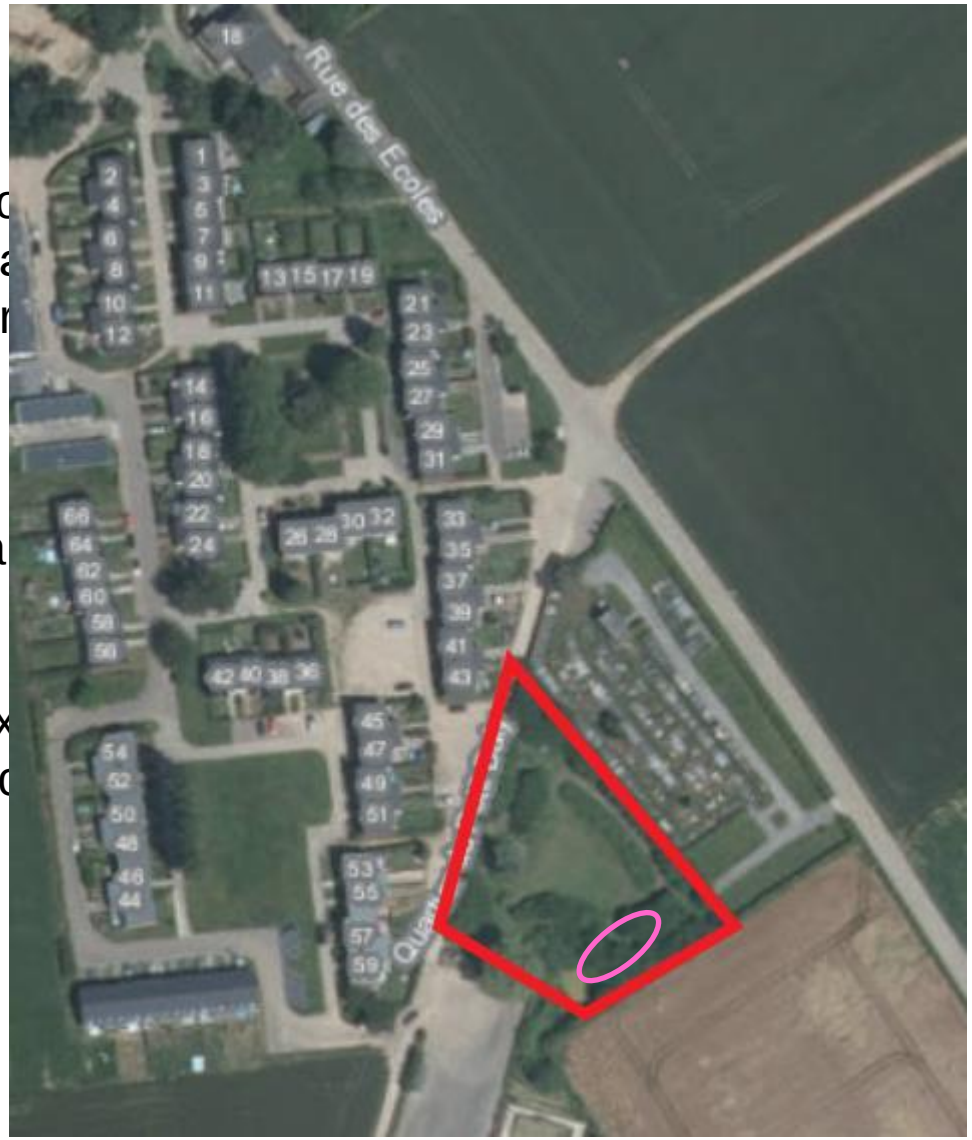

CORRECTION DE LA 2E PARTIE DU LOT 1

1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts

Remarques globales

- Urinoirs/toilettes : sanisettes à proximité de l'administration c du quartier social de Saint-Gé de la Féchère
- Points d'eau, lieux de rencont rafraichissement : Réhabilitati la fontaine de Saint-Géry
- Intégration des jeunes par rap localisation : à intégrer dans le exploratives
- Comité de gestion communautaire

CORRECTION DE LA 2E PARTIE DU LOT 1

- **1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts**

Remarques globales

- Urinoirs/toilettes : sanisettes à 3 endroits ➔ à proximité de l'administration communale, proche du quartier social de Saint-Géry et sur la place de la Féchère

- Points d'eau, lieux de rencontres et rafraichissement : Réhabilitation de la mare et de la fontaine de Saint-Géry

- Intégration des jeunes par rapport aux localisations : à intégrer dans les marches exploratives

- Comité de gestion communautaire

CORRECTION DE LA 2E PARTIE DU LOT 1

- **1.9 Lutte contre les inondations et les coulées de boue**

Remarques globales

- Préférer la plantation de haies à la pose de nouvelles fascines : Ordre modifié et commentaires ont été rajoutés (à favoriser aux endroits cruciaux repris à l'inventaire)

- Diagnostiquer les points noirs : 1ere action de prévention reprise dans la fiche

- Terrains agricoles en fin d'activité : terre en vue évoqué dans la « Justification » et dans les partenaires potentiels

CORRECTION DE LA 2E PARTIE DU LOT 1

- **1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre + drève**

Remarques globales

- Quid de la cure ? Schéma d'intention, possibles modifications ➔ agrandissement du parking jusqu'au jardin
- Projets de construction : intégrés dans « Desc
- Espace de convivialité : repensé avec le statio s
- Arbres : a titre informatif au cas où, décision fi
- K&R : rue de la place communale (sens uniqu

Fiches-projet du lot 3

LOT 3 – 8 PROJETS

3.1 Développement de projets d'économie circulaire

3.2 Création d'un « tiers-lieu » mi-ferme mi-bureau – Mix atelier rural et maison multiservices

3.3 Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

3.4 Rénovation de la place de Cortil

LOT 3 – 8 PROJETS

3.5 Création d'une Maison de jeunes

3.6 Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires

3.7 Optimisation et mutualisation des installations sportives

3.8 Amélioration de l'accès aux technologies de communication (Smart City, ...)

Défi 4 – Cohésion sociale : « Offrir une diversité de logement afin de répondre aux besoins de chacun »

LOT 3 – 8 PROJETS + 1

- **3.5** Création d'une Maison de jeunes
- **3.6** Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires
- **3.7** Optimisation et mutualisation des installations sportives
- **3.8** Amélioration de l'accès aux technologies de communication (Smart City, ...)
- **3.9** Diversification et équilibrage du parc immobilier chastrois

PROJETS DU LOT 3

3.1 – Développement de projets d'économie circulaire

Emergence d'initiatives qui donnent vie aux principes de l'économie circulaire et/ou de l'économie sociale

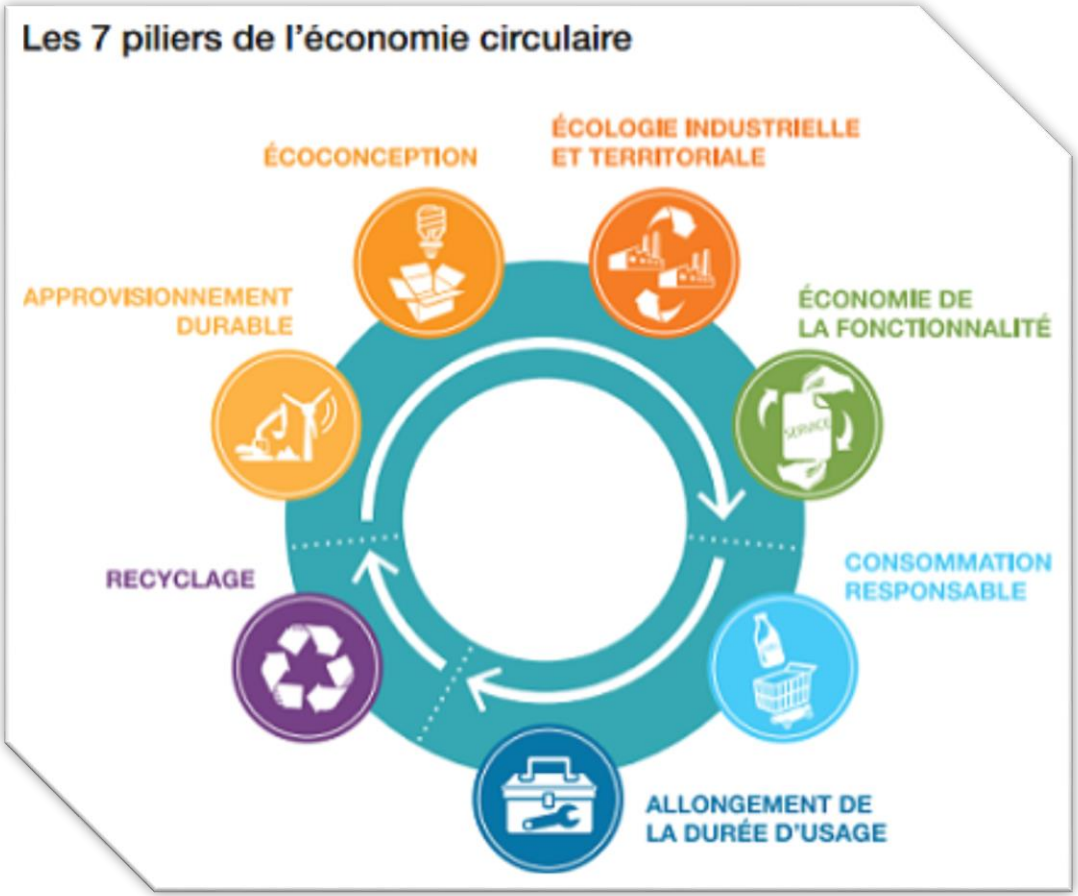

- Diminuer le gaspillage des ressources à la source
- Efficacité de l'utilisation des ressources

➔ Diminuer impact environnemental

- Echelle locale

3.1 – Développement de projets d'économie circulaire

Emergence d'initiatives qui donnent vie aux principes de l'économie circulaire et/ou de l'économie sociale

Identifier, compléter, encourager

Le Grenier

Repair Café Chastre

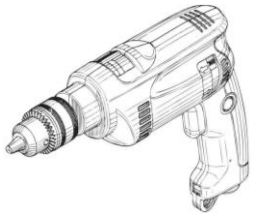

1°) Espace dédiés à l'économie circulaire

- Mise à disposition de lieux / altiers communs ➔ Synergie ➔ écologie « industrielle »
- Création / Aménagement de ressourceries
- Mise à disposition de lieux spécifique : exhibition des « nouveaux » produits, formations, ...
- Système de revalorisation / transformation d'objets
- Renforcer / ouvrir de nouvelles structures de prêt d'objets spécialisés

PROJETS DU LOT 3

3.1 – Développement de projets d'économie circulaire

Emergence d'initiatives qui donnent vie aux principes de l'économie circulaire et/ou de l'économie sociale

Identifier, compléter, encourager

Le Grenier

Repair Café
Chastre

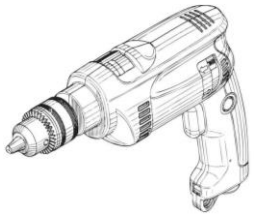

1°) Espace dédiés à l'économie circulaire

2°) Mise en réseau

- Séances de networking
- Journées portes ouvertes
- Séances d'informations / Workshops sur l'économie circulaire et l'économie sociale
- Encourager la collaboration avec les communes voisines ➔ entreprise axées sur le service et/ou la réinsertion professionnelle

PROJETS DU LOT 3

- **3.2 – Création d'un « tiers-lieu » mi-ferme mi-bureau – Mix atelier rural et maison multiservices**

Acquisition d'un bâtiment

Atelier rural : ferme – bureau – atelier de transformation
Exploitation agricole ➔ Formation

\+

Espace de coworking pour des TPE & PME (temps limité)

⬇

Matériel à disposition

Maison multiservices ➔ besoins spécifique de la population : épicerie sociale, distribution d'invendus, salles polyvalentes, ...

PROJETS DU LOT 3

- **3.2 – Création d'un « tiers-lieu » mi-ferme mi-bureau – Mix atelier rural et maison multiservices**

Acquisition d'un bâtiment

- Atelier rural :
- Espace de coworking

Maison multiservices

➔ Bâtiment composé de plusieurs volumes modulables potentiellement communiquant

➔ Connexion avec les modes doux et mobilité collective

3.3 - Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

Création d'une voie cyclo-piétonne en site propre reliant Blanmont à la N4

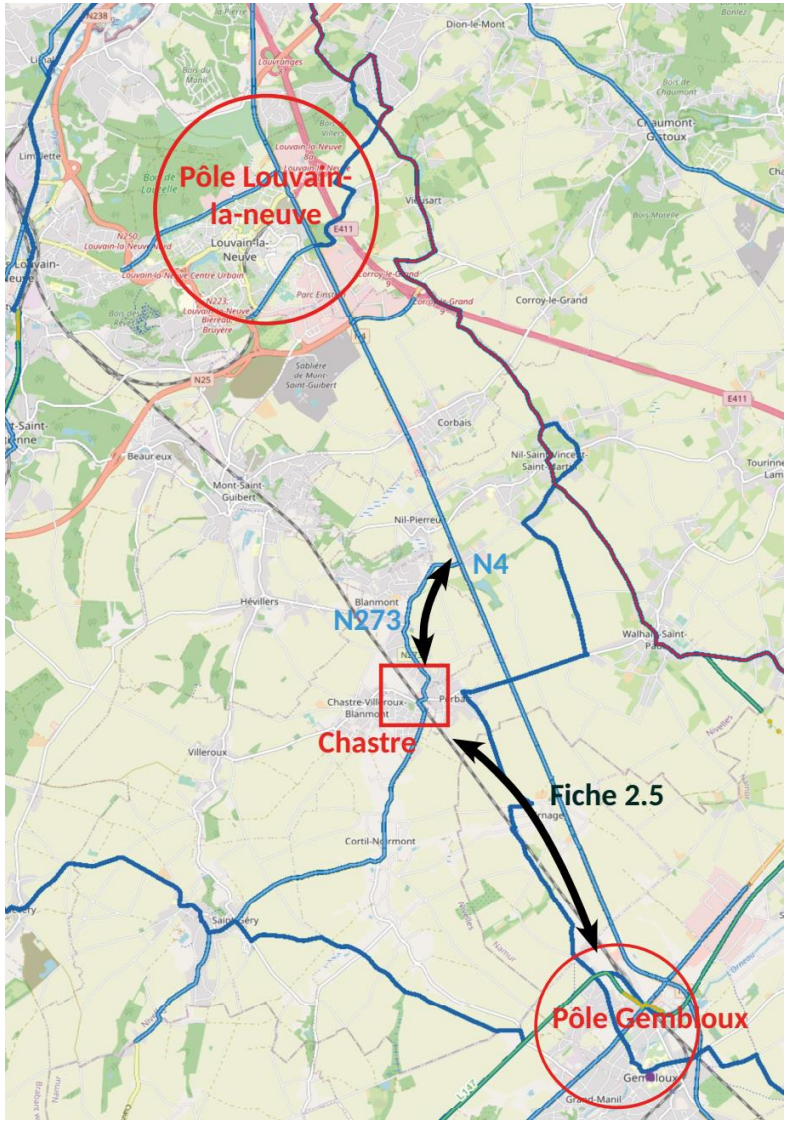

<u>3 itinéraires à étudiés :</u>

1°) piste cyclable et piétonne le long de la N273 :

➔ pizzeria Fabrizio jusqu'à la N4 (lotissement des « Prés de la chambre »).

Sécurisation via implantation de haies (barrières végétales sécurisante)

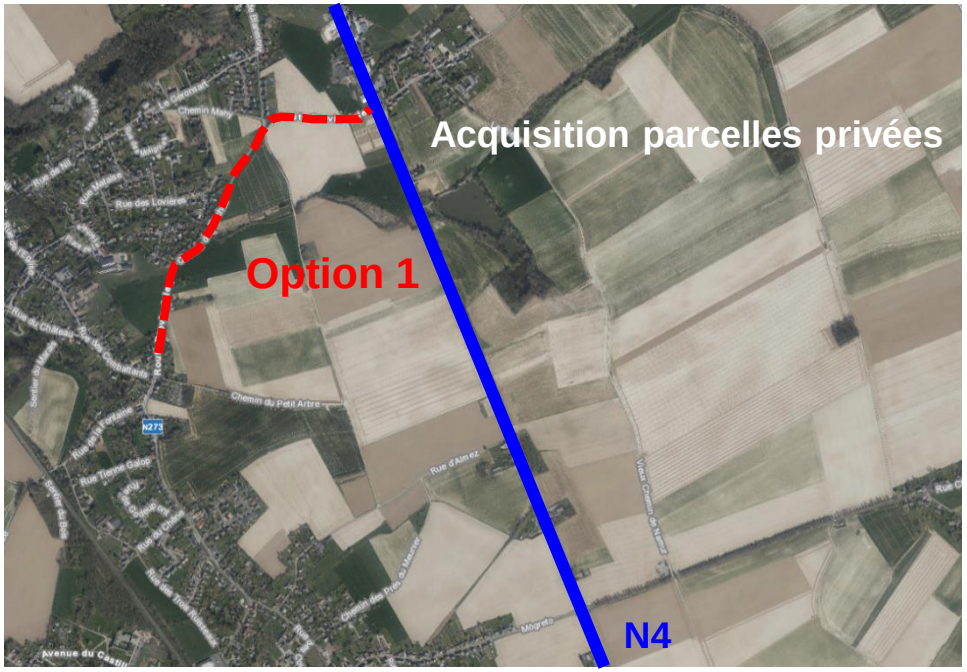

3.3 - Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

Création d'une voie cyclo-piétonne en site propre reliant Blanmont à la N4

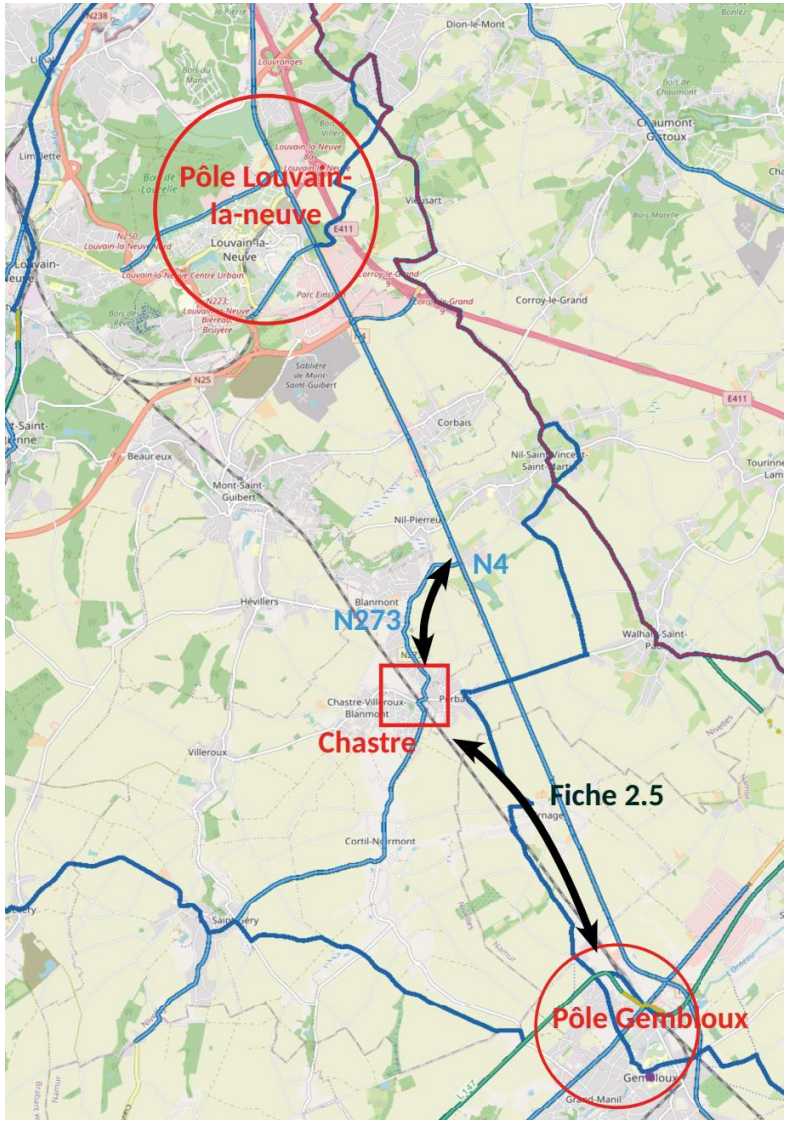

<u>3 itinéraires à étudiés :</u>

1°) piste cyclable et piétonne le long de la N273

2°) continuité de la rue du cimetière :

Aménagement de la suite des chemins de remembrement et une partie de la rue d'Almez

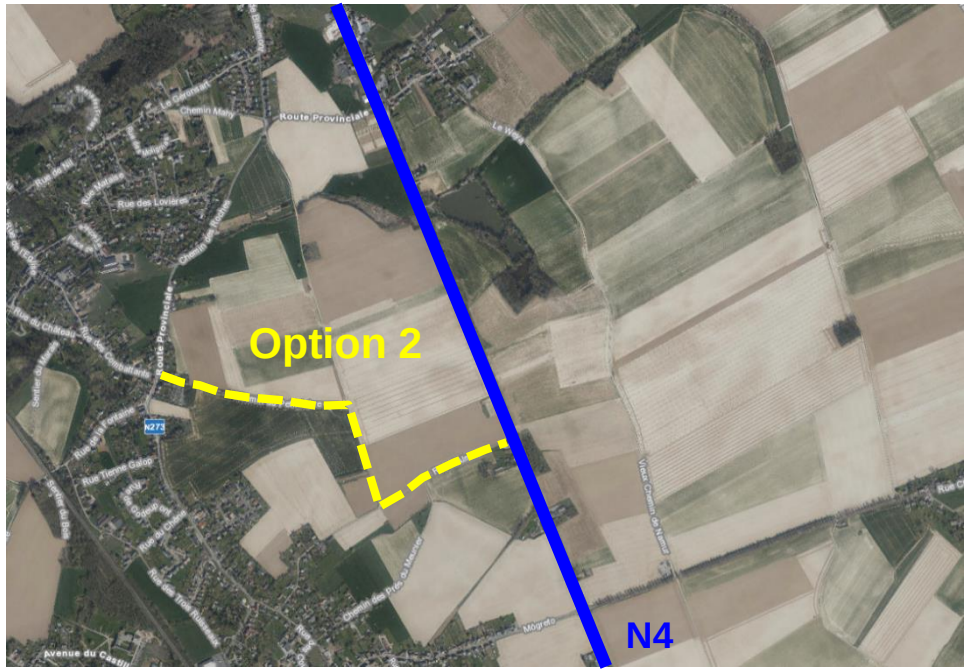

3.3 - Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

Création d'une voie cyclo-piétonne en site propre reliant Blanmont à la N4

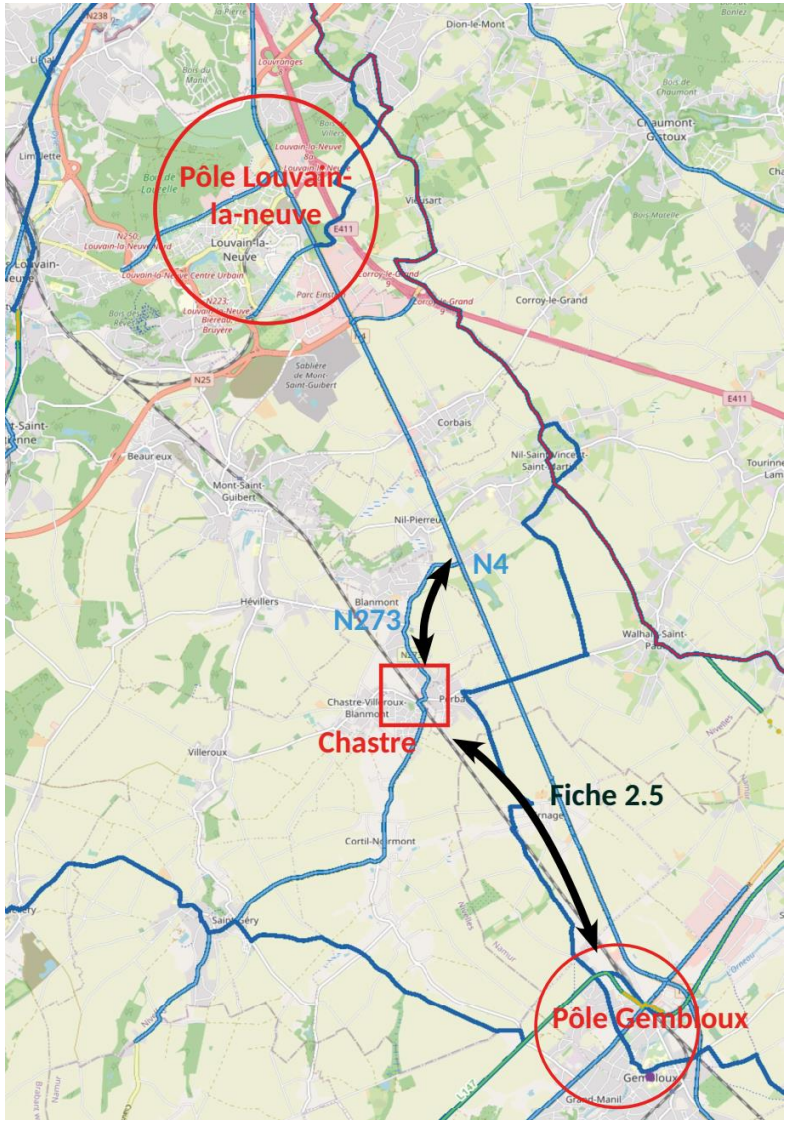

<u>3 itinéraires à étudiés :</u>

1°) piste cyclable et piétonne le long de la N273

2°) continuité de la rue du cimetière

3°) aménagement de la rue d'Almez

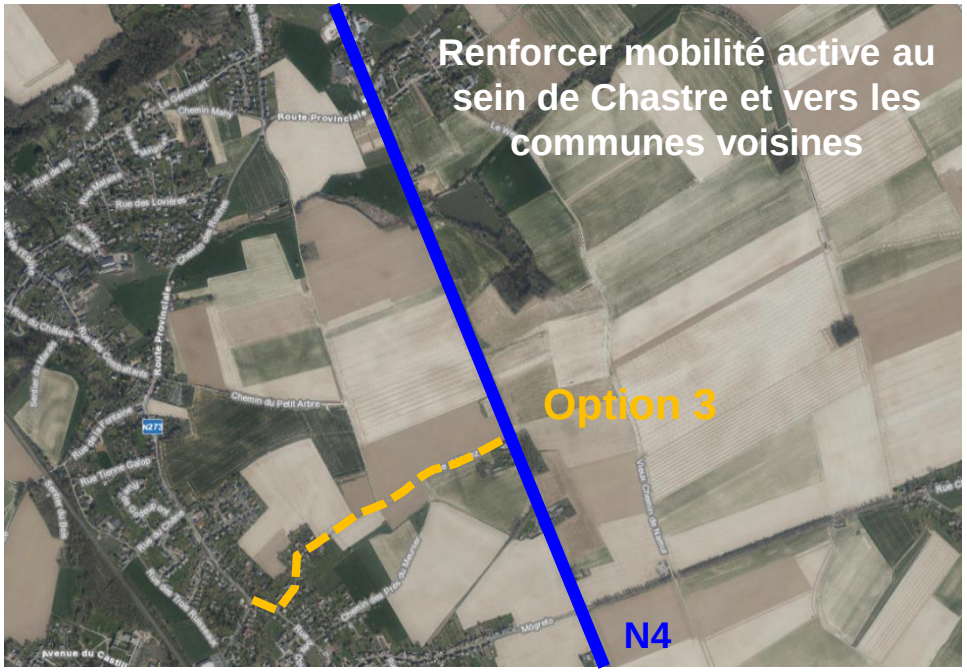

3.4 – Rénovation de la place de Cortil

Transformer la place en un lieu convivial, ludique et sécurisé

Considération de *tout* le carrefour : rues, traversées et espaces interstitiels + revaloriser l'espace vert

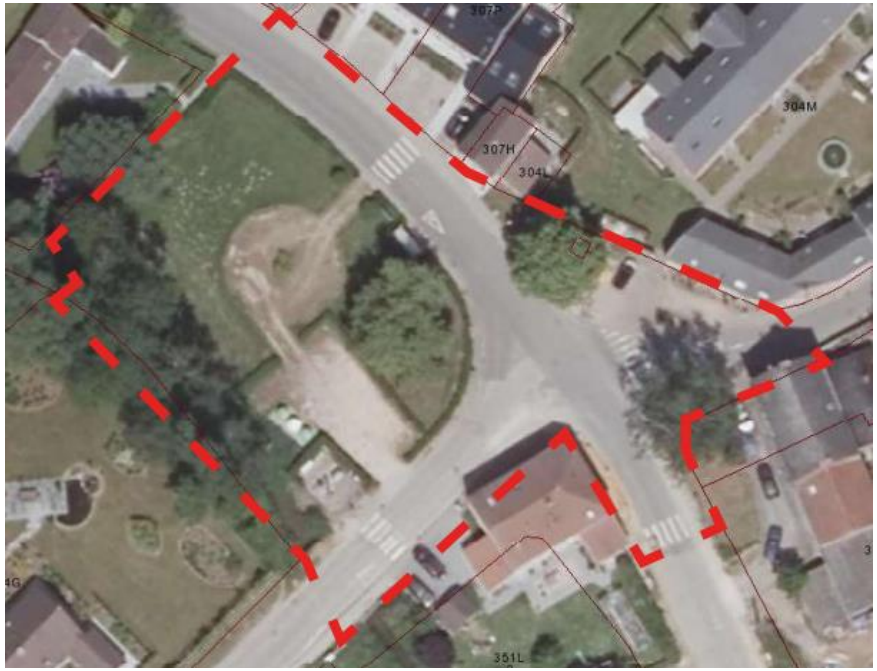

Besoins d'aménagement - vision globale de la commune : recensement des différentes plaines de jeux de l'entité et participation citoyenne pour construire le projet de la place de Cortil

3.4 – Rénovation de la place de Cortil

Transformer la place en un lieu convivial, ludique et sécurisé

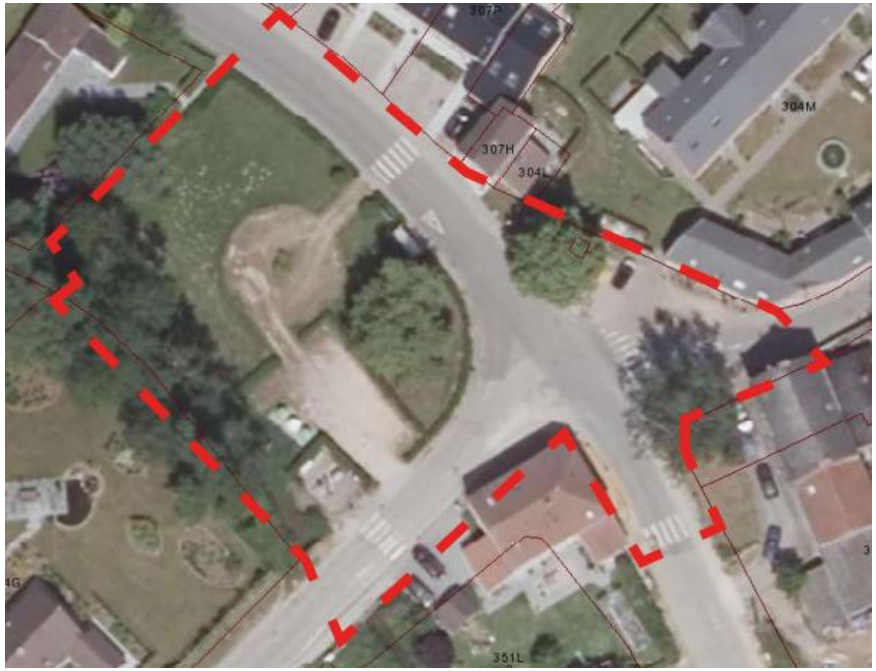

❖ 5 principes :

1) Etendre la convivialité et l'espace : zone de plain-pied et zone 30 (sécurité)

Réflexion spécifique pour la mobilité – sécurisation des habitants :

- Dispositifs ralentisseur
- Aménagement d'une plaine de jeu (réflexions) ➔ fermeture de l'accès depuis la rue du tilleul

Espaces spécifiques et sécurisés pour les vélos et les véhicules partagés

3.4 – Rénovation de la place de Cortil

Transformer la place en un lieu convivial, ludique et sécurisé

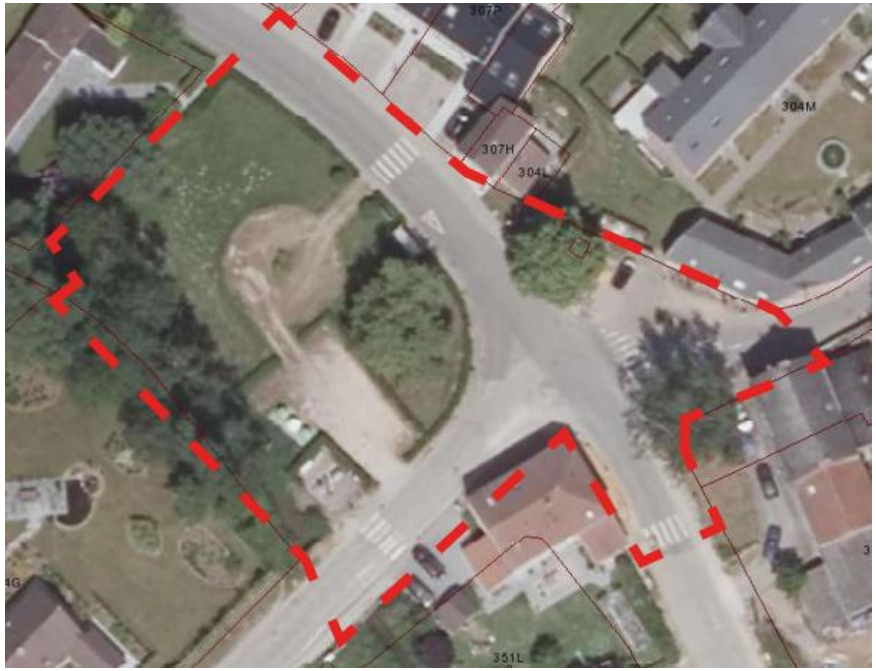

❖ 5 principes :

1) Etendre la convivialité et l'espace

2) Réorganisation des fonctions déjà existantes :

- Enterrer les bulles à verre
- Réaménagement qualitatif et végétalisation de la potence et de la zone de stationnement

3.4 – Rénovation de la place de Cortil

Transformer la place en un lieu convivial, ludique et sécurisé

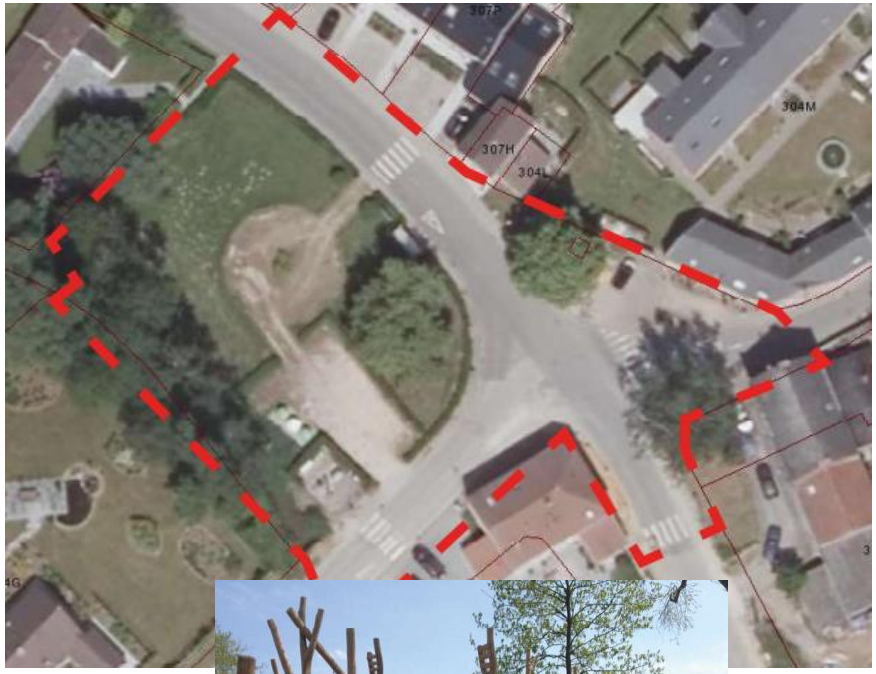

❖ 5 principes :

1) Etendre la convivialité et l'espace

2) Réorganisation des fonctions déjà existantes

3) Insertion de nouvelles fonctions de détente, sportives et ludiques :

Zone de skate parc, éléments de jeu « sauvages » et naturel, potager, ...

➔ Pourront également valoriser l'espace vert naturel et les éléments qui le composent

3.4 – Rénovation de la place de Cortil

Transformer la place en un lieu convivial, ludique et sécurisé

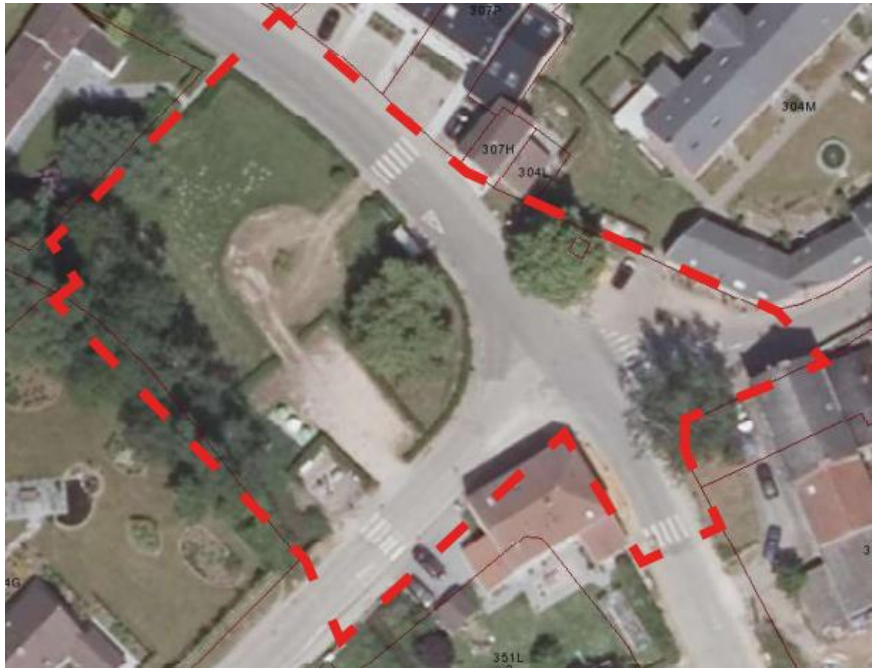

❖ 5 principes :

1) Etendre la convivialité et l'espace

2) Réorganisation des fonctions déjà existantes

3) Insertion de nouvelles fonctions de détente, sportives et ludiques

4) Nouveaux aménagements pour la rencontre : tables de pique-nique, barbecue, potager collectif, ...

3.4 – Rénovation de la place de Cortil

Transformer la place en un lieu convivial, ludique et sécurisé

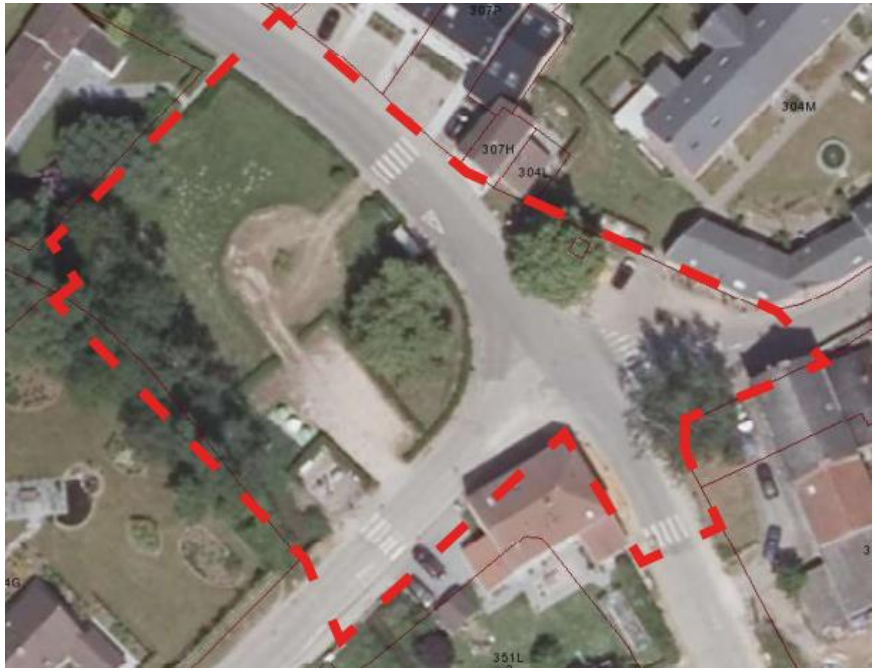

❖ 5 principes :

1) Etendre la convivialité et l'espace

2) Réorganisation des fonctions déjà existantes

3) Insertion de nouvelles fonctions de détente, sportives et ludiques

4) Nouveaux aménagements pour la rencontre

5) Affirmer le caractère végétal de la place :

- mettre en avant les éléments naturels et les entretenir
- valoriser le ruisseau tout en y intégrant sont accès sécurisé

3.5 – Création d'une Maison de jeunes

Mettre en place un espace dédié aux jeunes : accueillir les adolescents et les amener à se rencontrer au travers de différentes activités (sorties culturelles, animations sportives, coaching, soutien scolaire, ...)

Mise à disposition d'un **FOYER** ➔ faire partie d'une structure et lieu identifiable

Espace repère

Lieu fixe

- Salle des Golards
- Ancienne école de Villeroux
- Maison multiservices
- ...

Maison des jeunes nomade

+

Plateforme électronique : agenda des activités, forme de communication entre jeunes

Service « Jeunesse »: encadrement adéquat ➔ équipe d'animateurs pour la découverte de nouvelles activités et l'accompagnement vers une responsabilisation des jeunes

Intégration des jeunes dans la forme que cet espace prendra (lieu fixe, lieux tournants, calendrier des tournantes, ...) afin de répondre à leurs attente

PROJETS DU LOT 3

- **3.6 – Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires**

Création d'une structure médico-sociale en réponse à l'offre médicale limitée de la commune

Acquisition - Transformation

Cabinet(s), salle d'attente, secrétariat, sanitaires, ...

Bâtiment polyvalent ➔ maison multiservices ?

Services sociaux

Une fois agrée ➔ Actions communautaires et ateliers sur la santé et la prévention

Communiquer vers les professions libérales
Organisation de réunion (viabilité)

PROJETS DU LOT 3

3.7 – Optimisation et mutualisation des installations sportives

Optimiser la qualité et la diversité de l'offre sportive

- Evaluer l'offre sportive de la commune
- Etablir un cadastre des infrastructures existantes & évaluer leur qualité
- Estimer la diversité de l'offre sportive attendue et demandée au moyen d'enquêtes

Avoir une idée de ce qui est déjà existant et la qualité pour envisager une utilisation par tous (en soirée ou en week-end, les églises, ...)

Négociation ciblée et facilité (! équité territoriale !)

Equiper les infrastructures, mise en place de parkings vélos au droit des lieux identifiés, ...

Possibilité d'implantations pour des nouvelles infrastructures (nouveau bâtiment ou bâtiment socio-récréatif)

3.8 – Amélioration de l'accès aux technologies de communication (Smart City, ...)

Permettre à tous d'avoir accès aux différentes informations locales nécessaires

Mettre à disposition les équipements pour accéder à l'information

- Ordinateurs, tablettes, ...
- Connexion à internet haut-débit de qualité

Réseau d'Espaces Publics Numériques
(16/h par semaine et tarifs social)

Organisation de séance d'initiation et d'accompagnement

- Horaires définis en fonction de public et de l'objectif poursuivis
- ➔ Familiarisation et utilisation indépendante

Travail sur les outils de communication

- Design et mise à jour régulière des sites communaux (attractivité)
- Promouvoir le développement des applications
- Réaliser des podcast/vidéos sur le patrimoine chastrois, la dynamique économique, ...

Cultiver l'esprit « Smart City »

- Panneaux à message variable (valves), QR codes en des lieux identitaires, ...
- Gestion interactive des salles communales

3.9 – Diversification et équilibrage du parc immobilier chastrois

Faire évoluer le parc immobilier pour correspondre à l'évolution démographique

- Lieux d'habitats durables, intergénérationnels ➔ diversité de logement, mixité sociale et réduction de la consommation d'énergie

- Axes : Densité et mixité en milieu rural (nouveaux quartiers, division de l'habitat existant)
  Logements alternatifs (léger, kangourou, ...)
  Démarche écologique
  Immobilier évolutif

- Actions :

Construction et / ou rénovation (propriété communale)

Encourager la transformation des maisons individuelles ?

Discussion / négociation avec les promoteurs immobiliers

Merci pour votre attention

Nous vous donnons rendez-vous dans les « salles de discussion » pour échanger avec vous sur les projets

ODR Chastre – CLDR 18/03/2021

Résultat sous-groupes

N°	Projets	Remarques et idées + Plébiscites (nombre de pouces)	
3.1	**Développement de projets d'économie circulaire**	Prévoir de mieux communiquer sur les initiatives existantes	**19**
		Associer des personnes pensionnées qui pourraient former des plus jeunes dans les réparations ou transformation d'objet , comme but de revalorisation d'un "déchet"	**19**
		Mettre en relation les artisans / PME pour développer des projets d'économie circulaire	**17**
		Envisager une collaboration avec le recyparc de Walhain	**16**
		Répertorier les actions sur toute l'entité communale	**15**
		Prévoir la promotion du zéro déchet	**14**
		Utiliser les maisons de village dans le cadre de ces projets (repair café...)	**13**
		Prévoir plus de jour pour présenter ses objets en panne ou prévoir un autre "Repair café"	**11**
		Développer ce projet dans une dimension intercommunale / voire régionale	**10**
		Insister sur l'économie sociale et pas que sur l'économie circulaire	**10**
		Prévoir un lieu d'animation pour les personnes souffrant de handicap ou de maladie mentale, avec des animations spécifiques	**9**
		La régie des Quartiers assure déjà une formation professionnelle dans la rénovation de meubles ou d'objets pour des stagiaires	**8**
		S'inspirer du projet 'Share repair' à Leuven (projet EU)	**7**
3.2	**Création d'un « tiers-lieu » mi-ferme mi-bureau – Mix atelier rural et maison multiservices**	Inclure des activités culturelles pour dynamiser le lieu	**15**
		Prévoir un lieu permettant la vente directe de produits locaux (agricole ou non)	**15**
		Proposer des terres agricoles accessibles aux jeunes agriculteurs	**12**
		Un lieu d'accueil pour des étudiants en blocus - Lien avec la FP 2.12	**12**
		Prévoir des salles de réunion pour l'espace de coworking	**11**
		Mise à disposition d'un staff permanent (secrétariat commun, accueil, mutualisation de matériel)	**10**
		Un lieu de rencontre pour les personnes du 3e âge	**10**
		Un lieu d'accueil pour une maison des jeunes - Lien avec la FP 3.5	**9**

		Rendre le lieu le plus flexible possible pour ajuster le tir avec ce qui fonctionne ou non	**9**
		Le tiers lieu avec une dimension agricole serait logique dans une commune rurale	**8**
		Un lieu permettant la pratiques de sports/loisirs - Lien avec la FP 3.7	**8**
		Lier le projet avec la mobilisation des terres agricoles publiques	**7**
		Evaluer la demande potentielle pour le coworking : aller voir les études régionales, faire faire une identification des besoins	**7**
		Prévoir la possibilité d'y implanter une halte-garderie	**7**
		Il y a déjà une épicerie sociale à Chastre, risque de redondance ?	**6**
		Mettre en exergue l'avantage d'un tel lieu en terme d'accueil de télétravailleurs	**6**
		Organiser des visites virtuelles ou réelles de projets existants (ex : espace de co-working du parc scientifique de LLN, leMonty.be, etc.)	**5**
		Envisager que cet espace mixte pourrait être assigné en fonction des demandes	**4**
		En faire un lieu d'exercice de la citoyenneté	**2**
3.3	**Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont**	Il faut intégrer l'entretien de la voie cyclo-piétonne dès le départ	**16**
		La piste cyclable pourrait démarrer plus tôt sur la route provinciale (surtout dans le cas de l'option 1)	**15**
		Inclure le fait que Chastre va recevoir des subsides en tant que commune cyclable	**13**
		Prévoir d'ajouter un parking vélo, un passage pour piéton, un arrêt de bus, etc. sur la N4 au niveau de la connexion - la connexion avec la nationale devrait être un nœud multimodal (et sécurisé / traversée sécurisée)	**13**
		Rouler à vélo sur la N4 sans aménagement est suicidaire à l'heure actuelle	**10**
		Le point d'arrivée sur la N4 doit permettre une traversée sécurisée de la nationale (surtout envisageable dans l'option 1)	**10**
		Les options 2 et 3 devraient inclure de l'éclairage pour la sécurité	**9**
		L'option 1 est à privilégier pour arriver au feu existant (présence de lumière...) (plus sécurisé)	**7**
		L'option 1 améliorerait la qualité de vie du village de Blanmont et apporterait plus de convivialité	**6**
		Sur la N4, il y a le projet du bus pendulaire Gembloux-Wavre Nord	**5**
		L'option 1 demandera une expropriation pour utilité publique	**5**
		Imaginer un "crowd funding" pour récolter des fonds si des moyens sont nécessaires pour par exemple acquérir des bandes de terrain	**4**

		Option 1 le changement de côté est dans le tournant	**3**
3.4	**Rénovation de la place de Cortil**	Partir du besoin des habitants du village	**18**
		Questionnement sur le choix de l'emplacement et sa pertinence. A Cortil, il y a 3 places : celle du Tirailleur marocain ; le Tensoul et celle-ci. - Cet espace semble trop restreint, pas très attractif et ne correspond pas au centre de Cortil - Prévoir de consulter les habitant du village pour arrêter un choix	**17**
		Réaliser des aménagements simples pour voir si ça correspond à une demande avant de faire des aménagements plus conséquents	**16**
		Prévoir des aménagements et des activités qui incitent à rester sur le lieu (ex : un terrain de pétanque) – En faire un lieu de rassemblement et de convivialité	**13**
		Relocaliser les bulles pour garder un usage spécifique de convivialité à la place	**10**
		Un coin potager partagé pourrait être installé, pour qu'il y ait du passage	**7**
		Attention à la qualité esthétique des plaines de jeux	**7**
		Dans le cadre du parking, pas autant de places nécessaires - Revoir la configuration du parking pour correspondre à l'usage	**6**
		Prévoir des jeux pour enfants avec de l'eau (en lien avec le ruisseau)	**4**
		Prévoir d'utiliser cet espace vert non valorisé	**3**
		Cette place est trop fréquentée pour les déplacements (axe structurant vers Gembloux) pour en faire une place	**3**
3.5	**Création d'une Maison de jeunes**	Insister sur l'importance de consulter les jeunes lors de la mise en œuvre du projet, ils doivent être les porteurs du projet dans le but d'arriver à une certaine autonomisation et responsabilisation	**15**
		Inclure les jeunes dans la définition du projet et des objectifs poursuivis afin de ne pas les enfermer dans un cadre préétabli	**15**
		Avoir un lieu fixe permet une meilleure appropriation/identification par les jeunes	**12**
		Qui va organiser ce lieu? Qui va en prendre la responsabilité administrative ? Comment la faire perdurer ? Des engagements de personnes compétentes sont prévus ?	**12**
		Définir le contenu de la MJ et son projet pédagogique - Rassembler les jeunes mais sous l'égide de projets	**9**
		Elargir les activités et viser la diversité et mixité sociale	**5**
3.6	**Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires**	Insister sur l'importance de consulter les médecins existants sur le territoire lors de la mise en œuvre du projet	**17**

		Nécessiter d'éclaircir le concept de « Maison médicale » et ses sources de financement qui n'apparaissent pas explicitement	**12**
		Ajouter la notion de créer un inventaire des professions libérales existantes	**11**
		Une maison médicale si elle s'inscrit dans le cadre de l'aide médicale au forfait développe des projets de santé communautaire fort intéressants	**7**
		Quel serait l'avantage pour les professions libérales? C'est une structure juridique à créer ?	**4**
3.7	**Optimisation et mutualisation des installations sportives**	Prévoir un registre-cadastre digitalisé permettant notamment de vérifier les disponibilités et permettre de faire des réservations en ligne	**17**
		La réhabilitation du Chalet devrait être une priorité - inviter les enfants de l'école de Chastre à y aller à pieds pour leur cours d'éducation physique	**16**
		Prévoir une communication vers la population sur l'offre sportive existante	**15**
		Bien inclure et considérer la mobilité et l'accès desdites installations (mobilité douce notamment)	**8**
		Attention que la pratique d'activités sportives ou récréatives peut être bruyantes dans des bâtiments de culte (mauvaise acoustique, résonance, etc.)	**8**
		Le projet de PADEL ne doit plus être référencé, cela n'est pas/plus à l'ordre du jour	**3**
3.8	**Amélioration de l'accès aux technologies de communication (Smart City, ...)**	Garder à l'œil la fracture numérique, ce n'est pas parce que les outils sont accessibles qu'ils sont compris de tou·tes	**18**
		Prévoir que le chargé de communication engagé par la commune intègre et gère ce projet	**13**
		Bien s'assurer de l'aspect qualitatif du projet ainsi que la sécurisation des données des utilisateurs	**13**
		Prévoir la formation du personnel communal au TIC	**12**
		Questionnement concernant l'amélioration de la qualité de l'internet, s'agit-il de prévoir la 5G ? Ce n'est pas souhaité	**3**
3.9	**Diversification et équilibrage du parc immobilier chastrois**	Etendre la possibilité d'améliorer l'isolation des logements ou bâtiments existants dans le cadre de ce projet	**15**
		Prévoir des accès aux PMR	**14**
		Créer un guichet logement à Chastre – Dispenser les informations aux citoyens	**13**
		Faciliter l'habitat léger et les tiny houses qui permettent l'accès à la propriété pour des faibles budgets	**12**
		Réévaluer ce besoin en fonction des autres projets (Ex : Boischamps + Gare)	**12**
		Prévoir d'aménager un espace pour un éco-quartier où s'implanterait des habitats légers (type tiny-house) ou pour des habitats groupés	**11**

		Offrir des aides financières aux habitant.es qui souhaitent rénover leur habitat/propriété en suivant les objectifs de cette fiche	**11**
		Prévoir la valorisation des surfaces (ex : toit vert) dans un cadre écologique	**10**
		Redynamiser l'AIS qui est unique sur le territoire du Brabant Wallon	**10**
		Révision du Schéma de Développement Communal	**9**
		Prévoir de lier le projet au Guide communal d'urbanisme	**9**
		Projet de community land trust - développement des projets de logement perpétuellement abordables pour des personnes à revenus limités, sur des terrains possédés en commun	**9**
		Proposer des logements à loyer réduit (accessibilité aux jeunes / mobilité)	**9**
		Projet complémentaire à celui de la place de la gare (qui est hors PCDR) et le projet Jardinage	**8**
		Prévoir dans le projet, les concepts d'habitat solidaire et l'accueil de migrants (plateforme citoyenne)	**7**
		Prévoir l'InBW comme partenaire potentiel et établir des synergies avec le projet de LLN	**6**
		Prévoir un bilan des outils/règlements existants, avec un « œil » CLDR, notamment pour permettre la division des parcelles (voir fiche 1.1.)	**6**
		Inclure un facilitateur/modérateur pour la division des logements	**6**
		Attention au suivi de la Commune qu'engendrerait ce projet	**6**
		Inclure la notion de « Propriétaires solidaires »	**5**
		Privilégier ce type de projet par rapport aux autres projets de grandes ampleurs	**5**

<u>Remarque générale sur les Fiches-projets</u> :

- *La plupart des projets supposent un public intéressé mais aussi des personnes porteuses desdits projets (économie sociale, convivialité, comités de quartier, conseils d'administration, etc.). Cela présume le recrutement de volontaires et de bénévoles motivés.*

CLDR de CHASTRE – Séance plénière
Le **jeudi 18 mars 2021**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR :** 18 présents / 8 excusés / 34 absents*
- *Pour le bureau d'étude **AGORA** (Auteur) : Amandine Glade, Michael et Nathalie Ninane*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Simon De Paepe et Julien Apers*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation AGORA : Présentation des modifications apportées aux FP du lot 1 (2e partie) et des FP du lot 3
- Annexe 2 – Résultats du travail en sous-groupes

Ordre du jour :

- **Approbation du compte-rendu de la séance du 25/02/2021**
- **Rétroacte et objectifs du jour**
- **Présentation des modifications apportées aux fiches-projets du lot 1 (2e partie)**
- **Présentation des fiches-projets du lot 3**
- **Travail en sous-groupes sur les neuf fiches-projets du lot 3**
- **Divers et prochaines étapes.**

La séance est introduite par la présidente de la CLDR.

La FRW précise l'ordre du jour et les objectifs de la présente réunion. Aussi, elle a pris le temps de rappeler les spécificités d'une réunion sous format numérique et a donné quelques consignes d'utilisation de la plateforme pour que tout se passe au mieux pour chacun·e.

1. Approbation du PV de la séance du 25/02/2021

Le PV est approuvé.

2. L'ODR: rétroacte

Simon De Paepe, agent de développement à la FRW, contextualise la réunion du jour et l'inscrit dans le processus d'élaboration du PCDR de la Commune de Chastre. L'étape actuelle qui nous concerne aujourd'hui est l'écriture et la consolidation des neuf fiches-projets du lot 3.

Il dresse également un très succinct rétroacte de l'ODR de la Commune de Chastre. Pour ce faire, il a rappelé les grandes étapes d'une Opération de Développement Rurale (ODR) et a situé où se trouve la Commune de Chastre à ce niveau-là. Nous sommes actuellement dans la phase d'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et plus précisément, dans la rédaction finale des fiches-projets. Une fois les fiches finalisées, l'avant-projet sera présenté à la CLDR pour validation. Ensuite, le Conseil communal validera le document afin qu'il devienne projet de PCDR.

Remarques et questions de la CLDR :

- *Est-ce que les éventuelles modifications ou adaptations apportées à l'avant-projet du PCDR lors du passage au Conseil communal et/ou au Gouvernement Wallon seront présentées à la CLDR ?*

➔ Oui, il est prévu de transmettre aux membres de la CLDR l'ensemble des documents et de spécifier les modifications éventuelles. En effet, la Commune souhaite être le plus transparent possible à cet égard et travaillera sur l'aspect communicationnel par rapport à cette demande.

- *Est-ce que, d'ici le lancement des lots 2 et 3, il y aura encore de la consultation citoyenne ? En effet, il y a de moins en moins de représentants des habitants de Chastre.*

➔ Tout d'abord, il faut savoir qu'il est prévu un **renouvellement des membres de la CLDR,** une fois le PCDR approuvé, via un appel à candidature pour la reformer. Aussi, les membres qui ont été absents à trois reprises sans justification seront relancés afin de connaitre leur intention ou non de poursuivre leur activité au sein de la commission. Tout au long de la mise en œuvre du PCDR (10 ans), la CLDR sera régulièrement consultée lors de l'activation des fiches-projets et ce, afin de récolter les avis et remarques.

➔ De plus, il est tout à fait possible et envisageable d'effectuer des consultations citoyennes si nécessaire. De fait, les bureaux d'études choisis pour mettre en œuvre les fiches-projets peuvent prévoir ce type de démarche et/ou la CLDR peut en formuler la demande.

3. Présentation des fiches-projets par le bureau d'études AGORA

Le bureau d'études Agora a ensuite réalisé une présentation qui se divisait en 2 parties : 1) Présentation des modifications apportées aux fiches-projets du lot 1 (2e partie) et 2) Présentation synthétique des 9 fiches-projets du lot 3 qui sont à l'ordre du jour.

Initialement, les FP du lot 3 étaient au nombre de 8 mais suite à l'analyse de l'ensemble des FP existantes par le bureau d'études AGORA, il s'avère qu'un objectif en lien avec la stratégie n'a pas été rencontré totalement : « 5. Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun » dans l'Axe 4 de la stratégie. Afin de pallier ce manque dans le PCDR, de le rendre complet et conforme à sa stratégie, la Commune a commandé au bureau d'études une nouvelle FP ayant pour thématique « le logement » dans le but de répondre à cet objectif. AGORA a présenté en séance les pistes pour ce projet et un travail de réflexion a été réalisé avec les membres CLDR pour mieux le définir.

Pour les détails concernant ce point, nous vous renvoyons vers la présentation Powerpoint qui se trouve en annexe.

Après la présentation des FP, les membres de la CLDR ont eu l'occasion de poser des questions de clarification.

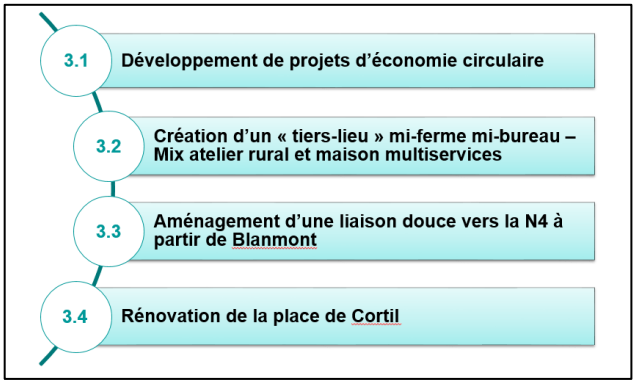

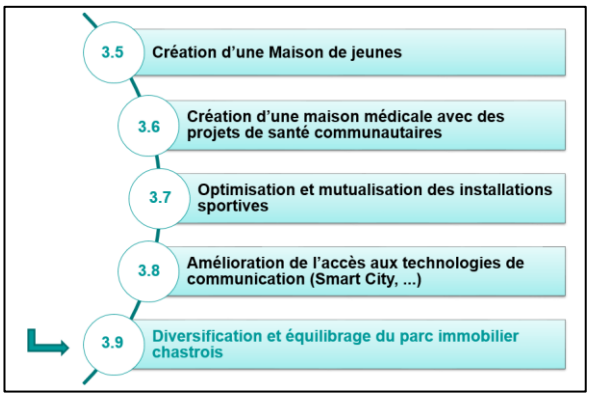

<u>Remarques et questions de la CLDR</u> :

Concernant la FP 1.10, recréation d'une vraie place communale à Chastre,

- *Est-ce que les bus pourront utiliser et sont considérés dans le Kiss&Ride ?*

➔ Oui, ils le sont.

- *Il semblerait que le parking prévu soit trop petit et insuffisant, surtout durant les heures de pointes. Il sera peut-être nécessaire de choisir entre une place conviviale ou une place permettant aux voiture de se garer. En effet, la cohabitation entre l'aspect « convivialité » et « parking » semble difficile.*
- *Il semblait que l'aménagement de la place se prolongeait jusque dans la rue du centre ?*

Le périmètre d'intervention de la fiche-projet a été défini pour aménager la place communale et la drève. Certaines questions de mobilité (accès et parkings) pourront être étudiées en complément à travers le Plan Communal de Mobilité.

- *Concernant l'abattage éventuel des arbres de la drève, pour certain, l'abattage n'est pas acceptable et préconise plutôt un entretien et des barrières de sécurité en cas de grand vent. Aussi, il est évoqué de n'abattre qu'une partie des arbres, d'où l'importance de l'objectiver à l'aide d'une étude agronomique professionnelle, qui débouchera normalement sur un nombre (un pourcentage) d'arbres à abattre. Enfin, la CLDR insiste sur l'importance et la nécessité de consulter et de concerter la population concernant ce point, pas seulement les riverains mais étendre la réflexion à tous les habitants de la commune.*

4. Consultation de la CLDR et travail en sous-groupes sur les neuf fiches-projets du lot 3

4.1 Description de la méthodologie de travail

Préambule :

L'objectif de cette réunion CLDR était de présenter les FP (fiches-projets) du lot 3 du PCDR aux membres en présence mais aussi de récolter les réflexions, les avis et les commentaires. Comme lors des réunions précédentes (FP du lot 1 et 2), les échanges, les débats et les apports de nouvelles idées se sont déroulés à l'aide d'un travail en sous-groupes où les participants avaient l'occasion de travailler sur une partie des FP.

Etant donné le nombre conséquent de FP à travailler le jour J (9), le travail a été réparti en sous-groupes.

La possibilité a été donnée aux membres CLDR d'émettre leurs remarques et leurs avis sur l'ensemble des FP préalablement à la réunion. C'est la raison pour laquelle le travail s'est déroulé en 3 phases : 1) Travail préparatoire, 2) Travail en sous-groupes le jour de la réunion CLDR et 3) Validation des idées/remarques/commentaires à postériori.

A) Travail préparatoire :

Lors de l'envoi de l'invitation, les membres de la Commission ont reçu un lien renvoyant aux 8 FP du lot 3 (pas celle ayant pour thématique le logement puisqu'elle était en cours de rédaction). De cette manière, ils ont eu l'occasion de les parcourir et de faire part de leurs questions, remarques et commentaires en les envoyant par mail à la Fondation Rurale de Wallonie. Ceux-ci ont été inclus préalablement sur la plateforme numérique et utilisés lors de la séance de travail.

B) Travail en sous-groupes – Réunion CLDR :

Lors de leur inscription à la réunion CLDR, via le lien google form, **les participants ont été amenés à choisir les FP sur lesquelles ils souhaitaient travailler en sous-groupes le jour de la réunion.** Nous les avions regroupées en 2 groupements comprenant à chaque fois 4 fiches-projets : 1) FP 3.1, 3.2, 3.3 et 3.4 et 2) FP 3.5, 3.6, 3.7 et 3.8. Dès lors, ils devaient choisir les FP qu'ils allaient traiter ce jour-là. Par ailleurs, nous avons veillé à une répartition plus ou moins équilibrée des membres entre les groupements. Un changement concernant la répartition des FP a été opéré car l'un des groupements susmentionné (1) a été davantage plébiscité par rapport à l'autre. Dès lors, celui-ci a été divisé en deux (groupement 1A et 1B) afin d'avoir un nombre de participants équilibré dans les salles virtuelles et de permettre plus facilement les échanges.

Par ailleurs, chaque groupe a été invité à **débattre et émettre leurs réflexions sur la nouvelle FP en cours de rédaction portant sur la thématique du logement**.

Au final, chaque sous-groupe a pu travailler sur un total de 5 FP le jour de la réunion.

C) Validation des idées :

Comme nous n'avons pas eu l'occasion de le faire lors de la séance, **ultérieurement à la réunion du 18/03, les participants seront invités par mail à parcourir un tableau récapitulatif** des remarques, idées et questions amenées par le travail préparatoire ainsi que celui en sous-groupes et à **voter pour les éléments ayant leur approbation**.

4.2 Travail en sous-groupes – Réunion CLDR :

Via la plateforme de la FRW, les participants ont été invités à travailler sur les 9 fiches-projets réparties entre les différents sous-groupes comme repris ci-dessus.

Dans un premier temps, les participants ont été pu parcourir les différentes fiches-projets afin de prendre connaissance des apports (remarques, nouvelles idées et questions) amenés par le travail préparatoire.

Dans un deuxième temps, les réflexions, les échanges et les apports de nouvelles idées se sont déroulés via un travail en sous-groupes où les participants ont eu l'occasion de travailler sur 5 fiches-projets en changeant de salle virtuelle (une par fiche-projet). Des questions guides ont été injectées par les animateurs lorsqu'il était nécessaire de redynamiser les débats.

Les résultats du présent travail se trouvent en annexe.

5. Divers

- La présidente de la CLDR marque son intention de fêter l'approbation de l'avant-projet de PCDR lorsque les mesures sanitaires le permettront.

6. Prochaines étapes de travail

- Le bureau d'études AGORA a 60 jours pour finaliser l'avant-projet de PCDR. Celui-ci sera présenté à la Commune pour une dernière relecture avant de le présenter à la CLDR.

- CLDR pour approuver l'avant-projet de PCDR choix première convention

- Approbation du PCDR par le Conseil communal

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Simon De Paepe & Julien Apers

Opération de Développement Rural de Chastre

CLDR de CHASTRE – Séance plénière hybride en présentiel/virtuel
Approbation de l'avant-projet du PCDR
Le **jeudi 8 juillet 2021**
Compte-rendu

Participants :

- *Pour la **CLDR :** 35 présents (30 en présentiel et 5 en virtuel) / 8 excusés / 16 absents*
- *Pour le bureau d'études **AGORA** (Auteur) : Amandine Glade et Nathalie Ninane*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Simon De Paepe et Julien Apers*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO-ARNE (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la Directrice opérationnelle et à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation générale
- Annexe 2 – Présentation de l'avant-projet du PCDR par AGORA et la FRW
- Annexe 3 – résultat du sondage

Ordre du jour:

1) Approbation du PV de réunion de la séance du 18/03/2021
2) Présentation de la nouvelle circulaire ministérielle et du nouveau R.O.I de la CLDR
3) Présentation de l'avant-projet du PCDR
4) Choix de la première convention
5) Divers et planning

Objectifs de la réunion :

- Présenter l'avant-projet de PCDR à la CLDR
- Émettre des remarques et avis sur les différentes parties du PCDR pour finaliser l'avant-projet
- Réflexion et échange pour le choix de la première convention
- Présenter les prochaines étapes

Eléments ressortant du travail

Introduction

La séance est introduite par l'échevin en charge de l'Opération du Développement Rural, M. Colin et par la présidente de la CLDR, H. Ryckmans.

La FRW précise l'ordre du jour et les objectifs de la présente réunion. Aussi, elle a pris le temps de rappeler les gestes barrières d'application dans le cadre de cette réunion afin de respecter les mesures sanitaires en vigueur.

0. Quorum de présence

Le quorum de 50% de membres CLDR hors quart communal est atteint. La CLDR est donc en capacité d'approuver le nouveau ROI et l'avant-projet de PCDR.

1. Approbation du PV de la séance du 18/03/2021

Le PV est approuvé par les membres de la CLDR.

2. Présentation de la nouvelle circulaire ministérielle et du nouveau R.O.I de la CLDR

La Ministre de la Ruralité a établi en octobre 2020 une nouvelle Circulaire encadrant les modalités de mise en œuvre des Opérations de Développement Rural. Cette Circulaire précise diverses dispositions décrétales et réglementaires. La circulaire est entrée en vigueur le 12 octobre 2020 et elle sera présentée plus largement lors d'une prochaine réunion de la CLDR. Néanmoins, dans ce cadre, il était primordial d'adopter le nouveau ROI dès à présent au sein de la Commission. Dorénavant, un modèle minimum du R.O.I est imposé et est paru le 22/02/21.Celui-ci est entré en vigueur le 31/03/21 et le R.O.I. existant doit donc être remplacé. Par ailleurs, il est possible d'ajouter des spécificités communales sans aller à l'encontre de ce qui est écrit, sans supprimer des mots ou des articles. Concernant la procédure d'adoption, le nouveau R.O.I doit passer au Collège pour avis, ensuite à la CLDR pour avis et enfin doit être approuvé par le Conseil Communal.

La FRW et la Commune ont présenté les modifications importantes qu'apportent le nouveau ROI par rapport au précédent afin d'éviter d'en faire une lecture vivante fastidieuse. Par ailleurs, celui-ci avait été rendu accessible aux membres de la CLDR lors de l'envoi de l'invitation à la présente réunion.

Questions et remarques de la CLDR :

- *Qu'est-ce qui distingue et différencie les membres effectifs et suppléants ? Entrent-ils tous les deux en compte afin d'obtenir le quorum de présence ?*
  - ➔ Les membres effectifs et suppléants bénéficient dorénavant des mêmes droits. Il s'agit là d'une formalité administrative qui n'a pas ou peu d'impact dans les faits. Effectivement, il n'y a plus de distinction à faire. Concrètement, toutes les personnes invitées (membres effectifs et suppléants) peuvent participer aux réunions, voter et entrer en ligne de compte dans la comptabilisation des présences citoyennes pour atteindre le quorum. L'idée est d'inclure un maximum de personnes et de diversité dans le processus participatif de l'ODR.

- *Le ROI parle d'un rapporteur au sein de la CLDR pour les PV, qu'en est-il exactement ?*
  - ➔ Effectivement, le ROI prévoit la possibilité de désigner un rapporteur qui serait en charge de l'écriture (co-écriture) du PV. Néanmoins, la FRW précise que c'est bien l'organisme d'accompagnement désigné pour le secrétariat qui continuera à écrire les PV. La CLDR peut choisir une personne qui viendrait s'inclure dans le processus d'écriture et de correction.

- *Quelles sont les largesses permises dans le cadre de l'absentéisme ? Si je n'ai pas assisté aux réunions CLDR en ligne durant la période COVID car ce n'est pas mon truc, est-ce que cela va compter dans les absences calculées sur deux ans (75% d'absence = démissionnaire d'office) ?*
  - ➔ Il faut bien entendre que les intentions de la circulaire à cet égard sont de favoriser davantage encore la participation citoyenne. Cela nécessite donc un travail de la part de la commune pour motiver les personnes à participer, tout en suivant l'absentéisme de chacun. Il va de soi que l'idée n'est donc pas d'exclure systématiquement les personnes qui ne se présentent pas mais plutôt de réagir assez vite face à ces absences en interrogeant les personnes sur les raisons ainsi que sur leur envie de poursuivre le travail au sein de la CLDR.

Le ROI a été approuvé par les membres de la CLDR.

Pour de plus amples détails, veuillez-vous référer à la présentation se trouvant en annexe 1.

3. Présentation de l'avant-projet du PCDR

Chaque partie de l'avant-projet du PCDR a été présentée rapidement par le bureau d'études AGORA (Parties A, C, D et E) et par la FRW (partie B). A la fin des présentations, une séance de questions/réponses et de formulation de remarques a été initiée.

Pour de plus amples détails relatifs au contenu des présentations, veuillez-vous référer au PowerPoint de présentation (Annexe 2).

Remarques et questions:

- *Que se passe-t-il si l'avant-projet de PCDR n'est pas approuvé ?*
  - ➔ Il existe différents scénarios possibles, soit le Gouvernement wallon approuve, soit il rejette en tout ou en partie le projet de PCDR. L'arrêté qui rejette tout ou partie du PCDR est motivé. S'il le rejette en partie, il fixe en règle générale, un délai de validité du PCDR de 5 ans et demande à la commune de représenter le PCDR ; avant ce délai, en PAT et de répondre aux manquements de celui-ci. L'arrêté doit être motivé.

➔ En pratique, si le PCDR est jugé positivement, le Gouvernement wallon approuve pour une durée de 10 ans maximum, le PCDR.

- *Concernant la fiche-projet 1.1 « Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (GCU, PCM, Diagnostic territorial) », y a-t-il un document qui reprend le cadastre des propriétés communales ?*
  ➔ Oui, dans le PCDR, il y a une carte qui reprend l'ensemble des propriétés et terrains communaux. Cette cartographie se trouve dans les annexes.

- *Pour la fiche-projet 1.6 « Création d'un plan de communication (Actions solidaires, coordination, réseautage, animation des acteurs culturels) », quels sont les moyens prévus à mettre en œuvre pour réaliser ce plan de communication ?*
  ➔ Cet aspect est spécifié dans la FP qui prévoit notamment l'engagement du personnel nécessaire à sa réalisation.

- *Il semble que les objectifs liés aux logements, à l'amélioration des logements publics et le renforcement de la cohésion sociale entre les chastrois dont les personnes issues des cités ne soient pas une préoccupation première du PCDR ? Il y a un manque à ce niveau-là.*
  ➔ En effet, l'objectif lié au logement est celui qui le moins rencontré car il y a eu peu d'idées projets proposées et retenues par la CLDR. Néanmoins, nous pouvons constater qu'une Fiche-projet spécifique « Diversifier et équilibrer le parc immobilier chastrois » se trouve en lot 3. Concernant l'objectif de cohésion sociale, nous retrouvons au travers de la réalisation de différentes fiches-projets du PCDR des perspectives de développement et une amélioration de la cohésion sociale au sens large.

- *Pour la fiche-projet 1.10 « Création d'une vraie place communale à Chastre », ce projet semble très intéressant car il regroupe un bon nombre d'objectifs prévus dans le PCDR (mobilité, valorisation du patrimoine, convivialité et cohésion sociale, etc.). De plus, il s'agit d'un lieu stratégique pour les chastrois. Concrètement, comment la réalisation va-t-elle s'opérer ? Est-ce que la CLDR sera consultée ? Et les riverains/habitants ?*
  ➔ Pour ce qui est des modalités pratiques, nous entrerons plus dans le détail et le concret lorsque la FP sera activée par la commune. La fiche-projet prévoit en effet de consulter les habitants. Les modalités de réalisation et de consultation du public seront à définir avec la commune en concertation avec la CLDR au moment voulu.

- *Concernant la réalisation des objectifs du Développement Durable, concernant la thématique planète, comment expliquez-vous la note de « +++ » alors que l'aspect écologique au sein de la commune de Chastre est catastrophique ?*
  ➔ Cette note ne sera attribuée qu'après la réalisation de l'ensemble des projets du PCDR, il s'agit de l'objectif attendu.

- *Pour ce qui est du document présenté « Partie F - Tableau croisé « Fiches-projets x objectifs », il ne correspond pas au document que nous avons reçu.*
  ➔ En effet, des correctifs de dernières minutes ont été apportés au document que vous avez reçu. Vu les échéances, il n'était pas possible de vous faire parvenir le nouveau avant la réunion de ce soir. Néanmoins, ce dernier vous sera transmis prochainement.

- *Concernant les correctifs à apporter à l'avant-projet du PCDR, jusqu'à quand est-il possible de fournir des actualisations et des mises à jour ? Qu'en est-il des correctifs concernant les coquilles orthographiques ?*
  - ➔ A ce stade du projet, il n'est plus possible d'effectuer des modifications de fond. Néanmoins, pour ce qui est des modifications de forme, vous êtes évidemment invités à faire parvenir vos correctifs le plus rapidement possible à la FRW pour pouvoir améliorer la qualité d'écriture du document. Le bureau d'études AGORA s'engage à faire ces modifications et à fournir un document de qualité.

- *Dans la présentation du lot 0, comment ont été sélectionnés les projets présentés ? Est-ce que cela est expliqué quelque part ?*
  - ➔ Durant la phase d'élaboration du PCDR, la commune a défini et réalisé une série de projets en lot 0 qui répondent aux objectifs du PCDR. Ils ont déjà été entrepris (sans attendre l'approbation de la Région) et s'ajoutent à l'ensemble des fiches du lot 1, 2 et 3. S'il s'agit ici des actions entreprises ou en cours, plusieurs d'entre eux sont une amorce et leur objectif de départ pourra être poursuivi via les fiches du lot 1, 2 ou 3 à entreprendre ultérieurement.
  - ➔ L'ensemble de ces projets se trouvent en annexe, les projets sélectionnés spécifiquement pour ce chapitre sont les projets portés avec la CLDR. De fait, ce qui est primordial, c'est de montrer la dynamique participative et la co-construction de projets entre la Commune et la CLDR. Tout cela est expliqué dans l'introduction de ce point.

- *Un membre de la CLDR attire l'attention sur la nécessité de définir et de se mettre d'accord sur le concept et la notion de « ruralité ». En effet, il semblerait que bon nombre de projets ne soient pas en phase avec ce concept selon son point de vue.*

- *Comment sera assuré l'articulation et la cohérence de la mise en œuvre des projets du PCDR ?*
  - ➔ En amont et lors de l'activation de chacune des FP, un travail spécifique en ce sens doit être réalisé avec tous les acteurs impliqués dans la construction et la réalisation des projets (Commune, CLDR, citoyens, auteur de projet, etc.). Par ailleurs, l'articulation avec les autres outils existants devraient être réalisée afin de correspondre à l'ensemble des démarches et projets entrepris par la Commune.

- *Comment seront évalués la réalisation des défis et des objectifs exposés dans l'avant-projet du PCDR ?*
  - ➔ La stratégie de développement et chaque FP projet sont dotés d'indicateurs de réussite.
  - ➔ Chaque année, la Commune devra, pour le 1er mars, réaliser un bilan annuel du DR et notamment, mettre en avant les avancées de réalisation.
  - ➔ Un bilan de réalisation du PCDR peut être effectué à mi-parcours ainsi qu'à la fin de validité du PCDR.

- *Un membre de la Commission évoque le fait qu'après la lecture de la partie A du PCDR, il est très impressionné par la travail réalisé et l'intérêt de cette analyse. Néanmoins, il pointe des contre-indications dans les tableaux « atouts-faiblesses-opportunités-menaces (AFOM) ». De fait, il n'est pas toujours possible de maitriser et d'améliorer certaines faiblesses du territoire et la marge de manœuvre est parfois limitée.*

  ➔Le tableau AFOM est une photographie du territoire prise à un moment précis et ne prend donc pas en compte les potentielles réalisations ou décisions ultérieures au diagnostic. Ce tableau a permis entre autres au bureau d'études d'appréhender la réalité de la Commune avant la rédaction de la stratégie de développement et des fiches-projets.

L'avant-projet du PCDR a été approuvé par les membres de la CLDR.

4. Choix de la première convention

La FRW initie un échange autour du choix de la première convention à mettre en œuvre. Avant cela, elle a rappelé les conditions d'éligibilités d'une première demande et a exposé les résultats du sondage en ligne effectué préalablement à la réunion (voir résultat annexe 3). En effet, et pour éclairer la proposition du collège, la FRW a proposé aux membres de la CLDR de participer à un sondage visant à ce qu'ils définissent l'ordre d'importance et de priorité d'activation pour l'ensemble des FP. La FRW a également présenté le tableau des faisabilités des diverses FP discutées lors de la réunion technique avec la région wallonne.

Il est également proposé de réaliser une projection de programmation trisannuelle avec la CLDR lors d'une réunion ultérieure à celle de l'approbation de l'avant-projet.

Ensuite, l'Echevin du Développement Rural a défendu le premier choix du Collège, à savoir la FP 1.10 « Création d'une place communale à Chastre » et a entamé le débat avec les membres de la CLDR.
Les justifications sont les suivantes :

- ➔ Il s'agit de la rénovation d'un cœur de village qui est un lieu symbolique pour les citoyens chastrois.
- ➔ L'intérêt principal est de développer la convivialité de la commune en recréant un lieu de rencontre symbolique qui se trouve au cœur même de l'entité.
- ➔ Le projet permettra de mettre en valeur le patrimoine local (église, cimetière…)
- ➔ L'aspect environnemental du projet n'est pas en reste par ailleurs (cfr. Rénovation de l'ancien cimetière)
- ➔ La Commune est propriétaire de tous les lieux prévus par les aménagements dans la FP.
- ➔ Ce lieu est fortement emprunté par les habitants et nous pouvons noter la présence d'écoles à proximité.
- ➔ Ce projet répond à de nombreux enjeux et objectifs fixés par le PCDR.

Un échange a lieu sur la Fiche

- *Pour la FP 1.10 « Création d'une place communale à Chastre », qu'en est-il des bâtiments qui ont brûlés récemment ?*
  - ➔ Le permis de réaménagement a été octroyé, tenant compte de la volonté de réaménager la place présente dans la FP 1.10. **L**'échevin a évoqué l'existence d'un projet réalisé par une école d'architecture

- *Pour cette même FP, quelle(s) articulation(s) est envisagé avec le PCM de la Commune et quel serait l'intérêt de faire du parking à la cure ?*
  - ➔ Ce point sera plus spécifiquement traité de lors de l'activation de la FP et du travail qui sera réalisé par l'auteur désigné ainsi qu'avec les membres de la CLDR
  - ➔ Actuellement, le PCM de Chastre date de 2004 et est obsolète. Un nouveau PCM sera prochainement élaboré, notamment via la conseillère en mobilité.

- *Est-il possible d'inclure les riverains et les habitants dans la conception du projet ?*
  - ➔ Oui, cela est une piste envisageable à mettre en œuvre lors de l'activation de la FP. Toutes ces modalités pourront être discuté entre la CLDR, la Commune et l'Auteur de projet désigné.

- *Un échange a eu lieu concernant l'avenir de la drève et différents points de vue ont été exposés à ce sujet. Plusieurs membres marquent leur intérêt concernant la préservation de la drève qu'ils jugent faire partie du patrimoine naturel de la Commune. Une étude a été commandée par la Commune afin de définir l'état sanitaire de la drève. Ce point fera l'objet d'une attention particulière lors de l'activation de la FP.*

La FP 1.10 « Création d'une place communale à Chastre » a été approuvée par les membres de la CLDR comme choix pour la première demande de convention.

En clôture, afin de préparer la présentation du projet de PCDR devant le pôle d'aménagement du territoire (PAT), il est nécessaire de prévoir une délégation comprenant : la Commune, l'Auteur AGORA, la FRW et un/des représentant(s) de la CLDR ne faisant pas partie du quart communal.
La FRW déclare ouvert un appel à manifestation d'intérêt afin qu'un ou plusieurs membres de la CLDR, ayant suivi de manière régulière l'élaboration du PCDR depuis le début, pouvant se libérer en journée en semaine et ayant un temps d'investissement à fournir (une réunion préparatoire en soirée (2heures) + une défense d'une 1/2 journée).

Pour de plus amples détails relatifs au contenu des présentations, veuillez-vous référer au PowerPoint de présentation (Annexe 1).

<u>Précisions</u>

Suite à différents échanges, la FRW et la Commune précisent que :
- *En fonction des opportunités et de l'évolution des dynamiques, il est toujours possible d'intervertir des FP et les faire passer d'un lot à l'autre tant que cela est bien justifié à l'Administration régionale.*
- *Annuellement, il y a maintenant 2 moments (1er mars & 1er septembre) pour introduire des demandes de convention. Une FP ne peut être activée qu'une seule fois.*
- *Lorsque la Commune fera une demande de convention, elle devra également faire une recherche approfondie concernant les autres subsides potentiels et en rendre compte.*
- *Pour ce qui est de la procédure de demande d'une convention auprès de la Région, les étapes sont les suivantes :*
  - ➔ *Actualiser la fiche projet si nécessaire*
  - ➔ *Activer la fiche projet en CLDR,*
  - ➔ *Organiser une réunion de coordination préalable à la demande de convention avec les différents pouvoirs subsidiants et présenter la fiche projet.*
  - ➔ *Demande et obtention de la convention faisabilité (engagement de 20.000 euros pour les frais d'honoraires de l'auteur de projet)*
  - ➔ *Présentation de l'esquisse du projet pour avis à la CLDR.*
  - ➔ *Présentation et approbation de l'avant-projet à la CLDR.*
  - ➔ *La Commune a 2 ans pour concevoir le dossier projet définitif (permis d'urbanisme, cahier des charges, rapport du service incendie, etc.)*
  - ➔ *Organiser un comité d'accompagnement d'avant-projet avec les différents pouvoirs subsidiants et intervenants.*
  - ➔ *Demande et obtention de la convention réalisation (solde)*
  - ➔ *Adjudication et exécution des travaux*

- *Il est important que durant toutes les étapes de mise en œuvre du PCDR et particulièrement lors de l'activation d'un projet, la CLDR soit impliquée au maximum et qu'elle joue son rôle via des séances plénières et des Groupes de Travail afin d'alimenter la réflexion et favoriser la co-construction.*

Les remarques et questions complémentaires de la CLDR :

- *La Commune mentionne la création d'un Groupe de Travail inondations, notamment pour travailler sur la FP 1.9 « Lutte contre les inondations et coulées de boue », qui en fait partie ?*
  ➔ Il s'agit d'une initiative du Collège Communal qui rassemble des membres de l'opposition et de la majorité. Le travail est actuellement en cours. La fiche-projet leur sera présentée.

- *Quels sont les montants que prévoit l'enveloppe du Développement Rural ? Est-ce que toutes les demandes de convention sont octroyées systématiquement ?*
  ➔ Sans connaitre, l'enveloppe global et le budget de la Région Wallonne avec exactitude, La FRW précise que toutes les demandes de convention, si elles entrent bien dans les conditions prévues par les bases légales, sont financées. Néanmoins, si le budget n'est pas suffisant pour répondre à toutes les demandes, la nouvelle circulaire prévoit des critères d'arbitrage : est-ce qu'une demande a déjà introduite à une session précédente ?, s'agit-il de la 1ère ODR de la Commune ?, Combien de conventions a-t-elle obtenus jusqu'ici ? Quel montant de subside a-t-elle perçu jusqu'à présent ? et enfin la qualité du projet.

5. Divers et planning

- **Été 2021** : Finalisation du PCDR, délibération du Collège, envoi pour avis de recevabilité au SPW-DGARNE et approbation au Conseil communal du PCDR.
- **Automne 2021** : Passage au PAT et approbation de l'avant-projet PCDR par le Gouvernement Wallon
- **Pour mars 2022** : Première demande de convention

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Simon De Paepe et Julien Apers

Fondation **R**urale de **W**allonie
Rue de Clairvaux, 40
B - 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél: (0)10 23 78 00
brabant.hesbaye@frw.be - www.frw.be

Ensemble, pour des villages vivants

Opération de Développement Rural de Chastre

Réunion CLDR - Avant-projet PCDR

08 juillet 2021

Ordre du jour

1) Présentation de la nouvelle circulaire ministérielle et du nouveau R.O.I de la CLDR

2) Présentation de l'avant-projet du PCDR

3) Choix de la première convention

4) Divers et planning

Nouvelle circulaire DR

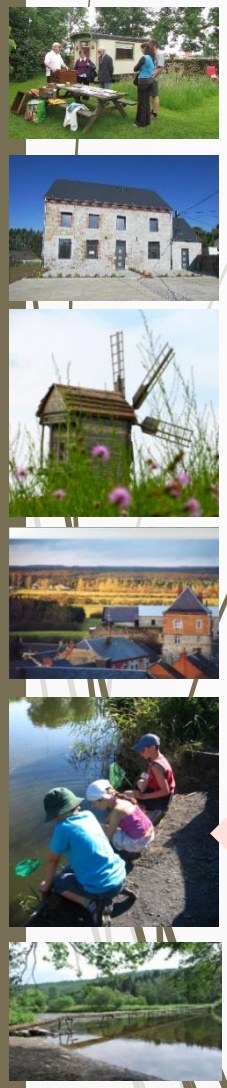

Bases légales

Décret relatif au DR du 11 avril 2014

Arrêté du Gouvernement du 12 juin 2014

Circulaire ministérielle du 12 octobre 2020

Nouvelle circulaire DR

Les objectifs de la nouvelle circulaire

- Mieux soutenir les enjeux actuels en lien avec la DPR
- S’adapter aux contraintes budgétaires
- Amélioration du fonctionnement et de la communication de la dynamique
- Simplification administrative

Nouvelle circulaire DR

Nouveau → Communication

- Visibilité de l'ODR – accès à l'information
- Différents contenus à mettre en ligne

→ *Listing membres CLDR, ROI, agenda des activités, PCDR approuvé, rapports annuels, PV de CLDR et Fiches-Projets actualisées.*

- Une page internet (minimum)

Nouveau **modèle de R.O.I** de la CLDR

Modèle type, minimum 'imposé' par la RW

- Introduction de la notion de **quorum** pour les validations officielles

  → Uniquement pour les **avis décisionnels** : avant-projet, budget participatif, FP actualisée et demande de convention.

  → Lorsqu'il n'est pas atteint, une nouvelle réunion quinze jours plus tard peut être organisée et le quorum ne doit plus être atteint.

- Suivi plus stricte de l'**absentéisme** :
  → membres absent(s) excusé(s) à un minimum de trois réunions successives sur leur intention ou non de poursuivre leur mandat ;
  →les membres absents ou excusés sans motif valable à plus de 75% des réunions tenues sur 2 années consécutives seront jugés démissionnaires d'office

- Effectifs et suppléants : **droits identiques** (participation aux réunions, droit de vote,…)

- Si **intérêt à titre privé**, **pas de participation** au vote.

- **Respect de la vie privée**, **RGPD et droit à l'image**.

Présentation de l’avant-projet de PCDR

Choix de la première convention en DR

Quelle première demande de convention Développement rural ?

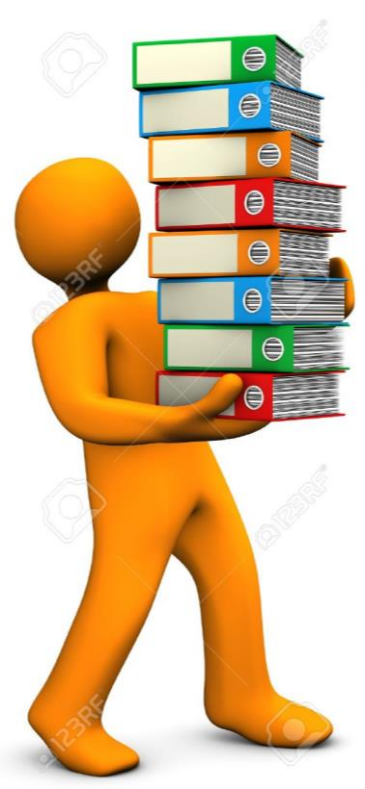

Un projet…

- **Du lot 1**
- **Eligible en Développement rural**
- **« Prêt à démarrer » (pas de contrainte bloquante).**
- **Mobilisant la CLDR**
- **Porté par la Commune.**

Quels projets possibles ?

Rappel :

- *Possibilité d'entrer plusieurs conventions sur une même année.*
- *Réalisation d'une programmation dans le temps pour les 3 prochaines années.*

Quelle première demande de convention Développement rural ?

Projets non-éligibles ou peu de subsides :

1.1 Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (Schéma de développement communal Plan Communal de Mobilité Diagnostic environnemental)

1.6 Création d'un plan de communication

→ PCM en cours de lancement. Engagement conseiller mobilité

Projets qui doivent davantage être précisés :

1.9 Lutte contre les inondations et coulées de boue

→ Groupe de Travail inondations

1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades

→ Nécessite PCM

1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts à destinations diverses (enseignement, rencontres, évènements culturels, ...)

→ Nécessite balades exploratoires

Quelle première demande de convention Développement rural ?

<u>Projets éligibles et précis :</u>

1.5 Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité)
⚠ ➔ *acquisition / convention d'occupation <u>en option</u>*

1.4 Rénovation de la salle des Golards en Maison de village

1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en Maison de Village

1.10 Création d'une place communale à Chastre

1.2 Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry
⚠ ➔ *acquisition / convention d'occupation <u>en option</u>*

Présentation du projet de PCDR devant le pôle d'aménagement du territoire (septembre-octobre)

Délégation comprenant :

- Commune
- Auteur
- FRW
- …..et représentant(s) de la CLDR

→ Ne faisant pas partie du quart communal

→ Ayant suivi de manière régulière l'élaboration du PCDR depuis le début

→ Pouvant potentiellement se libérer en journée en semaine

→ Temps d'investissement : une réunion préparatoire en soirée (2heures) + défense (1/2 journée).

Appel à manifestation d'intérêt!

Divers ?

CHASTRE

Opération de Développement Rural !

FRW

Ensemble, pour des villages vivants

agora-urba.eu

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

«Opération de développement rural de Chastre»

Merci pour votre participation !

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

Ordre de priorité	Résultat sondage	Intitulé fiche projet du lot 1
Priorité 1	98	1.9 Lutte contre les inondations et coulées de boue
Priorité 2	108	1.1 Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (Guide Communal d'Urbanisme, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental)
Priorité 3	138	1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades
Priorité 4	**146**	**1.5 Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité**
Priorité 5/6 excæquo	**161**	**1.4 Rénovation de la salle des Golards en Maison de village**
Priorité 5/6 excæquo	**161**	**1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en Maison de Village**
Priorité 7/8 (presque excæquo)	**170**	**1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre**
Priorité 7/8 (presque excæquo)	**171**	**1.2 Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry**
Priorité 9	188	1.6 Création d'un plan de communication
Priorité 10	199	1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts à destinations diverses (enseignement, rencontres, évènements culturels, ...)

CHASTRE

Programme Communal de Développement Rural

Présentation de l'avant-projet du PCDR

8 Juillet 2021

FRW agora

TABLE DES MATIÈRES

A Analyse socio-économique du territoire

B Résultats de la participation de la population

C Diagnostic partagé

D Stratégie de développement

E Fiches-projets

F Tableau croisé « Fiches-projets x objectifs »

Partie A – Analyse socio-économique du territoire

Les différents éléments étudiés :

1°) Dimension physique

- **Occupation et affectation du sol**
- **Milieu physique et ses ressources**
- **Milieu naturel**
- **Paysage et cadre de vie**
- **Structure**

2°) Dimension hu

- **Démographie**
- **Ménages et logements**
- **Services et équipements**

3°) Dimension sociale

4°) Dimension économique

5°) Dimension mobilité

6°) Gestion publique du territoire communal

Atouts	Faiblesse
Aspects positifs propres au territoire, maîtrisables, sur lesquelles on peut s'appuyer pour construire le futur.	Aspects négatifs propre au territoire, contrôlables, sur lesquelles il y a une marge d'amélioration. *Prix du terrain en forte augmentation, dissuasif pour l'installation de nouveaux habitants*
	Menaces ment négatif extérieur (limite, obstacle, ndance évolutive,…) non maîtrisable et pouvant limiter le développement *Plus d'accès au foncier pour les jeunes*

Premières pistes d'enjeux

Partie B – Participation citoyenne

Présentation par la FRW

Présentation de la partie B : « Résultats de la participation de la population »

L'ODR et la Commune de Chastre

- L'élaboration du PCDR de Chastre → 3 ans et demi
- Elections communales de 2018
- Pandémie mondiale du Coronavirus 2020

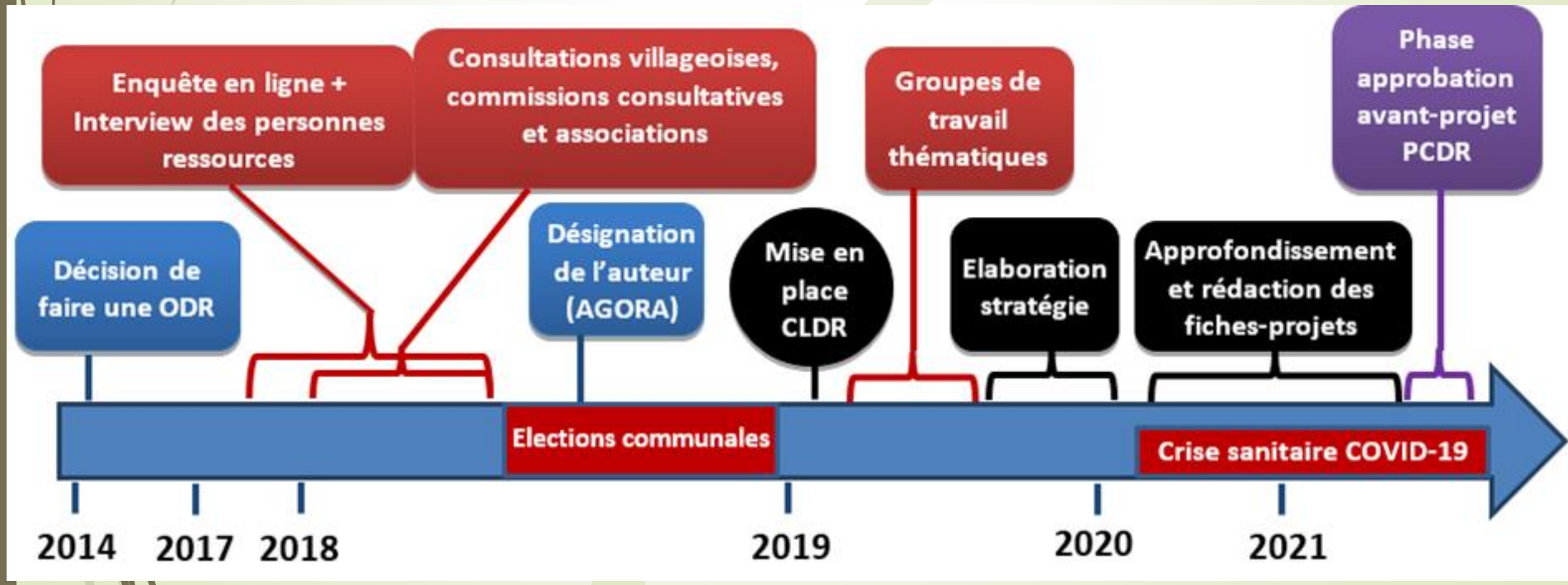

Présentation de la partie B : « Résultats de la participation de la population »

25 personnes ressources interviewées

217 réponses à l'enquête en ligne

209 participants aux **réunions** de consultations villageoises

77 candidatures en 2019 et 60 membres de CLDR (50 citoyens, 10 élus)

Une communication externe régulière, diffusion de 4 newsletters, 6 articles dans le "bien vivre à Chastre", 18 publications Facebook « Opération de Développement rural de Chastre » rassemblant 180 abonnées et 164 personnes aimant la page et un site Internet drainant 356 visiteurs par an

79 participants issues de 4 GT

10 réunions de CLDR

11 réunions de coordination avec la Commune

2 consultations en ligne (plateforme FRW) pour 264 participants

Présentation de la partie B : « Résultats de la participation de la population »

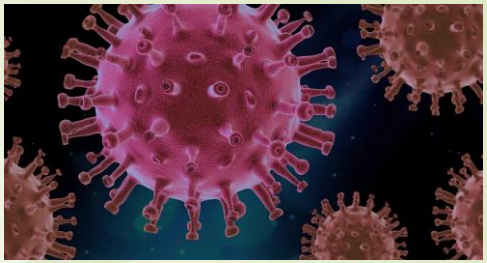

FOCUS SUR LE CONTEXTE PANDEMIQUE:

- Ralentissement de l'élaboration du PCDR de Chastre → 3 ans et demi
- Alternance entre des périodes de confinement et de déconfinement
- Adopter de **nouvelles méthodes de travail** :

  → Réunions en présentiel en tenant compte des ***règles sanitaires*** (visites de terrain)

  → ***Réunions CLDR interactives en ligne*** – Utilisation des outils numériques de la FRW

  → ***Tutoriels et permanences téléphoniques*** pour les membres CLDR

  → La possibilité de transmettre ses commentaires /questions /remarques par ***mail***

  → Réunions de coordination en ligne (***Zoom***)

  → ***Travail en ligne - Enquêtes et sondages via GoogleForm***

  → Consultation en ligne via ***la plateforme numérique participative de la FRW***

Présentation de la partie B : « Résultats de la participation de la population »

6. <u>Fréquentation de la CLDR</u>

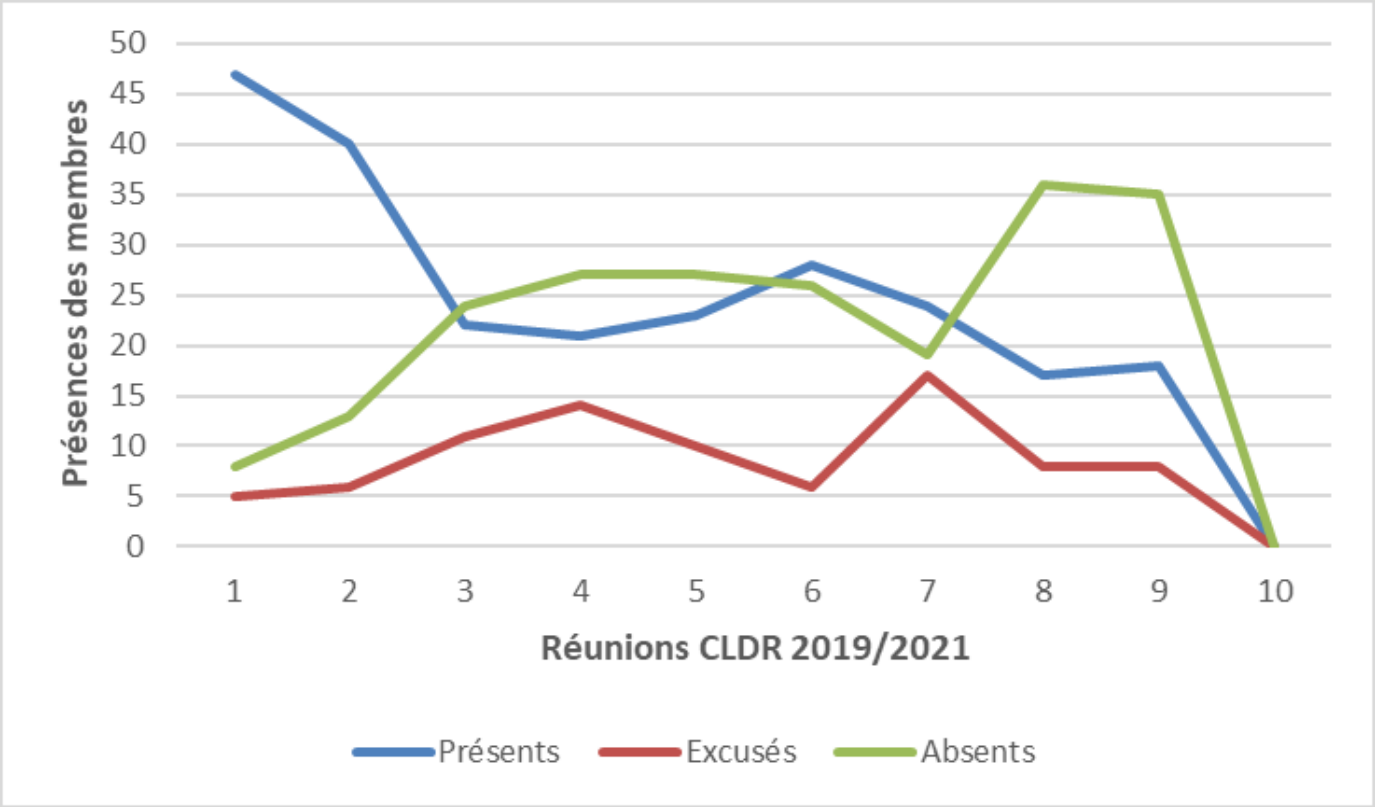

→ En période de confinement, les réunions CLDR se tenaient en ligne via un outil numérique didactique développé par la FRW

Présentation de la partie B : « Résultats de la participation de la population »

6. <u>La Commission Locale de Développement Rural</u>

❖ *Appel à candidatures*

- 77 candidatures citoyennes – 50 + 10 élus + réserve de 27
- Mise à jour de la composition en février 2020

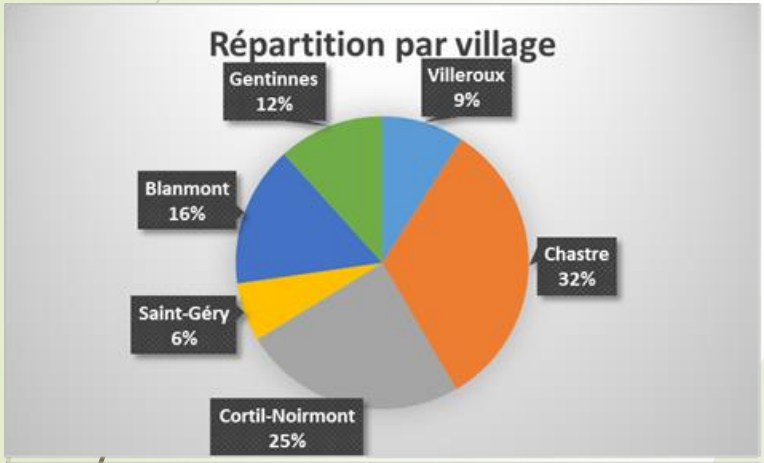

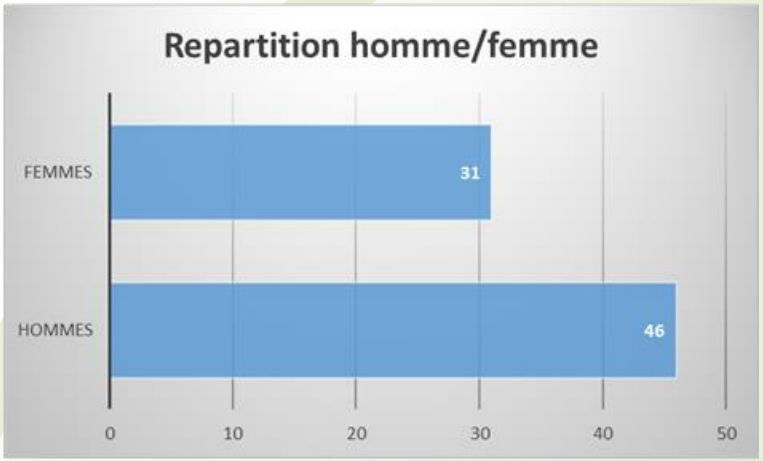

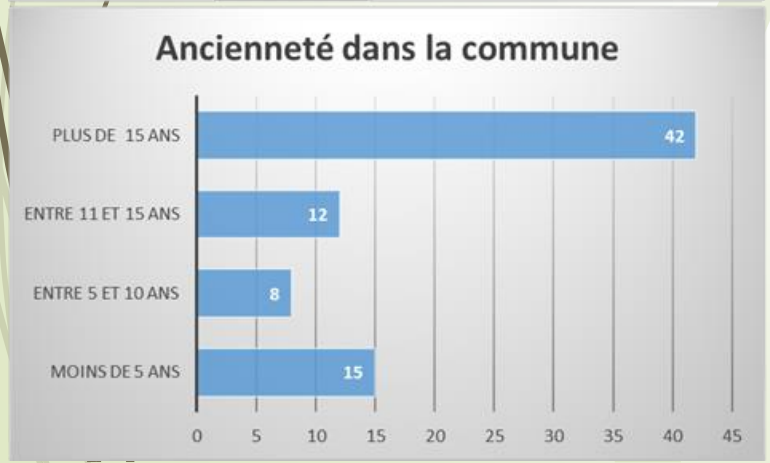

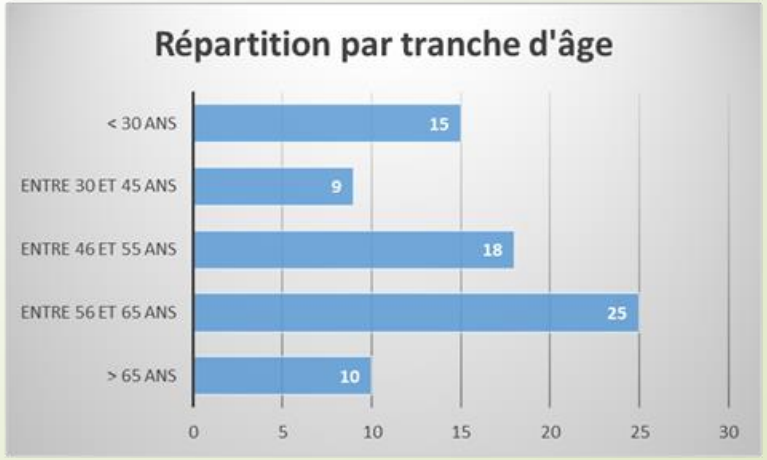

Partie C – Diagnostic partagé

PARTIE C – DIAGNOSTIC PARTAGÉ

➔ Croisement de la partie A et de la partie B

Dimension physique	Synthèse du diagnostic partagé			
	Atouts	**Faiblesses**	**Opportunités**	**Menaces**
Patrimoine bâti	**Le bâti ancien du centre de Chastre et des cœurs de village**. Les structures viaires anciennes autour des villages – anciennes ruelles (ruelle fanfan au centre de Chastre) **La présence d'un patrimoine bâti varié dont 150 biens sont recensés par l'inventaire culturel de Wallonie (vieilles fermes, moulins, églises, etc.)** 1 sites et 2 édifices repris sur la liste du patrimoine monumental de la Belgique **La singularité et l'originalité du Mémorial Kongolo à Gentinnes**	*Un déficit de communication peut être ressenti en ce qui concerne le patrimoine local, en ce compris les spécificités du territoire (site grande bataille)*	Le potentiel de l'ancienne sucrerie Le secteur de la Gare : zone d'habitat au Plan de Secteur *Une mise en valeur du patrimoine bâti en lien avec l'attrait touristique, l'abbaye de Villers-la-Ville à moins de 10 km de la commune*	*Une dégradation du patrimoine, notamment ce qu'on qualifie de « petit - patrimoine » (mauvaise mise en valeur et manque d'entretien)*

Dimension physique ➔ Enjeu « Aménagement du territoire, environnement et paysage »

Paysages : Agriculture et habitat

Pression foncière

Révision des outils de planification

Maillage écologique

Protection de la nature

Patrimoine

Conservation des PIP, LVR et PVR

PARTIE C – DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Dimension humaine ➔ Enjeu « Humain – Services et équipements à la population »

Localisation ➔ Foncier ➔ Prix ➔ Maintien des autochtones

Besoins spécifiques (équipements)

Accueil de la petite enfance

Offre sportive limitée

Maison de jeune

Activités et infrastructures d'accueil

Dimension sociale ➔ Enjeu « Cohésion sociale et bien-être »

Disparités entre les revenus

Emplois locaux & rencontres

Accès à l'emploi

Déficit lieux de rencontres et espaces publics de convivialité

Intégration perfectible

CPAS & structures solidarités

Tissus associatif

➔ Fusionnées dans le Défi 4 – Cohésion sociale

PARTIE C – DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Dimension économique ➔ Enjeu « Economie locale »

Peu attractive

Pôles d'emplois à proximité

Secteur agricole et minorité de la population active

ZAE inexploitée

Ressources touristiques limitées

Dimension mobilité ➔ Enjeu « Mobilité active et sécurisée »

PICM obsolète

Recours majoritaire à la voiture

Flux de transit (2003)

Réseau de modes doux

Transports en commun (scolaires)

Dimension communication, information et participation citoyenne ➔ Enjeu « Communication et information »

Site internet

➔ Enjeu transversal mais important : Défi à part entière

PARTIE C – DIAGNOSTIC PARTAGÉ

Dimension énergie ➔ Enjeu « Energie»

Mazout

POLLEC

Développement de l'éolien

Gestion publique du territoire communal➔ Enjeu « Gestion publique »

Nombreux outils inconnus

Démocratie plus intégrée

Commissions peu actives

Promotion de l'intercommunalité

Supracommunalité

Ne fais pas l'objet d'un défi spécifiques mais intégré dans les défis

Evaluation du respect des principes directeurs du Développement Durable

Humanité	**++**
Planète	**++ / +++**
Prospérité	**+ / ++**
Paix	**++**
Partenariats	Sans objet

Partie D – Stratégie de développement

- Défis dégagés en réponse aux faiblesses du territoire chastrois

➔ **Objectifs à atteindre**

- Enjeu « Aménagement du territoire, environnement et paysage »

= Défi 1 : « Environnement »

« Parions qu'en 2031, Chastre sera fortement engagée dans la reconstitution de son maillage écologique. La préservation et la valorisation de son cadre de vie, de son paysage rural, de son identité culturelle et de son patrimoine tout en intégrant les enjeux du futur constitueront ses priorités »

Aménagement du territoire : qualité de vie en considérant l'évolution démographique et les besoins de la population en veillant à la préservation du cadre rural et naturel de la commune

→ Encadrer l'aménagement du territoire pour préserver et améliorer le cadre rural (paysage, terres agricoles, patrimoine naturel)

→ Créer un maillage vert et bleu continu

→ Valoriser des éléments représentatifs du patrimoine local

Enjeu « Mobilité active et sécurisée »

« Parions qu'en 2031, Chastre sera une commune où la « multi modalité » sera une réalité et dans laquelle chacun se déplacera efficacement et en toute sécurité. Elle saura assurer le déplacement des cyclistes, des piétons et des écoliers aux cœurs des villages »

= Défi 2 : « Mobilité »

Révision de la **manière de se déplacer** : modes déplacement alternatifs à la voiture individuelle et encourager le réinvestissement des espaces publics par les usagers faibles

Sécuriser l'ensemble du réseau et des « cœurs » de village

Favoriser la multi-modalité des transports (mobilité douce + train + bus+ voiture)

Créer de nouvelles infrastructures en faveur de la mobilité douce

Coordonner et développer l'offre en modes de transports alternatifs

Enjeu « Economie locale »

« Parions qu'en 2031, Chastre sera une commune qui aura assuré son développement économique, instauré une synergie entre ses entrepreneurs, en revendiquant son caractère rural et une production locale / artisanale de qualité »

= Défi 3 : « Economie »

2 piliers :

- Valoriser le **tissu entrepreneurial agricole** qui s'érode actuellement de façon non négligeable et éviter les cultures industrielles
- **Diversifier l'économie locale** pour éviter l'effet « cité dortoir »

Soutenir les productions locales artisanales

Favoriser la synergie entre les entrepreneurs locaux

Favoriser la transition et le patrimoine agricole

Innover pour faire émerger des produits et des nouveaux lieux de travail et d'échanges

- Enjeu « Humain – Services et équipements à la population » + « Cohésion sociale et bien-être »

« Parions qu'en 2031, Chastre sera toujours cette commune ouverte aux autres, favorisant l'entraide, la diversité sociale et le bien-être au quotidien de ses habitants. Elle saura assurer à ses habitants un bon niveau d'équipement pour la Jeunesse, la Culture et le Sport »

= Défi 4 : « Cohésion sociale »

Rassembler tous les habitants : ménages précarisés/marginalisés, les personnes âgées, les jeunes, les nouveaux habitants autour d'opportunités et de lieux de rencontres, d'équipements et de services de qualité.
Révision du parc de logement.
➔ Répondre aux besoins de tous pour éviter les départs de la commune.

- Renforcer et développer des lieux et opportunités de rencontres : favoriser le rapprochement des Chastrois
- Briser l'isolement social, favoriser le lien entre les générations, les quartiers et les villages : favoriser la mixité sociale
- Lutter contre la précarité
- Améliorer la santé et l'accès aux soins
- Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun
- Réaffectation des bâtiments publics sous-utilisés
- Renforcer l'ancrage local des écoles

- Enjeu « Communication et information »

« Parions qu'en 2031, Chastre assurera auprès de ses concitoyens, une communication plus « Inclusive » et une participation citoyenne au quotidien. Intensifier les collaborations avec les communes voisines »

= Défi 5 : « Communication »

Repenser la communication afin d'atteindre tous les habitants : véhiculer les attentes, perceptions et aspirations de Chastrois + amélioration de la participation citoyenne
➔ éviter la fracture entre l'Administration et les habitants.
Inscrire la commune dans son temps et en faire une « Smart City » rurale

Adopter une communication « pour tous » et plus transparente

Renforcer l'implication des habitants dans la vie communale

Faire de Chastre une « Smart City » rurale

- Enjeu « Energie »

« Parions qu'en 2031, Chastre accordera une attention particulière à sa transition énergétique via une consommation d'énergie raisonnée ainsi qu'une production d'énergie plus durable tout en garantissant une bonne qualité de vie à ses concitoyens »

= Défi 6 : « Energie »

Partie intégrante du Développement Durable. Chastre est déjà investie dans cette dynamique et cet axe.
➔ **Renforcer l'implication** de la commune dans sa transition énergétique

Diminuer la consommation de la commune

Réduire la consommation d'énergie fossiles

Evaluation du respect des principes directeurs du Développement Durable

Humanité	++
Planète	+++
Prospérité	++
Paix	Sans objet
Partenariats	Sans objet

Partie E – Fiches - projet

Lot 0 – 5 projets

1. Limitation de l'éclairage du terrain de foot

2. Augmentation du nombre d'éducateurs de rue

3. Réactivation de la commission consultative de sécurité routière

4. Création d'un label « Produits Chastrois » et « Artisans Chastrois » ainsi que la mise en place d'un marché hebdomadaire.

5. Création d'un Groupe « Création d'une journée découverte des associations citoyennes et communication »

Lot 1 – 10 fiches-projet

1. Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (GCU, PCM, Diagnostic territorial)
2. Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry
3. Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades
4. Rénovation de la salle des Golards en maison de village
5. Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)
6. Création d'un plan de communication (Actions solidaires, coordination, réseautage, animation des acteurs culturels)
7. Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en maison de village
8. Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts à destinations diverses (enseignement, rencontres, évènements culturels, ...)
9. Lutte contre les inondations et coulées de boue
10. Création d'une vraie place communale à Chastre (intégration de la drève)

Lot 1 – 10 fiches-projet

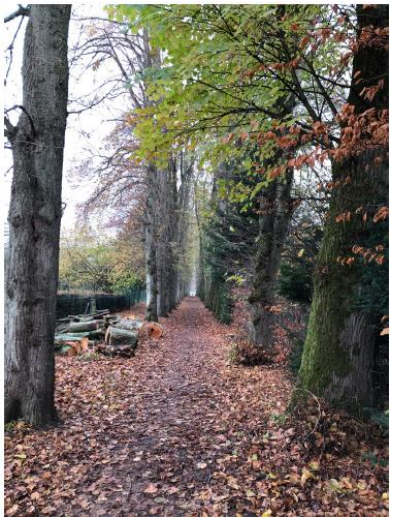

Création d'une vraie place communale à Chastre (intégration de la drève)

Valorisation du bois de Castillon
(convivialité, santé, biodiversité)

Lot 2 – 12 fiches-projet

1. Mise en œuvre d'un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu
2. Élaboration d'un plan de gestion du patrimoine chastrois (chapelles, tumuli, points d'eau, ...)
3. Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de co-voiturage, ...)
4. Création d'espaces partagés dans les villages et des zones 30 et sécurisation des cœurs de villages
5. Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161
6. Amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles

Lot 2 – 12 fiches-projet

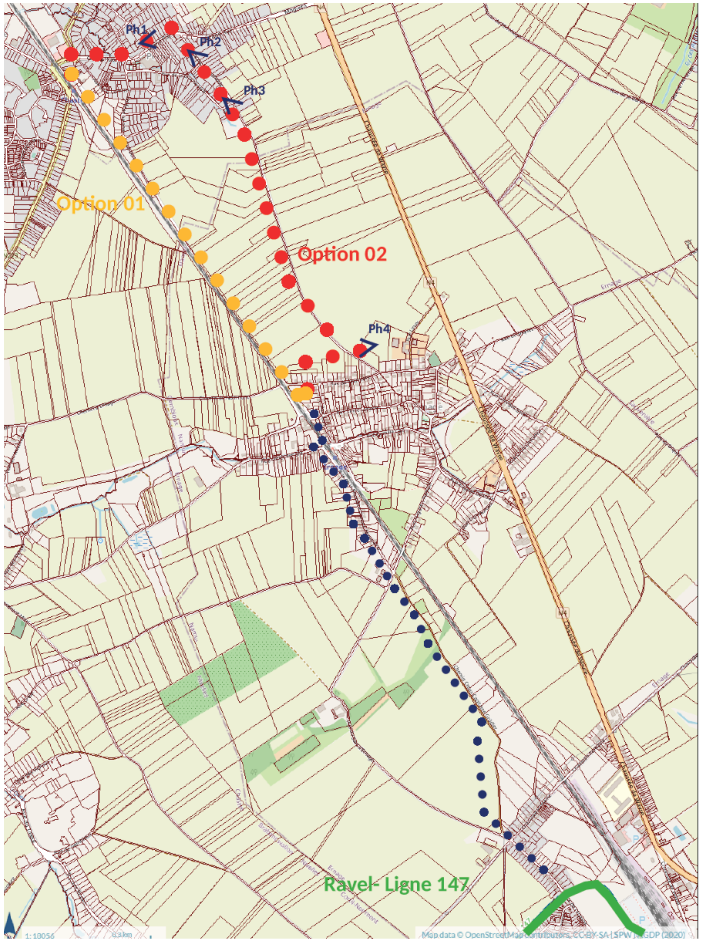

Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161

Lot 2 – 12 fiches-projet

7. Développement de projets de circuits courts et promotion des entrepreneurs locaux
8. Rénovation de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal
9. Rénovation de la place de la Féchère
10. Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et le citoyens - Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien
11. Adaptation de l'éclairage local
12. Dynamisation des églises (rationaliser et en faire un usage partagé)

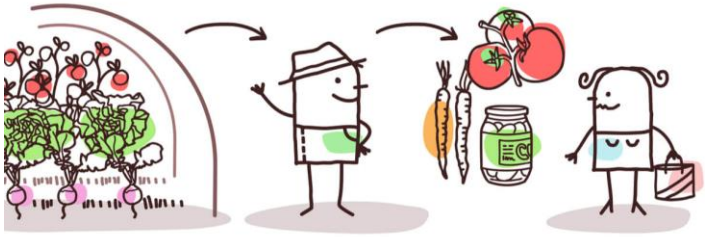

Lot 2 – 12 fiches-projet

Rénovation de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal

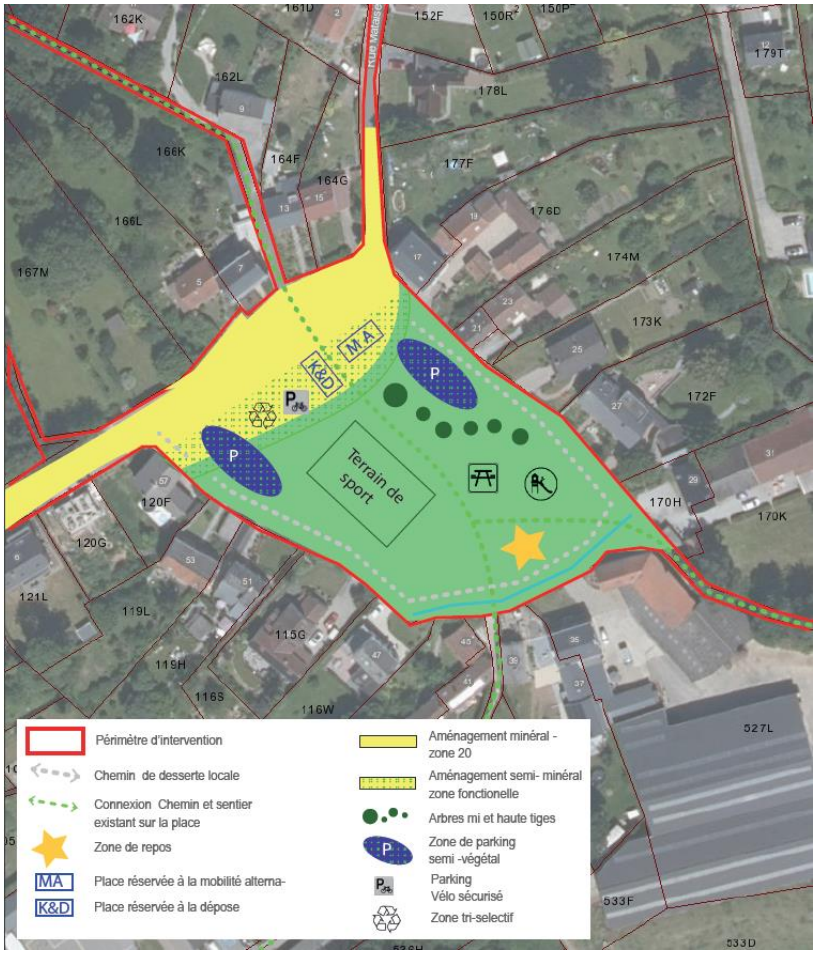

Rénovation de la place de la Féchère

Lot 3 – 9 fiches-projet

1. Développement de projets d'économie circulaire
2. Création d'un "tiers-lieu" mi-ferme mi-bureau - Mix atelier rural/maison multiservices
3. Aménagement d'une liaison douce vers le N4 à partir de Blanmont
4. Rénovation de la place de Cortil
5. Création d'une maison de jeunes
6. Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires
7. Optimisation et mutualisation des installations sportives
8. Amélioration de l'accès aux technologies de communication (Smart city, ...)
9. Diversifier et équilibrer le parc immobilier chastrois

Partie F – Tableau croisé « Fiches – projet x objectifs »

Partie F - Tableau croisé « Fiches-projets x objectifs »

PCDR Chastre – Tableau récapitulatif des projets

N° de projet	Intitulé du projet	Défis PCDR Chastre																													
		DÉFI 1 - ENVIRONNEMENT			DÉFI 2 - MOBILITÉ				DÉFI 3 - ÉCONOMIE				DÉFI 4 - COHÉSION SOCIALE							DÉFI 5 - COMMUNICATION				DÉFI 6 - ÉNERGIE		Investissement en € (TVAC)	Source de financement	Localisation	Programmation dans le temps		
		Obj 1	Obj 2	Obj 3	Obj 1	Obj 2	Obj 3	Obj 4	Obj 1	Obj 2	Obj 3	Obj 4	Obj 1	Obj 2	Obj 3	Obj 4	Obj 5	Obj 6	Obj 7	Obj 1	Obj 2	Obj 3	Obj 4	Obj 1	Obj 2						
		Aménagement territoire	Maillages	Patrimoine local	Sécurisation	Multimodalité	Nouvelles infrastructures	Transports alternatifs	Nouvelle production locales	Transition et patrimoine agricole	Emergence produits et lieux de travail	Synergies entre entrepreneurs	Lieux et opportunités de rencontre	Vivre ensemble	Lutte contre la précarité	Santé et soins aux soins	Diversité de logements	Réaffectation bâtiments	Ancrage des écoles	Communication pour tous	Implication des citoyens	Smart City	Consommation de la commune	Energies fossiles					2021 - 2023	2024 - 2026	2027 - 2031
0.1	Limitation de l'éclairage au terrain de foot																														
0.2	Augmentation du nombre d'éducateurs de rue																											Commune			
0.3	Réactivation de la commission consultative de sécurité routière																											Commune			
0.4	Création d'un Groupe "Création d'une jeunesse découverte des associations citoyennes et communication"																											Commune			
0.5	Création d'un label "Produits Chastrois" et "Artisans Chastrois" ainsi que la mise en place d'un marché hebdomadaire																											Commune			
1.1	Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (RGEU, PCM, Diagnostic territorial)																									179.685	Commune + DR + RW	Commune			
1.2	Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry																									216.736	Commune + DR + RW + AWaP	Saint-Géry & Gentinnes			
1.3	Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades																									En fonction des coins établis dans le PCM	Commune + DR	Commune			
1.4	Rénovation de la salle des Gaberds en maison de village																									416.858	Commune + DR + Infrasport + AWaP	Gentinnes			
1.5	Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)																									820.950	Commune + DR + RW + Infrasport	Chastre			
1.6	Création d'un pôle de communication (actions solidaires, coordination, réseautage, animation des acteurs culturels)																									39.325	Commune + DR + Sponsoring	Commune			
1.7	Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en maison de village																									488.179	Commune + DR	Villeroux			
1.8	Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts à destinations diverses (ressourcement, rencontres, événements culturels, ...)																									332.836	Commune + DR +RW	Commune			
1.9	Lutte contre les inondations et coulées de boue																									Dépend des besoins établis par le groupe de travail	Commune + DR + RW	Commune			
1.10	Création d'une vraie place communale à Chastre (intégration de la drève)																									916.958	Commune + DR + RW	Chastre			
2.1	Mise en œuvre d'un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu																											Commune			
2.2	Élaboration d'un plan de gestion du patrimoine chastrois (chapelles, tumuli, points d'eau, ...)																											Commune			
2.3	Renforcement des possibilités de mobilité collective (lignes de covoiturage, ...)																											Commune			
2.4	Création d'espaces partagés dans les villages et des zones 30 et sécurisation des courts de villages																											Commune			
2.5	Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161																											Le long de la ligne 161			
2.6	Amélioration de la mobilité sécurisée vers les écoles																											Commune			
2.7	Développement de projets de circuits courts et promotion des entrepreneurs locaux																											Commune			
2.8	Rénovation de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal																											Chastre			
2.9	Rénovation de la place de la Fréchine																											Blanmont			
2.10	Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et le citoyens – Mieux soutenir les agriculteurs chastrois au quotidien																											Commune			
2.11	Adaptation de l'éclairage local																											Commune			
2.12	Dynamisation des églises (rationaliser et en faire un usage partagé)																											Commune			
3.1	Développement de projets d'économie circulaire																											Commune			
3.2	Création d'un "tiers-lieu" ou forme mi-bureau - mi-atelier rural/maison multiservices																											A définir			
3.3	Aménagement d'une liaison douce vers le hit à partir de Blanmont																											Blanmont			
3.4	Rénovation de la place de Cortil																											Cortil			
3.5	Création d'une maison de jeunes																											A définir			
3.6	Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires																											A définir			
3.7	Optimisation et mutualisation des installations sportives																											Commune			
3.8	Amélioration de l'accès aux technologies de communication (Smart city, ...)																											Commune			
3.9	Diversification et équilibrage du parc de immobilier chastrois																											Commune			
Total de projet par objectif		19	7	20	12	6	13	7	8	7	6	7	28	28	20	16	2	11	11	22	20	21	7	11							

Partie F - Tableau croisé « Fiches-projets x objectifs »

PCDR Chastre – Tableau récapitulatif des projets

N° de projet	Intitulé du projet	Axe 1 – Environnement			Axe 2 – Mobilité				Axe 3 – Economie				Axe 4 – Cohésion sociale							Axe 5 – Communication			Axe 6 – Energie		Investissement en € (TVAC)	Source de financement	Localisation	Programmation dans le temps		
		Obj 1	Obj 2	Obj 3	Obj 1	Obj 2	Obj 3	Obj 4	Obj 1	Obj 2	Obj 3	Obj 4	Obj 1	Obj 2	Obj 3	Obj 4	Obj 5	Obj 6	Obj 7	Obj 1	Obj 2	Obj 3	Obj 1	Obj 2				2021 – 2023	2024 – 2026	2027 – 2031
		Aménagement territoire	Maillages	Patrimoine local	Sécurisation	Multimodalité	Nouvelles infrastructures	Transports alternatifs	Soutien production locales	Transition et patrimoine agricole	Emergence produits et lieux de travail	Synergies entre entrepreneurs	Lieux et opportunités de rencontre	Mixité sociale	Lutte contre la précarité	Santé et soins aux soins	Diversité de logements	Réaffectation bâtiments	Ancrage des écoles	Communication pour tous	Implication des citoyens	Smart City	Consommation de la commune	Energies fossiles						
0.1	Limitation de l'éclairage du terroir de Tout																													
0.2	Augmentation du nombre d'éducateurs de rue																										Commune			
0.3	Réactivation de la commission consultative de sécurité routière																										Commune			
0.4	Création d'un Groupe "Création d'une journée découverte des associations citoyennes et communication"																										Commune			
0.5	Création d'un label "Produits Chastrois" et "Artisans Chastrois" ainsi que la mise en place d'un marché hebdomadaire																										Commune			
1.1	Actualisation des outils communaux d'aménagement du territoire (RECU, PCM, Diagnostic territorial)																								170.685	Commune + DR + RW	Commune			
1.2	Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry																								216.796	Commune + DR + RW + AWAP	Saint-Géry & Gentinnes			
1.3	Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades																								En fonction des besoins établis dans le PCM	Commune + DR	Commune			
1.4	Rénovation de la salle des Gardes en maison de village																								416.858	Commune + DR + Infrapart + AWAP	Gentinnes			
1.5	Valorisation du bois de Castillon (convivialité, santé, biodiversité)																								820.959	Commune + DR + RW + Infrapart	Chastre			
1.6	Création d'un plan de communication (actions solidaires, coordination, réseautage, animation des acteurs culturels)																								39.325	Commune + DR + Sponsoring	Commune			
1.7	Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en maison de village																								688.179	Commune + DR	Villeroux			
1.8	Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts à destinations diverses (enseignement, rencontres, événements culturels, …)																								332.834	Commune + DR +RW	Commune			
1.9	Lutte contre les inondations et coulées de boue																								Dépend des besoins établis par le groupe de travail	Commune + DR + RW	Commune			
1.10	Création d'une vraie place communale à Chastre (intégration de la dérive)																								916.958	Commune + DR + RW	Chastre			
2.1	Mise en œuvre d'un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu																										Commune			
2.2	Élaboration d'un plan de gestion du patrimoine chastrois (chapelles, tumuli, points d'eau, …)																										Commune			
2.3	Renforcement des possibilités de mobilité collective (réseau de circulations, …)																										Commune			
2.4	Création d'espaces partagés dans les villages et des zones 30et sécurisation des cours de villages																										Commune			
2.5	Création d'une liaison cyclo-pédestre Chastre-Gembloux le long de la ligne 161																										Le long de la ligne 161			
2.6	Amélioration de la mobilité cycliste vers les écoles																										Commune			
2.7	Développement de projets de circuits courts et promotion des entrepreneurs locaux																										Commune			
2.8	Rénovation de la place de la gare à Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal																										Chastre			
2.9	Rénovation de la place de la Fléchère																										Blanmont			
2.10	Renforcement des liens et du dialogue entre les agriculteurs et le citoyens – Mieux sauvegarder les agriculteurs chastrois au quotidien																										Commune			
2.11	Adaptation de l'éclairage local																										Commune			
2.12	Dynamisation des églises (rationaliser et en faire un usage partagé)																										Commune			
3.1	Développement de projets d'économie circulaire																										Commune			
3.2	Création d'un "tiers-lieu" mi-ferme mi-bureau - Mis atelier rural/maison multiservices																										A définir			
3.3	Aménagement d'une liaison douce vers le hit à partir de Blanmont																										Blanmont			
3.4	Rénovation de la place de Cortil																										Cortil			
3.5	Création d'une maison de jeunes																										A définir			
3.6	Création d'une maison médicale avec des projets de santé communautaires																										A définir			
3.7	Optimisation et mutualisation des installations sportives																										Commune			
3.8	Amélioration de l'accès aux technologies de communication (fibre? etc, …)																										Commune			
3.9	Diversification et équilibrage du parc de immobilier chastrois																										Commune			
Total de projet par objectif		19	7	20	12	6	13	7	8	7	6	7	23	23	20	16	2	11	11	22	23	21	7	11						

- Objectif les plus rencontrés :
  - *Favoriser le rapprochement des Chastrois*
  - *Favoriser la mixité sociale*
  - *Adopter une communication « pour tous »*
- Objectif le moins rencontré : *Offrir une diversité de logements afin de répondre aux besoins de chacun*
- En moyenne, 1 objectif est rencontré par 12 projets

Merci pour votre attention

Validation de l’avant-projet de PCDR

REMARQUES/QUESTIONS ?

VALIDATION DE L'AVANT-PROJET PAR LA CLDR ?

ODR Chastre :

Résultat du sondage CLDR pour connaitre les priorités au sein des fiches du lot 1

Le résultat des sondages reprend la somme des priorités évaluées pour toutes les fiches projets du lot 1 par l'ensemble des participants de la CLDR. Les participants ont donné leurs priorités allant de la priorité 1 à la priorité 10.

Dès lors, **le projet le plus prioritaire est celui ayant la somme la plus petite** (98) et le projet le moins prioritaire est celui ayant la somme la plus haute (199).

Les résultats reprennent le sondage de 30 membres CLDR. 34 membres CLDR ont participé au sondage. 4 d'entre eux n'ont pas remplis correctement le questionnaire et leur réponse n'a pu être intégrée au résultat global.

Ordre de priorité	Résultat sondage	Intitulé fiche projet du lot 1	Projet possible pour 1ère demande de convention
Priorité 1	98	1.9 Lutte contre les inondations et coulées de boue	Non
Priorité 2	108	1.1 Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (Guide Communal d'Urbanisme, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental)	Non
Priorité 3	138	1.3 Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades	Non
Priorité 4	**146**	**1.5 Valorisation du bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité**	**Acquisition ou convention d'occupation en option**
Priorité 5/6 exæquo	**161**	**1.4 Rénovation de la salle des Golards en Maison de village**	**Oui**
Priorité 5/6 exæquo	**161**	**1.7 Rénovation et aménagement de l'ancienne école de Villeroux en Maison de Village**	**Oui**
Priorité 7/8 (presque exæquo)	**170**	**1.10 Recréation d'une vraie place communale à Chastre**	**Oui**
Priorité 7/8 (presque exæquo)	**171**	**1.2 Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry**	**Acquisition ou convention d'occupation en option**
Priorité 9	188	1.6 Création d'un plan de communication	Non
Priorité 10	199	1.8 Création d'un réseau d'espaces extérieurs couverts à destinations diverses (enseignement, rencontres, évènements culturels, ...)	Non

11.8 *B.8 Synthèse des GT thématiques*

GT Environnement et aménagement du territoire

Résultats du GT environnement/paysages/Aménagement du territoire

23/09/19

Anne 1 : Synthèse du dépôt d'idées et des plébiscites

Remarques :

- *Pour chaque sous-question traitée, les intitulés sont classés par ordre décroissant de plébiscite, en distinguant les idées « injectées » des idées neuves.*
- *Pour chaque sous-question, surligné en vert le top 3 des idées plébiscitées.*
- *Les intitulés surlignés en jaunes ont fait l'objet d'un approfondissement en sous-groupes.*

Sous-question 1 : comment encadrer l'évolution de l'aménagement du territoire pour développer et mettre en valeur l'environnement, le paysage, le patrimoine naturel et bâti ? Ceci, tout en développant un habitat répondant à l'augmentation de la population et à la pression foncière.

1. **Idées « injectées » (appel à idées,…)**

Idées	Nombre de plébiscites
Actualiser le schéma de développement communal (anciennement "Schéma de structure communal") ***Le schéma de développement communal est un outil communal de planification stratégique spécifique en aménagement du territoire.*** Renforcer les pôles de vie villageois Densification des centres villageois Stopper l'étalement urbain (dispersion, rurbanisation…) Renforcer la communication entre les diverses parties d'un village Favoriser l'équilibre entre espace bâti et espace naturel dans les projets immobiliers Assurer un ensoleillement, accès à la lumière naturelle de qualité	**13**

Elaborer un plan de gestion global de l'ensemble des biens patrimoniaux	**10**
Lutter contre les inondations et coulées de boue	**9**
Développer l'habitat groupé et les logements mitoyens	**3**
Réhabilitation / valorisation de certains éléments importants du patrimoine Mémorial kongolo, façade de l'ancienne sucrerie, ancien cimetière de l'église de Chastre, ancienne tour des Sarrasins…	**1**

2. **Idées neuves**

Idées	**Nombre de plébiscites**
Aménagement de la place communale de Chastre en espace public	**7**
Créer et valoriser un réseau de chemins et voies lentes pour relier les villages entre eux (le vicinal)	**6**
Demander aux fabriques et évêchés de partager les églises (comme à Nil st Vincent)	**1**

Sous-Question 2 : comment développer et renforcer la nature au sein de notre commune (bois, espaces verts, rivières, bords de routes…) ?

1. **Idées « injectées » (appel à idées,…)**

Idées	**Nombre de plébiscites**
Développement d'un maillage vert continu Utilisation des bords de routes, des abords de cours d'eau, des chemins de remembrement…	**12**
Réalisation d'un vaste programme de plantation "1450 arbres" / verdurisation Augmenter les espaces avec de grands arbres Mobilisation de la Commune, des citoyens, des agriculteurs, des entreprises Créer une initiative "Je plante et taille pour ma forme"	**8**
Valorisation du Bois du Castillon	**6**

Programme d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces publics Cours d'écoles, jardin de l'ancienne école de Villeroux, potagers communautaires, Incroyables comestibles, création d'un parcours biodiversité, arborer les espaces publics…	6
Organiser des partages/bourses de plantes, semences, fruits et légumes	**4**
Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry Gentinnes	**3**
Restauration des zones humides	**3**
Créer un parc d'intérêt biologique au domaine de l'ONE	**2**
Aménagement de lieux propices à la nidification d'espèces ciblées (chauve-souris, busard cendré…)	**1**
Création d'une liaison écologique vers le bois de Villers-la-Ville et la réserve naturelle de 'Gentissart'	**1**
Créer une association achetant et revalorisant des terrains pour la biodiversité Faire des campagnes de récolte de fonds	**1**
Programme d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces publics Réaliser des "cleanwalk" Distribution de cendriers	**1**
Actualiser l'inventaire écologique du territoire Relevé des zones remarquables en vue de leur protection Réaliser un inventaire participatif des espaces (semi)naturels	
Valorisation biologique des abords de la Maison communale Valorisation du verger et du potager communautaire Gestion différenciée des zones enherbées (fauchage tardif, pâturage extensif) Aménagement d'un parc au square Lespignan	

2. **Idées neuves**

Idées	**Nombre de plébiscites**
Valoriser et replacer les sentiers existants (ballades balisées)	**5**
Exploitation positive des rivières (énergie, promenades, végétation adaptée)	**2**

Plantation de vergers communautaires	**2**
Pollution lumineuse et vie sauvages	**2**
Aménager parcours pédestres et sécurises sur la thématique des rivières	**1**

Sous Question 3 :quel avenir pour les terres agricoles ?

1. **Idées « injectées » (appel à idées,…)**

Idées	**Nombre de plébiscites**
Créer des collaborations avec les agriculteurs pour le développement de la biodiversité en zone agricole Valorisation biologique des espèces agricoles en collaboration avec les agriculteurs Développer les projets agricoles multifonctionnels (énergie, lutte contre les coulées de boues…) comme haies vives, bandes herbeuses... Créer des collaborations entre agriculteurs et Natagora (projet 'reconnect')	**15**
Favoriser l'utilisation de terres agricoles pour des projets d'agriculture durable, locale, à dimension humaine Rencontrer les agriculteurs Partenariat avec des associations telles que "Terre en vue" qui facilite l'accès à la terre	10

2. **Idées neuves**

Idées	**Nombre de plébiscites**
Recréer un couvert forestier (puit de carbone)	**3**
Faire l'inventaire de terres publiques et de leur localisation pour des projets d'installation de jeunes agriculteurs	**3**
Développement d'une agroforesterie	**3**

Nom du projet

Lutter contre les inondations et Coulées de boue

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Boues sur les rues - dans les Habitations
érosion

Coût du Nettoyage, réparation des maison

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

- Placer des fascines.
- Manger de la viande bovine pour. garder les prairies
- Bandes enherbée pour couper les grandes ~~bons~~ parcelle d'une même Culture
- Créer des bassins d'orages efficace
- ne plus bâtir dans les zones de coulée
- Vérifier les implantations
- bien entretenir les fossés, les rivières
- ne plus remblayer les bassins naturels.
- gérer les coulées d'eau après Chaques plantations.

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

Empêcher l'inondation des rues et maisons

Sol drainant → Bon structure
Bonne technique du Travail du Sol.
⚠ désherbage Biologique qui implique trop de Travail du sol.

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

St Géry ⇒ la cité

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

- les habitants
- les agriculteurs ~~qui~~ gardent leurs terres sans perte de limons.

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

moins de sinistres.

FRW

Nom du projet

MAILLAGE VERT CONTINU
+1450 arbres

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Chute de la biodiversité en raison du morcellement de l'habitat par l'act. humaine

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

- panaïnage arbres maturance
- plantat° de haies en sollicitant / assistant des pontoniers communaux, propriétaires, agriculteurs et européens (agriculteurs) (guichet unique, plan communal)
  → vai commun.
- entretien, panaïnage sentiers, hautes tiges
- faire un cadastre repérant les zones en propriété communale (bords, voirie),
- PAC (d° polici) MAEC.
- Choix des essences + impact chg° climatique
- trame noire : sauvegarde de la faune nocture → E, sécurité
- sensibilisat° et implicat° des enfants (via écoles)

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

- reconstitut° du maillage
-
-

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Chemins de remembrt, Chemins et sentiers, Cours d'eau

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

Agriculteurs, Citoyens, Commune

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

FRW

Nom du projet

Créer des collaborations avec les agriculteurs pour développer la biodiversité en zone agricole

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Retour de la biodiversité disparue.

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Si emploi de termes pour biodiversité (MAE) + ECOSCHEMES

→ formation revenus des agriculteurs → hyperculture
— prix.

— Partage des expériences
Rencontre avec les spécialistes.

— Maillage bénéfique pour biodiversité et contre coulées de boues

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

cf

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

plateau de Chaste (entre Chaste & St Géry) en pleine zone le plus "désert".

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

Agriculteurs chastrois.

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

1) biodiversité, maillage, lutte contre coulées de boue.

FRW

Nom du projet

Valorisation du Bois du Castillon
et liaison avec les sentiers de Chastre

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

1. Pérenniser le bois, l'entretenir et remettre en état (cfr DNF)
2. Entretenir la biodiversité existante et la développer ds un esprit éducatif / didactique sur l'ensemble de notre projet
3. Créer un chemin accessible aux promeneurs
4. Créer des lieux de convivialité aux alentours (barbecue, zone de pique-nique sur le terrain de foot)
5. Réfléchir sur le laptrane au devant de la Drève.
6. Réaménagement du vieux cimetière de Chastre.
7. Traversée de la place vers le sentier Nelle Fontan
   la traversée piétonne doit devenir l'axe principal de la place + Réflexion sur la cure communale.
8. Faire le lien avec l'école.
9. Liaison vers le tas mulus par rue du Pinay
10. Développer les espaces sportifs tout au long du parcours

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

On a un bois à leur potentiel à exploiter + lire en valeur du patrimoine, vert, culturel et historique (+ vieux cimetière + église)
Nieux profiter du maillage de sentiers déjà existants.

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

Relier le bois du Castillon au cheminement piétons déjà existant -> Drève -> Place communale -> puis retour vers Beauvoir par les sentiers

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Sur place

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

tous les chastrois + tourisme et promeneurs
+ sportifs
amis de la nature

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

Revalorisation en termes de biodiversité, de paysage, de tourisme, de lire en valeur du patrimoine, d'un point de vue didactique, convivialité accrue

FRW

Nom du projet

Programme d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces publics

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

1. Convertir un abord d'école (prairie par exp) en milieu à haute biodiversité
   - mare
   - fruitiers
   - potager (permaculture)
   - pré fleuri
   - compost
   - hotel à insecte
   - haies
   - 3 enc/ sauvage humide
2. Plantation d'arbre (fruitiers) ou de haies aux abords des lieux publiques
3. Incroyables comestibles plantation de plantes comestible ou d'aromates dans les rond-points, cours-intérieure
4. Communication sur produits de ces actions (fruits, fleur, aromates)

⇒ Gestion des projets par un groupe défini de personnes (Ecole, comité de quartier.)

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

* Augmentation de la biodiversité
* Education à

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

- Dev + renforcement de la nature
- Dev des liens sociaux
- Sensibilisation à la biodiversité

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Espaces publics + Ecoles

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

toute la pop.

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

FRW

Nom du projet

SCHEMA DE DEVLPT COMMUNAL

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Projet ~~de Fétay~~ Gentrenves 45 maisons

Assainissement

pas de "cité dortoir"

outil existant non adapté à la zone (parcelles trop grandes)

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Actualisat° du schéma de devlpt communal pour cacher les problématiques actuelles (démographiques, financières, humaines)

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

Améliorer le vivre ensemble

Charges d'urbanisme "intelligents"

Sensibilisat° des nouveaux arrivants à la vie du village - élargir les activités / contacts

"extra bâtissement" aux riverains

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHASTRE

CLDR de CHASTRE – Groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire »
Le **lundi 23 septembre 2019**
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour la **CLDR : 20 participants***
- ***Hors CLDR** : **9 participants***
- *Personnes ressources : Aurélie Gabriel (FRW-Equipe PCDN), Philippe Ladrière (architecte communal), Nicolas Servais (Conseiller environnement Chastre), Laurent Declercq (ing. agronome)*
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*
- *sur le site www.odrchastre.info*

Annexes :

- Annexes : An1 : résultats du dépôt / plébiscite d'idées ; An2 scan des fiches projets développées.

Déroulement de la réunion :

- **Accueil**
- **Introduction :** rappel du cadre de travail et des enjeux liés à la thématique
- **Explication de la méthode**
- **Forum ouvert phase 1 :** Prise de connaissance premières idées et dépôt d'idées de projets mobilisateurs selon les grandes questions
- **Forum ouvert phase 2 :** choix des idées à développer et formation des groupes de travail
- **Forum ouvert phase 3 :** développement des idées en sous-groupes.
- **Forum ouvert phase 4 :** Synthèse
- Fin de réunion :

1. Introduction

Partant du diagnostic partagé du territoire (consultation de la population et diagnostic du bureau Agora), la CLDR et le Collège communal ont identifié 6 enjeux propres à Chastre pour les années à venir. Les enjeux sont formulés sous la forme de question à résoudre.

La **participation et la communication** sont par ailleurs considérées comme un enjeu transversal à prendre en compte dans tous les GT.

L'enjeu qui va être traité par ce groupe de travail aborde **l'environnement, les paysages et l'aménagement du territoire. Il s'articule autour de trois sous-questions**

« Comment encadrer l'évolution de l'aménagement du territoire pour développer et mettre en valeur l'environnement, le paysage, le patrimoine naturel et bâti ? Ceci, tout en développant un habitat répondant à l'augmentation de la population et à la pression foncière ».

« Comment développer et renforcer la nature au sein de notre commune (bois, espace vert, rivière, bords de routes...) »?

« Quel avenir pour les terres agricoles ? »

Ce GT a pour objectif de déterminer des premières idées de projets concrets en lien avec la thématique du jour, qu'il est souhaitable de mettre en place sur Chastre dans les dix prochaines années.

Le GT analysera les idées récoltées :

- Lors du cycle de consultation de la population début 2018.
- Lors de l'appel à idées lancé cet été 2019 via la plateforme participative de la FRW et clôturé le 15/09/19.

Les participants auront aussi la possibilité d'apporter de nouvelles idées.

Afin d'apporter une expertise et un regard extérieur aux réflexions menées, des personnes ressources ont été invitées. Elles sont vivement remerciées de leur présence.

2 Explication de la méthode « forum ouvert »

Le forum ouvert est une technique de *« brainstorming »* permettant à ses participants de faire émerger des solutions à des problèmes définis.

Dans le cadre de cette rencontre, le(s) problème(s) posé(s) est/sont les enjeux de développement thématiques.

L'animation se déroule en 3 phases : le dépôt/ consultation d'idées, le choix des idées à développer et le travail de développement des idées.

3. Etape 1 : la consultation et le dépôt d'idées

Une « Place du Marché » est repartie dans la salle : concrètement une table par sous-question. Les idées d'actions injectées figurent sur des bandelettes.

Les participants prennent connaissance des idées injectées et peuvent déposer des idées neuves de projets mais toujours en lien avec les questions de départ.

A la fin de cette période, chaque participant dispose d'un jeu de gommettes qu'il appose auprès des idées qui lui paraissent les plus intéressantes.

➔ **Aperçu des résultats**

Par sous-question traitée, le « top 3 » des idées plébiscitées et liste des idées neuves émises.

« Comment encadrer l'évolution de l'aménagement du territoire pour développer et mettre en valeur l'environnement, le paysage, le patrimoine naturel et bâti ? Ceci, tout en développant un habitat répondant à l'augmentation de la population et à la pression foncière ».

« Top 3 »

- Actualiser le schéma de développement communal (anciennement "Schéma de structure communal") → 13 plébiscites
- Elaborer un plan de gestion global de l'ensemble des biens patrimoniaux → 10 plébiscites
- Lutter contre les inondations et coulées de boue → 9 plébiscites

Idées neuves :

- *Demander aux fabriques et évêchés de partager les églises (comme à Nil st Vincent)*
- *Créer et valoriser un réseau de chemins et voies lentes pour relier les villages entre eux (le vicinale).*
- *Aménagement de la place communale de Chastre en espace public*

« Comment développer et renforcer la nature au sein de notre commune (bois, espace vert, rivière, bords de routes...) »?
« Top 3 »

- Développement d'un maillage vert continu → 12 p
- Réalisation d'un vaste programme de plantation "1450 arbres" / verdurisation → 8 p
- Valorisation du Bois du Castillon → 6 p
- Programme d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces publics → 6 p.

Idées neuves :

- Valoriser et replacer les sentiers existants (ballades balisées)
- Aménager parcours pédestres et sécurisés sur la thématique des rivières
- Exploitation positive des rivières (énergie, promenades, végétation adaptée)
- Plantation de vergers communautaires
- Pollution lumineuse et vie sauvages

« Quel avenir pour les terres agricoles ? »
« Top 3 »

- Créer des collaborations avec les agriculteurs pour le développement de la biodiversité en zone agricole → 15 p
- Favoriser l'utilisation de terres agricoles pour des projets d'agriculture durable, locale, à dimension humaine → 10 p

Idées neuves :

- Recréer un couvert forestier (puit de carbone)
- Faire l'inventaire de terres publiques et de leur localisation pour des projets d'installation de jeunes agriculteurs
- Développement d'une agro foresterie

→ Résultats complets en annexe 1

3. Etape 2 : le choix des idées à développer

Ensuite, les participants ont le choix entre devenir porteur d'une idée de projet ou rejoindre un porteur et l'aider dans le développement de l'idée.

Quand une personne choisi une idée, elle s'engage à « mener » le travail de développement de cette idée et à en être le rapporteur, le temps de la rencontre. Ça peut-être une idée que quelqu'un d'autre a proposé, personne n'est propriétaire de l'idée. Une fois la réunion terminée, le porteur termine sa tâche et n'est plus obligé de soutenir l'idée (sauf s'il le souhaite par la suite).

Si une personne se retrouve seule et veut absolument développement son idée, elle peut faire le travail en individuel. Sinon, elle rejoint un groupe.

4. Etape 3 : Développement des idées choisies

Le travail de développement d'une idée se fait à l'aide d'une fiche projet « allégée ».

Résultats :

Liste des idées développées :

- **Actualiser le schéma de développement communal (anciennement "Schéma de structure communal")**
- **Lutter contre les inondations et coulées de boue**
- **Développement d'un maillage vert continu**
- **Réalisation d'un vaste programme de plantation "1450 arbres" / verdurisation**
- **Valorisation du Bois du Castillon**
- **Programme d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces publics**

➔ **Scan des fiches projets en annexe 2**

5. Débriefing des personnes ressources

En guise de conclusion, les personnes ressources présentes donnent leur regard concernant les réflexions qui se sont déroulées

- Aurélie Gabriel (FRW – Equipe PCDN) explique le travail mené dans le cadre du Plan communal de développement de la Nature de Chastre. Celui-ci est en phase de réflexion pour la définition de nouveaux objectifs et d'une nouvelle programmation de projets. Elle souligne l'importance de la bonne articulation entre PCDR et PCDN.

- Nicolas Servais (conseiller en environnement) souligne la qualité et diversité des idées émises. Elles devront néanmoins être muries en fonctions aussi des contraintes de faisabilités. Par ailleurs des choix devront aussi être fait.

- Philippe Ladrière (architecte communal) se réjouit de la mise en place d'une telle dynamique associant élus et habitants. Sur le fond des réflexions, il pense que la révision du schéma de structure est capitale car cet outil stratégique et directeur aura un rôle d'ensemblier par rapport aux volontés en matière d'aménagement du territoire.

- Laurent Declercq (Ing agronome) attire l'attention sur la complexité des réalités agricoles, notamment en raison de la globalisation des politiques (niveaux européens et mondial). Ces réalités doivent être prises en comptes pour associer environnement et agriculture. Par ailleurs, il souligne le fait que de nombreux outils financiers existent déjà pour associer agriculture et environnement (primes régionales et européennes).

6. Clôture de la réunion

Thierry Champagne, Bourgmestre, explique que certaines idées évoquées aujourd'hui sont déjà en cours (exemple : établissement d'un plan de gestion des biens patrimoniaux). Néanmoins, les idées émises pourront aussi servir à améliorer certains projets enclenchés.

Hélène Ryckmans, Présidente de la CLDR, précise qu'un travail d'amélioration de la communication vers les habitants est aussi enclenché dans le cadre de l'ODR. Il s'agira à travers celui-ci de bien communiquer sur les projets déjà en cours.

Hélène Ryckmans remercie également les personnes présentes pour leur participation et les encourage à en parler autour d'elles pour la participation aux prochaines réunions

Le PV sera mis en ligne sur le site www.odrchastre.info et envoyé aux participants.

Enfin, les participants non membres de la CLDR ont la possibilité de mentionner sur une liste à leur sortie s'ils désirent être recontactés le temps d'une réunion pour creuser les fiches projets qui seront retenues par la CLDR, dans le domaine du GT du jour.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

GT Mobilité

Annexe 1 : résultats du GT mobilité active et sécurisée – 30/09/19

Synthèse du dépôt d'idées et des plébiscites

Remarques :

- *Pour chaque sous-question traitée, les intitulés sont classés par ordre décroissant de plébiscite, en distinguant les idées « injectées » des idées neuves.*
- *Pour chaque sous-question, surligné en vert le top 3 des idées plébiscitées.*
- *Les intitulés surlignés en jaunes ont fait l'objet d'un approfondissement en sous-groupes.*
-

Questions de départ :

- **Quelles alternatives à la voiture individuelle ?**
- **Comment mieux connecter le territoire aux gares (train et bus) ?**
- **Comment promouvoir les modes doux (vélo, marche...) au quotidien en toute sécurité notamment pour les écoliers ?**
- **Comment renforcer l'intermodalité marche/vélo/bus/train/voiture ?**

1. Idées « injectées » (appel à idées,…)

Idées	Nombre de plébiscites
Création d'un réseau sécurisé de déplacements cyclo-pédestres Liaisons aux pôles locaux Liaisons intervillages et vers les villages limitrophes Réhabilitation de l'axe Castillon - centre Utilisation de certains chemins de remembrement pour les usagers doux: création de bi-bandes... Développer les chemins partagés en zones agricoles (F99c) Remettre en état des chemins et sentiers et en créer le long des cours d'eau	3
Promotion de l'accès aux écoles par modes doux Mettre en place un système de prêt de vélos pour enfants Créer des pédibus ou vélobus pour les trajets 'domicile-école'	3
Améliorer les liaisons modes doux vers les écoles Aménagements en faveur de la sécurité pour les cyclistes et piétons aux abords des écoles Prévoir des Kiss and ride aux abords des écoles	3
Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la ligne 161 *Ce projet permettrait une connexion à la gare de Gembloux et au RAVeL 147 Sombreffe / Perwez*	2
Renforcement des possibilités de mobilité collective Covoiturage, voiture à partager, Taxistop, (avec application mobile)… Création d'une ligne TEC reliant Gembloux et LLN via la N4	1
Créer des effets de porte pour des centres reconnaissables	1

Sécuriser et aménager les chaussées (trottoirs, passages pour piéton…) Réaliser des aménagements pour réduire la vitesse des voitures et camions	**1**
Promotion du réseau cyclo-pédestre Prévoir une carte du réseau Nommer les sentiers n'en disposant pas + signalétique Création d'un site internet "dis-moi quel est ton chemin"	**0**
Actualiser le Plan (inter) communal de Mobilité *Il s'agit d'un plan stratégique traitant spécifiquement de mobilité* Lutte contre le trafic de transit des véhicules et poids lourds S'associer aux communes voisines pour des demandes conjointes (augmentation fréquences trains/bus, aménagement chaussée…)	**0**

2. **Idées neuves**

Idées	**Nombre de plébiscites**
Chemins agricoles pour tous à 30 km/h	**5**
Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village	**5**
Route provinciale – Aménagement d'une liaison douce vers N4 à partir de Blanmont	**4**
Parking vélo sécurisé aux gares	**3**
Promouvoir les radars fixes	**2**
Pollution lumineuse et mobilité	**1**
Réparation et entretiens des deux roues à proximité	**1**
Anticiper (enquêter) sur l'augmentation du nombre d'habitants et des besoins en déplacements	**1**
Augmenter la fréquence des lignes TEC, train	**1**
Conseil en équipement (sécurité , visibilité) pour les jeunes cyclistes + point de vente à proximité	**1**
Rendre l'espace public plus sécurisé au centre des villages – espace partagé	**1**
Création de lignes de bus autonomes (exple han sur lesse) pour connecter les différentes localités	**0**
Installer une station de voiture partagée style cambio : entrée de Boischamps, à partir de la N273, aux deux gares,	**0**
Créer l'accès vélo sécurisé au RER de LLN	**0**
Mettre en place un Brevet cycliste pour les écoles primaires	**0**
Augmenter la capacité des parkings vélos aux écoles	**0**
Balisage des circuits sentiers + Distinction utilitaire et loisir	**0**
Routes moins bruyante – Revêtement et moins roulantes –Espaces partagés dans les quartiers	

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHASTRE

CLDR de CHASTRE – Groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée »
Le **lundi 30 septembre 2019**
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour la **CLDR : 9 participants***
- ***Hors CLDR** : **3 participants***
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*
- *sur le site www.odrchastre.info*

Annexes :

- Annexes : An1 : résultats du dépôt / plébiscite d'idées ; An2 scan des fiches projets développées.

Déroulement de la réunion :

- **Accueil**
- **Introduction :** rappel du cadre de travail et des enjeux liés à la thématique
- **Explication de la méthode**
- **Forum ouvert phase 1 :** Prise de connaissance premières idées et dépôt d'idées de projets mobilisateurs selon les grandes questions
- **Forum ouvert phase 2 :** choix des idées à développer et formation des groupes de travail
- **Forum ouvert phase 3 :** développement des idées en sous-groupes.
- **Forum ouvert phase 4 :** Synthèse
- Fin de réunion

1. Introduction

Partant du diagnostic partagé du territoire (consultation de la population et diagnostic du bureau Agora), la CLDR et le Collège communal ont identifié 6 enjeux propres à Chastre pour les années à venir. Les enjeux sont formulés sous la forme de question à résoudre.

La **participation et la communication** sont par ailleurs considérées comme un enjeu transversal à prendre en compte dans tous les GT.

L'enjeu qui va être traité par ce groupe de travail aborde **la mobilité active et sécurisée. Il s'articule autour des questions suivantes :**

- **Quelles alternatives à la voiture individuelle ?**
- **Comment mieux connecter le territoire aux gares (train et bus) ?**
- **Comment promouvoir les modes doux (vélo, marche...) au quotidien en toute sécurité notamment pour les écoliers ?**
- **Comment renforcer l'intermodalité marche/vélo/bus/train/voiture ?**

Ce GT a pour objectif de déterminer des premières idées de projets concrets en lien avec la thématique du jour, qu'il est souhaitable de mettre en place sur Chastre dans les dix prochaines années.

Le GT analysera les idées récoltées :

- Lors du cycle de consultation de la population début 2018.
- Lors de l'appel à idées lancé cet été 2019 via la plateforme participative de la FRW et clôturé le 15/09/19.

Les participants auront aussi la possibilité d'apporter de nouvelles idées.

Afin d'apporter une expertise et un regard extérieur aux réflexions menées, des personnes ressources ont été invitées. Elles sont vivement remerciées de leur présence.

2 Explication de la méthode « forum ouvert »

Le forum ouvert est une technique de *« brainstorming »* permettant à ses participants de faire émerger des solutions à des problèmes définis.

Dans le cadre de cette rencontre, le(s) problème(s) posé(s) est/sont les enjeux de développement thématiques.

L'animation se déroule en 3 phases : le dépôt/ consultation d'idées, le choix des idées à développer et le travail de développement des idées.

3. Etape 1 : la consultation et le dépôt d'idées

Une « Place du Marché » est repartie dans la salle : concrètement une table par sous-question. Les idées d'actions injectées figurent sur des bandelettes.

Les participants prennent connaissance des idées injectées et peuvent déposer des idées neuves de projets mais toujours en lien avec les questions de départ.

A la fin de cette période, chaque participant dispose d'un jeu de gommettes qu'il appose auprès des idées qui lui paraissent les plus intéressantes.

➔ **Aperçu des résultats**

Idées les plus plébiscitées (au moins trois plébiscites) et liste des idées neuves émises.

Idées les plus plébiscitées

Idées	Nombre de plébiscites
Chemins agricoles pour tous à 30 km/h	5
Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village	5
Route provinciale – Aménagement d'une liaison douce vers N4 à partir de Blanmont	4
Parking vélo sécurisé aux gares	3
Création d'un réseau sécurisé de déplacements cyclo-pédestres	3
Promotion de l'accès aux écoles par modes doux	3
Améliorer les liaisons modes doux vers les écoles	3

Idées neuves

Idées
Chemins agricoles pour tous à 30 km/h
Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village
Route provinciale – Aménagement d'une liaison douce vers N4 à partir de Blanmont
Parking vélo sécurisé aux gares
Promouvoir les radars fixes
Pollution lumineuse et mobilité
Réparation et entretiens des deux roues à proximité
Anticiper (enquêter) sur l'augmentation du nombre d'habitants et des besoins en déplacements
Augmenter la fréquence des lignes TEC, train
Conseil en équipement (sécurité , visibilité) pour les jeunes cyclistes + point de vente à proximité

Rendre l'espace public plus sécurisé au centre des villages – espace partagé
Création de lignes de bus autonomes (exemple Han-sur-Lesse) pour connecter les différentes localités
Installer une station de voiture partagée style 'Cambio' : entrée de Boischamps, à partir de la N273, aux deux gares,
Créer un accès vélo sécurisé au RER de LLN
Mettre en place un Brevet cycliste pour les écoles primaires
Augmenter la capacité des parkings vélos aux écoles
Balisage des circuits sentiers + Distinction utilitaire et loisir
Routes moins bruyantes (revêtement) et moins roulantes –Espaces partagés dans les quartiers

→ Résultats complets en annexe 1

3. Etape 2 : le choix des idées à développer

Ensuite, les participants ont le choix entre devenir porteur d'une idée de projet ou rejoindre un porteur et l'aider dans le développement de l'idée.

Quand une personne choisi une idée, elle s'engage à « mener » le travail de développement de cette idée et à en être le rapporteur, le temps de la rencontre. Ça peut-être une idée que quelqu'un d'autre a proposé, personne n'est propriétaire de l'idée. Une fois la réunion terminée, le porteur termine sa tâche et n'est plus obligé de soutenir l'idée (sauf s'il le souhaite par la suite).

Si une personne se retrouve seule et veut absolument développement son idée, elle peut faire le travail en individuel. Sinon, elle rejoint un groupe.

4. Etape 3 : Développement des idées choisies

Le travail de développement d'une idée se fait à l'aide d'une fiche projet « allégée ».

Résultats :

Liste des idées développées :

Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la ligne 161
Renforcement des possibilités de mobilité collective
Chemins agricoles pour tous à 30 km/h
Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village

Route provinciale – Aménagement d'une liaison douce vers N4 à partir de Blanmont

➔ **Scan des fiches projets en annexe 2**

5. Clôture de la réunion

Hélène Ryckmans (Présidente de la CLDR) et Thierry Champagne (Bourgmestre) remercient les personnes présentes pour leur participation et les encourage à en parler autour d'elles pour la participation aux prochaines réunions.

Le PV sera mis en ligne sur le site www.odrchastre.info et envoyé aux participants.

Enfin, les participants non membres de la CLDR ont la possibilité de mentionner sur une liste à leur sortie s'ils désirent être recontactés le temps d'une réunion pour creuser les fiches projets qui seront retenues par la CLDR, dans le domaine du GT du jour.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

FRW

Nom du projet

Instaurer le 30 km/h (dans tous les centres de village) ou espaces partagés

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

- Insécurité lié à la vitesse excessive
- Pollution sonore
- Convivialité ↑
- Espaces partagés

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

- Définir les zones où limiter la vitesse
- Créer des zones de convivialité
- Conscientisation des modes doux
- Visiter un village qui a des espaces partagés (plus de trottoirs) ou des zones 30
- Doit s'inscrire dans le plan communal de mobilité
- Habituer les gens à ce que les centres de village soient des zones 30.
- Aménager les zones définies pour inciter une vitesse à 30 km/h.
- Ajout de panneaux ~~[illegible]~~ indiquant la distance de dépassement entre voiture et vélo.

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

Les 2 derniers

- Ce permet le partage de l'espace public entre tous les différents modes de déplacement
- Réduction de la vitesse et donc de la pollution sonore
- Réduction du sentiment d'insécurité.

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Les "centres" de villages - zones à définir

Cible

A qui ce projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

Tous les habitants de la commune et tous les usagers de la route et les usagers faibles.

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

- Réduction du sentiment d'insécurité
- Réduction de la vitesse qui laissera la place aux autres modes de mobilité
- Augmenter la praticabilité des zones habitées.

FRW

Nom du projet

CHEMINS AGRICOLS POUR TOUS
30 km/h.

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Routes pour TOUS
Amélioration de la mobilité et connecter le Territoire au gares

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

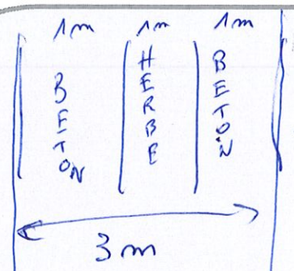

=> AMENAGEMENT

- Respecter les écartements de 1 m.

Respecter le 30 km/h.

- Rendre les chemins pour leurs fonctions
Premier en priorité

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

Respecter tous les usagers

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Liaison St GERY - CORTIL - CHASTRE

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

Rendre les chemins aux agriculteurs et aussi vélos, aux pietons.

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

Meilleur utilisation des chemins de remembrements

FRW

Nom du projet

Création d'une liaison piétons-vélos CHA - GBX le long de la 161

Description du projet

Description rapide du projet:

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Création d'une piste partagée multimodale (piétons, modes doux), le long de la ligne 161, reliant la gare de Chastre à celle de GBX.
Permettant l'accès à des horaires SNCB plus favorables, ainsi qu'à des parkings déjà sécurisés.
Le tout en 15' (en vélo électrique) -

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

- liaison rapide mode doux vers un pôle intermodal (gare de GBX) et sécurisé
  - → parking vélo sécurisé
  - → itinéraire sécurisé
  - → connexion direct.

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

- favoriser la multimodalité (vélo/train/piétons)
- correspond au min à 3 des 4 objectifs

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

oui : voir Infrabel

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

- TOUS LES UTILISATEURS DU TRAIN
- citoyens des 3 communes : Chastre, Walhain (Pitons), GBx (Cornage)

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

amélioration de la mobilité !

FRW

Nom du projet

Création d'un trotoir et d'une piste cyclable à partir de Blenmont vers N4

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

1. trottoir en face pizzeria
2. " jusqu'au lotissement pré à la chambre
3. piste cyclable lotissement → N4

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Améliorer la sécurité et la mobilité
→ Sécurité des piétons et des cyclistes

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

- promouvoir modes doux
- Renforcer l'intermodalité

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Route provinciale

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

1. Habitants Blenmont/Chastre
2. Tous les cyclistes voulant accéder à la N4

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

- Promotion des modes doux
- Augmentation sécurité
- Amélioration des liaisons entres quartiers de Blenmont / Chastre

FRW

Nom du projet

Renforcer la mobilité collective

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

- ~~réduire~~ les émissions de gaz à effet de serre les pollutions de l'air (particules fins ...) et pollutions sonores → à réduire
- ~~diminuer~~ les "embouteillages" → à limiter
-

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

1. Ça doit être facile
- disposer d'une application simple et bien connue (blablacar courte distance)
- la faire connaître par des panneaux, des sites web (Commune)

→

2. Ça doit être sécurisé
accès aux vélo électriques (+ box fermés)

3. Station de voitures partagées à la gare
+ voitures à plusieurs

4. ligne "pendulaire" ~~fbx~~ gembloux - Wavre Nord N4
à demander aux TEC

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

- Collaboration / entraide accrue entre voisins en faisant connaître ses besoins de déplacements
- l'application mobile "permet" de croiser l'offre et la demande de déplacements
- la ligne TEC fbx - Wavre Nord
- rejoindre les gares + facilement à partir des villages

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

partout

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

- conducteurs et ~~passa~~ potentiellement tous les usagers du bus

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

- moins de voitures, moins de pollution
- ~~pas~~ moins d'embouteillage
- plus de liens

GT Economie

Résultats du GT économie 07/10

Synthèse du dépôt d'idées et des plébiscites

Remarques :

- *Pour chaque sous-question traitée, les intitulés sont classés par ordre décroissant de plébiscite, en distinguant les idées « injectées » des idées neuves.* ***Police verte = idée précise ; Police bleue = idée vague/à préciser***
- *Pour chaque sous-question, surligné en vert le top 3 des idées plébiscitées.*
- *Les intitulés surlignés en jaunes ont fait l'objet d'un approfondissement en sous-groupes.*

Sous-question 1 : Comment renouveler et perpétuer la dynamique agricole avec de nouvelles pratiques en faveur de la biodiversité et du climat (cultures biologiques, circuits courts, produits locaux, économie agricole alternative, etc...) ?

1. **Idées « injectées » (appel à idées,…)**

Idées	Nombre de plébiscites
Créer des systèmes de vente de produits locaux Créer une halle de vente / espace de vente (Sur le site du quartier de la gare ?) Créer un marché de produits locaux (hebdomadaire…) Créer un système de 'paniers chastrois' Promouvoir les produits locaux lors de chaque évènement festif	9
Accompagnement vers/dans un changement des pratiques agricoles (intrants, bio, diversification, commercialisation…) Se faire aider par Natagora qui soutient les agriculteurs en transition Mettre en lumière les aspects économiques, organisationnels et budgétaires Réaliser des partenariats avec des auteurs d'études déjà existantes	7
Favoriser les rencontres entre agriculteurs et non-agriculteurs (dialoguer, écouter et faire connaître leurs difficultés et inquiétudes (avenir) Promouvoir les journées fermes ouvertes	5
Mettre à disposition des terrains pour les jeunes agriculteurs qui débutent en maraichage Partenariat avec des associations telles que "Terre en vue" qui facilite l'accès à la terre	5

Développer les projets agricoles multifonctionnels comme la culture du miscanthus (énergie, lutte contre les coulées de boues…)	**1**
Aider les (nouveaux) agriculteurs Aide à la transmission d'exploitation Aide aux jeunes agriculteurs Aider les agriculteurs à la main d'œuvre via des projets d'insertion professionnelle Aide de la commune pour introduire des demandes de subsides, introduire dossier, répondre à des appels à projets…	**0**

2. **Idées neuves**

Idées	Nombre de plébiscites
Promouvoir les rencontres entre les jeunes/enfants avec les agriculteurs, producteurs et artisans locaux	**3**

Sous-question 2 : Comment assurer un développement économique en accord avec le caractère rural de la commune et basée sur sa diversité (savoir-faire, paysagère, patrimonial…) ?

Idées	Nombre de plébiscites
Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux pour l'expérimentation de nouvelles formes de travail et mutualisation des espaces	**5**
Balisage d'itinéraires de randonnées pédestres et cycliste sur la Commune	**4**
Fédérer et mettre en réseau les entrepreneurs locaux Collaborations...	**4**
Développer des projets d'économie circulaire Création d'une ressourcerie	**4**
Organiser des visites touristiques thématiques à vélo (histoire, archéologie, parcours gourmand…)	**3**
Création d'un répertoire des indépendants sur le site communal	**3**
Création d'une halte mobil home	**1**
Développement d'un pôle économique et écologique sur Chastre Sur le terrain ZAE à côté de l'AD Delhaize	**1**
Création de bureaux partagés/ espaces co-working	**1**
Développer des projets qui permettent aux personnes en recherche d'emploi d'expérimenter des métiers	**1**
Redévelopper les commerces et services locaux	**0**
Valorisation touristique du mémorial Kongolo	**0**

Création de halte recharge de vélos électriques pour le cyclo tourisme	**0**
Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal	**0**
Création d'événements ponctuels touristiques Créer un événement Land Art	**0**
Création de « packages touristiques » avec des pôles extérieurs	**0**

2. **Idées neuves**

Idées	**Nombre de plébiscites**
Développer un centre culturel	5
Ouvrir l'offre de logements touristique : auberge de jeunesse , rbnb, chambre d'hôte,	**1**
Installer des tables de piques niques	**1**
Faire une « liaison depuis le RAVeL » , un parcours fléché	**0**

FRW

Nom du projet

Developpement un espace multi fonctions (reception, exposition, sports, séminaire... etc) spectacle

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Trouver un endroit à chastre qui permet à chacun de se retrouver, de s'épanouir et dy développer diverses activités.

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

- acheter ou voir si un terrain disponible dans la commune
- accessibilité - parking
- construction d'une salle ou espace polyvalent
- mettre en place une equipe de gestion dynamique
- intéresser les organisations locales à soutenir le projet (Tchad et autres).

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

- Rassembler
- Espace sportif, culturel et loisirs
- Enjeu : espace polyvalent au centre du village (moins de déplacement, ouverte rural ...)

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

- aux alentours du terrain de foot
- près de l'APD Delhaize (terrain parking)
- terrain à côté de la maison communale

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

→ tous les habitants de chastre ~~[illegible]~~

→ jeunes, sportifs, moins jeunes, ...

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

- visibilité (developpement des groupes locaux).
- convivalité
- culture pour tous → proximité
- aspect economique - (emploi.

FRW

Nom du projet

Développer des projets d'économie circulaire. (Ressourcerie)

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

- Recycler et/ou réutiliser meubles, électroménager, vêtements, ...
- Création d'une filière ISP avec, par exemple, l'IFAPME, CPAS, ...

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

- réparation des outils, électroménager, valorisation des objet par la formation de personnes sans emploi (ou en ré-orientation) pour les revendre à tarif réduit.
- locations ou prêts d'outils (réparés).
- profiter de l'expansion de la déchetterie de Walhain (# modèle français)
- avantage : proximité IFAPME (Perwez)

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

Recyclage, formation, objets à prix réduits, ré-insertion, emploi,

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Soit à côté de la déchetterie de Walhain qui sera bientôt + étendue soit à côté de la gare ? On dernière le Bellaire de Chastre

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

demandeurs d'emploi, personnes en formation, jeunes couples qui s'installent, personnes à faibles revenus, ouvert à tous.

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

Développement de l'économie circulaire
Création d'emplois
Transmission d'expériences !

Nom du projet

CRÉER DES SYSTÈMES DE VENTE DE PRODUITS LOCAUX

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

- Mise en place d'un marché hebdomadaire (à la maison communale, place de Chastre, ...) pour promouvoir, notamment, les produits locaux.
- Création et développement de "paniers Chastrois".

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Pas assez d'offres de produits locaux.
Aide au développement de l'économie locale.

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

- Promouvoir, encourager et soutenir les produits locaux par la création notamment d'un label ("Produit chastrois") ou par la mise à disposition de terrains publics (communaux ou CPAS) ~~disponibles~~ pour la culture (légumes, céréales, ...)

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

- Maison communale
- Place de Chastre
- Halle aux produits

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

Aux producteurs locaux

La population chastroise va en bénéficier directement

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

- Développement du circuit court
- Diversifier le type de culture
- Inciter les Chastrois à consommer local.

FRW

Nom du projet

Création d'une halte mobil home

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Tourisme en mobil home se développe de + en +.
Pas d'endroit actuellement.
Valoriser notre patrimoine, attirer des touristes, développer des balades.

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Un, deux ou trois parkings, - une borne alimentation eau et/ou électrique - système d'évacuation eau et sanitaire - dans un endroit verdoyant et calme. - mise à disposition d'informations sur les sites touristiques et les commerçants locaux.
↳ profiter de l'administration ~~locale~~ communale

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

- Attirer des touristes, consommateurs.
- notoriété des villages
- développement du tourisme en général

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Proche de l'administration communale
Partenariat avec le delhaize? / proche du cinéma français?

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

- Utilisateurs de mobil home
- faire vivre le commerce locale

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

Développement du tourisme + faire connaître les commerces locaux et les sites touristiques.

FRW

Nom du projet

Créer un "tiers-lieu" pour de nouvelles formes de travail et mutualisation des espaces

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Travail isolé
- et nécessité de travailler moins loin (moins de CO2) (plus proche)
- intérêt de services mutuels / échanges
- création ~~de~~ d'emplois agricole et agro-alimentaire

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

1) acheter ~~trouver~~ un endroit (ferme) avec du terrain pour créer un espace partagé multi-fonctionnel

possibilité de 'y installer
- bureaux (co-working)
- une exploitation agricole
- des salles de réunion et de spectacle
- des logements
- halles relais (transformation produits) et label chastrois
- crèches / garderies...

2) engager quelqu'une pour animer ~~un~~ ce lieu d'innovation agro-alimentaire et d'échanges de compétences entre plusieurs professionnels (gestion, com', web ..) de tous métiers et toute discipline.

3) valoriser les productions locales et/ou bio, et leurs transformations / consommation sur place.

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

- acheter des terres agricoles pour installer des jeunes
- avoir un espace collectif pour travail en commun.
- partage des espaces (jour-nuit ... logement, salle, halles relais, espace de marché local, vente sur place)
-

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

une ancienne ferme, en coeur de village (exemple lotissement altiau)

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

pour qui
- quelques jeunes agriculteurs et transformateurs agro-alimentaires
- des indépendants qui souhaitent travailler en commun
- tous les habitants - professionnels

bénéficiaires

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

- dynamiser un lieu de production agric. et de travail collectif.
- diminuer l'impact de l'agriculture sur les sols
- valoriser produits localement
- diminuer la production de GES / émissions CO2
- créer du lien social

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHASTRE

CLDR de CHASTRE – Groupe de travail thématique « économie locale »
Le **lundi 7 octobre 2019**
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour la **CLDR : 9 participants***
- ***Hors CLDR** : **4 participants***
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe*

Copie :

- *aux membres de la CLDR*
- *au Collège communal*
- *à l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *à l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *à l'Auteur du PCDR AGORA*
- *à la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*
- *sur le site www.odrchastre.info*

Annexes :

- Annexes : An1 : résultats du dépôt / plébiscite d'idées ; An2 scan des fiches projets développées.

Déroulement de la réunion :

- **Accueil**
- **Introduction :** rappel du cadre de travail et des enjeux liés à la thématique
- **Explication de la méthode**
- **Forum ouvert phase 1 :** Prise de connaissance premières idées et dépôt d'idées de projets mobilisateurs selon les grandes questions
- **Forum ouvert phase 2 :** choix des idées à développer et formation des groupes de travail
- **Forum ouvert phase 3 :** développement des idées en sous-groupes.
- **Forum ouvert phase 4 :** Synthèse
- Fin de réunion

1. Introduction

Partant du diagnostic partagé du territoire (consultation de la population et diagnostic du bureau Agora), la CLDR et le Collège communal ont identifié 6 enjeux propres à Chastre pour les années à venir. Les enjeux sont formulés sous la forme de question à résoudre.

La **participation et la communication** sont par ailleurs considérées comme un enjeu transversal à prendre en compte dans tous les GT.

L'enjeu qui va être traité par ce groupe de travail aborde **l'économie locale. Il s'articule autour des questions suivantes :**

- **Comment renouveler et perpétuer la dynamique agricole avec de nouvelles pratiques en faveur de la biodiversité et du climat (cultures biologiques, circuits courts, produits locaux, économie agricole alternative, etc...) ?**
- **Comment assurer un développement économique en accord avec le caractère rural de la commune et basée sur sa diversité (savoir-faire, paysagère, patrimonial…) ?**

Ce GT a pour objectif de déterminer des premières idées de projets concrets en lien avec la thématique du jour, qu'il est souhaitable de mettre en place sur Chastre dans les dix prochaines années.

Le GT analysera les idées récoltées :

- Lors du cycle de consultation de la population début 2018.
- Lors de l'appel à idées lancé cet été 2019 via la plateforme participative de la FRW et clôturé le 15/09/19.

Les participants auront aussi la possibilité d'apporter de nouvelles idées.

2 Explication de la méthode « forum ouvert »

Le forum ouvert est une technique de *« brainstorming »* permettant à ses participants de faire émerger des solutions à des problèmes définis.

Dans le cadre de cette rencontre, le(s) problème(s) posé(s) est/sont les enjeux de développement thématiques.

L'animation se déroule en 3 phases : le dépôt/ consultation d'idées, le choix des idées à développer et le travail de développement des idées.

3. Etape 1 : la consultation et le dépôt d'idées

Une « Place du Marché » est repartie dans la salle : concrètement une table par sous-question. Les idées d'actions injectées figurent sur des bandelettes.

Les participants prennent connaissance des idées injectées et peuvent déposer des idées neuves de projets mais toujours en lien avec les questions de départ.

A la fin de cette période, chaque participant dispose d'un jeu de gommettes qu'il appose auprès des idées qui lui paraissent les plus intéressantes.

➔ **Aperçu des résultats**

Idées les plus plébiscitées (au moins quatre plébiscites) et liste des idées neuves émises.

Idées les plus plébiscitées

Idées	Nombre de plébiscites
Créer des systèmes de vente de produits locaux Créer une halle de vente / espace de vente (Sur le site du quartier de la gare ?) Créer un marché de produits locaux (hebdomadaire…) Créer un système de 'paniers chastrois' Promouvoir les produits locaux lors de chaque évènement festif	**9**
Accompagnement vers/dans un changement des pratiques agricoles (intrants, bio, diversification, commercialisation…) Se faire aider par Natagora qui soutient les agriculteurs en transition Mettre en lumière les aspects économiques, organisationnels et budgétaires Réaliser des partenariats avec des auteurs d'études déjà existantes	**7**
Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux pour l'expérimentation de nouvelles formes de travail et mutualisation des espaces	**6**
Favoriser les rencontres entre agriculteurs et non-agriculteurs (dialoguer, écouter et faire connaître leurs difficultés et inquiétudes (avenir) Promouvoir les journées fermes ouvertes	**5**
Mettre à disposition des terrains pour les jeunes agriculteurs qui débutent en maraichage Partenariat avec des associations telles que "Terre en vue" qui facilite l'accès à la terre	**5**
Développer un centre culturel	**5**
Balisage d'itinéraires de randonnées pédestres et cycliste sur la Commune	**4**
Fédérer et mettre en réseau les entrepreneurs locaux Collaborations...	**4**
Développer des projets d'économie circulaire Création d'une ressourcerie	**4**

Idées neuves

Idées
Promouvoir les rencontres entre les jeunes/enfants avec les agriculteurs, producteurs et artisans locaux
Développer un centre culturel
Ouvrir l'offre de logements touristique : auberge de jeunesse , rbnb, chambre d'hôte,
Installer des tables de piques niques
Faire une « liaison depuis le RAVeL » , un parcours fléché

→ Résultats complets en annexe 1

3. Etape 2 : le choix des idées à développer

Ensuite, les participants ont le choix entre devenir porteur d'une idée de projet ou rejoindre un porteur et l'aider dans le développement de l'idée.

Quand une personne choisi une idée, elle s'engage à « mener » le travail de développement de cette idée et à en être le rapporteur, le temps de la rencontre. Ça peut-être une idée que quelqu'un d'autre a proposé, personne n'est propriétaire de l'idée. Une fois la réunion terminée, le porteur termine sa tâche et n'est plus obligé de soutenir l'idée (sauf s'il le souhaite par la suite).

Si une personne se retrouve seule et veut absolument développement son idée, elle peut faire le travail en individuel. Sinon, elle rejoint un groupe.

4. Etape 3 : Développement des idées choisies

Le travail de développement d'une idée se fait à l'aide d'une fiche projet « allégée ».

Résultats :

Liste des idées développées :

Créer des systèmes de vente de produits locaux
Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux pour l'expérimentation de nouvelles formes de travail et mutualisation des espaces
Création d'une halte mobil home
Développer un centre culturel
Développer des projets d'économie circulaire

➔ Scan des fiches projets en annexe 2

5. Clôture de la réunion

Nathalie Lelubre annonce qu'un projet de marché hebdomadaire est actuellement en réflexion au sein d'un petit groupe porteur. L'intention serait de créer ce marché tous les dimanche sur la place de Chastre. La volonté est de mobiliser un noyau de producteurs locaux.

Le projet a été présenté au Collège communal et des liens sont fait avec le projet du « lot 0 » de création d'un label chastrois

➔ **Appel est fait aux personnes intéressées de rejoindre le groupe porteur pour la mise en place de ce projet. (contact : N. Lelubre ; nathalie.lelubre6@gmail.com).**

Hélène Ryckmans (Présidente de la CLDR) remercie les personnes présentes pour leur participation et les encourage à parler autour d'elles pour la participation au dernier GT qui se tiendra le 14/10 prochain.

Le PV sera mis en ligne sur le site www.odrchastre.info et envoyé aux participants.

Enfin, les participants non membres de la CLDR ont la possibilité de mentionner sur une liste à leur sortie s'ils désirent être recontactés le temps d'une réunion pour creuser les fiches projets qui seront retenues par la CLDR, dans le domaine du GT du jour.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

GT Cohésion sociale

Résultats du GT cohésion sociale / développement humain/ communication 14/10/19

Synthèse du dépôt d'idées et des plébiscites

Remarques :

- *Pour chaque sous-question traitée, les intitulés sont classés par ordre décroissant de plébiscite, en distinguant les idées « injectées » des idées neuves.* ***Police verte = idée précise ; Police bleue = idée vague/à préciser***
- *Pour chaque sous-question, surligné en vert le top des idées les plus plébiscitées (min 5 plébiscites).*
- *Les intitulés surlignés en jaunes ont fait l'objet d'un approfondissement en sous-groupes.*

Sous-questions 1 :

Compte-tenu de l'évolution de la population, comment renforcer le « vivre-ensemble » à Chastre ?

Comment satisfaire aux besoins de toutes les catégories de population afin de créer une « ouverture et diversité sociale », et cela sans renforcer le cloisonnement des villages et des quartiers sociaux ?

Comment valoriser les acteurs déjà présents sur le territoire (associations, mouvements de jeunesse, clubs sportifs…) ?

1. **Idées « injectées » (appel à idées,…)**

Idées	**Nombre de plébiscites**
Création d'un lieu intergénérationnel *Halte-garderie, création de stages pour jeunes et ainés…"* *Création de jardins collectifs intergénérationnels* *Co-animation de lieux avec seniors*	**14**
Créer des échanges entre les quartiers sociaux et les autres quartiers *Repas de la diversité, cinémas de quartier…*	**5**
Création de logements intergénérationnels et kangourou	**3**
Mettre en place un système d'échange de services (S.E.L.)	**2**
Proposer des lieux de rencontre pour louer ou prêter des objets (chez des particuliers ou dans des bâtiments publics)	**2**
Création de logements 'tremplins'	**0**
Création de "cercles restauratifs" pour régler les conflits de voisinage *Processus communautaire pour apporter du soutien / médiation dans la résolution de conflits*	**0**
Créer une balade sonore sur base d'interviews des acteurs chastrois	**0**

2. Idées neuves

Idées	Nombre de plébiscites
Ouvrir les activités de la régie de quartier à tous les habitants	0

Sous-question 2 : Comment développer les espaces de convivialité dans les villages ?

1. Idées « injectées » (appel à idées,…)

Idées	Nombre de plébiscites
Rénovation de cœurs de village Recréer des places de village (qui ne sont pas dévolues au parking) Création de lavoirs couverts Création de fontaines Remettre des bancs publics Verduriser les cœurs de village Créer des effets de porte Création d'espace barbecue	20
Aménager l'ancienne école de Villeroux en lieu de rencontre intergénérationnel	13
Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en un pôle multifonctionnel et intermodal Eco-quartier, rénovation de la sucrerie, marché hebdomadaire, café citoyen... Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal	9
Diversifier/rationnaliser l'utilisation des églises Désacralisation et réaffectation de certains lieux de culte	9
Recréer une vraie place communale à Chastre Organisation réfléchie des places de parking Récréer un véritable espace public (zone piétonnière…) Intégration de la place dans un circuit patrimonial	9
Identifier les espaces publics non utilisés dans chaque quartier Choisir ensemble les aménagements collectifs à y faire	4
Rénover les maisons de village	3
Création d'une épicerie collaborative avec lieu de convivialité	3
Rénover la salle des Golards (Gentinnes)	2
Développer des projets 'street-art' dans les villages	1
Valorisation de l'ancien terrain de foot de Chastre Plaine de jeux, terrain de foot, terrains de tennis…	0
Réaménager la Place de la Féchère	0

2. Idées neuves

Idées	Nombre de plébiscites

Sous-question 3 :

Compte-tenu de l'existence d'une offre, souvent saturée, en matière d'équipements et de services dans les communes voisines...

Comment satisfaire aux besoins des habitants en développant une offre spécifique et de qualité (médicale, scolaire, sportive, culturelle, etc.)...

...notamment à l'égard des plus jeunes et des aînés ?

1. Idées « injectées » (appel à idées,…)

Idées	Nombre de plébiscites
Réhabiliter "le Chalet" et ses terrains de tennis	9
Création d'un parcours santé	5
Création d'une Maison des jeunes	5
Créer une académie d'arts et musique	4
Développer les infrastructures pour les mouvements de jeunesse	4
Créer un lieu multiculturel et associatif	3
Créer des espaces ludothèques	3
Création d'évènements en plein air en été	3
Création d'une piscine transcommunale En lagunage?	2
Faire un cadastre "sport et culture"	1
Création de plaines de jeux A Saint-Géry, au niveau de la pelouse au coin de la rue de l'Etat et du chemin de Plugova	1
Collaborer avec les communes voisines pour renforcer l'offre sportive et culturelle	1
Création d'un centre polyvalent sportif	1
Création d'agora space pour les jeunes Création d'un skate/vélo park	0
Créer une école à pédagogie active	0
Création d'une maison de repos multi-communale	0

2. Idées neuves

Idées	Nombre de plébiscites
Créer une maison de la culture intercommunale avec la collaboration de carrefour et du S.I.	1
Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire	3

Sous – question 4 : comment garantir l'information et la communication, et favoriser des démarches participatives auprès des habitants ?

1. Idées « injectées » (appel à idées,…)

Idées	Nombre de plébiscites
Créer une ASBL ou service communal pour la communication, la mise en réseau des associations et l'animation culturelle	**11**
Développer un plan de communication Mettre en évidence les atouts, spécificités, nouveautés et innovations sur Chastre	**4**
Création et diffusion d'un agenda des activités locales	**3**
Implanter des panneaux d'information (valves) en des lieux de forte fréquentation touristique	**2**
Développement des Smart cités *(utilisent des solutions innovantes pour améliorer leur résilience / utilisation de technologies de l'information et de la communication (TIC) pour « améliorer » la qualité des services ou encore réduire ses coûts.)* Monitoring des consommations Co-investissement en énergies renouvelables	**2**
Distribution bénévole porte à porte des toutes boîtes	**1**
Créer des applications de mise en réseau Rencontre parents / babysitter Partage de véhicules…	**0**
Implanter une micro-signalétique locale pour renseigner lieux publics, commerces…	**0**

2. Idées neuves

Idées	Nombre de plébiscites
Annuaire des associations tenu à jour	**1**
Communication aux séniors : un toutes boites utile (serv communaux, personnes resp) : tous n'ont pas accès à internet	**0**
Elaborer des panels citoyens via tirage au sort (garantissant ou se rapprochant) de la représentativité selon les thème + panel cityoens ambassadeurs	**3**

ADAM Hélianthe 0485/30 15 74

FRW

Nom du projet

Maison médicale et santé communautaire

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Une maison avec 2 médecins généralistes, une équipe multidisciplinaire, (infirmières, psychologues, kinés, dentistes, ...).
Répondre aux items repris dans la justification du projet -
S'adresser aux Chastrois
Créer une maison au forfait (via la fédération des maisons médicales).
Collaboration avec CPAS, écoles, ONE, pharmacie, médecins, kinés, infirmières à domicile, et autres structures sociales et médicales, équipes mobiles en santé mentale -
Créer du lien entre projets existants -

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Pénurie de médecins, dentistes, psychologues,
+ avantage du forfait,
Parcours d'une prise en charge globale -
Demande pour l'intergénérationnel, l'inclusion de personnes porteuses de handicap Réduire l'exclusion sociale
Besoin de lieux de paroles, d'échanges parents/enfants - d'écoute. adolescents - aînés

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

Accessibilité aux services de santé.
Prévention de la santé, soins de 1e ligne -
Alléger les services de garde des médecins.
Collaboration avec planning familial pour aides psychologiques, conseiller conjugal, éducation sexuelle --- santé mentale, Bébé Rencontres.
Facilite la communication citoyenne

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Ancienne école de Villeroux ?
Gare de Chastre ? Autre ?

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

Toute la population, avec une accessibilité pour les plus fragiles, plus démunis.

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

Améliorer la santé au sens large dans Chastrois, l'accessibilité et la prévention.
Lutte contre la précarisation, toxicomanies,
Mobiliser la population autour de projets qui les concernent

ADAM Helianthe 0495/30.15.74

FRW

Nom du projet

AMENAGEMENT DE L'ANCIENNE ECOLE DE VILLEROUX.

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

PROBLÈMES :
- PAS DE LIEU DE RENCONTRE À VILLEROUX
- BÂTIMENT DÉPERIT CAR VIDE
- JARDIN EN FRICHE, SOUS VALORISÉ.

JUSTIFICATIONS :
- CRÉATION D'UN LIEU DE RENCONTRE,
- VALORISER LES TRAVAUX DÉJÀ RÉALISÉS
- UTILISER LE JARDIN
- BÂTIMENT AU CENTRE DU VILLAGE !

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Permettre aux habitants de Villeroux et autres villages de se rencontrer lors d'activités diverses telles que :
- délocalisation ponctuelle du Repair Café
- atelier d'écriture, de chant,
- jeux de société,
- contes pour enfants,
- potager didactique,
- déjeuner mensuel,
- vin chaud Halloween,
- soirée cinéma,
- rencontres catéchisme,
- etc.

La gestion des activités est gérée par un noyau d'habitants de Villeroux.

Placement de modules de jeux pour enfants dans une partie du jardin.

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

- CRÉER UN LIEU DE RENCONTRES ET D'ACTIVITÉS
- FAVORISER LES LIENS ET ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS
- PERMETTRE AUX HABITANTS DE VILLEROUX DE SE CONNAÎTRE

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

ANCIENNE ECOLE DE VILLEROUX et SON JARDIN

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

- LES HABITANTS DE VILLEROUX ET DES AUTRES VILLAGES.
- TOUTES GÉNÉRATIONS CONFONDUES.

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

- Renforcement des liens entre habitants de Villeroux et autres villages → cohésion sociale.
- Réponse à une réelle demande d'activités diverses
- Casser l'isolement social.

FRW

Nom du projet

Recréer une vraie place communale à Chastre

et plus largement rénover le coeur de village de manière participative

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

x transformer la place d'1 lieu de passage et de parking en 1 lieu de rencontre et de convivialité.

x valoriser le patrimoine (monuments aux morts, cimetière fleuri, ...)

x trait d'union piétonnier entre sentiers de promenade (dreve, nelle forêt)

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

x Les riverains et citoyens participent à l'élaboration du projet avec 1 ou des spécialistes (architecte, écoles, ...)

x consulter les projets de l'école horticole de Gembloux (80)

x panneaux explicatifs

x enlever le tarmac et verdir

x organiser la fête des voisins en fermant la place à la circulation.

x intégrer l'aménagement privé des maisons à reconstruire (incendiées) dans le cadre d'une "petite" place villageoise

x repenser la mobilité de la place

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

x Préserver l'esprit "place de village" à taille humaine

x convivialité rencontre, moins de voiture, plus de nature, place piétonnière, bancs, ... à proximité de l'école communale et de l'église qui amènent du monde de tous les horizons + promeneurs de la dreve et des sentiers.

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Place communale de Chastre et presbytère

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

Riverains, parents et enfants de l'école, paroissiens, promeneurs, habitants du coeur du village

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

Bel endroit nature

Pôt. de promenade

Sécurité des usagers

Parcours didactique (école)

Lieu de rencontre, rassemblement

Préserver la santé des riverains en limitant le trafic (camions, machines agricoles, internationaux, 2 parkings, etc.)

FRW

Nom du projet

Proposer régulièrement un lieu de rencontre ouvert d'un échange de service et d'un prêt d'objet.
/expertise

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Palier au combler le manque d'échanges entre les habitants du grand Chastre.

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

1) Profiter du lieu de rencontre existants (Repair café / grenier / marché / Régie de quartier (autre)) pour annoncer et diffuser l'information d'un échange de services/objets.

2) Centraliser les offres et les demandes d'objets/services ~~sur~~ un mode communication (voir projet ABD communication) plateforme numérique / valves ...) (à définir)

3) Réserver un lieu ~~pr~~ que la rencontre se fasse. Ce lieu pourrait être mobile (salle Godard / Croquenotes / Tensel / Espace 2000).

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

- Eviter la (sur) consommation d'objets et valoriser l'achat d'actifs en les partageant.
- Renforcer les liens sociaux
- Stimuler l'entraide
- Valoriser les expertises de chacun (~~et~~ notamment ceux qui ne sont pas plus sur le marché de l'emploi)

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

Il y a plusieurs salles (cités plus haut) qui pourraient être réservées pour cela.

Cible

A qui le projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

- A tous et toutes
- des bénéficiaires seront ceux qui participent ... et en fin de compte, la planète.

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

FRW

Nom du projet

Créer une ASBL ou un service communale pour la communication, la mise en réseau des associations locales et l'animation culturelle.

Description du projet

Description rapide du projet.

En quoi consiste-t-il concrètement ?

Professionaliser communication communale aux citoyens

1. Développer le site de la commune, le rendre
   - + interactif
   - + attrayant
   - + transparent
   - + exhaustif
2. Développer des outils de communication "off-line"
   - bien vivre à Chastre + réactif
   - annuaire
3. Groupe de citoyens porteur du projet et soutenu par des professionnels
4. Stimuler à donner les infos

Justification du Projet

Décrire le problème de base. En quoi le projet se justifie ?

Problème : les informations sont éparpillées

++ (~~entre~~) villeroux Blanmont

- 9 entrées minimum (FB, site, Instagramme)
- où trouver l'information dont on an a besoin et où la déposer (on line - offline)
- penser à la fracture digitale pour certaine population
- politisation de la communication "citoyenne"
- la communicat° pas professionnel

Objectifs du projet

Quels sont les buts du projet ?

Comment répond-il à l'enjeu ?

Rassembler les informations afin de ~~to~~ permettre l'accès à tout public (jeunes et très jeunes et moins jeunes)

Lieu

Y-a-t'il un lieu spécifique pour réaliser le projet ?

PARTOUT

NON (voir avis professionnel)

Cible

A qui se projet est-il destiné ?

Qui va en bénéficier ?

A tous → Association

→ ~~jeunes~~ tout public

→ personnes à handicap

ex : . Mal voyant,
. Mal entendant
. analphabète.

Effets/impacts attendus sur le territoire de Chastre

+ de synergie
+ de cohésion sociale
+ de partage
+ de participation
+ rassembler.

OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE CHASTRE

CLDR de CHASTRE – Groupe de travail thématique « cohésion sociale, développement humain, communication »
Le **lundi 14 octobre 2019**
Synthèse succincte

Participants :

- *Pour la **CLDR : 17 participants***
- ***Hors CLDR** : **8 participants***
- *Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** (organisme d'accompagnement) : Nicolas Bosmans et Simon De Paepe*

Copie :

- *Aux membres de la CLDR*
- *Au Collège communal*
- *À l'Administration communale: à la Directrice générale, au pool d'agents relais de l'ODR*
- *À l'Administration régionale – DGO3 (Xavier DUBOIS)*
- *À l'Auteur du PCDR AGORA*
- *À la responsable d'équipe Brabant- Hesbaye de la FRW*
- *sur le site www.odrchastre.info*

Annexes :

- Annexes : An1 : résultats du dépôt / plébiscite d'idées ; An2 scan des fiches projets développées.

Déroulement de la réunion :

- **Accueil**
- **Introduction :** rappel du cadre de travail et des enjeux liés à la thématique
- **Explication de la méthode**
- **Forum ouvert phase 1 :** Prise de connaissance premières idées et dépôt d'idées de projets mobilisateurs selon les grandes questions
- **Forum ouvert phase 2 :** choix des idées à développer et formation des groupes de travail
- **Forum ouvert phase 3 :** développement des idées en sous-groupes.
- **Forum ouvert phase 4 :** Synthèse
- Fin de réunion

1. Introduction

Partant du diagnostic partagé du territoire (consultation de la population et diagnostic du bureau Agora), la CLDR et le Collège communal ont identifié 6 enjeux propres à Chastre pour les années à venir. Les enjeux sont formulés sous la forme de question à résoudre.

La **participation et la communication** sont par ailleurs considérées comme un enjeu transversal à prendre en compte dans tous les GT.

L'enjeu qui va être traité par ce groupe de travail aborde **la cohésion sociale, du développement humain et de la communication. Il s'articule autour des questions suivantes :**

Sous-questions 1 :

Compte-tenu de l'évolution de la population, comment renforcer le « vivre-ensemble » à Chastre ?

Comment satisfaire aux besoins de toutes les catégories de population afin de créer une « ouverture et diversité sociale », et cela sans renforcer le cloisonnement des villages et des quartiers sociaux ?

Comment valoriser les acteurs déjà présents sur le territoire (associations, mouvements de jeunesse, clubs sportifs…) ?

Sous-question 2 : Comment développer les espaces de convivialité dans les villages ?

Sous-question 3 : Compte-tenu de l'existence d'une offre, souvent saturée, en matière d'équipements et de services dans les communes voisines...

Comment satisfaire aux besoins des habitants en développant une offre spécifique et de qualité (médicale, scolaire, sportive, culturelle, etc.) ...

...notamment à l'égard des plus jeunes et des aînés ?

Sous – question 4 : comment garantir l'information et la communication, et favoriser des démarches participatives auprès des habitants ?

Ce GT a pour objectif de déterminer des premières idées de projets concrets en lien avec la thématique du jour, qu'il est souhaitable de mettre en place sur Chastre dans les dix prochaines années.

Le GT analysera les idées récoltées :

- Lors du cycle de consultation de la population début 2018.
- Lors de l'appel à idées lancé cet été 2019 via la plateforme participative de la FRW et clôturé le 15/09/19.

Les participants auront aussi la possibilité d'apporter de nouvelles idées.

2 Explication de la méthode « forum ouvert »

Le forum ouvert est une technique de *« brainstorming »* permettant à ses participants de faire émerger des solutions à des problèmes définis.

Dans le cadre de cette rencontre, le(s) problème(s) posé(s) est/sont les enjeux de développement thématiques.

L'animation se déroule en 3 phases : le dépôt/ consultation d'idées, le choix des idées à développer et le travail de développement des idées.

3. Etape 1 : la consultation et le dépôt d'idées

Une « Place du Marché » est repartie dans la salle : concrètement une table par sous-question. Les idées d'actions injectées figurent sur des bandelettes.

Les participants prennent connaissance des idées injectées et peuvent déposer des idées neuves de projets mais toujours en lien avec les questions de départ.

A la fin de cette période, chaque participant dispose d'un jeu de gommettes qu'il appose auprès des idées qui lui paraissent les plus intéressantes.

➔ **Aperçu des résultats**

Idées les plus plébiscitées (au moins cinq plébiscites) et liste des idées neuves émises.

Idées les plus plébiscitées

Idées	Nombre de plébiscites
Rénovation de cœurs de village Recréer des places de village (qui ne sont pas dévolues au parking) Création de lavoirs couverts Création de fontaines Remettre des bancs publics Verduriser les cœurs de village Créer des effets de porte Création d'espace barbecue	**20**
Création d'un lieu intergénérationnel Halte-garderie, création de stages pour jeunes et ainés…" Création de jardins collectifs intergénérationnels Co-animation de lieux avec seniors	**14**
Aménager l'ancienne école de Villeroux en lieu de rencontre intergénérationnel	**13**
Créer une ASBL ou service communal pour la communication, la mise	**11**

en réseau des associations et l'animation culturelle	
Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en un pôle multifonctionnel et intermodal Eco-quartier, rénovation de la sucrerie, marché hebdomadaire, café citoyen... Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal	**9**
Diversifier/rationnaliser l'utilisation des églises Désacralisation et réaffectation de certains lieux de culte	**9**
Recréer une vraie place communale à Chastre Organisation réfléchie des places de parking Récréer un véritable espace public (zone piétonnière…) Intégration de la place dans un circuit patrimonial	**9**
Réhabiliter "le Chalet" et ses terrains de tennis	**9**
Créer des échanges entre les quartiers sociaux et les autres quartiers *Repas de la diversité, cinémas de quartier…*	**5**
Création d'un parcours santé	**5**
Création d'une Maison des jeunes	**5**

<u>Idées neuves</u>

Idées
Ouvrir les activités de la régie de quartiers à tous les habitants
Créer une maison de la culture intercommunale avec la collaboration de carrefour et du syndicat d'initiative
Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire
Annuaire des associations tenu à jour
Communication aux séniors : un toutes boites utile (services communaux, personnes responsables) : tous n'ont pas accès à internet
Elaborer des panels citoyens via tirage au sort garantissant (ou se rapprochant) de la représentativité selon les thèmes + panel citoyens ambassadeurs

→ Résultats complets en annexe 1

3. Etape 2 : le choix des idées à développer

Ensuite, les participants ont le choix entre devenir porteur d'une idée de projet ou rejoindre un porteur et l'aider dans le développement de l'idée.

Quand une personne choisi une idée, elle s'engage à « mener » le travail de développement de cette idée et à en être le rapporteur, le temps de la rencontre. Ça peut-être une idée que quelqu'un d'autre a proposé, personne n'est propriétaire de l'idée. Une fois la réunion terminée, le porteur termine sa tâche et n'est plus obligé de soutenir l'idée (sauf s'il le souhaite par la suite).

Si une personne se retrouve seule et veut absolument développement son idée, elle peut faire le travail en individuel. Sinon, elle rejoint un groupe.

4. Etape 3 : Développement des idées choisies

Le travail de développement d'une idée se fait à l'aide d'une fiche projet « allégée ».

Résultats :

Liste des idées développées :

Proposer des lieux de rencontre pour louer ou prêter des objets (chez des particuliers ou dans des bâtiments publics) **+ Mettre en place un système d'échange de services (S.E.L.)**
Aménager l'ancienne école de Villeroux en lieu de rencontre intergénérationnel
Recréer une vraie place communale à Chastre **+ Rénovation de cœurs de village**
Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire
Créer une ASBL ou service communal pour la communication, la mise en réseau des associations et l'animation culturelle

➔ **Scan des fiches projets en annexe 2**

5. Clôture de la réunion

Plusieurs initiatives « groupes d'actions » en lien avec l'opération de développement rural et la thématique du jour sont brièvement expliquées :

- Nathalie Lelubre annonce qu'un projet de marché hebdomadaire est actuellement en réflexion au sein d'un petit groupe porteur. L'intention serait de créer ce marché tous les dimanches sur la place de Chastre. La volonté est de mobiliser un noyau de producteurs locaux.

Le projet a été présenté au Collège communal et des liens sont fait avec le projet du « lot 0 » de création d'un label chastrois.

➔ **Appel est fait aux personnes intéressées de rejoindre le groupe porteur pour la mise en place de ce projet. (contact : N. Lelubre ; nathalie.lelubre6@gmail.com).**

- Hélène Ryckmans (Présidente de la CLDR) explique qu'un groupe d'action s'est mis en place en l'été dernier pour concrétiser une action du « lot 0 » du PCDR (petites actions mobilisatrices mises en œuvre pendant la période d'élaboration du PCDR) : « création d'une journée découverte des associations ». Une première réunion de travail a eu lieu cet été.

➔ Les personnes intéressées d'y participer peuvent se manifester auprès de Hélène Ryckmans (helene.ryckmans@chastre.be)

Le PV sera mis en ligne sur le site www.odrchastre.info et envoyé aux participants.

Enfin, les participants non membres de la CLDR ont la possibilité de mentionner sur une liste à leur sortie s'ils désirent être recontactés le temps d'une réunion pour creuser les fiches projets qui seront retenues par la CLDR, dans le domaine du GT du jour.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,

Nicolas Bosmans & Simon De Paepe

Synthèse

Elaboration du PCDR de Chastre

Synthèse du cycle de Groupes de travail thématique pour la définition de la stratégie de développement

Surligné en vert = projets plébiscités pendant les GT ; surligné en jaune = projets approfondis en GT ; surligné en turquoise = projets plébiscités et approfondis pendant les GT

	Idées de projets				Idées d'objectifs	Commentaires relais communaux
	PROJETS « STRUCTURANT » DE FORTE MAITRISE COMMUNALE	ACTION MOBILISATRICE	GESTION COMMUNALE « QUOTIDIENNE »	MAITRISE COMMUNALE PARTIELLE OU NULLE		
Environnement, paysages , aménagement du territoire	**Sous-question 1 : comment encadrer l'évolution de l'aménagement du territoire pour développer et mettre en valeur l'environnement, le paysage, le patrimoine naturel et bâti ? Ceci, tout en développant un habitat répondant à l'augmentation de la population et à la pression foncière.**					
	• Actualiser le schéma de développement communal (anciennement "Schéma de structure communal") • Elaborer un plan de gestion global de l'ensemble des biens patrimoniaux	•	•	• Lutter contre les inondations et coulées de boue • Réhabilitation / valorisation de certains éléments importants du patrimoine • Développer l'habitat groupé et les logements mitoyens	•	•

	Sous-Question 2 : comment développer et renforcer la nature au sein de notre commune (bois, espaces verts, rivières, bords de routes...) ?					
	• Valorisation du Bois du Castillon • Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry Gentinnes • Valoriser et replacer les sentiers existants (ballades balisées) • Aménager parcours pédestres et sécurises sur la thématique des rivières • Actualiser l'inventaire écologique du territoire •	• Organiser des partages/bourses de plantes, semences, fruits et légumes • Plantation de vergers communautaires • Valorisation biologique des abords de la Maison communale •	• Programme d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces publics •	• Restauration des zones humides • Création d'une liaison écologique vers le bois de Villers-la-Ville et la réserve naturelle de 'Gentissart' • Créer une association achetant et revalorisant des terrains pour la biodiversité • Développement d'un maillage vert continu • Réalisation d'un vaste programme de plantation "1450 arbres" / verdurisation • Créer un parc d'intérêt biologique au domaine de l'ONE • Aménagement de lieux propices à la nidification d'espèces ciblées (chauve-souris, busard cendré…) • Exploitation positive des rivières (énergie, promenades, végétation adaptée)	• Diminuer la pollution lumineuse pour la vie sauvage • Exploitation positive des rivières • Favoriser l'aménagement des espaces publics en faveur de la biodiversité	•
	Sous Question 3 :quel avenir pour les terres agricoles ?					
	• Faire l'inventaire de terres publiques et de leur localisation pour des projets d'installation de jeunes agriculteurs	Créer des collaborations avec les agriculteurs pour le développement de la biodiversité en zone agricole	•	• Recréer un couvert forestier (puit de carbone) • Développement d'une agroforesterie	• Diminuer l'impact de l'agriculture sur les sols • Développer la biodiversité en zone agricole • Favoriser l'utilisation de terres agricoles pour des projets d'agriculture durable, locale, à dimension humaine.	•

Mobilité active et sécurisée	**Quelles alternatives à la voiture individuelle ? Comment mieux connecter le territoire aux gares (train et bus) ? Comment promouvoir les modes doux (vélo, marche...) au quotidien en toute sécurité notamment pour les écoliers ? Comment renforcer l'intermodalité marche/vélo/bus/train/voiture ?**					
	• Création d'un réseau sécurisé de déplacements cyclo-pédestres • Améliorer les liaisons modes doux vers les écoles • Création d'un réseau de chemins agricoles pour tous à 30 km/h • Créer des effets de porte pour des centres reconnaissables • Actualiser le Plan (inter) communal de Mobilité • Anticiper (enquêter) sur l'augmentation du nombre d'habitants et des besoins en déplacements • Balisage des circuits sentiers + distinction utilitaire et loisir • Créer et valoriser un réseau de chemins et voies lentes pour relier les villages entre eux (le vicinal) • Faire une « liaison depuis le RAVeL » , un parcours fléché • Création d'espaces partagés dans les centres villageois et les quartiers • Installer une station de voiture partagée style cambio : entrée de Boischamps, à partir de la N273, aux deux gares,	• Promotion de l'accès aux écoles par modes doux • Promotion du réseau cyclo-pédestre • (création d'un service de) réparation et entretiens des deux roues à proximité • Conseils en équipement (sécurité , visibilité) pour les jeunes cyclistes + point de vente à proximité • Mettre en place un Brevet cycliste pour les écoles primaires. •	• Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village • Promouvoir les radars fixes • Augmenter la capacité des parkings vélos aux écoles •	• Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la ligne 161 • Renforcement des possibilités de mobilité collective • Route provinciale – Aménagement d'une liaison douce vers N4 à partir de Blanmont • Augmenter la fréquence des lignes TEC, train • Parking vélo sécurisé aux gares • Créer l'accès vélo sécurisé au RER de LLN • Création de lignes de bus autonomes (exple han sur lesse) pour connecter les différentes localités • Sécuriser et aménager les chaussées (trottoirs, passages pour piéton,...)	• (Agir sur) la problématique « pollution lumineuse et mobilité » • Rendre l'espace public plus sécurisé au centre des villages • (Rendre les) routes moins bruyante • Augmenter la convivialité dans les centres villageois et les quartiers. • Augmenter l'utilisation des chemins agricoles • Favoriser la multimodalité • Améliorer la liaison entre les quartiers • Renforcer l'utilisation des modes doux • Diminuer le flux de voitures individuelles • Augmenter l'entraide entre les habitants dans les déplacements.	•

Economie locale	**Sous-question 1 : Comment renouveler et perpétuer la dynamique agricole avec de nouvelles pratiques en faveur de la biodiversité et du climat (cultures biologiques, circuits courts, produits locaux, économie agricole alternative, etc...) ?**					
	•	• Favoriser les rencontres entre agriculteurs et non-agriculteurs (dialoguer, écouter et faire connaître leurs difficultés et inquiétudes (avenir) • Promouvoir les rencontres entre les jeunes/enfants avec les agriculteurs, producteurs et artisans locaux	•	• Accompagnement vers/dans un changement des pratiques agricoles (intrants, bio, diversification, commercialisation…) • Mettre à disposition des terrains pour les jeunes agriculteurs qui débutent en maraichage • Développer les projets agricoles multifonctionnels comme la culture du miscanthus (énergie, lutte contre les coulées de boues…) • Aider les (nouveaux) agriculteurs • Créer des systèmes de vente de produits locaux	• Promouvoir et soutenir les produits locaux • Inciter les chastrois à consommer local	•

	Sous-question 2 : Comment assurer un développement économique en accord avec le caractère rural de la commune et basée sur sa diversité (savoir-faire, paysagère, patrimonial…) ?					
	• Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux pour l'expérimentation de nouvelles formes de travail et mutualisation des espaces • Balisage d'itinéraires de randonnées pédestres et cycliste sur la Commune • Création de bureaux partagés/ espaces co-working • Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal • Création d'une halte mobil home	• Organiser des visites touristiques thématiques à vélo (histoire, archéologie, parcours gourmand…) • Création d'événements ponctuels touristiques	• Création d'un répertoire des indépendants sur le site communal • • Création de halte recharge de vélos électriques pour le cyclo tourisme • Installer des tables de piques niques	• Développer des projets d'économie circulaire • Développement d'un pôle économique et écologique sur Chastre • Création de « packages touristiques » avec des pôles extérieurs • Ouvrir l'offre de logements touristique : auberge de jeunesse, rbnb, chambre d'hôte • Valorisation touristique du mémorial Kongolo	• Favoriser le développement d'économie circulaire / circuit court • Redévelopper les commerces et services locaux • Favoriser l'expérimentation des métiers, le partage d'expérience pour les chercheurs d'emplois • Fédérer et mettre en réseau les entrepreneurs locaux • Favoriser la création d'emploi sur l'entité • Attirer des touristes sur l'entité • Permettre aux personnes en recherche d'emploi d'expérimenter des métiers	•

Cohésion sociale, développement humain, communication	Sous-questions 1 : Compte-tenu de l'évolution de la population, comment renforcer le « vivre-ensemble » à Chastre ? Comment satisfaire aux besoins de toutes les catégories de population afin de créer une « ouverture et diversité sociale », et cela sans renforcer le cloisonnement des villages et des quartiers sociaux ? Comment valoriser les acteurs déjà présents sur le territoire (associations, mouvements de jeunesse, clubs sportifs…) ?					
	• Création d'un lieu intergénérationnel	• Mettre en place un système d'échange de services (S.E.L.) • Création de "cercles restauratifs" pour régler les conflits de voisinage • Proposer des lieux de rencontre pour louer ou prêter des objets (chez des particuliers ou dans des bâtiments publics) • Créer une balade sonore sur base d'interviews des acteurs chastrois	•	• Création de logements intergénérationnels et kangourou • Création de logements 'tremplins' • Ouvrir les activités de la régie de quartier à tous les habitants	• Créer des échanges entre les quartiers sociaux et les autres quartiers • Rassembler tous les chastrois (jeunes, ainés, demandeurs d'emplois, personnes à faibles revenus…) • Créer du lien social	•

	Sous-question 2 : Comment développer les espaces de convivialité dans les villages ?					
	• Rénover les maisons de village • Rénover la salle des Golards (Gentinnes) • Aménager l'ancienne école de Villeroux en lieu de rencontre intergénérationnel • Valorisation de l'ancien terrain de foot de Chastre • Rénovation des cœurs de village • Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en un pôle multifonctionnel et intermodal • Recréer une vraie place communale à Chastre • Réaménager la Place de la Féchère • Identifier les espaces publics non utilisés dans chaque quartier	• Développer des projets 'street-art' dans les villages •	•	• Diversifier/rationnaliser l'utilisation des églises • Demander aux fabriques et évêchés de partager les églises (comme à Nil st Vincent) • Création d'une épicerie collaborative avec lieu de convivialité	• Renforcer le lien entre les habitants • Diminuer l'isolement social • Préserver la santé des riverains en limitant le trafic • Renforcer la convivialité et l'esprit « places de village » des cœurs de villages.	•

	Sous-question 3 : **Compte-tenu de l'existence d'une offre, souvent saturée, en matière d'équipements et de services dans les communes voisines... Comment satisfaire aux besoins des habitants en développant une offre spécifique et de qualité (médicale, scolaire, sportive, culturelle, etc.)...** **...notamment à l'égard des plus jeunes et des aînés ?**					
	• Développer un centre culturel • Création d'un parcours santé • Réhabiliter "le Chalet" et ses terrains de tennis • Créer un lieu multiculturel et associatif • Création d'agora space pour les jeunes • Création de plaines de jeux • Création d'une Maison des jeunes • Créer des espaces ludothèques • Création d'un centre polyvalent sportif	• Création d'évènements en plein air en été •	• Faire un cadastre "sport et culture" •	• Création d'une piscine transcommunale • Créer une école à pédagogie active • Création d'une maison de repos multi-communale • Développer les infrastructures pour les mouvements de jeunesse • Créer une maison de la culture intercommunale avec la collaboration de carrefour et du S.I. • Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire • Créer une académie d'arts et musique	• Collaborer avec les communes voisines pour renforcer l'offre sportive et culturelle • Améliorer la santé au sens large des Chastrois et l'accès aux soins. • Diminuer la surconsommation d'objets • Valoriser les potentialités/expertises des habitants.	•
	Sous – question 4 : comment garantir l'information et la communication, et favoriser des démarches participatives auprès des habitants ?					
	• Créer des applications de mise en réseau • Implanter des panneaux d'information (valves) en des lieux de forte fréquentation touristique • Implanter une micro-signalétique locale pour renseigner lieux publics, commerces… • Créer une ASBL ou service communal pour la communication, la mise en réseau des associations et l'animation culturelle •	• Distribution bénévole porte à porte des toutes boîtes • Développer un plan de communication •	• Création et diffusion d'un agenda des activités locales • Annuaire des associations tenu à jour • Communication aux séniors : un toutes boites utile (serv communaux, personnes resp) : tous n'ont pas accès à internet • Elaborer des panels citoyens via tirage au sort (garantissant ou se rapprochant) de la représentativité selon les thème + panel citoyens ambassadeurs •	•	• Renforcer la participation citoyenne • Développement de Chastre dans l'esprit d'une « Smart cité » •	•

11.9 ***B.9 Plateforme participative***

2019

GT Mobilité
Idées à injecter

Origines : consultations, pistes Auteur, appel à idées plateforme
Précisions :
Idées regroupées quand forts proches
Idées non injectées si pas valorisable en projets concrets

Quelles alternatives à la voiture individuelle ?
Comment mieux connecter le territoire aux gares (train et bus) ?
Comment promouvoir les modes doux (vélo, marche...) au quotidien en toute sécurité notamment pour les écoliers ?
Comment renforcer l'intermodalité marche/vélo/bus/train/voiture ?

Création d'un réseau sécurisé de déplacements cyclo-pédestres
Liaisons aux pôles locaux
Liaisons intervillages et vers les villages limitrophes
Réhabilitation de l'axe Castillon - centre
Remettre en état des chemins et sentiers et en créer le long des cours d'eau
Développer et contrôler les chemins partagés en zones agricoles (F99c)
Utilisation de certains chemins de remembrement pour les usagers doux: création de bi-bandes,….
Réaliser de marquages physiques (piste cyclable suggérée, signalisation carrefours…)

Promotion du réseau cyclo-pédestre
Création d'un site internet "dis moi quel est ton chemin"
Prévoir une carte du réseau
Nommer les sentiers n'en disposant pas + signaliétique

Equiper les 2 gares de boxes à vélo sécurisés et gratuits

Renforcement des possibilités de mobilité collective
Covoiturage, Voiture à partager, TaxiStop, (avec application mobile)…
Renforcement Tec + amélioration les correspondances bus/train
Création d'une ligne TEC reliant Gembloux et LLN via la N4

Promotion de l'accès aux écoles par modes doux
Mettre en place des systèmes de prêts de vélos pour enfants
Créer des pédibus ou vélobus pour les trajets domicile-école

Améliorer les liaisons modes doux vers les écoles
Aménagements en faveur de la sécurité pour les cyclistes et piétons aux abords des écoles
Prévoir des Kiss and ride aux abords des écoles

Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la ligne 161
Ce projet permettrait une connexion à la gare de Gembloux et au RAVeL 147 Sombreffe / Perwez

Actualiser le Plan (inter) communal de Mobilité *(brève explication)*
Lutte contre le trafic de transit des véhicules et poids lourds
S'associer aux communes voisines pour des demandes conjointes (augmentation fréquences trains/bus, aménagement chaussée…)

Créer des effets de porte pour des centres reconnaissables

Sécuriser et aménager les chaussées (trottoirs, passage pour piéton…)
Réaliser des aménagements pour réduire la vitesse des voitures et camions

GT environnement / paysages / AT
Idées à injecter

Origines : consultations, pistes Auteur, appel à idées plateforme
Précisions :
Idées regroupées quand forts proches
Idées non injectées si pas valorisable en projets concrets

Comment encadrer l'évolution de l'aménagement du territoire pour développer et mettre en valeur l'environnement, le paysage, le patrimoine naturel et bâti ? Ceci, tout en développant un habitat répondant à l'augmentation de la population et à la pression foncière.

Développer l'habitat groupé et les logements mitoyens
Elaborer un plan de gestion global de l'ensemble des biens patrimoniaux
Réhabilitation / valorisation de certaines éléments important du patrimoine
mémorial kongolo, façade de l'ancienne sucrerie, ancien cimetière de l'église de Chastre, ancienne tour des Sarrasins,….
Actualiser le schéma de développement communal (anciennement "Schéma de structure communal") + brève explication
Renforcer les pôles de vie villageois
Densifications des centres villageois
Stopper l'étalement urbain (dispersion,rurbanisation,…)
Renforcer la communication entre les diverses parties d'un village
Favoriser l'équilibre entre espace bâti et espace naturel dans les projets immobiliers
Assurer un ensoleillement, accès à la lumière naturelle de qualité
Lutter contre les inondations et coulées de boue

Comment développer et renforcer la nature au sein de notre commune (bois, espace vert, rivière, bords de routes...) ?

Créer un parc d'intérêt biologique au domaine de l'ONE
Actualiser l'inventaire écologique du territoire
Relevé des zones remarquables en vue de leur protection
Réaliser un inventaire participatif des espaces (semi)naturels

Valorisation biologique et pédagogique du bois de Saint-Géry Gentinnes
Aménagement de lieux propices à la nidification d'espèces ciblées (chauve souris, busard cendré,…)
Création d'une liaison écologique vers le bois de Villers-la-Ville et la réserve naturelle de 'Gentissart'
Restauration des zones humides
Valorisation du Bois de l'Ermitage
Valorisation du Bois du Castillon
Réailsation d'un vaste programme de plantation "1450 arbres" / verdurisation
Augmenter les espaces avec de grands arbres
Mobilisation de la Commune, des citoyens, des agriculteurs, des entreprises
Créer une initiative "Je plante et taille pour ma forme"
Développement d'un maillage vert continu
Utilisation des bords de routes, des abords de cours d'eau, des chemins de remembrements...
Créer une association achetant et revalorisant des terrains pour la biodiversité
Faire des campagnes de récolte de fonds
Valorisation biologique des abords de la Maison communale
Valorisation du verger et du potager communautaires
Gestion différenciées des zone enherbées (fauchage tardif, paturage extensif)
Aménagement d'un parc au square Lespignan
Programme d'aménagements en faveur de la biodiversité dans les espaces publics
cours d'écoles, jardin de l'ancienne école de Villeroux, potagers communautaires,
incroyables comestibles, création d'un parcours biodiversité, arborer les espaces publics…
Sensibiliser sur la pollution de la nature/de l'eau (déchets, engrais, médicaments…)
Réaliser des "cleanwalk"
Distribution de cendriers
Organiser des partages/bourses de plantes, semences, fruits et légumes

Quel avenir pour les terres agricoles ?

Créer des collaborations avec les agriculteurs pour le développement de la biodiversté en zone agricole
Valorisation biologique des espèces agricoles en collaboration avec les agriculteurs
Développer les projets agricoles multifonctionnels (énergie, lutte contre les coulées de boues,…) comme haies vives, bandes herbeuses,…..
Créer des collaboration entre agriculteurs et Natagora (projet reconnect)

Favoriser la reprise de terres agricoles pour des projets d'agriculture durable, locale, à dimension humaine

Rencontrer les agriculteurs

Partenariat avec des associations telles que "Terre en vue" qui facilite l'accès à la terre

GT économie locale
Idées à injecter

Origines : consultations, pistes Auteur, appel à idées plateforme
Précisions :
Idées regroupées quand forts proches
Idées non injectées si pas valorisable en projets concrets

Comment renouveler et perpétuer la dynamique agricole avec de nouvelles pratiques en faveur de la biodiversité et du climat (cultures biologiques, circuits courts, produits locaux, économie agricole alternative, etc…) ?

Favoriser les rencontres entre agriculteurs et non-agriculteurs (dialoguer, écouter et faire connaître leurs difficultés et inquiétudes (avenir)
Promouvoir les journées fermes ouvertes
Créer des systèmes de vente de produits locaux
Créer une halle de vente / espace de vente (Sur le site du quartier de la gare ?)
Créer un marché de produits locaux
Créer un système de "paniers chastrois"
Promouvoir les produits locaux lors de chaque évènement fesrtif
Mettre à disposition des terrains pour les jeunes agriculteurs qui débutent en maraichage
Partenariat avec des associations telles que "Terre en vue" qui facilite l'accès à la terre
Développer les projets agricoles multifonctionnels comme la culture du miscanthus (énergie, lutte contre les coulées de boues,…)
Aider les (nouveaux) agriculteurs
Aide à la transmission d'exploitation
Aide aux jeunes agriculteurs
Aider les agriculteurs à la main d'œuvre via des projets d'insertion professionnelle
Aide de la commune pour introduire des demandes de subsides, introduire dossier, répondre à des appels à projets…
Accompagnement vers/dans un changement des pratiques agricoles (intrants, bio, diversification, commercialisation…)
Se faire aider par Natagora qui soutient les agriculteurs en transition
Mettre en lumière les aspects économiques, organisationneles et budgétaires
Réaliser des partenariats avec des auteurs d'études déjà existantes

Comment assurer un développement économique en accord avec le caractère rural de la commune et basée sur sa diversité (savoir-faire, paysagère, patrimonial…) ?
Développer des projets d'économie circulaire
Création d'une ressourcerie
Redévelopper les commerces et services locaux
Valorisation touristique du mémorial Kongolo
Création d'une halte mobil home
Création de halte recharge de vélos électriques pour le cyclo tourisme
Organiser des visites touristiques thématiques à vélo (histoire, archéologie, parcours gorumand…)
Balisage d'itinéraires de randonnées pédestres et cycliste sur la Commune
Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal
Création d'événements ponctuels touristiques
Créer un événement Land Art
Création de « packages touristiques » avec des pôles extérieurs
Développement d'un pôle économique et écologique sur Chastre

Sur le terrain ZAE à côté de l'AD Delhaize

Création de bureaux partagés/ espaces co-working

Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux pour l'expérimentation de nouvelles formes de travail et mutualisation des espaces (voir www.100esinge.com)

Fédérer et mettre en réseau les entrepreneurs locaux

Collaborations…

Création d'un répertoire des indépendants sur le site communal

Développer des projets qui permettent aux personnes en recherche d'emploi d'expérimenter des métiers

GT vivre ensemble / développement humain/ communication
Idées à injecter

Origines :
Précisions :
Idées regroupées quand forts proches
Idées non injectées si pas valorisable en projets concrets

Compte-tenu de l'évolution de la population, comment renforcer le « vivre-ensemble » à Chastre ?

Comment satisfaire aux besoins de toutes les catégories de population afin de créer une « ouverture et diversité sociale », et cela sans renforcer le cloisonnement des villages et des quartiers sociaux ?
Comment valoriser les acteurs déjà présents sur le territoire (associations, mouvements de jeunesse, clubs sportifs…) ?
Créer des échanges entre les quartiers sociaux et les autres
Repas de la diversité, cinémas de quartier,…
Création d'un lieu intergénérationnel
halte garderie, création de stages pour jeunes et ainées,……
Création de jardins collectifs intergénérationnels (terrain accessible dans l'ASBL à Claires Voies)
Co-animation de lieu avec seniors
Création de logements intergénérationnels et kangourou
Création de logements tremplin
Mettre en place un système d'échange de services (S.E.L.)
Création de "cercle restauratifs" pour régler les conflits de voisinage (brève explication)
Proposer des lieux de rencontre pour louer ou prêter des objets (chez des particuliers ou dans des bâtiments publics)
Créer une balade sonore sur base d'interviw des acteurs chastrois

Comment développer les espaces de convivialité dans les villages ?
Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en un pôle multifonnel et intermodal
Eco-quartier, rénovation de la sucrerie, marché hebdomadaire, café citoyen,….
Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal
Diversifier/rationnaliser l'utilisation des églises
Désacralisation et réaffectation de certains lieux de culte
Rénover les maisons de village
Rénover la salle des Golards (Gentinnes),…
Aménager l'ancienne école de Villeroux (et ses abords) en lien de rencontre intergénérationnel
Valorisation de l'ancien terrain de foot de Chastre
Plaine de jeux, terrain de foot, terrains de tennis,…
Rénovation de cœurs de village
Recréer des places de villages qui ne sont pas des parkings
Création de lavoirs couverts
Création de fontaines
Remettre des bancs publics
Verduriser ces cœurs de village
Créer des effets de porte

Création d'espace pubic barbecue
Recréer une vraie place communale à Chastre
Organisation réfléchie des places de parking
Récréer un véritable espace public (zone piétonnière…)
Intégration de la place dans un circuit partimonial
Réaméager la Place de la Féchère
Création d'une épicerie collaborative avec lieu de convivialité
Développer des projets street art dans les villages
Identifier les espaces publics non utilisés dans chaque quartier
choisir collectivement les aménagements collectifs à y faire

Compte-tenu de l'existence d'une offre, souvent saturée, en matière d'équipements et de services dans les communes voisines...
…comment satisfaire aux besoins des habitants en développant une offre spécifique et de qualité (médicale, scolaire, sportive, culturelle, etc.)...
...notamment à l'égard des plus jeunes et des aînés ?
Création d'un centre polyvalent sportif
Création d'un salle de sport (type Basic Fit)
Création d'une piscine transcommunale?
En lagunage?
Faire un cadastre "sport et culture"
Création d'un parcours santé
Réhabiliter "le Chalet" et ses terrains de tennnis
Créer un lieu multiculturel et associatif
Créer une académie et arts et musique
Création d'agora space pour les jeunes
Création d'un skate/vélo park
Création de plaines de jeux
A Saint-Géry, au niveau de la pelouse au coin de la rue de l'Etat et du chemin de Plugova
Création d'une Maison des jeunes
Créer une école à pédagogie active
Création d'une maison de repos multi-commmunale
Créer des espaces ludothèque
Développer les infrastructures pour les mouvements de jeunesse
Collaborer avec les communes voisines pour renforcer l'offre sportive et culturelle
Création d'un cinéma de quartier
Avec événement en plein air en été

Comment garantir l'information et la communication, et favoriser des démarches participatives auprès des habitants ?
Créer une ASBL ou un service communal pour la communication, la mise en réseau des associations locales, de bénévoles et l'animation culturelle
Création et diffusion d'un agenda des activités locales
Créer une application (de rencontre parents / babysitter, de partage de véhicule…)
Développer un plan de communication
Mettre en évidence les atouts, spécificités, nouveautés et innovations sur Chastre
Implanter des panneaux d'information (valves) en des lieux de forte fréquentation touristique
Implanter une microsignalétique locale pour renseigner lieux publics, commerces,….

Développement des Smart cités (*brève explication)*
monitoring des consommations
co-investissement en énergies renouvelables
Distribution bénévole porte à prote des toutes boîtes

Pas compris le sens….
Proposer des lieux de "locations" ou prêt pour se rencontrer: bâtiments aménageables chez particuliers ou personne publique.

2020

INTITULES	J'aime	J'aime pas	Différentiel
Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades e	95	3	92
Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en pôle multifonctio	92	1	91
Recréer une vraie place communale à Chastre	79	3	76
Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives	76	1	75
Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles	74	0	74
Développer des projets d'économie circulaire / circuits courts	79	6	73
Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la lign	79	8	71
Renforcement des possibilités de mobilité collective	72	5	67
Valorisation du Bois du Castillon (convivialité, santé, biodiversité)	69	2	67
Accompagnement des agriculteurs et aide au changement des pratiques	70	8	62
Lutte contre les inondations et coulées de boues	62	2	60
Aménager l'ancienne école de Villeroux	59	1	58
Renforcer les écoles et les ancrer dans le tissu villageois	58	2	56
Préservation et développement d'un maillage vert et bleu continu	62	8	54
Création de parkings vélos sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs	57	8	49
Rénover la salle des Golards	48	1	47
Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont	55	8	47
Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry	51	6	45
Rénovation de la place de la Féchère	47	4	43
Promotion des entrepreneurs locaux vers le public	42	3	39
Réflexion sur l'éclairage nocturne	39	7	32
Dynamiser l'utilisation des églises (rationalise, usage partagé).	38	8	30
Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire	36	7	29
Création d'une Maison des jeunes	36	7	29
Actualiser les outils d'aménagement (3/3) - diagnostic environnemental	30	4	26
Actualiser les outils d'aménagement (2/3) - Plan Communal de Mobilité	29	6	23
Création d'espaces partagés, zones 30 sécurisé(e)s dans les centres villa	34	15	19
Rénovation de la place de Cortil Noirmont	24	6	18
Elaboration un plan de gestion globale du petit patrimoine	25	7	18
Création d'un plan de communication	21	4	17
Information de la population vis-à-vis des actions solidaires communales	27	10	17
Actualiser les outils d'aménagement (1/3) - Schéma de Développement C	23	7	16
Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs c	20	8	12
Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smartcities...	14	3	11
Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux	18	13	5

Synthèse/compilation des sous-idées attachées aux intitulés.

Version actualisée suite à la CLDR du 21/01/20 et à la seconde consultation en ligne (du 27/01/20 au 16/02/20)

En rouge figurent les sous-idées ressortant de la seconde consultation en ligne.

Remarques :

- *Suite à la CLDR du 20/01/20, les intitulés ont été actualisés par la Commune sur base des remarques émise et en vue de la consultation sur la plateforme participative en ligne.*
- *La FRW a compilé toutes les « sous-idées /propositions » associées aux intitulés principaux de projets figurant dans l'ossature. Celles-ci proviennent des groupes de travail thématiques, de la CLDR du 13/11 et de la seconde consultation en ligne (du 27/01/20 au16/02/20).*
- *Ce document vous permet d'avoir un relevé de toutes les réflexions sous-jacentes ayant déjà eu lieu en lien avec les intitulés de l'ossature stratégique.*

1. Actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire (schéma de développement communal, Plan Communal de Mobilité, diagnostic environnemental...).

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont proposé d'actualiser les outils communaux d'aménagement du territoire pour répondre aux problématiques actuelles. Ils ont formulé différentes « options / souhaits » à intégrer dans leur révision :

- Renforcer les pôles de vie villageois
- Densification des centres villageois
- Stopper l'étalement urbain (dispersion, rurbanisation…)
- Renforcer la communication entre les diverses parties d'un village
- Favoriser l'équilibre entre espaces bâtis privatifs, espaces collectifs, et espaces naturels dans les projets immobiliers
- Assurer dans les habitations un ensoleillement, accès à la lumière naturelle de qualité
- Favoriser la division de l'habitat – promouvoir la réalisation de logements évolutifs (maison vers 2 appartements).
- Créer des appartements.
- Favoriser l'information de l'existant (ex : 1 toit / 2 âges)
- Obligation d'accès aux PMR dans les nouveaux logements et lors de rénovation (publique).
- Promouvoir et sensibiliser les promoteurs.
- Favoriser l'implantation de logements étudiants universitaires/hautes écoles chez les particuliers.

Par ailleurs, le Plan Communal du Mobilité est un plan stratégique traitant spécifiquement de mobilité sur une ou plusieurs communes. L'appel à idées et le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée » ont proposé l'actualisation du PICM de Chastre (datant de 2005) afin qu'il réponde mieux aux problématiques actuelles. Ils ont formulé différentes « options / souhaits » à intégrer dans sa révision :

- Réaliser le plan avec Walhain (commune limitrophe, profil et problématiques similaires).
- Lutte contre le trafic de transit des véhicules et poids lourds
- S'associer aux communes voisines pour des demandes conjointes (augmentation fréquences trains/bus, aménagement chaussée…).
- Etudier la faisabilité/pertinence de l'implantation de bornes de recharges électriques de voitures

Pour le diagnostic environnemental :

- Tenir compte de la réflexion en cours au SPW, pour harmoniser au niveau régional la méthode d'analyse des territoires locaux.
-

2 Assurer un réseau écologique à Chastre via le développement, valorisation et préservation d'un maillage vert et bleu continu.

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées pour préserver et développer le maillage vert et bleu (cours d'eau) de la commune :

- Mettre en place un vaste programme de plantation « 1450 arbres ».
- Créer une initiative "Je plante et taille pour ma forme"
- Plantation de haies en sollicitant différents subsides existant (régionaux, provinciaux,...)
- Plantation d'un arbre à chaque naissance
- Multiplier les espaces avec de grands arbres
- Parrainage et entretien de sentiers ou vergers haute tige (implication des écoles, mouvement de jeunesse)
- Convertir les abords d'écoles en milieu à haute biodiversité
- Créer un parcours biodiversité
- Faire un cadastre avec les zones (vertes et bleues) en propriétés communales (dont les abords de voiries) et augmenter leur potentiel biologique

- Utilisation des bords de routes, des abords de cours d'eau, des chemins de remembrement…
- Encourager l'utilisation des mesures agro-environnementales en zones agricoles
- Mobilisation de la Commune, des citoyens, des agriculteurs, des entreprises
- Choisir judicieusement les essences à planter en fonction du changement climatique
- Tenir compte d'une « trame noire » : préservation de la faune nocturne
- Développer l'initiative incroyables comestibles dans les zones habitées
- Promouvoir les plantations durables aux abords des talus SNCB
- Aménager l'espace au bas de la rue de la fontaine proche du ruisseau tout en y permettant le maintien d'aires de parkings verts.
- Planter des arbres isolés dans ou en bordure de champs cultivés (avec des agriculteurs partenaires) et en bordures des routes de remembrement (plateau de Chastre, rue de Nivelles...)
- Mettre en place un système d'entretien des haies et bandes boisées
- Promouvoir l'agro-foresterie + projets pilotes sur terrain publics ?
- Organiser et développer une capacité d'action de bénévoles (un club travail - nature - santé ?) capables d'assurer certaines tâches (entretien, plantations, …) en coordination étroite avec les services communaux.
- Création d'un verger communautaire

3. Lutte contre les inondations et coulées de boues

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « environnement, Paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées pour empêcher les inondations/ coulées de boues dans les villages. Ils ont proposé de :

- Placer des fascines
- Valoriser la filière bovine pour le maintien des prairies agricoles
- Installer des bandes enherbées pour diviser les grandes parcelles d'une même culture
- Créer des bassins d'orage efficaces
- Ne plus bâtir dans les zones de coulée
- Vérifier les implantations (avant de bâtir)
- Bien entretenir les fossés / rivières
- Ne plus remblayer les bassins naturels
- Gérer les coulées d'eau après chaque plantation culture
- Favoriser les sols drainants
- Favoriser en agriculture les bonnes pratiques de travail du sol et de plantation
- Inviter les spécialistes de la cellule GISER (Ndlr : pôle de recherche et d'information technique sur le ruissellement et l'érosion des terres agricoles en Région wallonne www.giser.be).
- Planifier l'ensemble du territoire en identifiant bien les points noirs et les risques majeurs puis inciter les agriculteurs, les promoteurs immobiliers, les nouveaux

habitants à se conformer à des règles de précaution. Le cas échéant, refuser les projets qui mettent en péril d'autres lieux ou personnes.

- Encourager les habitants à placer des citernes d 'eau enterrées pour récupérer les eaux de leur toit. Lancer des achats groupés de citernes et de pompes pour les habitants de Chastre

4 Valorisation biologique et pédagogique du Bois de Saint-Géry

Cette proposition provient de l'appel à idées de l'été 2019

Premières proposition :

- Réaliser un parcours santé
- Réaliser un chemin accessible aux vélos.
- Revaloriser le bois pour que les espèces animales puissent y vivre.
- Racheter des terrains alentour pour agrandir l'espace forestier sur la commune
- Etablir dans ce petit bois communal un cheminement accessible aux PMR (type caillebottis de bois) pour illustrer la richesse des zones humides et, pourquoi pas, la gestion forestière (le bois étant soumis au régime forestier du Département nature & forêts) ou le traitement de l'eau (le bois étant traversé par le collecteur de l'InBW et par la Houssière).
- La question de l'entretien sur le long terme doit être envisagée dès le début.

5. Elaboration d'un plan de gestion du « petit patrimoine populaire chastrois » (chapelles, etc.).

La CLDR a formulé cette idée partant de la nécessité de valoriser les chapelles et les sites patrimoniaux les plus touristiques

Ce plan de gestion aurait pour vocation d'aider à la gestion des budgets, de soutenir les décisions stratégiques, d'anticiper les rénovations.

Propositions :

- Accompagner ce plan de gestion d'actions de sensibilisation :
    - reprise par chaque quartier de ce petit patrimoine, à adopter pour entretenir ou surveiller...
    - actions avec les écoles

6. Réflexion sur l'éclairage nocturne

Ce projet a été proposé par le Groupe de travail thématique « environnement, Paysages et aménagement du territoire ».

Premières propositions :

- Diminuer/supprimer l'éclairage dans certaines rue la nuit 0h- 5h
- Rationaliser l'éclairage du terrain de foot
- Sensibiliser les habitants à a diminution de l'éclairage vers l'extérieur : les inciter à ne pas éclairer leur façade avec des spots tournés vers le haut, ou vers la rue. En diminuer l'intensité. Eteindre toute source lumineuse extérieure à partir d'une certaine heure.
- Cette démarche devrait concerner tant l'éclairage public que l'éclairage des façades qui semble répondre à un besoin d'expression artistique plutôt qu'à une nécessité matérielle.
- Eclairage des commerces, même s'ils sont peu nombreux : On pourrait leur demander d'éteindre 1 h après la fermeture

7. Renforcement des possibilités de mobilité collective

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », ont proposé différentes mesures visant à renforcer la mobilité collective. Les options proposées sont :

- Favoriser le covoiturage, les voitures à partager
- Mettre en place des stations de voiture partagées (style cambio) à des points multimodaux
- Promouvoir taxistop / créer une application simple d'offre et demande en covoiturage
- Création d'une ligne TEC reliant Gembloux et LLN via la N4. Marque d'intérêt de l'UCL, GSK, axis par cet Alliance BW
- Mettre en place un réseau de vélo électriques
- Revoir la ligne Tec sur Chastre, Saint Géry, Cortil afin de pouvoir l'utiliser pour les personnes à mobilité réduite ou sans voiture pour faire leur marché, déplacements ... Augmenter les destinations Gembloux Nivelles Gare de Chastre
- Ligne de bus allant de Sombreffe à la Gare de Chastre, avec passages fréquents
- Négocier avec la SNCB l'augmentation de la fréquence des trains hors heures de pointe (trains plus tardif et également le week-end)

8 Création d'espaces partagés dans les centres villageois et de zones 30 et sécurisation

Cette proposition « générique » a été formulée initialement lors du groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée » et pourrait être concrétisée par d'autres propositions formulées :

- Instaurer le 30 km/h dans tous les centres de village. Définir avec précision les zones concernées. Ailleurs, garder le 50 km/h
- Prévoir des aménagements pour faire respecter le 30 km/h
- Créer des effets de portes pour des centres reconnaissables

- Créer des zones de convivialité
- Supprimer les trottoirs dans ces zones (expériences existantes en Wallonie)
- Ajouter des marquages au sol vélo indiquant les distances de dépassement entre voiture et vélo
- Structurer et faire respecter les zones de stationnement
- Installer des radars, lidards
- Mettre certains tronçons de la N273 en zone 30 (Ndlr : >< fait débat)
- Tenir compte des gros charrois (machines agricoles, bus, camions, engins divers) et des contraintes raisonnables liées au parking pour l'aménagement des dispositifs visant à réduire la vitesse.

9. Aménagement d'une liaison douce vers la N4 à partir de Blanmont

Le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », a proposé cet aménagement ciblé visant au renforcement général e réseau cyclo-pédestre de la commune. Les options proposées sont :

- Trottoir de la pizzeria jusqu'au lotissement « Pré à la Chambre »
- Piste cyclable du lotissement à la N4
- Commencer l'aménagement dès l'AD Delhaize
- Sécuriser aussi la traversée au niveau de la chapelle Mahy
- Cette piste devrait être en site propre et sécurisée au vu de la forte fréquentation de la voirie

10. Promotion et sécurisation du réseau cyclo-pédestre et des promenades existant au sein de la commune

Lors de l'appel à idées et du groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », les participants ont formulé différentes idées pour renforcer et promouvoir le réseau cyclo-pédestre de la commune :

- Liaisons aux pôles locaux
- Liaisons intervillages et vers les villages limitrophes
- Réhabilitation de l'axe Castillon - centre
- Utilisation de certains chemins de remembrement pour les usagers doux: création de bi-bandes...
- Développer les chemins partagés en zones agricoles (F99c) et y instaurer le 30km/h
- Remettre en état des chemins et sentiers et en créer le long des cours d'eau
- Prévoir une carte du réseau
- Nommer les sentiers n'en disposant pas + installer des panneaux signalétiques
- Création d'un site internet "dis-moi quel est ton chemin"
- Passer par une phase d'inventaire des pistes, voiries, sentiers,....
- Analyse de la qualité des trottoirs et de l'éclairage

- Créer un accès vélo rapide vers Louvain-La-Neuve (en plus de Gembloux) en collaboration avec la région/province et la commune de Mont-Saint-Guibert.
- Créer et promouvoir des ballades (piétons, cyclistes, VTT) au départ des places de village (ou parkings) >< Des balades existent déjà et sont recensées au syndicat d'initiative, elles vont peu à peu être revues (accessibilité et exactitude des tracés sur la documentation existante). Ce qui n'empêche pas d'en créer de nouvelles ! Ami chemin (transition Chastre) et le syndicat d'initiative y travaillent.

11. Création d'une liaison cyclo-piétonne Chastre-Gembloux le long de la ligne 161

L'appel à idées et groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », a proposé cet aménagement « transcommunal » ciblé visant au renforcement général du réseau cyclo-pédestre de la commune et vers les communes limitrophes. Il permettrait une connexion à la gare de Gembloux et au RAVeL 147 Sombreffe / Perwez Les options proposées sont :

- Création d'une ligne cyclo-pédestre partagée le long de la ligne 161 reliant la gare de Chastre à la gare de Gembloux
- Sécurisation de la liaison (surtout par rapport à la ligne sncb existante et en fonction)
- (Ndlr : fait débat) Il serait utile de faire une comparaison (avantage – coût) entre cette option et le trajet par des chemins de remembrement existant entre Perbais, Ernage et Gembloux.

12. Rénover le quartier de la place de la gare de Chastre en un pôle multifonctionnel et multimodal

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».
Comment imaginez-vous l'aménagement de la place ? Que souhaitez-vous y retrouver ? À quoi, à qui doit-on faire attention ?...
Première options proposées :

- Eco-quartier, marché hebdomadaire, café citoyen...
- Rénovation de la sucrerie (fait débat au vu de son état. Pour certains , il vaut mieux détruire et reconstruire)
- Faire de la gare, une porte d'entrée touristique du territoire communal
- Favoriser le développement des petits commerces
- Y aménager un auvent à vélo/ moto pour les voyageurs ainsi que vélo électriques et vélo partagés (via application)
- Investir l'ancienne sucrerie en foyer culturel
- Maintenir le parking gratuit étant donné qu'il est à côté de la gare. Cela incitera les gens à se déplacer en train et/ou en bus
- Y installer une station de voitures partagées

- Un parking vélo sécurisé, un passage sous voies éclairé et sans crainte, dont les murs sont décorés en peinture murale par les jeunes du quartier (atelier de art painting)
- S'inspirer du projet Quatre Quarts installé à la gare de Court Saint Etienne. C'est une coopérative à finalité sociale, un espace intergénérationnel, de rencontres et d'échanges de savoir dans un esprit « récup, local et de saison ». On y trouve une cantine, de l'artisanat et des ateliers
- Réaliser un espace agréable et convivial permettant la rencontre des Chastrois; l'espace et suffisamment vaste pour toutes ces fonctions.
- Revoir les cheminements piétons qui vont de la Place vers le rond-point (trottoirs,...)
- Installer des bornes pour voitures électriques.
- Pour sécuriser les lieux, prévoir une caméra de surveillance ainsi qu'à d'autres endroits « stratégiques » de la commune.
-

13 Promotion des entrepreneurs locaux vers le public

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « économie locale » ont proposé ce projet. Celui-ci doit toutefois être précisé par des actions concrètes. Seule action proposée :

- Promouvoir des commerces locaux via toutes boites (cfr.Publi Gembloux). (Pas de pubs mais bien des articles).
- Organiser une journée des entreprises locales
- Remettre à jour un annuaire des commerces sur le site de la commune.

14. Développer des projets d'économie circulaire/circuits courts

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « économie locale », ont proposé différentes mesures visant à renforcer l'écoulement des produits locaux et à développer l'économie circulaire :

- Créer une halle de vente / espace de vente (Sur le site du quartier de la gare ?)
- Créer un système de 'paniers chastrois'
- Promouvoir les produits locaux lors de chaque évènement festif
- Créer une ressourcerie
- Valorisation d'objet par des personnes sans emploi ou en réorientation
- Créer un partenariat avec l'IFAPME de Perwez
- Location ou prêt d'outils
- Travailler sur la valorisation des productions laitières
- Attirer des producteurs potentiels et leur proposer une aide ou un soutien pour produire.
-

15 Créer un "tiers-lieu" mi ferme mi bureaux

Ce projet a été proposé par le Groupe de travail thématique « économie locale ». Les propositions pour ce projet sont :

- Acquisition d'une ferme ou d'un terrain propice au développement d'un lieu multifonctionnel
- Y installer :
    - bureaux partagés (co-working)
    - une exploitation agricole
    - salle polyvalent d'expositions et de spectacles
    - logements
    - hall relais pour transformation de produits
    - un atelier cuisine pour le CPAS, la régie de quartiers,
    - des maraichers transformateurs ;
    - un magasin de vrac.
    - On pourrait y associer épicerie sociale, plateforme des invendus pour les hébergeuses de migrants, ateliers zerodéchets, couture, repair-café...
    -
- Engager quelqu'un pour animer ce lieu d'innovation agri-alimentaire et d'échange de compétences entre professionnels.
- Valoriser les productions locales et leur transformation / consommation sur place.
- Mettre en place des formations de pratique en maraîchage.
- Mettre à disposition des terrains aux agriculteurs qui débutent
- Faire un inventaire-échange avec les agriculteurs sur leurs projets de transmission/reprise
- Lancer un appel à projet pour l'espace maraichage-transformation de produits

16 Accompagnement des agriculteurs et aide aux changements de pratiques agricoles

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « économie locale », ont proposé différentes mesures visant à créer un partenariat avec les agriculteurs pour accompagner l'évolution du secteur agricole tant sur l'angle de l'économie locale que de la transition écologique. Les propositions formulées dans ce sens sont :

- Se faire aider par Natagriwal qui soutient les agriculteurs en transition
- Mettre en lumière les aspects économiques, organisationnels et budgétaires
- Réaliser des partenariats avec des auteurs d'études déjà existantes
- Mettre à disposition des terrains pour les jeunes agriculteurs qui débutent en maraichage

- Favoriser les rencontres entre agriculteurs et non-agriculteurs (dialoguer, écouter et faire connaître leurs difficultés et inquiétudes) : promotion des journées fermes ouvertes, rencontres écoles / agriculteurs...
- Avec l'aide du PCDN, soutenir financièrement et concrètement les actions de protection des quartiers, des écoles et des terrains de sport de la dérive des pesticides, en plantant des arbres (avec le projet 4000 km de haies) sur des bandes de protection
- Mettre en place un conseil consultatif "ruralité et alimentation locale" qui pourrait favoriser ces échanges d'information et organiserait les rencontres, les conseils
- Encourager financièrement ou logistiquement l'achat de produits chastrois (et bio?) par les cantines de collectivités (écoles, crèches, accueillantes, maisons de repos) de la commune.

17. Améliorer la mobilité sécurisée vers les écoles

L'appel à idées et le groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée », ont proposé différentes mesures visant à l'amélioration de l'accessibilité et de la mobilité active sécurisée vers les écoles. Les options proposées sont :

- Améliorer les liaisons de modes doux vers les écoles
- Projets d'infrastructures et aménagement d'espaces publics (amélioration de la sécurité, trottoir, passage piéton...) pour les cheminements vers les écoles.
- Kiss & drive pour toutes les écoles.
- Steward pour faire traverser les enfants le matin et l'après-midi.
- Encourager le covoiturage pour conduire les enfants à l'école. Limiter les voitures en encourageant les parents responsables pour conduire les enfants à l'école.
- Rencontrer/encourager les écoles pour trouver des propositions et initiatives qu'elles pourront mettre en œuvre elles-mêmes.
- Organiser des rangs vélos (encadrés par bénévoles) – Maxi cuistax
- Mettre en place un système de prêt de vélos pour enfants
- Créer des pédibus ou vélobus pour les trajets 'domicile-école'
- Augmenter la capacité des parkings vélos aux écoles
- Remettre les bus scolaires pour « navetter » les enfants
- Mettre des barrières jaunes et rouges aux abords de toutes les écoles de la commune.
- Repenser certains passages pour piétons et les éclairages proches de celles-ci
- Proposer des solutions accessibles à tous pour limiter le stationnement et l'abondance de voitures.
- Aménager des trottoirs tout le long de la rue des Communes/N273, y compris le virage du Dog Land.

18. Création de parkings vélos sécurisés aux nœuds multimodaux majeurs

Cette proposition a été formulée initialement lors du groupe de travail thématique « mobilité active et sécurisée » au niveau des gares mais a été élargie aux différents pôles multimodaux présents sur la commune (gares, arrêts de bus spécifiques (quartiers sociaux…), parking voiture pour covoiturage...).

Options proposées :

- Mettre à disposition des vélos électriques avec bornes de rechargement pour se rendre depuis les centres des villages vers les gares toute proches : Chastre, Blanmont, Gembloux.
- Installer à Gentinnes, un parking vélo (près de l'église?)
- Mesure indispensable dans le cadre d'un plan de covoiturage avec gares (Chastre et Blanmont) comme lieux de RDV.

19 Campagnes d'information de la population vis-à-vis des actions solidaires de la commune

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Annuaire des associations tenu à jour
- L'agenda des activités et l'annuaire devraient au minimum figurés sur le site internet de la commune. Des rappels de dates d'activité pourraient faire l'objet de notifications du type sms.
- Une infolettre (newsletter) communale diffusée une ou deux fois par mois complèterait utilement le "Bien vivre à Chastre"

20 Recréer une vraie place communale à Chastre

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Préserver l'esprit de la place « de taille humaine »
- En faire une place piétonnière conviviale / lieu de rencontre (bancs, fontaine, kiosque...)
- Enlever le tarmac et verduriser.
- Repenser la mobilité au niveau de la place
- Limiter le trafic pour la santé des riverains
- Augmenter la biodiversité sur la place
- Une fois aménagée, dynamiser la place par des activités fermées à la circulation (comme la fête des voisins, balle pelote)
- Consulter les projets de l'école horticole de Gembloux
- Implanter des panneaux explicatifs
- Intégrer l'aménagement privé des maisons incendiées à reconstruire dans le cadre d'une petite place villageoise.

- En faire le trait d'union piétonnier entre les sentiers existants.
- Mettre en valeur le patrimoine (cimetière, cure,..)
- Prévoir une connexion avec le cimetière
- Donner une nouvelle fonction au vieux cimetière de Chastre en l'aménagement en un espace vert à vocation religieuse (parcelle des étoiles), historique (valeur du patrimoine ainsi que l'importance des personnes qui y sont enterrées.
- Faire de l'ancien cimetière un parc « cinéraire ».
- Limiter le stationnement sur la place
- Aménager une rampe pour accéder directement de la drève à l'école en passant devant le monument aux morts
- Aménager les parkings des riverains surtout pour les personnes plus âgées et aussi pour les parents de l'école qui y déposent leurs enfants
- Ce projet, devrait être abordé avec une vision large prenant également en considération la drève, les prairies qui entourent la maison communale et le Bois du Castillon.

21 Rénovation de la place de la Féchère

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».
Comment imaginez-vous l'aménagement de la place ? Que souhaitez-vous y retrouver ? À quoi, à qui doit-on faire attention ? ...

Premières options :

- Garder le calme et la beauté de la place. L'aménager pour que celle ci soit conviviale & fleurie.
- Y installer des bancs, une plaine de jeux,
- Changer la balançoire
- Installer une aire de pic-nic et barbecue (Ndlr : fait débat)
- Installer un étang (Ndlr : fait débat)
- Garder l'espace foot/basket qui est très modulable
- Séparer franchement la limitation parking et aire de jeux pour éviter que les gens s'y garent lors de divers événements
- Remettre à neuf le petit parking en dolomie
- Planter quelques arbres fruitiers ou arbuste dans la partie en herbe
- Mettre des haies basses le long des trottoirs afin d'éviter que les gens ne se garent dans l'herbe
- Repenser les parkings et la circulation pour éviter que les voitures passent sur les aires de jeux
- Créer un emplacement 'Kiss & Drive
- Prévoir une zone pour garer des vélos, proches des terrains de foot/basket
- "Fermer " l'accès à la partie terrain de foot aux voitures via, du côté rue de la Féchère, une haie et de l'autre une barrière levante ou des plots amovibles.

- Créer des trottoirs
- Mettre de nouvelles poubelles
- Impliquer et proposer une gestion communautaire de la place par les riverains

22 Rénovation de la place de Cortil Noirmont

Comment imaginez-vous l'aménagement de la place ? Que souhaitez-vous y retrouver ? À quoi, à qui doit-on faire attention ? ...

Premières options :

- Réaliser un espace "ludique" pour les enfants.
- Installer des plates-bandes, des bancs, poubelles ....
- Nettoyer les berges de la rivière pour pouvoir profiter de sa vue.
- Y mettre 1 ou 2 tables de Pic-Nic
- Proposer un bac à sable pour les enfants
- Développer mur de skate board, panier de basket, goals de foot, ...
- Réaliser une cascade, fontaine décorative
- Réaliser un coin "potager" ou les aromates pourraient être partagés (ciboulette, ...) entretenu par les citoyens voulant y participer.
- Planter quelques arbres pour pouvoir profiter de l'ombre (été).
- Avec deux salles et une école à proximité, on doit y garder des places de parking, même si ce n'est pas idéal de favoriser les transports motorisés
- Ajouter une chicane de bacs de fleurs à l'entrée de la rue de la Féchère (côté église) pour bien marquer l'entrée dans une zone 30
- Dessiner sur les sols des emplacements de parking (côté mur dans la rue de le Féchère, et côté place le long de la place); cela casserait l'effet "grande ligne droite" que l'on peut avoir en entrant dans la rue Féchère.

23. Aménager l'ancienne école de Villeroux

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Permettre aux habitant de se rencontrer lors d'activités socio-collectives conviviales diverses
- Gestion des activités par un noyau d'habitants de Villeroux
- Placement de jeux pour enfants dans le jardin
- L'utiliser aussi comme locaux pour une bibliothèque
- Attention à cibler les priorités si l'ancienne école de Villeroux devient un mini centre culturel. Il est indispensable de choisir un lieu maximum par entité pour ce genre d'affectation.

- Réaliser un potager en permaculture didactique pour les jeunes

24 Rénover la salle des Golards

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».
Comment imaginez-vous la rénovation de cette maison de village ? Que souhaitez-vous y retrouver ? Quelles activités imaginez-vous ? À quoi, à qui doit-on faire attention ?...

Premières options :

- Pouvoir l'utiliser pour des fêtes de village
- Pouvoir la louer aux personnes du village pour leurs propres activités (mariages, communions...)
- Pouvoir l'utiliser pour des activités socio-collectives diverses
- Rénover le coin cuisine, sanitaires, sécurité (pompiers, sortie de secours, incendies...)
- Y retrouver un bar accessible.
- Inscrire son fonctionnement dans une réflexion plus globale sur les gestions des salles communales ou non-communales mais à caractère public
- Veiller à une insonorisation optimale, tant pour le voisinage que pour la maison d'habitation qui y est accolée

25 Création d'une Maison de jeunes

Projet proposé lors de l'appel à idées et par le GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options :

- Engager des animateurs professionnels
- Fonction d'espace d'accueil & de rencontres
- Espace de loisirs créatifs, activités à caractère culturel, récréatif et sportif par et pour des jeunes.
- Formations pour les jeunes en décrochage scolaire/ soutien scolaire
- Maison des jeunes qui pourrait aussi être utilisée (à d'autres heures, en journée) par des personnes âgées, qui n'ont pas non plus de lieu où se rencontrer. Des rencontres intergénérationnelles pourraient aussi y avoir lieu.
- Un bâtiment ou une organisation qui accueille et fédère avec, éventuellement, un certain nomadisme (maison virtuelle) ? Cette question pourrait être examinée en tenant compte - des besoins et souhaits concrets, - de la dispersion des villages, - de l'existence de salles communales, - de l'existence de salles de village, - des traditions, habitudes, changements souhaités, - de l'existence de salles non communales.

- A réfléchir avec d'autres communes limitrophes qui n'ont pas de MJ (Gembloux notamment) ?
- Associer l'AMO Carrefour J au projet

26. Dynamiser l'utilisation des églises (rationaliser, usage partagé).

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Réaffectation de certains lieux de culte
- Valorisation de la chapelle du mémorial kongolo
- Elargir la fonction de l'église Place communale de Chastre en gardant sa fonction de culte religieux mais aussi d'endroit de réflexion plus philosophique, artistique comme de lecture, de conférences, de bibliothèque ,d'enseignement ....)
- Une fusion des fabriques d'église pourrait déjà permettre de faire un état des lieux des bâtiments du culte, une estimation des frais à envisager pour les conserver en bon état.
- Prévoir l'accessibilité aux églises pour les étudiants en blocus. Prévoir un accès au WIFI et un aménagement minimum des lieux pour cette fonction.

27. Création d'une Maison médicale avec projets de santé communautaire

Projet proposé lors du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Mise en place d'une équipe multi-disciplinaire (médecins, kiné, infirmiers, dentiste,...)
- Système d'inscription « au forfait »
- S'adresser prioritairement aux chastrois
- Collaboration avec les acteurs locaux (écoles, CPAS, ONE, ...) pour créer du lien entre les projets existants
- Développement d'activités de prévention et/ou liées à la santé globale (pas uniquement les soins de première ligne)
- Un service juridique (logement, emploi, dettes..) , et une aide psychologique.
-

28 Optimisation et mutualisation de l'utilisation des installations sportives

Projet proposé en vue d'optimiser l'utilisation des bâtiments existants en dehors des horaires d'occupation habituelle.

Premières options proposées :

- Aborder la question de la qualité des infrastructures
- Utilisation de locaux en soirée (ex : gymnase des écoles…)
- Faire un cadastre des installations disponibles et des manques/besoins : connaitre et mettre en commun les infrastructures sportives existant dans les salles communales, les écoles et les mettre en commun pour valoriser ce qui existe, au delà des réseaux etc. Les écoles sont vides durant les soirées, les WE, les congés et les vacances : comment les utiliser ? Des salles communales sont disponibles. Des salles privées aussi : chalet, biodanza, Patria...
- Demander les subsides pour implanter une piscine dans notre commune (ou transcommunal)
- Refaire un terrain de tennis au Chalet

29. Valorisation du bois du Castillon(convivialité, santé, biodiversité)

Ce projet provient de l'intégration de deux projets :

1) Création d'un parcours vita : projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

2) Valorisation du bois du Castillon : projet proposé lors du groupe de travail thématique « environnement, paysages et aménagement du territoire », les participants ont formulé différentes idées liées à ce bois communal :

- Pérenniser le bois par une gestion forestière adaptée
- Entretenir la biodiversité existante et l'améliorer dans un esprit éducatif
- Créer un parcours santé
- Créer un chemin accessible aux promeneurs
- Créer des lieux de convivialité aux alentours du bois (barbecue, aire de pique-nique sur le terrain de foot)
- Prévoir des connexions avec ses alentours par des sentiers : place communale, tumulus, école.
- Réfléchir sur le long terme au devenir de la drève
- Quelques panneaux pédagogiques et la rénovation de la mare et du jardin de la maison communale seraient utiles en complément
- Avoir une aire de jeux pour enfants près du square de Lespignan amènerait un peu plus de vie et de convivialité.

30. Création d'un plan de communication

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Développer le site internet communal pour le rendre plus attractif
- Développer les outils de communication « off line » : bien vivre à Chastre, ...
- Création et diffusion d'un agenda des activités locales
- Annuaire des associations tenu à jour
- Mettre en évidence les atouts, spécificités, nouveautés et innovations sur Chastre
- Développement du Plan de communication dans une optique de « smart cités ».
- Tenir compte de la problématique de la fracture numérique (personnes précarisées, personnes âgées…)
- Compléter le « bien vivre à Chastre » par une infolettre diffusée une ou deux fois par mois aux personnes intéressées
-

31 Amélioration de l'accès aux technologies de communication (smartcities,...)

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Renseigner des informations locales (agenda et activités…)
- Implanter des panneaux d'information (valves) en des lieux de forte fréquentation
- Mise en place de bornes interactives communales
- Mettre en place des lieux pédagogiques, formant à l'accès aux technologies de communication

32. Coordination de la communication, réseautage et animation des acteurs culturels

Projet proposé lors de l'appel à idées et du GT thématique « cohésion sociale, développement humain, communication ».

Premières options proposées :

- Animateur professionnel pour aider les groupes citoyens porteurs de projets et pour créer des synergies entre les associations
- Rôle de collecte et de transmission d'information
- Un site internet clair et mis à jour facilement par les associations elles-mêmes.
- Des rencontres régulières des associations entre elles et dans le contact avec les divers publics.

33. Renforcement de l'ancrage local des écoles

Premières options proposées :

- Amélioration des structures et services aux écoles (repas, mobilité, projets, nature)
- Encourager financièrement ou logistiquement l'achat de produits chastrois (et bio?) par les cantines de collectivités (écoles, crèches, accueillantes, maisons de repos) de la commune

11.10 ***B.10 Supports de communication***

La relance de l'opération de développement rural de Chastre,

.....c'est pour bientôt !

Début 2018, la Commune de Chastre s'est lancée dans une Opération de Développement Rural. Cette politique, proposée aux communes rurales par la Région Wallonne, vise à mettre en place des projets concrets pensés conjointement par la Commune, les habitants et les acteurs locaux.

Un large cycle de consultation de la population a été organisé au premier trimestre. Les atouts et faiblesses exprimés, en véritable diagnostic, serviront de base à l'élaboration d'un programme d'objectifs et de projets concrets touchant à toutes les sphères de la vie des Chastrois.

Après une interruption en raison de la période des élections communales, la dynamique de l'opération de développement rural redémarrera début 2019. **Un appel à candidature sera lancé prochainement pour la constitution de la Commission locale de Développement rural qui sera chargée de co-contruire avec la Commune le futur Programme communal de développement rural.**

Intéressés par la dynamique ? Restez connectés !

Un site internet *qui vous explique tout :* **www.odrchastre.info**

Une page Facebook *qui vous tient informé :* **« Opération de développement rural de Chastre »**

Une newsletter pour vous informer : envoyer votre adresse mail à l'organisme d'accompagnement (n.bosmans@frw.be) avec en objet « inscription newsletter ODR Chastre »

Plus d'infos ? Fondation Rurale de Wallonie : Nicolas Bosmans ou Simon Depaepe, n.bosmans@frw.be; tel : +32 (0)10 23.78.00.

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie.

L'Opération de Développement Rural de Chastre

TROUVEZ **DES IDÉES CONCRÈTES**

POUR RÉPONDRE **AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT**

DE LA **COMMUNE DE CHASTRE !**

COMMENT FAIRE ?

1) **Du 24 juin au 15 septembre 2019 : Brainstorming via une plateforme participative en ligne**. Rendez-vous sur https://participation.frw.be/ et inscrivez-vous dès-à-présent pour être tenu informé du top départ.
2) **Du 23 septembre au 28 octobre 2019 : Un cycle de Groupes de Travail thématiques** sera organisé à travers différentes réunions spécifiques à chaque enjeu de développement. Les dates précises seront communiquées le 24 juin 2019 via les différents canaux.

Intéressé par la dynamique ? Restez connecté !

Un site internet** qui vous explique tout :* **www.odrchastre.info** ***(Facebook, newsletter…)

Plus d'infos ? Fondation Rurale de Wallonie : Nicolas Bosmans ou Simon De Paepe, n.bosmans@frw.be; tel : +32 (0)10 23.78.00.

Une initiative de la Commune de Chastre,
accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie
et soutenue par la Wallonie.

L'Opération de Développement Rural de Chastre

TROUVEZ **DES IDÉES CONCRÈTES**

POUR RÉPONDRE **AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT**

DE LA **COMMUNE DE CHASTRE !**

COMMENT FAIRE ?

Du 23 septembre au 14 octobre 2019 : Un cycle de Groupes de travail (GT) thématiques sera organisé à travers différentes réunions spécifiques à chaque enjeu de développement.

Lors de ces réunions thématiques, vous aurez l'occasion de réfléchir et proposer des idées concrètes pour répondre à ces enjeux. Les groupes de travail sont ouverts à toute la population. D'éventuelles personnes ressources seront conviées à la réunion.

- **23 septembre, 19h30-21h30 : GT 'Aménagement du territoire, environnement et paysage'**

  Salle du Tensoul à Cortil-Noirmont
- **30 septembre, 19h30-21h30 : GT 'mobilité active et sécurisée'**

  Salle 'espace 2000' à Blanmont
- **07 octobre, 19h30-21h30 : GT 'économie locale'**

  Salle du Tensoul à Cortil-Noirmont
- **14 octobre, 19h30-21h30 : GT 'cohésion sociale, développement humain et communication'**

  Salle du Tensoul à Cortil-Noirmont

Merci de prévenir de votre participation via le site internet ou par mail.

Plus d'informations sur la dynamique ?

Un site internet *qui vous explique tout :* **www.odrchastre.info** ***(Facebook, newsletter…)***

Plus d'infos ? Fondation Rurale de Wallonie : Nicolas Bosmans ou Simon De Paepe, n.bosmans@frw.be; tel : +32 (0)10 23.78.00.

Une initiative de la Commune de Chastre,
accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie
et soutenue par la Wallonie.

CHASTRE

débute son

Opération de Développement Rural !

Un programme co-construit avec tous les acteurs de la commune

Cliquez ici pour plus d'infos

Cinq réunions de consultation villageoise

Cliquez ici pour consulter l'agenda

Une enquête en ligne

Cliquez ici pour compléter l'enquête

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

« Opération de développement rural de Chastre »

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

Chastre, le 14 janvier 2018

Une consultation de la population pour lancer l'Opération de Développement Rural de Chastre

Du 24 janvier au 7 mars 2018, les chastrois(es) seront invités à partager leur perception de leur commune, les points forts, les points faibles et les propositions d'amélioration. Cette consultation prendra la forme de quatre soirées dans les villages de l'entité.
La consultation de la population marque le lancement de l'Opération de Développement Rural (ODR) de la commune de Chastre. Une cinquième réunion destinée aux associations sera organisée le mercredi 21 mars 2018.

Des projets et un développement pour tous

L'Opération de Développement Rural est un processus participatif mené par la Commune avec les citoyens et les forces vives de Chastre. Elle débouche sur la rédaction et la mise en œuvre d'un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) qui fixe des objectifs à atteindre et des projets à réaliser dans les années à venir dans chacune des problématiques de la vie locale. Plus d'une centaine de communes wallonnes mènent actuellement une opération de développement rural. Certains projets du PCDR peuvent être financés jusqu'à 80% par la Wallonie.

Calendrier des consultations (19h30 – 21h30)

24/01 Cortil-Noirmont
(Salle du Tensoul, rue du Tensoul)
07/02 Saint-Géry - Gentinnes
(Salle des Golards, rue des Golards)
21/02 Chastre-Villeroux
(Administration communale de Chastre)
07/03 Blanmont
(Salle espace 2000, sentier de la Fléchère)
21/03 Associations locales
(Administration communale de Chastre)

Les réunions seront animées par la Fondation Rurale de Wallonie (www.frw.be) qui accompagne la Commune de Chastre dans son Opération de Développement Rural.

Et ensuite ?

Après le cycle de consultations, les travaux participatifs seront temporairement suspendus en raison de la période des élections communales d'octobre 2018.

Après les élections, un appel à candidature sera lancé pour la composition de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), qui sera le principal lieu participatif de réflexion pour l'élaboration du Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Cette commission désignée par le Conseil communal, sera composée de ¾ de citoyens pour ¼ d'élus. Elle se devra de refléter la diversité de la population locale. Cette commission sera le

véritable moteur de l'opération. Elle sera amenée à se pencher sur tous les grands aspects de la vie communale pour définir une stratégie de développement et les projets pour y répondre. Elle participera également à la mise en œuvre des projets. Les réunions de la CLDR se dérouleront généralement en soirée et seront animées par la FRW. Elles prendront des formes variées : réunions plénières, groupes de travail, visite de terrain…

Les participants aux consultations villageoises pourront déjà manifester leur intérêt de participer à la CLDR.

Un large appel à candidature sera lancé après les élections communales d'octobre 2018. La CLDR devrait être installée début 2019.

Plus d'informations sur l'opération de développement rural de Chastre :
www.odrchastre.info
www.facebook.com/ODRChastre

BRAINSTORMING

DU 24 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

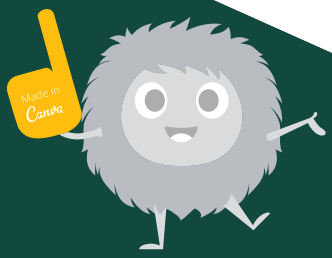

AIDEZ-NOUS À TROUVER DES IDÉES CONCRÈTES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE CHASTRE !

RENDEZ-VOUS SUR

https://participation.frw.be

PLATEFORME PARTICIPATIVE EN LIGNE

CYCLE DE GROUPES DE TRAVAIL

DU 23 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE

UNE RÉUNION SPÉCIFIQUE POUR CHAQUE THÉMATIQUE

- **Lundi 23 septembre 19h30 : GT aménagement du territoire, environnement et paysage**
  Salle du Tensoul, rue du Tensoul à Cortil-Noirmont
- **Lundi 30 septembre 19h30 : GT mobilité active**
  Salle 'Espace 2000', place de la Féchère à Blanmont
- **Lundi 07 octobre 19h30 : GT économie locale**
  Salle du Tensoul, rue du Tensoul à Cortil-Noirmont
- **Lundi 14 octobre 19h30 : GT cohésion sociale, développement humain et communication**
  Salle du Tensoul, rue du Tensoul à Cortil-Noirmont

TOUTES LES INFOS SUR www.odrchastre.info

Ed. responsable : administration communale de Chastre, Directrice générale, Mme. Stéphanie Thibeaux

Ne pas jetter sur la voie publique.

BRAINSTORMING

DU 24 JUIN AU 15 SEPTEMBRE

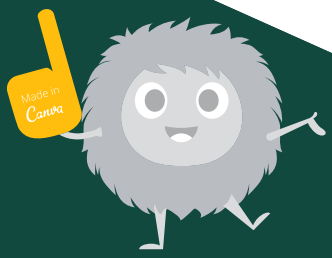

AIDEZ-NOUS À TROUVER DES IDÉES CONCRÈTES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE DE CHASTRE !

RENDEZ-VOUS SUR

https://participation.frw.be

PLATEFORME PARTICIPATIVE EN LIGNE

CYCLE DE GROUPES DE TRAVAIL

DU 23 SEPTEMBRE AU 14 OCTOBRE

UNE RÉUNION SPÉCIFIQUE POUR CHAQUE THÉMATIQUE

- **Lundi 23 septembre 19h30 : GT aménagement du territoire, environnement et paysage**
  Salle du Tensoul, rue du Tensoul à Cortil-Noirmont
- **Lundi 30 septembre 19h30 : GT mobilité active**
  Salle 'Espace 2000', place de la Féchère à Blanmont
- **Lundi 07 octobre 19h30 : GT économie locale**
  Salle du Tensoul, rue du Tensoul à Cortil-Noirmont
- **Lundi 14 octobre 19h30 : GT cohésion sociale, développement humain et communication**
  Salle du Tensoul, rue du Tensoul à Cortil-Noirmont

TOUTES LES INFOS SUR www.odrchastre.info

éditeur responsable : administration communale de Chastre, Directrice générale, Mme. Stéphanie Thibeaux

Ne pas jetter sur la voie publique.

CHASTRE

débute son

Opération de Développement Rural !

Une consultation villageoise pour construire

le programme de développement de votre commune !

Venez donner votre avis lors des différentes

consultations villageoises

FRW

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

CHASTRE

débute son

Opération de Développement Rural !

Une consultation villageoise pour construire

le programme de développement de votre commune !

Venez donner votre avis lors des différentes

consultations villageoises

FRW

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

*La Commune de Chastre convie ses habitant(e)s à venir donner leur avis sur le territoire dans le cadre de son **Opération de Développement Rural** (ODR).*

*Les atouts et faiblesses exprimés, en véritable diagnostic, serviront de base à l'élaboration d'un **programme d'objectifs et de projets concrets** touchant à toutes les sphères de la vie des chastrois.*

Venez donner votre avis !

Consultations villageoises

Vous n'avez pas l'occasion de venir à la réunion organisée pour votre village ? N'hésitez donc pas à venir à une autre réunion programmée.

Cortil & Noirmont : mercredi 24-01-2018 à 19h30
Salle du Tensoul
rue du Tensoul à Cortil

Saint-Géry & Gentinnes : mercredi 07-02-2018 à 19h30
Salle des Golards
rue des Golards à 1450 Gentinnes

Chastre & Villeroux : mercredi 21-02-2018 à 19h30
Maison communale
71 avenue du Castillon - 1450 Chastre

Blanmont : mercredi 07-03-2018 à 19h30
Salle Espace 2000
Sentier de la Féchère à 1450 Blanmont

Rencontre des associations : mercredi 21-03-2018 à 19h30
Maison communale
71 avenue du Castillon - 1450 Chastre

Plus d'infos ?

Rendez-vous sur :

www.odrchastre.info

Page « Opération de développement rural de Chastre »

FRW

Contact FRW
Mr. Nicolas Bosmans
email :n.bosmans@frw.be
tel : +32 (0)10 23.78.00

Commune de Chastre :
Mme. Jocelyne Baarslag
email : jocelyne.baarslag@publilink.be
tel : +32 (0)10 65.44.71

*La Commune de Chastre convie ses habitant(e)s à venir donner leur avis sur le territoire dans le cadre de son **Opération de Développement Rural** (ODR).*

*Les atouts et faiblesses exprimés, en véritable diagnostic, serviront de base à l'élaboration d'un **programme d'objectifs et de projets concrets** touchant à toutes les sphères de la vie des chastrois.*

Venez donner votre avis !

Consultations villageoises

Vous n'avez pas l'occasion de venir à la réunion organisée pour votre village ? N'hésitez donc pas à venir à une autre réunion programmée.

Cortil & Noirmont : mercredi 24-01-2018 à 19h30
Salle du Tensoul
rue du Tensoul à Cortil

Saint-Géry & Gentinnes : mercredi 07-02-2018 à 19h30
Salle des Golards
rue des Golards à 1450 Gentinnes

Chastre & Villeroux : mercredi 21-02-2018 à 19h30
Maison communale
71 avenue du Castillon - 1450 Chastre

Blanmont : mercredi 07-03-2018 à 19h30
Salle Espace 2000
Sentier de la Féchère à 1450 Blanmont

Rencontre des associations : mercredi 21-03-2018 à 19h30
Maison communale
71 avenue du Castillon - 1450 Chastre

Plus d'infos ?

Rendez-vous sur :

www.odrchastre.info

Page « Opération de développement rural de Chastre »

FRW

Contact FRW
Mr. Nicolas Bosmans
email :n.bosmans@frw.be
tel : +32 (0)10 23.78.00

Commune de Chastre :
Mme. Jocelyne Baarslag
email : jocelyne.baarslag@publilink.be
tel : +32 (0)10 65.44.71

Devenez membre de la Commission Locale de Développement Rural de Chastre et participez à des projets d'avenir pour votre entité!

L'opération de développement rural ? C'est quoi ça encore ?

Peut-être avez-vous participé début 2018 au cycle de consultation de la population, première étape importante de l'opération de développement rural de Chastre.

Après une inévitable et momentanée « mise en pause » de la dynamique en raison des élections communales de 2018, le travail peut à présent recommencer !

La prochaine étape indispensable est la création de la Commission locale de Développement rural (CLDR). Composée de 75% de citoyens et de 25% d'élus communaux, cette assemblée est le lieu central de réflexion et de concrétisation des projets prioritaires à mettre en œuvre dans les 10 années à venir pour répondre aux besoins des habitants et améliorer leurs conditions de vie.

La CLDR concrètement, pour faire quoi ?

Sa principale mission durant ces deux prochaines années sera d'élaborer le programme communal de développement rural.

Durant cette période, la CLDR se réunira +/- 8 fois/an. Une fois le PCDR approuvé et en phase de mise en œuvre des projets, la CLDR se réunira au moins 4 fois/an.

Les rencontres prennent la forme soit de réunions (la plupart du temps en soirée en semaine) soit de visites de terrains.

Qui désigne la CLDR ?

Conformément au Décret wallon du Développement rural, le Conseil communal crée la CLDR.

Le « quart communal » est directement désigné par le Conseil communal.

Les représentants des habitants sont désignés par le Conseil communal sur base d'un appel à candidature ouvert à tous les chastrois.

Intéressé ? Renvoyez votre candidature via ce formulaire en ligne pour le 16 avril 2019 au plus tard

Vous souhaitez en savoir plus ? Une réunion d'information se tiendra le **mercredi 03 avril 2019 à 20h** dans la **salle du Tensoul à Cortil-Noirmont.**

Et merci de diffuser cette information à un maximum de vos connaissances chastroises !

L'opération de développement rural est une initiative de la Commune de Chastre, bénéficiant de l'accompagnement de la Fondation Rurale de Wallonie.

Petit rappel

La Commission locale de Développement rural fraichement installée fin mai a débuté ses travaux d'élaboration du programme communal de développement rural qui comportera les objectifs et projets prioritaire pour le développement du territoire de Chastre ces 10 prochaines années.

Un large appel à idées est lancé !

Du 24 juin au 15 septembre 2019 : Brainstorming via une plateforme participative en ligne. Rendez-vous sur https://participation.frw.be/ et inscrivez-vous dès-à-présent et faites nous part de vos idées concrètes.

Et ce n'est pas tout…

A partir du 23 septembre 2019 : Un cycle de Groupes de Travail thématiques sera organisé à travers différentes réunions spécifiques à chaque enjeu de développement.

Planning des réunions disponible ici

Intéressé par la dynamique ? Restez connecté !

Un site internet *qui vous explique tout :* **www.odrchastre.info** ***(Facebook, newsletter…)***

Plus d'infos ? Fondation Rurale de Wallonie : Nicolas Bosmans ou Simon De Paepe, n.bosmans@frw.be; tel : +32 (0)10 23.78.00.

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie.

Vous recevez cet e-mail car vous avez marqué un intérêt pour l'opération de développement rural lors de la phase de consultation de la population de Chastre Si vous ne désirez plus recevoir d'informations sur l'opération de développement rural de Chastre, faites-le nous savoir par retour de mail, nous supprimerons votre adresse de notre mailing-list.

Petit rappel

La Commission locale de Développement rural installée fin mai a débuté ses travaux d'élaboration du programme communal de développement rural qui comportera les objectifs et projets prioritaire pour le développement du territoire de Chastre ces 10 prochaines années.

Du 23 septembre au 14 octobre 2019 : Un cycle de Groupes de travail thématiques sera organisé à travers différentes réunions spécifiques à chaque enjeu de développement.
Lors de ces réunions, vous aurez l'occasion de réfléchir et proposer des idées concrètes pour répondre à ces enjeux. Les groupes de travail sont ouverts à toute la population. D'éventuelles personnes ressources seront conviées à la réunion.

Merci de prévenir de votre particiation via ce formulaire en ligne

Vous n'avez pas la possibilité de venir à ces réunions ? Pour rappel, un brainstorming d'idées est organisé **via la plateforme participative en ligne de la Fondation Rurale de Wallonie**

➔ **Dernière ligne droite jusqu'au 15 septembre 2019 :**
Rendez-vous sur https://participation.frw.be/
Inscrivez-vous et faites nous part de vos idées concrètes !
Plus que 25 jours !

Restez connecté !

Un site internet *qui vous explique tout :* **www.odrchastre.info** ***(Facebook, newsletter…)***

Plus d'infos ? Fondation Rurale de Wallonie : Nicolas Bosmans ou Simon De Paepe, n.bosmans@frw.be; tel : +32 (0)10 23.78.00.

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie.

Vous recevez cet e-mail car vous avez marqué un intérêt pour l'opération de développement rural lors de la phase de consultation de la population de Chastre Si vous ne désirez plus recevoir d'informations sur l'opération de développement rural de Chastre, faites-le nous savoir par retour de mail, nous supprimerons votre adresse de notre mailing-list.

Petit rappel

Grâce à l'appel à idées lancé l'été 2019 via la **plateforme participative en ligne**, plus d'une centaine d'idées de projets ou d'objectifs ont pu être proposées.

Les informations ont été analysées dans **les groupes de travail thématiques** organisés entre mi-septembre et mi-octobre 2019. Les participants ont eu la possibilité de consulter les idées et d'en apporter des nouvelles, de plébisciter les idées qui leur paraissent prioritaires et d'en préciser d'autres.

Entre novembre 2019 et janvier 2020, la Commission locale de Développement rural et la Commune ont analysé cet important « remue-méninges » et ont été amenées à débattre pour choisir les projets considérés comme prioritaires à mettre en place dans les prochaines années.

De ce travail, est ressorti la **sélection d'une trentaine d'intitulés de projets**. Ceux-ci vous sont présentés sur la plateforme participative en ligne. **Ils doivent à présent être davantage précisés.**

Du 27 janvier au 16 février 2020 :

Enrichissez les 32 idées de projets pour l'avenir des villages de l'entité de Chastre

Rendez-vous sur **https://participation.frw.be/** et inscrivez-vous dès-à-présent !

Tout habitant de Chastre (ou personne travaillant à Chastre) peut, sur cette plateforme :

1. **Aimer** les projets qu'il trouve les plus intéressants, pertinents, motivants... ou au contraire pointer ("j'aime pas") les projets jugés inutiles / incohérents / problématiques.
2. **Enrichir / étoffer** la description des projets.

Nous avons besoin de vous pour enrichir ces projets et pour que vous, chastrois(e)s, soyez partie prenante de l'avenir de votre commune et de ses villages !

Ensuite…

Sur base de vos avis et de vos commentaires, la **Commission Locale de Développement Rural (CLDR)** retravaillera et précisera les projets qui seront inscrits dans le PCDR. Son objectif principal sera de proposer un programme d'une trentaine d'actions cohérent et concret pour les 10 prochaines années !

Intéressé par la dynamique ? Restez connecté !

Un site internet *qui vous explique tout :* **www.odrchastre.info** ***(Facebook, newsletter…)***

Plus d'infos ? Fondation Rurale de Wallonie : Simon De Paepe Ou Nicolas Bosmans, s.depaepe@frw.be, tel : +32 (0)10 23.78.00.

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie.

Vous recevez cet e-mail car vous avez marqué un intérêt pour l'opération de développement rural lors de la phase de consultation de la population de Chastre Si vous ne désirez plus recevoir d'informations sur l'opération de développement rural de Chastre, faites-le nous savoir par retour de mail, nous supprimerons votre adresse de notre mailing-list.

CHASTRE

débute son

Opération de Développement Rural !

Un programme co-construit avec tous les acteurs de la commune

Une enquête en ligne

Rendez-vous sur notre site internet

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

« Opération de développement rural de Chastre »

Cinq réunions de consultation villageoise

Venez nous donner votre avis !

La Commune de Chastre convie ses habitant(e)s à venir donner leur avis sur le territoire dans le cadre de son **Opération de Développement Rural** (ODR). Les atouts et faiblesses exprimés, en véritable diagnostic, serviront de base à l'élaboration d'un **programme d'objectifs et de projets concrets** touchant à toutes les sphères de la vie des chastrois.

Vous n'avez pas l'occasion de venir à la réunion organisée pour votre village ?

N'hésitez donc pas à venir à une autre réunion programmée.

Cortil & Noirmont : mercredi 24-01-2018 à 19h30

Salle du Tensoul

rue du Tensoul à Cortil

Saint-Géry & Gentinnes : mercredi 07-02-2018 à 19h30

Salle des Golards

rue des Golards à 1450 Gentinnes

Chastre & Villeroux : mercredi 21-02-2018 à 19h30

Maison communale

71 avenue du Castillon - 1450 Chastre

Blanmont : mercredi 07-03-2018 à 19h30

Salle Espace 2000

Sentier de la Féchère à 1450 Blanmont

Rencontre des associations : mercredi 21-03-2018 à 19h30

Maison communale

71 avenue du Castillon - 1450 Chastre

Plus d'infos ?

Fondation Rurale de Wallonie
Mr. Nicolas Bosmans
email :n.bosmans@frw.be
tel : +32 (0)10 23.78.00

Commune de Chastre :
Mme. Jocelyne Baarslag
email : jocelyne.baarslag@publilink.be
tel : +32 (0)10 65.44.71

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie.

CHASTRE

débute son

Opération de Développement Rural !

Un programme co-construit avec tous les acteurs de la commune

Cinq réunions de consultation villageoise

Venez nous donner votre avis !

AGENDA

au verso

Une enquête en ligne

Rendez-vous sur notre site internet

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

« Opération de développement rural de Chastre »

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

*La Commune de Chastre convie ses habitant(e)s à venir donner leur avis sur le territoire dans le cadre de son **Opération de Développement Rural** (ODR).*

*Les atouts et faiblesses exprimés, en véritable diagnostic, serviront de base à l'élaboration d'un **programme d'objectifs et de projets concrets** touchant à toutes les sphères de la vie des chastrois.*

Venez donner votre avis !

Consultations villageoises

Vous n'avez pas l'occasion de venir à la réunion organisée pour votre village ? N'hésitez donc pas à venir à une autre réunion programmée.

Cortil & Noirmont : mercredi 24-01-2018 à 19h30

Salle du Tensoul

rue du Tensoul à Cortil

Saint-Géry & Gentinnes : mercredi 07-02-2018 à 19h30

Salle des Golards

rue des Golards à 1450 Gentinnes

Chastre & Villeroux : mercredi 21-02-2018 à 19h30

Maison communale

71 avenue du Castillon - 1450 Chastre

Blanmont : mercredi 07-03-2018 à 19h30

Salle Espace 2000

Sentier de la Féchère à 1450 Blanmont

Rencontre des associations : mercredi 21-03-2018 à 19h30

Maison communale

71 avenue du Castillon à 1450 Chastre

Plus d'infos ?

Fondation Rurale de Wallonie
Mr. Nicolas Bosmans
email :n.bosmans@frw.be
tel : +32 (0)10 23.78.00

Commune de Chastre :
Mme. Jocelyne Baarslag
email : jocelyne.baarslag@publilink.be
tel : +32 (0)10 65.44.71

CHASTRE

débute son

Opération de Développement Rural !

Un programme co-construit avec tous les acteurs de la commune

Cinq réunions de consultation villageoise

Venez nous donner votre avis !

AGENDA

au verso

Une enquête en ligne

Rendez-vous sur notre site internet

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

« Opération de développement rural de Chastre »

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

CHASTRE

débute son

Opération de Développement Rural !

Un programme co-construit avec tous les acteurs de la commune

Cinq réunions de consultation villageoise

Venez nous donner votre avis !

AGENDA

au verso

Une enquête en ligne

Rendez-vous sur notre site internet

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

« Opération de développement rural de Chastre »

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

*La Commune de Chastre convie ses habitant(e)s à venir donner leur avis sur le territoire dans le cadre de son **Opération de Développement Rural** (ODR).*

*Les atouts et faiblesses exprimés, en véritable diagnostic, serviront de base à l'élaboration d'un **programme d'objectifs et de projets concrets** touchant à toutes les sphères de la vie des chastrois.*

Venez donner votre avis !

Consultations villageoises

Vous n'avez pas l'occasion de venir à la réunion organisée pour votre village ? N'hésitez donc pas à venir à une autre réunion programmée.

Cortil & Noirmont : mercredi 24-01-2018 à 19h30

Salle du Tensoul

rue du Tensoul à Cortil

Saint-Géry & Gentinnes : mercredi 07-02-2018 à 19h30

Salle des Golards

rue des Golards à 1450 Gentinnes

Chastre & Villeroux : mercredi 21-02-2018 à 19h30

Maison communale

71 avenue du Castillon - 1450 Chastre

Blanmont : mercredi 07-03-2018 à 19h30

Salle Espace 2000

Sentier de la Féchère à 1450 Blanmont

Rencontre des associations : mercredi 21-03-2018 à 19h30

Maison communale

71 avenue du Castillon à 1450 Chastre

Plus d'infos ?

Fondation Rurale de Wallonie
Mr. Nicolas Bosmans
email :n.bosmans@frw.be
tel : +32 (0)10 23.78.00

Commune de Chastre :
Mme. Jocelyne Baarslag
email : jocelyne.baarslag@publilink.be
tel : +32 (0)10 65.44.71

*La Commune de Chastre convie ses habitant(e)s à venir donner leur avis sur le territoire dans le cadre de son **Opération de Développement Rural** (ODR).*

*Les atouts et faiblesses exprimés, en véritable diagnostic, serviront de base à l'élaboration d'un **programme d'objectifs et de projets concrets** touchant à toutes les sphères de la vie des chastrois.*

Venez donner votre avis !

Consultations villageoises

Vous n'avez pas l'occasion de venir à la réunion organisée pour votre village ? N'hésitez donc pas à venir à une autre réunion programmée.

Cortil & Noirmont : mercredi 24-01-2018 à 19h30

Salle du Tensoul

rue du Tensoul à Cortil

Saint-Géry & Gentinnes : mercredi 07-02-2018 à 19h30

Salle des Golards

rue des Golards à 1450 Gentinnes

Chastre & Villeroux : mercredi 21-02-2018 à 19h30

Maison communale

71 avenue du Castillon - 1450 Chastre

Blanmont : mercredi 07-03-2018 à 19h30

Salle Espace 2000

Sentier de la Féchère à 1450 Blanmont

Rencontre des associations : mercredi 21-03-2018 à 19h30

Maison communale

71 avenue du Castillon à 1450 Chastre

Plus d'infos ?

Fondation Rurale de Wallonie
Mr. Nicolas Bosmans
email :n.bosmans@frw.be
tel : +32 (0)10 23.78.00

Commune de Chastre :
Mme. Jocelyne Baarslag
email : jocelyne.baarslag@publilink.be
tel : +32 (0)10 65.44.71

CHASTRE

débute son

Opération de Développement Rural !

Un programme co-construit avec tous les acteurs de la commune

Cinq réunions de consultation villageoise

Venez nous donner votre avis !

AGENDA

au verso

Une enquête en ligne

Rendez-vous sur notre site internet

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

« Opération de développement rural de Chastre »

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

CHASTRE

débute son

Opération de Développement Rural !

Un programme co-construit avec tous les acteurs de la commune

Cinq réunions de consultation villageoise

Venez nous donner votre avis !

AGENDA

au verso

Une enquête en ligne

Rendez-vous sur notre site internet

Un site internet *qui vous explique tout*

www.odrchastre.info

Une page Facebook *qui vous tient informé*

« Opération de développement rural de Chastre »

Une initiative de la Commune de Chastre, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie et soutenue par la Wallonie .

*La Commune de Chastre convie ses habitant(e)s à venir donner leur avis sur le territoire dans le cadre de son **Opération de Développement Rural** (ODR).*

*Les atouts et faiblesses exprimés, en véritable diagnostic, serviront de base à l'élaboration d'un **programme d'objectifs et de projets concrets** touchant à toutes les sphères de la vie des chastrois.*

Venez donner votre avis !

Consultations villageoises

Vous n'avez pas l'occasion de venir à la réunion organisée pour votre village ? N'hésitez donc pas à venir à une autre réunion programmée.

Cortil & Noirmont : mercredi 24-01-2018 à 19h30

Salle du Tensoul

rue du Tensoul à Cortil

Saint-Géry & Gentinnes : mercredi 07-02-2018 à 19h30

Salle des Golards

rue des Golards à 1450 Gentinnes

Chastre & Villeroux : mercredi 21-02-2018 à 19h30

Maison communale

71 avenue du Castillon - 1450 Chastre

Blanmont : mercredi 07-03-2018 à 19h30

Salle Espace 2000

Sentier de la Féchère à 1450 Blanmont

Rencontre des associations : mercredi 21-03-2018 à 19h30

Maison communale

71 avenue du Castillon à 1450 Chastre

Plus d'infos ?

Fondation Rurale de Wallonie
Mr. Nicolas Bosmans
email :n.bosmans@frw.be
tel : +32 (0)10 23.78.00

Commune de Chastre :
Mme. Jocelyne Baarslag
email : jocelyne.baarslag@publilink.be
tel : +32 (0)10 65.44.71

*La Commune de Chastre convie ses habitant(e)s à venir donner leur avis sur le territoire dans le cadre de son **Opération de Développement Rural** (ODR).*

*Les atouts et faiblesses exprimés, en véritable diagnostic, serviront de base à l'élaboration d'un **programme d'objectifs et de projets concrets** touchant à toutes les sphères de la vie des chastrois.*

Venez donner votre avis !

Consultations villageoises

Vous n'avez pas l'occasion de venir à la réunion organisée pour votre village ? N'hésitez donc pas à venir à une autre réunion programmée.

Cortil & Noirmont : mercredi 24-01-2018 à 19h30

Salle du Tensoul

rue du Tensoul à Cortil

Saint-Géry & Gentinnes : mercredi 07-02-2018 à 19h30

Salle des Golards

rue des Golards à 1450 Gentinnes

Chastre & Villeroux : mercredi 21-02-2018 à 19h30

Maison communale

71 avenue du Castillon - 1450 Chastre

Blanmont : mercredi 07-03-2018 à 19h30

Salle Espace 2000

Sentier de la Féchère à 1450 Blanmont

Rencontre des associations : mercredi 21-03-2018 à 19h30

Maison communale

71 avenue du Castillon à 1450 Chastre

Plus d'infos ?

Fondation Rurale de Wallonie
Mr. Nicolas Bosmans
email :n.bosmans@frw.be
tel : +32 (0)10 23.78.00

Commune de Chastre :
Mme. Jocelyne Baarslag
email : jocelyne.baarslag@publilink.be
tel : +32 (0)10 65.44.71